



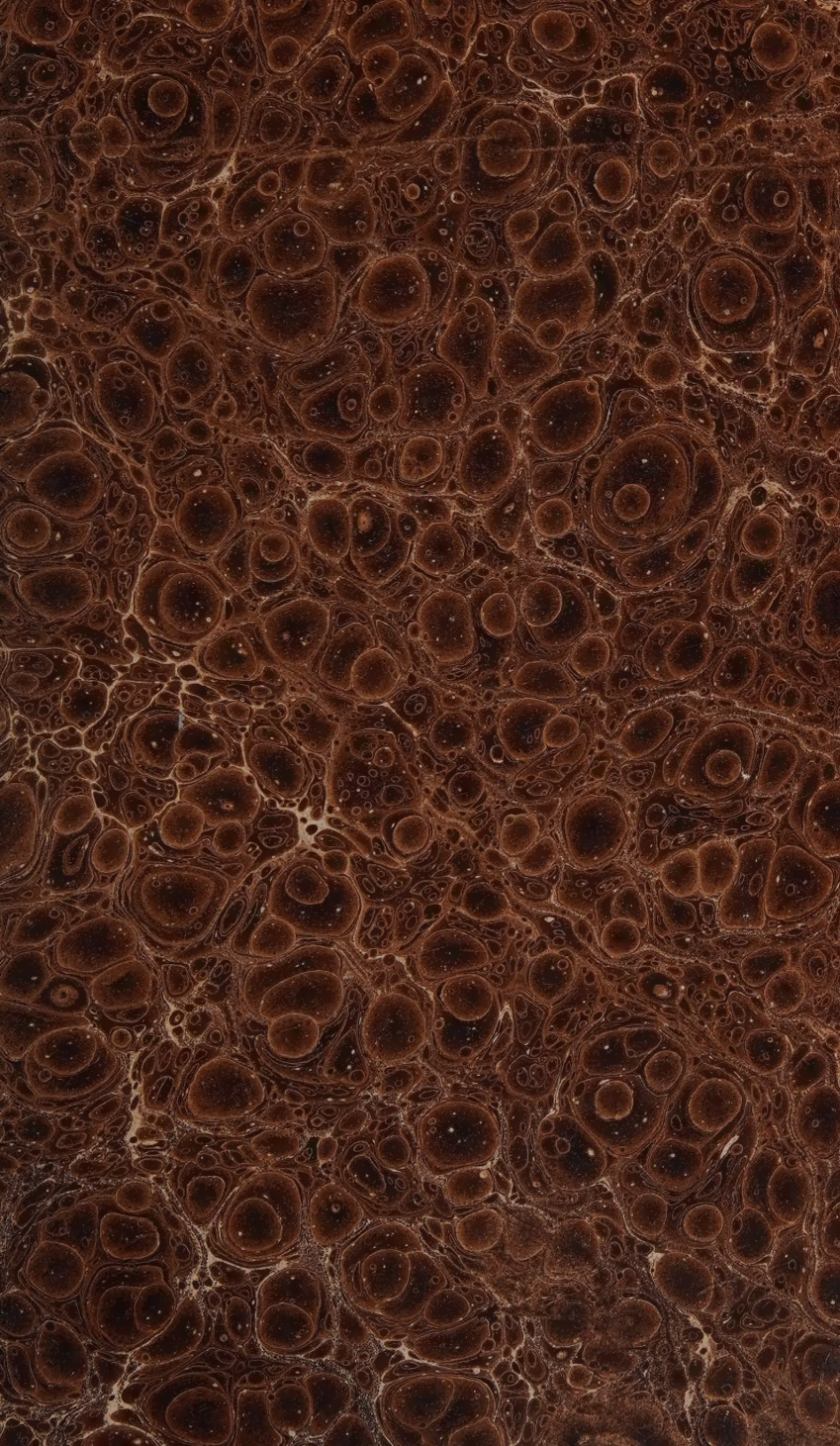
Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30898

Class ^R_F 920.01 Book B615

v. 56



BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT.

~~~~~  
**A—AZ.**  
~~~~~



BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ANTIQUE ET MODERNE

SUPPLÉMENT



PARIS, IMPRIMERIE DE P. DUPONT ET LAGUIONIE,
Rue de Grenelle-St-Honoré, n. 55.

BIOGRAPHIE

719

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur Œdipe.)

TOME CINQUANTE-SIXIÈME.



Mills College Library
WITHDRAWN

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

—
1834.

Mills College Library
WITHDRAWN

AVERTISSEMENT.

Si la publication de ce Supplément s'est fait long-temps attendre, on ne peut douter au moins qu'il y ait beaucoup gagné. Chaque jour est venu ajouter à son importance; chaque jour en a augmenté l'intérêt et l'étendue. Les renseignements que nous avons reçus, les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, ne nous ont pas seulement fait découvrir un grand nombre d'articles omis dans les premiers volumes, ils nous ont encore mis en possession d'une foule de détails et de faits précieux pour l'histoire contemporaine; et, si cette partie de nos travaux a exigé de nouveaux soins et de nouvelles fatigues, on peut du moins être assuré qu'elle ne sera ni la moins curieuse ni la moins utile. Aucune époque, il faut le dire, ne fut plus que la nôtre favorable aux publications historiques; jamais les faits ne furent plus importants ni plus nombreux; jamais les sources ne furent plus abondantes; et, à côté de tant de moyens pour connaître la vérité, on peut ajouter que jamais il n'y eut tant de liberté pour la dire (1).

Placés comme nous le sommes dans une position indépendante, nous profitons de ces avantages avec toute la latitude que peut comporter la gravité du genre et du plan que nous avons adoptés.

Les articles des contemporains qui se trouvent dans ce premier volume donneront une idée suffisante et assez favorable, nous osons le croire, de la mesure et de l'esprit dans lesquels seront rédigés tous les autres.

On sera peut-être étonné que, n'ayant annoncé que dix volumes pour la totalité de ce Supplément, la lettre A, elle seule, remplisse le premier; mais cet étonnement cessera si l'on considère que, les articles des cette lettre étant imprimés depuis l'année 1811, il y manque nécessairement tous ceux des hommes célèbres qui sont morts depuis vingt-trois ans, tandis que dans les dernières lettres, imprimées depuis six ans, au plus, il ne manque d'autres noms que le petit nombre de ceux qui, depuis cette époque, sont tombés dans le domaine de l'histoire. D'ailleurs nous devons déclarer que le plan de cet ouvrage ne fut pas d'abord aussi grand, aussi vaste qu'il l'est devenu par la suite, et qu'ainsi les articles des premières lettres ne furent pas faits avec les mêmes recherches, ni rédigés

(1) Nous ne parlons que des publications de livres.

avec la même étendue que l'ont été les autres. Enfin, nous dirons encore que les dix premiers volumes de la *Biographie Universelle* furent publiés sous la censure impériale ; qu'obligés de ne parler des contemporains qu'avec une extrême réserve, nous en avons omis volontairement quelques-uns, et que ceux-là auront place dans la première partie du Supplément. Il n'en sera pas de même pour les volumes suivants ; car on ne peut nier que, depuis l'année 1814, nous n'ayons joui d'une grande liberté. Ainsi il y aura beaucoup moins d'articles à placer dans le Supplément à mesure que l'on approchera de la fin de l'alphabet. Nous garantissons d'ailleurs que rien d'inutile ou de superflu n'y sera admis ; et nous ne craignons pas de dire que, dans le cadre étroit que nous nous sommes prescrit, on trouvera, non seulement tous les articles des temps antérieurs qui manquent aux premiers volumes de la *Biographie Universelle*, mais qu'il offrira encore le tableau le plus étendu et le plus vrai qui ait paru de l'histoire contemporaine. Enfin nous pouvons assurer qu'il n'est pas un fait ni un détail de quelque importance depuis un demi-siècle, dans les lettres, dans les sciences et dans la politique, qui ne se trouve rattaché à l'un ou à l'autre de nos articles, et qu'ainsi le SUPPLÉMENT de la *Biographie Universelle*, riche de tant de recherches et de travaux, offrira une source aussi abondante que sûre et facile à consulter.

Comme nous l'avions promis, nous avons rectifié et complété quelques articles des premiers volumes, où l'on avait commis des fautes graves ; nous avons marqué ces articles d'un astérisque *.

Nous invitons de nouveau les lecteurs à nous envoyer toutes les rectifications, tous les renseignements qu'ils jugeront utiles à la perfection de notre ouvrage. Ce n'est que par un grand concours de lumières que nous sommes parvenus à le rendre le plus complet et le plus exact de tous les dictionnaires historiques. C'est par les mêmes soins et les mêmes secours que nous nous flattons de l'achever avec autant de succès. La plus grande partie du manuscrit étant prête, les livraisons se succéderont rapidement et sans interruption.

Le Supplément de la *Biographie universelle* n'étant pas tiré à un aussi grand nombre d'exemplaires que les premiers volumes, nous invitons les souscripteurs à faire prendre leurs suites immédiatement. Plus tard nous pourrions être dans l'impossibilité de les leur fournir. Nous n'avons plus aucun des premiers volumes à vendre séparément, et il ne reste qu'un petit nombre des derniers.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME.

MM.

A—D. ARTAUD.
 A. L—D. LESOURD (Adolphe).
 A—L—E. D'ALLONVILLE.
 A. P. PÉRICAUD aîné (Ant.).
 A—T. H. AUDIFFRET.
 B—L—M. BLUMM.
 B—N. BEGIN
 B—P. DE BEAUCHAMP.
 B—SS. BOISSONADE.
 B—V—E. DE BLOSSEVILLE.
 C—O. CONSTANCIO.
 C—R. CLAVIER.
 C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 D—B—S. DUBOIS.
 D—R—R. DUROZOIR.
 C. D—S. DESPORTES-BOSCHERON.
 D—V—S. DEVISMES.
 D—G. DEPPING.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—K—D. ECKARD.
 E—S. EYRIÈS.
 F—A. FORTIA D'URBAN.
 F—LL. FALLOT (Gustave).
 F. P—T. FABIEN PILLET.
 F—T—E. DE LA FONTENELLE.
 F—T—S. FÉTIS.
 G—G—Y. DE GRÉGORY.
 G—T—R. GAUTTIER.
 G—RY. GRÉGORY.

MM.

G—Y. GLEY.
 H—Q—N. HENNEQUIN.
 J—B. JACOB.
 J—D—N. JOURDAN.
 K. Anonyme.
 L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—B—E. LABOUDERIE.
 L. G. LEGLAY.
 L—I. LIBRI.
 L—M—X. J. LAMOUREUX.
 M—A. MELDOLA.
 M—D. MICHAUD aîné.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—ON. MARRON.
 M. S—M. MOREAU DE SAINT-MÉRY.
 P—C—T. PICOT.
 P—D. PATAUD.
 P—I. PAROLETTI.
 P—N. POLAIN.
 P—RT. PHILBERT.
 R—D. REINAUD.
 R—G. }
 R—F G. } DE ROIFFENBERG.
 S. D. S—Y. SILVESTRE DE SACY.
 ST—T. DE STASSART.
 T—D. TABARAUD.
 V—S—I. VISCONTI (Sigismond).
 V—VE. VILLENAVE.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

A

***AAGARD** (NICOLAS), frère aîné de Christian (*Voy.* AAGARD, I, 2), naquit en 1612 à Viborg. Après avoir achevé ses études à l'université de Copenhague, il visita les principaux états de l'Europe pour étendre ses connaissances. De retour en Danemark, il embrassa l'état ecclésiastique et cumula quelque temps les fonctions du pasteur avec celles de recteur d'une école. En 1647, il fut nommé professeur d'éloquence à l'académie de Sorø, et bientôt il joignit à cette chaire les places de conservateur de la bibliothèque et de secrétaire de l'académie. Diverses thèses et plusieurs opuscules lui avaient déjà mérité la réputation d'un savant philologue et d'un habile critique; et il s'occupait de travaux plus importants lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 22 janvier 1657. On cite de lui : *De stylo novi Testamenti.* — *De usu syllogismi in theologia.* — *De optimo genere oratorum.* — *Pro-lusiones in Tacitum*, Sorø, in-4°. — *Animadversiones in Ammianum Marcellinum contra Boxhorn*, Sorø, 1654, in-4°. — *De ignibus subterraneis.* — *De nido Phœnicis.* W—s.

AARON, BEN-ASER, célèbre docteur juif qui entreprit de corriger avec Ben-Nephtali les exemplaires hébreux de la Bible. Le premier recueillit les diverses leçons des manuscrits d'Occident, et le second celles des manuscrits d'Orient. Leurs exemplaires, conservés religieusement, l'un à Jérusalem, l'autre à Babylone, ont servi de modèles à ceux qui ont été faits depuis. Il en est résulté deux sectes parmi les Juifs, celle des occidentaux qui reconnaît Ben-Aser pour chef, et celle des orientaux qui suit scrupuleusement Ben-Nephtali. Du reste, leurs corrections n'ont guère pour objet que des minuties grammaticales. L'opinion la plus commune les place dans le dixième ou le onzième siècle. Comme on croit qu'ils étaient chefs d'académies, et que leurs exemplaires sont les premiers dans lesquels on trouve les points-voyelles, on a conclu qu'ils en ont été les inventeurs; ce qui fournit un argument plausible en faveur de la nouveauté de ces points, que le commun des rabbins fait remonter à une plus haute antiquité. T—D.

ABARIS. ✓ ce nom, LIII, 3

ABASCAL (don José-FERNANDO), capitaine général des armées espagnoles, chevalier de St-Jacques, d'Isabelle, de Ste-Anne de Russie et grand-croix de Charles III, naquit en 1743, à Oviédo où il fit ses études. Il entra en 1762 au service où il se distingua par son ardeur à acquérir les connaissances qui lui manquaient encore. Il fut de l'expédition d'Afrique en 1775, et se trouva à la bataille d'Alger. Promu, à l'âge de 30 ans, au grade de colonel, il servit en cette qualité dans la guerre qui fut déclarée à l'Espagne par la république française. Trois ans après il fut élevé au rang de brigadier par Charles IV, qui l'envoya exercer les fonctions de lieutenant de roi à Cuba: il concourut à fortifier les places de cette île et à défendre la Havane, lorsqu'elle fut attaquée par les Anglais. Son zèle, dans ces circonstances, fut récompensé par le commandement général et l'intendance de la Nouvelle-Galice, ainsi que par la présidence de la cour royale de Guadalaxara. Pris par les Anglais dans la traversée, il s'échappa et se rendit par terre de Rio-Janeiro à Lima. On sait que ce fut alors que les insurrections des colonies espagnoles commencèrent à se manifester. A peine arrivé, Abascal eut à résister aux attaques de trente mille Indiens soulevés, qu'il parvint à réprimer. Il obtint, en 1804, avec le grade de maréchal-de-camp, la vice-royauté du Pérou, et son administration dans cette contrée eut d'abord d'heureux résultats. Mais l'invasion de l'Espagne par Napoléon, en 1808, et les événements qui en furent la suite, causèrent de nouveaux troubles dans les colonies d'Amérique. Le but déclaré des insurgés fut désormais de s'affranchir entièrement de toute sou-

mission à la métropole, qui se débattait entre deux partis rivaux, celui de Napoléon et celui de l'ancienne dynastie représentée par les Cortès. C'est en faveur de ce dernier qu'Abascal parut se prononcer, et ce fut pour prévenir la séparation qu'il forma, sous le nom de *Volontaires de l'Union espagnole du Pérou*, un corps militaire destiné à maintenir l'esprit de concorde entre les Espagnols et les Américains. Enfin il envoya en Europe aux Cortès de nombreux convois de munitions et d'argent, et grâce à son zèle le Pérou fut la dernière colonie qui se sépara de la mère-patrie. Les Cortès, pour récompenser son zèle, le proclamèrent, par un décret du 30 mai 1812, marquis de la *Concordia española del Peru*; et la junte des Asturies le nomma son *député général*. Mais les circonstances le contraignirent bientôt à disséminer le peu de forces qu'il avait à sa disposition. Après s'être vu obligé d'envoyer des secours à Buenos-Ayres attaqué par les Anglais, il dut aussi en envoyer au Chili et à la Nouvelle-Grenade; peut-être eut-il le tort de trop se dégarnir, car le général Pezuela, qui commandait sous ses ordres, ayant eu à réprimer une insurrection qui éclata simultanément à Cusco, à Lima, à Arequipa, à Charcas, et dans presque tout le Pérou, ses troupes furent coupées faute de renforts. Il paraît que c'est par suite de ce malheureux événement qu'en 1816 Abascal fut révoqué par Ferdinand VII, et remplacé par ce même Pezuela. Il revint à Madrid, où il mourut le 30 juin 1821. Z.

ABATIA ou **ABBATIA** (BERNARD), médecin et astrologue, était né vers 1540 à Toulouse. S'étant rendu très-habile dans toutes les

sciences cultivées de son temps, il vint en donner des leçons à Paris, dont l'influence sur les provinces se faisait déjà sentir à cette époque. La Croix du Maine, le seul contemporain d'Abbatia qui ait conservé quelques détails sur ce savant personnage, nous apprend qu'il a lu, c'est-à-dire professé le droit, la médecine, les mathématiques et l'astrologie, tant en public qu'en particulier; cependant rien ne prouve qu'il ait occupé réellement des chaires à l'Université de Paris. Suivant La Croix du Maine, Abbatia mit en lumière une *pronostication sur le mariage de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite de France, son épouse*, Paris, 1572. Cette pièce est tellement rare qu'elle n'est citée par aucun autre bibliographe, et qu'elle n'a même pas été connue des auteurs de la *Bibliothèque historique de la France*. Il avait fait, vraisemblablement sur le plan adopté par Fuchs, une description générale des plantes, sous le titre de *Grand herbier*. Cet ouvrage important n'a point été imprimé, et l'on ignore ce que le manuscrit est devenu. Les rédacteurs de la *Biographie toulousaine*, après avoir dit, sans indiquer sur quelle autorité, qu'Abbatia composa *divers traités*, dont les auteurs parlent avec éloge, ajoutent qu'il mourut vers 1590, âgé d'environ cinquante ans. W—s.

ABBATE ou DE ABBATI (BALDE-ANGELO), médecin sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était de Gubbio et vivait à la fin du 16^e siècle. Il pratiqua son art dans sa ville natale, puis à Pésaro, où le duc d'Urbain le fixa, du moins quelque temps, par le titre de son premier médecin. Il avait des connaissances étendues en his-

toire naturelle, et se montra un bon observateur dans l'ouvrage suivant : *De admirabili viperae natura, et de mirificis ejusdem facultatibus*, Urbain, 1589, in-4^o fig., édit. très-rare (Voy. la *Biblioth. curieuse* de Dav. Clément, tom. 1^{er}); il y a des exemplaires avec la date de 1591. Cette monographie de la vipère se trouve encore, après plus de deux siècles, au niveau de la science. Elle a été réimprimée, Nuremberg, 1603, in-4^o, et La Haye, 1660, in-12. Les curieux en recherchent toutes les éditions. On cite encore de ce médecin : *Opus præclarum concertationum discussarum de rebus, verbis et sententiis controversis ex omnibus fere scriptoribus, libri xv*, Pésaro, 1595, in-4^o. W—s.

ABBA-THULLE, rupack de l'île Courouraa, et le chef le plus puissant de l'archipel des îles Pelew, naquit vers 1740, avec des dispositions naturelles qui méritaient de briller sur un plus vaste théâtre. Dès sa jeunesse, il avait la réputation du plus vaillant guerrier qui eût existé dans ces îles, et n'était pas moins remarquable par sa justice et sa magnanimité. Il avertissait ses ennemis trois jours avant de les attaquer et se prêtait à tous les accommodements honorables. Les prisonniers de guerre étaient seuls traités sévèrement; il s'en méfiait, croyant à cette maxime transmise par ses ancêtres : qu'un prisonnier est plus à craindre que cinq ennemis... Vénéré de ses peuples, il professait dans toutes les circonstances les sentiments les plus nobles; il avait le mensonge en horreur, et savait se rendre aux avis de ses conseillers. Il donnait tous les jours audience à ses sujets avec une extrême affabilité. Sa physionomie exprimait la sagesse et la bienveillance; il était aussi gai,

aussi spirituel que fameux guerrier et habile homme d'état. On pourrait l'appeler à plus d'un titre le Pierre-le-Grand de l'Océanie, car il s'était livré à tous les arts de son pays pour les encourager, et il excellait dans plusieurs. Cependant sans le naufrage du paquebot l'*Antélope*, commandé par le capitaine Henri Wilson (*Voy. WILSON*, L, 608), qui se perdit en 1783 sur les îles Pelew, l'Europe n'aurait pas connu le beau caractère d'Abba-Thulle. Il exerça envers les Anglais la plus touchante hospitalité; mais ceux-ci, l'ayant soupçonné de vouloir les retenir, tramèrent un détestable complot, et désignèrent leur bienfaiteur et ses frères pour leurs premières victimes. Heureusement la bonne intelligence se rétablit; les naufragés construisirent un petit bâtiment, et aidèrent leurs hôtes à combattre des peuplades ennemies. Avant son départ, le capitaine Wilson fut décoré du bracelet, ordre chevaleresque des îles Pelew. Abba-Thulle avait cinq femmes et plusieurs enfants; les Anglais connurent sa fille Erre-Bess et ses fils Qui-Bill et Lee-Boo (Libou). Le second s'embarqua pour l'Angleterre, à la demande de son père, qui voulait lui faire acquérir des connaissances utiles à son peuple; il mourut à Londres de la petite vérole, le 27 décembre 1784. La conduite que tint Abba-Thulle avec les Anglais fait le plus grand honneur à sa mémoire; mais il ne fut pas assez sage pour prévoir les désastres que les armes à feu devaient causer dans ses îles. Des mousquets et des munitions lui furent laissés par Wilson; il en reçut encore en 1791 de la part de la compagnie des Indes, par le commandant MacCluer, dont les compagnons prirent

parti dans ses guerres. Lorsque le capitaine américain Delano visita les îles Pelew pour la seconde fois, en 1793, les armes à feu y avaient occasionné les plus grands ravages. Abba-Thulle était mort; son fils Qui-Bill, d'un caractère faible, n'avait pu conserver la couronne, malgré les valeureux efforts des guerriers fidèles à la mémoire de son père. Son oncle Rara-Kook, premier général d'Abba-Thulle, avait usurpé l'autorité souveraine et l'exerçait avec tyrannie. Il fut bientôt assassiné, et plusieurs rupacks lui succédèrent au milieu des troubles. Le nom d'Abba-Thulle paraît être devenu un titre attaché à la dignité suprême dans les îles Pelew. Le chef qui l'honora par ses talents et son caractère, rappelle Taméah-Méah et Finow, rois des îles Sandwich et de Tongatabou, dont le génie se développa dans des circonstances à peu près semblables. Il a été appelé Abba-Thulle le Grand par le navigateur Delano. B—v—E.

ABBATISSA (PAUL). *V. BADESSA*, III, 200.

ABBATUCCI (JACQUES-PIERRE), général, naquit dans l'île de Corse en 1726. Après avoir fait de bonnes études à Padoue, il embrassa l'état militaire. La Corse était alors en guerre avec les Génois dont elle cherchait à secouer le joug; mais les chefs de l'insurrection étaient divisés. Abbatucci, d'abord en concurrence avec le fameux Pascal Paoli (*Voy. ce nom*, XXXII, 508), finit par se réunir à lui et devint son lieutenant. Lorsqu'en 1768 la république de Gênes, fatiguée d'une lutte opiniâtre, céda l'île de Corse à la France, Abbatucci combattit encore pour l'indépendance de sa patrie; le comte de Vaux (*Voy. ce nom*, XLVIII,

44), qui commandait les troupes françaises, le força bientôt à poser les armes. Après sa soumission, Abbaticci fut nommé par Louis XV lieutenant-colonel. Sous le gouvernement du comte de Marboëuf, il fut impliqué dans un procès politique et condamné à une peine infamante; mais l'assemblée des états provinciaux, dont il était membre, obtint la cassation de l'arrêt, et Abbaticci fut acquitté au parlement de Provence devant lequel il avait été renvoyé. Non-seulement Louis XVI le réintégra dans son grade, il lui donna encore la croix de Saint-Louis et le nomma ensuite maréchal-de-camp. En 1793, lorsque Paoli, devenu chef des mécontents, appela les Anglais dans l'île de Corse, Abbaticci combattit courageusement, mais sans succès, en faveur de la cause française. Obligé de se retirer sur le continent, il fut récompensé de son dévouement par le grade de général de division, et employé à l'armée de Rhin et Moselle. Après l'expulsion des Anglais en 1796, il retourna dans ses foyers et mourut en 1812. Trois de ses fils sont morts au service de France : le plus connu est Charles Abbaticci (*V.* ce nom, I, 27). Nous ajouterons à l'article de celui-ci que le monument érigé à sa mémoire dans l'île du Rhin, par le général Moreau, en 1803, détruit par les étrangers en 1815, et pour la reconstruction duquel le général Rapp avait ouvert une souscription en 1819, est maintenant rétabli. P—RT.

ABBES-GABBEMA. *Voy.* GABBEMA.

ABBOT (MAURICE), frère cadet de George et de Robert (*Voy.* I, 42 et 46), fut employé dans les affaires de la compagnie des Indes,

devint schérif en 1627 et lord maire en 1638. Il fit élever à Guilford un monument en l'honneur de George Abbot son frère, et mourut le 10 janvier 1640.—**ABBOT** (*George*), mort le 4 février 1648, était fils de Maurice. C'est lui qui est auteur des ouvrages cités par Nicéron (tom. xvi, pag. 51, 52): I. *Paraphrase du livre de Job*, Londres, 1640, in-4°. II. *Vindiciæ sabati*....., Londres, 1641, in-4°. III. *Notes courtes sur le livre des psaumes*, Londres, in-4°. Ces trois ouvrages sont en anglais. C. T-Y.

ABBOT (lord CHARLES), comte de Colchester, né à Abingdon dans le Berkshire, en 1757, était le plus jeune fils d'un recteur de Colchester, et perdit son père lorsqu'il était à peine âgé de trois ans. Sa mère, qui mourut en 1809, avait épousé en secondes noces Jérémie Bentham. Charles Abbot fit de très-bonnes études à Westminster, et il passa le premier au collège du Christ à Oxford, lors de l'élection de 1775. Il remporta le prix de vers latins en 1777, par un poème dont le sujet était le Czar Pierre I^{er}, ce qui lui valut une médaille d'or que lui envoya l'impératrice de Russie. Devenu, à sa majorité, possesseur d'une fortune considérable, il n'en continua pas ses études avec moins d'ardeur. En 1781 il alla à Genève étudier la législation étrangère; prit ses degrés l'année suivante, et plaida avec un succès toujours croissant jusqu'au moment où il se livra tout entier à la politique. Ce fut en 1790 qu'il se présenta comme candidat à la chambre des communes, pour le bourg de Helston: et, lorsqu'en juin 1795 ce bourg eut un nouveau représentant à élire, par suite de la nomination de sir Elliot à la vice-royauté

de Corse, Abbot entra au parlement. Dès le commencement de la session il se fit remarquer par son zèle pour le ministère, et surtout par un discours très-véhément au sujet du bill sur les réunions séditeuses. Dès-lors considéré comme un des plus redoutables adversaires de la démocratie, il jouit d'une grande faveur auprès du célèbre Pitt, et fut un de ses plus utiles soutiens contre les attaques de Fox et de Shéridan. Il s'occupa plus spécialement de jurisprudence et présenta, en 1797, un plan pour la promulgation d'une sorte de bulletin des lois, afin que les magistrats eussent chaque année une copie de tous les actes du parlement. A cette époque, Pitt ayant formé un comité pour les finances, Abbot en fut le président, et travailla avec tant de zèle, qu'il présenta à la chambre, pendant cette session et la suivante, trente-six rapports qui ont servi de modèles pour tout ce qui a été fait depuis à ce sujet. Ce fut encore dans le même temps qu'Abbot se livra, avec non moins de succès, à des recherches dans les archives et les registres publics. Il obtint à cet effet, en février 1800, la création d'un comité; et, six mois plus tard, il mit sous les yeux de la chambre les nombreux résultats des travaux de ce comité. Rien ne pouvait mieux convenir à la solidité de son esprit, que d'aussi vastes recherches, et rien ne prouve mieux la supériorité de l'Angleterre et de l'Ecosse pour la quantité et l'importance des registres qui ont traversé les règnes des Plantagenets, des Tudors et des Stuarts, et n'ont pu être détruits ni par les invasions de nations barbares, ni par les guerres civiles. Les rapports de cette commission des registres amenèrent la création d'un comité royal qui conti-

nua cet utile travail, avec plus d'autorité, sous la présidence d'Abbot jusqu'au moment où ce dernier quitta les affaires publiques, en 1817. De nombreuses publications, et particulièrement l'édition authentique des statuts du royaume, attestent la persévérance des commissaires dans la tâche qui leur avait été confiée. Au commencement de l'année 1801 Abbot proposa au parlement de constater par un bill la population de la Grande-Bretagne avec ses diminutions ou ses accroissements. Dès-lors la statistique, cette science dans laquelle l'Angleterre était restée si en arrière, prit un grand développement, et le recensement fait en 1801, dans un temps de disette, ayant donné lieu de croire qu'il ne s'agissait de la part du gouvernement que de pourvoir à la subsistance de toutes les classes, eut les plus heureux résultats. Lorsque lord Sidmouth parvint au ministère, Abbot fut nommé principal secrétaire d'Irlande sous lord Hardwick et conservateur du sceau privé. Il effectua dans plusieurs parties des réformes utiles, et telles qu'on devait les attendre du président du comité des finances. Depuis long-temps son activité parlementaire le faisait désigner comme le successeur de John Mitford au fauteuil de la chambre des communes : il fut élu orateur le 10 février 1802; et dans cette place importante, qui répond à celle de président de la chambre des députés en France, et qui exige une connaissance si profonde des lois et des usages parlementaires, il déploya de rares talents. En 1805, il se trouva dans une situation pénible : on avait créé une commission pour l'examen de la marine, et pour compléter les travaux du comité des finances : cette commission avait cru devoir ac-

cuser lord Melville relativement à sa conduite comme trésorier de la marine. La question de savoir si on le poursuivrait fut discutée avec beaucoup de chaleur dans la chambre des communes, et les partis étaient également divisés (216 de chaque côté), lorsque l'orateur, qui en toute autre circonstance doit s'abstenir de manifester son opinion personnelle, fut appelé à donner son vote. Considérant que dans cette affaire la chambre des communes était une sorte de jury, il prononça un vote dilatoire, qui en définitive devait faire déclarer l'accusé non coupable. Plus tard, l'opinion d'Abbot eut encore une influence remarquable. Depuis l'année 1805 la question des catholiques avait été souvent agitée à la chambre des communes, et elle avait obtenu un succès tellement croissant, qu'en 1813 elle eut une majorité de quarante-deux voix pour la seconde lecture; mais dans le comité réuni au sujet de ce bill, l'orateur proposa que la clause de l'admission des catholiques dans la législature fût supprimée; et il appuya si bien sa motion qu'une majorité de quatre voix se prononça contre, et qu'en conséquence le bill fut abandonné. Abbot signala encore sa présidence par des réglemens extrêmement utiles, et surtout par la création du bureau des bills privés, où la marche et le progrès de chaque bill sont notés et mis sous les yeux de quiconque désire en prendre connaissance. Tous les discours que cet orateur a prononcés dans les occasions solennelles sont empreints du caractère de dignité et de noblesse qu'exigeaient ses graves fonctions. Celui qu'il adressa le 1^{er} juillet 1814 au duc de Wellington peut être cité comme un modèle en ce genre. C'est encore par ses soins qu'a été

formée une espèce d'école des charles pour déchiffrer les vieux titres et les anciennes chroniques, établissement tout-à-fait nouveau en Angleterre. Tout annonçait qu'il fournirait une longue carrière parlementaire, lorsqu'il fut atteint, en 1817, d'un érysipèle qui le força de renoncer à ses fonctions d'orateur. Sa retraite causa de vifs regrets à la chambre des communes, qui sollicita et obtint pour son président un témoignage signalé de la faveur royale : Abbot fut créé pair avec le titre de comte de Colchester. Le parlement vota une pension de 4000 livres sterling pour lui, et de 3000 livres pour l'héritier de son titre. Peu après lord Colchester voyagea par motif de santé. Il passa trois ans en France et en Italie, et s'arrêta particulièrement à Rome, dont il étudia les lois et les réglemens relatifs aux arts. Là il raconta un jour en ces termes, dans une conversation familière, ce qu'il avait éprouvé en 1805, lorsqu'il s'était vu forcé de départager les votes dans la chambre des communes, au sujet du procès intenté à lord Melville : « Quand je
« reconnu par l'état des voix, 216
« contre 216, que j'étais dans la né-
« cessité de prononcer définitivement
« sur cette question, je ressentis un
« trouble inexprimable; il y avait
« autour de moi un tumulte de voix :
« les unes suppliaient; les autres
« menaçaient. Ces dernières pre-
« naient cependant quelquefois une
« inflexion caressante. Il y avait en
« moi un *bouillonnement d'idées*
« qui se choquaient et qui *parlaient*
« *aussi toutes à la fois pour et con-*
« *tre*. Je promenai quelques instants
« ma vue sur l'assemblée pour de-
« mander le temps de me recueillir,
« mais je ne distinguais plus rien bien

« précisément. Je m'aperçus cepen-
 « dant, à l'immobilité d'un des mem-
 « bres du parlement les plus habi-
 « tuellement agités, qu'il venait de
 « s'établir un profond silence qui ra-
 « menait quelque calme dans mon
 « esprit. Alors je levai les yeux au
 « ciel, je priai sincèrement Dieu
 « de m'éclairer; enfin je prononçai,
 « avec des accents altérés, une opi-
 « nion de modération courageuse
 « qu'on écouta avec une bienveillance
 « qui me rendit mes forces et la
 « faculté entière de la parole. Je
 « sais depuis ce jour-là que, même
 « à la suite des émotions politiques,
 « un homme public peut tout-à-coup
 « tomber évanoui. » Lord Colches-
 ter, après s'être montré content de
 son voyage en Italie, revint en
 Angleterre, où il partagea son séjour
 entre Londres et sa résidence de Kid-
 brooke, ne prenant plus d'autre soin
 que celui des plantations de bois de
 merrein qu'il affectionnait spéciale-
 ment. En 1827, il fit un voyage dans
 les montagnes du nord de l'Ecosse,
 qui avaient quelque droit à son atten-
 tion particulière, puisque, en sa qua-
 lité d'orateur de la chambre des com-
 munes, il avait fortement contribué à
 l'exécution d'un grand canal et de
 plusieurs routes dans cette contrée.
 Il recueillit pendant ce voyage les
 expressions de la reconnaissance pu-
 blique. Rentré au sein de sa famille,
 il ne s'occupa plus que de sa santé qui
 s'affaiblissait de jour en jour. Il mou-
 rut le 8 mai 1829 dans sa 72^e an-
 née, laissant deux fils dont l'aîné a
 hérité de ses noms et de ses titres. En
 sa qualité d'orateur de la chambre des
 communes, Abbot était l'un des gou-
 verneurs de l'hôpital de Greenwich, et
 conservateur du musée britannique.
 Cet établissement dut beaucoup à ses
 soins, à ses connaissances, à cet

esprit d'ordre et d'analyse dont il a
 donné tant de preuves dans ses diffé-
 rentes fonctions. Il joignait à ces ti-
 tres ceux de docteur en droit à l'uni-
 versité d'Oxford, d'archiviste de cette
 ville, de membre de la société royale
 de Londres et de celle des antiquai-
 res, enfin de garde-des-sceaux d'Ir-
 lande. On a imprimé de lui : I. un
Traité de la jurisprudence de
Chester comparée à la jurispru-
dence du pays de Galles, avec une
 préface, 1795, in-8°. II. Six de ses
 discours sur la question des catholi-
 ques avec des observations prélimi-
 naires sur l'état où se trouvait cette
 question à l'époque de la publication,
 qui est de novembre 1828. On lui
 attribue une brochure anonyme sur
l'usage et l'abus de la satire, Ox-
 ford, 1786, in-8°. Z.

ABBOTT (lord CHARLES), ba-
 ron de Tenterden, né d'une famille
 obscure le 7 octobre 1762, fut pré-
 cepteur du fils de M. Buller, magis-
 trat distingué qui, reconnaissant son
 mérite, l'engagea à s'adonner à l'étude
 des lois. Devenu avocat, Abbot se lia
 avec M. Law, depuis lord Ellembo-
 rough, avocat comme lui, d'une ami-
 tié qui n'a jamais varié, et c'est à
 cette amitié qu'il dut sa première
 place de judicature. Il acquit promp-
 tement une si haute considération,
 que, deux ans après, en 1818, il
 fut nommé lord chef de justice à la
 cour du banc du roi. Il déploya dans
 ces fonctions des talents bien supé-
 rieurs à ceux qu'il avait montrés
 comme avocat. Peu de juges ont
 autant et aussi bien jugé, et l'on
 peut lui appliquer en toute justice,
 ce que lui-même a dit de lord El-
 lemborough : « Il faut moins s'éton-
 ner qu'il ait eu quelquefois tort,
 qu'admirer combien de fois il eut
 raison. » Charles Abbot ne fit jamais

partie de la chambre des communes : c'est le 30 avril 1827 qu'il fut nommé pair, avec le titre de baron de Tenterden. On lui doit l'introduction dans la chambre des lords de plusieurs bills importants. Quoiqu'il n'eût pas de prétention à ce qu'on nomme l'éloquence parlementaire, ses discours furent écoutés avec beaucoup d'attention, et firent toujours une grande impression. Abböt avait publié en 1802 un traité sur les lois relatives à la marine marchande. Cet ouvrage important a eu cinq éditions. Son zèle dans l'exercice de ses fonctions était tel que, quoique fort malade, il voulut encore présider la cour, notamment dans l'affaire des magistrats de Bristol ; mais le second jour il se trouva excessivement fatigué, et fut obligé de rentrer chez lui. Il mourut peu de jours après, le 4 novembre 1832. Au dernier moment, on le vit remuer sa main comme pour écrire ; il prononça ces paroles d'une voix ferme : « Messieurs les jurés, vous pouvez vous retirer, » et il expira. Z.

ABD-ALLAH IBN-SAAD, IBN ABOU-SARAH, général arabe, issu de la tribu d'Amer, l'une des plus considérables familles des Koräischites, était frère de lait d'Othman, Ibn Affan, qui fut depuis le 4^e khalife (*Voy. OTHMAN IBN AFFAN, XXXII, 228*). Ayant embrassé l'islamisme long-temps avant la conquête de la Mekke par Mahomet, il avait mérité par ses talents calligraphiques l'honneur d'écrire, sous la dictée du législateur des Musulmans, les révélations qui composent les divers chapitres du Coran (*Voy. MAHOMET, XXVI, 212*). Un jour que Mahomet lui dictait le chapitre intitulé : *Des fidèles*, Abd-Allah ayant écrit le verset 14 : *Nous avons créé*

l'homme d'un limon plus pur, jusqu'à ces mots : *Ensuite nous avons formé Mahomet en une autre créature*, il s'écria transporté d'admiration : *Béni soit Dieu, qui est le meilleur des créateurs !* Chargé par Mahomet d'écrire aussi ces paroles comme descendues du ciel, il se crut aussi grand que son maître, se mit à falsifier et à corrompre des mots qui altéraient le sens du Coran, et alla même jusqu'à tourner le prophète en ridicule, répétant partout : « Il ne sait ce qu'il dit. » Ses manœuvres furent enfin découvertes ; il n'osa plus rester à Médine, et retourna à la Mekke, où il renonça à l'islamisme, et se joignit aux ennemis du prophète. Il se rendit si odieux à Mahomet, que c'est contre lui, s'il faut en croire les commentateurs du Coran, que fut dirigé un passage du chapitre vi. Le jour de la prise de la Mekke, l'an 8 de l'hég. (630 de J.-C.), Abd-Allah, pressé par ses remords et effrayé d'apprendre qu'il était un des dix-sept pros crits désignés par le vainqueur, alla chercher aide et protection chez Othman, qui l'ayant gardé pendant les premiers moments du tumulte, le présenta ensuite à Mahomet et implora sa grâce. Le prophète, cédant aux instances d'Othman, pardonna au coupable, qui renouvela sa profession de foi, et fut regardé depuis comme un des plus zélés Musulmans. Abd-Allah prit sans doute une part honorable aux conquêtes des Arabes en Syrie, sous les règnes des khalifes Aboubekr et Omar (*Voy. ces noms*) ; mais on ne voit figurer son nom que lorsque le vainqueur de l'Egypte, Amrou, qui en était resté gouverneur, forma le projet de porter la guerre en Nubie. Abd-Allah fut chargé de cette expédition. A la tête de vingt mille hommes il péné-

tra dans cette contrée, et il y aurait obtenu des succès s'il n'eût été rap-pelé, peu de temps après, par Amrou. Othman étant parvenu au khalifat priva du gouvernement de l'Egypte, l'an 25 (645), Amrou qu'il n'aimait pas (*Voy. AMROU*, II, p. 65), et en investit Abd-Allah ibn Saad, justifiant ainsi l'opinion du khalife Omar sur le compte d'Othman, trop porté, disait-il, à favoriser ses parents et ses amis. Le nouvel émir soumit la Libye, d'où il envoya à son souverain 1500 mille pièces d'or, pour sa part d'un cinquième dans le butin provenant des richesses du roi qu'il avait tué. Il administra ce pays pendant l'absence d'Abd-Allah ben Nafe, qui était allé ravager les côtes et les îles d'Espagne. De retour en Egypte, Abd-Allah ibn Saad joignit sa flotte à celle de Moawiah, gouverneur de Syrie, pour attaquer l'île de Cypre et forcer les habitants à payer un tribut de sept mille pièces d'or. Les Nubiens, ayant violé le traité qu'Abd-Allah avait conclu précédemment avec eux, ravageaient depuis quelques années le Saïd : cet émir usa de représailles, et vint en personne mettre le siège devant Donkola leur capitale. Les pierres que lançaient ses machines de guerre ayant fait écrouler leur principale église, les habitants furent saisis d'épouvante, et leur roi Kalidourot demanda la paix. Abattu, humilié, il vint s'aboucher avec le général arabe, qui le releva, le rassura et signa avec lui un nouveau traité, par lequel le prince nubien s'obligea d'approvisionner l'Egypte d'un grand nombre d'esclaves noirs. Abd-Allah étant venu trouver le khalife à Médine, pour le défendre contre la faction d'Ali, avait laissé en Egypte son lieutenant qui en fut chassé par Mohammed ibn

Hanifa, l'un des chefs des rebelles. Abd-Allah voulut alors rentrer en Egypte; mais n'ayant pu y pénétrer ni retourner à Médine, où Othman venait de succomber sous les coups de ses ennemis, il fut obligé de s'arrêter à Ascalon ou à Ramlah, et il y mourut l'an 36 ou 37 (656 ou 657). Excellent cavalier, il conserva, dit-on, jusqu'à la fin sa passion pour les chevaux, et récita avant d'expirer le chapitre centième du Coran, intitulé : *Les chevaux courants*. A—T.

ABDALLAH, quatrième et dernier schérif des Wahabis, était l'aîné des onze fils de Sehoud qui, en 1805, le déclara son successeur, et l'investit du titre d'imam-al-djaïsch ou généralissime. En avril 1806, Abdallah entreprit contre la ville d'Imam-Ali une expédition dans laquelle il perdit cinq cents hommes. Il voulut prendre sa revanche sur Semawat; mais il échoua au siège de cette place, qui lui coûta le double. Il ne réussit pas mieux, dans une attaque contre Zobair, près de Bassora. Plus tard il sembla vouloir se venger de ce fâcheux début contre son propre père, qu'Abdallah et deux de ses frères, quittèrent brusquement au milieu de son pèlerinage à la Mekke: ils retournèrent à Déreych, sa capitale; et, après avoir enlevé trois cents chameaux chargés d'or et d'argent, d'armes et de munitions de guerre, ils se dirigèrent sur Al-Ahsa, dont les habitants leur ouvrirent leurs portes; mais l'expédition dont Mohammed-Ali, vice-roi d'Egypte, chargea alors son fils Towsoun-Pacha contre les Wahabis amena une réconciliation entre Sehoud et ses fils. Abdallah avait fait encore une tentative sans succès contre quelques places du gouvernement de Baghdad. Irrité de cet

échec, il avait exterminé ou réduit en esclavage une tribu arabe, lorsque son père le rappela pour l'opposer aux troupes othomanes et égyptiennes qui, vers la fin de la même année, s'étaient emparées d'Yambo, sur la mer Rouge. Abdallah vint les attaquer à la tête de quinze mille hommes; mais après deux heures de combat il se retira. Plus tard, il écrasa les Turcs dans les défilés de Sifrâ et les réduisit à la famine, en s'emparant de leurs munitions de guerre et de bouche; mais il ne sut pas profiter de sa victoire. Au lieu de garder cette position importante qui couvrait Médine, il en confia la défense aux habitants, et retourna dans le Déreych. Towsoun gagna par sa bienveillance et ses présents les Arabes de Harb, qui lui livrèrent les défilés de Sifrâ; il bloqua Médine et la prit d'assaut. La ville sainte fut respectée ainsi que ses habitants; mais la garnison fut égoragée, à l'exception d'une partie qui, s'étant défendue dans la citadelle, obtint une capitulation. La Mekke se rendit peu de temps après, sans coup férir, à Moustafa-Bey, oncle du jeune pacha, par l'influence du schérif Ghaleb, dont les soldats auxiliaires des Wahabis se tournèrent contre eux aussitôt qu'ils purent compter sur l'appui des Turcs. Mais la fin de la campagne ne fut pas si favorable aux Egyptiens. Sehoud et un autre de ses fils les battirent en plusieurs rencontres. Arrêtés par le soulèvement des Arabes de l'Yémen, Towsoun et son oncle furent condamnés à l'inaction, après avoir perdu dix mille hommes. En 1813, Mohammed-Ali, voulant presser le succès de cette expédition, conduisit lui-même des troupes en Arabie. La mort de Sehoud (17

avril 1814) laissa alors le gouvernement des Wahabis à son fils Abdallah, dans les circonstances les plus difficiles. Déjà plusieurs de leurs généraux avaient été battus, faits prisonniers et mis à mort, soit au Caire, soit à Constantinople: mais ils résistaient sur divers points, et les masses de combattants, qu'ils renouvelaient et qu'ils multipliaient de tous côtés, l'emportaient souvent sur la tactique de la petite armée égyptienne. En 1815, Mohammed-Ali obtint des avantages plus signalés. Après avoir surpris et défait un corps de Wahabis de l'Yémen, il attaqua, entre Bessel et Tarabé, une armée de trente mille hommes, commandée par Faïçal, l'un des frères d'Abdallah, que le gouverneur de la Mekke, Haçan-Pacha, à la tête de quatre mille Albanais, n'avait pu entamer. La victoire ne fut pas long-temps indécise; Faïçal se retira en désordre, perdit tous ses équipages, et fut abandonné par un de ses généraux, qui se rendit avec ses troupes au vice-roi. Cette défection et la défaite d'un autre de ses lieutenants, qui fut pris et envoyé à Constantinople, firent tomber au pouvoir des Turcs Tarabé et plusieurs autres places, et les laissèrent maîtres de toute la partie occidentale de l'Arabie. Alors Towsoun-Pacha se porta sur le pays de Nedjed avec deux mille cinq cents hommes et un corps considérable d'Arabes alliés. Abdallah, menacé dans le centre de ses états, songea enfin à les défendre. Il vint camper à Aneyseh, surprit un convoi ennemi et fit passer au fil de l'épée son escorte de deux cents cavaliers et le trésorier de Towsoun, qui la commandait. Il attaqua le camp que le pacha avait affaibli. Pendant vingt jours il y eut des escarmouches qui

furent suivies d'un armistice. Towsoun ayant reçu des renforts se disposait à recommencer les hostilités, lorsque le chef des Wahabis envoya son oncle et quatre autres de ses parents, avec des présents de chevaux et de dromadaires, pour traiter de la paix. Les députés baisèrent la main du pacha, et lui présentèrent la lettre de leur prince, qui demandait à être admis au nombre des sujets du sultan; à faire des vœux et des prières pour lui, promettant qu'il n'y aurait plus aucune tentative de rébellion de la part de ses compatriotes. Towsoun, après avoir reçu d'eux l'assurance que les Wahabis suivaient les mêmes dogmes que les autres musulmans, exigea qu'Abdallah ibn-Sehoud, promît de se rendre à Constantinople s'il y était appelé; qu'il se contentât du rang de prince arabe ou de Cheikh-al-Belad; qu'il remît Déreyeh; qu'il restituât les trésors enlevés au tombeau de Mahomet; qu'il assurât le passage des pèlerins, et qu'enfin il obéît au gouverneur de Médine. Les députés acceptèrent ces conditions et en signèrent le traité, subordonné à la ratification du vice-roi et du sultan. Abdallah sembla d'abord vouloir en exécuter les clauses, et reçut de riches présents de Towsoun-Pacha; mais, dans le temps qu'il envoyait des députés et des otages au quartier-général ottoman, il destituait, il punissait les partisans des Turcs, il semait la discorde parmi leurs alliés, et fortifiait Déreyeh et ses principales places. Mohammed-Ali, ayant alors insisté pour obtenir les trésors enlevés au tombeau de Mahomet, Abdallah répondit que tout avait été vendu et dissipé, et demanda d'être dispensé du voyage de Constantinople. Le vice-roi lui adressa

une lettre menaçante, lui renvoya ses présents, et dirigea de nouvelles troupes vers l'Arabie, avec ordre de mettre garnison à la Mekke, à Médine, etc. Abdallah de son côté continua ses préparatifs de défense, confia les principaux emplois et le commandement de ses places fortes aux officiers les plus braves et les plus dévoués, rassembla à Déreyeh tous les chefs arabes, et leur fit prêter serment. Il forma une armée de trente mille hommes, dont une partie tint garnison dans Déreyeh, et le reste fut organisé en colonnes mobiles; il fit élever des batteries de canon en avant de sa capitale et sur la route de Médine; et, du milieu de ces préparatifs de guerre, il envoya en Egypte deux députés pour porter au vice-roi des assurances de paix. Ayant reçu par eux une réponse du vice-roi qui lui enjoignait de rentrer dans le devoir, il y substitua une lettre fausse qu'il lut à ses parents et à ses principaux chefs, pour les affermir dans leur résolution. Mais les menaces de Mohammed-Ali ne tardèrent pas à se réaliser. Ibrahim-Pacha vint prendre le commandement des troupes qu'avait laissées en Arabie son frère Towsoun, et il occupa la redoutable position d'Hénakieh, près de Médine. Abdallah résolut de prendre l'offensive avant que l'armée ottomane eût été grossie par de nouveaux secours et par la jonction des Arabes dissidents. Pour arrêter la défection, qui faisait des progrès parmi eux, il attaqua et dépouilla les tribus qui refusaient de se retirer sur Rass. Mais ce moyen violent produisit un effet tout contraire. Faïçal-al-Daouyeh, cheikh de la tribu de Monteyr, ayant à venger le sang de ses frères répandu par Abdallah, vint se joindre

à Ibrahim. Dans le même temps (le 2 mai 1817) Abdallah, sans dispositions préparatoires, livra bataille avec dix mille hommes, dans la position de Mahouyeh, à Ouzoun-Ali, l'un des lieutenants d'Ibrahim, et fut complètement battu, par suite de l'abandon de ses alliés. Ibrahim arriva assez tôt pour faire massacrer deux cents prisonniers, dont il envoya les oreilles à son père, avec celles de trois cents Wahabis restés au nombre des morts. Après cette défaite, Abdallah s'enfuit dans le Nedjed, et concentra ses forces à Rass, à Aneyseh et à Déreyeh. Au mois de juillet, Ibrahim traversa le désert et mit le siège devant Rass : mais après y être resté trois mois et demi, après avoir perdu trois mille quatre cents hommes, il fut forcé de conclure un armistice, et de reconnaître la neutralité de cette place, jusqu'après la reddition d'Aneyseh. La belle défense de Rass fut due à la bravoure de la garnison et des habitants, plus qu'aux diversions d'Abdallah, qui toutes furent malheureuses. Les propositions de paix qu'il fit à Ibrahim n'eurent pas plus de succès. Ce dernier se porta sur Khatrâ, qui se rendit au bout de quelques heures. Aneyseh, la seconde ville des états d'Abdallah, capitula après six jours de canonnade, et entraîna la soumission de toute la province d'Al-Kassym. Boureydeh se rendit après qu'un de ses forts eut été pris d'assaut et la garnison passée au fil de l'épée. Chakrà fut assiégé le 14 janvier 1818 ; c'était la dernière des places qu'Abdallah avait successivement fortifiées et abandonnées pour se renfermer enfin dans Déreyeh, avec l'intention de chercher un dernier asile dans la province d'Al-Ahsa. Ibrahim, ayant fait raser toutes les plantations de dattiers autour

de Chakrà, les habitants séparèrent leurs intérêts de ceux de la garnison, qui obtint une capitulation, avec la faculté de se retirer, en laissant ses armes et ses bagages. Doramâ, ville alors florissante, n'eut pas un sort aussi heureux. Prise d'assaut, il n'y eut qu'une partie de la garnison qui put se retirer ; tous les habitants furent égorgés. Le massacre dura sept jours, et les soldats égyptiens reçurent quinze francs pour chaque paire d'oreilles. Ce fut le 22 mars qu'Ibrahim quitta Doramâ avec une armée de cinq mille cinq cents hommes et douze pièces d'artillerie pour assiéger Déreyeh. Abdallah, secondé par ses frères, ses parents et ses meilleurs guerriers, encourageait ses soldats ; pendant sept mois, il se défendit avec la plus grande bravoure ; il fit plusieurs sorties et soutint plusieurs assauts ; et, lorsqu'il fut abandonné par une partie des habitants et de ses troupes, par ses parents eux-mêmes, il continua de se défendre, et finit par se renfermer dans la dernière enceinte avec sa garde, composée de quatre cents esclaves noirs. Enfin, après un bombardement de trois jours, il se vit forcé, par les clameurs du peuple, de demander à Ibrahim une suspension d'armes et une conférence. L'entrevue eut lieu le 9 septembre. Abdallah fut complètement dupe de l'accueil qu'il reçut. Il fuma et prit le café avec Ibrahim : il obtint la vie sauve pour ses frères, ses enfants et ses soldats ; son fils Saad, qui avait été fait prisonnier, lui fut rendu ; mais il ne put obtenir un sauf-conduit pour lui-même, ni l'assurance que sa capitale ne serait point rasée. Bien que ce refus dût lui faire connaître tous les dangers de sa position, il s'abusa et ne voulut point fuir,

de peur de compromettre ses parents. A l'expiration du délai qui lui avait été accordé, il fit ses adieux à sa famille éplorée, à ses amis, à ses défenseurs : suivi de son trésorier, de son secrétaire et de ses esclaves noirs les plus affidés, il retourna avec ses équipages à la tente d'Ibrahim, reçut ses dépêches pour Mohammed-Ali, et fut dirigé sur l'Égypte, sous l'escorte de quatre cents hommes. Arrivé au Caire le 9 novembre, il fut présenté au vice-roi qui lui fit servir le café. Dans l'entretien, il donna les plus grands éloges à la bravoure, aux talents militaires et à la générosité d'Ibrahim. Mohammed-Ali lui ayant demandé ce que contenait une boîte qu'il tenait dans la main, il l'ouvrit et montra des objets du plus grand prix qui provenaient des trésors enlevés par son père au tombeau du prophète. Le vice-roi y mit son sceau et la lui laissa pour la remettre au grand-seigneur. Il le fit ensuite revêtir d'une pelisse d'honneur, et le logea dans le palais de son fils Ismaël. Deux jours après, Abdallah partit pour Constantinople avec ses deux compagnons. Arrivés le 16 décembre 1818 dans cette capitale, ils furent promenés, chargés de chaînes, dans les principales rues, conduits ensuite en prison et appliqués à la torture. C'est alors, sans doute, et non pas lorsqu'ils étaient en Arabie ou en Égypte, qu'on leur arracha les dents. Le lendemain ils furent amenés devant le sultan Mahmoud, qui ordonna qu'ils fussent décapités. L'exécution eut lieu dans la soirée, sur la place de Sainte-Sophie, et leurs cadavres exposés trois jours furent ensuite abandonnés à la populace. Tel fut le sort du dernier prince des Wahabis ; il était brave, mais il manquait de jugement et de

sagacité, n'écoutait pas les sages conseils, et ne savait ni punir ni récompenser à propos. Mohammed-Ali avait réellement demandé la grâce d'Abdallah ; mais, s'il ne put le dérober à la sévérité du divan et à la vengeance d'un peuple fanatique, il sauva du moins ceux de ses fils et de ses frères qui avaient été conduits au Caire, et leur assura des pensions alimentaires. Ibrahim fit raser Dereyeh et dévaster les campagnes voisines, pour éterniser la mémoire du châtiment des Wahabis ; et cette secte disparut dans toute l'Arabie. A—T.

ABD-ALRAHMAN IBN-HOSAIN, écrivain arabe moderne, naquit au Caire vers le milieu du 18^e siècle ; il tirait son origine de Djebaret, village de la haute Égypte, d'où il reçut le surnom de *Djebarti*. Voué de bonne heure à l'étude de la religion et des lois musulmanes, il obtint le titre de *scheikh* ou de docteur, et jouissait au Caire d'une grande réputation de science lorsque les Français envahirent l'ancien empire des Pharaons. Abd-Alrahman se tint d'abord à l'écart, évitant de se prononcer ; et ce ne fut qu'après le retour de Bonaparte en France, sous l'administration de Kléber, qu'il fit partie du divan du Caire, conseil composé des notabilités du pays, et qui servait d'intermédiaire entre l'administration française et les indigènes. Après l'évacuation des Français, il rédigea une histoire de leur invasion, sous le titre de *Fatihet alnasr fy khelasset misr* ou *Annnonce de la victoire qui a délivré l'Égypte* ; et en 1807, lorsque Moustafa IV fut monté sur le trône othoman, il se rendit à Constantinople, pour en faire hommage au sultan. Le prince accueillit cet écrit avec intérêt et le fit même traduire en turc. L'auteur

reçut un emploi distingué dans la capitale. Il est mort depuis cette époque; mais on ignore en quelle année. Outre l'histoire de l'expédition des Français en Egypte, dont il existe une version française manuscrite faite sur le turc par M. Cardin, et qui a été mise à contribution par MM. Marcel et Raybaud dans l'histoire de la même expédition, qui se publie en ce moment à Paris, il reste du même auteur une histoire générale de l'Egypte moderne, en 3 volumes in-4, dans laquelle le premier recit ne subsiste que comme épisode. Cette histoire est rédigée en arabe, et porte le titre de *Ketab adjayb alatsar fyl taradjem ou alakhbar*, ou *Livre des souvenirs les plus merveilleux en fait d'explications et de récits*. Commencant à l'année 1100 de l'hégire (1688 de J.-C.), elle se prolonge jusqu'en 1226 (1806). On dit qu'il a été question d'imprimer cet ouvrage à l'imprimerie que le vice-roi d'Egypte a établie à Boulak, près du Caire. Quoi qu'il en soit, une relation aussi étendue sur un pays qui, dans ces derniers temps, a été fécond en événements, ne saurait manquer d'intérêt. Hossain Djebarti, père d'Abd-Alrahman est auteur d'un traité arabe *des poids et mesures en général*, qui se trouve à la bibliothèque royale à Paris.

R—D.

ABD-ALRAHMAN, prince africain, né à Tomboctou, dont son grand-père était roi, entra dans l'armée du Foutah-Jallo, royaume qui dépendait alors de Tomboctou, et fut chargé du commandement d'une expédition contre les Hébohs; mais il fut fait prisonnier avec presque tous les siens, et mis à bord d'un bâtiment négrier, destiné pour les Antilles. On le vendit comme escl-

ve, et il vécut long-temps dans cette condition à Natchez où il avait été envoyé. Quelques années auparavant, le docteur Cox, chirurgien à bord d'un navire qui faisait le commerce sur la côte d'Afrique, ayant pénétré dans le pays s'y était égaré, et avait été abandonné. Après avoir erré quelque temps, il était arrivé à la capitale du Foutah-Jallo, où blessé et malade, il avait été accueilli par Abd-Alrahman qui lui donna l'hospitalité pendant six mois. De retour aux Etats-Unis, le docteur Cox eut occasion de visiter Natchez, seize ans après, et fut reconnu par le prince déchû. Pénétré de reconnaissance et touché de compassion pour le sort de cet infortuné, il lui procura la liberté, et le recommanda au gouverneur, qui lui accorda un passage pour son pays natal; mais le malheureux prince mourut le 6 juillet 1829, au moment où il allait jouir de ce bienfait. Sa mort fut d'autant plus déplorable pour la colonie, qu'il était allié à plusieurs chefs puissants des pays situés entre Teinbou et Tomboctou, et que son frère, Abd-Alkader, occupe le trône de Foutah-Jallo, royaume à peine éloigné de 200 milles de Libéria. Comme il écrivait l'arabe avec facilité et parlait plusieurs langues de l'Afrique, la société de colonisation américaine espérait, par son intermédiaire, établir des relations importantes avec l'intérieur. Peut-être y parviendra-t-elle encore à l'aide des enfants du prince, pour la rançon desquels des citoyens des Etats-Unis ont souscrit quatre mille dollars.

Z.

ABD-AL-WAHAB, dont le nom a produit celui des Wahabis, est le véritable fondateur de cette secte, quoique M. Corancez, dans son *Histoire des Wahabis*, et M. Rous-

seau, dans son mémoire sur ces fameux rebelles (ouvrages puisés tous deux à la même source), aient attribué au cheikh Mohammed, son fils, la fondation d'une secte qui a fait tant de bruit depuis le commencement de ce siècle, et coûté tant de sang à l'Arabie et à l'empire ottoman. En donnant, dans la *Biographie universelle*, la notice du cheikh Mohammed, nous avons eu tort de suivre l'opinion de MM. Corancez et Rousseau, quoiqu'elle paraisse avoir été adoptée depuis par M. Mengin dans son *Histoire de l'Égypte*, sous le gouvernement de Mohammed-Ali-Pacha, et par le traducteur d'une notice récemment insérée dans le *Cabinet de lecture*. Ces deux agents diplomatiques, pendant leur séjour au Levant, ont recueilli des documents contemporains, d'après lesquels il semble que la secte des Wahabis ne remontait pas alors à plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire au-delà de 1750 à 1760. A ces autorités modernes, nous avons cru devoir préférer celle de Niebuhr, voyageur instruit et judicieux; il parcourait l'Arabie à l'époque même où l'on place les commencements du wahabisme, qui, suivant lui et d'après les renseignements qu'il prit à Bassora, datait déjà d'une trentaine d'années. L'opinion de Niebuhr a été appuyée plus tard par celle de Mirza-Abou-Taleb-Khan, qui visita Bagdad et Bassora en 1803, peu après le pillage de la ville d'Imam-Houçain, le premier exploit qui ait fait connaître les Wahabis en Europe. Mais le voyageur indien se trompe aussi lorsqu'il place en 1757 les premières prédications du chef de ces sectaires.—Abd-al-Wahab naquit vers la fin du 17^e siècle, soit dans les environs de Hillah, sur les bords de l'Euphrate, soit dans

la province de Nedjed, en Arabie. Son père Soliman, pauvre Arabe d'une tribu de cette province, rêva qu'une flamme sortant de son corps se répandait au loin et embrasait les tentes du désert et les maisons des villes. Un cheikh expliqua ce songe, en lui présageant que son fils serait le chef d'une religion qui convertirait tous les Arabes. Suivant une autre opinion qui n'est pas inconciliable avec la précédente, Abd-al-Wahab fut adopté par Ibrahim, riche Arabe d'une tribu différente. Dès sa jeunesse, il se distingua par son esprit, sa mémoire et sa générosité. Tout l'argent dont il pouvait disposer, il le donnait à ses compagnons. Après avoir fait dans sa patrie ses premières études, et acquis une légère connaissance des lois et des sciences des Arabes, il alla passer plusieurs années à Ispahan, alors capitale de la Perse, où il étudia sous les maîtres les plus habiles. Il se rendit ensuite dans le Khoracan, poussa jusqu'à Ghaznah, et revint séjourner à Bagdad et à Bassora. De retour dans sa patrie naturelle ou adoptive, il soutint de nouvelles opinions qui se rapprochaient de la doctrine du célèbre Abou-Hanifeh (V. ce nom, I, 37), ne s'en écartant que dans l'interprétation du Coran. Plusieurs cheikhs de la province d'Al-Ared, qui fait partie du Nedjed, les adoptèrent. A l'exemple de leurs chefs, les sujets devinrent disciples du nouvel apôtre. Cette ligue détruisit la balance politique parmi les petits princes d'Al-Ared, et il en résulta de nouvelles querelles qui devinrent d'autant plus meurtrières que la religion en était le prétexte; les deux partis s'accusaient réciproquement d'hérésie et d'incrédulité. Les cheikhs qui avaient refusé de reconnaître Abd-al-

Wahab pour prophète, n'étant pas en état de résister à ses partisans, appelèrent à leur secours Arar, cheikh d'Al-Ahsa, qui redoutait pour ses états, situés vers le golfe Persique, le zèle fanatique de ces ambitieux. Les premières troupes qu'il envoya contre eux ayant été battues, il vint en personne assiéger Abd-al-Wahab dans une forteresse de la province de Déreyeh; mais, son armée, qui s'était avancée jusqu'à portée de canon, fut si maltraitée qu'elle s'enfuit en désordre à Al-Ahsa. Dans le même temps Mekramy, cheikh de Nedjeran, renommé pour sa valeur, établit aussi une nouvelle secte; mais comme il était ami d'Abd-al-Wahab, et qu'il professait les mêmes principes, il agissait vraisemblablement de concert avec lui; aussi se joignit-il aux Wahabis, lorsqu'ils attaquèrent, en 1763, la puissante tribu de Beni-Khaled, dans le pays d'Al-Ahsa. Alors Abd-al-Wahab n'existait plus: il était mort depuis peu d'années, après avoir jeté, vers l'année 1740, les fondements d'une secte qui aurait pu, réalisant les prédictions de Niebuhr, causer de grands changements dans la croyance et dans le gouvernement des Arabes, si ses zéloteurs, par leur cruelle intolérance et leurs horribles brigandages, n'eussent, dans la suite, soulevé contre eux tous les états musulmans voisins de l'Arabie. Nous n'entrerons pas dans le détail des dogmes de la religion des Wahabis: on les trouve à l'article du fils de leur fondateur (*Voy. MOHAMMED, XXIX, 237*). Il suffit d'ajouter que ces sectaires ne croyaient pas que le Coran eût été créé par l'inspiration divine ou par l'ange Gabriel; qu'ils regardaient comme un crime les vœux que l'on faisait dans un péril imminent; qu'ils permettaient de tuer un agres-

seur sans attendre que la justice eût prononcé sur son sort; enfin que n'adressant leurs prières qu'à Dieu, et rejetant les saints, ils étaient unitaires, et devinrent iconoclastes. Nous dirons aussi que Mohammed (la date de sa mort nous était inconnue), mourut en 1788, laissant pour successeur son fils Houcaïn, aveugle de naissance, dont l'histoire fait peu mention, le pouvoir temporel ayant tout envahi sur un pontife que son infirmité rendait nul. A—T.

ABDEL-AZYZ. *Voy. AL-CHABITIUS, I, 453.*

ABD-ERRAHMAN IBN MOHAMMED, IBN AL-ASCHAT, capitaine arabe, du 7^e siècle, était de race royale; car son aïeul Al-Aschât, l'un des amis de Mahomet, le législateur des Musulmans, avait été chef de la tribu de Kenda dans le Yemen, et ses ancêtres avaient régné sur toutes les tribus arabes issues d'Ismaël, fils d'Abraham. Abd-Errahman se distingua dans toutes les guerres de l'islamisme sous les khalifats de Moawiah I^{er} et de Yézid I^{er}; et quoique après la mort de ce dernier, loin de s'opposer au rebelle Schebib, il se fût retiré à son approche et l'eût laissé entrer dans Koufah, l'an de l'hég. 75 (de J.-C. 694), il était regardé comme un des plus habiles généraux de l'empire musulman. Hedjadj ayant été nommé, par le khalife Abd-el-Mélek, gouverneur de Koufah, de Bassora et de toute la Perse, ne tarda pas à se montrer jaloux d'Abd-Errahman. Aussi saisit-il avec empressement la première occasion de le perdre. Oubéidah, gouverneur du Séistan, réclamait des renforts pour continuer la guerre contre le roi de Kaboul. Abd-Errahman fut envoyé, avec vingt mille hommes pour remplacer ce gouverneur et

poursuivre une entreprise périlleuse dans laquelle son ennemi espérait le voir succomber ; mais il s'avança vers le Kaboulistan , sans se laisser arrêter par les menaces du roi , ni par ses offres de paix et de tribut. Comme les villes et les châteaux se rendaient sans coup férir , et que l'armée ennemie n'opposait aucune résistance , Abd - Errahman jugea qu'on ne le laissait pénétrer que pour lui couper plus facilement la retraite. Il prit donc ses quartiers d'hiver , tint garnison dans les places fortes , fit occuper les défilés les plus importants , et bornant là ses conquêtes , avec l'intention de les poursuivre l'année suivante , il adressa la relation de sa campagne à Hedjadj. « Vous êtes un lâche , lui répondit cet émir ; je ne vous ai point envoyé pour vous reposer. Hâtez-vous donc d'achever la conquête du Kaboulistan. » Indigné d'un outrage aussi sanglant , Abd-Errahman lut cette lettre à ses troupes , et n'eut pas de peine à leur persuader que Hedjadj voulait les sacrifier ou s'attribuer l'honneur de leurs victoires. Hedjadj fut maudit et déclaré traître , et Abd-Errahman reconnu pour lieutenant direct du khalife. Ce général fit la paix avec le roi de Kaboul , s'assura un asile dans les états de ce monarque , en cas de revers dans sa révolte contre Hedjadj , et promit de l'exempter de tout tribut , si elle était couronnée de succès. Il traversa la Perse sans obstacles , quoique Mahleb , gouverneur du Khorasân , eût refusé de se joindre à lui. Au premier bruit de la marche des rebelles , Hedjadj alla se renfermer dans Bassora , pour se rapprocher du théâtre de la guerre ; ses troupes ayant été battues par Abd-Errahman , dans

l'Ahwaz et à Zawyah , près de Bassora , il fit demander de prompts secours au khalife Abd-el-Mélek , et dès qu'il les eut reçus , il se crut en état d'accepter la bataille qui lui fut offerte à Daïr el Djamayem , juillet l'an 82 (701). Elle dura cinq jours et cinq nuits sans interruption. Hedjadj vaincu se renferma dans Bassora , et Abd-Errahman alla assiéger Koufah dont il dut la reddition à la mé-sintelligence du gouverneur et du commandant. Comme il y fut reconnu khalife par les habitants , Abd-el-Mélek crut devoir se délivrer d'un compétiteur aussi dangereux. Une nouvelle armée qu'il envoya , demeura long-temps en observation devant celle des rebelles. Dans cet intervalle , une députation des notables de l'Irak se rendit à Damas auprès d'Abd-el-Mélek , et lui dit que le seul moyen de rétablir la paix , c'était de rappeler Hedjadj. Le khalife envoya deux de ses fils pour donner satisfaction aux Irakiens , et leur promettre , s'ils se soumettaient , qu'il leur donnerait l'un d'eux pour gouverneur , et qu'il permettrait à Abd-Errahman de vivre honorablement dans le lieu qu'il choisirait pour sa retraite ; mais , s'ils persistaient dans leur révolte , il les menaçait de se joindre à Hedjadj pour les réduire. L'obstination des Koufiens et les conseils de Hedjadj qui fit sentir au khalife l'inutilité et le danger de faire des concessions , rallumèrent la guerre. Les fils du khalife ayant uni leurs forces à celles de Hedjadj , livrèrent à Abd-Errahman une bataille où ce dernier fut totalement défait ; il s'enfuit à Koufah de peur de tomber au pouvoir des vainqueurs , n'y resta que pour emmener sa famille et les débris de son armée , et se retira à Bassora qui lui ouvrit ses portes. Attaqué par Hedjadj , il essaya

une seconde défaite, et prit la route du Séistan, harcelé par les troupes du khalife qui le battirent encore dans le Kerman. Il gagna la capitale de cette province, où il espérait trouver un asile : mais le gouverneur qui lui devait sa place, ayant durement refusé de le recevoir, Abd-Errahman fut contraint d'aller plus loin. Il arriva au château de Bost dont le commandant, qui était aussi sa créature, le reçut avec toutes les démonstrations d'un ami reconnaissant ; mais ce perfide voyant qu'Abd-Errahman était séparé de la plus grande partie de ses gens, le fit enchaîner et l'aurait livré à Hedjadj, si le roi de Kaboul ne fût venu le délivrer. Ce prince l'emmena avec lui, le logea dans son palais et le traita avec toutes sortes d'égards. Cependant les soldats d'Abd-Errahman, dispersés en diverses rencontres, étant venus le rejoindre successivement au nombre de six cents hommes, le conjurèrent de ne pas demeurer plus long-temps chez les infidèles, et de marcher à leur tête vers le Khoragan. Il leur représenta vainement que Yézyd ibn Mahleb, qui en était gouverneur, leur susciterait mille obstacles et se réunirait contre eux à l'armée de Syrie ; cédant enfin à leurs instances, il partit. Yézyd alla au devant de lui avec mille hommes, lui offrit de l'argent et lui déclara qu'il ne pouvait pas lui rendre d'autres services. Abd-Errahman n'ayant demandé que la permission de se reposer quelques jours dans le Khoragan, Yézyd y consentit et lui envoya divers présents. Leurs troupes respectives, dont les camps étaient près l'un de l'autre, vivaient en bonne intelligence ; mais, quelques jours après, Yézyd, sous le prétexte vrai ou supposé d'une entrevue que quelques-uns de ses officiers auraient eue avec Abd-Errah-

man ; attaqua à l'improviste les troupes de ce général et en triompha aisément. Après ce dernier revers, il ne restait plus d'autre ressource à Abd-Errahman que de retourner chez le roi de Kaboul : il prit ce parti malgré les conseils d'un ami qu'il engageait à se renfermer dans quelque château fort, plutôt que de se mettre à la merci d'un prince qui pouvait être gagné ou intimidé par ses ennemis. En effet, des ambassadeurs de Hedjadj vinrent menacer le roi de Kaboul de toute sa colère, s'il ne livrait pas le fugitif. Le roi résista à ces menaces, mais il ne fut point insensible à la promesse d'une exemption de tribut pendant sept ans : il exigea seulement qu'elle fût ratifiée par Hedjadj. Lorsque les ambassadeurs eurent reçu cette ratification, il leur remit en échange la tête du malheureux Abd-Errahman qu'il avait coupée lui-même. Cette tête et celles de dix-huit de ses compagnons d'infortune furent envoyées à Hedjadj qui en fit hommage au khalife Abd-el-Mélek. Suivant une autre version, Abd-Errahman se précipita du haut d'une maison pour n'être pas livré vivant à son ennemi. Ainsi se termina, vers la fin de l'année 702, une révolte qui coûta à l'empire musulman des flots de sang et un de ses plus grands capitaines. A—T.

ABD-ERREZZAK (KEMAL-EDDIN), historien et voyageur persan, naquit à Hérat, le 12 chaban 816 de l'hégire (17 novembre 1413). Son père Ishak, natif de Samarkand, avait été long-temps lecteur, imam et kadhi du sultan Chah-Rokh, fils de Tamerlan ; tant à la cour qu'à l'armée. Abd-Errezzak ayant composé un *commentaire sur une grammaire* de Meulana Kadhi Azz-Eddip, le présenta à son souve-

rain, l'an 842 (1439), dans une assemblée nombreuse et lui en lut la dédicace, ainsi que quelques passages. Le sultan, pour témoigner sa satisfaction à l'auteur, lui donna les mêmes emplois et les mêmes émoluments qu'avait eus son père. Abd-Errezzak obtint un logement au palais et il y demeura avec sa famille, jusqu'à la mort de Chah-Rokh. L'an 845 (1442), ce sultan l'avait envoyé en ambassade, aux princes de la côte des Indes et au roi de Bisnagar, afin d'établir des relations politiques et commerciales entre la Perse et l'Hindoustan. Abd-Errezzak partit de Hérat, le 1^{er} ramazan (13 janvier), se rendit, par le Kouhestan et le Kerman dans l'île d'Hormuz où il séjourna deux mois, et s'y embarqua avec sa suite sur deux navires que lui fournit le roi d'Hormuz. Une tempête l'obligea de relâcher à Maskât, et dans d'autres places sur les côtes d'Arabie, où les grandes chaleurs et les maladies qu'elles causèrent, à lui et à ses gens, le retinrent quatre mois. Il remit enfin à la voile et arriva en 18 jours à Kalikut. Il y obtint audience du samorin qu'il fut fort étonné de voir nu, ainsi que tous ses sujets non musulmans. Mal accueilli par ce prince, ce ne fut qu'au bout de six mois, et sur les réclamations du roi de Bisnagar, qu'il lui fut permis de continuer son voyage, et il arriva le 30 dzoul-hadjah 846 (30 avril 1443), dans la capitale de ce monarque qui était alors le plus puissant roi des Indes. La réception qu'il lui fit aurait été plus bienveillante, si des Hormuziens établis à Bisnagar n'eussent répandu de faux bruits sur l'authenticité de la mission de l'ambassadeur persan. Abd-Errezzak partit de Bisnagar, avec des présents pour Chah-Rokh, et fut

de retour à Hérat au mois de ramazan 848 (janvier 1445) après un voyage de trois ans. La mort de Chah-Rokh et les guerres qui éclatèrent entre les princes de sa race, rendirent sa position très-précaire. Lorsque le sultan Abou-Saïd Mirza se fut emparé du Khorasan, l'an 863 (1459), il envoya Abd-Errezzak en ambassade auprès du sultan Houcaïm-Mirza qui s'était rendu maître du Djordjan et du Mazanderan, et qui, cédant aux instances de cet envoyé, consentir à reconnaître Abou-Saïd pour son suzerain. Abd-Errezzak avait été disciple du docteur Meulana Mohammed Esed, mort en 864. Il fut élu le 8 djoumadi 1^{er} 867 (29 janvier 1463) par les magistrats de Hérat, pour remplacer le cheikh ou directeur du collège royal de cette ville. Il avait un frère, Meulana Cherif-Eddin Abd-al-Cahar, savant dans la loi musulmane, auteur d'un recueil de poésies et fort habile dans l'écriture, la chimie et la musique, qui avait fait le pèlerinage de la Mekke, et qui mourut, le 27 redjeb 869 (25 mars 1465). Quant à Abd-Errezzak, on ignore la date et le lieu de sa mort; mais elle dut arriver peu de temps après l'année 875 (1470), époque où se termine son histoire des descendants de Tamerlan. Cet ouvrage fort intéressant, et moins surchargé de puérilités et d'exagérations que la plupart des écrits orientaux, est intitulé *Mathlaa Saad-ain*, ou *Djemaâ Bahr-ain* (l'ascendant des deux heureuses planètes et la réunion des deux mers). Ce double titre fait allusion au nom d'Abou-Saïd (père heureux), que portait Chah-Rokh et au titre de saheb-keran (maître des conjonctions), héréditaire dans la famille de Tamerlan. Il existe à la bibliothèque royale de Paris, sous le

n° CVI, un manuscrit persan de cette histoire commençant à la mort du conquérant, l'an 807 (1405), et finissant en 875 (1470), la 6^e année du règne du sultan Houçain. Galland a traduit cette histoire en français. Sa traduction n'a jamais été imprimée; mais elle n'est pas perdue, comme l'a dit Langles, dans la préface de ses *Ambassades réciproques d'un roi des Indes*, etc., extraites par lui de la même traduction; il en existe au contraire à la bibliothèque royale deux exemplaires manuscrits dans l'un desquels Langles a pris en entier la petite relation qu'il a publiée du *Voyage d'Abd-Oulrizaq, de la Perse dans l'Inde*, comme traduite par lui-même du persan. Il avait détaché de ce manuscrit tous les feuillets qui contenaient cette relation, sans songer qu'il avait déjà marqué sur l'autre exemplaire relié les paragraphes dont il avait besoin. Son inadvertance, causée sans doute par la faiblesse de sa mémoire, donna lieu à l'auteur de cet article, en 1813, de constater le plagiat et de le faire remarquer à M. Chézy. Cependant les feuillets détachés du premier exemplaire ne se sont pas retrouvés, après la mort de Langles, parmi ses papiers. A—r.

ABDIAS de Babylone, auteur supposé, sous le nom duquel on a une histoire apocryphe intitulée *Historia certaminis apostolici*. Il ne paraît pas qu'Eusèbe, St Jérôme ni les autres historiens sacrés aient eu connaissance de cet ouvrage; d'ailleurs les contradictions grossières que l'on y rencontre, surtout dans le cinquième livre, ont réuni les opinions des catholiques et des protestants sur la supposition de ce livre. Il a été rejeté comme apocryphe par le pape Paul IV. Wolfgang Lazius, dans le seizième

siècle, en trouva le manuscrit en Carinthie et le publia à Bâle en 1552, in-fol. Jacques Lefèvre, docteur de Sorbonne, en donna une nouvelle édition à Paris, 1560, in-8°. Il a été plusieurs fois réimprimé, entre autres à Paris, 1571, in-8°, Cologne, 1576, in-16. Quoique regardé comme suspect par la plupart des savants, il se trouve encore dans l'*Historia christiana veterum patrum* de Laurent de la Barre, dans les *Orthodoxographes* et dans les Bibliothèques des pères. C. T-y.

ABD IESCHOUA, ou **ABDISSI**. Voy. EBED JESU, XII, 439.

ABEL (CLARK), médecin et voyageur anglais, fut attaché à l'ambassade de lord Amherst que le gouvernement britannique envoya en 1816 à la Chine. Les vaisseaux partirent de Spithead le 9 février. Lord Amherst et sa suite débarquèrent à l'embouchure du Pei-Ho, le 9 août. On sait que parvenue le 29 à Yuen-Min-Yuen, où l'empereur résidait, l'ambassade fut obligée de repartir sur-le-champ, à cause du refus de se conformer au cérémonial chinois, et qu'elle alla ensuite par les rivières et les canaux jusqu'à Canton où elle entra le 1^{er} janvier 1817. Lord Amherst monta le 20 sur le vaisseau *l'Alceste* que commandait le capitaine Maxwell. On fit voile d'abord pour Manille où l'on arriva le 3 février. Le 18, *l'Alceste*, en passant le détroit de Gaspar, entre les îles Banca et Billiton, toucha sur un récif de rocher que la mer cachait, et y périt. Tout le monde put se sauver sur Poulo-Lit, petite île voisine; le lendemain l'ambassadeur et toutes les personnes appartenant à la légation s'embarquèrent sur la chaloupe et le canot du vaisseau, qui les conduisirent heureuse-

ment à Batavia en quatre jours. On quitta ce port le 12 avril sur le *César*. Ce bâtiment ayant, suivant l'usage, relâché à Sainte-Hélène, Abel fut présenté à Bonaparte qui, entre autres questions, lui demanda s'il avait fait beaucoup de découvertes qui pussent ajouter à nos connaissances en histoire naturelle. Le 17 août on fut de retour en Angleterre. Abel s'occupa de la publication de ses observations; ensuite, la compagnie des Indes l'ayant nommé chirurgien du gouvernement général de l'Inde, il passa plusieurs années à Calcutta. Il étudiait les productions naturelles du pays, et se disposait à parcourir les provinces supérieures de l'Indoustan baignées par le Gange, lorsqu'il mourut le 26 décembre 1826, dans un âge peu avancé. On a de lui : I. *Relation d'un voyage dans l'intérieur de la Chine, et de la traversée pour y aller et pour en revenir, dans les années 1816 et 1817; contenant un récit des événements les plus importants de l'ambassade de lord Amherst à la cour de Peking, et des observations sur les pays qu'elle a visités*, Londres, 1818, in-4°, cartes et figures. Une maladie grave et longue fut cause qu'Abel ne put, à l'époque la plus intéressante du voyage, poursuivre ses observations avec le soin qu'il comptait y apporter, et l'empêcha de se procurer tous les renseignements désirables sur l'état des sciences naturelles en Chine. Ensuite le naufrage de l'*Alceste* anéantit presque entièrement les matériaux qu'il avait recueillis. Ce fut à l'aide du peu qui lui resta qu'il put suppléer, mais bien faiblement, à la perte qu'il avait faite. Son livre est néanmoins celui qui donne les notions les plus exactes sur les produc-

tions naturelles du *céleste* empire : On y remarque aussi son essai sur la géologie du cap de Bonne-Espérance, et des détails curieux sur les environs de Batavia, Sainte-Hélène, l'Ascension, la description du boa de Java, de l'orang-outang de Bornéo, et de plusieurs végétaux de la Chine. La carte générale de la Chine et celle de la route de l'ambassade sur l'Yang-Tsé Kiang, sont réduites d'après la grande carte des jésuites, donnée par d'Anville; Abel dit : « Nous avons eu plus d'une occasion de constater son exactitude, et nous n'en avons jamais eu d'en douter... » Des tables météorologiques ajoutent à l'utilité de ce livre. II. *Mémoire sur la graphite de l'Himalaya*, dans le recueil de la société asiatique de Calcutta. Robert Brown a consacré à ce voyageur le genre *Abelia*, qui comprend deux arbustes de la famille des caprifoliacées. E—s.

ABEL (NICOLAS-HENRI), Norvégien, quoique mort très-jeune, a pu se placer, dans sa trop courte carrière, au premier rang des géomètres. Il naquit le 25 août 1802, sur la côte occidentale de la Norvège, dans un village appelé Frindoë, dont son père était pasteur protestant. En 1803 sa famille ayant été transférée à Gierrestadt, Abel y resta jusqu'en 1815, époque à laquelle il entra à l'école cathédrale de Christiania. Dans les premières années de ses études il montra si peu d'application et fit si peu de progrès, qu'on n'espérait rien de lui : mais à l'âge de seize ans, ayant commencé à étudier les mathématiques, il s'y distingua de manière à mériter que M. Holmboë, son professeur, lui donnât des leçons particulières. Après les éléments qu'il parcourut rapidement, on lui fit étudier l'*Introduction à l'analyse des*

infinitement petits d'Euler, et le calcul différentiel et intégral du même auteur, ainsi que le grand traité de M. Lacroix : il lut ensuite avidement les ouvrages de Gauss, de Poisson, de Lagrange; et il s'attacha spécialement à suivre les méthodes de ce dernier. Sorti de l'école cathédrale, Abel entra à l'université de Christiania. Mais ayant déjà perdu son père, et se trouvant sans fortune, il dut solliciter une bourse, et recevoir les bienfaits des professeurs pendant les deux premières années de ses études : plus tard il obtint un secours extraordinaire du gouvernement. En 1820 il commença à publier, dans le *Magasin pour les sciences naturelles de Christiania*, des mémoires d'analyse dont le premier a pour titre : « Méthode générale pour trouver une fonction d'une variable, lorsqu'une propriété de cette fonction est exprimée par une équation entre deux variables. » — Il s'occupa ensuite des équations algébriques du cinquième degré, et il crut un instant en avoir trouvé la solution générale; mais ayant découvert une erreur dans son analyse, il voulut la corriger, ou bien démontrer l'impossibilité de la résolution des équations algébriques d'un degré supérieur au quatrième; effectivement en 1824 il publia cette démonstration à Christiania, en français. Les professeurs Rasmussen et Hansteen, frappés de ses progrès étonnants, obtinrent pour lui l'autorisation de voyager pour continuer ses études, pendant deux années, en Allemagne, en France et en Italie, aux frais du gouvernement suédois. Il quitta la Suède en 1825 avec plusieurs de ses camarades d'université, et arriva dans l'été de la même année à Berlin, où il se lia avec M. Crelle qui songeait déjà à la

publication d'un journal pour les mathématiques transcendantes. Abel, enchanté de cette idée, fit connaître au savant Prussien un grand nombre de travaux importants qu'il avait préparés; en lui promettant sa coopération, il lui donna une puissante impulsion pour effectuer son projet. C'est ainsi que nous devons en grande partie à Abel, sorti à peine des bancs de l'école, la publication de ce beau journal qui a mérité à M. Crelle la reconnaissance de tous les géomètres. Après un séjour de six mois, Abel quitta Berlin et se dirigea vers le midi de l'Europe. Mais, soit que son excessive modestie et sa timidité naturelle l'empêchassent de se faire connaître, soit, comme quelques personnes l'ont supposé, que les moyens qu'il avait à sa disposition ne fussent pas suffisants pour vivre commodément, il ne vit personne dans son voyage en Italie; et même à Milan et à Turin, où il aurait pu être apprécié et encouragé par d'illustres géomètres, il ne se présenta chez aucun d'eux. En quittant l'Italie, il se rendit à Paris, où il demeura dix mois. Il y rédigea, pour le Bulletin de M. de Férussac, un extrait de son mémoire sur l'impossibilité de résoudre généralement les équations du cinquième degré, et demanda à présenter à l'académie des sciences un mémoire sur une classe particulière de fonctions transcendantes. Personne ne devina le génie du jeune homme dont la mort, deux ans plus tard, devait retentir douloureusement dans toute l'Europe; et ce ne fut qu'après bien des sollicitations que M. Fourier se chargea de présenter le mémoire à l'académie. Mais par cette nonchalance des géomètres modernes, dont chacun d'eux à son tour est devenu victime, et qui fait qu'en général on

ne lit presque jamais les ouvrages des jeunes mathématiciens, le mémoire d'Abel resta long-temps enfoui dans les papiers des commissaires: plus tard on le combla d'éloges, mais il n'était plus temps. Il faut le dire, Abel n'obtint aucun succès à Paris. De retour dans sa patrie après un voyage de vingt mois, il ne put avoir aucune place, aucun secours; et, dénué de toute ressource, il alla se réfugier auprès de sa pauvre mère, à Christiania, où il dut accepter pour vivre une place très-secondaire. Là, peu à peu, le délaissement dans lequel il vivait commença à miner sa santé: ce n'était pas tant sa pauvreté qui l'accablait, car les hommes du caractère d'Abel visent plus haut qu'à l'argent; mais c'est qu'il sentait sa supériorité sans trouver personne qui voulût comprendre la puissance de son génie; c'est qu'il ne pouvait pas parvenir à force de découvertes à vaincre l'indifférence. Son cœur se flétrit, l'excès du travail et les chagrins achevèrent de détruire sa constitution. Cependant l'amour de la science l'animait toujours; et c'est dans cet état d'abandon et de souffrance qu'il écrivit ces beaux mémoires qui font l'admiration des géomètres. Il supportait son sort sans se plaindre, mais une fois il lui échappa quelques mots qui révèlent sa position; il annonçait dans un de ses mémoires « que l'ensemble de ses recherches sur les fonctions elliptiques formerait un ouvrage de quelque étendue que les circonstances ne lui permettent pas de publier. » — Enfin tant de travaux remarquables, après lui avoir mérité l'estime de l'Allemagne, forcèrent les géomètres français à s'occuper de lui. M. Legendre, qui venait d'élever la voix en faveur de l'illustre géomètre de Königsberg

(M. Jacobi), eut encore le mérite de proclamer le premier les découvertes d'Abel. Il lui adressa en même temps une lettre très-obligeante, en lui offrant son *Traité des transcendentes elliptiques*. La réponse d'Abel a été publiée dans le journal de M. Crelle. Le passage suivant fait connaître l'émotion qu'éprouva le jeune géomètre, en voyant qu'à la fin on commençait à l'apprécier. « Mon-
« sieur, la lettre que vous avez bien
« voulu m'adresser, en date du 25
« octobre (1828), m'a causé la plus
« vive joie. Je compte parmi les mo-
« ments les plus heureux de ma vie
« celui où j'ai vu mes essais mériter
« l'attention de l'un des plus grands
« géomètres de notre siècle. Cela a
« porté au plus haut degré mon zèle
« pour mes études. Je les continuerai
« avec ardeur; mais si j'étais assez
« heureux pour faire quelques décou-
« vertes, je les attribuerai à vous
« plutôt qu'à moi; car certainement
« je n'aurais rien fait sans avoir été
« guidé par vos lumières. » En mê-
me temps quatre des membres les plus distingués de l'académie royale des sciences de Paris, MM. Lacroix, Legendre, Maurice et Poisson, ayant eu connaissance des malheurs d'Abel, s'adressèrent directement au roi de Suède pour lui recommander le sort de ce jeune géomètre (1). On croirait

(1) Voici la lettre de ces savants :

« Paris, le 15 septembre 1828.

« Sire,

« Les princes éclairés et généreux aiment à découvrir le mérite modeste et à réparer envers lui les torts de la fortune; ils se plaisent à donner à l'homme de génie les moyens de jeter sur les sciences cet éclat qu'elles recevront de ses travaux et qui réfléchit sur leur gouvernement. A ce titre les soussignés, membres de l'Institut de France, se permettent de signaler à la royale bienveillance de votre majesté un jeune géomètre, M. Abel, dont les productions annoncent un esprit du premier ordre, et qui néanmoins languit à Christiania dans un poste peu digne de son rare et précoce talent. Ils ont osé croire

qu'une démarche si noble et si extraordinaire de la part d'hommes si justement célèbres devait faire la fortune de celui qui en était l'objet... point du tout : cette lettre demeura sans réponse ; et Abel, après avoir languï encore plus de six mois dans le malheur, mourut le 6 avril 1829, aux mines de fer de Froland en Norwège, où il était allé pour visiter ses parents. Pendant qu'Abel se mourait, le gouvernement prussien, voulant attirer dans ses états un homme qui pouvait tant contribuer aux progrès des sciences, lui fit offrir une place honorable à Berlin ; mais cette démarche, qui aurait au moins adouci les derniers moments de l'infortuné géomètre, ne fut connue en Norwège que lorsqu'Abel n'existait plus. Sa mort, et les circonstances déplorables qui l'avaient peut-être amenée, causèrent des regrets universels. L'institut de France, par une décision sans exemple, ordonna que la moitié du grand prix de mathématiques, pour l'année 1830 serait donnée à la mère d'Abel ; et cette mère infortunée dut ressentir davantage, par cet honneur, la perte qu'elle avait éprouvée. En Allemagne, en Italie, on déplora vivement ce malheur : on regrettait les vertus privées d'Abel, non moins que ses ta-

lents extraordinaires. Sa modestie, la noblesse de son caractère, l'absence de toute jalousie, lui conciliaient l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître ; et le célèbre M. Bessel l'appelait l'*homme modèle*. Enfin, après quatre ans, le gouvernement suédois paraît avoir entendu ces cris d'admiration, et l'on dit qu'il a chargé M. Hansteen de publier en un seul corps tous les ouvrages d'Abel, en y ajoutant une biographie complète de cet illustre auteur. Cette publication est attendue par tous les amis de la science. Rien n'a manqué à la gloire du géomètre norvégien après sa mort, mais tout a manqué à son bonheur pendant sa vie. — Et ici nous élèverons la voix pour demander compte à ces hommes égoïstes qui, par leur indifférence, ont contribué à abrégier les jours d'Abel, pour leur demander compte, disons-nous, de toutes les découvertes que sa mort nous a ravies, et dont quelques-unes, qu'il a énoncées sans démonstration, frappent d'étonnement tous ceux qui peuvent en comprendre l'importance. Était-ce bien le temps, au dix-neuvième siècle, de renouveler la mort du Camoens ? Nous ne parlons pas seulement aux gouvernements et aux rois, nous parlons aussi aux particuliers et aux nations, car on ne demande pas sous quel règne a languï le Camoens, mais on se dit : il mourut de faim en Portugal. Et il faut qu'on sache que cette protection accordée à des savants célèbres, dans un âge où ordinairement ils n'en ont plus besoin ; que cette protection qui rappela dans sa patrie Galilée, à cinquante ans, après que la persécution l'en avait chassé dans sa jeunesse, n'est autre chose que le désir d'ache-

que le roi de Suède, sensible peut-être au suffrage, comme aux vœux spontanés de quelques amis des sciences, daignerait s'intéresser au sort d'un homme si distingué, en l'attirant du fond de ses états au sein de sa capitale, justement illustrée dans tous les temps par la présence des savants célèbres qu'y réunit l'académie de Stockholm. C'est auprès d'eux et à la portée des secours mutuels que peuvent s'offrir les grands talents, que leur semblerait marquée la place d'un géomètre tel que M. Abel ; mais dans tous les cas ils croient avoir assez fait pour lui, s'ils parviennent à fixer un instant, en sa faveur, l'auguste attention de son souverain. Les sous-signés se disent avec un profond respect, sire, de votre majesté, les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

« LE GÉNÉRAL, POISSON, LA CROIX, MAURICZ. »

ter comptant un peu de la gloire de ces grands hommes ; et que celui qui aurait illustré son pays, s'il y avait été bien traité, peut le couvrir d'opprobre lorsqu'il y est mort abreuvé de chagrins.—Après avoir parlé de la vie d'Abel, il nous reste à rendre compte de ses travaux analytiques. Sans nous arrêter à des recherches spéciales sur les séries, sur les intégrales eulériennes, sur un problème de mécanique, etc., nous pouvons partager les travaux d'Abel en deux grandes classes : ses écrits sur les équations algébriques, et ceux sur les fonctions elliptiques. Nous avons déjà dit qu'il s'occupa d'abord de la résolution des équations du cinquième degré ; mais dans ce premier essai, et dans la démonstration de l'impossibilité d'obtenir généralement cette résolution, il paraît n'avoir jamais connu les nombreux travaux du géomètre italien Ruffini, sur le même sujet. Il nous est impossible d'exposer ici l'analyse d'Abel ; nous dirons seulement qu'en s'appuyant sur un théorème de M. Cauchy, il parvient à démontrer que si la résolution de l'équation algébrique du cinquième degré était possible, il en résulterait une absurdité, dérivée de la multiplicité des racines. Ce genre de démonstration, tiré de la multiplicité des racines, peut ne pas paraître entièrement satisfaisant pour ceux qui connaissent à combien de disputes on a été amené par l'ambiguïté des racines, dans la résolution des équations du quatrième degré. Quoi qu'il en soit, ces recherches resteront comme de beaux théorèmes d'analyse, lors même que la démonstration d'Abel ne serait pas complète. Mais bientôt il s'occupa de questions plus importantes. Lorsque M. Gauss publia en 1801 sa mé-

morale découverte de la résolution des équations à deux termes, il annonça qu'il pouvait résoudre par des méthodes analogues les équations d'où dépendait la multisection de l'arc de la lemniscate. Mais cette espèce de défi porté aux géomètres resta long-temps sans réponse ; et quoique Lagrange, en 1808, par une méthode très-ingénieuse, ramena à sa théorie générale des équations la résolution des équations à deux termes, cependant il ne donna pas la solution du problème de l'illustre géomètre de Gottingen (1). Abel fut amené à s'occuper de cette question par ses recherches sur les fonctions elliptiques. Il a publié en 1829, dans le 4^e volume du journal de M. Crelle, un mémoire sur une classe d'équations résolubles algébriquement, qui est un modèle d'invention et d'élégance de méthodes. Il y démontre que si toutes les racines d'une équation sont liées entre elles par un rapport rationnel, on pourra les déterminer algébriquement, et il trouve d'autres propositions importantes. Il avait promis d'appliquer, dans un second mémoire, sa théorie aux fonctions elliptiques, mais il n'a pu achever cette partie de son travail. Il résulte de quelques-unes de ses lettres qui ont été publiées, qu'il avait aussi déterminé toutes les classes d'équations algébriques qu'on pouvait résoudre par les radicaux : découverte très-importante dont il n'a laissé ni l'analyse ni la démonstration. L'autre classe des travaux d'Abel comprend ses recherches sur les fonctions elliptiques. Après la

(1) Dans un mémoire présenté à l'Institut le 13 juin 1825, l'auteur de cet article avait déjà résolu ce problème : mais ce travail, quoique antérieur aux recherches d'Abel, n'a été publié que long-temps après, dans le V^e volume du recueil des *Savants étrangers*.

découverte du calcul intégral, on espéra un instant ramener aux fonctions algébriques et circulaires l'intégration de toutes les fonctions différentielles d'une seule variable; mais après bien des essais infructueux, on reconnut qu'il fallait placer parmi l'infinité de formules qu'on ne savait pas intégrer une expression fort simple, celle qui renferme d'une manière irréductible la quatrième puissance de l'inconnue, sous un radical carré. Cette formule, à laquelle on était conduit par la rectification des sections coniques, repoussa les efforts de tous les géomètres, et même aujourd'hui on n'est guère plus avancé sous ce rapport-là, puisque Laplace a été jusqu'à dire qu'il est impossible d'obtenir cette intégrale sous forme finie, proposition que plus tard Abel a tenté de démontrer. Quoiqu'il en soit de cette impossibilité, on se persuada bientôt qu'au lieu de se consumer en vains efforts, il valait beaucoup mieux considérer cette classe de différentielles comme une transcendante particulière, en tâchant de réduire à leur forme la plus simple toutes celles qui en dépendaient. On a dit que Maclaurin et d'Alembert avaient été les premiers à s'occuper de cette réduction; mais ce fait n'est pas exact, car bien avant que ces géomètres publiassent leurs travaux sur ce sujet (qui sont de 1742 et 1746 et qui n'offrent pas un grand intérêt), un géomètre italien, Fagnani, doué d'une grande sagacité, et qui obtint depuis de Lagrange une marque très-flatteuse d'estime, avait ouvert la route à ces recherches en publiant, en 1718 (2), un mémoire où il donnait une intégrale particulière de l'équation différentielle qui sert à la divi-

sion de l'arc de la lemniscate, et exposait les équations algébriques qui servent à la résolution du problème. Généralisée par son auteur, dans la suite, cette découverte (qui transportait à une courbe transcendante un procédé que pendant plus de vingt siècles on avait cru applicable à la géométrie élémentaire seulement) forme la base de ce qu'on appelle la *comparaison des amplitudes* dans la théorie des fonctions elliptiques, et a mérité les éloges de tous les géomètres. Euler, ayant eu connaissance de la découverte de Fagnani, reprit le même sujet et trouva, par une sorte de divination, l'intégrale générale d'une équation différentielle du premier ordre dont chaque membre était une transcendante elliptique complète. Mais cette intégrale ne pouvait pas se rattacher à l'analyse ordinaire, et c'est Lagrange qui eut le mérite de la retrouver directement par une méthode extrêmement élégante. Jusqu'ici on n'avait comparé que les arcs d'une fonction elliptique pris sur la même courbe; mais en 1775 Landen, géomètre anglais très-distingué, trouva un théorème fort remarquable, par lequel on apprenait à mesurer toujours un arc d'hyperbole par deux arcs d'ellipse, et fonda cette théorie qu'on appelle maintenant la *transformation des modules*, et qui sert à la transformation d'une section conique donnée, en une autre de paramètre différent. Plus tard Lagrange montra, par une méthode très-simple, comment on pouvait réduire, par des transformations successives, un arc d'ellipse à différer très-peu d'une ligne droite ou d'un arc de cercle. Cependant ces recherches demeuraient éparses et sans lien commun, lorsqu'en 1793 M. Legendre publia un

(2) *Giornale de' letterati d'Italia*, t. XXX.

Mémoire sur les transcendentes elliptiques, où il commençait d'abord par établir un algorithme propre à exprimer ces fonctions et à les calculer avec facilité, et où, en continuant les recherches de Lagrange, il donnait une échelle de transformation pour les modules. Pendant long-temps personne ne s'occupa de ces questions, et quoique M. Gauss, par son annonce sur la division de l'arc de la lemniscate, eût montré qu'il s'était occupé des transcendentes elliptiques, et que l'on sache d'ailleurs qu'il a fait des découvertes importantes dans cette branche de l'analyse, il n'a pas encore publié le résultat de ses recherches. Cependant M. Legendre, avec cette persévérance qui caractérise ses travaux, prépara pendant vingt ans ses *exercices de calcul intégral* où, entre autres choses, il traite complètement des fonctions elliptiques, donne des tables pour leur calcul numérique, et montre quelques-unes de leurs applications à la mécanique. Mais les géomètres, à cette époque, s'occupant spécialement de physique mathématique, laissèrent de côté ces recherches, et M. Legendre eut le temps de travailler encore plusieurs années sans qu'on fit rien de remarquable dans cette belle partie de l'analyse. En 1827, lorsqu'il venait de faire paraître son *Traité des fonctions elliptiques*, Abel publia dans le second volume du journal de M. Crelle son premier mémoire sur ces mêmes fonctions. Il serait impossible, sans sortir des bornes d'un article biographique, de rendre un compte détaillé des découvertes que renferme cet écrit; nous dirons en substance qu'il contient toutes les formules nécessaires pour la comparaison des amplitudes, et qu'il donne pour la mul-

tiplication et le développement des transcendentes elliptiques des expressions très-élégantes, analogues à celles que l'on connaissait depuis long-temps pour les fonctions circulaires. A peine ce beau travail pouvait-il être connu des géomètres, que M. Jacobi de Königsberg fit paraître, dans le journal de M. Schumacher (3), une courte notice dans laquelle il énonçait des théorèmes très-importants sur la transformation des modules par une infinité d'échelles nouvelles. Abel répondit par un second mémoire où il s'occupait aussi de cette transformation d'une manière générale; dès ce moment il s'établit une sorte de concurrence de découvertes entre ces deux jeunes et illustres rivaux. Mais quoique la publication de leurs mémoires se soit faite à des époques diverses, cependant ces époques sont si rapprochées, les méthodes sont si différentes, qu'il ne pourra venir dans l'esprit de personne, qui sache comment on travaille en analyse, que ces deux jeunes géomètres, publiant à l'envi, à deux ou trois mois de distance, une série de découvertes importantes, aient rien pris l'un à l'autre. Sans doute leurs idées se sont fécondées mutuellement, mais chacun d'eux a dû travailler sur un fond propre. L'ensemble de leurs travaux forme une théorie complète des fonctions elliptiques qui a mérité d'être exposée par M. Legendre dans des suppléments à son grand traité. Les mémoires d'Abel sont aussi fort remarquables par l'élégance des méthodes et la clarté des démonstrations. Modeste et simple dans ses écrits, comme dans sa vie privée, jamais il ne s'admire, jamais il ne cherche à se faire valoir... Nous ne cesserions pas de nous occu-

(3) *Astronomische Nachrichten*, n° 123.

per d'un sujet si intéressant; mais pour finir dignement cette notice, nous empruntons les expressions d'un géomètre dont le jugement n'admet point d'appel (4). « Les recherches « qu'Abel a publiées en moins de « deux ans dans les journaux de « M. Crelle et de M. Schumacher « prouvent, par leur nombre considé- « rable, l'activité de son esprit et « l'ardeur qu'il mettait à cultiver les « sciences. Elles sont toutes remar- « quables par la généralité des con- « siderations que l'auteur y expose, « et par les vues nouvelles qu'il se « proposait de développer. La mort « a interrompu ses travaux avant « qu'il eût achevé sa 27^e année; « mais pendant une vie si courte il « s'est placé au premier rang parmi « les géomètres, et dans ce qu'il a « fait la postérité saura reconnaître « tout ce qu'il aurait pu faire s'il « eût vécu davantage (5). » L-1.

ABELLI (ANTOINE), abbé de Livry, et prédicateur du roi, né à Paris en 1527, entra fort jeune dans l'ordre des frères-prêcheurs. Ayant eu quelques différends avec ses supérieurs, il fut relégué à Troyes; mais il rentra bientôt en grâce et fut nommé vicaire-général de sa congrégation. Il avait prêché avec tant de succès, dans plusieurs églises du royaume, que la reine Catherine de Médicis le choisit pour directeur de sa conscience. Après avoir été pourvu d'une abbaye, il paraissait réservé à l'épiscopat. La mort de son illustre pénitente; arrivée en 1589, lui en

ferma le chemin. Les ouvrages qu'il a publiés sont: I. *La manière de bien prier, avec la vertu et l'efficacité de l'oraison*, Paris, 1564, in-8°. II. *Sermon sur les lamentations du saint prophète Jérémie*, Paris, 1582, in-8°. La Croix du Maine et Duverdier ne citent d'Abelli que cet ouvrage. Bayle, qui les copie, tout en reprochant à Moréri d'en avoir fait autant *sans corriger les fautes* que ces bibliographes *peuvent avoir commises*, se livre à des réflexions assez longues où il examine si un jacobin pouvait posséder une abbaye. La Monnoye lui avait adressé à ce sujet une note qui n'a pas été reproduite dans l'édition de La Croix du Maine donnée par Rigoley de Juvigny. Cette note, présentée par Bayle comme un bon éclaircissement, contient plusieurs erreurs qui ont été relevées par Josse Leclerc dans sa *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle* (p. 318-325). Ce savant prouve que *Fr. Abelli, abbé d'Ivry*, dont le nom figure au bas de l'acte de prestation de serment de fidélité au roi Henri IV par les docteurs de Sorbonne, n'est autre qu'Antoine Abelli, abbé de Livry (et non d'Ivry où il n'y a jamais eu d'abbaye), et que les lettres initiales *Fr.* dont sa signature est précédée indiquent sa qualité de *frère*. Cette discussion sert du moins à prouver que les plus savants philologues peuvent tomber dans d'étranges préoccupations. III. *Lettre du fr. Antoine Abelli à la royne Catherine de Médicis*, 1564, in-8°. Le P. Lelong (*Bibliotheca sacra*, tom II, p. 591) dit qu'il mourut en 1589; mais on ne peut admettre cette date, puisque la soumission de la Sorbonne, dont Abelli faisait partie, n'a eu lieu qu'en 1594. Les PP. Quétif

(4) Rapport de M. Poisson à l'académie des sciences sur les travaux de M. Jacobi.

(5) Outre les mémoires insérés dans le journal de Christiania et dans le recueil de M. Schumacher, Abel a donné au journal de M. Crelle vingt-sept mémoires, dont on peut voir les titres dans le 10^e volume de cette importante publication. Le mémoire présenté à l'institut paraîtra dans les volumes des *Savants étrangers*.

et Echard, qui lui donnent de grands éloges et l'appellent *Vir morum integritate et eruditione clarus* (*Scriptores ord. predicat. recensiti*, in-fol., tom. II), n'ont pu découvrir l'époque de sa mort. Il n'a été fait aucune mention d'Abelli dans l'*Hist. des confesseurs des rois et des princes* par Grégoire. L-M-X.

ABERCROMBIE (JOHN), fils d'un jardinier des environs d'Édimbourg, annonça de bonne heure un goût presque exclusif pour les études qui se rattachaient à la profession de son père, et non seulement acquit des connaissances étendues en botanique, mais montra un rare talent pour tirer un parti avantageux des divers terrains. Venu à Londres, et ayant eu occasion de déployer son habileté dans des jardins royaux, on l'exhorta à mettre ses idées sur le papier. Après avoir long-temps hésité, il fit imprimer, vers 1767, un manuscrit intitulé : *Que chacun soit son propre jardinier*, ou *Almanach du jardinier*, auquel Thomas Mawe, jardinier du duc de Leeds, mit son nom, afin de le recommander auprès du public. L'accueil que reçut cet ouvrage, dont les éditions se multiplièrent, toujours nécessairement augmentées (la 9^e, Londres, 1782, in-12 de 608 p.), encouragea l'auteur à publier sous son nom un *Dictionnaire universel de jardinage et de botanique*, in-4^o. Ce livre fut suivi de plusieurs autres, tels que *L'art de soigner les jardins fruitiers* (*The British fruit-gardener*), Londres, 1779, in-12 ; *Principes de la taille des arbres à fruits*, 1783, in-12 ; *Manière de hâter la maturité des fruits et des fleurs*, 1781, in-12 ; le *Jardin potager*, etc., ouvrages qui ont été recherchés et traduits en plusieurs langues, bien que quelques-uns ne soient que des

compilations faites à la hâte. John Abercrombie mourut en 1806, à 80 ans. Ses compatriotes reconnaissent que l'art des jardins doit beaucoup à ses travaux et à ses écrits. L.

ABERCROMBY (sir JOHN-ROBERT), lieutenant-général anglais, né en 1774, embrassa de bonne heure la carrière des armes, et se trouvait, dès 1790, à la tête d'un corps de troupes anglaises destinées à combattre Tipoo-Saëb. Dans le mois de janvier 1791 il envahit les états de la reine de Cananore, alliée du sultan, et six mois après il s'établit sur quelques points du royaume de Mysore. Nommé gouverneur de Bombay le 20 octobre 1793, il passa ensuite au gouvernement de Madras, et il eut sous ses ordres toutes les troupes anglaises en deçà et au-delà du Gange. Dans la même année, il s'empara des comptoirs que la Hollande possédait encore sur la côte du Malabar. Rappelé en Europe à cette époque, sans que l'on connaisse la cause de cette révocation, il cessa d'être employé, et devint membre du parlement. Il fit plusieurs voyages sur le continent, et se trouvait en 1817 à Marseille, où il mourut le 14 février. Ses obsèques s'y firent avec beaucoup de solennité, et on lui rendit tous les honneurs dus à son grade.

M—Dj.

ABERNETHY (JEAN), célèbre médecin et chirurgien anglais, naquit, vers 1763, dans la ville d'Abernethy en Ecosse, ou à Derby en Irlande, et reçut les premiers éléments de l'éducation à Londres, où ses parents étaient venus s'établir peu de temps après sa naissance. Au sortir de l'école, il fut confié aux soins de Blick, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemi, qui se plut à cultiver ses heureuses dispo-

sitions. Plus tard, il devint élève de l'illustre Hunter, dont l'amitié le récompensa bientôt de son émulation et de son ardeur pour acquérir les connaissances qui devaient le placer un jour à un rang si distingué. Ayant été nommé chirurgien en chef adjoint de l'hôpital de Saint-Barthélemi à la mort de Pott, il entreprit de faire des cours publics; mais ses leçons furent peu suivies tant que vécut Marshall, professeur qui avait gagné la faveur des élèves par son élocution facile et l'agrément de ses manières, quoiqu'il n'eût rien fait pour la science, et que sa pratique n'offrit rien de remarquable. Ce fut seulement après la mort de ce rival, et lorsqu'il eut remplacé son maître Blick, qu'on apprécia le mérite d'Abernethy, et qu'on reconnut en lui le meilleur professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie de Londres. Personne, en effet, ne savait mieux développer et enseigner aux autres les idées originales et philosophiques qui naissaient naturellement en lui à l'examen des sujets dont il s'occupait, communiquer l'enthousiasme dont il était si vivement pénétré pour la science et pour l'humanité, animer et embellir les détails arides de l'instruction élémentaire. En lui confiant une chaire au collège royal des chirurgiens, on ne fit que céder au vœu de l'opinion publique, qui depuis longtemps le désignait pour remplir cette place. Le trait suivant offrira une idée de son caractère et de son intégrité. Après sa nomination, un ami lui dit qu'il allait sans doute donner quelque chose de nouveau. — « Qu'entendez-vous par là? demanda Abernethy. — Mais, répliqua l'ami, que probablement vous changerez de marche, et dirigerez vos leçons avec plus de soin. — Me

« prenez-vous donc pour un sot ou
« un malhonnête homme? répondit-il.
« J'ai toujours communiqué aux étu-
« diants ce qu'ils étaient en droit d'at-
« tendre de moi, le fruit de mes tra-
« vaux: si j'avais pu rendre mes leçons
« meilleures, je l'aurais fait à l'ins-
« tant, et celles que je donnerai au col-
« lège des chirurgiens seront abso-
« lument les mêmes, jusqu'aux moin-
« dres détails. » Fidèle aux princi-
pes de Hunter, Abernethy s'attacha
surtout à combattre le dogmatisme
empirique, et à chercher dans l'étude
approfondie de la nature les moyens
de soulager et de guérir les maladies.
Il fut le premier qui ébranla l'amas
de théories confuses et incohérentes
dont l'art se composait alors, et qui
tenta de rallier la pathologie à la
physiologie, qui rattacha les maladies
à l'action des organes, troublée seu-
lement dans son exercice, au lieu
d'être régulière comme dans les
fonctions normales. C'était à l'estomac
qu'il les attribuait pour la plupart.
« L'estomac est tout, disait-il; nous
en usons mal avec lui quand nous som-
mes jeunes, et il en use mal avec
nous lorsque nous sommes vieux. »
Voici comment un jour il expliqua
d'une manière pittoresque ses idées à
un malade qui le consultait pour une
affection des yeux: « On vous a dit
« sans doute que j'étais un original.
« Afin de conserver le caractère qui
« m'est attribué, je vais me servir
« d'une comparaison qui vous paraî-
« tra singulière, mais qui est juste.
« La cuisine, qui est l'estomac, étant
« en désordre, porte le trouble au
« grenier, qui est la tête, et toutes
« les chambres de la maison sont af-
« fectées. Réparez le dommage de
« la cuisine, et tout ira bien. C'est
« ce que vous pouvez faire par la
« diète. Si vous mettez dans votre

« estomac des aliments qu'il ne puisse
 « supporter, les choses iront de mal
 « en pis. Mais, allez-vous me de-
 « mander, qu'a de commun cela avec
 « mon œil ? Je vais vous le dire. L'a-
 « natomie nous apprend que la peau
 « est une continuation de la membra-
 « ne qui tapisse l'estomac. Vous mê-
 « me vous pouvez vous convaincre que
 « les tissus délicats de la bouche ;
 « des lèvres, du nez, des yeux, ne
 « sont pas autre chose. Les uns ont
 « des boutons sur le visage ou sur
 « d'autres parties du corps, les autres
 « ont des nez monstrueux : tout cela
 « vient de l'irritation des membranes
 « de l'estomac, irritation qui se com-
 « munique à leurs aboutissants. Le
 « régime seul peut remédier à ces
 « désordres, car le médecin ne fait
 « qu'aider la nature, et ne la force
 « pas. Persévérez dans celui que je
 « vous indique jusqu'au moment où
 « vous en recueillerez le bénéfice, ce
 « qui ne pourra manquer d'arriver.
 « On me demande souvent pourquoi
 « je ne fais pas ce que je prêche ; je
 « réponds par l'exemple du curé et
 « du poteau de la poste, qui indi-
 « quent le chemin, et ne le suivent
 « jamais. » Ces opinions médicales,
 qui semblaient alors bien plus extra-
 ordinaires qu'elles ne le paraissent
 aujourd'hui, n'avaient cependant pas
 influé sur les idées philosophiques
 d'Abernethy, qui, plein d'admiration
 pour Hunter, admettait avec lui que
 la vie et l'intelligence sont indépen-
 dantes de l'organisation, quoique, par
 une singulière inconséquence, il fût
 partisan de la doctrine de Gall et de
 Spurzheim. Il eût même à ce sujet
 des discussions avec Lawrence, qui
 soutenait que le principe de la vie,
 soit sensitif, soit intelligent, est le
 même dans tous les êtres organisés,
 que les propriétés vitales dérivent

toutes de la conformation organique
 de ces êtres, et que la diversité de
 cette conformation constitue seule la
 différence dans leurs facultés et leurs
 puissances. Abernethy était un sin-
 gulier composé de bizarrerie, de
 mauvaise humeur, de bienveillance
 et de talent. C'était un diamant brut,
 mais de la plus belle eau. Bon et
 humain, il se montrait cependant
 brusqué avec les malades, dont il
 supportait avec impatience les détails
 verbeux. Une dame, qui se plaignait
 d'une maladie de nerfs, l'accablait de
 questions sur ce qu'elle devait ou ne
 devait pas manger. Fatigué de son
 intarissable volubilité, Abernethy
 s'écrie : « Madame, il n'y a que deux
 « choses que vous ne puissiez man-
 « ger, c'est la pincette et le soufflet,
 « parce que l'une est trop dure à di-
 « gérer, et que l'autre est plein de
 « vent. » Mais souvent aussi ses la-
 coniques reparties étaient empreintes
 d'un grand sens. Un homme riche et
 indolent lui demandait un moyen de
 se débarrasser de la goutte : « Vivez
 « avec un demi-schelling par jour,
 « et gagnez-le, » telle fut sa répon-
 se. Quoique chirurgien habile, Aber-
 nethy ne faisait aucun cas de la
 dextérité dans les opérations, et le
 peu d'importance qu'il y attachait
 allait presque jusqu'au mépris. Une
 opération, disait-il, est le plus sou-
 vent la honte du chirurgien : son
 grand art consiste à empêcher qu'elle
 ne devienne nécessaire, et à guérir
 le malade sans avoir recours à ce
 moyen extrême. C'est ce principe
 qui l'a constamment dirigé dans le
 cours de sa longue et brillante car-
 rière médicale. Cependant il a enri-
 chi l'art de quelques innovations im-
 portantes. Le premier, il a conçu et
 exécuté la ligature de l'artère iliaque
 externe, dans les anévrysmes de l'origi-

ne de la crurale, qui avant lui passaient pour être inaccessibles aux moyens de la chirurgie. Cette opération hardie a trouvé bientôt de nombreux imitateurs en Angleterre, en France et en Amérique, et le procédé d'Abernethy pour l'exécuter est encore celui auquel on accorde aujourd'hui la préférence. Les ouvrages d'Abernethy, tous écrits en anglais, et dont aucun n'a été traduit dans notre langue, sont assez nombreux; mais il serait difficile de les énumérer dans l'ordre de leur publication, l'auteur s'étant toujours montré fort insouciant sur la manière dont ils étaient classés et intitulés à l'impression. Quelques-uns parurent d'abord par fragments, qui furent ensuite réunis et augmentés. Les principaux roulent sur *l'origine constitutionnelle et le traitement des maladies locales, sur les anévrysmes, sur le traitement des désordres de l'appareil digestif, sur les maladies qui ressemblent à la syphilis, sur les affections de l'urètre, sur les maladies de la tête, sur les abcès lombaires, sur la classification et le traitement des tumeurs*. Ils ont été réunis en 1827, sous le titre d'*OEuvres chirurgicales*, en deux volumes in-8°. On a encore d'Abernethy un *Traité de physiologie* publié à Londres en 1821, 1 vol. in-8°, contenant les leçons qu'il avait faites au collège royal des chirurgiens, un *Traité sur la théorie et la pratique de la chirurgie*, publié à Londres, en 1830, par les soins du docteur Willis, et quelques articles d'anatomie et de physiologie dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie de Rees*. Abernethy est mort le 20 avril 1831, conservant sa vivacité d'esprit jusqu'au dernier moment. Ses extrémités étant enflées,

il répondait à ceux qui s'informaient de sa santé : « Je suis mieux que jamais sur mes jambes; voyez comme elles sont fortes! » J-D-N.

ABINGTON (THOMAS), né à Thorpe dans le Surrey, le 23 août 1560, était fils du trésorier de l'épargne de la reine Élisabeth, et filleul de cette princesse. Il commença ses études dans le collège de Lincoln, à Oxford, et alla les continuer dans les universités de Reims et de Paris. Ses talents et la faveur de son père semblaient devoir lui ouvrir le chemin des plus hautes dignités; mais son frère Édouard, ayant trempé dans le projet de Babington pour délivrer la reine Marie d'Écosse, il se trouva compromis dans cette affaire et fut enfermé à la tour de Londres. Pendant les six années que dura sa détention, il se livra à l'étude et augmenta ainsi beaucoup la somme de ses connaissances. Sorti de prison il se retira à Henlip dans le comté de Lancastre, où il recueillit l'héritage de son père, et épousa la fille unique du chevalier Stanlay. Ayant ensuite retiré chez lui les deux jésuites Garnet et Oldcorn, accusés d'avoir trempé dans la conspiration des poudres, on lui fit son procès, et il fut condamné à mort; mais le roi Jacques I^{er} lui fit grâce en considération des services de son père, et par la protection de lord Mountegli, son beau-frère, à qui l'on croit que la conspiration avait été découverte par la femme d'Abington. La peine de mort prononcée contre lui fut commuée en celle d'exil dans sa terre d'Henlip. Là il s'occupa de recherches sur les antiquités de la province de Worcester, et il mourut le 8 octob. 1647. On a de lui une traduction anglaise de *l'historien Gildas*, ornée d'une longue préface, Londres 1638, in-8°.

et d'une *Histoire d'Edouard IV*, qui fut publiée après sa mort, par son fils (Guillaume). On conserve en manuscrit ses *Recherches sur les antiquités de la province de Worcester*, grand in-folio, écrit de sa propre main, et l'*Histoire de l'église cathédrale de Worcester*, avec la succession des évêques. — Guillaume ABINGTON, fils du précédent, né en 1605, mort en 1659, a laissé 1° des poésies sous le titre de *Castora*, Londres 1635, in-8°; 2° une tragi-comédie intitulée *la reine d'Arragon*, qui fut représentée à la cour de Charles I^{er}, et imprimée sans sa participation; 3° des *Observations sur l'histoire*, Londres 1641, in-8°. T—D.

ABOS (MAXIMILIEN-FRANÇOIS et GABRIEL D'), deux frères nés dans le Béarn, vers la fin du 17^e siècle, d'une ancienne famille, étaient chevaliers de Malte, et avaient déjà fait plusieurs campagnes contre les Turcs, lorsque, étant entrés en 1698 dans le port de Nio (l'ancienne Ios) avec quatre vaisseaux qu'ils s'apprétaient à radoubier, ils furent attaqués par cinquante galères que le capitain-pacha conduisait au siège de la Canée. Ces intrépides marins, malgré l'infériorité de leurs forces, prennent la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ils amarrent ensemble deux bâtimens et les conduisent à l'entrée du port pour le boucher : ils s'encouragent réciproquement, s'embrassent avec transport et jurent de mettre le feu aux poudres plutôt que de tomber en la puissance des Othomans. A peine avaient-ils fait leurs dispositions, qu'une décharge de toute leur artillerie annonce au capitain-pacha leur audace et leur résolution. Celui-ci, contraint d'en venir à un combat régulier pour les

réduire, débarque trois mille hommes afin de les attaquer par terre et en flanc, et envoie en même temps huit galères contre chacun des deux vaisseaux chrétiens. Le combat devient alors terrible. Au bout de quelques minutes, le feu se ralentit du côté de la mer, et les seize galères se retirent en désordre; mais elles sont au même instant remplacées par seize autres que conduit le capitain-pacha lui-même. Bientôt ce dernier est blessé et se voit contraint de prendre la fuite; mais il ordonne au reste de ses galères d'avancer et de venger l'échec qu'il vient d'essuyer. Le combat recommence avec violence et dure toute la journée. A la fin tous les feux ont cessé; les braves chevaliers sont à leurs postes qu'ils ont su conserver; le rivage est nettoyé des Turcs qui l'occupaient; trois galères othomanes ont été coulées à fond, et toutes les autres, endommagées et dégarnies se sont hâtées de prendre le large. Le lendemain, les frères d'Abos ne craignirent pas de gagner la haute mer pour se mettre à leur poursuite. Maximilien d'Abos survécut peu de temps à cet exploit glorieux. Son frère, le chevalier de Théméricourt, conduisant à Malte une prise de 50,000 écus, fut attaqué par cinq vaisseaux barbaresques, obligé d'abandonner sa prise, et jeté par la tempête sur les côtes de Tunis. Les Tunisiens l'envoyèrent à Constantinople comme un présent digne d'être offert au Grand-Seigneur. Il fut enfermé dans le château des Sept-Tours, puis transféré à Andrinople, où Mahomet IV faisait sa résidence. Le sultan voulut le voir; et il lui demanda si c'était lui qui, avec son seul bâtimens, avait eu la témérité de se défendre contre cinquante de

ses galères. Le chevalier ayant répondu avec assurance que c'était lui-même, le Grand-Seigneur admira sa bravoure, il désira l'attacher à son service et l'attirer à la foi musulmane. Il lui fit les offres les plus magnifiques : mais le commandement général de ses vaisseaux, avec le titre de capitain-pacha, cent mille piastres et une princesse du sang musulman, ne purent tenter un jeune homme de vingt-quatre ans, qui répondit avec fermeté qu'il était chrétien et gentil-homme. De la douceur et de la séduction Mahomet passa à la violence ; le chevalier fut mis à la torture et souffrit des tourments affreux ; mais sa fermeté triompha de la barbarie de ses bourreaux. Le sultan, touché de sa jeunesse, allait lui faire grâce, lorsque, cédant aux prières d'un de ses favoris, il ordonna qu'on lui tranchât la tête. Cet ordre fut exécuté dans le parvis du sérail d'Andrinople, où le corps du chevalier, partagé en quatre, et sa tête fichée au bout d'une lance, restèrent exposés avec cette inscription : LE FLEAU DES MERS EST MORT. Z.

ABOT DE BAZINGHEN.

Voy. BAZINGHEN au Supp.

ABOUL-HAÇAN ALI, roi de Maroc, de la dynastie des Mérinides, s'est rendu célèbre par son ambition, son courage et ses malheurs. Successeur de son père, Abou-Saïd Othman, l'an de l'hégire 731 (de J.-C. 1330), il résolut d'abord de sacrifier à sa sûreté son frère Omar qui était pour lui un rival dangereux. Il lui déclara la guerre, le vainquit et le fit périr. Héritier des prétentions de ses prédécesseurs sur l'Espagne, il envoya une armée sous les ordres de son fils, Abd-el-Mélek, qui s'empara de Gibraltar. Le roi de Grenade, voulant se ménager l'alliance

du roi de Maroc, lui céda cette forteresse, et le secourut même avec succès contre les attaques du roi de Castille. La guerre qui éclata entre les rois de Tunis et de Temelcen, détermina Aboul-Haçan Ali, à étendre ses conquêtes en Afrique. Sous prétexte de marcher au secours du premier, que le second tenait bloqué dans Budjie, il alla mettre le siège devant Témelcen, qui ne se rendit qu'au bout de trois ans, et il fit trancher la tête au roi Abd-er-Rahman et à son fils aîné. Maître de tout le royaume, et ayant pourvu à sa sûreté, il s'embarqua pour l'Espagne dans le dessein de venger la mort de son fils, Abd-el-Mélek, qui avait été tué dans un combat. Il remporta une victoire complète dans le détroit de Gibraltar, sur la flotte chrétienne, commandée par l'amiral de Castille, Godefroi Tenorio, le 9 safar 741 (4 août 1340), et de concert avec Yousouf 1^{er}, roi de Grenade, il vint peu de temps après assiéger Tarifa. Malgré l'artillerie dont il se servit, et dont l'usage était encore inconnu aux chrétiens, il échoua dans cette entreprise. Une partie de ses troupes, que commandait un de ses fils, fut taillée en pièces dans une expédition contre les villes de Xérez, d'Arcos et de Sidonia, et lui-même fut battu, ainsi que son allié, le 7 djoumadi 1^{er} (29 octobre), sur les bords du Rio-Salado, par les rois de Castille et de Portugal. Pendant la bataille, la garnison de Tarifa tomba sur le camp du roi de Maroc et s'empara de ses bagages, de ses trésors et de ses femmes. Cette perte fut si sensible au monarque africain, qu'il se retira aussitôt à Gibraltar et s'y embarqua le lendemain pour Ceuta, d'où il retourna dans sa capitale.

Il s'occupa quelque temps à réparer les malheurs de sa défaite, à réorganiser son armée, et à faire prospérer ses états. Mais, tourmenté par l'ambition, il songea à recouvrer en Afrique plus qu'il n'avait perdu en Espagne. Il n'avait pas osé attaquer le roi de Tunis, son ancien allié et son beau-père; ce prince étant mort, il profita de la circonstance favorable que lui offraient la guerre qui avait éclaté entre ses deux fils et l'appel que lui firent les grands du pays pour recourir à sa protection. Aboul-Haçan se mit en marche au mois de safar 748 (mai 1349), et s'empara de Budjie et de Constantine. A son approche de Tunis, Omar, qui, vainqueur et assassin de son frère Ahmed, venait à son tour d'être battu par la faction ennemie, s'enfuit de la capitale et fut tué peu de temps après. Aboul-Haçan fut reconnu roi à Tunis, sans opposition, et sa puissance fut si grande, que les sultans mamelouks d'Egypte en prirent ombrage. Mais, aveuglé par la prospérité, il abusa de son pouvoir et traita en vaincus des peuples qui s'étaient volontairement soumis à lui. Sa tyrannie et les vexations de ses courtisans poussèrent à la révolte les tribus arabes. Elles l'attaquèrent près de Kairowan, le défirent et s'emparèrent de son camp et de ses trésors. Il voulut se réfugier dans Kairowan; mais les habitants lui ayant fermé leurs portes, il fut obligé de se retirer à Sous. Poursuivi par les Arabes qui pillèrent son palais et se livrèrent à toutes sortes d'excès, Aboul-Haçan craignant de tomber en leur pouvoir, marchait de nuit; ils le harcelèrent tellement, qu'après avoir vu la plupart de ses compagnons tués, dispersés et dépouillés, il fut contraint de se cacher sur

de hautes montagnes. Ses ennemis, qui avaient perdu ses traces, allèrent du côté d'Africa, pensant qu'il s'était renfermé dans cette place. Il trouva moyen alors de s'embarquer et aborda à Tunis, où il fut bientôt assiégé par les Arabes. Sur ces entrefaites il apprit que son fils, Abou-Anan-Farès, aidé par son beau-père, avait usurpé le trône de Fez. Ce malheur acheva de l'accabler et lui arracha des larmes; mais ses amis relevèrent son courage et le déterminèrent à retourner dans ses états, en lui faisant espérer qu'il y trouverait plus facilement les moyens de rétablir ses affaires. Aboul-Haçan se rembarqua dans la saison la plus périlleuse, laissant à Tunis son fils Naser qu'une nouvelle révolution força presque aussitôt d'abandonner cette ville au mois de schawal 750 (janvier 1349). A peine Aboul-Haçan avait-il quitté le rivage de Tunis, qu'une horrible tempête dispersa sa flotte et fit échouer, sur la côte de Budjie, le vaisseau qui le portait. Il échappa au naufrage en gagnant à la nage un rocher peu distant de la rive, et s'y cramponna avec ses mains. Nu, incessamment exposé à une mort imminente, il voyait flotter les cadavres de ses fidèles compagnons, et entendait les menaces et les imprécations des sentinelles qui étaient sur la côte. Enfin, le hasard ayant amené un de ses vaisseaux échappé à la tempête, le roi sauvé d'un trépas certain fut porté à Alger, où il jouit de quelque repos et retrouva son fils Naser. Encouragé par la fidélité des habitants et par la soumission des tribus arabes voisines, il crut pouvoir tenter encore la fortune. Il marcha pour recouvrer le royaume de Témelcen qui, depuis les disgrâces du roi de

Maroc, était rentré sous la domination de ses anciens maîtres; mais le frère du nouveau roi de Témelcen vint à sa rencontre, et, après une action très-meurtrière, le défit entièrement. Aboul-Haçan eut la douleur d'y voir périr son fils Naser, qu'il fit enterrer secrètement. Atteint lui-même d'une grave blessure à la cuisse, il gagna avec peine les frontières de Maroc, et parvint à rentrer dans sa capitale pendant l'absence du perfide Abou-Anan-Farès. Il ne put s'y maintenir long-temps. Assailli par les émeutes de la populace et par les incursions des tribus arabes, il apprit bientôt que le prince rebelle s'avancait contre lui avec ses meilleures troupes. L'infortuné monarque, aimant mieux risquer le sort des armes que de s'exposer aux dangers d'un siège dans une ville où il ne comptait que des ennemis, alla camper sur les bords de l'Ommi-Rabi. Il y essuya une dernière défaite la même année, 750 (1350); et il aurait été pris, si les compagnons de sa fuite ne l'eussent aidé à traverser le fleuve et à se réfugier sur la montagne Hentata. Il y rassembla de nouvelles forces; et il était peut-être à la veille de recouvrer sa puissance, lorsque la mort arrêta ses projets, le 23 rabi 2^e, 752 (20 juin 1351), après un règne de 21 ans. C'était un prince orgueilleux et cruel dans la prospérité, mais doué d'une force d'âme et d'une constance admirables dans l'adversité; incapable de se laisser amollir par les plaisirs ou abattre par les revers. Il eut pour successeur son fils Abou-Anan-Farès. A—T.

ABOUL - HAÇAN - KHAN (MIRZA), diplomate et voyageur persan naquit à Chiraz, vers 1774, dans la tribu de Zend. Mohammed-Ali, son père, savant distingué et l'un des

secrétaires du fameux Nadir-Chah, était à la veille d'être brûlé vif, suivant l'ordre de son barbare maître, lorsque ce tyran fut assassiné en 1747. Mohammed-Ali, parvenu à un grand crédit, sous le règne de son oncle Kérim-Khan, régent de Perse, mourut vers 1778, peu de temps avant ce prince. Son frère Hadji-Ibrahim-Khan, premier ministre de Louthf-Ali-Khan, le dernier des successeurs de Kérim, trahit son maître en 1792. Il livra Chiraz à l'eunuque Agha-Méhéméd, oncle et prédécesseur du roi actuel, Feth-Ali-Chah, et conserva sous ces deux princes, sa charge de premier vizir; mais il fut mis à mort en 1801, pour avoir trempé dans une conspiration, et sa famille fut enveloppée dans sa disgrâce. L'un de ses neveux eut les yeux arrachés; le plus jeune périt par la bastonnade. Le second, Mirza Aboul-Haçan, qui avait épousé une fille de Hadji-Ibrahim, était alors gouverneur de Chouster, où la douceur de son administration lui avait gagné tous les cœurs. Il se cacha d'abord à Koum, dans le sanctuaire du tombeau de Fathimeh, et y fut nourri quelque temps par des femmes charitables qui venaient y faire leurs dévotions. Découvert dans cet asile et traîné en prison, il allait subir le sort de ses frères, lorsque sa grâce, sollicitée par un ami puissant, lui arriva au moment où il attendait à genoux le coup qui devait abattre sa tête. Exilé à Chiraz, et craignant que le roi ne se repentît de sa clémence, il se retira à Chouster où, dans son dénuement absolu, il trouva l'hospitalité et un secours de sept mille piastres. Alors il quitta la Perse, bien résolu de n'y rentrer que lorsque sa famille aurait recouvré les bonnes grâces du roi. Il se rendit à Bassora, traversa le désert d'Arabie, voyageant

souvent à pied ; visita Déreveh, résidence du prince des Wahabis, et accomplit le pèlerinage de la Mekke et de Médine. De retour à Bassora, et sa position n'ayant pas changé, il s'embarqua sur un navire anglais qui le transporta à Calcutta. Après avoir séjourné à Mourschedabad, à Hayderabad, à Pounah, à Bombay, et parcouru l'Inde pendant deux ans et demi, il reçut un firman de Feth-Ali Chah qui lui permit de revoir sa patrie et lui accorda un pardon entier. Il dut sa rentrée en grâce aux deux sœurs de sa femme, dont l'une avait épousé le grand-trésorier et l'autre un des fils du roi. Aboul-Haçan revint donc en Perse, où, sans occuper de poste bien déterminé, il fut employé par son beau-frère le grand-trésorier, jusqu'au moment où le roi le chargea, à la fin de 1808, de porter à sir Harford Jones, envoyé du gouvernement anglais, la nouvelle d'une victoire remportée par ses troupes sur les Russes. Ce monarque, comptant peu sur l'alliance de la France, dès que Napoléon eut fait la paix avec l'empereur Alexandre, resserra ses liaisons avec les Anglais qui lui avaient envoyé des sous-officiers pour achever l'instruction des soldats persans dans les manœuvres européennes, commencée par les officiers français qu'avait amenés le général Gardane. Mirza Aboul-Haçan, nommé, en janvier 1809, envoyé extraordinaire de Perse auprès du grand-seigneur et du roi d'Angleterre, quitta Tehran le 7 mai avec M. Morier, secrétaire de l'ambassade anglaise, se rendit par terre à Constantinople, à la fin de juillet, et fut admis à l'audience du sultan Mahmoud II. Il en partit le 7 septembre pour Smyrne, où il monta sur un vaisseau anglais qui le débar-

qua à Plymouth, au mois de novembre. Charmé de la vitesse de la voiture qui le conduisit à Londres, il demanda pourtant qu'on levât les glaces, ne concevant pas, dit-il, une entrée qui ressemblait plus à l'arrivée d'un ballot de marchandises qu'à la réception d'un ambassadeur. Si la richesse et l'abondance du mobilier des hôtels garnis où il descendit, excitèrent sa surprise, comparativement avec la nudité des caravansérais de Perse, l'obscurité nébuleuse de l'atmosphère n'opéra pas un effet moins sensible sur son physique et son moral. Il parut étonné du peu d'empressement des Anglais à accourir sur son passage, du peu de pompe de sa réception, et surtout du modeste costume du roi d'Angleterre qu'il avait pris pour un capidji ou portier, et auquel il avait remis en mains propres ses lettres de créance. Mais il espérait que son souverain ne le rendrait pas responsable d'un cérémonial si cavalier, lorsqu'il saurait que son représentant n'avait point ôté sa chaussure et ne s'était point mis à genoux en paraissant devant un prince chrétien. A part ces préjugés orientaux, dont il se corrigea insensiblement, Aboul-Haçan se plia sans peine et très-vite à tous les usages européens ; il donna même un dîner servi à l'anglaise. Ce qui attira surtout son attention, à la chambre des pairs, fut l'immense perruque du lord chancelier, qu'il comparait à une toison de brebis. A la chambre des communes, il prit parti pour un jeune orateur qui avait terrassé ses adversaires par son éloquence véhémence. Deux traits feront connaître les dispositions de son âme. En assistant à une représentation de la tragédie du roi Léar, il répandit

des larmes abondantes; il éprouva une vive émotion en visitant l'église Saint-Paul, le jour anniversaire de la fondation de l'hôpital des enfants de charité, et rien ne contribua plus que cette institution à lui inspirer une estime réelle et durable pour le caractère national des Anglais. La répugnance qu'Aboul-Haçan avait témoignée pour la mer fut mise à une épreuve plus forte lorsque, après neuf mois de séjour à Londres, sa mission étant terminée, il s'embarqua le 18 juillet 1810, à Spithead, avec sir Gore Ouseley, ambassadeur extraordinaire de S. M. B. en Perse. Il relâcha à Madère, au Brésil, aux îles de Tristan da Cunha et de Ceilan, à la côte de Malabar et à Bombay, où il reçut un firman de son souverain qui lui conférait le titre de Khan. Il cessa alors de boire du vin et tâcha de faire oublier qu'il en avait bu en Angleterre et pendant la traversée. Le 30 janvier 1811 il remit à la voile, et débarqua à Bouschehr, port du golfe Persique, après un voyage de sept mois et demi et une absence de près de deux ans. A Chiraz, il apprit la mort de son fils unique; sa douleur fut d'autant plus vivée que sa femme était trop âgée pour lui donner d'autres enfants, et trop jalouse pour lui permettre de contracter un autre hymen. Il laissa l'ambassadeur anglais à Chiraz, et se rendit à Tehran où il rendit compte au roi de sa mission et en obtint la permission d'aller se reposer dans sa famille à Ispahan: il y rejoignit sir Gore Ouseley qu'il accompagna jusqu'à Tehran. Appelé à l'audience que cet envoyé obtint du roi de Perse, il eut le plaisir d'entendre le premier donner des éloges à sa conduite et à ses talents, et son souverain se féliciter de l'avoir choisi pour son représentant. Aussi, lorsqu'en 1813

des négociations eurent lieu, par la médiation de l'ambassadeur d'Angleterre, entre la Russie et la Perse, Aboul-Haçan-Khan fut nommé plénipotentiaire de Feth-Ali-Chah, et se rendit à Gulistan, dans le Karabagh, pour s'aboucher avec le général Rititschew, gouverneur de la Géorgie. Les préliminaires de paix ayant été signés le 12 oct., il les apporta à la cour de Tehran. Pour parvenir à la conclusion d'un traité de paix définitif, il était nécessaire d'envoyer une ambassade à l'empereur Alexandre, et ce fut encore Mirza Aboul-Haçan qui fut nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Russie. Ses manières affables et conciliantes, et la connaissance qu'il avait acquise des coutumes de l'Europe et de la langue anglaise, lui avaient mérité les bonnes grâces de toutes les autorités russes en Géorgie. Les plus grands préparatifs furent faits pour rendre cette ambassade imposante: suite nombreuse, habits magnifiques, présents riches et curieux, parmi lesquels on remarquait deux éléphants. Deux mois après le départ de sir Gore Ouseley, qui retournait en Angleterre par la Russie, afin de veiller aux intérêts ultérieurs de la Perse, Mirza Aboul-Haçan-Khan se mit en route, à la fin de juillet 1814, et n'arriva à Pétersbourg qu'au mois de juin 1815; il fut obligé d'attendre le retour de l'empereur Alexandre, qui faisait à cette époque son second voyage en France. Il fut reçu en audience particulière par ce prince, à la fin de l'année, et le 1^{er} janvier 1816, il fit son entrée solennelle dans la capitale. Les éléphants qui portaient les présents étaient couverts de riches tapis, et on leur avait mis des chaussures fourrées, à cause du

froid. Le 4 il eut son audience publique de l'empereur. C'était le premier ambassadeur persan qu'on eût vu en Russie depuis celui qu'y avait envoyé Nadir-Chah, en 1741. De retour en Perse, Aboul-Haçan fut chargé par son maître, en 1818, d'une mission plus brillante, mais dont l'importance et le but réel n'ont jamais transpiré. Arrivé à Constantinople, à la fin de septembre, il fut présenté au sultan, et ayant poursuivi sa route, il arriva à Vienne vers la fin de l'année. Reçu par M. de Metternich, le 5 février 1819 (M. de Hammer servant d'interprète) il fit son entrée solennelle et fut admis à l'audience de l'empereur. Il arriva le 6 mars à Paris. Pendant un séjour d'un mois et demi dans cette capitale, il visita les principaux établissements consacrés aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts et à l'industrie, les monuments publics; on le vit partout, aux spectacles, sur les promenades, à l'inauguration d'une loge maçonnique, à une dégradation militaire, enfin aux repas et aux soirées de la cour. C'était un fort bel homme aux grands yeux noirs, à la longue barbe, et qui joignait à des manières affectueuses, une physionomie à la fois douce et sévère. Après avoir été reçu en audience par le roi, il partit pour Londres où il fut visité par lord Castlereagh et sir Gore Ouseley. Les journaux anglais firent alors des plaisanteries sur le prétendu projet d'émancipation d'une Circassienne qu'il avait amenée et qui préféra, dit-on, son esclavage à la liberté. Pendant son séjour à Londres, on publia à Paris les *Voyages de Mirza Abou-Taleb-Khan*; c'était une nouvelle traduction d'un ouvrage qui avait paru huit ans auparavant. Soit par méprise, soit par spécu-

lation, l'éditeur ayant confondu l'auteur de cet ouvrage avec l'ambassadeur persan, et cette erreur ayant été répétée par une feuille anglaise, d'après un journal français, Aboul-Haçan adressa, de Londres, à un orientaliste français, en date du 6 janvier 1820, une lettre de son secrétaire, insérée dans le *Journal de la librairie* du 22 et dans le *Moniteur* du 28; il y disait, ce qui est très-vrai, que l'auteur de ces voyages était Indien et n'avait jamais été en Perse (*Voy. ABOU-TALEB au Supplément*). Il désavouait principalement tout ce que dit ce voyageur de peu galant pour les dames françaises, et il annonçait le projet de publier lui-même la relation de ses longs et nombreux voyages dont il avait toujours eu soin d'écrire le journal. De retour à Paris, Aboul-Haçan offrit trois superbes chevaux à Louis XVIII. Il quitta la France peu de temps après, se dirigea par l'Allemagne et la Pologne, visita le grand-duc Constantin à Varsovie dans les premiers jours d'août; et, continuant sa route par Moscou, il arriva à la cour de Tehran, fut bientôt nommé ministre des affaires étrangères, et mourut dans ce poste au bout de quelques années. Aboul-Haçan avait de l'esprit, mais il paraît que les Anglais eux-mêmes n'ont pas toujours eu à se louer de sa franchise et de sa loyauté.

A—T.

***ABOU-NASR** est le prénom sous lequel sont souvent désignés plusieurs personnages orientaux. Il y en a même qui ne sont connus que par ce prénom ou d'autres semblables, tels qu'*Abou'l Abbas*, *Abou-Saïd*, *Abou-Thaher*, etc. C'est pour réparer une omission de ce genre que nous citons le prénom d'Abou-Nasr comme devant être ajouté aux autres noms

de deux personnages mentionnés dans cette Biographie, aux articles ALFARABIUS, t. I, p. 550, et DJEVHERY, XI, 445. Le premier s'appelait Abou-Nasr Mohammed al-Farabi, et le second Abou-Nasr Ismaël Ben Hammad al-Djevhery. A-T.

ABOU-TALEB-KHAN (MIRZA), voyageur et littérateur, naquit en 1751, à Lacknaw, dans l'Indoustan. Son père, Hadji-Mohammed, Turc d'origine, mais né à Ispahan, et issu du prophète Mahomet, ayant été forcé par la tyrannie de Nadir-Chah d'abandonner la Perse, avait passé dans l'Inde; très-bien accueilli par le nabab d'Aoude, Abou-Mansour-Sefder-Djenk, il était devenu l'un des premiers favoris de Mohammed-Kouli-Khan, gouverneur d'Aoude et neveu de ce prince. Choudjah-Eddaulah, fils et successeur de Sefder-Djenk, en 1753, ayant fait périr son cousin, Hadji-Mohammed se sauva dans le Bengale pour éviter le même sort, et mourut à Moursched-Abad en 1768. Deux ans avant sa mort il y avait fait venir sa famille, que Choudjah-Eddaulah avait épargnée, en raison d'anciennes liaisons d'origine et d'amitié, et à laquelle il avait donné des secours, après l'avoir dépouillée de ses biens. Abou-Taleb, à seize ans, se trouva chargé de soutenir sa famille. Fiancé à la fille d'un proche parent du nabab de Bengale, dépendant des Anglais, il passa quelques années au service de ce prince. Lorsqu'Assef-Eddoula eut succédé en 1775 à son père Choudjah, son ministre engagea Abou-Taleb à revenir à Lacknaw, et le fit nommer percepteur-général des taxes dans le pays entre le Djemnah et le Gange. Deux ans après, la mort de son protecteur lui fit perdre cette place; mais il fut adjoint pendant trois ans à un

colonel anglais dans les mêmes fonctions. Ce colonel fut réformé, et Abou-Taleb retourna à Lacknaw. Cependant les exactions des agents du fisc de la compagnie anglaise des Indes soulevèrent les zemindars, ou fermiers des terres de la couronne. Ils prirent pour chef un radjah qui, descendant des anciens rois de l'Inde et ayant à ses ordres un grand nombre de Radjpouts, méconnaissait l'autorité du nabab d'Aoude. Les troupes de celui-ci, les sipayes de la compagnie, l'interposition du gouverneur-général Hastings, échouèrent contre ce rebelle, par les intrigues du ministre Hayder-Bey. Enfin, cédant aux sollicitations de l'agent anglais, et malgré sa répugnance à lutter contre le ministre qui était son ennemi personnel, Abou-Taleb consentit à se charger de rétablir l'ordre dans le pays. Pendant deux ans il fit avec succès la guerre au radjah, et délivra le nabab de la haine héréditaire de ce rival redoutable; mais ces importants services furent payés d'ingratitude. Après le départ de Hastings pour l'Europe, Hayder-Bey obtint la faveur de son successeur Macpherson, et supprima la pension de 6000 roupies qu'Abou-Taleb recevait du nabab. En 1787, Abou-Taleb revint dans le Bengale et porta ses plaintes au nouveau gouverneur Cornwallis, qui promit de lui faire rendre justice; mais il partit pour son expédition contre le sultan Tipou, et ce ne fut qu'au bout de quatre ans qu'il put effectuer sa promesse. Dans cet intervalle, Abou-Taleb ayant fait venir sa famille à Calcutta, avait vu désertir tous ses amis et périr un de ses fils. En 1792 il partit pour Lacknaw avec des lettres de Cornwallis pour l'agent anglais et pour le nabab Assef-Eddaulah. Il at

tendair, d'un jour à l'autre sa nomination, lorsque le départ de Cornwallis pour l'Europe anéantit ses espérances. Forcé alors de quitter Lacknaw, il y laissa une partie de sa famille, et retourna, en 1795, à Calcutta pour la troisième fois. Il fut accueilli avec intérêt par le nouveau gouverneur général, sir John Shore; mais la mort d'Assef-Eddaulah et les troubles qui s'en suivirent dérangèrent tous ses projets de fortune. Accablé d'ennuis, dégoûté de la vie, il consentit à accompagner en Europe son ami le capitaine David Richardson, qui parlait avec lui le persan et l'hindou, et qui promit de lui apprendre l'anglais dans la traversée. Il s'embarqua sur un vaisseau danois, qui mit à la voile le 16 février 1799, relâcha aux îles Nicobar, qu'il quitta le 4 avril, et ayant abordé à False-Bay, près du cap de Bonne-Espérance, le 25 juin, il aima mieux perdre la somme qu'il avait payée que de rester sur un navire dont le capitaine manquait de procédés envers les passagers. Mécontent de la cupidité de son hôte à False-Bay, il alla au Cap, où il fut bien reçu du général Dundas, et séjourna plus de trois mois dans cette colonie. Les Anglais l'avaient enlevée depuis peu aux Hollandais qui formaient encore la majeure partie de sa population, et auxquels l'auteur fait des reproches graves, qui paraissent assez fondés. Il se rembarqua le 25 septembre, sur un navire baleinier anglais qui relâcha le 13 octobre à Sainte-Hélène, remit à la voile deux jours après, et aborda à Cork, en Irlande, le 6 décembre. Le 10 il se rendit à Dublin, et y réveilla l'honorable amitié de lord Cornwallis. Le 16 janvier 1800 il s'embarqua pour Holy-Head, et arriva le 21 à Lon-

dres, où il eut une entrevue avec le ministre Dundas, et fut présenté au roi Georges III et à la reine, qui le reçurent avec affabilité, s'entretenaient quelque temps avec lui, et l'engagèrent à venir souvent à la cour. Les princes du sang lui témoignèrent beaucoup de bonté, et il fut fêté par tous les grands du royaume. Il eut même des liaisons assez intimes avec les évêques de Londres et de Durham, et des relations fréquentes avec la plupart des savants et des hommes de lettres de l'Angleterre. Abou-Taleb dut à l'urbanité de son caractère et aux agréments de son esprit très-cultivé l'honneur de se voir recherché à Londres par les personnes de tous les rangs. Passionné pour les femmes, il était galant avec les ladies et leur adressait des vers improvisés en persan, qu'il traduisait en anglais. Après avoir séjourné dans la capitale de l'Angleterre deux ans et quelques mois, pendant lesquels il avait parcouru les environs, Windsor, Oxford, Blenheim, Greenwich, etc., il s'embarqua à Douvres le 8 juin 1802, et arriva le 11 à Paris, où il employa trois semaines à visiter tout ce qui pouvait piquer sa curiosité : aussi ne put-il accepter les invitations de Bonaparte et de M. de Talleyrand. Il quitta Paris le 1^{er} juillet, passa trois jours à Lyon et quinze jours à Marseille, où il s'embarqua le 25 pour Gènes. Deux jours après son arrivée il se rendit par mer à Livourne, où il fut reçu le 20 août sur un vaisseau anglais qui le porta à Malte le 1^{er} septembre, et le 5 octobre à Smyrne. Il remit à la voile le 13, et après avoir été retenu quatorze jours aux Dardanelles par les vents contraires, il arriva à Constantinople. Il y fut accueilli avec bienveillance par lord Elgin, ambassa-

deur d'Angleterre, par le grand-vizir Yousouf pacha, le même que Kléber avait vaincu à la bataille d'Héliopolis, et par le sultan Selim III, auquel il présenta une traduction persane, en deux volumes, du *Camous* (fameux dictionnaire arabe), achevée et corrigée par lui. Revêtu d'une robe d'honneur, il refusa le magnifique cadeau que le grand-seigneur voulait lui faire en retour; satisfait de la promesse que cet ouvrage serait imprimé à Constantinople, et que la préface ferait mention du donateur. Ayant reçu son audience de congé, et ses firmans pour divers pachas de la Turquie-asiatique, Abou-Taleb partit de Constantinople le 2 décembre, se dirigea par Amasieh, Siwas, Malatiah, Diarbekir, Mardin, Nisbin, le Kourdistan et Moussoul, et arriva le 27 janvier 1803, à Bagdad. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il visita tous les lieux de pèlerinage réputés saints par les Musulmans, tels que les villes d'Imam-Ali et d'Imam-Houçain. Cette dernière venait d'être saccagée par les Wahabis sur lesquels il donne des détails curieux. Il y retrouva et secourut une de ses tantes qui, forcée par des revers de fortune de se retirer du monde pour se livrer à la vie contemplative, avait été dépouillée par ces sectaires. Abou-Taleb quitta Bagdad le 10 mars, peu satisfait de l'agent anglais Jones, son hôte, pour lequel il avait refusé un appartement chez le pacha. Il descendit le Tigre jusqu'à Bassora, où il logea chez un ambassadeur de Perse. Mécontent de l'orgueil et de la cupidité du consul anglais Manesty, il s'embarqua le 10 mai sur un vaisseau de cet agent, et aborda le 3 juin à Bombay, où il fut reçu de la manière la plus affec-

tueuse par le gouverneur Duncan. Il prit place le 16 juillet sur une frégate anglaise et arriva enfin à Calcutta, après une absence de quatre ans et demi. Il est mort dans cette ville vers 1810. Pendant son séjour à Londres il avait été question de l'envoyer en ambassade en Perse et au Kaboul; mais effrayé de la longueur et des dangers du voyage, il pria M. Dundas de lui permettre de retourner dans l'Inde pour y établir sa famille, préférant prendre Calcutta pour son point de départ. On agréa sa proposition et on lui donna des lettres pour le gouverneur-général du Bengale, qui devait lui faire toucher la pension dont il était privé depuis long-temps par les intrigues de ses ennemis, et l'envoyer au Kaboul, comme représentant de la compagnie des Indes-Orientales. On ne croit pas qu'il ait rempli cette mission. *Les voyages de Mirza-Abou-Taleb-Khan, en Asie, en Afrique et en Europe*, écrits par lui-même en persan, ont été traduits en anglais, probablement d'après le manuscrit, par Ch. Stewart, Londres, 1810, in-8°, 2 vol., et réimprimés, à Calcutta, la même année, 1 vol. in-8°. C'est d'après la version anglaise qu'a été faite la traduction française publiée par J.-C. Jansen, avec une *réfutation des idées qu'on a en Europe sur la liberté des femmes en Asie*, par l'auteur, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. Elle a été aussi traduite en hollandais, Leuwarden, 1813, 2 vol. in-8°. Le texte persan des *Voyages d'Abou-Taleb*, a été publié, depuis sa mort, par son fils Mirza-Houçain-Ali, Calcutta, 1812, 1 gros vol. in-8°, précédé de quelques détails sur les principaux événements de sa vie. Nous n'avons pu vérifier sur quelle

édition a été faite la traduction française qui, publiée par M. Ch. Malo, 2^e édit., Paris, 1819, in-8°, coïncida avec l'arrivée en France et en Angleterre de l'ambassadeur persan Mirza-Aboul-Haçan-Khan; l'éditeur confondit ou feignit de confondre cet envoyé avec le voyageur, ce qui donna lieu à des réclamations du premier (*Voy. ABOUL-HAÇAN-KHAN*, au Supp.). La relation de Mirza-Abou-Taleb est l'ouvrage d'un homme plein d'esprit et d'instruction. Ses observations sur les mœurs, les lois, les usages des pays qu'il a visités, sont remplies de finesse et de sagacité. Son tableau de la révolution française et de la fortune de Bonaparte est fort curieux, quoiqu'il contienne quelques erreurs. Abou-Taleb n'ayant, pour ainsi dire, que traversé la France, en parle beaucoup plus succinctement que de l'Angleterre. Il ne dissimule pas les défauts des Anglais, mais il leur donne en tout la préférence sur les Français, et cette prédilection n'est pas à l'avantage des dames françaises. Les préjugés musulmans se montrent quelquefois. L'auteur se plaint que la disette d'eau et l'encombrement des hommes sur un navire l'empêchaient de faire ses ablutions. Du reste il buvait du vin sans se gêner. Abou-Taleb a composé d'autres ouvrages : un *Lebb al-Tewarikh* (cœur ou moelle de l'histoire), abrégé de la géographie et de l'histoire de l'Europe, extrait de Jonathan Scott. — Un poème de douze cents vers persans, contenant une description de l'empire britannique, et divisé en sections relatives à quelques curiosités particulières. C'est peut-être le même ouvrage que son *Voyage poétique*. — *Le Mesnewy*, recueil d'odes, dans le genre de Hafiz, principalement consacrées à célébrer le

vin, l'amour et les femmes. L'auteur dit que plusieurs de ses odes ont été traduites en français par MM. Silvestre de Sacy et Langlès, ainsi que par M. de Hammer, qui en a traduit aussi en anglais et en allemand : le premier de ces orientalistes n'en a aucun souvenir. A—T.

ABOVILLE (FRANÇOIS-MARIE, comte d'), général français, né à Brest le 23 janvier 1730, descendait d'une ancienne famille, originaire de Normandie, qui a fourni à l'état, depuis plusieurs siècles, des officiers distingués (1). Son père, Bernardin d'Aboville, chevalier de Saint-Louis et commissaire provincial d'artillerie à Brest, mourut en 1730, et le jeune François-Marie, destiné à suivre la même carrière, entra comme surnuméraire dans l'artillerie, dès l'âge de quinze ans. Il se trouva aux batailles de Fontenoy (1745) et de Laufeld (1747), en qualité d'aide-de-camp du général d'artillerie Julien d'Aboville, son oncle (2). Pendant la guerre de sept ans, il servit sous les ordres du maréchal d'Armentières et se distingua particulièrement au siège de Munster, en 1759. Parvenu au grade de colonel, il commanda en chef l'artillerie du corps d'armée que le comte de Rochambeau conduisit en Amérique, dirigea le siège de York-Town avec une habileté qui contri-

(1) On cite notamment un chevalier Michel d'Aboville, baron de La Haye et Champeaux, capitaine d'une compagnie d'ordonnance sous le roi Jean, tué le 19 septembre 1356 à la bataille de Poitiers. Un oncle paternel du comte d'Aboville fut tué à la bataille de Luzara (1702), un autre à celle de Ramillies (1706), un troisième au siège de Fribourg (1744).

(2) Julien d'Aboville, chevalier de St-Louis, lieutenant-général des armées du roi, servit avec distinction depuis 1704 jusqu'en 1757, assista aux sièges de 34 villes, à plusieurs batailles, eut, dans la guerre de 1741, le commandement en chef de l'artillerie dans l'armée du maréchal de Saxe, et mourut sans postérité, en 1773, premier inspecteur-général de l'artillerie.

bua beaucoup à la prise de cette ville (1781) et qui lui valut le grade de brigadier d'infanterie(3). Les services qu'il avait rendus à la cause de l'indépendance américaine furent aussi récompensés par le titre de chevalier de l'ordre de Cincinnatus. En 1788, il obtint le grade de maréchal de camp; l'année suivante, il fit partie du comité militaire, assemblé à Paris: il y proposa la réunion de l'artillerie et du génie; cette mesure, qui ne fut pas adoptée, occupa l'assemblée pendant deux séances et fournit au comte d'Aboville l'occasion de faire voir l'étendue de ses connaissances. Plus heureux dans la création de l'artillerie à cheval, il parvint à faire adopter cette arme qui a produit de si heureux résultats. Lors du voyage de Louis XVI à Varennes, d'Aboville envoya à l'assemblée constituante l'assurance de son dévouement. Nommé lieutenant-général en 1792, il obtint le commandement de l'artillerie de l'armée du Nord, sous les ordres de Rochambeau, et se trouva à la bataille de Valmy (20 septembre) où l'artillerie, qu'il dirigeait, décida la victoire. Lors de la défection de Dumouriez, il publia contre ce général une proclamation violente datée de Sarre-Louis(4). Cette conduite n'empêcha pas qu'il ne fût ensuite emprisonné comme noble, à Soissons; il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. En 1795, il fut chargé de reprendre plusieurs villes du Nord, tombées au pouvoir des Impériaux, puis d'inspecter l'artillerie des places de la Belgique et

de la Hollande. De retour en France, il fut nommé président du comité central d'artillerie; et peu de temps après le 18 brumaire, le nouveau gouvernement rétablit pour lui la charge de premier inspecteur-général de l'artillerie, restée sans titulaire depuis la mort de M. de Gribeauval, en 1789 (*Voy.* ce nom, XVIII, 473). En 1802, il fut fait sénateur, puis grand-officier de la Légion-d'Honneur, et, en 1803, pourvu de la sénatorerie de Besançon. Ce fut lui qu'en 1804 Napoléon chargea d'aller à Alexandrie au-devant de Pie VII pour l'accompagner jusqu'à Paris, où le pontife devait le couronner. Il fut ensuite nommé commandant des gardes nationales de trois départements de l'Est (Doubs, Jura, Haute-Saône), et gouverneur de Brest (1807). Lorsqu'en 1809 les Anglais, après s'être emparés des îles de la Zélande, menacèrent le port d'Anvers, il fut nommé pour commander la réserve destinée à le secourir. Tant de faveurs et de marques de confiance font assez supposer de quel dévouement le comte d'Aboville payait Napoléon, par ses votes dans le sénat. Cependant le 3 avril 1814, se trouvant à Paris, il adhéra sans balancer à toutes les mesures prises pour la déchéance de l'empereur et le rétablissement des Bourbons. Le 4 juin suivant, Louis XVIII le nomma pair de France et commandeur de St-Louis. Revenu de l'île d'Elbe, Napoléon l'appela aussi dans sa chambre des pairs; mais le comte d'Aboville, alléguant ses infirmités, écrivit au président pour se dispenser d'y siéger. Cette espèce de refus lui fit ensuite conserver son rang après le retour de Louis XVIII; mais, accablé de vieillesse et d'infirmités, il ne parut

(3) La prise de New-Yorck termina la guerre. Lord Cornwallis, prisonnier, rendit un hommage éclatant aux talents d'Aboville en déclarant que c'était au général d'artillerie qu'il rendait les armes.

(4) Insérée dans le *Moniteur*, et par extrait dans la *Galerie militaire*, de F. Babié et L. Beaumont, an XIII, I, 10-11.

guère à cette assemblée, et il y avait à peine trois mois qu'il avait été nommé grand croix de St-Louis lorsqu'il mourut le 1^{er} novembre 1817 (5). Le comte d'Aboville possédait des connaissances profondes en artillerie. Il était membre de plusieurs sociétés savantes, et la mécanique lui est redevable de l'invention des roues à moyeux de métal, dites *roues à voussoir*, qui furent distinguées à l'exposition des produits de l'industrie française en 1802, et dont la classe des sciences mathématiques de l'Institut parle avec éloge dans son rapport de 1808. F—LL.

ABOVILLE (AUGUSTIN-GABRIEL, comte d'), fils aîné du précédent et, après lui, pair de France, naquit à La Fère le 20 mars 1773. Entré au service, en 1789, avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie à la suite, il devint lieutenant, puis capitaine en 1792, et fit, en cette qualité, les premières campagnes de la révolution dans les armées du Nord, de la Moselle et de Sambre et Meuse. Promu au grade de chef de bataillon le 13 mars 1800, il fut employé, en avril de la même année, à l'armée de réserve qui se formait à Dijon. Peu après la bataille de Marengo, il fut nommé directeur-général des parcs d'artillerie de l'armée, et se distingua au siège de Vérone. En 1803, il fut envoyé en Zélande, et mit dans le plus bel état de défense l'île de

Walcheren et la place de Flessingue. L'année suivante il obtint les titres de colonel et d'officier de la Légion d'Honneur. Il fit successivement les campagnes d'Allemagne et de Portugal, à la suite desquelles il reçut, en Westphalie, une dotation de quatre mille francs de rente et le grade de maréchal-de-camp. Il servit encore en Espagne avec beaucoup de distinction. Enfermé dans la place de Tuy, il s'y maintint contre des forces très-supérieures; il contribua beaucoup au gain de la sanglante bataille de Talavéra, où il commandait l'artillerie sous le maréchal Victor; assista au siège de Cadix, où il fut légèrement blessé; et s'empara du fort de Malagorda en 1810. Lors des désastres qui forcèrent les Français d'évacuer ce royaume, il eut la gloire de sauver, pendant la retraite, une soixantaine de pièces de canon qu'il dirigea sur Bayonne. Il avait été créé baron en 1812. A la première restauration, il alla jusqu'à Calais au-devant de Louis XVIII qui le nomma chevalier de Saint-Louis et commissaire près l'administration des poudres et salpêtres. En novembre 1817, il succéda à son père dans la dignité de pair et le titre de comte. Lorsqu'on discuta dans la chambre le projet de loi relatif à la fabrication des poudres, il combattit la disposition de cette loi qui supprimait les fouilles obligées, alléguant le long usage, les prérogatives de la couronne, le tort qui serait fait à une branche d'industrie indigène et aux familles qui y trouvaient leur subsistance; mais il ne put faire prévaloir son opinion. Le comte d'Aboville fut l'un des fondateurs de la société créée en 1819 pour l'amélioration des prisons; il faisait aussi partie du comité spécial

(5) Et non point en 1819, comme l'ont écrit plusieurs biographies publiées récemment. Voy. dans le *Moniteur* du 10 novembre 1817, p. 1239, un article nécrologique sur ce général. Son éloge, prononcé par le maréchal Marmont, à la chambre des pairs, dont le général d'Aboville est mort doyen, a été inséré dans le *Moniteur* de la même année, p. 1279. Le maréchal loue la *fixité de ses principes* et sa *philosophie guerrière*. « M. d'Aboville, dit-il, a offert, pendant plus de soixante ans, l'exemple de cette loyauté de sentiments qui, au champ d'honneur, double la force des armées. Son bonheur fut dans le devoir. »

et consultatif de l'artillerie. Il est mort à Paris le 15 août 1820; et son éloge, lu à la chambre des pairs par le comte Ruty, se trouve dans le *Moniteur* de cette année, pag. 1168. —Ce fut le frère de ce général (*Augustin-Marie*) qui, le 10 mars 1815, s'opposa à l'entrée de Lefebvre Desnouettes (*Voy. ce nom au Supp.*) dans la place de La Fère dont il avait le commandement. F—LL.

ABRAHAM ECHELLEN-
SIS. V. ECHELLENSIS, XII, 457.

ABRANTES (DOM JOSÉ DE SA ALMEIDA E MENEZES, marquis d'), fils aîné du marquis Dom Pedro et issu d'une des familles les plus illustres du Portugal, naquit à Lisbonne en 1782, et entra de bonne heure dans la carrière des armes. En 1807, lors du départ de la cour pour le Brésil, il resta en Portugal. Le prince-régent, en quittant son royaume, avait nommé pour le gouverner une régence dont le vieux marquis d'Abrantès, père de celui-ci, était président. Mais cette régence fut bientôt dissoute par Junot, lorsque ce général prit possession du pays au nom de l'empereur des Français. On ne peut plus douter aujourd'hui que, fier de la faveur de Napoléon et du titre de duc d'Abrantès que son maître lui avait conféré, Junot ne se soit aussi cru sérieusement destiné à porter une couronne et à fonder une dynastie. Ce fut évidemment dans cette vue qu'il flatta la noblesse portugaise, et que, par l'entremise du comte da Ega, ex-ambassadeur à Madrid, il fit prononcer la déchéance de la maison de Bragance dans une réunion à laquelle assistèrent les principaux *hidalgos* résidant à Lisbonne. Il fut même dressé, à cette occasion, un acte revêtu de nombreuses signatures, mais qui n'a

jamais été publié. Junot décida ensuite les chefs de la noblesse à envoyer à Bayonne une députation pour complimenter Napoléon, obtenir de lui une réduction sur l'énorme contribution de cent millions imposée au Portugal par le décret de Milan, du 23 décembre 1807, et enfin lui demander un roi de son choix. Le jeune marquis d'Abrantès fut un des membres de cette députation; et il adressa de Bayonne à Lisbonne, le 27 avril 1808, une lettre qui fait assez connaître les vues et l'esprit de la députation (1). Cette lettre étant arrivée à Lisbonne, Junot convoqua une réunion de nobles, de magistrats, présidée par le comte da Ega qui rédigea une adresse à Napoléon, laquelle fut signée par tous les grands du royaume alors en Portugal, à l'exception du marquis das Minas, qui seul de la noblesse refusa sa si-

(1) Voici la copie authentique que le comte da Ega nous en a montrée à Paris en 1809 :
« Sa majesté impériale a donné le premier
« jour de son arrivée à Bayonne à ses su-
« jets; elle a daigné nous accorder le second.
« Les connaissances de S. M. sur tout ce qui a
« rapport à votre position, à vos besoins, à vos
« intérêts avaient pressenti tout ce que nous
« avions à lui dire. Si quelque chose peut éga-
« ler son génie, c'est la grandeur de son âme
« et la générosité de ses principes... L'empe-
« reur ne veut et ne peut pas laisser aborder
« en Portugal le prince qui l'a quitté en se
« confiant à la garde des vaisseaux anglais.
« S. M. I. a daigné nous déclarer que notre sort
« était entre nos mains, qu'il dépendait de l'esprit
« public que nous saurions montrer, de l'éner-
« gie avec laquelle nous nous rattacherions au
« système général du continent... ; qu'elle ju-
« gerait si nous sommes dignes de former un
« corps de nation capable de soutenir le
« prince qui aurait à nous gouverner, de repren-
« dre encore place parmi les nations, ou d'être
« confondus avec celle que sa position rappro-
« che de nous, en même temps que de si puis-
« santes considérations nous en éloignent. C'est
« aux magistrats et aux autorités qui existent
« parmi vous, c'est à vous tous à répondre par
« la plus éclatante manifestation aux intentions
« bienfaisantes de S. M. I. et R. Vous ne dé-
« mentirez pas les assurances que nous lui avons
« offertes en votre nom ; et lorsque du fond de
« nos cœurs s'est élevé le cri unanime de vou-
« loir conserver notre nationalité, nous sommes
« bien sûrs d'avoir été alors, plus que jamais,
« vos véritables organes. »

gnature. En voici un extrait : « Le
 « représentant de V. M., le général
 « en chef et toute son armée peuvent
 « attester quel est l'esprit public de
 « notre nation.... Ils ont reconnu que
 « nous professions tous envers V. M.
 « les sentiments d'admiration, de res-
 « pect et de reconnaissance que les
 « intrigues, les insinuations des en-
 « nemis de notre tranquillité, et par
 « dessus tout le *détestable exem-*
 « *ple de nos voisins*, n'ont fait que
 « fortifier, en développant cet ancien
 « germe d'affection qui a toujours
 « subsisté entre les deux nations,
 « française et portugaise. » De Bayon-
 ne, le marquis d'Abrantès se rendit à
 Paris, où il fut retenu comme otage,
 ainsi que son père ; et l'un et l'autre
 restèrent dans cette capitale jusqu'à
 la chute de Napoléon, en 1814. Pen-
 dant cette longue captivité le jeune
 marquis suivit les cours d'agriculture
 de Thouin, et manifesta l'intention
 d'introduire de grandes améliorations
 dans l'exploitation de ses vastes do-
 maines. De retour dans sa patrie, il
 parut s'occuper de ce soin, et fut nom-
 mé président d'une société d'agricul-
 ture. Promu au grade de colonel de
 cavalerie après l'arrivée de Jean VI,
 en 1821, il fit de vains efforts auprès
 de ce prince pour être élevé à la di-
 gnité de duc. Mécontent et fort op-
 posé aux principes du gouvernement
 constitutionnel, il se lia intimement
 avec la reine Charlotte et l'enfant dom
 Miguel dont il devint bientôt un des
 principaux confidents. Lorsque l'in-
 fant, dans les derniers jours de mai
 1823, quitta Lisbonne pour aller se
 mettre à la tête des troupes qui de-
 vaient renverser la constitution, le
 marquis d'Abrantès fut un de ceux
 qui l'accompagnèrent ; et on le vit,
 lors de la rentrée de Jean VI dans la
 capitale (5 mai), ouvrir la marche à

la tête d'une troupe de paysans de
 ses terres, armés de bâtons. A partir
 de cette époque, il voua une haine
 implacable au marquis de Loulé ; et
 l'on croit qu'il ne fut point étranger
 au complot qui amena la mort de cet
 ami du roi. Dès-lors le jeune d'A-
 brantès, que l'infant généralissime
 avait nommé son aide-de-camp, se
 montra un de ses plus zélés partisans,
 et prit une part très-active au mou-
 vement du 30 avril 1824. Arrêté
 au moment où il cherchait à s'en-
 fuir, le marquis d'Abrantès fut ex-
 cepté du pardon accordé par le roi
 aux auteurs de la rébellion et aux
 complices de l'assassinat de Loulé.
 Exilé du royaume, il se rendit en
 Italie, d'où il revint en 1826,
 après la mort de Jean VI, et cher-
 cha à rentrer en Portugal en vertu de
 l'amnistie générale que dom Pedro
 venait d'accorder pour tous les délits
 politiques. La régente et ses ministres
 lui ayant défendu de débarquer,
 il se rendit en Angleterre, où il est
 mort d'une attaque d'apoplexie vers
 la fin de 1826. C—o.

ABREU (JEAN - MANUEL de),
 géomètre portugais, élève et compa-
 gnon d'infortune du célèbre Joseph
 Anastasio da Cunha, naquit en 1754.
 Après avoir terminé ses études il
 suivit la carrière militaire, entra dans
 le régiment d'artillerie de Porto, et
 fit de rapides progrès dans les mathé-
 matiques. Poursuivi pour ses opinions
 religieuses au commencement du rè-
 gne de Marie Ire, il figura dans
 l'auto-da-fé de Lisbonne avec son
 ami Cunha, et fut condamné à une
 réclusion temporaire. Ayant recouvré
 la liberté il quitta le service, se con-
 sacra à l'étude, et fut nommé mem-
 bre de l'académie des sciences, et
 professeur de mathématiques à l'a-
 cadémie royale de marine et au col-

lège des nobles. Devenu infirme, il obtint sa retraite et vint en France, où il publia à Bordeaux la traduction des *principes mathématiques de da Cunha*, précédés d'une notice sur cet homme de génie; 1806, 1 vol. in-8°, réimprimé à Paris en 1816. La *Revue d'Edimbourg* ayant donné un article critique sur l'ouvrage de da Cunha, d'Abreu publia une réfutation de cet article dans les n^{os} 30, 31 et 32 de l'*Investigador Portuguez em Inglaterra*, écrit mensuel en langue portugaise, qui paraissait alors à Londres. Revenu dans sa patrie, il est mort aux îles Açores, en 1815. On regrette qu'il n'ait pas fait imprimer les œuvres posthumes, scientifiques et littéraires de J. Anastasio da Cunha. Il a encore publié, pendant son séjour en France, *Supplément à la traduction de la géométrie d'Euclide de Peyrard, publiée en 1804, et à la géométrie de Legendre, suivi d'un Essai sur la vraie théorie des parallèles*, in-8°, 1808.

C—o.

ABRIAL (ANDRÉ-JOSEPH, comte), pair de France, né le 19 mars 1750 à Annonay, vint achever ses études à Paris, au collège de Louis-le-Grand. Peu de temps après il fut reçu avocat au parlement, où il obtint des succès. Il s'éloigna du barreau lors de la révolution parlementaire opérée par le chancelier Maupeou. Il se rendit alors au Sénégal, où il se chargea, à la satisfaction du gouvernement, de la gestion d'un de nos comptoirs. A la suite d'une maladie grave, il revint en Europe et reprit l'exercice de sa profession d'avocat. Lors de l'établissement des nouveaux tribunaux, en 1791, il entra en qualité de commissaire du roi au tribunal du sixième arrondissement

de Paris, et dans la même année il obtint le même emploi près le tribunal de cassation, où il succéda au célèbre Hérault-de-Séchelles. Il conserva cet emploi jusqu'en 1799, et sut par sa prudence se dérober aux orages de la révolution. On dit que Duport du Tertre, en quittant le ministère de la justice, lui en offrit le portefeuille, et qu'il le refusa; fut-ce par modestie ou par peur? le doute est bien permis, quand on sait le peu de courage qu'a montré Abrial. En 1800, il fut envoyé à Naples pour y organiser le gouvernement républicain. Il se lia alors, par un sentiment qui ne s'est éteint qu'avec lui, avec M. le maréchal Macdonald. « Il trouva, dit le comte Lemer cier, dans la loyauté et le concours de ce grand capitaine, un tel appui pour opérer le bien, qu'à sa rentrée à Naples, le roi des Deux-Siciles rendit lui-même justice à l'administration du comte Abrial et maintint quelques-unes des améliorations qu'il avait introduites. » Au retour de cette mission, qu'il avait remplie avec sa prudence accoutumée, il rentra pour quelque temps au tribunal de cassation. Après la révolution du 18 brumaire, Bonaparte le nomma au ministère de la justice. En lui remettant le portefeuille, il lui dit, à ce que l'on rapporte : « Je ne « vous connais pas; mais on m'a « dit que vous êtes le plus honnête « homme de la magistrature; ainsi « vous devez en avoir la première « place. » Le premier soin du nouveau ministre fut d'informer tous les fonctionnaires placés dans sa dépendance des heureux résultats qu'allait produire la révolution du 18 brumaire. Il trouva l'administration de la justice dans une déplorable confusion, travailla dili-

gement à y rétablir l'ordre, et s'occupa sans relâche de la réorganisation des corps judiciaires. Il répondit à toutes les consultations des tribunaux qui, par l'absence de codes, flottaient perpétuellement dans de funestes incertitudes. Il sut habilement discerner entre les anciennes et les nouvelles lois, et donner à toute la justice de France une marche uniforme et sûre. Il prit une part active à la discussion des codes qui seront le monument le plus durable de la gloire de Napoléon comme de ceux qui y ont concouru. On doit dire à la louange d'Abrial qu'il contribua beaucoup aux radiations de la liste des émigrés, qui furent alors obtenues. En 1802, époque où il quitta le ministère, il fut créé sénateur. Quelque temps après, il fut appelé à la sénatorerie de Grenoble, puis revêtu du titre de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il appartenait au conseil particulier du sénat, et à cette commission dérisoire, nommée pour protéger la liberté individuelle. Il fit constamment partie de cette majorité du sénat, qui pendant quinze ans ne sut pas refuser une loi d'oppression ou de fiscalité. En 1807, il fit un voyage dans le Dauphiné, où il visita les fouilles du *mons Seleucus* et l'obélisque du *Mont-Genèvre*. En 1808, l'empereur l'envoya en Piémont, à Gènes, à Milan, pour y proclamer le code Napoléon, réorganiser les tribunaux et surveiller l'administration de la justice. A son retour, Abrial fut récompensé du zèle avec lequel il avait rempli sa mission, par le titre de comte. Nommé, en 1812, président du collège électoral du Cantal, il signa l'adresse de ce collège à l'empereur. L'année suivante il reçut la grand'croix de l'ordre de

la Réunion. Quand la coalition européenne vint renverser le trône impérial, Abrial s'empressa de voter la création du gouvernement provisoire et la déchéance de Napoléon. Il fut compris sur la liste des pairs que créa Louis XVIII. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon n'admit point Abrial dans sa chambre des pairs, et cette exclusion fut heureuse pour l'ancien sénateur, car elle lui valut l'avantage d'être maintenu au nombre des pairs royaux. Après le retour des Bourbons, Abrial fit partie, à la chambre haute, de plusieurs commissions, et il en fut quelquefois le rapporteur, notamment au sujet de l'abolition du divorce. Son rapport sur cette importante question fut très-éloquent; il s'éleva à des considérations d'une haute sagesse, et qui parurent alors tout-à-fait neuves, tant elles avaient été oubliées au milieu de la démoralisation générale. Abrial ne se dissimula aucun des sophismes, aucune des difficultés qui pouvaient lui être opposées. Il les combattit par des principes d'une rigueur incontestable. Enfin, il démontra victorieusement la nécessité de la mesure proposée par le gouvernement, en invoquant l'état actuel de la législation, la morale et la religion. Abrial fit, en 1818, un nouveau rapport sur un projet qui réunissait, en une seule et même loi, tout ce qui concerne la contrainte par corps pour causes civiles et pour dettes commerciales. Ce rapport, dans lequel on trouve des connaissances étendues et des vues droites, parut quelquefois manquer de précision et de clarté. Du reste, dans tous ses discours à la chambre haute, Abrial ne professa que de saines doctrines. Vers la fin de 1819, il fut frappé d'une cécité presque absolue, ce qui ne l'empêcha

pas d'assister encore aux séances de la chambre des pairs. Il venait, en 1828, de recouvrer la vue, lorsque, le 14 novembre, la mort vint le surprendre et ne lui laissa revoir sa famille que pour l'embrasser et lui dire un éternel adieu. Il était âgé de près de quatre-vingts ans. Assurément Abrial fut un savant jurisconsulte, et son esprit ne manquait ni de lucidité ni de profondeur. Il était froid, circospect, grave, et se prêtait peu aux communications publiques. Enfin il est juste de dire qu'il ne prit point de part aux excès qui ont souillé tant d'existences contemporaines. Le comte Lemer cier, qui prononça l'éloge d'Abrial à la chambre des pairs, le 2 mars 1829, parle de son goût pour les lettres et les sciences : « Il se plut, dit-il, à partager les travaux des sociétés savantes dont il était membre, et présumant qu'on pourrait tirer un résultat utile du galvanisme et du système de Mesmer, il soumit à ses co-sociétaires des observations et des recherches où l'érudition procéda avec le flambeau d'une critique judicieuse. »

M—D j.

ABRIL (PIERRE-SIMON), en latin APRILUS, l'un des plus habiles grammairiens de son temps, était né vers 1530 à Alcaraz, diocèse de Tolède. Il professa vingt-quatre ans les humanités et la philosophie à l'université de Saragosse, et s'acquit une réputation méritée. Grégor. Mayans (*Specim. Biblioth.*) le place pour le talent d'enseigner les langues à côté du célèbre auteur de la *Minerva* (F. Sanchez), son guide et son ami. Loin d'empêcher ses élèves de s'aider dans leur travail par des traductions, il leur en mettait entre les mains, et se servait de ce moyen pour leur apprendre la formation et la synonymie des mots

en même temps qu'il les familiarisait avec les inversions et les règles de la syntaxe. Abril contribua beaucoup à répandre dans l'Aragon le goût et la connaissance des langues anciennes. On a de lui : I. *Latini idiomatis docendi ac discendi methodus*, Saragosse (Lyon), 1561, in-8° II. *De lingua latina vel de arte grammatica libri quatuor*, 3° édit., Tudela, 1573, in-8°. Cette grammaire est remplie de préceptes excellents, et qui pourraient encore recevoir d'heureuses applications dans nos écoles. III. Une *grammaire grecque*, Saragosse, 1586 ; Madrid, 1587, in-8°. Mayans (ouv. cité) la nomme *Libellus vere aureus*. On trouve à la suite : le *Tableau de Cébès*, grec, latin et espagnol. IV. Un traité de *Logique*, Alcala, 1587, in-4°, supérieur, suivant le même critique, à tous les livres élémentaires adoptés depuis dans la plupart des universités. Abril a traduit en espagnol : le *premier Discours* de Cicéron, contre *Verrès*, Saragosse, 1574, in-4°. — Les *fablès* d'Esope, ibid., 1575, in-8°, réimprim. en 1647. — Les *Comédies* de Térence, ibid. 1577, in-8° : il en existe plusieurs éditions ; la meilleure est celle de Valence, 1762, 2 vol. in-8°, avec une préface de Mayans. — Les *Lettres familières* de Cicéron, Valence, 1578, in-4°, Madrid, 1589, Barcelone, 1615 (1). Des *Lettres choisies* de Cicéron, Saragosse, 1583, in-8°. — La *République* d'Aristote, ibid., 1584, in-4°. Parmi ces traductions, celles qu'Abril destinait à ses élèves sont purement littérales ; les autres se distinguent non moins par leur élé-

(1) Cette traduction des *Lettres familières* de Cicéron a été réimprimée assez récemment, Valence, 1797, 4 vol. in-8°.

gance que par leur fidélité. Il a laissé en manuscrit des traductions de la *Morale* d'Aristote, des *Histoires* de Tacite, de quelques *Dialogues* de Platon, du *Plutus* d'Aristophane, de la *Médée* d'Euripide, etc. Les ouvrages d'Abril sont presque inconnus en France. Il n'en est aucun de cité dans le *Catalogue* imprimé de la Bibliothèque du roi. — On trouve une notice assez étendue sur Abril dans l'*Ensayo da una bibl. de traductores*, par Pellicer, 145-54. W—s.

ACARIE. *Voy.* AVRILLOT, III, 130.

AÇARQ (....b'), grammairien instruit, mais obscur et prétentieux, était né vers 1720 à Audruick dans l'Artois. Etant venu, comme tant d'autres jeunes gens, à Paris pour y faire fortune, il y donna d'abord des leçons de grammaire, puis établit un pensionnat sous le patronage de Fréron, dont il paya la protection en se chargeant de rédiger la partie grammaticale de l'*Année littéraire*. En 1759, M. Pâris de Meyzieu le nomma professeur de langue française à l'Ecole militaire. Le jour de son installation il prononça sur l'importance de l'étude des langues un discours que Fréron publia dans son journal (*Ann.* 1760, III, 128), en proclamant d'Açarq le premier grammairien qu'il y eût en France. C'était le mettre au-dessus de d'Olivet, de Condillac, de Restaut, de Wailly, etc. Mais les éloges de Fréron ne purent empêcher la suppression de la chaire qu'il avait fait créer pour son protégé. Elle fut supprimée en 1760, par des motifs d'économie; et quoique d'Açarq l'eût à peine occupée huit mois, il n'en continua pas moins de se décorer du titre d'ex-professeur de l'Ecole

militaire. Séduit par les louanges de ses partisans, il crut pouvoir, à l'exemple de d'Olivet, se permettre des remarques grammaticales sur les ouvrages de nos grands poètes; mais il n'avait ni la finesse d'esprit ni la délicatesse de tact de son modèle. Sa folle présomption fut justement punie par le ridicule dont La Harpe le couvrit dans le *Mercur*, et Le Brun dans la *Wasprrie* où il le compare à *Richesource*, misérable grammairien qui prenait la qualité de modérateur de l'académie des orateurs, à Paris, dans le siècle de Louis XIV (*Voy. la Wasprrie*, 2^e partie, p. 29). Après avoir tenté de publier, sous le titre de *Portefeuille hebdomadaire*, un journal qu'il ne put soutenir faute d'abonnés, le malheureux d'Açarq rouvrit son pensionnat en 1776; mais ce fut avec aussi peu de succès que la première fois. Il prit alors le parti de retourner dans sa province, où il continua de donner des leçons de grammaire, et de composer des ouvrages pour lesquels il chercha vainement un imprimeur. Sa situation n'était pas devenue meilleure sous le rapport de la fortune, puisqu'il fut compris dans le nombre des gens de lettres auxquels la convention accorda des secours en 1795. Il mourut peu de temps après à Saint-Omer, ou dans les environs de cette ville; tellement oublié qu'aucun journal ne parla de sa mort. D'Açarq était membre des académies de La Rochelle, d'Arras, de la *Crusca*, et de la société royale de Dunkerque. On a de lui : I. *Grammaire française philosophique, ou Traité complet sur la physique, sur la métaphysique et sur la rhétorique du langage qui règne parmi nous dans la société*, Genève et Paris, 1760, 2 vol. in-12. Le premier traite

du nom; et le second, du verbe. Ces deux volumes devaient être suivis de plusieurs autres qui n'ont point paru. L'ouvrage suffit pour prouver que l'auteur avait fait une étude approfondie de notre langue; mais on lui reproche de manquer d'ordre, de méthode, et surtout de clarté. II. *La Balance philosophique*; Discours de réception à l'académie de La Rochelle: Amsterdam, 1763, in-8° de 38 p. « Ce titre, dit l'auteur, est celui d'un ouvrage que je médite. Je me borne aujourd'hui à un Essai sur les idées, qui en fait la première partie. » Elle fut suivie de deux autres, en 1764, qui contiennent les jugements de l'auteur sur le mérite de nos grands écrivains. III. *Vies des hommes et des femmes célèbres d'Italie*, trad. de l'italien de San-Severino, Paris, 1767, 2 vol. in-12. IV. *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur Voltaire, et sur la langue française en général*, La Haye, 1770, in-8° de 240 p. C'est une réimpression des deux dernières parties de la *Balance philosophique* avec des additions. Le premier ouvrage que d'Açarq soumet à sa censure, c'est l'*Art poétique*. Il ne se contente pas d'indiquer les incorrections qu'il a cru remarquer dans ce chef-d'œuvre, mais il va jusqu'à refaire les vers de Boileau qui lui semblent defectueux. Il examine ensuite trois tragédies de Racine: *Bérénice*, *Athalie* et *Phèdre*; deux de Crébillon, *Electre* et *Rhadamiste*; et deux de Voltaire, *Zaïre* et *Mérope*. En terminant cet examen, il déclare que Racine lui semble *beau*, Crébillon, *fort*, et Voltaire, *joli* (1). Après

avoir corrigé Boileau, il ne manquait plus à d'Açarq que de donner à ses lecteurs un échantillon de son talent pour la poésie. C'est ce qu'il a fait, en plaçant des pièces diverses à la fin du volume. Dans une Epître adressée au dauphin (Louis XVI), dont il sollicite l'appui, d'Açarq dit à ce prince :

Faites pour un moment du mien votre bonheur.

V. *Le Portefeuille hebdomadaire*, Paris, 1770-71, 3 ou 4 vol. in-8°. Ce journal est devenu si rare qu'on ne le trouve pas même à la Bibliothèque du roi (1). VI. *Plan d'éducation publique*, ibid., 1776, in-8°. « Ce plan d'éducation, dit l'abbé Saba-thier, annonce un homme qui est en état d'en donner une bonne » (Voy. *Les trois siècles*). Ce n'est cependant autre chose que le Prospectus du pensionnat de d'Açarq, un peu développé. VII. *Remarques sur la dixième édition de la grammaire française de Wailly*, Saint-Omer, 1787, in-8° de 44 p. L'auteur annonce le projet de réimprimer sa *Grammaire philosophique* et ses *Observations* sur Boileau, etc., et d'y joindre « des *Eléments* de la langue française et de la langue latine, qui ne demandent qu'à sortir de notre portefeuille. » — Un *Traité de morale naturelle et universelle*. — Un *Essai de traduction en vers latins d'une mythologie française*. « Nous ferons, dit-il, imprimer tout-à-la-fois ces quatre ouvrages, auxquels nous avons mis la dernière main depuis plusieurs années; nous attendons pour cet effet une circon-

(1) Voy. la critique que La Harpe a faite de cet ouvrage de d'Açarq, dans le recueil de ses *OEuvres*, édit. de 1778, tom. V, 178-85.

(1) Suivant la *France littéraire* de M. Quérard, il n'a paru que le premier cahier de ce journal; mais l'*Année littéraire*, 1776, VI, 282, en annonce 3 vol. in-8°, et l'abbé Rive, dans la *Chronique littéraire*, p. 1, dit que les *Lettres philosophiques* contre le système de la nature, ont été imprimées dans le *Portefeuille hebdomadaire*, tom. III et IV, 1770-71.

stance favorable qui nous y détermine. » W—s.

ACCARIAS DE SERIONNE. Voy. SERIONNE, XLII, 74.

ACCIAJUOLI (PHILIPPE), poète dramatique et compositeur, né à Rome en 1637, entra de bonne heure dans l'ordre des chevaliers de Malte. Les caravanes qu'il dut faire avant d'être décoré de la croix de l'ordre firent naître en lui une telle passion de voyager qu'il visita non-seulement toute l'Europe et les côtes d'Afrique et d'Asie, mais même l'Amérique, d'où il revint dans sa patrie par l'Angleterre et la France. Le repos dont il jouit alors lui permit de se livrer au goût qu'il avait toujours eu pour le théâtre et principalement pour l'Opéra. Il écrivit plusieurs pièces dont il composa lui-même la musique ; la facilité prodigieuse dont il était doué lui suggéra aussi la pensée d'être en même temps le décorateur et le machiniste de ses opéras, et pour ces accessoires il devint bientôt l'un des plus habiles de son temps. L'académie des *Arcadi illustri* l'admit au nombre de ses membres, et il y figura sous le nom d'*Irenio Amasiano*. Il mourut à Rome le 3 février 1700. Les opéras dont Acciajuoli a fait les paroles et la musique sont : 1° *Il Gerillo, dramma burlesco per musica*, Modène, 1675, et Venise, 1682 ; 2° *La Damira placata*, Venise 1680 ; 3° *l'Ulisse in Feacia*, Venise, 1681 ; 4° *Chi e causa del suo mal, pianga se stesso, poesia d'Orfeo*. F—T—s.

ACCORAMBONI (JÉRÔME), l'un des plus habiles médecins de son temps, naquit en 1467 à Gubbio, dans le duché d'Urbain, d'une famille honorable ; il étudia la médecine contre le gré de ses parents, qui le destinaient au barreau : mais les

succès qu'il obtint dans la pratique de son art durent lui faire pardonner sa désobéissance. Il remplissait en 1505, la première chaire de médecine à l'académie de Pérouse, et déjà sa réputation attirait à ses cours des élèves de toute l'Italie. En 1515, le pape Léon X le nomma son médecin. Clément VII qui l'honora de sa confiance, ne fut pas moins généreux à son égard que ne l'avait été son prédécesseur ; mais Accoramboni ne devait pas jouir de la fortune qu'il avait acquise par ses talents : au sac de Rome en 1527, sa maison fut entièrement dévastée. Il ne put même sauver ses manuscrits du pillage. Dans l'embarras où il se trouvait, Accoramboni se hâta d'accepter la chaire de médecine de l'académie de Padoue, qu'il avait refusée plusieurs fois. Il en prit possession vers la fin de 1527. Son traitement, fixé d'abord à 760 écus d'or, fut porté dès l'année suivante à 800 écus. Le pape Paul III, l'ayant nommé son médecin, il revint à Rome pour exercer sa charge, dans le mois de sept. 1536 ; mais quelque temps après son retour dans cette ville, il y tomba malade, et mourut le 21 février 1537 (1) à l'âge de 68 ans. On a de ce savant médecin : I. *Tractatus de putridine*, Venise, 1534, in-8°. II. *Tractatus de catarrho*, ibid., 1536, in-8°. III. *Tractatus de natura et usu lactis*, ibid., 1536, in-8°. Cet ouvrage, qui renferme des observations utiles, a été réimprimé avec le traité de Sextus Placitus : *De medicina ex animalibus*, Nuremberg, 1538, et Bâle, 1578, in-4°. Voy., pour plus

(1) Dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, Barbier a donné un article à Jérôme Accoramboni, d'après la *Bibliothèque des médecins de Carrère* ; mais il y reproduit les inexactitudes et les erreurs de son devancier, qu'il n'aurait pas dû copier si fidèlement.

de détails, Gaetan. Marini, *Memorie degli architetti pontifici*. W-s.

ACCORAMBONI (**FABIO**), savant jurisconsulte, était fils de Jérôme; il naquit en 1502 à Gubio, fit ses études à Padoue, et se distingua tellement dans ses cours qu'en les terminant il fut, à l'âge de 21 ans, nommé professeur en droit avec un traitement de 140 florins. Il passa peu de temps après à la première chaire des Institutes et la remplit de la manière la plus brillante. Ses affaires l'ayant obligé de se rendre à Rome en 1525, il y fut retenu trois ans, pendant lesquels il donna des leçons de droit canonique, avec un succès extraordinaire. Après le sac de cette ville par les troupes de Charles-Quint, il revint à Padoue et reprit sa chaire, restée vacante pendant son absence. Cédant aux instances du pape Paul III, il retourna en 1540 à Rome, et fut nommé avocat consistorial, puis auditeur du tribunal de Rote. Sous le pontificat de Paul IV, il fut créé référendaire de l'une et l'autre signature; et l'on dit qu'il aurait été fait cardinal s'il n'avait pas tenu trop ouvertement le parti de Charles-Quint. Fabio mourut doyen de la Rote en 1559 et fut inhumé dans l'église Sainte-Marguerite, avec une épitaphe honorable. Outre un traité *De comparationibus*, on lui doit plusieurs décisions insérées dans les *Repetitiones in jure civili variæ*, Lyon, 1553, in-folio. (Voy. Papadopoli, *Hist. gymn. Patavin.*, 1, 252.)—**ACCORAMBONI** (**Félix**), médecin, poète et philosophe, était, suivant les biographes (1), fils de Jérôme, mais plus vraisemblable-

ment son petit-fils. A l'exemple de son aïeul, il s'appliqua dès sa jeunesse à la médecine, et fit dans cette science de rapides progrès. L'étude de la philosophie ancienne, celle de l'histoire naturelle et la culture des lettres remplissaient les loisirs que lui laissait la pratique de son art. Allié du pape Sixte-Quint par son mariage avec une de ses parentes, il eut beaucoup à se louer de la générosité du pontife à son égard, et lui en témoigna sa reconnaissance en lui dédiant le recueil de ses ouvrages, imprimé à Rome en 1590, in-fol. Ce volume contient : I. *Commentarius obscuriorum locorum et sententiarum in omnibus aristotelicis scriptis; et controversiarum inter platonicos, Galenum et Aristotelem examinatio*. II. *Annotationes in librum Galeni de temperamentis*. III. *Sententiarum difficilium Theophrasti in libro de plantis explicatio*. IV. *De fluxu et refluxu maris*. Le commentaire de Félix sur Aristote a reparu sous le titre : *Interpretatio obscuriorum locorum et sententiarum Aristotelis*, Rome, 1600; et sous celui de *Vera mens Aristotelis, sive explicatio in opera ejus*, ibid., 1605; mais les exemplaires avec ces différents frontispices sont de la même édition. Ses notes sur le livre des Plantes de Théophraste ont été reproduites également sous un nouveau titre : *Adnotationes in Theophrastum de plantis*, Rome 1603. C'est par inadvertance que, dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, p. 8, Barbier fait des *Adnotationes* deux ouvrages diffé-

(1) Les traducteurs de la *Biographie universelle* en italien, au lieu de copier sans examen les articles *Accoramboni* de Barbier, auraient dû chercher à donner quelques éclaircissements sur

leur filiation; car si, comme ils le disent, Félix vivant en 1600 est fils de Jérôme né en 1467, c'est un fait qui méritait bien d'être remarqué.

rents. Les notes de Félix sur Théophraste sont très-estimées. Fabricius regrette qu'on ne les ait pas insérées dans la belle édition de l'*Historia Plantarum*, Amsterd., 1644, in-fol. (*Voy. Fabricius; Bibl. gr.*, 11, 2377). On ignore l'époque de la mort de Félix Accoramboni; mais on croit qu'il vivait encore dans les premières années du 17^e siècle. W-s.

ACCURSE (MARIE-ANGE). V.

ACCORSO, I, 129.

ACERBI (HENRI), médecin italien, né à Costano en 1785, perdit de bonne heure l'appui de son père, qui exerçait la chirurgie avec distinction, et dut à la générosité d'un parent les moyens de poursuivre ses études. Les belles-lettres captivèrent d'abord son imagination vive, qui lui inspira un petit poème assez faible, intitulé *La Venere celeste*, et publié en 1809, à Milan, en un petit volume in-4°. Mais bientôt il se livra tout entier à la médecine, et prit le titre de docteur à l'université de Pavie. Après avoir visité les principaux établissements scientifiques de l'Italie, il vint se fixer à Milan, où il fut nommé médecin du grand hôpital et professeur d'histoire naturelle, et où la phthisie pulmonaire termina prématurément ses jours le 5 décembre 1827. En 1816, il avait donné une traduction italienne, enrichie de notes, du traité d'hygiène et de thérapeutique de Carminati. On a encore de lui les éloges du chirurgien Monteggia, Milan, 1816, in-8°, et du médecin Gianini, 1819, in-8°. Ses *Annotazioni di medicina pratica*, Milan, 1819, in-8°, sont pleines de réflexions critiques et judicieuses sur la pratique de Locatelli, qui crut devoir y répondre. Mais son principal ouvrage est une histoire raisonnée et fort intéressante, Milan, 1822, in-8°, de la maladie pé-

téchiale qui désola la Lombardie en 1816, et qui inspira le distique suivant à un poète aigri par les malheurs de sa patrie :

*Ecco d'Italia i fati,
Tifi, tedeschi e fruti.*

Ecrivain infatigable, Acerbi était l'un des collaborateurs de la Bibliothèque italienne qui se publie à Milan. Il a inséré un éloge d'Ange Politien dans les vies des Italiens illustres. J-D-N.

ACEVEDO (don FELIX-ALVARÈS), général espagnol, né à Otero dans la province de Léon, fit ses études à l'université de Salamanque, fut recteur du collège de Saint-Pelago en 1799, puis avocat à Madrid, et entra dans les gardes du corps du roi. A l'époque de l'invasion de Napoléon (1808), cette troupe s'étant dispersée dans les provinces, afin de les armer pour la cause de l'indépendance, Acevedo se rendit dans celle de Léon, où il fut nommé par la junta commandant des volontaires. Remarqué bientôt par le marquis de la Romana, il parvint au grade de colonel, et se distingua en plusieurs occasions, notamment au siège d'Astorga. Il était employé en Galice en 1820, lors de l'insurrection qui éclata dans l'île de Léon. A cette nouvelle, les autorités de la province ayant été déposées, Acevedo fut proclamé commandant-général des troupes et membre de la junta : il marcha aussitôt en cette qualité contre la ville de Santiago, qui était défendue pour le roi par San-Roman. Ce général n'osa point l'attendre; et Acevedo, qui avait reçu des renforts, le poursuivit jusqu'à Orensée, où il fit son entrée le 28 février. Il se remit bientôt à la poursuite de San-Roman dont il atteignit, le 9 mars, une colonne commandée par le comte de Torrejon. Il fit occuper une

hauteur qui dominait la position de l'ennemi ; et , voyant les soldats de Torrejon prendre la fuite , il traversa au galop le village de Padornelo , cherchant à amener les fuyards à son parti ; mais au moment où il les haranguait , il reçut trois coups de fusil dans la poitrine , et expira en proférant ces mots : « En avant , mes enfans ; ne vous occupez point de moi ; vive la liberté ! » La junte suprême déclara que ce général avait bien mérité de la patrie ; et , par imitation de ce qui s'était fait en France pour le grenadier La Tour d'Auvergne , les cortès décrétèrent que le nom d'Acevedo serait conservé dans l'almanach militaire , comme si ce guerrier existait encore , et qu'il continuerait à être inscrit sur les contrôles du régiment qu'il avait commandé.

K.

ACHARD (FRANÇOIS-CHARLES), chimiste allemand , né à Berlin , le 28 avril 1753 , mort le 20 avril 1821 , et directeur depuis 1782 de la classe de physique de l'académie des sciences de Berlin , se livra de bonne heure à l'étude de la physique et de la chimie. Il s'était déjà fait connaître par un assez grand nombre de travaux , sinon bien remarquables , du moins attestant un louable zèle pour les progrès de ces deux branches intéressantes du savoir humain , lorsqu'en 1800 il conçut l'idée d'appliquer en grand la découverte que Margraf avait faite autrefois sur la possibilité d'extraire un sucre cristallisable du suc concentré de plusieurs racines , et notamment de la betterave. Il reprit les expériences de son prédécesseur , et bientôt apprit au monde savant qu'il avait trouvé des procédés à l'aide desquels on pouvait parvenir à tirer , d'un poids donné de racines , une quantité de sucre

assez considérable pour mériter de fixer l'attention des spéculateurs et la sollicitude des gouvernements européens. Toutes les gazettes retentirent de cette annonce ; mais un rapport peu favorable de l'Institut de France vint bientôt refroidir l'enthousiasme , en établissant , d'après un certain nombre d'expériences , que l'extraction du sucre de betteraves n'offrirait aucun avantage réel. Cependant Achard ne se découragea point , et , fort de l'appui du gouvernement prussien , qui le secourut puissamment dans son entreprise , il établit une fabrique à Kunern , village de la Silésie , près de Breslau , où une propriété rurale lui avait été concédée dans cette vue. Ses produits ne purent d'abord soutenir la concurrence avec ceux des colonies ; mais la proclamation du système continental ne tarda pas à lui assurer des avantages dont il sut profiter avec habileté , et cette fois du moins la prohibition , généralement si funeste au commerce , tourna au profit de la prospérité nationale. Les bénéfices importants qu'Achard en retirait fixèrent de nouveau l'attention des hommes éclairés et du gouvernement. Depuis lors la fabrication du sucre de betteraves acquit un grand développement , vainquit tous les obstacles , et triompha même des préjugés populaires , après qu'on eut été long-temps obligé de recourir au mensonge pour les ménager. Un moment on put croire que le rétablissement de la paix générale lui porterait un coup funeste , puisqu'il ruina la plupart des manufacturiers alors établis ; mais des améliorations successivement apportées aux procédés d'extraction , et la construction de machines ingénieuses , n'ont pas tardé à lui faire prendre un nouvel essor.

Plus de deux cents fabriques que l'on compte en ce moment dans quarante-six départements de la France attestent assez qu'on doit enfin considérer comme naturalisée chez nous une branche d'industrie qui promet d'exercer une grande influence sur le perfectionnement de l'agriculture, indépendamment des avantages immenses qu'elle assure par elle-même, s'il est vrai qu'avec une exploitation rurale et manufacturière bien entendue on puisse dès la première année rentrer dans la mise de fonds pour achat d'ustensiles, comme il est dit dans un excellent mémoire de M. Mutzel, directeur de la fabrique du baron de Koppy, à Krain en Silésie. Les ouvrages d'Achard, écrits en langue allemande, sont : I. *Mémoires de physique et de chimie*, Berlin, 1780, in-8°. II. *Collection de mémoires sur la physique et la chimie*, Berlin, 1784, in-8°. III. *Recherches sur les propriétés des alliages métalliques*, Berlin, 1788, in-4°. IV. *Leçons de physique expérimentale*, Berlin, 1791-1792, 4 vol. in-8°. V. *Instruction à l'usage des gens de la campagne, sur la manière la plus avantageuse de former des prairies artificielles*, Berlin, 1797, in-8°. VI. *Courte et utile instruction sur les moyens de mettre les propriétés rurales à l'abri des désastres causés par les orages*, Berlin, 1798, in-8°. VII. *Instruction sur la manière de préparer le sucre brut, le sirop et l'eau-de-vie de betteraves*, Berlin, 1800, in-8°. VIII. *Preuve de la possibilité d'extraire en grand le sucre de betteraves, et des avantages que j'ai retirés de ma fabrique*, Berlin, 1800, in-8°. IX. *Comment doit être conduite la fabrication du sucre et de*

l'eau-de-vie de betteraves, pour ne pas nuire aux douanes royales, Berlin, 1800, in-8°. X. *Instruction sur la culture des betteraves dont on peut extraire du sucre*, Breslau, 1803, in-8°. XI. *De l'influence de la fabrication du sucre de betteraves sur l'économie domestique et rurale*, Glogau, 1805, in-8°. Achard est encore auteur d'une foule de Mémoires insérés dans divers journaux ou recueils allemands, et de quelques articles dans un dictionnaire de technologie qui se publie actuellement en Allemagne. J-D-N.

ACHARIUS (ERIC), botaniste et médecin suédois, naquit à Gefle le 18 octobre 1757. Son père, qui était contrôleur des douanes, lui fit faire ses premières études au collège de cette ville. Il fréquenta en 1773 les cours de l'université d'Upsal, où la médiocrité de sa fortune le mit dans la nécessité d'employer beaucoup de temps à donner des leçons particulières. Malgré cet obstacle, ses progrès furent rapides, et il ne tarda pas à devenir un des élèves les plus distingués de Linné. L'illustre professeur lui témoigna même une affection qui piqua singulièrement son zèle et son émulation. L'académie des sciences de Stockholm, frappée des talents d'Acharius dans le dessin et l'histoire naturelle, lui confia l'exécution des planches destinées à être gravées pour les ouvrages académiques. Ce fut au milieu des occupations liées à cet emploi qu'il se mit en rapport avec Bergius, Martin et Wilcke, et que, par la fréquentation de ces savants, il acquit des connaissances fort étendues en physique, en chimie, en minéralogie et en médecine. Ce fut

aussi en suivant assidûment les hôpitaux qu'il parvint à se créer ce tact et cette habileté pratiques qui l'ont fait considérer depuis comme un des meilleurs médecins de la Suède. Il obtint le grade de docteur à Lund, en 1782, après avoir soutenu avec éclat une thèse intitulée : *Animadversiones physicæ et medicæ de tænia*. Trois ans après, il fut nommé médecin à Landscrona; et en 1789 il se rendit à Vadstena, dans l'Ostrogothie, avec le titre de médecin de la province, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Les affections vénériennes exerçaient à cette époque de grands ravages dans la contrée. Acharius proposa de fonder à Vadstena un hôpital pour le traitement de ces maladies; le gouvernement approuva l'idée de cet utile établissement, et lui en confia la surintendance. L'académie l'admit en 1796 au nombre de ses membres, et en 1801 il reçut le titre de professeur de botanique. Sans négliger les devoirs de sa profession, il se livra avec ardeur à la passion que lui inspirait l'histoire naturelle, et étudia surtout les plantes cryptogames, dont on s'était fort peu occupé; l'application qu'il mit à ces travaux mina peu à peu sa santé, et une attaque d'apoplexie, dont il fut frappé à l'âge de 62 ans, l'enleva le 14 août 1819. — Pendant une trentaine d'années Acharius s'est occupé avec une infatigable persévérance de l'étude des lichens, à laquelle il avait voué pour ainsi dire sa vie tout entière. Il a donné une face nouvelle à cette branche intéressante de la cryptogamie; et conservé pendant long-temps le titre de premier des lichénographes. La plupart des botanistes ont adopté jusqu'à ces derniers temps la méthode de distribu-

tion qu'il avait introduite. Cette classification parut pour la première fois ébauchée dans le *Lichenographiæ sueciæ prodromus* (Lincoping, 1798, in-8°). Acharius l'a ensuite perfectionnée ou modifiée successivement dans son *Methodus qua omnes detectos lichenes secundum organa carpomorpha, ad genera, species et varietates redegit* (Stockholm, 1803, in-8°), dans sa *Lichenographia universalis* (Goettingue, 1804, in-4°), et dans sa *Synopsis methodica lichenum* (Lund, 1814, in-4°). Sous sa main, le genre *lichen* de Linné s'est partagé en quarante autres, qu'on a encore beaucoup subdivisés depuis, et, par la considération minutieuse des différences les plus légères, le nombre des espèces a crû dans la même proportion, puisqu'il s'est élevé jusqu'à près de huit cents. Tout en rendant justice à l'exactitude scrupuleuse qui distingue ses observations, ses descriptions et sa synonymie, il est permis de douter que des travaux dirigés d'après l'esprit qui présida aux siens contribuent en réalité aux progrès de la science. Quoique bien convaincu de la variabilité infinie des lichens, qu'avec raison lui-même appelait quelquefois des végétaux protéiformes, il n'a pas craint de fonder des espèces sur des différences la plupart accidentelles, ou produites par des circonstances spéciales de localité et d'exposition. Aussi beaucoup de celles qu'il a établies ne sont-elles que des formes diverses d'une seule et même espèce; que souvent on est obligé d'aller chercher dans des genres différents, où il les a disséminées. En opérant d'une manière si peu philosophique, en sacrifiant ainsi l'étude des types prin-

cupaux à celle de considérations secondaires fort insignifiantes, on parvient aisément, sans avoir rien découvert de neuf et d'intéressant, à faire un monde entier de la moindre partie de l'histoire naturelle, et à rendre la science stérile et rebutante, loin d'ajouter à son étendue réelle. Il a fallu dans ces derniers temps refaire presque tous les travaux d'Acharius, tâche pénible qu'ont accomplie avec succès Fries, Eschweiler, Meyer, Fee, Wallroth, Zenker, Schultz, Reichenbach et quelques autres lichénographes de notre époque.—On a encore d'Acharius un grand nombre de Traités que l'académie des sciences de Stockholm a fait insérer dans ses Mémoires, notamment sur un ver nommé *Acharius*, qui se trouve dans les poissons; sur le *Bulbocera*, nouveau genre d'insectes; sur de nouvelles espèces de lichens suédois; sur les changements à introduire dans la classification des lichens; sur les lichens qui croissent en Suède; sur le genre de lichens nommé *Thelotrema*. Son nom a été donné par Thunberg à un genre de plantes (*Acharia*) qui n'a pu encore être rapporté à aucune famille. On l'a aussi donné à quelques autres plantes, telles que *Conferva Acharii*, *Urceolaria Acharii*, *Rhizomorpha Acharii*. J-D-N.

ACHÉ (ROBERT-FRANÇOIS D'), ancien officier de la marine française, était de la même famille que l'amiral de ce nom (*Voy.* I, 139). Il émigra au commencement de la révolution, et revint bientôt dans les départements de l'Ouest, pour y concourir aux efforts du parti royaliste. Après différentes expéditions, il fut condamné à mort par le tribunal spécial de Rouen en 1799, pour avoir pris part aux attaques de

diligences. Il échappa à ce jugement et retourna en Angleterre, puis revint sur le continent; mais, dans la nuit du 9 au 10 septembre 1809, il fut rencontré sur le bord de la mer avec un de ses compagnons par une patrouille de gendarmes qui les sommèrent de dire qui ils étaient; question à laquelle ils répondirent par une décharge de pistolets. Le combat s'engagea au milieu d'une profonde obscurité; le compagnon de D'Aché s'échappa; mais celui-ci, après la plus courageuse résistance, succomba dans une lutte inégale, et tomba frappé d'un coup de crosse de fusil qui le laissa sans vie. Z.

ACOSTA (EMMANUEL), jésuite portugais, naquit en 1541, à Lisbonne, d'une famille dont le véritable nom est Da Costa; mais il a été latinisé par l'usage. Après avoir professé quelque temps les humanités et la théologie dans différents collèges, il fut élu recteur de celui de Braga. Envoyé depuis dans la mission des îles Açores ou Tercères, il y signala son zèle pour la propagation de la foi catholique. Il mourut à Lisbonne le 25 février 1604. On a de lui, en portugais : *L'histoire des missions des jésuites en Orient, jusqu'à l'année 1568*. Cet ouvrage a été traduit en latin par le P. J.-P. Maffei, et en espagnol par le P. de Lequerica. *Voy. la Bibl. Scriptor. soc. Jesu*, de Southwel, p. 188.

W—s.

ACOSTA (JEAN D'), né au Bengale en 1775, d'une famille originaire de Portugal, fit ses études à Paris et retourna dans l'Inde où il se livra en même temps à la littérature et au commerce. Il publia en 1807, à Calcutta un *projet d'assurances commerciales* fort remarquable par la sagesse et la profondeur des vues.

Lorsque les Anglais s'emparèrent des établissements français dans l'Inde, D'Acosta, qui habitait Chandernagor, ne fut pas traité avec une extrême rigueur, et il eut même occasion de rendre des services à quelques victimes des événements. Il publia en 1812, avec M. Morenas, un recueil périodique intitulé *Magasin de Calcutta*, où l'on remarque des articles curieux sur les Hindous; mais cette publication ne dura que quelques mois. Voulant s'occuper spécialement de l'éducation de sa nombreuse famille, D'Acosta se transporta en 1816 à Calcutta où il acquit les deux tiers de la propriété et de l'imprimerie du journal connu sous le nom de *Times de Calcutta* (1), dont il se trouva bientôt le seul rédacteur. Cette opération fut heureuse et le dédommagea des pertes qu'il avait essuyées par la faillite d'une maison de commerce à laquelle il s'était associé. Il est mort dans cette ville en 1820, à peine âgé de 45 ans. D'Acosta fut en correspondance avec Lanjuinais, Langles et Thouin. Il adressa à ce dernier diverses plantes et graines pour le jardin du roi. Grégoire a inséré dans la Chronique religieuse une notice intéressante rédigée par D'Acosta sur *Ramohun Roy*, bractmane schismatique parmi les Hindous. K.

ACRON (HELENIUS) est un ancien scholiaste sur lequel on n'a presque aucun renseignement. Fabricius (*Bibl. lat.*, I, ch. 15) et Sax (*Onomasticon*, I) trouvent tant d'obscurité dans le peu que l'on

sait de ce grammairien, qu'ils n'osent pas même essayer de déterminer l'époque où il a vécu. Cependant si, comme le croient Saumaise et La Monnoye (*Notes sur les jugem. des savants* de Baillet, II, 190), Acron est le véritable auteur d'un commentaire sur les *Adelphes* de Térence, dont Sosipater Charisius (*Voy. ce nom au Supp.*) rapporte plusieurs fragments dans sa grammaire, on peut en conclure qu'Acron était antérieur à Charisius, et par conséquent qu'il florissait au plus tard vers la fin du IV^e siècle. Des divers ouvrages qu'Acron avait composés aucun ne nous est parvenu tout entier. Le plus connu, son *Commentaire sur Horace*, est incorrect et défiguré par les fréquentes interpolations des copistes. Ce commentaire imprimé pour la première fois, Milan, 1474, grand in-4^o, très-rare, a été souvent reproduit dans des éditions d'Horace à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. La Monnoye regardait toutes ces anciennes scholies comme très-suspectes. « Elles demandent, » dit-il, « un lecteur judicieux qui sache en faire son profit, et ne mêler, comme on dit, les perles dans le fumier. » Suivant M. Schoell (*Hist. abrégée de la littérature romaine*), on retrouve dans le commentaire d'Horace une partie des scholies de C. Æmilius, de Julius Modestus et de C. Téntius Scaurus, les trois plus anciens commentateurs du poète latin. Au jugement du P. Vavasseur, Acron avait moins de goût et de finesse dans l'esprit que Porphyryon, autre scholiaste d'Horace, dont le travail est réuni à celui d'Acron dans plusieurs éditions du lyrique. Quelques philologues revendiquent pour Acron un

(1) *The Calcutta Times*, même journal que le *Times* de Londres, était déjà imprimé en 1816 sur quatre colonnes. Morenas, ami de D'Acosta, était alors un des principaux rédacteurs de cette feuille, qui paraissait toutes les semaines avec un ou plusieurs suppléments, et n'était qu'à la deuxième année de sa publication. Les années 1816 et 1817 contiennent beaucoup de détails sur Napoléon, prisonnier à Ste-Hélène. V—vz.

Commentaire sur les satires de Perse, publié sous le nom de Cornutus le grammairien, différent de Cornutus le précepteur de Perse.

W—s.

ACRONIUS ou ACRON

(JEAN) est un médecin et mathématicien, que l'auteur des *Athenæ-Rauricæ*, a confondu mal à propos avec J. Atrocianus (*Voy.* ce nom au Supp.); erreur qu'il est d'autant plus nécessaire de signaler, qu'elle a passé dans les dictionnaires les plus récents (1). Acron était né vers 1520, dans une petite ville de la Frise, dont il prit le nom, suivant un usage assez commun de son temps. Ayant achevé ses premières études, il vint en 1542 à Bâle pour y perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. Ses progrès dans les mathématiques furent si rapides qu'au bout de deux ans on le jugea capable d'occuper la chaire de cette science; et en 1549 on y joignit celle de logique. Acron remplit cette double tâche jusqu'en 1553. Il obtint alors d'être dispensé de l'enseignement de la logique. Dans les loisirs que lui laissait le professorat, il étudiait la médecine. S'étant fait recevoir docteur le 2 mai 1564, il trouva bientôt l'occasion d'exercer ses talents comme médecin, dans une épidémie qui causa de grands ravages à Bâle; mais il mourut, victime de son zèle, le 28 octobre de la même année, âgé d'environ quarante ans. Suf-
frid Pétri, contemporain d'Acron, nous apprend qu'il avait composé

plusieurs traités d'astronomie : *Confectio astrolabii et annuli astronomici*. — *De sphaera* — *De motu terræ* (*Voy. Scriptor. Frisia*, 104). Ces divers ouvrages sont restés manuscrits. Les magistrats de Bâle ayant découvert en 1559, que le prétendu Jean de Bruck (ou Van Brugen), mort en cette ville, trois ans auparavant, n'était autre que le fameux David-George (*Voy.* ce nom, X, 600), firent saisir les papiers qu'il avait laissés dans un coffre de fer à Binningh. Acron, avec quelques autres de ses collègues, fut chargé de les examiner et d'en extraire les principaux points de sa doctrine. Sur leur rapport, on instruisit contre David-George, et son cadavre fut brûlé avec ses livres. Dans une lettre du 28 juillet 1559, Acron rendit compte de toute cette affaire à un de ses amis. Cette lettre qui contient un précis de la vie de David-George et de sa doctrine a été publiée par Simon Abbes Gabbema, dans les *Clarorum virorum epistolæ*, 140-167. Acron y parle d'un ouvrage auquel il travaillait (*amplissimum et utilissimum*), que d'autres occupations l'avaient empêché de terminer. « Depuis quatre mois, dit-il, je n'en ai pas fait un seul chapitre. Après le *calendrier* que j'ai dressé pour l'année prochaine (1560), tout mon temps a été pris par la secte de David (*Davidica secta occupatus fui*). » Acron est l'éditeur des *Opera theologica*, de son compatriote Regner Prædinius (Van Viessellem). C'est lui qui a rédigé l'épître dédicatoire à la régence de Groningue. W—s.

ACRONIUS DE BOUMA (DOMINIQUE). *Voy.* BOUMA, V, 343.

ADAIR (JAMES-MAKITTRICK), médecin, né en Ecosse, s'est distingué

(1) La *Biographie médicale* attribuée à notre Acron l'édit. de Macev, publiée par Atrocianus. Cette erreur se retrouve accompagnée de plusieurs autres dans le *Dictionn.* de Feller, 7^e édition, qui, après avoir long-temps copié nos articles, a si ridiculement pris notre titre de *Biographie universelle*.

par son habileté dans sa profession et par sa libéralité. Une excessive présomption et la susceptibilité de son caractère l'entraînèrent malheureusement dans des querelles multipliées avec plusieurs de ses contemporains, notamment avec Ph. Thicknesse (*V. ce nom*, XLV, 404), qui n'était pas d'humeur plus pacifique. Adair, long-temps établi à Bath, fut ensuite médecin du commandant en chef et des troupes coloniales à Antigua. Les vicissitudes de sa vie et la guerre de plume qu'il eut à soutenir ne l'empêchèrent pas d'atteindre un âge très-avancé. Il mourut à Harrowgate, dans le comté d'York, en 1802. Quelques particularités de sa vie et de ses démêlés se trouvent dans un de ses écrits publié en 1790: *Anecdotes sur un médecin métaphoriquement défunt, par Benjamin Goosequill*, etc., in-8°. Parmi d'autres productions de sa plume nous citerons : I. *Conseils aux valétudinaires, spécialement à ceux qui fréquentent les eaux de Bath*, 1786, et avec des additions, 1787. II. *Objections sans réplique contre l'abolition de la traite des noirs*, 1789, in-8°. L'auteur fut interrogé sur ce sujet par le conseil privé. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la réplique n'a pas manqué à ses objections. III. *Essai sur les maladies à la mode* (fashionable diseases), 1789, in-8°. L.

ADALBERT, apôtre des peuples slaves, fut en 961 tiré du monastère de St-Maximien et envoyé en Russie. La princesse Olga, la *Clotilde* de la nation russe, était allée à Constantinople (956), pour y recevoir le baptême (*Voy. OLGA*, XXXI, 568). Mécontente de l'accueil qu'elle avait reçu à la cour de l'empereur Constantin-Porphrogénète, aussitôt après son retour à Kiow, elle en-

voya des ambassadeurs à l'empereur Othon I, et lui demanda un évêque et des prêtres. L'empereur jeta les yeux sur Adalbert pour remplir cette mission importante. Ce religieux fut ordonné évêque, et Othon fournit généreusement aux frais du voyage. La nation russe étant encore plongée dans la barbarie, Adalbert fut attaqué en chemin; et quelques personnes de sa suite furent mises à mort avant qu'il arrivât à Kiow. Lui-même ne se sauva qu'avec peine. Il fut reçu avec bonté par Othon qui, en 966, lui donna l'abbaye de Weissenbourg en Alsace. Le prince, désirant répandre parmi les nations slaves les lumières de l'évangile et de la civilisation, prit la résolution d'ériger une métropole à Magdebourg. Adalbert, choisi pour en être le titulaire, fut envoyé à Rome afin d'obtenir l'approbation du souverain pontife. Le pape Jean XIII l'accueillit avec joie et lui donna le *pallium* (968). Il accorda au nouveau siège archiepiscopal plusieurs privilèges, entre autres celui de tenir le premier rang parmi les sièges de la Germanie septentrionale, et d'aller de pair avec ceux de Cologne, de Mayence, et de Trèves. Adalbert, établi métropolitain des nations slaves, fut chargé de fonder parmi elles des évêchés à Zeitz (transféré depuis à Naumbourg), à Meissen, à Mersbourg, à Brandebourg, à Havelberg et à Posén. Le pape lui adjoignit deux légats qui devaient l'aider dans cette œuvre importante. Adalbert, consacré à Magdebourg, ordonna les six évêques suffragants de sa métropole. Il gouverna son église jusqu'à sa mort en 981. Ce prélat avait formé plusieurs disciples, entre autres saint Adalbert, évêque de Prague (*Voy. ADALBERT*, I, 177) G—r.

ADALRIC, **ATHIC** ou **ETHICON**, que l'on croit fils de Leuthaire, duc d'Alémanie, obtint vers l'an 662, de Childéric II, roi de France, le duché d'Alsace et le territoire de Munster. Il avait épousé Berchsinde ou Berwinde, tante de saint Léger, évêque d'Autun, de laquelle il eut six enfants. Une de ses filles, nommée Odile, naquit aveugle. Soit par superstition, soit par cruauté, Adalric ordonna de la faire mourir; mais Berwinde parvint à la soustraire à cette horrible décision, et la fit élever secrètement dans une communauté religieuse. Odile recouvra la vue et n'en fut pas moins un objet d'aversion pour son père, au point que Hugues, un des fils d'Adalric, ayant tenté de le fléchir en faveur de sa sœur, fut tellement maltraité par lui qu'il mourut, dit-on, de ses blessures. Adalric revint cependant à des sentiments plus humains et plus paternels envers sa fille. Il lui concéda le château de Hohembourg où Odile établit un monastère dont elle fut la première abbesse, et qu'elle illustra par sa science et par des vertus qui lui ont mérité dans l'église un culte public. Sur la fin de sa vie, Adalric se retira dans l'abbaye de Hohembourg avec Berwinde, s'y livra aux exercices de la pénitence et y mourut le 20 février 690. Adalbert ou Albert, son fils aîné, lui succéda. Les libéralités d'Adalric envers les monastères lui ont attiré de grands éloges de la part des chroniqueurs de cette époque; dont plusieurs ont poussé la flatterie jusqu'à lui donner le nom de saint. C'est d'Adalric que tirent leur origine les maisons de Habsbourg, d'Autriche, de Lorraine et de Bade, qui ont fourni tant de princes et d'empereurs à l'Allemagne, et qui ont formé des al-

liances avec presque toutes les familles souveraines de l'Europe (*Voy. Rodolphe I^{er}, XXXVIII, 362, 372*).

P—RT.

ADAM DE FULDE, moine de Franconie, auteur d'un traité sur la musique dont on ne connaît qu'un seul manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque de Strasbourg, et que l'abbé Gerbert a inséré dans ses *Scriptores ecclesiastici de mus. sacr.*, t. III, p. 329. Ce traité a été achevé le 5 novembre 1490; car l'auteur a consigné cette date à la fin de son ouvrage. Il est divisé en quatre livres: le premier, composé de 7 chapitres, traite de l'invention des diverses parties de l'art. Le second, en 17 chapitres, traite de la main musicale, du chant, de la voix, des clefs, des nuances, du mode et du ton. Le troisième, qui est le plus important, traite de la musique mesurée; et le quatrième des proportions et des consonnances. On ignore la date précise de la naissance d'Adam de Fulde, mais elle a dû avoir lieu vers 1450; car il dit, chapitre 7 du 1^{er} livre, qu'il fut presque le contemporain de Guillaume Dufay et de Busnois qui vécurent dans la première moitié du 15^e siècle, *et circa meam ætatem doctissimi Wilhelmus Dufay, ac Antonius de Bufna quorum*, etc. Il prend le titre de musicien ducal, *musicus ducalis*, au commencement de sa dédicace. Glarean nous a conservé dans son *Dodécacorde* (p. 262) un cantique à quatre voix d'Adam de Fulde. C'est un morceau fort bien écrit et l'un des plus anciens monuments de compositions régulières à plusieurs parties. Dans l'*Enchiridion* des chants religieux et des psaumes, Magdebourg, 1673, on trouve aussi, p. 50 le chant: *Ach hulp my Leide and senliez klag*, sous le nom

d'Adam de Fulde. F—T—S.

ADAM (JACQUES), de l'Académie française, naquit en 1663 à Vendôme. Comme il était le plus jeune de huit enfants, ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, et il fut placé chez les PP. de l'Oratoire, qui dirigeaient alors le collège de sa ville natale. Après qu'il eut achevé ses études d'une manière brillante, ses maîtres l'envoyèrent à Paris avec une lettre pour Rollin. En voyant un enfant à peine âgé de quatorze ans, et qui paraissait encore plus jeune que son âge, Rollin eut peine à se persuader qu'il avait sous les yeux le sujet qui lui était recommandé. Mais Adam montra dans toutes ses réponses tant de sagesse, de modestie et de talent, que Rollin n'hésita pas à le présenter à l'abbé Fleury qui cherchait un homme instruit pour l'aider dans ses recherches sur l'*Histoire ecclésiastique*. Fleury en fut très-satisfait. Charmé de sa douceur, de l'étendue de ses connaissances et de son application au travail, il se l'associa, non seulement dans ses recherches historiques, mais dans l'éducation du prince de Conti. Après la mort de l'abbé Fleury (1723), Adam fut élu son successeur à l'Académie française. Adam n'étant pas gentilhomme, le prince de Conti, son élève, pour concilier ce qu'il croyait devoir aux préjugés avec le désir de lui donner le titre de gouverneur de son fils, lui proposa de prendre momentanément l'habit ecclésiastique. Mais Adam s'y refusa (1), ne voulant pas adopter un habit qui lui imposerait des devoirs qu'il ne pourrait remplir; après quelques jours de réflexion, le prince rendit justice à sa délicatesse,

et le nomma sans condition (2). Il resta l'ami de son élève, devint secrétaire de ses commandements et chef de son conseil, et dans ces diverses fonctions justifia sa confiance. Il l'accompagna au siège de Philisbourg (1734), mais les fatigues de la campagne épuisèrent ses forces. Dès-lors il ne fit que languir, et mourut d'une colique, à Paris, le 12 novembre 1735, laissant plusieurs enfants sans fortune. Il eut pour successeur à l'Académie française l'abbé Seguy. Adam possédait à fond les langues anciennes, et savait bien la plupart de celles de l'Europe. Ses confrères le nommaient un dictionnaire vivant, et ils le consultaient toujours avec fruit. Il a traduit de l'italien les *Mémoires de Montécuculli* (Voy. ce nom, XXIX, 480); et la *Relation du cardinal de Tournon*, imprimée dans les *Anecdotes sur l'état de la religion à la Chine* (Voy. Tournon, XLVI, 381). Il a eu part à la traduction de l'*Histoire* de J.-A. de Thou (Voy. ce nom). Mais son principal ouvrage est une *traduction complète d'Athénée*, qu'il se proposait de publier avec une nouvelle édition du texte grec dans lequel il avait corrigé deux mille passages. Le manuscrit de cette traduction, qu'on croyait perdu, fut enfin retrouvé, et remis à l'abbé Desauvays, garde de la bibliothèque du roi, pour le publier. Mais informé que Lefebvre de Villebrune s'occupait depuis long-temps d'une version d'Athénée, l'abbé Desauvays

(2) Ceci n'est pas exact, un laïque seul pouvait avoir l'emploi et le titre de gouverneur; un abbé n'était jamais que précepteur. Ne serait-ce pas le contraire qu'il faudrait lire? Puisqu'Adam fut nommé gouverneur, ne céda-t-il pas aux instances du prince, et ne quitta-t-il pas l'habit ecclésiastique pour prendre l'habit séculier? Il est vrai que D'Alembert raconte l'anecdote comme elle est rapportée dans l'article, mais D'Alembert s'est trompé.

(1) Malgré cela quelques biographes font d'Adam un abbé. V. la France littéraire de M. Quérard.

lui confia celle d'Adam pour en tirer le parti qu'il jugerait le plus convenable. Lefebvre n'en a publié que les deux premiers livres, après les avoir corrigés, ayant eu, dit-il, des ressources qu'Adam n'avait pu avoir de son temps. Il ajoute que le surplus de cette traduction lui avait été tout-à-fait inutile (*Athénée*, 1^{er} avertissement, p. 7). Un exemplaire de *Pindare*, couvert de notes manuscrites d'Adam, a été vendu à Paris en 1830 (*Cat. de M. Nodier*, n° 288). D'Alembert a publié l'éloge de ce savant dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, IV, 571-585. W—s.

ADAM (ALEXANDER), savant écossais, naquit en 1741 d'un pauvre fermier, dans un hameau du comté de Moray. A l'université d'Edinburgh, où ses études furent terminées, il n'avait d'abord d'autres moyens d'existence que la guinée que lui donnait, à chaque trimestre, un condisciple dont il était chargé de hâter les progrès; mais l'aptitude qu'il montra, dans diverses situations, pour l'enseignement lui fit confier la direction de la haute école d'Edinburgh, qui est la première du nord de la Grande-Bretagne, par l'ancienneté, et par la réputation. La Grammaire latine de Ruddiman était alors en usage dans toutes les écoles d'Ecosse : Adam entreprit d'y substituer une autre méthode par laquelle la grammaire anglaise était enseignée en même temps que la grammaire latine. Cette *Grammaire latine* parut en 1772. Il n'y eut aussitôt qu'un cri contre cette innovation. Un écrivain spirituel, mais malveillant, l'historien Gilbert Stewart, s'attacha surtout à verser le ridicule sur le grammairien. Le corps municipal se prononça contre l'innovation; et, malgré les

suffrages de lord Kames et de l'évêque Lowth, le recteur fut le seul dans la haute école qui mit en pratique sa méthode. Al. Adam ne se laissa pas toutefois intimider, et les éditions de sa Grammaire latine se multiplièrent malgré les obstacles. Persuadé que l'acquisition des connaissances générales devait aller de front avec les études classiques, il composa, pour la favoriser, un *Précis* (Summary) de géographie et d'histoire, accompagné des cartes de d'Anville. La première édition, donnée à Edinbourg, fut suivie de plusieurs autres, notamment celles de Londres, 1794 et 1809, in-8°. Un autre ouvrage utile, l'*Abrégé des antiquités romaines*, fut pour Adam un objet de soins scrupuleux, et resta trois années sous presse, toujours retouché et amélioré. Le succès répondit à ses efforts. Le livre fut traduit en allemand, en français (par M. le comte Emm. de Laubépin) et en italien. La jeunesse de diverses parties de l'Angleterre accourut en grand nombre aux leçons du savant instituteur, qui continua de partager sa vie entre ses fonctions et le travail du cabinet. Sa *Biographie classique* parut à Edinbourg en 1800. On y a remarqué particulièrement la notice sur *César*. L'auteur travaillait depuis long-temps à la composition d'un dictionnaire latin sur un plan étendu; mais des considérations pécuniaires l'ayant détourné de le livrer à l'impression, il en fit un abrégé qui parut en 1805, sous le titre de *Lexicon linguæ latinæ compendiarium*. Vers ce même temps, une association de maîtres d'école écossais se forma à l'instar de celle d'Angleterre, dans le but d'établir un fonds de secours en faveur des veuves et des familles des

instituteurs : Adam y contribua de sa bourse et de son crédit, et fut caissier de ce fonds de bienfaisance. Depuis environ quarante ans il était à la tête de la haute école, lorsqu'il mourut le 18 décembre 1809. L.

ADAMEÛS (THÉODORIC), philologue du XVI^e siècle, naquit à Schwalenberg, dans le comté de la Lippe, et mourut en 1540. On a de lui : I. *De christiani orbis concordia*, Paris, Wéchel, 1532 in-4°. C'est un discours adressé à Charles-Quint et à François I^{er}. II. *De insula Rhodo et militarium ordinum institutione*, ibid., Wéchel, 1536, in-8°. On trouve dans le même volume trois opuscules de deux autres auteurs : *De bello rhodio*, de Jacques La Fontaine, jurisconsulte de Bruges; *Melitæ descriptio, de ventis et nautica buxula, ventorum indice, Tractatus*, de Jean Quintin, professeur en droit-canon et chevalier-servant dans l'ordre de Malte. III. Des notes jointes à la traduction latine de l'ouvrage de Procope, *De Justiniani imperatoris ædificiis*, donnée par Fr. Craneveld, ibid., 1537, in-4°. IV. Une traduction latine du Tableau de Cébès, *Cebetis Tabula*, ibid., 1539, in-8°. V. Une édition grecque de l'*Abrégé du droit civil* de Constantin Harménopule (1), ibid., 1539, in-4°. C'est la première fois que fut imprimé l'ouvrage du jurisconsulte grec. P—RT.

ADAMI (ANTOINE-PHILIPPE), littérateur, était né vers 1720, à Florence, d'une famille patricienne. Son frère le P. Raimondo, servite, devint professeur à Pise et fut l'un des rédacteurs du *Giornale de letterati*. Philippe embrassa l'état mili-

taire et, dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions, cultiva la philosophie, l'histoire et les lettres. Ses talents lui méritèrent la bienveillance du grand-duc de Toscane qui le nomma chevalier de St-Etienne. Il avait formé le projet de donner la collection des historiens de Florence. En 1755 il en publia le *prospectus* (1). La même année il fit imprimer à Rome, format in-4°, la première édition de la *Cronica* de Paolino Pieri *delle cose d'Italia*. Cette chronique qui s'étend de 1080 à 1305, est assez curieuse, mais elle diffère sur plusieurs faits, de l'histoire de Jean de Villani. La poésie occupa les dernières années d'Adami. Il travaillait à une tragédie de la *conjuración des Pazzi* (2), quand il fut enlevé par une mort prématurée, vers la fin de l'année 1761. Il était membre de l'académie des *Apatisti*. Outre quelques opuscules sur l'agriculture et l'économie politique, on a de lui : I. *I cantici biblici ed altri salmi della sacra scrittura con i treni di Geremia, esposti in versi toscani da un academico Apatista*, Florence 1748, in-4°. C'est la traduction d'après la *Vulgate* de tous les morceaux lyriques qui font partie du bréviaire romain. Elle passe pour fidèle, mais on reproche à l'auteur d'avoir trop peu soigné son style. II. *Dimostrazione dell'esistenza di Dio, provata con quella della contingenza della materia*, Livourne 1753, in-8°. On trouve l'analyse de cet ouvrage dans le *Journal étranger*, août 1754. Le critique français en

(1) *Prospetto di una nuova compilazione della storia Fiorentina da suoi principi sino all'estinzione della casa de' Medici, esposto in tre dissertazioni*, Pise, 1758, in-4°.

(2) Ce sujet avait été traité, dès 1665, en italien par Sebast. degli Antoni, noble Vicentin, dont Maffei cite la pièce avec éloge. Alfieri a fait aussi une tragédie sur la conjuration des Pazzi.

(1) C'est par inadvertance qu'à l'article HARMÉNOPULE, XIX, 440, on a mis *Suallemberg* pour *Adamæus*.

parle avec éloge. III. *Odi panegiriche a Cesare*, Florence, 1755, in-fol. IV. *Poesie ; con una dissertazione sopra la poesia drammatica e mimica del teatro*, ibid., 1755, in-8°. Il y a de l'esprit, de la grâce, de la douceur, dans les poésies d'Adami. On en a traduit plusieurs morceaux dans le *Journal étranger*. Dans la dissertation sur la mimique, il s'attache à maintenir la supériorité de la musique italienne sur la musique française. V. Une traduction en vers sciolti de l'*Essai sur l'homme* de Pope, Arezzo, 1756, in-8°, Venise, 1761. M. Lombardi ne parle point d'Adami dans son *Histoire de la littérature italienne*, au 18^e siècle ; et l'article qu'on lui a donné dans la *Biographie italienne* est très-incomplet. W—s.

ADAMOLI (PIERRE) naquit à Lyon le 5 août 1707. Il fut garde des ports, ponts et passages de cette ville Bibliophile et antiquaire éclairé, il passa la plus grande partie de sa vie à former une collection de livres, de manuscrits et de médailles, qu'il légua à l'académie royale des sciences et arts de Lyon. D'après ses intentions, cette bibliothèque devait être ouverte au public une fois par semaine, et la direction n'en pouvait être confiée qu'à un académicien, père de famille, s'il est possible, mais jamais à un moine membre d'une congrégation, ni à un libraire qui viendrait altérer son legs en le mélangeant de livres sans valeur et sans utilité, qu'on nomme bouquins. Lors de la dissolution de l'académie de Lyon, en 1793, les livres d'Adamoli furent mis sous le scellé et transportés, après la terreur, à la bibliothèque de la ville. L'académie ayant été réinstallée en réclama et obtint la restitution en

1825, de sorte que la bibliothèque de cette société savante se compose actuellement de près de douze mille volumes, tous ouvrages de choix. Adamoli avait fondé deux prix, l'un de 300 fr., et l'autre consistant en une médaille d'argent de la valeur de 25 francs, pour être distribués aux auteurs qui, au jugement de l'académie, auraient le mieux traité des questions que cette compagnie était appelée à proposer sur des sujets d'histoire naturelle ou d'agriculture. Le prix de cette fondation a été décerné, la première fois, en 1776, à MM. Coste et Willemet, pour un mémoire sur la substitution, dans la médecine, des plantes indigènes aux végétaux exotiques. Adamoli mourut à Lyon le 5 juin 1769. Il est auteur de trois *Lettres* à M. de Miegau sur la découverte d'une jambe de cheval en bronze, retirée de la Saône, près de l'église d'Ainay, en 1766 ; Lyon, 1766 et 67, in-8°.

A. P.

ADAMS (GUILLAUME), navigateur anglais, était né à Gillingham, dans le comté de Kent. Dès l'âge de douze ans il fut envoyé à Limehouse, dans le voisinage de Londres, pour y apprendre la navigation. Il sortit de cette école à vingt ans et servit comme pilote sur les bâtiments de l'état. Les négociants qui faisaient le commerce de la côte de Barbarie l'employèrent ensuite ; mais Adams, passionné pour les voyages lointains, saisit en 1598 l'occasion de s'embarquer comme pilote avec le Hollandais Jacques de Mahu, amiral d'une flotte de cinq vaisseaux destinés pour les Moluques ; elle appareilla de l'embouchure de la Meuse le 27 juin, et par la mort du commandant passa sous les ordres de Simon de Cordes (*Voy.* ce nom, IX, 572). Il ne

restait plus que deux vaisseaux à la fin de novembre 1599, époque à laquelle les Hollandais n'étaient encore qu'à l'île Ste-Marie sur la côte du Chili. Adams était alors sur le bâtiment de Gérard Van Beuningen. On s'attendait à être attaqué par les Espagnols. Un matelot qui avait fait le voyage du Japon avec les Portugais, conseilla de se diriger vers cette contrée où l'on serait sûr de vendre avantageusement la cargaison de drap que l'on avait à bord. Le 24 janvier 1600, Beuningen fut séparé par un coup de vent de l'amiral que l'on ne revit plus. Les maladies avaient enlevé la plus grande partie des matelots, et parmi ceux qui restaient il n'y en avait pas dix qui pussent se tenir debout. Adams, se fiant aux cartes qui étaient fautives, cherchait le port de la capitale du Japon sous une latitude trop basse; enfin le 19 avril, lorsque six hommes seulement étaient encore en état de faire le service, le navire mouilla près de la côte de Bougo dans l'île de Kiusiu. Les Japonais suivant leur usage mirent une garnison à bord du navire, puis le conduisirent dans un port excellent. Un jésuite et un Portugais, envoyés pour servir d'interprètes aux Hollandais, essayèrent de les faire passer pour des pirates; neuf jours après, un ordre de l'empereur enjoignit d'amener leurs chefs à Osaka où il tenait sa cour; le capitaine fit partir Adams et deux matelots. Après leur audience ils furent conduits dans une prison où on les traita bien. Une seconde entrevue avec le monarque fut suivie d'une détention dans un lieu différent. Ensuite Adams et ses compagnons furent renvoyés à leur navire qui fut mené dans le port de Surunga; on leur restitua la valeur de ce qui leur avait été pris. Adams, par son intelligence

et son habileté dans la pratique de divers arts, parvint à gagner la faveur de l'empereur. Grâce à son crédit, au bout de deux ans le capitaine obtint la liberté de sortir de l'empire, et celle d'y commercer. Il était porteur de lettres d'Adams; il fut tué un an après dans un combat proche de Malaca. Adams, ne recevant pas de ses nouvelles, confia d'autres lettres à des navires japonais. Enfin il en arriva une à Bantam; elle était du 22 octobre 1611, avec cette singulière suscription en anglais: *A mes amis et mes compatriotes inconnus, que je prie de faire tenir cette lettre ou une simple copie, ou seulement les nouvelles qu'elle contient, à quelques personnes de ma connaissance, soit à Limehouse, soit à Gillingham.* Les avis qu'elle contenait ne furent pas négligés. Guillaume Saris jeta l'ancre près de Firando en 1613; les Hollandais y avaient un comptoir depuis 1609. Adams servit d'interprète à Saris qui fit le voyage de Iedo: l'empereur le chargea d'une lettre pour le roi de la Grande-Bretagne, et d'un acte accordant aux Anglais le privilège de commercer au Japon. Ceux-ci en profitèrent pendant quelque temps. Adams, quoique retenu au Japon, put cependant en sortir comme pilote sur les vaisseaux de ses compatriotes qui allaient dans les contrées voisines: toujours il revenait dans le pays où il jouissait d'une grande considération et où il possédait des terres; il différait sans cesse son retour en Angleterre; la mort le surprit à Firando en 1620 ou 1621. On peut le regarder comme ayant facilité aux Hollandais la faculté, qu'ils ont conservée depuis, de faire le commerce avec le Japon, et ils lui sont redevables de la permission de faire le voyage de Iedo. Charlevoix,

qui le qualifie chevalier, prétend que par ses insinuations auprès de l'empereur il nuisit beaucoup aux Espagnols et aux chrétiens. Le tom. I^{er} du recueil de Purchas contient deux lettres d'Adams où il raconte ses aventures et donne des observations sur le Japon. On trouve dans le même volume la relation du voyage de Saris, de ses négociations à la cour du Japon, et de l'établissement d'un comptoir anglais à Firando; diverses lettres d'Edouard Cox que Saris avait laissé dans ce port; elles vont jusqu'en 1620; une lettre d'Arthur Hatch qui n'avait quitté ce pays qu'en 1625. Tous ces morceaux sont intéressants pour l'histoire de la navigation et du commerce des Anglais, ainsi que pour l'éthnographie du Japon. Le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes orientales* offre des particularités curieuses sur Adams, et sur un Hollandais qui, venu au Japon avec lui, vivait encore en 1630. E—s.

ADAMS (WILLIAM), théologien anglican, né à Shrewsbury en 1707, fit ses études à l'université d'Oxford, et se lia dès-lors avec Samuel Johnson d'une amitié qui ne cessa qu'à la mort de cet homme célèbre. Il occupa plusieurs places, et mourut archidiacre de Landaff et principal du collège de Pembroke d'Oxford, en 1789. On a de lui un volume de *Sermons*, 1777, et un *Essai sur l'Essai de Hume touchant les miracles*, 1752, in-8°, regardé long-temps comme une des plus habiles réponses faites aux assertions de ce sceptique. Adams avait d'ailleurs usé de tant de ménagement dans l'expression à l'égard de son antagoniste, que celui-ci l'ayant rencontré s'empressa de l'en remercier;

ils dînèrent ensemble, et se visitèrent réciproquement. L.

* **ADAMS** (JOHN), président des Etats-Unis d'Amérique, est mort à New-York le 4 juillet 1826, à l'âge de 91 ans, et non point en 1803, comme il a été dit par erreur (*Voy.* tom. I, p. 190), dans la notice que nous lui avons prématurément consacrée. Il a publié en anglais : *Défense de la constitution et du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, ou de la nécessité d'une balance dans les pouvoirs d'un gouvernement libre*, avec cette épigraphe, tirée de Pope : « L'opposition de toute la nature tient toute la nature en paix »; Londres, 1787, 2 vol. in-8°. Ce livre est en forme de lettres. L'auteur en fit paraître une nouvelle édition entièrement refondue, sous le titre d'*Histoire des principales républiques du monde*, Londres, 1794, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de John Adams a été traduit en français sur la première édition, avec des retranchements, par Lériget; la traduction est enrichie de notes et observations par de Lacroix, professeur de droit public, Paris, 1792, 2 vol. in-8°.—On a quelquefois confondu John Adams avec M. John Quincy Adams, son fils, qui a été, comme lui, président des Etats-Unis de 1825 à 1828. L.

ADAMS (JOHN), dit le patriarche de l'île de Pitcairn, naquit en Angleterre vers 1764. Il servit dès son enfance dans la marine royale, et se trouva comme matelot à bord du *Bounty*, commandé par le capitaine Bligh, qui arriva à Otahiti au mois d'oct. 1788. Lorsque, l'année suivante, ce navire eut repris la mer, Adams souleva l'équipage contre Bligh, et força celui-ci et le peu d'hommes qui lui étaient restés fidèles

à descendre dans la chaloupe et à prendre le large. Devenus maîtres du *Bounty*, les révoltés cinglèrent vers l'île de Tobuai, mais ne pouvant établir des relations avec les habitants, ils revinrent à Otahiti. Adams, qui ne s'y croyait point à l'abri des recherches du gouvernement anglais, résolut d'aller habiter quelque île moins connue des Européens. Huit seulement de ses compagnons, avec leurs familles et quelques Otahitiens des deux sexes, s'embarquèrent avec lui pour ce nouveau voyage. Ils voulaient d'abord se rendre aux îles des Marquises-de-Mendoza; mais sur la proposition de l'un des Anglais, qui avait accompagné Carteret dans son voyage de 1767, ils se dirigèrent vers celle de Pitcairn, comme étant plus convenable à l'établissement qu'ils se proposaient de former. Le 23 janvier 1790, ils arrivèrent à leur destination, et, après avoir débarqué tout ce qui pouvait leur être de quelque utilité, ils brûlèrent le navire. Adams choisit un emplacement propre à bâtir un village, et distribua le reste du terrain, par portions égales, entre ses compatriotes. Les hommes de couleur ne reçurent rien, et furent réduits à l'esclavage. Les Anglais vivaient paisiblement, et les Otahitiens supportaient avec patience leur triste sort, jusqu'à ce que l'un des premiers, qui avait perdu sa femme par une mort subite, menacât ses compagnons de les quitter s'ils ne lui en procuraient une autre. Les colons, jaloux de conserver cet homme qui était un habile armurier, lui donnèrent la femme d'un Otahitien, et dès-lors les compatriotes de celui-ci méditèrent une vengeance sauglante. Un combat opiniâtre s'ensuivit, dans lequel plusieurs Anglais succombèrent. Cette

inimitié dura jusqu'à la mort du dernier homme de couleur; de sorte qu'en 1793 la population de l'île se trouva réduite à Adams, trois de ses compatriotes, dix femmes d'Otahiti et quelques enfants. L'un des trois Anglais, qui était parvenu à distiller de l'eau-de-vie de la racine du Ti (*Diacæna terminalis*), perdit la raison à force de boire, et se précipita du haut d'un rocher dans la mer. Un autre qui voulut s'emparer de la femme de son compatriote fut tué par le mari. Ainsi, en 1799, il ne restait d'autres hommes à Pitcairn qu'Adams et un nommé Young. Les scènes terribles qui avaient eu lieu, et la perte de tous leurs amis firent naître en eux de graves réflexions sur les devoirs qu'ils avaient à remplir envers la jeune génération. Dès-lors ils commencèrent à célébrer régulièrement le service divin, à introduire dans les familles l'usage des prières du matin et du soir, à enseigner aux enfants à lire et à écrire. Young qui n'était pas dépourvu d'instruction, et qui, dès 1793, avait tenu un journal de tout ce qui s'était passé dans l'île, montra un grand zèle dans cette louable tâche. Lorsqu'il mourut en 1801, Adams se trouva seul chargé de l'administration de la colonie. Dans l'éducation des enfants, dont dix-neuf étaient alors âgés de 7 à 9 ans, il fut secondé par les femmes otahitiennes qui étaient d'un caractère très-doux et exécutaient ses ordres avec empressement. De cette manière la petite colonie prospéra, et ses habitants formèrent une société heureuse et bien organisée. Des bruits vagues de l'existence de cet établissement étaient déjà parvenus en Angleterre, lorsqu'une frégate de ce pays, le *Breton*, qui

à son retour du Chili, en 1814, toucha à Pitcairn, rapporta sur elle des renseignements plus certains. A cette époque la population était de 48 individus. Le commandant de la frégate proposa à Adams de le ramener en Angleterre, et lui fit espérer le pardon de son attentat sur le capitaine Bligh; mais les habitants vinrent se prosterner devant celui qu'ils appelaient leur patriarche, et le conjurèrent, les larmes aux yeux, de ne pas les quitter. Dans son troisième voyage autour du monde, le capitaine Otto de Kotzebue trouva, à Otaïti, une femme indigène qui avait habité Pitcairn, et qui attendait impatiemment une occasion d'y retourner; elle fit le plus grand éloge d'Adams, et disait, dans son enthousiasme, qu'il n'y avait homme vivant qui pût lui être comparé. La même femme avait été chargée par Adams de prier les missionnaires d'Otaïti de lui envoyer quelqu'un qui fût capable de le remplacer un jour. Le capitaine anglais Beechy visita Pitcairn en 1825. Adams, qui était alors âgé de 60 ans, et très-vigoureux encore, vint à bord de son navire, le premier sur lequel il était monté depuis son arrivée dans l'île. Ce qu'il y vit lui causa une émotion qui s'accrut par l'accueil familial que lui firent des hommes qu'autrefois il avait été habitué à regarder comme ses supérieurs. Adams avait conservé le costume, l'allure et les gestes d'un matelot anglais : il tenait, comme par instinct, son petit chapeau plat à la main jusqu'à ce qu'on l'eût invité à se couvrir, et toutes les fois qu'un officier lui adressait la parole, il l'ôtait et passait la main sur son front chauve. Les jeunes gens qui l'accompagnaient au nombre de dix, avaient une taille svelte, une physionomie

douce et des manières décentes. Le nombre des habitants s'élevait déjà à 66, et parmi eux il ne se trouvait que deux nouveau-venus. Depuis l'établissement de la colonie jusqu'à cette époque (1825), on comptait 52 naissances et seulement 8 décès naturels. Comme la population s'augmentait d'une manière si rapide, Adams craignit que la partie labourable de l'île, qui comprenait seulement deux lieues carrées, ne devînt bientôt insuffisante pour la nourrir, et il pria M. Beechy d'en instruire le gouvernement anglais. Sur ses instances et pour tranquilliser sa conscience, cet officier le maria, d'après le rit de l'église anglicane, à une femme avec laquelle il avait vécu très-long-temps, et qui était alors aveugle et alitée. Plus tard il a été question, en Angleterre, de faire passer les habitants de Pitcairn à Otaïti ou dans une autre île de la mer du Sud; mais plusieurs voix se sont élevées contre la transplantation d'hommes qui se trouvaient si heureux dans leur pays. Un missionnaire anglais, M. Buffet, qui vint à Pitcairn en 1828, fut si charmé de cette île, qu'il résolut de ne plus la quitter. Cet ecclésiastique accepta, outre les fonctions de pasteur, celles de maître d'école. Au service divin Adams récitait les prières, et Buffet lisait à haute voix un sermon qu'il répétait, selon les circonstances, deux ou trois fois, afin de le mieux inculquer dans l'esprit de ses auditeurs. D'après une lettre écrite par Buffet au capitaine Beechy, Adams est mort, par suite d'une courte maladie, le 5 mai 1829, à l'âge de 65 ans. Sa femme ne lui a survécu que de quelques mois. Le portrait de cet homme extraordinaire se trouve dans le *Voyage à la mer*

Pacifique et au détroit de Béring, par Béechy; Londres, 1831, in-4°. Les évènements à bord du *Bounty*, que nous avons rappelés dans le commencement de cet article ont été décrits par M. J. Barrow, dans un ouvrage intitulé : *Histoire de la révolte et de la prise du navire de S. M. le BOUNTY*; Londres, 1832, in-8°. M—A.

ADASCHEFF ou **ADASCHEW** (ALEXIS), ministre d'Iwan IV (*Voy.* ce nom, XXI, 312), fut le seul homme qui put obtenir quelque influence sur l'esprit de ce prince féroce. Après que le tzar, fatigué de l'esclavage où le tenait Zouiski (*Voy.* ce nom, LII, 476), eut livré à la mort ce ministre despote, ainsi que ses adhérents, Adascheff parvint à faire pardonner au petit nombre de proscrits qui avaient échappé à la fureur d'Iwan. Il fut secondé dans ses intentions généreuses par la princesse Anastasie, qui épousa le tzar en 1547. Depuis ce moment il se fit à la cour et dans le gouvernement un changement auquel on ne s'attendait point; et c'est alors que fut proclamé en Russie, par l'influence du ministre, une sorte de code qui fut approuvé par des Etats-généraux réunis au Kremlin. Le clergé, qui assistait à cette assemblée, fut prié de révoir les lois ecclésiastiques, et de les réunir dans un code. Ce fut aussi par les soins d'Adascheff qu'un Saxon nommé Schlit alla chercher en Allemagne des artistes et des savants, et qu'avec la permission de l'empereur Charles-Quint il en rassembla plus de cent, qui arrivèrent à Moscou vers 1552. Adascheff accompagna son maître dans l'expédition de Kasan, et négocia les conditions de la trêve qui termina cette guerre. Dans

le même temps il avait formé des liaisons avec l'Angleterre; et Richard Chancellor (*Voy.* ce nom, VIII, 35) vint de Londres en 1553 pour établir des relations de commerce avec l'empire russe. Il imposa aussi à la Livonie des conditions avantageuses au commerce russe. « Vous paierez le tribut pour Dorpat, dit-il aux ambassadeurs du grand-maître, vous y rétablirez, ainsi qu'à Revel et à Rigá, les églises grecques; vous ne contracterez point d'alliance avec le roi de Pologne, et l'importation en Russie, par vos ports, sera libre. » Les ambassadeurs firent des observations. « Cela sera ainsi, dit fièrement Adascheff, si non guerre. » Les états de Livonie ayant refusé de souscrire à ces conditions, Iwan fit marcher quarante mille hommes (1557), qui envahirent toute cette contrée, et la réunirent à l'empire russe malgré les réclamations de la Suède et du Danemark. Tout cela fut préparé et négocié par Adascheff, l'un des politiques les plus habiles de cette époque. Ses succès irritèrent l'envie; et de perfides insinuations lui firent perdre son crédit auprès d'Iwan. S'étant aperçu de ce changement, et craignant les violences de ce prince sanguinaire, il demanda et obtint le gouvernement de la Livonie; mais la haine de ses ennemis le poursuivit dans cette retraite; et le soupçonneux tzar fit emprisonner dans la forteresse de Fellin l'homme qui lui avait rendu tant de services; il le fit ensuite transférer à Dorpat, où l'infortuné ministre mourut, dit-on, de la fièvre, mais plus probablement par le poison. — Son frère, *Daniel ADASCHEFF*, militaire distingué, fut chargé par Iwan IV d'une expédition contre les Tartares de la Tauride,

qu'il battit complètement. Il envahit toute cette contrée, et revint à Moscou chargé de butin, et amenant à sa suite un grand nombre de prisonniers.

G—Y.

ADHED-LEDIN - ALLAH

(ABOU-MOHAMMED ABDALLAH AL), quatorzième et dernier khalife fathémide, et le onzième qui ait régné en Égypte, était petit-fils du khalife Hafedh. Placé sur le trône l'an 555 de l'hégire (1160 de J.-C.), par l'autorité du vizir Thélai, après son cousin Faïez, qui était mort enfant et en état de démençe, Adhed venait d'atteindre l'âge de puberté, et le vizir lui fit aussitôt épouser sa fille. Ce ministre s'était rendu odieux par son orgueil et ses rapines : il fut assassiné quelque temps après en se rendant au palais. Avant d'expirer il envoya son fils Zarik reprocher sa mort au khalife. Adhed protesta d'abord de son innocence, mais il finit par avouer qu'une de ses tantes était accusée d'avoir ordonné cet assassinat ; et il n'eut pas honte de livrer cette princesse que Thélai fit poignarder en sa présence. Le fils du vizir obtint la place de son père, quoiqu'il n'eût ni son éloquence, ni ses talents politiques et militaires. Zarik qui s'était arrogé le titre de Mélik el Adel (le roi juste), le démentit bientôt. Il prit parti pour son neveu Haçan, dans ses démêlés avec Chawer, gouverneur du Saïd (la Thebaïde), qui, privé de son emploi, et poussé à bout par les outrages et les hostilités de son rival, rassembla des forces dans le désert, battit toutes les troupes qu'on lui opposa, s'empara du Caire, et se fit confirmer par le khalife dans la charge de vizir que la soldatesque lui avait donnée. Zarik, n'ayant pas osé lui tenir tête, s'était enfui avec les pierres et l'argent du trésor

public. Surpris et dépouillé par les Bédouins, il fut livré à Chawer qui le fit mettre à mort (1162). Chawer fut bientôt renversé par Dargham, qui s'empara du vizirat, et fit périr les principaux partisans de son rival. Celui-ci se réfugia à Damas, d'où il revint, en 1164, avec une armée que l'atabek Nour-Eddyn lui donna, sous les ordres d'Asad-Eddyn Chyrkouh. Rétabli dans sa dignité, Chawer se défit de Dargham et de ses amis, et acheva ainsi de priver l'Égypte de ses plus braves défenseurs. Il avait promis à Nour-Eddyn de payer les frais de l'expédition et un tribut équivalent au tiers des revenus de l'Égypte ; mais, ayant violé sa promesse, il eut recours aux Francs pour se mettre à l'abri de la colère du roi de Damas. Amaury, roi de Jérusalem, avait envoyé des troupes à Dargham ; elles étaient encore en Égypte. Chawer les prend à son service pour chasser les Syriens, et force Chyrkouh de se renfermer dans Balbéis. Il y est assiégé par les Égyptiens et par Amaury ; mais une diversion opérée par Nour-Eddyn oblige le roi de Jérusalem à voler au secours de ses états, après avoir proposé à Chyrkouh une capitulation honorable. Ce général évacua l'Égypte moyennant une somme équivalente au tribut promis par Chawer. Nour-Eddyn, séduit par le tableau que lui fit son général de l'opulence, de la faiblesse de cette contrée, et des facilités que présentait sa conquête, consentit à l'envoyer à Bagdad, pour faire sanctionner par le khalife abbasside une invasion dont le succès devait mettre fin au schisme qui divisait les musulmans depuis trois siècles. Mostandjed, qui régnait à Bagdad, accorda sans peine et sans frais l'autorisation demandée, et pro-

mit les récompenses célestes à ceux qui délivreraient l'islamisme de la secte impie des fathémides et de l'antikhليفة qui en était le chef. Adhed, ou plutôt son vizir, pour conjurer l'orage, se jeta dans les bras des chrétiens. Amaury vendit son secours pour quatre cent mille pièces d'or, dont la moitié devait lui être payée comptant. Le khalife voulut bien ratifier ce traité. Il fit plus; lui qui ne sortait que deux fois l'an, et la tête voilée, pour aller à la grande mosquée, et qui ne laissait approcher de sa personne aucun étranger, et surtout aucun chrétien, dérogeant à cette étiquette, admit en sa présence les deux députés francs, fit relever le voile enrichi de perles et de pierres précieuses qui le cachait à leurs yeux, et leur tendit la main en signe d'approbation. Sans entrer dans le détail des événements militaires qui ont été rapportés dans les articles d'AMAURY, de CHAWER, de CHYRKOUH et de NOUR-EDDYN, et auxquels le khalife Adhed demeura complètement étranger, il suffit de dire que, jouet tour à tour des chrétiens et des Syriens que son vizir flattait ou trompait alternativement, ce faible monarque écrivit lui-même au sultan pour réclamer son assistance; et afin de rendre sa lettre plus touchante il y mit des cheveux de ses femmes. Nour-Eddyn ne put résister. Chyrkouh et son neveu Saladin se rendent pour la troisième fois en Égypte, l'an 1168. Chawer leur tend des pièges; mais il est lui-même arrêté dans leur camp, et le khalife fait demander sa tête, en envoyant les insignes du vizirat au général syrien. Celui-ci meurt au bout de deux mois, par suite de son intempérance, et son neveu lui succède par le choix du khalife, qui s'était flatté en vain que cette nomination semerait la

division parmi les chefs syriens. Des intrigues se forment dans le sérail; les eunuques noirs se révoltent; Saladin tue leur chef, et les remplace tous par des eunuques blancs à sa dévotion. Adhed était sorti de sa léthargie pendant ces troubles; il avait fait entendre sa voix, et donné quelques ordres; mais il était dangereusement malade lorsque Saladin, forcé d'obéir aux ordres de Nour-Eddyn que le nouveau khalife de Bagdad, Mostadhi, pressait de remplir sa promesse, se mit en devoir d'anéantir l'autorité et le nom du faible prince qui lui avait donné le titre de *mélik el nasser* (roi défenseur). Déjà Saladin avait introduit dans les écoles la doctrine des Abbassides, qui anathématisait les fathémides comme hérétiques. Cette innovation excita une violente sédition au Caire. Adhed, ignorant les projets de son perfide vizir, ordonna à sa garde de repousser le peuple qui accourait aux portes de son palais, pour le réveiller sur le bord de l'abîme. Enfin le premier vendredi de moharrem 567 (8 septembre 1171), le nom de Mostadhi fut solennellement substitué dans la khotbah ou prière publique à celui d'Adhed, et cet acte de souveraineté mit fin à la dynastie des fathémides qui avait duré 272 années lunaires ou 261 années solaires. Cette révolution n'excita aucun trouble. Elle fut même ignorée d'Adhed-Ledin-Allah qui mourut cinq jours après, se croyant encore khalife (V. SALADIN, MOSTADHI et OBÉID-ALLAH AL MARDY). Les jours de ses enfants furent respectés. Dépouillés de leurs biens, ils recurent de modiques pensions et vécutrent dans l'obscurité. A—T.

ADHÉMAR DE MONTEIL (LAMBERT d'), prince d'Orange, fut le chef de l'ancienne et illustre fa-

mille de ce nom. On voit, par un acte passé à Metz, qu'il épousa dans cette ville, le 9 janvier 785, Madeleine de Bourgogne. Il fut fait duc de Gênes par l'empereur Charlemagne, en 800, pour récompense de ses services dans les guerres que cet empereur eut à soutenir contre les Sarrasins qui ravageaient l'Italie. Adhémar les chassa de cette contrée, et plus particulièrement de la ville de Gênes, les poursuivit en Corse, où ils s'étaient réfugiés, et fit la conquête de cette île, après les avoir battus sur terre et sur mer. Il s'empara de tous leurs vaisseaux, et en coula à fond quatorze des plus considérables. Il fut suivi dans cette expédition par trois de ses petits-neveux, fils de Hugues Adhémar, baron de Hombert en Albigeois; tous les trois périrent dans différents combats livrés aux Sarrasins. Z.

ADHÉMAR ou **AYMAR** DE MONTEIL, né en Languedoc de la même famille que le précédent et que l'évêque du Puy, qui joua un si grand rôle dans les Croisades (*Voy. ADHÉMAR DE MONTEIL*, I, 226), fut doyen du chapitre de Toul, puis évêque de Metz en 1327. Ce prélat est du *petit nombre* des ecclésiastiques qui ont pensé que le glaive n'est point déplacé dans les mains des ministres d'une religion de paix. L'humeur belliqueuse qu'il tenait de ses aïeux, et qu'il sembla léguer à plusieurs de ses successeurs, l'entraîna à commettre des actes d'hostilité contre les possessions de Raoul duc de Lorraine (1340), l'un des plus vaillants guerriers de ce temps. Le sort des armes fut incertain pendant plus d'une année, jusqu'à ce qu'un traité de paix vint suspendre leurs divisions. La guerre éclata de nouveau entre eux, lorsque Isabelle d'Autriche, régente

de Lorraine, fit bâtir, près d'Amclécourt (au lieu où s'est élevée depuis la ville de Château-Salins), une forteresse qui, dominant les frontières du pays Messin, semblait menacer la puissance de l'évêque souverain. Adhémar irrité vint mettre le siège devant ce château. N'ayant pu le réduire, il se vengea en portant le fer et la flamme jusque sous les murs de Nancy. Enivré de ces succès, il marcha à la rencontre d'une armée que la régente avait rassemblée à la hâte. Mais cette fois la fortune l'abandonna; il fut mis en déroute, et laissa deux mille hommes sur le champ de bataille. Le duc Raoul, qui pendant ce temps avait fait la guerre en Bretagne, étant revenu, fit lever le siège de Château-Salins, et poursuivit jusqu'à Saint-Avold l'évêque Adhémar, qui reprit ensuite l'avantage, et gagna une bataille où le duc courut de grands dangers. Le roi Philippe de Valois, qui avait trouvé dans Raoul un puissant auxiliaire, interposa ses bons offices pour faire cesser une guerre dont l'issue ne pouvait être que funeste aux deux états. La paix ayant été conclue par cette puissante intervention, l'évêque de Metz fit édifier sur son territoire, à l'opposite de Château-Salins, un fort qu'il appela Beaurepaire. Plus tard, Adhémar, n'ayant pu se procurer les sommes qu'il s'était obligé d'acquitter, engagea cette forteresse à la duchesse de Blois devenue régente après la mort de Raoul à la bataille de Crécy. Une fois nantie de ce gage, elle ne voulut plus s'en dessaisir. Adhémar, indigné de ce manque de foi, rassembla toutes ses forces, vint assiéger Château-Salins, s'en empara, et le détruisit de fond en comble, ainsi que plusieurs autres forteresses appartenant à la maison

de Lorraine. Moréri commet une erreur, en faisant renverser par Adhémar la ville de Salins, en Franche-Comté, qu'il a confondue avec Château-Salins. L'évêque de Metz eut bientôt à soutenir une autre querelle: les troupes de Robert, duc de Bar, avaient maltraité quelques-uns de ses soldats; n'ayant pu obtenir réparation, il envahit le Barrois, prit Conflans, et se fit justice par la force des armes. Pour supporter le poids de tant de guerres, ce prélat avait été obligé de recourir à la voie des emprunts. Il engagea des terres considérables du temporel de son siège, entre autres les villes de Neuwiller et de Sarrebourg, la châtellenie de Turquestein, etc. Ces occupations belliqueuses ne le détournèrent pas entièrement du soin de son diocèse. Meurisse (*Histoire des évêques de Metz*, p. 499 et suiv.) et dom Calmet (*Hist. de Lorraine*, tom. II, p. 604 et suiv.) donnent d'amples détails sur les améliorations qu'il introduisit dans les établissements religieux soumis à son autorité. Au commencement de son épiscopat, il avait résolu d'achever la cathédrale dont Thiérri, l'un de ses prédécesseurs, avait jeté les fondements. Il écrivit une lettre circulaire pour exhorter les peuples à seconder ses vues; mais il ne put terminer ce grand monument dont la nef ne fut achevée qu'en 1480. Adhémar mourut en 1361, et fut inhumé dans la chapelle des évêques, qu'il avait fondée.

L—M—X.

ADLERBETH (GUDMUND-GEORGE), savant et poète suédois, naquit à Jönköping en 1751. Son père, assesseur à la haute cour de justice de Gothie, donna sa démission pour s'occuper entièrement de l'éducation de son fils, qu'il di-

rigea principalement vers les langues et les sciences. En 1768, le jeune Adlerbeth fut envoyé à l'université d'Upsal, où il fit de rapides progrès dans les mathématiques et la philosophie : il subit, en 1771, avec beaucoup de succès, un examen pour entrer dans la chancellerie royale, où un emploi lui fut confié dans le département de la guerre et des affaires étrangères. Il le conserva jusqu'en 1778, époque où il fut nommé antiquaire et secrétaire du roi. Il accompagna Gustave III, en 1783, à Rome, et fut chargé par ce prince de la correspondance ministérielle. Il se sépara de lui, et revint en Suède en 1785. L'année suivante il fut nommé secrétaire de l'académie des belles-lettres, d'histoire et des antiquités, puis conseiller de la chancellerie, place qu'il conserva jusqu'en 1793; alors il se démit de toutes ses fonctions. Gustave IV le nomma, en 1801, commandeur de l'Etoile-Polaire. Après la révolution de 1809, il fut nommé conseiller d'état et baron; et, plus tard, chevalier du Séraphin. En cette même année 1809, si célèbre dans l'histoire de Suède, Adlerbeth fut élu par la diète membre du comité de constitution, et il s'occupa de la révision des lois fondamentales du royaume. En 1813, sentant le besoin du repos, il donna sa démission de conseiller d'état, et se retira en Smolandie. Ce fut là que, pendant trois ans encore, il put se livrer exclusivement à son goût pour la poésie, jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1818. Adlerbeth avait eu l'honneur de présenter à Gustave III une traduction de l'*Iphigénie* de Racine, et ce prince le chargea, avec le comte de Gyllenborg, un des meilleurs poètes de cette époque, de ter-

miner le drame *Birger Jarl*, dont le roi avait donné le canevas. Adlerbeth a laissé plusieurs traductions, fort estimées en Suède, de Virgile, d'Horace et d'Ovide. B-L-M.

ADMIRAL (HENRI), né en 1744 à Aujolet, village de l'Auvergne, d'une famille de paysans, vint, comme beaucoup de ses compatriotes, fort jeune à Paris pour y trouver de quoi vivre par les plus pénibles travaux. Après avoir été domestique de M. Bertin et de plusieurs parents de ce ministre, il entra garçon de bureau dans l'administration de la loterie royale. Lorsque cette administration fut supprimée et que ses protecteurs eurent émigré, il se trouva dans une position fort difficile et continua cependant à demeurer à Paris. Témoin, en 1793, des scènes les plus sanglantes de la révolution, son esprit parut extrêmement aigri, et il conçut le projet de délivrer la France des auteurs de tant de maux. Ce fut d'abord Robespierre qu'il voulut immoler; mais ayant tenté vainement de pénétrer chez lui armé de pistolets, il se décida à faire la même tentative contre Collot d'Herbois, et, le 22 mai 1794, au moment où ce représentant rentrait dans son domicile, il tira sur lui deux coups de pistolets chargés à balle; mais ces deux coups firent long feu et Admiral poursuivi se réfugia dans sa demeure à un cinquième étage où il se défendit courageusement. Il ne déploya pas moins de caractère dans les interrogatoires qu'on lui fit subir. « Si j'eusse réussi, » dit-il, dans le projet que j'avais « formé de tuer Robespierre et Collot-d'Herbois, j'aurais été admiré de tout le monde. » Le représentant Elie Lacoste fit quelques jours après sur cette affaire, au nom

du comité de sûreté générale, un rapport qui peut être considéré comme le type de toutes les extravagances de cette époque. Dans cette pièce ridicule le pauvre Admiral fut déclaré le principal instrument du parti de l'étranger, l'agent de Pitt et de Cobourg, enfin le correspondant de tous les souverains de l'Europe. On lui donnait pour complices le vieux Sombreuil, gouverneur des Invalides, un Rohan, un Montmorency et toute la famille Sainte-Amaranthe (*Voy. Robespierre*, XXXVIII, 246). Ce malheureux parut devant le tribunal révolutionnaire avec plus de cinquante individus dont il n'avait jamais entendu parler. « Est-ce que vous avez le diable au corps, dit-il froidement à Fouquier-Tinville, d'accuser tout ce monde d'être mes complices! » Et quand il entendit le sanglant arrêt qui n'en épargna pas un seul, il s'écria douloureusement. « Que de braves gens compromis pour moi! » En rentrant dans la prison il chanta avec beaucoup de force ce refrain patriotique :

Plût la mort que l'esciavage...

On le conduisit à l'échafaud en chemise rouge; et il périt le dernier de soixante-deux victimes qui eurent la tête tranchée en vingt-huit minutes. Dans le moment où on l'attachait à la fatale planche il dit : « J'ai conçu seul mon projet, j'ai voulu sauver la France... » M-D J.

ADORNO (le P. FRANÇOIS), jésuite, naquit en 1531 à Gênes, d'une ancienne et illustre famille qui a produit un grand nombre d'hommes distingués (*Voy. ADORNO*, I, 239 et suiv.). Envoyé dans sa jeunesse en Portugal, sans doute pour y perfectionner ses études, il y embrassa la règle de saint Ignace, qui commençait à se ré-

pandre. Peu de temps après, ses supérieurs l'appelèrent à Rome, où il professa la théologie, et se plaça bientôt, par ses prédications, au rang des plus célèbres orateurs. Nommé recteur du collège de Milan, il fut ensuite chargé de l'administration de différentes maisons de son ordre, et enfin élu provincial de la Lombardie. Charles Borromée, archevêque de Milan, le choisit pour son confesseur et l'honora de toute sa confiance. Il accompagna ce prélat dans le pèlerinage qu'il fit à Turin pour visiter le saint-suaire. Cet acte de dévotion ayant été désapprouvé par le pape Grégoire XIII, Adorno écrivit à ce sujet une *lettre* qui fut traduite en latin et imprimée à Turin en 1581, in-4°. Après la mort d'Everard Mercurino, général des jésuites, saint Charles tenta de faire élire pour son successeur Adorno, dont il connaissait mieux que personne les talents et la capacité. Consultant plus son zèle que ses forces, Adorno s'était dévoué tout entier aux missions. Épuisé de fatigues, il vint à Gênes et il y mourut le 13 janvier 1586, âgé seulement de 54 ans. Outre un traité de *Disciplina ecclesiastica (libri duo)* qu'il composa sur la demande de saint Charles, on cite d'Adorno des *sermons*, des *vers latins*, des *conseils* à Hubert Foglieta; de *Ratione illustrandæ Ligurum historiæ*, et un traité des changes (*de Cambiis*) que l'on conserve à la Bibliothèque Ambrosienne. On peut consulter pour plus de détails la *Biblioth. soc. Jesu*, 208. W—s.

ADRASTE, philosophe péripatéticien, né à Philippes, ville de Macédoine, fut disciple d'Aristote et vécut entre la 105^e et la 115^e olympiade (360 à 317 av. J.-C.) Il a laissé un traité de musique en

trois livres intitulé *περὶ Ἀρμονικῶν (harmonicorum libri tres)*. Gér.-J. Vossius (*de scient. mathemat.*, p. 58, § 14) et Fabricius (*Biblioth. græca*, tom. 2, pag. 268) disent que cet ouvrage existe dans la bibliothèque du Vatican, et qu'un autre manuscrit qui était autrefois dans la bibliothèque du cardinal Saint-Ange a passé dans celle du cardinal Farnèse, son frère. C'est donc à tort que Forkel, dans son almanach musical de 1789, et N.-E.-L. Gerber, d'après lui, ont dit que l'on croyait généralement cet ouvrage perdu, puisqu'en 1788 les journaux annoncèrent que M. Pascal Baffi, conservateur de la bibliothèque du roi de Sicile, venait de retrouver dans cette bibliothèque un beau manuscrit sur vélin du traité d'Adraste, et qu'il s'occupait de le traduire. Cette traduction n'a point paru. Porphyre, dans son Commentaire sur les Harmoniques de Ptolémée (p. 270, éd. Wallis), dit qu'Adraste parle d'un phénomène observé de son temps, lequel consistait à faire résonner les cordes d'un instrument de musique en pinçant celles d'un autre instrument placé à une assez grande distance, et qu'il résultait de ce mélange de sons un ensemble agréable : on ne pouvait aller plus près de la science de l'harmonie. Il est bien singulier que les Grecs n'aient pas vu au-delà. Au reste le phénomène dont il s'agit a été observé et analysé depuis par Sauveur, de l'académie des sciences, et par d'autres. F-T-s.

ADREVALD, écrivain ecclésiastique du 9^e siècle, naquit vers l'an 818 dans un village près du monastère de Fleury, où il fit sa profession religieuse. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses écrits, et

mourut vers l'an 878. Ses ouvrages sont : I. Un traité de l'*Eucharistie* contre le fameux Jean Scot, livre savant ; mais sans ordre et sans méthode, que d'Achéry a publié dans le douzième volume de son *Spicilege*. II. Une *Vie de saint Aigulfe ou Ayoul*, d'abord moine de Fleury, puis abbé de Lérins, mort en 673, insérée dans le premier tome des *Acta Ord. S. Ben.* III. Un *recueil des miracles de saint Benoît* qui se trouve dans le second siècle des mêmes actes, recueil curieux en ce qu'il contient plusieurs choses intéressantes sur l'histoire de France. L'auteur est un des premiers qui aient désigné les gouverneurs des provinces limitrophes par le titre de *marquis*. Il fait l'apologie des combats singuliers pour terminer les procès, et paraît être dans l'opinion renouvelée, il y a quelques années, par le rédacteur des *Pensées de Leibnitz*, quoique formellement condamnée par saint Augustin et par Bossuet : savoir que les prières des fidèles peuvent contribuer à soulager les réprouvés. Adrevald avait composé sur l'Écriture-sainte d'autres ouvrages en vers et en prose, dont on ne connaît plus qu'un traité manuscrit sur les *bénédictions des douze patriarches*, qui se conservait dans la bibliothèque de Saint-Victor. Son style est diffus ; mais il avait beaucoup de lecture, et il ne lui manquait que du goût et du discernement. Sigebert l'appelle *Adelbert*, ce qui l'a fait confondre avec un autre moine de Fleury, de ce nom, mort en 853, et qui est auteur de l'*Histoire de la translation de saint Benoît*, dont la meilleure édition a été donnée par Mabillon dans les *Acta Ord. S. Ben.*, avec des observations et notes. Aimoin

avait mis cette histoire en vers héroïques. T—D.

ADRICHOMIA (CORNELIA), religieuse hollandaise, était fille d'un gentilhomme, et vivait dans le 16^e siècle. Son père se fit un plaisir de cultiver les dispositions qu'elle annonçait pour les lettres ; et en fort peu de temps elle acquit des connaissances étendues dans les langues anciennes, l'histoire et la théologie. Cornelia, non moins pieuse que savante, prit le voile dans un couvent qui suivait la règle de saint Augustin ; et partagea sa vie entre l'étude et les devoirs de son état. Le célèbre Jacques Lefebvre d'Estaples (*Faber Stapulensis*) loue l'esprit et l'érudition de cette religieuse. Cornelius Musius (*Muys*) entretenait avec elle une correspondance. Outre quelques poésies sacrées, elle avait composé une traduction des *Psaumes* en vers latins. Cette traduction citée par Sweert dans les *Athenæ belgicæ* est probablement perdue, mais l'épithaphe que Cornelia s'était faite nous a été conservée par Sweert ; et Foppens l'a reproduite dans la *Bibliotheca belgica*. En lui consacrant un article dans son *Dictionnaire*, Bayle a perpétué le souvenir de l'humble religieuse que toutes les louanges de ses contemporains n'auraient pu sauver de l'oubli. W—s.

ADRIEN, écrivain du V^e siècle, vivait, suivant Usher, vers 433. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il est antérieur à Cassiodore qui le cite dans ses *Institutions divines*, ch. x. Fabricius conjecture que c'est le même qu'Adrien, moine grec, auquel saint Nil adresse une des lettres publiées par Alatiarius (*S. Nili Epistolæ, lib. II, 60*). Il est auteur d'une introduction à l'Écriture-sainte (*Isagoge in Scripturam sacram*), que Photius trouve

très-utile pour les commençants (*Bibliotheca*, 3). Cet ouvrage a été publié pour la première fois en grec, par David Hoeschel, Augsbourg 1602, in-4°, d'après d'anciens manuscrits, dont un appartient à la bibliothèque de cette ville. Jean Pearson l'a reproduit dans le tome IX des *Critici sacri*, Londres, 1660. Il en existe une version latine dans les *Opuscula* de Louis Lollino, Bellune, 1650. Long-temps auparavant, Conrad Rittershuys avait eu le dessein d'en donner une traduction à la suite de son ouvrage intitulé: *As fatidicus*. Christophe Waltereck de Gluckstadt en avait fait une nouvelle traduction accompagnée de notes, dont Fabricius, son ami, désirait vivement la publication (*Voy. Bibl. græca*, IX, 381). W—s.

ADRIEN - LE - CHAR-TREUX (ADRIANUS CARTHUSIANUS) florissait dans les premières années du quinzième siècle, suivant Aubert Lemire (*Auctar. de scriptorib. ecclesiast.*, 266), et habitait en 1410 la Chartreuse située près de Gertruidenberg. A la tête du seul ouvrage qui lui soit attribué, l'éditeur lui donne les titres d'excellent poète et de professeur en théologie; mais on ne connaît aucune pièce de vers de ce religieux; et s'il a jamais enseigné la théologie, ce ne peut être que dans quelques couvents de son ordre. Cet ouvrage est intitulé: *Liber de remediis utriusque fortunæ, prosperæ scilicet et adversæ, per A. quondam poetam præstantem nec non sacræ theologiæ professorem*. La ressemblance de ce titre avec celui d'un traité de morale de Pétrarque a fait confondre souvent ces deux ouvrages par les bibliographes; et le rédacteur de l'art. *Pétrarque*, d'ailleurs si remarquable dans la Bio-

graphie, n'a point évité cette erreur. Le traité de Pétrarque est écrit en forme de dialogues; celui d'Adrien est divisé par chapitres. Cette différence dans la composition suffit pour les faire distinguer au premier coup d'œil. L'ouvrage d'Adrien a été imprimé pour la première fois à Cologne, in-4° sans date (vers 1470) (1), avec les caractères employés par Ulrich de Zell. L'édition de Cologne, Arnold Therhoern, 1471, in-4°, est citée par La Serna, comme le premier livre dont les pages soient chiffrées (*Dict. bibliogr. choisi*, II, 4); mais M. Brunet a découvert que le même Therhoern avait déjà fait usage de chiffres dans le *Sermo ad populum predicabilis*, opusculum imprimé en 1470, petit in-4°, de 12 f., 27 lignes à la page (V. le *Manuel du libraire* au mot LIBER). Enfin on connaît de l'ouvrage d'Adrien une troisième édition non moins rare que les précédentes. Elle est sans date, mais imprimée à Louvain par Jean de Westphalie, in-fol. à deux colonnes. David Clément en fait mention dans sa *Bibl. curieuse*, I, 56; et Lambinet en donne la description dans l'*Origine de l'imprimerie*, II, 57. W—s.

ADRY (JEAN-FÉLICISSIME), savant bibliographe, naquit en 1749 à Vincelotte, petit village de Bourgogne. Étant entré dans la congrégation de l'Oratoire, il professa plusieurs années la rhétorique avec une rare distinction, au collège de Troyes (1) dont il avait aussi été préfet. Son goût naissant pour les recher-

(1) L'édition de Cologne, 1467, in-4°, citée par le *Dictionnaire universel* est imaginaire; quant à celle de Crémone, 1492, in-fol., c'est la première édit. avec date de l'ouvrage de Pétrarque.

(1) On trouve dans le tome 1^{er} de l'*Essai de l'instruction morale*, Paris, 1811, l'extrait des *Plaidoyers* qu'il avait composés pour les exercices de ses élèves en 1778.

littéraires se fortifia par ses liaisons avec le célèbre Grosley, qui le dirigea dans ses études bibliographiques, et pour lequel il transcrivit divers documents relatifs à l'histoire de Troyes (*Voy. les OEuvres posthumes* de Grosley, publ. par M. Patris-Dubreuil). Il n'aurait jamais quitté cette ville, où ses talents lui avaient fait de nombreux amis, sans les instances de ses confrères qui le décidèrent à venir à Paris occuper la place de bibliothécaire de la maison de l'Oratoire. La révolution ayant privé le P. Adry de cet emploi, il se serait vu forcé de s'imposer des privations pénibles, si l'amitié n'avait trouvé le secret, en ménageant sa délicatesse, de lui faire accepter des secours. Aussi modeste que savant, il passait sa vie dans son cabinet, au milieu de ses livres, ne recevant de visites que de ses anciens élèves et des gens de lettres qui recouraient à ses lumières. Les articles intéressants dont il enrichissait le *Magasin encyclopédique* de Millin, finirent par attirer l'attention publique. Nommé membre de la commission de l'examen des livres, il obtint en cette qualité une pension qui lui fut continuée par les divers gouvernements. Dans les trois dernières années de sa vie il éprouva des souffrances cruelles; et il mourut le 20 mars 1818, à l'âge de 69 ans. La meilleure *Notice* que l'on ait sur le P. Adry est celle que l'on trouve dans la *Biographie des hommes vivants*. Elle a été transcrite avec quelques additions dans le *Moniteur* et dans les *Annales encyclopédiques* de 1818. On doit à ce savant laborieux plusieurs éditions d'ouvrages anciens et modernes avec des préfaces estimées, ou des notes curieuses et d'utiles

suppléments. Les principaux sont : *Le voyage du Vallon tranquille*, par Charpentier, Paris, 1796, in-12. Mercier de Saint-Léger a eu part à cette édition devenue rare. — *Vie de Marie de Hautefort, duchesse de Schömberg*, par une de ses amies, 1799, in-4°, publiée sur un manuscrit de la bibliothèque de M. Beaucousin. — *Histoire de la vie et de la mort tragique de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano*, 1800, in-4°. Cet ouvrage et le précédent, imprimés à Dampierre par la duchesse de Luyennes, née Montmorency-Laval, furent tirés à petit nombre. Ils ont été réunis, par le savant éditeur, dans un vol. in-12, Paris, 1807. — *Nouvelles* de Boccace, trad. par Mirabeau, Paris, 1802, 4 vol. in-8°, avec une *Notice* de l'éditeur sur Boccace, traduite en partie de Tiraboschi. — *De l'institution de l'orateur* de Quintilien, trad. par Gédoyen, ibid., 1803, 4 vol. in-12. — *L'Histoire de Turenne*, par Ragueneau, ibid., 1806, in-12. — *Les Fables de La Fontaine*, édit. revue avec soin, précédée de la Vie de l'auteur (par Fréron), et suivie d'un vocabulaire qui tiendra lieu de notes; ibid., 1806, in-12. — *Phædri Fabulæ, cum notis et emendationibus*, Fr.-Jos. Desbillons, ibid., 1807, in-12. — *La princesse de Clèves*, par mad. de La Fayette, etc., ibid., 1807, 2 vol. in-12. — *Les Aventures de Télémaque*, ibid., 1811, 2 vol. in-8°, avec un catalogue raisonné des éditions de cet ouvrage. (*Voy. FÉNÉLON*, XIV, 299). Indépendamment de plusieurs articles dans le *Journal encyclopédique* de Castilhon, etc., les ouvrages du P. Adry sont : I. *Discours pour la*

distribution des prix de l'école de dessin de la ville de Troyes, ibid., 1787, in-8°. II. *Notice sur le P. Houbigant*, dans le *Magas. encyclopédique*, mai, 1806; tirée à part. III. *Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzevirs*, faisant partie de l'introduction au Catalogue raisonné de toutes les éditions qu'ils ont données, id., septemb., 1806; tirée à part. Cette notice se retrouve abrégée, mais enrichie de plusieurs documents curieux, à la tête de l'*Essai bibliographique sur les éditions elzeviriennes*, par M. Bérard, Paris, 1822, in-8°. Cet essai, d'ailleurs très-estimable, ne contenant que la description d'une partie des ouvrages imprimés par les Elzevirs, ne saurait tenir lieu du Catalogue annoncé par Adry, et dont le manuscrit autographe est dans les mains de M. Sensier. Depuis, M. Nodier a donné dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1, 32, un morceau curieux sur ces célèbres imprimeurs, intitulé : *Théorie complète des éditions elzeviriennes*. Dans ce moment, le laborieux M. Peignot s'occupe de répondre au vœu de tous les amateurs, en préparant un *Catalogue raisonné* de tous les ouvrages sortis des presses des Elzevirs, sur un plan plus vaste que celui d'Adry. IV. *Notice sur Louis de Sacy*, à la tête de la traduction des *Lettres* de Pline, Paris, 1806, in-12 et in-8°. V. *Mémoire sur les diverses manières d'apprendre les langues* et *Notice sur le collège d'Aquitaine*. Ces deux morceaux intéressants ont été insérés par M. Noël dans le tome 1^{er} des *OEuvres* de Radonvilliers, Paris, 1807. VI. *Notice sur le collège de Juilly*, ibid., 1807, in-8°, réim-

primé en 1816. Elle devait faire partie de la préface du *Traité des études*, ouvrage posthume du P. Houbigant, dont Adry se proposait de publier une édition, avec un parallèle historique de la méthode d'enseignement suivie dans les collèges de l'Oratoire et dans ceux des Jésuites, dans les écoles de Port-Royal et par l'Université. VII. *Dictionnaire des jeux de l'enfance et de la jeunesse chez tous les peuples*, ibid., 1807, in-12. VIII. *Tableau des écoles de philosophie chez les Grecs*, 1808. IX. Traduction de la *Lettre* de Quintus Cicéron à Marcus Tullius sur la demande du consulat; imprimée à la fin de la traduction, par Barrett, des traités de Cicéron de la *Vieillesse*, etc., ibid., 1815, in-12. X. *Examen des nouvelles Fables de Phèdre*, ibid., 1812, in-12. Il y révoque en doute leur authenticité. Outre le *Catalogue* des éditions des Elzevirs et celui des ouvrages propres à éclaircir les principales difficultés de la Bible, il a laissé manuscrits : 1° la traduction de l'ouvrage de Humphrey Hody, *De Græcis illustribus*. 2° Des recherches très-importantes sur les fabulistes anciens et modernes. 3° Une *Histoire raisonnée* des ANA. 4° Une *Histoire littéraire* de Port-Royal; et une *Vie* du P. Malebranche, rédigée sur des mémoires authentiques (2). W—s.

(2) Parmi les manuscrits inédits de ce savant et laborieux bibliographe, on peut citer encore : I. *Liturgia gallicana*, 1816, in-4° : c'est un catalogue curieux et singulier de tous les bréviaires, missels, diurnaux, rituels, manuels, martyrologes, cérémoniaux et processionnels de toutes les églises de France. II. *Dictionnaire des graveurs, amateurs, dessinateurs, peintres, sculpteurs et architectes qui ont gravé, ou d'après lesquels on a gravé*, 1795, 2 vol. in-8°. III. *Bibliothèque critique et raisonnée des mélanges de littérature*, in-4°, par ordre alphabétique. IV. *Bibliothèque critique des ANA*, 1799 et 1813, 3 vol. in-4° et 1 vol. in-8° : c'est un catalogue raisonné de tous les ouvra-

ADVENIER-FONTENILLE (HIPOLYTE-ANTOINE), né à Paris le 15 février 1773, entra fort jeune à l'école des Ponts-et-Chaussées et fut nommé capitaine du génie en 1794. Il devint ensuite aide-de-camp de Marescot, fit en cette qualité plusieurs campagnes, et fut employé au comité des fortifications jusqu'à la disgrâce de ce général en 1808. Nommé référendaire à la cour des comptes en 1812, Advenier conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 18 avril 1827. Il consacrait à la littérature tous ses moments de

ges qui ont paru ou qui ont été promis sous ce nom. V. *Catalogue raisonné des auteurs CUM NOTIS VARIORUM, des auteurs AD USUM DELPHINI, des livres imprimés à l'imprimerie royale, des auteurs Elzevirs et Vie des Manuces*, in-8°. VI. *Catalogue raisonné de toutes les éditions des auteurs grecs et latins qui forment la collection des VARIORUM, à laquelle on a joint la collection des DIVERSORUM*, tom. I, in-4°. Adry fait connaître dans sa préface ces deux collections. VII. *Catalogue des éditions Elzevirs*, 1761, in-8°. On trouve encore, dans ce manuscrit, des notes sur les *Variorum* et sur les auteurs de l'Histoire byzantine. VIII. *Catalogue raisonné des éditions de Marot, Regnier, Malherbe, Racan, Corneille, Molière, Racine, Lafontaine, Boileau et Rousseau*, in-8° : c'est la première partie d'un ouvrage qu'Adry se proposait de publier sous le titre de *Fabricius francis*. IX. *Tables chronologiques qui indiquent l'époque de la naissance et de la mort de tous ceux qui se sont distingués dans les sciences, les belles-lettres et les arts*, petit in-fol. Ces tables commencent aux auteurs supposés antérieurs à Homère, et finissent à ceux qui sont morts en 1807. X. *Examen des caractères de La Bruyère*, in-4° : c'est plutôt l'examen des clés, les unes imprimées, les autres manuscrites, de l'ouvrage de ce célèbre moraliste. XI. *Notice sur la vie et les ouvrages de Charles Le Beau*, 3 cahiers in-fol. et in-4°. Un de ces cahiers a pour titre : *Indices operum tam editorum quam ineditorum domini Caroli Le Beau*. XII. *Notices sur Gaulmin, Maussac, Pradon, etc.*, in-8°. On trouve dans ce recueil plusieurs notices de Mercier, abbé de St-Léger et de Chardon-de-la-Rochette. XIII. *Le Louis d'or, politique et galant*, par Isarn : c'est une copie avec des notes d'Adry et de l'abbé de St-Léger, qui voulaient donner une nouvelle édition de cet ouvrage. XIV. *Extrait du livre intitulé : c. n. v. (Quod bene veritat)*, in-4°. Analyse d'un livre singulier et rare que George Wallin, Suédois, fit imprimer en latin à Nuremberg, 1822, in-8° de 181 pages, et dans lequel il fait connaître l'état des sciences et des lettres en France sous le régent. Trois de ces manuscrits appartiennent à l'auteur de cette note. Les autres faisaient partie de la bibliothèque de M. Boulard, et sont passés dans divers cabinets. V—VR.

loisir. Il a donné au théâtre du Vaudeville : 1° *L'Aînée et la Cadette*, 1796, en société avec M. Desfougerais (pseudonyme); 2° *L'Aveu supposé*, 1797, avec le même, pièce immorale et sifflée; 3° *Panard clerc de procureur*, 1802, en société avec MM. Boutard et Desfougerais; 4° *Gresset*, avec M. Boutard, 1803; 5° *Les époux dotés*, avec le même. Son dernier ouvrage dramatique fut un opéra-comique en un acte, représenté en 1821 au théâtre Feydeau, intitulé *Le Jeune Oncle*, musique de Blangini. Toutes ces pièces ont paru sous le nom de *Fontenille*. Advenier ne manquait ni de grâce ni d'esprit dans ses compositions. D'un caractère doux et facile, il fut chéri de tous ceux qui le connurent et sut se plier à toutes les circonstances dans lesquelles il se trouva. Il avait composé en 1800 un *pot-pourri* pour solenniser le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire; il fit jouer, en 1816, avec M. Pain, au Vaudeville, *Le 3 mai*, pour solenniser l'anniversaire de l'entrée de Louis XVIII à Paris. Il a aussi composé quelques poésies fugitives.

M—D j.

ADVENTIUS, élu en 855 évêque de Metz, prit une part très-active aux événements de son siècle. L'histoire lui reproche d'avoir favorisé les égarements du roi Lothaire (*Voy.* ce nom, XXV, 80), c'est-à-dire le divorce de ce prince avec Theutberge et ses liaisons adultères avec Waldrade. Ce prélat assista à tous les conciles qui se tinrent en France, et notamment à celui de Coblenz (860) auquel étaient présents Louis, roi de Germanie, Charles-le-Chauve son frère, et Lothaire leur neveu. Il se trouva encore au concile que Lothaire convoqua à

Aix-la-Chapelle, et il obtint de Theutberge, qu'il sut intimider, des aveux funestes et qui furent cause de sa séparation. Cette princesse fut reléguée dans un cloître, et Lothaire se fit autoriser par un autre concile à épouser Waldrade. Le pape Nicolas I^{er} envoya deux légats qui convoquèrent un concile à Metz (863), et ce fut vainement qu'Adventius prétendit justifier tout ce qui avait été fait; il fut déposé par le pontife, ainsi que plusieurs autres évêques, et Waldrade fut excommuniée. Alors Adventius écrivit à Rome une lettre suppliante, déclarant au saint-père qu'il serait allé lui-même se mettre à ses genoux *si la goutte et ses autres infirmités ne l'en avaient empêché*. Charles-le-Chauve, qui aimait ce prélat courtisan, intervint pour lui, et à la prière du monarque Adventius fut rétabli sur son siège; mais Lothaire craignant d'être excommunié, Adventius écrivit au pape de nouveau que le prince avait éloigné Waldrade, et qu'il traitait Theutberge comme son épouse. Nicolas avait peu de confiance dans de telles déclarations; et l'inquiétude du prélat était extrême. Heureusement pour lui le pontife mourut (868), et son successeur Adrien n'annonça pas les mêmes dispositions. Dès-lors Adventius cessa d'avoir la goutte et il se hâta d'aller à Rome, de la part de Lothaire, pour féliciter le nouveau pontife sur son élévation. Il revint en France avec des paroles de paix, et Lothaire se rendit à son tour à Rome; mais ce prince étant mort subitement en revenant, Charles-le-Chauve s'empara du royaume de Lorraine. Adventius, qui l'aïda de toute son influence, présida la cérémonie du couronnement, qui se fit à Metz en 869, jouit d'un grand crédit à la

cour du nouveau monarque, et mourut à Saulz le 31 août 875. Il avait lui-même composé son *épitaphe* en vers élégiaques, déclarant qu'il avait fait des vers *joyeux* dans sa jeunesse et de bien *tristes* dans sa vieillesse. Baronius a conservé dans ses *Annales* toutes les pièces qui ont rapport à l'évêque Adventius, surtout sa *correspondance* et son *mémoire* présenté au concile de Metz. G - r.

AELFRIC, ALFRIC ou **ALFRIE** (Saint), archevêque de Cantorbéry, né d'une famille noble et distinguée en Angleterre, prit l'habit religieux dans le monastère d'Abingdon et fut nommé, en 974, abbé de Malmesbury, évêque de Wilton en 990, et en 995 archevêque de Cantorbéry. Il mourut le 28 août 1006. Son corps, inhumé dans le monastère d'Abingdon, fut rapporté à Cantorbéry où il est honoré comme saint. Ce prélat s'est illustré par ses vertus, par sa science et par des écrits utiles dont on trouve la liste dans Pitseus : I. une *Grammaire anglo-saxonne*. II. 180 *Sermons* dans la même langue, en deux livres. III. Une *Lettre sur la vie des religieux*. IV. Les *Canons du concile de Nicée, traduits en langue anglo-saxonne*. V. Une *Chronique anglo-saxonne* concernant spécialement l'église de Cantorbéry. VI. Un *Dictionnaire latin-saxon*. VII. Une traduction de la *Genèse*. VIII. *Œuvres de Donat*, traduct. Parmi ces ouvrages nous remarquons le suivant, qui est à la Bibliothèque royale à Paris : *Homelia paschalis de corpore et sanguine. D. N. J. C., quæ quovis Paschate ad populum recitari, lato olim canone, jussa est, saxonice et latine*, Londres, 1666. Cette Homélie liturgique est un monument

précieux qui atteste la croyance que l'église anglicane professait dans le X^e siècle sur la présence réelle. On trouve encore du même auteur, à la Bibliothèque royale : *L'Heptateuque*, le *livre de Job*, l'*Histoire de Judith*, en anglo-saxon, Oxford, 1698, in-4°; et enfin *Grammatica latino-saxonica*, publiée par Guill. Somner, *cum hujus dictionario anglo-saxonico*, Oxford, 1659. Aelfric avait commencé à Jules César et conduit jusqu'à l'an 975 la chronique anglo-saxonne, qui depuis a été continuée jusqu'à l'an 1070. Ces écrits sont d'autant plus recherchés qu'ils sont dans la langue que la nation anglo-saxonne parlait avant qu'elle eût été soumise par Guillaume le Conquérant. C'est surtout dans Aelfric que le savant Hickes a puisé pour composer la *Grammaire anglo-saxonne* qu'il a publiée dans le *Linguarum veterum septentrionalium thesaurus*, Oxford, 1705 (1).

G—Y.

AELRED. Voy. AILRED, I, 349.

AENEAE (HENRI), né en 1743 à Oldemardum dans la Frise occidentale, mourut à Amsterdam en 1812. Il fit ses études à Franeker, passa maître-ès-arts à Leyde en 1769, et soutint une thèse sur le phénomène de la congélation, qui lui valut le titre de docteur en philosophie. Plus tard il fut appelé à La Haye auprès du gouvernement, et chargé de plusieurs missions diplomatiques dans le midi de l'Europe. En 1795 il fit

partie de l'assemblée des savants français et étrangers réunis à Paris pour établir l'uniformité des poids et mesures. Dans les dernières années de sa vie il remplit successivement les fonctions d'inspecteur des poids et mesures et de membre de la commission générale de la marine. On a de lui quelques écrits estimés sur les sciences technologiques, parmi lesquels on remarque ceux qui traitent de la roue hydraulique d'Eckhard, des ailes de moulin-à-vent de Dyck, des instruments d'astronomie inventés par Van-Adam, et de l'emploi du vernier. Son rapport adressé au gouvernement de Hollande, sur les améliorations à introduire dans le système des poids et mesures, mérite aussi d'être mentionné. M—A.

AFFAITATI (FORTUNIO), philosophe italien, était né vers la fin du 15^e siècle à Crémone, d'une famille féconde en hommes de mérite (V. la *Biogr. Cremonese* de Lancetti). Les talents de Fortunio lui méritèrent la bienveillance du pape Paul III, qui se l'attacha par quelque emploi; il lui dédia son ouvrage intitulé : *Physicæ ac astronomicæ considerationes*, Venise 1549, in-8°. Ce volume devenu rare, contient six traités dont les plus curieux sont ceux : *De varia gemellorum fortuna*, et *de Androgyne a se ipso concipiente*. Il est assez vraisemblable que ce dernier opuscule était connu de l'auteur de *Lucina sine concubitu* (V. John HILL, XX, 386). Le P. Moschini s'étonne que le pape ait accepté la dédicace d'un ouvrage aussi singulier (*Biograf. universal.* I, 265). Après la mort de son protecteur, Fortunio quitta Rome; et ayant passé en Angleterre il s'y noya dans la Tamise, vers 1550; on ne sait si ce fut par acci-

(1) Plusieurs auteurs distinguent deux AELRED : l'un, moine d'Abingdon, puis archevêque de Cantorbéry, mort en 1006; l'autre, surnommé le grammairien, abbé de Malmesbury, puis évêque de Wilton ou archevêque d'York, mort en 1051. C'est à ce dernier qu'ils attribuent les ouvrages qui portent le nom d'Aelfric (Voy. Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, tom. I, p. 66-67).

dent. A des connaissances très-variées il joignait beaucoup d'esprit et d'imagination. W—s.

AFFLITTO (JEAN-MARIE), dominicain versé dans les sciences mathématiques, en fit de savantes applications à l'art de fortifier les places. Appelé par don Juan d'Autriche en Espagne, il y publia un traité des *fortifications*, 2 vol. in-4°. Il fit aussi imprimer des *Mélanges théologiques et philosophiques*, et mourut à Naples en 1673. — **AFFLITTO** (Gaétan-André d'), avocat-général, fit imprimer des *Controverses* et des *Décisions de droit*. — **AFFLITTO** (César d'), habile jurisconsulte, a laissé des *Questions* sur les matières féodales. V—VE.

AFFLITTO (le P. EUSTACHE d'), biographe napolitain, avait embrassé la règle de saint Dominique : il consacra ses loisirs à rassembler des matériaux pour l'histoire littéraire de sa patrie. En 1782 il mit au jour, sous ce titre, *Memorie de gli scrittori del Regno di Napoli*, un volume in-4°, qui contient seulement les auteurs dont le nom commence par la lettre A. Ce volume devait être suivi d'un grand nombre d'autres ; mais le père Afflitto mourut vers 1790, laissant, dit-on, le soin de compléter son travail à l'abbé Franc. Gualtieri, l'un des conservateurs de la bibliothèque royale de Naples, et depuis évêque d'Aquila. Le second volume parut enfin en 1794, douze ans après le premier ; cet ouvrage, bien supérieur à ceux de Toppi, de Nicodemo, de Tafuri, etc., n'a pas été continué dès-lors ; et le plan trop vaste sur lequel il est conçu ne permet pas d'espérer qu'il soit jamais achevé. W—s.

AFFRY (CHARLES-PHILIPPE,

comte d'), petit-fils du colonel-général des Suisses au service de France (*Voy. AFFRY*, I, 271), né en 1772, était lieutenant dans les gardes-suisses à l'époque du 10 août 1792, et n'échappa au massacre de cette journée que parce que sa compagnie se trouvait alors détachée en Normandie. Il se retira dans sa patrie aussitôt après le renversement de la monarchie et ne reprit du service que sous le gouvernement impérial, lorsque son père eut accepté les fonctions de landammann. Il fut alors nommé colonel d'un régiment suisse, et fit en cette qualité plusieurs campagnes, notamment celle de Russie en 1812, où il fut nommé officier de la légion-d'honneur après le combat de Smolensk. Il était revenu en France à l'époque du retour des Bourbons en 1814, et il reçut d'eux l'accueil que méritaient son nom et les services de ses ancêtres. Créé chevalier de St-Louis et commandant de la légion-d'honneur, il commandait un régiment suisse lors du retour de Napoléon en mars 1815. Ayant reçu du général Castella, ainsi que tous les officiers suisses l'ordre de ne pas paraître aux Tuileries, il ne s'y rendit que sur un ordre positif de Napoléon ; et il eut le courage de lui déclarer qu'il n'obéirait qu'aux ordres du roi à qui il avait prêté serment. Napoléon, très-irrité d'une pareille résistance, n'en montra cependant alors aucun ressentiment, et M. d'Affry put retourner paisiblement dans sa patrie où il fut employé comme maréchal-de-camp. Il commandait la garnison de Bâle lorsque cette ville fut bombardée, dans le mois de juin, par la forteresse d'Huningue, et il mérita par sa conduite dans cette occasion que l'empereur d'Autriche lui envoyât la croix de St-Léopold. Louis XVIII

remonté sur le trône, ayant créé une garde royale, le comte d'Affry fut nommé colonel de l'un des régiments suisses qui en firent partie ; et il commanda cette troupe avec zèle et dévouement jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 août 1818, à sa terre de Belfaux près Fribourg où il était venu pleurer sur la tombe de sa mère. M-D J.

AFRANIA, dame romaine du temps de César, aimait à plaider elle-même, mais elle se livrait dans les plaidoyers à des injures si violentes qu'elle donna lieu à une loi d'après laquelle il ne fut plus permis aux femmes de faire le métier d'avocat. Moréri a bien mentionné cette Afrania, mais il ne dit rien de la loi rendue à son occasion. Cependant à l'article Calpurnia, autre dame romaine qui aimait aussi à plaider, il ajoute, sur la foi d'Antonius Augustinus (*De legibus et senatus consultis Romanorum*), que les magistrats défendirent aux personnes du sexe de plaider. C. T-Y.

AGAY (FRANÇOIS-MARIE-BRUNO, comte d'), intendant de Picardie, était né en 1722, à Besançon, d'une ancienne famille, originaire de Poligny. Nommé à vingt-cinq ans avocat-général au parlement de Franche-Comté, il montra un grand talent dans l'exercice de cette place. Il venait de traiter de la charge de procureur-général à la même cour, lorsqu'en 1759 il fut appelé par le chancelier à Paris, et créé, successivement, maître des requêtes, conseiller d'état, président au grand-conseil et intendant de Bretagne. En 1771 il passa à l'intendance de Picardie où il trouva l'occasion de développer les qualités et les vues d'un grand administrateur. Les travaux du canal de la Somme avaient été suspendus par l'effet

des intrigues de quelques négociants d'Abbeville qui, craignant que ce nouveau canal ne nuisît à leur commerce, cherchaient à prouver que les avantages qu'on en retirerait ne pourraient compenser les dépenses de l'exécution. Ils s'occupa sur-le-champ de lever les obstacles qui s'opposaient à l'achèvement de cette entreprise, et parvint à les aplanir. Dans le même temps qu'il procurait au commerce de la province un nouveau débouché, il favorisait les progrès de son industrie par la protection et les encouragements qu'il accordait aux hommes laborieux. Plusieurs manufactures agrandies ou créées par ses soins, en répandant l'aisance et le travail, ne laissèrent plus de prétexte à la mendicité. Amiens lui dut des fontaines plus abondantes et décorées avec une élégante simplicité, des halles plus vastes et plus commodes, une salle de spectacle, et des hôtels publics plus dignes de l'importance de cette cité. Les devoirs de sa place n'avaient point ralenti son goût pour l'étude. L'intendant d'Amiens, dans ses loisirs, accueillait Delille et Sélis, tous deux alors professeurs au collège de cette ville. L'aimable auteur de *Vert-vert* se plaisait à lui confier les derniers fruits de sa muse ; des talents moins brillants trouvaient dans sa bienveillance de sages conseils et un utile appui. Mais, on doit le dire, s'il avait toutes les qualités d'un grand administrateur, d'Agay n'était point à l'abri des reproches qu'on adressait avec raison à quelques-uns de ses confrères. Passant à Paris une partie de l'année, il se reposait des détails de l'administration sur des subordonnés qui n'avaient ni son affabilité, ni son désintéressement. Le subdélégué d'Amiens avait la réputa-

tion d'un homme avide : on l'accusait d'exactions ; et la haine du peuple , toujours aveugle , s'étendit du subdélégué jusqu'à l'intendant. A l'époque du soulèvement de 1789 , d'Agay , menacé par la populace , fut obligé de fuir avec sa famille. Il trouva dans Paris un asile où il se tint caché pendant toute la révolution. Etranger à tous les partis , il y mourut le 5 décembre 1805 , à 83 ans , tellement oublié , que sa mort ne fut annoncée par aucun journal. Il avait eu le regret de survivre à son fils , nommé son successeur à l'intendance de Picardie , et gendre de l'infortuné Foulon , prévôt des marchands de Paris. Outre deux *dissertations* conservées dans les recueils de l'académie de Besançon , l'une où l'auteur examine si le comté de Bourgogne a fait partie du royaume de la Bourgogne transjurane , et l'autre où sont développés les anciens droits des comtes de Bourgogne sur la ville de Besançon , on a de d'Agay : I. *Discours sur l'utilité des sciences et des arts*, Amiens , 1774 , in-4°. II. *Discours sur les avantages de la navigation intérieure*, ibid., 1782 , in-4°. M. Quérard en cite , dans la *France littéraire* , une édition in-8°. On a le portrait de d'Agay , format in-4°. W—s.

AGAY (D'). Voy. DAGUET , X , 431.

AGAZZARI (AGOSTINO), né à Sienne , d'une famille noble , vers 1578 , fut quelque temps au service de l'empereur Mathias et se rendit à Rome où il devint directeur de musique de la chapelle Apollinaire. Il se lia avec Viadana et apprit de lui la théorie de l'harmonie. De retour dans sa patrie vers 1630 , il y fut nommé maître de chapelle de la cathédrale. Il mourut en 1640. On

connaît de lui : I. *Madrigali armoniosi a 5 e 6 voci*, Anvers , 1600 , in-4°. II. *Madrigali a 5 voci , con un dialogo a 6 voci ed un pastorale a 8 voci*, Anvers , 1602 , in-4°. En 1607 Nicolas Stein , libraire à Francfort-sur-le-Mein , publia quarante-quatre motets latins de cet auteur à 4 , 5 , 6 , 7 et 8 voix , in-fol. On connaît aussi de lui des messes à 4 , 5 et 6 voix ; des psaumes à 8 voix , *Dialog. concertus* à 6 voix. Tous ces ouvrages sont cités par Prætorius (Synt. Mus., tom. 3 , p. 138-139). Enfin une collection d'ouvrages d'Agazzari a paru sous le titre de *Sertum Roseum*, op. 14, Venise , 1619. Ce compositeur est compté parmi les écrivains sur la musique : il a publié , *La Musica ecclesiastica dove si contiene la vera definizione della musica come scienza , non piu veduta , e sua nobiltà*, Sienne , 1638 , in-4°. Quadrio dit que les ouvrages d'Agazzari sont au nombre de vingt-six tous imprimés. Le catalogue de la bibliothèque musicale du roi de Portugal indique trois livres de motets de 4 à 8 voix , *Sacre cantiones* 2 et 3 voc., lib. 3. *Eucharisticum Melos plur. voc.* op. 20 , et *Madrigali armoniosi a 6 voc.* lib. 3 , tous de la composition de ce maître. F-T-S.

AGELLI ou **AGELLIUS** (ANTOINE), savant helléniste , religieux théatin , né à Sorrento , dans le royaume de Naples , se distingua dans le 16^e siècle par son érudition et ses connaissances dans les langues savantes et les saintes lettres. Remarqué par le pape Grégoire XIII , il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner la version des Septante et de surveiller l'édition que l'on en faisait à Rome. Il était en même temps inspecteur de

l'imprimerie du Vatican, et c'était lui qui en dirigeait les travaux et qui était chargé de revoir sur de bons manuscrits les éditions que l'on y entreprenait. Cette imprimerie fit une grande perte, lorsqu'en 1595 il fut nommé à l'évêché d'Acerno. Pierre Morin déplore dans la 2^{ie} de ses lettres que l'on n'ait pas trouvé le moyen de récompenser ce savant d'une manière plus convenable à son génie, en le retenant à Rome. Agelli mourut dans son évêché en 1608. Ses ouvrages, tous en latin, sont : I. *Un commentaire sur les lamentations de Jérémie*, avec une chaîne des pères grecs, Rome, 1589, in-4°. II. *Id. sur Habacuc*, Anvers, Plantin, 1597, in-8°. III. *Id. sur les Psaumes et les Cantiques*, Rome, 1606 ; Cologne, 1607 ; Paris, 1611, in-fol. (*Voy.* Rich. Simon, lettre XXVI, édit. 1730). IV. *Id. sur les Proverbes de Salomon*, impr. avec les opuscules d'Aloysius Novarini, Vérone, 1649, in-fol. V. Une édition grecque, avec la version latine par Agelli, des cinq livres de S. Cyrille d'Alexandrie, contre Nestorius, Rome, 1607, in-fol. D'autres ouvrages d'Agelli sont restés manuscrits. C. T-Y.

AGEZIO (THADDÉE), astronome et médecin de l'empereur Maximilien, né à Ageh, en Bohême, dans le 16^e siècle, est le premier des modernes qui ait écrit sur cette science de la métoposcopie ou *Physiognomonie* que Lavater a depuis fort étendue sans la rendre plus positive (*Voy.* LAVATER, XXIII, 457) ; laquelle consiste à deviner par les traits du visage de l'homme ses passions et ses inclinations. On a d'Agezio : I. Un petit ouvrage en latin *sur la bierre*, la manière de la préparer et ses propriétés. II. Une description de la

comète de 1578. III. Un traité de la *Métoposcopie*. IV. des *Aphorismes métoposcopiques*. V. Quelques ouvrages polémiques. C. T-Y.

AGIER (PIERRE-JEAN), président de chambre de la cour royale de Paris, mort doyen d'âge de cette cour, naquit à Paris, le 28 déc. 1748. Son père, procureur au parlement, le destinait à la même profession. Après de brillantes études au collège d'Harcourt, Agier fut reçu avocat en 1769 ; mais la délicatesse de sa poitrine lui ayant interdit de bonne heure de plaider au barreau, il se bornait à donner des consultations dans son cabinet, et à tenir des conférences de jurisprudence pratique pour les jeunes magistrats, quand éclata la révolution dont il se montra partisan modéré. Les électeurs du district des Mathurins le nommèrent, en 1789, député-suppléant de Paris aux états-généraux pour le tiers état. Vers la fin de l'année suivante il fut porté, par l'assemblée nationale, sur la liste des candidats pour la place de gouverneur du Dauphin, et devint, peu après, président du tribunal des dix, établi pour remplacer la Tournelle et expédier les affaires criminelles arriérées. Après cette présidence temporaire, il fut nommé vice-président du tribunal d'arrondissement séant aux Petits-Pères, dont il devint, en 1792, président titulaire, par la retraite de Fréteau. A la fin d'août, Agier fut appelé avec son tribunal à la commune de Paris pour y prêter le serment de liberté et d'égalité ; mais il s'y refusa, et cet acte de courage le fit mettre à la retraite, lorsque quelques mois plus tard, les tribunaux furent renouvelés. Ce n'est qu'après le 9 thermidor qu'il fut

employé de nouveau, d'abord (5 janvier 1795), comme commissaire national près le tribunal du cinquième arrondissement, séant à Sainte-Geneviève, et ensuite comme président du tribunal révolutionnaire *régénéré*. Mais ces dernières fonctions ayant cessé trois mois plus tard, il reprit les premières, qu'il ne conserva néanmoins que jusqu'au mois de novembre de la même année. En 1796, Agier fut désigné par le sort comme haut-juré suppléant à la haute-cour nationale convoquée à Vendôme, pour juger Babeuf et ses complices. Il se récusa, parce qu'il avait été porté par les conjurés sur une liste de proscription; mais sa récusation n'ayant point été admise, il se rendit à Vendôme, assista à tous les débats du procès, sans prendre part à la délibération du jury, dans lequel il n'y eut pas de vacance. Vers le même temps, il fut membre du conseil du contentieux de la dette des émigrés, et enfin, après l'établissement du gouvernement consulaire, juge à la cour d'appel de Paris et président du tribunal criminel du département de la Seine. Il n'accepta que le premier de ces deux emplois (1), et l'échangea plus tard (1802) contre celui de vice-président du tribunal d'appel, qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Dans ces fonctions, dont la confirmation royale lui fut donnée le 18 septembre 1815, Agier s'est acquis une réputation incontestée d'équité et de droiture. Inflexible dans ses principes et dans ses opinions, rigide dans ses mœurs,

il passa ses jours dans une studieuse retraite et consacra les loisirs que lui laissait sa place à la composition de différents écrits qui témoignent que la jurisprudence fut loin d'être son unique étude. Attaché par les relations de sa jeunesse à la secte janséniste, qui comptait des partisans si nombreux dans notre ancienne magistrature, Agier fut toute sa vie l'un des plus zélés défenseurs, non seulement des libertés de l'église gallicane, mais aussi de toutes les opinions de cette secte. Il a d'ailleurs adopté et développé, dans ses derniers ouvrages, d'autres doctrines systématiques sur les prophéties des livres saints et surtout de l'*Apocalypse*, qui paraissent se rapprocher beaucoup des anciennes erreurs du millénarisme, et qui n'ont fourni que trop de prétextes à l'accusation d'hérésie, portée contre lui par les théologiens que son opposition aux prétentions ultramontaines avait disposés à la sévérité. Le président Agier mourut à Paris le 22 septembre 1823.—Ses ouvrages sont:

I. *Le Jurisconsulte national, ou principes sur les droits les plus importants de la nation; nouv. édit.*, Paris, 1789, 3 part. en 1 vol. in-8°. Cet ouvrage est formé de la réunion de trois brochures que l'auteur avait publiées, sous le voile de l'anonyme, les 17 sept. 1787, 28 mai et 22 oct. 1789; il a pour objet de prouver que la liberté civile est au nombre des anciens droits de la nation française qui n'en a été privée que par les envahissements successifs de la couronne; que des assemblées nationales périodiques avaient eu seules, dans les premiers temps de notre monarchie, le droit d'établir et de répartir les impôts; qu'elles ayaient autorisé les emprunts et pris part

(1) En sa qualité de juge au tribunal d'appel, Agier fit partie des deux commissions prises, au mois de mai et de décembre 1801, dans le sein de cette compagnie et chargées de présenter au pouvoir législatif des observations sur les projets des Codes civil et de commerce.

à la formation de toutes les lois, etc. L'auteur finit en demandant le rétablissement de ces assemblées. II. *Vues sur la réformation des lois civiles, suivies d'un plan et d'une classification de ces lois*, Paris, Leclère, 1793, in-8°, de 163 pages. L'auteur, égaré par les illusions de l'époque, voit dans l'inégale répartition des biens la cause d'une foule de maux. Il se sert du principe de Mably, qui était alors le publiciste à la mode : « Qu'une bonne législation doit continuellement décomposer et diviser les fortunes que l'avarice et l'ambition travaillent continuellement à rassembler ; » et l'adoption, établie sur des règles nouvelles, est le moyen qu'il propose pour atteindre ce but. III. *Du mariage dans ses rapports avec la religion et les lois nouvelles de France*, Paris, impr.-libr. chrétienne, 1800, 2 vol. in-8°. La partie théologique de cet ouvrage est fortement empreinte des opinions jansénistes de l'auteur ; les décisions de morale y sont d'une extrême rigidité ; la polémique contre les défenseurs de la cour de Rome y est souvent passionnée ; mais tout ce qui tient à la jurisprudence peut être utile aux gens de loi. IV. *Psaumes nouvellement traduits en français sur l'hébreu et mis dans leur ordre naturel, avec des explications et des notes critiques, et auxquels on a joint les Cantiques évangéliques et ceux de Laudes, selon le bréviaire de Paris, également avec des explications et des notes*, Paris, 1809, 3 vol. in-8°. Agier a suivi pour cette traduction le texte hébreu, tel qu'il a été corrigé et épuré par les travaux du père Houbigant, de Kennicott et de J.-B. de Rossi. Il a divisé les psaumes en trois catégories : 1° ceux qui con-

tiennent des prophéties relatives à la venue de J.-C. ; 2° ceux dont les prophéties concernent l'église ; 3° les psaumes moraux. V. *Psalmi ad hebraicam veritatem translati et in ordinem naturalem digesti ; accesserunt cantica tum evangelica, tum reliqua, in Laudibus juxta Breviarium parisiense decantata*, Paris, 1818, 1 vol. in-16. Cette version latine des psaumes est faite d'après le texte hébreu, épuré par les plus habiles hébraïsants du 18^e siècle. VI. *Vues sur le second avènement de Jésus-Christ, ou Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8° de 120 pages (*Voy. LACUNZA*, XXIII, 88, et LAMBERT, même vol., 274). Agier s'est laissé séduire par toutes les illusions de ces millénaristes et il les adopte aveuglément. VII. *Prophéties concernant Jésus-Christ et l'église, éparées dans les livres saints, avec des explications et des notes*, Paris, 1819, 1 vol. in-8°, contenant l'exposition de vingt prophéties, prises dans les livres saints qui ne sont pas purement prophétiques et l'explication de quelques autres, etc. VIII. *Les Prophètes, nouvellement traduits de l'hébreu, avec des explications et des notes critiques*, ibid., 1820-1822, 9 vol. in-8°, ainsi divisés : *Isaïe*, 1820, 2 vol. ; — *Jérémie*, 1821, 1 vol. ; — *Appendice de Jérémie*, 1821, in-8° de 188 pages, contenant : 1° *l'Instruction aux captifs* ; 2° *Les Lamentations* ; 3° *Baruch* ; — *Ezéchiel*, 1821, 2 vol. ; — *Daniel*, 1822, 1 vol. ; — *Les Petits prophètes*, 1822, 2 vol. Ces traductions ne sont point accompagnées du texte, mais elles sont exécutées dans un système de fidélité littérale qui les

rend curieuses. Les commentaires de l'auteur contiennent, les uns l'*explication* des prophéties dans le sens mystique et théologique; les autres, rejetés à la fin de chaque volume sous le titre de *notes*, ne sont relatifs qu'à la philologie hébraïque et à la critique du texte. Agier se montre partisan zélé et quelquefois bizarre du jansénisme et du millénarisme. IX. *Commentaire sur l'Apocalypse, par l'auteur de l'explication des psaumes et des prophéties*, Paris, avril 1823, 2 vol. in 8°. Les rapprochements que l'auteur a faits, dans cet ouvrage, de divers passages de l'*Apocalypse* avec les livres de l'*Ancien Testament*, lui ont suggéré quelques vues nouvelles et quelques conjectures qu'on appellerait ingénieuses, s'il était possible d'y voir autre chose que les rêves d'un esprit égaré par la manie des systèmes. La collection des livres saints réputés prophétiques, traduits et interprétés par le président Agier, est fort peu connue, l'auteur l'ayant fait imprimer tout entière à ses frais, à un nombre peu considérable d'exemplaires (2); ce qui nous a engagés à en parler avec quelque détail. — On a mis dans la liste des ouvrages du président Agier, sans reconnaître toutefois qu'il en fût l'auteur, une *Justification de Fra Paolo Sarpi, ou Lettre d'un prêtre italien à un magistrat français sur le caractère et les sentiments de cet*

homme célèbre, Paris, 1811, in-8°. Cette justification d'un prêtre soupçonné, non sans fondement, de protestantisme (*Voy. SARPI, XL, 426*), a pour auteur un prêtre italien, ennemi non moins ardent des jésuites et de la cour de Rome, appelé Eustache Degola. Agier, auquel il l'adressa, n'en fut, dit-on, que l'éditeur; mais, au rapport de son panégyriste, « il a publié ces lettres avec d'autant plus de soin et d'empressement qu'on lui avait reproché de s'être prévalu, dans son *Traité du mariage*, de l'autorité de Fra Paolo, pour rejeter certaines décisions du concile de Trente. On accusait cet auteur de tendre au protestantisme et l'on s'appuyait de l'impérieuse autorité de Bossuet. Il importait donc de le laver de ce reproche, et sous ce rapport, la justification de Fra Paolo peut être considérée comme une pièce justificative du *Traité du mariage*. » Agier avait été chargé en 1787, par le gouvernement, de préparer une nouvelle édition du texte original français des *Assises du royaume de Jérusalem*, qui n'a été publié qu'une seule fois, par Thaumac de la Thaumassière (*V. XLV, 249*), à la suite de ses *Notes sur la coutume de Beauvoisis*, Bourges et Paris, 1690, in-fol. La république de Venise fit faire à cette occasion, sur peau de vélin, une copie fac-simile du manuscrit qui est conservé à Venise, et en fit présent au roi de France. Cette copie est aujourd'hui déposée à la Bibliothèque royale. Le travail d'Agier n'était encore que très-peu avancé quand il y renonça, et les matériaux qu'il en a laissés sont entre les mains de sa famille (3). Il avait eu part à la nou-

(2) Avant de se décider à la publier, Agier fit imprimer à cent exemplaires, comme spécimen, les explications de quelques leçons des prophètes qu'on lit dans nos églises, aux solennités de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Ces spécimens, annoncés dans les journaux à 5 sous le volume, et exposés en vente dans les places publiques à l'approche des fêtes, ne se vendirent point; un si fâcheux essai dégoûta les libraires; et le président Agier, pour rendre public un travail estimable qui lui avait coûté plusieurs années de veilles et de fatigues, se vit réduit à faire imprimer cette collection à ses dépens.

(3) Le projet de publier ce curieux monument de la jurisprudence du moyen âge fut repris, il y a quelques années, par le gouvernement.

velle édition donnée par Camus, Bayard et autres, de la *Collection de décisions nouv. relat. à la jurispr.*, par J.-B. Denisart, Paris, 1783-1790, 9 vol. in-4°, qui n'a pas été terminée. De 1818 à 1821 il a coopéré avec Lanjuinais, Grégoire, Tabaraud (*Voy. ces noms au Suppl.*) et quelques autres écrivains de la même école, à la rédaction de la *Chronique religieuse*, journal mensuel dont la collection forme 6 vol. in-8°. La brochure intitulée : *La France justifiée de complicité dans l'assassinat du duc de Berry, ou Réflexions sur le mandement de M. le card.-archev. de Paris, relativement au service pour le repos de l'âme de ce prince*, 1820, in-8°, est l'imprimé à part d'un article inséré par le président Agier dans ce journal. — M. Dupin jeune, avocat, a donné, dans l'*Annuaire Nécrol.*, de M. Mahul, pour 1823, une notice sur Agier, qui est exacte et complète, mais très-louangeuse; on en trouve le correctif amer dans l'*Ami de la religion et du roi*. En tête du *Catalogue des livres de la biblioth. de feu M. Agier*, Paris, Dehansy, 1824, in-8°, de xiv et 47 pages, on a placé des aperçus sur sa vie et ses ouvrages, rédigés par un de ses amis. F—LL.

AGIER (CHARLES-GUI-FRANÇOIS), cousin du précédent, ancien membre de l'assemblée constituante, naquit à Niort, le 24 août 1753. Il exerçait, avant la révolution, les fonctions de lieutenant-général de la sénéchaussée du Poitou et de procureur du roi à St-Maixant. Le tiers-état de sa province le nomma,

en 1789, député aux états-généraux, et s'il se distingua peu dans cette assemblée, on eut lieu d'y remarquer au moins sa modération et son utile coopération aux travaux des comités. Il ne prit la parole que dans les discussions qui purent intéresser particulièrement la sénéchaussée de Poitou, qu'il représentait; il vota pour la suppression des ordres monastiques, fit substituer le nom de communes à celui de paroisses, se déclara pour la non-responsabilité des officiers municipaux, et après le voyage de Varennes, combattit la proposition de Robespierre, qui demandait que le roi fût mis en jugement. Il fut nommé, après la session de l'assemblée constituante, membre de la cour de cassation; mais le danger des circonstances le détermina à refuser ces fonctions et à retourner dans sa province; il y fut incarcéré sous le règne de la terreur. Le gouvernement consulaire le nomma, en 1800, commissaire près le tribunal civil de Niort, place qu'il échangea, après le retour de la maison de Bourbon, contre celle de procureur du roi près la cour royale de cette ville. Agier est mort à Niort, en 1828. — Son fils, conseiller à la cour royale de Paris, a été membre de la chambre des députés pour le département des Deux-Sèvres. F—LL.

AGILES (RAYMOND D'), chanoine du Puy, a écrit l'*Histoire de la croisade de 1095*, dans laquelle il accompagna Adhémar, son évêque. Le comte de Toulouse le nomma son chapelain et l'admit dans l'intimité de ses conseils. Raymond, indigné que de lâches déserteurs abandonnassent l'armée pour aller répandre en Occident des nouvelles deshonorantes pour les croisés, prit la résolution de faire connaître la vérité. Étant revenu en France et ayant été

M. Pardessus et M. B. Guérard, membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres, ont été chargés d'en donner une nouvelle édition. Ce travail important, dont il n'a été imprimé qu'un court spécimen, n'est pas abandonné.

nommé chanoine de la cathédrale du Puy, il mit en ordre les matériaux qu'il avait recueillis en Orient et composa son *Histoire*, dans laquelle il a fidèlement exposé les événements dont il avait été lui-même témoin. Elle a paru sous ce titre : *Raimondi de Agiles, canonici Podiensis, historia Francorum qui ceperunt Hierusalem*, dans le recueil : *Gesta Dei per Francos* (*Voy. BONGARS*, V, 103). L'auteur raconte naïvement ce qu'il a vu : il intéresse surtout quand il peint la joie des croisés, qui montaient au tombeau de Jésus-Christ, en chantant des hymnes sacrés. Il termine son ouvrage à l'époque où le comte de Saint-Gilles, après avoir quitté la ville sainte, repasse le Jourdain. La diction latine d'Agiles est pure, quelquefois élégante ; mais il a négligé de rapporter les dates, et sa narration n'est point facile à suivre. Il a servi de guide à Guillaume de Tyr. G—Y.

AGILMAR ou **AIMAR**, 43^e évêque de Clermont, florissait au IX^e siècle. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il descendait des comtes d'Amaous (1) dans la haute Bourgogne. Il occupait depuis peu de temps le siège épiscopal lorsque les Normands fondirent sur l'Auvergne et la ravagèrent. Forcé d'abandonner son diocèse, le pieux évêque vint chercher un asile dans le comté d'Amaous. Il y apporta les restes vénérables d'un de ses prédécesseurs, saint Illis (*Illidius*) (2), et de saint Vivent (*Viven-*

tius) (3), moine de Poitiers, qu'il déposa dans deux cryptes ou grottes autour desquelles se formèrent bientôt des villages considérables. Agilmar assista, en 876, au concile de Pontigny (*Pontiniacum*) (4). L'année suivante il se trouvait en Italie, puisqu'il fut un des prélats qui jurèrent foi et fidélité à Charles-le-Chauve, dans l'assemblée de Pavie (Savaron, *Orig. de Clermont*, 62). Honoré de la confiance du pape Jean VIII, il fut, en 878, député par ce pontife vers le roi Louis-le-Bègue ; et il remit à ce prince une lettre de créance dont on trouve un assez long fragment dans les *Acta sanctorum*, janv., I, 813, dans le *Gallia christiana*, etc. Cette lettre est très-honorable pour Agilmar. Son nom se retrouve au bas des actes du concile de Méhun-sur-Loire, en 891 ; mais on ignore le lieu et la date de sa mort.

W—s.

AGINCOURT. *Voy. SEROUX D'AGINCOURT*, XLII, 79.

AGIUS DE SOLDANIS (PIERRE-FRANÇOIS), savant mallais, était né vers le commencement du 18^e siècle, dans l'île de Gozo. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Saint-Jean ; et dès-lors partagea son temps entre ses devoirs et l'étude de l'archéologie. En 1750 il vint à Rome dans la seule intention, comme il nous l'apprend, de gagner les indulgences du jubilé ; mais s'é-

(1) Pays qui s'étendait entre le Doubs et la Saône, depuis Dôle jusqu'à la jonction de ces deux rivières.

(2) Le même que *saint Allyre*. On trouve cinq villages de ce nom dans l'Auvergne et deux dans le Bourbonnais. Celui de Franche-Comté qui doit son origine à la possession d'une partie des reliques de l'évêque de Clermont se nomme *Saint-Illie*.

(3) Agilmar confia les reliques de saint Vivent à des moines de la règle de saint Benoît, auxquels il abandonna tous les biens qu'il possédait dans le comté d'Amaous. Ces religieux, chassés par les Normands, furent recueillis par Manassès, sire de Vergy, qui leur donna, près de Nuits, une terre, laquelle prit aussi le nom de Saint-Vivent.

(4) Et non Pont-sur-Yonne, comme le disent plusieurs auteurs.

tant, rappelé que ses amis le pressaient depuis long-temps de donner une grammaire de la langue qui est en usage à Malte, il profita de ses loisirs pour la rédiger, et la publia, précédée de deux dissertations très-curieuses, sous ce titre : *Della lingua punica presentamente usata da Maltesi*, etc., Rome, 1750, in-8° de 199 p. Agius établit dans sa première dissertation que les Carthaginois, vaincus par les Romains, se réfugièrent d'abord en Sicile, puis à Malte, et que la langue qu'on parle en cette île n'est autre que l'ancien punique. Dans la seconde, il montre les avantages qu'on pourrait tirer de l'étude de cette langue pour l'intelligence de la langue étrusque, avec laquelle la punique a beaucoup d'affinité. Elles ont été traduites en français et insérées dans le *Journal de Verdun*, 1756, juillet, p. 23, et septembre, 193. Ces dissertations sont suivies de la grammaire maltaise, et d'un petit dictionnaire maltais-italien et italien-maltaise. Ce *Dictionnaire*, plein de remarques intéressantes, n'est qu'un essai de celui qu'Agius se proposait de rédiger sur un plan beaucoup plus étendu; mais il mourut vers 1760, laissant incomplet cet ouvrage dont Borch vit le manuscrit autographe à la bibliothèque de Malte, en 1776 (*Lettres sur la Sicile*, I, 205). Agius, dit l'auteur qu'on vient de citer, était un homme de mérite et rempli de zèle pour la gloire de sa patrie. Lui-même nous apprend qu'il avait un musée composé d'antiquités découvertes tant à Malte que dans les îles voisines (*Della ling. punica*, 7). Il promettait une *Histoire* de Malte et de Gozo (*ibid.*, 27); enfin il annonce (*ibid.*, 38), qu'il

a sous presse des *Notizie storiche*, etc., sur la terrible conjuration formée en 1749, par les esclaves turcs pour exterminer, le même jour, tous les chrétiens maltais (V. Brydonne, *Voy. en Sicile*, etc., lettre XV). Si cet ouvrage a réellement paru, on peut assurer qu'il est très-rare en France, puisqu'il n'existe pas dans les principales bibliothèques, et qu'on ne le trouve cité dans aucun catalogue. Enfin on a d'Agius un *Discours apologétique contre la dissertation historique et critique* (de l'abbé Ladvocat) *sur le naufrage de saint Paul dans la mer Adriatique*, Avignon, 1757, in-12, où Agius cherche à prouver que saint Paul aborda dans l'île de Malte (*Voy. Ladvocat*, XXIII, 101), et un curieux opuscule : *Spiegazione della comedia di Plauto* (poenulus), *fatta con la lingua moderna maltese, o sia l'antica cartaginese*, Rome, 1758 in-4°. Voy. les *Mémoires de Trévoux*, mai, 1758. W—s.

AGLIO. Voy. CORRADINO DALL'AGLIO, IX, 647.

AGNEAUX DEVIENNE. Voy. DEVIENNE, XI, 263.

AGOSTIN (MICHEL), agronome espagnol, enseigna le premier à ses compatriotes que l'agriculture est une véritable science fondée, comme toutes les autres, sur l'expérience et l'observation; et fut ainsi pour l'Espagne ce qu'Olivier de Serres avait été pour la France. Michel était né vers 1560 à Bañolas près de Girone; il entra jeune dans l'ordre de Malte, et trouva, dans plusieurs croisières sur les côtes de Barbarie, l'occasion de signaler sa valeur. En récompense de ses services, il obtint le prieuré de Saint-Jean de Per-

pignan, et y fixa sa résidence. Il s'occupa d'améliorer les terres qui dépendaient de ce bénéfice, multiplia les essais, et parvint, dans l'espace de quelques années, à fertiliser un canton regardé jusqu'alors comme peu productif. Michel consigna les résultats de sa propre expérience dans un ouvrage écrit en dialecte catalan, qui fut imprimé en 1627. Bientôt après, cédant au désir de ses amis, il traduisit son ouvrage en castillan, y fit quelques additions, et le publia sous ce titre : *Libro de los secretos de agricultura, casa de campo y pastoril*, Perpignan, 1626, in-4°, fig. Les Secrets de l'agriculture ont été réimprimés plusieurs fois, Saragosse, 1646; Barcelone, 1749, etc.; mais l'édition la plus estimée est celle de Madrid, Ibarra, 1781, in-4°. L'ouvrage est divisé en cinq livres dans lesquels l'auteur traite des divers modes de culture, de toutes les parties de l'économie rustique et du soin des troupeaux. Il est terminé par un *index* ou table des termes d'agriculture, en six langues. W—s.

AGOSTINI (le P. JEAN DEGLI), biographe savant et laborieux, naquit à Venise, le 10 décembre 1701, d'une famille honorable. Il fut confié dans sa jeunesse à d'habiles maîtres sous lesquels il fit de rapides progrès dans les lettres. A peine âgé de 16 ans; il composa dans le langage vénitien un *Pronostic joyeux* pour l'année 1717, et le fit imprimer, format in-16, en gardant l'anonyme. Vers le même temps il publia des *stances* sur la victoire remportée par le prince Eugène à Belgrade. Il annonçait un penchant décidé pour la poésie; mais séduit par le faux brillant des *Seicentisti*, qu'il avait choisis pour modèles, il n'aurait pu qu'aug-

menter le nombre déjà si grand des mauvais poètes, si les sages conseils d'un de ses oncles maternels ne l'eussent détourné de cette carrière. Cet oncle était religieux de l'observance de Saint-François, à Venise. Dans les fréquentes visites qu'il lui rendait, le jeune Agostini prit du goût pour la vie monastique. En prononçant ses vœux, il quitta le nom de *Pierre-Marie* qu'il portait dans le monde pour prendre celui de *Jean*, sous lequel il est connu. Envoyé par ses supérieurs à Corfou pour y faire son noviciat, il vint ensuite étudier la philosophie à Naples et la théologie à Padoue. A son retour il professa la scolastique dans divers couvents de son ordre, jusqu'en 1730 qu'il fut nommé bibliothécaire du couvent *della Vigna* à Venise. Il ne tarda pas à montrer combien il était digne de ce nouvel emploi. Par ses soins, la bibliothèque s'enrichit d'un grand nombre de bons ouvrages, et il en dressa le catalogue avec beaucoup d'exactitude. Doué d'une vaste mémoire, et notant d'ailleurs tout ce qu'il trouvait de remarquable dans ses lectures, il acquit promptement des connaissances très-variées. Il fut recherché des savants : parmi ceux avec lesquels il contracta des liaisons intimes, on nommera Mazzuchelli, le père Costadoni et Marc Foscarini (*Voy.* ce nom, XV, 312), depuis doge de Venise. Tous trois aimaient et cultivaient l'histoire littéraire; et à leur exemple le père Agostini tourna ses études de ce côté. Il avait d'abord formé le projet de publier l'*Histoire de l'ordre de l'observance* dans la province de Saint-Antoine; mais les obstacles que lui opposa la mauvaise volonté de ses confrères, le forcèrent d'y renoncer. Il entreprit alors l'his-

toire littéraire de Venise ; il l'abandonna sur l'avis qu'Antoine Sforza s'en occupait , et que Sforza pouvait compter sur la coopération du savant Apostolo Zeno. Ne voulant pas rester oisif, il préparait une édition corrigée et augmentée des *Scriptores ordin. minorum* du P. Wadding (*Voy.* ce nom, L, 11) ; mais sur ces entrefaites Sforza mourut , et le P. Agostini revint à l'idée de donner à Venise une histoire littéraire digne de sa célébrité. Cet ouvrage important, pour lequel il n'épargna ni soins ni recherches, l'occupa le reste de sa vie. Il mourut dans le couvent *della Vigna*, en 1755, à 53 ans, âge qui semblait lui promettre de pouvoir terminer le monument qu'il avait commencé à la gloire de sa patrie. Les *Notizie istorico-critiche intorno la vita e le opere degli scrittori veneziani*, etc., forment 2 volumes in-4°. Le premier parut en 1752 et le second en 1754. Ils renferment les vies de soixante-six auteurs qui ont fleuri de 1315 à 1591. Le troisième volume existe en manuscrit dans la bibliothèque des cordeliers *della Vigna*, ainsi que les nombreux matériaux que l'auteur avait rassemblés pour la continuation de cet ouvrage, qu'il se proposait de conduire jusqu'au 18^e siècle. Les critiques italiens blâment le style trop négligé du P. Agostini ; mais tous s'accordent à louer sa candeur et l'exactitude de ses recherches. Il est inutile de mentionner ici quelques *opuscules*, depuis long-temps oubliés, du P. Agostini ; mais on en trouvera les titres dans la notice assez étendue que le P. Moschini lui a consacrée dans la *Storia della letteratura veneziana del XVIII secolo*, II, p 83-87.

W—s.
AGOSTINO ou AUGUS-

TIN, célèbre imprimeur du 15^e siècle, se nommait CARNERIO. Son père, Bernard, libraire distingué par son talent et par sa probité (1), lui procura tous les avantages d'une bonne éducation. Augustin lui en témoigne sa reconnaissance dans la souscription de la plupart des ouvrages sortis de ses presses. Ce fut en 1474 qu'il commença d'exercer à Ferrare. Comme dans la souscription de son édition d'*Horace* il se qualifie *Puer* (2), on peut en conclure qu'il touchait encore à l'enfance. Cependant on ne connaît aucune édition de cet artiste qui soit postérieure à 1476. Ainsi Carnerio n'exerça que pendant trois ans. Quels motifs le firent renoncer si promptement à un art qui conduisait alors à la considération et à la fortune ? C'est ce qu'on n'a pu découvrir. Outre l'*Horace*, Augustin mit au jour, en 1474, les *vite di SS. Padri* (c'est une traduction des vies des pères, par saint Jérôme), et la *Grammaire latine* de Léonicéus. Suivant le P. Laire, *Index libror.*, II 264, il aurait publié la même année la *Mythologie* d'Hygin ; mais il est certain qu'elle ne parut qu'en 1475. Ce fut également en 1475 que la *Téséide* de Boccace, et le *Fatiche d'Ercole* de Bossi sortirent des presses d'Augustin. En 1476, il mit au jour les *Métamorphoses* d'Ovide. Ces sept ouvrages exécutés en caractère rond, sur beau papier, sont les seules éditions d'Augustin connues jusqu'à ce jour ; elles sont toutes de la plus grande rareté. V. les *Annales typographiq.* de Panzer, tom. I et IV.

W—s.
AGOUB (JOSEPH), né au Caire, le

(1) Augustin le nomme *Bibliopolus bonus*.

(2) *Carnarius puer Augustinus*.

18 mars 1795, quitta l'Égypte avec l'armée française, et vint en France à l'âge de six ans. Il fut mis dans un collège à Marseille : il y fit de très-brillantes études, et dès l'âge de dix-huit ans il laissa échapper quelques étincelles de génie qui décelaient le poète et le philosophe. Arrivé à Paris vers 1820, époque à laquelle commence sa carrière littéraire, il se livra tout entier à l'étude de l'arabe, sa langue maternelle ; et ses connaissances dans l'arabe vulgaire furent d'une grande ressource pour la diplomatie et le commerce. Sa réputation d'habile orientaliste se répandit bientôt dans le monde savant ; il fut recherché par tous les appréciateurs du talent ; et le gouvernement lui-même fit preuve de justice et de discernement en le nommant professeur de langue arabe au collège de Louis-le-Grand (1). Plusieurs sociétés savantes qui l'avaient accueilli réclamaient une grande partie de ses veilles, et cependant il sut encore trouver le temps de faire une traduction de l'antique Bidpai, qu'il voulait publier avec un texte plus pur et plus complet que tous ceux qui avaient déjà

(1) C'est dans cet établissement célèbre que, sous la direction de M. Jomard, de jeunes Égyptiens, envoyés en France par le vice-roi Méhémet-Ali, retrouvèrent dans Agoub le savant professeur qui, déjà, leur avait fait un cours de grammaire raisonnée à l'école égyptienne, rue de Clugny. Il continua de leur expliquer, en arabe et en français, la théorie de deux grammaires, et de leur démontrer par le raisonnement, d'après les principes de la grammaire générale, les règles de notre langue lorsqu'elles n'avaient pas leur analogie dans la syntaxe arabe. Cette méthode obtint de prompts résultats. Un des élèves d'Agoub ne tarda pas à traduire la *Vie des plus illustres philosophes de l'antiquité*, attribuée à Fénelon ; un autre, le scheïk Refaha, traduisit les *Éléments de géométrie* par Legendre, et fit imprimer une version en vers arabes du meilleur poème de son professeur, *La lyre brisée*. C'est ainsi qu'Agoub a contribué au grand ouvrage de la régénération des sciences et des lettres qui s'étaient éteintes dans leur premier berceau.

paru. Un travail forcé avait porté atteinte à sa santé ; mais l'espoir de retirer quelque gloire de ses nombreuses recherches était un grand allègement à ses souffrances. Il comptait sur le traitement de sa chaire de professeur pour livrer ses manuscrits à l'impression, lorsqu'il fut destitué en 1831 et réduit à une très-modique pension. Les démarches de ses amis, ses réclamations faites au nom de la science, rien ne put ébranler la décision du ministre des affaires étrangères. Une injustice si odieuse lui porta un coup mortel : il quitta Paris avec sa femme, fille du brave colonel Pierre, et un jeune enfant d'une mauvaise santé ; il se rendit à Marseille pour chercher des consolations auprès de son frère, négociant de cette ville ; mais il ne put résister au violent chagrin qu'il le rongea, et il mourut dans les premiers jours d'octobre 1832. Les derniers accords de sa lyre, adressés à M. Casimir Delavigne et à M. de Pongerville, retentirent encore une fois dans l'enceinte de la société Philotechnique, dont il était un des principaux membres. Une notice bibliographique complète sur Agoub serait impossible : écrivant dans presque tous les journaux scientifiques, dans les revues périodiques, notamment dans la *Revue encyclopédique*, dans le *Journal de la société asiatique*, dans le *Bulletin universel des sciences*, publié sous la direction de M. le baron de Férussac, etc., il a peu fait imprimer à part ; nous renvoyons à ces différents recueils, et nous nous contenterons de donner ce que nous avons pu recueillir. I. *Discours hist. sur l'Égypte*, Paris, 1823, in-8° (c'est l'introduction à l'*Hist. d'Égypte* sous Mohammed-Ali, par Félix Mengin, Paris 1823, 2 vol. in-8° ; tiré à part à 50 ex.), II. *La lyre*

brisée, dithyr. à madame Dufresnoy, 1^{re} et 2^e édition, 1825, in-8°. Ce poème a été traduit en vers arabes (et imprimé il y a quelques années, in-8°), par le cheick Refaha, savant professeur du Caire, qui était venu à Paris où il s'était fait le disciple d'Agoub. C'est le premier poème français qui ait été traduit en vers arabes. III. *Dithyrambe sur l'Égypte* (*Revue encyclopéd.*, 1820, octobre). Par ce poème et par la *Lyre brisée*, Agoub s'était placé entre les premiers poètes français de notre âge. IV. *Discours sur l'expédition des Français en Égypte, considérée dans ses résultats littéraires* (introd. au *Journal de l'expédition anglaise*, par le capitaine T. Wals, 1823, in-8°) V. *Les derniers moments*, élégie (*Mercur*, 1823). VI. *La pauvre petite*, élégie (*Roses Provençales*, 1824). VII. *Maouls arabes*, chants qui ne consistent qu'en une seule strophe, à la fois éroliques et élégiaques, qui tantôt se rapprochent de la romance française et tantôt revêtent la couleur anacréontique : on n'y trouve presque jamais qu'une idée, qu'une image, ou qu'un sentiment (imprimés dans le *Journ. Asiatique*). Agoub se proposait de publier un recueil de ces petits poèmes avec le texte en regard et des notes critiques; il désirait que notre littérature s'appropriât quelques-unes des richesses poétiques de l'Asie : « Elle y puiserait, disait-il, comme à une source vierge encore, une série féconde de sentiments et de pensées, d'images et d'expressions; elle s'y empreindrait surtout de ce charme oriental qu'on ne sait pas définir, mais qui semble rajeunir nos idées, en les dépouillant un moment des formes d'une civilisation trop mûrie. »

VIII. *Le Sage Heycar*, conte arabe, trad. et inséré dans les *Mille et une nuits*, de Gauttier, 1823-1824.

IX. *Des règles de l'arabé vulgaire* (*Journal de la société asiat.*, juin 1826; 25 exempl. à part). Son beau travail sur Bidpai était terminé et devait former 2 vol. in-8°. Il est à désirer que cet ouvrage ne soit pas perdu pour notre littérature. Nous n'avons que la traduction très-incomplète de Galland et de Cardonne (*Voy. CARDONNE*, VII, 129). C'est sur sa traduction, précédée d'un savant discours préliminaire, qu'Agoub fondait son premier titre à une renommée durable. F—A et V—VE.

AGOULT (CHARLES-CONSTANCE-CÉSAR-LOUP-JOSEPH-MATHIEU d'), né à Grenoble en 1747, d'une ancienne famille du Dauphiné (*Voy. Agoult*, I, 307), fut destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, et vint terminer ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il fut ensuite pourvu du grand-vicariat de Rouen avec le titre d'archidiacre du Vexin-Français, et le 13 mai 1787 il fut élevé sur le siège épiscopal de Pamiers; mais son goût l'entraînait vers l'administration publique; il avait fait une étude particulière de l'économie politique, des sciences financière et commerciale, et se serait probablement distingué dans cette carrière, si les événements de la révolution n'étaient venus lui en fermer l'entrée. En 1789 il rédigea le *Rapport unanimement adopté par les commissaires de l'ordre de la noblesse du comté de Foix, nommés par délibération de la noblesse du 9 février, pour examiner les plaintes et demandes de quelques communes*, in-4°, et peu de temps après il quitta la France pour se retirer à Soleure. Ce

fut de cette ville qu'il envoya son adhésion à l'*Exposition des principes des évêques de l'assemblée*, qui avait été rédigée par M. de Boisgelin, relativement au serment d'obéissance à la constitution civile du clergé, que l'on exigeait alors des ecclésiastiques. Il publia aussi, sous la date de Soleure, le 9 mai 1791, une *ordonnance sur l'élection de Bernard Font, curé de Serres, comme évêque constitutionnel de l'Ariège*, et un *Avertissement pastoral au clergé et aux fidèles du diocèse de Pamiers, pour les prémunir contre le schisme*. Cependant, au mois de novembre 1790, un ordre de Louis XVI avait engagé M. d'Agoult à revenir secrètement à Paris: il y eut plusieurs conférences avec l'infortuné monarque et avec la reine, entra dans la confidence de leur projet de quitter la France, en concerta avec eux les principales dispositions et ne sortit de Paris, pour retourner en Suisse, qu'environ un mois avant le funeste voyage de Varennes. Quelques années après, les événements politiques le contraignirent de passer en Angleterre; mais en 1801, ayant donné sa démission de son évêché de Pamiers, il put rentrer en France, où il a depuis constamment vécu sans fonctions publiques. On prétend cependant qu'après la seconde rentrée de Louis XVIII, il fut question de lui confier le portefeuille des finances, sur lesquelles il avait de bonnes idées. Ce prélat est mort à Paris, le 21 juillet 1824. Outre les opuscules déjà cités, on a encore de lui : I. *Principes et réflexions sur la constitution française* (anonyme), in-8° de 26 pag. II. *Conversation avec E. Burke, sur l'intérêt des puissances de l'Europe*, Paris, Egron, 1814, in-8°, imprimé

à petit nombre d'exemplaires. L'auteur avait eu, pendant son séjour en Angleterre, quelques relations avec ce célèbre publiciste. III. *Projet d'une banque nationale*, Paris, Egron, 1815, in-4°, de 9 feuilles. C'est un mémoire qui avait été présenté à Louis XVI, mais auquel l'auteur fit subir quelques modifications avant de le livrer à l'impression. IV. *Eclaircissement sur le projet d'une banque nationale et réponse aux objections faites contre ce projet*, Paris, Egron, 1816, in-4°, de 6 feuilles. V. *Lettres à un jacobin, ou réflexions politiques sur la constitution d'Angleterre et la charte royale, considérée dans ses rapports avec l'ancienne constitution de la monarchie française*, Paris, Egron, 1815, in-8°; — *seconde édition*, 1816: l'auteur a rassemblé dans l'*appendix* les principes de l'ancienne constitution française, qu'il met au-dessus de toutes celles des peuples connus. VI. *Des impôts indirects et des droits de consommation, ou essai sur l'origine et le système des impositions françaises, comparé avec celui de l'Angleterre; suivi d'un examen de deux projets de finances, attribués à des membres de la commission du budget de 1816*, Paris, Egron, 1817, in-8°. VII. *Essai sur la législation de la presse* (anonyme), Paris, 1817, in-8° de 53 pages. Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvr. anon.*, lui attribue un pamphlet politique intitulé: *Ouvrez donc les yeux*, 1789, in-8°.

F—LL.

AGOULT (ANTOINE-JEAN, vicomte d'), frère du précédent, naquit à Grenoble, en 1749, et suivit la carrière des armes. Il servait en

1768 dans les mousquetaires, d'où il passa, le 30 mars 1781, dans les gardes-du-corps avec le grade de sous-lieutenant. Devenu mestre-de-camp en 1783, et commandeur de l'ordre de Saint-Lazare en 1787, il sortit de France en 1791 et alla rejoindre l'armée des princes, avec laquelle il fit la campagne de 1792. Après le licenciement, il se rendit auprès de Louis XVIII, à Vérone, s'attacha à la personne de ce prince, l'accompagna dans ses voyages en Allemagne, en Russie, en Angleterre, et rentra avec lui en France, en 1814. Il fut promu, la même année au grade de maréchal-de-camp et de commandeur de l'ordre de St-Louis. L'année suivante il obtint le titre de premier écuyer de M^{me} la duchesse d'Angoulême. En 1821 le vicomte d'Agoult fut nommé gouverneur du château de Saint-Cloud, et le 23 décembre 1823, pair de France. Il prit peu de part aux travaux de cette assemblée, et mourut à Paris le 9 avril 1828. F-LL.

AGRÆTIUS. *Voy.* AGRŒCIUS, I, 326

AGUESSEAU (HENRI-CARDIN-JEAN-BAPTISTE, marquis d'), petit-fils du chancelier, naquit au château de Fresnes, en 1746. C'était un homme d'un caractère faible et d'un esprit borné. Il porta sans honneur le grand nom dont il avait hérité. C'est à ce nom sans doute, bien plus qu'à ses talents, qu'il dut les faveurs successives que lui accorda Napoléon. L'empereur des Français aimait à s'entourer d'hommes distingués par leur naissance ou par leur rang, précaution née de son orgueil autant que de sa politique, mais qui lui servit peu. A l'exemple de son immortel aïeul, le marquis d'Aguesseau entra dans la carrière de

la magistrature. Il était avant la révolution avocat-général au parlement de Paris, puis conseiller d'état et prévôt-maître des cérémonies. En 1789 il fut choisi par la noblesse du bailliage de Meaux, pour la représenter aux états-généraux. Il fut l'un des premiers de son ordre à se réunir aux députés du tiers-état. Cependant, au mois de juin 1790, il se démit de ses fonctions. M. Dubuat le remplaça. En 1792 le marquis d'Aguesseau fut dénoncé à l'assemblée législative, dans sa séance du 4 juin. Le capucin Chabot l'accusa de tenir chez lui des conciliabules secrets, et d'agir de concert avec le parti royaliste qui voulait dissoudre l'assemblée. Cette accusation n'eut pas de suite. D'Aguesseau n'émigra point. Pendant le règne de la terreur il se tint caché tantôt dans son château de Fresnes, tantôt dans un asile secret que lui offrit un homme généreux, son fermier. Bonaparte, devenu maître de la France sous le nom de premier consul, l'appela aux fonctions de président du tribunal d'appel de Paris. En présentant (4 juillet 1800) les hommages de son corps au chef du gouvernement, le président d'Aguesseau lui adressa des félicitations sur ses victoires d'Italie. Trois ans après il fut envoyé à la cour de Copenhague en qualité de ministre plénipotentiaire. On ignore quelle sorte de service il y rendit à celui qu'il représentait. Revenu en France en 1805, il fut successivement créé sénateur, commandant de la Légion-d'Honneur et comte de l'empire. Il joua dans le sénat le rôle que lui indiquaient la faiblesse de son caractère et la médiocrité de son esprit, c'est-à-dire qu'il ne sut jamais voter autrement que ses pusillanimes collè-

gues. Au retour de son long exil, Louis XVIII nomma le marquis d'Aguesseau pair de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il disparut de la scène politique en 1815, et après la seconde restauration il rentra à la chambre des pairs. Cette même année il fut chargé, conjointement avec M. Desèze, de présenter aux souverains alliés les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, que leur conférait le roi de France. D'Aguesseau était de l'Académie française où il avait été reçu en 1787, en sa qualité de grand seigneur; car ce ne pouvait être ni à cause de ses écrits, ni à cause de son savoir (1). Il fut conservé par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Il fit partie de quelques commissions nommées à la chambre des pairs pour examiner des projets de loi. Il y lut des rapports et des opinions qui n'ont laissé de traces dans la mémoire de personne. Mais si le marquis d'Aguesseau ne put se faire distinguer par ses talents, il se distingua par sa bienfaisance. Il fut du nombre des grands propriétaires qui, en 1817, fournirent des secours et du travail aux indigents du département de Seine-et-Marne. Il entra en 1819 dans cette société dont les travaux et les soins avaient pour objet l'amélioration des prisons, et l'année suivante il fit partie de la commission des douze pairs, nommée pour la mise en accusation des prévenus de la conspiration militaire du 19 août. Il passa les dernières années de sa vie dans son château de Fresnes. Il mourut en janvier 1826, et M. Droz, alors chancelier de l'académie, prononça, à

ses funérailles, un petit discours dans lequel il ne trouva à louer que l'homme de bien. Le marquis d'Aguesseau ne laissa que des filles, dont l'une a épousé M. Octave de Ségur. Ainsi en lui s'éteignit un nom tant illustré par son aïeul. Le château même de Fresnes fut vendu quelques mois après par les héritiers aux démolisseurs, et il a été impitoyablement renversé. M—D J.

AGUILA (C.-J.-E.-H. d'), ancien officier du génie et historien dont l'origine et l'existence sont peu connues, paraît avoir été l'un des voyageurs les plus célèbres de la fin du siècle dernier. Dans la préface d'un de ses ouvrages, il donne lui-même une espèce d'itinéraire de ses voyages, dont le premier fut celui de l'Amérique. En 1770, il partit fort occupé du désir de voir le Nouveau-Monde, d'où il se rendit en Angleterre. Deux ans plus tard, en 1772, il était à Stockholm en liaison intime avec plusieurs personnalités politiques de partis opposés, ce qui le mit en position d'apprécier l'état des choses dans ce pays, à cette époque importante pour l'histoire. Il fit sept voyages sur toute l'étendue de la mer Baltique, un dans les mers du nord et un autre à travers les glaces. Il visita les eaux de la Bothnie, une partie de la Finlande, l'Upplande, où confinent les paisibles contrées des *Lapp-Marks*, Abo, Saint-Petersbourg et Upsal. En quittant le Danemark, il vit sur son passage, dans le détroit du Sund, l'emplacement du célèbre observatoire d'*Uranibourg*, dont il ne put rencontrer les traces. En 1774, il reçut des passe-ports pour se rendre de Venise à Constantinople, et revint en France quelque temps après; mais, obligé en 1789 de s'éloigner de nou-

(1) Il avait fait ou laissé vendre, en 1784, la belle et riche bibliothèque du chancelier, son grand-père. Le catalogue que rédigea M. Née de la Rochelle est recherché par les bibliographes.

veau, il partit pour la Suède, chargé, à ce qu'il prétend, d'une mission des princes français émigrés. Quoi qu'il en soit, il fut à même de voir ou de puiser à des sources sûres les circonstances de l'attentat qui priva la Suède de son roi, Gustave III. Le récit des faits qu'il avait recueillis fut commencé en 1798, et il rentra en France en 1802. Ses ouvrages sont : I. *Causes anciennes et modernes des évènements de la fin du dix-huitième siècle*, 4 vol. in-fol., bibliothèque de S. M. l'empereur de toutes les Russies, Alexandre I^{er}. II. *Découverte de l'orbite de la terre ; du point central de l'orbite du soleil*, etc. ; Paris, 1806, un vol. in-8°, accompagné de 8 planches. L'auteur, s'appuyant continuellement sur de fausses hypothèses, y développe un système entièrement opposé à celui de Newton. Voici le jugement qu'il porte sur le commencement du siècle où nous vivons : « Ce dix-neuvième siècle, presque sur « tous les points importants à l'existence humaine, s'annonce comme « voulant réclamer ce qui est bon, « juste, utile et vrai. Qu'il y persiste donc, et qu'il sache que c'est « à la suite de la tempête qu'on doit « habilement s'emparer de la force « des vagues pour doubler l'écueil et « entrer plus vite dans le port. » III. *La Sphère mécanique*, ouvrage dont il parle lui-même, mais qu'il serait difficile de retrouver. IV. *Histoire des évènements mémorables du règne de Gustave III, roi de Suède et des Goths*, avec cette épigraphe tirée de Tacite : *Non aliud discordantis patriæ remedium fuisse, quam ut ab uno regeretur* : 2 vol. in-4°, enrichis d'une vue de Stockholm et d'une carte de Finlande. Cet ouvrage ne répond pas

complètement à son titre, car on y remarque des lacunes considérables : l'auteur s'est attaché surtout à la révolution de 1772, à la guerre de Finlande, et à l'assassinat du roi. On lui a reproché son penchant pour la monarchie absolue, et sa partialité pour son héros ; mais on est obligé de convenir que ce dernier sentiment est justifié par les actions et les paroles de ce prince, qu'il rapporte ; il retrace des faits intéressants qui se sont passés sous ses yeux, et qu'il a connus, comme il le dit lui-même, *ex autopsia et experientia propria*. Il ne faut pas chercher dans ce livre le mérite du style ; il est surtout déparé par une extrême impropriété d'expressions. D'Aguila mourut à Paris en mai 1815. Sa veuve présenta en 1816 une nouvelle édition de l'*Histoire du règne de Gustave III*, au roi Louis XVIII, qui en avait accepté la dédicace. F—A et L.

AHLE (JEAN-RODOLPHE), né à Mulhausen, le 24 décembre 1625, fut envoyé en 1643 à Goettingue, où il étudia pendant deux ans sous la direction de J.-A. Fabricius. De là il passa, en 1645, à l'université d'Erfurt. Il n'y était que depuis un an lorsqu'il établit en cette ville l'école musicale de Saint-André, dont la direction lui fut confiée. En 1649, l'organiste de l'église de Saint-Blaise à Mulhausen étant décédé, Ahle obtint la place. Quelques années après, il fut nommé conseiller, et enfin bourguemestre. Il mourut, en 1673, à l'âge de quarante-huit ans. On a de lui : I. *Dialogues spirituels*, à 2, 3, 4 voix, 1^{re} partie, Erfurt, 1648. II. La méthode de chant intitulée *Compendium pro tenellis*, Erfurt, in-8°. Son fils en donna une seconde édition en 1690, avec des notes historiques et critiques ; et la troisième

me parut en 1704. III. *Trentesymphonies, padouanes, allemandes*, etc., à 3, 4 et 5 instruments, Erfurt, 1650. IV. *Thuringischer Lust-Gasten*, contenant trente-six fleurs spirituelles, depuis trois jusqu'à dix voix, Erfurt, 1657. V. Première dizaine d'airs spirituels à 1, 2, 3 et 4 voix, Erfurt, 1660, in-folio; la seconde dizaine, Mulhausen, 1662, in-folio; la troisième et la quatrième, dans les années suivantes, en pareil format. VI. *Offices complets pour toutes les fêtes de l'année*, quatorze pièces à 1, 2, 3, 4 et 8 voix, avec des ritournelles pour quatre violons, Mulhausen, 1662. VII. *Motets pour tous les dimanches de l'année*, au nombre de cinquante, à 1, 2, 3 et 4 voix, Mulhausen, 1664, in-folio. VIII. *Dix chants religieux* à 5 et 8 voix, Mulhausen, 1664, in-4°. IX. Collection de motets intitulés *Die neue verfaste chor-musik* à 5, 7, 8 et 10 voix, Mulhausen, 1668. X. Un petit traité latin intitulé : *De progressionibus consonantiarum*, et un autre petit traité allemand, sous ce titre : *Brevis et perspicua introductio in artem musicam, dasist Kurze Anleitung zu der lieblichen sing-kunst* (Instruction abrégée sur l'art du chant), Mulhausen, 1673, in-8°, deux feuilles et demie. F-T-s.

AHLE (JEAN-GEORGE), fils du précédent, né en 1650, fut organiste à l'église de Saint-Blaise, à Mulhausen, et sénateur de cette ville, où il mourut au mois de janvier 1707. Il était encore écolier à l'université lorsqu'il fut désigné, à la mort de son père, pour lui succéder dans sa place d'organiste. Il passait pour un poète distingué, et il fut couronné en cette qualité dans l'année 1680. Able peut être mis au nombre des écrivains les plus féconds de son siècle, car, depuis 1671 jusqu'à sa mort, c'est-à-

dire pendant 30 ans, il fit paraître chaque année un ouvrage théorique ou pratique sur la musique; malheureusement, l'incendie qui éclata à Mulhausen en 1689 en a consumé une grande partie. Ceux même qui ont été publiés postérieurement à cette époque sont maintenant fort rares. Il a publié en allemand un traité théorique intitulé : *Jardin des divertissements musicaux*, Mulhausen, 1687, six feuilles in-8°. En 1690 il donna la seconde édition de la méthode de chant de son père, à laquelle il ajouta des notes historiques et critiques très-estimées. Il fit paraître en 1695 son Dialogue du printemps, en 1697 celui de l'été, en 1699 celui de l'automne, et en 1701 celui de l'hiver, tous ayant pour objet les règles de la composition. Il publia une suite d'opuscules sous les noms des muses. Celui qui est intitulé *Clio*, formant la première partie, parut en 1676, *Calliope et Erato* en 1677, *Euterpe* en 1678, *Thalie*, *Terpsichore*, *Melpomène et Polymnie* en 1679, *Uranie et Apollon* en 1681. Tous furent imprimés à Mulhausen, in-4°. Ils contiennent des chants à 12 et à 20 voix. Enfin on a de sa composition : I. *Neue Zehn geistl. Andachten mit 1 und 2 vokal-und 1, 2, 3, 4, Instrumentalstimmen zu dem Basso continuo gesetzt*. Mulhausen, 1671, in-4°. II. *Musique instrumentale du printemps*, ibid., 1675, in-4°, deuxième partie, 1676, in-4°. III. *Dix pièces agréables à quatre parties pour la viola di gamba*, ibid., 1681, in-4°. IV. *Trois nouvelles chansons à quatre voix*. V. *Cinq belles chansons de consolation*. F-T-s.

AHLWARDT (CHRÉTIEN-GUILLAUME), philologue et traducteur allemand, né à Greifswald le 23

juillet 1760, fit ses études dans le collège de sa ville natale. Il en partit, à l'âge de vingt-deux ans, pour aller remplir à Rostock, dans une maison particulière, l'emploi de précepteur; mais un mécontentement qui paraît fondé la lui fit quitter l'année suivante, et il fut réduit à donner quelques leçons pour vivre. Il s'était dès lors appliqué principalement à l'étude des langues; il en possédait déjà plusieurs, et cette connaissance lui fut du plus grand secours pour le tirer de peine en ces temps difficiles. En 1792, il se rendit à Demmin, où l'attendait un chétif emploi de répétiteur. Il y passa trois ans dans un état fort précaire, travaillant avec une ardeur et une persévérance infatigables, tant à remplir les devoirs de sa charge, qu'à perfectionner ses propres études; enfin les premiers essais qu'il avait publiés ayant fait connaître son mérite, il fut appelé, en 1795, à remplir les fonctions de recteur de l'école d'Anklam; et, deux ans après, la recommandation de J.-H. Voss le fit passer à Oldenbourg avec le titre de premier professeur et de recteur du gymnase de cette ville. Il exerça pendant quatorze ans ces paisibles et laborieuses fonctions. En 1811, l'amour de la patrie le fit revenir à Greifswald, où il fut nommé recteur de la principale école; en 1818, il joignit à ce titre celui de professeur de littérature ancienne, qu'il a conservé jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1830. Ahlwardt était doué d'une grande intelligence pour l'étude des langues; il savait le grec, le latin, plusieurs langues modernes, et y joignait quelque connaissance des langues sémitiques; mais ses études les plus approfondies s'étaient portées sur le gaélic et le portugais, et il paraît avoir possédé à fond

ces deux idiomes. Toutefois on ne voit pas qu'il ait tiré, pour l'avancement des sciences philologiques, un grand parti de cette instruction : ses ouvrages ne sont, pour la plupart, que des traductions en vers, selon le système de littéralité que permet la langue allemande, et que Voss a mis à la mode dans sa patrie; et, bien que quelques-uns soient fort estimables, ils n'ont guère fait connaître son nom hors de l'Allemagne. Il a donné, dans les journaux et recueils littéraires, des traductions de morceaux d'Euripide, de Pindare, de Catulle, de Virgile, d'Ovide, de Juvénal, de Claudien, de Camoens, de Shakspeare; séparément celles des Hymnes et des Epigrammes de Callimaque, avec des notes (Berlin, 1794); des Satires de l'Arioste (ibid., 1794); de Saint-Léon, roman de Godwin (Hambourg, 1800); de poésies portugaises de divers auteurs (*Gedichte aus dem Portug. übersetzt*, Oldenbourg, 1806, in-4°). Le plus important de tous ses travaux de ce genre est sa traduction en vers des poésies d'Ossian, d'après le texte gaélic. L'Allemagne possédait déjà cinq traductions complètes de l'Ossian de Macpherson; mais aussitôt que la société écossaise de Londres eut fait connaître au public les textes originaux qui mettaient l'authenticité de ces poésies à l'abri de toute atteinte, Ahlwardt se mit à les étudier, et quelques mois lui suffirent pour donner un échantillon du travail qu'il projetait, sous ce titre : *Probe einer neuen Uebersetzung der Gedichte Ossian's, aus dem Gaelischen original*, Oldenbourg, 1807, in-4° de 44 pages. Dans une préface intéressante, l'auteur donnait l'analyse du bel ouvrage qui venait de paraître sous les auspices de l'*Highland society*,

(*Voy. OSSIAN*, XXXII, 210), et fournissait des preuves nombreuses de la déplorable infidélité avec laquelle Macpherson avait rempli ses devoirs de traducteur; puis il offrait, comme spécimen de son travail, la traduction en vers du septième chant de *Témora*, avec des notes. Cet essai fut encouragé; et, après quatre ans de veilles laborieuses, l'auteur mit au jour son grand ouvrage : *Die Gedichte Ossian's : aus dem Gälischen in sylbenmasse des originals*, Leipzig, 1811, 3 vol. in-8. Pour rendre cette traduction complète, il y a fait entrer, d'après Macpherson, les onze fragments dont le texte original est perdu; elle est précédée d'une savante préface, dans laquelle Ahlwardt expose en détail le système métrique des poésies géliques; rectifie et complète, sous quelques rapports, les recherches auxquelles la société écossaise s'était livrée pour éclaircir ces poésies, et fait connaître son système de traduction. Ce système est celui de la littéralité la plus absolue, non seulement dans la représentation du sens de l'original, mais dans celle de ses formes métriques; pensées, tournures, expressions, quantité, tout y est rendu aussi fidèlement que le calque rend les traits du dessin. Ce qu'un tel travail a pu perdre en inspiration poétique, il le gagne en utilité scientifique; et la traduction d'Ahlwardt devra être consultée à l'égal de la version littérale (1) latine de Marfalan et de la traduction anglaise, dont le docteur Thomas Ross a donné l'essai, par tous ceux qui voudront pénétrer un peu avant dans l'intelligence

de ces précieux débris des chants des bardes calédoniens. — Ahlwardt a publié d'autres ouvrages, qui tous sont écrits en allemand : I. *Pour l'éclaircissement des idylles de Théocrite*, Rostock, 1792. II. *Remarques sur le psaume 22, verset 30*, Oldenb., 1803, in-4°. III. *Observ. grammaticales sur les noms collectifs de la langue latine*, ibid., 1804, in-4°. IV. *Remarques sur l'Iliade d'Homère*, liv. XV, v. 18-21, sous le rapport de la césure du vers hexamètre, ibid., 1805, in-4°. V. *Remarques sur quelques endroits des poètes grecs, principalement sous le rapport de la prosodie*, ibid., 1798, 1801-1802, 1807, in-4°. Il a eu l'honneur de poser le premier, dans ces opuscules académiques, quelques-uns des principes qui ont été depuis généralement adoptés par les nouveaux métristes. VI. *Supplément au dictionnaire grec-allemand de Schneider*, ibid., 1808, in-4°; — *second supplément*, etc., Greifswald, 1813, in-4°. VII. *Grammaire de la langue gélique*, dans les *Tables de comparaison des langues-mères de l'Europe*, publiées par J.-Sev. Vater, Halle, 1822 (*Voy. VATER*, XLVII, 576). VIII. *Essai pour l'éclaircissement du poème des Niebelungen, d'après une source non encore explorée*, dans les *Archives de l'Académie de Greifswald*, t. I, p. 99-105. IX. Une édition de *Pindare*, à l'usage des universités, Leipzig, 1820, grand in-8°. Ce n'est guère qu'un spécimen d'une grande édition critique que préparait Ahlwardt, et que les maux d'yeux dont il fut presque continuellement affligé pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie l'ont empêché d'achever. Celle-ci contient le

(1) Et non pas *libre*, comme on l'a dit dans une note de l'article Macpherson, XXVI, 74. M. Brunet (*Man. du libr.*, II, 595), a fait la même faute.

texte et la collation des variantes, mais n'est pas très-soignée; imprimée loin de l'auteur, elle n'a point de correction; et la notation complète de la prosodie pindarique, qui seule pourrait lui donner quelque prix, paraît n'avoir été entreprise que pour attaquer le travail de Bœckh sur le même sujet. Ahlwardt a rédigé pour divers journaux des extraits critiques et des analyses d'ouvrages: il a laissé des manuscrits dont plusieurs pouvaient être livrés à l'impression, et parmi lesquels il convient de distinguer des matériaux et des collations pour une nouvelle édition de Terentianus Maurus; un travail sur les tragiques grecs, et un dictionnaire portugais allemand, auquel il avait consacré beaucoup de recherches. Enfin les deux opuscules publiés à Berlin en 1795, sous le nom de Hagemeister, qui les avait commencés: *Gustave Wasa, portrait historique, trad. des Révolutions de Suède de Vertot, avec des remarques critiques*; et *Dom Juan de Bragance, trad. des Rév. de Portugal de Vertot, avec des notes et des corrections tirées des auteurs italiens, espagnols et portugais*, sont dus en très-grande partie à la plume d'Ahlwardt. F-LL.

AIGNAN (ETIENNE), écrivain laborieux qui a embrassé presque tous les genres de littérature depuis la poésie épique jusqu'au pamphlet, naquit à Beaugency, en 1773, d'une famille de robe et fit ses études à Orléans. Dès l'âge de 19 ans, il fut nommé procureur-général-syndic du département du Loiret, ce qui le mit dans le cas de publier des proclamations et de prononcer des discours empreints des opinions les plus démagogiques, notamment à l'occasion de la condamnation d'Hébert et de Dan-

ton (24 mars 1794), puis pour la fête de l'Être-suprême (4 juin suivant). Les auteurs de la *Bibliothèque royaliste* qui, sous la restauration, ont reproduit ces pièces, et prétendu qu'Aignan prenait alors le nom de *Brutus*, ce qui n'a pas été démenti, auraient dû se rappeler qu'il avait à peine vingt ans quand il cédait à ce fâcheux entraînement. On doit ajouter que, comme ses actions étaient peu d'accord avec ce langage, sa modération réelle le rendit bientôt suspect: il fut incarcéré, conduit à Paris, et renfermé à la Conciergerie. La mort de Robespierre vint le soustraire à une condamnation certaine. Alors il reprit ses fonctions; et dans la séance publique tenue par les autorités administratives d'Orléans, sous la présidence du représentant Porcher, depuis comte de Richebourg, le 4 mars 1795, Aignan reçut des témoignages éclatants de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens. On lit ces paroles dans le procès-verbal: « Il est permis enfin « de décerner la couronne civique au « petit nombre d'hommes qui, sous « l'empire de la tyrannie, eurent le « courage si rare d'attaquer ses sup- « pôts: Aignan, tu te dévouas pour « la liberté, pour la patrie! Ton « courage entreprit de devancer « dans ces murs l'heureuse époque « du 9 thermidor! » La municipalité d'Orléans, voulant alors honorer par une fête funèbre la mémoire de neuf citoyens que le représentant Léonard Bourdon avait fait condamner à mort par le tribunal révolutionnaire, choisit Aignan pour composer les chants destinés à cette cérémonie. Sa pièce a pour titre: *Aux mânes des victimes d'Orléans!* mélo-drame, 1795, in-12. Ce n'était pas la première fois que sa muse

se consacrait au malheur : l'exécution du roi martyr lui avait, sous les yeux même de ses bourreaux, inspiré une tragédie ; mais comme l'a observé Auger, dans l'éloge d'Aignan, elle n'était pas destinée pour le théâtre ; et le seul triomphe qu'elle pût procurer au poète était la mort sur un échafaud. *La mort de Louis XVI*, pièce en trois actes, fut imprimée trois semaines après cette catastrophe, et, dans l'éloge déjà cité, Auger rapporte à ce sujet l'anecdote suivante : « Si Aignan, qui venait ainsi d'exposer sa tête, n'accrut pas alors le danger par des confidences indiscretes, on ne le vit pas non plus, le péril passé, tirer vanité de sa courageuse imprudence. Il n'en faisait ni ostentation ni mystère : il aimait seulement qu'on en fût informé. Une fois pourtant il céda au désir de s'en glorifier lui-même. Peu de mois avant sa mort, dans une de nos séances académiques, il aborda, j'en fus témoin, l'illustre défenseur de Louis XVI et lui demanda s'il savait qu'il eût osé le faire agir et parler dans un drame et revêtir des formes de la poésie quelques traits de cette éloquence par laquelle l'auguste client eût été sauvé, s'il avait pu l'être. (1). » Cette tragédie prouve mieux que des rétractations officielles quelles étaient les véritables opinions politiques de son auteur. Elle

ne prouve pas moins, par l'absence totale d'entente dramatique et du mérite de style, que les sentiments les plus vertueux ne peuvent tenir lieu de génie. Il s'y trouve cependant quelques vers heureux à côté d'une foule d'hémistiches qui décèlent la faiblesse d'un écolier. Lorsque, après le 18 brumaire, les préfetures s'organisèrent, Aignan devint secrétaire-général adjoint de celle du Cher, sous M. de Luçay, qui, deux ans après, nommé préfet du palais impérial, l'emmena à Paris comme secrétaire de ce préfectorat. Cette brillante position ne détourna point Aignan du culte assidu des lettres : de cette époque de sa vie date une suite de publications qui manifestent, par leur variété, que l'auteur avait pour les genres les plus divers cette aptitude facile qui n'appartient qu'au génie ou à la médiocrité. La traduction des voyages et des romans anglais était alors une spéculation fort en vogue. Aignan sut l'exploiter avec profit, et voici les traductions qu'il fit paraître, la plupart sous le voile de l'anonyme : I. *Abrégé du voyage de Mungo Park dans l'intérieur de l'Afrique*, rédigé à l'usage de la jeunesse, avec des notes et un dictionnaire explicatif et descriptif ; Orléans et Paris, 1798, in-12. Il existe des exemplaires datés de 1800 ; mais le titre seul avait été réimprimé pour réveiller le débit du reste de la première et unique édition. II. *Essai sur la critique, poème en trois chants, suivi de deux discours philosophiques*, traduit en vers libres (pour traduction libre en vers), Paris, 1801, in-8°. Cette production fit avantageusement connaître Aignan comme versificateur. III. *L'Amitié mystérieuse*, 1802, 3 vol. in-12. IV. *La Famille de Mourtray*,

(1) Nous avons sous les yeux cette tragédie formant 32 pages in-8° avec cette annonce, à Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793 ; et cette épigraphe : *J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes. Que ceux-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser* (Testament de Louis XVI). La brochure, imprimée sur de très-mauvais papier, le seul que l'on eût alors pour l'impression, porte l'écusson fleurdelisé. La 32^e page contient 1° *Faits historiques sur Louis XVI*, 2° *Lettre de MONSIEUR à l'abbé Fermont (pour Firmont), confesseur du roi*. On doit observer que M. Berthevin, alors libraire à Orléans, eut part à cette tragédie pour la composition du plaidoyer de Desèze. Elle fut réimprimée à Paris en 1796, in-18.

1802, 5 vol. in-12. V. *Le Fugitif*, traduit de l'anglais, de M. Smith, Paris, 1803, 3 vol. in-12. VI. *Sigismar*, par M^{me}***, auteur de *Villeroy*, Paris, 1803, 3 vol. in-12. VII. *Le ministre de Wakefield*, d'Olivier Goldsmith, Paris, 1803, in-12; c'est la plus estimée des six traductions françaises qui aient paru de ce chef-d'œuvre. Aignan travaillait aussi pour le théâtre : ses opéras de *Clisson*, musique de Porta (1802) et de *Nephthali*, musique de Blangini (1806), ont été mentionnés avec éloge par la classe des beaux-arts dans le rapport pour les prix décennaux. En 1804 il avait donné sur la scène française, *Polyxène*, tragédie en 3 actes et en vers, qui n'eut qu'une seule représentation. Les fonctions qu'il exerçait dans le palais impérial avaient procuré à Aignan la protection du grand-maître des cérémonies, Ségur, qui le fit nommer, en 1804, aide des cérémonies, et secrétaire impérial à l'introduction des ambassadeurs. Après le couronnement de Napoléon et de Joséphine, il fut, sous la direction de ce même dignitaire, chargé de la rédaction du texte, pour le livre du *Sacre de S. M l'empereur*, etc., de la *description des tableaux et explication des costumes*, que, par une erreur bientôt reconnue, l'auteur du *Dictionnaire des anonymes* avait d'abord attribuée à M. Hoche. Aignan s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de soin. Cependant il travaillait depuis long-temps à une traduction en vers par laquelle il espérait se faire une véritable réputation littéraire : c'était l'*Iliade*; mais cette traduction fut peu goûtée par les hommes du monde qui la trouvaient froidement versifiée; et encore moins par les savants, qui pouvaient la comparer

avec l'original. On lui faisait de plus le reproche d'avoir emprunté une innombrable quantité de vers (12 à 1500) à l'estimable mais également froide traduction de Rochefort. Ici le seul tort d'Aignan était d'avoir fait mystère de ces emprunts, qui sont tout-à-fait permis à un traducteur, car, comme l'a dit un critique, « son premier devoir est de traduire fidèlement et « élégamment son modèle : les « moyens n'y font rien. » Il est vrai que dans la préface de sa seconde édition, publiée en 1819, Aignan s'exécuta de bonne grâce et dit en propres termes : « J'ai beaucoup profité de l'estimable traduction de M. de Rochefort. Je lui dois non seulement « des vers entiers ou faiblement altérés, mais la pensée, la coupe, le « mouvement d'un grand nombre d'autres, qu'il serait difficile de reconnaître au milieu des changements qu'ils ont subis. » Que manque-t-il à cet aveu pour disculper Aignan de tout reproche de plagiat ? D'avoir été mis en tête de la première édition. Et il est assez curieux qu'Auger qui, en pleine académie, entreprit de défendre Aignan à ce sujet, ait lui-même commis une escobarderie manifeste, en ne faisant pas cette distinction essentielle d'une édition à l'autre. Au surplus, dans la seconde, l'imitateur de Rochefort avait en partie refondu son travail. Le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, en 1810, et la naissance du roi de Rome, en 1811, lui avaient inspiré deux pièces qui n'étaient pas sans mérite : la première est intitulée *La vision d'un vieillard dans la nuit du 12 décembre 1791*, imprimée au *Moniteur* du 26 juin 1810; la seconde est une *Cantate*, mars 1811. La même année il donna sur la scène française *Bruneau*,

ou les successeurs de Clovis, tragédie en cinq actes, dont la première représentation fut très-orageuse. Elle ne se soutint quelque temps à la scène que par le jeu de M^{lle} Raucourt, qui faisait le rôle principal. L'auteur avait retouché sa pièce; mais il ne put corriger le vice du plan et l'absence de toute couleur locale. Toutefois on y trouve quelques scènes intéressantes, de beaux vers et de nobles sentiments convenablement exprimés. A la mort de Bernardin de Saint-Pierre, il fut élu membre de l'académie française, le 3 mars 1814. Il avait pour concurrents MM. Jouy et Baour-Lormian, qui fulminèrent, le dernier surtout, contre leur heureux rival. Les journaux se mirent de la partie; ils attaquèrent vivement cette promotion presque entièrement due au crédit des hauts protecteurs d'Aignan, et à l'influence alors irrésistible à l'académie d'une coterie dite *du déjeuner*. Dès lors Aignan se vit particulièrement en butte aux attaques du *Nain jaune*, petit recueil périodique dont la hardiesse malicieuse alla toujours croissant jusqu'à la fin de 1815. Il est juste toutefois de remarquer que si, comme écrivain faible et sans couleur, Aignan était fort attaquant, il méritait de l'estime comme homme privé. Plein de douceur, d'aménité, il fut d'autant plus sensible à tant de sarcasmes que jamais il n'avait trempé sa plume dans le fiel. Le 10 avril 1814, après la chute de Napoléon, le gouvernement provisoire le désigna pour faire les fonctions de maître des cérémonies à la réception du comte d'Artois. Depuis cette époque il rentra dans la vie privée, jusqu'au moment où le retour de Napoléon le rappela aux Tuileries. Ce fut pendant les cent jours, le 18 mai, plus d'une année après

son élection, qu'il prit possession du fauteuil académique. Le discours qu'il prononça produisit peu d'effet; il était empreint de cette médiocrité fleurie qui, sous une plume vulgaire, est le caractère indélébile de tout discours académique. S'il s'étendit beaucoup sur les ouvrages et le mérite littéraire de son prédécesseur, il eut la sage modestie de parler de lui-même le moins possible; et, gardant la même réserve dans l'éloge obligé du pouvoir régnant, il se contenta d'émettre le vœu que la main ferme et puissante qui venait de rendre un libre essor à la parole écrite ne voulût point enchaîner la parole déclamée. C'était demander l'abolition de la censure dramatique. M. Parceval Grandmaison, qui répondit au récipiendaire, parla des travaux de celui-ci avec autant d'urbanité que de franchise. « Quand votre ouvrage s'est produit au grand jour, lui dit-il, loin de vous irriter contre la critique, vous en avez profité pour faire disparaître les négligences qu'elle vous reprochait; vous vous êtes servi de sa sévérité contre la malveillance; vous vous êtes fait un bouclier de ses propres armes, et maintenant encore vous avez recours à ses conseils pour améliorer votre ouvrage par des corrections nombreuses. Et pour quoi seriez-vous à l'abri des traits qu'elle décoche? Les traducteurs de l'*Illiade* n'ont pas le privilège de son héros, de cet Achille que Thétis plongea dans le Styx pour le préserver des mortelles blessures : la critique peut les atteindre, et quoique trempés dans la source poétique, ils ne sont point invulnérables. » Après la seconde restauration, Aignan ne fut pas du nombre des académiciens éliminés par ordonnance; mais il avait perdu

sa place à la cour, et il se consacra désormais tout entier à la littérature. On peut se demander pourquoi, tandis que tant d'autres gens de lettres conservaient sous le gouvernement royal les avantages dont ils avaient joui sous l'empire, Aignan fut ainsi laissé à l'écart? N'aurait-il pas pu se faire auprès des Bourbons un titre de sa tragédie de *Louis XVI*? Ne pouvait-il pas invoquer un antécédent moins connu mais aussi honorable? Il avait, à l'époque de l'assassinat du duc d'Enghien, manifesté, autant qu'on le pouvait alors, sa vertueuse indignation, en publiant le 21 mars 1804, trois jours après la catastrophe, et dans le même numéro du *Journal des Débats* où se trouvait le texte de la sentence de mort, quelques vers qui ne pouvaient avoir d'autre intérêt que celui de l'allusion, entre autres ceux-ci :

Que le sang d'un héros versé sous nos portiques
Ne souille point ma table et nos dieux domestiques.

Toi frapper Annibal!...

Sois l'hôte d'Annibal et non son assassin (1).

Plus fidèle que bien d'autres au souvenir de Napoléon, son bienfaiteur, Aignan ne fit aucune démarche pour obtenir de la restauration ces faveurs qui étaient alors le prix presque exclusif de l'apostasie. Dans cette position il se trouva tout naturellement conduit dans les rangs de l'opposition qui, de bonapartiste qu'elle était d'abord, devint libérale par la force des choses. Au commencement de 1816, il donna une troisième tragédie qui ne réussit point (3 février) : c'était *Arthur de Bretagne*, dont le sujet était tiré

de la pièce de Shakspeare qui a pour titre *La vie et la mort du roi Jean*. Déjà Ducis en avait fait une faible imitation; mais Aignan n'avait pas même eu l'esprit d'emprunter à Shakspeare deux scènes magnifiques que le sujet lui indiquait. Malgré le jeu de Talma, de Damas, de Saint-Prix, de M^{lles} Mars et Duchesnois, car la pièce avait été montée avec un soin tout particulier, les acteurs ne purent l'achever, et le rideau tomba sur ce vers ridicule :

Le fer d'un roi, d'un roi, lui traversait le flanc.

Depuis cette époque Aignan ne tenta plus l'épreuve de la scène et s'adonna exclusivement au genre polémique. Il fut un des fondateurs et des collaborateurs les plus actifs de *la Minerve* et de *la Renommée*. Lors de la réunion de cette feuille au *Courrier Français*, nouvellement fondé par MM. Villenave et Kératry, le 1^{er} février 1820, Aignan devint copropriétaire de ce journal; mais il ne fut point admis au nombre de ses rédacteurs ordinaires. Ses articles, toujours correctement écrits, manquaient de cette force de doctrine qui décèle un publiciste exercé, et de cette allure piquante qui place un journaliste au premier rang. Appelé en 1816 à prononcer, comme juré, sur la conspiration de *l'épingle noire*, qui n'était guère qu'une intrigue provoquée par la police, Aignan prouva ce que peut dans un procès politique un juge éclairé et indépendant. Par son influence intervint un verdict qui renvoya absous tous les accusés; puis il publia, sur les débats de cette affaire et sur leur résultat, un écrit dans lequel il développait les motifs de sa conviction et justifiait la décision du jury. C'est ici que s'ouvre la série de ses différentes brochures politiques : I. *De*

(1) Ces vers au nombre de 16, se trouvent à la fin du feuilleton, sous ce titre : *Traduction d'un fragment du 2^e livre de la seconde guerre punique de Silius Italicus*, et avec ce sommaire : « Pucuvius, sénateur de Capoue, conjure son fils « de renoncer au dessein qu'il a formé d'assassiner Annibal. »

la justice et de la police, ou Examen de quelques parties de l'instruction criminelle considérées dans leurs rapports avec les mœurs et la sûreté des citoyens; Paris, 1817, in-8°. C'est la brochure à laquelle avait donné lieu l'affaire de l'épingle noire. II. *De l'état des protestants en France depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, avec des notes et des éclaircissements historiques*; Paris, 1817, in-8°. Cet écrit offre des recherches et des anecdotes. Mais plusieurs assertions hasardées et des erreurs de fait, échappées à l'auteur, prouvent qu'il n'avait étudié la matière que pour faire sa brochure. Les journaux de l'opinion opposée ne manquèrent pas de relever ces fautes avec amertume : la personnalité s'en mêla. Aignan avait établi une comparaison mal fondée entre la terreur de 1793 et le règne de Louis XIV. Au lieu d'accumuler les preuves contraires on prétendit qu'un tel rapprochement était indigne d'un Français et d'un académicien. Aignan répondit, dans *la Minerve*, qu'il persistait dans son opinion et annonça qu'il rassemblait des preuves historiques à l'appui de ce qu'il avait avancé. Benjamin Constant prit fait et cause pour son ami; et comparant la rigueur des mesures adoptées contre les protestants par Louis XIV, non à tous les excès de la terreur, mais seulement aux lois rendues contre les émigrés, il ramena cette question à son véritable point de vue; ce qui était non pas justifier Aignan, mais le corriger. Au reste on peut voir dans sa seconde édition (Paris, même année) comment celui-ci essaya de répondre à ses adversaires, et principalement à un très-bon article d'Auger, inséré dans la 12^e livraison

du *Spéctateur politique et littéraire*. III. *Des coups d'état dans la monarchie constitutionnelle*; Paris, 1813, in-8° (deux éditions). IV. *Réflexions sur le dialogue du maire d'une petite ville et celui du village voisin* (ouvrage de M. Goupil, maire de Nemours), 1819, in-8°. V. *Histoire du Jury*, vol. in-8°, 1822. Dans cet ouvrage, qui a été traduit en espagnol et en allemand (1), l'auteur voyant partout le jury, en va chercher l'origine jusque dans les temps les plus reculés; et il remonte jusqu'au système judiciaire des Juifs, de la Grèce, et de Rome. La politique n'absorbait pas tellement Aignan qu'il ne se livrât encore à des travaux littéraires importants dont voici la liste: I. *Bibliothèque étrangère d'hist. et de littérature ancienne et moderne*, ou choix d'ouvrages curieux, traduits ou extraits de diverses langues, avec des notices et des remarques; Paris, 1823-1824, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage devait avoir six volumes; la mort de l'auteur en empêcha la continuation. Le but de cette compilation vraiment curieuse était de peindre les mœurs des différentes époques par les écrits contemporains, et de faire voir que les hommes sont plus méchants et plus malheureux à proportion de leur ignorance et de leurs préjugés (2). II. *Extraits des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'année 1767 jusqu'à la révolution*, 2 vol. in-8°, Paris, 1825. Cette date indique un

(1) Dans un ouvrage périodique intitulé *Themis*, et publié à Strasbourg en 1823.

(2) Auger, dans l'éloge académique d'Aignan, caractérise ainsi ce travail : « La littérature du « moyen âge lui ouvrit ses obscures archives; et « on le vit en extraire avec discernement, et présenter au public étonné, de ces vieux monuments de la pensée, dont notre ignorance a fait des nouveautés. »

ouvrage posthume. Le tome 1^{er} de ce recueil, relatif à l'histoire ecclésiastique de France (jansénistes ou jésuites), est d'Aignan, sauf l'introduction. Le second volume, relatif à l'histoire civile, est de M. de Norvins.

III. *OEuvres complètes de J. Racine, avec les notes de tous les commentateurs, et des études sur Racine, par Aignan*, 6 vol. in-8°.

Le 1^{er} volume avait été publié en avril 1824 ; la publication des autres ne fut pas interrompue par la mort de l'éditeur, dont le manuscrit était entièrement achevé. IV. *OEuvres complètes de J.-J. Rousseau* en 21 vol. in-8° ; douze volumes avaient paru avant la mort d'Aignan. Il était collaborateur de la *Revue encyclopédique* et de la collection, publiée en 1821 et années suivantes, sous le titre de *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Il a rédigé, pour la *Nouvelle Encyclopédie* de M. Courtin, l'article *Bardes*, dont il a fait tirer à part un certain nombre d'exemplaires. Aignan s'occupait en outre avec ardeur à traduire en vers *l'Odyssée*. Il avait composé une *Histoire ancienne* en 4 volumes, laissée en manuscrit et dont le libraire Audin est propriétaire. Son éloge, comme académicien, a été prononcée deux fois par Auger, secrétaire perpétuel, d'abord aux funérailles, en second lieu le 25 novembre 1824, à la réception de M. Soumet, son successeur. D-R-R.

***AIGUILLON** (ARMAND-LOUIS-DE VIGNEROD-DUPLESSIS, duc d'), né en 1683, était petit-neveu de Marie-Madeleine de Vignerod-Duplessis-Richelieu (*Voy. AIGUILLON*, I, 344), et neveu de Thérèse, décédée religieuse, en 1705, et qui ne fut jamais titulaire du duché d'Aiguillon que lui avait égué sa tante, avec substitution

en faveur d'Armand-Louis, dont il s'agit ici. — Lui-même ne fut d'abord connu que sous le titre de marquis de Richelieu ; mais il prit celui de duc d'Aiguillon, lorsque cette pairie eut été rétablie en sa faveur, en 1731. Il mourut le 31 janvier 1750. C'est à lui et non à son fils, ministre sous Louis XV (*Voy. tom. I^{er}, pag. 346, et tom. XXIX, p. 394, note 3*), que l'on doit attribuer les publications suivantes : I. *Recueil de pièces choisies, rassemblées par les soins du cosmopolite*, Ancône, Vriell B....t, 1735, in-4°, tiré à sept exemplaires seulement ; il l'avait imprimé lui-même dans sa terre de Verret, près de Tours. Quelques personnes en ont fait honneur à la princesse douairière de Conti. C'est une collection des pièces les plus impies et les plus libres connues alors. L'épître dédicatoire et la préface sont de Moncrif. II. *Suite de la nouvelle Cyropédie, ou réflexions de Cyrus sur ses voyages*, Amsterdam (Rouen), 1728, in-8°. Le duc d'Aiguillon eut pour collaborateurs de cet ouvrage, la princesse de Conti, l'abbé Grécourt et le père Vinot, de l'oratoire. Il avait épousé, le 12 août 1718, Anne-Charlotte de Crussol de Florensac. On a de cette dame : I. Une traduction de *l'Épître d'Héloïse à Abailard*, de Pope (Paris, 1758, in-8°, Tilliard), précédée d'un *Abrégé de la vie d'Abailard*, par Marin. Fréron, dans le compte qu'il rendit de cet ouvrage, *Année littéraire*, 1758, tom. 4, dit : « J'ignore de quelle « main, ou plutôt de quel cœur, est « cette traduction ; je sais seule- « ment que M. Marin en est l'édi- « teur. » Fréron était probablement plus instruit qu'il ne voulait le paraître. II. *Carthou*, poème traduit de l'anglais de Macpherson, par ma-

dame*** (la duchesse d'Aiguillon et Marin). Cette dame, qui mourut d'apoplexie dans son bain, en juin 1772, conserva jusqu'à la fin de sa vie une sorte de fraîcheur et de l'embonpoint. Elle avait une physionomie douce et qui prévenait en sa faveur, tellement qu'à la cour on l'appelait *la bonne duchesse d'Aiguillon*, réputation usurpée, si l'on en croit les mémoires du temps, car la maréchale de Mirepoix disait, « qu'une caresse de la duchesse douairière d'Aiguillon » était aussi dangereuse qu'une morsure du duc d'Ayen. » A. L-D.

AIKIN (JOHN), médecin et littérateur anglais, né en 1747, à Kibworth, en Leicestershire, était fils d'un instituteur et ministre presbytérien. Destiné de bonne heure à l'art de guérir, il reçut d'abord les leçons d'un opérateur célèbre, C. White, de Manchester, qui lui procura la première occasion de se faire connaître, en insérant parmi ses *Observations chirurgicales* (cases in Surgery), un essai de son élève sur la *ligature des artères*. Aikin s'établit à Chester comme chirurgien : en 1771, il se réunit à sa famille, à Warrington, en Lancashire, et se maria l'année suivante. Une chaire de chimie et de physiologie lui fut donnée dans l'école que dirigeait son père ; mais trouvant peu d'avantages à exercer sa profession, il alla prendre à Leyde un degré en médecine, et revint s'essayer dans un champ plus vaste, à Yarmouth, en Norfolk. Là sa clientèle s'étendit un peu. Il y forma une société littéraire, et vécut heureux au milieu de ses livres et d'honorables amis, jusqu'au moment où le cri de liberté proféré en France commença à retentir dans les îles britanniques. Aikin s'était déjà rendu suspect au gouvernement de son pays

par l'ardeur qu'il avait mise à faire révoquer, en faveur de ses co-religionnaires, les actes de *test* et *corporation*, qui les excluaient des emplois publics. La notoriété de ses opinions, favorables aux idées appelées *nouvelles*, rendit moins tranquille son séjour à Yarmouth, et il crut devoir, en 1792, transférer sa résidence à Londres. Le cercle assez limité de sa clientèle lui avait laissé beaucoup de loisir pour s'adonner à la culture des lettres : sa plume s'exerçait alternativement sur la chimie, la biographie, la morale et l'art du chansonnier. Il avait publié un grand nombre de productions, recommandables surtout par l'utilité de leur objet, par leur tendance morale, par le naturel, la correction et l'agrément du style, lorsqu'on lui proposa la direction d'un nouvel ouvrage périodique, le *Monthly magazine*, qui fut enrichi de ses écrits, depuis 1796 jusqu'en 1806. Il a été l'éditeur et le principal rédacteur d'une *Biographie générale*, en 10 volumes in-4°, dont le premier parut en 1799 et le dernier en 1815. Les divers collaborateurs, Aikin, Enfield, Nicholson, Thomas Morgan, William Johnston et autres, ont puisé leurs matériaux à de bonnes sources, et présenté les faits avec candeur et simplicité. Leur ouvrage a fourni d'utiles documents aux auteurs de la *Biographie universelle*. La robuste constitution d'Aikin s'était considérablement affaiblie par des veilles prolongées dans le cabinet et dans le monde, où l'agrément et la sûreté de son commerce le faisaient rechercher. Ses facultés intellectuelles s'altérèrent plusieurs années avant sa mort, arrivée le 7 décembre 1822, à Stoke-Newington. Au nombre de ses amis étaient Priestley, les historiens Henry et Roscoe, et le philanthrope

Howard. Presque toute sa famille cultivait la littérature. Sa fille Lucy, à qui l'on doit des mémoires sur la cour d'Elisabeth, a publié des *Mémoires* sur la vie de son père, avec un choix de ses écrits, et un portrait, 1823, 2 vol. in-8°. Rappelons ici ceux des ouvrages d'Aikin que nous n'avons pas mentionnés : *Observations sur l'usage extérieur des préparations de plomb.* — *Observat. sur les hôpitaux*, trad. en français, par Verlac, 1787, in-12. — *Mémoires biographiques de la médecine dans la Grande-Bretagne, jusqu'au temps d'Harvey*, 1780, in-8°. — Une édition, très-augmentée, de la *Materia medica*, de Lewis. — *Esquisse de l'économie animale.* — *Essai sur la composition des chansons* (song-writing), in-12. — *Pièces diverses en prose*, conjointement avec sa sœur, miss Aikin (depuis madame Barbauld), 1775, in-8°. — Cette dame a inséré aussi quelques morceaux dans les deux premiers volumes des *Soirées au logis*, ouvrage publié par son frère, de 1793 à 1795, en 6 volumes, et dont le succès se soutient toujours. Il a été traduit en français, 6 vol. in-12, sur la 12^e édition; une 14^e a paru en 1827, 4 vol. — *Textes de chimie*; *Manuel de chimie*, trad. de Baumé. — *Essai sur l'application de l'histoire naturelle à la poésie*, in-12. — *Le Calendrier de la nature*, in-12. — Traduction anglaise de Tacite : *Mœurs des Germains* et *Vie d'Agriкола*, 1815, in-8°, avec carte. Aikin n'alla pas plus loin, dès qu'il sut que Murphy traduisait le même historien. — *England delineated*, 2 vol. in-8°; système de géographie très-estimé; imprimé plusieurs fois. — *Poésies*, 1 vol. in-12, — *Lettres*

sur la poésie anglaise, adressées par l'auteur à une de ses nièces, 2^e édition, 1807, in-12. — *Esquisse du caractère et des services publics de John Howard*, 1790, in-8°, trad. en français, par Boulard, in-12. — *Lettres d'un père à son fils*, sur divers sujets relatifs à la littérature et à la manière de se conduire dans le monde, 2 vol., 1793-1799; réimprimées en 1806. Ces lettres sont, de toutes les productions d'Aikin, celle que les Anglais estiment davantage. Une grande diversité de sujets intéressants y sont traités avec beaucoup de sens et de bonne foi. Le père exhorte son fils à ne pas trop craindre de se faire des ennemis : c'est en effet souvent le partage de la vertu. On en trouve une analyse en français dans un des cahiers du *Spectateur du Nord*, qui contient aussi la traduction de quelques morceaux des *Mélanges*, notamment : *Recherches sur le genre de malheurs qui excitent des sensations agréables.* — Les *Mémoires de Huet*, trad. en anglais, avec des notes, 1810, 2 vol. in-8°. — *Essais littéraires*, 1811, in-8°. — *Vies de Selden et d'Usher*, 1812, in-8°. — Les *Saisons*, de Thomson, 1793, in-8°; l'*Essai sur l'homme*, de Pope, 1796, in-12; les poésies de Green, auteur du *Spleen*, 1796, in-12; les *Œuvres poétiques de Goldsmith*, 1796, in-12, ont été enrichies d'essais critiques dus à J. Aikin. Ces introductions ont été reproduites en 1829 dans l'édition des œuvres choisies des poètes anglais. — *Poésie vocale, ou Recueil de chansons*, Londres, 1810, in-8°. Aikin avait l'habitude d'écrire à la fin de chaque année des notes sur les événements historiques; c'est de ces matériaux qu'il composa les *Annales*

du règne de *Georges III*, ouvrage dont on a loué l'impartialité. On en a fait une nouvelle édition où le récit est prolongé jusqu'à la fin du règne. M. Eyriès en a publié une traduction française. L.

AILLAUD (PIERRE-TOUSSAINT), né à Montpellier en 1759, embrassa l'état ecclésiastique; et, après avoir professé la rhétorique au collège de Montauban, devint bibliothécaire de cette ville, où il est mort en 1826. On a de lui : I. *Apothéose de Thérésine*, poème élégiaque en cinq chants, Montauban, 1802, in-8°. II. *L'Égyptiade*, poème héroïque en douze chants, Toulouse, 1802, in-8°; nouvelle édit., Paris, 1813, in-8°. Le sujet de ce poème est l'expédition de Bonaparte en Égypte. L'auteur en a emprunté tout le plan à la *Jérusalem délivrée*, mais son modèle ne l'a guère inspiré : l'*Égyptiade* n'est qu'un long et monotone panégyrique dépourvu de pensées poétiques. L'abbé Aillaud voulait ajouter quatre nouveaux chants à son poème; mais les événements de 1814 étant survenus, il les fit paraître sous le titre de *Fastes poétiques de la révolution française*, Montauban, 1821, in-18. III. *Cléopâtre à Auguste*, héroïde, Montauban, 1802, in-8°. IV. *Le nouveau Lutrin, ou les Banquettes*, poème héroï-comique en huit chants, ibid., 1803, in-8°. V. *Le triomphe de la révélation*, poème en quatre chants, ibid., 1815, in-8°. VI. *Les Argonautes de l'humanité*, en deux chants, ibid., 1817, in-8°. VII. *Jean-Jacques Rousseau dévoilé*, ou réfutation de son discours contre les sciences et les lettres, ibid., 1817, in-8° de 54 pag. VIII. *Tableau politique, moral et littéraire de la France*, depuis le règne de Louis-le-Grand jusqu'en

1815, renfermé dans le développement de cette question : Quels ont été les effets de la décadence des mœurs sur la littérature française? Montauban et Paris, 1823, in-8°. IX. *La nouvelle Henriade*, poème héroïque en douze chants, dont le premier seulement a paru, Montauban, 1826, in-8° de 36 pages. Cet essai est précédé d'observations sur la *Henriade* de Voltaire, que l'abbé Aillaud trouve très-défectueuse dans le plan et dans l'exécution, ce qui l'avait déterminé à refaire entièrement ce poème. On a encore de lui une traduction en vers de quinze odes d'Horace. Z.

AIMERICH (le P. MATTHIEU), savant philologue, naquit en 1715, à Bordil, dans le diocèse de Girone. A dix-huit ans il embrassa la règle de saint Ignace, et après avoir terminé ses études, professa la philosophie et la théologie dans divers collèges de son ordre. Il fut fait ensuite recteur à Barcelone, puis à Cervera, et enfin chancelier de l'université de Gandia. Il se trouvait à Madrid, où il était venu surveiller l'impression des ouvrages de deux de ses confrères (1), lorsque parut le décret qui prononçait l'expulsion d'Espagne de tous les jésuites. Conduit sur le bâtiment qui devait le transporter en Italie, il se montra plein de résignation, dit un témoin oculaire (le P. Caballero), et pendant toute la traversée il ne s'occupa que de consoler ses compagnons d'infortune dont plusieurs étaient âgés et infirmes. Le P. Aimerich s'établit à Ferrare; et ce fut dans son exil qu'il composa les ouvrages

(1) La *Chronique d'Idace* (Voy. ce nom, XXI, 165) avec des notes du P. Garzon et l'*Histoire naturelle de la Catalogne*, écrite dans le dialecte de cette province, par le P. Gil, et traduite du catalan en espagnol par le P. Aimerich. Ces divers ouvrages sont restés inédits.

qui lui assuraient un rang distingué parmi les philologues et les critiques du 18^e siècle. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il rédigea ces ouvrages, si riches d'érudition, sans autre secours que celui de la bibliothèque publique, et encore, suivant La Serna, ses infirmités précoces ne lui permettaient-elles pas de la fréquenter régulièrement (*Catalog. de La Serna*, n^o 6151). Il mourut à Ferrare en 1799 (2), à l'âge de 84 ans, dans de grands sentiments de piété. Doué d'un esprit fin et judicieux, le P. Aimerich joignait à l'érudition la plus vaste, le talent qui devient de plus en plus rare, d'écrire en latin avec élégance et pureté. Outre des ouvrages de philosophie scolastique, quelques opusculs ascétiques et des harangues dont on trouvera les titres dans le *Supplement. Biblioth. Jesu. soc.* du P. Caballero, 77, 78, on a du P. Aimerich : I. *Nomina et acta episcoporum Barcinonensium*, Barcelone, 1760, in-4^o. II. *Quinti Moderati Censorini de vita et morte linguæ latinæ paradoxa philologica, criticis nonnullis dissertationibus exposita, asserta et probata*, Ferrare, 1780, in-8^o. Cet ouvrage est annoncé dans le *Catalogue de La Serna* (n^o 6086), comme tiré à un très-petit nombre d'exemplaires. Il est rare en France. III. *Relatione autentica dell'accaduto in Parnasso* ibid., 1782, in-8^o. C'est une défense de l'ouvrage précédent qu'avait critiqué vivement le comte Louis Vannetti, caché sous le masque de *Lagarini, academico occulto*. Le P. Aimerich, feignant de n'avoir pas reconnu son censeur, le railla à son tour d'une

manière très-piquante. IV. *Specimen veteris romanæ litteraturæ deperditæ vel adhuc latentis, seu syllabus historicus*, etc., ibid., 1784, in-4^o. V. *Novum Lexicon historicum et criticum antiquæ romanæ litteraturæ deperditæ vel latentis, ac Romanorum eruditorum qui ea floruerunt ab urbe condita ad Honorii Augusti interitum : accedunt dissertationes et multa corollaria*, Bassano, 1787, in-8^o. Cet ouvrage, qui a fait la réputation du P. Aimerich, est la suite et le complément du précédent, auquel les amateurs le réunissent. Il a laissé manuscrit un supplément à son dictionnaire, ainsi que plusieurs discours latins.

W—s.

AINE (MARIE-JEAN-BAPTISTE-NICOLAS D'), né à Paris en 1733, fut maître des requêtes et successivement intendant de Pau, de Limoges et de Tours. Il mourut à Paris le 25 septembre 1804. On a de lui : I. Une traduction des *Églogues* de Pope, qui se trouve dans le *Mercure* de 1753, et dans la *Nouvelle Bigarrure*, t. II, p. 75 et suiv. II. *Économie de la vie humaine*, trad. de l'anglais de Dodsley, 1752, in-12. Edimbourg, 1782. C. T-Y.

AKERBLAD (JEAN-DAVID), philologue et antiquaire suédois, né vers 1760, se livra dès son enfance à l'étude des langues orientales, et fut attaché très-jeune à l'ambassade de Suède à Constantinople. Nommé plus tard secrétaire de cette ambassade, il eut l'occasion de visiter la Palestine et la Troade. Vers 1800, il vint habiter Goettingue, qu'il quitta peu de temps après pour occuper la place de chargé d'affaires à Paris. Ses fonctions diplomatiques lui laissant assez de loisirs, il se mit à examiner les nombreux manuscrits cop-

(2) Et non pas en 1788, comme le conjecturait Barbier. L'article qu'il a donné du P. Aimerich, dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, p. 13, est très-superficiel.

tés que la bibliothèque nationale avait reçus de celle du Vatican. Ces recherches lui firent découvrir une écriture jusqu'alors inconnue au monde lettré, l'écriture cursive copte, dont il donna la clef dans une lettre adressée à M. Silvestre de Sacy, et qui est insérée dans le *Magasin encyclopédique*, année VII, tome V. Mécontent des changements politiques qui, à cette époque, eurent lieu dans la Suède, il se décida, quoiqu'il n'eût pas de fortune, à cesser toute relation avec sa patrie, et alla s'établir à Rome. Dans cette capitale il eut le bonheur d'attirer sur lui l'attention de la duchesse de Devonshire et de quelques autres amis des lettres et des arts, qui lui fournirent les moyens de se livrer sans réserve à ses travaux scientifiques. Akerblad mourut subitement à Rome, le 8 février 1819, à l'âge d'environ 60 ans, et y fut enterré près de la pyramide de Cestius. Son décès coïncida avec l'arrivée du grand-duc Michel de Russie; qui, depuis long-temps, l'honorait de son amitié particulière, et à qui il avait promis de servir de guide dans cette ville. Les ouvrages d'Akerblad, dont nous allons citer les plus remarquables, attestent la profonde connaissance qu'il avait des langues orientales; quelques-unes lui étaient même si familières qu'il les parlait avec une grande facilité. I. *Inscriptionis phœniciæ oxoniensis nova interpretatio*, Paris, an X (1802), in-8°. L'inscription expliquée dans cet ouvrage est une des vingt-trois épigrammes phéniciennes trouvées par Pockocke, et la même que Barthélemy a fait insérer dans le tome XXX des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Ce monument avait déjà long-temps exercé la sagacité des philologues, et fait naître

une foule d'interprétations, lorsqu'Akerblad proposa la sienne; elle différait essentiellement de celles qui l'avaient précédée, et obtint d'unanimes suffrages. II. *Lettre sur l'Inscription égyptienne de Rosette, adressée à M. Silvestre de Sacy*, Paris, an X (1802), in-8°. Akerblad fut un des premiers qui s'essayèrent à expliquer la célèbre inscription trigrammatique de Rosette, et il publia le résultat de son travail dans l'opuscule dont on vient de lire le titre. Il commença par rendre compte de la manière dont il a procédé; c'est la même que Barthélemy avait employée pour découvrir l'alphabet palmyrénien, et dont M. Silvestre de Sacy a fait usage pour trouver celui des Perses du moyen âge. Il s'attacha premièrement à reconnaître les noms propres, trouva ensuite autour de chaque nom un groupe de mots, et parvint enfin à lire de suite une phrase entière. L'auteur donne, outre l'analogue de chaque nom et des mots de chaque groupe, un alphabet tiré de la comparaison des différents mots égyptiens qu'il a analysés (1), et termine sa bro-

(1) Depuis que les travaux du docteur Thomas Young, et surtout ceux de M. Champollion jeune, ont jeté une si vive lumière sur les différentes sortes d'écritures usitées dans l'antique Egypte, on a presque oublié ce qu'on doit à Akerblad. Il est pourtant incontestable que non seulement il a fait le premier pas important dans la recherche des valeurs phonétiques des caractères démotiques et hiéroglyphiques de l'inscription de Rosette; mais, ce qui est encore plus remarquable, c'est que ce savant modeste a posé des principes rigoureux dont s'est écarté le docteur Young et que M. Champollion seul a rétablis et développés. En effet Akerblad avait découvert la plupart des caractères alphabétiques des Egyptiens dans l'inscription de Rosette, et néanmoins, voici ce que Young écrivait en décembre 1819, dans le *Supplément à l'Encyclopædia Britannica*, vol. IV, p. 54. « Mais aucun effort n'a pu « faire découvrir un alphabet qui pût rendre « cette inscription en général, ni rien qui pût « aider à la transformer en langage égyptien, « quoique plusieurs des noms propres semblassent « s'accorder assez avec les formes des lettres « indiquées par M. Akerblad. » L'erreur d'Akerblad consiste à avoir cru que tous les caractères

chure par la réponse de M. Silvestre de Sacy. Cet illustre savant, après avoir exposé modestement ses doutes sur quelques-unes des explications données par Akerblad, lui exprime de la manière la plus cordiale son admiration pour la sagacité et la patience avec lesquelles il a su lutter contre les difficultés sans nombre que présentait l'écriture du monument de Rosette (2). III. *Notice sur deux inscriptions en caractères runiques trouvées à Venise, et sur les Varanges; avec les remarques de M. d'Ansse de Villoison* (insérée dans le *Magasin encyclopédique*, année IX, tome V). Cette notice, écrite d'abord en langue suédoise, et communiquée en 1800 à une société littéraire de Copenhague, qui la fit insérer dans le premier cahier du *Musée scandinave* de la même année, a pour objet d'appeler l'attention des savants sur deux longues inscriptions en caractères runiques qui se trouvent sur l'un des deux lions de marbre et de grandeur colossale placés à la porte de l'arsenal de Venise. L'auteur

hiéroglyphiques des inscriptions étaient phonétiques, ou des lettres, tandis que le docteur Young a eu le tort bien plus grave de penser que les signes idéographiques ne devenaient phonétiques que d'après l'artifice employé par les Chinois, c'est-à-dire en indiquant, au moyen d'une marque convenue, qu'un groupe de caractères répond au son du mot dans la langue parlée, et non à la chose exprimée par ce groupe, ou à l'idée suscitée par le son articulé. Les pénétristes du docteur Young ont fait de vains efforts pour dissimuler le mérite incontestable d'Akerblad. Champollion a été plus loin que le philologue suédois, mais sans les travaux de celui-ci et les fausses conjectures de Young, il n'eût probablement pas réussi à fixer ses idées sur les alphabets de l'antique Egypte. C.—o.

(2) M. de Fortia, en expliquant le premier le passage de Clément d'Alexandrie sur les trois écritures égyptiennes, a mis sur la voie ceux qui voudront s'en occuper à l'avenir. Il a prouvé que la première des deux traductions de l'inscription est écrite en caractères alphabétiques, et la seconde en caractères idéographiques. Les hiéroglyphes étaient des énigmes et ne pouvaient servir à traduire une inscription purement historique. Voyez l'écrit de M. de Fortia sur les trois systèmes d'écriture des Egyptiens, Z.

n'ayant osé entreprendre d'expliquer ces inscriptions, parce qu'il ne se croyait pas assez versé dans les anciennes langues du nord, s'est borné, dans son écrit, à citer quelques faits historiques relatifs au lion de marbre sur lequel elles sont tracées, et à donner deux dessins qui représentent ce monument sous différents points de vue, et les traits les mieux conservés de l'écriture runique. Il se livre à une courte discussion sur l'origine des lettres runiques, sur les communications qui existaient entre les nations du nord et l'empire byzantin, et en conclut qu'il se pourrait bien que les deux inscriptions eussent pour auteurs les Varanges, dont il est si souvent question dans l'histoire de Byzance. A l'appui de cette conjecture il présente quelques observations judicieuses sur l'origine si controversée de ces Varanges, appelés par les uns *Anglais*, par d'autres *Celtes*, par d'autres *Danois*, et que quelques écrivains, moins précis dans leurs indications, font venir de *Thulé*, dénomination également applicable aux îles britanniques, aux trois royaumes scandinaves et à l'Islande. Cet opuscule, qui prouve à-la-fois la vaste érudition d'Akerblad et son extrême modestie, doit son principal mérite aux remarques que le célèbre Villoison y a ajoutées. IV. *Inscription grecque sur une plaque de plomb trouvée dans les environs d'Athènes, Rome, 1813, in-4° (en italien)*. Cet ouvrage, où Akerblad garde l'anonyme, et qui est consacré à l'explication d'une inscription que le savant voyageur anglais Dodwell découvrit dans un hypogée du cimetière public du Pirée, est plein de recherches curieuses sur la langue, la mythologie et les mœurs de la Grèce ancienne. V. *Lettre sur*

une inscription phénicienne trouvée à Athènes, Rome, 1814, in-8°. C'est le dernier ouvrage qu'Akerblad ait fait imprimer : il est adressé au chevalier Italinsky, et a pour objet l'examen d'un monument d'une haute importance pour la paléographie. Akerblad a enrichi d'excellentes notes la traduction allemande du *Voyage dans la Troade*, par M. J.-B. Lechevalier. Ces notes, contenant un grand nombre de faits recueillis sur les lieux mêmes, ont pour but de déterminer l'emplacement de l'ancienne Troie, et sont généralement regardées comme ce qui a été publié de plus remarquable dans la discussion non encore terminée sur ce point de géographie ancienne.

M—A.

AKHSCHID. Voyez YKHSCHID, LI, 484.

AKIMOFF, peintre russe, ayant manifesté dès sa première jeunesse d'heureuses dispositions pour les beaux-arts, voyagea en Allemagne, en France et en Italie, afin d'y perfectionner son talent. Ce fut surtout son séjour à Rome, puis à Florence et à Bologne, qui concourut à former et à épurer son goût par l'étude des compositions des grands maîtres. Le mérite qu'il avait d'enseigner le dessin de la manière la plus ingénieuse, l'avantage d'être le premier indigène qui eût utilement cultivé les beaux-arts, ce ton de politesse qu'il avait puisé dans la fréquentation de la haute société, lui valurent l'honneur d'être choisi pour donner des leçons de dessin aux jeunes grands-ducs et grandes-duchesses, et l'élevèrent au rang d'adjoint au recteur et de directeur de l'académie de St-Pétersbourg. Il obtint aussi le titre de conseiller d'état, et fut décoré de l'ordre de Saint-Wla-

dimir. Plusieurs tableaux de saints, peints par cet artiste, pour la nouvelle église de Saint-Alexandre-Newski, ne manquent ni de goût ni d'esprit, et ils mériteront toujours les éloges des amateurs. Akimoff parlait élégamment le russe, le français et l'italien, et il dissertait sur les beaux-arts avec autant d'intelligence que d'inspiration. Il est mort à Saint-Pétersbourg, le 15 mai 1814. Z.

ALA-EDDYN HOUÇAIN (ou HAÇAN) DJIHANSOUZ, que l'on doit regarder comme le fondateur de la dynastie des Ghaurides dans la Perse orientale et dans le nord de l'Inde, n'est pas le premier prince de cette famille dont l'histoire ait fait mention. Ses ancêtres prétendaient descendre du fameux Zohak, qui avait usurpé le trône de Perse dans les premiers siècles après le déluge. Zohak ayant été mis à mort par Férioudoun, roi de Perse, sa postérité se retira dans les montagnes à l'orient de la Perse, où elle conserva long-temps son indépendance et sa religion; de là vint sans doute le nom de Ghaur (1) que les Arabes musulmans donnèrent à ces montagnes, à ceux qui les habitaient, à la province où elles étaient situées, et à la ville qui en devint la capitale. Il paraît cependant que les princes Ghaurides finirent par embrasser l'islamisme, afin d'être maintenus, par les puissances tour à tour dominantes, dans le gouvernement héréditaire de leur province. Cette principauté fut détruite vers l'an 400 de l'hégire (de J.-C. 1009) par le célèbre sulthan Mahmoud le Ghaznévide (Voy. ce nom, XXVI, 170). Mohammed-ben-Souri s'empoisonna pour ne pas survivre à la perte de sa puis-

(1) Ghaour, Djaour, d'où s'est formé le nom de Guèbre, signifie en arabe, idolâtre, infidèle.

sance, et son fils se sauva dans l'Indoustan, où il s'attacha au service d'une pagode. Sam, fils de ce dernier, ayant succédé à l'emploi de son père, voulut revoir son pays originaire, et retourner à l'islamisme; mais le vaisseau sur lequel il avait embarqué sa famille et ses richesses périt dans un naufrage. Son fils Houçaïn, échappé seul à ce désastre, parvint, après une longue suite d'aventures jusqu'à Ghaznah, où il allait être exécuté comme voleur, si le sulthan Ibrahim, l'un des successeurs de Mahmoud, n'eût reconnu son innocence. Houçaïn sut inspirer de l'intérêt à ce monarque, gagna sa confiance, parvint aux premières charges de l'état; et, sous le règne de Mas'oud III, fils d'Ibrahim, vers l'an 500 (1108), il obtint le gouvernement de Ghaur qu'avaient possédé ses aïeux. — ALA-EDDYN Houçaïn ou Haçan, l'aîné de ses fils ou de ses petits-fils, sujet de cet article, commença de régner l'an 543 (1151). Plein d'ambition et de courage, il ne se contenta pas de posséder le pays de Ghaur comme vassal des Ghaznévides, il se prévalut de la décadence de leurs affaires, par suite de leurs guerres intestines et des conquêtes que les Seldjoukides avaient faites sur eux en Perse, pour se rendre indépendant et étendre les bornes de sa domination. Il osa, l'année suivante, envahir le Khorasân, et attaquer le sulthan Sandjar, le plus brave et le plus puissant des Seldjoukides (*Voy. SANDJAR*, XL, 318). Vaincu et fait prisonnier, il trouva un ennemi généreux qui se contenta de le retenir à sa cour. Houçaïn, trop heureux d'avoir sauvé sa tête, témoigna sa reconnaissance à Sandjar par toutes sortes de soumissions, et lui fit assidûment sa cour. Un jour il se prosterna devant lui, baisant les

traces qu'avaient laissées les pieds de son cheval, et lui adressa un quatrain persan de sa composition, dont voici le sens : « L'empreinte des pas « de votre cheval sur la terre me « sert aujourd'hui de couronne. L'an- « neau que je porte en signe d'es- « clavage est devenu mon plus bel « ornement. Tant que j'aurai le bon- « heur de baiser la poussière de vos « pieds, je croirai que la fortune me « favorise de ses plus tendres cares- « ses. » Cette basse flatterie eut son effet. Le sulthan se plut si fort à sa conversation qu'il voulut toujours l'avoir auprès de lui. Comme le prince ghauride portait la barbe fort longue contre la coutume de son pays, Sandjar lui en demanda la raison. Houçaïn fit à peu près la même réponse qu'on a depuis attribuée au marquis de Pomenars : « Lorsque « ma tête m'appartenait, j'avais mille « esclaves pour en avoir soin; main- « tenant que le sulthan en est le maî- « tre, ils se donnent du bon temps. » Cette réponse, aussi humble que spirituelle, valut à Houçaïn une boîte de pierreries de très-grand prix que Sandjar lui fit donner, et mieux encore sa liberté et son rétablissement dans ses états, comme vassal des Seldjoukides. Mohammed, l'un des frères d'Ala-eddyn, ayant pris part à une révolte contre Bahram Chah, sulthan de Ghaznah, celui-ci le fit périr par les mains du bourreau. Cet acte de rigueur impolitique réveilla dans l'âme du roi de Ghaur le souvenir des malheurs de sa famille, causés par les persécutions des premiers princes ghaznévides; et fit taire la voix de la reconnaissance pour les bienfaits que son père avait reçus des derniers. Il envoya son frère Saïf-eddyn Sourî à la tête d'une armée, qui s'empara de Ghaznah sans coup férir. Bahram;

qui n'avait pas osé lui résister, y tenait au moyen des intelligences qu'il entretenait avec les habitants. Saïf-eddyn, par son ordre, fut barbouillé de noir au visage, placé à califourchon sur un vieux bœuf, la face tournée vers la queue de l'animal, et après avoir été promené par toute la ville et livré aux outrages de la populace, il périt dans les tourments ainsi que son vizir. Ala-eddyn, transporté de fureur en apprenant le sort de son frère, jura de le venger. Il marcha contre Ghaznah, et après une bataille sanglante, dans laquelle il vainquit Bahram, et tua un de ses fils d'un coup de lance, il s'empara de cette capitale, qu'il pillait et brûla pendant sept jours, avec un grand nombre de villages voisins. C'est cet acte de vengeance qui fit donner à ce prince le surnom de *Djihansouz* (incendiaire du monde). Les auteurs varient sur les causes, les détails et la date de cet événement; et plusieurs le placent avant la guerre qu'Ala-eddyn fit à Sandjar; mais est-il vraisemblable que ce sultan, oncle de Bahram Chah, eût traité avec tant de générosité un prince capable de tant de barbarie? Les malheureux habitants qui survécurent au désastre de leur patrie furent conduits à Ghaur, où leur sang, répandu par la main du bourreau, servit à détremper le ciment des murs de la forteresse. Nous rapporterons à l'année 547 (1152) le désastre de Ghaznah, auquel Bahram survécut peu. Il mourut de chagrin en se retirant vers Lahor, où son fils Khosrou transporta sa résidence et les débris de la dynastie des Ghaznévides (*V. KHOSROU*, XXII, 405). Sandjar, qui aurait pu secourir puissamment ses neveux, fut vaincu et fait prisonnier l'année suivante par les Turcomans Ghazis, qui envahirent

une partie du Khorasan. Il paraît qu'Ala-eddyn se maintint dans les montagnes de Ghaur, et qu'après la retraite de ces barbares, il recouvra les états qu'il avait enlevés aux princes ghaznévides, et les laissa en mourant à son fils Saïf-eddyn Mohammed. Ala-eddyn Djihansouz mourut vers 551 (1156). Ce fut un prince habile, spirituel et vaillant. Après le court règne de son fils, ses neveux devinrent très-puissants dans la Perse orientale et dans l'Inde (*Voy. MOHAMMED GAÏATH-EDDYN et MOHAMMED CHEHABEDDYN*, XXIX, 239 et 216). A—T.

ALA-EDDYN I^{er}, vingt-neuvième empereur de l'Indoustan, et second de la dynastie des Khaldjides, Afghans d'origine, était neveu et gendre de son prédécesseur Fyrouz-Chah II. Nommé par ce monarque soubah de la province de Gurrah ou Karah, limetrophe du Dekhan, il repoussa les invasions des Indous, et traversant la Nerboudat, l'an 692 de l'hégire (1292 de J.-C.), il envahit leur pays, dévasta leurs temples, détruisit leurs idoles et revint avec un si riche butin que l'empereur lui donna aussi le soubah-dar d'Aoude. Ces succès faciles firent concevoir à Ala-eddyn le projet de conquérir la péninsule; mais l'exécution de ce dessein ne fut d'abord qu'un moyen de se soustraire à des contrariétés domestiques et de réussir dans une entreprise criminelle. En 1294, il part comme pour une partie de chasse, et tournant vers le midi, il cache sa marche, évite toute hostilité, feint de menacer Ellikhpour et attaque à l'improviste Déoghîr, capitale des états de Ramdeo, le plus puissant radjah du Dekhan. En semant la défiance parmi les autres radjahs, il les empêche de secourir Ramdeo, qui, pour

se délivrer d'un si redoutable ennemi, lui offre une forte rançon ; mais à peine l'a-t-il payée , que son fils , fier de la supériorité des forces qu'il amène, livre bataille aux musulmans, malgré son père, et au mépris du traité : il essuie une déroute complète. Ala-eddyn réparait devant Déoghiri, la pille, la met à feu et à sang, et force Ramdéo, pour sauver la citadelle, son dernier asile, de donner quinze mille livres pesant d'or pur, cent soixante-quinze livres de perles, cinquante livres de diamants et de pierres précieuses, vingt-cinq mille livres d'argent, quatre mille pièces d'étoffes, et une foule d'autres objets qui prouvent quelle était dès cette époque l'opulence de l'Inde. Ala-eddyn laissa garnison dans Ellikpour, que le radjah lui avait aussi cédée, et revint dans son gouvernement après mille périls, chargé de ses riches dépouilles. Cependant Fyrouz-Chah, inquiet sur le sort de son neveu, s'était avancé vers Goualior, où il apprit le retour et les succès d'Ala-eddyn. Au lieu de marcher en forces contre cet ambitieux, pour déconcerter ses projets, il lui laissa le temps de les mûrir par ses intrigues. Dupe de sa tendresse pour ce perfide, trompé par les fausses apparences de son repentir, de son désespoir d'avoir entrepris sa dernière expédition sans l'aveu de son souverain, ébloui enfin par la part qu'il espérait avoir dans le riche butin qui en avait été le fruit, Fyrouz pardonne à son gendre, et s'embarque sur le Gange pour aller au-devant de lui. L'hypocrite, qui depuis quelque temps était dans le Bengale, non pour y chercher un asile contre la colère de son oncle, comme il voulait le faire croire, mais pour y lever des troupes, vient l'attendre sur les bords

du fleuve, devant Mannikpour, avec son armée. Il affecte des craintes ; et pour le rassurer, l'empereur, laissant en arrière sa nombreuse escorte, se met dans une chaloupe avec quelques serviteurs ; mais à peine a-t-il atteint le rivage, à peine a-t-il relevé, en l'embrassant, Ala-eddyn qui s'était prosterné à ses pieds, qu'il est mis à mort à un signal donné par ce traître (fin de l'année 1296). De deux fils que laissait Fyrouz-Chah, l'aîné était absent ; le second, Rokhn-eddyn fut mis sur le trône par les intrigues de sa mère ; mais ce choix injuste forma deux factions à Dehly, dans un moment où l'union y était le plus nécessaire. Ala-eddyn entra sans résistance dans la capitale et y fit sanctionner son usurpation, selon l'usage, en donnant des places et de l'or aux ambitieux. Rokhn-eddyn s'était réfugié avec sa mère et ses femmes à Moul-tan, auprès de son frère ; ils y furent bientôt assiégés et forcés de capituler. Leurs jours devaient être respectés ; mais on leur creva les yeux et ils périrent misérablement en prison. L'année suivante cent mille Mogols du Djagataï traversèrent l'Indus et envahirent le Pendj-ab. Un frère d'Ala-eddyn, les ayant rencontrés près de Lahor, remporta sur eux une victoire complète. Douze mille restèrent sur le champ de bataille, et les prisonniers en plus grand nombre furent égorgés. En 1298 ce même prince et le vizir d'Ala-eddyn conquièrent le Goudzerât jusqu'à Cambaye, mirent en fuite le radjah et s'emparèrent de ses trésors, de ses éléphants et de sa famille. Une nouvelle invasion des Mogols retarda la conquête entière du Goudzerât. Ils furent vaincus par Djâfar, un des généraux de l'Indoustan. Mais une troisième armée, beaucoup plus nom-

brûlé, sous les ordres de Koutloukh, fils du khan de Djagataï, après avoir ravagé tout le pays depuis l'Indus jusqu'à la Djemnah, arriva devant Dehly, répandant partout l'épouvante. L'empereur rassembla toutes ses forces, et marcha contre eux en personne. Djâfar, qui commandait son aile droite, avait presque décidé la victoire et poursuivait les fuyards, lorsque, enveloppé par divers corps de Mogols, il fut abandonné par le frère d'Ala-eddyn, jaloux de son triomphe précédent, et succomba. Repoussés sur les autres points, les Mogols évacuèrent l'Indoustan. Enivré de sa prospérité, Ala-eddyn ambitionna la gloire d'être conquérant comme Alexandre et prophète comme Mahomet. Pour exécuter le premier projet, il avait de l'audace, des talents militaires; aussi s'empressa-t-il de prendre le nom du héros grec (Eskander), et de le faire mettre sur ses monnaies. Mais sachant à peine lire, il lui était plus difficile de s'ériger en réformateur des lois et de la religion; aussi les sages conseils du vieux chef de sa magistrature le déterminèrent à se borner au rôle de conquérant. Il s'empara de Rantampour et de Tchitor, deux des plus fortes places des Radjpouts, dans l'Adjemir; la seconde tombait pour la première fois sous la domination des musulmans. En 1303 il soumit Warangole, capitale du Tellingan, qui comprenait à peu près le pays de Golconde. Il conquit le Malwah l'année suivante. En 1306, Khodjah-Kafour, son général, acheva la conquête du Dekhan, à travers le Baglana ou pays des Mahrattes, et pénétra jusque dans le Carnate en 1310. Faisant la guerre en brigand, à l'exemple de son maître, Kafour pillait des trésors immenses : ses soldats mé-

prisaient l'argent tant ils avaient d'or à discrétion. Divers événements interrompirent ces brillants succès. Les Mogols continuèrent leurs invasions périodiques dans l'Indoustan; ils furent toujours repoussés par l'empereur en personne ou par Toulouck, un de ses généraux. Ala-eddyn ne faisait aucun quartier aux prisonniers de guerre; ils étaient tous égorgés par ses ordres. Cependant des révoltes éclatèrent contre lui; des conspirations menacèrent ses jours : il tomba même une fois sous les coups des assassins qui, le croyant mort, respectèrent le cadavre de leur souverain au lieu de lui couper la tête. Toutefois ces révoltes, ces conspirations, furent pour Ala-eddyn d'utiles leçons; elles lui apprirent qu'il y avait dans son administration des vices, des abus, qu'il fallait extirper. Pour y parvenir, il convoqua une assemblée générale des ministres, des omrahs, des hommes les plus éclairés de l'empire. On reconnut que la source du mal était dans le cumul des principaux emplois sur la tête de quelques privilégiés; dans les alliances de quelques maisons trop puissantes; dans le partage trop inégal des propriétés foncières; dans le pouvoir illimité des gouverneurs de provinces; enfin dans l'usage immodéré du vin et des liqueurs spiritueuses. En conséquence, l'empereur rechercha la conduite de tous les fonctionnaires publics; récompensa les uns, destitua ou punit les autres en plus grand nombre, défendit les mariages entre les familles d'omrahs sans sa permission; confisqua les biens mal acquis; réduisit les émoluments des principaux emplois, et en abolit le cumul. Il fixa des limites aux acquisitions des propriétés territoriales, régla le nombre des domestiques sui-

vant les besoins de l'agriculture ; il diminua les impôts, et en rendit la répartition plus juste et la perception moins vexatoire. Par ses soins, la justice devint si surveillante et si active qu'on n'entendit plus parler de vols, et que les voyageurs purent en tous sens parcourir l'Indoustan sans crainte et sans danger. Il prohiba le vin sous peine de mort, et pour donner l'exemple, il fit répandre sur la place publique tout celui qui était dans ses caves. En un mot, Ala-eddyn, dans son ardeur des réformes, entra dans les moindres détails. Il ne négligea point les sciences et les arts dont il sentait le prix, bien qu'il fût illettré ; il dota des collèges et des écoles, et il se livra lui-même à l'étude des lois et de la politique. Obligé d'avoir sur pied de nombreuses armées, il réduisit leur solde ; mais, d'un autre côté, il fixa les grains et autres denrées de première nécessité, à un taux très-modique, en prohiba le monopole, et établit des magasins pour entretenir l'abondance et maintenir les bas prix. Il embellit sa capitale par de nombreux édifices publics, et y ajouta des fortifications pour la mettre à l'abri des attaques des Mogols. Gorgé de richesses, enivré de prospérités, Ala-eddyn s'endormit au sein de la mollesse et de la volupté, abandonnant les rênes de l'empire à Kafour, qui, de la condition d'esclave noir et de prisonnier de guerre, lors de la conquête de Goudzerât, était devenu le premier ministre et le favori de son vainqueur. Cet ambitieux, aspirant au trône, inspira des soupçons à l'empereur sur ses deux fils aînés et sur leur mère, et il obtint l'ordre de les faire arrêter ; leurs principaux partisans furent mis à mort. La tyrannie de Kafour excita des mécontentements

et des révoltes à Tchitor, dans le Dekhan et le Goudzerât ; les revers qu'éprouvèrent les armées d'Ala-eddyn dans cette dernière contrée le mirent en fureur et aggravèrent la maladie dont il était atteint. Il mourut en 716 (1316) dans la vingtième année de son règne. Malgré le parricide qui ouvrit à ce prince le chemin du trône, malgré ses cruautés envers les prisonniers de guerre et les peuples vaincus, enfin malgré son insatiable avidité, son peu d'égards pour sa femme, son peu de soins pour l'éducation de ses enfants, et la faiblesse qui deshonna la fin de sa carrière, il est mis au rang des plus grands monarques de l'Indoustan, parce qu'il sut défendre, agrandir et gouverner ses états, et qu'il rendit ses sujets heureux par la sagesse de son administration. Après sa mort tout changea. Kafour fit aveugler les deux fils aînés d'Ala-eddyn, plaça sur le trône le plus jeune, qui n'avait que huit ans, et s'empara de la régence : mais il fut assassiné au bout d'un mois, et son pupille remplacé par un troisième fils d'Ala-eddyn, qui régna et périt en tyran. Il fut le dernier de sa dynastie qui n'avait duré qu'environ trente-deux ans, et Touglouk-Chah, en 721 (1321), en établit une nouvelle qui dura près d'un siècle (*Voy. MAHMOUD-CHAH III, XXVI, 179*). A—T.

ALAGON (LOUIS D'), baron de Mérargues, né en Provence, dans le 16^e siècle, se disait issu des comtes d'Aragon. Il crut ne pouvoir mieux justifier une pareille origine qu'en tramant un complot pour livrer (1605) la ville de Marseille aux Espagnols, et en se servant pour y parvenir des moyens que lui donnait le commandement de deux galères dans le port. Il s'ouvrit sur

ses desseins à un forçat ; et bientôt le duc de Guise, gouverneur de la Provence, en fut informé par celui-ci. Un voyage qu'Alagon fit à Paris sous un vain prétexte, mais dans le but de se mettre en rapport direct avec l'ambassadeur d'Espagne, acheva de démontrer la vérité des avis que le duc de Guise avait donnés à la cour. On épia les démarches d'Alagon, et au moment où il était en conférence avec Bruneau, secrétaire de l'ambassadeur, ils furent arrêtés l'un et l'autre par le prévôt Defunctis. On trouva cachés, sous la jarretière du secrétaire, des papiers qui prouvèrent jusqu'à l'évidence la réalité du complot. Balthazar de Zuniga, ambassadeur d'Espagne, se plaignit au roi de la violation du droit des gens que l'on commettait, disait-il, à l'égard de son secrétaire. En lisant le discours que tint l'ambassadeur au monarque, on a peine à concevoir que le droit de remontrance de la part d'un agent diplomatique ait été poussé au point de reprocher au roi de France d'avoir employé des moyens de même nature envers les cours étrangères. Mais, malgré ces réclamations, le procès fut instruit au parlement. En vain Alagon voulut-il faire prendre le change sur ses relations avec l'Espagne, qui n'avaient pour but, assurait-il, que d'obtenir du service de cette puissance. Bruneau, se croyant assez protégé par le droit des gens, avoua tout et ses aveux entraînèrent la perte de son complice. Par arrêt du mois de décembre 1605, Alagon fut condamné à perdre la tête, et l'exécution eut lieu sur la place de Grève. Le corps fut mis en quatre quartiers pour être exposés à quatre portes de Paris, et la tête fut envoyée à Mar-

seille pour subir cette flétrissure orientale. Pour toute punition Bruneau fut renvoyé à l'ambassadeur, avec une copie du procès. Le roi avait offert au duc de Montpensier et au cardinal de Joyeuse, parents d'Alagon, de commuer la peine en une prison perpétuelle. S'il faut s'en rapporter au P. d'Avrigny, ils répondirent : « *Que s'il n'y avait point de bourreau pour un pareil forfait, ils en serviraient eux-mêmes.* » Ce refus plus que romain ne paraît pas avoir autant de réalité que les dispositions clémentes du monarque.

L—M—X.

ALAIN, rois et ducs de Bretagne. Voyez BRETAGNE, V, 550 et suiv.

ALAMOS DE BARRIENTOS (1) (Don BALTHAZAR), traducteur de Tacite, en espagnol, était né vers 1550, à Médina del Campo, dans la Vieille-Castille. Ayant eu l'occasion de se faire connaître de Gonçalo Perez, secrétaire d'état, il se lia bientôt avec son fils, Antonio Perez (V. ce nom, XXXIII, 552), dont l'âge se rapprochait du sien. Alamos, enveloppé dans la disgrâce de Perez, fut mis en prison, et y resta pendant onze ans, quoiqu'on ne pût lui reprocher que son attachement à son malheureux ami. Ce fut pour charmer les ennuis de sa captivité qu'il entreprit la traduction de Tacite. En 1594 il avait terminé celle des *Histoires* et des *Annales*. Ant. Covarruvias fut désigné pour l'examiner ; mais le manuscrit, quoique revêtu de l'approbation du censeur, resta dans les bureaux de la chancellerie. Philippe II mourant (1598), ordonna qu'Alamos

(1) Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Méthode d'étudier l'histoire*, a mal à-propos fait deux auteurs de Balthazar Alamos et de Baltasar Barrientos.

serait mis en liberté ; mais il défendit en même temps à son successeur de lui confier aucun emploi. Cependant le duc de Lerne ne crut pas contrevenir aux dernières volontés de Philippe, en lui fournissant les moyens de vivre avec décence. Alamos ayant alors recouvré le manuscrit de sa traduction de Tacite, revit son premier travail, et le compléta par la traduction des *Mœurs des Germains* et de la *Vie d'Agricola*. Le succès de cet ouvrage fit la réputation et la fortune de l'auteur. A l'avènement de Philippe IV (1621), il fut nommé fiscal de la maison du roi et de la guerre ; et quelques années après, membre du conseil des Indes et de celui des domaines de la couronne. Alamos mourut vers 1640, âgé d'environ 90 ans. Il avait, dit un critique espagnol (Pellicer), plus de jugement que d'esprit, et savait mieux écrire que parler. De ses ouvrages, le seul que l'on connaisse encore est le *Tacito español ilustrado con Aforismos*, Madrid, 1613, in-fol. Cette version de Tacite, la plus complète qu'il y ait en espagnol, passe pour fidèle et bien écrite. Quant aux *Aphorismes* ou maximes politiques d'Alamos, on peut les mettre à côté de ceux de Louis d'Orléans ou d'Annibal Scoto. Cependant ils ont été réimprimés séparément, Madrid, 1614, in-fol., et Anvers, 1651, in-8°, et trad. en italien par Jérôme d'Anghieri, dont la version se trouve à la suite de celle de Tacite, par Adr. Politi, Venise, 1665, in-4°. Alamos laissa plusieurs ouvrages inédits, entre autres : I. *Advertimientos al gobierno*, qu'il offrit au duc de Lerne, au commencement du règne de Philippe III. II. *El conquistador, hoc est præcepta de expeditionibus*

in novis orbis plagas, rite justequè conficiendis. III. *Puntos politicos, o de estado*. Voyez, pour plus de détails, Pellicer, *Ensayo*, etc., c'est-à-dire Essai d'une bibliothèque des traduct. espagnols, Madrid, 1778, II^e part., 23-28. W-s.

ALARY (GEORGE), supérieur des missions étrangères, né le 10 janvier 1731, à Pampelone, dans le diocèse d'Alby, embrassa dès sa jeunesse la carrière apostolique, et se rendit en 1764 à Siam, où il fut nommé pro-vicaire de la mission, et fit des conversions nombreuses. En 1765 les Birmans étant inopinément tombés sur la population chrétienne de Mergui, dont l'administration spirituelle était confiée à Alary, il fut dépouillé de ses vêtements, et emmené captif à Rangon, au royaume d'Ava, où il se fit chérir de tous les habitants par sa douceur évangélique. Après neuf mois de captivité il lui fut permis de passer au Bengale, puis à Pondichéry, à Macao et enfin en Chine, dans la province de Kouei-Tcheou, où l'évangile n'avait pas encore pénétré. Il y fonda des églises chrétiennes, qui sont encore aujourd'hui très-nombreuses. Pendant la persécution qui s'éleva en 1769, il accompagna le P. Pottier dans la capitale du Chensi, pour y recevoir la consécration épiscopale. Ils firent ensemble deux cents lieues, dans un pays inconnu, n'ayant avec eux qu'un catéchiste chinois. Ce fut à cette époque que les directeurs des missions le rappelèrent à Paris. Il revint en France en 1773, et se rendit d'abord à la Trappe, où il prit la résolution de passer le reste de ses jours, dans les austérités de la pénitence. Alors le pape Clément XIV, à la prière des directeurs du séminaire, lui adressa l'ordre de se rendre à

Paris et d'y exercer les fonctions pour lesquelles il avait été rappelé de la Chine. Alary obéit à ce bref qui était conçu dans les termes les plus honorables : chargé d'instruire les jeunes ecclésiastiques qui se disposaient aux travaux de l'apostolat, il remplit cette mission avec autant de zèle que de sagesse. Ce fut lui qui, depuis cette époque jusqu'à la révolution, forma tous les missionnaires qui furent envoyés dans l'Orient. Lorsque la révolution renversa tous les établissements religieux, Alary se réfugia en Angleterre, où, avec deux de ses confrères, il s'occupa encore d'instruire les missionnaires. Les trappistes s'étant réunis en communauté dans ce pays, Alary, malgré son grand âge, conçut de nouveau le projet d'embrasser leur pénible règle. Il avait commencé son noviciat, mais ses forces ne lui permirent point de mener un genre de vie aussi dur. En 1802, lorsque Napoléon releva les autels, Alary rentra en France et ne tarda pas à devenir supérieur du séminaire des missions ; mais ses infirmités le contraignirent à se démettre de ses fonctions en 1809. Depuis ce moment il ne sortait plus de sa chambre que pour assister aux offices. Sa vie, si pleine de bonnes œuvres, se termina le 4 août 1817.

— **ALARY** (*Etienne-Aimé*), né à Montpezat, dans le Vivarais, en 1762, embrassa dès sa jeunesse l'état ecclésiastique, et se montra, dès le commencement de la révolution, fort opposé à ses principes. Il se réunit aux royalistes de Jalès en 1790 et fut exilé comme l'un des chefs de ce rassemblement. Il se réfugia en Allemagne, devint en 1792 aumônier du prince de Condé qu'il suivit dans ses campagnes,

ne craignant pas de s'exposer à tous les périls de la guerre. Il fut blessé près de Munich en 1796, et eut un cheval tué sous lui à Constance en 1799. Revenu en France en 1803, il y fut arrêté, passa plusieurs années dans les prisons de Paris, et ne recouvra la liberté qu'en 1814. Il devint alors chapelain de la duchesse de Berry, et mourut en 1819.

G—Y.

ALBANI d'Urbain (**JEAN-FRANÇOIS**), neveu du pape Clément XI, naquit en 1720. Il fut élevé au milieu des grandeurs, parce que sa famille avait reçu des faveurs signalées de la prédilection du pontife. On le destina de bonne heure à la carrière ecclésiastique. Il joignait, à une figure distinguée, de l'esprit, de la grâce et une sagacité remarquable. Revêtu de la pourpre en 1747, il devint successivement évêque suburbicaire, et enfin doyen du sacré collège. Au conclave de 1775 il se déclara un des opposants au parti de la France, alors représentée par le cardinal de Bernis. Dans une altercation qu'il eut avec le cardinal français, ôtant son berettino (la calotte rouge), et le montrant à Bernis, il lui dit d'une voix ferme : « Eminence, ce n'est pas une p.... qui m'a placé ce berettino sur la tête. » Il rappelait ainsi la faveur dont Bernis avait joui auprès de madame de Pompadour (1). Il fallut que Bernis se joignît aux cardinaux italiens du parti Albani qui portait le cardinal Braschi. Lorsque la révolution française commença d'éclater, Albani se montra un des ennemis les plus violents du nouveau

(1) Les habitudes de la langue italienne qui est plus libre que la nôtre, et plus encore l'état de colère où était le cardinal Albani, donnent l'explication de cette singulière vivacité.

système. Il fit donner à son neveu, monsignor Joseph Albani, aujourd'hui cardinal, et commissaire-général de sa sainteté dans les légations, plusieurs missions qui avaient pour but d'entraver les progrès de la puissance française. Le général Berthier ayant envahi Rome, le directeur séquestra les biens de la maison Albani. Cette confiscation atteignit tous les membres de la famille, et la fameuse Villa-Albani, embellie nouvellement à tant de frais, et l'une des plus riches de Rome en monuments de sculpture antique, fut dépouillée de toutes ses richesses. Après que le sort des armes eut enlevé l'Italie aux Français, Jean-François fut un des cardinaux qui, au conclave de Venise, contribuèrent, le plus à l'élection de Pie VII. Il revint ensuite à Rome où sa raison commença à s'altérer, à cause de son grand âge. Un valet de chambre, nommé *Marianino*, le gouvernait despotiquement. Jean-François le savait, mais il ne pouvait se soustraire à cette volonté, qui s'explique par des attentions, des flatteries, des complaisances auxquelles la vieillesse même des grands n'est pas toujours accoutumée. Les protections intéressées qu'accordait *Marianino* dans l'évêché de Velletri, où son maître avait le droit d'exercer une autorité souveraine, excitèrent à la fin l'étonnement de Pie VII, qui un jour demanda au cardinal Jean-François ce que voulait dire ce *principat* de *Marianino*, qui était l'arbitre de toutes les affaires à Velletri. Le cardinal, qui sans doute n'avait pas perdu en ce moment toute la finesse de son esprit, répondit : « Ah ! très-saint Père, nous avons tous auprès de nous, plus ou moins, un *Marianino*. » Le cardinal

voulait faire allusion à la grande confiance que Pie VII accordait à son ministre, le cardinal Consalvi. Jean-François mourut en 1809. Il ne s'était jamais montré persécuteur, et l'on sait que souvent il a rendu des services signalés, même aux Romains qui professaient d'autres principes que lui. — **ALBANI** (*Annibal*), cardinal, frère du précédent, a donné deux éditions élégantes : celle du *Menologium romanum*, Urbin, 1727, 3 vol. gr. in-fol., fig., et celle du *Pontificale romanum*, Bruxelles, 1735, 3 vol. in-8°, fig. en taille-douce, de Van-Horly. C'est à lui que l'on doit encore la collection des ouvrages du pape Clément XI, son oncle, Rome et Francfort, 1729, 2 vol. in-fol. Il en a fait les épîtres dédicatoires au collège des cardinaux et à Jean V, roi de Portugal, ainsi que la préface qui précède les harangues. A—D.

ALBANY (LOUISE-MARIE-CAROLINE-ALOÏSE, comtesse d'), dont les chants d'Alfieri ont éternisé la mémoire, naquit à Mons, le 27 septembre 1753, d'une des plus anciennes maisons de l'Allemagne. Son père Gustave-Adolphe, prince de Stolberg-Goedern, lieutenant-général au service de l'Autriche et commandant de la forteresse de Nieuport, fut tué, en 1757, à la bataille de Leuthen, et ne laissa d'autre héritage à sa veuve et à ses quatre enfants qu'un nom illustré par ses exploits. La princesse Louise fut élevée dans un couvent de la Flandre, et passa ensuite dans un de ces chapitres institués pour servir d'asile aux personnes d'une haute naissance, qui se trouvent sans fortune. Résignée à son sort, elle se consolait de la triste uniformité de sa vie en cultivant la musique, le dessin et la poésie. A cette époque,

un prince qui, par ses éminentes qualités et plus encore par ses grandes infortunes, inspirait un intérêt général, mais dont la diplomatie avait depuis long-temps abandonné la cause, le dernier des Stuarts, devint tout-à-coup l'objet d'une extrême bienveillance de la part de plusieurs cabinets de l'Europe. La cour de Versailles surtout se montra fort empressée envers le prince Charles-Edouard, parce qu'elle avait le projet de lui faire contracter un mariage, afin de ne pas laisser s'éteindre une race royale qui pourrait un jour servir utilement sa politique. Charles-Edouard, entrant dans les vues du cabinet français, arrêta son choix sur la princesse Louise de Stolberg-Goedern, non moins distinguée par sa naissance que par sa beauté et ses talents. Bien que plus jeune de trente-trois ans que le prince Edouard, elle accepta sa main; et le mariage fut conclu en 1772, sous les auspices de la cour de France qui, concurremment avec l'Espagne et Naples, assura aux nouveaux époux un revenu suffisant. Charles-Edouard prit alors le nom de comte d'Albany, et alla s'établir avec sa femme à Florence, où le grand-duc Léopold avait fait disposer un palais pour les recevoir. S'ils ne furent pas heureux dans cette union, il faut moins en attribuer la cause à une grande disparité d'âge qu'à la différence de leurs caractères. La comtesse d'Albany était vive, spirituelle et douée de cette bonté d'âme qui gagne tous les cœurs, tandis que son époux, d'une humeur chagrine et inégale, s'irritait à la moindre contrariété, et se jetait souvent dans des accès de rage et de fureur. Lorsque enfin il eut perdu jusqu'à l'espérance de remonter sur le trône de ses ancêtres, il tomba dans une

espèce de délire, et se livra envers sa femme à de tels emportements, que le gouvernement de Toscane crut devoir intervenir et les séparer (1780). Madame d'Albany se rendit à Rome, où le cardinal d'York, frère du prince Edouard, lui donna un asile dans son palais. A Florence, elle avait été l'âme de la haute société, et sa maison était devenue le rendez-vous de tout ce que la cour et la ville avaient de plus distingué. Parmi les personnes qui témoignaient le plus d'empressement auprès de la belle comtesse, on remarquait surtout Alfieri, dont le génie mâle et ardent s'était déjà révélé dans quelques essais poétiques. Dans la force de l'âge et des passions, il conçut pour madame d'Albany un amour profond et violent qui s'accrut encore par une indifférence qu'il crut apercevoir; mais qui, au fond, n'était que de la réserve. Alfieri, désespérant d'être payé de retour, quitta Florence pour chercher dans les distractions d'un voyage un soulagement à ses souffrances. A peine eut-il appris l'arrivée à Rome de madame d'Albany, qu'il s'empressa d'aller la rejoindre. C'est dans cette ville, et vers la fin de 1780, qu'il forma avec elle cette liaison qu'il regardait comme le plus heureux événement de sa vie, et comme la source de ses plus belles inspirations. Voici en quels termes il a tracé le portrait de madame d'Albany, et raconté les premières impressions qu'elle fit sur son cœur : « J'avais vu plusieurs fois à « Florence une étrangère très-dis- « tinguée sous tous les rapports; il « était impossible de la rencontrer « sans chercher à lui plaire. Bien que « la plupart des étrangers de qualité « se fissent présenter chez elle, je « n'y allais pas : toujours attentif à

« éviter les femmes les plus agréables et les plus belles, je m'étais contenté de la voir très souvent aux spectacles et aux promenades. Ses yeux noirs remplis de feu et d'une douce expression, joints à une peau très-blanche et à des cheveux blonds, donnaient à sa beauté un éclat dont il était difficile de se défendre... Vingt-cinq ans, beaucoup de penchant pour les lettres et pour les beaux-arts, un caractère d'ange, une fortune brillante et une situation domestique qui la rendait malheureuse, comment échapper à tant de raisons d'aimer ! Un de mes amis me proposa plusieurs fois de me présenter chez elle, et je me crus assez fort pour l'approcher, mais bientôt... j'aperçus que c'était la femme que je cherchais, puisqu'au lieu de trouver en elle, comme dans toutes les femmes vulgaires, l'occasion d'un dérangement, et, pour ainsi dire, d'un rapetissement de mes idées, j'y trouvais un aiguillon, un secours et un exemple pour tout ce qui est bien. Dès-lors je me livrai, sans réserve, à ma passion pour elle, et certes je n'ai pas eu à m'en repentir, car au moment où j'écris ces pauvretés, après une union de douze ans, et à cet âge déplorable où il n'y a plus d'illusions, je sens que je l'aime chaque jour davantage. » En dédiant à la comtesse d'Albany la tragédie de *Mirra*, un de ses plus beaux ouvrages, il lui dit : « Vous êtes la source où puise mon génie, et ma vie n'a commencé que le jour où elle a été enchaînée à la vôtre. » Bien que la liaison qui existait entre madame d'Albany et Alfieri ne fût un secret pour personne, ils ne l'avouèrent publiquement qu'après la mort du prince

Edouard, qui arriva en 1788. Quelques années auparavant, le séjour dans les états romains fut interdit à Alfieri, selon quelques-uns à cause de cette liaison, selon d'autres, ce qui paraît plus vraisemblable, à cause de sa tragédie de *Brutus*, qui aurait blessé la susceptibilité de quelques grands-dignitaires de Rome. Il alla dès-lors habiter l'Alsace où son amie le suivit à peu d'intervalle. Le hasard voulut qu'ils se trouvassent tous les deux à Paris lors des premiers événements de la révolution. Alfieri, entraîné par l'élan de son âme généreuse, adopta les doctrines des novateurs et se proposa de les appuyer de toutes ses forces, mais craignant de voir le repos de son amie compromis par les orages politiques qui se préparaient, il sut la décider à aller passer quelque temps en Angleterre. Madame d'Albany séjourna une année dans ce pays, où elle dut éprouver une profonde émotion en songeant que l'homme dont elle fut l'épouse avait été sur le point d'en occuper le trône. De retour à Paris, en 1792, elle y fut témoin de la terrible catastrophe du 10 août. Alfieri qui brûlait du plus pur enthousiasme pour la vraie liberté, ne put voir qu'avec horreur ou mépris le fantôme trompeur que les révolutionnaires français adoraient sous ce nom ; il prit le parti de quitter la France, et alla s'établir avec son amie à Florence. Il avait perdu à Paris une grande partie de sa fortune, et la pension de 60,000 livres que la comtesse d'Albany recevait de la France avait été supprimée ; mais il leur restait des ressources, et le gouvernement anglais vint généreusement au secours de la veuve du dernier des Stuarts, en lui assurant un revenu plus considérable que celui dont elle avait été

privée. A Florence, ils menèrent une vie fort retirée. Alfieri, dont les occupations littéraires avaient souffert une longue interruption, eut alors l'idée de réparer le temps perdu ; mais il se livra à un travail si peu modéré, qu'il fut atteint d'une maladie aiguë qui mit un terme à sa vie, le 8 octobre 1803. La comtesse lui fit élever dans l'église de *Santa-Croce* de Florence un superbe tombeau, qui a été exécuté d'après les dessins et sous la direction du célèbre Canova. Elle eut aussi le soin de faire publier une très-belle édition de ses œuvres choisies, autre monument non moins propre à perpétuer la mémoire de celui pour lequel elle avait une admiration qui tenait de l'enthousiasme. — A cette époque M. Clarke (depuis duc de Feltre), qui résidait à Florence en qualité de ministre de France, fit tous ses efforts pour être présenté dans la société de madame d'Albany, et ne put y parvenir. Le culte de M. Clarke pour madame d'Albany se fondait sur ce sentiment naturel qui porte à rechercher la société d'une femme d'esprit, et sur cet enthousiasme qui, dans ses idées de famille *jacobite*, lui faisait voir dans cette même femme la reine légitime d'Angleterre. — Madame d'Albany ayant toujours partagé les profonds sentiments de haine qu'Alfieri fit si souvent éclater contre le nouvel ordre de choses en France, le gouvernement de ce pays ne manqua pas, dès qu'il devint maître de la Toscane (1807), d'inquiéter cette dame par une surveillance minutieuse, et finit par la mander à Paris. Admise en présence de Napoléon, la comtesse écarta, par des raisons si solides, les soupçons qui planaient sur elle, que l'empereur parut honteux d'y avoir ajouté foi, et lui accorda en

termes pleins de bienveillance la permission de retourner à Florence. Revenue dans ses foyers, après plus d'une année d'absence, elle reçut des Florentins l'accueil le plus flatteur. Plus tard elle admit dans son intimité un peintre français distingué, M. François-Xavier Fabre, qui avait été lié avec Alfieri ; et par un testament, fait en 1817, elle l'institua son héritier universel. — Madame d'Albany mourut le 29 janvier 1824, à l'âge de 72 ans. Ses restes furent déposés dans le tombeau qui renferme ceux d'Alfieri, conformément au désir que ce poète avait exprimé, dans l'épithaphe qu'il composa pour lui-même. Le monument que M. Fabre a consacré à sa mémoire est un chef-d'œuvre de simplicité, de grâce et d'élégance : il consiste en un cippe auprès duquel se groupent deux génies ailés tenant une urne cinéraire ; le fût du cippe est couvert de bas-reliefs allégoriques qui font allusion aux qualités de l'illustré défunte, et le socle porte une inscription latine en style lapidaire. Ce monument, dont les dessins sont dus à M. Percier, architecte français, et l'exécution en marbre à M. Santarelli, sculpteur de Florence, est placé à peu de distance de celui d'Alfieri, que nous avons cité plus haut. — La galerie de Florence possède un portrait fort ressemblant de madame d'Albany, au bas duquel on remarque des vers tracés de la main d'Alfieri. M. Fabre, qui recueillit dans la succession de cette dame les manuscrits, livres et tableaux qui avaient appartenu à Alfieri, tint en cette circonstance la conduite la plus noble et la plus généreuse : il en donna une partie à la bibliothèque Médicis, de Florence, et l'autre au musée de Montpellier, sa ville natale. — Quelques biographes

ont préteudu que madame d'Albany s'était unie par un mariage secret à Alfieri, et que, après la mort de ce poète, elle avait épousé M. Fabre (*Voy. STUART*, XLIV, 102). Ce dernier fait est démenti par M. Fabre lui-même, qui regarde le premier comme également controvérsé. Il déclare que les papiers de la comtesse et d'Alfieri, qu'il a en sa possession, ne laissent apercevoir aucune trace de ce mariage. M—A.

ALBENAS (J.-JOSEPH, vicomte d'), né à Sommières, près Nîmes, en 1760, fut officier au régiment de Touraine, et fit en cette qualité la guerre de l'indépendance américaine. Il était retiré du service à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes; il fut promu à diverses fonctions publiques, et nommé en 1803 conseiller de la préfecture du Gard. Il est mort à Paris en 1824. On a de lui I. *Essai historique et poétique de la gloire et des travaux de Napoléon I^{er}*, depuis le 18 brumaire an VIII jusqu'à la paix de Tilsitt, Paris, 1808, in-8°. II. *Dénonciation formelle, spéciale, relative aux maisons de jeu*, Paris, 1814, in-8° de 16 pages. III. *Fragments poétiques sur la révolution française*, dédiés au roi, Paris, 1815, in-4° de 4 pag.; réimprimés en 1822, Paris, in-8° de 8 pag., sous le titre d'*Épître à la chambre des députés*, contenant un précis épique de la révolution française jusqu'aux cent jours. IV. *Dissertation sur les indemnités*, ou restitution à faire aux émigrés sans porter atteinte à la charte, et sans aggraver le poids de la dette publique, etc., Paris, 1818, in-8° de 24 pages. — Son fils aîné, M. le lieutenant-colonel d'Albenas, est l'auteur des *Ephémérides militaires depuis 1792 jus-*

qu'en 1815, par une société de gens de lettres et de militaires, Paris, 1818-1820, 12 vol. in-8°. Z.

ALBERGATI-CAPACELLI (le marquis FRANÇOIS), sénateur de Bologne, naquit dans cette ville le 29 avril 1728. Il fit ses premières études dans la maison paternelle, sous les plus illustres savants, entre autres Zannotti, Manfredi et Taruffi. Ses goûts le portèrent dès sa jeunesse, vers les compositions dramatiques et la déclamation théâtrale. Il avait établi dans son palais, à Bologne et à sa maison de campagne, où il passait une partie de l'année, un théâtre sur lequel il donnait, avec ses amis, des représentations des meilleures pièces de l'Italie et de celles de quelques auteurs français qu'il traduisait lui-même. Il fut très-lié avec Goldoni; et il entretenait une correspondance littéraire avec les hommes les plus remarquables de son siècle, tels que Voltaire, Fontenelle, Alfieri, Cesarotti, etc. La nature l'avait doué de grands talents; il fut non-seulement un auteur dramatique élégant, correct et quelquefois sublime, mais encore un acteur judicieux, plein d'esprit et de vivacité, au point qu'on le nomma le *Garrick de l'Italie*. Sa comédie du *Prisonnier* fut couronnée par la députation de Parme (1) et il obtint le grand prix, qui était une médaille d'or. C'est à lui qu'on doit la suppression au théâtre italien de l'usage si ridicule et si peu vraisemblable des masques. Albergati contracta fort jeune une union assortie à son rang; mais, bientôt las d'une épouse digne de plus d'égards, il l'aban-

(1) En 1770, le duc de Parme proposa un prix pour les meilleures compositions théâtrales : le concours, qui finit en 1778, a produit plusieurs bonnes pièces.

donna pour aller chercher à Venise des plaisirs plus piquants. Subjugué par une comédienne nommée Bettina qui, à des charmes peu communs, joignait tout l'art, tout le manège de la coquetterie et la séduction du talent, il l'épousa lorsqu'il devint veuf, voulant, dit-il, donner un état au fils qu'il avait eu d'elle. Mais celui qui n'avait pu trouver le bonheur auprès d'une femme vertueuse, s'était préparé avec une autre d'inévitables chagrins. Son penchant à la jalousie amenait sans cesse de nouvelles querelles entre les époux. A la suite d'une scène violente, Albergati, dans une sorte de délire, frappa de deux coups mortels celle qu'il avait tant aimée. Son crédit et sa fortune ne purent le sauver d'une procédure criminelle; mais peut-être contribuèrent-ils à le préserver d'une condamnation capitale. Il s'exila de sa patrie en 1785, et lorsqu'il y revint, quelques années après, loin de mettre à profit la leçon du passé, il épousa en troisièmes noces, à l'âge de 70 ans, la danseuse Zampieri qui, par ses mauvais procédés et ses fureurs jalouses, sembla s'être chargée de venger celles qui l'avaient précédée. — Albergati parlait et écrivait avec facilité les principales langues de l'Europe. A l'exemple de son compatriote Goldoni, avec lequel il eut plus d'un trait de ressemblance et par sa vie aventureuse et par le talent de composer et de jouer des comédies, il parvint à écrire en français avec une élégante simplicité. On connaît de lui une lettre à Voltaire (2), qui a été insérée dans l'*Observateur Littéraire* (tome 3, 1761, p. 242-257). Il y parle en homme de goût de

l'art théâtral, et venge Goldoni, qu'il appelle *auteur admirable et peintre de la nature*, des critiques injustes auxquelles il avait été en butte. Ce commerce épistolaire dura plusieurs années. On trouve les lettres de Voltaire au marquis, dans les tomes 56 à 60 de sa correspondance générale (édition de Kehl). C'est dans une de ces lettres que le philosophe de Ferney a formellement désavoué la *Pucelle*, et qu'il fait une profession de foi religieuse bien peu sincère et très-extraordinaire dans sa bouche. Il paraît que leurs relations cessèrent brusquement; lorsque Voltaire eut écrit d'une manière assez piquante, et presque dédaigneuse, sur la promotion à la *chambellanerie* du roi de Sardaigne, qu'Albergati avait obtenue. « Je vous aimerais mieux, lui dit-il, dans votre palais à Bologne que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été aussi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la sienne. » La collection des comédies d'Albergati a été publiée à Bologne, en 1784, in-12. On y distingue celle qui a pour titre *Il pregiudizio del falso onore*, où il fronde la manie du duel. Il a traduit en italien les tragédies de *Phèdre*, de *Sémiramis*, d'*Idoménée*, de *Ninus II*, etc. Ses *Novelle morali*, publiées à Paris et à Bologne, 1783, 2 vol. in-12, jouissent aussi de quelque estime. On a publié à Bologne une collection de ses œuvres, 6 vol. in-8°, 1784. Albergati est encore auteur de plusieurs discours sur les beaux-arts, de l'éloge funèbre d'Albert Stalla, de différentes dissertations sur des médailles antiques, et de la version de l'ouvrage de Jean-Antoine Comparet sur l'éducation. Sa société était agréa-

(2) C'est une réponse à une des lettres les plus remarquables de la correspondance de Voltaire (Lettre 246, tome 56, édition de Kehl).

ble, et sa conversation extrêmement piquante. Après avoir passé une grande partie de sa vie à Venise, dont les usages avaient plus de conformité avec son caractère philosophique, rappelé dans le sein de sa ville natale par des affaires domestiques, il y mourut le 16 mars 1804. Albergati a surtout excellé dans les petites pièces en un acte; plusieurs peuvent être regardées comme les meilleures que possède le théâtre italien. La plus renommée est sans contredit la comédie *des Convulsions*, où l'auteur a su jeter un ridicule sanglant sur ces maux de nerfs simulés qui, vers la fin du siècle dernier, furent à la mode en Italie, et dont les femmes se servaient si adroitement pour en imposer à leurs faibles maris. L-M-X.

ALBERGONI (le père ELEUTHÈRE), prédicateur italien, était né vers 1560, dans le Milanais. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des mineurs conventuels, ou cordeliers, les talents qu'il montra pour la chaire étendirent bientôt sa réputation dans toute la Lombardie. Nommé provincial et consulteur du saint-office, il fut aussi pourvu de l'emploi de pénitencier du Dôme ou cathédrale de Milan. Les succès qu'il continuait d'obtenir dans la carrière évangélique fixèrent enfin sur lui l'attention du pape Paul V, qui le récompensa de son zèle en le nommant, en 1611, à l'évêché de Monmarani. Le père Eleuthère gouverna ce diocèse pendant vingt-cinq ans avec beaucoup de sagesse, et mourut en 1636. Outre trois volumes de *Sermons*, maintenant oubliés, on a de ce prélat un *Traité des vertus chrétiennes*, paraphrase des trois premiers versets du *Magnificat*; une *Concordance des évangiles*, et une *explication*, en latin, de la

doctrine de Scot. Ce dernier ouvrage, publié à Padoue en 1593, in-4°, a été réimprimé à Lyon en 1643. On peut consulter pour plus de détails Argelati, *Scriptor. mediol.*, I, 15, W—s.

ALBERON I^{er}, évêque et prince de Liège, en 1123, n'était pas, comme on le dit communément, frère de Godefroid-le-Barbu, fils de Henri II, comte de Louvain, mais fils d'un premier mari d'Adélaïde, épouse de Henri II. C'était un prélat recommandable par la pureté de ses mœurs et la douceur de son caractère. Son règne n'est remarquable que par la suppression du droit de *mainmorte* qu'il abolit dans ses terres long-temps avant Henri III, duc de Brabant (*Voy. BRABANT*, V, 446). Ce droit, dit le laborieux M. Dewez, consistait dans l'obligation de céder au seigneur, quand un père de famille mourait, le plus beau meuble de la maison; ou, pour le racheter, *il fallait couper la main droite du défunt et la présenter au seigneur*. Cette coutume singulière n'est rien moins que prouvée. M. Dewez a copié ces détails dans Desroches qui, ainsi que l'auteur de la *Bibliothèque des coutumes* et Furetière, les a empruntés au *Magnum Chronicon Belgicum*, d'où Chapeauville les avait extraits. Mais on n'en trouve aucune trace dans les monuments législatifs. Le savant Mosser, dans ses *Patriotisch fantasien*, a prouvé que les serfs seuls n'étaient pas mainmortables, mais que des évêques même l'étaient à l'égard de l'empereur, des chapitres à l'égard des évêques, etc. Kluit a fait une dissertation curieuse sur cet objet, touchant lequel on trouve aussi des renseignements dans les *Recherches* du chev. Diérix, sur la ville

de Gand. — Albéron mourut le 1^{er} janvier 1128. R—G.

ALBERS (JEAN-ABRAHAM), l'un des médecins les plus distingués de l'Allemagne moderne, né à Brême, le 20 mars 1772, fit ses études tant à Göttingue qu'à Iéna, et prit le titre de docteur dans cette dernière ville. Il consacra ensuite deux années à visiter les universités allemandes et les écoles de la Grande-Bretagne, et revint, en 1797, dans sa patrie, où il se consacra tout entier à l'exercice de la médecine et des accouchements. Une clientèle étendue lui laissait peu de temps pour la partie théorique de l'art dans lequel il n'avait point tardé à se faire une grande réputation. Toutefois, en dérochant quelques heures au sommeil, il parvint à concilier les devoirs de la pratique avec le goût passionné que la variété de ses connaissances lui inspirait pour les travaux littéraires. Aussi a-t-il beaucoup écrit, et laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue un traité du croup, qui eut l'honneur de partager, avec celui de Jurine, le grand prix proposé en 1801, par le gouvernement français, sur l'origine, la nature, le traitement et les préservatifs de cette grave affection, qui fixait alors l'attention générale. On lui doit aussi des recherches sur l'emploi de l'acide nitrique à l'intérieur dans les maladies vénériennes, sur celui du sulfure d'ammoniaque dans le diabète, sur l'efficacité, dans les affections spasmodiques, de l'alcali volatil administré alternativement avec l'opium, et sur les changements que l'introduction du nitrate d'argent par la voie de l'estomac produit dans la coloration de la peau, à laquelle ce sel communique une couleur noire. Albers est mort

le 24 mars 1821, laissant beaucoup de traductions allemandes d'ouvrages français, anglais et italiens, une multitude d'articles de médecine et d'anatomie comparée, disséminés dans les divers recueils périodiques de l'Allemagne, et les ouvrages suivants : I. *Dissertatio de ascide*, Iéna, 1795, in-4°. II. *Un mot aux mères de famille sur le croup* (en allemand), Brême, 1804, in-8°. III. *Mémoire sur la maladie appelée claudication spontanée des enfants*, Brême, 1817, in-4°. IV. *Lettres sur les pulsations qui se font sentir dans le bas-ventre* (en allemand), Brême, 1803, in-8°. V. *De tracheide infantum, vulgo croup vocata, commentatio*, Leipsick, 1815, in-8°. VI. *Icones ad illustrandam anatomen comparatam*, Leipsick, 1818, in-fol. — **ALBERS** (Henri-Philippe-François), né à Hameln, près de Münden, en 1768, mort en 1830, à Wanstorf, avec le titre de médecin du roi de Hanovre, n'a publié aucun ouvrage ; mais il a fourni au Journal de Hufeland et au Magasin de Hanovre quelques articles parmi lesquels on distingue des *Recherches sur les eaux minérales de Rehbourg*, dont il avait été nommé inspecteur en 1805. J—D—N.

ALBERT DE STRASBOURG (ALBERTUS ARGENTINENSIS), écrivain dont le nom se trouve à la tête d'une *Chronique* du 14^e siècle, paraît être, suivant Sinner (*Catal. codd. Bibl. Bernensis*, II, 520), le même que MATHIAS DE NUWENBURG ou de Neufchatel, indiqué par d'autres manuscrits comme l'auteur de cette chronique. Albert était secrétaire et chapelain de Berthold de Buchecke, évêque de Strasbourg, mort en 1353. Il fut député par ce prélat vers le pape Jean XXII,

à Avignon, pour l'informer que l'empereur Louis V (*Voy.* ce nom, XXV, 97) refusait de reconnaître la suprématie de la cour de Rome. Albert vivait en 1378, année où finit sa *Chronique*, qui commence en 1270, à l'avènement au trône de Rodolphe de Habsbourg. Elle est écrite avec franchise; et l'on y trouve des détails précieux pour l'histoire de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. Cuspinien en a publié des fragments à la suite de son *Austria* (*Voy.* CUSPINIEN, X, 384). Urstitius l'a donnée en entier dans ses *Scriptores Germanici*, II, 97, d'après deux manuscrits, dont l'un était sans nom d'auteur, et dont l'autre, tiré du couvent d'Ebersheim, portait celui d'Albert. Le savant Schoepflin ayant découvert une copie de cette chronique, avec le nom de *Mathias*, parmi les manuscrits de Bongars, à Berne, avait promis d'en donner une nouvelle édition dans les *Scriptores rerum alsaticarum*; mais ce projet est resté sans exécution. Sinner a publié, d'après ce même manuscrit, ce qui concerne la Suisse, dans son *Catal. codd. Bernens.*, déjà cité. Dans l'édition d'Urstitius, la *Chronique* d'Albert est suivie d'un opuscule du même auteur : *Commentarius de vita et rebus gestis Bertholdi II a Buhecke; Argentin. episcopi*. Cette vie, qui renferme des documents intéressants, a été mise à contribution par Schoepflin et les autres historiens de l'Alsace. W—s.

ALBERT (ANTOINE), né à Carcassonne, le 17 janvier 1708, fut docteur en droit civil et canonique, médecin pensionné du roi, ainsi que de la province du Languedoc, pour les heureuses découvertes chimiques qu'il fit concernant la teinture. Une décision du conseil municipal de Car-

cassonne, du 23 juin 1782 (*Journal anecdotique* de Castelnaudary, 21 janvier 1824), fit placer son portrait dans la salle de ses séances, comme un monument de la reconnaissance publique, avec cette honorable inscription : *Défenseur des droits et privilèges de la communauté*. Il mourut le 23 juillet 1791. Z.

ALBERTAS (le marquis SUZANNE d'), fils du premier président à la chambre des comptes de Provence, qui fut assassiné à la suite d'un repas qu'il avait donné aux habitants de son pays, le 14 juillet 1790, naquit à Aix vers 1750. Bien que très-opposé au système révolutionnaire et possesseur d'une grande fortune, il n'émigra pas, comme la plupart des nobles de sa province; et, ce qui est plus étonnant, il ne fut pas une des victimes du règne de la terreur; sa fortune s'accrut, lorsque tant d'autres disparaissaient. D'Albertas ne remplit cependant aucune fonction civile ou militaire; il refusa même obstinément de brillantes propositions que lui fit Napoléon. Ce ne fut qu'en 1814, après le rétablissement des Bourbons, qu'il accepta de Louis XVIII les fonctions de préfet des Bouches-du-Rhône. Il les exerçait encore dans le mois de mars 1815, à l'époque du retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Il n'hésita point à se prononcer pour la cause du roi. Lorsque le duc d'Angoulême traversa la Provence pour marcher vers Lyon, il eut beaucoup à se louer du zèle du marquis d'Albertas, qui lui fournit de nombreux secours en hommes et en approvisionnements, et lui envoya même son fils aîné, qui fit cette courte campagne à l'armée royale en qualité de capitaine d'artillerie. Après l'entrée de Napoléon à Paris, le maréchal Masséna destitua d'Albertas, qui

alla vivre dans la retraite à Gémenos. Il en sortit encore après le second retour du roi pour reprendre ses fonctions; et il les quitta de nouveau le 17 août de la même année en vertu d'une ordonnance royale qui le créa pair de France. Il reçut alors du roi Louis XVIII, qui avait été autrefois accueilli dans sa belle terre de Gémenos, une lettre très-flatteuse. C'est dans cette terre qu'il est mort le 3 septembre 1829. M—D J.

***ALBERTI** (JEAN), I, 426. *V.* WIDMANSTADT, L, 495.—C'est le même personnage.

ALBERTRANDY (JEAN-CHRZCICIEL ou CHRÉTIEN), prélat et historien polonais, naquit à Varsovie en 1731, et entra à l'âge de 16 ans dans la société de Jésus. Après avoir enseigné douze ans dans les maisons de Pultusk, de Plock, de Nieswicz et de Wilna, il fut appelé par Joseph Zaluski, qui le nomma son bibliothécaire et le chargea du classement de ses livres. En 1764 l'archevêque-primat Lubienski lui confia son neveu, Félix Lubienski. Après avoir dirigé les études de ce jeune homme, Albertrandy l'accompagna dans ses voyages, notamment en Italie. Le jeune Lubienski offrit au roi Stanislas-Auguste, en 1775, la collection d'anciennes médailles qu'il avait recueillies en Pologne et dans ses voyages : le monarque l'ayant apprécié, le nomma son lecteur et directeur de son cabinet d'antiquités. Albertrandy, admis à l'intimité du prince, lui parla des documents de l'histoire de Pologne qui se trouvaient dans les bibliothèques et archives étrangères. Le roi le chargea de les rassembler. Albertrandy se rendit en Italie (1782), où pendant trois ans il fut occupé à transcrire dans la bibliothèque du Va-

tican et dans différentes archives tout ce qui se rattachait à l'histoire de son pays. Ces copies ou, comme il les appelait, ces *excerpta*, écrites de sa main, formaient une collection de cent dix volumes in-folio. Pendant l'époque malheureuse où les princes de la maison de Wasa commandèrent en Pologne, un grand nombre de livres, de diplômes et de manuscrits avaient été transportés en Suède. Par exemple, les jésuites de Braunsberg, en Warmie, avaient une riche bibliothèque; Gustave-Adolphe en fit don à l'académie d'Upsal, lorsqu'en 1626 il se fut emparé de Braunsberg. Albertrandy, revenu de l'Italie, alla en Suède pour y faire le même travail. Admis dans les bibliothèques et dans les archives de Stockholm et d'Upsal, mais sans avoir pu obtenir, comme en Italie, la permission de prendre des copies, il passait la journée à lire attentivement, et en rentrant chez lui il faisait ses *excerpta*. Doué d'une mémoire très-heureuse, il pouvait mettre sur le papier tout ce qu'il avait lu. Ainsi il composa une nouvelle collection qui, jointe à ce qu'il avait recueilli en Italie, formait un manuscrit de deux cents volumes in-folio. Ces richesses étant déposées dans la bibliothèque du roi de Pologne, Naruszewicz et Albertrandy en ont fait usage pour les travaux qu'ils ont publiés sur l'histoire de ce royaume. De la bibliothèque du roi la collection passa entre les mains de Thadée Czacki, qui l'acheta pour la bibliothèque du gymnase de Krzémieniec en Wolhynie, où elle doit se trouver aujourd'hui. Le prince Adam Czartoryski a aussi acquis, pour sa bibliothèque de Pulawie, un grand nombre de diplômes qui ont rapport à l'histoire de Pologne. Stanislas-Auguste, voulant témoigner sa

satisfaction à Albertrandy, le nomma son bibliothécaire, et lui donna l'évêché de Zénopolis. Il lui conféra aussi les insignes de l'ordre de Saint-Stanislas et la grande médaille d'or qui porte l'inscription *Merentibus*. Chargé de mettre en ordre la belle bibliothèque de ce monarque, Albertrandy en fit un catalogue dans lequel on trouve des remarques critiques sur chacun des ouvrages. Ce catalogue, composé de dix volumes in-8°, a été, par les soins de Thadée Czacki, transporté avec la bibliothèque royale à Krzémieniec. C'est à Albertrandy que la ville de Varsovie doit l'érection de son académie connue sous le nom de *Société des Amis des sciences*; il la présida jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'août 1808. Albertrandy avait reçu de la nature de rares talents, qu'il sut perfectionner par une constance de travail peu commune. On l'appelle le *Polyhistor polonais*. Il saisissait promptement, et savait ranger ses idées avec ordre et méthode. Sa mémoire était si sûre, qu'il rendait mot à mot les passages les plus étendus qu'il venait de lire. Il écrivait avec pureté dans sa langue maternelle. Il savait le grec, le latin, l'hébreu et la plupart des langues européennes, comme le français, l'anglais, l'italien et l'allemand; il écrivait même correctement quelques-unes de ces langues. Aucune branche des connaissances humaines ne lui était étrangère; mais il s'était particulièrement exercé dans la littérature classique et dans les antiquités. Après sa mort, son élève Félix Lubienski, alors ministre de la justice, lut une notice sur lui à l'académie de Varsovie. Ses ouvrages publiés sont : I. *Les Annales de la république romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'aux temps des Césars d'après Macquer, avec des additions qui*

ont rapport à l'histoire, à la géographie, aux mœurs, aux formes du gouvernement, aux spectacles, aux sacrifices, aux fonctions et dignités chez les Romains, etc. (en polonais), Varsovie, 1768, in-8°. L'auteur en a fait paraître une seconde édition bien préférable à la première, Varsovie, 1806, 2 volumes in-8°. II. *Annales du royaume de Pologne* (en polonais), Varsovie, 1768, in-8°. L'auteur avait pris pour modèle l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Pologne*, par Fréd.-Aug. Schmid, Varsovie et Dresde, 1763, in-8°. Albertrandy y ajouta le règne d'Auguste III; et, d'après les changements qu'il avait faits à l'ouvrage, il doit en être considéré comme l'auteur plutôt que comme le traducteur. III. Le *Moniteur* qui a paru à Varsovie depuis 1764 jusqu'en 1784 contient un grand nombre d'articles donnés par Albertrandy. IV. *Les Entretiens agréables et utiles* parurent en polonais à Varsovie, depuis 1769 jusqu'en 1777. Ce recueil périodique, dont nous avons 16 volumes, fut fondé par Naruszewicz, et continué par Albertrandy; les volumes qui appartiennent à ce dernier ont été réimprimés. V. *Antiquités romaines éclaircies par les médailles frappées dans les temps de la république et des seize premiers Césars, et conservées dans le cabinet de Stanislas-Auguste, roi de Pologne*: mémoires lus par Jean Albertrandy en différentes séances de l'académie royale de Varsovie; ils se trouvent dans ceux de l'académie, d'où ils ont été tirés et réimprimés à part à l'imprimerie des Piaristes, 3 volumes, 1805, 1807 et 1808. Le second volume est intitulé : *Monuments pour l'histoire ancienne, en particulier pour celle de Rome, d'après les médailles*

de la république romaine et des Césars, jusqu'à l'empereur Commode. VI. On trouve aussi dans les Mémoires de l'académie de Varsovie un grand nombre de dissertations et discours prononcés aux séances de l'académie. La dissertation sur les *Muses*, insérée dans le premier volume des Mémoires de l'académie, a été publiée séparément, Varsovie, 1801, in-8°, et traduite en latin par l'auteur même, Varsovie, imprimerie des Piaristes, 1801, in-8°. La dissertation sur le *Soleil*, comme divinité païenne, insérée dans le tome VII des Mémoires de l'académie, est remarquable par l'étendue des recherches. Tous les ouvrages d'Albertrand y sont écrits dans un style pur, élégant; ses pensées sont fortement exprimées, les périodes sont pleines, arrondies; on sent que c'est un Polonais qui a étudié et qui possède parfaitement la langue de Tite-Live et de Cicéron. Comme fondateur et président de l'académie de Varsovie, Albertrand y avait ouvert la première séance. Il parut, contre son discours, une brochure anonyme adressée à la *Société des Amis des sciences* (en polonais), Varsovie, 1801, in-8°. On y reproche à Albertrand d'avoir étouffé les mouvements de son cœur, et parlé contre sa conviction. Le prélat, déjà septuagénaire, ne crut point devoir répondre à une critique, d'ailleurs assez modérée. Albertrand a laissé en manuscrit : I. *Histoire de Pologne, pour les trois derniers siècles, expliquée par les médailles de l'époque*. II. *Choix des annales polonaises jusqu'au règne de Vladislav IV*. III. *Histoire d'Étienne Battori*. Ces manuscrits étant tombés entre les mains des parents du défunt, on n'a publié jusqu'à présent que l'*Histoire de Bat-*

tori, (en polonais), Varsovie, 1825, in-8°. G—Y.

ALBIGNAC (LOUIS-ALEXANDRE D'), né le 22 mars 1739 à Arigas près du Vigan, entra au service à l'âge de seize ans, avec le grade de sous-lieutenant, dans le régiment de Hainaut infanterie, et se trouva l'année suivante au siège de Saint-Philippe dans l'île de Minorque. Le régiment de Hainaut ayant été réformé après la guerre de sept ans, Albignac alla joindre en Amérique celui de Boullonnais, dans lequel il obtint une compagnie. Plus tard il fut appelé au commandement de la Piève d'Istria, en Corse; il y resta jusqu'au 30 décembre 1772, et fut alors nommé lieutenant-colonel du régiment de Pondichéry, qu'il commanda en l'absence du colonel. En 1778 le général anglais Munro vint faire le siège de cette ville avec une armée de vingt-deux mille hommes; la garnison, commandée par d'Albignac sous les ordres du général Bellecour, gouverneur de la place, n'était que de sept cents hommes. Elle fit néanmoins une longue défense, et obtint une capitulation honorable. La conduite qu'avait tenue d'Albignac pendant ce siège lui valut le titre de colonel du régiment de Pondichéry, de brigadier d'infanterie dans les colonies (22 août 1780), et, l'année d'après, une pension de 2,400 fr. sur le trésor royal. Il continua de servir dans l'Inde, où il fut employé à-la-fois comme major-général de l'armée et comme brigadier. Le 13 juin 1783 il se trouvait, avec la brigade d'Austrasie qu'il commandait, et le reste de l'armée française forte de dix mille hommes, au sud de Goudelour, seule place que la France possédât encore sur le continent indien, lorsque le général anglais Stuart, à la tête de dix-sept

mille hommes, vint attaquer notre armée, et menacer cette place. Un combat meurtrier s'engagea : un corps de Cipayes français prit la fuite dès le commencement de l'action : les Français furent repoussés et mis en désordre sur presque tous les points ; mais la division d'Albignac, après avoir défait le corps anglais qui lui était opposé, se porta au secours des régiments qui pliaient, rétablit le combat, et força les Anglais à la retraite. Ce succès, dont le résultat était important, puisqu'il nous conservait Goudelour, notre dernier pied-à-terre dans l'Inde, fut dû principalement au baron d'Albignac, et surtout à la manière habile dont il se servit de l'artillerie qu'il ne cessa de diriger lui-même. Le bailli de Suffren l'en félicita par une lettre flatteuse ; la cour le nomma brigadier au département de la guerre, et lui accorda une pension de quatre mille francs sur le trésor royal, et de mille francs sur les invalides de la marine. Le baron d'Albignac ramena sa brigade en France après la paix (1784) ; le 9 mars 1788 il fut nommé maréchal-de-camp, et employé en cette qualité, le 8 novembre 1790, dans la neuvième division de l'intérieur (1). La conduite qu'il avait tenue comme commandant des troupes de ligne du département du Gard, au milieu des troubles qui agitaient cette contrée, fut approuvée par l'assemblée constituante dans sa séance du 23 février 1791. Chargé d'une expédition contre le camp de Jalès, il était parvenu, à la tête de sept à huit mille hommes, tant de gardes nationaux que de troupes de ligne, à dissoudre ce camp, à s'emparer des quatre principaux chefs des insurgés, et à disperser les autres,

sans effusion de sang et sans tirer un coup de fusil. A la fin de septembre suivant, il fut l'un des trois commissaires désignés par le roi pour l'exécution du décret qui réunissait à la France le comtat Venaissin ; mais il se dégoûta bientôt de cette mission difficile, et s'en démit dès le commencement de décembre. Le 22 mai 1792 le roi le nomma lieutenant-général. Au mois de juillet il parvint à réprimer quelques tentatives de désordre qui eurent lieu en Auvergne. Au commencement de la guerre le baron d'Albignac reçut l'ordre de se rendre à l'armée des Alpes, qu'il commanda par *interim* en l'absence du général en chef Kellermann ; il passa, le 8 avril 1793, à l'armée du Rhin, et n'y resta que jusqu'au 1^{er} juin suivant. Rentré alors dans ses foyers, un arrêté du directoire exécutif, du 9 thermidor an 7, le nomma commandant de la dixième division militaire : il quitta définitivement le service le 7 floréal an 11, après quarante-six ans de travaux. Retiré au Vigan, il y est mort vers 1820. Le baron d'Albignac était chevalier de Saint-Louis depuis 1774 ; le roi le nomma commandeur du même ordre le 27 décembre 1814 ; un décret du 8 germinal an XIII (29 mars 1805) l'avait nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Une notice sur ce général, ornée de son portrait, a été imprimée dans les *Tablettes militaires du département du Gard*, et séparément, sans date, in-8° de 16 pages.

F—LL.

ALBIGNAC (PHILIPPE-FRANÇOIS-MAURICE, comte d'), lieutenant-général, issu de la même famille, mais d'une autre branche que le précédent (1), était né le 15 juillet 1775,

(1) Cette division était alors formée des départements de l'Ardèche, de la Lozère, du Gard, de l'Aveyron, du Tarn et de l'Hérault.

(1) Le général d'Albignac, dont l'article précède, était de la branche des d'Albignac barons d'Arre ; son père avait été capitaine d'infanterie

à Milhand, dans le Rouergue. Il fut élevé aux pages du roi (2) et entra ensuite dans un régiment, avec le grade de lieutenant. En 1792, il émigra avec son père et rejoignit l'armée des princes; il y servit comme aide-de-camp de son grand-oncle maternel, le comte de Montboissier, commandant des compagnies rouges, et passa ensuite au service d'Autriche. Il rentra en France après le 18 brumaire; et plus tard prit du service dans les gendarmes d'ordonnance de la garde impériale, commandés par le comte de Laval-Montmorency. Il y avait le grade de colonel, lorsque ce corps ayant été licencié (1808) le comte d'Albignac passa au service de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, qui le nomma son aide-de-camp, puis son grand-écuyer et lui conféra le titre de général de brigade; il remplissait en même temps les fonctions de ministre de la guerre. L'année suivante, le comte d'Albignac eut le commandement de l'avant-garde du dixième corps de l'armée d'Allemagne, et fut chargé de poursuivre le fameux chef de partisans Schill (*Voy. ce nom, XLI, 130*), sur lequel il reprit le fort de Domitz. Par lettres-patentes du 3 mai 1810, Jérôme Bonaparte créa d'Albignac, comte de Ried, et lui donna le fief de ce nom; mais on dit que le zèle de ce général à répri-

mer les dilapidations et les désordres lui avait attiré l'animadversion de la cour du nouveau roi. A la suite de quelques intrigues dirigées contre lui, il eut une entrevue avec Jérôme, auquel il offrit sa démission. Le roi la refusa, traita son ministre avec une affectueuse bonté et lui reprocha en termes bienveillants son ingratitude; puis le *Moniteur westphalien* du lendemain apprit à M. d'Albignac que sa démission avait été acceptée *pour cause de santé*, et qu'il devait partir pour le midi de la France; qu'au surplus son traitement lui était conservé intégralement. D'Albignac rejeta cette dernière faveur et quitta sur-le-champ Cassel. A son retour en France il fut employé comme chef d'état-major du sixième corps de la grande armée, sous les ordres du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et fit ainsi la campagne de Russie. En 1813 il fut nommé commandant du département du Gard. Le retour des Bourbons, l'année suivante, le fit mettre d'abord à la demi-solde; mais il fut nommé, le 8 juillet 1814, chevalier de Saint-Louis; le 24 août officier de la Légion-d'Honneur, et le 29 novembre maréchal-de-camp d'infanterie; le 26 février 1815, il fut promu au grade de commandeur de la Légion-d'Honneur. Lors du débarquement de Bonaparte sur les côtes de Provence, il accourut à Paris, accompagna le maréchal Gouvion-Saint-Cyr à Orléans, comme son chef d'état-major; et, après la défection des troupes dans cette ville, il se rendit sur les bords du Rhône, auprès du duc d'Angoulême, qu'il rejoignit à Valence, lorsqu'il ne restait plus à ce prince d'autre parti à prendre que celui de la retraite. D'Albignac se retira dans sa famille au Pont-Saint-Esprit, et pendant que le duc d'Angoulême

et plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués dans les armes. Le titre de baron d'Arre avait été conféré à Charles d'Albignac, son trisaïeul, en 1662, pour récompenser sa valeur au siège de Crésseil. Le comte Philippe-François Maurice était d'Albignac de Castelnau.

(2) Nous répétons cette assertion d'après les Biographies qui nous ont précédés, en faisant observer que son nom ne se trouve pas dans les listes, à la vérité bien incomplètes, des pages de la chambre, de la grande et de la petite écurie, insérées par M. de St-Alais, dans son *Nobiliaire Univ. de France*, t. V, p. 527 et suiv., et que nous l'avons aussi vainement cherché dans celles que fournit l'*Almanach de Versailles*, de 1782 à 1789.

était prisonnier dans la même ville, il pénétra jusqu'à lui, et en reçut des pleins-pouvoirs, avec lesquels il se rendit à Lyon, puis dans les Pays-Bas, auprès de Louis XVIII. Il entra en France avec le roi et fut nommé, en juillet 1815, secrétaire-général du département de la guerre sous le maréchal Gouvion, place qu'il conserva jusqu'à la retraite de ce ministre, au mois de septembre suivant. D'Albignac fut nommé peu après commandant de l'école militaire de Saint-Cyr et promu au grade de lieutenant-général le 25 avril 1821. Il avait fait partie, en 1816, du conseil de guerre qui condamna à mort, par contumace, le général Lallemand jeune (*Voy. ce nom au Supp.*). En 1822 il quitta la direction de l'école de Saint-Cyr, et se retira du service. Il était atteint déjà de la maladie douloureuse qui, après deux ans de souffrances, termina ses jours, le 31 janvier 1824. Aux titres que nous avons énumérés le comte d'Albignac joignait ceux d'inspecteur-général d'infanterie et de membre de la commission pour organiser la défense du royaume (1818); de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et de l'ordre saxon de Saint-Henri.

F—LL.

ALBIGNAC (le baron'), maréchal-de-camp, né à Bayeux en 1782, entra au service comme simple cavalier, et arriva par tous les grades à celui d'officier, dans la campagne de 1805. Sa bravoure l'avait déjà fait distinguer par le maréchal Ney, qui se l'attacha comme aide-de-camp. Il fit avec ce général les campagnes d'Espagne de 1808 à 1812, le suivit dans l'expédition de Russie, et partagea, pendant la retraite qui mit fin à cette gigantesque entreprise, les périls et la gloire du maré-

chal. Il eut les pieds et les mains gelés, et se trouvait au nombre des cent vingt hommes qui, seuls du troisième corps d'armée, repassèrent le Niemen les armes à la main. A l'ouverture de la campagne suivante, il fut nommé colonel du 138^e régiment d'infanterie; il se trouvait avec ce régiment à la bataille de Leipsick et prit part à la mémorable campagne entre la Seine et la Marne. Lorsqu'il vit que tout espoir était perdu pour la cause de Napoléon, il fit sa soumission au roi, et son régiment n'ayant pas été conservé dans la nouvelle organisation de l'armée, il fut promu au grade de maréchal-de-camp. Au mois de mars 1815, le baron d'Albignac fut du nombre des officiers-généraux désignés par le roi pour commander les volontaires qui se réunissaient à Vincennes. Les événements ayant rendu inutile toute résistance en faveur de la cause royale, il se retira dans sa province, où il fut nommé membre de la chambre des représentants. Il se rendit à son poste, ne s'y fit nullement remarquer, et resta dévoué au parti royaliste. Louis XVIII après son retour le nomma président du collège électoral de Bayeux; mais il ne fut point appelé à la députation. Il a fait depuis partie de différents comités militaires établis par les ministres de la guerre; en 1820 il fut nommé inspecteur-général d'infanterie; devint, en 1821, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et fut désigné, en 1823, pour commander une brigade du premier corps de l'armée qui, sous les ordres du duc d'Angoulême, se rendait en Espagne. Cette brigade, après avoir pris part au siège de Saint-Sébastien, fut dirigée sur les Asturies; elle défit à Fuente de Tiéras le général espagnol Palarea. D'Albignac contribua

encore à la prise de la Corogne, et, après avoir soumis la Galice, il reçut ordre de conduire sa brigade en Castille; mais atteint dès-lors d'une maladie inflammatoire, causée par les fatigues de la marche dans un pays montueux, il n'arriva à Madrid que pour y mourir, le 29 octobre 1823. Un mois auparavant il avait été promu au grade de grand-officier de la Légion-d'Honneur.

F—LL.

ALBINI (FRANÇOIS-JOSEPH, baron d'), homme d'état célèbre, naquit en 1748 à Saint-Goar sur le Rhin, où son père (mort en 1796) remplissait les fonctions de directeur de la chancellerie du grand-duché de Hesse. Après avoir étudié le droit à Pont-à-Mousson, Dillingen et Wurzburg, il exerça pendant deux ans la profession d'avocat au conseil aulique de Vienne, et débuta dans la carrière politique en qualité de conseiller de cour et de gouvernement du prince-évêque de Wurzburg. En 1774, il devint assesseur à la cour impériale (*Kammergericht*) de Wetzlar; et en 1787 l'électeur de Mayence, Frédéric-Charles, le nomma référendaire intime de l'empire, ce qui le mit en relation directe avec le gouvernement de Joseph II. Ce prince, qui l'honorait de son amitié, lui confia, en 1789, des missions extraordinaires auprès de plusieurs cours de l'Allemagne, et le mit, plus tard, à la tête des finances de l'Autriche. Après la mort de l'empereur, l'électeur de Mayence choisit le baron d'Albini pour son représentant à l'assemblée électorale de Francfort, et le nomma en même temps chancelier aulique et ministre d'état, fonctions qui centralisèrent dans ses mains toute la haute administration du pays. Albini justifia la confiance de son souverain en dé-

ployant un zèle et une activité extraordinaires; mais tous ses efforts devinrent inutiles devant les progrès de la révolution française. Albini se trouvait à Mayence lorsque cette ville fut assiégée en 1792, et fit partie du conseil qui régla les articles de la capitulation. Après que les Prussiens eurent repris cette place, en 1793, il y organisa les troupes de l'électeur. En 1797, il assista au congrès de Rastadt, en qualité de ministre plénipotentiaire de Frédéric-Charles, et, quelque peu considérable que l'influence de son souverain fût dans cette assemblée, Albini déploya une grande énergie, notamment à l'époque où les troupes autrichiennes abandonnèrent aux Français la place de Mayence, en exécution des articles secrets du traité de Campo-Formio. La note qu'il remit sur cet événement aux plénipotentiaires français (publiée pour la première fois dans le tome V de la collection intitulée *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*) fait beaucoup d'honneur à son caractère, et jette un grand jour sur la politique de ce temps-là. En 1799 il conclut pour l'électeur un traité de subsides avec l'Angleterre, et bientôt après il organisa la levée en masse (*Landsturm*) de Mayence, dont il prit lui-même le commandement. Avec cette milice ramassée à la hâte, et tout-à-fait indisciplinée, il entreprit de nombreuses expéditions, dans lesquelles il montra beaucoup plus d'habileté qu'on n'en pouvait attendre d'un homme étranger à la profession des armes; il sortit notamment vainqueur d'un combat contre un corps hollandais sous le général Dumonceau, et harcela long-temps et vivement Augereau qui, plus d'une fois, s'est plaint, dans ses rapports au directoire, du mal qu'Albini faisait à ses

troupes. Dans le mois de septembre 1801, l'électeur lui décerna un sabre dont la poignée d'or enrichie de diamants portait cette inscription : *Frédéric-Charles-Joseph à son Albin. Les combats de la Nidda, d'Aschaffembourg et de Neuhoft*. Albin remplissait les fonctions de président de la députation de Mayence, à Ratisbonne, à l'époque où mourut l'électeur Frédéric-Charles. Aussitôt qu'il fut instruit de cet événement, il reçut de l'armée et des autorités civiles le serment de fidélité à l'héritier de la couronne. Celui-ci lui conserva ses places, de sorte que toutes les affaires importantes du gouvernement continuèrent à passer par ses mains. Lorsque l'état de Mayence, par l'accession de son souverain à la confédération du Rhin, obtint un agrandissement de territoire, le zèle d'Albin ne fit que s'en accroître; et, quelque difficiles que fussent les circonstances, ce ministre rendit encore de très-grands services à son pays, soit comme militaire, soit comme administrateur. Les monarques alliés lui donnèrent en 1813 une preuve de leur estime, en lui confiant la présidence du conseil gouvernemental du grand-duché de Francfort, qu'ils venaient de faire occuper par leurs troupes. Quelque temps après, Albin fut appelé à Vienne, et accepta les fonctions de ministre d'Autriche près la diète germanique à Francfort; mais en se rendant à son nouveau poste il tomba malade, et mourut à Diebourg le 8 janvier 1816. Le baron d'Albin avait composé, pour sa réception au grade de docteur en droit à l'université de Wurzburg, une dissertation inaugurale, ayant pour objet d'établir que la décision solennelle de la cour de Wetzlar, rendue en 1624, ne concer-

nait pas les corps de métiers. Outre cet ouvrage, imprimé en latin en 1771, et en allemand l'année suivante, on ne connaît de lui que des articles insérés dans le *Recueil de Questions de droit (Rechtsfaellen)*, publié par Hoscher. M—A.

ALBISSON (JEAN), conseiller d'état, né en 1732 à Montpellier, se livra dès ses plus jeunes années à l'étude des lois et suivit dans sa ville natale la carrière du barreau. Il était, avant la révolution, archiviste et membre du conseil des états du Languedoc. S'étant montré partisan de la révolution, il remplit depuis 1790, dans le département de l'Hérault, des fonctions administratives et judiciaires. En 1800, il fut nommé commissaire près le tribunal d'appel de l'Hérault; deux ans après (mars 1802) le choix du sénat l'appela au tribunal, sur la présentation du même département; et il fit partie en 1804 de la commission chargée de proposer l'élévation de Bonaparte à l'empire. On conçoit aisément qu'une pareille mission contribua beaucoup à sa fortune personnelle, si l'on se rappelle que Napoléon ne manqua jamais de récompenser libéralement de tels services. Devenu conseiller d'état et chevalier de la Légion-d'Honneur, Albisson prit une part très-active à la confection des Codes *civil, de procédure et de commerce*. En 1806 le corps-législatif le désigna pour adjoint au procureur-général impérial, et il fut chargé l'année suivante de présenter diverses parties du *Code d'instruction criminelle*. Atteint peu après d'une maladie douloureuse, il y succomba le 22 janvier 1810. Son éloge funèbre, prononcé par Faure, son collègue, a été inséré dans le *Moniteur*. On a de ce jurisconsulte :

I. Lois municipales et économiques du Languedoc, ou recueil des ordonnances, édits, déclarations, arrêts du conseil, du parlement de Toulouse, Montpellier (Avignon), 1780 et années suivantes, 7 vol. in-4°. **II. Discours sur l'origine des municipalités diocésaines du Languedoc, sur leur formation, sur leur nature et sur leur influence dans l'assemblée générale (pour servir d'introduction au tome IV des Lois municipales, etc.), Avignon, 1787, in-8°.** **III. Lettre d'un avocat à un publiciste, à l'occasion de la prochaine assemblée des états-généraux du royaume, Avignon, 1788, in-8°.** **IV. Parallèle de l'ancien Code criminel avec le nouveau, Montpellier, 1791, in-8° de 59 pag.** **V. Mélanges de législation, ou notions élémentaires de législation à l'usage des élèves de l'école centrale de l'Hérault, Montpellier, an X (1802), in-8°.** **VI. Discours prononcé par Albiisson, tribun, l'un des orateurs chargés de présenter le vœu du tribunal sur le projet de loi qui a pour titre De la puissance paternelle; séance du 3 germinal an XI, Paris, in-8° de 14 pages.** **VII. Tribunal : Rapport fait au nom de la section de législation, sur le projet de loi du titre IV du second livre du Code civil, séance du 7 pluviose an XII, Paris, imprimerie nationale, an XII, in-8° de 19 pages.** **VIII. Opinion sur le projet de loi concernant le contrat de mariage et les droits respectifs des époux, séance du 19 pluviose an XII, Paris, imprimerie nationale, an XII, in-8° de 18 pages.** **IX. Discours prononcé par Albiisson, orateur du tribunal, sur le projet de loi relatif aux prêts,**

séance du 18. ventose an XII, in-8° de 15 pages. **X. Rapport sur le projet de loi relatif aux transactions, séance du 28 ventose an XII, in-8°.** **XI. Discours prononcé sur la motion relative au gouvernement héréditaire, séance extraordinaire du 11 floréal an XII, imprimerie nationale, an XII, in-8° de 7 pages.** **XII. Proposition faite dans la séance du 29 floréal an XII après la présentation et la lecture faite par les orateurs du gouvernement du senatus-consulte organique de la veille, qui défère le titre d'empereur au premier consul, Paris, imprimerie nationale, an XII, in-8° de 2 pages.** **XIII. Discours prononcé sur les communications relatives à la guerre, séance du 4 vendémiaire an XIV, in-8° de 4 pages.** **XIV. Discours sur l'inauguration des drapeaux donnés au tribunal par S. M. l'empereur et roi, séance extraordinaire du 9 nivose an XIV, in-8° de 7 pages.** Quelques-uns des rapports et discours d'Albiisson ont été recueillis par M. Favard de Langlade dans le *Code civil des Français, suivi de l'exposé des motifs, des rapports, opinions et discours*, 1806, 6 vol. in-12. F—LL.

ALBITTE (ANTOINE-LOUIS) était avocat à Dieppe et venait de terminer ses études lorsque la révolution éclata. L'exagération de ses principes le fit nommer, en septembre 1791, membre de l'assemblée législative, où il déploya dès le commencement tout le zèle et toute l'activité que sa jeunesse et son exaltation avaient dû faire présumer. Membre du comité militaire, sans avoir jamais porté l'uniforme, il parla avec une incroyable assurance sur toutes les

questions ; il proposa un décret sur le mode de remplacement des officiers dans les armées ; s'opposa à ce que les troupes de ligne qui recevaient leurs ordres du roi séjournassent à côté du corps-législatif ; combattit sans succès, au mois de janvier 1792, un projet de loi pour l'augmentation de la gendarmerie, qu'il présentait comme dangereux pour la liberté ; parla fréquemment contre les prêtres insermentés, contre les émigrés, contre Bertrand - Molleville, ministre de la marine, et contre Narbonne, ministre de la guerre, qu'il accusait d'incapacité, de trahison, et dont il demanda la mise en accusation. La déroute que nos troupes essuyèrent à Tournai, dans le mois d'avril 1792, donna lieu à de violents débats. Une députation vint à la barre accuser les généraux. Quelques députés l'accueillirent par les cris : « Chassez ces coquins ! » Mais Albitte prit chaudement la défense des pétitionnaires ; il demanda la parole, au milieu du tumulte, contre le président, se fit rappeler à l'ordre, et proposa vainement qu'il fût interdit aux généraux de faire des réglemens et que les soldats eussent une plus grande part dans la composition des conseils de discipline et du jury militaire. Le 11 juillet il fit la motion de démolir toutes les fortifications de l'intérieur. Le 11 août il demanda, avec P. Sers, le renversement des statues des rois et l'érection de statues de la liberté, sur les mêmes piédestaux. En septembre suivant il fut envoyé avec Lecointre - Puyravaux dans le département de la Seine - Inférieure, en qualité de commissaire ; il y fit arrêter un grand nombre de suspects, et déporter des prêtres insermentés. On pense bien qu'avec de pareilles dispositions

il fut un des principaux promoteurs de la révolution du 10 août 1792. Nommé aussitôt après député à la convention nationale, par le département où il venait de signaler ainsi son patriotisme, il y rendit compte, le 27 septembre, de la mission qu'il avait remplie. Il provoqua la réduction des pensions ecclésiastiques et la vente des biens des émigrés, et demanda le renouvellement des employés supérieurs de diverses administrations. Il fit rapporter, dans les séances suivantes, le décret qui autorisait les assemblées primaires à rappeler les députés soupçonnés d'avoir trahi la patrie. Le 21 décembre il fut au nombre de ceux qui s'opposèrent à ce que Louis XVI pût choisir un conseil ; il vota quelques semaines plus tard la mort de ce prince, sans appel et sans sursis. Le 23 mars 1793 il fit décréter que les émigrés pris en pays étranger, armés ou non armés, seraient sur-le-champ mis à mort. Il se montra ensuite un des adversaires les plus furieux des Girondins, provoqua l'arrestation des généraux Estourmel et Ligniville, et fit envoyer devant le tribunal révolutionnaire le général Brunet qui fut mis à mort le 6 novembre 1793. Quelques mois auparavant Albitte, nommé avec Dubois-Grancé commissaire à l'armée des Alpes qui fit sous les ordres de Kellermann le siège de Lyon, s'était rendu dans le département de l'Isère. Le 25 août il passa avec le même titre à l'armée de Cartaux pour soumettre les insurgés du Midi (*Voy. CARTAUX, au Suppl.*). Il assista aux premières opérations du siège de Toulon et s'y conduisit avec quelque courage (1), parcourut les départe-

(1) Extrait d'une lettre d'Albitte aux citoyens maire et officiers municipaux de Paris : « Le règne de la Méditerranée est aux Anglais et aux Espa-

ments des Bouches-du-Rhône (2), du Var, des Hautes et Basses-Alpes, et partout signala son passage par des déprédations et des cruautés. Il assista, avec Collot-d'Herbois et Fouché, à la démolition de Lyon; le 21 janvier 1794 il fit guillotiner en effigie les rois d'Angleterre, d'Espagne, de Prusse, de Sardaigne, l'empereur, le pape, etc. Il fit ensuite brûler, sous la figure d'une femme, la ville de Toulon. Peu de temps après son retour à Paris, il partit pour remplir une mission nouvelle dans les départements du Mont-Blanc et de l'Ain (3);

gnols combinés... Toulon a été livré par ses abominables habitants à tous les scélérats qui s'y sont réfugiés. » Dans la même lettre, Albitte expose ainsi les plans de l'étranger sur le midi de la France : « Marseille, demi-jour plus tard, aurait appartenu aux Anglais; ou, pour mieux dire, au tyran de Sardaigne, à qui la Provence et le Dauphiné étaient réservés en partage, probablement pour rétablir l'ancien royaume d'Arles en faveur de Monsieur (depuis Louis XVIII), comme on aurait relevé les grands fiefs d'Aquitaine, de Bretagne, de Normandie, de Poitou, d'Auvergne, etc., sous une régence à la Médicis et le règne d'un petit François II ou Charles IX. »

(Collection de M. V—ve).

(2) Il écrivait à la municipalité de Paris : de Marseille le 9 septembre de l'an 2 : « Marseille a perdu beaucoup de son énergie; j'espère cependant qu'elle se relèvera... on joue par mes ordres *Brutus*, *Scévola*, *Guillaume Tell*, etc. Trois fois par semaine je parle au club, au spectacle, dans les places publiques... On emprisonne les traîtres et les suspects : le glaive de la loi en a déjà abattu... Soutenez la montagne qui a des traîtres ou des lâches. Point de demi-mesures, etc.

(Même collection).

(3) Il avait rédigé cette formule d'abjuration, qu'il faisait signer par les prêtres du département de l'Ain : « Je... âgé de... commune de... département de l'Ain, faisant le métier de... depuis l'an... sous le titre de (prêtre, moine, chanoine ou curé), convaincu des erreurs par moi trop long-temps professées, déclare, en présence de la municipalité de..., y renoncer à jamais; déclare également renoncer, abdiquer et reconnaître comme fausseté, illusion et imposture tout prétendu caractère et fonction de prêtre, dont j'atteste déposer sur le bureau de ladite municipalité tous brevets, titres et lettres. Je jure en conséquence, en face des magistrats du peuple, duquel je reconnais la toute-puissance et la souveraineté, de ne jamais me prévaloir des abus du métier sacerdotal, auquel je renonce; de maintenir la liberté, l'égalité de toutes mes forces, de vivre et de mourir pour l'affermissement de la République une, indivisible et démocratique, sous peine d'être déclaré infâme, parjure et en-

il y reprit le cours de ses déprédations et de ses violences. On le vit partout, joignant le cynisme à la cruauté, se servir des pouvoirs illimités dont il était investi pour assouvir les plus honteuses passions. A Bourg, il mettait en réquisition pour sa table la volaille la plus fine de la Bresse, et pour les bains qu'il prenait chaque jour le lait apporté le matin pour la consommation de la ville. Il fit passer aux jacobins de Paris la liste de ses victimes et celle des prêtres des départements du Mont-Blanc et de l'Ain qui s'étaient déprétrisés; demandant à être reconnu, quoique absent, membre de la société : exception dont il s'était bien rendu digne, et qui fut faite en sa faveur. Cependant, après tant de vexations et de cruautés, Albitte craignit à son tour la vengeance et la réaction. Dès le mois de germinal an II (mars 1794) il sollicita de la commune de Paris, alors plus puissante que la convention elle-même, l'approbation de ses fureurs et il l'obtint. A son retour il proposa de prendre des mesures efficaces pour la sûreté des lettres, attendu que les adresses des jacobins ne parvenaient plus aux armées. Se trouvant un jour au Théâtre-Français, à une représentation du *Caius Gracchus* de Chénier, où le public applaudissait avec enthousiasme cet hémistiche fameux : *Des lois et non du sang!* il se leva furieux, vomit contre le parterre des menaces et des injures, et s'écria d'une voix d'énergumène : *Du sang et non des lois!* Peu de temps après le 9 thermidor, au commencement de l'an III, voyant que

nein du peuple, et traité comme tel. Fait double et enregistré sur le registre de la municipalité de..., le... de l'an... de la République une, indivisible et démocratique, dont copie sera délivrée au déclarant. »

(Même collection).

Le mouvement réactionnaire allait l'atteindre, il se plaignit à la convention et aux jacobins du système de dénonciation qui se formait contre les députés. Ce fut vers ce temps que les administrateurs du district de Bourg adressèrent à l'assemblée, contre lui et ses collègues de mission, une longue dénonciation qui fut renvoyée à l'examen des comités. D'autres accusations furent encore dirigées contre lui : on lui reprochait d'avoir associé à l'exercice du pouvoir son domestique ; condamné depuis à vingt ans de fers ; d'avoir chargé des agents subalternes de ses vengeances, pendant que lui-même se livrait à la débauche. Il était alors de cette fraction de l'assemblée qui faisait tous ses efforts pour ramener le règne de la terreur, et qui avait mérité d'être nommée la queue de Robespierre. L'insurrection du 1^{er} prairial an III (20 mai 1795), suscitée par cette faction, mit un instant la convention en péril ; cette assemblée l'emporta cependant et sévit contre les auteurs du mouvement. Delahaye et Vernier dénoncèrent Albitte comme l'un des chefs du complot : Tallien fit décréter son arrestation ; mais il parvint à se soustraire par la fuite, avec Prieur de la Marne, à l'exécution du décret, et ce ne fut que comme contumace qu'il put être compris dans le jugement de la commission militaire qui condamna à mort ses complices Bourbotte, Soubrany, Romme, Duroy, Duquesnoy et Goujon. Il resta caché jusqu'à l'amnistie accordée le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) à tous les délits révolutionnaires. Peu de temps après la clôture de la session conventionnelle, le directoire le nomma commissaire municipal à Dieppe. Il se montra partisan de la révolution du 18 bru-

maire ; le premier consul, qui l'avait connu au siège de Toulon, l'en récompensa en le nommant sous-inspecteur aux revues ; place qu'il a remplie dans les armées pendant toute la durée du gouvernement impérial. Il fit ainsi la campagne de Russie en 1812, et il périt de misère dans la retraite, à Rosénié, le 25 décembre de la même année. On raconte qu'il avait soutenu pendant trois jours sa déplorable existence avec les restes d'un flacon d'eau-de-vie qu'il partageait, dans ses derniers moments, avec un sergent d'infanterie. Albitte est un de ces hommes jetés dans la révolution par l'appétit désordonné des richesses et de la domination, et l'un des conventionnels qui ont le plus scandaleusement abusé de leur toute-puissance. Rien n'était plus dissolu que ses manières, ni plus insolent que sa hauteur, durant sa mission dans le département de l'Ain. Son costume contrastait aussi singulièrement par son élégance avec celui des hommes sanguinaires de cette époque, mais pour l'avarice et la méchanceté aucun d'eux ne le surpassa. — ALBITTE le jeune (*Jean-Louis*), frère du précédent, fut nommé au mois de septembre 1792 député suppléant de la Seine-Inférieure à la convention nationale ; mais il ne fut appelé à siéger qu'au mois de décembre 1793. Quoiqu'il ne partageât pas toute l'exaltation de son frère, il prit la parole pour le défendre lorsque, après l'insurrection du 1^{er} prairial an III, un décret d'arrestation menaça ses jours. Il a été long-temps inspecteur de la loterie à Reims. F—LL.

ALBRECHT (JEAN-LAURENT), poète couronné, naquit en 1752 à Gœsmar, près de Mulhausen, et Thuringe. Rauchfust, organiste de

cette ville, lui donna les premières leçons de musique pendant trois mois; il se rendit ensuite à Leipzig pour y étudier la théologie, et en 1758 il revint à Mulhausen où il fut nommé chantre et directeur de musique à l'église principale de cette ville, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1773. Albrecht est également recommandable comme écrivain didactique et comme compositeur. Ses ouvrages, publiés en allemand, sont : I. *Lettres de Steffani, avec des additions et une préface*, 2^e édition, Mulhausen, 1760, in-4°. Cette édition de la traduction [que Werckmeister avait faite de l'ouvrage de Steffani, intitulée *Quanta certezza habbia da suoi principj la musica*, est très-préférable à la première.

II. *Introduction raisonnée aux principes de la musique*, Langensalza, 1761, in-4°, 136 pages. III. *Jugement sur la dispute entre MM. Marpurg et Sorge*, dans les *Essais de Marpurg (Beytræge)*, t. v, page 269. IV. *Courte notice sur l'état de la musique d'église à Mulhausen*, dans le même recueil, t. v, p. 387.

V. *Dissertation sur cette question : La musique doit-elle être tolérée dans le service divin?* Berlin, 1764, in-4°, quatre feuilles. VI. *Dissertation sur la musique de Masses*, Franckenhause, 1765, in-4°. Albrecht a été l'éditeur des deux ouvrages d'Adelung, *Musica mechanica organædi* et *Siebengeslirn*, Berlin, 1768; il a joint au premier une préface avec une notice sur la vie d'Adelung. Ses compositions consistent : 1^o en une *Cantate* pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, poésie et musique d'Albrecht, 1758; 2^o *Passion* selon les évangélis-tes, Mulhausen, 1759, in-8°; 3^o *Encouragement musical pour les*

clavecinistes commençants, Augsbourg, 1763, in-8°; 4^o *Encouragement musical consistant en petites pièces et odes pour le clavecin*, Berlin, 1763, in-4°. F-T-S.

ALBUQUERQUE (le duc d'), de l'une des plus illustres et des plus anciennes familles de l'Espagne (*Voy. ce nom*, I, 448 et suiv.), jouissait d'une grande considération à la cour de Madrid, lorsque les Français envahirent la Péninsule en 1808. Il n'hésita pas à embrasser la cause du roi Ferdinand VII, et reçut le commandement de l'un des corps d'armée aux ordres du duc de l'Infantado. Il se distingua dans plusieurs occasions, notamment à la bataille de Médellin. Il commandait une division sous les ordres d'Areizaga à la bataille d'Ocana, et réussit par d'habiles manœuvres à garantir sa troupe des suites de cette malheureuse journée. Le général Crossard, qui fut témoin de ces manœuvres en qualité de commissaire autrichien, a rendu dans ses mémoires une complète justice à l'habileté que le duc d'Albuquerque y déploya. Il commandait aussi un corps d'armée, en 1810, lorsque le maréchal Victor s'avança contre Cadix. Forcé de se retirer dans l'île de Léon, il soutint par sa présence le courage de la garnison de Cadix, et contribua ainsi puissamment à la belle et longue résistance que fit ce dernier boulevard de la puissance espagnole. Lorsque les Français se furent éloignés, le duc d'Albuquerque réveilla le courage des troupes et le patriotisme des habitants; et ce fut alors que se forma cette *junte* célèbre qui pourvut avec tant d'énergie et d'activité à tous les besoins d'une résistance aussi difficile, mais qui eut ensuite tant de peine à se dessaisir du pouvoir en faveur de la régence. Le duc

d'Albuquerque crut devoir intervenir dans ces démêlés, et ce fut évidemment pour l'éloigner et se soustraire à son influence que la junte centrale le fit nommer à l'ambassade d'Angleterre. Il conçut un tel chagrin de cette espèce d'exil dans des circonstances aussi importantes, qu'il mourut à Londres peu de mois après son arrivée (1811). M—D j.

ALCAFORADA (MARIANNE D'), née en Portugal au 17^e siècle, fut l'Héloïse de sa nation. Elle vivait dans la paix d'un couvent de l'Alentejo où, pour son malheur, elle vit un officier français qui lui inspira la plus vive passion. Elle lui écrivit des lettres dont le charme fait naître une admiration mêlée de l'intérêt le plus tendre, et qui touchèrent tous les cœurs, hors celui de l'ingrat à qui elles étaient adressées. Ces lettres sont écrites avec une énergie brûlante et un enthousiasme entraînant; elles peignent avec une inexprimable ardeur le sentiment profond, invincible, qui consumait leur malheureux auteur. Ce fut l'officier lui-même qui, non content de mépriser la passion qu'il avait fait naître, eut l'infamie de trahir, par un mouvement de vanité fort condamnable, la faiblesse de l'infortunée Marianne en publiant ses lettres. Un écrivain portugais à qui l'on doit d'excellentes traductions, Souza (*Voy. ce nom*, XLIII, 222), a fait une *Notice* intéressante sur Marianne d'Alcaforada. Il a examiné avec soin les lettres publiées sous le nom de cette religieuse, et dont les originaux n'ont pu être retrouvés. Il a prouvé que, parmi les douze lettres, les cinq premières-seulement appartiennent à Marianne, et qu'une fraude littéraire a évidemment inspiré les sept autres. Il a restitué à sa langue, avec un plein

succès, le chef-d'œuvre qu'elle réclamait, et a donné des cinq lettres de la religieuse portugaise une édition nouvelle où le portugais et le français sont placés en regard, Paris, 1824, in-12 (1). Z.

ALCALA (FRAY PEDRO DE), religieux hiéronymite (ainsi nommé du lieu de sa naissance), vivait à la fin du 15^e siècle. Après la prise de Grenade en 1491, par Ferdinand et Isabelle (*Voy. tome XIV, p. 326*), il fut envoyé dans cette ville pour y travailler à la conversion des Maures, dont l'expulsion d'Espagne n'était pas encore décidée. Il étudia la langue arabe et bientôt il s'y rendit très-habile; on en a la preuve dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Arte para saber la lingua araviga ve ocabulista aravigo en lettra castellana*, Grenade, 1505, in-4^o; ce volume est de la plus grande rareté. Le savant Nicol Antonio, *Bibl.*

(1) Ces lettres ont été traduites en français et publiées à Paris, chez Barbin, 1669, 2 parties in-12. Cette version est attribuée à l'ambassadeur Guilleragues (*Voy. ce nom*, XIX, 166). Il en a été fait plusieurs éditions : sous le titre de *Lettres d'amour d'une religieuse portugaise*, La Haye, 1682 et 1696, in-12; sous le titre de *Lettres galantes d'une chanoinesse portugaise* (précédées des *Lettres de tendresse et d'amour de Julie à Ovide*, par M. D. M. (madame de Marnésia), et des *Réponses d'Ovide à Julie*, par M. C. (Caillean), Paris, Caillean (sans date), 2 vol. in-12; sous le titre de *Lettres et amours d'une religieuse portugaise, écrites au chevalier de C., officier français en Portugal, avec les Lettres de la présidente F. (Ferrand) à M. le baron de B. (Breteuil)*, 1716, in-12. Lenglet-Dufresnoy, qui cite cette édition dans sa *Bibliothèque des romans*, nomme l'officier français Chamilly (*Voy. ce nom*, VIII, 16) comme ayant inspiré cette vive passion à la religieuse portugaise. L'abbé Mercier de Saint-Léger, qui s'est beaucoup occupé des lettres qu'elle écrivit, a rédigé sur l'ouvrage et sur l'auteur, sur le traducteur et sur les diverses éditions qui ont été données, une notice qu'on trouve dans l'édition publiée par P.-F. Aubin, à Paris, chez Delance, 1796, 2 vol. in-12; *ibid.*, 1806 (avec des additions de Barbier); nouvelle édition, Paris, Kleffer, 1816, 1821, in-12. Les *Lettres portugaises* en vers, publiées en 1759 sous le pseudonyme de mademoiselle d'O***, sont du marquis de Ximènes (*Voy. ce nom*, LI, 424). Voyez aussi les *Mémoires compl. et auth. du duc de Saint-Simon*, III, 426. V-12.

Hisp. Nova, I, 166, avoue qu'il ne l'a jamais vu. David Clément, *Bibl. curieuse*, I, 157, ne cite que la seconde partie, qui contient le *Vocabulaire*; et d'après un catalogue inexact, puisqu'il dit que le format est in-8°. Le *Catalogue* de la bibliothèque du roi n'indique également que le *Vocabulaire*, X, 228. W—s.

ALCAZAR (BALTAZAR de (1), célèbre épigrammatiste espagnol, était né, dans le 16^e siècle, à Séville, d'une ancienne et illustre famille. On conjecture qu'il avait embrassé la profession des armes et qu'il fit plusieurs campagnes en Italie. En quittant le service il se maria et s'établit à Jaen (2), puis à Ronda où il mourut dans un âge avancé. Cervantes et La Cueva, deux de ses plus illustres contemporains, l'ont comblé d'éloges : le premier, dans son *Chant de Calliope*, félicite le Bétis d'avoir dans Alcazar un poète qui rendra son nom plus célèbre que ceux du Mincio, du Tibre et de l'Arno; le second, dans son *Viage del Sannio*, le compare à Ovide et à Martial. Toutes les compositions d'Alcazar sont fort courtes; elles se font remarquer par la finesse des pensées et par un style simple et facile, doux et gracieux. Elles ont été recueillies par Espinosa dans les *Flores de poetas illustres*; on en trouve plusieurs d'inédites dans le *Parnasse* de Sedano, tome IX: enfin Ramir Fernandez a publié un choix des vers d'Alcazar, également inédits, dans le tome XVIII de sa *Collection des poètes espagnols*; mais il n'existe aucun recueil complet des ouvrages de ce poète si spirituel. W—s.

ALDEGONDE (Sainte) naquit en 630 à Cousolre dans le Hainaut (aujourd'hui arrondissement d'avesnes). Son père, nommé Walbert, était du sang royal de France; sa mère, Bertilie, appartenait aussi à une race illustre, et; selon quelques écrivains, à celle des rois de Thuringe. Déterminée à vivre dans le célibat religieux, elle quitta la maison paternelle et se réfugia auprès de sa sœur, sainte Vaudru, qui venait de fonder un monastère à Mons, connu alors sous le nom de Châteaulieu (*Castri-Locus*). Bientôt ses parents la rappelèrent, en promettant de lui laisser toute liberté de suivre les mouvements que Dieu lui avait inspirés. Elle demeura donc dans le château de Cousolre, où elle continua de donner l'exemple de toutes les vertus. Après y avoir vu mourir saintement les auteurs de ses jours, elle se rendit à l'abbaye d'Hautmont, prit le voile des mains de saint Amand, évêque de Maestricht, et de saint Aubert, évêque de Cambrai. Ce fut alors qu'elle consacra sa fortune à l'érection d'un monastère de filles dans un lieu sauvage et inculte baigné par la Sambre. Telle est l'origine du célèbre chapitre des chanoinesses de Maubeuge. La fête de sainte Aldegonde est célébrée le 30 janvier, jour anniversaire de sa mort qui arriva, selon les Bollandistes, en 680, selon d'autres en 684, et selon d'autres encore en 689. Elle fut d'abord inhumée à Cousolre, mais en 690 les religieuses de Maubeuge obtinrent pour leur maison les dépouilles de la vénérable fondatrice. Le culte rendu dans le Hainaut à cette sainte est d'une haute antiquité, puisque son nom figure dans des calendriers du temps de Louis-le-Débonnaire cités par dom Luc d'Achéry (*Spicilege*,

(1) Et non pas Barthélemy, comme on l'a dit par erreur dans plusieurs biographies.

(2) On en a la preuve par les premiers vers de son joli poème intitulé *Cena* (le souper) :

En Jaen undè regido, etc,

t. 10, p. 131) et dans le martyrologe d'Usuard, qui parut sous le règne de Charles-le-Chauve. On le trouve aussi dans l'ancien bréviaire d'Autun, dans le martyrologe romain et dans ceux de Raban et de Notker. Le testament attribué à sainte Aldegonde est rapporté par Aubert Lemire (*Diplomata Belgica*, t. 3, p. 557 et suiv.). Si cet acte n'est pas faux, comme l'ont avancé quelques critiques, il est au moins suspect d'interpolation. On trouve dans les Bollandistes et autres agiographes plusieurs Vies de sainte Aldegonde, que Corneille Smet a commentées savamment dans les *Acta sanctorum Belgii*, in-4°, Bruxelles, 1783-1789, p. 291-315. Mabilion a fait imprimer une Vie de sainte Aldegonde, écrite l'an 900, par Hucbaud, moine de St-Amand. André Triquet a publié *Sommaire de la vie admirable de la très-illustre princesse sainte Aldegonde, miroir de vertus, patronne de Maubeuge*, Liège, 1625. Cet ouvrage a eu sept ou huit éditions, sans compter une traduction latine qui parut à Tournai en 1666. La Vie de sainte Aldegonde a été encore écrite par le jésuite Binet, Paris, 1625, in-12. On trouve l'Histoire de sainte Aldegonde, fille du duc Waubert, très-détaillée, dans l'Histoire du Hainaut, par Jacques de Guyse, publiée en latin et en français par M. le marquis de Fortia, Paris, 1829, tom. VI et VII. La fondatrice des chanoinesses de Maubeuge est aussi l'héroïne d'une *Comédie* (sérieuse) en vers français par Jean d'Ennetières, seigneur de Beaumez, Tournai, 1645, in-12. — Les religieux prémontrés de Tronchiennes ou Dronghem, auprès de Gand, honoraient la mémoire d'une

autre sainte ALDEGONDE, fille de saint Bazin. L'abbé Ghesquière a démontré qu'il fallait ajouter peu de foi aux actes de cette sainte et du prétendu roi son père. L. G.

ALDINI (le comte ANTOINE), né à Bologne en 1756, était neveu du célèbre Galvani. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il alla étudier le droit à Rome, et il y fit de tels progrès qu'il fut bientôt nommé professeur de cette science à l'université de Bologne. Il occupait cette place en 1796, lorsque les Français pénétrèrent en Italie sous la conduite de Bonaparte. Aldini se montra dès le commencement un de leurs plus chauds partisans; il fut récompensé de son zèle par l'importante ambassade de France, dès que la république transpadane fut proclamée. Il séjourna quelque temps à Paris en cette qualité, et fut ensuite nommé président du conseil des anciens de la république cisalpine. Les fréquentes relations que ces différentes fonctions lui procurèrent auprès des hommes les plus importants de la république française, notamment de Bonaparte, contribuèrent beaucoup à son élévation. Il réussit très-bien auprès de ce général, et fut nommé par son influence membre de la commission de gouvernement. En 1801 il vint à Lyon comme membre de la fameuse *consulta* qui devait préparer à Napoléon les voies du pouvoir souverain, et l'on jugera de la complaisance et de la soumission qu'il montra dans cette occasion par la présidence du conseil d'état qui lui fut accordée immédiatement après. Les principes républicains d'Aldini n'étaient pas tellement inflexibles qu'il ne pût s'arranger de tous les attributs de la monarchie. Dès que le nouveau royaume d'Italie fut établi,

en 1805, il reçut les titres de comte, de grand-officier de la Légion-d'Honneur, de la Couronne de Fer, et fut nommé trésorier de ce dernier ordre. Au comble de ses vœux, il n'éprouva d'autre contrariété que l'opposition assez vive qu'y apporta le vice-président Melzi (*Voy. ce nom, au Suppl.*). Cet autre favori de Napoléon parvint à l'exclure du conseil d'état, et, après de vives réclamations, il fallut céder, en recevant pour dédommagement le titre de ministre d'état du royaume d'Italie. Depuis cette époque le comte Aldini habita presque toujours la France, et il se trouvait à Paris en 1814 au moment de la chute de Napoléon. Il ne craignit point alors de se présenter à l'empereur d'Autriche, devenu son nouveau maître. Ce prince le reçut avec bonté, et le chargea même d'une mission pour Vienne. Lorsque l'Autriche eut pris possession de la Lombardie, Aldini alla habiter Milan, ne visitant que par intervalle ses belles propriétés du Bolonais, et il se consola ainsi de la perte de ses honneurs par les avantages d'une fortune considérable. Il avait acheté le château de Montmorency, près Paris, et l'avait fait embellir à grands frais; mais les ravages qu'y exercèrent les étrangers en 1815 l'obligèrent à le vendre aux démolisseurs. Aldini est mort à Milan le 5 octobre 1826. — Son frère, M. le chevalier Jean ALDINI, professeur de physique à l'université de Bologne, et membre de l'institut de Milan, fut conseiller d'état du royaume d'Italie. Il a publié en français et en italien beaucoup d'ouvrages sur la mécanique et la physique. M—D j.

ALÉA (LÉONARD, et non Léon comme le dit M. Quérard), né à Paris dans une famille de finances, et

mort en cette ville vers 1812, a publié : I. *L'Antidote de l'athéisme, ou Examen critique du Dictionnaire des athées*, in-8°, Paris, imprimerie de la Décade, 1801, sans nom d'auteur. Il donna une seconde édition de cet ouvrage, refondue et augmentée considérablement, sous ce titre : *La religion triomphant des attentats de l'impiété*, dédiée à M. Portalis, conseiller d'état (depuis ministre des cultes), avec cette épigraphe : *Interest reipublicæ cognosci malos*, Cicér.; 2 vol. in-8°, Paris, chez Moussart et Maradan, 1802, avec le nom de l'auteur. Cet ouvrage ainsi perfectionné est devenu par son objet, son opportunité et son exécution, un livre important et dont le succès a été complet. C'est la collection la plus utile que nous connaissions des sentiments des amis de la religion, et des aveux de ses adversaires. Le cardinal Gerdil en faisait grand cas; Portalis, qui mettait sa conscience et son honneur à favoriser le retour de l'ordre et de la religion, essentiellement liés l'un à l'autre, manifesta hautement sa satisfaction à l'auteur, et lui proposa vainement de le faire entrer dans le conseil d'état. Un fait qui n'est pas moins digne d'être remarqué, c'est que Sylvain Maréchal fut l'un des premiers à rendre hommage à la modération de son adversaire. II. *Réflexions contre (sic) le divorce*, Paris, 1802, in-8°. Aléa, dit-on, a laissé plusieurs manuscrits relatifs à la révolution française. — *L'Eloge de l'abbé de l'Epée, et essai sur l'avantage du système des signes méthodiques appliqué à l'instruction élémentaire*, traduit de l'espagnol, Bayonne, 1824, in-8°, est de J.-M. Aléa, parent du précédent. Z.

ALEAUME (Louis), en latin *Alealmus*, lieutenant-général au bailliage et présidial d'Orléans, naquit à Verneuil en 1525 au sein d'une famille riche et considérée. Après avoir fait ses études en droit à Paris, il plaida plusieurs causes avec distinction. « Il eût été grand avocat, dit « Loisel, s'il se fust assujetty au barreau ; mais il estoit homme de livres et de liberté, se contentant de « son bien et de sa place de substitut « au parquét de messieurs les gens du « roy(1). » Il se rendit recommandable, comme magistrat, par sa science et son intégrité, « et exerça l'estat de lieutenant-général d'Orléans avec beaucoup d'honneur et de plaisir, s'adonnant aux bonnes lettres et singulièrement à la poésie latine dont il « estoit très-bon ouvrier. » Les pièces qu'il a composées en ce genre se trouvent dans le premier volume des *Dedicæ poetarum gallorum collect. Ranutio Ghero* (Grutero), Francfort, 1609.—Son fils Gilles Aleaume, héritier de sa charge et de ses vertus(2), avait d'abord publié ces poésies en un volume in-8° (3) devenu rare. Scévole de Sainte-Marthe a donné une place dans ses éloges à Louis Aleaume. Il dit que tous les hommes lettrés lisent les vers de cet auteur ; et que, doué d'un génie heureux, il a su répandre de l'intérêt sur les matières les plus arides, et traité les sujets les plus ingrats avec une grande fécondité de verve. Il déploya surtout ce genre de talent dans un long poème intitulé

Obscura Claritas, que ses contemporains appelèrent une énigme, et dont le sujet est le mot *lanterne*. Loisel dit que « cette énigme se pourroit esgaler aux meilleurs poèmes « latins qui ayent été faicts de ce siècle(4). » Aleaume mourut en 1596, après avoir exercé pendant plus de vingt ans les fonctions de lieutenant-général d'Orléans. Il avait épousé Marguerite Brulart, sœur du premier seigneur de Genlis. L—M—X.

ALEGRE (... d'), littérateur sur lequel on n'a presque aucun renseignement. Dans son *Examen critique des dictionnaires*, Barbier assure que cet écrivain était gentilhomme. Cependant on ne le voit pas figurer dans le *Dictionn. de la Noblesse* par La Chesnaye-Desbois ; et l'on a fait des recherches inutiles pour s'assurer s'il descendait de l'ancienne famille d'Alègre en Auvergne. C'est avec la même légèreté que, d'après une *Lettre sur Baron et mademoiselle Lecouvreur*, 1730, in-8°, attribuée par les uns à l'abbé d'Allainval, et par les autres à l'avocat Coquelet, Barbier le déclare le principal auteur de *l'Homme à bonnes fortunes* et de *la Coquette*, deux comédies qu'il enlève d'un trait de plume à Baron pour les donner à d'Alègre, comme on avait déjà tenté de lui enlever *l'Andrienne* et les *Adelphes* pour les donner au P. de la Rue. Mais *l'Homme à bonnes fortunes* fut représenté pour la première fois le 30 janvier 1686 et *la Coquette* le 28 décembre de la

(1) *Dialogue des advocats du parlement de Paris*, à la suite des *Lettres sur la profession de l'avocat*, par Camus, 4^e édition, donnée par M. Dupin, t. I, p. 304.

(2) *Simul dignitatis et virtutis hæres*, Scævole Sammarthani. Elogior. Lib. 4, p. 125, in-4°.

(3) *Jugemens des savants*, par Baillet, in-4°, t. V, p. 14.

(4) « Loys Aleaume, savant et bon juge, com-
« posa un long poème héroïque auquel il donna
« ce titre : *Obscura Claritas* ; après l'avoir tout
« lu, avec plaisir, on trouvoit que cet énigme
« n'estoit qu'une lanterne. » *Discours ou Traité
des Devises*, pris et compilé des cahiers de feu
François d'Amboise, par Adrian d'Amboise, Paris,
1620, p. 10.

même année; comme il n'est guère vraisemblable que ces pièces fussent l'ouvrage d'un homme à peine initié dans les intrigues du monde, il faudra supposer que l'auteur avait au moins trente ans. ainsi d'Alègre serait né vers 1656; et par conséquent il aurait vécu cinquante ans après la représentation des deux pièces sans que personne, avant l'abbé d'Allainval ou Coquelet, se fût avisé d'en revendiquer pour lui l'honneur. Une autre difficulté se présente encore: quand on a débuté par deux comédies restées au théâtre, et qu'on est doué d'une assez grande fécondité pour en produire deux la même année, il est bien malaisé de se défendre d'en composer d'autres; c'est là cependant ce qu'il faut admettre pour dépouiller de ces deux pièces Baron qui s'en est constamment déclaré l'auteur, et pour les donner à d'Alègre qui, selon toute apparence, ne s'en souciait guère. En effet l'éditeur de son roman de *Moncade* dit « que d'Alègre a publié plusieurs ouvrages, mais qu'il n'a jamais voulu qu'aucun parût sous son nom, le titre d'auteur n'étant pas de son goût. » D'Alègre mourut à Paris au mois de décembre 1736. On connaît de lui : I. *Gulistan, ou l'Empire des roses; traité des mœurs des rois*, Paris, 1704, in-12. L'ouvrage de Saadi (*Voy. ce nom*, XXXIX, 401) contient sept traités. D'Alègre n'a traduit que le premier, relatif aux mœurs des rois; mais il y a joint plusieurs morceaux tirés des auteurs arabes, persans et turcs (*Journ. des Savants*, 1705). II. *Histoire de Moncade, dont les principales aventures se sont passées au Mexique*, ib., 1736, 2 part., in-12, roman très-médiocre. La seconde partie contient une nouvelle espagnole, intitulée *Le marquis de Leyra*, dont l'auteur est in-

connu. III. *L'Art d'aimer*, poème, ibid. (1737), in-12. W—s.

ALENIO (le P. JULES), missionnaire, naquit à Brescia en 1582. A dix-huit ans il embrassa la règle de saint Ignace, et après avoir achevé ses cours de philosophie et de théologie il fut envoyé par ses supérieurs à la mission de la Chine. Débarqué, en 1610, à Macao, il y professa les mathématiques en attendant une occasion favorable pour passer en Chine. Ce ne fut que trois ans après qu'il parvint à pénétrer dans cet empire, dont l'entrée était alors sévèrement interdite aux étrangers; et dès-lors il se consacra tout entier aux fonctions pénibles et dangereuses de l'apostolat, avec un zèle qui fut couronné de succès. Le premier il prêcha l'évangile dans la province de Xan-si; celle de Fo-kien lui dut un grand nombre d'églises. Enfin, après avoir employé trente-six ans à propager et à maintenir la foi catholique dans cet empire, il mourut, au mois d'août 1649, à l'âge de 67 ans. On a du P. Alenio plusieurs ouvrages, tous écrits en chinois, et par cette raison peu connus en Europe, même des curieux. Les principaux sont : une *Vie de Jésus-Christ*, ornée de planches en bois copiées sur celles dont Wierix, excellent graveur, a décoré le bel et rare ouvrage du P. Jérôme Natali (*Voy. ce nom au Suppl.*); le *Dialogue de saint Bernard, entre l'âme et le corps*, trad. en vers chinois; un grand traité de cosmographie (*Theatrum orbis*) dont on conservait un exemplaire en 2 vol. in-fol. dans la bibliothèque des jésuites à Rome; les *Vies* de plusieurs missionnaires, entre autres celle du P. Math. Ricci, fondateur de la mission de la Chine (*Voy. Ricci*, XXXVII, 513). On

peut consulter pour quelque détail la *Bibl. soc. Jesu* du P. Southwel, 529-30. W—s.

ALES (PIERRE-ALEXANDRE d'), vicomte de Corbet, issu d'une ancienne famille de Touraine, naquit le 18 avril 1715. A l'âge de dix-huit ans il fut reçu dans les mousquetaires et se trouva l'année suivante au siège de Kehl; il passa ensuite comme officier dans un régiment de la marine où il resta jusqu'en 1741, époque à laquelle des infirmités le forcèrent à demander sa retraite. Les maréchaux de France le choisirent pour leur lieutenant et juge du point d'honneur dans le Blaisois, la Sologne et le Dunois. Des travaux littéraires et les soins de l'agriculture occupèrent ses loisirs. Il embrassa avec quelque chaleur les doctrines des économistes. Un assez grand nombre d'écrits anonymes sont sortis de sa plume. Le principal a pour titre *De l'origine du mal, ou examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière*, Paris, Duchesne, 1758, 2 vol. in-12. Ce traité n'est pas seulement une réfutation solide des doctrines de Bayle sur le mal physique et le mal moral, extraites de ses écrits; c'est aussi un bon résumé des différentes opinions émises sur ce sujet par les philosophes les plus distingués, tels que Malebranche, Leibnitz, etc., et même par quelques écrivains que l'auteur ne place pas à une assez grande distance des premiers, tels que Crousaz, Leclerc, Jaquelot, etc. Il venge la Providence des torts apparents dont on l'accuse, et rend à la liberté morale de l'homme toute la spontanéité d'action dont on voulait la dépouiller. La méthode qu'il adopte n'est pas toujours bien suivie dans ses déductions,

sa métaphysique est quelquefois enveloppée de nuages; mais, au reste, on doit s'étonner qu'un livre aussi estimable n'ait pas conservé le succès qu'il paraît avoir obtenu lors de sa publication. On attribue au vicomte d'Alès une *Dissertation sur les antiquités d'Irlande*, 1749, in-12, qui a paru sous le nom de *Fits-Patrich*. A ce sujet il est bon de faire connaître que la famille d'Alès se vantait de descendre d'une des plus illustres tribus de cette île. Alès de Corbet avait lu dans plusieurs séances de l'académie d'Angers, dont il était membre, des mémoires sur l'origine de la noblesse d'armes; il les fit imprimer en 1759, Avignon, in-12, sous le titre de *Recherches historiques sur l'ancienne gen darmie française*. Quoiqu'on pût désirer que le sujet fût plus approfondi, ces recherches ne manquent pas d'intérêt et peuvent servir de supplément à l'histoire de la milice française. On attribue aussi à cet écrivain un *Examen des principes du gouvernement qu'a voulu établir l'auteur des observations sur le refus du Châtelet de reconnaître la chambre royale* (sans date), 1753, in-12; *Nouvelles observations sur les deux systèmes de la noblesse commerçante ou militaire*, Amsterdam (Paris), 1758, in-12; *Origine de la noblesse française*, Paris, Desprez, 1766, in-12. On ignore l'époque de la mort du vicomte d'Alès. — **ALÈS** (Pierre d'), comte de Corbet, père du précédent, eut onze enfants dont trois seulement lui survécurent. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de la cathédrale de Blois. Il engagea avec le célèbre généalogiste d'Hozier une discussion rela-

tive à l'article que celui-ci avait consacré à sa famille dans l'Armorial général. Un des écrits qu'il publia à ce sujet est intitulé *Mémoire critique sur un des plus considérables articles de l'Armorial général de M. d'Hozier de Serigny*, 1756, in-12. La France littéraire de 1769 l'attribue par erreur au vicomte son fils. — **ALÈS** de Corbet (*Geneviève*), depuis dame du Lude, sa fille, a fait paraître l'*Abbrégé de la vie de M. Lepelletier, mort à Orléans en odeur de sainteté* en 1756; Orléans, 1760, in-12. L—M—X.

ALESSANDRI (*JEAN degli*), né à Florence le 8 septembre 1765 d'une famille patricienne, se livra dès sa jeunesse à la culture des beaux-arts. Les connaissances qu'il y avait acquises fixèrent sur lui l'attention de Ferdinand III, grand-duc de Toscane, qui, en 1796, le nomma vice-président de l'académie des beaux-arts, emploi qu'il conserva sous Louis I^{er}, infant de Parme, en faveur de qui la Toscane, d'après le traité de Lunéville, avait été érigée en royaume d'Etrurie. Alessandri, qui dans des temps difficiles avait consacré une partie de sa fortune à la prospérité de l'académie, lui donna un nouvel éclat en appelant dans son sein le peintre Benvenuti et le sculpteur Canova. Mais bientôt une autre carrière s'ouvrit pour lui : la Toscane ayant été réunie à la France en 1808, il fut décoré de la Légion-d'Honneur et député au corps législatif par le département de l'Arno. Douze princes souverains, au nombre desquels se trouvait Ferdinand III, alors grand-duc de Wurtemberg, assistèrent à l'ouverture de la session de 1809; dans celle de 1810 Alessandri coopéra à la ré-

daction du Code pénal, plus sévère que celui que le grand-duc Léopold avait donné à ses états en 1786, mais les observations des députés de l'Italie à ce sujet restèrent sans effet. Après les événements de 1814 et le retour de Ferdinand III à Florence, Alessandri reprit, par ordre de ce prince, la direction de l'académie des beaux-arts, et fut envoyé à Paris en 1815, en qualité de commissaire du grand-duc, pour réclamer les objets d'art dont les conquêtes des Français avaient enrichi les musées et les bibliothèques de cette capitale. La manière dont il s'acquitta de cette commission lui valut des éloges et des récompenses de la part de son souverain. Il mourut à Florence le 20 septembre 1828. On a de lui des *discours* pour les distributions de prix, insérés dans les *Actes de l'académie des beaux-arts* de Florence.

G—C—Y.

ALEXANDER (*JOHN*), jeune écrivain anglais doué de beaucoup d'esprit et riche d'instruction, mourut en 1765, à l'âge de trente ans; il exerça le ministère évangélique parmi les non-conformistes. L'ouvrage périodique intitulé *La Bibliothèque* (the Library) contient plusieurs morceaux de sa composition dans lesquels on trouve d'ingénieuses satires, entre autres une Apologie ironique de la persécution, des Essais sur la sottise, sur le sens commun, la misanthropie, l'étude de l'homme, l'inconduite des parents, le moderne métier d'auteur, le sort des écrits périodiques. On a publié après sa mort sa *Paraphrase*, avec des observations, du quinzième chapitre de la première épître aux Corinthiens; et un *Commentaire* sur le sixième, le septième et le huitième chapitre de l'épître aux Romains, Londres, 1766, in-4°. —

Son frère, *Benjamin ALEXANDER*, médecin, mori en 1768, a traduit en anglais l'ouvrage de Morgagni *De sedibus et causis morborum*, Londres, 1769, 3 vol. in-4°. L.

ALEXANDRE (PAULOWITZ), empereur de Russie, était fils aîné de Paul I^{er} et de Marie Fédérowna sa seconde femme (*Voy. MARIE*, au Suppl.). Il naquit à Pétersbourg le 13 déc 1777 (1). Bien que d'une constitution forte en apparence, et d'une taille élevée, ce prince fut dans sa première jeunesse d'une santé délicate. Sa grand-mère, Catherine II, qui le destinait au trône à l'exclusion de Paul I^{er}, le tint soigneusement éloigné de son père. Cette prévoyante souveraine ne voulant pas que des habitudes de soumission et de piété filiale devinsent plus tard un obstacle aux desseins qu'elle avait sur lui, le fit élever sous ses propres yeux. Ce ne fut même qu'avec beaucoup de peine que la mère du jeune prince put exercer sur la première éducation de son fils une influence qui lui appartenait à tant de titres. Alexandre eut pour gouverneur le comte Nicolas Soltykoff, et pour précepteur le colonel Laharpe (*V. ce nom*, au Suppl.). Il étudia les mathématiques sous le colonel Masson, les sciences physiques sous le professeur Krafft, et la botanique sous l'illustre Pallas. Les opinions philosophiques qu'il avait puisées dans les leçons de son précepteur le portèrent souvent à tempérer les maximes du pouvoir absolu, mais elles l'écartèrent aussi quelquefois des obligations ou, si l'on veut, des nécessités de la royauté. Ca-

theriné avait recommandé qu'on ne lui enseignât ni la poésie, ni la musique, persuadée qu'elle était que les moments du jeune prince pouvaient être plus utilement employés; et, sans craindre que cette sévérité ne fût regardée comme la censure de sa propre conduite, elle veilla avec soin à ce que les mœurs de son petit-fils fussent de tout point irréprochables. On croit que ce rigorisme fut la cause principale du mariage prématuré qu'elle lui fit contracter dès l'âge de seize ans (9 octobre 1793) avec Louise-Marie, troisième petite-fille du grand-duc Frédéric de Baden, qui prit, en entrant dans la communion grecque, le nom d'Élisabeth Alexiewna (*Voy. ÉLISABETH*, au Suppl.). Pour que des voluptés précoces n'altérassent pas la constitution peu robuste de son petit-fils, Catherine lui fit interdire long-temps tout commerce avec son épouse; mais ces précautions n'eurent pas tout le succès qu'en attendait l'impératrice. Alexandre fut ensuite écarté des affaires par la défiance ombrageuse de l'empereur son père; et il avait atteint, dans de paisibles études, sa vingt-quatrième année, lorsqu'une catastrophe terrible le fit monter sur le trône. Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801, Paul I^{er} fut assassiné au palais de Michailof; et, aussitôt après cet attentat, Alexandre fut salué empereur par les conjurés dans la cour même de ce palais où il attendait l'abdication, sans se douter du crime qui allait être commis (*Voy. Paul I^{er}, XXXIII, 178*). Quand il apprit la mort de son père, il tomba dans un état de faiblesse tel qu'il ne put rentrer dans son appartement que soutenu par les officiers qui l'entouraient. Rien ne prouve qu'il eût prévu un aussi horrible dénouement;

(1) Cette année fut remarquable par l'inondation qui fit périr dans les casernes de la forteresse de Saint-Pétersbourg la princesse Tarrakanoff, fille de l'impératrice Élisabeth et du comte Razumofski (*Voy. TARRAKANOFF, XLIV, 567*).

cependant il est certain qu'il avait eu des rapports avec les conjurés, et que le chef du complot (*Voy. PAHLEN, au Supp.*) avait habilement semé des défiances et des soupçons mutuels dans l'âme du père et dans celle du fils; qu'il avait obtenu le consentement de celui-ci, non pour l'assassinat, que les conjurés eux-mêmes n'avaient peut-être pas prévu, mais pour l'arrestation de l'empereur et son abdication forcée. Ce qui prouverait encore cette assertion, si une foule de témoignages n'étaient venus l'établir, c'est qu'Alexandre n'infligea d'autre peine que celle de l'exil aux chefs de la conspiration, et que même plusieurs d'entre eux furent honorablement employés sous son règne (*Voy. BENINGSSEN, au Supp.*). On a dit qu'il avait hésité d'abord à accepter la couronne; mais, si cette hésitation fut réelle, il est au moins vrai qu'elle dura peu, et il est permis de croire qu'elle n'était pas bien sincère; la sûreté du prince, celle de tous les siens, le besoin de préserver l'état de dissensions funestes; tout lui faisait un devoir de monter à l'instant même sur le trône. Il quitta le palais, où le crime avait été commis et où il habitait un appartement au-dessous de celui de son père, et se rendit au palais d'hiver où il recut les hommages et les serments de tous les corps de l'état. Quand le comte Pahlen vint pour le complimenter: « Monsieur le gouverneur, s'écria le jeune monarque, » quelle page dans l'histoire! — Sire, » les autres la feront oublier, répondit Pahlen. » Les premiers actes du règne d'Alexandre justifèrent pleinement cette prédiction. Il s'empressa de révoquer les absurdes et vexatoires ordonnances qui avaient signalé les derniers moments de son père,

et il disgracia tous ceux qui par leurs avis avaient trompé la justice de Paul et contribué à diriger vers la tyrannie le caractère inquiet et soupçonneux de ce malheureux prince. Il délivra tous les prisonniers détenus dans les forteresses, et rappela de Sibérie cette foule d'exilés qu'y avait entassés un aveugle et capricieux despotisme. Voulant que le jour de son couronnement (27 sept. 1801) fût pour tous ses sujets un jour de fête et de bonheur, il amnistia les déserteurs et renonça pour une année à toute espèce de recrutement. Les impôts furent réduits, les poursuites suspendues, et toute amende remise pour les débiteurs du fisc. Le commerce recut de nombreux encouragements; l'introduction des livres étrangers obtint une grande extension, et la liberté de la presse une latitude plus grande encore. Il est vrai qu'un peu plus tard Alexandre parut se repentir de quelques-unes de ces concessions, et qu'il y mit des limites; il est également vrai que l'inquisition d'état, supprimée le 2 avril 1801, fut rétablie le 3 janvier 1802, sous la direction du prince Lapouchin; mais si la sûreté de son empire et les besoins de sa politique l'obligèrent ainsi quelquefois à revenir sur des décisions généreuses, il faut au moins reconnaître que ses intentions et ses premiers mouvements furent toujours purs et fondés sur des vues d'humanité et de bienfaisance. Quant à l'extérieur, ses premières pensées et ses premiers rapports furent également pacifiques et généreux. Il mit fin, par une convention, aux différends que Paul avait eus avec l'Angleterre. Il maintint les traités qu'il trouva établis avec la France, et parut vouloir sincèrement vivre en

bonne intelligence avec celui qui, sous le nom de consul, en était devenu le souverain. Pour la Suède, il n'eut qu'à publier un traité de commerce qu'avait fait son père. Enfin ce fut autant pour assurer la paix de l'Europe que pour effacer un ridicule qu'il renonça hautement au titre de grand-maître de Malte, que s'était si bizarrement donné Paul I^{er}. Mais, loin de renoncer à la souveraineté de la Géorgie, ce fut lui qui termina l'incorporation de cette contrée à l'empire russe, déjà commencée par son père. Ainsi fut achevée la destinée d'une dynastie qui se prétendait issue du roi David, et qui depuis plus de douze siècles régnait sur la Géorgie (*Voy. GEORGES XI, XVII, 146*). L'entrevue qu'Alexandre eut dans le mois de juin 1802, à Memel, avec le roi de Prusse, n'eut pour objet que l'indépendance de l'Allemagne menacée par les envahissements de la France. De retour dans ses états, il poursuivit ses réformes dans toutes les branches du gouvernement. L'administration de la justice attira particulièrement son attention. Il abolit la torture, et la confiscation des biens héréditaires (2); il constitua le sénat en une haute cour de justice; et, voulant mettre fin à la lenteur des procès, il divisa ce corps en sept départements dont toute l'occupation fut de juger une immensité d'affaires en retard. Des peines pécuniaires furent établies contre les magistrats prévaricateurs et contre les plaideurs obstinés. Enfin il fut décidé qu'en matière criminelle l'unanimité des juges serait nécessaire pour toute condamnation à mort. Alexandre s'occupait avec non moins de zèle des besoins du

commerce. Il permit à la noblesse de s'y livrer, et cette décision, plus importante qu'on ne pense, fit entrer dans la circulation une grande masse de capitaux et donna un nouvel essor à l'industrie. Enfin il réduisit les droits d'entrée sur plusieurs objets, et pour favoriser les manufactures il prohiba l'importation de beaucoup d'autres. Son ministre Romanoff ayant, par son ordre, rendu public un état général des affaires en 1802, on y vit que la balance dans les ports de la Baltique avait été de 18 millions et de 4 dans ceux de la mer Blanche, en faveur de la Russie. Les sciences, les arts et les lettres ne reçurent pas moins d'encouragements; un grand nombre de gymnases furent établis, et trois universités furent ajoutées à celles qui existaient dans l'empire. Alexandre fonda encore des écoles de chimie, de médecine, de marine sur différents points; et l'on a porté à plus de 2 millions de roubles (6 millions de francs) les sommes que, dès l'année 1805, il avait consacrées à ces établissements. Dans le même temps, secondé par la bienfaisance de sa mère, il fondait des hospices, des maisons de refuge pour les vieillards, les veuves et les enfants trouvés. Portant aussi ses regards sur l'agriculture, il attira dans le voisinage de sa résidence d'été, à Kamenoi-Ostrov, quelques fermiers anglais, chargés d'introduire les méthodes de leur pays. Ses vaisseaux amenèrent sur les côtes de la mer Noire des Suisses et des Allemands, qui transformèrent en vignobles florissants quelques districts incultes de la Crimée. Toutes ces opérations furent complétées par un nouveau système de recrutement, et l'ukase qui en 1803 appela au service militaire deux hommes sur cinq cents, porta l'armée

(2) Cette confiscation a néanmoins été pratiquée depuis dans différentes occasions,

russe au total de cinq cent mille hommes. Ce n'était pas qu'Alexandre voulût alors la guerre ; mais il prévoyait que, dans la position où se trouvaient les puissances de l'Europe, il lui serait difficile de l'éviter. D'ailleurs, en annonçant à ses peuples son avènement au trône, il avait déclaré qu'il marcherait sur les traces de l'impératrice Catherine II, son aïeule. Or, tout le monde sait que le système politique de cette princesse fut d'étendre la civilisation dans les provinces les plus reculées de l'empire, et d'assurer la prépondérance ou plutôt la domination de la Russie sur l'Europe et sur l'Asie. On verra qu'Alexandre s'est montré toute sa vie fidèle à ce double système. Ainsi qu'à tous les hommes d'état de cette époque, la paix d'Amiens lui semblait bien moins un traité de paix qu'une trêve. L'Angleterre, par une infraction manifeste à ce traité, gardait l'île de Malte ; et l'empereur de Russie lui-même continuait de tenir garnison dans les sept îles, violant ainsi la convention faite en 1800 avec la Turquie. Il envoya même, en 1802, de nouvelles troupes à Corfou et sur les frontières de la Perse. Moins scrupuleux encore, le nouveau maître de la France s'emparait du Hanovre et du royaume de Naples, malgré les réclamations de l'Angleterre et de la Russie, qui exigeaient de lui une loyauté dont elles ne lui donnaient pas l'exemple. Dans le même temps, il fit enlever à main armée, en pleine paix, sur le territoire germanique, un prince de l'ancienne maison de France, qui fut immédiatement mis à mort (*Voy. ENGHEN, XIII, 149*). Ce dernier fait excita de la part d'Alexandre les plaintes les plus vives. Le czar refusa de reconnaître Napoléon comme empereur ;

celui-ci se répandit contre lui en violentes invectives (3) ; et la guerre fut inévitable. Ainsi commença entre les deux colosses européens cette lutte qui devait être si longue, si sanglante, et qui ne devait se terminer que par la ruine de l'un des deux adversaires. Alexandre s'y prépara avec autant de prévoyance que d'activité. Après avoir ordonné de nouvelles levées et dirigé toutes ses troupes vers l'Occident, il renouvela avec la Perse une trêve près d'expirer, et forma avec l'Autriche, l'Angleterre et la Suède, une coalition dont les forces disponibles ne devaient pas être de moins de cinq cent mille hommes. Mais dès le mois d'octobre, l'Autriche impatiente s'était mise en campagne ; et les armées de François II, conduites par l'impéritie et l'inexpérience, avaient éprouvé des revers funestes (*Voy. MACK, au Supp.*), lorsque les colonnes russes étaient à peine en marche. Comme il fallait que ces dernières traversassent une partie de la Prusse, et que cette puissance n'était pas encore entrée dans la coalition, Alexandre se vit obligé de négocier avec elle. Il se rendit lui-même à Berlin, où sa présence entraîna Frédéric-Guillaume III. Les deux monarques étant descendus au milieu de la nuit au tombeau de Frédéric II, jurèrent sur le cercueil du héros prussien de rester inviolablement unis. On sait que cette scène un peu dramatique, qui n'eut d'autre témoin que la reine de Prusse, mais qui fut bientôt connue de toute l'Europe, a été d'une grande influence sur la suite des événements. De Potsdam, Alexandre se rendit à Olmutz, où il joignit

(3) Les journaux officiels de France accusèrent hautement Alexandre d'avoir participé au meurtre de son père.

l'empereur François II qui se retirait avec les débris de son armée, après avoir abandonné sa capitale (*Voy. NAPOLÉON*, au Supp.). L'armée russe, forte de soixante-dix mille hommes, et commandée par le vieux Koutousoff (*Voy. ce nom*, XXII, 558), se réunit à ces débris qui formaient à peine un corps de 30,000 soldats, et elle tenta dans les champs d'Austerlitz (2 déc. 1805) les chances d'une bataille qui ne fut pas heureuse. La défaite qu'essuyèrent les armées combinées fut suivie d'un armistice dont Alexandre profita pour opérer sa retraite, tout en annonçant qu'il ne prendrait aucune part au traité que l'Autriche pourrait conclure avec la France. On a publié qu'il fut au pouvoir de son adversaire de s'emparer de sa personne; mais, outre qu'il semble difficile de croire que Napoléon eût laissé volontairement échapper une pareille occasion, il est sûr que ce fut à une fausse manœuvre de Murat qu'une partie de l'armée russe et l'empereur lui-même durent leur salut. C'est au moins ce que, par une contradiction assez remarquable, on a fait dire à Napoléon dans les compilations de Sainte-Hélène. Après la défaite d'Austerlitz, l'armée russe se retira en Pologne. Alexandre fit déclarer au roi de Prusse que, conformément à leur traité, ses troupes étaient à sa disposition; mais Frédéric-Guillaume, dont le zèle pour la coalition s'était fort affaibli depuis le désastre d'Austerlitz, accueillit froidement cette proposition (*Voy. HAU-GWITZ*, au Supp.). Alexandre n'en persista pas moins à conserver une attitude hostile; il dégagea le roi de Prusse de ses promesses, ajoutant toutefois que, lorsqu'il se déciderait à combattre, les troupes russes qui occupaient le Hanovre, et toutes celles

qui étaient dans son voisinage seraient à son service. Ces offres séduisantes, et le ressentiment de quelques griefs particuliers, entraînèrent enfin Frédéric-Guillaume à la guerre. Sans attendre des secours dont il croyait pouvoir se passer, ce prince commença les hostilités avec une précipitation qui fut plus funeste encore que n'avait été celle de l'Autriche l'année précédente, et qui lui coûta en moins d'un mois son armée tout entière et la plupart de ses provinces (*V. BRUNSWICK*, VI, 150). Dès qu'Alexandre eut connaissance de ces désastres, il annonça par une proclamation que la chute de la Prusse, en compromettant la sûreté de ses propres états, l'entraînait de nouveau dans une lutte directe contre Bonaparte. Il ordonna en même temps une levée de quatre cent mille hommes. Tous ses peuples s'empresèrent de seconder ses vues, et la guerre recommença sous des auspices qui pouvaient sembler favorables après les désastres d'Austerlitz et d'Iéna. Abrités derrière la Vistule, les Russes attendirent les Français et soutinrent les combats de Czarnow, de Pultusk et de Golymin, avec une fermeté qui étonna leurs ennemis. Les deux armées firent de grandes pertes, et leur épuisement plus que toute autre cause amena un armistice qui se prolongea jusqu'au printemps de 1807.—Des succès plus décidés couronnaient dans l'Orient les efforts de l'autocrate: il avait incorporé le khannat de Kirvan à son empire; et le prince Titsianow, qui depuis 1802 conduisait la guerre sur les frontières de Perse, termina par cette conquête une vie glorieuse (*Voy. TITSIANOW*, au Supp.). Les Russes, attaqués en même temps par plusieurs tribus du Caucase, les repoussèrent

jusque vers l'Araxe et restèrent les maîtres de tout le pays. Mais la Turquie, engagée par les succès et les promesses de Napoléon, préluda aux hostilités contre la Russie, en destituant, par une infraction formelle au traité de Jassy, les hospodars de Moldavie et de Valachie. Alexandre fit sur-le-champ occuper ces deux provinces par le général Michelson, tandis que son escadre, aux ordres de Siniawin, détruisait la flotte turque dans deux combats successifs. Cependant son armée, battue sous les murs de Giurgewo et d'Ismaïl, allait être forcée de se retirer sur le Dniester, lorsque la catastrophe de Sélim (*Voy.* ce nom, XLI, 526), paralysant les mouvements des Turcs, fit conclure une trêve.—Au commencement de 1807, la campagne s'ouvrit contre les Français par la sanglante bataille d'Eylau, dont les deux partis s'attribuèrent la victoire et où chacun d'eux fit des pertes immenses. Mais la prise de Kœnigsberg et la défaite de Friedland, qui suivirent de près, furent pour les Russes et les Prussiens des échecs plus incontestables. Découragé par ces revers, Alexandre fit des ouvertures de paix qui furent accueillies et suivies d'un prompt armistice. Les deux empereurs eurent une entrevue sur le Niémen, en présence de leurs armées, campées sur les deux rives du fleuve, et dès le lendemain commencèrent les mémorables conférences de Tilsitt. Ces conférences durèrent vingt jours, et elles eurent pour résultat l'un des traités les plus importants et les plus extraordinaires de la diplomatie européenne. Par ce traité, que les deux empereurs signèrent le 7 juillet 1807, Alexandre reconnut Napoléon dans toute sa puissance et dans tous ses titres, même dans celui

de protecteur de la confédération du Rhin, et il reconnut aussi ses frères comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie. Ce fut principalement des dépouilles de la Prusse que se composa ce dernier royaume; et Frédéric-Guillaume, qui parut aussi à Tilsitt avec la belle reine de Prusse (*Voy.* LOUISE-AUGUSTE, XXV, 261), y signa un traité de spoliation où il fut obligé d'abandonner à Napoléon la plus grande partie de ses états, et même à la Russie un district de l'ancienne Pologne (celui de Bialistoch) qui lui était échu dans le premier partage. Alexandre promit sa médiation entre la France et l'Angleterre, et il s'engagea, si cette médiation était refusée, à subir toutes les conséquences du système continental (*Voy.* Napoléon, au Supp.). Voilà quelles furent les stipulations ostensibles de Tilsitt. Mais, pour les observateurs éclairés, il resta démontré que des conditions secrètes et bien autrement importantes avaient été arrêtées entre les deux souverains. Si le public ne les a pas connues tout entières, la suite des événements en a fait assez comprendre le but et les motifs; cependant le texte que nous publions ici pour la première fois (4) étonnera plus d'un lecteur.

(4) I. La Russie prendra possession de la Turquie européenne et étendra ses conquêtes en Asie autant qu'elle le jugera convenable. — II. La dynastie des Bourbons en Espagne et la maison de Bragance en Portugal cesseront de régner. Un prince de la maison de Bonaparte succèdera à chacune de ces couronnes. — III. L'autorité temporelle du pape cessera : Rome et ses dépendances seront réunies au royaume d'Italie. — IV. La Russie s'engage à aider la France de sa marine pour la conquête de Gibraltar. — V. Les Français prendront possession des villes situées en Afrique, telles que Tunis, Alger, etc.; et, à la paix générale, toutes les conquêtes que les Français pourront avoir faites en Afrique seront données en indemnité aux rois de Sardaigne et de Sicile. — VI. L'île de Malte sera possédée par les Français, et il ne sera fait aucune paix avec l'Angleterre tant qu'elle n'aura pas cédé cette

Mais il ne faut pas croire que, même dans ces engagements secrets, la bonne foi des deux souverains ait été bien sincère. Napoléon avait senti que, malgré ses succès, il lui serait alors impossible d'anéantir la puissance russe; mais il était loin d'y renoncer; il lui fallait encore quelques années pour affermir et compléter son pouvoir dans l'Occident. Ainsi, dans sa pensée, toutes les promesses, tous les engagements de Tilsitt ne furent que temporaires, et les secrets de sa politique à cette époque s'expliquent très-bien par ce peu de mots qu'un officier de son état-major (le général Jomini) écrivit alors du théâtre des événements : « Nous venons de faire avaler un « verre d'opium à l'empereur Alexan- « dre, et pendant qu'il dormira, nous « allons nous occuper ailleurs. » Et qu'on ne croie pas que de son côté l'empereur Alexandre fût plus sincère. Il s'était tiré le moins mal qu'il avait pu d'une position fâcheuse, et il se promettait bien aussi de gagner du temps, d'endormir son rival et d'attendre des circonstances plus favorables. Des écrivains russes, et notamment l'aide-de-camp d'Alexandre, M. de Boutourlin (dans les prolégomènes de son *Histoire de la campagne de 1812*), déclarent nettement que le traité de Tilsitt était trop onéreux à la Russie pour qu'elle pût

le considérer autrement que comme un moyen de gagner du temps. Sir Walter Scott joint à ce grave témoignage le récit de faits qui semblent plus concluants encore. Selon cet historien, qui a puisé, comme l'on sait, une partie de ses documents aux archives de l'Angleterre, « un officier, « littérateur célèbre, fut employé « par Alexandre ou par ceux que « l'on pouvait penser être ses plus « intimes conseillers, à communiquer au ministère anglais l'expression de la secrète satisfaction « qu'éprouvait cet empereur de l'habileté qu'avait déployée la Grande-Bretagne en devançant et prévenant les projets de la France, par « son attaque contre Copenhague. Les « ministres anglais furent invités par « le même officier à communiquer « franchement avec le czar, comme « avec un prince qui, bien qu'obligé « de céder aux circonstances, n'en « était pas moins attaché plus que jamais à la cause de l'indépendance « européenne. » Ainsi, pour la ruse et la duplicité, aucun des deux souverains ne le cédait à l'autre; mais on voit que, plein de confiance dans son habileté et de mépris pour la jeunesse et l'inexpérience d'Alexandre, Bonaparte fut en cette occasion tout-à-fait la dupe d'un prince nourri dans l'astuce des cours, qui cachait sous une apparence d'effusion et de candeur un esprit subtil et très-dissimulé. Après la paix de Tilsitt, la conduite d'Alexandre fut en apparence celle du plus fidèle allié de la France; dans toutes les occasions il professa la plus haute estime, l'admiration la plus invariable, pour le grand homme qui la gouvernait; et lorsqu'il apprit le désastre de Copenhague, il publia une déclaration où il qualifiait l'attaque des Anglais d'*insigne bri-*

île. — VII. Les Français occuperoient l'Égypte. — VIII. La navigation de la Méditerranée ne sera permise qu'aux navires et vaisseaux français, russes, espagnols et italiens. Toutes les autres nations en seront exclues. — IX. Le Danemark sera indemnisé dans le nord de l'Allemagne par les villes Anscatiques, sous la clause cependant qu'il consentira à remettre son escadre dans les mains de la France. — X. Leurs majestés les empereurs de Russie et de France conviendront ensemble d'un règlement d'après lequel il ne sera permis à aucune puissance de mettre en mer des navires marchands, à moins qu'elle ne possède un certain nombre de bâtiments de guerre,

gandage (5), et après laquelle il regardait comme rompus tous ses rapports avec l'Angleterre, annonçant que nul ambassadeur anglais ne serait reçu à Saint-Petersbourg; qu'aucune communication entre les deux puissances n'aurait lieu avant que le Danemark eût obtenu justice; enfin il fit arrêter les vaisseaux des Anglais qui se trouvaient dans ses ports, et mettre le séquestre sur toutes leurs propriétés. Et l'on doit remarquer que toutes ces démonstrations n'étaient pas faites pour donner à l'empereur Alexandre de la popularité dans son empire; car on ne peut douter que les relations qui s'établirent entre la France et la Russie par la paix de Tilsitt ne fussent contraires à cette dernière puissance, et que son commerce, qui jusque-là s'était accru dans une progression très-rapide, ne fût alors tombé plus rapidement encore (6). Obligé de céder à d'impérieuses nécessités, Alexandre avait dû voir de plus loin, et la suite des événements a suffisamment prouvé que dans cette occasion son rôle ne fut pas le plus maladroit. Le peu de concessions qu'il obtint offrait des avantages réels et positifs, et son rival, qui se fit en apparence accorder beaucoup, n'eut que des conquêtes imaginaires, qu'il n'a jamais pu effectuer et qui en définitive ont causé sa ruine. — Ce fut sous le vain prétexte de compléter le système continental, et en conséquence des conventions de Tilsitt que, vers le

commencement de 1808, Alexandre tourna ses armes contre le roi de Suède, Gustave IV, son beau-frère, qui venait de conclure une alliance avec l'Angleterre. Il fit envahir la Finlande par trois corps d'armée que commandait Buxowden (7). Les Suédois, accablés par le nombre, déployèrent une inutile valeur. Ils furent contraints de se retirer, et le général russe, pour hâter une conquête à laquelle Alexandre mettait le plus grand prix, joignit à la force des armes, des moyens peu dignes de la réputation de loyauté et de grandeur que son maître s'était acquise. Il adressa aux Finnois une proclamation dans laquelle, après avoir ouvertement censuré la politique de leur souverain, il les invitait à se soumettre aux lois de la Russie. Une allocution moins loyale encore fut adressée à l'armée suédoise (8), et les dépêches d'un courrier expédié à M. d'Alopeus, ambassadeur de Russie à Stockholm, étant tombées entre les mains du gouvernement de Suède, lui firent connaître que ce diplomate était chargé d'une trame encore plus contraire au droit des gens. Gustave répondit à ces indignités par l'arrestation de M. d'Alopeus et par la publication d'un ma-

(7) On sait que malgré la supériorité de ses forces, la Russie se crut alors obligée d'acheter l'imprenable forteresse de Swiabour, que le gouverneur Grouchtett vendit avec toute la flottille suédoise. Le général russe Sprengporten fut l'agent de cette infâme négociation.

(8) Elle finissait par ces mots : « Bons Finnois, que le sort a placés dans les rangs de l'armée suédoise, que vous êtes à plaindre ! vous quittez vos foyers et vos familles ; vous allez à la mort pour une cause injuste... Mon très-gracieux maître m'a ordonné de proposer à chacun de vous qui posera sa main sur sa tête la liberté de retourner chez lui et le paiement de deux roubles par fusil, un rouble par sabre ou toute autre arme, et six roubles pour chaque cheval qu'il amènera. Qui de vous aimerait assez peu le repos pour ne pas se hâter de se procurer une vie tranquille et heureuse sous la protection de mon très-gracieux empereur ? »

(5) C'était dans ce moment même que, selon l'historien Walter Scott, Alexandre envoyait secrètement un de ses officiers à Londres pour offrir au ministère anglais les témoignages de son estime et de son admiration.

(6) Ce fut surtout à la rupture du traité de commerce avec l'Angleterre que commença la chute du papier-monnaie. Le rouble-assignat tomba en quatre ans de 300 centimes à 95, et il ne s'est plus relevé au-dessus de 110.

nileste, où il opposa sa conduite à celle de son agresseur. Mais tout cela ne pouvait rien changer à des résolutions irrévocablement prises et à des plans invariablement arrêtés. Dans une note remise aux membres du corps diplomatique, Alexandre notifia à toutes les puissances qu'il considérait la Finlande comme une de ses provinces, et qu'il l'incorporait pour jamais à son empire. Ainsi fut consommée cette conquête, si long-temps convoitée par les prédécesseurs d'Alexandre, cette conquête qui assure l'ascendant de la Russie sur la Baltique, et qui met sa capitale à l'abri des dangers que lui avaient fait courir plus d'une fois les rois de Suède, et surtout le père de Gustave IV. Mais Alexandre expia bientôt cette iniquité : la flotte russe, aux ordres de Sihiawin, étant venue de la Méditerranée à Lisbonne, pour forcer le gouvernement portugais à se déclarer contre les Anglais, fut obligée de se rendre par capitulation, et conduite en Angleterre. Les dix vaisseaux qui la composaient ne furent restitués à la Russie qu'après la conclusion de la paix (9). — C'était le temps où Napoléon essayait dans la Péninsule des revers éclatants, et qui apprenaient aux puissances du Nord qu'il n'était pas impossible de résister à ses armes. Ce changement de fortune excita de sourdes rumeurs parmi ses ennemis ; et, dans la crainte que l'amitié d'Alexandre n'en fût ébranlée, il provoqua la réunion d'Erfurt, où l'empereur de Russie se rendit dans le mois d'octobre 1808, et où il donna de nouveau à son redoutable allié des témoignages multipliés d'estime et

d'admiration. On n'a pas oublié l'espèce de mouvement dramatique auquel il s'abandonna au spectacle, lorsque, entendant ce vers devenu célèbre :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

il serra la main de son *grand ami*, comme il l'appelait alors, et s'inclina profondément, disant avec une effusion tout-à-fait théâtrale : « Je ne l'ai jamais mieux senti (10). » Cependant des observateurs pénétrants crurent voir, sous ces apparences d'union et de bonne intelligence entre les deux potentats, des symptômes de froideur et de mécontentement. Le principal résultat de ces conférences fut la confirmation de ce qui avait été convenu à Tilsitt, avec une faible réduction sur les contributions imposées à la Prusse, et l'admission du duc d'Oldenbourg à la confédération du Rhin. Bonaparte fit quelques réclamations sur l'invasion de la Finlande, qui n'avait pas été formellement décidée à Tilsitt, et ce fut par ce motif qu'il exigea la suppression de l'article secret relatif à la Turquie. Alexandre dut en être profondément blessé ; mais il ne pensa pas que le temps de la franchise et de la résistance fût arrivé ; il continua de dissimuler. C'est aussi aux conférences d'Erfurt qu'il faut rapporter la demande que fit Napoléon de la main d'une princesse russe ; demande qu'Alexandre sut éluder sous de vains prétextes de religion et d'affections de famille dont Napoléon ne fut sans doute pas entièrement dupe (*Voy.*

(9) Quelques observateurs ont soupçonné, et cela est assez probable, que cette saisie des vaisseaux russes, qui furent conservés avec beaucoup de soin dans les ports de l'Angleterre, n'était qu'une espèce de comédie jouée entre les deux puissances pour mieux tromper Napoléon.

(10) Avant de partir pour Erfurt, Napoléon avait mandé Talma et lui avait dit : « Je vais « te faire jouer devant un parterre de rois. » Dans l'espèce de hangar qui fut arrangé en salle de spectacle, il n'y avait devant l'orchestre que deux fauteuils à bras pour les deux empereurs. A droite et à gauche étaient des chaises garnies pour les rois ; et derrière des banquettes pour les princes de la confédération. Talma aimait beaucoup à raconter cette anecdote. V—vz.

CATHERINE *Paulowna*, au Supp.). Avant de se séparer, les deux empereurs écrivirent une lettre collective au roi d'Angleterre pour l'engager à la paix : comme on devait s'y attendre, cette lettre n'eut point de résultat. Quelques mois plus tard Alexandre, voulant se montrer à ses nouveaux sujets de la Finlande, convoqua dans la ville d'Umea une diète dont il fit lui-même l'ouverture le 10 mars 1809, et il revint aussitôt après reprendre à Pétersbourg le gouvernement de son vaste empire. La guerre qui éclata entre la France et l'Autriche le détourna à peine de ses paisibles soins. Pour se montrer au moins en apparence fidèle au traité de Tilsitt et aux récentes conventions d'Erfurt, il déclara la guerre à cette dernière puissance et fit marcher contre elle vingt-cinq mille hommes au lieu de cent cinquante mille qu'il avait promis. La faiblesse de ce corps autant que la lenteur de sa marche le rendirent tout-à-fait inutile à Napoléon, qui fut très-piqué de ce manque de foi ; mais il n'était pas en mesure de se venger et il dissimula : Alexandre vit même sa faible coopération récompensée par le beau district de Cracovie qui lui fut abandonné par le traité de Schönbrunn. Ainsi l'heureux autocrate jouissait des avantages de la victoire sans avoir fait la guerre, et il pouvait sans obstacle suivre le cours de ses travaux pacifiques. Voulant autant qu'il était en lui dédommager ses sujets des pertes que leur faisait essuyer l'état d'hostilité avec l'Angleterre, il ferma les yeux aussi souvent qu'il le put sur les prohibitions maritimes, recevant comme portugais les navires britanniques et favorisant de tout son pouvoir les manufactures nationales. On commençait à sentir en Russie les

heureux effets de l'ukase par lequel il avait été permis aux vassaux de la couronne d'acquérir des propriétés territoriales ; déjà ces vassaux avaient acheté des terres pour plus de 2 millions de roubles, et le nombre des paysans devenus libres depuis 1803 s'élevait à plus de treize mille (11). Les institutions d'enseignement public, fondées par Alexandre, avaient aussi porté leurs fruits, et la littérature russe faisait de rapides progrès. Le czar ne fut pendant cinq ans détourné de ces utiles travaux par aucune guerre importante ; mais vers la fin de 1809, les Turcs ayant refusé de livrer la partie de la Moldavie et de la Valachie qu'ils s'étaient engagés à lui céder, ses troupes durent s'emparer de plusieurs places, telles qu'Ismail et Mangalia ; elles attaquèrent ensuite le grand-vizir dans son camp ; mais elles essuyèrent un échec qui les obligea d'évacuer la Bulgarie. Au retour du printemps de 1810 l'armée russe, portée à cinquante mille hommes, prit deux villes fortifiées, Pajardjik et Silistria, qui lui ouvrirent un passage jusqu'au camp retranché de Schumla. Elle obtint encore un notable avantage à Batthyn ; et, la flottille turque ayant été battue sur le Danube, les Ottomans perdirent toutes les places qui défendaient la rive droite de ce fleuve, depuis Ismail jusqu'à Sistowa. Le grand-vizir demanda alors un armistice ; qui lui fut accordé, aux conditions d'abandonner la Moldavie, la Valachie et une portion de la Bessarabie, de reconnaître l'indé-

(11) Nous devons à la vérité de dire que ces affranchissements devinrent souvent illusoire parce que quelques villages, les ayant obtenus à prix d'argent et à un taux fort au-dessus de leurs facultés, furent obligés d'y renoncer en perdant ce qu'ils avaient d'abord payé.

pendance des Serviens et d'admettre leur chef aux conférences de la paix (*Voy. CZERNI GEORGES*, au Supp.). Ces dures conditions ayant été rejetées par le divan, la guerre fut continuée en 1811; et, malgré de nouvelles défaites, la Turquie se préparait à une vigoureuse résistance, lorsque les envahissements de Napoléon devenus chaque jour plus menaçants pour la Russie, obligèrent Alexandre à porter ses regards sur un autre point. Alors ce prince donna l'ordre à Koutousoff, qui commandait ses troupes, de négocier promptement la paix. Le rusé général, décidé à tout pour remplir les vues de son souverain, alla jusqu'à communiquer aux négociateurs ottomans une lettre par laquelle Napoléon aurait proposé à l'empereur de Russie de partager les états du sultan. Bonaparte a dit plus tard que cette lettre était fausse; mais nous sommes d'autant plus fondés à la croire vraie qu'elle n'était que la conséquence des conventions de Tilsitt. Les Turcs ne doutèrent pas de son authenticité; et, dans l'indignation qu'ils en conçurent contre Napoléon, ils se hâtèrent de faire la paix avec la Russie; les préliminaires en furent signés à Bucharest, le 28 mai 1812, sous la médiation de l'Angleterre. Par cette paix, beaucoup plus avantageuse qu'il ne devait s'y attendre, Alexandre obtint la Bessarabie tout entière avec le tiers de la Moldavie, et les forteresses de Choczim, de Bender, d'Ismail et de Kilia (12). Il accepta alors la médiation de la Porte pour la

(12) Quand le sultan ne put plus douter de la guerre entre la France et la Russie, qui lui eût permis d'exiger des conditions plus avantageuses, il fut très-mécontent de ses négociateurs, et l'un d'eux, Démétrius Morouzil, fut massacré par les chiaux dans le palais même du vizir. Sa tête demeura trois jours exposée sur les murs du sérail par ses ordres et sous les yeux du sultan.

conclusion de la paix avec la Perse, et les hostilités se terminèrent également sur ce point. Ainsi c'était dans la conviction d'une guerre imminente et bien autrement redoutable qu'Alexandre s'était hâté de mettre fin à toutes les hostilités contre les Turcs. Napoléon faisait ouvertement depuis plus d'un an d'immenses préparatifs, et il n'en cachait pas même le but. Malgré les réclamations et les plaintes de la Russie et de l'Angleterre, il n'avait pas cessé d'étendre ses conquêtes, et le continent européen presque tout entier obéissait à ses lois. Alexandre seul conservait encore quelque indépendance, et ce reste d'indépendance il allait le perdre s'il eût cédé à toutes les exigences du système continental, devenu chaque jour plus intolérable. Irrévocablement décidé à ne point fléchir devant la fortune de Napoléon, Alexandre se prépara donc à la guerre. Il ne put se dissimuler qu'elle serait terrible, qu'elle exigerait les plus grands efforts, les plus pénibles sacrifices. Son courage n'en fut point ébranlé; et, secondé admirablement par le zèle et la soumission de ses peuples il fit ses dispositions avec autant d'activité que de prévoyance. Dès l'année 1810, de concert avec le ministre de la guerre Barclay de Tolly, il avait adopté un plan de campagne défensif dont l'exécution fut préparée secrètement par un conseil ignoré des autres ministres, et que dirigeait le célèbre baron d'Armfelt (*Voy. ce nom au Supp.*). On ne peut pas douter que ce ne soit d'après ce plan qu'ait été exécutée la mémorable campagne de 1812. Dès le commencement de cette année, une levée de quatre hommes sur cinq cents et les divisions tirées de l'armée du Danube formèrent un ensemble de

troupes réglées de plus de quatre cent mille soldats, dont trois cent mille devaient agir en première ligne et furent partagés en trois armées. Les forces de Napoléon étaient doubles de celles-là ; car toutes les nations de l'Europe lui avaient fourni leurs contingents. Les troupes d'Alexandre, moins nombreuses, étaient aussi moins aguerries ; mais leur discipline, leur confiance dans le souverain, étaient sans bornes ; et l'aspérité du climat, l'immensité d'un empire sans limites, enfin la résolution de tout sacrifier pour sauver la patrie, toutes ces considérations pesaient bien fortement dans la balance en faveur des Russes. Dans les négociations qui précédèrent les hostilités, Alexandre déploya une fermeté de caractère fort opposée à cette flexibilité que lui ont reprochée quelques écrivains. Aux griefs que Bonaparte mit en avant, et dont le principal était la tolérance pour le commerce anglais, il en opposa d'aussi graves, tels que l'extension du duché de Varsovie ; la réunion d'Oldenbourg, des états d'un prince son parent, à l'empire français. Mais ce n'était plus par de vaines récriminations et d'inutiles reproches que pouvait désormais se terminer cette grande discussion. Le 24 juin 1812, les Français ayant passé le Niémen, Alexandre annonça la guerre à ses troupes par un ordre du jour, qu'il terminait en ces termes : « L'empereur des Français, en attaquant subitement notre armée, a le premier déclaré la guerre. Ainsi, puisque rien ne peut le rendre accessible à la paix, il ne nous reste plus, en invoquant à notre secours le Tout-Puissant, témoin et défenseur de la vérité, qu'à opposer nos forces aux forces de l'ennemi... Guerriers, vous

à défendez la religion, la patrie et la liberté ; je suis avec vous, Dieu est contre l'agresseur... » Selon le plan dès long-temps adopté, les divers corps de la première armée se mirent en retraite vers la Dwina après quelques légères escarmouches, et ils marchèrent ensuite de la même manière vers le Dnieper, se dérobant par d'habiles mouvements à l'activité de Napoléon, qui crut plus d'une fois les avoir atteints et séparés (*Voy. BAGRATION ET BARCLAY DE TOLLY, au Supp.*). Cette retraite, dont le but échappait à l'intelligence des soldats et trompait leur enthousiasme, ayant excité parmi eux des murmures, Alexandre donna un nouvel ordre du jour, daté du 27 juin, jour anniversaire de la bataille de Pultawa : « Guerriers russes, vous avez atteint le but que vous vous proposiez lorsque l'ennemi osa franchir les limites de notre empire ; vous étiez sur les frontières pour l'observer jusqu'à l'entière réunion de notre armée ; il fallait, par une retraite indispensable et momentanée, retenir l'ardeur dont vous brûliez, pour arrêter la marche téméraire de l'ennemi. Tous les corps de la première armée sont enfin réunis dans la position choisie d'avance. Maintenant une nouvelle occasion se présente de montrer votre valeur et de recueillir la récompense des travaux que vous avez supportés. Que ce jour, signalé par la victoire de Pultawa, vous serve d'exemple ! que le souvenir de vos victorieux ancêtres vous excite à de glorieux exploits ! » Cependant les armées russes continuaient leur retraite systématique, combattant avec une sorte de fureur chaque fois qu'il arrivait à quelqu'un de leurs corps d'attendre les Français ou d'être at-

teint par eux, et ne leur abandonnant le pays qu'après l'avoir dépouillé de toutes ses ressources. Alexandre, sans se laisser abattre par des revers momentanés et plus apparents que réels, organisait tout pour une résistance opiniâtre; et, fort de l'assentiment de ses peuples, il enflammait leur enthousiasme par ses proclamations, et les déterminait à des sacrifices dont il ne pouvait encore leur dévoiler toute l'étendue. « L'ennemi
« est entré avec de grandes forces
« sur le territoire de la Russie,
« dit-il aux habitants de Moskow,
« dans une allocution du 6 juillet
« 1812; il vient ravager notre chère
« patrie! Quoique l'armée russe,
« brûlante de courage, soit prête
« à s'opposer aux mauvais des-
« seins de ce téméraire, notre soli-
« licitude et nos soins pour nos fidèles
« sujets ne nous permettent pas de
« les laisser dans l'incertitude sur le
« danger qui les menace. Résolu à
« rassembler dans l'intérieur de nou-
« velles forces pour assurer notre dé-
« fense, c'est à Moskow, ancienne
« résidence de nos ancêtres, que nous
« nous adressons avant tout: elle fut
« toujours la première des villes de
« la Russie, et c'est de son sein que
« sortirent constamment les armées
« qui terrassèrent les ennemis...
« Jamais les besoins ne furent plus
« urgents. Les dangers de la religion,
« du trône, de l'état, exigent tous les
« sacrifices... Puisse la destruction
« dont l'ennemi nous menace retom-
« ber sur sa tête, et l'Europe af-
« franchie exalter le nom de la
« Russie! » L'empereur adressait en
même temps à toute la nation un ma-
nifeste également rempli d'exaltation
patriotique et religieuse. Il envoya
son frère Constantin à Pétersbourg
pour y diriger les mesures de défense,

et lui-même se mit en route pour Moskow. La noblesse de cette ville mit à sa disposition quatre-vingt mille hommes de milice, équipés et fournis de vivres pour trois mois, aux frais de leurs seigneurs. Le gouverneur Rostopchin (*Voy.* ce nom au Supp.), ayant réuni au Kremlin un grand nombre de nobles et de marchands, Alexandre parut au milieu d'eux, et il en reçut un accueil plein d'enthousiasme. Électrisé par le dévouement qu'il inspirait, il leur promit de recourir aux derniers sacrifices plutôt que de poser les armes comme à Tilsitt. « Les désastres dont
« vous êtes menacés, ajouta-t-il, ne
« doivent être considérés que comme
« des moyens nécessaires pour con-
« sommer la ruine de l'ennemi... »
Après avoir donné ses derniers ordres à Rostopchin, l'empereur quitta Moskow pour se rendre à Pétersbourg. C'est alors que sa cause se trouvant de nouveau liée à celle des Anglais, ennemis implacables de Napoléon, il conclut avec eux à Orebrow, en Suède, un traité d'alliance d'après lequel l'escadre russe prise dans le Tage en 1808 lui fut rendue, et d'abondants subsides accordés pour soutenir la guerre. Le retour du commerce avec l'Angleterre était tellement urgent pour les Russes, qu'avant même l'échange des ratifications, un ukase ouvrit les ports de l'empire aux vaisseaux de cette nation. Par une alliance offensive et défensive conclue le 20 juillet avec le conseil suprême d'Espagne, agissant au nom de Ferdinand VII, l'autocrate reconnut les cortès réunies à Cadix. Peu de temps après il se rendit à Abo, en Finlande, où il eut une conférence (28 août) avec le prince royal de Suède (Bernadotte), qu'il s'efforça par toute sorte d'égards et de

promesses de détacher de la cause de son ancienne patrie. Il lui garantit sa nouvelle position, promit de lui faire obtenir la Norwège en compensation de la Finlande, et donna même à entendre que, si l'on parvenait à détrôner Bonaparte, il pourrait être mis à sa place. Gagné par d'aussi séduisantes paroles, Bernadotte consentit à tout, et les deux divisions russes, demeurées jusqu'alors en Finlande, furent transportées en Livonie, pour y renforcer les corps d'armée qui faisaient face à l'aile gauche de Napoléon. D'Abo, Alexandre retourna à Pétersbourg où il redoubla d'activité pour accélérer les armemens qui s'exécutaient sur tous les points de l'empire. Après les sanglants combats de Smolensk et de Valontina, il avait appelé au commandement de ses armées le prince Koutousoff, vieillard septuagénaire, qui avait terminé si à propos la guerre contre les Turcs. Sous ce général qu'ils chérissaient, les Russes combattirent sur les bords de la Moskowa avec une valeur si opiniâtre que l'on n'eût su auquel des deux partis la victoire était demeurée dans cette terrible bataille de Borodino, la plus meurtrière dont l'histoire fasse mention, si les Russes n'eussent pas eux-mêmes abandonné les positions qu'ils avaient défendues avec tant d'acharnement. S'efforçant toujours à ne laisser après eux qu'un désert, ils évacuèrent Moskow, se replièrent par la route de Kalouga sur Tarontino, y formèrent leur camp et rallièrent leurs forces. Napoléon prit possession de l'antique capitale des czars ; mais, le lendemain du jour où il y fit son entrée, un affreux incendie, allumé par les Russes eux-mêmes, se déclara dans plusieurs quartiers de la ville avec une telle violence, que dès le

premier instant il n'y eut pas d'espoir de l'éteindre, et qu'en peu de jours les neuf-dixièmes des maisons devinrent la proie des flammes. Lorsqu'il apprit ce désastre auquel il s'attendait sans doute, Alexandre fit entendre quelques paroles de compassion sur les pertes de ses sujets, mais il ne montra point d'abattement. Ne considérant un si grand malheur que comme une injure de plus que les Russes avaient à venger, il s'affermir dans la résolution de ne recevoir de l'ennemi aucune proposition de paix avant de l'avoir repoussé hors du territoire russe. L'aide-de-camp Lauriston ayant été reçu au quartier-général de Koutousoff, le czar manifesta son mécontentement de cette entrevue ; et il défendit à ses généraux toute espèce de communication avec l'ennemi. Ce fut avec cette force de résolution que, secondé par le dévouement de ses peuples et de son armée, Alexandre parvint à renverser les projets de son imprudent adversaire. Après trente-cinq jours d'une funeste attente, Napoléon quitta enfin Moskow, et marcha contre l'armée russe, qui lui résista avec plus de force qu'il ne s'y était attendu dans la redoutable position de Malo-Jaroslavitz. Alors il ne lui resta d'autre ressource qu'une retraite trop longtemps différée, et les Russes n'eurent plus qu'à poursuivre une armée harassée de fatigues, dévorée par le froid et la faim, et dont aucun soldat peut-être n'eût revu le sol de la patrie si les généraux d'Alexandre n'eussent pas commis les fautes les plus graves. Ce prince qui, par des motifs faciles à comprendre, s'était tenu éloigné de son armée, la rejoignit à Wilna le 22 décembre 1812. Après avoir comblé Koutousoff des plus flatteuses récompenses,

il accorda une amnistie à tous les habitants des provinces polonaises (13), qui, entraînés par les promesses de l'ennemi, s'étaient montrés contraires à la Russie. Mais un fait plus honorable encore, et surtout plus réel que quelques autres du même genre, que l'on a tant vantés, ce fut sa visite à l'hospice de Saint-Bazile, où la plus horrible épidémie avait accumulé des milliers de pestiférés, presque tous Français. Auncundanger ne put effrayer l'empereur; il parut au milieu de ces malheureux, les consolait, leur fit donner des secours; enfin il les traita tous avec une égale bonté et comme s'ils eussent été ses propres soldats. — Cette guerre durait à peine depuis six mois, et déjà le czar avait recueilli le fruit principal de sa constance et de sa fermeté; le sol de la patrie était libre, et après une campagne si courte l'ennemi en était complètement éloigné. Néanmoins une tâche considérable restait à remplir : il fallait profiter de ces avantages pour se mettre désormais à l'abri de tentatives pareilles; il fallait surtout réparer par des soins assidus les maux que cette terrible invasion avait faits aux peuples. Alexandre s'efforça d'appliquer les plus prompts remèdes aux plaies les plus saignantes. Cependant ne perdant pas de vue ses vastes plans politiques, il en consigna les principes dans une déclaration qui fut publiée le 10/22 février 1813, à Warsovie (14). A cet appel vé-

hément, tous les souverains alliés et tributaires de Napoléon concurent l'espoir d'une prochaine délivrance; mais la timidité, fruit d'une

profitant des succès qu'ils ne doivent qu'à leur courage, s'élançant à la poursuite des féroces brigands qui naguère comptaient se partager les champs des valeureux Slaves, nous avons jugé convenable d'instruire l'Europe de nos projets. La divine providence, en servant la plus juste des causes, a sonné elle-même le tocsin qui appelle toutes les nations à la défense de l'honneur et de la patrie. C'est aux peuples comme aux rois que nous rappelons leur devoir et leur intérêt. Depuis long-temps nous nous étions aperçus que l'asservissement de tout le continent était le but où tendaient toutes les intrigues et tous les forfaits de la puissance française. Nous reposant sur la bravoure de nos soldats, nous étions sans inquiétude sur l'intégrité de notre empire; renfermant en nous-même notre indignation, nous voyions avec douleur et sans crainte l'asservissement de tant de peuples qui ne répondaient que par des larmes à la tyrannie sous laquelle ils gémissaient. La guerre de 1806, où nous fûmes abandonnés et trahis par nos alliés, nous interdisait toute espèce de rapport avec les princes esclaves qui livraient leurs malheureux pays à l'insatiable ambition d'un homme que le Tout-Puissant avait sans doute déchaîné pour châtier monarques et vassaux. Uniquement occupés de nos fidèles peuples, nous ne voulions pas troubler leur tranquillité pour des causes qui leur étaient étrangères. Trompé par notre apparente inactivité, notre ennemi a cru pouvoir nous dicter des lois. Il a rassemblé des troupes innombrables, les a dirigées sur nos frontières. Le Russe a volé aux armes; tout homme voulait être soldat pour défendre sa religion et ses foyers. Nous avons arrêté cet élan généreux, et, sans s'étonner de l'immense supériorité numérique de l'ennemi, nos braves, par des manœuvres habiles, l'ont attiré au centre de l'empire qu'il voulait anéantir. Sa marche a été signalée par des actes de la plus atroce férocité : il s'est vengé, en brûlant nos villes, de ce que leurs habitants avaient livré aux flammes les magasins qui auraient pu lui être de quelque utilité. Nos troupes se sont réunies, et ont montré aux yeux de l'univers étonné qu'il existait encore des soldats de la Trébie et d'Eylau.

« Profitant de nos victoires, nous tendons une main secourable aux peuples opprimés. Le moment est venu : jamais occasion plus belle ne se présente à la malheureuse Allemagne; l'ennemi fuit sans courage et sans espoir. Il étonne par son effroi les nations accoutumées à n'être étonnées que de son orgueil et de sa barbarie. C'est avec la franchise qui convient à la force que nous parlons aujourd'hui. La Russie et son intrépide alliée, l'Angleterre, qui depuis vingt-ans ébranle le colosse des crimes qui menace l'univers, ne pensent point à s'agrandir. Ce sont nos bienfaits et non les limites de notre empire que nous voulons étendre jusqu'aux nations les plus reculées. Les destinées du Vésuve et de la Guadiana ont été fixées sur les bords du Borysthène : c'est de là que l'Espagne recouvrera la liberté

(13) Cette mesure regardait principalement les seigneurs lithuaniens qui avaient abandonné la cause de la Russie et qui attendaient dans l'anxiété le sort qui leur était réservé.

(14) Cette pièce nous paraît trop importante; elle caractérise trop l'irritation de cette époque pour n'être pas transcrite ici tout entière.

« Au moment où tous les temples de notre vaste empire retentissent des actions de grâces pour nos victoires, au moment où nos braves soldats,

longue soumission et de tant de vaines tentatives, retenait encore la manifestation de ces espérances. Le premier qu'Alexandre détacha de

qu'elle défend avec tant d'héroïsme et d'énergie dans un siècle de faiblesse et de lâcheté.

« Autrichiens, qu'espérez-vous de l'alliance des Français? vous payez de vos plus belles provinces la perspective d'aller quelque jour perdre la vie sous le fer des Espagnols, pour la défense d'une cause injuste et sacrilège: votre commerce détruit, votre honneur souillé; vos drapeaux, jadis décorés par la victoire, s'abaissant devant l'aigle française, voilà les trophées de cette alliance à jamais honteuse! L'adulation et l'intrigue sont les armes de la faiblesse; aussi dédaignons-nous de les employer: c'est en rappelant aux souverains leurs fautes, aux sujets leur pusillanimité, que nous voulons ramener les uns et les autres à un système qui rendra à l'Europe sa gloire et sa tranquillité.

« Rappelons-nous à la Prusse les horribles infortunes qui l'ont accablée! ce souvenir pourrait accroître sa fureur, mais non son courage; de toutes parts on vole aux armes: les villes et les campagnes de la monarchie de Frédéric semblent ranimées par son génie, et promettent des succès dignes de leur dévouement.

« Hessois, vous vous rappelez encore le prince qui fut votre père: la campagne de 1809, où l'entreprise du duc de Brunswick suffit pour vous arracher à vos familles et vous entraîner à la suite de cet Arminius nouveau, a prouvé avec quelle impatience vous portiez vous fers.

« Saxons, Hollandais, Belges, Bavares, nous vous adressons les mêmes paroles; réfléchissez, et bientôt vos phalanges vont s'accroître de tous ceux qui, au milieu de la corruption qui vous dégrade, ont conservé quelque ombre d'honneur et de vertu: la crainte peut encore enchaîner vos souverains; qu'une funeste obéissance ne vous retienne pas: aussi malheureux que vous, ils abhorrent la puissance qu'ils redoutent, et ils applaudiront ensuite aux généreux efforts que doivent couronner votre bonheur et leur liberté. Nos troupes victorieuses vont poursuivre leur marche jusqu'aux frontières de l'ennemi. Là, si vous vous montrez dignes de marcher à côté des héros de la Russie; si les malheurs de votre patrie vous touchent; si le Nord imite l'exemple sublime que donnent les fiers Castillans, le deuil du monde est fini: nos généreux bataillons entrèrent dans cet empire dont une seule victoire a écrasé la puissance et l'orgueil.

« Si même cette nation dégénérée, puisant dans des événements aussi extraordinaires quelques sentiments généreux, jetait des yeux baignés de larmes sur le bonheur dont elle a joui sous ses rois, nous lui tendrions une main secourable; et cette Europe, sur le point de devenir la proie d'un monstre, recouvrerait à la fois son indépendance et sa tranquillité, et de ce colosse sanglant qui menaçait le continent de sa criminelle éternité il ne resterait qu'un éternel souvenir d'horreur et de pitié.

« Nous adressons au peuple, par ce manifeste, ce que nous avons chargé nos envoyés de dire aux rois; et si ceux-ci, par un reste de

l'alliance des Français fut le roi de Prusse. Les troupes de ce monarque, commandées par le général York (*Voy. ce nom, au Supp.*), quittèrent le 29 déc. 1812 le corps de l'armée française dont elles faisaient partie, et se joignirent au général russe Diebitsch. Frédéric-Guillaume, qui était alors dans sa capitale au pouvoir des Français, parut blâmer la conduite de son général; mais dans le même temps il négociait secrètement avec Alexandre une alliance dont le but immédiat et commun fut la guerre contre Bonaparte. Par cette alliance qui fut conclue à Kalich le 8 mars 1813, la Russie s'engagea à fournir 150,000 hommes, et la Prusse 80,000. Frédéric-Guillaume et l'empereur Alexandre, après une longue séparation, se revirent enfin à Breslaw le 15 mai 1813. Ces deux monarques, s'étaient toujours beaucoup aimés; ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et le roi de Prusse ne put retenir ses pleurs: « Courage, mon frère! lui dit Alexandre, ce sont les « dernières larmes que vous fera verser Napoléon. » Bientôt l'empereur de Russie parvint définitivement à faire entrer la Suède dans cette ligue contre la France (*Voy. CHARLES XIII, au Supp.*); et cette puissance promit un secours de 25,000 hommes. Lorsqu'ils virent le moment de le faire sans danger, d'autres princes se déclarèrent également contre la France; et la fameuse confédération du Rhin, sous le protectorat de Napoléon, dut être considérée comme dissoute. Mais de son côté le

pusillanimité, persistent dans leur funeste système de soumission, il faut que la voix de leurs sujets se fasse entendre, et que les princes qui plongeaient leurs peuples dans l'opprobre et le malheur soient entraînés par eux à la vengeance et à la gloire. Que la Germanie rappelle son antique courage, et son tyran n'existe plus. »

rival d'Alexandre n'était point abattu par tant de revers. Redoublant d'activité et de vigueur il avait en quelques semaines créé de nouvelles armées, et dès les premiers jours de mai on le vit dans les plaines de la Saxe à la tête de deux cent mille hommes. C'était pour la plus grande partie des recrues et de jeunes soldats ; et il manquait presque entièrement de cavalerie ; mais ses troupes étaient conduites par des chefs aussi expérimentés que courageux, et, malgré les revers de Moskow, la présence du héros français inspirait toujours une grande confiance. Les deux monarques du Nord, Alexandre et Frédéric-Guillaume, se montraient aussi courageusement à la tête de leurs armées ; mais pour l'expérience et l'habileté, pour la force et l'unité d'action, que donne seule l'unité de pouvoir, on ne peut nier que Napoléon ne réunît de grands avantages. Les premiers combats ne furent point en faveur de la coalition : vaincu aux journées de Lutzen et de Bautzen, dans lesquelles il courut des dangers personnels, Alexandre refusa un armistice ; mais après la défaite de Wurtschen, ce fut lui qui à son tour demanda une suspension d'armes devenue nécessaire aux troupes alliées. Cette trêve leur fut très-profitable ; elle donna aux secours promis par la Suède et l'Angleterre le temps de débarquer, et à l'empereur de Russie celui de déterminer François I^{er} à se joindre aux ennemis de la France. Cette réunion et celle de la Bavière et du Wurtemberg, qui suivirent de près, portèrent les forces de la coalition à plus de cinq cent mille hommes. Dès le 15 juin l'empereur Alexandre avait conclu avec la Grande-Bretagne un nouveau traité de subsides, par lequel il s'était engagé à ne re-

cevoir séparément aucune proposition. Alors une grande difficulté se présenta aux souverains alliés, ce fut de savoir à qui serait confié le commandement de forces aussi nombreuses. On sait que l'empereur Alexandre désirait vivement en être chargé (15). Ses éminents services, sa conduite personnelle dans toute cette guerre, c'étaient là sans doute des titres incontestables ; mais l'Autriche s'y montra fort opposée, et, comme on avait un extrême besoin de son assistance, Alexandre céda avec une modération digne de tous les éloges. Peut-être fit-il plus en ce moment pour la coalition, par cette rare flexibilité, qu'il n'avait fait jusqu'alors par toute la puissance de ses armes. Schwarzenberg reçut le titre de généralissime, mais Alexandre resta constamment à la tête des troupes ; et ce fut réellement encore lui qui, par son ascendant et la supériorité de ses vues et de son caractère, continua à donner l'impulsion de tous les grands mouvements, et surtout à diriger ces négociations de Prague qui durèrent autant que les alliés en eurent besoin pour masquer leurs préparatifs. La veille du jour où l'armistice expirait (17 août), le général Moreau arriva dans le camp des alliés (16). L'empereur de Russie le nomma major-général de son armée, et le chargea de dresser le plan de campagne. On pense que ce fut d'après ce plan que les alliés choisirent la Bohême pour point d'appui de

(15) Ces renseignements, tout-à-fait neufs, et si importants pour l'histoire, ont été puisés dans le curieux ouvrage de lord Londonderry, alors commissaire anglais près des armées confédérées, que l'on vient de publier en français sous le titre d'*Histoire de la guerre de 1813 et 1814 en Allemagne et en France*, 2 vol. in-8°.

(16) Ce général fut amené par M. Swinine, agent russe que l'empereur Alexandre lui avait envoyé en Amérique.

leurs opérations. Cependant, à la reprise des hostilités, Napoléon s'était enfoncé dans la Silésie, afin d'empêcher les troupes prussiennes (*Voy. BLUCHER, au Supp.*) de se joindre aux Autrichiens. Les alliés voulant mettre à profit son absence, pour s'emparer de Dresde, se portèrent avec rapidité sur cette ville; mais, plus rapide encore, Napoléon était revenu dans la capitale de la Saxe, et une bataille sanglante fut livrée sous ses murs (26, 27 et 28 août). Les alliés, qui s'étaient mal engagés, furent vaincus. Ce fut dans la dernière de ces trois journées que l'empereur de Russie vit tomber à ses côtés, mortellement frappé d'un boulet, le général Moreau. Il lui prodigua d'abord toutes sortes de secours et de consolations, et il écrivit ensuite à sa veuve une lettre fort touchante. La défaite de Dresde fut la dernière que les alliés essayèrent dans cette mémorable campagne. Après avoir fait éprouver plusieurs échecs à différents corps de l'armée française, dans les combats de Kulm, de Gros-Beeren et de la Katzbach (*Voy. BLUCHER et VANDAMME, au Supp.*), ils resserrèrent tellement Napoléon dans ses retranchements de Dresde, et ils menacèrent ses communications de telle sorte, qu'il fut contraint de s'éloigner de cette place. Ils le poursuivirent et le resserrèrent encore sous les murs de Leipzig, où ils l'obligèrent d'accepter contre toutes leurs forces réunies cette terrible bataille *des nations*, ainsi qu'on l'a nommée. Elle dura trois jours (16, 17 et 18 octobre 1813). Napoléon y perdit la moitié de son armée, et il n'échappa lui-même avec l'autre moitié que parce que le corps autrichien qui devait occuper le seul point

de retraite qu'il se fût ménagé n'avait pas réussi à s'en rendre maître (*Voy. GIULAY, au Supp.*). Alexandre montra sur le champ de bataille de Leipzig du courage et de la présence d'esprit. Ce fut lui qui, le second jour, voyant le centre des alliés près d'être enfoncé, fit marcher son escorte contre la cavalerie des Français et leur reprit 24 pièces de canon dont ils s'étaient emparés. Après une aussi grande victoire, les armées confédérées ne firent plus guère qu'une marche triomphale jusqu'au Rhin. Arrivés à Francfort (1^{er} déc.), les trois monarques envoyèrent de nouveau à Napoléon des propositions de paix qui ne furent point acceptées, et ils publièrent alors sous le titre de déclaration un manifeste véhément, et portant que ce n'était point à la France qu'ils faisaient la guerre, mais à un pouvoir que, *pour le malheur de l'Europe et de la France elle-même, Napoléon avait trop long-temps exercé.* L'invasion de la France fut en conséquence résolue; et cette invasion s'effectua en même temps par la Suisse, par Coblentz et par Cologne dans les premiers jours de janvier 1814. Pendant deux mois la lutte fut très-acharnée et l'issue en parut plus d'une fois incertaine. Avec une poignée de soldats, Napoléon, réduit aux dernières extrémités, se montra peut-être plus grand et plus habile qu'il ne l'avait jamais été dans toute sa longue carrière militaire. Cependant ses moyens étaient tellement épuisés, la supériorité numérique des alliés était si grande, que leur triomphe devenait de jour en jour plus assuré. Le 1^{er} mars, à la suite de nouveaux avantages obtenus à Craon, à Laon et à Soissons, mais qu'avaient balancés les brillantes opérations de Napoléon

à Montmirail, à Montereau, etc., Alexandre renouvela et consolida son alliance avec les souverains de Prusse et d'Autriche, qui signèrent en personne le traité de Chaumont, et s'engagèrent comme lui à tenir constamment cent cinquante mille hommes en campagne, et à poursuivre sans relâche la guerre contre Bonaparte, dans le cas où il refuserait les propositions qui venaient de lui être faites au congrès de Châtillon (17). Dans cette campagne de 1814, si funeste pour la France et surtout pour les contrées que les armées étrangères eurent à parcourir, Alexandre, par ses manières affables, fit oublier quelquefois ces calamités dans les villes où le conduisit la victoire. Au reste, toutes ces démonstrations de bienveillance, qui lui étaient si faciles et si naturelles, n'étaient rien à la fermeté de son caractère quand il s'agissait d'une résolution qui intéressait sa politique et la direction des armées. Lorsque, après un échec de peu d'importance, à Bar-sur-Aube, il fut question au conseil des souverains de repasser le Rhin, et que le généralissime Schwarzenberg avait déjà commencé ce mouvement rétrograde, l'empereur de Russie s'opposa vivement à cette détermination, et il voulut que les alliés ne prissent aucun repos, n'accordassent à l'ennemi aucun relâche avant d'avoir atteint la capitale. Cette courageuse résolution eut les plus grands résultats; et tandis que Napoléon, poursuivi par un corps de dix mille hommes, arrivait à Saint-Dizier, croyant entraîner sur ses traces l'armée ennemie tout entière,

(17) Il avait été définitivement proposé à Napoléon de lui garantir la possession de la France dans ses limites avant 1792 (Voy. Napoléon, au Supp.).

la masse des troupes alliées se porte sur Paris. Avant d'arriver devant cette ville, Alexandre dirigea encore personnellement l'attaque de la Fère-Champenoise, et après cette victoire il ne rencontra plus aucun obstacle jusqu'aux murs de Paris. Quelques heures d'un combat meurtrier lui en ouvrirent les portes; et il y fit son entrée le 31 mars 1814, à la tête de ses troupes, ayant à ses côtés le roi de Prusse, et saluant de la manière la plus gracieuse la foule des habitants qui se pressaient sur son passage. A son arrivée sur le boulevard, il s'écria plein d'émotion : « Je ne viens point en ennemi. Je vous apporte la paix et le commerce. La paix, l'amitié, le bonheur des Français, voilà mon triomphe. » A ceux qui lui demandaient les Bourbons : « Déclarez-vous d'une manière positive, légale, et nous vous répondons du reste. » Après la revue, il se retira dans l'hôtel de M. de Talleyrand, qu'il avait choisi pour son logement, ne voulant point habiter le château des Tuileries. Un conseil fut sur-le-champ convoqué; les deux souverains présents à Paris, le prince de Schwarzenberg représentant l'empereur d'Autriche, MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo, de Talleyrand, le duc de Dalberg, le baron Louis et quelques autres personnages, y assistèrent. Alexandre ouvrit la délibération sur les trois partis à l'un desquels on devait s'arrêter : 1° faire la paix avec Napoléon, en prenant contre lui toutes les suretés; 2° placer la couronne sur la tête du fils de Napoléon, en conférant la régence à Marie-Louise; 3° rappeler les princes de la maison de Bourbon. M. de Talleyrand ayant fait sentir les dangers des deux premières propositions, et présenté

la dernière comme seule admissible, les souverains se réunirent à son avis, Alexandre demanda par quels moyens on parviendrait à rétablir le trône des Bourbons, et sembla craindre que ce projet ne soulevât bien des résistances; M. de Talleyrand répondit qu'on pouvait compter sur les autorités et sur le sénat lui-même. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'avant ce conseil l'empereur de Russie avait déjà signé la déclaration suivante, qui, le même jour affichée dans Paris, déterminait le mouvement en faveur de Louis XVIII (18). « Les souverains alliés ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille. Ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle existait sous ses rois légitimes. *Ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte.* » On sait quel effet une déclaration aussi importante et aussi positive produisit sur l'esprit des Parisiens. Le lendemain Alexandre

(18) Il est très-sûr qu'avant le conseil Alexandre avait pris sa résolution en faveur des Bourbons. On se rappelle que dans sa proclamation du 10 février 1813 il avait dit, en parlant des Français, que si cette nation dégénérée venait à jeter des yeux baignés de larmes sur le bonheur dont elle avait joui sous ses rois, il lui tendrait une main secourable. On sait aussi que la proclamation du généralissime Schwarzenberg, qui n'avait certainement pas été faite sans l'adhésion de l'empereur de Russie, et qui avait paru avant l'entrée des alliés dans Paris, indiquait positivement aux Français, comme un remède à leurs maux, le rétablissement des Bourbons. Enfin nous avons la certitude que, deux heures avant l'entrée d'Alexandre à Paris, sa déclaration était dans les mains de M. de Talleyrand, qui la fit aussitôt imprimer, et qu'elle le fut avant la tenue du conseil dont a parlé l'abbé de Pradt, qui dit y avoir assisté. L'empereur Alexandre en lut que dernière épreuve peu de moments après son arrivée chez M. de Talleyrand; et ce fut lui qui de sa main y ajouta la dernière phrase tout entière à l'avantage de la France, que nous avons imprimée en lettres italiques et qui n'existait pas dans le manuscrit primitif.

fit ordonner au préfet de police de mettre en liberté toutes les personnes détenues pour des causes politiques; et le 2 avril, lorsque les députés du sénat lui apportèrent l'acte de déchéance de Napoléon, il leur dit : « Un homme qui se disait mon allié est arrivé dans mes états en injuste agresseur; c'est à lui que j'ai fait la guerre et non à la France. Je suis l'ami du peuple français; ce que vous venez de faire redouble encore ce sentiment. Il est juste, il est sage de donner à la France des institutions libérales, qui soient en rapport avec les lumières actuelles; mes alliés et moi nous ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions. » Il s'arrêta quelques instants, et reprit avec émotion : « Pour preuve de cette alliance durable que je veux contracter avec votre nation, je lui rends tous ses prisonniers qui sont en Russie. Le gouvernement provisoire me l'avait déjà demandé : j'en accorde au sénat, d'après les résolutions qu'il a prises aujourd'hui. » Cette disposition fut encore étendue à quinze cents prisonniers que l'armée russe avait faits dans les environs de Paris. Cependant, quelques jours plus tard, les envoyés de Napoléon, les maréchaux Ney, Macdonald et le duc de Vicence, s'étant présentés pour plaider, non la cause de leur maître, mais celle de son fils et de l'armée, Alexandre parut ébranlé, et il leur dit qu'il consulterait ses alliés. Il convoqua en effet la nuit suivante (du 5 au 6 avril) un conseil où il appela les membres du gouvernement provisoire, et où il remit en question ce qui avait été déjà décidé (*Voy. Dessole, au Supp.*). La majorité de ce conseil persista dans la première détermination, et l'empereur déclara le lendemain aux envoyés de Napo-

l'éon qu'il ne restait à leur maître d'autre parti que d'abdiquer, assurant toutefois qu'on lui accorderait une principauté indépendante, où il lui serait permis d'emmener une partie de sa garde. Alexandre était alors à Paris l'objet de toutes les pensées et de toutes les conversations. Ce fut, selon lord Londonderry, l'époque la plus belle de sa puissance et de sa gloire; mais, selon le même auteur, ce fut aussi l'époque où se manifestèrent avec le plus d'évidence ses projets de domination et de conquêtes. Lorsque Napoléon fut renversé, lorsque le colosse fut brisé et qu'il s'agit d'en recueillir les débris, chacun voulut avoir la plus forte part. Quant à la France, rien ne convenait mieux sans doute à l'empereur Alexandre que de la voir tomber en des mains faibles et incapables de grandes entreprises. Sous ce rapport, on ne peut nier qu'un vieillard infirme ne lui convînt à merveille, et il est probable que cette considération fut pour beaucoup dans ce qu'il fit pour Louis XVIII. Quant aux autres contrées qui, sans faire partie de l'empire de Napoléon, obéissaient également à ses lois, la question fut plus difficile. Alexandre, toujours ami du roi de Prusse, se montra très-disposé à favoriser ce prince; et il insista beaucoup pour que toute la Saxe lui fût abandonnée. Mais l'Autriche, qui par cet arrangement n'aurait reçu que de faibles compensations, s'en montra fort alarmée; et elle le fut d'autant plus qu'Alexandre voulait avoir pour lui la Pologne tout entière. Ses intentions à cet égard furent exprimées avec un ton de supériorité et d'exigence tel que ses amis eux-mêmes en furent effrayés, et que l'on put craindre que, après tant de calamités et de désastres, il fallût en-

core recourir aux armes. Ces grandes questions ne pouvant être alors décidées, on se vit obligé d'en renvoyer la solution à un congrès. Le seul point sur lequel on put être d'accord, ce fut qu'un peu plus tard ce congrès se réunirait à Vienne. En attendant, l'empereur Alexandre n'eut plus qu'à se livrer à toutes les jouissances de la victoire et du séjour de Paris. Partout dans cette capitale on se pressait sur ses pas; partout on répétait ses moindres paroles. Un jour, à l'aspect de la statue de Napoléon placée sur la colonne de la place Vendôme, il dit à ses officiers: « Si j'étais placé si haut, la « tête me tournerait. » Le 4 avril, visitant le palais des Tuileries, il demanda en souriant, lorsqu'il entra dans le salon de la Paix, de quel usage cette pièce pouvait être à Bonaparte. Il alla voir, et parcourut avec beaucoup d'attention tous les établissements publics; il accueillit avec une grande affabilité les députations des différents corps savants, traita d'une manière distinguée tous les hommes de talent qui l'approchèrent, en admit plusieurs à sa table, et donna à quelques-uns des marques de sa munificence. Le lendemain même de son entrée à Paris il avait fait une visite à M^{me} Laharpe, épouse de son précepteur; et, ce qui était un contresens trop évident avec le rôle de restaurateur des Bourbons, dans l'audience qu'il accorda aux membres de l'Institut, il n'adressa la parole qu'à ceux-là précisément qui avaient été dès long-temps signalés par leur opposition à cette monarchie, tels que Garat et Ginguéné (19). On a lieu de croire qu'en cela, et dans beaucoup d'autres occasions, les conseils

(19) Ces deux hommes célèbres étaient les amis particuliers du précepteur Laharpe.

du précepteur Laharpe furent d'une grande influence (*Voy. LAHARPE*, au Supp.). Il accepta ensuite un déjeuner chez le maréchal Ney, alla voir le banquier Lafitte, et se rendit plusieurs fois à la Malmaison, chez la première épouse de Bonaparte, à laquelle il donna des marques toutes particulières de distinction et d'estime. Peu de jours après il assista à ses funérailles (*Voy. JOSÉPHINE*, au Supp.). Il rendit aussi visite à Marie-Louise à Rambouillet. Il alla au devant de Louis XVIII jusqu'à Compiègne dans une voiture toute simple, accompagné de deux personnes seulement (20). Le 3 mai, jour fixé pour l'entrée de ce prince, il contempla d'une fenêtre le cortège royal, et sembla vouloir que dans cette journée les Français n'eussent des yeux que pour leur roi. Le 31 du même mois, à l'occasion de la paix générale signée la veille, il dîna au château des Tuileries avec le roi de France, et dans la nuit suivante il partit pour l'Angleterre avec le roi de Prusse. Une escadre anglaise, commandée par le duc de Clarence, depuis Guillaume IV, le transporta à Douvres. Le prince-régent le reçut de la manière la plus brillante, et le peuple anglais fit éclater à sa vue d'incroyables transports de joie. Alexandre parut dans une nombreuse réunion à Carlston-House, revêtu de l'uniforme anglais et avec les insignes de l'ordre de la Jarretière dont venait de le revêtir Georges IV lui-même. Parmi

les personnages qui lui furent présentés se trouvait lord Erskine, auquel remettant une lettre qu'il avait promis de lui rendre de ses propres mains, il dit : « Elle est de mon « ami et précepteur le colonel Laharpe, à qui je dois les principes qui, « toute ma vie, guideront mon cœur et « mon esprit. » L'empereur de Russie quitta l'Angleterre, ayant reçu de la ville de Londres le droit de cité, de celle d'Oxford tous les privilèges universitaires, et après avoir assisté à la manœuvre de quatre-vingts vaisseaux de ligne réunis à Portsmouth. Il passa par la Hollande pour retourner en Russie, et fut reçu à Saardam dans la maison habitée autrefois par Pierre I^{er}. Il laissa dans cette modeste demeure un témoignage durable de sa vénération pour son illustre aïeul, en fixant lui-même dans la cheminée une tablette de marbre blanc, sur laquelle on avait inscrit ces mots en lettres d'or : PETRO MAGNO ALEXANDER. La rentrée du monarque russe dans sa capitale (25 juillet 1814), après une si longue absence, fut signalée par de longues démonstrations de joie. Il avait envoyé d'avance, au gouverneur de St-Petersbourg, l'ordre de suspendre les préparatifs commencés pour sa réception : « Les événements qui ont mis « fin aux guerres sanglantes de l'Eu- « rope, dit-il à cet officier, sont « l'œuvre du seul Dieu tout-puis- « sant; c'est devant lui qu'il faut « nous prosterner tous. » Il refusa, par un ukase rempli des mêmes sentiments d'humilité, le titre de *béni* que le synode et le sénat lui avaient décerné. Le premier de ses soins fut de chercher à effacer les traces de la guerre. D'abord il accorda un pardon absolu à toutes les personnes que les circonstances avaient entraînées dans

(20) On raconte que, dans cette entrevue de Compiègne, Louis XVIII, suivant l'ancienne étiquette de la cour de France, se tint assis sur un fauteuil, tandis qu'Alexandre était sur une simple chaise. Ce prince n'en témoigna d'abord aucun mécontentement; mais le soir, rentré dans son appartement, il raconta cette circonstance dans l'intimité, et dit qu'il était fort naturel que Louis XVIII avec ses infirmités se tint dans un fauteuil, mais qu'en pareil cas, lui Alexandre en aurait fait préparer deux.

des relations avec l'ennemi; puis, dans les gouvernements qui avaient le plus souffert de l'invasion, il dispensa les paysans de la taxe personnelle. Enfin, ce qu'il faut ajouter à tous ces bienfaits, comme un acte de probité remarquable, il fit ouvrir à Berlin et à Königsberg des bureaux chargés d'escompter, au cours du change, les billets de la banque de Russie qui pendant la guerre avaient été donnés en paiement. — Alexandre conclut à cette époque (sept. 1814), avec la Perse, un traité seulement ébauché en 1813, par lequel il acquit les gouvernements de Karabayth, de Natchichevan, d'Érivan, de Talichach, de Kirvan, de Kouba, de Bakou, le Daghestan, la Géorgie, l'Imiréthie, la Gourilie, la Mingrélie, etc. A ce prix l'autocrate promit aide et secours à celui des fils du schah qui serait désigné pour successeur de son père. La domination russe s'étendit ainsi sans interruption de la mer Caspienne à la mer Noire. Dès qu'il eut terminé cette importante affaire, Alexandre se rendit à Vienne, où il arriva avec le roi de Prusse le 23 nov. 1814. Le congrès s'ouvrit deux jours après. Le monarque russe manifesta sans déguisement dès le premier jour cet esprit d'envahissement et de conquête qu'il avait fait connaître à Paris, et qui, depuis Pierre-le-Grand, n'a pas cessé de caractériser la politique russe. Il prit la haute main dans toutes les affaires dont s'occupa le congrès, et dont la plus importante était la disposition des territoires qu'avait possédés Napoléon hors des limites de la France. Alexandre déclara formellement que, ses troupes occupant le grand-duché de Varsovie, pour le lui reprendre il faudrait l'en chasser. Il envoya même aussitôt dans cette ville son frère

Constantin, pour annoncer aux Polonais que leur existence serait conservée sous la protection de la Russie. Une proclamation publiée dans ce sens par le grand-duc fit encore craindre à l'Europe une nouvelle guerre; et il fallut céder. Alexandre fut donc reconnu roi de Pologne; et déjà il travaillait à la constitution qu'il se proposait de donner à cette contrée, en la réunissant à son empire. Quelques hommes prévoyants de son conseil voulaient qu'il en fit tout simplement une province russe, et qu'il ne lui laissât ni armée ni constitution nationale. D'autres personnes influentes, notamment le prince Czaratoriski, son ancien ministre, le décidèrent à en agir autrement. Plein de zèle pour son ami le roi de Prusse, Alexandre voulut encore alors que ce prince eût la Saxe tout entière; mais il rencontra dans ce projet une vive résistance de la part de plusieurs puissances, surtout de l'Autriche, et il fallut que Frédéric-Guillaume se contentât de la moitié des dépouilles du dernier et du plus fidèle allié de Napoléon (21). L'empereur d'Autriche ajouta Venise à son ancienne province du Milanais; l'Angleterre agrandit l'électorat de

(21) Tous ces arrangements furent évidemment le résultat de la force. Une preuve de l'inquiétude qu'inspirait dès lors la prépondérance russe en Europe, c'est qu'un traité secret, dont le prince de Talleyrand fut le négociateur et dont le but était de *refouler les Russes dans leurs propres climats et de leur enlever la Pologne*, fut conclu en février 1815, pendant le congrès de Vienne, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. L'empereur de Russie et son ministre étaient loin de soupçonner un tel procédé de la part de MM. de Talleyrand et de Metternich, et ils l'eussent peut-être toujours ignoré si, le 19 mars, les ministres de Louis XVIII, trop pressés de fuir, n'avaient laissé ce traité aux Tuileries, où Napoléon, l'ayant trouvé, se hâta de le faire parvenir à l'empereur Alexandre, qui était alors à Vienne. L'autocrate a paru quelquefois depuis l'avoir oublié; mais on a regardé la part que M. de Talleyrand y avait eue comme l'une des causes qui l'ont fait tenir long-temps éloigné des affaires.

Hanovre, et elle fit établir en faveur de la maison de Nassau ce royaume des Pays-Bas, jeté si inopinément au milieu de l'Europe, et peut-être destiné pour long-temps encore à y causer de l'inquiétude et des divisions. Le congrès arrivait au terme de ses travaux, et l'empereur de Russie était sur le point de retourner dans ses états, lorsqu'on apprit le débarquement de Bonaparte à Cannes. Le czar se prépara sur-le-champ à la guerre. Il signa, le 13 mars, la fameuse déclaration portant que *Napoléon Bonaparte s'était placé hors des relations civiles et sociales*, et que, *comme ennemi et perturbateur du repos de l'Europe, il s'était livré à la vindicte publique*; puis, le 25, un traité par lequel ses alliés et lui s'engagèrent à réunir leurs forces pour assurer l'exécution du traité de Paris et les décisions du congrès. Alexandre mit en mouvement contre la France une armée de 170 mille hommes; mais elle ne put arriver qu'après la bataille de Waterloo. Le czar apprit à Heidelberg, où il se trouvait avec l'empereur François, la victoire décisive remportée par les Anglais et les Prussiens; et, jugeant inutile de faire avancer la totalité de son armée, il n'ordonna de poursuivre sa route qu'au seul corps de Barclay, lequel, dans la distribution des quartiers d'occupation, obtint les pays d'entre Seine-et-Marne et ceux que baignent la Meuse et la Moselle. L'arrivée d'Alexandre à Paris (11 juillet 1815) mit fin aux actes de violence exercés sur les monuments de cette capitale par les troupes alliées; cependant, à cette époque, ce prince ne se montra pas aussi généreux que dans la première invasion. Témoin des transports avec lesquels

les Bourbons avaient été accueillis en 1814, il revenait disposé à juger les Français avec plus de sévérité, et il pensa, comme ses alliés, que l'énergie et la mobilité d'un tel peuple devaient être réprimées et contenues. Comme eux donc il exigea des garanties et des indemnités. De là ce funeste traité du 20 novembre, qui accorda aux alliés près d'un milliard en numéraire, le droit d'occuper plusieurs de nos provinces pendant trois ans, et la possession définitive de quelques places. Cependant, il faut le dire, des projets plus funestes encore étaient près de se réaliser, et déjà les cartes étaient dressées pour un démembrement: ce fut Alexandre qui s'y opposa (*Voy. RICHELIEU, XXXVIII, 58*); mais, vivement frappé de l'urgence des périls auxquels les débordements de la démocratie et de l'irrégion exposaient tous les trônes, il conçut alors le projet de *la sainte-alliance*, qui fut réalisé par un acte que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse signèrent avec lui, le 26 septembre 1815. Le principal but de ce traité si nouveau dans l'histoire, et à la rédaction duquel ne fut pas étrangère la baronne de Krudner, était d'établir et de maintenir sur les bases invariables de la religion, de la justice et de la légitimité, la paix et l'ordre de choses existant parmi les nations chrétiennes (22). On ne peut nier qu'un tel projet, dont Alexandre fut le promoteur, n'atteste la pureté

(22) « AU NOM DE LA TRÈS-SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ.

« LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, par suite des grands événements qui ont signalé en Europe le cours des trois dernières années, et principalement des bienfaits qu'il a plu à la divine Providence de répandre sur les états dont les gouvernements ont placé leur confiance et leur espoir en elle seule, ayant acquis la conviction intime qu'il est nécessaire d'asseoir la marche à

de ses intentions. Mais on chercherait en vain dans ce pacte tant blâmé par les uns, tant loué par les autres, le plan ou l'organisation d'une confédération politique. Ce n'est qu'un traité d'alliance vague, établi sur des lieux communs de morale; ce ne sont enfin, de la part des souverains, que des promesses banales et dont on sait qu'ils ne sont jamais avarés; aussi aucun des contractants, si ce n'est Alexandre, ne crut avoir pris d'engagement bien sérieux. Celles des puissances qui ne l'avaient pas d'abord signé ne tardèrent point à y accéder; et l'Angleterre, que ses formes constitutionnelles empêchaient d'y concourir, déclara qu'elle adhérerait complètement aux principes qui en étaient la base. Cependant quelques réclamations s'élevèrent dès-lors, et l'on pensa qu'un pacte auquel semblaient n'être appelées que les na-

tions chrétiennes pourrait bien implicitement être une condamnation et un arrêt de mort pour celles qui ne l'étaient pas; on désigna même l'empire turc, qui depuis si long-temps était le but des vues ambitieuses de tous les prédécesseurs d'Alexandre. Ce monarque crut devoir réfuter ces allégations; et, dans une circulaire, il fit connaître à toutes les cours que ce traité de paix et d'union entre les nations chrétiennes n'était point exclusif, et que les états qui ne reconnaissaient pas les doctrines de l'Evangile y étaient également appelés. Alexandre avait toujours eu du penchant pour les idées religieuses; il était convaincu qu'en 1812 c'était à ces idées que son peuple et lui avaient été redevables de l'énergique persévérance qui sauva l'état; et cette opinion, jointe peut-être à l'influence de certaines rela-

adopter par les puissances dans leurs rapports mutuels sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion du Dieu sauveur,

« Déclarent solennellement que le présent acte n'a pour objet que de manifester à la face de l'univers leur détermination inébranlable de ne prendre pour règle de leur conduite, soit dans l'administration de leurs états respectifs, soit dans leurs relations politiques avec tout autre gouvernement, que les préceptes de cette religion sainte, préceptes de justice, de charité et de paix qui, loin d'être uniquement applicables à la vie privée, doivent au contraire influer directement sur les résolutions des princes et guider toutes leurs démarches, comme étant le seul moyen de consolider les institutions humaines et de remédier à leurs imperfections. En conséquence, LL. MM. sont convenues des articles suivants :

« Art. 1^{er}. Conformément aux paroles des saintes Ecritures, qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères, les trois monarques contractants demeureront unis par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble; et se considéreront comme compatriotes, ils se prêteront, en toute occasion et en tout lieu, assistance, aide et secours; se regardant envers leurs sujets et armées comme pères de famille, ils les dirigeront dans le même esprit de fraternité dont ils sont animés pour protéger la religion, la paix et la justice.

« 2. En conséquence, le seul principe en vigueur, soit entre lesdits gouvernements, soit entre leurs sujets, sera celui de se rendre réciproquement service, de se témoigner par une bienveillance inaltérable l'affection mutuelle

dont ils doivent être animés, de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes alliés ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués par la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille, savoir : l'Autriche, la Prusse et la Russie; confessant ainsi que la nation chrétienne, dont eux et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en lui seul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de la sagesse infinie, c'est-à-dire Dieu, notre divin sauveur, Jésus-Christ, le verbe du Très-Haut, la parole de vie. LL. MM. recommandent en conséquence avec la plus tendre sollicitude à leurs peuples, comme unique moyen de jouir de cette paix qui naît de la bonne conscience, et qui seule est durable, de se fortifier chaque jour davantage dans les principes et l'exercice des devoirs que le divin sauveur a enseignés aux hommes.

« 3. Toutes les puissances qui voudront solennellement avouer les principes sacrés qui ont dicté le présent acte, et reconnaitront combien il est important au bonheur des nations, trop long-temps agitées, que ces vérités exercent désormais sur les destinées humaines toute l'influence qui leur appartient, seront reçues avec autant d'empressement que d'affection dans cette sainte alliance.

« Fait triple et signé à Paris, l'an de grâce 1815, le 24 (26) septembre.

« FRANÇOIS, FRÉDÉRIC-GUILLAUME, ALEXANDRE.

« Conforme à l'original, ALEXANDRE.

« A Saint-Petersbourg, le jour de la naissance de notre sauveur, le 25 décembre 1816. »

tions mystiques (*V. M^{me} KRUDNËR* et *BERGASSE*, au Supp.), avait produit en lui cette piété dont quelques uns de ses actes politiques ont porté l'empreinte. Il tenait beaucoup à son titre de chef du clergé, et se montra fort opposé à la réunion de l'église russe et de l'église romaine (*Voy. AREZZO*, dans ce vol.). — Le 10 sept. 1814, Alexandre passa en revue ses troupes dans les plaines de Vertus, en Champagne, et il invita à cette cérémonie tous les souverains alliés et les plus éminents personnages qui se trouvaient en France. Il assista peu après à la revue des armées autrichiennes que fit l'empereur François auprès de Dijon, et vers le même temps il se rendit à Bruxelles, où il fut témoin du mariage de la grande-duchesse Anne, sa sœur, avec le prince d'Orange. Accompagné du roi des Pays-Bas et de son fils, il visita la plaine de Waterloo. Arrivé près de la ferme de *la Belle-Alliance*, il dit aux deux princes qui étaient près de lui : « Oui, c'est véritablement la belle alliance, aussi bien celle des états que celle des familles ; fasse le ciel qu'elle dure long-temps ! » Il partit bientôt pour Berlin, où il conclut le mariage de son frère Nicolas avec la princesse Charlotte de Prusse, puis pour Varsovie, où il établit un gouvernement constitutionnel à la tête duquel il mit le général Zaionczek (*Voy. ce nom*, LII, 44) avec le titre de vice-roi. De retour à Pétersbourg le 13 décembre, il ne s'y arrêta que quelques mois, voulant s'assurer par lui-même de l'état des provinces qui avaient le plus souffert de l'invasion française, et hâter par sa présence l'exécution des mesures réparatrices qu'il avait ordonnées. Ce fut dans de pareilles

vuës qu'il visita Moskow vers la fin d'août 1816, et que par un manifeste il exprima la profonde douleur que lui avaient causée les désastres de cette cité fidèle. Au nombre des bienfaits qui signalèrent à cette époque le gouvernement d'Alexandre, on doit remarquer la reconstruction du pont de la Nèwa, imaginé par le général Béhancourt, et qui coûta 160,000 roubles ; l'établissement d'une marine proportionnée à la vaste étendue de l'empire ; la répartition de 1,500,000 roubles entre les entrepreneurs de constructions nouvelles ; l'achèvement du bâtiment de l'amirauté ; la création d'un institut pédagogique ; celle d'un lycée impérial, que le fondateur visita souvent dans la suite ; enfin de nouveaux réglemens pour favoriser l'agriculture, la colonisation et le défrichement des terres. Portant aussi sur les finances une attention particulière, il affecta par un ukase du 16 avril 1817, au paiement des dettes contractées en 1812 et 1813, 30 millions de roubles pris chaque année sur le trésor impérial, et il voulut qu'une somme pareille, fournie par les revenus de la couronne, fût appliquée tous les ans au même objet. Il chercha ensuite à fonder le crédit public par une banque impériale du commerce, à laquelle il accorda, pour première mise de fonds, 30 millions de roubles, et par la création d'un conseil du crédit public qui, par sa composition, offrait quelque image du système représentatif. Ces différentes mesures assurèrent le succès de plusieurs emprunts. — Comme son rival Napoléon, l'empereur Alexandre se montra toujours impatient du repos, et l'on peut dire sans exagération qu'il a passé la moitié de sa vie en voyages et en courses militaires. Dès le commen-

cement de l'année 1818 il se rendit à Varsovie, et il y fit, par un discours français, l'ouverture de la diète, organisée suivant la constitution qu'il avait donnée en 1815. Après avoir vanté les avantages du régime constitutionnel, *dont il espérait, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence salutaire sur toutes les contrées confiées à ses soins*, il adressa aux députés ces paroles mémorables : « Prouvez à vos contemporains que les institutions libérales, dont on prétend confondre les principes avec les doctrines désastreuses qui ont menacé de nos jours le système social d'une catastrophe épouvantable, ne sont point un prestige dangereux ; mais que, mises en pratique avec bonne foi, et dirigées par des intentions pures vers un but conservateur et utile à l'humanité, elles s'allient parfaitement avec l'ordre, et qu'elles assurent la prospérité des nations. » Alexandre quitta bientôt la Pologne pour visiter les provinces méridionales de son empire, la Tauride, la Nouvelle-Russie, la Bessarabie, les Cosaques du Don, et il signala ce voyage de quinze cents lieues par un grand nombre d'actes de munificence et de fondations utiles. Revenu dans sa capitale, il y ordonna l'érection de plusieurs monuments consacrés à des hommes illustres de la Russie, et contribua, pour une somme de deux mille francs, à celui qu'on élevait en France à la mémoire de Malesherbes. Vers la fin de cette même année (1818), il se rendit à Aix-la-Chapelle, où les souverains alliés, réunis en congrès, devaient fixer définitivement l'indemnité exigée de la France. Le premier il éleva la voix en faveur de notre patrie, et c'est à son intervention qu'elle

dut une forte réduction sur la somme immense au paiement de laquelle l'avidité des vainqueurs l'avait d'abord condamnée. Alexandre rédigea lui-même sur cette question un mémoire fort étendu, qui fut communiqué aux grandes puissances et qui eût probablement entraîné la libération tout entière si le ministère français eût plus habilement profité d'aussi bonnes intentions (23). Aussitôt après le congrès d'Aix-la-Chapelle, Alexandre retourna dans sa capitale, pour s'y occuper encore du bien-être de ses peuples. Sous ce rapport, on ne peut nier qu'il ne se soit quelquefois trompé ; mais au moins est-il bien sûr que ses intentions furent toujours pures et généreuses. Déjà il avait affranchi l'Estonie, la Livonie et la Courlande ; il apporta de grands adoucissements à la position des serfs dans le gouvernement de Minsk ; et il ouvrit l'année 1819 par un ukase qui accordait à tous les paysans de l'empire le droit, réservé jusqu'alors à la noblesse et aux négociants des deux premières classes, d'établir des fabriques et des manufactures. Il compléta l'organisation des six universités de Moskow, Wilna, Abo, St-Petersbourg, Karkow et Kasan, et plaça les cultes luthérien et calviniste sous la protection du gouverne-

(23) Le traité de Paris obligeait la France, non-seulement à payer une contribution militaire de 700 millions, mais encore à liquider toutes les dettes du gouvernement français et à indemniser les habitants des pays étrangers de toutes les pertes que leur avaient fait essuyer, pendant plus de vingt ans, les invasions des armées françaises. Alexandre insista auprès du cabinet de Berlin, et il écrivit personnellement au duc de Wellington, de Moskow, le 30 octobre 1817 (Voy. *Biblioth. Histor. ou Recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, 1818, t. 1^{er}, p. 165.), pour que l'on fit un traité supplémentaire à celui de Paris, qui modifiât les clauses inexécutables. Ce traité, conclu vers la fin de 1818, réduisit la somme imposée à 320 millions, sur lesquels 48 millions revenaient à la Russie. L'évacuation du territoire français fut arrêtée par lo même acte.

ment, en établissant dans sa capitale un siège épiscopal pour ces confessions évangéliques. L'année suivante, les Jésuites, bannis en 1816 des deux capitales de la Russie, le furent définitivement de tout l'empire. On pourvut aux frais de leur départ, et ils furent remplacés par des prêtres soumis à la surveillance de l'archevêque métropolitain. — Cependant le régime constitutionnel qu'Alexandre avait établi dans son royaume de Pologne, bien que fort modifié d'après les représentations de plusieurs cabinets, avait eu des résultats fort contraires à ses vues. Des scènes tumultueuses avaient éclaté à Varsovie; et, lorsqu'au mois de septembre 1820 il fit pour la seconde fois l'ouverture de la diète, l'Espagne, le royaume de Naples et le Piémont étaient agités par les principes révolutionnaires; son discours donna la mesure de son inquiétude. Il s'exhala en reproches contre l'esprit novateur qui troublait la tranquillité de l'Europe, frappa de réprobation les vaines théories invoquées de nos jours, et termina en déclarant qu'il ne transigerait jamais avec les principes qu'il s'était prescrits. Cette session fut très-orageuse; et, dans une séance à laquelle assistaient le grand-duc Constantin et plusieurs officiers russes, un projet du gouvernement fut rejeté à la majorité de 120 voix contre 3. Alexandre ferma aussitôt la diète, prit des mesures sévères contre les étudiants, contre la liberté de la presse, contre les sociétés secrètes, et parvint ainsi à comprimer la rébellion naissante. Ce monarque se rendit ensuite au congrès de Troppau (oct. 1820), qui fut transféré bientôt à Laybach. Dans ces deux réunions, on vit les princes signataires de la sainte-alliance développer les

principes de ce traité fameux, par l'introduction, dans la politique européenne, du droit d'intervention armée, et par l'application qu'ils en firent en ordonnant la répression militaire des révoltes du Piémont et de Naples. Alexandre se trouvait encore à Laybach lorsque la nouvelle de l'insurrection de la Grèce y parvint, avec la lettre par laquelle Ypsilanti (V. ce nom, LI, 524) lui demandait sa protection pour les insurgés de Moldavie. Le moment n'était pas opportun pour une pareille requête; l'autocrate y fit réponse par un rescrit, dans lequel, « ne pouvant considérer l'entreprise « d'Ypsilanti que comme l'effet de « l'exaltation qui caractérise l'époque « actuelle, ainsi que de l'inexpérience « et de la légèreté de ce jeune homme, » il donnait à ses ministres l'ordre de le désapprouver formellement. En conséquence, il fut prescrit au comte Wittgenstein, commandant les troupes russes sur le Pruth, d'observer la neutralité la plus stricte. Ces démonstrations, jointes aux démarches pacifiques de M. de Strogonoff, ambassadeur de Russie auprès de la Porte ottomane, ne calmèrent pas les inquiétudes du divan sur les relations secrètes qu'il soupçonnait entre les Grecs et la Russie; il donna l'ordre de visiter les bâtiments russes qui passeraient les Dardanelles; se plaignit du refuge accordé par l'empereur à quelques Grecs fugitifs, et de la sépulture honorable donnée aux restes du patriarche grec de Constantinople, mis à mort par le sultan; délibéra si M. de Strogonoff ne serait pas enfermé aux Sept-Tours; enfin une rupture entre les deux cabinets ne fut prévenue que par l'intervention de l'Angleterre. Alexandre témoigna, par une note aux grandes puissances, de son désir de maintenir la paix, et

fit signifier son ultimatum à la Porte. Il demandait la délivrance et l'indemnisation des Grecs non coupables, la reconstruction des églises, l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie, et le rappel des hospodars destitués. Le sultan répondit nettement qu'il ne consentirait à rien qu'au préalable la rébellion ne fût étouffée; et cependant l'empereur de Russie ne tira point l'épée. Les choses demeurèrent dans cet état d'incertitude jusqu'au congrès de Vérone (oct. 1822). Alexandre donna dans cette réunion de nouvelles preuves de son attachement au traité de la sainte-alliance; et il se montra fort empressé d'appliquer à l'Espagne, où venait d'éclater l'insurrection, le principe de l'intervention armée. Le système politique de ce prince à cette époque est bien exprimé dans les paroles suivantes, qu'il adressa à M. de Chateaubriand, et que nous transcrivons telles qu'elles ont été rapportées par celui-ci dans un de ses discours à la chambre des pairs. « Je suis bien aise que vous soyez venu à Vérone, afin de rendre témoignage à la vérité. Auriez-vous cru, comme le disent nos ennemis, que l'alliance n'est qu'un mot qui ne sert qu'à couvrir des ambitions? Cela eût peut-être été vrai dans l'ancien état des choses; mais il s'agit bien aujourd'hui de quelques intérêts particuliers, quand le monde de civilisé est en péril! Il ne peut plus y avoir de politique anglaise, française, russe, prussienne, autrichienne; il n'y a plus qu'une politique générale qui doit, pour le salut de tous, être admise en commun par les peuples et par les rois. C'est à moi de me montrer le premier convaincu des principes sur lesquels j'ai fondé l'alliance. Une

« occasion s'est présentée, le soulèvement de la Grèce: rien, sans doute, ne paraissait être plus dans mes intérêts, dans ceux de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une guerre religieuse contre la Turquie; mais j'ai cru remarquer dans les troubles du Péloponèse le signe révolutionnaire, dès-lors je me suis abstenu. Que n'a-t-on point fait pour rompre l'alliance? On a cherché tour-à-tour à me donner des préventions ou à blesser mon amour-propre; on m'a outragé ouvertement: on me connaissait bien mal, si l'on a cru que mes principes ne tenaient qu'à des vanités, ou pouvaient céder à des ressentiments. Non, je ne me séparerai jamais des monarques auxquels je me suis uni. Il doit être permis aux rois d'avoir des alliances publiques pour se défendre contre les sociétés secrètes. Qu'est-ce qui pourrait me tenter? Qu'ai-je besoin d'accroître mon empire? la Providence n'a pas mis à mes ordres huit cent mille soldats pour satisfaire mon ambition, mais pour protéger la religion, la morale et la justice, et pour faire régner ces principes d'ordre sur lesquels repose la société humaine.... » Cependant l'empereur de Russie, n'ayant plus d'ambassadeur à Constantinople, renouvela, par celui d'Angleterre, les demandes précédemment faites. La Porte fit droit à quelques-unes; mais elle demanda de son côté la restitution des forteresses d'Asie retenues contre les stipulations de Bucharest, et l'envoi d'un nouveau ministre à Constantinople. Ces prétentions étaient légitimes, on ne peut le nier; cependant le cabinet russe les éluda. Outré de colère, le sultan fit arrêter dans le port de sa capitale quatre bâ-

timents sous pavillon russe; et cette violence fit craindre une rupture qui cependant n'eut pas lieu. Alexandre désirait alors vivement la paix, et il en avait besoin pour mettre la dernière main à ses projets d'utilité publique. En 1821 il ordonna la construction d'un observatoire astronomique à Abo, réduisit les dépenses de sa cour, accorda divers privilèges aux négociants qui s'établiraient dans la Géorgie et les provinces du Caucase; enfin il interdit aux étrangers le commerce des îles Aléutiennes. Il détermina d'une manière fixée les limites de l'immense territoire désigné jusqu'alors sous le nom d'Amérique russe; et dans ces limites fut comprise une grande partie des découvertes de Cook, de Vancouver, etc., jusqu'à la nouvelle Californie. L'année suivante, il ordonna la dissolution de toutes les sociétés secrètes dans l'empire de Russie et surtout dans le royaume de Pologne; tous les employés de l'état furent tenus de déclarer sous serment s'ils appartenaient à quelqu'une de ces sociétés, et de jurer qu'ils rompraient tous les liens de ce genre qu'ils pouvaient avoir. Il prit des mesures non moins sévères contre les écrits révolutionnaires, et continua à tenir suspendues les délibérations de la diète polonaise. Dans le même temps il adressa des témoignages de satisfaction à différents personnages qui avaient consacré leur épée ou leur plume à la défense des principes monarchiques(24). On sait quel a toujours été le vœu des Russes pour leurs coreligionnaires de la Grèce; ce senti-

ment leur fit considérer comme autant de signes de la colère du ciel les événements funestes qui marquèrent le cours de l'année 1824: d'abord une maladie grave essuyée par l'empereur, puis une inondation qui exerça de terribles ravages dans Pétersbourg (25). Alexandre arrivait alors d'un voyage au pays des Kirguises. Son zèle et son activité ne connurent point de bornes: pendant plusieurs jours il parcourut à pied les rues de sa capitale, veillant aux travaux des ouvriers, s'informant de toutes les infortunes, répandant partout des secours et des consolations. En 1823, par mesure d'économie, il avait opéré dans son armée une grande réduction; mais cette économie devint insuffisante, et d'ailleurs il ne convenait plus à sa politique de réduire le nombre de ses troupes. Pour obvier à ce double inconvénient, il apporta tous ses soins au succès de la colonisation militaire, système dont la première application remonte à 1819, et qui, s'il atteint tous les développements dont il est susceptible, doit donner à la puissance russe une force véritablement effrayante pour les autres nations. En 1825, il accorda un musée et un lazaret à cette ville d'Odessa qu'il avait constituée en port franc, et dont la prospérité lui était si chère. Au commencement de l'automne de cette même année, il se rendit à Taganrock, où l'impératrice Elisabeth était venue depuis quelque temps pour respirer un air plus doux. Après un mois de

(24) Après l'issue des événements d'Espagne et de Portugal, en 1824, l'empereur de Russie envoya les insignes de ses ordres au roi de Portugal, à l'infant don Miguel, au duc d'Angoulême, au vicomte de Chateaubriand, au duc Mathieu de Montmorency, au général Pozzo di Borgo et au comte de Bulgari, chargé d'affaires russe à Madrid.

(25) Les eaux du golfe, refoulées dans la Nèva par un ouragan qui venait de dévaster la mer du Nord et la Baltique, entraînaient en quelques minutes tous les ponts de bois, submergèrent les quais et les quartiers même les plus élevés de la ville. Les campagnes des environs furent comme rasées, la forteresse de Cronstadt détruite et sa lourde artillerie entraînée au loin dans la mer. Sorties de leur lit à huit heures du matin, les vagues n'y rentrèrent qu'à trois heures du soir.

séjour, Alexandre quitta cette ville pour parcourir la Crimée. Revenu à Taganrock le 5/17 novembre 1825, il y avait rapporté le germe de la maladie qui devait lui donner la mort, et dont il méprisa les symptômes. Aussi la fièvre s'accrut-elle au point qu'on fut obligé, le 15/27, de lui faire connaître l'imminence du danger. Il reçut alors les derniers secours de la religion et consentit à écouter ses médecins ; mais c'était trop tard : il ne pouvait presque plus parler. Il perdit connaissance le 18/30 novembre et mourut le lendemain à dix heures du matin, entre les bras de l'impératrice Elisabeth. On n'a guère publié en Russie que ces détails sur une mort si inattendue et si prématurée. Beaucoup de personnes y ajoutèrent peu de foi, et le soupçon d'empoisonnement a été exprimé dans plusieurs écrits, mais sans aucune preuve. Quoi qu'il en soit, la nouvelle de la mort de ce monarque fut accueillie dans tout l'empire avec les signes d'une vive et sincère douleur, et cette douleur trouva de la sympathie dans toutes les contrées. On peut dire aujourd'hui, avec vérité et sans exagération, qu'Alexandre avait partout des amis et des admirateurs. Tant qu'il parut suivre les leçons du général Laharpe, et favoriser le système constitutionnel, les partisans de ce système lui prodiguèrent de grands éloges ; mais lorsque, effrayé des symptômes de révolution et de désordres qui se manifestaient dans tous les pays et menaçaient tous les trônes, il parut être revenu de ses premières idées ; lorsqu'il rétablit la censure ; lorsqu'il abolit dans ses états les associations secrètes et les loges de francs-maçons ; lorsque enfin sa politique parut se conformer sous ces divers rapports à celle du cabinet de

Vienne, les mêmes hommes qui l'avaient tant loué et tant encouragé dans une périlleuse voie devinrent ses détracteurs et ses ennemis les plus acharnés ; des complots se formèrent contre lui, même parmi ses sujets, qu'il avait gouvernés, qu'il gouvernait encore avec tant de bienveillance. Il est aujourd'hui certain que, s'il ne périt pas victime de ces trames odieuses, et qui ne tendaient pas à moins qu'à l'immoler, lui et toute sa famille, au milieu de sa capitale, le chagrin qu'il en éprouva, lorsqu'il ne lui fut plus possible d'en douter, abrégé ses jours. « Que leur ai-je donc fait ? » disait-il dans ses derniers moments ; et il mourut dans la certitude que ceux-là mêmes qu'il avait comblés de biens pendant toute sa vie s'étaient dévoués pour l'assassiner ! — Dans une brochure consacrée à sa mémoire, M. Onwaroff, président de l'académie de Pétersbourg, a présenté ce prince sous des traits assez ressemblants, bien qu'ils soient un peu flattés. « Habile à manier les hommes, dit cet académicien, Alexandre possédait une élocution facile... un tact délicat des convenances. Affable sans familiarité, imposant sans affectation, doux sans faiblesse, rien ne résistait à la séduction de ses manières. Il exerçait un empire absolu sur les esprits, et portait dans les affaires ce coup-d'œil exercé qui, au premier aspect, en détermine les limites... cette présence d'esprit qui en démêle avec promptitude le véritable sens... (26) » Dans les derniers temps de sa vie, Napoléon disait d'Alexandre : « Si je meurs, « voilà mon héritier en Europe. » Si ce prince n'a pas justifié cette prédiction dans toute son étendue,

(26) *À la mémoire de l'empereur Alexandre, Saint-Petersbourg, 1826, in-4° de 16 pages.*

c'est peut-être à la modération de son caractère que l'Europe en est redevable ; et c'est ce qu'a formellement reconnu le marquis de Londonderry dans l'ouvrage que nous avons déjà cité. Cependant on a vu qu'il ne fut pas exempt d'ambition : les invasions de la Finlande, de la Perse, celles des provinces turques et polonaises, enfin les conventions de Tilsitt, et les exigences de Paris et de Vienne, tout cela prouve assez que ses vues ne furent pas toujours désintéressées. Mais sous ce rapport on peut dire qu'il ne fut que le continuateur de ses ancêtres. L'esprit de conquêtes était dans sa famille comme une sorte de tradition : il n'eut qu'à suivre les plans commencés par Pierre-le-Grand, par Catherine II, et il est probable qu'il n'y a pas mis la dernière main... Quant à l'espèce de complicité dans laquelle il entra avec Napoléon pour le partage du monde, il est assez évident qu'à Tilsitt il ne fit que consentir, que sa position ne lui permettait pas de refuser, et qu'il ne se tira d'un mauvais pas qu'à force de souplesse et de dissimulation. Cette dissimulation était, il faut en convenir, le trait distinctif de son caractère, et, sous ce rapport, il surpassa Bonaparte, qui crut bien l'avoir pris dans tous ses pièges, et qui s'apercevant trop tard que lui-même avait été joué, s'écriait avec douleur sur le rocher de Sainte-Hélène : « C'est un Grec du Bas-Empire ; il faut s'en défier. » — Alexandre fut peut-être encore plus remarquable par l'élégance et la beauté de ses formes que par les qualités de son esprit et de son cœur, et il n'était rien moins qu'insensible aux flatteries qu'on lui adressait à cet égard. Son adroit rival ne négligea pas ce moyen de succès, qui lui avait été in-

diqué par ses agents, et il en tira surtout grand parti à Tilsitt et à Erfurt. De tels avantages, joints à toutes les séductions du pouvoir et des richesses, furent sans doute de puissants moyens auprès des femmes ; et il était difficile que le jeune empereur ne fût pas entraîné dans beaucoup d'affaires de galanterie. Il délaissa dès le commencement l'impératrice Elisabeth, et ses goûts furent en général très-capricieux et très-passagers. La belle Nariskin conserva seule long-temps quelque empire sur son esprit, sans obtenir néanmoins beaucoup d'influence dans les affaires de l'état. Il voyait sans doute avec plaisir la charmante reine de Prusse, mais nous sommes persuadés que les injurieuses accusations que Napoléon publia si grossièrement contre cette princesse n'étaient pas fondées (*Voy. Louise*, XXV, 261). Alexandre fut affecté de bonne heure d'une surdité qui ne faisait que s'accroître avec l'âge, et qui lui donna, pendant les dernières années de sa vie, une apparence taciturne et sombre. Il écrivait et s'exprimait bien en anglais et en français, les deux premières langues qu'il eût apprises. — L'histoire de ce prince tient une grande place dans les premières années du XIX^e siècle, et il a eu en France, en Angleterre, en Russie et en Allemagne une foule d'historiens. Au nombre des écrits où l'on peut trouver des renseignements sur son règne nous citerons : I. *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, Paris, 1829, 6 vol. in-8^o, par M. Bignon, renfermant, tome I^{er}, ch. XIII, p. 428-453, sur la conspiration qui a amené la mort de Paul I^{er}, des détails authentiques, et qui effacent toute idée de complicité de la part

des grands-ducs Alexandre et Constantin. On y voit qu'Alexandre, conduit par des suggestions perfides, approuva un plan d'abdication et de réclusion dans une forteresse, indiqué par Pahlen comme le seul moyen de sauver ses jours menacés par l'ombrageuse tyrannie de Paul. II. *Une année de l'empereur Alexandre, ou Résumé de ses principaux actes*, etc., Paris, 1814, in-8°. III. *L'empereur Alexandre et Bonaparte*, Brunswick, 1815, grand in-8°. IV. *Alexander I, emperor of Russia*, by H.-E. Lloyd, Londres, 1826, in-8° de 315 pag.; trad. en allem., Stuttgart, 1827; ce livre, écrit par un membre de l'opposition avec peu d'impartialité, n'est guère qu'une compilation de gazettes. V. (En allem.) *Eloge d'Alexandre I^{er}*, par un Prussien, Leipzig, 1828. VI. *Notice sur Alexandre, empereur de Russie*, par H.-L. E. (Empeytaz), ministre du St.-Evangile, Genève, 1828, in-8°. Il en a paru, la même année, une traduction allemande, insérée dans la *Minerve*, et imprimée séparément à Iéna. Cette notice renferme quelques particularités curieuses sur les rapports d'Alexandre avec madame de Krüdner, que l'auteur raconte comme témoin oculaire, ayant été présent à plusieurs de leurs entrevues. C'est à ces conférences qu'il attribue l'origine de la sainte-alliance; mais, disciple fervent de la mystique Allemande, il lui accorde une part beaucoup trop grande dans cette conception. VII. *Vie d'Alexandre I^{er}, empereur de Russie, suivie de notices sur les grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel, et de fragments propres à faire connaître l'empire russe depuis le*

commencement du XIX^e siècle, par A. E. (Adrien Egron), Paris, 1826, un vol. in-8°. VIII. *Histoire d'Alexandre I^{er}*, par Alph. Rabbe (*Voy. ce nom*, au Supp.), Paris, 1826, 2 vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus complet qui existe dans notre langue sur le règne d'Alexandre; il ne manque pas d'une sorte d'exactitude et d'impartialité, mais tout y est superficiel et peu approfondi. IX. *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie, publiés par madame la comtesse de Choiseul-Gouffier*, Paris, 1829, un vol. in-8°. L'éditeur, dans son avant-propos, compare les sentiments de madame de Choiseul-Gouffier pour Alexandre à ceux qui ont inspiré à M. de Las Cases ses écrits sur Napoléon; c'est assez dire que le jugement et l'impartialité de l'auteur sont fréquemment effacés par la reconnaissance, et qu'une bienveillance continuelle a dicté ses récits. On y trouve cependant, sur la vie privée d'Alexandre, et sur son caractère et sa conduite dans quelques circonstances, des particularités et des anecdotes curieuses. A l'époque de sa mort, madame de Choiseul, belle-fille de l'ambassadeur de ce nom, avait, depuis plusieurs années, quitté la cour de Russie pour suivre son époux en France; elle paraît croire que cette mort ne fut pas naturelle, et que l'empereur succomba, sinon au poison, du moins au chagrin que lui causa la découverte de trames ourdies contre sa personne par des gens auxquels il n'avait fait que du bien. Le docteur anglais James Wyllie, médecin d'Alexandre, et qui le soigna dans ses derniers moments, a publié en latin une relation dans laquelle il n'attribue sa mort qu'à des causes naturelles, et

surtout à l'obstination avec laquelle il refusa les secours de la médecine, parce qu'il ne croyait pas à cette science. X. *L'empereur Alexandre à Bar-sur-Aube en 1814*, par P. Berault, Paris, 1816, broch. in-8°. L'auteur, témoin auriculaire, cite plusieurs paroles du czar qui font connaître sa politique. On lui exprimait des craintes sur les changements que pourrait amener une restauration ; il répondit : «... Votre révolution a tout changé chez vous. Eh bien ! pourtant, ce qui est fait est fait : il est des maux de telle nature que le pire serait de vouloir les réparer à la lettre. Votre ancien trône peut se relever : votre ancien état ne le peut plus. Pour vous avoir, il faudrait bien vous prendre tels que vous êtes aujourd'hui, et tout oublier pour vous conserver. »—On trouve dans la *Revue britannique*, n° 6 (1825), tom. III, p. 370-372, quelques anecdotes, traduites du journal anglais l'*Examiner*, sur le séjour d'Alexandre à Aix-la-Chapelle pendant le congrès : le n° 8 (1826), tom. IV, p. 239-249 du même recueil, contient un récit de la mort de Paul I^{er}, extrait de la *Literary Gazette*, qui s'accorde en tous points avec celui de M. Bignon ; le tome XXIX enfin, p. 332-339 (avril 1830), renferme la traduction d'un article de l'*Extractor*, sous ce titre : *Particularités sur la mort de l'empereur Alexandre*, qui mérite d'être consulté. L'auteur rejette toute idée d'empoisonnement, et croit qu'Alexandre est mort d'une fièvre endémique particulière au pays qu'il visitait, et que les médecins qui l'accompagnaient méconnaurent ; mais il ajoute qu'un courrier lui ayant apporté la nouvelle d'une conspiration contre ses jours, cette découverte lui causa un chagrin pro-

fond, et contribua beaucoup à accélérer sa fin. M—D j.

ALEXANDRE dit *Celesinus*, Sicilien, était abbé du monastère de Saint-Sauveur de Ceglie dans le 12^e siècle, du temps de Roger, roi de Sicile. Il a écrit l'*Histoire de la vie et du règne* de ce prince en dix livres latins, que Dominique de Portonaria publiée à Saragosse en 1578. On la trouve encore dans le tome X du Recueil de Grævius, dans le t. V de la Collection de Muratori, et dans le 3^e volume de l'*Hispania illustr.* d'André Schott et Pistorius. C. T—Y.

ALEXANDRE ou ALLE-RANDRE (1) (dom JACQUES), connu par son *Traité des horloges*, naquit le 24 janvier 1653 à Orléans. Ayant embrassé la vie religieuse dans la congrégation de Saint-Maur, il partagea tous ses instants entre les devoirs de son état et la culture des sciences mathématiques. Il mourut d'apoplexie le 23 juin 1734, à l'âge de 82 ans, dans le monastère de Bonne-Nouvelle, dont il avait rempli successivement les principaux emplois pendant plus de quarante années. On a de lui : I. *Traité du flux et du reflux de la mer*, Paris, 1726, in-12. Il avait composé cet ouvrage depuis long-temps pour sa satisfaction personnelle, et sans avoir l'intention de le publier ; mais l'académie de Bordeaux ayant proposé pour sujet de prix la cause des marées, dom Alexandre lui adressa un extrait de son travail qui fut couronné. Sa théorie des marées repose sur un fait inexact : le mouvement de la terre autour de la lune. Plusieurs savants se sont occupés depuis de l'examen de ce phénomène. De toutes les explications

(1) C'est ainsi que son nom est écrit à la tête de ses ouvrages ; mais l'autre orthographe semble avoir prévalu généralement.

qui en ont été données, la plus satisfaisante est celle que l'on doit à Laplace (*Voy. ce nom, au Supp.*). II. *Traité général des horloges*, ibid., 1734, in-8°, fig. Dans cet ouvrage, qui n'est pas commun, l'auteur parle successivement des horloges solaires, des horloges à eau, des horloges à roues, et enfin des montres. On ne peut nier qu'il n'eût des connaissances très-étendues; mais les progrès que l'horlogerie a faits depuis un siècle rendent à peu près inutile son ouvrage, qui, d'ailleurs, n'est pas exempt d'erreurs (*Voy. Berthoud, Essai sur l'horlogerie*, ch. 17). Ce qu'on trouve de plus curieux dans le livre de dom Alexandre, c'est le catalogue chronologique de tous les ouvrages publiés avant le sien sur le même sujet. Cet estimable religieux a laissé, sur les différentes branches des mathématiques, plusieurs traités qui doivent être conservés à la bibliothèque publique d'Orléans. On en trouve la liste dans l'*Histoire littér. de la congrégation de Saint-Maur*, où D. Alexandre a un très-long article, rédigé en partie par son confrère D. Louis Fabre (*Voy. ce nom, XIV, 23*). W—s.

ALEXANDRE DIMOLA.

Voy. TARTAGNI, XLIV, 573.

ALEYRAC, I, 550. *Voy.*

DALEYRAC; lisez; *Voy. DALAYRAC, X, 439.*

ALFIERI (le comte BENOIT-INNOCENT), architecte, naquit à Rome en 1700, et eut pour parrain le pape Innocent XII. Elevé dans cette ville au collège des jésuites, il s'y livra plus particulièrement à l'étude du dessin et des mathématiques. Il vint ensuite faire son droit à Turin, et embrassa la profession d'avocat dans la ville d'Asti où au milieu des discussions de la chicane

il conserva son goût pour les arts, surtout pour l'architecture, et fit alors pour l'église de Sainte-Anne un clocher que l'on y remarque encore aujourd'hui. Il traça ensuite, sur la demande de son oncle le marquis de Gillini, le plan du beau palais que l'on voit sur la place d'Alexandrie, et qui fut admiré par le roi Charles-Emmanuel III, juste appréciateur de tels ouvrages. Ce prince voulut alors qu'Alfieri fût chargé de la construction d'une salle de spectacle à Turin, pour remplacer celle qui venait d'être brûlée. Alfieri reçut avec modestie cette honorable proposition, et déclara que, n'étant pas architecte, mais simple amateur, il aurait besoin de visiter auparavant toutes les grandes salles de spectacle de l'Europe. Le roi accueillit cette demande, et fit tous les frais du voyage dans lequel l'artiste fut accompagné du comte Robillant, officier du génie. A son retour, Alfieri présenta un plan qui fut accepté; le roi le nomma son architecte; et une des plus vastes et des plus belles salles de l'Italie fut construite sur la grande place du château. On remarque à Turin d'autres édifices exécutés sur les dessins d'Alfieri. Le roi Charles-Emmanuel lui donna le titre de comte de Sostegno avec une charge de gentilhomme de sa cour, et le combla de bienfaits jusqu'à sa mort, qui arriva le 9 décembre 1767. Alfieri a encore donné le plan de la belle façade du temple de Saint-Pierre à Genève. M. Paroletti lui a consacré une notice dans ses *Piémontais illustres*.

G—G—Y.

ALFRED. *V. ALRED, I, 636.*

ALGRIN ou HALGRIN (JEAN), cardinal, connu aussi sous le nom de *Jean d'Abbeville*, était né vers la

fin du XII^e siècle. Ayant reçu le grade de docteur à l'université de Paris, il y professa quelque temps la théologie. Nommé depuis prieur du monastère de Saint-Pierre d'Abbeville, il y fit fleurir l'étude des saintes lettres, et s'appliqua surtout à ranimer par son exemple le goût de la véritable éloquence évangélique. La réputation d'Algrin franchit bientôt les limites de sa province. Élu doyen du chapitre d'Amiens, et en 1225 archevêque de Besançon, il fut appelé dès l'année suivante à Rome par le pape Honorius III, qui se proposait de l'élever à la dignité de patriarche de Constantinople. Mais, Honorius étant mort, Grégoire IX, son successeur, jugea que les talents d'Algrin pourraient être encore plus utiles à l'église, et le créa cardinal et évêque de Sabine. Chargé de prêcher une nouvelle croisade contre les Sarrasins, il se rendit en 1228 à la cour de Jayme, roi d'Aragon. Son éloquence eut tout le succès qu'on en attendait; et il revint à Rome ramenant avec lui le B. Raimond de Pennafort (*Voy.* ce nom, XXXVI, 551). Il fut renvoyé presque aussitôt vers l'empereur Frédéric II, qui s'avancait à la tête d'une armée victorieuse; et, après avoir obtenu de ce prince la promesse solennelle de restituer tous les biens qu'il avait enlevés à l'église, il leva l'excommunication lancée contre lui (*Voy.* FRÉDÉRIC, XV, 549). Algrin mourut en 1237 (1), le 28 septembre, jour auquel il est fait mention de ce prélat dans les nécrologes des églises d'Amiens et de Besançon. Il est auteur de *Sermons* sur les évangiles et les épîtres de l'année

dont on conserve deux manuscrits à la bibliothèque royale, et d'un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, imprimé par Badius, à Paris, en 1521, in-fol. Trithème parle de ce commentaire avec éloge. Algrin est oublié dans la continuation de l'*Histoire littéraire de France*. W-s.

ALHOY (L.), né à Angers en 1755, professa les humanités dans divers collèges de la congrégation de l'Oratoire à laquelle il appartenait. L'abbé Sicard ayant été proscrit au 18 fructidor (4 septembre 1797), AlhoY le remplaça dans la direction de l'institut des sourds-muets jusqu'en 1800. Il devint ensuite membre de la commission administrative des hospices de Paris, et fut nommé, en 1815, principal du collège de Saint-Germain-en-Laye. Après avoir été pendant plusieurs années professeur de belles-lettres au collège de Vendôme, il est mort à Paris en 1826. On a de lui : I. *Discours sur l'éducation des sourds-muets* Paris, 1800, in-8°. II. *Les Hospices*, poème, ibid., 1804, in-8°. L'auteur a su tirer le parti le plus avantageux de ce sujet difficile qu'il se proposait de traiter dans toute son étendue. Son poème devait avoir quatre chants, mais le premier seulement a paru. On y trouve des détails intéressants et même exprimés avec verve et facilité. Le *Moniteur* du 22 fructidor an 12 (9 sept. 1804) en a donné une analyse. III. *Promenades poétiques dans les hospices et les hôpitaux de Paris*, ibid., 1826, in-8°. P—RT.

ALI (KHODJA) fut proclamé dey d'Alger par les soldats, après l'assassinat d'Achmet-Pacha, en novembre 1808 (*Voy.* ACHMET, I, 150). Il avait été pendant plusieurs années desservant d'une mosquée, ce qu'il

(1) C'est par erreur que quelques biographes et entre autres Fabricius (*Bibl. méd. et infim. latin.*, t. I^{er}, au mot *Abbatis-Villa* (Joan. de), placent la mort d'Algrin à l'année 1257.

n'explique guère son élévation soudaine à la suite d'une révolution opérée par des militaires. Du reste, cette révolution ne fut suivie d'aucun des désordres que produisent de tels changements dans un gouvernement despotique : elle avait commencé à dix heures du matin, et à midi les consuls des puissances étrangères se présentaient déjà au palais pour rendre leurs devoirs au nouveau dey. Ali ne jouit que quelques jours de sa nouvelle dignité, et il paya de sa tête la faveur passagère qui l'avait porté au pouvoir. Il avait choisi pour ministres des hommes obscurs et ignorants qui s'étaient empressés de partager les dépouilles des ministres congédiés, au lieu de les déposer au trésor public, selon l'usage. Z.

ALI, nabab d'Aoude et vizir de l'empereur Moghol Chah-Alem, naquit en 1781 et devint le fils adoptif de Assef-ed-Daulah, nabab d'Aoude. Assef n'avait pas d'enfants légitimes, et l'on doute qu'il en eût de naturels. Il avait l'habitude, lorsqu'il rencontrait une femme enceinte dont l'extérieur lui plaisait, de l'inviter à venir faire ses couches dans son palais. C'est ce qui arriva à la mère du vizir Ali qui était d'une condition obscure. La gentillesse d'Ali lui gagna si bien l'affection du vieux nabab qu'il adopta cet enfant, et qu'il lui fit donner une éducation digne d'un prince destiné au trône. Ali fut marié à treize ans. Pour se former une idée de la splendeur dont fut entourée sa jeunesse, il faudrait lire le récit de ses noces fait par Forbes dans ses Mémoires. Lorsqu'Ali fut reconnu par Assef-ed-Daulah comme son successeur au trône, la famille du vieux nabab manifesta une grande opposition. Cependant, à la mort de ce dernier, en 1797, Ali fut soutenu

par le gouvernement anglais et placé sur le trône. D'après la loi de Mahomet, un enfant adoptif a droit à tous les privilèges d'un enfant légitime. Mais peu après être monté sur le trône, le nabab montra un caractère actif, turbulent, et rompit son traité avec le gouvernement anglais. En conséquence, il fut déposé par lord Teignmouth, le 21 janvier 1798, et remplacé par Saadet-Ali, frère du vieux nabab. On lui assigna une pension de deux lacs de roupies; mais on jugea nécessaire de le faire demeurer près de la présidence, pour qu'il fût sous l'œil du gouvernement. Il vint à Bénarès, où Cherry, résident de la compagnie, avait été envoyé afin de prendre les mesures convenables. Ce résident l'ayant engagé à déjeuner, il se présenta avec une suite nombreuse et armée. On avait recommandé à Cherry de se tenir sur ses gardes, mais il dédaigna ce soin. Le prince se plaignit beaucoup de la manière dont la compagnie se conduisait avec lui; puis, à un signe qu'il fit, plusieurs de ses domestiques se jetèrent sur Cherry, qu'ils massacrèrent, ainsi que Graham, dont il était accompagné. Ils coururent de là chez un autre Européen, M. Davis, dans l'intention de le massacrer aussi; mais celui-ci avait été prévenu et put se défendre jusqu'à ce que les troupes de la compagnie arrivassent à son secours. Cependant un autre Européen fut tué par ces furieux. Ali se sauva sur le territoire du radjah de Berar, chef puissant et indépendant, qui ne le rendit qu'à la condition expresse que sa vie serait épargnée. Le gouvernement anglais se crut obligé d'accéder à cette condition, et, en conséquence, Ali fut livré, conduit à Calcutta, et enfermé au fort William

dans une cage de fer, où il eut en effet la vie sauve, puisqu'il ne mourut qu'en mai 1817, après un emprisonnement de plus de dix-sept ans ! Il en avait alors trente-six. Z.

ALI-EFFENDI. V. ESSEYD-ALI-EFFENDI, au Supp.

ALI-PACHA (TEPELENINLI), vizir de Ianina, surnommé *arslan* ou *le lion*, a fixé dans ces derniers temps l'attention de l'Europe. Soit qu'on le considère dans son élévation ou dans sa chute, il doit figurer dans l'histoire comme un personnage du premier ordre, et en même temps comme un des tyrans les plus cruels qui aient tourmenté l'espèce humaine. On saisisait mal les traits de son caractère si on le jugeait indépendamment du pays qui l'a vu naître, des circonstances où il a vécu, du gouvernement auquel il a dû son élévation et des mœurs grossières et féroces des peuplades qu'il était appelé à commander. Ali naquit vers l'an 1741 à Tépéleni, ville moderne, située à vingt lieues au nord de Ianina. Sa famille, que l'on distinguait par le surnom d'*Hissas*, faisait partie de la tribu des Toskides, qui se disent anciens musulmans. Il se donnait une origine asiatique, assurant que ses ancêtres avaient passé de la Natolie en Épire avec les hordes de Bajazet. Quoi qu'il en soit, ils embrassèrent la profession lucrative de klestes, sorte de brigands avoués et publics, qui les rendit bientôt assez puissants pour envahir le domaine de Tépéleni. C'était une espèce de fief placé originairement sous la suzeraineté du pacha de Bérat et qui fut transmis à l'aïeul d'Ali, nommé Moukhtar, chef de bande, mort en 1716, au siège de Corfou, où il commandait, en sa qualité de pacha à deux queues, une des divisions de

l'armée turque. Le plus jeune de ses fils, Véli-Bey, devenu premier aga de Tépéleni, sa ville natale, épousa la fille du Bey de Konitza, et s'allia par cette union aux premières familles du pays. Il n'en fut pas moins frustré d'une partie de ses domaines par suite de ses démêlés soit avec ses frères, soit avec les beys et les agas voisins. A sa mort, Ali son fils, qui fait le sujet de cet article, et qui avait à peine treize ans, eût été entièrement dépouillé, si sa mère Khamco, douée de beaucoup de capacité et d'une grande force d'âme, n'eût elle-même administré son héritage. Tout entière au bonheur de son fils qu'elle chérissait tendrement, cette femme n'eut plus d'autre pensée : aussi, quelles que fussent la turbulence et la vivacité du jeune Ali, il se montra toujours envers sa mère fort reconnaissant et fort soumis. « Je dois tout à ma mère », a-t-il dit plus tard, car « mon père en mourant ne m'avait laissé qu'un trou et quelques champs. Mon imagination enflammée par les conseils de celle qui m'a donné deux fois la vie, puisqu'elle m'a fait homme et vizir, me révéla le secret de ma destinée. Dès lors je ne rêvai plus que puissance, trésor, palais, enfin ce que le temps a réalisé et me promet encore ; car le point où je suis arrivé n'est pas le terme de mes espérances... » Comme l'Albanie, qui est l'ancienne Épire, pays âpre et rude, était divisée par des associations anarchiques, où de grands feudataires balançaient l'autorité des pachas envoyés par la Porte, le jeune Ali, sous la tutelle de sa mère, qui s'élevait au dessus des faiblesses de son sexe, s'accoutuma de bonne heure à tous les exercices d'un palikan ou guerrier albanais, faisant des courses

et du butin dans les terres des ennemis de sa famille. Il eut bientôt à soutenir tous les efforts des habitants de Kardiki, ses ennemis les plus acharnés, qui le dépouillèrent et le chassèrent du toit paternel. Sa mère et sa sœur Khaïnitza, conduites prisonnières à Kardiki, y subirent les plus indignes traitements. Ainsi élevé à l'école du malheur, Ali, errant et fugitif, était réduit aux dernières extrémités, lorsque tout-à-coup la fortune lui sourit : il découvrit un trésor dans une vieille mesure et pour lui tout changea de face. Aussitôt il leva deux mille hommes et rentra triomphant à Tépéleni. Sa mère et sa sœur, délivrées par la fuite des outrages des Kardikiotes, excitèrent la soif de la vengeance dans le sein d'Ali, déjà trop porté par sa nature à chercher dans le sang la réparation d'une offense. Il avait alors vingt-cinq ans, et la fortune ouvrait un brillant avenir à son active ambition. Remarquable par sa chevelure blonde, par ses yeux bleus remplis de feu et d'esprit, et aussi par son éloquence naturelle, il prit un rang distingué parmi les beys du pays, et mérita le cœur et la main de la fille du sandjak de Delvino. Levant de nouvelles troupes, il tenta de recouvrer les armes à la main tous les domaines de son père ; mais il n'avait pas encore subi toutes les épreuves de l'adversité. Les beys ses ennemis taillèrent en pièces sa petite troupe. Toutefois la fermeté d'Ali déconcerta tellement leurs projets qu'il finit par obtenir paix et sécurité dans ses possessions. Ainsi réconcilié avec ses voisins, il se rend maître absolu de sa ville natale, grossit le nombre de ses adhérents, s'érige en chef de bande, et pousse à la fois ses excursions dans l'Épire, la

Macédoine et la Thessalie, échappant à tous les dangers à force d'intelligence et d'adresse. Deux fois on le fit prisonnier et deux fois son étoile l'emporta. Déjà fameux, mais sans titre ni emploi public, Ali projeta de s'élever sur les ruines de Sélim bey, sandjak de Delvino, alors en disgrâce auprès du sultan ; il obtint sa confiance sous le masque de l'amitié, l'épia, le tua en présence même de ses gardes, et tenant à la main un firman déployé : « J'ai tué le traître, cria-t-il d'une voix menaçante ; je l'ai tué par ordre de notre glorieux padischah ; voici son commandement impérial ! » En récompense il fut nommé lieutenant du pacha de Roumélie, emploi secondaire qui satisfit peu son ambition, mais dans l'exercice duquel il sut augmenter son crédit et ses richesses. Sa réputation militaire était dès-lors si bien établie qu'en 1787 on lui confia un commandement important, sous les ordres du grand-vizir Yousof, dans la guerre entre la Turquie et les deux cours impériales. La Porte, à la suite des services qu'il avait rendus dans cette campagne, lui conféra le pachalik de Tricala, en Thessalie, avec la charge de *dervendgipacha* (grand-prévôt des routes) dans toute la Roumélie. Se trouvant ainsi chargé de veiller à la sûreté de la route de Constantinople à Ianina, il saisit cette occasion pour tenir ouvertement un corps de troupes à sa solde, et le porta à trois ou quatre mille hommes presque tous Arnauts. Ce fut alors qu'il déploya toute son activité et son ardeur ; mais déjà l'on voyait que ce n'étaient pas seulement les brigands qu'il menaçait, et la Porte s'aperçut qu'elle aurait à redouter son ambition. Affermi dans son gouvernement, et voyant grossir ses trésors, il forma le

projet de marchander le pachalik de Ianina, qui, en le plaçant sur la frontière de l'Épire, le mettrait à portée de régner en maître sur les Albanais. Des dissensions sanglantes y avaient lieu entre des chefs rivaux. Ali, jugeant le moment favorable, lève des troupes, bat les beys consternés, qui dans le danger commun avaient réuni leurs forces; il les contraint de se réfugier dans la ville, et vient camper sous ses murs avec une armée victorieuse. Là, il emploie les dons et les promesses pour décider un grand nombre de ses partisans à députer à Constantinople, afin de demander pour lui le pachalik de Ianina. La Porte lui renvoie ses députés, avec ordre de licencier ses troupes et de rentrer dans son gouvernement. Sans se déconcerter, il falsifie, de concert avec ses créatures, le firman impérial, il convoque les beys aux portes de la ville, et leur en fait la lecture. Ce faux acte le créait pacha de Ianina, et ordonnait que l'on reconnût son autorité à l'instant même. Les beys, frappés comme d'un coup de foudre, se dispersent, et Ali fait son entrée dans Ianina aux acclamations du peuple. Là, il rassure les timides, promet à tout le monde protection, et aux beys restés dans la ville des honneurs et des richesses. Le nombre de ses partisans s'étant accru, il envoya aussitôt une nouvelle députation à Constantinople, plus nombreuse que la première, et ne tarda pas à voir son usurpation revêtue du sceau de l'autorité légitime (1788). Cette dignité le plaçait au même rang que les grands de l'empire ottoman. Riche, puissant et redouté, il avait déjà pour appui ses deux fils, Véli et Moukhtar. Compriment les beys, admettant les Grecs dans ses conseils, et trompant la multitude par des promesses

fallacieuses, il se crut en mesure d'assouvir sa vengeance. C'était au pied de Tchornovo qu'il avait éprouvé jadis la honte d'une défaite: il y marche, s'en empare, fait massacrer une partie des habitants, et vendre comme esclaves les enfants et les femmes; enfin par ses ordres on rase la ville. Répandant ainsi la terreur dans toute la contrée, il contraignit plusieurs districts à se soumettre. Son ambition augmentant avec sa puissance, il conçut l'idée de fonder en Épire un état indépendant. A force d'intrigues et de corruption, il réussit à faire naître dans l'esprit du divan des soupçons contre les pachas dont il convoitait les dépouilles. Ibrahim, pacha de Bérat, pénétra ses desseins; mais, n'osant l'attaquer à force ouverte, il l'arrêta dans ses projets, en soulevant contre lui les Souliotes, tribu albanaise qui professait la religion grecque. C'était le seul peuple de l'Épire qui, par son esprit d'indépendance, soutînt encore la réputation de l'ancienne Grèce. Ali, au printemps de 1790, les fit attaquer par trois mille de ses soldats qui furent taillés en pièces. Dès le printemps de l'année suivante, les Souliotes sortirent de leurs retraites, et ravagèrent le pays voisin. Ali, s'étant mis à la tête de dix mille Albanais, espéra les surprendre et les accabler; mais il ne fut pas plus heureux dans cette nouvelle attaque, bien qu'il la conduisît en personne: il éprouva une perte énorme dans la journée du 20 juillet. Alors il renonce aux conquêtes de vive force, et entre en négociation avec les chefs des montagnards, qui souscrivent à une trêve. Mais Ali ne faisait que masquer ses projets en s'armant de patience, vertu qu'il possédait au plus haut degré. Il s'appliqua surtout à

amasser des trésors, accablant les Albanais de taxes; mais d'un autre côté il pourvut à la sûreté des routes, et protégea le commerce. L'un des traits distinctifs de sa politique fut la tolérance religieuse. Il fortifia et embellit Ianina qui, située sur les bords d'un beau lac, se déploie sur le penchant et la base des coteaux qui la dominent : sa population mélangée s'élevait à plus de trente mille âmes. C'était le centre de la puissance militaire d'Ali-Pacha : Attentif à tous les événements, il sut profiter, pour s'agrandir, de la révolte de Cara-Mustapha, pacha de Scodra dans la Haute-Albanie. Ayant reçu l'ordre de marcher contre ce rebelle, il obtint quelques avantages, et se rendit maître de plusieurs positions importantes. A cette guerre succédèrent les mouvements de Passwan-Oglou (*Voy.* ce nom, XXXIII, 108) qui leva l'étendard de la révolte sur les remparts de Vidin. L'empire ottoman, gouverné par Sélim III, prince faible et pacifique, semblait toucher à sa dissolution. L'esprit de révolte s'emparait successivement de tous les pachas. Plus habile, Ali ne songeait encore qu'à se fortifier et à étendre son autorité, lorsqu'un événement extraordinaire vint changer la face des affaires. Le traité de Campo-Formio entre la France et l'Autriche ayant amené la destruction de la république de Venise (1797), la France s'empara des îles Ioniennes ainsi que de leurs dépendances de terre ferme; et cette puissance fut ainsi portée jusqu'aux frontières d'Ali, peu rassuré par quelques démonstrations amicales de ses nouveaux voisins. Bonaparte, alors général en chef de l'armée d'Italie, envoya à Ianina l'adjutant-général Roza chargé de sonder le pacha, et

de le gagner à la cause de la France. Ali combla cet officier d'honneurs et de présents; et, soupçonnant à son chef des vues sur la puissance ébranlée du Croissant, l'astucieux pacha commença par lier quelques intrigues avec lui. Il lui dépêcha ensuite à son tour un agent confidentiel. La lettre qu'il remit à cet agent était extrêmement flatteuse; elle séduisit Bonaparte, au point qu'il la fit insérer dans les journaux, et qu'il entra aussitôt en négociation avec Ali, se promettant bien d'en faire un utile instrument pour ses projets ultérieurs. Ali, voulant aussi tirer de cette alliance un avantage immédiat, sollicita la faculté de faire passer sa flotille dans le canal de Corfou, au mépris des traités précédents. Aucune protestation ne lui coûta. Dans un de ses voyages au golfe Ambracique, il assura le commandant français de Preveza qu'il était le plus fidèle disciple de la *religion des Jacobins*, et prenant le jacobinisme et ses excès pour une nouvelle religion, il voulut être initié au *culte de la Carmagnole*. Par de tels moyens il obtint la permission de préparer son expédition au fond du golfe, et, mettant à la voile pendant la semaine sainte de l'année 1798, il surprit les bourgades de Nivitza et de Vasili, et soumit tous les villages de la côte. Ainsi établi sur les bords de la mer en face de Corfou, au milieu des tribus encore indépendantes de l'Albanie, il était en mesure de saisir tous les avantages que l'avenir pourrait lui présenter. Aux yeux des Français il colora ses empiètements par le désir de se mettre en contact avec eux; et quant aux Turcs, il sut leur faire comprendre que ses conquêtes n'avaient coûté la vie qu'à des chrétiens. D'ailleurs il paya au sultan un tribut

pour chaque place qu'il avait conquise; et il acheva de gagner les bonnes grâces du divan en proposant de se mettre lui-même à la tête du contingent des troupes albanaises qui devaient joindre le grand-vizir, dans sa campagne contre Passwan-Oglou. La réputation d'habileté qu'il venait d'acquérir dans son expédition contre les chrétiens du golfe d'Arta, qu'il avait surpris et cruellement égorgés, lui fit donner le surnom d'*Arslan*, ou Lion, dans les firmans de guerre que lui adressa le divan, pour marcher contre le pacha de Vidin. Laissant le soin de son gouvernement à son fils Moukhtar, il se mit en marche avec huit mille Albanais. Quarante pachas de l'Asie-mineure et de l'Europe, réunis pour réduire Passwan-Oglou, étaient campés devant Vidin, sous le commandement de Houcaïn-pacha. Ali vint grossir cette imposante ligue, et ne se montra point au-dessous de sa réputation : témoin de la défaite du capitain-pacha et de la mort d'Alo-pacha, qui périt dans les embûches du généralissime, il ne dut lui-même son salut qu'au sage parti de rester au milieu de ses Albanais et de ne jamais se rendre aux invitations du grand-vizir. Les pachas réunis apprirent devant Vidin le débarquement de Bonaparte en Egypte. Ali, prévoyant que la guerre éclaterait entre la France et la Turquie, obtint sans peine l'autorisation de retourner à Ianina, afin d'observer les événements dont il songeait à profiter. Revenu dans son pachalik, au lieu de répandre l'alarme, il se montra plus que jamais favorable aux Français; mais en même temps il rappela ses troupes de Vidin, et en leva de nouvelles. Instruit de bonne heure que la guerre était inévitable entre la Porte et la France

et qu'un armement considérable de Turco-Russes se préparait à arracher les sept-îles à cette dernière puissance, il forma le plan de s'emparer lui-même par ruse, et fit offrir son alliance au généraux français, à la condition qu'ils lui livreraient Sainte-Maure, les postes de terre ferme, et qu'ils admettraient un corps de son armée dans Corfou, afin de concourir à sa défense. Mais soit que cette ouverture parût un artifice, soit qu'elle se trouvât contraire aux instructions des généraux français, il fut impossible de s'entendre. Ali se tourna alors vers Constantinople, et ce fut à cette époque qu'il proposa au divan de chasser les Français des places vénitiennes de terre ferme. Il reçut carte-blanche pour agir et commença les hostilités par un trait de perfidie. Ayant invité à une conférence l'adjudant-général Roza, dans un bourg de la Basse-Albanie, il tire de lui, dans l'épanchement de la conversation, des informations utiles sur la situation de Corfou, et après le repas le plonge dans un cachot infect, comme un espion envoyé pour exciter une révolution en Epire. Levant alors le masque, il fait attaquer Butrinto et s'empare lui-même de Préveza; et là, il fait prisonnier le général Lasalcette avec le reste de ses soldats, après un affreux carnage. Le sultan pour récompenser l'heureux pacha lui envoya le sabre et la pelisse d'honneur. La puissance d'Ali s'accrut avec sa renommée. Les Albanais, dont les succès avaient exalté le courage, occupèrent Butrinto, Préveza, Vonitza, et toute cette côte d'où ils dominaient le golfe d'Arta et le revers méridional des montagnes de Souli. Telle était déjà la réputation d'Ali, que l'amiral Nel-

son, arrêtant sa flotte au milieu de la mer Egée, envoya un de ses officiers le complimenter sur la victoire de Préveza, et lui témoigner combien il eût désiré descendre lui-même aux rivages de Nicopolis pour venir embrasser le héros de l'Épire. Invité par les alliés à concourir au siège de Corfou, Ali parut bientôt à la tête de son armée sur le rivage de Playa, en face de l'île de Sainte-Maure dont il se serait emparé s'il n'eût été traversé par les Russes. Corfou pris et occupé par les alliés, il se vit contraint de retirer ses troupes de ses nouvelles possessions continentales, et il en conçut contre les Russes une haine implacable. De retour dans ses états, il en visita toutes les parties, et trouva l'ordre et la paix très-bien établis; mais le repos ne pouvait convenir long-temps à son esprit inquiet et essentiellement guerrier. Il médita une nouvelle expédition contre les Souliotes, dont le nom seul inspirait la terreur dans toute l'Albanie. Il ne craignit pas de les attaquer à la tête de douze mille hommes; mais il fut battu dans plusieurs rencontres, et forcé de se retirer. Suppléant à la faiblesse de ses armes par l'habileté de sa politique, il consentit à une trêve jusqu'au moment où il se vit en mesure de resserrer ses ennemis dans Agia-Paraskevi leur dernière place; et, après leur avoir fait subir toutes les horreurs d'un long siège, il contraignit les habitants, par une capitulation, d'abandonner cette ville, leur promettant du moins la vie sauve. Mais ils s'étaient à peine mis en marche, qu'il les fit poursuivre par cinq mille Albanais qui les massacrèrent (nov. 1803). Il rentra dans sa capitale chargé de dépouilles, et traînant à sa suite es restes de cette malheureuse po-

pulation dont il orna son triomphe. Attachant une grande importance à l'occupation de leurs montagnes, il résolut d'y placer le boulevard de l'Épire, et commença par y établir garnison. La destruction des Souliotes, qui pendant plus d'un siècle avaient triomphé des Othomans, ajouta beaucoup à la célébrité d'Ali-Pacha. Le sultan lui envoya le diplôme de *Roumeli-Valissi* (vice-roi de Roumélie), avec la mission de purger la Macédoine et la Thrace des brigands qui la désolaient (1). Peu de temps après il parut aux portes de Philippopolis à la tête de quatre-vingt mille hommes, et commandant à presque tous les pachas de la Turquie d'Europe. Alors il leva ouvertement des contributions, extermina des bandes qui ravageaient le pays, et étendit au loin la terreur de son nom. On crut généralement que sa puissance allait devenir funeste à l'empire du Croissant; mais il ne songeait pas encore à se séparer du grand-seigneur, et toute son ambition se bornait à fonder une grande vassalité dont il aurait transmis l'héritage à ses enfants. D'ailleurs pouvait-il tenir long-temps réunis tant d'hommes de langage et de pays divers, animés par d'anciennes rivalités? Déjà des rumeurs sourdes agitaient cette armée : un mouvement d'insurrection se manifesta subitement. On le crut préparé par le divan lui-même, afin d'engager Ali dans une rébellion qui aurait entraîné sa perte. Déjà les séditeux se disposaient à marcher vers son quartier-général, lorsque le rusé pacha, venant à leur rencontre, entouré de ses Albanais, s'écria : « C'est « pour sortir de l'inaction que vous

(1) Par cette nouvelle dignité Ali se trouva élevé au rang de Pacha à trois queues.

« voulez courir aux armes? J'applau-
 « dis à votre résolution : qu'on abatte
 « les tentes, et que chacun me suive
 « au rendez-vous que j'assigne à So-
 « phia! » Et il se met en marche,
 persuadé que ce signal sera celui de
 la dissolution des corps les plus mu-
 tins. En effet la plupart saisissent cette
 occasion de rentrer dans leur pays.
 De son côté, il reprend la route de
 Ianina, avec l'artillerie qu'il avait
 tirée des places fortes. Il était à peine
 de retour dans sa capitale, que plu-
 sieurs beys se liguèrent contre lui,
 et que les Souliotes, retirés à Parga
 et favorisés par les Russes, débar-
 quèrent au nombre de quinze cents
 pour se joindre aux ennemis du pa-
 cha. L'issue de cette guerre lui fut
 encore avantageuse. Il se rendit
 maître de plus de quarante villes et
 villages qu'il pillâ, fit beaucoup de
 prisonniers, et aurait conquis toute
 la contrée, s'il n'eût jugé plus con-
 venable de montrer quelque modé-
 ration en accordant la paix à ses
 ennemis. La part qu'avaient prise
 les Russes dans ce démêlé ne servit
 qu'à augmenter la haine que leur
 avait vouée le visir; et sa jalousie
 contre cette puissance s'accrut encore,
 en 1805, par la conquête qu'elle
 fit du pays de Monténégro au nord de
 l'Albanie. La Russie de son côté n'é-
 tait pas moins jalouse de la puissance
 toujours croissante d'Ali : c'était en
 Epire qu'elle prévoyait que ses pro-
 jets contre la Turquie rencontre-
 raient les plus grands obstacles. Quant
 au pacha, les progrès des Français
 en Dalmatie lui firent tourner ses
 regards vers le gouvernement anglais,
 qui envoya le major Leake à Ianina
 avec la mission de sonder les dispo-
 sitions d'Ali, et de chercher les
 moyens de le soutenir. Ces faits
 étant venus à la connaissance de Bo-

naparte, il se fit rendre compte
 des dispositions du visir, de sa situa-
 tion politique et des éléments de sa
 puissance. Voici la substance des rap-
 ports qui lui furent envoyés. « Ali
 « est âgé d'environ cinquante-cinq
 « ans (ceci a été écrit de 1802 à
 « 1804). On ne remarque point en
 « lui les traces d'une vieillesse pré-
 « cœce. Son visage, noble et ouvert,
 « caractérisé par des traits pronon-
 « cés, exprime fortement les passions
 « qui l'agitent. Maître, quand il veut,
 « du jeu de sa physionomie, il ne peut
 « pourtant contenir sa colère quand
 « il punit; et elle se manifeste par
 « une convulsion terrible de ses traits,
 « qui décele la violence de son carac-
 « tère. Il est brave à l'extrême;
 « constant dans ses projets : si les
 « circonstances le forcent parfois de
 « s'écarter de son plan de conduite,
 « il y revient, et ne le perd jamais
 « de vue. Il est très-attentif aux con-
 « vulsions qui ébranlent l'empire turc.
 « en homme adroit il profite de la
 « faiblesse du gouvernement pour re-
 « culer ses frontières. Fort des créa-
 « tures qu'il se fait et des amis puis-
 « sants qu'il soudoie jusque dans le
 « divan, il captive la Porte elle-mê-
 « me qui, connaissant ses ressources,
 « a le plus grand intérêt à le mén-
 « ger. Ali d'ailleurs ne se repose ja-
 « mais dans une sécurité fatale. Su-
 « périeur par les connaissances qu'il
 « possède à la plupart des pachas, il
 « a toujours les yeux ouverts sur ce
 « qui se passe en Europe; il se fait
 « traduire les gazettes, se tient au
 « courant des nouvelles, et laisse ra-
 « rement passer un étranger dans ses
 « états sans le faire paraître devant
 « lui pour en tirer quelques lumières.
 « Le territoire qu'il possède com-
 « prend l'Épire, l'Acarnanie, les
 « montagnes du Pinde, la Phocide,

« une partie de l'Étolie, la Thessalie et quelques cantons de la Macédoine. Ce pachalik, dans lequel on trouve plusieurs autres pachaliks enclavés, mais qui ne subsistent que parés d'un vain titre, est soumis par le fait à son autorité. Peu content d'un empire éphémère, Ali porte ses regards dans l'avenir, afin de ne pas laisser son pachalik à un étranger; déjà il a obtenu de la Porte le titre de pacha pour ses deux fils. On évalue le total de ses revenus à dix ou douze millions, et la force de ses troupes, dans l'état ordinaire, est de huit à dix mille Albanais; mais il est souvent forcé d'augmenter son armée, et par conséquent ses dépenses. Son état militaire s'améliore d'une manière sensible. » Après avoir ajouté à ce rapport des considérations sur l'importance des anciennes relations de commerce de la France avec l'Albanie, on concluait par proposer l'envoi à Janina d'un consul-général de France. Bonaparte adopta plus tard ces conclusions. La coalition de 1805 formée entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche contre la France ayant été dissoute par la victoire d'Austerlitz, il s'ensuivit, non-seulement l'union de l'Illyrie et de la Dalmatie à l'empire français, mais l'entière occupation de Naples par les troupes de Napoléon. Ce redoutable voisinage, qui pressait l'Épire de trois côtés, fit faire de sérieuses réflexions au vizir de Janina; il savait d'ailleurs que tout présageait une rupture entre la Russie et la Turquie, et que l'ambassadeur de France à Constantinople (le général Sébastiani) commençait à jouir d'un grand crédit auprès du divan. On vit alors ce même Ali, qui en 1798 avait su cajoler le conquérant de l'Italie, mettre beaucoup de pru-

dence et d'adresse dans ses démarches pour renouer avec lui. Loin de repousser ses avances, Napoléon lui envoya des présents et lui offrit une couronne en Épire. De telles propositions étaient bien faites pour séduire Ali. Napoléon nomma consul-général de France à Janina M. Pouqueville. Ce savant voyageur, qui avait déjà exploré la Grèce, arriva à son poste en 1806, et eut sa première audience du vizir, qui le traita avec beaucoup d'égards. Dès-lors il s'établit entre les deux ambitieux conquérants des relations très-intimes; et ce fut par le crédit de la France auprès du divan qu'Ali obtint les pachaliks de Lépante et de Morée pour ses fils Moukhtar, et Véli. De son côté, il aida par son influence l'ambassadeur de France à Constantinople pour amener une rupture entre la Russie et la Turquie, épiant l'occasion de se remettre en possession des dépendances continentales des îles Ioniennes. A peine eut-il appris l'invasion par les Russes des provinces turques ultra-danubiennes, qu'il vint occuper Préveza, Vomitza et Butrinto, et fit camper son armée sur le rivage de Playa. Il pressa alors vivement la France de lui fournir de l'artillerie et des ingénieurs, promettant de donner tant d'occupation aux Russes des sept îles qu'ils seraient hors d'état d'inquiéter l'armée française de Dalmatie. Ses désirs furent accomplis au commencement de 1807 : il reçut plusieurs détachements d'artilleurs avec des munitions considérables, et l'officier du génie Vaudoncourt resta dans ses états pour diriger les opérations défensives. Il est bien sûr qu'Ali n'avait alors d'autre but que de se servir de la puissance militaire de la France pour s'emparer des sept îles; mais les généraux et les

agents français ne firent pas tout ce qu'il désirait, et il est évident que Napoléon, dont la politique ressemblait fort à la sienne, l'avait depuis long-temps deviné. Après de nouveaux succès contre les Russes, Napoléon les força de conclure la paix sur les bords du Niémen (juillet 1807). Cet événement mit le pacha de Janina dans une situation fort embarrassante, et il dut craindre de se voir abandonné et livré sans appui à la vengeance des Russes. Le traité de Tilsitt ayant confirmé à la France la possession des îles Ioniennes, Ali fit partir Georges Jauco pour Venise, où Napoléon était attendu, et proposa au grand empereur par cet émissaire de se reconnaître vassal de la France, à condition qu'on réunirait à l'Épire les îles Ioniennes, qui deviendraient une principauté dont il serait le chef. Ce message fut reçu par Napoléon avec toute la hauteur d'un conquérant superbe. Ali en conçut un profond ressentiment ; mais il jugea à propos de dissimuler. Cependant, peu de temps après, César Berthier, gouverneur de Corfou, ayant montré l'intention de lui faire restituer les villes vénitiennes de la côte, il méprisa les menaces de ce général, et parut se jeter ouvertement dans les bras de l'Angleterre. Déjà il avait eu une conférence secrète au milieu des ruines de Nicopolis avec le major Leake, et il entretenait une correspondance suivie avec le commandant des flottes anglaises dans la Méditerranée. Son but était de rétablir la paix entre la Turquie et la Grande-Bretagne. Mais les révolutions se succédaient à Constantinople avec tant de rapidité depuis la chute de Sélim qu'il était impossible d'amener le divan à aucune décision. Ce fut en vain que

l'ambassadeur Adair se montra aux Dardanelles ; il ne put ni débarquer ni ouvrir des communications. Désespérant de réussir il allait s'éloigner quand il reçut d'Ali une lettre qui le pressait avec instance d'attendre les événements. Les Anglais connaissaient le crédit du pacha dans le divan ; ils cédèrent à cet avis, et par son influence la paix ne tarda pas à se conclure entre les deux puissances. La cour de Londres fut si reconnaissante de ce service qu'elle envoya au pacha un beau parc d'artillerie et plusieurs centaines de fusées à la congève. Le major Leake, chargé de ce présent, fut aussi chargé d'apprendre aux troupes albanaises à se servir de ces nouvelles armes, et un résident en titre, M. Foresti, parut à la cour de Janina, qui, visitée par les hommes les plus considérables de l'Angleterre, devint un foyer d'intrigues diplomatiques. On conçoit le courroux que dut éprouver Napoléon d'un pareil changement. Ce ressentiment s'augmenta encore par la perte qu'il fit à cette époque des îles de Zante, Céphalonie, Ithaque et Cerigo. La ruine d'Ali fut alors résolue dans le cabinet de Saint-Cloud ; et l'on décida qu'il serait en même temps attaqué par un corps othoman, par une expédition française qui sortirait de l'île de Corfou et par l'armée de Dalmatie sous les ordres du maréchal Marmont. Mais la retraite forcée du Portugal par le maréchal Masséna et les revers qui marquèrent la fin de cette campagne dans la péninsule, décidèrent Napoléon à y faire passer les troupes de Marmont. Ali fut peut-être sauvé par ce concours de circonstances, et l'heureux pacha n'eut plus à s'occuper que de sa vengeance contre le pacha de Berat qui était aussi entré dans

la ligue formée contre lui par les Français. Il se rendit maître de sa personne et le plongea au fond d'un cachot construit sous le grand escalier de son palais. Ce ne furent plus alors seulement des beys soldés, mais les pachas de la haute Albanie et tout ce que la Grèce continentale avait de chefs marquants, qui vinrent se prosterner devant le maître de Janina. Il ne lui restait plus à réduire que Moustafa, pacha de Delvino, la ville d'Argyro-Castron et celle de Cardiki. Tel qu'un souverain, il dirigea de son cabinet cette nouvelle guerre, faisant traîner à la suite de ses troupes l'artillerie de montagne, des obusiers et des fusées à la congrève tirés des arsenaux anglais de Malte et de Messine. On ne pouvait douter que de tels moyens ne jetassent l'épouvante parmi des peuples qui n'avaient encore d'autre stratégie que celle du moyen âge. Le pacha de Delvino et la ville d'Argyro-Castron se soumirent. Cardiki seule résista : sa défense fut opiniâtre ; mais la vengeance du conquérant fut horrible ; il fit massacrer toute la population de cette malheureuse cité ; et dans le même temps on égorga par son ordre dans leur prison Moustafa et ses deux fils. Cependant les immenses préparatifs de Napoléon contre l'empire russe entraînèrent la Porte dans le système français, et le général Andréossi, ambassadeur de France à Constantinople, acquit une influence dont il se servit bientôt contre Ali. Si l'on en croit le voyageur Thomas Smart Hughes, qui a donné une relation curieuse de son séjour à Janina, une correspondance régulière s'établit alors entre l'ambassadeur Andréossi, le duc de Bassano à Paris, le général Donzelot à Corfou, et le consul de France à Ia-

nina ; et cette correspondance n'eut pas d'autre objet que de susciter des embarras au pacha, de fomenter la rébellion dans son pachalik, et surtout de le représenter à la Porte comme un rebelle qu'elle devait soumettre. Ali eut connaissance de toutes ces menées, et il en conçut une profonde haine pour Napoléon ; mais les malheurs que ce dernier éprouva dans sa campagne de Russie en 1812 firent bientôt cesser tous les dangers et tous les ressentiments du pacha. Il poursuivit paisiblement ses conquêtes ; à l'exception de Parga qu'il ne cessait de convoiter, il fut maître absolu de l'Épire. Alors, affectant de déployer toute la grandeur d'un souverain, il fit ouvrir plusieurs routes, fonda quelques villages, bâtit des forteresses et sur plusieurs points de l'Épire fit des constructions vraiment royales. Il nourrissait dans son palais plus de quinze cents personnes parmi lesquelles se trouvaient des étrangers de presque toutes les parties du globe. En 1812 il avait reçu la visite d'un khan ou prince de Perse qu'il logea somptueusement avec toute sa suite. A la fin d'une guerre où il avait rendu de si grands services aux Anglais, il se flattait d'en être récompensé au moins par la cession de quelque établissement maritime ; et dans cette vue il accueillait tous leurs voyageurs de quelque importance. Dans un repas splendide qu'il donna au comte de Guilford, tout le service se fit en vaisselle d'or et en vases de cristal. Le résident anglais Foresti jouissait de beaucoup de crédit à la cour du pacha, et il obtint sur son esprit une influence dont il ne se servit, il faut le dire, comme l'avait fait le consul de France, que dans l'intérêt de l'humanité. Ce qui frappait le plus les Anglais à la cour

du satrape de l'Épire, c'était de le voir tous les jours traverser la ville à cheval, suivi d'un seul garde, et admettant indistinctement tous ceux qui se présentaient. Son peuple le croyait sous la protection d'une influence céleste. A l'illustre Byron et à M. Hobhouse, membre du parlement, succédèrent à Ianina, dans le courant de 1813, le colonel Church, M. Cockerell, M. Robert Towley Parker et M. Thomas Smart Hughes. Tous furent reçus avec magnificence. Dans une audience qu'Ali donna le 12 février 1814 à MM. Parker et Hughes, il leur parla des revers de Bonaparte, et leur apprit que Murat avait abandonné le parti des Français. S'étant fait apporter une carte d'Europe il invita les Anglais à lui montrer la situation des armées. La conversation roula principalement sur les grands événements militaires dont la France et l'Italie étaient le théâtre. Ali parut convaincu que la puissance de Bonaparte allait s'écrouler. Prévoyant donc que bientôt les Français seraient éloignés pour long-temps du voisinage de l'Albanie, et que l'Angleterre resterait maîtresse de l'Archipel Ionien ; il forma le projet de s'emparer de Parga, et mit ses troupes en mouvement contre ce rocher solitaire ; mais il fut prévenu par les Anglais qui s'emparèrent de ce point important qu'occupaient les Français. Revenu à Ianina et voulant se débarrasser des peuplades de l'Épire dont la fidélité lui était suspecte, Ali prit le parti de les déporter. Maître absolu du territoire de Cardiki, il en réunit quarante villages au domaine de son visiriat pour former la dotation de Salik-Bey, son troisième fils. Les changements survenus en France en 1814 le mirent en position de demander le rappel du consul-général

Pouqueville, qui depuis long-temps lui était suspect et qu'il faisait surveiller. N'ayant plus rien à redouter de la France, ni des Russes qui étaient en paix avec la Porte dont lui-même alors avait dissipé les ombrages, Ali, sans être roi ni souverain, régnait sur une plus grande étendue de pays que Pyrrhus, qu'Alexandre même avant qu'il eût conquis l'Asie. L'événement qui, au commencement de 1815, mit toute l'Europe en mouvement, l'évasion de Bonaparte, ne changea rien à la position d'Ali ; il n'y vit qu'une crise passagère et qui n'aurait aucune influence sur l'empire ottoman. En janvier 1816 il reçut la visite d'un roi détrôné, Gustave-Adolphe, qui allait en Morée attendre les firmans qui devaient lui servir de passeport pour Jérusalem. Ce prince fut traité avec beaucoup d'égards par le pacha, et lui fit présent du sabre de Charles XII. Ali était, sans aucun doute, à l'époque la plus heureuse de sa vie. Sans guerre extérieure ni intérieure, et sans aucune opposition, il régnait sur les Albanais à l'ombre d'un pouvoir plus fortement organisé qu'aucune monarchie de l'Europe. Mais on ne pouvait guère croire qu'il consentît à rester ainsi long-temps dans l'inaction. Dévorant en secret l'affront qu'il avait essuyé devant Parga, il résolut d'obtenir par la corruption ce que la force n'avait pu lui donner. Il fit tant par ses intrigues que ce fut la Porte elle-même qui exigea cette place de l'Angleterre et consentit alors à l'occupation des sept îles. Un traité, qui resta d'abord secret, contint la clause de livrer au despotisme d'Ali le seul point de l'ancienne Grèce qui fût encore libre. Les Parganiotes au désespoir émigrèrent, et le pacha, au bout de vingt ans, réussit par sa

persévérance à s'emparer de Parga. Rien ne semblait plus manquer à l'ambitieux visir. Ses fils et ses petits-fils étaient pourvus d'emplois éminents ; lui-même était égal aux souverains. On venait d'imprimer à Vienne un poème en son honneur ; un savant dans l'art héraldique lui avait fabriqué un blason, emblème de sa dynastie ; on lui avait dédié une grammaire française et grecque , où les titres de *grand*, de *puissant*, de *très-clément*, lui étaient prodigués. Ne s'aveuglant pas néanmoins sur sa position , il refusait le diadème , et repoussait, comme César, ses imprudents amis qui depuis long-temps le saluaient du titre de *roi*. Il répétait qu'en voulant aussi être visirs ses enfants le perdraient : « Un visir, leur « disait-il, est un homme couvert de « pelisses, assis sur un baril de pou- « dre !... » Jusqu'ici la Porte avait tout souffert du plus dangereux de ses pachas ; mais Ali vieillissait, et elle craignit de voir échapper ses immenses trésors ; elle craignit qu'ils ne fussent partagés ou dissipés par ses enfants. Sans avoir de plan arrêté sur ce point, le cabinet musulman se trouva bientôt placé, par un concours singulier de circonstances, sous l'influence de Pachô-Bey, l'ennemi le plus acharné d'Ali-Pacha, qui s'était emparé de ses biens. Lié par une haine commune avec Poléopulo, autre victime d'Ali, réfugié à Constantinople sous la protection de la légation de France, Pachô-Bey remit sous les yeux du divan le plan de destruction contre la famille d'Ali, proposé en 1812. La Porte semblait vouloir temporiser et attendre en paix la succession d'Ali ; mais Pachô-Bey, sans se décourager, devint l'appui et l'intermédiaire de tous ceux qui avaient des plaintes à

former contre le visir de Ianina. Par de tels moyens il acquit de plus en plus la faveur du sultan et devint l'un de ses *Capidjis-Bachis*, ou chambellans. N'osant pas encore néanmoins attaquer de front Ali, il essaya son crédit contre son fils Véli, en signalant l'extrême détresse de la Thessalie. Le sultan punit Véli-Pacha en le reléguant au poste obscur de Lépante. Ce fut alors qu'Ali, persuadé de tout ce qu'il avait à craindre d'un ennemi aussi dangereux, résolut de s'en débarrasser à tout prix. Deux de ses sicaires, expédiés à Constantinople avec ordre d'assassiner Pachô-Bey, déchargèrent contre lui leurs pistolets, mais ne l'atteignirent que légèrement. L'un des assassins fut pris : appliqué à la torture, il déclara qu'il n'avait fait qu'exécuter l'ordre d'Ali-Pacha ; on l'attache aussitôt au gibet devant la porte du sérail, et le sultan, irrité, jure de faire tomber sur Ali tout le poids de son courroux ; il lance contre lui la sentence de *fermanly*, ou proscription impériale, qui est ratifiée par un Fetfa du Moufti. Cette terrible sentence portait qu'Ali-Pacha, déclaré coupable de lèse-majesté au premier chef, ayant obtenu à diverses reprises le pardon de ses attentats et de sa félonie, était mis comme relaps au ban de l'empire, s'il ne se présentait pour se justifier *au seuil doré de la porte de félicité* dans le délai de quarante jours ; en même temps ses courriers et tous ses agents furent mis aux fers. Tous les pachas ou les chefs de la Roumélie et de la Macédoine reçurent l'ordre de se tenir prêts, et Pachô-Bey lui-même, désigné pacha de Ianina et de Delvino, fut chargé de commander l'expédition dirigée contre le rebelle. Comparaitre au sérail et périr eût été pour Ali une même chose ; ainsi il

ne lui restait plus qu'à se défendre avec courage. Ne pouvant déjà plus se fier aux Mahométans, que leurs principes religieux attachaient à la cause du Grand-Seigneur, et ne comptant pas davantage sur l'affection des Épirotes, il fait un appel aux tribus de la Grèce septentrionale, et a recours aux chrétiens Armatolis, en leur offrant l'appât du butin et d'une solde considérable. Au moindre signe de sa volonté, les archevêques, les évêques, les papas, les cadis et les aïans accourent auprès de lui. Tous, à l'annonce des dangers qui le menacent, semblent redoubler de dévouement pour sa personne. Il organise ses troupes et fait ses dispositions de défense. D'un autre côté, le divan oppose tout ce qu'il peut exercer d'influence pour engager les Épirotes à tourner leurs armes contre le pacha. Mais celui-ci n'oublie rien pour augmenter son parti : il laisse croire aux Grecs qu'il n'est pas éloigné de se faire chrétien, et promet aux Turcs pauvres le partage des biens confisqués aux agas ; puis convoquant au château du Lac, pour le 23 mai 1819, ce qu'il appelle un grand divan, il y mande les chefs des Turcs et des chrétiens, étonnés de se trouver ensemble. Là, prenant la parole et s'adressant aux primats grecs, il s'efforce de justifier son gouvernement, vante la protection qu'il accorde aux Grecs, déclarant qu'il veut les réunir sous ses drapeaux pour combattre les Turcs, leurs ennemis communs. Ayant ordonné ensuite de verser un tonneau rempli de sequins au milieu de l'assemblée : « Voilà, dit-il, une partie de cet or que j'ai conservé avec tant de soin ; et que j'ai particulièrement arraché aux Turcs, nos ennemis ; il est à vous... » Aussitôt les aventuriers dont il était entouré firent retentir la

salle des cris de : *Vive Ali-Pacha ! Vive le restaurateur de la liberté !* Le lendemain parurent la proclamation et la circulaire qu'il avait annoncées dans le grand divan. Ne se bornant point à organiser les Armatolis, Ali expédia des émissaires secrets aux Monténégrins ainsi qu'aux Serviens, pour les engager à la révolte. Il s'efforça plus particulièrement de rallier à sa cause les Grecs qu'il avait vexés pendant trente-cinq ans ; et, après avoir rendu à la plupart d'entre eux les propriétés qu'il leur avait enlevées, il invita les Souliotes et les Parganiotes retirés à Corfou à rentrer dans l'Épire, n'épargnant pour les ramener ni excuses ni promesses, et faisant lire dans les églises grecques des circulaires où il invitait le peuple à s'armer pour la défense de sa religion et de sa liberté. Enfin, entraîné aussi par les idées de l'époque, cédant à l'impulsion des intrigants qui affluaient à sa cour, et qui dès-lors remuaient la Grèce, il annonça qu'il était prêt à donner une charte aux Épirotes, et son agent Colovo fut chargé de passer à Corfou afin d'y recueillir les éléments d'un code politique pour l'Épire. — Cependant Pachô-Bey venait enfin d'entrer en campagne, et Ali, réduit à la défensive du côté de la Thessalie et de la Macédoine, se réservait pour lui-même la défense de Ianina, point central de ses opérations. Tandis que l'armée ottomane traversait la Thessalie sans obstacles, la flotte turque apparaissait sur les côtes de l'Acrocéraune. Là elle fit une descente et bloqua dans Prévesa Véli, fils d'Ali. Le vizir espérait conserver au moins ses limites naturelles, qui étaient les montagnes du Pinde ; avec des troupes aguerries, bien payées et bien armées, les chan-

ces de succès étaient pour lui. Toutefois, après un combat d'avant-poste à Krionero, la défection d'une grande partie de son armée le laissa sans autres défenseurs que ses propres adhérents. La soldatesque qui lui était dévouée se retira dans Ianina. Il restait aux généraux othomans à réduire des châteaux hérissés de canons, et défendus par Ali en personne décidé à combattre avec toutes les ressources de la rage et du désespoir. Là, une vaste forteresse était dominée par le château du Lac où commandait Ali. On l'avait réduit, il est vrai, par la défection de son armée, à la défense de l'enceinte palissadée; mais cette défense pouvait d'autant plus se prolonger, qu'il était resté maître de la navigation du lac, au moyen d'une escadrille de chaloupes canonnières. En arrivant devant Ianina, les Turcs détruisirent une partie de la ville, et en chassèrent les habitants pour s'y fortifier; Ali de son côté se vit forcé, pour les en déloger, de détruire l'autre partie de la place, qui fut ainsi tout entière réduite en cendres et mise au pillage (août 1820). Mais les foudres de l'armée turque se trouvèrent impuissantes pour réduire trois forteresses hérissées de bouches à feu et servies par de bons artilleurs. La garnison d'Ali, forte de huit mille hommes intimement liés à sa cause, était composée en grande partie de *Francs* ou Européens. Les trois forteresses d'ailleurs conservaient entre elles une communication facile sous la protection de leurs batteries et de la flottille. Le château avait des vivres et des munitions pour une longue défense. A défaut de moyens militaires, Pachò-Bey jugea qu'il fallait employer des manœuvres politiques: ce fut ainsi qu'il noua des intrigues dans la garnison,

et qu'il entama des négociations pour amener les fils d'Ali à se soumettre. Véli était retranché dans Prévesa, et Moukhtar occupait la citadelle d'Argyro-Castron. Les négociations eurent le plus prompt succès; et le malheureux Ali apprit bientôt la défection de ses trois fils. Au milieu de tant de revers conservant un calme admirable, il se contenta de répondre: « Je savais depuis long-temps que mes fils étaient indignes de mon sang. » Cependant toutes les chances ne lui étaient pas contraires. L'armée othomane se trouva dans une position que les approches de l'hiver rendaient plus difficile. Les corvées, l'épuisement des magasins, la dévastation des villages, la perte des maisons, firent presque regretter aux chrétiens le gouvernement d'Ali; et déjà ils redoutaient le succès d'un siège qui ne devait aboutir qu'à leur donner des chaînes encore plus pesantes. De son côté Ali se montrait au-dessus de toutes les infortunes. Dès le point du jour donnant des audiences à l'entrée de sa casemate, il s'entretenait familièrement avec ses soldats, plaisantant avec gaieté sur l'anathème lancé contre lui. « Les lâches, disait-il, me regretteront un jour; ils apprendront, par les maux qui viendront après moi, de quoi étaient capables le *vieux lion* et les braves attachés à sa fortune. » En effet on ne peut douter que cette guerre suscitée contre Ali n'ait allumé les feux qui ont embrasé la Grèce, et qui ont mis l'empire du Croissant sur le penchant de sa ruine. Le divan lui-même avait soulevé contre le *vieux lion* toutes les passions capables d'enflammer le cœur humain; il avait appelé au partage de ses dépouilles les Albanais, les Souliotes, les Toxides, etc. Au milieu de l'adversité,

et profitant de ces mêmes passions, Ali sut ramener à lui tous ces peuples égarés. La situation de l'armée turque devint très-critique. Les désertions y furent si nombreuses, qu'à l'entrée de l'hiver Pachô-Bey, après des tentatives inutiles sur les forts de Ianina, se vit contraint de se retirer. Le grand-seigneur indigné d'un tel résultat nomma pour le remplacer Khourschid-Méhéméd-Pacha, ancien grand-vizir, et alors pacha de la Morée. C'était un vieillard connu par sa rigueur inflexible; il joignait à la fermeté militaire la ruse si nécessaire avec un tel ennemi. Il se rendit promptement à son poste, et y conduisit des renforts qui portèrent son armée à cinquante mille hommes. De son côté, Ali ne négligeait rien pour assurer sa défense, et préparait de grandes diversions; il fit soulever les Monténégrins, les Serviens, etc. Les Arnauts échappés au sac de Ianina se réunirent aux Armatolis dans les montagnes. Enfin depuis les bouches du Cattaro jusqu'à celles du Danube, Ali suscita des ennemis aux Turcs; et ce fut un spectacle assez bizarre que de voir un satrape, qui réunissait en lui les mœurs et tous les goûts voluptueux et féroces des tyrans de l'antiquité ou de l'Orient moderne, entrer dans une conspiration destinée à rendre la liberté aux Grecs. Ali était assiégé depuis dix-huit mois, lorsque Khourschid vint prendre le commandement de l'armée de siège. Ce nouveau chef par l'ascendant de son caractère domina bientôt toutes les rivalités; il poussa les opérations avec tant d'intelligence et de vigueur, que, bien qu'obligé d'envoyer des détachements sur divers points, et de marcher lui-même contre les Albanais, il força le *vieux lion* à se réfugier dans une

tour avec une centaine d'hommes les plus dévoués. Sous ce dernier asile Ali avait placé une grande quantité de poudre, et il annonça la résolution de faire sauter l'édifice plutôt que de capituler; mais le rusé Khourschid ne fut point arrêté par cet avertissement. Il ordonna de redoubler le feu, réduisit son ennemi à la dernière extrémité; et voulant surtout le prendre vivant avec ses richesses, il le força d'entrer en négociation, et le fit à la fin consentir par de vaines promesses à se rendre dans une petite île du lac pour y attendre les ordres du sultan. Ces ordres ne se firent pas attendre; et le quatrième jour (5 février 1822) on vint lire au malheureux Ali une sentence de mort. Se voyant alors tombé dans un piège que lui-même avait tant de fois tendu à ses ennemis, il saisit ses armes en s'écriant : « Vous qui violez si lâchement vos serments, croyez-vous prendre Ali comme une femme ! » Du premier coup il blesse le sér-asker et tue un de ses officiers; il s'engage alors entre les siens et les Turcs un combat où le pacha tombe percé de plusieurs balles. Ses gens accablés sont égorgés aux cris de *vive le sultan Mahmoud* et son vizir *Khourschid pacha* ! On porte aussitôt à celui-ci le cadavre sanglant et on le place sur un pieu au milieu de la ville, et sous les yeux des Albanais et des Grecs qui purent contempler à leur aise les tristes restes de celui qui les avait si long-temps épouvantés. Si l'on en croit la relation qui fut publiée à Constantinople, ce tragique dénouement ne se serait pas passé tout-à-fait ainsi. Il résulterait de cette version que Méhéméd-Pacha chargé de faire exécuter le ferman de mort, après un court entretien avec Ali

lui aurait plongé son poignard dans le sein, et que le combat entre les gens du pacha et les troupes du Grand-Seigneur s'en serait suivi immédiatement. Quoi qu'il en soit, le lendemain Khourschid fit enterrer le corps d'Ali avec tous les honneurs dus au rang d'un vizir et d'un pacha à trois queues : La tête fut expédiée la nuit même pour Constantinople. L'impression que cette mort d'Ali-Pacha et la saisie de ses trésors firent dans toutes les provinces turques est impossible à décrire ; on eût dit que l'empire était délivré de tous ses dangers et de tous ses ennemis. Le même enthousiasme de fanatisme et d'orgueil éclata dans la capitale le 22 février à l'arrivée du sanglant trophée de la victoire de Khourschid. Le lendemain la tête d'Ali fut exposée aux portes du sérail au milieu d'un concours immense de peuple et d'une exaltation qui força tous les étrangers à se tenir éloignés de ce dangereux spectacle. Au-dessous de la tête livide du vieillard était cloué l'*yafta*, contenant les motifs de la sentence. On y lisait : « Voici la tête de Tépélenli Ali-Pacha, traître à son culte et à son « souverain. Les sectateurs de l'isla- « misme se trouvent donc enfin déli- « vrés de son astuce et de sa tyran- « nie. » Quant aux trésors d'Ali, qui furent évalués par des calculs sans doute exagérés à plus de 200 millions de francs, une partie avait été absorbée dans la longue durée du siège, au dedans à payer ses satellites, au dehors à pratiquer des intrigues et gagner des partisans. Ali avait même fait couler secrètement, la nuit, dans le lac, des coffres de fer remplis d'or, et lui seul aurait pu en désigner l'endroit, en sorte que les richesses trouvées dans la tour furent de beaucoup inférieures à l'idée

qu'on en avait (12 à 15 millions de piastres). Si l'on veut bien connaître le caractère d'Ali et prononcer sur ses actions avec quelque exactitude, il faut avoir soin d'écarter les bruits populaires dont il a été l'objet (2) ; et il faut remarquer surtout que, si les Français qui l'ont approché en parlent comme d'un tyran cruel et féroce, les voyageurs anglais ont fort adouci la sévérité de ce jugement ; ainsi les uns ont vraisemblablement exagéré et les autres affaibli les couleurs de ce tableau, parce qu'il s'est mêlé dans cette double manière de voir le souvenir d'intérêts politiques encore récents. Les Français en gé-

(2) Ali-Pacha avait fait faire, en 1820, son portrait, destiné à être offert en présent au roi d'Angleterre, et il y avait joint, sur sa propre vie et sur son caractère, un petit mémoire, qu'il avait composé et dicté lui-même à un de ses secrétaires grecs ; il y règne un singulier ton de patelinage, mais le style en est vif, énergique et concis. En voici une traduction littérale :

« Je naquis dans une terre de l'Albanie nommée Tépeleni, de parents nobles, fils de Pacha. Mon père et mes aïeux ont rendu des services à ces lieux et à leurs habitants : ils les ont secourus efficacement. Mon père étant mort, je suis resté seul à l'âge de six ans. Alors, amis et ennemis, et tous ceux qui requèrent des bienfaits de mon père, se tournèrent contre moi, comme des lions furieux, pour m'égorger. Mais le Tout-Puissant, qui avait déjà décidé que je vivrais longuement et que je monterais au plus haut point de la gloire, m'arracha de leurs dents et me préserva de tout mal. Non-seulement il me prêta son bras puissant, mais il me mit encore en état de pouvoir, par la guerre, mettre en fuite et détruire beaucoup de mes ennemis, quoique je fusse dans le besoin de bien des choses. De cette manière, par la volonté de Dieu, je me suis élevé à tant de gloire, que j'ai reçu de mon roi de très-grands honneurs, avec beaucoup de richesses et des trésors inépuisables. Après être parvenu au faite de l'honneur et de la richesse, j'ai combattu tous mes ennemis, les uns en les renversant et en les poursuivant avec le fer et le feu, les autres en les puissamment d'autres manières. J'ai subjugué toute l'Albanie, j'ai dominé dans plusieurs autres pays. J'ai détruit, j'ai exterminé les scélérats et les assassins ; j'ai comblé d'honneurs les justes, j'ai agrandi les petits, j'ai enrichi les pauvres et j'ai tenu bas les riches. Cependant, quoique je fusse devenu immensément riche et glorieux, je n'étais jamais content et satisfait, je n'en avais jamais assez. Je suis venu, j'ai vu et j'ai passé. J'ai fui et j'ai perdu la richesse et la gloire. J'ai reconnu clairement que toute chose ici bas est nulle et que tout, dans ce monde, n'est que vanité. »

néral le signalent comme ingrat et traître envers eux et surtout envers Napoléon. Parmi ces derniers il fait citer le militaire qui après avoir pris le turban sous le nom d'Ibrahim Manzour Effendi, a commandé l'arme du génie au service d'Ali-Pacha depuis 1816 jusqu'en 1819 (3). Les mémoires qu'il a laissés sur la Grèce et sur l'Albanie pendant l'administration d'Ali méritent d'être consultés. Le pacha y est représenté comme un exécration tyran, ignorant et superstitieux, croyant à la pierre philosophale et à l'astrologie judiciaire, espérant vivre jusqu'à l'âge de 150 ans. L'auteur assure qu'il passait pour un impie, un mécréant, et même auprès de quelques personnes pour un athée; qu'il avait double harem, l'un de femmes et l'autre de Ganymèdes, où se trouvaient au-delà de 400 jeunes gens destinés à ses infâmes plaisirs. Selon cet auteur, les deux traits les plus saillants du caractère d'Ali étaient une insatiable avidité et une ambition sans bornes; du reste, il était très-sensible au chant; une belle voix lui causait la plus vive émotion: la mélodie seule attendrissait son cœur farouche. Il expliqua un jour à Ibrahim Effendi de quelle manière un vizir avait, moyennant son firman du grand-seigneur, le droit de faire tuer qui bon lui semblait, et jusqu'au nombre de sept personnes par jour, sans que sa conscience dût en être chargée, ajoutant que s'il commettait des crimes, s'il était tyran (*zalim*), c'était pour le bien de la religion et de l'empire; que d'ailleurs, puisqu'il ne pouvait pas être aimé, il voulait être craint. Selon Ibrahim, il n'y avait que lui et les

derviches qui osassent lui parler avec liberté, et il rapporte plusieurs exemples qui prouvent, dit-il, « jusqu'à
« quel point Ali-Pacha, l'homme le
« plus orgueilleux, le despote le plus
« cruel, portait le respect et la peur
« pour les derviches. » — « Mon fils,
« lui dit un jour Ali à ce sujet,
« j'ai bien des défauts, je suis un ty-
« ran, il est vrai, mais j'ai une vertu
« qui compense tout cela, c'est la
« patience. » — « Je lui demandai,
« ajoute Ibrahim, pourquoi, étant
« doué de cette belle vertu, il faisait
« tuer tant de monde. Il me fit ob-
« server que cela était nécessaire
« avec des peuples tels que ceux qu'il
« gouvernait. » — « Vous ne connaissez
« pas les Albanais ni les Grecs, dit-
« il; ils sont destinés à être gouver-
« nés par moi, et il n'y a que moi
« qui sois destiné à les maintenir en
« crainte. » Voici d'un autre côté
comment le capitaine Smith, de la
flotte anglaise, stationnée à cette
époque dans la Méditerranée, dépeignait Ali-Pacha: « L'imagination de
« ceux qui ont entendu parler de lui
« se le représente sous les traits d'un
« despote terrible, et n'exprimant
« que la soif des vengeances et du
« sang. On se trompe: les personnes
« qui voient ce pacha pour la pre-
« mière fois sont frappées d'étonne-
« ment en voyant une petite figure
« ramassée, d'une contenance calme
« et paisible, avec des yeux bleus fort
« tendres, une vénérable barbe blanche
« qui lui descend jusqu'à la ceinture
« et une physionomie pleine d'agré-
« ment, de douceur et d'affection.
« J'observai surtout le jeu de ses
« traits avec une attention particulière
« le jour où il était occupé à payer une
« forte somme aux Parganiotes, pour
« les dédommager de leurs oliviers
« et de leurs jardins. Quel effort

(3) Cet officier, Alsacien d'origine, et dont le nom était Cerfberr, a mis fin lui-même à ses jours, depuis la publication de ses Mémoires, en 1817.

« pour un Turc!... Eh bien, je vous assure que je ne pus remarquer sur son front calme et serein le moindre indicé de ce qui devait se passer dans son âme. Je ne pus me défendre de penser que l'hypocrite le plus profond et le plus consommé était assis devant moi comme pour confondre tous les physionomistes, quand je me rappelai que cet homme d'un extérieur si engageant, avec des manières si douces, si polies, si affectueuses, tout plein d'attentions les plus recherchées et les plus délicates envers ses concitoyens, était l'exterminateur de toute la population de Gandiky, le conquérant cruel de l'Albanie, et le tyran le plus exécrable que la terre eût jamais porté. » Cependant de quelques crimes dont Ali se soit couvert, comme tant de monstres de l'Orient, on peut dire qu'il ne s'y est jamais livré pour le seul plaisir de se baigner dans le sang. Sa férocité naturelle paraissait même suspendue lorsqu'il s'agissait de ses proches et de ses amis. Il a montré constamment le plus vif et le plus sincère attachement pour sa mère, pour sa sœur, pour ses fils et ses petits-fils, pour Esminch, sa première femme, et pour Reine Vasilika, dernier objet de sa tendresse. Il traita de même avec les plus grands égards l'esclave circassienne qui le rendit père de son troisième fils. On ne l'a pas moins accusé de parricide, et du meurtre d'un de ses neveux. Ce n'était assurément ni un insensé ni un furieux; il a conservé jusqu'au dernier moment cette jeunesse d'esprit, cette inquiétude turbulente qui donne à toute sa vie une couleur particulière d'agitation romanesque. Quant à la guerre ou à la révolte dans laquelle il a succombé, le récit abrégé que nous en avons pré-

senté peut servir d'introduction à l'histoire de l'insurrection de la Grèce. L'auteur de cette notice a publié une *Vie d'Ali-Pacha, vizir de Janina, surnommé Arslan ou le Lion*; 2^e édit., Paris, 1822, 1 vol. in-8°. T. Smart Hughes, dans ses *Travels through Sicily, Greece and Albania* (4), a donné sur Ali-Pacha des détails qui ont été traduits en français dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, section de littérature, t. XV, p. 88-98; le même recueil, t. III, p. 264-286, avait déjà donné une *Vie et caractère d'Ali-Pacha*, extraite des Mémoires inédits du général Vandoncourt, d'après la traduction anglaise de ces mémoires, publiée sous ce titre : *Mémoires of the Ionian Island, including the life and character of Ali-Pacha, by gen. de Vandoncourt; translated from the original inedited mss, by W. Walton*, Londres, 1816, in-8°. Les voyages de John-Cam. Hobhouse (*Some account of a journey into Albania and other provinces of Turkey in 1808-1809*), Londres, 1812, in-4°, 2^e édit., 1813; les voyages de Henri Holland (*Travels in the Ionian isles, Albany, Thessaly, Macedonia, etc., during the years 1812 and 1813*), Londres, 1815, in-4°, renferment aussi diverses particularités sur le tyran de l'Épire. Maltebrun a inséré dans le 6^e vol. de ses *Nouvelles annales des voyages* un tableau historique et politique de la vie d'Ali-Pacha; mais les ouvrages les plus riches en renseignements de tous genres sur la vie entière d'Ali-Pacha

(4) Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *Voyage à Janina, en Albanie, par la Sicile et la Grèce*, trad. de l'anglais de Thomas Smart Hughes, par l'auteur de Londres en 1819 (M. A.-J.-B. Defauconpret), Paris, 1821, 2 vol. in-8°, avec le portrait d'Ali-Pacha.

sont ceux de M. F.-C.-H.-L. Pouqueville, intitulés : I. *Voyages dans la Grèce, comprenant la description ancienne et moderne de l'Épire, de l'Illyrie grecque, de la Macédoine cisaxienne, etc.*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°. II. *Hist. de la régénération de la Grèce, contenant le précis des évènements depuis 1740 jusqu'en 1824*, Paris, 1824, 4 vol in-8°. III. *Mémoires sur la vie et la puissance d'Ali-Pacha; visir de Janina*, Paris, 1820, in 8° de 50 pages. IV. *Notices sur la fin tragique d'Ali-Pacha*, Paris, 1822, broch. in-8°. — Un autre ALI-PACHA, Beglier-bey de Roumélie, combattit victorieusement, en 1802, Osman, pacha rebelle. — Enfin ALI-AGA, ayant méconnu, à la fin de 1804, l'autorité de la Porte, en Syrie, et s'étant emparé du port de Latakieh, fut fait prisonnier par le gouverneur de Giebal, et mis à mort. B—P.

ALIMENTUS. Voy. CENCIUS ALIMENTUS, VIII, 566.

ALINARD ou **HALYNARD**, archevêque de Lyon, fut dans le onzième siècle un des plus illustres prélats de France. Il prit l'habit religieux au monastère des bénédictins de St-Bénigne, à Dijon. Ses parents, qui tenaient aux premières familles de la Bourgogne, le firent enlever de force et promener par dérision avec son habillement religieux, afin de lui en inspirer du dégoût. Le contraire arriva : Alinard alla retrouver sa cellule et fut nommé abbé de St-Bénigne. La sagesse de son administration et la sainteté de sa vie le firent connaître et estimer des rois Robert et Henri I^{er}, ainsi que des empereurs d'Allemagne Conrad et Henri III. Le siège archiepiscopal de Lyon étant venu à vaquer, le clergé et le peuple

de cette ville, qui, faisant partie du royaume de Bourgogne, appartenait à l'empereur Henri, vinrent demander Alinard pour leur archevêque. Le modeste abbé refusa jusqu'à ce que le pape Grégoire VI lui eût ordonné d'accepter. Quand il se présenta pour recevoir l'investiture, l'empereur voulait qu'il prêtât serment de fidélité; mais Alinard déclara que sa promesse devait suffire, et que s'il fallait jurer il aimait mieux rester abbé. Cette fermeté plut au monarque, qui voulut assister lui-même à la consécration d'Alinard (1046). L'empereur étant allé à Rome (1047), prit avec lui le nouvel archevêque qui, par son affabilité et son éloquence, se fit aimer des Romains dont il parlait la langue comme s'il fût né parmi eux. Après la mort de Clément II ils le demandèrent pour pape, mais il se tint caché jusqu'à ce que Léon IX eût été élevé sur le siège apostolique. A la prière du nouveau pontife, Alinard se rendit près de lui; il l'accompagna en France, à Rome, au Mont-Cassin, et fut employé dans les négociations qui précédèrent la paix entre les Normands et les habitants de l'Italie inférieure. Le pape devant aller trouver l'empereur, pria Alinard de rester à Rome, pour prendre, jusqu'à son retour, part à l'administration des affaires de l'église. Hugues, qui pour sa mauvaise conduite avait été déposé de l'évêché de Langres, était venu à la cour de Rome solliciter son rétablissement. Comme il devait retourner en France, Alinard à qui il était venu faire ses adieux, l'invita à dîner avec ses compagnons de voyage. Un plat, où l'on jeta du poison, fut servi sur la table, et ceux qui en mangèrent moururent presque tous sans que l'on connût les auteurs du crime. On ne dit pas que

Hugues en ait seulement été malade. Alinard y succomba le 29 juillet 1052, et fut enterré avec de grands honneurs dans l'église de St-Paul.

G—Y.

ALIX ou **ALLIX** (THIERRI), seigneur de Véroncourt et de Forcelles, conseiller d'état et président de la chambre des comptes de Lorraine, sous le règne de Charles III, naquit en Lorraine en 1534. On ignore les circonstances de sa vie politique : on sait seulement qu'il s'est acquitté avec honneur de missions importantes dans les principales cours de l'Europe, et qu'il a mis en ordre et classé le trésor des chartes ducales. Ses ouvrages, restés manuscrits, sont précieux en ce qu'ils présentent d'une manière fort exacte l'état du nord-est de la France au 16^e siècle. Dom Calmet les a souvent consultés. Voici leurs titres : I. *Traité sur la Lorraine et le Barrois*. II. *Discours sur le comté de Vaudemont*. III. *Discours sommaire sur la nature et qualité du comté de Bitche*. Alix cherche à établir dans cette dissertation que la seigneurie de Bitche est fief-lige relevant du duché de Lorraine, auquel elle a été réunie en 1575. IV. *Discours présenté de la part du duc Charles III au sujet de la ligue, pour persuader aux états assemblés à Paris d'élire pour roi un prince de la maison de Lorraine*. V. *Histoire des pays et duchés de Lorraine, avec dénombrement des villes, bourgs et châteaux, terres et seigneuries, bailliages, prévôtés, châtellenies, collégiales, abbayes, prieurés, couvents, monastères, chartreuses et commanderies qui y sont et en dépendent, et des mines d'or et d'argent et autres; des rivières, montagnes, verreries, raretés, singularités, qui se rencontrent audit*

pays. Cette curieuse statistique, rédigée en 1550, devait être enrichie d'une carte fort détaillée, commencée par le célèbre Gérard Mercator et achevée par Alix; mais la mort de cet écrivain, survenue en 1597, à Nancy, lorsqu'il se disposait à publier le fruit de ses immenses recherches, nous priva d'un ouvrage intéressant, dont les copies sont aujourd'hui fort rares.—**ALIX** (*Cuny*), frère du précédent, chanoine et grand prévôt de Saint-Diez, a été le précepteur des enfants de Charles III.

B—N.

ALIX (FERDINAND), né en 1740 à Frasne, bailliage de Pontarlier, fut élevé par un de ses oncles, curé de Borey. Ayant achevé ses études au collège de Besançon, il sollicita son admission dans l'institut des jésuites. La faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis de supporter les rigueurs du noviciat, il revint à Besançon se préparer par un cours de théologie à recevoir les ordres sacrés. Placé comme vicaire chez l'oncle qui avait été son premier instituteur, il lui succéda dans l'administration de la paroisse de Borey, en 1785. Son refus de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, en 1791, l'obligea de quitter sa cure; mais il se tint dans le voisinage, pour être plus à portée de donner à ses paroissiens les secours de son ministère. Il ne consentit à s'éloigner que lorsqu'on lui eut démontré qu'il exposait inutilement sa vie. Dans l'asile qu'il avait trouvé sur les frontières de la Suisse, il composa plusieurs ouvrages destinés à prémunir ses paroissiens contre le schisme; et il parvint à les répandre dans tout le diocèse. Rentré dans sa famille, après trois ans d'exil, il y resta jusqu'au concordat de 1802. Nommé curé de Vercel, il y mourut le 4

février 1825, regretté pour sa charité, sa piété et sa tolérance. On a de lui : I. *Le manuel des catholiques, ou recueil de divers entretiens familiers sur la religion*. II. *Les impiés modernes*. III. *Le dernier prône d'un prêtre du Jura*. Ces trois ouvrages ont été imprimés en Suisse de 1794 à 1796, in-8°. Le premier fut réimprimé à Besançon, en 1802. W—s.

ALLAIRE (JULIEN-PIERRE), né à Saint-Brieux le 20 janvier 1742, fut, après avoir fait de solides études dans les mathématiques, la jurisprudence et l'administration, nommé à vingt-quatre ans receveur-général des domaines et bois de la généralité de Limoges; et devint peu après régisseur, puis administrateur-général jusqu'à l'époque de la révolution. Privé alors de son emploi, il se retira dans un domaine qu'il possédait dans le département de la Marne, et s'y occupa d'agriculture. Lors de l'organisation de l'administration forestière, le ministre des finances le nomma l'un des administrateurs-généraux et, dans cette place qu'il a conservée jusqu'à sa mort (26 janvier 1816), il a rendu de grands services à cette branche importante de l'administration. Il était chargé spécialement du contentieux et du repeuplement des bois. Allaire était membre de la société d'agriculture du département de la Seine, presque depuis l'origine de cette compagnie. Nous ne connaissons de cet agronome aucun ouvrage imprimé. Il avait fait en 1814, dans les forêts des rives du Rhin, un voyage dont il est à regretter que la relation n'ait pas été rendue publique. M. Silvestre lui a consacré une notice insérée dans les *Mém. de la soc. d'agrie. de la Seine*, année 1816. F—LL.

ALLAMAND (JEAN-NICOLAS-SÉBASTIEN), savant modeste et laborieux, naquit à Lausanne en 1713, (et non en 1716, comme le dit Barbier dans l'*Examen crit.*). Ayant achevé son cours de théologie dans sa ville natale, il fut admis au ministère évangélique, et reçut une vocation pour Leyde (1) dont l'université jetait alors un grand éclat. La facilité qu'il trouvait à suivre les leçons de tant d'habiles professeurs développa son goût pour les sciences, et il acquit bientôt des connaissances très-étendues dans la physique, la chimie, l'histoire naturelle et les mathématiques. Ses heureuses dispositions et la douceur de son caractère lui méritèrent l'amitié du célèbre S'Gravesande, qui lui confia l'éducation de ses enfants, à laquelle il ne pouvait veiller lui-même, et le chargea plus tard de l'exécution de ses dernières volontés. Après la mort de S'Gravesande, Allamand se présenta pour concourir à la chaire de philosophie de l'académie de Franeker, et l'obtint; mais les curateurs de l'université de Leyde s'opposèrent à son départ, en lui proposant la même chaire avec un traitement plus considérable. Il en prit possession le 30 mai 1749, par un discours dans lequel il fit un juste éloge de S'Gravesande, son prédécesseur et son maître chéri. Quelques années après, il joignit à la chaire de philosophie celle d'histoire naturelle. Cette double tâche ne l'empêcha pas de continuer les travaux dont il était chargé. Le savant bibliographe Prosper Marchand lui avait, ainsi que S'Gravesande, légué le soin de publier les ouvrages qu'il

(1) Barbier, dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, dit qu'Allamand exerça les fonctions de ministre dans sa patrie. Mais ce dut être bien peu de temps, puisqu'il n'avait pas 22 ans, à l'époque de son départ pour la Hollande.

laissait manuscrits. Il s'acquitta de ce devoir avec une fidélité dont on aurait peine à citer un autre exemple. On peut voir à l'art. MARCHAND (XXVI, 600) toutes les difficultés qu'Allamand eut à vaincre pour rassembler et mettre en ordre les matériaux du *Dictionnaire historique*. Il consacra de même plusieurs années à préparer une nouvelle édition de l'*Histoire de l'imprimerie*; mais la publication de l'ouvrage de Mercier de Saint-Léger (*Voy. ce nom*, XXVIII, 345) ayant rendu son travail inutile, il le supprima. La modestie d'Allamand n'avait pas empêché sa réputation de s'étendre au loin. Les marins hollandais, revenant de voyages de long cours, se faisaient un plaisir de lui rapporter des plantes, des animaux, des fossiles, dont il enrichissait le jardin botanique et le cabinet de l'université, placés sous sa surveillance. Ces deux établissements lui durent une partie de leur lustre; et par son testament il leur laissa ses collections particulières. Ce savant mourut à Leyde le 2 mars 1787. Il était membre de la société royale de Londres et de l'académie des sciences de Harlem. Allamand a fait plusieurs découvertes en électricité; et le premier il a donné l'explication du phénomène de la bouteille de Leyde. C'est à lui qu'on est redevable des meilleures éditions de l'*Introduction à la philosophie* et des *OEuvres philosophiques et mathématiques* de S' Gravesande (*Voy. ce nom*, XVIII, 352). Par la publication du *Dictionnaire* de Prosper Marchand il a rendu un service important à l'histoire littéraire. Il a eu part à la traduction française du *Livre de Job* et des *Proverbes* de Salomon, faite sur la version latine de Schulzens (*Voy. ce nom*, XLI, 253). Il a

traduit en outre 1° les *Sermons* de Jacques Forster sur divers sujets, Leyde, 1739, in-8°, tome 1^{er}, le seul qui ait paru; 2° les *Éléments de Chimie* de Boerhaave (*Voy. ce nom*, IV, 664); 3° l'*Essai sur l'histoire des corallines* d'Ellis (*Voy. ce nom*, XIII, 85); 4° l'*Essai sur les comètes* d'Andr. Oliver, 1777, in-8°; 5° la *Nouvelle description du Cap de Bonne-Espérance*, par Henri Hopp, 1778, in-8°. Les notes du traducteur forment la partie la plus curieuse de cet ouvrage. Allamand a traduit en latin le *Règne animal* de Brisson, et il y a joint des notes, Leyde, 1762, in-8°. Enfin il a donné, dans l'édition de Buffon publiée à Amsterdam de 1766 à 79, in-4°, 38 vol., l'*Histoire du Gnow, du Grand Gerbu et de l'Hippopotame*, trois quadrupèdes qui n'avaient point été décrits par notre grand naturaliste. On cite encore d'Allamand un *Mémoire sur l'électricité*, dans la *Biblioth. britan.*, XXIV; une *Dissertation sur les bouteilles de Bologne*, dans les *Transactions philosoph.*, n° 477; et quelques pièces dans les premiers volumes du *Recueil* de l'académie de Harlem. Allamand a voulu garder l'anonyme dans presque toutes ses publications. Paquet lui a consacré un article dans le tome III de ses *Mémoires littéraires*, éd. in-folio.

M—on et W—s.

ALLAMAND, ministre protestant à Bex, dans le pays de Vaud, dont Gibbon fait l'éloge dans ses *Mémoires*, a publié, sous le voile de l'anonyme, une *Lettre sur les assemblées des religionnaires en Languedoc*, écrite à un gentilhomme protestant de cette province, par M.-D.-L.-F.-D.-M., imprimée en France sous la rubrique

de Rotterdam, 1748, in-4° et in-8°. Armand de Lachapelle (*Voy. ce nom*, XXIII, 50), pasteur protestant de l'église wallonne à La Haye, réfuta les assertions d'Allamand dans un ouvrage intitulé : *De la nécessité du culte public parmi les chrétiens*, dont la seconde édition, Francfort, 1747, 2 vol. in-12, contient une réimpression de la *Lettre* d'Allamand. — Un autre ALLAMAND, professeur à Lausanne, a publié : I. *Pensées anti-philosophiques* (anonyme), La Haye, 1751, in-12. II. *Anti-Bernier, ou Nouveau dictionnaire de théologie*, par l'auteur des P. A. (*Pensées anti-philosophiques*), Genève et Berlin, 1770, 2 vol. in-8°. Z.

ALLAN (DAVID), peintre écossais, natif d'Edimbourg, reçut les éléments de son art à Glasgow, dans l'école instituée par les frères Foulis. Il alla ensuite perfectionner son talent en Italie, où il obtint la médaille destinée par l'académie de Saint-Luc à récompenser la meilleure composition historique. Revenu en Angleterre muni de vastes connaissances sur les diverses branches de l'art, il fut appelé en 1780 à diriger une académie fondée à Edimbourg par le bureau des manufactures et perfectionnements. On a beaucoup admiré ses talents dans la composition pittoresque, la vérité avec laquelle il rendait la nature, et la gaieté qui distingue ses tableaux, dessins et esquisses. Plusieurs de ses ouvrages ont été reproduits par la gravure, notamment l'*Origine de la peinture*, où la jeune Corinthienne dessinant l'ombre de son amant; quatre pièces gravées à l'aqua-tinta par Paul Sandby, d'après des dessins faits à Rome par ce peintre, représentant les divertissements du carnaval. David Allan

mourut le 6 août 1796. L.

ALLAN (GEORGE), antiquaire anglais, était procureur à Darlington, dans la province de Durham. Dominé par son goût pour l'étude des antiquités de son pays, il y consacra une grande partie de son temps et de sa fortune, et publia, entre autres écrits, une *Esquisse de la vie et du caractère de l'évêque Trevor*, 1776; la *Vie de saint Cuthbert*, 1777; des *Collections relatives à l'hôpital Sherborn*. Il favorisa de tous ses moyens la rédaction et la publication de l'histoire du comté palatin de Durham par Hutchinson. George Allan mourut en 1800. L.

ALLARD (JOSEPH-FÉLIX), bibliophile et littérateur, né en 1795 à Marseille, fut le condisciple et l'ami de tous les jeunes Marseillais de son époque qui se sont acquis une réputation dans les lettres, entre autres de M. Reinaud, membre actuel de l'académie des inscriptions, dont on connaît la belle description du cabinet de M. de Blacas. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il entra dans l'enseignement, professa la rhétorique aux petits séminaires de Marseille et d'Aix; vint en 1827 à Paris, et accepta dans la paroisse Saint-Eustache, de modestes fonctions qu'il a constamment remplies avec beaucoup de zèle. Amateur de curiosités littéraires, il s'était formé une assez jolie collection de livres rares et de manuscrits, dont peu de temps avant sa mort il vendit une partie pour pouvoir payer les personnes qui le soignaient. Il succomba le 20 oct. 1831 à une maladie de poitrine. C'était un homme modeste, pieux et très-instruit. Il a été l'un des collaborateurs du *Bulletin universel* de M. de Féruassac, dans lequel il a inséré plusieurs articles remarquables, entr'autres une notice

sur les *Mémoires* inédits du cardinal Spada, gouverneur de Rome dans le 17^e siècle. On lui doit une traduction estimée de l'*Apologétique de Tertullien*, Paris, 1827, in-8°. Il a laissé, sur la littérature du moyen âge, des *Recherches* qu'il n'a pas eu le temps de compléter. Deux *catalogues des livres et des manuscrits* de l'abbé Allard ont été publiés par Techener, libraire. W—s.

ALLARDE (PIERRE-GILBERT-LEROY, baron d'), né en 1749 à Montluçon, d'une des familles les plus honorables du Bourbonnais, fut d'abord page de la dauphine, puis entra lieutenant dans le régiment de Conti, cavalerie. Il obtint ensuite une compagnie dans les chasseurs de Franche-Comté. Le temps qu'il passa au service ne fut point perdu pour son instruction. Au goût de l'étude il joignait beaucoup d'esprit et de jugement; et, tandis que ses camarades se livraient aux plaisirs de leur âge, il s'appliquait avec ardeur à l'économie politique, science alors peu connue en France, et qui n'y comptait qu'un petit nombre d'adeptes. Nommé par la noblesse de Saint-Pierre-le-Moutier aux états-généraux, il y présenta un nouveau plan de finances qu'il ne put faire adopter par ses collègues, étrangers pour la plupart aux éléments de cette science. Il manifesta son indignation contre les attentats des 5 et 6 octobre (V. MARIE-ANTOINETTE, XXVII, 79), et protesta depuis contre le rapport de Chabroud, qui demandait qu'on annulât toutes les procédures relatives à ces événements. Il combattit les projets de Necker, comme n'étant que des impôts déguisés. Il proposa un comité d'impositions, répondit au discours de Dupont sur les banques, s'opposa à la création des assignats,

et soutint que le moyen le plus simple d'éteindre la dette et de fonder le crédit public était de faire un emprunt dont le remboursement s'opérerait, sans qu'on fût obligé de rien ajouter aux charges, et d'une manière insensible, par l'amortissement. Ce moyen, dont on a tant usé depuis, fut alors repoussé par la majorité. D'Allarde fut cependant nommé membre du comité des impositions. Le 15 février 1791, comme rapporteur, il demanda et fit décréter l'abolition des maîtrises et jurandes, et l'établissement du droit de patente. Il demanda que la contribution foncière fût évaluée à 240 millions. Il combattit, le 5 mai suivant, avec beaucoup de force, mais sans succès, la proposition de Rabaut Saint-Etienne sur l'émission des petits assignats. Prévoyant les malheurs qui devaient bientôt peser sur la France, après la session il conduisit ses enfants aux États-Unis, où il avait de grandes propriétés. Ses talents financiers, qu'il dirigea vers le commerce, lui servirent à réparer les torts que la révolution avait faits à sa fortune. Après le 18 brumaire il fut chargé de réorganiser l'octroi de Paris et en devint le fermier. Les avances qu'il fut forcé de faire au trésor ne lui ayant pas été remboursées, il se vit dans la nécessité de déposer son bilan. Mais les causes de sa faillite étaient trop connues pour que cet événement pût porter atteinte à sa réputation. Il vendit ses domaines pour payer ses créanciers, et se fit réhabiliter en 1807. Ayant recueilli les débris de sa fortune, il acquit en Franche-Comté des forges qu'il comptait exploiter lui-même. Ses affaires l'avaient conduit à Besançon, et il y mourut d'apoplexie le 9 septembre 1809, au moment de monter en voiture pour

revenir à Paris. Il était âgé de soixante ans. Son fils aîné, l'un de nos chansonniers les plus spirituels, et auteur d'un grand nombre de vau-devilles, est connu dans la littérature sous le nom de *Francis*. W—s.

ALLART (MARY GAY, femme), née à Lyon vers 1750, reçut une éducation beaucoup plus soignée que ne semblait le comporter son sexe, à l'époque où elle vécut. A peine âgée de dix-huit ans, elle savait très-bien la plupart des langues modernes, et particulièrement l'anglais. Mariée de bonne heure, elle ne fut pas heureuse, et des chagrins domestiques l'obligèrent à faire de ses talents une ressource fort honorable sans doute, mais aussi faible que pénible. Venue à Paris, M^{me} Allart y publia d'abord plusieurs traductions de romans anglais, et ensuite un roman de sa composition, qui eut beaucoup de succès, sous le titre d'*Albertine de Sainte-Albe*, Paris, 1818, 2 vol. in-12. Les romans qu'elle a traduits de l'anglais sont : 1^o *Eléonore de Rosalba, ou le confessionnal des pénitents noirs*, par Anne Radcliffe, Paris, 1797, 7 vol. in-18. L'abbé Morellet avait déjà traduit ce roman sous le titre de *l'Italien*, et l'on peut dire que la comparaison avec le travail de cet académicien n'est point trop défavorable à M^{me} Allart. 2^o *Les secrets de famille*, par miss Peatt, 1799, 5 vol. in-12 ; 2^e édition, 1802, 5 vol. in-18. Chénier, qui, dans son *Tableau de la littérature depuis 1789*, a parlé avec éloge des romans d'Anne Radcliffe, loue aussi d'une manière fort remarquable les traductions de M^{me} Allart. Elle mourut à Paris en 1821. Il ne faut pas la confondre avec M^{lle} Hortense Allart, sa fille, dont on a la *Conjura-*

tion d'Amboise et des *Lettres sur les ouvrages de M^{me} de Staël*. Z.

ALLEMAND (le comte ZACHARIE-JACQUES-THÉODORE), vice-amiral, naquit au Port-Louis en 1762. Son père, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, le fit embarquer comme mousse dès l'âge de douze ans, et à dix-sept il fut nommé volontaire de la marine. Le jeune Allemand passa en cette qualité sur le vaisseau *le Sévère*, qui faisait partie de l'escadre du bailli de Suffren, et il assista aux sept combats livrés à l'armée anglaise, dans le dernier desquels il reçut trois blessures graves. L'amiral le récompensa en le nommant lieutenant de frégate. De 1784 à 1787, époque à laquelle il devint sous-lieutenant de vaisseau, Allemand fit trois campagnes dans l'Inde sur le vaisseau *l'Annibal*, les flûtes *la Baleine* et *l'Outarde*. Il embrassa avec toute la chaleur de son caractère la cause de la révolution en 1789, et après diverses campagnes à Saint-Domingue, à la Nouvelle-Angleterre, dans l'Océan et aux îles du Vent, il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1792, et commanda la corvette *le Sans-Souci*, avec laquelle il fit plusieurs croisières dans la Manche. A la fin de la même année il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et pourvu du commandement de la frégate *la Carmagnole*. Il s'empara d'un grand nombre de bâtimens du commerce anglais et de la frégate *la Tamise*, à la suite d'un combat des plus opiniâtres. En 1795, il fut nommé chef de division, et passa dans ce grade sur *le Duquesne*. Pendant les trois années qu'il commanda ce vaisseau, il participa à deux combats généraux, et contribua à la prise d'un riche con-

voï anglais, qui fut introduit à Cadix. Le contre-amiral Richery, sous lequel il commandait en second dans la campagne de Terre-Neuve, mit sous ses ordres deux vaisseaux et une frégate, avec lesquels il alla détruire les établissemens anglais sur la côte du Labrador, et captura un convoi qui se rendait à Québec. En 1799, commandant le vaisseau *le Tyranicide*, il fit la campagne de la Méditerranée et celle de l'Océan dans l'armée navale de Bruix. Allemand commandait le vaisseau *l'Aigle* lors de l'expédition contre Saint-Domingue, en 1801. Le général Leclerc le chargea de l'attaque de Saint-Marc, qu'il réduisit en peu de temps. Il reçut ensuite la mission de faire la guerre à Toussaint Louverture, et l'on mit sous ses ordres deux bataillons avec 200 hommes de cavalerie. Après avoir forcé les noirs à se retirer, il rentra au Cap-Français, ramenant un grand nombre d'habitans auxquels il avait sauvé la vie. En 1803, le vaisseau *l'Aigle* ayant besoin de réparations, Allemand fut expédié pour France. Les deux demoiselles Bénézech, dont le père était mort à Saint-Domingue, ainsi que quelques autres passagers, furent embarquées sur ce vaisseau. A son arrivée à Brest, le préfet maritime adressa au ministre de la marine une plainte contre le capitaine Allemand, relativement à la conduite qu'il avait tenue à l'égard de ses officiers et de ses passagers. Il était accusé d'avoir traité son état-major avec une dureté sans exemple, d'avoir vexé quelques-uns de ses passagers, d'avoir ouvert le portefeuille de Bénézech et pris lecture de ses papiers, enfin d'avoir outragé ses filles par des propos et des manières que l'humanité et la décence reprouvaient également. Une

enquête ayant été ordonnée pour éclaircir ces faits, il en résulta qu'Allemand avait manqué d'égards, et même de justice, envers ses subordonnés et ses passagers. Quant aux faits relatifs aux demoiselles Bénézech, la commission se contenta de la simple dénégation de l'inculpé. En 1804, Allemand passa au commandement du *Magnanime*, et contribua à la prise de la Dominique. Lors de l'institution de la Légion d'Honneur, il fut nommé chevalier, et peu de temps après officier de cet ordre. Promu au grade de contre-amiral au mois de janvier 1805, il prit le commandement de l'escadre de Rochefort, tint la mer pendant six mois, combattit et prit le vaisseau anglais *le Calcutta*, s'empara d'un grand nombre de bâtimens du commerce, de quelques bâtimens armés, qu'il conduisit aux Canaries, et rentra victorieux à Brest. Dans la campagne suivante, il fit encore beaucoup de prises, et l'on estime à dix-huit millions les pertes qu'il fit éprouver au commerce anglais. En 1808, commandant en second l'armée navale de Toulon, il eut sous ses ordres une division de frégates avec lesquelles il remplit une mission à l'île d'Elbe et à Corfou. Nommé vice-amiral en 1809, il fut chargé du commandement en chef des escadres de Brest et de Toulon réunies à celle de Rochefort. Cette armée était mouillée en rade de l'île d'Aix lorsque, le 6 avril, l'amiral anglais Cochrane parut avec douze vaisseaux de ligne, six frégates, onze corvettes, et cinquante bâtimens armés en brûlots. Allemand, prévoyant une entreprise contre son armée, la disposa sur deux lignes de bataille endentées très-serrées, l'une au N. quart N.-O., et l'autre au S. quart S.-E., afin de présenter moins

de surface. En même temps il établit à environ 400 toises au large une estacade de 800 toises de longueur, dont l'extrémité nord était à une encablure et demie des rochers de l'île. Le 12, à huit heures et demie du soir, par un vent très-violent, les brûlots ennemis, au nombre de trente-trois, et trois machines infernales, mirent à la voile : les quatre premiers vinrent faire explosion contre l'estacade, deux autres leur succédèrent, et bientôt tous les suivirent. L'estacade les arrêta pendant quelques minutes, mais ils la franchirent à la fin, et arrivèrent sur l'armée française en gouvernant sur le vaisseau *l'Océan*, qui était au centre de la ligne. A l'apparition des brûlots, le signal avait été donné de filer les câbles par le bout, et même de les couper au besoin. Cette manœuvre sauva ceux des bâtiments qui l'exécutèrent à temps; mais le lendemain, au jour, on vit échoués sur les palles trois vaisseaux et une flûte qui, n'ayant pu être relevés, s'étaient incendiés. Cette affaire donna lieu à un jugement par suite duquel un capitaine de vaisseau fut fusillé, un autre dégradé, et un troisième condamné à trois mois de détention (1). De 1809 à 1812; le vice-amiral Allemand commanda l'armée navale dans la Méditerranée sur les vaisseaux *le Lion* et *l'Austerlitz*, et l'escadre de Lorient sur *l'Eylau*. Avec cette dernière il fit dans l'Océan une campagne pendant laquelle il s'empara d'un grand nombre de bâtiments anglais, qu'il brûla ou coula à fond. Au mois

de décembre 1813, l'empereur lui confia le commandement des divisions de flottilles réunies à Flessingue et à Anvers. A cette époque, l'île de Cadzand et celle de Walcheren étaient menacées par les Anglais, et Napoléon avait compté sur l'habileté et la valeur d'Allemand pour les défendre; il était indispensable qu'il concertât les opérations de la flottille avec les mouvements de l'armée de terre, et qu'il s'entendît à cet égard avec les généraux qui commandaient dans ces îles; mais le caractère inquiet et tracassier de cet amiral étant de nature à compromettre également ceux qui avaient à lui donner des ordres et ceux qui devaient en recevoir de lui, l'empereur, sur un rapport du ministre de la marine Decrès, révoqua la destination qui lui avait été assignée, et l'amiral Missiessy fut chargé du commandement de ces flottilles. Pour dédommager Allemand de cette espèce de disgrâce, on le nomma grand-officier de la Légion d'Honneur. En 1814, il fut créé chevalier de Saint-Louis, puis admis à la retraite. Réintégré sur les listes de la marine en 1815, il fut une seconde fois mis à la retraite en 1816. Il passa encore quelques années à Paris, où il s'occupa beaucoup de la Société du Saint-Sépulcre, dont il était trésorier. On sait que les décorations de cet ordre se distribuaient alors d'une manière très-abusive, et l'on accusa Allemand d'avoir pris une part intéressée à ces distributions. Retiré ensuite à Toulon, il y mourut le 2 mars 1826, et fut enterré avec les honneurs dus à son grade. Il avait composé lui-même une notice sur sa vie qui, selon ses dernières volontés, a été gravée sur sa tombe, et dans laquelle on pense bien qu'il avait apprécié ses exploits au moins à leur valeur. Peu d'officiers

(1) Si l'on en croit les récits de Sainte-Hélène, recueillis par le docteur Oméara, Napoléon a dit que dans cette occasion son amiral s'était conduit comme un imbécille, qu'il avait donné le signal de *sauve qui peut*, et que l'amiral anglais aurait pu détruire toute l'escadre française.

ont parcouru une carrière maritime plus active : l'état de ses services présente un total de 445 mois, dont 318 sous voiles. Il exerça neuf commandements généraux, remplit dix-huit missions, et assista à dix-sept combats. Sa vie militaire offre des circonstances heureuses, mais on n'y remarque aucun de ces faits qui prouvent le génie ou les talents nécessaires aux grandes opérations. Altier, frondeur, et méconnaissant toute autorité supérieure, il abusait constamment de celle qui lui était confiée, au point que tous les officiers regardaient comme une défaveur d'être employés sous ses ordres. H—Q—N.

ALLIER (Louis), numismate et antiquaire, connu dans ses dernières années sous le surnom de *Hauteroche*, qu'il avait ajouté et qu'il finit par substituer à son propre nom, naquit à Lyon en 1766. Il n'était point issu d'une famille noble, comme on l'a dit dans les articles nécrologiques publiés depuis sa mort, mais de parents négociants. Son père et son frère périrent, en 1793, dans les mitraillades qui signalèrent les fureurs de Collot-d'Herbois. Echappé à ce désastre, Allier vint se réfugier à Paris avec une de ses sœurs, mariée à Duplain, imprimeur et éditeur d'un journal d'opposition, lequel n'avait évité la mort à Lyon que pour la subir à Paris sur l'échafaud (juin 1794). Une autre sœur d'Allier avait épousé Boulouvard, ancien négociant d'Arles, partisan des idées républicaines et frère d'un député à l'assemblée constituante. Allier venait d'obtenir un emploi dans l'agence des hôpitaux militaires, à l'époque où Boulouvard devint chef du bureau des consulats au ministère des relations extérieures. Ce fut par les bons offices de son beau-frère qu'Allier fut

nommé, le 3 février 1795, sous-directeur de l'imprimerie française à Constantinople. Cette sinécure lui laissa le temps de se livrer à son goût pour l'archéologie, l'histoire naturelle et la botanique. En mars 1797, sur la demande de l'ambassadeur Aubert du Bayet, il fut nommé directeur de la même imprimerie, avec un traitement de 5,000 francs, sans avoir plus de besogne. Il fit alors un voyage dans la Troade, l'Attique et les îles de l'Archipel, et commença sa collection de médailles. Informé de l'expédition d'Égypte par son beau-frère, qui en avait donné le plan, et témoin du fâcheux effet qu'elle avait produit à Constantinople, il prévint une rupture et les malheurs qui allaient accabler les Français établis en Turquie. Alléguant la stagnation de l'imprimerie française pendant l'été, il sollicita un congé pour un second voyage scientifique dans les parties de l'Asie mineure et les îles qu'il n'avait pu visiter l'année précédente; et, l'ayant sans peine obtenu du chargé d'affaires Ruffin, il quitta Constantinople le 11 juin 1798, muni de lettres de recommandation pour les agents français dans toutes les rades et îles où il devait relâcher. Il s'embarqua sur un navire grec pour Candie, d'où il se rendit à Alexandrie; il y trouva son neveu Boulouvard, qui était venu en Égypte avec l'armée française en qualité de secrétaire de l'ex-consul Magalon. Après avoir exploré cette terre classique durant cinq mois, Allier revenait en France, lorsque le bâtiment qui le portait fut pris par une frégate russe à la hauteur de Céphalonie. Relâché sur parole au bout de soixante jours, il arriva à Paris en juin 1799. Comme sa place avait été supprimée par cessation de relations avec la Turquie,

il en sollicita une autre. Mais ce ne fut que le 16 septembre 1802 qu'il fut nommé au vice-consulat d'Héraclée, sur la Mer-Noire, créé en sa faveur, non pour protéger le commerce, dont il s'était toujours fort peu occupé, mais pour lui faciliter les moyens de se livrer aux recherches archéologiques et de compléter sa collection numismatique. Aussi était-il encore à Constantinople au mois d'août 1803, et deux ans après il revint à Paris. Ce fut de là qu'il adressa à l'académie des inscriptions, en 1806, le *dessin* d'un mur de construction cyclopéenne qu'il avait trouvé dans l'île de Délos. Allier continua de toucher la moitié de son traitement à Paris jusqu'en 1813, où le vice-consulat d'Héraclée fut supprimé par raison d'économie. Il resta alors en disponibilité avec 1800 fr. d'indemnité annuelle qui fut suspendue, lorsqu'en 1815 il partit avec M. Félix de Beaujour, qui venait d'être nommé consul-général à Smyrne, et peu après inspecteur-général des consulats français au Levant (1). Ce fut par arrêté de M. de Beaujour, du 1^{er} octobre 1816, qu'Allier fut envoyé pour gérer pendant quelques mois le vice-consulat de l'île de Cos; et, en 1817, il accompagna son ami dans son inspection des échelles du Levant. De retour à Paris, il reçut une légère indemnité, et fut reporté sur les états du ministère avec son traitement de 1800 fr. Alors il s'occupa de classer et de dé-

crire sa collection de médailles grecques; la plus belle qu'aucun particulier ait jamais formée. Il se proposait de la publier, et dans ce but il en avait déjà fait graver quelques planches lorsqu'il mourut à Paris, au mois de novembre 1827, à l'âge de soixante-un ans. Il légua, par son testament, au cabinet du roi la tessère syrienne dont il avait précédemment donné la description; et une médaille en or de Persée, roi de Macédoine, regardée jusqu'ici comme unique. Il fonda en outre un prix de 400 fr. pour l'ouvrage de numismatique, publié chaque année, et jugé le meilleur par l'académie des inscriptions. On a d'Allier quelques opuscules pleins d'érudition qu'il composa pour les sociétés littéraires dont il était membre (2). I. *Essai sur l'explication d'une tessère antique portant deux dates; et conjectures sur l'ère de Bérythe, en Phénicie*; Paris, 1820, in-4°. II. *Notice sur la courtisane Sapho, née à Erésos dans l'île de Lesbos*, lue à la société asiatique; ibid., 1822, in-8°. L'auteur en a donné lui-même l'analyse dans la *Biographie universelle* (*Voy. SAPHO*, XL, 399). III. *Mémoire sur une médaille-anecdote de Polémon 1^{er}, roi de Pont*, inséré dans le *Recueil* de la société d'émulation de Cambrai, ann. 1825. Il en a été tiré des exemplaires à part. IV. Quelques articles de numismates, dans le dernier volume de la *Biographie universelle*. La description du cabinet de médailles d'Allier a été publiée par M. Dumersan, avec des notes archéologiques; Paris, 1829, in-4°, 16 pl. Diverses noti-

(1) Allier, dans cette mission, ne fut revêtu d'aucun caractère, d'aucun titre officiel. Il paraît même que son expatriation fut occasionnée par une action peu honorable où l'entraîna sa passion pour la numismatique et pour les pièces rares, et dont la découverte l'avait obligé de consentir à un échange qui, dit-on, répara vaantageusement le préjudice qu'il avait causé au cabinet d'antiquités de la bibliothèque royale. Il a depuis expié sa faute.

(2) Il était de l'académie de Marseille et de la société d'émulation de Cambrai. Membre souscripteur de la société asiatique de Paris depuis 1822, il s'en était retiré en 1826.

ces peu exactes sur ce numismate se trouvent dans le *Moniteur* du 20 décembre 1827; dans la *Revue encyclopédique*, par M. Solange Bodin, XXXVI, 837; et dans le *Bulletin des sciences historiques*, février 1828, par M. Champollion, qui la désavoue (3). Allier avait désiré que sa collection ne fût pas divisée et ne sortît pas de France : ses vœux n'ont été exaucés qu'en partie. Elle contenait plus de cinq mille pièces, dont trois cent vingt-cinq en or, et il n'y en avait que vingt-une de fausses. On y trouvait une quarantaine de villes nouvelles pour la géographie numismatique. Elle a été vendue 80,000 francs à M. Rollin, changeur au Palais-Royal, et la bibliothèque du roi en a acheté de lui pour environ 20,000 francs.

A—r et W—s.

ALLIX (PIERRE), avocat au parlement de Paris avant la révolution, devint juge au tribunal du premier arrondissement de la capitale en 1791. Effrayé des excès révolutionnaires et poursuivi sans cesse de cette crainte, il mourut subitement à l'audience, en 1793, au moment où il rendait compte d'une affaire,

(3) Dans ces notices on a dit qu'Allier était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et du Saint-Sépulcre. Ce n'est que depuis la restauration qu'il avait pris ces titres. N'étant pas noble, il était difficile qu'il appartint à ces deux ordres, surtout au premier, pour lequel il fallait faire preuve. Voici ce que nous avons pu découvrir à ce sujet : En 1818 et 1821 il adressa deux demandes au ministre des affaires étrangères pour obtenir la permission de porter la décoration de l'ordre du Saint-Sépulcre, qu'il disait lui avoir été conférée à Jérusalem. Sur le vu de la seconde lettre, le grand-chancelier de la légion d'honneur lui répondit, en juin 1821, de présenter son brevet original. La chose en demeura là; mais dans une lettre du 6 février 1824, où, rappelant ses services, il demandait à être mis en activité, il ne parlait plus de l'ordre du Saint-Sépulcre; il prenait le titre de chevalier de Malte et le surnom de Hauteroche. L'ordre de Malte étant pour ainsi dire anéanti, il est possible qu'Allier l'ait obtenu du comte qui résidait à Paris.

A—r.

comme rapporteur. Il s'était fait connaître par quelques pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des Muses* et le *Mercure de France*, et surtout par un poème en quatre chants intitulé *Les quatre âges de l'homme*, Paris, 1783, in-12; 2^e édition augmentée. Paris, Moutard, 1784, in-18. Si l'invention et la verve poétiques ne brillent pas dans cet ouvrage, il y règne du moins cette douce sensibilité qui ne remplace pas le talent, mais qui en fait oublier ou pardonner l'absence. L'agrément de quelques tableaux, la facilité de la versification, et la pureté de la morale rendent ce poème bien préférable à beaucoup d'autres du même genre qui ont obtenu plus de réputation.

L—M—X.

ALLOUETTE (FRANÇOIS DE L'), en latin *Alaudanus*, bailli du comté de Vertus en Champagne, président de Sedan et maître des requêtes, né à Vertus en 1603, est représenté par Lacroix du Maine comme un homme docte *ès-langues et des mieux versés et plus curieux de l'histoire tant ancienne que moderne*. Il s'était livré à des recherches sur nos origines et sur les langues gauloise et française. Les ouvrages qu'il composa sur ce sujet n'ont pas été publiés. L'un de ces traités a pour titre : *De l'origine des François, et ancienne extraction d'iceux; des purs Gaulois seulement et non d'ailleurs*. On connaît de lui : I. *Traicté des nobles et des vertus dont ils sont formés, etc., avec une histoire et description généalogique de l'illustre et ancienne maison de Coucy*, Paris, 1577, in-4°. II. *Généalogie de la très illustre maison de Lamarck, de laquelle est issu le comte de Maulévrier*,

Paris, 1584, in-folio. III. *Des mœurs de France et principale charge d'iceux*, Sedan, 1594, in-4°. IV. *Des affaires d'estat, de finance, du prince, de la noblesse*, Paris, 1597, in-8°, et Metz, même année, in-4°. Les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France* prétendent que le P. Lelong s'est trompé en attribuant à François de l'Allouette, bailli de Vertus, ces deux derniers ouvrages qui sont, disent-ils, du président de l'Allouette; mais il est certain que le président et le bailli ne font qu'un. On trouve dans le premier livre du *Traicté des nobles* une indication qui confirme cette opinion; c'est que François de l'Allouette avait communiqué au chancelier de L'Hôpital le projet d'un corps de droit français dont la première partie traitait de toutes les matières qui font l'objet du livre des *Affaires d'estat*. Ses vues pour la rédaction de toutes les coutumes en une seule, et la bonne administration de la justice, décèlent un magistrat qui avait mesuré toute l'étendue de ses devoirs. V. *Impostures d'impiété des fausses puissances, et dominations attribuées à la lune et planètes, sur la naissance, vie, mœurs, etc., des hommes*, Sedan, 1600, in-4°. VI. *Juris civilis Romanorum et Gallicorum nova et exquisita traditio*, Sedan, 1601, in-16. Lacroix du Maine lui attribue une *harangue ou oraison funèbre pour deux excellents chevaliers, le maréchal Oudart du Biez, et le seigneur Jacques de Coucy son gendre*, imprimée à Paris sous le nom de Jean Falluël, 1578. Les mêmes continuateurs du P. Lelong pensent que Lacroix du Maine a attribué mal-à-propos ce discours à François de l'Allouette.

On peut concilier ces deux opinions en se rangeant avec La Monnoye à l'avis des PP. Quétif et Echard, qui, dans la Bibliothèque des écrivains de Saint-Dominique, reconnaissent que l'Allouette avait fourni les matériaux de l'oraison funèbre, et que Jean Falluël les mit en œuvre. François de l'Allouette mourut à Sedan en 1608. L—m—x.

ALLOUETTE (AMBOISE et FRANÇOIS-PHILIPPE L'), Voyez LALLOUETTE, XXIII, 237.

ALLUT (JEAN), pseudonyme adopté par un écrivain fanatique du XVIII^e siècle, qui n'est pas encore bien connu. Les savants rédacteurs du *Catalogue de la bibliothèque Casanate* conjecturent que ce masque est commun à Élie Marion, ainsi qu'à Charles Portalès et Nicolas Fatio, ses associés; mais Barbier, dans une note de son *Dictionnaire des anonymes*, 2^e éd. n° 4609, a démontré que Marion est le seul qui s'en soit servi. ÉLIE MARION était de Barre, gros bourg de la généralité de Montpellier. A l'époque de la révocation de l'édit de Nantes il se retira dans les Cévennes dont il contribua beaucoup à soulever les habitants par ses prédications. Élu chef d'une petite troupe de Camisards, il se défendit pied à pied dans des montagnes dont il connaissait tous les passages. Mais enfin, pressé de toutes parts, il se rendit avec sa troupe au maréchal de Villars, le 9 octobre 1704. Sur sa demande il fut conduit à Genève escorté par quelques dragons. De Genève, Marion continua de correspondre avec les chefs des révoltés, et d'entretenir parmi les paysans le fanatisme qui leur faisait braver la mort. Se croyant dès cette époque inspiré du ciel, il écrivait : « Je puis protester devant Dieu que les

« inspirations qu'il lui a plu de nous
 « envoyer ont été nos lois et nos
 « guides ; et que, lorsqu'il nous est
 « arrivé des disgrâces , c'était pour
 « n'avoir pas obéi ponctuellement à ce
 « qu'elles nous avaient commandé. »
 Il rentra bientôt dans les Cévennes,
 espérant qu'on ne tarderait pas à
 recevoir des secours du roi d'An-
 gleterre. Trompé dans cette attente,
 il profita d'une nouvelle amnistie ac-
 cordée aux révoltés qui se soumet-
 traient pour se présenter au duc de
 Berwick, qui le fit reconduire à Ge-
 nève. Ayant perdu tout espoir de rallu-
 mer la guerre dans les Cévennes il se
 rendit à Londres en 1706, avec quel-
 ques autres fanatiques qui ne l'avaient
 point abandonné dans l'exil. A son
 arrivée il loua, dans un des quartiers
 les moins fréquentés de Londres, un
 modeste appartement où il se mit à
 débiter, en présence de quelques au-
 diteurs séduits d'avance, les folies
 qu'il donnait pour des inspirations.
 La foule accourut bientôt pour en-
 tendre le nouveau prophète. Obligé
 de choisir un plus grand théâtre, il
 s'associa trois autres fanatiques, Ni-
 colas Fatio, Jean Daudé et Charles
 Portalès, dont il fit ses secrétaires.
 C'étaient eux qui étaient chargés de
 recueillir les extravagances que Ma-
 rion débitait dans ses extases. Mal-
 heureusement pour eux le consistoire
 de l'Eglise française, ayant pris con-
 naissance des prédications de Marion,
 déclara que la plupart de ses prédic-
 tions étaient fausses, puisqu'elles
 avaient été réfutées par l'événement ;
 et que ses discours n'étaient qu'un tissu
 de blasphèmes et de maximes oppo-
 sées à l'esprit de la religion. Sur la
 plainte du consistoire, Marion, ainsi
 que deux de ses secrétaires, fut con-
 damné au pilori (*Voy. FATIO, XIV,*
186). On peut conjecturer avec assez

de vraisemblance que ce fut à cette
 époque qu'il prit le nom de Jean
 Allut ou l'*Éclaireur*, sous lequel il a
 publié, lui ou ses secrétaires, plusieurs
 ouvrages remplis de fanatisme et
 d'inepties, mais qui par cette raison-
 là même n'en sont recherchés qu'avec
 plus d'empressement par une certaine
 classe de curieux. Marion ou Allut
 habitait Londres en 1714 : on ignore
 ce qu'il est devenu depuis. Misson
 cite plusieurs fois ce fanatique dans
 son *Théâtre sacré des Cévennes*. Il
 en est aussi question en divers en-
 droits de l'*Histoire des troubles*
des Cévennes par Court de Gébelin.
 De tous les ouvrages imprimés sous le
 nom de Jean Allut, les plus recher-
 chés sont : I. *Discernement des*
ténèbres d'avec la lumière, afin
 d'exciter les hommes à chercher la
 lumière (Londres), 1710, in-8°. II.
Éclair de lumière descendant
des cieus, et du relèvement de la
 chute de l'homme par son péché
 (sans nom de lieu), 1711, in-8°. III.
Plan de la justice de Dieu sur la
terre dans ces derniers jours, pour
 découvrir sur la nuit des peuples de
 la terre la corruption qui se trouve
 dans leurs ténèbres, 1714, in-8°. IV.
Quand vous aurez saccagé vous
serez saccagés, car la lumière est
 apparue dans les ténèbres pour les dé-
 truire, 1714, in-8°. Ce sont des let-
 tres signées Allut, Marion, Fatio et
 Portalès. Il est très-rare de trouver
 ces quatre volumes réunis : les deux
 derniers ont été traduits en latin par
 Nicolas Fatio. On cite encore de
 Jean Allut : *Avertissements prophé-*
tiques d'Elie Marion, etc., Lon-
 dres, 1707, in-8°, et *Cri d'alarme*
ou Avertissement aux nations
qu'ils sortent de Babylon, des té-
 nèbres pour entrer dans le repos de
 Christ, 1712, in-8°. Ce volume ne

doit pas être moins rare que les précédents; et, si les bibliographes ne l'ont pas encore cité, ce n'est sans doute que parce qu'ils ne l'ont pas connu. W—s.

ALLUT (ANTOINE), né à Montpellier en 1743, fut conduit très-jeune à Paris avec sa sœur Suzanne, qui depuis, sous le nom de madame Verdier, acquit par ses poésies bucoliques une réputation que les vieilles et nouvelles renommées dans ce genre n'ont point effacée. Le frère et la sœur participèrent pour ainsi dire aux mêmes études et leur attachement s'accrut tellement avec l'âge que, lorsque M. Verdier, riche négociant de la ville d'Uzès, eut obtenu la main de Suzanne, ce fut une raison déterminante pour qu'Allut établit sa résidence dans la même ville, quoique ses goûts et ses travaux dans les sciences, appréciés déjà par d'Alembert et Diderot, l'eussent porté à préférer le séjour de la capitale. Il exerça la profession d'avocat à Uzès, jusqu'en 1790. Ayant embrassé avec chaleur les principes de la révolution, il devint en 1790 procureur de la commune et fut député à la première législature par le département du Gard. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée. Déjà il sentait que le mouvement imprimé au corps social avait été trop violent, et il ne fut point appelé à la convention nationale. S'étant prononcé en faveur du parti de la Gironde dans son département, il fut traduit au tribunal révolutionnaire de Paris, et condamné à mort, comme fédéraliste, et pour avoir approuvé les écrits liberticides du traître Rabaut-Saint-Étienne. Ce jugement fut exécuté le 25 juin 1794. La fin déplorable d'Allut inspira une élogie touchante à madame Verdier. A

peine âgé de vingt ans il avait fourni plusieurs articles à l'Encyclopédie, entre autres celui qui est intitulé *Glaces coulées* (1). — **ALLUT (Scipion)**, cousin du précédent, né aussi à Montpellier, a publié sous le voile de l'anonyme de *Nouveaux mélanges de poésies grecques, auxquels on a joint deux morceaux de littérature anglaise*, Paris; 1779, in-8°. Ce recueil comprend la traduction de plusieurs idylles de Théocrite, Moschus et Bion; de la *Batrachomyomachie*; des poèmes de Musée, de Coluthus et de Tryphiodore, et de deux fragments de Hume et de Goldsmith. C'est par erreur que Brunet (*Manuel du libraire*) attribue ces *Mélanges* à Trochereau de la Berlière. Allut ne put mettre la dernière main à la traduction qu'il avait entreprise des lettres de lord Chesterfield. Il mourut en 1786.

L—M—X.

ALLWOERDEN (HENRI DE), l'un des biographes de Servet, né à Stade, dans le duché de Brême, étudia la théologie à l'académie de Helmstadt, sous la direction du savant Mosheim. En terminant ses cours, il pria son professeur de lui indiquer le sujet de la dissertation qu'il devait soutenir, suivant l'usage des universités d'Allemagne. Mosheim, qui dans sa jeunesse avait fait de grandes recherches sur les livres condamnés au feu, dont il se proposait d'écrire l'histoire (*V. PEIGNOT, Biographie des hommes vivants*), lui remit ses manuscrits sur Servet. Allwoerden les mit en ordre et les publia sous ce titre : *Historia Michaelis Serveti*, Helmstadt (1728), in-4°, précédé du portrait de Servet. Cet ouvrage, devenu rare, est très-recherché des

(1. Encyclopédie in-fol., t. 17, au mot *Ferrerie*.

curieux ; on en trouve l'extrait dans les *Acta erudit. Lipsiens.*, 1728, et dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants*, I, 328. Mosheim en a donné une traduction allemande avec des *additions*, Helmstadt, 1748, et un *supplément* en 1750, in-4° (*Voy. Mosheim*, XXX, 244). W—s.

ALMEIDA (NICOLAO-TOLENTINO D'), poète portugais, né à Lisbonne en 1745, perdit son père de bonne heure, et, quoique peu favorisé de la fortune, fit très-bien ses premières études, et se rendit à l'université de Coïmbre pour les terminer. Après la mort du roi Joseph et la disgrâce de Pombal, le jeune Almeida, doué d'un talent remarquable pour la satire, et entraîné par les clameurs du parti que ce ministre avait comprimé, fit contre lui une pièce de vers qui fut extrêmement goûtée, et qui lui valut la protection de quelques grands, ainsi qu'une chaire de rhétorique. Après plusieurs années d'exercice, il obtint, par la faveur de Seabra, une place de commis au département de l'intérieur, véritable sinécure ; car il fut convenu qu'il en toucherait les émoluments sans être tenu de se livrer à aucun travail. Son caractère aimable, le charme de sa conversation, égayée par des saillies spirituelles, et surtout ses compositions poétiques, lui procurèrent toutes les douceurs d'une vie exempte de soucis. Depuis sa satire contre Pombal, qu'il se repentait d'avoir faite, et qu'il n'a jamais laissé imprimer, il n'attaqua que les vices et les travers, respectant toujours les personnes. Sa supériorité dans ce genre fut tellement reconnue qu'il n'eut ni rivaux ni imitateurs. C'est surtout dans les stances de cinq vers que ce poète s'est acquis une ré-

putation, en faisant le tableau des mœurs contemporaines. On admire la naïveté piquante de son style à la fois élégant et facile, et ne descendant jamais au trivial ; lors même que ses tableaux sont du genre le plus bas, il conserve un ton décent et une urbanité qui le placent, sous ce rapport, au-dessus de tous les poètes satiriques de son pays. N'ayant mis, dans sa jeunesse, que peu d'importance à des productions qu'il regardait comme de simples délassements, il n'a publié ses ouvrages que long-temps après les avoir composés. Les plus jolies pièces de son recueil étaient tellement répandues par des copies manuscrites, qu'elles firent moins de sensation lorsqu'il se décida enfin à les mettre au jour. Ce qui contribua encore à diminuer l'empressement du public, c'est que les mœurs et les usages avaient entièrement changé, et que plusieurs descriptions du poète ne furent pas même comprises. Malgré ce désavantage, on les lit encore avec plaisir. Parmi les auteurs portugais, Sa de Miranda est celui dont se rapproche le plus notre poète. Il a quelques traits de ressemblance avec Gresset, et parfois avec La Fontaine. Almeida est mort à Lisbonne en 1811. Il avait fait paraître ses poésies en 1802, sous ce titre : *Obras poeticas de Nicolao Tolentino de Almeida*, 2 vol. in-8°. L'édition imprimée aux frais du gouvernement fut remise à l'auteur, Lisbonne, 1828, 2 vol. in-16. C—o.

ALMEIDA (ANTONIO D'), chirurgien portugais, naquit dans la province de Beira, vers 1761, de parents mal partagés de la fortune. N'ayant reçu que les premiers éléments de l'éducation scolastique, il se rendit à Lisbonne, entra à l'hôpital de Saint-

Joseph en qualité d'infirmier, et se livra avec tant d'ardeur à l'étude de l'anatomie, qu'en peu de temps il se fit remarquer du professeur Manoel Constancio qui le prit sous sa protection. Le jeune Almeida redoublant d'activité apprit presque sans maître le français et le latin, poursuivit avec une persévérance soutenue l'étude de toutes les branches de la chirurgie, et fut enfin nommé à la chaire d'opérations chirurgicales dans le même hôpital. En 1791, le professeur d'anatomie Constancio ayant obtenu de la reine Marie I^{re} l'envoi de plusieurs jeunes chirurgiens en France et en Angleterre pour se perfectionner dans leur art, fit comprendre dans ce nombre son élève Almeida. L'état agité de la France décida le gouvernement portugais à faire partir les pensionnaires pour l'Angleterre. Almeida apprit bientôt la langue anglaise, suivit les cours de l'hôpital de Saint-Thomas, et vit opérer les principaux chirurgiens de Londres, notamment Cline, Jean Hunter, Blizard, Ware, etc.; il s'appliqua également aux accouchements, suivit les leçons de chimie du docteur Higgins, et retourna en Portugal au bout de deux ans. Il est le premier chirurgien portugais qui ait exécuté l'opération de la taille latérale, et il fit un grand nombre d'opérations heureuses. Peu de temps après son retour de Londres, il publia en portugais un Traité sur la médecine opératoire, que le gouvernement fit imprimer à ses frais, en abandonnant à l'auteur toute l'édition. Cet ouvrage eut un grand succès, et contribua beaucoup à étendre les connaissances chirurgicales en Portugal. Almeida continua de donner ses cours d'opérations, et forma de nombreux élèves. Il jouissait d'une considération générale lorsque, à l'approche du maré-

chal Masséna, en 1810, la régence ayant fait arrêter et déporter aux Açores plusieurs personnages soupçonnés d'être partisans des Français, Almeida fut compris dans cette mesure. Ce fut par faveur qu'au mois de septembre suivant on le transféra à l'île St-Michel, d'où il obtint de passer en Angleterre. Après quelques mois de séjour à Londres, il se rendit à Rio-Janeiro, et retourna enfin dans sa patrie, où il est mort en 1822. Pendant sa dernière résidence en Angleterre, il traduisit en portugais l'ouvrage de Cuvier sur le règne animal. Il a publié, dans les Mémoires de l'académie de Lisbonne, une notice sur l'introduction de la vaccine en Portugal, laquelle est loin d'être exacte. Almeida était un excellent anatomiste et un très-habile opérateur; mais ses connaissances en pathologie chirurgicale étaient superficielles. Voici la liste de ses écrits. I. *Tratado completo de medicina operatoria. Lente de operações no hospital de S. José*, Lisbonne, 1801, 4 vol. in-8°. II. *Obras cirurgicas*, ibid., 1813-1814, 4 vol. in-8°. III. *Quadro elementar da Historia natural dos animaes*, Londres, 1815, 2 vol. in-8°. C'est la traduction de l'ouvrage de Cuvier. Le savant Brotero avait fourni à Almeida la nomenclature portugaise de cette traduction. C—o.

ALMEIDA MELLO E CASTRO (dom JEAN D'), comte das Galvéas, ministre d'état portugais, né à Lisbonne en 1757, entra de bonne heure dans la carrière diplomatique. Soutenu par son oncle, Martinho de Mello, secrétaire d'état sous Pombal, il fut successivement ministre à La Haye, à Rome et à Londres, où il résida depuis 1794 jusqu'en 1799, époque à laquelle il fut nommé par le prince-régent au ministère des affai-

res étrangères et de la guerre. Pendant sa mission à Londres , partisan décidé de l'alliance avec l'Angleterre, il fut le docile instrument de lord Grenville et de ses collègues. Avant son entrée au ministère , il avait engagé M. de Vioménil comme général en chef de l'armée portugaise, poste dont ce militaire toucha les appointements, mais dont on ne lui permit pas d'exercer les fonctions. Par suite des négociations d'Almeida , les Anglais avaient fait occuper Lisbonne , en 1798 , par un corps de troupes composé , principalement d'émigrés français (les régiments de *Mortemart*, *Castries*, *Dillon*, *Royal-Emigrant*, *Rotalier*, artillerie), lorsque aucun danger réel ne menaçait le pays ; mais quand il fut question de repousser les Espagnols et les Français, à la fin de 1800, l'Angleterre retira ses troupes et se contenta d'offrir au Portugal un modique subside. Le traité de Badajoz et celui de Madrid entre la France et le Portugal ayant mis cette dernière puissance dans les mains de Napoléon, le général Lannes, son ambassadeur, obtint du prince-régent le renvoi d'Almeida, qui cessa de jouer un rôle public en Portugal, et ne rentra dans le ministère qu'au Brésil. Il avait épousé une fille du comte de Cavalleiros, cousine de la duchesse de Lafões, mais ce mariage ne fut point heureux. Le confiant duc de Lafões, pensant que les nouveaux liens qui l'unissaient au ministre l'attacheraient à sa fortune, ne cessa de lui prodiguer des marques d'amitié ; mais Almeida, se joignant à son collègue Pinto, aida à renverser le vieux duc. Peu de temps avant le départ de la cour pour le Brésil, il fut appelé comme conseiller d'état, et consulté sur le parti à prendre. Il

conseilla d'opposer une énergique résistance aux armées française et espagnole ; mais il n'y avait aucun moyen d'exécuter un tel plan. Le gouvernement inspirait peu de confiance, et le mécontentement était au comble. Dans des conjonctures aussi fâcheuses, la cour prit le parti de s'embarquer pour le Brésil, et le comte de Galvéas l'y accompagna. Vers la fin de 1809, après la mort du vicomte d'Anadia, il fut nommé secrétaire d'état de la marine et des colonies. Il est mort à Rio-Janeiro, le 18 janvier 1814. Il avait été chargé quelque temps auparavant, par intérim, du département des affaires étrangères et de la guerre. Le prince-régent l'avait créé comte de Galvéas, grand-croix de Saint-Benoît-d'Aviz, de la Tour et de l'Épée, etc. C—o.

ALMÉNARA. Voy. HERVAS, au Suppl.

ALMENDINGEN (LOUIS-HARSCHER d'), jurisconsulte, naquit à Paris, le 25 mai 1766, d'une famille noble, originaire de la Suisse. Son père, qui avait été banquier à Francfort, remplissait à cette époque les fonctions de ministre de Hesse-Darmstadt près la cour de France. Mais cette nouvelle position ne lui avait pas ôté le goût des spéculations commerciales : il s'y livra, comme auparavant, perdit toute sa fortune, et se retira en 1771 à Lauenstein, dans le Hanovre. Ne pouvant tenir son fils à l'école, il lui enseigna lui-même les premiers éléments du latin, de l'histoire et de la géographie. Le jeune Almendingen fit de rapides progrès, apprit sans aide plusieurs langues vivantes, et se livra à une étude approfondie des littératures modernes. A l'âge de 23 ans, il n'avait encore formé aucun projet pour le choix d'un état, lorsqu'un de ses parents lui fournit les

moyens de passer deux années à l'université de Goettingue. Il y alla en 1789, et suivit avec une grande assiduité les cours de droit et d'histoire des professeurs Runde, Hugo, Putter et Spittler. La protection dont ces savants l'honorèrent, et un prix qu'il remporta en 1791, lui permirent de prolonger son séjour à Goettingue jusqu'en 1792. Vers la fin de cette année il accepta dans une famille patricienne d'Amsterdam une place de précepteur, qu'il quitta en 1794, pour occuper une chaire de droit à l'académie de Herborn (Nassau). Dès cette époque, déployant une activité prodigieuse, il fit deux cours à l'académie, plaida, comme avocat, devant les tribunaux, et prit une grande part à la rédaction de la *Bibliothèque du droit criminel*, ouvrage périodique, publié par MM. Feuerbach et Grollmann. Ce furent surtout les mémoires qu'il composa pour ce recueil, qui fondèrent sa réputation. Pendant son séjour à Herborn, six des premières universités d'Allemagne lui offrirent des chaires, mais il les refusa, pour ne pas se séparer de ses vieux parents qu'il logeait chez lui, et qui ne pouvaient supporter un déplacement. Ceux-ci étant morts en 1802, Almendingen accepta la place de conseiller à la cour d'appel qui venait d'être établie à Hadamar; et dès que le grand-duc de Berg eut pris possession des pays de Nassau-Orange, il passa avec le même titre à la cour de Dusseldorf. Rappelé en 1811 au service du duc de Nassau, il devint membre du conseil intime et vice-directeur du tribunal aulique de Wisbaden, fonctions qu'il cumula bientôt avec celles de référendaire du ministère d'état. En cette dernière qualité il assista aux conférences des plénipotentiaires de la principauté de Nassau, de la

Hesse et de Francfort, relativement à l'introduction du Code Napoléon. Il se déclara pour l'adoption de ce code, mais il insista sur la nécessité d'y faire des modifications qui le misent en harmonie avec les mœurs de l'Allemagne, et de donner aux autorités administratives et judiciaires une organisation conforme à celle de la France. Les discours qu'il prononça dans ces conférences obtinrent les suffrages des plus profonds jurisconsultes (1), et notamment du célèbre avocat M. Rehberg, qui déclara que, parmi tous ceux de ses compatriotes qui avaient écrit sur la législation française, Almendingen seul l'avait envisagée sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences. Nommé en 1813 membre de la commission de législation de Nassau, il proposa d'utiles réformes dans la procédure, la publicité des audiences et l'établissement de justices de paix, projets auxquels les événements politiques empêchèrent de donner suite immédiatement, mais qui ont été adoptés plus tard. L'année suivante il publia un ouvrage intitulé : *Le passé, le présent et l'avenir de l'Allemagne, envisagés sous le point de vue politique* (Wisbaden), qu'il avait composé dans le but de défendre la conduite tenue par les petits états de la confédération du Rhin. Cette production remarquable, où il jugea les hommes et les choses avec une sévère impartialité, et heurta de front quelques-unes des opinions les plus accréditées, devint l'objet d'une foule d'attaques, et lui attira l'inimitié de plusieurs grands personnages. En 1816, lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire, il obtint la vice-présidence du tribu-

(1) Ces discours ont été publiés en 3 vol. in-8°; Giessen, 1812.

nal aulique de Dillembourg, et bientôt après il fut nommé conseiller d'état. Long-temps avant il avait plaidé pour les mineurs d'Anhalt-Schaumbourg contre le prince d'Anhalt-Bernbourg, dans une affaire relative à la validité d'une donation. Ce procès, qui avait été jugé en première instance par le tribunal de Halberstadt, devant être porté en appel à l'une des cours supérieures de la Prusse, Almendingen céda aux vœux de la mère et tutrice de ses clients, et se rendit à Berlin pour y soutenir leurs intérêts; ce fut en 1819, peu de temps après que la diète eut adopté les fameuses résolutions du congrès de Carlsbad, et au moment où la réaction du parti absolutiste se manifesta avec le plus de violence. Comme il importait à ses clients que leur cause fût jugée en dernière instance par la cour de révision des provinces rhénanes, et non par celle de Berlin, Almendingen se pourvut à cette fin par-devant le ministre de la justice, qui avait le droit de désigner la cour qui en connaîtrait. Toutes ses démarches pour obtenir le renvoi qu'il désirait étant restées infructueuses, il tenta un dernier moyen, ce fut la publicité. Il fit imprimer à Brunswick une histoire du procès de la famille d'Anhalt, dans laquelle il se livrait à une critique acerbe de la législation prussienne, et notamment de la disposition qui laissait le choix de la cour d'appel à la discrétion d'un ministre (2). Le gouvernement, qui vit dans cet écrit une provocation au mé-

(2) Voici le titre de cet ouvrage, qui indique suffisamment l'esprit dans lequel il a été rédigé : *Histoire du procès entre la branche aînée et la branche cadette de la maison princière d'Anhalt-Bernbourg, sur la validité de la donation du château de Zeitz, du village de Belleben et des terres d'Aschersleben et Gattersleben; avec des observations sur l'interprétation littérale des lois, sur la justice rendue à huis clos, et sur la bureaucratie en matière de procès*, 2 vol. in-8°, 1820 et 1821.

pris des lois existantes, ordonna des poursuites contre l'auteur et le fit garder dans son logement. En vain alléguait-il sa qualité d'étranger, en vain dit-il que son ouvrage avait été publié hors de la Prusse; il fut déclaré justiciable de la chambre de justice, mais obtint la permission de partir, en fournissant une caution de 4,000 fr. De retour à Dillembourg, il établit ses moyens de défense et les envoya au tribunal de Berlin, qui le condamna à un an d'emprisonnement dans une forteresse. Cet arrêt ne fut pas exécuté, parce que le tribunal aulique de Dillembourg refusa d'y apposer son *exequatur*; mais le gouvernement de Nassau remercia Almendingen, en lui conservant ses appointements à titre de pension. Profondément affligé de cette destitution, et condamné à une peine qu'il regardait comme infamante, il devint mélancolique, rédigea une justification, mais n'eut pas la consolation de la voir publiée, car aucun imprimeur n'osa s'en charger. Depuis cette époque (1822) il ne sortit plus de sa chambre, et se refusa même à la société de ses amis. Il mourut le 16 janvier 1827. — On a de lui trente-un ouvrages, parmi lesquels se distinguent, outre ceux que nous avons cités : I. *De l'origine de la guerre et de son influence sur la civilisation*, 1788. II. *Sur les progrès et la décadence des sciences*, 1789. III. *Recherches sur les droits et la forme de la diète germanique pendant la vacance du trône impérial*, 1792. IV. *Essai philosophique sur les lois pénales de la république française*, 1798. V. *Sur les Rationes domesticæ des Romains du temps de la république*, 1801. VI. *Sur l'imputation légale et ses rapports avec l'imputabilité mo-*

vale, 1802. VII. *Recherches sur la nature des crimes et des peines*, 1804. VIII. *Essais pratiques sur la métaphysique du procès civil*, 1806. IX. *Métaphysique du procès civil*, 1808. X. *Mémoires sur la jurisprudence et l'économie politique*, 9 vol. (1809-1812) dont les trois derniers contiennent une réimpression de ses discours sur le Code Napoléon. Toutes les œuvres d'Almendingen sont en allemand, excepté le N° III, qui est en français. M—A.

ALMERAS (le baron Louis), général français, né le 15 mars 1768 à Vienne en Dauphiné, fut élève des ponts-et-chaussées et s'enrôla en 1791 dans un bataillon de volontaires nationaux du département de l'Isère, où de sergent-major il devint capitaine. En 1793 il fut aide-de-camp du général Cartaux, qu'il accompagna sous les murs de Toulon. On trouve dans les mémoires de Bonaparte publiés par Montholon, un brillant éloge de la valeur qu'Almeras déploya alors contre une sortie de la garnison. Devenu adjudant-général il fut employé à l'armée des Alpes. Se trouvant à la tête d'un poste de 200 hommes il se vit tout-à-coup enveloppé par 1500 Piémontais qu'il repoussa avec beaucoup de courage et de présence d'esprit. Almeras fut ensuite employé dans le département du Gard, où il eut à combattre quelques rassemblements de royalistes dont il saisit les chefs Saint-Christol et Dominique Allier. Après avoir fait sous Bonaparte les brillantes campagnes d'Italie en 1796 et 1797, il suivit ce général en Égypte. Il fit toute cette guerre dans l'état-major de Kléber, et se distingua notamment à la bataille d'Héliopolis où il reçut deux blessures. Revenu en Europe, le chef du gouver-

nement parut se rappeler qu'Almeras avait été l'ami et le confident de Kléber, et le tint éloigné des événements en lui donnant le commandement de l'île d'Elbe. Almeras occupa ce poste obscur jusqu'au commencement de 1809 où il passa à l'armée d'Italie pour y commander une brigade sous le vice-roi, qu'il quitta bientôt pour aller à la grande armée sur les rives du Danube. Il fut blessé grièvement à Wagram. Dès-lors, il ne cessa de combattre sous les yeux de Napoléon, qui avait beaucoup d'estime pour sa valeur. Il fut encore blessé à la terrible bataille de la Moskowa, et nommé lieutenant-général le mois suivant (6 oct. 1812). Fait prisonnier dans la retraite il fut conduit jusqu'aux confins de la Crimée et ne revint en France qu'après la chute de Napoléon. Il fut créé chevalier de Saint-Louis le 30 août 1814, et se retira dans sa ville natale qu'il n'avait pas revue depuis son enfance. Ce ne fut qu'en 1823 que s'étant présenté au duc d'Angoulême lors du passage de ce prince à Lyon, et lui ayant offert ses services pour la guerre d'Espagne, il en reçut le commandement de la ville de Bordeaux qui convenait mieux à son âge et à sa santé que tant de fatigues et de blessures avaient rendue fort mauvaise. Il est mort dans cette ville le 7 janvier 1828. Le général Lamarque, à cette époque, publia dans les journaux, un éloge historique d'Almeras qui avait été son compagnon d'arme et son ami.

M—D j.

ALNANDER (JEAN), auteur de l'histoire de l'imprimerie en Suède, était né vers la fin du XVII^e siècle à Norkoping. En terminant ses études à l'université d'Upsal, il publia sa thèse intitulée : *Historiola artis typographicae in Suecia*, Upsal, 1722,

in-8°. Ce curieux opuscule n'ayant été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires fut reproduit à Rostock, en 1725, dans le même format. Il est divisé en quatre chapitres. Dans le premier l'auteur, après avoir parlé du zèle que les Suédois ont constamment montré pour les lettres, et des bibliothèques qu'ils avaient établies dans les cathédrales et les principaux monastères, arrive à l'introduction de l'imprimerie en Suède. Elle y fut apportée par Jean Snell, artiste allemand; la première édition sortie de ses presses est le *Dialogus creaturarum moralisatus*, Stockholm, 1483, in-4°. Un seul imprimeur ne pouvant suffire aux besoins des églises et des écoles de tout le royaume, plusieurs prélats dès la fin du XV^e siècle firent imprimer des missels et des bréviaires à Nuremberg et à Bâle. Le second chapitre contient l'histoire des progrès de l'imprimerie en Suède depuis le XVI^e siècle jusqu'au commencement du XVIII^e. On y trouve des détails intéressants sur les imprimeries particulières de Laurent Wallius, professeur en théologie à Upsal; de Laurent Paulinus, archevêque de cette ville; et enfin du célèbre Olaüs de Rudbeck. Le troisième chapitre offre le tableau de l'origine et des progrès de la typographie dans le Gothland; dès 1491 une imprimerie existait dans le monastère de Wadsten; mais, détruite par un incendie en 1495, elle ne fut point relevée. Enfin, dans le quatrième chapitre, l'auteur parle des types ou caractères employés, successivement, dans les imprimeries suédoises : le gothique, le grec, l'arabe et le runique. On trouve une analyse de cet ouvrage dans les *Acta eruditor. Lipsiens., Supplem.*, VIII, 506. W—s.

ALOISI (BALTAZAR), dit Galanino, peintre, né à Bologne en 1578, était parent et élève des Carrache. Il excellait dans la composition parce qu'il se souvint toujours des préceptes salutaires de ses maîtres. Malvasia loue avec enthousiasme une *Visitation* de Galanino qui est à la *Charité* de Bologne : mais la fortune ne vint pas seconder les travaux de ce maître. Il fut obligé pour vivre d'aller à Rome et de s'adonner au portrait. En ce genre il obtint du succès; on reconnaissait ses tableaux à leur force et à leur relief. Il mourut en 1638. A—D.

ALOMPRA (1), chef de la dynastie actuelle de l'empire des Birman. Lorsqu'en 1752, Beinga-Della, roi du Pégou, conquit le royaume d'Avava, il fit son roi Douipdi prisonnier de la manière la plus arrogante; Alomptra, Birman d'une naissance obscure, connu sous l'humble nom d'Aumdzea ou le chasseur, fut maintenu par Apporaza, frère du conquérant, dans la place de chef du petit village de Manchabou, situé à douze milles de l'Irraouaddy et à l'ouest de Kioum. Cet homme, d'un esprit vif et entreprenant, était alors âgé de 42 ans; il dissimula l'horreur du joug étranger; mais indigné de l'insolence des vainqueurs, il s'assura des dispositions de cent amis braves, et fit réparer l'enceinte de gros pieux qui entouraient Manchabou, sans exciter de soupçons. Cinquante soldats pégouans qui formaient la garnison, négligeant de se tenir sur leurs gardes, furent passés au fil de l'épée. Alomptra s'efforça de faire considérer ce massacre comme le résultat d'une querelle imprévue et protesta de son dévouement au roi

(1) Le nom de ce prince, en langue du pays, se prononce ALOUNG-P'ROUA ou ALOMANDRA-PRAOU. A—T.

du Pégou. Apporaza, obligé de quitter momentanément le gouvernement des provinces conquises, enjoignit à son neveu Dotacheou de renfermer le rebelle dans une étroite prison, et une troupe fut envoyée pour remplacer la garnison égorgée. A son arrivée, ce détachement de près de mille hommes fut mis en déroute et poursuivi par Alompra à la tête de ses cent partisans. Le vainqueur rentré dans sa forteresse se prépara aux destins les plus périlleux. Cherchant la victoire ou la mort, il fit ranger plusieurs villes sous l'étendard de la révolte; puis, profitant de l'indécision de Dotacheou, il marcha sur Ava. A cette nouvelle tous les Pégouans prirent la fuite; ceux qui restèrent furent massacrés. Cependant Alompra se décida à rester à Manchabou; et Schembuan, le second de ses fils, fut chargé du commandement de la capitale. Alarmé de ces désastres, Beinga-Della fit armer à Syriam une flottille qu'il confia, en janvier 1754, à Apporaza. Les Français et les Anglais qui avaient des factoreries au Pégou prirent, suivant l'usage, des partis opposés; les premiers favorisèrent les Pégouans et les seconds les Birmans, mais tous d'une manière clandestine et dans des vues mercantiles. La flottille ne put remonter que lentement l'Irraouaddy et quand elle arriva devant la forteresse d'Ava, on lui opposa la plus vive résistance. Sommé de se rendre, Schembuan répondit fièrement qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Cependant Alompra avait réuni dix mille hommes et une flotte. Apporaza préféra une bataille décisive à un siège incertain et vint offrir le combat, mais il fut vaincu et contraint de regagner le Pégou. Les habitants de ce pays voulurent continuer la guerre et sous prétexte

d'une conspiration formée par le vieux roi Douipdi, ils égorgèrent celui-ci (13 oct. 1754) ainsi que tous les Birmans qu'ils purent atteindre. Aussitôt les compatriotes de ces derniers coururent aux armes; les représailles furent terribles, il ne resta plus de Pégouans sur leur territoire. Le fils du roi légitime qui venait de subir un si triste sort s'était mis à la tête d'une troupe de Quois, nation vaillante à l'est de l'empire; il vint se réunir à Alompra; mais celui-ci lui fit si bien sentir le danger des prétentions de sa naissance qu'il le réduisit à chercher un asile chez les Siamois; plus de mille Quois furent massacrés. Rien ne contraria dès-lors l'ambition du chef de Manchabou; il devint celui de toute sa nation. La guerre entre les Birmans et les Pégouans se continua avec des succès variés: les Français et les Anglais établis à Syriam et à Negrais se trouvèrent forcés d'y prendre part, et en tâchant de ménager leurs intérêts ils finirent par les compromettre. Le 21 avril 1755, une grande victoire fut remportée sur Apporaza à Synyangong, et Alompra établit son camp sur la place même où il fonda la ville de Rangoun, dont le nom signifie *hostilités cessées ou victoire complète*. Les vaincus se renfermèrent dans les remparts de Syriam et de Pégou, leur capitale. Au mois de juin le vainqueur fut forcé d'aller apaiser quelques troubles dans les parties septentrionales de son empire, envahies par les Quois et les Siamois. En juillet 1756, il s'empara de la factorerie française de Syriam et prit sa forteresse par escalade. Tous les Français devinrent ses prisonniers; et le fameux Dupleix ayant envoyé des secours aux Français et aux Pégouans, la frégate la Galathée, trompée par

une lettre que M. Bruno, chef de la factorerie détruite, fut forcé d'écrire, s'avanca avec confiance et fut échouée par la trahison de son pilote birman, à l'entrée de Rangoun. Les lettres trouvées à bord prouvèrent qu'elle portait des secours à Beinga-Della. Les officiers, une partie de l'équipage et les membres de la factorerie, furent mis à mort, et l'on voit encore aujourd'hui une petite pyramide et une croix sur leur tombe auprès de la ville de Rangoun. Après la saison des pluies, Alompra mit le siège devant Pégou, dernière place de ses ennemis et qui renfermait la famille royale. Au bout de plusieurs mois le blocus produisit la famine, Beinga-Della demanda la paix en se reconnaissant vassal de son concurrent et offrit sa fille au vainqueur comme gage d'amitié. Elle était ainsi qu'Apporaza, dans le camp d'Alompra, lorsque les Pégouans s'aperçurent qu'au milieu de ces apparences amicales les assiégeants essayaient de s'emparer de leur ville par stratagème, afin de ne pas remplir les conditions du traité. Aussitôt la trêve fut rompue, la guerre recommença avec fureur, mais avec elle les horreurs de la famine reparurent. Alors Beinga-Della, trahissant ses sujets et ses défenseurs, traïta pour lui-même, obtint la vie sauve et livra sa capitale qui fut abandonnée au pillage en 1757. Alompra soumit Martaban et tout le Pégou oriental jusqu'aux frontières de Siam; puis ayant appris la révolte des Cassayens, au nord, il quitta Rangoun et s'arrêta quelque temps à Manchabou devenu la capitale de ses états, pour en régler l'administration. Il s'avancait enfin vers Munnipoura, capitale du Cassay, lorsqu'une nouvelle révolte le rappela au Pégou qu'il fit promptement ren-

trer dans l'obéissance. Ce fut à cette époque (oct. 1759), que, par suite de quelques intrigues et de soupçons fort incertains, les colons anglais de l'île de Negrais éprouvèrent un sort aussi affreux que les Français de Syriam : la plupart furent massacrés par surprise. La conquête de Tavoy acheva la soumission du Pégou; celle de Mergny et de Tenasserim sur les Siamois eut pour but de punir ces peuples, qu'Alompra accusait d'avoir fomenté la discorde chez lui et recueilli ses ennemis fugitifs. Il résolut de les attaquer au cœur de leur royaume et parut bientôt devant leur capitale. Depuis deux jours les lignes de circonvallation étaient formées, lorsqu'il donna subitement l'ordre de lever le siège. Attaqué d'une maladie scrofuleuse, il sentit sa fin approcher et voulut se hâter de mettre ordre aux affaires de l'empire. Il marcha droit vers Manchabou, mais son mal s'accrut rapidement et la mort l'atteignit à deux journées de Martaban le 15 mai 1760. D'une taille élevée, d'un tempérament robuste, avec des traits grossiers, un teint noir et un caractère vindicatif, et sévère jusqu'à la cruauté, Alompra fut un de ces personnages prédestinés que la providence choisit à de longs intervalles pour exécuter ses décrets en les élevant au-dessus des autres hommes. Il affermit son empire et sa dynastie sur des bases solides et eut pour successeur son fils aîné Namdodji-Prou. — On a publié en 1818, à Paris, un ouvrage intitulé *l'Usurpateur ou testament historique d'Alompra, empereur des Birmans*. C'est un écrit allégorique sur le règne de Napoléon. B.-V.-E.

ALOPA (LAURENT FRANCISCI de); imprimeur du 15^e siècle. Dans *l'Index des Annales typographiques*,

V, 474, Panzer distingue Laurent de Venise, de Laurent-Francisci de Alopa et d'un autre Laurent-Francisci de Venetiis, tous trois imprimeurs dans le même temps à Florence; mais il est évident que c'est le même personnage. Si la version latine des *OEuvres de Platon* par Ficin, sortie des presses d'Alopa, est, comme le croit Panzer, de 1484, c'est à cette date qu'il faut placer l'établissement de son atelier typographique à Florence. Comme la plupart des imprimeurs contemporains, Alopa joignait à la connaissance du latin celle du grec. On assure même qu'il était très-savant dans ces deux langues. M. Peignot, dans son *Dictionn. de bibliologie*, I, 13, dit que les éditions d'Alopa sont les premières dans lesquelles on trouve des lettres capitales à la tête des chapitres. Il est vrai qu'après Alopa plusieurs imprimeurs conservèrent l'usage de laisser en blanc la place de ces lettres, qui était remplie par les enlumineurs; mais il existe un assez grand nombre d'éditions antérieures à 1484, où l'on voit des capitales gravées et imprimées avec le texte (Voy. l'*Index* du P. Laire, II, 410). Alopa a publié, de 1494 à 1496, cinq éditions imprimées en lettres majuscules grecques, dont le célèbre Jean Lascaris (Voy. ce nom, XXIII, 405), qui ne dédaignait pas de lui servir de correcteur, avait retrouvé la forme d'après d'anciennes médailles. Ces cinq éditions, dont on ne peut trop louer l'élégance des caractères, et la beauté du papier, sont: l'*Anthologie*, 1494, in-4°. — Les *Hymnes de Callimaque*, ibid., in-4°. — Les *Sentences (Gnomae monastichae)* avec le poème de Musée, sans date, in-4° (1). — Les qua-

tre tragédies d'*Euripide*: Médée, Hippolyte, Alceste et Andromaque, sans date, petit in-4°, et l'*Argonautique* d'Apollonius de Rhodes, 1496, in-4°. Cette suite, dont il existe des exemplaires sur velin, sera toujours un des plus précieux ornements d'une bibliothèque. En 1496 Alopa donna une édition du *Commentaire* de Ficin sur les *Dialogues* de Platon, in-folio; et M. Van-Praët prouve que c'est à cette même époque qu'il faut rapporter celle de la traduction latine par Ficin de l'opuscule de saint Denis l'Aréopagite: *De mystica theologia et de divinis nominibus*, sans date, in-4° (*Cat. des livres sur velin*, I, 620). L'édition des poésies italiennes de Benivieni, Florence, 1500, in-folio, porte le nom de Laurent de Alopa, qui s'était associé pour cette impression avec Ant. Tubini et André Ghyrlandi. On n'a retrouvé jusqu'ici aucun autre ouvrage sous le nom de cet imprimeur, ou sorti de ses presses. — Antoine Francisci ou de Francescho de Venise, de la même famille qu'Alopa, imprimait à Florence de 1487 à 1492. W—s.

ALOPEUS (le baron MAXIMILIEN D'), diplomate russe, né le 21 janvier 1748, à Wibourg en Finlande, où son père était archidiacre, fit ses études à Abo, puis à Goettin-gue, et fut destiné à l'état ecclésiastique; mais ayant été remarqué du comte Panin, alors ambassadeur de Russie à Stockholm, il devint son secrétaire, et l'ayant suivi à Pétersbourg, lorsque ce grand seigneur fut nommé chancelier, il obtint par sa protection la place de directeur de la

parut concurremment avec celle d'Alde, regardée à tort comme la première. Elle l'emporte sur celle de Venise pour la correction, ayant été faite d'après un meilleur manuscrit. *Catal. des livres sur velin*, H. 42.

(1) Cette édition de Musée, dit M. Van-Praët,

chancellerie de l'empire. Envoyé ensuite vers le prince-évêque de Lubbeck, et accrédité auprès du cercle de Basse-Saxe, il reçut de l'impératrice Catherine, en 1790, une preuve de confiance bien plus remarquable, le titre de ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Berlin. Alopeus prit d'abord un tel ascendant sur Frédéric-Guillaume, que, lorsque ce prince se mit à la tête de l'armée qu'il destinait à l'invasion de la France (1792), le ministre russe eut la permission de l'accompagner, bien qu'il eût été décidé que le ministre de l'empereur d'Allemagne seul aurait cet avantage. Alopeus suivit le monarque prussien jusqu'en Champagne, et ne s'éloigna de son quartier-général que lorsque la retraite fut décidée. Revenu alors à Berlin avec le même caractère, il y déploya, dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Europe, une grande habileté. Lorsque la Prusse se fut séparée de la coalition par le traité de Bâle (1795), il fit au nom de sa souveraine des représentations très-énergiques, et fut plusieurs fois sur le point de quitter Berlin. Il s'éloigna réellement de cette capitale en janvier 1796, époque à laquelle il reçut le titre de conseiller-d'état. Il alla ensuite résider, comme envoyé de Russie, auprès du cercle de Basse-Saxe, puis auprès de la diète de Ratisbonne, et revint en 1802 à la cour de Prusse, où la Russie avait de plus en plus besoin de son habileté et de son expérience. On comprend toute l'importance de sa mission à l'époque du traité de Presbourg, et surtout lors de la rupture avec la France en 1807. Il suivit alors Frédéric-Guillaume à Kœnigsberg, et reçut peu de temps après de sa cour une mission extraordinaire pour l'Angleterre. Se trouvant à Lon-

dres à l'époque du traité de Tilsitt, il fit d'inutiles efforts auprès du ministère anglais qui ne voulait pas accepter la médiation de la Russie, si on ne lui donnait connaissance des articles secrets de ce traité (1). Cette mission est la dernière qu'ait remplie Alopeus. Après l'évacuation de l'Allemagne par les Français, il revint encore résider à Berlin, et reçut un peu plus tard de son souverain, le titre de baron de la noblesse de Finlande. En 1820, il donna sa démission du service de Russie et alla se fixer à Francfort sur le Mein. C'est dans cette ville qu'il est mort le 16 mai 1822. Par deux mariages successifs, dont il n'est resté qu'une fille, Alopeus s'était allié aux familles les plus distinguées. Ce diplomate a laissé des Mémoires manuscrits qui seraient très-précieux pour l'histoire, mais dont il est probable que l'intérêt des cours ne permettra pas l'impression.

M—D j.

ALOPEUS (le comte DAVID^d), frère du précédent, naquit à Wihourg, en 1769, et fut élevé à l'école militaire de Stuttgart. Il entra dans la carrière diplomatique sous les auspices de son frère. Envoyé comme ministre de Russie à la cour de Suède, en 1809, dans des circonstances extrêmement difficiles, il y déploya beaucoup d'habileté sans obtenir des résultats bien satisfaisants. Il s'agissait de faire adhérer le jeune roi Gustave IV au système continental, ou plutôt de préparer son esprit à l'invasion de la Finlande, et de faire ensorte que ce prince se résignât ou se soumit à la nécessité. Il

(1) On ne peut pas douter que le ministère anglais n'eût été très-promptement informé de ces articles secrets, dont la connaissance importait tant à sa politique (*Voy. l'art, ALEXANDRE* dans ce vol.).

n'en fut pas ainsi; malgré toute l'éloquence et les précautions diplomatiques d'Alopeus, Gustave repoussa avec énergie ces ouvertures; et, lorsque les troupes russes entrèrent en Finlande, le gouvernement suédois ayant saisi une correspondance de l'ambassadeur russe, dans laquelle il ne s'agissait de rien moins que des moyens de corruption employés dans l'armée suédoise, Gustave le fit arrêter et le scellé fut mis sur ses papiers. Après l'abdication forcée du malheureux roi de Suède, Alopeus fut complètement dédommagé de sa petite disgrâce: l'empereur Alexandre le nomma chambellan et membre du conseil privé, en lui donnant une terre de cinq mille roubles de revenu, et le décora de l'ordre de Sainte-Anne de première classe. Plus tard il lui conféra le titre de comte, et le chargea d'aller complimenter le nouveau roi Charles XIII (*Voy. ce nom, au Supp.*). Ce fut lui qui, en 1809, signa le traité d'alliance entre la Suède et la Russie. Enfin Alexandre l'envoya en qualité de ministre de Russie à la cour de Wurtemberg, et dans la campagne de Saxe, en 1813, il le créa commissaire-général des armées alliées. Alopeus fut alors fixé par ses fonctions au quartier-général des souverains confédérés; et madame d'Alopeus, qui l'y accompagnait, se fit autant remarquer par sa beauté que par les grâces de son esprit. Le comte d'Alopeus fut gouverneur de la Lorraine, pour la Russie, en 1815, et il adressa aux habitants, en cette qualité, une proclamation remarquable par son esprit de modération. Nommé peu de temps après ministre plénipotentiaire de Russie, à la cour de Berlin, il est mort dans cette ville le 13 juin 1831. M—n j.

ALPHARABIUS (JACQUES),

écrivain du quinzième siècle, né à Léonessa, dans le royaume de Naples est auteur d'un traité latin *de usu coronarum et earum genere apud veteres Romanos*, dont la première édition a été donnée par Woog, à Leipzig, en 1759, in-4°. B—ss.

ALPHEN (JÉROME VAN) naquit à Gouda, en 1746, d'une famille qui a fourni plusieurs hommes distingués à l'église et à l'état. Reçu en 1768 docteur en droit à l'université de Leyde, il fut bientôt après nommé procureur-général à la cour d'Utrecht, puis pensionnaire de la ville de Leyde, et enfin conseiller et trésorier-général de l'Union. Lorsque les Français envahirent la Hollande en 1795, il résigna ses fonctions, et se retira à La Haye. Van Alphen joignait le goût des arts et de la poésie à des connaissances étendues en philosophie, en théologie, en jurisprudence et en esthétique. On a de lui : I. *Essais de poésies édifiantes*, 1771 et 1772. II. *Poèmes et méditations*, 1777. III. *Chants belges*. IV. *Poésies pour les enfants*, 1781, ouvrage souvent réimprimé, écrit avec une grâce et une bonhomie charmantes, et adapté avec un art singulier à l'intelligence des lecteurs auxquels il est destiné. V. *Mélanges en prose et en vers*. VI. *Des Cantates*, genre de poésie dont il a donné l'exemple en Hollande, et dans lequel il n'a pu encore être surpassé. VII. *Essai d'hymnes et de cantiques pour le culte public*, 1801 et 1802, recueil dont les pièces les plus remarquables se retrouvent dans les hymnes évangéliques pour les églises réformées. VIII. *Le Spectateur chrétien*. IX. Un écrit sur le développement de cette proposition : *L'évangile offre à tous les hommes une maxime d'état dans le règne de la vérité*

et de la vertu, 1802. X. *Moïse considéré sous le rapport de sa législation comme supérieur à Solon et à Lyeurgue*. Cet ouvrage atteste les sentiments religieux dont l'auteur était pénétré, et qu'il considérait comme la base du système social. Nous pourrions citer de Van Alphen d'autres écrits; un de ses plus brillants morceaux de poésie, et le plus riche d'imagination, est sa cantate du Firmament, *Starrerhemel*. Elle est, avec les petits poèmes qui l'ont fait surnommer *l'ami de l'enfance*, l'un de ses plus beaux titres au rang qu'il tient parmi les premiers poètes de la Hollande. En 1778 il donna la première, et en 1780 la seconde partie du traité de Riedel sur la *Théorie des beaux-arts*, et rendit à cette occasion un hommage éclatant à plusieurs écrivains de l'Allemagne. Il mourut en 1803. M. N.-G. Van Kampen, dans son *Histoire littéraire*, tome II, p. 375 et suiv., a fait de lui un éloge mérité.

R—F—G.

ALPHONSE (Louis), pharmacien, naquit à Bordeaux, le 10 mars 1743, d'un père qui le destina de bonne heure à la profession que lui-même exerçait, et l'envoya étudier à Paris sous les Rouelle et les Macquer. Revenu dans sa patrie, il y fut reçu au collège de pharmacie dont il devint le syndic, et successivement à la société de médecine et à l'académie des sciences. Doué d'une imagination plus ardente que ne le comporte l'étude des sciences, il se montra partisan des rêveries de Mesmer (V. ce nom, XXVIII, 409), et par les mêmes causes il adopta avec enthousiasme les principes de la révolution. On le vit dès le commencement dans les clubs patriotiques. Il fut ensuite officier

municipal. Alors négligeant ses propres affaires pour celles de la république, il abandonna sa pharmacie. Après avoir fait beaucoup de pertes, il se vit obligé de se retirer à Dax, où il se livra à l'agriculture. Il revint à Bordeaux en 1799, et y rouvrit son officine qu'il a laissée à ses enfants, lorsqu'il est mort, le 2 février 1820. Son éloge, qui fut prononcé par M. F. Lartigue, a été inséré dans le recueil de l'académie des sciences de Bordeaux, année 1820. On a de L. Alphonse : I. *Analyse des sources différentes de la ville de Bordeaux et de ses environs*. II. *Mémoire sur la monnaie de billon*. Il a encore rédigé divers rapports ou projets sur sa profession et sur le nettoyage des rues de Bordeaux, qui ont été imprimés. Z.

ALQUIER (le baron CHARLES-JEAN-MARIE), né à Talmont, près des Sables-d'Olonne, le 13 octobre 1752, fit ses études chez les Oratoriens, et passa quelques mois dans leur congrégation avec le projet d'y rester; mais ses idées changèrent bientôt. Il embrassa la carrière du barreau; et avant la révolution il était à La Rochelle avocat du roi au présidial et procureur du roi au tribunal des trésoriers de France. Devenu maire de cette ville, il fut en 1789 nommé député du tiers-état du pays d'Aunis aux états-généraux. Il siégea au côté gauche de cette assemblée, et fit successivement partie du comité de la marine et des colonies et de celui des rapports et des recherches. Ce fut au nom de ce dernier comité que le 22 oct. 1789 il lut un rapport sur un mandement de l'évêque de Tréguier, accusé d'avoir excité à l'insurrection contre l'assemblée nationale, et qu'il conclut à des poursuites contre ce prélat pour crime de

lèse-nation ; ce qui fut adopté. Dans le mois de mars suivant, une discussion fort vive s'étant élevée au sujet de la franchise accordée aux députés pour leurs correspondances, Alquier soutint avec chaleur que quelques-uns de ses collègues en abusèrent pour faire circuler des libelles contre-révolutionnaires. Le 31 juillet, il fut élu secrétaire. Enfin, adoptant de plus en plus le système de la révolution, il parla avec beaucoup d'amertume sur ceux de ses collègues qui avaient témoigné dans la procédure du Châtelet contre les auteurs de la révolte des 5 et 6 octobre. Quelques troubles survenus à Tabago ayant ensuite donné lieu à un rapport (17 février 1791), Alquier mit autant de soins à défendre ceux qui avaient causé ces désordres qu'à accuser ceux qui s'étaient efforcés de les réprimer, notamment le gouverneur Jobal qu'il fit rappeler. Dans d'autres rapports sur les troubles sanglants qu'avaient occasionés à Nîmes et à Uzès, entre les catholiques et les protestants, les premiers décrets de l'assemblée nationale, Alquier présenta constamment les catholiques comme les ennemis de la révolution et les auteurs de tout le mal ; il les accusa d'avoir pris la cocarde blanche, répandu des libelles séditieux, et fait nommer par des menaces et des intrigues une municipalité contre-révolutionnaire ; enfin il demanda que cette municipalité fût cassée, et que le président et les commissaires d'une assemblée de catholiques, où l'on avait osé protester contre les décrets de l'assemblée nationale, fussent traduits devant la haute cour d'Orléans ; ce qui fut décrété. Lors d'une autre révolte occasionée à Douai par la cherté des grains, Alquier prétendit encore que ces désordres avaient été

causés par le fanatisme ; et il proposa d'infliger des peines aux ecclésiastiques qui, soit par leurs discours, soit par leurs écrits, exciteraient le peuple à la révolte. Cette proposition excita de vives réclamations ; et Robespierre lui-même déclara que des discours ne devaient pas être l'objet d'une poursuite criminelle ; qu'il était surtout absurde de faire une loi contre les discours des ecclésiastiques. Cette partie du projet fut rejetée. A l'époque du départ du roi pour Montmédi, Alquier fut envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec le duc de Biron et Botillé ; et le rapport de ces commissaires, tout empreint de patriotisme, fut lu dans la séance du 28 juin 1791. Alquier termina ses travaux à l'assemblée constituante par un rapport sur les troubles de la ville d'Ales, dans lequel il proposa de blâmer des arrêtés inconstitutionnels du département et de l'assemblée électorale des Bouches-du-Rhône. La session finie, il fut appelé à la présidence du tribunal criminel de Seine-et-Oise. Il remplissait ces fonctions lorsque les prisonniers d'Orléans arrivèrent à Versailles. On sait quel sort les attendait dans cette ville ; Alquier fit peu d'efforts pour les y soustraire ; il dit que des ordres positifs du ministre de la justice, Danton, l'en empêchèrent ; et, si l'on en croit madame Roland, il était à Saint-Germain dans le moment où les victimes furent égorgées. Ce fut au milieu de ces horribles désordres que le même département de Seine-et-Oise l'élut pour son député à la convention nationale (1). Un mois après son

(1) Il avait été recommandé en ces termes dans une brochure publiée par Dubois de Crancé, sous ce titre : *Le véritable portrait de nos législateurs*, 1792, in-8°. « Ce député de la Rochelle et

entrée dans cette assemblée, lorsque la ville de Lyon commençait à être agitée par les violences de Châlier (V. ce nom. VII, 629), il s'y rendit en qualité de commissaire avec Boissy-d'Anglas et Vitet, et réussit pour un moment à rétablir le calme. Revenu à la convention, il y assista au procès de Louis XVI, et vota la mort de ce prince; mais à condition que l'exécution serait ajournée à la paix générale, où cette peine pourrait être commuée; demandant toutefois qu'elle fût appliquée sur-le-champ en cas d'invasion de la part d'une armée étrangère ou de celle des ci-devant princes français émigrés. C'était évidemment la peur qui dictait un pareil vote; et il est trop vrai que dans toute sa carrière politique, surtout à la convention nationale, Alquier sacrifia souvent à ce méprisable sentiment. Il devina de bonne heure les résultats que devait avoir dans cette assemblée l'exagération révolutionnaire, et il mit tous ses soins à se soustraire aux dangers qui devaient en être la suite. Ayant cru d'abord pouvoir se tenir caché au comité de sûreté générale dont il fut un instant président, il réussit à s'éloigner de ce volcan par des missions qu'il se fit donner. Pendant tout le temps qu'il fut obligé d'assister aux séances, on ne le vit jamais assis à la même place. A deux heures il siégeait au Marais et riait avec Vergniaux et Barbaroux; à trois heures il était sur la Montagne; donnant la main à Danton, causant avec St-Just et Robespierre, et n'applaudissant

un des plus vigoureux athlètes que le patriotisme ait eus à opposer à l'aristocratie. Il a beaucoup de sens, d'esprit, et même un caractère très prononcé... Alquier a perdu toute sa fortune à la révolution... Il est aujourd'hui sans état et sans fortune... Le seul moyen qu'ait le peuple de se conserver des amis, des défenseurs zélés, est de les récompenser quand il le peut; on ne vit pas de bénédictions...

jamais que du pied. Il eût, après le 31 mai, une mission dans l'ouest pour la réquisition des chevaux (2); et l'on pense qu'il n'y négligea pas ses affaires particulières. « Vous autres grands « faiseurs, disait-il un jour à Jean-« Bon Saint-André, son collègue, vous « aimez à commander aux hommes; « pour moi j'aime mieux avoir à faire « à mes chevaux; ce sont les meil-« leurs gens du monde; ils ne dénon-« cent pas; ils mourraient de faim « sans se plaindre... » Plus tard, la carrière législative d'Alquier ne présenta rien d'important; seulement en oct. 1794, c'est-à-dire après la chute de Robespierre, il parla contre les horreurs que le général Turreau avait commises dans la Vendée. On a bien dit qu'il avait fait supprimer un bataillon d'enfants qu'un de ses collègues avait créé pour fusiller les prisonniers; mais ni l'existence du bataillon, ni l'acte d'humanité d'Alquier ne sont prouvés. Lorsqu'il vit la lutte près d'écarter entre la convention nationale et le parti réactionnaire, il se ménagea adroitement des intelligences dans les deux camps, et donna même aux chefs des sections de Paris des avis dont ils auraient pu mieux profiter. Il logeait à cette époque dans une petite maison près du lieu des séances, afin de pouvoir se trouver au milieu de la convention, si le combat se terminait en sa faveur; ou dans les rangs des Parisiens, s'ils étaient les plus forts. Envoyé près de l'armée du Nord avec Richard, à l'époque de la conquête de la Hollande, il s'y fit remarquer,

(2) Il prenait dans ses arrêtés le titre de représentant du peuple, délégué près l'armée des côtes de Brest pour l'exécution de la loi du 27 brumaire. Il avait fait graver une vignette avec cette légende : Gouvernement révolutionnaire, armée des côtes de Brest; et sur un écusson surmonté d'un bonnet rouge, on lisait : La liberté ou la mort.

ainsi que son collègue, par la modération de sa conduite, et transmit à l'assemblée les détails de la conquête de la Hollande. Après la session conventionnelle il entra au conseil des anciens; et fut élu secrétaire, le 21 mars 1795. Il présenta à cette assemblée deux décrets qui furent adoptés; le premier pour la création d'un conservatoire des arts et métiers, le second pour la suppression du clergé régulier de la Belgique. Alquier sortit du corps législatif au mois de mai 1798, et fut immédiatement nommé par le directoire consul-général à Tanger; mais il ne s'y rendit pas; et deux mois plus tard on l'envoya près de l'électeur de Bavière, d'abord en qualité de résident, puis comme ministre plénipotentiaire. Il lui était expressément ordonné de solliciter la retraite des troupes impériales, et de réclamer pour la France le paiement de quatorze millions de contributions. Pendant son séjour à la cour de Munich, il écrivit au baron de Hompesch une lettre qui fit quelque bruit, et dans laquelle il repoussait le dessein prêté au directoire d'exciter une révolution dans le pays de Wurtemberg et l'électorat de Bavière. Selon l'usage de cette époque, il attribuait au gouvernement anglais l'insidieuse propagation de ces nouvelles. Vers le même temps il offrit ses services à l'évêque de Clermont, émigré qui, cherchant à s'éloigner, avait été arrêté par les troupes républicaines; et il lui fit dire que, bien que d'opinion différente, il était loin d'oublier ce qu'il devait à son caractère et à ses qualités personnelles. Invité par le prince Charles à se retirer de Munich à l'époque de la sanglante dissolution du congrès de Rastadt, il recut du prince une escorte de deux officiers, sous la protection desquels il traversa les lignes autri-

chiennes, et arriva, en 1799, aux avant-postes de l'armée française. Quelques mois après, on lui donna la recette générale des finances du département de Seine-et-Oise; mais cet emploi étant peu conforme à ses goûts et à son genre de connaissances, il s'en démit au bout de quelques semaines. Après le 18 brumaire, il fut question de l'appeler à la préfecture de police à Paris, et il était assurément très-propre à ces fonctions; cependant Bonaparte, qui tenait beaucoup à ce qu'elles fussent bien remplies, et qui se connaissait en hommes, craignit la faiblesse d'Alquier, et le nomma à l'ambassade d'Espagne. Bonaparte, qui suivait encore alors les traditions du Directoire, voulut qu'auprès de ce trône des Bourbons un régicide succédât à un régicide. Alquier alla donc remplacer à Madrid son ancien confrère de la convention, Guillemardet; et il arriva dans cette ville en janvier 1800. Il y commença la négociation de l'échange de la Louisiane, qu'un autre eût plus tard l'honneur de terminer. Ce fut Lucien Bonaparte qui le remplaça dès le commencement de 1801. Alquier passa alors à Florence, où il fut chargé de négocier avec la cour de Naples. Le résultat ostensible de ces négociations fut la cession à la France de la moitié de de l'île d'Elbe, qui appartenait au royaume de Naples, et le paiement d'une somme de 500,000 fr. en indemnité pour les Français qui avaient été pillés dans Rome par la populace, à l'occasion de la guerre et de la révolution. Alquier se rendit aussitôt après à Naples avec le titre d'ambassadeur; et il débuta dans cette cour par faire renvoyer en Sicile, dans une sorte d'exil, le ministre Acton qui depuis plus de quinze ans était en pos-

session de la diriger. Il suscita encore beaucoup de tracasseries à Ferdinand IV; et vers la fin de 1805, lorsque Bonaparte eut pris définitivement la résolution de dépouiller ce monarque de sa couronne pour la placer sur la tête de son frère Joseph, l'ambassadeur Alquier, sans avoir pris congé, s'éloigna précipitamment avec toute la légation et le consulat. L'invasion de l'armée française fut la conséquence et la suite immédiate de ce brusque départ. Dans l'année suivante, Alquier remplaça le cardinal Fesch à Rome, et fut chargé de continuer auprès de cette cour la négociation d'une alliance qui avait été commencée par son prédécesseur. Il était doué de trop de tact et d'habileté pour ne pas apprécier dès le premier moment toutes les difficultés d'une pareille affaire, et il s'en expliqua sans détour dans les rapports qu'il fit à son gouvernement. Napoléon, qui ne pouvait souffrir de résistance, et qui d'ailleurs avait résolu à cette époque de renverser complètement l'autorité pontificale, rappela son ambassadeur. « Vous êtes un dé-
« vot, M. Alquier, lui dit-il à son
« arrivée à Paris; vous avez voulu
« gagner des indulgences à Rome. —
« Sire, répondit le spirituel et sou-
« ple diplomate, je n'ai jamais eu be-
« soin que de la vôtre (3). » En effet Napoléon lui pardonna sans peine, et deux ans après il l'envoya en Suède avec une mission peut-être encore plus délicate, celle de faire concourir ce royaume, contre ses intérêts les plus évidents, à l'absurde système continental. Alquier, se rappelant que

les moyens de persuasion et de douceur ne lui avaient pas réussi à Rome, prit un autre ton à la cour de Stockholm. Dès le mois de novembre 1810 il adressa au ministre d'Engström une note extrêmement violente, et qui effraya le gouvernement suédois au point de lui faire déclarer aussitôt la guerre à l'Angleterre. Cependant un peu plus tard les souffrances du commerce et l'influence de Bernadotte, devenu prince royal de Suède, décidèrent le cabinet de Stockholm à montrer un peu plus d'énergie. Aussitôt qu'Alquier vit que l'on mettait moins d'empressement à remplir ses ordres, ils s'éloigna sans prendre congé, comme il avait fait à Naples, et se rendit à Copenhague avec le titre de ministre plénipotentiaire que lui fit parvenir Napoléon. Là, comme à Stockholm, il prit le ton de la menace et de la violence; et ce fut par de pareils moyens qu'il entraîna le Danemark dans une alliance avec la France et dans une guerre contre la Suède, qui devait en définitive lui faire perdre la Norvège. Si une telle soumission aux injonctions de l'ambassadeur de Napoléon atteste la faiblesse de la puissance danoise, elle prouve du moins l'habileté de l'ambassadeur français; et elle le prouve d'autant mieux, qu'Alquier réussit à tenir ainsi le Danemark dans les mains de la France jusqu'à la chute de Napoléon; et que, lorsqu'il fut rappelé dans le mois de juin 1814 par Louis XVIII, il partit comblé de présents par Frédéric VI. Revenu en France, Alquier vécut dans la retraite; mais il fut exilé comme régicide par la loi du 12 janvier 1816. Il se rendit en Belgique, où il habita la petite ville de Vilvorde jusqu'à ce qu'un de ses anciens collègues à la convention nationale, Boissy d'Anglas, devenu pair

(3) On trouve les pièces de la correspondance d'Alquier, avec le saint siège, dans le *Recueil des actes émanés de Rome dans la contestation du pape avec Napoléon*, imprimé à Londres et à Paris. Voy. aussi les *Quatre Concordats*, par M. de Pradt.

de France, eût obtenu sa rentrée. De retour à Paris, au commencement de 1818, il se tint fort paisible et mourut le 4 février 1826. Alquier était né bon, mais faible; il avait l'esprit cultivé, fin et piquant; il aimait les jouissances douces. On doit conclure de tout cela que sa place n'était point à la convention nationale. On a trouvé dans les archives impériales son portrait fait avec assez de vérité par un de ses collègues à l'assemblée constituante (Regnault de Saint-Jean d'Angély), qui le connaissait bien. « Il est difficile d'avoir plus d'esprit, « un tact plus fin, plus de tenue et « d'aménité. Il connaît beaucoup les « hommes et les choses de la révolution; il connaît Paris; et, quoi « qu'on en dise aujourd'hui, il faisait « la police sous Cochon, dont il était « l'ami et l'inséparable conseil. On « lui reproche une grande poltronerie et beaucoup de paresse; le travail lui fait peur; mais il sait faire « travailler. Sa conception facile et « son coup d'œil juste le dispensent « d'une occupation longue. Un rien « lui fait peur, et dans le moment du « danger je doute qu'il garde toute « sa tête... On ne lui reproche aucun « fait, soit comme conventionnel, « soit comme constituant. Depuis « thermidor envoyé en Hollande, il « s'y est conduit avec dignité et circonspection... Envoyé à Munich, « il donnait au directoire de bons « renseignements et des avis qui furent négligés. Alquier est patriote; « mais il se voile dans les salons, et « quelquefois il semble y demander « excuse de la part qu'il a prise à la « révolution dont il aime les vrais « principes et le beau caractère. » Le but de cette note était, comme on le voit, de faire nommer Alquier préfet de police. Bonaparte, qui savait

que dans cette place il faut souvent de la force et du courage, lui préféra Dubois. M—D J.

ALSTORPH (JEAN), antiquaire, né vers 1680 à Groningue, apprit les langues et le droit à l'académie de Hardwick. Ses cours terminés, il se retira à la campagne pour y consacrer le reste de sa vie à l'étude de l'antiquité. Il mourut en 1719. On a de lui deux ouvrages recherchés des savants : I. *Dissertatio philologica de Lectis; subjicitur de Lecticis veterum diatriba*, Amsterdam, 1704, in-12, figures. Il avait soutenu peu de temps auparavant une thèse sur le même sujet; et ce fut par le conseil de Théod. Almeloëen, son professeur, qu'il refondit son premier travail et le mit en état de voir le jour. La première dissertation, divisée en vingt chapitres, traite des lits des anciens et de leur différentes espèces; la seconde concerne les litières, qui n'étaient que des lits, toujours portés par des hommes, à la différence des voitures couvertes (*Basternæ*), qui étaient portées par des mulets. II. *De Hastis veterum*, Amsterdam, 1757, in-4°, fig. L'auteur y recherche curieusement l'origine des piques, dont il décrit les différentes formes, et à cette occasion il entre dans de grands détails sur l'emploi de cette arme chez les anciens et les modernes. L'impression de cet ouvrage était commencée lorsque Alstorph mourut. Les acquéreurs de son manuscrit se décidèrent enfin à le publier; mais ne comptant pas sur un prompt débit, malgré les instances de l'éditeur, ils ne voulurent jamais faire les frais des gravures pour lesquelles on avait laissé des espaces dans la partie du texte imprimé. La préface est de Christ. Sax (*Voy. son Onomas-*

icon, tom. V, p. 534). W-s.

ALTDORFER. Voy. ALTORFER, I, 647.

ALURED. V. ALRED, I, 636.

ALVARE PÉLAGE (don ALVAR-FRANÇOIS-PAEZ), célèbre écrivain du 14^e siècle, était originaire d'Espagne. Il étudia le droit canon à Bologne, et entra dans l'ordre des frères Mineurs, où il fut le disciple de Scot et le confrère de Guillaume Ockam, de François Mairon, d'Augustin Trionse et de Raimond Lulle. On prétend que don Pédro, régent du Portugal, lui confia l'éducation de ses enfants. Quoi qu'il en soit, il devint grand-pénitencier du pape Jean XXII à Avignon, et jouit de beaucoup de crédit auprès de ce pontife, qui employa ses talents et sa plume à réfuter les erreurs et les écarts de l'antipape Pierre de Corbière, et qui le fit enfin évêque de Sylves dans les Algarves et son nonce apostolique en Portugal. Alvare Pélage mourut à Séville en 1352. Il a laissé : I. *De planctu ecclesiæ libri duo*, Lyon, 1517; Venise, 1560, in-fol. Il en existe une édition de 1474, Ulm, in-folio, pleine de fautes et très-rare. Cet ouvrage, commencé à Avignon en 1330, achevé en 1332, corrigé dans les Algarves en 1335, et une seconde fois à Compostelle en 1340, respire l'ultramontanisme le plus prononcé. Alvare s'élève néanmoins avec force contre les abus et les vices de la cour romaine. L'édition de Lyon est terminée par ce distique :

Plurima qui lateuit vix ulli sæcula notus,
Exerit e tenebris, Alvarus ecce caput.

Elle est assez conforme à un précieux manuscrit que possède l'auteur de cet article. L'abbé Trithème lui attribue encore : II. *Speculum regum liber unus*. III. *Super sententias*

libri quatuor. IV. *Apologia*, et quelques autres ouvrages également inédits. L—B—E.

ALVAREZ (don MARTIN), comte de Colomera, général espagnol, né en Andalousie, d'une famille noble, vers 1714, embrassa de bonne heure la profession des armes, et fit ses premières campagnes dans la guerre d'Italie, en 1733. Il parcourut tous les grades avec distinction; et fut employé comme maréchal-de-camp dans celle de Portugal, en 1762. Lorsque l'Espagne prit part à la guerre de l'indépendance américaine, Alvarez était déjà un des plus anciens lieutenants-généraux. Ce fut lui qui, dès l'année 1779, eut le commandement de ce fameux camp de Saint-Roch et de ce long blocus de Gibraltar, sujets de tant d'épigrammes, et surtout de ces vers plaisants de Parny, qui semblent porter directement contre Alvarez :

Quittez vos vieux retranchements,
Retirez-vous vieux assiégeants.
Un jour ce mémorable siège
Sera fini par vos enfants.

Votre blocus ne bloque point;
Et, grâce à votre heureuse adresse,
Ceux que vous affamez sans cesse
Ne périront que d'embonpoint.

Au mois de juin 1782, don Martin Alvarez se vit relevé par le duc de Crillon; mais, ne voulant pas servir sous les ordres d'un général français, il quitta l'armée et reçut en 1783, pour dédommagement, la grand-croix de l'ordre de Charles III. Quelques années après, il fut fait comte de Colomera, l'une des petites îles Baléares, et vice-roi de Navarre : il y adoucit les rigueurs de la captivité du ministre Florida-Blanca, pendant sa détention dans la citadelle de Pampelune. En juillet 1794, il fut appelé au commandement de l'armée de Navarre et Guipuzcoa, que

la démission de don Ventura Caro laissait vacant, et on lui donna le titre de capitaine-général, équivalant à celui de maréchal de France. C'était une tâche bien difficile pour un général octogénaire que d'avoir à repousser les troupes républicaines, composées de soldats jeunes et pleins d'ardeur, que les talents et l'activité de Caro n'avaient contenues qu'avec beaucoup de peine. Aussi l'arrivée du comte de Colomera au camp espagnol signala l'époque des premiers succès importants obtenus dans les Pyrénées occidentales par l'armée française. Quoiqu'il eût sous ses ordres le duc d'Ossuna, D. Joseph de Urrutia, et d'autres généraux distingués par leurs talents, tels que O. Far-til, Castanos, etc., il ne put empêcher ni l'enlèvement des redoutes formidables qui défendaient la Bidas-soa, ni le passage de cette rivière sur plusieurs points, ni l'invasion de la vallée de Baztan et du Guipuzcoa, ni enfin la prise de Fontarabie, de Saint-Sébastien et de Tolosa. Les progrès des Français déterminèrent la cour de Madrid à confier la défense de l'Espagne à un général plus jeune et plus entreprenant. D. Martin Alvarez fut remplacé, en février 1795, par le prince de Castel Franco, dans le commandement de l'armée de Navarre ainsi que dans la vice-royauté de cette province. Il fut nommé alors commandant et inspecteur-général de l'artillerie. Peu d'années après il obtint sa retraite et fut appelé au conseil d'état, où il siégeait encore lorsqu'en 1808 la révolution éclata : il reconnut pour roi Joseph Bonaparte, le 19 juillet, et prêta serment entre ses mains. Le grand âge du comte de Colomera l'empêcha ou plutôt le dispensa de prendre part aux autres événements qui bou-

leversèrent la Péninsule, et le préserva, en 1814, des vengeances que Ferdinand VII exerça contre ceux de ses sujets qui s'étaient déclarés, soit pour les Français, soit pour les Cortès. Il cessa de figurer dans les affaires publiques jusqu'à sa mort, arrivée vers 1819. Il était âgé de cent cinq ans.

A—T.

ALVAREZ, célèbre sculpteur, né à Valence en Espagne, manifesta dès sa première jeunesse un goût décidé pour le dessin et la sculpture. Il reçut des leçons d'un artiste très-médiocre de sa ville natale, et fit néanmoins des progrès si rapides que le gouvernement le jugea digne d'être envoyé pensionnaire à Rome, pour s'y perfectionner. Arrivé dans cette capitale des beaux-arts, le jeune Alvarez se fit bientôt distinguer par son goût et ses connaissances. Après l'occupation des états du pape par les Français, Napoléon ayant commandé aux plus célèbres sculpteurs des bas-reliefs pour orner le palais de Montecavallo, l'Espagnol Alvarez eut l'honneur d'être compris parmi les artistes choisis pour concourir à ces travaux. Il s'en acquitta de manière à enlever les suffrages des connaisseurs, et surtout ceux de Canova et de Thorwaldsen. Alvarez était pénétré du sentiment de l'antique, et s'inspirait de Michel-Ange. Lors de l'invasion de l'Espagne par Napoléon, il refusa, ainsi que tous les autres pensionnaires espagnols, de prêter serment au roi Joseph, et fut pendant quelque temps enfermé au château Saint-Ange avec la plupart de ses camarades : il dut sa liberté au général Miollis et fut généreusement secouru par Canova ; mais l'absence de riches voyageurs à Rome ne lui permit pas d'entreprendre de grands ouvrages. Il avait pourtant terminé en 1812 une belle

statue en marbre, représentant Adonis, chef-d'œuvre dont les formes gracieuses se rapprochaient de la belle nature quoique tenant de l'idéal. Ferdinand, après son retour en Espagne, créa Alvarez baron, mais ce ne fut qu'un vain titre, et cet illustre artiste est mort à Rome en 1830, dans un état voisin de l'indigence. s'il faut en croire les journaux contemporains. Il avait épousé une Flamande et n'avait pas voulu retourner en Espagne. Outre son mérite comme sculpteur, Alvarez avait des connaissances variées, un esprit juste, un cœur droit, et des manières aimables. C—o.

ALVAREZ DE CASTRO (MARIANO), célèbre défenseur de Gironne, était né à Osma, dans la Vieille-Castille, vers 1770, d'une famille noble. Il entra fort jeune comme cadet dans les gardes du roi d'Espagne, et parvint au grade de capitaine dans le même corps. Nommé, dès l'année 1795, colonel-brigadier dans l'armée, il fut chargé en 1809, à l'époque de l'invasion des Français, de commander le fort Montjoy qui domine Barcelone, et voulut d'abord le défendre contre les attaques du général Duhesme; mais obligé de le rendre par les ordres même de son chef, le gouverneur Espetela, il se réunit à un corps espagnol arrivé de Mahon et passa bientôt au commandement de la place de Gironne. Ce fut là qu'il immortalisa son nom par l'une des plus belles défenses dont l'histoire fasse mention. Il n'avait que deux mille cinq cents hommes de garnison, et une population peu nombreuse. Mais tous les habitants étaient décidés à résister jusqu'à la dernière extrémité, et le gouverneur publia un ordre d'après lequel quiconque parlerait de capitulation serait puni de

mort. Cinq cents des femmes les plus robustes, choisies dans toutes les classes, se vouèrent aux travaux les plus pénibles et les plus périlleux. Le brave Alvarez soutint par de tels moyens pendant 70 jours tous les efforts de l'ennemi, et il fit de nombreuses sorties. Ce ne fut qu'après 48 jours de tranchée ouverte, après avoir supporté un bombardement de plus d'un mois, et lorsque quatre brèches furent ouvertes; ce ne fut enfin que lorsqu'il n'y eut plus dans la place que des ruines et des cadavres, et lorsque lui-même fut atteint de la terrible contagion qui avait fait périr la moitié de ses soldats, que Gironne se rendit; et même alors, le brave Alvarez refusa de signer la capitulation que le commandant en second avait cru devoir consentir. Retenu prisonnier, il mourut peu de jours après à Figüères. Un monument a été élevé à sa mémoire dans la prison où il expira. On y lit sur un marbre noir le récit de la mémorable défense de Gironne. M—D'j.

ALVENSLEBEN (CHARLES-GEORGE), lieutenant-général au service de Prusse, né à Schochwitz, le 7 septembre 1778, d'une famille noble; commença sa carrière militaire dans le régiment d'infanterie *Duc de Brunswick*, et fit les campagnes de 1792 à 1794 en qualité d'enseigne. Nommé sous-lieutenant en 1797. et lieutenant en 1805, il devint aide-de-camp du général-major Hirschfeld qui commandait alors le second bataillon de la garde. Il combattit à Iéna, et partagea à Preuzlow le sort du corps d'armée de Hohenlohe dont il faisait partie. Après la paix de Tilsitt, le roi de Prusse le nomma capitaine d'état-major dans le régiment de la garde à pied, puis chef de compagnie, et

l'attacha à sa personne en qualité d'aide-de-camp avec le grade de major. Peu de temps après on lui confia le commandement d'un bataillon normal qui venait d'être créé. En mars 1813 il commandait un régiment de la garde, avec lequel il combattit à Lutzen, où il eut deux chevaux tués sous lui à l'attaque des villages de Gross-Goerschén et de Kaja. Le roi, pour le récompenser de la bravoure qu'il avait déployée dans cette circonstance, le décora de la croix de fer de deuxième classe, et l'empereur Alexandre lui envoya l'ordre de Vladimir de troisième classe. A la bataille de Bautzen il contribua beaucoup à la prise du village de Preititz. Nommé lieutenant-colonel pendant la suspension d'armes, il prit le commandement provisoire de la brigade de réserve de la garde, et se distingua aux batailles de Dresde, de Leipsick et sous les murs de Paris, où, nommé colonel, il fut décoré de la croix de fer de première classe, de l'ordre pour le mérite, et de ceux de St-George de Russie de quatrième classe, de Marie-Thérèse d'Autriche et du Mérite-Militaire de Bade. En 1816 il fut confirmé dans le commandement de sa brigade, et devint général-major en 1817, puis commandant des deux divisions de la garde en 1820, et lieutenant-général en 1829. Après trente-huit ans de service, épuisé par les fatigues de la guerre, il se vit contraint de demander sa retraite, que le roi accorda à regret, en lui envoyant la décoration de l'Aigle-Rouge de première classe. Il mourut dans sa terre de Schochwitz le 12 février 1851. Z.

ALVISET (dom BENOÎT), savant bénédictin, naquit au commencement du XVII^e siècle à Besançon, d'une famille honorable et qui

subsiste encore. Ayant embrassé la vie religieuse à l'abbaye de Favernay, il consacra ses loisirs à l'étude de la théologie et du droit canonique qu'il enseigna depuis avec succès dans diverses maisons de son ordre. Les guerres qui désolaient alors la Franche-Comté, sans cesse ravagée par les Français ou par les Allemands, le décidèrent à chercher un asile hors de cette province. Avec l'autorisation de ses supérieurs il se rendit en Italie et entra dans la congrégation du Mont-Cassin, sous le nom de *Virginius*. Après avoir demeuré quelque temps à Padoue, il vint au monastère de Suhlac, moins célèbre par le grand nombre de savants qu'il a produits que pour avoir été le berceau de l'imprimerie en Italie (*Voy. Laire, Specim. typograph. roman.*, 60). Ce fut dans cette retraite qu'il composa son traité des privilèges des religieux, ouvrage, assez inutile aujourd'hui, mais rempli d'érudition. Il passa sur la fin de sa vie dans les îles de Lérins, et mourut au monastère de Saint-Honorat, en 1673. Le traité dont on vient de parler est intitulé : *Murenæ sacre vestis sponsæ regis æterni vermiculatæ; opus de privilegiis ordinum regularium*, Venise, 1661, in-4°. Quelques expressions échappées au zèle de l'auteur déplurent à la cour de Rome; et son ouvrage fut mis à l'index. Cependant il a été réimprimé sans correction à Kempten (*Campidona*), abbaye dans la Saxe, 1673, in-4°. Ces deux éditions sont fort rares sans être recherchées. — **ALVISET** (dom *Arsène*), frère cadet du précédent, mourut à Favernay le 19 mars 1698, laissant manuscrit un commentaire latin sur la règle de saint Benoît, que l'on conservait dans cette abbaye

(*Voy. Biblioth. de Lorraine*, 42).

W—s.

ALY-BEY. *Voy.* BADIA, au Supp.

ALYON (PIERRE-PHILIPPE), pharmacien, né dans un village près du Puy-de-Dôme, fut chargé avant la révolution par le duc d'Orléans, dont il était lecteur, d'enseigner l'histoire naturelle à ses enfants. En 1783, époque à laquelle il s'occupait un peu de médecine, il lut à l'une des sociétés médicales de Paris un mémoire sur les préservatifs des affections vénériennes. Il paraissait alors être convaincu d'avoir trouvé, pour empêcher la propagation de ces maladies, un moyen auquel un ignorant casuiste lui conseilla de ne donner aucune publicité, mais dont l'expérience personnelle ne tarda pas à lui révéler l'inefficacité. Une fois bien convaincu de la futilité des recherches auxquelles il avait consacré en pure perte plusieurs années de sa vie, il finit par où il aurait dû commencer, et ne s'occupa plus que du traitement des affections contre lesquelles on n'a pu jusqu'à présent découvrir qu'un seul prophylactique, qui répugne trop souvent aux passions et aux besoins physiques de la nature humaine. Il proposa l'usage de la pommade dite oxigénée et de la limonade nitrique. La mode procura une vogue momentanée à ces deux médicaments, qui sont retombés dans un profond oubli, depuis surtout que des doctrines plus saines et plus rationnelles ont été appliquées à la théorie et à la curation d'une série de maux, si cruels déjà par eux-mêmes, mais dont l'empirisme et la routine avaient depuis plusieurs siècles singulièrement contribué encore à accroître la gravité. Quelque temps après le supplice du

duc d'Orléans, Alyon fut arrêté et détenu quelques mois dans les prisons de Nantes. Il entra ensuite dans le service de la pharmacie des armées, et fut successivement pharmacien en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce et de celui de la garde impériale. Malgré la faiblesse de sa constitution et les infirmités dont il était accablé, il suivit l'armée dans la campagne de 1812; mais il fut obligé de solliciter presque aussitôt son retour en France. Après la victoire de Bautzen, il revint à Dresde, et y resta jusqu'à la capitulation du corps d'armée renfermé dans les murs de cette ville. Alyon se consola d'un désastre qui lui montrait la perspective d'une prochaine rentrée dans sa patrie; mais la capitulation ayant été violée, il subit le sort de la garnison, qui fut envoyée en Bohême, puis en Moravie, et il resta à Znaym jusqu'à la conclusion de la paix générale. Il mourut à Paris en 1816, âgé d'environ soixante-dix ans. Sous un physique désagréable et un extérieur plus que négligé, il cachait un caractère très-obligeant, dont on était d'autant plus surpris, que cette disposition morale s'accordait généralement peu avec les goûts bien prononcés qu'il avait, surtout dans ses dernières années, pour un genre de commerce peu relevé, celui de brocanteur. On a de lui I. *Essai sur les propriétés médicinales de l'oxigène et sur l'application de ce principe dans les maladies vénériennes, psoriques et dartreuses*, Paris, an v., in-8°, ouvrage qui a été réimprimé en l'an vii (1799), et traduit en allemand, Leipzig, 1798. II. *Cours élémentaire de botanique*, Paris, an vii, in-fol. Ce sont des tableaux synoptiques qu'il avait composés dans l'origine pour les en-

fants du duc d'Orléans. III. *Cours élémentaire de chimie théorique et pratique*, Paris, 1787, in-8°, et 1799; 2. vol. in-8°. Il prend encore sur le frontispice de la première édition le titre de *Lecteur de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans*. Alyon a traduit de l'anglais l'ouvrage de Rollo sur les maladies gastriques, et de l'italien celui de Berlinghieri sur les maladies vénériennes. J-D-N.

AMAR (J.-P.), l'un des hommes les plus exaltés et les plus cruels d'une époque où il y eut tant d'exaltation et de cruauté, était né à Grenoble vers 1750 dans une famille estimée et jouissant de quelque fortune. Devenu avocat au parlement et trésorier de France (1), il semblait n'avoir d'autre destinée que celle d'une vie paisible dans l'ordre de choses existant. Lorsque la révolution éclata, il parut assez bien comprendre sa position et blâma hautement les excès; mais lorsqu'il vit le mouvement révolutionnaire se développer avec plus d'intensité et de force, il changea brusquement de système et se livra sans réserve à toutes les déclamations, à tous les lieux-communs de l'époque. Il réussit ainsi à se faire nommer député à la convention nationale par le département de l'Isère (sept. 1792). Son début dans cette assemblée fut une dénonciation contre les aristocrates, les prêtres et les nobles du département du Bas-Rhin. Il se montra dans le procès de Louis XVI un des ennemis les plus acharnés de ce prince; et après avoir combattu Lanjuinais, qui contestait à la convention le droit de le juger, il vota pour la mort, sans appel et sans sursis. Dans la séance du 21 janvier, au moment même où s'exé-

cutait la terrible sentence non loin de la tribune où parlait Amar, il demanda l'arrestation de tous ceux qui tiendraient des discours suspects. Dans la séance du 10 mars suivant il appuya la création d'un tribunal révolutionnaire proposée par Lindet, et dit que cette mesure pouvait seule sauver le peuple. Le 21 mai il déclara hautement que Kellermann, qui venait d'être nommé au commandement de l'armée des Alpes, avait perdu la confiance des bons citoyens, et plus tard il dit qu'il fallait faire tomber la tête de ce général *infâme*. On conçoit que de pareils discours lui acquirent de l'influence dans une telle assemblée. Contre l'usage, il fut envoyé commissaire dans son propre département; et long-temps avant la loi des suspects il y fit arrêter un grand nombre de suspects, même dans sa famille. Ayant eu avec Merlino une mission semblable dans le département de l'Ain, il y usa de la même rigueur, et en peu de jours cinquante personnes furent emprisonnées par ses ordres. On n'était point encore accoutumé dans toutes les parties de la France à de pareilles iniquités, et les habitants du département de l'Ain crurent qu'il leur suffirait d'en informer la convention nationale pour que cette assemblée y mît un terme. Une députation lui fut envoyée, et dans la séance du 19 mai 1793 cette députation vint exposer à la barre que des vieillards, des femmes et des enfants étaient entassés dans des cachots, sans discernement et sans motifs; qu'une femme qui n'avait jamais eu d'enfant avait été emprisonnée pour avoir fait passer des secours à son fils émigré... Le président répondit froidement que les devoirs de la convention

(1) Il avait acheté cette charge, qui donnait la noblesse, peu de temps avant la révolution.

étaient de *venger les droits de l'homme*. Sur le rapport de Phe-lippeaux, la pétition fut renvoyée au comité de sureté générale (2), et quelques jours plus tard Amar était membre de ce même comité; et l'ex-député Populus, qui avait été l'ora-teur de cette députation, porta sa tête sur l'échafaud (*Voy. POPULUS, au Supp.*)! Ce ne fut cependant qu'après la chute de la Gironde qu'Amar acquit une grande influence. Il s'était mon-tré un des plus ardents à combattre ce parti; après sa défaite il fut en-core un des plus acharnés à le pour-suivre. Ce fut lui qui fit décréter d'accusation Buzot, Duprat, Main-vielle; et ce fut encore lui qui, le 3 octobre, se chargea, au nom du co-mité de sureté générale, de proposer un pareil décret contre quarante-un

(2) Cette pétition fut imprimée à Paris par Froullé, in-8° de 48 pages. Amar écrivait le 20 avril, au directoire du département de l'Ain : « Tout ce que des détenus pour cause « de suspicion peuvent dire pour se justifier « et rien, ce doit être de même : il n'y a ni « procès ni formalités à observer pour les sé- « questres. Le seul public, les circonstances, nous « déterminent à vous interdire toutes enquê- « tes, etc. » Amar et Merlino avaient ordonné et fait exécuter cinq cents arrestations, et ils écrivaient le 16 mai aux administrateurs du dé- partement : « S'il nous restait quelques regrets, « ce serait de ne pas avoir doublé la mesure. Vous « verrez incessamment que la convention, loin « de faire droit à votre adresse, rendra un dé- « cret qui vous obligera à rechercher jusqu'aux « moindres suspicions. » En même temps, ils prirent un arrêté portant, art. 2 : « Toutes per- « sonnes dénoncées par six citoyens pour fait « d'incivisme, seront inscrites sur la liste des « notoirement suspectées et regardées comme com- « plices des révoltés de la Vendée. » Tel était le langage, et telle était l'horrible exaltation d'A- mar. Il prétendait, comme on l'a dit aussi nou- vellement, que la légalité tuait; qu'on ne pouvait appliquer plusieurs articles de la déclaration des droits de l'homme, entre autres celui qui veut que nul ne soit inquiété, etc.; et celui qui déclare li- bres les opinions religieuses; et celui qui porte qu'un prévenu sera interrogé dans les vingt-quatre heures de sa détention. « Nous nous opposerons, « écrivaient-ils, à ce que nos ennemis profitent « d'écrits de bonté, de justice et de clémence « consignés dans nos lois. Le directoire ignore « sans doute que les mots de ralliement de nos « ennemis du dedans sont le bon Dieu et le para- « dis, etc., etc. »

de ses collègues, Vergniaux, Gua- det, etc. Le long rapport qu'il fit pour demander ce décret est un mo- nument d'absurdités et d'horribles mensonges. Des députés qui par tous leurs discours et toutes leurs actions avaient amené le renversement de la monarchie, l'établissement de la république, y furent présentés comme des royalistes, des Vendéens, des agents de l'Angleterre, de tous les rois de l'Europe, même de Louis XVI que la plupart d'entre eux venaient de condamner à mort! et c'était avec les traîtres Lafayette et Narbonne, avec Rœderer, Dumouriez et le duc d'Orléans qu'ils avaient ainsi cons- piré! Ces députés furent pour la plu- part arrêtés par les soins d'Amar, et presque tous périrent sur l'échafaud. On peut dire qu'il fut leur juge, leur geolier et presque leur bour- reau. Après avoir fait arrêter Duprat et Mainvielle, il alla lui-même, ac- compagné de quelques sbires, saisir les deux frères Rabaud dans une mai- son du faubourg Poissonnière où ces malheureux se tenaient cachés, et il fit aussi arrêter ceux qui leur donnaient asile : presque tous périrent sur l'é- chafaud. Ce fut encore le *farouche* Amar (3) qui, à la suite d'un rapport aussi absurde et aussi cruel que celui qu'il avait fait contre la faction de la Gironde, fit décréter d'accusation et traduire au tribunal révolutionnaire ses collègues Bazire, Chabot, De- launay, Fabre d'Églantine, et Julien. Pour ceux-ci l'accusation de royalisme était encore plus extravagante; elle fut cependant articulée; mais le prin- cipal motif qu'Amar énonça dans son rapport était fondé sur des opérations de finances et d'agiotage. Après les avoir fait emprisonner au Luxem-

(3) On lui avait donné ce surnom.

Bourg, il ne permit pas même à leurs collègues les plus intimes d'aller les voir; personne dans l'assemblée n'osa prendre leur défense et des révolutionnaires fougueux, des hommes qui avaient le plus contribué à fonder la république, accusés par Amar, périrent sur l'échafaud sans la moindre opposition. On peut affirmer que la plupart des condamnations, des arrêts de morts alors prononcés, furent provoqués ou signés par le député de l'Isère. Hébert seul eut à cette époque le courage de l'attaquer au club des cordeliers; et ce que l'on ne pourrait croire, si on ne le lisait dans le *Moniteur* et dans tous les journaux du temps, c'est qu'il l'accusa de protéger les aristocrates et les nobles; d'avoir acheté pour 200,000 francs une charge qui l'anoblissait. Cette attaque n'eut point de résultats : le parti des cordeliers fut renversé peu de temps après, et l'imprudent Hébert porta sa tête sur l'échafaud. Amar, devenu président, put débiter à son aise en face de la convention nationale des maximes de philanthropie et d'humanité en lui parlant de J.-J. Rousseau et de ses vertus... (Séance du 16 avril 1794). Cependant son pouvoir allait bientôt cesser, et la fin du gouvernement de la terreur approchait. Pour croire à l'opposition de ce fougueux montagnard contre Robespierre, il faut bien connaître tous les secrets mobiles de cette révolution du 9 thermidor; il faut se rappeler que Robespierre depuis plus d'un mois s'était séparé des comités, et surtout du comité de sûreté générale; qu'il voulait donner une autre direction à la révolution; qu'il allait rejeter tous les torts de cette époque sur un petit nombre d'hommes, tarés et convertis de crimes (*Voy. ROBESPIERRE*, XXXVIII, 249). Amar était

un de ces hommes que le dictateur voulait perdre et que la peur seule réunissait contre lui (*V. TALLIEN*, XLIV, 443, BOURDON de l'Oise et FOUCHÉ, au Supp.). Ainsi s'expliquent la résistance d'Amar dans la journée du 9 thermidor, et le courage qu'il eut de parler contre le fameux discours prononcé par Maximilien dans la séance du 8. C'était donc évidemment dans l'intérêt de sa sûreté personnelle qu'il s'était ainsi pour un instant joint au parti thermidorien. Ce parti ne tarda pas à l'accuser lui-même; et, dans la séance du 11 fructidor an 2, Lecointre de Versailles, ayant dénoncé tous les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, Amar fut compris dans cette dénonciation. Lecointre désigne même son secrétaire Leymerie comme ayant servi d'espion ou *mouton* dans les prisons, et de faux témoin habituel devant le tribunal révolutionnaire. Amar fut encore dénoncé dans d'autres occasions, et chaque fois il s'excusa avec autant de lâcheté que d'hypocrisie; mais signalé enfin comme l'un des chefs de la révolte du 12 germinal an III (avril 1795) contre la convention nationale, il fut envoyé prisonnier au château de Ham, d'où l'amnistie du 4 brumaire suivant, prononcée en faveur des délits révolutionnaires, le fit bientôt sortir; mais avant la fin de l'année il se trouva encore compromis dans la conspiration de Babeuf (*Voy. ce nom*, III, 156), et le directoire le traduisit avec ce démagogue devant la haute-cour de Vendôme. En présence de ce tribunal Amar affecta d'abord, avec une incroyable hypocrisie, les formes les plus polies et les plus humbles; mais changeant tout-à-coup de langage, il fit ouvertement l'apologie de sa conduite révolutionnaire. On l'entendit

dans la séance du 24 floréal (mai 1797) dire, sur le ton du plus effronté déclamateur, qu'il ne voyait rien de plus grand, de plus politique, que la journée du 31 mai; que les massacres de septembre étaient justes; que le gouvernement révolutionnaire et la loi des suspects avaient sauvé la patrie; qu'un des plus beaux jours de la France était celui où le tribunal révolutionnaire avait acquitté Marat, etc., etc. Enfin il se conduisit avec tant d'indécence et d'audace que l'on fut un jour obligé de le reconduire dans sa prison. Le jugement qui condamna Babeuf renvoya Amar devant le tribunal de la Seine; mais cette partie de l'arrêt ne fut point exécutée, et le député de l'Isère continua de vivre paisiblement dans la capitale. Ce fut en vain que Merlin de Thionville demanda que, par une espèce de mouvement de bascule, il fût déporté après le 18 fructidor. Amar vécut dans l'obscurité pendant toute la durée du gouvernement impérial, et il était encore dans la capitale à l'époque du retour des Bourbons en 1815. La loi d'exil contre les régicides ne put l'atteindre, parce qu'il n'avait point accepté d'emploi ni prêté de serment sous le gouvernement de Napoléon. Cet homme cruel, et qui avait fait périr tant de malheureux, mourut paisiblement dans son lit au milieu de Paris en 1816, sous le règne du frère de Louis XVI. Il avait épousé par reconnaissance une ouvrière en linge chez laquelle il s'était tenu caché dans le temps des poursuites dirigées contre lui par le parti thermidorien. M—D j.

AMARAL (ANTONIO-CARTANO do), savant portugais, connu par ses recherches sur l'histoire de la législation de son pays, né vers 1753 et mort à Lisbonne en 1820, a publié

plusieurs Mémoires insérés dans ceux de l'académie des sciences de Lisbonne. Celui dans lequel il traite de la forme du gouvernement, et des mœurs des peuples qui ont habité la Lusitanie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'établissement de la monarchie portugaise, est inséré dans le premier volume de cette collection qui parut en 1792; le second est inséré dans le deuxième volume, et le troisième se trouve dans le sixième. L'auteur y examine l'état civil de la Lusitanie depuis l'invasion des peuples du nord jusqu'à celle des Arabes. Le quatrième Mémoire, faisant suite aux précédents, a paru dans le septième volume de la collection. Amaral a ensuite publié, dans l'*Historia e Memórias da Academia real das sciencias de Lisboa*, vol. 1^{er}, 1797, *Mémoires* pour servir à l'histoire de la législation et des mœurs du Portugal; *Etat de la Lusitanie jusqu'au temps où elle a été réduite en province romaine*. Il a, par ordre de la même académie, dirigé la publication de l'ouvrage inédit de Diogo de Couto intitulé *Soldado pratico* (soldat pratique), où ce célèbre historien, qui avait résidé long-temps dans l'Inde, expose les principales causes de la décadence des Portugais en Asie. Lisbonne, 1790, 1 vol. in-8°. C—o.

AMATI, célèbres luthiers. Voy. STRADIVARIUS, XLIV, 22, note 1.

AMATO (MICHEL D'), savant théologien, naquit à Naples en 1682. Ayant terminé ses études il reçut le laurier doctoral dans les facultés de droit et de théologie. Quelque temps après il fut créé protonotaire et admis dans la congrégation des missions apostoliques. Nommé, en 1707, premier chapelain du Château-Neuf, il fit en cette qualité la visite de toutes

les églises et chapelles royales. Il mourut à Naples le 15 novembre 1729, à l'âge de 47 ans. Il possédait les principales langues anciennes et modernes, et avait des connaissances assez étendues dans plusieurs sciences. On a de lui des dissertations curieuses pour le sujet et pleines d'érudition. I. *De opobalsami specie ad sacrum chrisma conficiendum requisita*, Naples, 1722, in-8°, réimprimé la même année avec des additions. II. *De piscium atque avium esus consuetudine apud quosdam Christi fideles in antepaschali jejunio*, ibid., 1723, in-12. III. *Dissertationes quatuor : de causis ex antiquis fidei symbolis Nicæno et Constantinopoli, articulus ille : descendit ad inferos, fuerit prætermisus. — De inferni situ. — Quomodo Christus in ultimâ cœnâ eucharistiam benedixerit ; et utrùm uno aut pluribus calicibus usus fuerit. — De ritu quo in primitiva ecclesia fideles sanctam eucharistiam percepturi manibus excipiebant*, 1728, in-4°. Dans la seconde de ces dissertations, Amato réfute Jér. Swinden, qui plaçait l'enfer dans le soleil (*Voy. SWINDEN*, au Supp.). On trouve des détails sur Amato dans la *Bibliothèque italique*, VII, 265, et dans les *Mémoires* de Nicéron, XXXVI, 78. Il avait laissé plusieurs ouvrages manuscrits. W—s.

AMBÉRIEU (PIERRE DUJAT d'), né en 1738 dans le bourg d'Ambérieu en Bugey, dont il fut le seigneur, se fit remarquer par son goût pour les lettres et spécialement pour la poésie légère où il obtint quelques succès de société. Il se réfugia en Suisse pendant les orages de la révolution et vint ensuite se fixer à Lyon,

où il fut membre du conseil municipal. C'est en cette qualité qu'ayant été appelé à paraître devant Bonaparte revenu de l'île d'Elbe en mars 1815, il s'y refusa positivement. Nommé président du collège électoral du département de l'Ain, après le second retour des Bourbons, il y prononça un discours fort remarquable par l'énergie des opinions, et qui a été imprimé. On a encore de lui un petit opuscule en vers et en prose, très-ingénieux, intitulé *les Singes*, qui n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires. D'Ambérieu est mort à Lyon le 24 octobre 1821. — Son fils a composé quelques romances et, avec Moutou de Fontenille, une Flore imprimée chez Bruyset. M—d j.

AMBIGAT. *Voy. BELLOVESE*, IV, 125.

AMBLY (le marquis CLAUDE-JEAN-ANTOINE d'), né en 1711, à Suzanne, en Champagne, fut d'abord page de la grande écurie, puis cornette dans le régiment de royal dragons, et se trouva en cette qualité au siège de Prague, en 1742. Devenu capitaine, il se signala dans plusieurs occasions, notamment à Donnaverth, où il reprit les étendards de son régiment, dont l'ennemi s'était emparé. Il fit toutes les campagnes de Flandre sous le maréchal de Saxe, devint successivement brigadier, mestre-de-camp, et prit part en cette qualité à la guerre de sept ans en Allemagne, où il reçut plusieurs blessures sur le champ de bataille ; il fut nommé maréchal-de-camp en 1767, et un peu plus tard commandeur de Saint-Louis, puis commandant de la ville de Reims. En 1768, la terre d'Ambly fut érigée en marquisat pour récompense de ses services. Député aux états-généraux,

en 1789, il s'y montra zélé défenseur de l'autorité royale, et signa toutes les protestations de la minorité contre les innovations révolutionnaires. Dans la discussion du droit de chasse qui eut lieu le 7 août, d'Ambly fut un des premiers qui demandèrent que le port d'armes fût restreint aux propriétaires de terres. « En Angleterre, disait-il, les propriétaires seuls d'un fonds de cent guinées peuvent porter un fusil. » Le 2 décembre 1789, Mirabeau ayant pris la défense de Gouy d'Arcy qui avait dénoncé le ministre de la marine et soutenu qu'un député ne pouvait être réputé calomniateur, le marquis d'Ambly proposa d'exclure tout député qui ferait une dénonciation sans preuves, et provoqua en duel Mirabeau; ce qui causa un grand tumulte dans l'assemblée. « Elevé, dit-il, dans les camps « depuis l'âge de douze ans, je n'ai « point appris à faire des phrases, « mais je sais faire autre chose. L'honneur me dit et m'ordonne de soutenir qu'une dénonciation sans preuves est une injure dont ne doit « jamais se charger un député. » De même que Faucigny (*Voy. ce nom*, au Supp.), il s'emporta souvent contre le côté droit, et donna lieu plus d'une fois à des scènes de désordre, notamment dans la séance du soir du 19 juin 1790, à l'occasion de la suppression des titres nobiliaires. Le discours touchant qu'il prononça en faveur de son ancien compagnon d'armes Toulouse-Lautrec (*V. ce nom*, XLVI, 335) fit une vive impression, même sur ses adversaires. Le marquis d'Ambly demanda que les députés fussent exclusivement choisis parmi les éligibles du département électeur; qu'on définît ce que c'est qu'un crime de lèse-nation; que les pensions dont les notes ne seraient pas imprimées

fussent rayées; que les administrations rendissent leurs comptes; enfin il proposa la question préalable sur une motion de Robespierre en faveur de l'égalité politique; et il annonça un plan sur l'organisation de l'armée, pour lequel il désirait être adjoint au comité militaire. Il excita beaucoup d'intérêt, lorsqu'à propos du serment que l'on exigeait des chevaliers de Saint-Louis, après la fuite du roi, il dit avec toute la franchise d'un vieux militaire: « Je suis fort « âgé; j'avais demandé à être employé, et j'avais été mis sur la « liste des lieutenants-généraux; « j'ai été rayé par les jacobins qui « ont substitué à ma place M. de « Montesquieu. Cela m'est égal; ma « patrie est ingrate envers moi; je « jure de lui rester fidèle. » Dans l'une des dernières séances de cette longue session, d'Ambly ayant informé l'assemblée que la populace avait exercé des violences dans une de ses terres où se trouvaient sa femme et son fils, le député Chabroud fit observer froidement qu'il devait pour cela s'adresser aux tribunaux, et l'on passa à l'ordre du jour. Le marquis d'Ambly émigra aussitôt après la session, et malgré son grand âge il fit plusieurs campagnes dans l'armée des princes. Il mourut à Hambourg en 1797. — Un de ses neveux est mort sur le champ de bataille à l'armée du prince de Condé. M—D j.

AMBROISE (dit **AUSBERT** ou **AUTPERT**), l'un des écrivains ecclésiastiques les plus remarquables du huitième siècle, fut élu abbé bénédictin de St-Vincent-sur-le-Volturne, près de Bénévent. Quelques religieux ayant réclamé, Charlemagne renvoya l'affaire au pape Adrien. Ambroise, se rendant à Rome, mourut le 19 juillet 778. Nous avons de lui des

écrits remarquables pour le temps où il vivait. I. *Commentarius in Apocalypsin*, Cologne, 1536, in-folio. L'ouvrage est d'un style simple et net; la latinité se distingue par une pureté que l'on trouve rarement dans les écrits de cette époque. A la fin du dernier livre on lit : « Moi, Ambroise, appelé aussi Ambert (d'autres manuscrits portent Autpert), né dans la province des Gaules, et instruit dans les lettres divines, en grande partie dans le Samnium, au monastère de St-Vincent, j'ai fait et achevé le présent ouvrage dans les temps de Paul, pontife romain, de Didier, roi des Lombards, et d'Arrochise, duc de cette principauté. Cet ouvrage étant écrit d'un style qui le rend si facile à comprendre, je l'ai appelé le *Miroir des enfants*. » D'après les données que l'auteur indique, il doit avoir été composé vers l'an 760. II. *Traité des combats des vices et des vertus*, publié dans l'Appendice des Œuvres de St Augustin, t. 16. III. *Vies des saints Paldon, Tasson et Taton, fondateurs et abbés de St-Vincent-sur-le-Volturne*, publiées dans l'*Italia sacra* par Ughellus, t. vi; et par Mabillon, *Act. ord. S. Bened.* Ces Vies sont remarquables par le ton de gravité et le sage discernement que l'auteur y met. IV. *Commentaires ou Homélies sur le Lévitique, sur le Cantique de Salomon et sur les Psaumes*, publiés dans les *Act. ord. S. Bened.* V. *Homélies sur la cupidité, sur la purification et la transfiguration*, publiées par Martenne dans sa *Collection*, t. ix. VI. *Homélies sur l'assomption de la Ste-Vierge*, dans l'Appendice des Œuvres de St Augustin, t. v; et dans les *Acta ord. S. Bened.* G—r.

AMBROSIO-TESEO. Voy. AMBROGIO, II, 28; et TESEO, XLV, 203.

AMEDROZ (JACOB), l'un des Suisses les plus distingués de ceux qui ont servi la France, naquit à Chaux-de-Fonds, dans la principauté de Neuchâtel, en 1719, et entra dès l'âge de dix-huit ans comme sous-lieutenant dans le régiment de Castella, dont il était lieutenant-colonel à la bataille de Rosbach. Ce régiment fut un de ceux qui, à la déroute de l'armée française, résistèrent le plus longtemps aux Prussiens, et Amedroz un des officiers qui contribuèrent le mieux à cette résistance. Il se distingua encore dans beaucoup d'occasions pendant la guerre de sept ans, où les généraux lui confièrent toujours les postes les plus périlleux. Nommé lieutenant de roi à Cassel, il y soutint un siège mémorable. Après avoir fait long temps les plus grands efforts pour défendre les ouvrages extérieurs, il refusa constamment de signer la capitulation. Amedroz avait quitté le service de France avant le licenciement des Suisses en 1792, et il vivait dans la retraite à Neuchâtel, où il a terminé sa longue et honorable carrière le 15 février 1812.

M—D j.

AMEIL (le baron AUGUSTE), né à Paris le 6 janvier 1775, fut au commencement de la révolution grenadier dans la garde nationale parisienne, et le 17 mai 1792 sous-lieutenant dans les chasseurs de Gévaudan. Il fut, l'année suivante, adjoint à l'état-major de l'armée du Nord, et fit en cette qualité les premières campagnes de cette guerre sous Dumouriez et sous Jourdan. Il concourut ainsi aux victoires de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus. Il fut embarqué en 1798 pour l'ex-

pédition d'Irlande sur le brick l'*A-nacréon*, qui échappa aux poursuites des Anglais. Nommé en 1799 chef d'escadron au 7^e régiment de chasseurs à cheval, il fit, sous le général Brune, la campagne de Hollande contre les Anglo-Russes, passa ensuite à l'armée de Hanovre, et épousa la fille d'un habitant de ce pays; puis à celle du Rhin, où il se distingua à la prise de Munich en octobre 1804, en prenant avec son seul escadron cent vingt hussards et trois cents chasseurs autrichiens. Il fut blessé dans la même campagne d'un coup de sabre à la figure. Son corps étant resté à l'armée d'Allemagne, il fut employé dans la guerre de Prusse et dans celle d'Autriche. Il fut blessé au bras par un boulet à la bataille d'Iéna et d'un coup de feu à la tête le 12 mai 1809. Nommé colonel du 19^e régiment de chasseurs à cheval, il conduisit ce corps en Espagne, et revint peu de temps après à la grande armée, où il fit la campagne de Russie, et fut nommé général de brigade le 21 novembre 1812. Le 7 avril 1814 il donna son adhésion au rétablissement des Bourbons, et fut créé le 29 juillet suivant commandant de la Légion-d'Honneur, puis chevalier de Saint-Louis. Dans le mois de mars 1815 il fit encore de nouvelles protestations de zèle au roi Louis XVIII, et accompagna Monsieur à Lyon, lorsque ce prince s'y rendit pour s'opposer à la marche de Napoléon. Mais après la défection des troupes, Ameil s'empressa d'offrir ses services à Bonaparte, qui le chargea aussitôt de commander son avant-garde, et le fit partir pour la Bourgogne avec des instructions et des proclamations contre les Bourbons. Ameil réussit d'abord à faire passer quelques troupes et plu-

sieurs autorités dans le parti de Bonaparte; mais à Auxerre il rencontra des royalistes zélés, qui le firent arrêter et l'envoyèrent à Paris sur sa parole. Alors Ameil, changeant de système, alla se jeter aux pieds de Monsieur et du duc de Berry, faisant l'aveu de ses torts et promettant d'être fidèle aux Bourbons. Ces princes reçurent encore une fois ses promesses avec beaucoup de confiance, et lui rendirent son épée; mais le ministre de la guerre, Clarke, qui probablement ne crut pas de même à ses protestations, le fit emprisonner dans le moment où il sortait des Tuileries. Ameil se trouvait ainsi à la prison de l'Abbaye, lorsque Napoléon entra dans la capitale. Il n'hésita pas à se ranger de nouveau sous les drapeaux de son ancien maître, et il commandait un corps de cavalerie à Watterloo. Après cette défaite, il faisait partie de l'armée de la Loire en juillet 1815, lorsqu'il écrivit au roi la lettre suivante : « Frappé des malheurs de « la France; convaincu qu'ils ne « peuvent finir que par la réunion de « tous les Français; persuadé que « V. M. épargnera à la nation et à « l'armée toute réaction, et toutes « poursuites pour actes et opinions « politiques, j'adresse respectueuse- « ment à V. M. l'assurance de ma « soumission; je lui offre mes services « pour la défense de la patrie et de ses « lois. Sire, V. M. se rappellera, « dans les intérêts de la France et « du trône, que la paix qui termina « la guerre civile de la minorité de « Louis XIV tint à l'entier oubli du « passé, et que du parti de la Fronde « sortirent les Turenne, Condé et « des personnages qui illustrèrent le « règne de ce grand roi. Je porte au « pied du trône de V. M. les assurances du plus respectueux dévoue-

« ment. » Ces assurances ne furent point accueillies ; et le général Ameil, compris dans l'ordonnance du 24 juillet, dut être arrêté et traduit à un conseil de guerre ; mais il réussit à s'échapper, et, traversant les armées de la coalition, parvint en Angleterre, après avoir été dépouillé par les troupes bavaroises de tout ce qu'il possédait. Il se rendit ensuite dans l'électorat de Hanovre, et fut mis en prison à Hildesheim, malgré les réclamations qu'il adressa au gouvernement anglais. Placé dans l'alternative de rester prisonnier, ou d'être livré à la France pour y subir un jugement, cet infortuné général tomba dans un état complet d'aliénation mentale. Il fut néanmoins jugé par contumace à Paris, et condamné à mort le 15 novembre 1816. Sa maladie ne fit que s'aggraver, et il y succomba le 16 septembre 1822. M—D j.

AMEILHON (HUBERT-PASCAL) de l'académie des belles-lettres et bibliothécaire à Paris pendant plus d'un demi-siècle (de la Ville, 38 ans ; de l'Arsenal, 14), naquit à Paris le 5 août 1730, et mourut dans la même ville le 23 novembre 1811. La longue carrière qu'il a parcourue a été remplie par d'immenses travaux, en général utiles ; mais plusieurs sont anonymes, et les autres s'attachent à des sujets qui font des noms plus connus que célèbres. Il avait pris, dès sa jeunesse, l'habit ecclésiastique : c'était plutôt une position qu'un état qu'on se donnait ; le manteau court introduisait dans le monde et dispensait de tout autre titre pour y être reçu. Ameilhon se fit bientôt connaître par divers ouvrages, surtout par son *Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens*. Il était depuis longtemps collaborateur du *Journal de*

Verdun, qui avait pour premier titre, un peu ambitieux, celui de *Clef du cabinet des Souverains*, lorsqu'il prit, en 1770, la rédaction entière de cette feuille qu'il continua jusqu'en 1776, époque où elle cessa de paraître (1). Il fonda, avec Roubaud, en 1779, le *Journal d'Agriculture, Commerce, Arts et Finances*, et concourut activement à la rédaction de ce recueil périodique jusqu'aux derniers temps de son existence (1783). Il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des Savants*, depuis 1790 jusqu'à la fin de 1792. Il était entré à l'académie des belles-lettres en 1766, après avoir remporté trois prix proposés par cette compagnie. Il était membre de la société royale d'agriculture, continuait l'*Histoire du Bas-Empire*, et poursuivait des recherches savantes sur les arts mécaniques des anciens, lorsque la révolution vint changer la direction de ses travaux. Ameilhon fut nommé député suppléant à l'*Hôtel-de-Ville* par le district de Saint-Louis-la-Culture, et c'est un des titres qu'il prend dans la lettre suivante qu'il écrivit, le 22 août 1789, au président de l'assemblée nationale : « S'il est un dépôt où ceux qui écrivent l'histoire des grandes révolutions qui s'opèrent dans cette capitale doivent trouver tous les matériaux et renseignements nécessaires pour remplir cette glorieuse tâche, c'est sans doute la bibliothèque de la ville au service de laquelle j'ai l'honneur d'être attaché depuis sa fondation (2). En conséquence, Messieurs, j'ose vous prier de me faire adresser, pour

(1) Ce journal, établi par Claude Jordan, en 1704, forme 120 volumes in-8°. Deux du Radier en a donné une bonne table qui ne s'étend que jusqu'à 1756 inclusivement, 9 vol. in-8°.

(2) Cette bibliothèque était alors placée rue des Prêtres St-Paul, maison de St-Louis.

être déposé dans cette bibliothèque, qui est celle de la commune, et pour y être conservé à la postérité, un exemplaire de toutes les pièces imprimées qui sont émanées ou émaneront de la sagesse de votre illustre assemblée. »—Ameilhon eut le malheur d'entrer, avec un abandon déplorable, dans l'esprit révolutionnaire de 1793. Il était membre de la *Commission dite des monuments, et commissaire à l'examen des titres de la noblesse*. La convention avait décrété, le 4 juillet 1793, qu'avant la fin de ce mois la municipalité de Paris aurait à faire *effacer ou changer* « tous les objets sculptés ou peints sur les monuments publics, soit civils soit religieux, qui présentaient des attributs de royauté ou des éloges prodigués à des rois. » Ce même décret ordonnait la formation d'une commission exécutive dont Ameilhon fut un des membres les plus actifs. Un autre décret, du 1^{er} août, était énergiquement concis dans cet article unique : « Dans huitaine, à dater de la publication du présent décret, toutes les maisons, édifices, parcs, jardins, enclos, qui porteraient des armoiries, seront *confisqués* au profit de la nation. » Un troisième décret, du 14 septembre, ordonnait la suppression des armoiries et signes de la royauté dans les églises et tous autres monuments publics dans le courant du mois. » Un quatrième décret, du 3 brumaire an 2, ordonnait (art. 5) à tous « les propriétaires de meubles ou ustensiles d'un usage journalier, d'en faire disparaître tous les signes proscrits, sous peine de *confiscation*. » L'art. 9 prescrivait « d'examiner les médailles des rois de France, déposées dans la bibliothèque nationale et dans les autres dépôts publics de Paris, afin

de séparer et conserver celles qui intéressent les arts et l'histoire, et *livrer toutes les autres au creuset*. » Telle était la législation sauvage de cette terrible époque. Voici quelques-uns des actes d'Ameilhon en sa qualité de *commissaire à l'examen des titres de la noblesse* (3). Il écrivait, le 24 janvier 1793, au procureur-général syndic du département de Paris : « Je suis chargé de vous prévenir que les commissaires nommés pour l'examen des titres du cabinet des ordres du ci-devant roi, déposés à la bibliothèque nationale, sont prêts à remettre aux commissaires du département environ 270 volumes et cartons *qui restent encore à détruire*. C'est au directoire à fixer le jour qu'il lui conviendra de choisir *pour le brûlement*, dont le public doit être averti par des affiches, etc. *Signé AMEILHON*. » Le 14 février, il écrivait au même procureur-général : « Citoyen, je vous envoie l'état ci-joint des divers articles qui se trouvent encore dans le dépôt des ci-devant ordres du ci-devant roi, et qui doivent faire la matière d'un dernier brûlement... Je suis avec les sentiments de la fraternité républicaine, etc. *Signé AMEILHON*. » Suit la *Note des divers articles qui restent à brûler* : « 128 volumes reliés et 34 boîtes contenant des pièces et titres pour le ci-devant ordre du Saint-Esprit et autres du ci-devant roi; 2 volumes de blasons pour lesdits ordres; 34 volumes de papiers et titres originaux qui ont servi à composer l'*Armorial général de France*; 166 volumes de la collection dite Collection de Le Laboureur; 2 volumes de lettres de noblesse et de grâce; 15 volumes con-

(3) Les pièces citées sont autographes et signées : elles font partie de la collection historique de l'auteur de cet article.

tenant des preuves pour l'ordre de Saint-Lazare et pour entrer à l'École Militaire; plus une boîte remplie de preuves pour être admis dans les ci-devant chapitres nobles. » Il résulte de ces pièces originales qu'Ameilhon concourut et présida au brûlement de 652 volumes, boîtes ou cartons qu'il eût fallu conserver dans la bibliothèque nationale où ils avaient été déposés. Cet acte de vandalisme, dirigé par un historien, est pour l'histoire une perte irréparable. La république ne gagna rien à cette destruction qui n'empêcha pas, sous le consulat et sous l'empire, la création d'une noblesse nouvelle et le retour de l'ancienne sous la restauration. En sa qualité de membre de la commission dite des monuments, Ameilhon se mit à explorer minutieusement dans Paris, pour les dénoncer à la commune, les sculptures ou les peintures qui présentaient sur l'extérieur des édifices les attributs proscrits, et qui avaient échappé au zèle acerbe des premiers explorateurs. Voici deux notes de sa main. « Attributs et autres traces de royauté à supprimer : Sous le vestibule de l'une des portes de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, une pierre noire sur laquelle est écrite cette inscription : *Sous le règne de Henri IV ce lieu a été bâti, etc.*; sur l'église de Sainte-Valère, au haut de la rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, des croix fleurdelysées. Le huitième jour de la troisième décade de l'an 2 de la république. *Signé AMEILHON.* » — « Il faut enlever au portail de l'église des ci-devant religieuses dites de Sainte-Elisabeth, rue du Temple, deux fleurs de lys. Le 5 du second mois de l'an 2 de la république. *Signé AMEILHON.* » C'était là un singulier travail d'académicien. Ameilhon allait jusqu'à vou-

loir qu'on effacât sur une pierre noire le souvenir du règne de *Henri IV*. Ce patriotisme délirant suffirait pour peindre une époque. Les maçons et les couvreurs étaient mis sur-le-champ en réquisition pour enlever les emblèmes dénoncés (4). On sait que les chefs-d'œuvre de l'art eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de la destruction. Le 1^{er} mars 1793, M. Garat, alors ministre de l'intérieur, écrivait à Paré, ministre des contributions publiques : « Quatre anges d'argent, mon cher collègue, chefs-d'œuvre de Sarrazin et de Coustou, et plus remarquables par le travail que par la matière, ont été portés de l'église des grands jésuites, à la monnaie. » Et le ministre demandait que ces *objets précieux* fussent *exceptés de la fonte*, réunis au Musée des Monuments français, rue des Petits-Augustins, et conservés *pour la gloire des Arts*. On lit sur le haut de cette lettre la note suivante : « Le ministre (Paré) en a fait suspendre la réponse, attendu que le besoin doit passer avant la curiosité, » et cette note fait assez connaître ce que sont devenus les quatre chefs-d'œuvre de Sarrazin et de Coustou. Cependant, malgré ses opinions exalées, Ameilhon protégea quelques monuments, et rendit des services aux sciences et aux lettres. Il avait reçu la mis-

(4) Voici, avec son orthographe, une de ces réquisitions dont l'auteur de cet article garde l'original : *Municipalité de Paris, inspection des bâtiments de la république française, une et indivisible, l'an 2^e, 29 messidor. Ordre n° 3357.* « Citoyen, je te prie de faire supprimer et enlever sur le champ les objets cy apres savoir une croix sur la cy devant eglise Magloire rue Martin une autre sur celle de leglise cy devant Leu rue Denis et une troisième sur le clochet de l'hopisie d'humanité et prendre à cet effet toute les précautions nécessaires. *Signe LAPALME.* » L'adresse est : « Au citoyen Panel, couvreur; quay de la Liberté, îlle de la Fraternité (St-Louis) ou chez la citoyenne Dionis enclos Victor, rue Victor. »

sion de réunir en de vastes dépôts toutes les bibliothèques des maisons religieuses supprimées. Dans ces temps de vandalisme et de confusion, le ministre de la guerre, Pache, n'avait donné que trois heures pour commencer et achever l'évacuation de la grande bibliothèque de Saint-Victor; ce délai passé, tous les livres devaient être jetés par les fenêtres. Ameilhon, chargé de cette expédition, demanda et obtint qu'il lui fût accordé trois jours; il mit en réquisition les charriots nécessaires, et la bibliothèque fut transférée, à la hâte, dans un hôpital voisin (la Pitié). Ameilhon transforma plusieurs églises de Paris, entre autres celle des jésuites, rue Saint Antoine, en immenses dépôts où il réunit plus de huit cent mille volumes, en y faisant porter, avec les bibliothèques des couvents, celles qu'on avait confisquées sur les victimes de la révolution. Il eut le mérite de sauver ainsi les bibliothèques de Malesherbes, de Lavoisier et de plusieurs autres, qui furent rendues à leurs héritiers dans des temps plus heureux. Il consacra six ou sept années de sa vie à la direction, au triage et au classement de tous ces livres amoncelés dans les dépôts confiés à sa garde. — Des pétitionnaires avaient demandé à la barre de la convention le renversement de l'arc de triomphe connu sous le nom de *Porte Saint-Denis*. Ameilhon, membre de la commission temporaire des arts, se rendit, en toute hâte, au comité d'instruction publique chargé de faire un rapport sur cette pétition inouïe et fit adopter qu'on se bornerait à enlever l'écusson royal et l'inscription *Ludovico magno*, que plus tard Napoléon eut le bon esprit de faire rétablir. Il convient de dire aussi que tout en poursuivant la destruction des

insignes de la royauté, Ameilhon s'opposa vivement, et avec un courage qui n'était pas alors sans danger, aux démonstrations furieuses d'un attroupement qui voulait pénétrer dans l'église des jésuites pour y abattre les fleurs de lys. La nef et le chœur étaient remplis de livres. Ce précieux dépôt allait être abîmé par les démonstrations : Ameilhon tint ferme; il refusa de céder aux prières et aux menaces, et alors, pour sauver les livres, il trouva bon que les fleurs de lys restassent sans outrage. Enfin la république tomba sous l'épée d'un soldat heureux. Les sanglantes fureurs des factions populaires ouvrirent une voie facile au despotisme; et, après tant d'agitations et de malheurs, la France, qui n'avait pas su arranger sa république, se vit réduite à chercher le calme et le repos dans le sacrifice de ses prétendues libertés. Ameilhon reprit alors ses travaux littéraires si long-temps négligés ou interrompus. Il put enfin terminer en 1811, peu de jours avant sa mort, sa continuation de l'*Histoire du Bas-Empire*; dont le premier volume avait paru plus d'un demi-siècle auparavant (1757; voy. *LEBEAU*, XXIII, 479). Lors de la création de l'Institut, il avait été admis dans la classe de l'histoire et de la littérature ancienne. Ses travaux enrichirent la collection des *Mémoires* de ce premier corps de l'Europe savante et littéraire. Il avait été nommé, en 1797, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, qui dut à l'activité de son zèle une meilleure organisation. Dans un âge avancé, toujours laborieux, toujours infatigable, il suivait, avec une assiduité peu commune, les séances de l'Institut et celles de la société centrale d'agriculture. Il était un des

plus actifs collaborateurs de Millin, dans la rédaction du *Magasin encyclopédique*. Il était âgé de 81 ans, lorsqu'il mourut marguillier de sa paroisse. Ce n'est pas le nombre qui manque à ses travaux littéraires, d'ailleurs estimables pour la plupart; en voici la liste : I. *Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens, sous le règne des Ptolémées*, Paris, 1766, in-8°. L'auteur fait connaître combien était étendu le commerce qui se faisait alors par la voie d'Alexandrie, et quelles étaient les routes par terre et par mer que les commerçants suivaient pour aller aux Indes. II. *Histoire du Bas-Empire*. Le Beau avait donné les vingt-un premiers volumes : Ameilhon termina le vingt-deuxième qu'il publia ainsi que les tomes 24 à 27 et dernier. La publication de cette histoire, commencée en 1757, ne fut achevée qu'en 1811. On y joint deux volumes de tables par Ruvier, 1817, 2 vol. On a dit que Le Beau avait souvent le mérite de Rollin; et qu'Ameilhon n'était pas inférieur à Le Beau. On peut adopter ce jugement sans croire néanmoins que la France ait dans ces auteurs trois grands historiens. III. *Remarques critiques sur l'espèce d'épreuve judiciaire appelée vulgairement l'épreuve de l'eau froide*. Les sorciers, très-nombreux dans le moyen âge, étaient particulièrement soumis à cette sorte d'épreuve. Alors les peuples ignorants et superstitieux croyaient que les sorciers ne pouvaient aller au fond de l'eau, et ceux qui, soumis à l'épreuve, surnageaient étaient condamnés à périr dans les flammes. Ameilhon croit que ceux qui se mêlaient de sorcellerie étaient atteints d'affections vaporeuses et nerveuses, et que dans des temps

où cette maladie était peu connue, il n'était pas étonnant qu'on prît les symptômes et les accidents extraordinaires qui souvent l'accompagnent, pour des effets surnaturels. Ce mémoire a été inséré dans le trente-septième volume du recueil de l'Académie des belles-lettres. IV. *Recherches sur l'exercice du nageur chez les anciens et sur les avantages qu'ils en retiraient*. On trouve ce mémoire dans le trente-huitième volume du même recueil. Ameilhon avait voulu exciter les parents et les instituteurs à faire entrer la natation dans l'éducation de la jeunesse. V. *L'art du plongeur chez les anciens* (même recueil, tome 40). Ameilhon fait voir que, parmi les moyens employés par les anciens pour rester long-temps sous l'eau, il en était un qui peut passer pour l'ébauche de notre cloche du plongeur. VI. Sur le *Télescope* (même recueil, tome 42). Dutens prétendait avoir démontré, dans son *Origine des découvertes attribuées aux modernes*, que l'usage des télescopes avait été connu des anciens. Ameilhon combat cette opinion; il soutient qu'il n'est aucune des découvertes faites dans le ciel par les astronomes de l'antiquité, à laquelle la vue simple n'ait pu parvenir. Il combat toutes les preuves données par Dutens, et cherche à démontrer qu'il n'a pas saisi le véritable sens des autorités sur lesquelles il s'appuie. L'auteur de cette dissertation fixe l'origine des verres optiques. VII. Sur la *Métallurgie ou l'art d'exploiter les mines chez les anciens*. Ce mémoire ne contient que l'exploitation de l'or, et fait connaître les travaux immenses entrepris dans l'antiquité pour arracher les métaux du sein de la terre. VIII. *Sur les couleurs connues des*

anciens, et sur les arts qui peuvent y avoir rapport. Ce mémoire est imprimé dans le premier volume du Recueil de l'Institut, classe de littérature et des beaux-arts. IX. *L'art du foulon chez les anciens.* L'auteur établit que la saponaire est le *struthium* dont les anciens se servaient pour blanchir les toiles et les étoffes, et que, du temps de Dioscoride, le *dipsacus* ou chardon à bonnetier n'était pas encore en usage dans les ateliers des foulons. X. *Sur différentes espèces de spartes*, dont il est parlé dans les auteurs grecs et latins. Ce long mémoire, qui tient à l'histoire de l'ancienne botanique, a été inséré, ainsi que les trois mémoires suivants, dans le deuxième volume de la classe de littérature et des beaux-arts. XI. *Sur la pêche des anciens.* XII. *Explication d'une inscription tronquée et gravée en latin sur un cuivre qui a été trouvé dans le voisinage de Tunis.* XIII. *Projet sur quelques changements qu'on pourrait faire à nos catalogues de bibliothèques pour les rendre plus constitutionnels.* Ce mémoire contient des observations sur le caractère, les qualités, les fonctions et les devoirs d'un vrai bibliothécaire. L'auteur n'a eu qu'à se peindre lui-même, et l'expérience d'un demi-siècle, ses longs et utiles travaux donnent à ce mémoire beaucoup d'autorité. XIV. Plusieurs articles sur la *Collection de manuscrits grecs* désignés sous le nom de *Chemici veteres*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, recueil publié par l'académie des belles-lettres. XV. *Notice* d'un poème dont l'auteur, nommé Colignies, qui appartenait à la faction Bourguignonne, décrit en français, tel qu'on l'écrivait et qu'on le parlait à Namur dans le

15^e siècle, les troubles qui ont désolé la France sous le règne de Charles VI. Cet ouvrage est curieux par la singularité de la composition. XVI. *Analyse de l'inscription en hiéroglyphes du monument trouvé à Rosette*, contenant un décret des prêtres de l'Egypte en l'honneur de Ptolémée Epiphane; par le comte de Pahlen. On y trouve une traduction latine de cette inscription, faite par Ameilhon, et dans laquelle sont en lettres italiques les mots que l'on croit avoir été exprimés en hiéroglyphes, Drèsde, 1804, in-4°. (*Voy. AKERBLAD*, dans ce vol.) XVII. Plusieurs morceaux détachés relatifs à l'*agriculture* et à l'*économie rurale des temps anciens*, communiqués à la société d'agriculture du département de la Seine, et qu'Ameilhon se proposait de faire entrer dans un corps d'ouvrage complet sur cette matière. XVIII. Plusieurs notices, articles ou mémoires insérés dans le *Magasin encyclopédique* (V. les tables de ce journal). Nous ne citerons que la *Notice des inscriptions rapportées d'Egypte par les officiers de l'armée commandée par le général Bonaparte* (1802); *Sur les recherches historiques et philosophiques* de M. Louis Petit-Radel, concernant le peuple Pélasge, etc. (1802); *Sur les fouilles faites dans la plaine d'Isernore*, département de l'Ain (1799); *Note sur quelques médailles impériales* (1802), etc., etc. Historien et archéologue, Ameilhon écrivit aussi sur les arts mécaniques, sur l'agriculture et la bibliographie. Voyez son éloge par Dacier, dans le tom. V des nouveaux Mémoires de l'académie des inscriptions; la *Notice biographique* publiée par M. le baron Sylvestre, dans les Mémoires de la société d'agriculture, 1813,

tome XVI, et le *Discours* de A.-J. Ronesse, ancien conservateur du dépôt littéraire, prononcé le 25 nov. 1811, aux funérailles d'Ameilhon, in-4° de 6 pages. V—ve.

AMELIE, duchesse de Saxe-Weimar. Voy. AMALIE, II, 6.

AMELIN ou **HAMELIN** (JEAN d'), traducteur de Tite-Live, était de Sarlat en Périgord. Il embrassa jeune la profession des armes, fut attaché comme gentilhomme à la personne d'Armand de Biron (V. ce nom, IV, 516), depuis maréchal, et à son exemple il chercha dans la culture des lettres un délassement aux fatigues de la guerre. Dans le temps que le roi Henri II était au camp de Crèvecœur on lui remit un *poème* en vers français qu'Amelin avait composé à sa louange; et ce prince en fit témoigner sa satisfaction à l'auteur dans des termes qui l'encouragèrent à tenter de nouveaux essais. Ce fut, comme il nous l'apprend, sous la tente qu'il acheva la traduction des *Conciones* ou Harangues tirées de Tite-Live, dont il s'empressa d'offrir la dédicace au roi. Elle fut imprimée par Vascosan, Paris, 1554, in-8°; mais il y a des exemplaires sous la date de 1567 et de 1568. Amelin traduisit ensuite la *Troisième Décade de Tite-Live*, et la fit imprimer à Paris, 1559, in-folio. Cette version fut reproduite en 1585 par Blaise de Vigenère, *resuyvye presque tout à neuf* (1). Dans le second livre de ses *poèmes* Ronsard parle ainsi de la traduction de Tite-Live par Amelin :

Maintenant les François auront son bel ouvrage,

(1) Blaise de Vigenère veut faire entendre par là qu'il a revu la traduction d'Amelin ou d'Hamelin avec le plus grand soin, et qu'il en a fait, pour ainsi dire, une nouvelle version. Mais tout ce grand travail, on, comme il dit, cette *resuyte*, se borne au changement de quelques tours et à la substitution de quelques mots à d'autres qui avaient cessé d'être en usage.

Traduit fidèlement en leur propre langage
Par le docte Amelin, lequel avoit devant
En cent façons montré combien il est savant,
Soit en philosophie, ou en l'art oratoire,
Soit à savoir traiter les faits de notre histoire,
Ou soit pour contenter l'oreille de nos rois
Et par les vers latins et par les vers françois.

On apprend par ces vers qu'Amelin avait composé plusieurs ouvrages, entre autres une *Histoire de France*. Elle est citée par Lacroix du Maine et par le P. Lelong; mais le manuscrit en est perdu, ainsi que toutes les productions de notre auteur en latin et en français. Il faut en excepter, avec la traduction de Tite-Live, un *Hymne à la louange de M. le duc de Guise*, Paris, 1558, in-8°.

W—s.

AMELOT (SÉBASTIEN-MICHEL), évêque de Vannes, né à Angers le 5 septembre 1741, était issu d'une ancienne famille, qui a donné un grand nombre de magistrats au parlement de Paris, un archevêque à l'église de Tours, un ambassadeur à l'Espagne, sous Philippe V, dont il contribua puissamment à consolider le trône; un ministre des affaires étrangères sous Louis XV; enfin un ministre de la maison du roi sous Louis XVI. Le marquis de Chaillou, son père, était colonel d'un régiment d'infanterie. Le fils, destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, s'attacha à M. de Boisgelin, qui le nomma son grand-vicaire à Laval, ensuite à Aix. Il fut, ainsi que son archevêque, nommé en 1772 membre de l'assemblée du clergé; le 25 avril 1775 il fut sacré évêque de Vannes. Louis XVI lui conféra en 1780 l'abbaye St-Vincent de Besançon; et en 1787, sous le ministère du maréchal de Castries, la direction du collège de la marine, fondé depuis peu à Vannes. Amelot administrait avec une sage modération son diocèse et les établissements confiés à ses soins. Ne

suivant point un usage alors introduit dans le haut clergé de France, au lieu d'aller passer l'hiver à Paris, il résidait assiduellement dans son diocèse, surveillant les détails de ses administrations, et entretenant avec son clergé les relations les plus amicales. Lorsque la révolution éclata, il refusa de prêter le serment à la *Constitution civile du clergé*, et la plupart des ecclésiastiques de son diocèse suivirent son exemple. On peut bien penser qu'il signal^l *Exposition* que les évêques de France publièrent sur la *Constitution civile*. Le parti qui dominait sur la fin de 1790, prévoyant que, tant que ce prélat résiderait dans son diocèse, il serait difficile d'y introduire le nouvel ordre de choses, suscita contre lui deux soulèvements qui exposèrent sa vie aux plus grands périls. Ayant quitté sa ville épiscopale, il apprit dans sa retraite qu'on lui avait signifié l'ordre de se rendre à la barre de l'assemblée constituante. Afin de s'y conformer, il revint à Vannes pendant la nuit. Conduit à Paris par la gendarmerie, il reçut seulement ordre de ne point quitter son logement, avec injonction de se présenter à l'assemblée le jour où il en serait requis. Lorsque la constituante eut terminé sa session il passa en Suisse. Instruit qu'une expédition se préparait pour les côtes de la Bretagne, il se proposa d'aller joindre M. de Hercé, évêque de Dol. On sait quel sort eut cette expédition appelée de *Quiberon*. L'évêque de Dol fut une des victimes immolées à Vannes. Amelot, apprenant en chemin cette catastrophe, revint en Suisse, où il signa l'*Instruction* que quarante-huit évêques adressèrent le 15 août 1798 aux fidèles de France. L'armée française ayant envahi la Suisse, le prélat so-

retira à Augsbourg, d'où il passa à Londres en 1800. Il habitait cette ville lorsque, après la conclusion du concordat, il fut invité par Pie VII à donner la démission de son siège. Les dix-huit évêques qui se trouvaient alors en Angleterre délibérèrent sur la conduite qu'ils avaient à tenir. Cinq envoyèrent leur démission; les treize autres, au nombre desquels se trouvait l'évêque de Vannes, écrivirent au pape le 27 sept. 1801, le priant de suspendre toute mesure jusqu'à ce qu'ils lui eussent exposé leurs motifs. Pie VII répondit le 11 nov. par un bref qui ne fut reçu que le 9 janvier 1802. Les treize prélats persistèrent dans leur refus, dont ils donnèrent les motifs par une lettre du 5 février 1802, qui a été imprimée. Amelot, avec vingt-trois autres évêques, adhéra à une lettre qui fut adressée au souverain pontife; il prit ensuite part aux actes des évêques non démissionnaires, aux *Réclamations* du 6 avril 1803, à la suite de ces *Réclamations* du 15 avril 1804, et à la *Déclaration sur les droits du roi* du 8 du même mois. Cependant il ne cherchait aucunement à exciter des divisions dans l'église; il n'exerçait aucun acte de juridiction, et ne détournait point ses ecclésiastiques de rentrer dans le diocèse pour se soumettre au concordat. En 1814, après la restauration, M. de Bausset, évêque de Vannes, lui écrivit pour l'engager à venir reprendre son siège, lui offrant pour cela de donner sa démission. Amelot n'accepta point cette offre. Cependant vers la fin de 1815, le grand-aumônier ayant, par ordre du roi, fait savoir aux évêques non démissionnaires que S. M. négociait avec le saint-siège, et qu'elle verrait avec plaisir qu'ils le-
yassent tout obstacle aux accommodements.

ments projetés en se démettant de leurs sièges, ils envoyèrent tous leur démission. Amelot reentra en France, et assista à plusieurs réunions d'évêques, qui eurent lieu vers la fin de 1815 ; mais il resta étranger à toute démarche ultérieure, et il disait souvent de Blanchard et des autres anticoncordataires : *Ce sont des insensés*. Ce prélat avait perdu un œil en Angleterre, et il devint tout à fait aveugle peu après son retour en France. Son ancien diocèse était toujours l'objet de ses affections, et il fit passer à son successeur une somme assez considérable, tant pour le soulagement des pauvres que pour le séminaire de Vannes. Amelot mourut à Paris, le 2 avril 1829, après une courte maladie. — AMELOT, ministre de la maison du roi sous Louis XVI, fut incarcéré pendant la terreur, et mourut dans la prison du Luxembourg en 1794. On a prétendu qu'il avait dit : « S'il n'y avait pas de lettres de cachet, je ne voudrais pas être ministre, le roi m'en priât-il à mains jointes. » Mais il n'est guère probable que le ministre d'un monarque qui fit si peu d'usage de cette mesure ait tenu un tel propos. Quant à la longue captivité de Latude que les ennemis d'Amelot lui ont imputée, il suffit de comparer les dates pour reconnaître la fausseté de cette accusation (*Voy. MASERS DE LATUDE*, XXVII, 359). G—Y.

AMER BIAKHAM-ALLAH (ABOU-ALI AL-MANSOUR), septième khalife fatémide d'Égypte, avait à peine cinq ans lorsqu'il succéda à son père Mostàly, l'an 495 de l'hégire (1101 de J.-C.), par les soins du vizir Afdal, qui fut chargé de la régence, et qui, à l'intronisation du nouveau souverain, lui donna le titre de *Biakham-Allah* (celui qui fait obser-

ver la loi de Dieu). Abou Mansour Nezar, oncle du jeune prince, refusa de le reconnaître, et alla se renfermer dans Alexandrie, où, soutenu par le gouverneur, il se fit proclamer khalife sous le nom de Mostofi Eddin; mais il y fut bientôt assiégé par Afdal qui, s'étant rendu maître de la place, fit prisonniers les deux rebelles, et s'en défit secrètement. Le vainqueur entra dans l'ancienne capitale de l'Égypte avec le jeune khalife, que conduisaient ses nourrices et ses gouverneurs. Les chrétiens qui, sous le règne du père d'Amer (*V. MOSTALY*, XXX, 250), avaient conquis Jérusalem, continuaient d'enlever au souverain de l'Égypte ce qui lui restait en Syrie ou en Palestine. L'an 497 (1104) le roi Baudouin, soutenu par une flotte génoise, assiégea Acre par terre et par mer, et l'emporta d'assaut. Le gouverneur étant parvenu à se sauver avec une partie de la garnison se retira en Égypte. Le régent Afdal envoya, l'année suivante, une armée sous les ordres de son fils pour réparer ces échecs; mais le général musulman, n'étant point secondé par les princes de Syrie, fut vaincu entre Ascalon et Jaffah. Les habitants de Tripoli de Syrie, abandonnés par leur prince qui était allé implorer le secours du khalife de Bagdad, se donnèrent l'an 501 (1108) au monarque égyptien, qui ne se rendit à leurs vœux que pour les dépouiller de leurs richesses. Mais deux ans après, Baudouin, Tancrede et le comte de Saint-Gilles s'emparèrent de cette place en présence d'une flotte égyptienne qui, retenue à l'entrée du port par les vents contraires, ne put y amener des secours. Les vainqueurs prirent Sidon; et, poursuivant leurs conquêtes en Phénicie et en Syrie, ils assiégèrent Ascalon, dont ils se seraient rendus maîtres

par la trahison du gouverneur, si les habitants indignés ne lui eussent coupé la tête qu'ils envoyèrent en Egypte. Baudouin ne réussit pas mieux devant Tyr qui, dépourvu de troupes égyptiennes, fut secouru par celles de l'émir de Damas jusqu'à l'arrivée d'une flotte que le vizir d'Egypte y envoya avec des présents pour son généreux allié et pour les principaux officiers de ce prince. L'an 511 (1118) Baudouin fit une invasion en Egypte, où il prit et brûla Farama ; il aurait poussé plus loin ses conquêtes, si la mort ne l'eût frappé subitement près d'El-Arisch. On vante la sagesse et la douceur de l'administration du vizir Afdal, qui fut, dit-on, l'âge d'or de l'Egypte. Depuis long-temps la mésintelligence régnait entre le vizir et son maître. Celui-ci, jaloux de la puissance ou plutôt des richesses et du mérite de son ministre, avait témoigné le désir d'être affranchi d'un joug qui lui semblait insupportable ; mais il est douteux qu'Afdal ait voulu faire empoisonner le khalife qui ne pouvait lui porter ombrage, et encore moins qu'il n'ait pu y réussir, s'il est vrai qu'il l'ait tenté plusieurs fois. Quoi qu'il en soit, un jour que le vizir rentrait au Caire, incommode par la poussière que faisait voler devant lui le corps de cavalerie qui précédait sa marche, il prit les devants avec deux de ses gardes. Trois Bathéniens apostés, dit-on, par le khalife l'assailirent, et le percèrent de leurs poignards. Ils furent presque aussitôt massacrés par les cavaliers qui accoururent au secours de leur maître ; mais Afdal expira en arrivant dans son palais. Amer parut touché de la mort de son vizir. Il lui fit faire de magnifiques obsèques, où il récita lui-même les prières funéraires ; mais il

ne laissa pas de s'emparer de l'immense fortune que ce ministre avait amassée pendant les vingt-huit ans qu'il avait été à la tête des affaires. On assure qu'il fallut quarante jours et quarante nuits pour transporter les effets et trésors de toute espèce qui avaient appartenu à Afdal, de ses palais dans ceux du khalife. Ainsi périt Afdal, l'an 515 (1121), à l'âge de cinquante-cinq ans. Trois ans après la ville de Tyr fut perdue pour l'Egypte. La garnison qui la défendait la rendit par capitulation aux chrétiens qu'il assiégeaient depuis cinq mois. Le khalife Amer mourut l'an 524, de la même manière que son vizir. Dix Bathéniens apostés par les grands de la cour, parents ou amis d'Afdal, l'assassinèrent à Djizeh au retour de la promenade. Il était âgé de 34 ans, et en avait régné vingt-neuf et demi. Amer ne fut ni plaint ni regretté de ses sujets. Il était savant, il écrivait bien ; mais ces qualités stériles et souvent dangereuses dans un despote ne peuvent faire oublier la cruauté, la dissimulation, les débauches, l'orgueil et surtout l'ingratitude qu'on lui reproche. Plusieurs monuments illustrèrent son règne ; mais ils furent ordonnés, dirigés et payés en grande partie par le célèbre vizir Afdal. Tels sont un palais sur le mont Mocatta, une mosquée à Djizeh, une autre à Alexandrie, le bazar Mirdjousch au Caire, le canal qui porte le nom d'Aboul Mounedjah qui en fut l'entrepreneur. Amer ne laissant point d'enfants, mais seulement une de ses femmes enceinte, son cousin fut élu régent ; mais la veuve d'Amer étant accouchée d'une fille, il fut inauguré khalife sous le nom d'Hafedh Ledin-Allah. A—T.

AMERBACH (BASILE), jurisconsulte, était petit-fils de l'imprimeur

de ce nom (*Voy.* AMERBACH, II, 39). Né, en 1534, à Bâle, il fut admis en 1549 à l'académie de cette ville; et l'année suivante il obtint le doctorat dans la faculté de philosophie. Ayant, à l'exemple de son père, embrassé l'étude du droit, il se rendit à Bologne; et, après avoir fréquenté les cours de cette fameuse université, il y reçut le laurier doctoral. De retour à Bâle, il fut nommé recteur de l'académie, charge à laquelle les suffrages du sénat et des curateurs des études le portèrent dans la suite encore quatre fois. Élu professeur du Code en 1561, il succéda deux ans après, dans la chaire des Pandectes, à son père, homme d'un rare mérite, qu'il remplaça également dans la charge de syndic. Dans l'espace de quelques semaines il eut la douleur de perdre, avec son père, sa femme et son fils unique, victimes d'une maladie contagieuse. Comme syndic, il eut l'occasion de rendre d'importants services à sa patrie. Il donna une somme considérable pour établir au gymnase une nouvelle classe qui porta encore son nom. Atteint de la maladie à laquelle il a succombé, il résigna tous ses emplois, et mourut deux ans après, le 25 avril 1591. Il fut inhumé dans le couvent des Chartreux, à côté de son père. Sa sœur, Faustine Amerbach, les réunit sur la même épitaphe rapportée dans les *Monumenta basiliensia*, 321. En lui finit son illustre famille, chère à tous les amis des lettres. Il possédait un cabinet précieux, commencé par son père, mais qu'il avait enrichi d'un grand nombre de médailles et d'antiquités. On conserve de lui plusieurs ouvrages de droit dans les manuscrits de la bibliothèque de Bâle. *Voy.* son éloge dans les *Athenæ Rauricæ*, 115. W—s.

AMHERST (JEFFERY, lord), général anglais, né en 1717, eut dès l'âge de quatorze ans une commission d'enseigne dans les gardes. Vers 1741 il était aide-de-camp du général Ligonier, et fut en cette qualité, puis comme officier d'état-major du duc de Cumberland, présent aux batailles de Raucoux, Dettingen, Fontenoy, Laufeld et Hastenbeck. Il obtint en 1758 le rang de major-général de l'armée. La guerre qui éclata vers ce temps entre la France et l'Angleterre, et dont l'Amérique septentrionale fut le théâtre, fournit surtout à Jeffery Amherst des occasions de signaler ses talents, et ce fut sous son commandement que les troupes anglaises, après avoir réduit successivement Louisbourg, le fort Duquesne, le fort Niagara, Ticonderago, Crownpoint, Québec, et enfin Montréal, devinrent maîtresses du Canada. Le général victorieux reçut en 1761 l'ordre du Bain, fut nommé commandant en chef de toutes les forces anglaises dans le Nouveau-Monde, et gouverneur-général des diverses provinces. Revenu en Angleterre après que la paix eut été signée, il entra dans le conseil privé du roi, et fut en 1776 élevé à la pairie avec le titre de baron Amherst de Holmesdale, dans le comté de Kent. Ses derniers services publics rendus à son pays furent les mesures promptes, sages et humaines qu'il adopta pour calmer une effroyable révolte qui éclata dans Londres en juin 1780. Il avait été récemment nommé feld-maréchal lorsque la mort l'enleva en 1797, dans sa quatre-vingt-unième année.

Z.

AMICO (Louis), comte de Castellalfero, né à Asti en 1757, reçut sa première éducation à l'académie des nobles de Turin, et se con-

sacra à l'étude de la diplomatie qu'il alla finir à l'université de Goettingue. De retour en Piémont, il commença sa carrière diplomatique sous le roi Victor-Amédée III, et fut envoyé ministre de Sardaigne à Naples, puis à Vienne. En 1798, lors de l'occupation du Piémont par les Français, il se trouvait ministre en Prusse. Fort opposé aux nouveaux changements politiques, et très-attaché à son souverain, Amico refusa de rentrer dans sa patrie jusqu'à ce qu'on l'eût menacé de confisquer ses biens et de le considérer comme émigré. Il revint alors en Piémont, s'attacha même à la nouvelle cour de la princesse Borghèse (*Voy.* ce nom, au Supp.), et fut nommé son chambellan. En 1810 il assista aux fêtes du mariage de Napoléon à Paris; mais après la chute de celui-ci, en 1814, il revint à l'ancienne cour, fut nommé ministre plénipotentiaire près du grand-duc de Toscane, des cours de Lucques et de Parme. Doyen des diplomates, il termina sa carrière à Florence le 17 mai 1832, et avec lui s'éteignit une des plus anciennes familles de ce pays. G—G—Y.

AMORETTI (l'abbé CHARLES), géographe et naturaliste distingué, naquit en 1740, à Oneglia, petite ville du duché de Gènes. Son père, négociant, jouissait dans le pays d'une certaine considération, puisqu'il était capitaine de la milice. Après avoir terminé ses premières études, Amoretti embrassa la règle de St-Augustin, et parvint bientôt à la chaire du droit canonique de l'académie de Parme. Mais fatigué des obstacles que rencontrait son goût pour les sciences, il sollicita de la cour de Rome sa sécularisation; et en quittant le cloître il abandonna la théologie, pour se livrer à l'étude des langues et à

celle de l'histoire naturelle. En 1772, il se rendit à Milan; et, s'étant chargé de l'éducation des enfants du patricien Cusani, il fit avec ses élèves des voyages dans les Alpes, à Vienne et dans l'Italie méridionale, qui contribuèrent beaucoup à perfectionner ses connaissances en minéralogie. Il fut du nombre des savants que s'associa le P. Soave (*Voy.* ce nom, XLII, 508) pour la publication du recueil intitulé : *Opuscoli scelti interessanti sulle scienze e sulle arti*, dont il a paru 22 vol. in-4°, de 1778 à 1806. Lié d'une étroite amitié avec le P. Fumagalli sur sa demande il traduisit en italien l'*Histoire de l'art chez les anciens* par Winckelmann. Cette version, imprimée à Milan en 1779, 2 vol. in-4°, est accompagnée de notes très-érudites; et, quoique Amoretti ne s'en soit pas ouvertement déclaré l'auteur, elle n'en contribua pas moins à étendre sa réputation. Il devint en 1783 secrétaire de la société patriotique de Milan, dont le but était de favoriser les progrès de l'agriculture; et il en remplit les fonctions pendant quinze ans. Les révolutions politiques dont l'Italie fut le théâtre ne changèrent rien à ses habitudes studieuses. Nommé l'un des conservateurs de l'Ambrosienne, en 1797, ce fut d'après les manuscrits de cette bibliothèque qu'en 1800 il publia le *Premier voyage autour du monde* de Pigafetta, dont il donna lui-même une traduction française (*Voy.* Ant. PIGAFETTA, XXXIV, 416), et en 1811, le *Voyage* de Ferrer Maldonado, à l'*Océan Atlantique*, qu'il traduisit également en français. Ce dernier voyage fut regardé par la plupart des géographes comme supposé. Les journaux de France, d'Angleterre et d'Allemagne en contestèrent l'authenticité;

mais Amoretti ne laissa pas sans réponse les objections de ses adversaires, et M. Walckenaer, dont l'opinion est d'un si grand poids dans toutes les questions géographiques, pense que le dédain avec lequel on rejeta les relations de Maldonado n'est rien moins que fondé (*Voy. MALDONADO*, XXVI, 338). A la création de l'ordre de la Couronne de Fer en 1805, Amoretti en avait été fait chevalier. Il était membre de l'institut d'Italie et du conseil des mines, mais sa fortune resta toujours très-médiocre. Il mourut à Milan le 25 mars 1816. Outre l'ouvrage de Winckelmann, il a traduit de l'allemand en italien le traité de Sonnenfels *Sur l'abolition de la torture*, et le *Voyage de Sulzer de Berlin à Nice*; il a traduit du latin, les *Eléments d'agriculture*, de Mitterpacher (*V. ce nom*, XXIX, 182). Indépendamment d'une foule de mémoires dans les deux recueils dont nous avons parlé, dans celui de l'académie italienne, dans le *Magasin encyclopédique*, etc., on a de ce savant laborieux : I. *Memorie storiche sù la vita, gli studi e le opere di Leonardo da Vinci*, Milan, 1784, in-8°. Cette excellente biographie a été réimprimée plusieurs fois; il existe de l'édition de 1804 des exemplaires sur vélin. Elle fait partie de la *Raccolta de' classici italiani*, 1809. II. *Viaggio da Milano ai tre laghi*, Milan, 1794; *ibid.*, 1803, in-4°; *ibid.*, 1806, in-8°; c'est un voyage minéralogique. Les trois lacs sont ceux de Como, de Lugano, et le lac Majeur. III. *L'éloge historique de Fumagalli*, à la tête du *Codice diplomatico Sant'Ambrosiano* (*Voy. FUMAGALLI*, XVI, 180). IV. *Le guide des étrangers dans Milan et aux*

environs, Milan, 1805, 2 vol. in-12. L'auteur écrit en français ce petit ouvrage qui se recommande par beaucoup d'exactitude et de netteté. V. *Ricerche fisiche e storiche sulla raddomanzia*, *ibid.*, 1808, in-8°. C'est une histoire complète de la baguette divinatoire dont l'auteur trouve des traces chez les peuples les plus anciens et à laquelle il ajoutait une confiance bien extraordinaire dans un homme d'un si rare mérite. On a en manuscrit des traductions en allemand et en anglais qui devaient paraître en même temps que l'original. VI. *Della torba e della lignite*, *ibid.*, 1810, in-8°. VII. *Ricerca del carbone fossile*, *ibid.*, 1811, in-8°. On trouve l'éloge et le portrait lithographié d'Amoretti, dans la quatorzième livraison des *Ritratti ed elogi di Liguri illustri*, in-fol. Le P. Lombardi lui a consacré un article plus exact dans la *Storia della letterat. italian.*, II, 72. W—s.

AMOREUX (PIERRE-JOSEPH), médecin, né à Beaucaire, mourut en 1824 à Montpellier, où il était bibliothécaire de la faculté de médecine. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont anonymes, sur la médecine, l'histoire naturelle, la botanique et l'agriculture, parmi lesquels nous citerons : I. *Traité de l'olivier*, contenant l'histoire et la culture de cet arbre, les différentes manières d'exprimer l'huile d'olive, etc., couronné par l'académie de Marseille; Montpellier, 1784, in-8°, 2^e édition. II. *Recherches sur la vie et les ouvrages de Pierre Richer de Belleval*, fondateur du jardin botanique donné par Henri IV à la faculté de médecine de Montpellier en 1593, Avignon, 1786, in-8° (*Voy. BEL-*

LEVAL, IV, 111). III. *Mémoire sur les haies destinées à la clôture des prés, des champs, etc.*, couronné par l'académie de Lyon; Paris, 1787, in-8°; 2^e édit. sous le titre de *Traité*, etc., Montpellier, 1809, in-8°. IV. *Notice des insectes de la France réputés venimeux*, 1789, in-8°. V. *Dissertation sur les pommes d'or des Hespérides*, 1800, in-8°. VI. *Essai historique et littéraire sur la médecine des Arabes*, Montpellier, 1805, in-8°. VII. *Précis historique de l'art vétérinaire*, pour servir d'introduction à une bibliographie vétérinaire générale, Montpellier, 1810, in-8°. VIII. Des *Notices* biographiques sur *Guill. Amoureux* (père de l'auteur), Montpellier, 1806, in-8°; sur *L. Joubert*, *ibid.*, 1814, in-8°; sur *Ant. Gouan*, Paris, 1822, in-8°; tous trois médecins de Montpellier. La notice sur Laurent Joubert, médecin du 16^e siècle, est savante et très-estimée. IX. *Dissertation philologique sur les plantes religieuses*, Montpellier, 1817, in-8°. — Amoureux a donné une édition de l'*Apologie pour les médecins* de Lussand, avec des notes et une préface historique, Montpellier, 1816, in-8°; et une édition de la *Guirlande de Julie*, expliquée par de nouvelles annotations, Paris et Montpellier, 1824, in-18. Z.

AMORY (THOMAS), théologien anglais, né en 1700, fut pasteur d'une congrégation presbytérienne et partagea sa vie entre l'enseignement, le saint ministère et les travaux du cabinet. Il mourut en 1774. On a de lui plusieurs volumes de *Sermons* estimés; *Dialogue sur la dévotion*, 1733 et 1746, in-8°; *Notice sur la vie et les écrits de M. Grove*, en tête de ses œuvres posthumes,

1740; *Système de philosophie morale de Grove*, revu et développé, 1749; *Mémoires du docteur Benson*, en tête de son *Histoire du Christ*; et *Mémoires de Samuel Chandler*. — Un autre, Thomas AMORY, fils d'un conseiller d'état du roi Guillaume, a donné lui-même des détails sur sa vie, et ses opinions, dans un livre intitulé *la Vie de John Bunclé*, 1756, in-8°. Il fit ses études à l'université de Dublin. Ayant adopté la doctrine des unitaires, elle devint pour lui la mesure du mérite des personnes avec lesquelles il fut en contact. Sa vie, dès sa jeunesse, s'était écoulée loin des hommes, au milieu des livres, et cette habitude d'isolement n'avait vraisemblablement pas peu contribué à lui faire contracter cette bizarrerie, pour ne pas dire plus, qui se décèle dans ses écrits. Un premier volume intitulé *Mémoires contenant les vies de quelques dames de la Grande-Bretagne*: observations sur la religion chrétienne telle qu'elle est professée par l'église établie et par les dissidents de toute dénomination, etc., en forme de lettres, 1755, in-8°, devait être suivi d'un second, où il aurait donné des détails très-précieux sur le célèbre docteur Swift, qu'il avait, dit-il, connu mieux qu'aucun de ses amis, excepté la malheureuse Stella; mais ce volume n'a point paru. Quant aux dames qui sont l'objet des *Mémoires*, on présume qu'elles n'ont existé que dans l'imagination de l'auteur: elles sont toutes belles, savantes, spirituelles, pieuses, et surtout zélées unitaires comme lui. *La vie de John Bunclé* parut en 1756 et 1766, 2 vol. in-8°, et fut imprimée depuis en 4 vol. in-12. Bunclé se trouve, dès l'âge

de dix-huit ans, par un incident bien romanesque, en tête-à-tête avec une jeune demoiselle qui pâlit sur une bible hébraïque, et qui, lorsqu'il commence à lui déclarer son amour, l'interroge sur la langue que parlait Adam dans le paradis terrestre. Une dissertation qu'elle fait ensuite, sur la tour de Babel et la confusion des langues, le ravit au point qu'il ne peut se retenir de la prendre dans ses bras, et d'appliquer *une demi-douzaine de baisers sur sa bouche embaumée*. Jean Bunclé mourut en 1789, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. L.

AMOUDRU (ANATOLE), architecte, naquit à Dôle le 6 janvier 1739. Après avoir passé deux ans à Dijon chez un architecte, il vint à Paris suivre les cours de Blondel. Admis au nombre des élèves de Louis, ses talents et son application lui méritèrent l'amitié de son maître qui l'emmena en Pologne où il venait d'être appelé par les magnats pour dresser les plans et diriger la construction de plusieurs palais à Varsovie. Ce voyage ne fut point perdu pour l'instruction du jeune Amoudru. De retour en France, il ne tarda pas à être employé. C'est à lui que l'on doit le beau château de Fresnes près de Vendôme, bâti en 1765. Il revint à Dôle en 1775; il étudia le droit et se fit recevoir avocat au parlement. Toutefois, il fut nommé quelque temps après architecte de la maîtrise des eaux et forêts pour les provinces de l'Est, place qu'il remplit, sans abandonner son cabinet, jusqu'à la révolution. Élu premier maire de Dôle en 1790, il ne voulut point accepter une place qui devait le détourner de ses occupations habituelles; mais ayant été réélu l'année suivante, il ne crut pas pouvoir résister plus

long-temps au vœu de ses compatriotes. Bientôt il passa de la mairie au tribunal de l'arrondissement. Il donna sa démission de juge en 1797, afin de se livrer entièrement à l'exécution du cadastre du territoire de Dôle, travail qui lui coûta dix années. Amoudru mourut le 8 mars 1812. Il avait épousé la nièce du général Lachiche, le premier auteur du projet du canal de jonction du Rhône au Rhin (*Voy. LACHICHE*, au Supplément). On lui doit .I. *Cadastre parcellaire de la ville de Dôle*, ancienne capitale de la Franche-Comté, Dôle, 1808, in-4°; c'est un modèle en ce genre. II. *Des mesures agraires en usage dans la Franche-Comté*; de leurs rapports entre elles et avec le nouveau système métrique, ibid., in-8° de 34 p. L'auteur y donne la véritable longueur du pied ancien de Bourgogne, dont il avait retrouvé l'étalon que l'on croyait perdu. Il a laissé manuscrite une *Notice historique sur Dôle*, qu'il croyait être l'ancien *Didatium*. Les raisons dont il appuie ce sentiment adopté par tous les historiens dolois (*Voy. NORMAND*, XXXI, 388), mais combattu par ceux du reste de la province, mériteraient d'être examinées par les savants. W-s.

AMPELIUS. *Voy. LUCIUS AMPELIUS*, XXV, 373.

AMPHOUX-CHASSEVENT (MADELEINE ACHARD), si connue en Europe par la liqueur des îles, dite *de la veuve Amphoux*, naquit à Marseille en 1707, échappa en 1720 aux ravages que la peste exerçait dans sa patrie, épousa Amphoux, provençal, passa avec lui à la Martinique, et alla s'établir dans l'île de Sainte-Lucie, qui ne comptait alors que quelques habitants. Amphoux mourut dans cette île, et sa

veuve revint à la Martinique. Elle y épousa, en secondes noces, Grenet, aussi Provençal, qui tomba malade le jour même de son mariage, accabla sa femme de mauvais traitements, et mourut en 1741. Madeleine Achard reprit alors le nom de veuve Amphoux qu'elle affectionna toujours. En 1759, elle tenait un billard au Fort-Royal de la Martinique, lorsqu'elle se lia avec madame de La Roque, née d'Orange, à qui est due la découverte des procédés qui ont fait la célébrité des liqueurs de la Martinique. Cette dame n'en fit point un secret à sa nouvelle amie; et lorsqu'elle quitta le Fort-Royal, en 1762, pour aller s'établir à Saint-Pierre, madame Amphoux continua à faire des liqueurs qui furent bientôt reconnues supérieures à celles de madame de La Roque. Cette supériorité a été si constante depuis cinquante ans, qu'on l'attribue généralement, dans la colonie, à l'eau de la rivière *Madame* ou *Le Vassor*, qui coule au Fort-Royal. En 1768, madame Amphoux prit pour troisième mari M. Chassevent, arpenteur général et grand voyer de la Martinique. Ayant acquis, dans le commerce de ses liqueurs, une fortune considérable, elle forma le projet d'en jouir dans la métropole, vendit à M. de Grandmaison, garde-magasin de l'artillerie, le fonds considérable de son établissement, et ce droit d'étiquette pour les liqueurs : *Grandmaison, successeur de madame veuve Amphoux*. Elle partit, débarqua à Marseille, vint à Paris, et ne pouvant s'habituer au climat de France, repassa bientôt à la Martinique. Elle voulut y reprendre la fabrication de ses liqueurs; M. de Grandmaison s'y opposa; on plaida, et madame Chassevent perdit son

procès. Alors elle imagina de publier ses liqueurs sous le nom de *madame Chassevent, ci-devant veuve Amphoux*, et cette étiquette désigna constamment leur préexcellence jusqu'à l'année 1812, époque où madame Chassevent est morte âgée de 105 ans, et non de 112, comme les journaux l'ont annoncé (1). Les vertus hospitalières qu'elle exerça surtout envers les Provençaux, ses compatriotes, qui affluaient à la Martinique, avaient contribué à faire donner à cette colonie le nom de *petite Provence*. M. S-M.

AMYON (JEAN-CLAUDE), député du Jura à la convention, était né en 1735, à Poligny. Cultivant lui-même le modeste héritage qu'il tenait de ses pères, il avait acquis, dans l'exercice d'une vie laborieuse, la réputation d'un bon agriculteur. Trop occupé des soins qu'exigeait son petit domaine pour prendre aucune part aux affaires publiques, il resta jusqu'en 1792 étranger à la révolution dont il ne soupçonnait pas plus les causes qu'il ne pouvait en prévoir les conséquences. Les électeurs de Poligny, divisés sur le choix du député qu'ils devaient envoyer à la convention, jetèrent les yeux sur Amyon, qui réunit les suffrages des deux partis. Lancé dans cette assemblée qui, dès sa première séance, décréta l'abolition de la monarchie, Amyon fut entraîné par le torrent au-

(1) On a cité dans les journaux, comme un trait unique dans l'histoire des colonies, la longévité de madame Chassevent. Mais il n'est point de colonie qui n'ait ses centenaires. J'en ai cité plusieurs dans ma *Description de St-Domingue*. Madame Pinguet, née à St-Christophe, mourut à la Martinique, en 1769, des suites d'une chute. Elle avait travaillé aux fortifications qu'attaqua vainement l'amiral Ruyter en 1664. En 1775 il existait sur l'habitation Gagneron des Vallons, au quartier du Lamantin, à la Martinique, une négresse âgée de 110 ans accomplis, ce qui donnait lieu de lui faire dire : *Ma fille, dites à votre fille que la fille de sa fille pleure*.

quel il n'avait aucun moyen de résister. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort, sans appel et sans sursis; mais ce fut de sa part l'effet de la peur, comme son repentir l'a témoigné depuis (1). L'un des 73 députés qui protestèrent contre la fameuse journée du 31 mai, il fut arrêté dans le sein même de la convention et enfermé aux Madeleinelettes d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Il devint membre du conseil des anciens, à l'époque de son organisation, et cessa d'en faire partie en 1797. Exempt d'ambition, ce fut un bonheur pour lui de rentrer dans la vie privée. Pendant tout le temps de son séjour à Paris, il avait conservé l'habitude d'aller acheter et de préparer lui-même les aliments dont se composait son modeste repas. Nommé par le premier consul adjoint à la mairie de Poligny, il donna l'exemple du retour aux idées d'ordre et aux principes religieux, et mourut le 17 juin 1803, à l'âge de 67 ans. W—s.

AMYOT, missionnaire. *Voy.*

AMIOT, II, 47.

ANASTASE, apôtre de la Hongrie, portait le nom d'Astric quand il embrassa la règle de Saint-Benoît, dans le monastère de Saint-Boniface à Rome. Saint Adalbert, évêque de Prague, retournant en Bohême, le prit avec lui et le nomma abbé du monastère de Braunau. Ce prélat ayant été chassé, Astric se réfugia en Hongrie avec ses religieux. Son arrivée fut très-agréable au duc Étienne qui, ayant embrassé la religion chrétienne, avait besoin d'hommes apostoliques pour convertir ses sujets, encore livrés à l'idolâtrie.

Ce prince fit construire pour eux un monastère de l'ordre de Saint-Benoît; de là Astric, qu'il en nomma abbé, se répandit dans la Hongrie pour y porter l'Évangile. En 996 Étienne divisa son duché en dix évêchés; il donna celui de Colocza à Astric qui, à sa consécration, prit le nom d'Anastase. Le duc Étienne l'envoya à Rome (1000) pour demander au pape Silvestre II la confirmation de ses premières mesures; il devait aussiprier le pontife d'accorder la couronne royale au duc, afin que cette nouvelle dignité augmentât la puissance et la vénération dont il avait besoin pour exécuter ses pieux desseins. Anastase remplit parfaitement sa mission; le pape accorda tout ce qu'Étienne avait demandé; il ajouta à la couronne une croix que l'on devait porter devant le nouveau roi, en signe de son apostolat. « Je suis l'*apostolique*, disait-il; « mais ce prince mérite bien le nom « d'*apôtre*, ayant acquis un peuple « si puissant à la foi de Jésus-Christ. » Anastase étant revenu en Hongrie, avec les lettres du pape, la couronne et la croix, la nation se rassembla et Étienne, proclamé roi, fut sacré et couronné par Anastase. L'archevêque de Strigonie, métropolitain de la Hongrie, était devenu aveugle; le roi, de concert avec le pape, lui donna pour successeur l'évêque de Colocza; mais l'archevêque, ayant recouvré la vue au bout de trois ans, remonta sur son siège, et Anastase retourna dans son diocèse où il termina peu de temps après son honorable carrière (*Voy.* ÉTIENNE, XIII, 438). G—Y.

ANCANTHERUS (CLAUDE), d'une famille du Barrois comme le font présumer ses écrits, florissait dans le seizième siècle à Padoue, où il

(1) Il est appelé, dans la *Petite biographie conventionnelle*, « un des mannequins de la montagne. »

était médecin et de plus historiographe impérial. Il fut intimement lié avec Boissard, antiquaire et poète latin, alors établi à Metz, parce qu'il ne pouvait suivre dans sa patrie la religion protestante qu'il avait embrassée. Profondément versé dans les langues grecque et latine, Ancantherus lisait beaucoup, et souvent il mettait sur les marges des notes savantes et pleines de jugement. Plusieurs ouvrages ainsi annotés de sa main se trouvent aujourd'hui dans la bibliothèque de Vienne, avec cette suscription : Κλαυδίου Ἀνκανθήρου τοῦ ἱατροσφίστου κλῆμα. Tels sont une édition de l'*Alexandre* ou de la *Cassandre* de Lycophron avec les commentaires d'Isaac Tzetzès, et une édition des *Chiliades* de Jean Tzetzès, publiée à Bâle en 1546. La même bibliothèque possède aussi quelques ouvrages manuscrits et inédits du même auteur; une traduction latine d'un fragment d'Anthémios *περὶ παραδόξων μηχανημάτων* commandée par le grand chancelier de la cour de Vienne; un petit opusculé qui lui est attribué, quoique ne portant pas de nom d'auteur, et intitulé : *Imperatoris Rudolphi res gestæ*. Les ouvrages d'Ancantherus qui ont été publiés sont : I. *Pauli Silentiari hemimibia diametra catalectica in thermas epicas latine facta epico carmine. Accesserunt luculentissimæ annotationes, brevis item non minus utilis quàm jucunda de thermis dissertatio et non nulla poemata ejusdem authoris ad Plovenum dominum nobilissimum et ornatissimum juvenem*, Venise, 1586, in-12. Ce petit volume, le seul des ouvrages d'Ancantherus que possède la bibliothèque du roi à Paris, contient 45 feuillets ou 90 pages; dans la préface il promettait

un grand travail sur la poésie grecque et latine, si sa fortune et le temps le lui permettaient; mais nous ne soupçonnons point l'existence de cet ouvrage. On y trouve aussi quelques vers grecs de Francisque Musa sur sa traduction qui est en hexamètres; une épître en vers d'Octave Plovenus qui l'appelle *medicum doctorem excellentissimum et omni genere doctrinæ virum clarissimum*; des notes et une dissertation sur le poème de Paul le Silenciaire; et quelques poésies latines adressées aux hommes les plus distingués de la Lorraine, tels que Nicolas Le Pois (*Voy. ce nom*, XXXV, 150). On voit d'après ces différentes pièces qu'il avait composé plusieurs ouvrages en vers, mais que nous n'avons pas, tels que des épîtres, un recueil d'épithames, des épigrammes, des satires, des épopées, des élégies et quelques poésies érotiques. Sa diction est pure, élégante et d'une bonne latinité. II. *Diameron in nuptias Ferdinandi Medicis, magni Hetruriæ ducis, et Christernæ Lotharingiæ ducis filiæ*, Padoue, 1590, in-4°. III. *Nomenclator gemmarum quæ magis in usu sunt, nunquam ante hac quod sciri adhuc potuerit, ex græco. Accesserunt in hunc libellum notæ breves non infructuosæ, typis othomariensis*, 1594, in-8°. C'est la traduction de l'ouvrage de Psellus, l'ancien, sur les propriétés médicales des pierres précieuses; et Manget, dans sa Bibliothèque, assure qu'Ancantherus est le premier éditeur de cet ouvrage; aussi cette édition est-elle fort rare. IV. *Rudolpho II imperatori semper augusto, Claudii Ancantheri, ejus historici, panegyricus, Jaurino recepto, dicatus*, Prague, J. Ottmar, 1598, in-4°.

—On trouve une notice sur ce poète par Grégoire, dans les *Annales encyclopédiques*, septembre 1817. F-A.

ANCEE, roi de Samos. *Voy* ce nom, dans la partie mythologique, LIII, 206.

ANCILLON (JOSEPH), né à Metz en 1626 (1), frère puîné de David Ancillon (*Voy.* ce nom, II, 103), embrassa la profession d'avocat, et acquit la réputation du plus habile jurisconsulte de la contrée. Lorsque la révocation de l'édit de Nantes força la famille Ancillon de s'expatrier, les compatriotes de Joseph firent tous leurs efforts pour le retenir parmi eux. Les réformés de Metz prétendaient que cette ordonnance ne pouvait les atteindre ; mais leurs efforts pour être exceptés n'eurent aucun succès. Seulement le ministère ferma les yeux sur le séjour prolongé de Joseph Ancillon, qui un des derniers quitta la ville de Metz, et alla rejoindre à Berlin sa famille, déjà comblée des bienfaits du grand-électeur Frédéric-Guillaume, lequel, profitant de la faute d'un monarque à son déclin, rendit, vingt-un jours après la révocation de l'édit de Nantes, cette déclaration de Potsdam qui donnait une nouvelle patrie aux protestants persécutés. Ancillon devint conseiller de l'électeur et membre du tribunal chargé de distribuer la justice aux réfugiés français. Le Duchat (2) dit « qu'il était homme de belles-lettres, « bon théologien, et le meilleur jurisconsulte de sa province. » Desmaiseaux, dans ses *Remarques sur*

les lettres de Bayle (tom. III, p. 1108), lui donne le titre d'*homme très-savant*. Il mourut à Berlin, en novembre 1719, à l'âge de 93 ans. Joseph Ancillon avait resserré les liens de sa famille en donnant sa fille en mariage à Charles Ancillon, son neveu (*Voy.* ce nom, II, 103). Il a publié, sans y mettre son nom, *Traité de la différence des biens meubles et immeubles dans le ressort de la coutume de Metz*, Metz, Brice Antoine, 1698, in-12. Cet ouvrage solide était fréquemment cité autrefois dans les tribunaux de la juridiction du parlement de Metz. C'est à tort que la *Bibliothèque de droit* de Camus (3) cite trois autres éditions de ce livre ; celle de 1698 est la seule qui ait paru. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, t. III, n° 17987) en mentionne une de 1608, dix-huit ans avant la naissance d'Ancillon. Les uns et les autres ont confondu avec son ouvrage des réimpressions de la coutume de Metz. Ancillon avait encore composé plusieurs traités de jurisprudence, tels qu'un *Commentaire sur la coutume de Metz*, et un *Recueil d'arrêts du parlement* ; mais ils n'ont pas été imprimés. Des copies du premier traité se sont répandues dans le pays, et l'on invoque souvent son autorité au barreau. — **ANCILLON** (Louis-Frédéric), mort en 1814, âgé de 70 ans, a laissé quelques bons écrits de philosophie religieuse et de littérature sacrée, entre autres : I. *Judicium de judiciis circa argumentum Cartesianum pro existentia Dei ad nostra usque tempora latis*, Berlin, 1792, in-8°. II. *Tentamen in Psalmo sexagesimo octavo denuo*

(1) L'auteur d'un *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz*, Metz et Paris, Tilliard, 1828, grand in-8°. M. Teissier, sous-préfet de Thionville, qui est ordinairement d'une exactitude mathématique dans l'indication des dates, s'est trompé en fixant la naissance d'Ancillon à l'année 1629 (page 112).

(2) *Ducatianna*, t. II, p. 399.

(3) *Lettres sur la profession d'avocat et Bibliothèque choisie de Droit*, 4^e édition, donnée par M. Dupin, t. II, p. 230.

vertendo, cum Dissertatione historica, quam claudit Carmen seculare Horatii cum eodem Psalmo collatum, Berlin, 1797, in-8°. III. Un discours qui a remporté le prix à l'académie de Rouen sur les beautés oratoires et poétiques de l'Ecriture sainte. IV. Un *éloge de Saumaise* couronné par l'académie de Dijon, et divers mémoires insérés dans le recueil de l'académie de Berlin.

L—M—X.

ANCINA (JUVÉNAL), d'abord professeur de médecine à l'université de Turin, ensuite évêque de Saluces, naquit à Fossano en 1545. Il n'avait que quinze ans lorsque ses parents l'envoyèrent à Montpellier pour y achever son éducation. Mais Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, ayant créé l'université de Mondovi, rappela tous ceux de ses sujets qui étudiaient en France, Ancina revint dans sa patrie et suivit avec succès les cours de philosophie et de mathématiques. L'extrême facilité qu'il tenait de la nature lui aplanit la voie de toutes les sciences. Il parvint à acquérir cette polymathie prodigieuse qu'il n'était pas rare de rencontrer dans le seizième siècle, et qui offrait souvent, dans un seul homme, la réunion des connaissances qui paraissent avoir le moins de connexité. La culture des sciences exactes ne mit aucun obstacle au penchant qui l'entraînait vers la poésie. Dès l'âge de vingt ans il publia un ouvrage en vers héroïques intitulé : *De Academia subalpina, libri duo*, Montréal, Leon. Torrentinus, 1565, in-8°, dédié au duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Il alla ensuite à Padoue pour perfectionner ses études en médecine. Il composa dans cette ville un poème intitulé : *Naumadria christianorum principum*. Il y engageait tous les

princes chrétiens à prendre les armes contre les Turcs, et promettait à leurs armes une réussite complète. Le duc de Savoie, ayant transféré à Turin l'université de Mondovi, fit appeler Ancina à l'une des chaires nouvellement établies. Cet habile docteur suivit à Rome, en qualité de médecin, Frédéric Madruce, ambassadeur du duc de Savoie près du souverain pontife. Là il sentit renaître une vocation qu'il n'avait abandonnée qu'à regret. Philippe de Néri venait de fonder la congrégation de l'Oratoire; Ancina se mit sous la direction de ce saint personnage; et, après de nouvelles études en théologie, il reçut le sacerdoce. Charles-Emmanuel I^{er} demanda pour lui à Clément VIII l'évêché de Saluces. Ancina avait fait paraître dans sa jeunesse un ouvrage sur la pénitence de sainte Marie-Madeleine, et un poème à la louange du pape Pie V. L'auteur de ces écrits obtint à la cour de Rome une faveur qui aurait pu être refusée au médecin; car on n'y avait pas eu à s'applaudir d'avoir élevé à l'épiscopat le sybarite Paul Jove, qui avait d'abord commencé par être médecin. Ancina chercha à se dérober aux honneurs qui lui étaient réservés. Il adressa au souverain pontife une *Cantica* en cent strophes, où il se montrait pénétré de la grandeur et des difficultés de la sainte mission d'évêque, et la mesurant à son insuffisance, il priait le père des fidèles de renoncer aux vœux qu'il avait sur lui. Ce vœu d'humilité ne fut point écouté. Devenu évêque malgré lui, il se montra, par la sainteté de sa vie et ses immenses largesses envers les pauvres, le vrai disciple de Jésus-Christ. Il n'était en possession de l'évêché de Saluces que depuis deux ans, lorsque la mort l'enleva le 31 août 1604. Sa

vie a été écrite par un grand nombre d'historiens, entre autres Fr. Agost. della Chiasa, l'un de ses successeurs à l'évêché de Saluces (Turin, 1629); le P. Lombardo (Naples, 1656), qui publia en même temps la *Cantica* dont il vient d'être parlé; le P. Bacci (Rome, 1671); le P. Ricci, dominicain (Brescia, 1706), et le P. Jos. Marciari, dans ses mémoires historiques sur la congrégation de l'Oratoire (tome I^{er}). Les autres ouvrages d'Ancina sont : I. *Odæ quatuor, seren. Sabauditæ principibus et Carolo-Emmanueli eorum Patri odæ tres*, Montréal, 1565, in-8°. II. *Tempio Armonico*, Rome, 1599, in-4°; c'est un recueil de poésies spirituelles. III. *Decades divinarum contemplationum*, cité par le P. Lombardo.

L—M—X.

ANCWITZ (le comte), nonce du palatinat de Cracovie, et député de l'ordre équestre à la diète polonaise, né, vers 1750, de l'une des familles les plus distinguées de la Pologne, reçut une brillante éducation, et se fit remarquer dès son début dans la carrière politique par une éloquence peu commune. Nommé ambassadeur extraordinaire de la république polonaise à la cour de Copenhague en 1792, après l'insurrection qui avait éclaté contre les Prussiens et les Russes, il obtint peu de résultats dans une mission d'ailleurs de peu d'importance, et revint à Varsovie dans le mois de novembre suivant. Il se rendit bientôt à Grodno, où il fit l'ouverture de la diète le 17 juin 1793, et fut un des membres les plus influents de cette assemblée. Il prit aussi une grande part aux négociations et aux intrigues qui amenèrent le second partage de la Pologne. Enfin ce fut lui qui signa, comme ministre plénipo-

tentiaire du roi Stanislas, le 23 juillet 1793, le traité par lequel ce partage fut consommé. Toutes les conditions du traité ne furent pas alors connues du public; mais on sut qu'après sa conclusion le nonce Ancwitz avait obtenu du cabinet de St-Petersbourg une pension de trente mille florins. Il fut nommé dans la même année maréchal du conseil permanent, et revint habiter Varsovie, où il se trouvait à l'époque de l'insurrection du 18 avril 1794, lorsque les Russes furent chassés de cette ville et égorgés pour la plupart (V. IGELSTROM, au Supp.). On sait que dans ce moment l'exaltation populaire se porta contre tous les hommes que l'on pouvait soupçonner d'être partisans de la Russie. Ancwitz fut arrêté et emprisonné comme tel, et la populace demandait sa tête à grands cris; il fut traduit devant un tribunal révolutionnaire ou provisoire, qui le condamna à être pendu, et le fit exécuter à l'instant même devant l'Hôtel-de-Ville, à la demande du peuple. Son cadavre fut exposé toute la journée sur la place de l'exécution, et livré aux insultes de la populace. Quelques personnes ont regardé ce supplice comme la juste punition d'un crime bien prouvé; et l'on a prétendu que des papiers saisis dans les équipages d'Igelstrom avaient fourni la preuve évidente de sa trahison. D'autres, au contraire, ont regardé le malheureux Ancwitz comme une de ces victimes trop souvent immolées dans les premiers moments d'effervescence qui accompagnent les révolutions; et sous ce rapport ils ont comparé sa mort à celle des Foulon, des Berthier et des Favras. M—Dj.

ANDALO DE NEGRO. V. NEGRO, au Supp.

ANDERSON (WALTER), écrivain écossais, fut pendant cinquante

ans ministre à Chirnside, où il mourut en 1800, dans un âge très-avancé. On a de lui une *Vie de Crésus*, in-12; une *Histoire de France*, en 3 vol. in-4°, publiés successivement de 1769 à 1783, et qui, s'arrêtant à la paix générale de Munster, va encore beaucoup trop loin; car ce n'est qu'une compilation sans critique et sans style. On fait un peu plus de cas de son troisième ouvrage : *La philosophie de l'ancienne Grèce étudiée dans son origine et ses progrès*, 1 vol. in-4°. On y trouve au moins beaucoup d'érudition, de l'exactitude et de la clarté; mais ce livre eut le désavantage de paraître en même temps qu'un excellent abrégé qu'a donné Enfield de l'Histoire de la philosophie de Brucker, ce qui a nuï à son succès. L.

ANDOUINS (DIANE d'). V. GUICHE, XIX, 73.

ANDRADA (FREIRE d'). V. FREIRE, au Supp.

ANDRÉ, grand-duc de Russie, était fils du grand-duc Youri Dolgorouki, Georges Longue-Main. Mécontent de son père et de son gouvernement tyrannique, il s'était retiré, l'an 1155, dans le duché de Souzdal, dont il agrandit la capitale, Wladimir, fondée par son illustre aïeul Wladimir Monomaque. Son père étant mort (1157), André, satisfait de son apanage, le gouverna sagement pendant que la Russie était livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Mstislaf ou Mzislaf et Vassilko, ses frères, ayant voulu exciter des troubles, il les envoya, avec leur mère et avec les seigneurs qui étaient de leur parti, à Constantinople, où l'empereur Manuel Comnène les reçut avec la plus haute distinction. André, ayant à se venger des Bulgares, se réunit au prince de Mouroum, et remporta sur

ces peuples une victoire complète (1166), après laquelle il s'empara de Briakhimof, et réduisit en cendres plusieurs autres villes. Bientôt il tourna ses armes contre le grand-duc Mstislaf, et marcha sur Kiow qu'il emporta d'assaut. Pendant trois jours il livra au pillage cette ville qui avait été long-temps la capitale de l'empire russe. Elle tomba alors sans pouvoir se relever. Devenu le plus puissant parmi les princes russes, André avait sous lui les gouvernements actuels de Jaroslaf, de Kostroma, de Wladimir, de Moscou, de Nijni-Nowogorod, de Toula, de Kalouga, de Kiow, de Rézan, de Mouroum, de Smolensk, de Polock et de Volhynie. Pendant son règne, qui dura quinze ans, ce prince fut toujours occupé d'apaiser les troubles qui s'élevaient dans l'intérieur. Il fut tué le 29 juin 1174, par vingt assassins que ses propres parents avaient soudoyés. Après sa mort, ses états furent livrés au pillage. Le peuple, n'ayant plus à craindre l'autorité du prince, se jeta sur les maisons des magistrats et des officiers, et s'abandonna à des excès si révoltants que les prêtres, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, parcouraient les rues, suppliant les habitants de rentrer dans l'ordre. André était un prince courageux, ami de la justice, et auquel on donna le surnom de *second Salomon*. Ce fut lui qui transporta le siège de l'empire russe de Kiow à Wladimir, où il resta près d'un siècle; de là il passa à Moscou, d'où Pierre-le-Grand le transféra à St-Pétersbourg. G→Y.

ANDRÉ (JAROSLAWITZ), grand-duc de Russie, était le fils de Jaroslaf II, et frère aîné du célèbre Alexandre Newski (Voy. ALEXANDRE, I, 528); il partagea avec les des-

cendants de Wladimir-le-Grand les calamités de l'époque la plus désastreuse qu'ait éprouvée l'empire russe. Les Tartares Mogols avaient soumis et dévasté la Pologne, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Bulgarie, la Moldavie, la Walachie et la Russie méridionale. Leur chef, le terrible Batukan ou Baty, ayant donné ordre à Jaroslaf de venir le trouver, le grand-duc apaisa le conquérant par ses soumissions; il fut reconnu le premier parmi les princes russes, mais à condition qu'il se rendrait dans la Tartarie chinoise, et qu'il fléchirait le genou devant Octaï; ses fils André et Alexandre l'accompagnèrent. Après avoir rendu cet hommage d'humiliation, Jaroslaf revint en Russie, et mourut en chemin l'an 1246. Ses fils, pour se faire reconnaître, allèrent auprès de Batukan qui les obligea de se présenter devant le grand khan dans la Tartarie. Ce fier dominateur, satisfait de leur soumission, donna à André la principauté de Wladimir (1249), et à Alexandre la Russie méridionale, en y comprenant Kiow. André, qui avait épousé une fille de Daniel, roi de Kalicz ou de Gallicie, plus fier que son frère Alexandre, ne savait point, comme lui, se plier sous le joug du vainqueur. Ayant déclaré qu'il ne paierait point le tribut aux Tartares, et n'étant pas en force pour leur résister, il se réfugia en Suède avec sa femme et ses enfants (1252). Alexandre fit un second voyage à la horde, pour réconcilier sa famille avec les Tartares qui le reconnurent, à la place de son frère André, comme grand-duc de Wladimir. Il réussit même à faire la paix de son frère André qui, après la mort de Batukan, l'accompagna dans un nouveau voyage à la horde (1257). D'a-

près un ordre venu du grand khan, ses lieutenants devaient faire un recensement général de l'empire russe, et y établir un impôt qui serait levé par tête. Les princes russes cherchèrent à écarter une mesure aussi affligeante; mais leurs réclamations n'eurent aucun succès. A leur retour en Russie, ils furent suivis par des employés tartares, qui nommèrent des décurions et des centurions chargés de faire le recensement et de lever le tribut. Le silence et la tristesse régnaient dans toute la Russie. Nowogorod voulut résister; mais cette ville, fière de son commerce et de son industrie, fut obligée de se soumettre comme le reste de l'empire. Les Mogols amenèrent avec eux des marchands arméniens qui, prenant les tributs à ferme, exigeaient des pauvres habitants d'énormes intérêts, et les traînaient en captivité quand ils ne pouvaient payer. Enfin on perdit patience; le tocsin se fit entendre dans les principautés de Wladimir, de Souzdal et de Roston, qui étaient l'héritage d'André et d'Alexandre Newski; on courut aux armes, et les Mogols furent ou massacrés ou chassés de la Russie. Les deux princes qui n'étaient point en mesure, craignant les suites de cette révolte, se rendirent à Saraï, sur le Volga, près du khan Berka. Ce successeur de Baty aimait les sciences et les arts; il avait embelli de nouveaux édifices la capitale du Kaptchka, et les Russes jouissaient d'une entière liberté pour l'exercice de leur culte. Les princes russes donnèrent à Berka des explications qui parurent le satisfaire; il désapprouva ce que ses lieutenants avaient fait; mais il contraignit André et Alexandre de passer une année entière à sa cour; et en revenant, Alexandre mourut le 14 novembre 1263, à Gorodetz, dans la

province de Nijni-Nowogorod. André ne lui survécut que de quelques mois ; et tout indique que l'un et l'autre furent empoisonnés. G—Y.

ANDRÉ (ALEXANDROWITZ), grand-duc de Russie ; était le second fils d'Alexandre Newski. Son frère aîné, Démétrius, monta sur le trône en l'année 1276 (*Voy. DÉMÉTRIUS*, au Supp.). Pendant que ce prince se rendait à Nowogorod pour régler l'administration de cette ville puissante, André, qui était duc de Gorodetz, suivi de quelques autres princes russes, marcha à la tête de ses troupes vers le Caucase, pour soumettre les Yasses ou Alains qui ne voulaient point reconnaître la domination des Tartares. Il s'empara de Diédiakof, dans le Daghestan ; la ville fut brûlée, et les habitants réduits en esclavage. Le grand khan, satisfait de cet exploit, fit de riches présents à André, qui résolut alors de supplanter son frère aîné, et de le faire descendre du trône pour s'y élever lui-même. Il sut si adroitement gagner le grand khan, que celui-ci le nomma chef des princes russes, grand-duc, et lui donna un corps de Tartares, à la tête desquels André s'avança sur la principauté de Mourom, ordonnant aux princes apanagés de venir le joindre avec leurs troupes. On obéit ; et Démétrius effrayé abandonna ses états. Les Tartares, profitant de ces circonstances, envahirent les duchés de Mourom, de Souzdal, de Wladimir, d'Yourief, de Rostow, de Twer ; et ces contrées furent livrées aux horreurs de la plus effrayante dévastation. Les barbares pillèrent, incendièrent les maisons, les monastères, les églises ; les habitants furent égorgés, traînés en esclavage, ou livrés aux plus affreux tourments. Péréiaslaf ayant osé faire quelque

résistance, cette capitale fut traitée avec tant de cruauté, qu'il n'y resta presque plus d'habitants (1282). Les Mogols se retirèrent enfin ; et Démétrius revint à Péréiaslaf, d'où il leva des troupes pour tirer vengeance de ces attentats. André implora de nouveau le secours des Mogols qui saisirent avec joie cette seconde occasion de ravager la grande principauté, où ils mirent encore tout à feu et à sang. Démétrius de son côté alla se jeter dans les bras de Nogaï, qui commandait dans les steppes qui forment aujourd'hui les gouvernements de l'Ukraine et d'Ekatérinoslaf. C'est ainsi que ces malheureux princes russes sacrifiaient la patrie à l'ambition, en se courbant lâchement aux pieds de leurs plus cruels ennemis. Nogaï se déclara pour Démétrius avec lequel André se réconcilia en apparence. Cependant celui-ci, ayant attiré à son parti quelques autres princes, alla trouver Nogaï, qu'il indisposa facilement contre son frère. Ce chef barbare confia ses hordes à André qui leur servit de guide. Démétrius effrayé s'enfuit à Pskof, laissant la grande principauté à son frère. Quoique les Tartares n'eussent aucune raison de se conduire en ennemis, puisque personne ne leur résistait, ils traitèrent les villes et les campagnes comme dans leurs incursions précédentes. Ils ne trouvèrent personne à Péréiaslaf, les habitants ayant eu le temps de se réfugier dans les forêts. Les barbares se retirèrent chargés de butin. Démétrius accablé de chagrin mourut en 1294, laissant à son frère la première place dans l'empire. Les deux premières années se passèrent assez tranquillement ; mais des discussions s'étant élevées entre André et ses neveux, ils se rendirent à la horde

pour y plaider leur cause. Le khan nomma un juge. En présence de ce délégué, les princes russes en vinrent aux mains, et si les évêques qui les accompagnaient ne s'étaient jetés au milieu d'eux, ils se seraient égorgés (1297). Cependant on fit un arrangement qui fut rompu en 1302, à la mort de Daniel, duc de Moscou. Ce prince avait fondé et embelli cette ville qui, après la chute de Kiow, devait être la seconde capitale de l'empire. André, désirant la réunir à ses domaines, se rendit à la herde; après y avoir séjourné et intrigué lâchement pendant une année (1303), il revint avec des ambassadeurs du grand khan qui ordonnait aux princes russes de mettre un terme à leurs dissensions, et de se contenter chacun de ce qui lui appartenait. Les Suédois avaient fondé Wiborg en Carélie, et pénétrant dans la Néwa, ils avaient bâti à l'embouchure de l'Okhta une forteresse qu'ils avaient nommée *Lands-kron*. Cette place inquiétait le commerce des Nowogorodiens, qui suppliaient André de venir à leur secours. La place fut enlevée et rasée. Le grand-duc mourut le 27 juillet 1304. Ce fils indigne du grand Alexandre Newski fut enterré à Gorodetz, sur le Volga, disent les annales russes, *loin des cendres sacrées de son père.* G—r.

ANDRÉ (l'abbé), ex-oratoire, né à Marseille, ancien bibliothécaire du chancelier d'Aguesseau, passa quelques années de sa vie dans la congrégation de l'Oratoire, mais n'y reçut aucun des ordres sacrés (1). Sa

modestie fut si grande qu'aucun des ouvrages qu'il a faits ou publiés ne porte son nom. Voici la liste de ceux qui lui sont attribués : I. *Lettre à l'abbé Prévost, concernant les missions du Paraguay*, 1758, in-12. II. *La divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-Jacques Rousseau*, Paris, 1763, 2 parties in-12. La première partie est seule d'André; la seconde fut l'ouvrage de D. Deforis. La première partie avait paru en 1762 sous le titre de *Réfutation du nouvel ouvrage de J.-Jacques Rousseau*, intitulé : *Emile*, etc.; in-8° et in-12. III. *L'esprit de M. Duguet, ou Précis de la morale chrétienne, tirée de ses ouvrages*. Paris, 1764, in-12. IV. *La morale de l'évangile en forme d'élevation à Dieu, ou la Religion du cœur, avec le tableau des vertus chrétiennes d'un grand magistrat* (le chancelier d'Aguesseau), Paris, 1786, 3 vol. in-12. V. C'est aux soins d'André que l'on doit la publication des œuvres de ce grand magistrat, Paris, 1759-1790, 13 vol. in-4°. VI. Une nouvelle édition des *Pensées de Pascal*, augmentée d'un grand nombre de pensées qui sont tirées du recueil de ses œuvres, avec une table, etc., Paris, 1783, in-12.

« Il est certain, disait-il, que les deux gardes de la Bibliothèque, sans cesse distraits par les fonctions de leur emploi, ne peuvent, quelque laborieux qu'on les suppose, suffire à ce travail; et que, s'ils ne sont aidés, on ne verra pas d'ici à un très-grand nombre d'années la fin de cet ouvrage. (On ne l'a pas encore vu, et plus de soixante ans se sont écoulés !...) Or toutes les richesses que ce magnifique dépôt renferme resteront comme enfouies tant qu'on n'aura pas un catalogue exact qui les fasse connaître, et qui mette les savants à portée d'en faire usage. » Les siècles s'écoulent, et nos grandes bibliothèques n'ont pas encore de catalogue par ordre de matières, parce que, comme le disait Mirabeau : « En France, on ne regarde pas si la cheville va au trou; on commence par l'y mettre. » André ne fut pas entendu. V—r.

(1) En 1775, il présenta à Malesherbes, alors ministre de la maison du roi, un mémoire, où, après avoir dit que la partie de la littérature qu'il avait le plus cultivée était la bibliographie, il demandait une place d'adjoint aux deux gardes de la Bibliothèque du roi, pour accélérer la confection du catalogue, dont le dixième volume, qui est le dernier, avait paru en 1753.

VII. *Lettre à l'auteur des Lettres pacifiques* (sans date), in-12 (Voy. le *Dictionn. des anonymes*).

C. T—Y.

ANDRÉ (CLAUDE), né à Montluel le 30 mai 1743, fils d'un marchand de blé de cette petite ville de la Bresse, se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique. Modeste et sans ambition, il était destiné, si la révolution ne fût pas venue, à passer sa vie paisiblement au dernier rang du clergé. Chanoine à la cathédrale de Troyes, en 1801, la faveur dont jouissait son frère auprès du gouvernement consulaire (Voy. l'art. ci-après) le fit nommer évêque de Quimper. Arrivé dans cette ville, ils'y montra peu disposé à fléchir devant toutes les exigences du nouveau gouvernement, et en 1802 donna sa démission à la suite de quelques démêlés qu'il eut avec le préfet du Finistère. On le nomma alors chanoine de Saint-Denis, avec le traitement d'évêque, et il vécut en paix dans ses nouvelles fonctions, pratiquant avec une grande sévérité toutes les vertus de son état jusqu'à sa mort qui eut lieu le 25 août 1818. — Un de ses frères, notaire à Lyon, y périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. M-D j.

ANDRÉ d'ARBELLES, frère du précédent, naquit à Montluel vers 1770, fit ses études à Lyon et vint de bonne heure à Paris où il fut secrétaire du comte Stanislas de Clermont-Tonnerre. Il émigra avec lui en 1792, et, n'ayant pas d'autres ressources, entra comme simple cavalier dans l'armée des princes, où il fut connu sous le nom de M. de Montluel, puis dans le régiment autrichien des dragons de Latour où il fit plusieurs campagnes. Revenu à Paris en 1798, il fut employé à différents travaux littéraires et politiques par

M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, et concourut à la rédaction du *Messenger du soir*, et à celle de l'*Argus*, journal anglais auquel travaillait aussi Barère et Goldsmitz, et dont le ministère faisait les frais. L'auteur des *Mémoires d'un homme d'état*, tom. VI, page 29, le désigne comme l'un des agents qui, avec MM. de Monteron et Sainte-Foy, demandèrent aux envoyés d'Amérique, de la part de M. de Talleyrand, une somme d'argent pour faire réussir une négociation. André travailla long-temps à la composition de différentes brochures de circonstance, qui furent publiées sans nom d'auteur, et même quelquefois sans nom d'imprimeur. Nommé historiographe du ministère des relations extérieures vers 1808, ce fut vers la même époque qu'il changea encore une fois son nom en celui d'*Arbelles*. En 1814 il prit une grande part à la restauration des Bourbons, et seconda pour cela de tous ses moyens M. de Talleyrand qui lui fit accorder la décoration de la Légion-d'Honneur, et le destinait à de plus grandes faveurs lorsque le retour de Napoléon vint changer tant de projets. André d'Arbelles refusa de lui prêter serment et il perdit son emploi; mais aussitôt après le second retour de Louis XVIII, il fut nommé préfet de la Mayenne et maître des requêtes. Ce fut alors qu'il prit ouvertement le titre de *marquis* d'Arbelles, que cependant il quitta un peu plus tard. Après l'ordonnance du 5 septembre 1815, si funeste au parti royaliste, d'Arbelles fut révoqué de sa préfecture par le ministère Decazes; mais après la chute de celui-ci, il obtint la préfecture de la Sarthe. C'est dans ces fonctions qu'il est mort au Mans le 28 sept. 1825 par un accident déplo-

nable, et dont M. de Clermont-Tonnerre fut involontairement la cause. Ce ministre s'étant rendu au Mans pour y faire une inspection, le préfet s'empessa d'aller au devant de lui; mais dans le moment où il s'approchait du cortège ministériel, il fut renversé et foulé aux pieds par un cheval échappé. Il mourut quelques heures après cet accident, fort regretté de tout le pays qu'il administrait. Voici les titres de ses publications toutes anonymes : I. *Précis des causes et des évènements qui ont amené le démembrement de la Pologne*, formant l'introduction des *Mémoires sur la révolution de Pologne* (par le quartier-maître général de Pirton), trouvés à Berlin. Paris, imprimerie impériale, 1806, in-8°. II. *Réponse au manifeste du roi de Prusse*, Paris, 15 novembre 1807, in-8°. On sait que ce manifeste avait été composé par Gentz (*Voy. ce nom*, au Suppl.). III. *De la politique et des progrès de la puissance russe*, Paris, 1807, in-8°. Cet ouvrage, dirigé contre la Russie, fut retiré de la circulation à la nouvelle du traité de Tilsitt. IV. *Que veut l'Autriche?* Paris, imprimerie impériale, 1809, in-8°. Il en fut de cet ouvrage, après la paix de Vienne, ce qu'il en avait été du précédent après la paix de Tilsitt. V. *Tableau historique de la politique de la cour de Rome depuis l'origine de sa puissance temporelle jusqu'à nos jours*, Paris, 1810, in-8°. Cet ouvrage parut au moment où Napoléon s'emparait des états romains et faisait conduire le pape prisonnier en France. C'était une justification de tous ces actes; elle aurait trouvé plus de lecteurs si à la même époque n'eût paru l'*Essai historique* de M. Daunou sur la puissance

temporelle des papes. VI. *Mémoire sur la conduite de la France et de l'Angleterre à l'égard des Neutres*, Paris, impr. impér., 1810, in-8°. D'après de nouveaux renseignements, dit l'auteur du Dictionnaire des anonymes, il paraît que ces divers ouvrages ont été rédigés par M. Lesur; mais des renseignements plus certains ne nous permettent pas de douter qu'André d'Arbelles en ait composé une grande partie. • M—D j.

ANDRÉ. *Voyez* MURVILLE, XXX, 463.

ANDRÉ. *Voy.* DANDRÉ, au Suppl.

ANDREA. *Voy.* NERCIAT, XXXI, 67.

ANDREANI (ANDRÉ), peintre distingué et habile graveur en bois, appelé mal à propos Andréossi par quelques auteurs, confondu par d'autres avec Altdorfer, à cause de la ressemblance des monogrammes de ces deux artistes, naquit à Mantoue en 1540. Génie précoce, plein de verve et de chaleur, il fit de rapides progrès dans l'art du dessin, et quitta fort jeune sa patrie pour aller se fixer à Rome, où il mourut en 1623. Le nombre d'estampes attribuées à Andréani est considérable; mais beaucoup sont des planches gravées par d'autres maîtres, qu'il a retouchées, et où il a mis son monogramme pour en assurer le débit. On recherche beaucoup celles qui sont entièrement de sa main, surtout les morceaux en camaïeu, parmi lesquels nous citerons : I. *Le pavé de Sienne*, gravé d'après Beccafumi, en 1587. II. *Le déluge*, d'après le Titien. III. *Pharaon submergé*, d'après le même. IV. *Le triomphe de Jules-César*, gravé en 1598 sur un dessin d'André Mantegna, et plusieurs autres ouvrages re-

marquables, d'après le Parmesan, Salviati, Raphaël, etc. B—N.

ANDREI (ANTOINE-FRANÇOIS), député à la convention nationale, né en Corse vers 1740, habitait Paris depuis long-temps lorsque la révolution éclata. Il s'y occupait, pour l'opéra buffa et le théâtre de Monsieur, à composer des poèmes en italien et des parodies en français des opéras écrits dans la première de ces deux langues. Il adopta avec enthousiasme les principes de la révolution, et réussit à se faire nommer député de l'île de Corse à la convention nationale, au mois de septembre 1792. Il y vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et pour l'appel au peuple. S'étant lié au parti de la Gironde (*Voy.* VERGNIAUX, XLVIII, 192), il se réunit à lui dans la journée du 31 mai 1793, et fut décrété d'accusation par suite de la révolution qui eut lieu en faveur de l'anarchie. Ayant échappé par la fuite à cette proscription, il rentra dans le sein de la convention nationale après la chute de Robespierre. Il devint plus tard membre du conseil des cinq-cents, d'où il sortit en 1797 pour rentrer dans l'obscurité : il est mort vers l'année 1800. Z.

ANDREOSSI (ANTOINE-FRANÇOIS comte), lieutenant-général, issu d'une famille originaire d'Italie (1), naquit à Castelnaudary le 6 mars 1761. Il était arrière-petit-fils de François Andréossi qui concourut avec Riquet à la construction du canal de Langue-

(1) La famille noble des Andréossi subsiste encore à Lucques. Jérôme Andréossi étant passé en France, y fut reconnu gentilhomme par Louis XIII, et naturalisé Français par lettres-patentes de Louis XIII, données à Fontainebleau et enregistrées à la cour des comptes de Paris le 30 avril 1626. Il avait épousé Marguerite, fille de Pierre de Beauchamp, secrétaire ordinaire du roi.

doc (2). A vingt ans il entra au service avec le grade de lieutenant d'artillerie, et fit la campagne de 1787 en Hollande, où il fut fait prisonnier par les Prussiens. Il faisait partie des trois détachements que le gouvernement avait fait passer au secours des patriotes hollandais. Il revint peu de temps après en France, en vertu d'un échange. Andréossi passait, à l'époque de la révolution, pour l'un des officiers d'artillerie les plus attachés à l'ancien régime. Lorsque l'émigration commença, on comptait si bien sur ses sentiments à cet égard, que, dans la répartition des officiers d'artillerie qui fut faite entre les trois corps commandés par les princes frères du roi, par le prince de Condé et par le duc de Bourbon, il fut compris dans la liste de ceux qui devaient servir sous les ordres de ce dernier. Quel ne fut donc pas l'étonnement général, lorsqu'on apprit qu'il avait embrassé avec chaleur la cause de la révolution? Cependant il en repoussait les excès. Se trouvant en garnison à Metz en 1790, il se prononça fortement contre les mouvements anarchiques qui s'y manifestèrent. Andréossi fit toutes les campagnes de la révolution; il commença par celle du blocus de Landau en 1793; se fit surtout remarquer dans celles d'Italie, depuis le passage du Var jusqu'au traité de Léoben, et fut souvent cité dans les relations du général en chef. Au siège de Mantoue, il dirigea avec cinq chaloupes canonnières une fausse attaque qui attira tout le feu de la place, tandis que les généraux Mu-

(2) On voit, dans l'*Histoire* de ce canal qu'il a publiée, la part honorable que son bisaïeul prit à la construction de ce monument. Cette histoire donna lieu à de vives réclamations de la part des descendants de Riquet; réclamations qui ont été depuis jugées avec une grande impartialité dans un ouvrage de M. Allent, intitulé : *Histoire du corps impérial du génie*.

rat et Dallemagne conduisaient l'attaque réelle sur deux autres points. C'est à la suite de cet exploit qu'il fut nommé chef de brigade. Un peu plus tard, après la bataille du Tagliamento, Bonaparte l'ayant chargé de reconnaître si l'Izonso était guéable, il se jeta dans cette rivière qu'il passa et repassa sur deux points différents sous le feu de l'ennemi. Il fut envoyé à Paris avec le général Joubert, dans le mois de déc. 1797 (an VI), pour présenter au Directoire les drapeaux enlevés par l'armée d'Italie. Lorsque le Directoire ordonna les préparatifs d'une descente en Angleterre (1798), Andréossi fit, sur les côtes, un voyage dont le but était d'accélérer l'organisation des troupes. Ce projet n'ayant pas eu de suite, il suivit le général Bonaparte en Egypte, en qualité de général de brigade, et, sur cette terre antique de la civilisation, il sut conquérir plus d'un genre de gloire. Il fit partie de toutes les expéditions, notamment de celle de Syrie. Souvent, dans ses rapports, le général en chef donna des éloges à son courage. Devenu membre de l'institut formé au Caire, il fut chargé de plusieurs opérations savantes, dont il s'acquitta avec une grande supériorité. La rade de Damiette, l'embouchure du Nil, le lac de Menzaleh, le fleuve-sans-eau, etc., sont des points importants qu'il décrivit avec une rare exactitude, et sur lesquels il composa des mémoires qui font partie du beau travail de la commission d'Egypte. Ces mémoires ont paru aussi séparément. Andréossi accompagna Bonaparte lorsque ce général quitta l'Egypte; il le suivit à Paris, et concourut de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire. Il faisait les fonctions de chef d'état-major dans cette jour-

née mémorable (3), et il obtint pour récompense une quatrième division formée exprès pour lui au ministère de la guerre, et qui comprenait l'administration de l'artillerie et du génie. Il joignit bientôt à son administration le titre de commandant de l'artillerie à Strasbourg, et le grade de général de division. Il fut appelé en août 1800 au commandement de la place de Mayence, puis aux fonctions de chef d'état-major de l'armée gallo-batave. C'est en cette dernière qualité qu'il rendit compte d'un combat meurtrier où une poignée de soldats, entre Lauffembourg et Nuremberg, battit une armée entière (18 déc. 1800), et sur lequel il publia une relation qui parut sans nom d'auteur. Peu de temps après il fut fait directeur du dépôt de la guerre, puis ambassadeur à Londres après le traité d'Amiens. Il tint, dans cette dernière place, une conduite assez prudente; mais, introduit dans les cercles de la haute société, on prétend qu'il laissa voir par quelques bévues qu'il n'en connaissait pas tous les usages. Ami des arts, il acheta à Londres la belle collection de dessins du ministre Calonne, qui avait été formée par Le Brien. Revenu en France après la rupture avec l'Angleterre, il fut successivement nommé président du collège électoral de l'Aude, comte de l'empire, candidat au sénat et ambassadeur à Vienne. Il avait été chef d'état-major de l'armée de Boulogne. Il s'était trouvé à la bataille d'Austerlitz, et avait été d'abord nommé commissaire du gouvernement à Vien-

(3) « Je ne fus nommé, écrivait-il à l'auteur de cette note, chef d'état-major qu'au refus de Berthier, qui dit : qu'il avait deux réputations dans Paris, tandis que moi, n'ayant pas marqué dans la révolution, je n'inspirerais aucune défiance. Je n'étais pas venu une seule fois à Paris pendant la crise révolutionnaire. » V—VZ,

ne pour le complément du traité de Presbourg. Devenu gouverneur de cette ville après la bataille de Wagram, il y rechercha les savants, les gens de lettres, rapporta quelques manuscrits, et se fit estimer et regretter. À son retour à Paris, il fut nommé à l'ambassade de Constantinople, et reçut des instructions de la plus haute importance. Napoléon, qui méditait alors son invasion en Russie, et qui avait besoin de susciter des ennemis à cette puissance, était disposé à faire tous les sacrifices pour que les Turcs continuassent la guerre; il avait dit à son ambassadeur : « Que le sultan Mahmoud se mette à la tête de cent mille hommes; je lui promets la Moldavie, la Valachie et même la Crimée. » Mais des circonstances imprévues ayant retardé son départ, Andréossi n'arriva à Constantinople qu'après la paix de Buckarest. Pendant le séjour qu'il fit dans cette capitale, il protégea constamment les Français établis en Turquie, et ceux qui faisaient le commerce dans le Levant. Le ministère ottoman eut aussi beaucoup à se louer de sa loyauté (4); enfin il emporta les regrets de tout le monde, lorsque, en 1814, remplacé par le marquis de Rivière qui lui apporta la croix de Saint-Louis, il quitta Constantinople. A son retour en France, il communiqua à l'institut des mémoires que l'hydrostatique compte parmi ses plus précieuses ac-

(4) Il m'écrivait le 16 juin 1813 : « Ce pays-ci n'offre pas de grandes ressources, mais il fournit beaucoup d'observations. Je recueille tout ce que je puis, tant sur la géographie que sur le gouvernement et les antiquités. J'ai plusieurs eunes gens que j'emploie à faire des reconnaissances, des recherches et des extraits. J'ai aussi des dessinateurs; j'étudie, je médite; et je pense que, si l'on avait le temps, on pourrait écrire sur ce pays-ci tout différemment et d'une manière plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. » Pendant qu'il était à Constantinople, il envoya à l'Institut un savant mémoire sur l'irruption du Pont-Euxin dans la Méditerranée. V—VS.

quisitions, et qui reçurent d'un homme habile en cette matière (Barbié du Bocage) les éloges les plus flatteurs. L'un de ces mémoires où il traite de l'irruption de la mer Noire dans la Méditerranée, et dans lequel il cherche à fixer la lithologie de l'embouchure de la première de ces mers, est un essai qui n'avait été fait par personne avant lui. Les autres mémoires, relatifs au système des eaux qui abreuvent Constantinople, et à l'ensemble des nombreux conduits employés en Turquie pour la distribution de l'eau, renfermaient des notions curieuses sur la science hydraulique chez les Turcs, et sur l'application que l'Europe en pourrait faire. Tous ces matériaux servirent à la composition d'un grand ouvrage qu'Andréossi publia quelques années plus tard. Se trouvant à Paris à l'époque de la révolution du 20 mars 1815, il y adhéra complètement, et signa la fameuse délibération du conseil d'état, du 25 de ce mois. Il accepta la pairie et la présidence de la section de la guerre; mais il refusa le titre d'ambassadeur à Constantinople que Napoléon voulut lui rendre, et il lui annonça que le gouvernement ottoman ne le reconnaîtrait pas. C'est en qualité de président de la section de la guerre qu'il fit partie de cette commission du conseil d'état, que Bonaparte avait chargée de faire un rapport sur la déclaration du congrès de Vienne, donnée le 13 mars. C'est au général Andréossi et à trois autres de ses collègues que fut dû l'amendement à cet article du fameux décret contre la maison du roi, qui devait mettre *hors de la protection des lois* ceux de cette maison qui refuseraient de prêter serment. Quoique dans les comités secrets de la chambre des pairs, il ne parlât jamais, il votait toujours avec les plus modé-

rés. Après le désastre de Waterloo, il fut élu membre de la commission chargée de présenter un rapport sur les mesures de sûreté générale, et la commission de gouvernement lui confia le commandement de la première division militaire. Nommé l'un des cinq commissaires envoyés auprès des généraux alliés pour négocier un armistice, il partit le 27 juin, et arriva le même jour à Pont-Sainte-Maxence, où il trouva les premières colonnes prussiennes qui marchaient sur la capitale. On ne lui permit pas d'arriver jusqu'au général Blücher. Mais ses collègues et lui furent admis en présence du duc de Wellington. Dès la première entrevue, Andréossi et l'un de ses collègues se prononcèrent pour le rappel immédiat des Bourbons. Un autre membre de la députation (M. Flaugergues) ayant affirmé que ce vœu était contraire à celui des chambres et de la France, le général anglais répondit que la force en déciderait. Le 4 juillet suivant, Andréossi et ses collègues revinrent à Paris. Aussitôt après le retour du roi, il lui envoya son acte de soumission. A partir de cette époque, rentré dans la vie privée, et habitant sa belle maison de Ris, Andréossi s'occupa exclusivement de travaux scientifiques. Quelque temps après la publication de son *Voyage à l'embouchure de la mer Noire* (1819), il entra dans la société royale fondée pour l'amélioration des prisons; et deux ans plus tard il devint directeur des subsistances militaires (5). Tandis qu'il occupait cette haute

place, les journaux attaquèrent vivement une opération de son ministère, l'adjudication de la fourniture des vivres pour la garnison de Paris. Le comte Andréossi repoussa cette attaque avec beaucoup de force. En 1824 il concourut avec M. Héricart de Thury pour une place d'académicien libre à l'académie des sciences; celui-ci l'emporta de quelques voix. Deux ans plus tard il fut plus heureux. Lorsque les collèges électoraux furent convoqués, en 1827, pour procéder au remplacement de la première chambre septennale, Andréossi fut député par le département de l'Aude à la nouvelle chambre, et il y siégea avec l'opposition. A son début dans la carrière législative il fut créé membre de la commission d'examen pour le projet de loi qui allouait au ministre de la guerre un crédit extraordinaire de 300,000 fr. Lors de la discussion générale de l'emprunt de quatre millions de rentes, motivé par les circonstances extraordinaires où se trouvait l'Europe, il fit une exposition savante de l'état respectif de la Russie et de la Turquie, et vota l'ajournement de l'emprunt. Il se fondait sur ce que, les événements se développant avec une grande rapidité, l'intervention de la France ne lui semblait pouvoir être d'aucune efficacité pour ou contre ces événements. Enfin, il fit plusieurs rapports sur des pétitions. Parti, après cette session, pour retourner dans sa ville natale, il tomba malade à Montauban, et y mourut le 10 sept. 1828. Cette nouvelle inattendue produisit à Castelnau-dary une sensation douloureuse. Il y était estimé et aimé. Ses restes, portés dans cette ville, y furent reçus et inhumés au milieu de la tristesse générale. Il était grand-aigle de la Légion-d'Hon-

(5) Il m'avait communiqué, quelque temps auparavant, un mémoire important sur les moyens d'affaiblir la puissance russe, et de préserver l'Europe de l'invasion. Il présenta au duc d'Angoulême ce mémoire, qui fut bien reçu à la cour de Louis XVIII, dont l'auteur disait spirituellement : *C'est mon baptême des Cent-Jours*. V—vr.

neur, et il prenait encore à Constantinople, au mois de février 1814, les titres de commandeur de la Couronne de fer et de *grand-chamblier de l'ordre des trois Toisons d'or* (6). On a de lui : I. *Histoire du canal du Midi, connu précédemment sous le nom de Canal du Languedoc*, 1800, in-8°; 2^e édition considérablement augmentée, et contenant un grand nombre de cartes et plans topographiques, Paris, 1804, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage peut être regardé comme classique sur les canaux en général (*Voy. ANDRÉOS-*

(6) Par un décret daté de Schœnbrunn, le 15 août 1809, Napoléon avait institué l'ordre des *trois Toisons d'or*. Chaque régiment devait avoir un de ses officiers commandeur avec pension de 4000 fr., et un sous-officier ou soldat chevalier avec pension de 1000 fr. Les commandeurs et les chevaliers ne pouvaient plus quitter leur régiment, et devaient *mouvoir sous les drapeaux*. Les *grands chevaliers* devaient être au nombre de cent, les *commandeurs* au nombre de quatre cents, et les *chevaliers* au nombre de mille. Excepté les ministres, qui auraient conservé le portefeuille pendant dix ans sans interruption, les ministres d'état qui, pendant vingt ans d'exercice, auraient été appelés au moins une fois par année au conseil privé; les présidents du sénat qui auraient présidé ce corps pendant trois années; et les descendants directs des maréchaux, lorsqu'ils se seraient distingués dans la carrière par eux embrassée, nul ne pouvait être admis dans l'ordre des trois Toisons d'or, s'il n'avait fait la guerre et reçu trois blessures dans des actions différentes. Pour être *grand chevalier*, il fallait avoir commandé en chef dans une bataille rangée ou dans un siège, ou dans un des corps de la grande armée. Enfin, la décoration des trois Toisons d'or devait être attachée aux aigles des régiments qui avaient assisté aux grandes batailles de la grande armée. Le général Andréossi fut nommé grand-chamblier de cet ordre, dont Napoléon s'était fait le grand-maître. On avait déjà dressé l'état des corps qui avaient participé aux grandes batailles de la grande armée, commandée par S. M. l'empereur et roi en personne. Tout le travail était prêt, et les promotions allaient commencer, lorsque le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise fit renoncer à l'établissement d'un ordre qui aurait trop contrarié le beau-père. L'ordre des trois Toisons annulait en l'absorbant l'ancien ordre de la Toison d'or, qui existait dans les deux maisons d'Espagne et d'Autriche. Le comte Andréossi perdit alors son titre de grand-chamblier, et moi celui de *secrétaire-général*, qui m'avait été promis. Mais, en 1814, Napoléon n'avait plus à ménager son beau-père, et le général Andréossi reprit à Constantinople le titre d'un ordre qui, sans la chute de l'empire, aurait été organisé.

Y—VE.

si, II, 141). II. *Mémoires sur le lac Menzaleh; sur la vallée du lac de Naron; sur le fleuve sans-eau*, Paris, 1800, in-4°, et dans la collection des mémoires sur l'Égypte. III. *Campagne sur le Mein et la Rednitz, de l'armée gallo-batave aux ordres du général Augereau*, 1802, in-8°. IV. *Voyage à l'embouchure de la mer Noire, ou Essai sur le Bosphore et la partie du Delta de Thrace, comprenant le système des eaux qui abreuvent Constantinople*, 1818, in-8°, et atlas; trad. en anglais à Londres la même année. V. *De la direction générale des subsistances militaires, sous le ministère de M. le maréchal de Belune*, Paris, 1824, in-8°. C'est une réfutation de ce qui avait été écrit contre cette administration au sujet des approvisionnements de l'armée d'Espagne pour la campagne de 1823, et à l'occasion des marchés Ouvrard. VI. *Mémoire sur ce qui concerne les marchés Ouvrard*, Paris, 1826, in-8°. VII. *Mémoire sur les dépressions de la surface du globe*, Paris, 1826, in-8°. L'auteur considère ces dépressions dans le sens longitudinal des chaînes de montagnes, et entre deux reliefs maritimes adjacents. Ce mémoire fut lu aux séances de l'académie des sciences du 13 et du 20 fév. 1826 (7). M—Dj.

(7) Les éditeurs des *Voyages pittoresques du Bosphore*, d'après les dessins de Melling, avaient fait annoncer (*Journal des Savants*, dec. 1816), que dans la 12^e livraison de cet ouvrage serait comprise une carte topographique du Bosphore, dressée par Barbié du Bocage, d'après les matériaux authentiques apportés de Constantinople et communiqués par le général Andréossi. Ce dernier fit insérer dans les journaux (mars 1818) une note portant qu'il n'avait point communiqué à M. Barbié du Bocage de simples matériaux, mais une carte entièrement terminée, et qui avait été présentée par M. Barbié du Bocage lui-même à deux classes de l'Institut; que cette carte n'avait point été faite pour entrer dans l'ouvrage

ANDRÉOZZI (GAETAN), compositeur dramatique, né à Naples vers le milieu du 18^e siècle, fit ses études musicales sous la direction de Jommelli, son parent. Ses premiers ouvrages furent des cantates à une seule voix et des duos pour deux soprani et basse. En 1782 il publia à Florence six quatuors pour deux violons, alto et basse. En 1786 il donna *Virginia* à Rome; en 1787 *Catone in Utica*, à Crémone; *Arbace*, à Florence, 1787; *Olimpiade*, ibid., 1787; en 1788 l'*Agésilas* à Venise; en 1791 il *Catone in Utica*, à Genève; *Il finto Circo*, Paris, août 1791; *Virgine del sole*, Paris, décembre 1809; *Saule*, oratorio à Naples, au théâtre del Fondo; *Sofronia ed Olindo* à Naples, au théâtre Saint-Charles. En 1792 il passa en Espagne et y composa la *Didone abbandonata* et l'*Angelica e Medoro*, qui furent représentés à Madrid. De retour dans sa patrie, il donna encore quelques opéras, entre autres *Giovanna d'Arco*, qu'on regarde comme un de ses meilleurs ouvrages. Parmi ses oratorios, on remarque la *Passione di Giesu - Cristo* et *Saule*. Il mourut dans les premières années du 19^e siècle. F—T—s.

***ANDRÈS** (le P. JEAN), l'un des hommes les plus instruits et les plus laborieux du 18^e siècle, naquit, en 1746, à Planès, dans le royaume de Valence, d'une famille noble, et mourut à Rome, le 13 janvier 1817 (1).

de M. Mellin, mais pour rester la propriété de son auteur; qu'au reste M. Barbié du Bocage n'avait pu se donner aucun soin pour dresser cette carte, puisque, levée sur les lieux, elle avait été apportée de Constantinople rédigée, mise au net, et topographiée dans toutes ses parties, avec les côtes de nivellements barométriques, et tous les ouvrages relatifs au système des eaux qui arrouvent la capitale de l'empire ottoman, et que c'est dans cet état qu'elle était venue à la connaissance de M. Barbié du Bocage. V—vb.

(1) C'est donc par erreur que notre collabora-

Après avoir terminé ses études au collège de cette ville, il embrassa la règle de saint Ignace, et professa quelque temps les belles-lettres à l'académie de Candia. Lors de la suppression de leur institut, les jésuites espagnols furent tous arrêtés et dirigés sur Rome; mais, le pape Clément XIII n'ayant pu les admettre dans ses états, ils furent contraints de débarquer dans l'île de Corse, où Paoli, touché de pitié, consentit à leur donner un asile. Andrès, quoiqu'il ne fût pas encore lié par des vœux solennels, n'avait point hésité à partager l'exil de ses confrères. Il fit en latin le récit de tous les mauvais traitements qu'ils avaient éprouvés depuis leur départ d'Espagne; et ce mémoire, mis sous les yeux du souverain pontife, contribua beaucoup à lever les obstacles qui s'opposaient encore à leur admission en Italie. Andrès fut d'abord chargé de professer la philosophie à Ferrare, dans le collège de son ordre; mais le pape Clément XIV en ayant prononcé la suppression, il se rendit à Mantoue chez le comte de Bianchi, dont les bontés, qu'il reconnut en surveillant l'éducation de ses enfants, lui assurèrent une existence honorable. L'académie de cette ville venait de mettre au concours un problème d'hydraulique (*de ascensu aquæ*); Andrès entreprit de le résoudre, et son mémoire balança celui de Fontana (*Voy.* ce nom, XV, 199), qui fut couronné. Bientôt après, son Essai sur la philosophie de Galilée lui ouvrit les portes de l'académie. Cet ouvrage, dans lequel les services rendus aux sciences par le philosophe florentin sont appréciés avec un talent

teur Bourgoing l'a considéré comme déjà mort dans l'article incomplet qu'il lui a consacré dès l'année 1811 (*Voy.* t. II, p. 142).

et une impartialité remarquables, étendit la réputation d'Andrès dans toute l'Italie. S'il eût voulu rentrer dans la carrière de l'enseignement, les plus célèbres universités se seraient empressées de l'accueillir; mais il avait déjà conçu l'idée du grand et bel ouvrage qui lui garantit une des premières places parmi les savants de son siècle. Il ne s'agissait de rien moins que de tracer la marche de l'esprit humain dans les diverses routes qu'il s'est ouvertes depuis les temps les plus reculés, en montrant la cause de ses progrès ou de ses aberrations. Jamais plus vaste plan ne s'était présenté à l'imagination; et il est encore inconcevable qu'un seul homme ait entrepris de le réaliser. Pour rassembler les matériaux immenses dont il avait besoin, Andrès employa plusieurs années à visiter les principales bibliothèques d'Italie et d'Allemagne, et il perfectionna ses connaissances par la fréquentation des savants. De retour à Mantoue, il s'occupait sans relâche de la rédaction de son ouvrage, lorsque l'approche des armées françaises, en 1796, l'obligea de quitter cette ville. Sur les instances du duc de Parme il consentit à se rendre dans cette ville, où il vécut long-temps avec le titre et la pension de professeur au collège de Colorno, mais sans aucune fonction ni charge à remplir. Le duc n'avait pas voulu que rien pût le détourner de son grand travail qu'il eut enfin la gloire de terminer en 1799, après plus de vingt années de soins et d'application. Après la retraite des Français, Andrès fut chargé par l'empereur d'Autriche de réorganiser l'université de Pavie. Bientôt le duc de Parme le nomma son bibliothécaire, et l'admit à son conseil intime. Mais, lors du rétablisse-

ment des jésuites dans le royaume de Naples, en 1804, il n'hésita pas à quitter le poste brillant qu'il occupait à Parme pour rejoindre ses confrères, et les aider, autant que ses forces pourraient le lui permettre, à l'accomplissement de la tâche que leur imposait la volonté du souverain pontife. Nommé conservateur de la bibliothèque royale et censeur, il ne crut pas que ce double titre le dispensât des devoirs d'un religieux, et il les remplit avec un zèle digne d'éloges. L'occupation du royaume de Naples par les Français força les jésuites à se retirer en Sicile; mais, protégé par sa réputation, le P. Andrès ne partagea pas le nouvel exil de ses confrères. Il n'eut qu'à se louer des procédés de Joseph Bonaparte et de Murat qui le nomma chef ou préfet de la bibliothèque royale. Ses talents avaient depuis long-temps marqué sa place à l'académie napolitaine; et celle des antiquités l'élu son secrétaire. Après la chute de Murat, en 1815, Andrès sollicita la permission de se retirer dans la maison de son ordre à Rome. Privé depuis quelque temps de la vue, il se soumit à l'opération de la cataracte, mais ce fut sans succès. Outre une édition des *Lettres latines et italiennes* d'Antoine Augustin (*Voy.* ce nom, III, 63), précédées d'une bonne dissertation, Parme, 1804, in-4°, on lui doit une foule d'opuscules curieux. *Sur le revers d'une médaille, mal expliquée par Mattei*, Mantoue, 1778, in-8°. — *Sur une démonstration de Galilée*, Ferrare, 1779, in-4°. — *Sur la musique des Arabes*, Venise, 1787, in-8°. — *Sur une carte géographique de 1455*, Naples, 1815, in-8°. — *Sur les Miliésiens*. — *Sur l'usage de la langue grecque dans le royaume de*

*Naples, ibid., 1816. — Sur deux poèmes grecs conservés à la bibliothèque Laurentienne de Florence, l'un de Jean d'Otrante, et l'autre de Georges de Gallipoli, poètes du 13^e siècle. — Sur le culte d'Isis et quelques inscriptions trouvées dans un temple qui lui était consacré. — Sur la découverte de Pompeïa et d'Herculanum. — Sur la figure de la terre. — Une apologie de Virgile sur l'anachronisme d'Énée et de Didon; et enfin une dissertation sur les commentaires d'Eustathe sur Homère, etc. Mais ses principaux ouvrages sont : I. *Dissertazione sopra un problema idrostatico*, Mantoue, 1775, in-4°. C'est la pièce qu'il avait envoyée au concours, et qui fut imprimée aux frais de l'académie. II. *Saggio del filosofia del Galileo*, *ibid.*, 1776, in-4°. C'est un des meilleurs ouvrages que Galilée ait inspirés. III. *Lettera sopra il corrompimento del gusto italiano*, Crémone, 1776, in-8°. Andrés y venge les Espagnols du reproche que leur adressait Tiraboschi d'avoir corrompu le goût en Italie (*Voy. TIRABOSCHI, XLVI, 121*). IV. *Dissertazione sopra la ragione della scarrezza di progressi delle scienze in questo tempo*, Ferrare, 1779, in-4°. V. *Dell' origine, de progressi, e dello stato attuale d'ogni letteratura*, Parme, 1782-99, 7 vol. in-4° (2); Venise, 1808-17, 8 vol. in-4°; Pistoie, 1818, 8 vol. in-4°; Pise, 1821, 23 vol. in-8°. C'est, de tous les ouvrages d'Andrés, celui qui lui fait le plus d'honneur. Il suppose autant de goût que*

d'érudition et des connaissances très-étendues dans tous les genres. Quelques idées singulières, des jugements hasardés sont les seules taches que la critique ait signalées dans ce beau monument. Andrés attache une grande importance à l'influence que les Arabes eurent à la renaissance des lettres; et cette partie de son ouvrage en est peut-être la plus neuve et la plus remarquable par les recherches de l'auteur, qui avait consulté tous les manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escorial. Cependant quelques critiques ont pensé qu'il y avait de sa part sur ce point un peu d'exagération. M. Peignot a donné l'analyse de cet ouvrage dans son *Répertoire bibliographique*, 318 et suiv. Il a été traduit en espagnol par Charles Andrés, frère de Jean, Madrid, 1784, et ann. suiv., 8 vol. in-4°. Une traduction française, entreprise par Ortolani, et dont le premier vol. fut publié à Paris en 1825, in-8°, a été interrompue par la mort du traducteur. VI. *Lettera sopra l'origine e le vicende dell' arte d'insegnare a parlare i surdi e muti*, Vienne, 1793, in-8°. Andrés y prouve que les Espagnols ont connu les premiers l'art d'instruire les sourds et muets (*V. PONCE, XXXV, 338*). VII. *Viaje de Viena*, Madrid, 1794, in-8°, trad. en italien et en allemand. C'est la curieuse relation de son voyage en Allemagne. VIII. *Cartas familiares*, etc., Madrid, 1794, 6 vol. petit in-4°. C'est le recueil des lettres d'Andrés à son frère; elles sont remplies d'anecdotes et de détails bibliographiques. Il en existe une traduction allemande très-défectueuse. On en avait entrepris une en français qui n'a point été terminée. IX. *Catalogo della libreria dei Capilupi*, Mantoue, 1797, in-8°.

(2) Les éditions suivantes ont été revues et augmentées par l'auteur; mais l'édition de Parme, qui est très-belle, peut être complétée par un 8^e volume dans lequel on a réuni les changements et additions faites par Andrés lui-même.

enrichi de notes. X. *Lettera sopra alcuni codici delle biblioteche Capitolari di Novarra e di Vercelli*, Parme, 1802, grand in-8°. Cette lettre, adressée à l'abbé Morelli, renferme des détails intéressants sur un diplôme de Luitprand, roi des Lombards, de 730, que l'on conserve à Novarre, et sur un recueil de lois lombardes que l'on voit à Verceil, et dont on annonce une prochaine publication à Leipzig. W—s.

ANDREU DE BILISTEIN.

Voy. BILISTEIN, au Supp.

ANDREW (JAMES), directeur principal de l'école militaire pour le génie et l'artillerie de la compagnie des Indes anglaises, naquit à Edimbourg, en 1773. Après avoir fait ses études à l'université de sa patrie, il fut admis à l'école militaire, où il se distingua parmi les élèves. L'administration de la compagnie des Indes lui ayant proposé de se rendre à Calcutta en qualité de professeur des sciences mathématiques et directeur de l'école militaire, il accepta, professa avec succès pendant quinze années, et au bout de ce temps il obtint une retraite honorable. On doit à Andrew les ouvrages suivants : I. Une *Grammaire* et un *Vocabulaire de la langue hébraïque*. II. Un *Système de chronologie sacrée*. III. Des *Tables nautiques*, assez estimées. Depuis dix ans Andrew avait quitté le service de la compagnie; il vivait retiré dans sa patrie, où il est mort le 13 juin 1833, regretté par les savants. G—G—Y.

ANDREWS (JAMES PETIT), historien anglais, né en 1737, à Newbury dans le comté de Berks, était, à dix-huit ans, lieutenant dans la milice de sa province. Ayant des talents divers et un goût prononcé pour la littérature, il ne se fit ce-

pendant connaître du public que lorsqu'il était déjà avancé en âge. Il écrivit d'abord, en 1788, en faveur des petits ramoneurs de cheminée, une brochure qui a eu sans doute le mérite de provoquer l'acte passé bientôt après dans le parlement, pour améliorer le sort de ces infortunés. Andrews a publié : *Anecdotes anciennes et modernes, avec des observations*, 1789, in-8°; et supplément, 1790 : ouvrage badin et piquant, dans la composition duquel l'auteur fut secondé par quelques amis, notamment par le poète lauréat Pye et le capitaine Grose (Voy. ce nom, XVIII, 532), et orné du portrait, gravé d'après son dessin, d'un homme distillant des anecdotes dans un alambic. Ce livre eut beaucoup de succès, et l'on en fit des éditions multipliées. Andrews joignait, à l'art de la composition et au mérite du style, la patience nécessaire pour les recherches, et il en a donné des preuves dans une *Histoire de la Grande-Bretagne, rattachée à la chronologie de l'Europe*, avec des notes contenant les anecdotes du temps, les vies des savants et des spécimen de leurs écrits, depuis l'invasion de César jusqu'à la mort d'Edouard VI, 2 vol. in-4°, 1794 et 1795. Cet ouvrage, écrit avec une heureuse concision, sans que toutefois les faits y soient dépouillés des détails qui leur donnent la vie, présente l'histoire d'Angleterre page à page, en regard de celle de l'Europe. Le récit est de temps en temps suspendu par des appendix qui contiennent, entre autres matières, des esquisses biographiques et une suite de chapitres sur la religion, le gouvernement, les mœurs, les arts, les sciences, le langage, le commerce, etc. On regrette qu'Andrews n'ait pas poussé

plus loin sa relation; il en fut détourné probablement par la tâche qu'il s'imposa de continuer l'*Histoire de la Grande-Bretagne* de l'Écossais Henry (*Voy.* ROBERT HENRY, XX, 207); le résultat de ce travail parut en 1796, 1 vol. in-4° et 2 vol. in-8°. L'auteur mourut à Londres le 6 août de l'année suivante. Il a coopéré au *Gentleman's Magazine*, et a donné une traduction du français des *Sauvages de l'Europe*, imprimée avec des estampes faites sur ses dessins.

L.

ANDREWS (PIERRE-MILES), lieutenant-colonel du régiment des volontaires du prince de Galles, était le fils d'un marchand de la cité; il préféra d'abord les muses au commerce. Lié avec Garrick, il prit du goût pour le théâtre, et composa un grand nombre de comédies, entre autres celle qui est intitulée *Mieux vaut tard que jamais*, dont le duc de Lead, son ami, fit le prologue. A la mort de son frère aîné, Andrews hérita d'une ample fortune et d'une manufacture de poudre à canon, qui, dans un temps si fertile en guerres, fut pour lui une source abondante de richesses. Suivant l'exemple de tous les jeunes gens riches de son temps, il embrassa l'état militaire. Il fut nommé membre du parlement en 1790, et successivement réélu en 1796, 1802, 1806 et 1807. Il paraît, d'après une Biographie anglaise, qu'Andrews était moins célèbre comme auteur, comme manufacturier ou comme membre du parlement, que comme homme du bon ton. « Personne ne rassemble dans son salon, dit le biographe anglais, des réunions plus brillantes de duchesses, de marquises, de comtesses et de baronnes, etc.; et si M. le colonel Andrews avait réalisé le

« projet de sa première jeunesse, « d'aller vivre en Orient, son harem, « lors même qu'il serait parvenu à la « dignité de pacha, eût été peu de « chose en comparaison de ces « cles brillants de beautés anglaises « dont se composent ses soirées. » Andrews mourut dans sa maison de Cleveland, le 18 juillet 1814, peu d'heures après avoir signé cent billets d'invitation pour une fête avec feu d'artifice dans cette même maison. Z.

ANDREZEL (BARTHÉLEMI-PHILIBERT PICON D'), né en 1757, à Salins, était petit-fils du vicomte d'Andrezel, qui, pendant son ambassade à Constantinople, y fonda l'école française des langues orientales, qui subsiste encore. Il commença ses études à l'école militaire de La Flèche, et vint les terminer à Paris au collège d'Harcourt. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, le nomma son grand-vicaire, quoiqu'il eût à peine vingt-cinq ans. Il fit partie des dernières assemblées du clergé, qui se tinrent en 1785 et 1786. Devenu titulaire de la riche abbaye de Saint-Jacut en Bretagne, il prit en cette qualité séance aux états de cette province. M. de Cicé, son protecteur, ayant été nommé garde-des-sceaux en 1789 (*Voy.* CHAMPION, VIII, 27), l'abbé d'Andrezel se chargea de la surveillance des bureaux et des autres détails du ministère. Son refus de se soumettre au serment exigé des ecclésiastiques l'ayant obligé de quitter la France en 1792, il passa le temps de son exil en Angleterre. De retour dans sa patrie, sous le consulat, il chercha dans l'exercice de ses talents les ressources que la fortune lui avait enlevées, et prit part à la rédaction de quelques journaux, entre autres du

Journal des Curés (1). Peu de temps après la création de l'université, il en fut nommé l'un des inspecteurs généraux. Confirmé dans cette place en 1815, il ne cessa de la remplir qu'en 1824. Admis à la retraite, sans l'avoir demandé, sous le ministère de M. Frayssinous, il vint habiter Versailles et y mourut le 12 déc. 1825. Quelques journaux prétendirent que sa mort avait été causée par le chagrin qu'il éprouvait de sa disgrâce. On a de lui une traduction de l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, par le célèbre Fox, imprimée en 1809, 2 vol. in-8°. Elle fut mutilée par la censure impériale (*Voy. Fox*, XV, 408). D'Andrezel fut l'éditeur des *Excerpta e scriptoribus græcis*, de M. Mollevault, professeur, frère du poète de ce nom, Paris, 1815, in-12; ouvrage adopté par l'université, et traduit en français par M. Hantôme, Paris, 1825, 2 vol. in-12. Dans l'avertissement dont il a fait précéder la troisième édition (1825, in-12), d'Andrezel annonce qu'elle a été donnée sur un exemplaire revu par M. Boissonade, enrichi de ses remarques et corrigé tout entier de sa main; que les notes et les arguments sont de M. Gros, professeur de rhétorique au collège de Saint-Louis, et enfin que les épreuves ont été revues par M. Garnier, auteur instruit et laborieux du *Dictionnaire prosodique et poétique gr.-franç.*, et de la *Prosodie grecque*. W-s.

(1) L'abbé d'Andrezel se plaignit vivement d'avoir été déguenillé par la censure dans le *Journal des Curés* (numéro du 9 nov. 1809), et il fit insérer dans le numéro suivant cet erratum : « Une lacune assez considérable se fait apercevoir dans l'article signé D. du n°. 160 de ce journal. MM. les abonnés sont priés de n'en pas accuser le rédacteur de l'article, qui n'a pu ni la prévoir ni la prévenir. » Le censeur était alors M. l'abbé Cottret, depuis évêque *in partibus*, qui ne fit au reste que suivre les instructions qu'il avait reçues.

ANDRI. *Voy.* ANDRY, II, 153.

ANDRIA (NICOLAS), médecin, naquit à Massafra, le 10 septembre 1748. Quoique d'une famille aisée; comme le biographe Vulpes le remarque avec une espèce d'étonnement, il s'appliqua de bonne heure à l'étude, et vint achever son cours de droit à Naples. En le terminant il publia une thèse sur les servitudes; mais ennuyé bientôt de la profession d'avocat, il l'abandonna pour se livrer à l'étude de la médecine, science dans laquelle il fit de rapides progrès. En 1777 il fut nommé professeur d'agriculture à l'université de Naples; et en 1801 il obtint la chaire de physiologie qu'il remplit pendant sept années d'une manière brillante. Chargé depuis de l'enseignement de la théorie médicale, il fut, en 1811, pourvu de la chaire de pathologie et de nosologie, avec le titre de doyen de la faculté; mais ses infirmités l'obligèrent de donner sa démission en 1814, et il mourut le 9 décembre, à l'âge de 66 ans. Ses restes furent déposés dans le tombeau de l'habile anatomiste Antoine Sementini, né la même année qu'Andria, et mort quelques semaines avant lui. Il était en correspondance avec Spallanzani, Haller, Tissot, etc. On a de lui : I. *Trattato delle acque minerali*, Naples, 1775, in-8°; 2^e édit., corrigée, *ibid.*, 1783, in-8°. Dans cet ouvrage, qui fut très-bien accueilli de ses compatriotes, Andria s'attacha surtout à décrire les eaux minérales d'Ischia, de Castellamare et de Naples. II. *Lettera sull' aria fissa*, *ibid.*, 1776, in-4°. Cette lettre est adressée au marquis de Tanucci, conseiller d'état du roi des Deux-Siciles. Quoique anonyme on en reconnut facilement l'auteur à l'élégance du style

et à la nouveauté des idées. III. *Institutiones philosophico-chimicæ*. Ces éléments de chimie ont été réimprimés plusieurs fois. La meilleure édition est celle de 1803, dans laquelle l'auteur a substitué les principes de Lavoisier à ceux de Stahl, qu'il avait suivis jusqu'alors. L'explication de la combustion qu'on y trouve ressemble beaucoup à celle que le célèbre chimiste Thompson a donnée depuis de ce phénomène. L'ouvrage a été trad. en italien par Vulpes en 1812. IV. *Elementa physiologica*: il y suit presque constamment Haller; cependant il s'écarte de son sentiment au sujet de la génération; et admet avec Bonnet la préexistence des germes. V. *Elementa medicinæ theoreticæ*, Naples, 1787; trad. en italien par le fils d'Andria, 1814. Cet ouvrage qui, s'il n'a pas précédé les éléments de médecine de Brown, a paru du moins dans le même temps, offre une analogie frappante avec celui du docteur écossais. Comme Brown, Andria pense que toutes les maladies n'ont que deux causes : l'excès de force ou l'excès de faiblesse, et sur ce principe il base leur traitement. VI. *Dissertazione sulla teoria della vita*. Naples, 1804. Le principe vital suivant Andria, réside dans le fluide galvanique, et il en place le siège dans le cerveau et les nerfs. VII. *Historia materiæ medicæ*, ibid., 1788. Cet ouvrage a été complété et traduit en italien par le docteur Tauro en 1815. VIII. *Institutiones medicæ practicæ*, ibid., 1790; traduit en italien en 1812, par le même, avec des notes. Dans cet ouvrage Andria parle avec détail des maladies du diaphragme; et, suivant son biographe, il est le premier qui ait éveillé l'attention des praticiens sur

les diverses affections dont ce muscle est susceptible. Il a laissé manuscrit des *Eléments d'agriculture*. Vulpes a publié l'*Elogio storico d'Andria* dans le *Giornale enciclopedico di Napoli*. W—s.

ANDRIEU (BERTRAND), graveur en médailles, né à Bordeaux le 24 nov. 1761, et mort à Paris le 6 déc. 1822, annonça de bonne heure le talent qui l'a illustré, et fit espérer par ses premiers essais qu'il ramènerait la correction et la facilité de dessin, oubliées depuis long-temps. A cette époque la gravure des médailles avait perdu l'éclat que lui avaient donné les Varin et les Dupré; un style faux et recherché, un dessin raide et incorrect tenaient la place de la naïveté et de la facilité de dessin qu'on admire dans les ouvrages de ces maîtres. D'estimables artistes luttèrent sans doute avec succès contre le mauvais goût; mais il en fallait un qui, nourri des beautés sévères et des grâces de l'antique, eût assez de sentiment de la perfection pour s'écarter tout d'un coup de la route battue, et replacer d'une main ferme au rang qu'il doit occuper, un art dont les monuments bravent le temps et les révolutions des empires. Venu fort jeune à Paris, Andrieu y fut chargé pendant quarante ans d'exécuter les médailles relatives aux événements les plus importants. On lui doit entre autres : la grande Minerve assise, distribuant des couronnes; la statue équestre d'Henri IV; la Vaccine; l'Etude; le rétablissement du culte; la France en deuil au 20 mars. Peu de mois après qu'il eut achevé la médaille que le préfet de la Seine faisait frapper à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, la mort vint terminer sa carrière et ses souf-

frances, car sa santé avait été altérée de bonne heure par des travaux assidus. Il avait été créé chevalier de Saint-Michel par Louis XVIII. Z.

ANDRIEU (MARIE-MARTIN-ANTOINE); né à LIMOUX le 25 mars 1768, entra au service en novembre 1791, en qualité de capitaine au 1^{er} bataillon de l'Aude; il ne tarda pas à donner les preuves du plus grand courage. Le 21 septemb. 1793, il sauta, à la tête de cent hommes, dans une redoute ennemie. Le 6 sept. 1795, il fut nommé adjoint aux adjudants-généraux; puis chef de bataillon; et, deux ans après, chef de brigade, et adjudant-général. Il rendit de grands services à l'armée d'Italie, notamment au passage du Mincio, et pendant le blocus de Gênes. Ce fut Andrieu que Masséna chargea de négocier la capitulation de cette ville, qui, à cette occasion, lui donna un sabre magnifique. En juillet 1801, il demanda et obtint de se retirer avec le traitement d'activité. Un mois après il se trouva compris dans l'organisation des adjudants-généraux. La paix vint lui procurer quelques instants de loisir, dont il profita pour s'occuper d'une relation de la défense de Gênes; mais il fut obligé d'interrompre ce travail pour se rendre à Saint-Domingue. Il y donna de nouvelles preuves de valeur, et y mourut dans le courant de 1802, victime de l'épidémie qui a ravagé cette colonie et de la politique qui a sacrifié dans cette entreprise meurtrière une grande partie des généraux que Bonaparte soupçonnait de n'être pas entièrement dévoués à sa personne ou à ses projets. M—D J.

ANDRIEUX (FRANÇOIS-GUILLAUME-JEAN-STANISLAS), naquit à Strasbourg le 6 mai 1759 (et non à Melun vers 1755, comme l'ont dit

quelques biographes). Il fit ses études à Paris, au collège du cardinal Le Moine, et il les avait terminées à 17 ans par de nombreux triomphes. Ses parents, qui le destinaient au barreau, le placèrent chez un procureur; et il commença sa carrière comme l'avaient commencée Corneille, Boileau, Crébillon, Collin-d'Harleville et tant d'autres amis des muses qui se lassèrent bientôt de l'aride travail des rôles de procédure. Mais Andrieux montra plus de courage ou plus de résignation: « Je m'appliquai, dit-il, à l'étude des lois, et je pris goût à la jurisprudence. » Cependant il consacrait tous ses moments de loisir à des essais poétiques. L'*Almanach des Muses* et le *Mercure* furent les premiers échos de sa naissante renommée. Il était premier clerc lorsqu'il composa son *Anaximandre*: c'est ainsi que Crébillon travaillait encore chez un procureur lorsqu'il fit jouer son *Idoménée*. En 1781 Andrieux fut reçu avocat au parlement de Paris. L'année suivante il songeait à obtenir une chaire à la faculté de droit, lorsque, sur l'invitation du président de Lamoignon, il accepta le modeste emploi de secrétaire chez le duc d'Uzès. Il raconte lui-même que, venant de perdre son père qui laissait sans fortune des enfants dont il était l'aîné, il se décida pour la place offerte, parce que le doctorat ne lui présentait qu'une perspective éloignée. Cependant il n'oubliait pas sa position et ce qu'elle avait de précaire et de subordonné. Il prit donc rang, en 1785, parmi les avocats stagiaires, sous les auspices du célèbre Hardouin; mais la faiblesse de sa constitution physique et de sa voix lui interdisait la partie brillante de la plaidoirie, et il avait à se ré-

signer au rôle obscur d'avocat consultant. Il plaida pourtant avec succès quelques causes, et gagna la première contré un membre assez distingué du barreau de cette époque, Picard, père de l'auteur dramatique. Dès lors, les deux avocats s'unirent par les liens d'une estime réciproque, et bientôt une amitié plus intime s'établit entre le jeune Picard et Andrieux. En 1786, il rédigea dans le fameux procès du *collier*, et il signa le mémoire pour Mulot, docteur en théologie, alors chanoine bibliothécaire de Saint-Victor, qui depuis fut un des fondateurs du lycée des Arts, et publia l'*Almanach des Sans-Culottes* (V. MULOT, XXX, 401). « Les mémoires et les écritures du palais, dit Andrieux, allaient leur train, car il fallait vivre. » Cependant, comme il nous l'apprend encore lui-même, il faisait presque tous les jours des vers. Les *Etourdis* furent joués à la fin de 1787, et Andrieux prit rang parmi les premiers auteurs vivants de la scène française. Son stage finissait, il allait être inscrit, en 1789, sur le tableau des avocats, lorsque la révolution vint renverser toutes les institutions de la monarchie; les parlements tombèrent, l'ordre des avocats fut supprimé, Andrieux perdit son état : mais il avait embrassé le culte de la liberté, et il lui resta toujours fidèle au milieu de ses orages, avec une stances sans emportement et sans faste, avec une fermeté de principes sans excès. Il entra bientôt, en qualité de chef de bureau, à la liquidation générale. Avec moins de probité, il eût pu, dans ce nouveau poste où les liquidations firent la fortune de tant d'autres, élever un peu la sienne. Il sortit pauvre de son bureau, ayant donné

sa démission après la révolution du 31 mai. En 1796 il fut appelé par le vote électoral au tribunal de cassation. Les juges, au nombre de cinquante, étaient, à cette époque, renouvelés par cinquième tous les ans. Il ne tarda pas à conquérir, par ses qualités aimables et par sa grande intelligence des questions de procédure, l'estime et l'attachement de ses collègues. On le vit souvent remplir les fonctions du ministère public. Le tribunal suprême nommait alors ses présidents tous les six mois. Andrieux fut élevé à la vice-présidence d'une voix unanime; et l'honneur de la présidence lui eût été acquis, « si, comme le dit « M. Berville dans sa notice, il eût « voulu se donner ou perdre seulement la voix qu'il donna à son concurrent. » Il fut bientôt élu par le collège électoral de Paris membre du conseil des cinq-cents (an VI, 1798). « Cette mission, dit M. Philippe « Dupin dans sa notice sur Andrieux, « était incompatible avec ses fonctions de magistrature; il fallut opter : il opta pour celle des deux fonctions qui n'était point salariée, « mais qui lui semblait la plus haute « et la plus importante pour le pays. » Certes, Andrieux était capable d'un pareil dévouement; mais le fait cité manque d'exactitude. Lorsque Andrieux fut élu législateur, au mois de floréal an VI (1), il avait cessé de faire partie du tribunal de cassation; car il est porté, dans l'*Almanach national* de l'an VI, à la tête des *hommes de loi* près du haut tribunal où

(1) Des scissions avaient éclaté dans les assemblées électORALES. Dans l'une des sections de Paris, séante à l'institut, une fraction nomma Andrieux, l'autre Gohier, qui fut depuis membre du directoire. Andrieux déclarait hautement que l'élection valide était celle de son compétiteur. Elle fut cependant annulée par le corps législatif, et celle d'Andrieux fut déclarée valable.

il avait siégé comme magistrat.—On ignore assez généralement que l'auteur des *Etourdis* avait fait une étude profonde des lois et de la jurisprudence; on ignore aussi qu'il était versé dans les sciences de la politique et de l'administration: c'est ainsi qu'il se montra dans la tribune législative sous le directoire et sous le consulat. Membre du conseil des cinq-cents, il prononça, le 21 avril 1798, un discours très-étendu sur les écoles primaires et sur le mode de nomination des instituteurs par la voie des élections. Dans une motion qui fut alors trouvée scandaleuse, il demanda que les gens de lettres et les membres de l'institut pussent cumuler plusieurs traitements: mais sans doute il ne voulait pas que ce cumul s'élevât, comme on l'a vu depuis, jusqu'à trente ou quarante mille francs; et qu'un savant absorbât à lui seul ce qui suffirait à l'existence de dix autres. On le vit combattre la prorogation de la loi sur la compression de la presse. Il présenta un projet, qui fut adopté, pour l'augmentation du traitement des juges, afin d'assurer leur indépendance. Il fit une motion en faveur des rentiers et des pensionnaires de l'état; il combattit le projet sur la portion du traitement des employés saisissable par leurs créanciers; il appuya le projet de Berlier sur la liberté de la presse; enfin il émit une opinion modificative du projet relatif à la déportation des prêtres. C'est sur sa proposition que fut ajourné le projet de clôture et de remboursement de l'emprunt contre l'Angleterre; il fit aussi renvoyer au directoire la pétition du nommé Trocard qui avait donné asile à plusieurs des malheureux députés de la Gironde.—Dans l'an VIII (1800) Andrieux fut nommé membre du tribu-

nat. Il proposa à ses collègues de renoncer à signer et à appuyer des pétitions, réclamations, et demandes de toute nature; mais il ne réussit point à détruire cet abus qui transformait les élus de la nation en solliciteurs de places pour leurs parents, leurs amis ou leurs clients, ce qui portait une grave atteinte à leur dignité et à leur indépendance. On peut dire qu'il n'est pas une députation à nos nombreuses législatures qui n'ait adressé ou appuyé des demandes aux divers pouvoirs qui se sont succédé. Lorsque le ministère des finances et l'administration du trésor furent transférés dans les vastes bâtiments de la rue de Rivoli, on ne jugea pas leur enceinte assez étendue pour contenir l'effroyable amas de ces pétitions appuyées par des législateurs, et il en fut vendu à la livre des masses pesant, avec d'autres papiers du trésor, plus de soixante milliers.—Le 25 février 1800 Andrieux fit un rapport sur le projet de loi présenté par les consuls, tendant à fermer la liste des émigrés. Il prit part à la discussion d'une partie du premier projet de Code civil. Le 18 mars il combattit des dispositions favorables au droit de tester, comme contraires au premier droit de la nature, qui veut l'égalité entre tous les enfants d'un même père. Le 21 juillet il fut élu secrétaire du tribunat; deux mois après il fut porté à la présidence. Une voiture était attachée à cette dignité; mais toujours simple et sans orgueil, dans sa vie publique comme dans sa vie privée, Andrieux ne monta dans cette voiture qu'une seule fois; encore était-ce pour aller faire une visite d'étiquette aux Tuileries (2); et, comme s'il eût entrevu

(2) «Pons de Verdun, son vieil ami, fut plus stoïcien: il ne s'en servit pas du tout. Pendant

dès lors, dans les projets du premier consul, la chute prochaine de la république, il prononça, le jour anniversaire de sa fondation (1^{er} vendémiaire an ix, 23 septembre 1800), un discours où se trouvaient ces paroles remarquables : « C'est ici que l'amour de la patrie, l'horreur de l'oppression, le noble désintéressement, le dévouement héroïque, toutes les vertus républicaines doivent avoir leur sanctuaire et leur autel. Vous en devez à la France, tribuns, la conservation et l'exemple. » Entré de bonne heure dans une opposition qui n'avait rien de systématique, Andrieux attaqua (7 oct.) la validité de l'arrêté du conseil d'état, relatif aux créances des fermiers-généralistes. Il soutint que le conseil ne pouvait prendre connaissance de cette affaire qui, selon lui, regardait les tribunaux, et il conclut à ce que cet acte fut déferé, comme inconstitutionnel, au sénat-conservateur : mais le sénat savait mieux plier que résister. Dans plusieurs autres circonstances, Andrieux se montra contraire aux prétentions du conseil d'état. Cette dissidence, que partageaient un assez grand nombre de ses collègues, mécontenta le chef du gouvernement, et l'effraya peut-être. Andrieux fut éliminé du tribunal avec Daunou, Ginguéné, Benjamin Constant et plusieurs autres. Là se termina sa carrière politique. Bonaparte l'avait jugé par ce mot : *Il y a dans Andrieux autre chose que des comédies*. Un jour le consul se plaignait devant lui des hostilités du tribunal, qui se montrait trop souvent opposé aux actes de son administration : « Vous êtes de la

section de mécanique (à l'institut), » lui répondit le tribun, et vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Le mot était heureux, mais il déplut. Chaque victoire de Bonaparte était un pas vers l'empire, et il y marchait avec le talent d'un joueur habile, en détruisant graduellement tout ce qui faisait obstacle et tout ce qui résistait. Il réduisit d'abord le tribunal, et enfin ce corps qui, quoique mutilé, avait servi avec répugnance son élévation à l'empire, fut supprimé par un sénatus-consulte dit *organique*, le 19 août 1807 (3). Andrieux a peint ainsi sa rentrée dans la vie privée : « J'ai rempli des fonctions importantes que je n'ai ni désirées, ni demandées, ni regrettées ; j'en suis sorti aussi pauvre que j'y étais entré, n'ayant pas cru qu'il me fût permis d'en faire des moyens de fortune et d'avancement. Je me suis réfugié dans les lettres, heureux d'y retrouver un peu de liberté, de revenir tout entier aux études de mon enfance et de ma jeunesse, études que je n'ai jamais abandonnées, mais qui ont été l'ordinaire emploi de mes loisirs, qui m'ont procuré souvent du bonheur, et m'ont aidé à passer les mauvais jours de la vie. » Lorsqu'il avait été nommé membre du corps législatif, il disait dans une pièce de vers intitulée *Sur mon élection* :

Heureux, si quelque bien peut être mon ouvrage,
De mon paisible état que le sort m'aît tiré,
Et plus heureux encor lorsque j'y rentrerai !

Il y entra sans regret, et peut-

les six premières semaines de son exercice, il disait : *Je ne veux pas m'habituer à aller en équipage*, et, pendant les six dernières : *Je dois me déshabituer d'aller en voiture.* » (Notice de M. Ph. Dupin.)

(3) Andrieux ne voulait pas qu'on flattât celui qui avait renversé la république. On le vit blâmer hautement, en présence du préfet de la Seine (Frochot), la proposition de donner, pour sujet de composition des prix dans les collèges de Paris, une harangue de Charlemagne, qui devait amener l'éloge de Napoléon : « Je n'aime point, dit-il, de pareils sujets : c'est « mettre au concours un prix d'adulation. »

être avec joie, car « il était né pour les jouissances du foyer domestique (4). » Il était père de deux filles. Il soutenait sa mère, avancée en âge, et une sœur d'un rare mérite vivait auprès de lui. Rien n'eût manqué à son bonheur s'il ne s'était pas trouvé sans fortune. Connaissant les embarras de sa position, le ministre de la police, Fouché, lui offrit une place de censeur. Mais Andrieux refusa de mutiler officiellement la pensée. Le ministre insista et lui dit : « On ne peut craindre qu'avec moi la censure dégénère en inquisition. Ce ne sera qu'une censure *anodine*. Je ne prétends nullement comprimer la pensée : les idées libérales se sont réfugiées dans mon ministère. » — « Tenez, citoyen ministre, répondit Andrieux, mon rôle est d'être pendu, et non d'être bourreau. » Un événement inattendu vint le tirer quelque temps après de cet état de gêne. Dès que l'empire se fut élevé sur les ruines de la république, un frère de Napoléon n'oublia point, lorsqu'il fut devenu prince, qu'il avait été le collègue d'Andrieux au corps législatif, et qu'il avait coutume de s'asseoir auprès de lui. Joseph alla le trouver, et lui dit : « Il me tombe sur les bras une grande fortune, il faut que mes amis m'aident à en faire un bon usage ; » et Andrieux fut nommé bibliothécaire de Joseph, avec six mille francs d'appointements. Il n'oublia jamais la grâce du bienfait ni la reconnaissance due au bienfaiteur. Il a toujours conservé le portrait de Joseph dans son cabinet, et ses lettres lui ont porté tous les ans, dans son exil, des souvenirs honorables

pour l'homme qui avait été puissant, et pour celui qui était resté fidèle à son infortune. — Andrieux reçut dans ce même temps la croix de la Légion - d'Honneur ; il fut encore nommé, en 1804, bibliothécaire du sénat, puis professeur de grammaire et de belles - lettres à l'école polytechnique. Depuis l'an III (1795), époque de sa fondation, sous le titre d'*Ecole des travaux publics*, jusqu'à la fin de la république, l'enseignement dans cette école célèbre n'avait embrassé que l'analyse et la mécanique, la géométrie pure et appliquée, la chimie, la physique, l'architecture et le dessin. Andrieux fut donc le premier professeur nommé à la nouvelle chaire ; il avait enfin trouvé sa vocation ; il était fait pour professer, pour instruire, et nul mieux que lui n'a su faire passer rapidement ses élèves de l'amour de la science à l'attachement au professeur. On les voyait toujours s'empressez pour l'entendre. Quand il professait à l'une des sections de l'école, l'autre abandonnait la récréation pour venir l'écouter. Mais bientôt ses fonctions ne se bornèrent pas à donner des leçons : il fut chargé d'examiner les compositions d'analyses grammaticales, faites dans toute la France par les candidats, devant les examinateurs, qui les envoyaient à Paris. Andrieux était dans cette partie le juge suprême. C'est lui qui seul dressait les listes des candidats ; et il notait consciencieusement ceux qui n'avaient pas satisfait aux conditions du programme. Il fit pour la dernière fois cet examen au concours d'octobre 1815. Quelques mois après (mars 1816) la restauration lui avait donné dans sa chaire un successeur, M. Aimé Martin. On ajouta à l'enseignement de la grammaire et des

(4) Notice de M. Berville.

belles-lettres, celui de l'histoire et de la morale, ce qui ne rendit pas, pour le successeur, la tâche plus aisée. Andrieux avait fait imprimer en 1807, in-4°, son *Cours de grammaire et de belles-lettres à l'usage de l'école polytechnique*; il en a paru depuis une seconde partie — Ce fut en 1814, que, sur la triple-présentation du collège de France, de l'institut et du ministre de l'intérieur, Andrieux fut nommé professeur de littérature à ce collège, dont la fondation fit donner à François I^{er} le titre de *père des lettres*. C'est dans cette chaire qu'il a trouvé pendant dix-neuf ans ses plus brillants succès et les jouissances les plus douces pour l'orateur homme de bien. Andrieux ne se bornait pas à enseigner la littérature, il enseignait la *philosophie des belles-lettres*, et c'est sous ce titre qu'il se proposait de publier son cours (5). Il cherchait moins à former des écrivains que des hommes éclairés et des citoyens. « Sa parole était simple, spirituelle, malicieuse quelquefois, jamais maligne, et toujours empreinte d'une exquise urbanité... Nul ne contait mieux, ne lançait mieux une saillie, ne relevait mieux son discours par le charme du débit et par la vivacité d'une pantomime expressive.... Deux heures avant la leçon toutes les places étaient déjà prises...; pas une parole n'était perdue malgré le faible organe de l'orateur, qui semblait moins une voix qu'un souffle (6). » Dans les derniers temps de sa vie (1814), Ducis voulut aller l'entendre. Dès que le professeur eut aperçu dans l'auditoire

le vieillard qui était son ami, il oublia le sujet qu'il allait traiter, et improvisa toute sa leçon sur les ouvrages du tragique français. Il récita un grand nombre de vers, des scènes entières, et en fit ressortir les beautés avec un talent facile et tout de conviction. Les auditeurs étaient nombreux, ils furent électrisés. Les applaudissements redoublaient sans cesse; et, quand le professeur eut quitté sa chaire, la belle tête de Ducis, le souvenir de ses triomphes et les éloges de son ami, portèrent au comble l'enthousiasme d'une jeunesse facile à exalter. Le vieux poète fut entouré, pressé dans une foule de bras, et porté jusque dans sa voiture. Ducis, dont l'âme était plus forte que la tête, fut si profondément ému, et des éloges du professeur, et des transports de ses élèves, que sa raison en parut un peu troublée pendant trois jours, et que le bon Andrieux fut presque tenté de se repentir d'avoir contribué à cette ovation d'un poète alors octogénaire. — Après avoir vu Andrieux jurisconsulte, législateur et professeur, il reste à le voir auteur dramatique, poète, littérateur et académicien. — L'*Anaximandre, ou le sacrifice aux Grâces* fut, en 1782, le début d'Andrieux dans la carrière dramatique. Cette petite comédie en un acte et en vers dissyllabes, fut représentée le 22 décembre, par les comédiens italiens. Une romance de François de Neufchâteau, imprimée dans l'*Almanach des Muses* (1775), intitulée aussi *Anaximandre*, et dont le refrain était :

L'esprit et les talents sont bien,
Mais sans les Grâces ce n'est rien,

fournit à Andrieux l'idée de sa petite comédie : il fit imprimer la romance avec sa pièce, « pour ren-

(5) Cet ouvrage important ne sera pas perdu pour les lettres. On assure qu'il ne tardera pas à être publié.

(6) Notice de M. Berville.

« dre, dit-il, à son auteur l'homme que je lui dois. » La Harpe annonce ainsi (dans sa *Correspondance littéraire*), le succès d'estime, un peu froid, qu'obtint *Anaximandre* : « petit acte d'un jeune homme de 19 ans, bagatelle assez agréablement dialoguée et qui a été bien reçue. » L'auteur dédia ce premier ouvrage à sa sœur dont il ne s'est jamais séparé, et qui a fait le bonheur de sa vie. II. La comédie des *Etourdis ou le Mort supposé*, en trois actes et en vers, fut jouée, à Paris, par les comédiens italiens le 14 septembre, et à Versailles, devant la cour, le 11 janvier 1788. « Cette pièce, dit La Harpe, a beaucoup de succès et est faite pour en avoir toujours. Le fond de l'intrigue est peu de chose... Ce n'est pas du comique de caractère, mais c'est du comique de détail, qui est de fort bon goût. Un dialogue facile et vrai, d'une gaieté soutenue, sans jargon, sans quolibets, sans faux esprit ; un style ingénieux et naturel, plein de jolis vers et de saillies fort plaisantes ; un développement aisé et clair dans la marche de la pièce ; des personnages qui ont tous de la physionomie et le langage qui leur est propre ; assez d'intérêt pour un ouvrage de ce genre... Voilà ce qui doit distinguer cette comédie de la foule de ces bagatelles éphémères. C'est sans contredit la plus jolie que nous ayons vue depuis les *Fausse infidélités* (1768), et la seule qui soit écrite de manière à être lue avec plaisir. » Ce jugement d'un critique célèbre qui avait peu d'indulgence pour les auteurs vivants, a été résumé ainsi par Palissot, autre critique habile, mais souvent injuste et passionné : « On retrouve

« dans les *Etourdis* le style et l'ancienne gaieté de la bonne comédie. » Le temps a sanctionné ces deux jugements. Les *Etourdis* sont restés au répertoire de notre premier théâtre où de fréquentes représentations ne font que rajeunir leur premier éclat. Les autres ouvrages dramatiques d'Andrieux n'ont point eu le même succès. III. *Les deux sentinelles*, opéra en un acte et en prose, mêlé d'ariettes, musique de Daleyrac, 1788. IV. *Louis IX en Egypte*, tragédie lyrique en trois actes, en société avec Guillard ; musique de Lemoine, 1790 (7). V. *L'Enfance de J.-J. Rousseau*, comédie en un acte et en prose ; musique de Daleyrac (1794). VI. *Helvétius ou la vengeance d'un sage*, comédie en un acte et en vers (1802). Andrieux a voulu peindre dans un assez mauvais philosophe, un homme de bien, dont les actions valaient mieux que les théories. VII. *La Suite du Menteur*, comédie de Pierre CORNEILLE, retouchée et réduite en quatre actes, avec un prologue, 1803. Andrieux dit dans sa préface : « Je travaillais sur un plan et sur des vers de Corneille ; et, d'après les conseils de Voltaire, c'était avoir à la fois un beau modèle et un excellent maître. » Il rend compte des changements considérables qu'il a faits à l'ouvrage du grand Corneille qui, dit-il, « après Molière, est peut-être celui des poètes qui a le plus franchement écrit la comédie ». On trouve ces vers dans le prologue :

O Corneille ! ô grand homme !

(7) Cet opéra réussit ; mais un seul vers pouvait en compromettre le succès : lorsque deux Bédouins se préparaient à tuer le saint roi dans la Palestine, l'un d'eux disait : *Toi, commence* ; et l'autre répondait : *Commence, toi*. Il fallut changer ce vers, qui déplut au parterre, et qu'aujourd'hui la nouvelle école trouverait fort bon.

Toi qui dans ce bel art fus notre premier maître,
Toi qui créas Racine, et Molière peut-être !

Dans le *Menteur*, Dorante ment presque toujours, parce que l'auteur veut qu'il mente ; dans la *Suite du Menteur*, Dorante rougit de son habitude, forme le projet de ne plus mentir, et ment à chaque instant, presque malgré lui, car c'est toujours la situation qui le force à mentir. Cette idée est comique et morale. Andrieux a fait disparaître des scènes inconvenantes ; il a supprimé, châtié, refondu un grand nombre de vers. Il a rajeuni une foule d'expressions vieilles, et presque toujours il sait si bien assortir son style à celui de Corneille, qu'il est souvent difficile de distinguer l'un de l'autre. Cependant cette *Suite du Menteur* retouchée fut jouée avec un faible succès au théâtre Louvois. Andrieux, toujours égaré par le jugement de Voltaire, revit son travail en 1808 ; il refondit la pièce et, à l'exception des trois premiers actes et du rôle de Mélisse, tout le reste est à peu près de son invention. Mais le second essai fut encore plus malheureux que le premier. La pièce n'eut que sept représentations au Théâtre-Français. On trouva qu'Andrieux faisait mentir Dorante sans motifs excusables ; et la critique dit alors que ce qui faisait le plus de tort au *Menteur* de M. Andrieux, c'était le *Menteur* de Corneille. VIII. *Le Trésor*, comédie en cinq actes et en vers, 1803. En mettant sur la scène un homme qui fouille en vain le sol de sa maison, qu'il a payée trois fois sa valeur, dans le fol espoir d'y trouver un trésor, Andrieux a donné une leçon de morale dans une intrigue amusante. Sept ans s'étaient écoulés depuis le premier succès de cette pièce, lorsque, en 1810, elle fut signalée

par la seconde classe de l'institut, comme digne du prix qui devait être décerné à la meilleure comédie représentée dans la période décennale. Andrieux proposa que cette palme couronnât l'urne funéraire du plus cher de ses amis, Collin d'Harleville, dont il pleurait la mort récente. Les termes du décret impérial, qui d'ailleurs fut comme une mystification littéraire, ne permirent que d'applaudir à ce rare et généreux dévouement. IX. *Le Jeune homme à l'épreuve*, comédie en cinq actes de Destouches, remise en trois actes, avec le vicomte de Ségur, 1803 ; travail sans succès, comme presque toutes les tentatives qui ont été faites par des auteurs vivants pour reproduire sur la scène, revues et corrigées, les œuvres dramatiques des auteurs morts. X. *Molière avec ses amis, ou la soirée d'Auteuil*, comédie en un acte et en vers, 1804 ; légère esquisse, crayon facile, sujet assez triste, égayé par la plaisante physionomie de ce Lully que Molière interpellait quelquefois par ces mots : *Baptiste, fais-nous rire !* et dont Boileau disait : Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre. Ceux qu'Andrieux met dans sa bouche sont plus fins et plus polis. Lully n'est plus ce *bouffon odieux*, ce *coquin ténébreux*, ce *cœur bas* dont parle le satirique : c'est un plaisant qui aiguise des saillies dans un vers spirituel. Ce personnage contribua beaucoup au succès d'une comédie où l'on voit une anecdote assez incertaine mise en action : les premiers génies du grand siècle, livrés à une orgie, et prêts à suivre ce fou de Chapelle qui, déjà noyé dans le vin, veut aller se noyer dans la Seine. M. Onésime Leroy remarque avec esprit que, par la ma-

nière dont Andrieux sait faire parler les grands poètes réunis à Auteuil, il aurait pu, lui aussi, s'asseoir à leur souper. XI. *Le Vieux fat*, comédie en cinq actes et en vers, 1810. Cette pièce n'eut qu'un faible succès, le sujet était ingrat. Un vieillard amoureux est plus triste encore qu'il n'est ridicule. Andrieux racontait que Napoléon lui avait dit un jour : « La comédie ne corrige personne ; « les vices mis en scène sont toujours « si brillants qu'on va les voir plutôt « pour les imiter que pour les fuir. » Frappé de cette observation, Andrieux mit, dans sa nouvelle comédie, ces vers :

Souvent des jeunes fats on a fait le portrait :
Les grâces que toujours sur la scène on leur donne
Font qu'on les a joués sans corriger personne.
On trouve aimable en eux ce qui devrait choquer,
On va les applaudir au lieu de s'en moquer.

Andrieux a réduit plus tard *le Vieux fat* en trois actes, mais il ne l'a pas remontré sur la scène. XII. *La comédienne*, en trois actes et en vers, 1816 ; la meilleure pièce d'Andrieux, après celle des *Etourdis*, et dont le succès s'est toujours soutenu, quoique les comédiens eussent d'abord pris pour une satire ce que les dévots regardaient comme une apologie. XIII. *Le Manteau, ou le Rêve supposé*, 1826, élégant badinage, dont le succès, d'abord contesté, fut bientôt assuré par d'heureuses corrections. XIV. *Junius Brutus*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée sur la première scène française en 1828. On ne s'attendait guère à voir l'auteur des *Etourdis* chausser le colthurne à soixante-dix ans, et obtenir, dans cet âge avancé, un triomphe, tandis que Voltaire avait vu les siens s'arrêter à soixante-quatre ans. Sans doute, les vers d'Andrieux n'ont point l'éclat de ceux de Voltaire. Sa pièce est moins forte, mais elle offre

un intérêt plus touchant. Andrieux avait commencé cette tragédie sous la république, bien long-temps avant de la reprendre et de la terminer sous la restauration. Le premier acte était fini en 1797 (Voy. le *Magasin encyclopédique*, 2^e année, 1797, tom. V. pag. 277 et 390). XV. *Le Jeune Créole*, drame imité de Cumberland. XVI. *Lénore*, imitation de la tragédie de *Jane Shore*, par Rowe, en cinq actes et en vers. Ces deux dernières pièces n'ont pas été composées pour être jouées, mais l'auteur les a fait imprimer et on les lit avec intérêt. — Les lettres présentaient au commencement de la révolution un rare phénomène : trois rivaux étroitement unis, les trois premiers auteurs de la scène comique (Picard, Andrieux, Collin d'Harleville), sans jalousie de leurs succès, s'aidant réciproquement de leurs conseils et même de leurs travaux, quoique leurs noms ne s'attachent jamais réunis à aucun de leurs ouvrages. Mais Andrieux fut le héros de cette trinité modèle. On ne sait pas assez tout ce que lui dut Collin, quoique Collin n'ait pas voulu le laisser ignorer. Dans l'avertissement de l'*Inconstant* (1786), son premier ouvrage et celui où il y a le plus de verve comique, il fait éclater sa reconnaissance pour les amis qui l'ont aidé ; mais ils n'ont pas voulu être nommés, et il se plaint que sa sensibilité rencontre ainsi des entraves. Dans sa préface de l'*Optimiste* (1788), Collin nomme enfin Andrieux, « cher à mon cœur, dit-il, « par ses vertus et par son amitié... « Je ne parle pas des vers qu'il m'a « prêtés ça et là... je déclare qu'il « y a dans l'*Optimiste* une scène « tout entière de lui... ce n'est pas « la moins bonne assurément. » Mais

c'est surtout dans la préface de la comédie des *Artistes* (1797), que Collin explique lui-même, pourquoi ; comme le remarque Palissot dans ses *Mémoires*, la verve comique de l'auteur de l'*Inconstant* était toujours allée s'affaiblissant dans l'*Optimiste*, dans les *Châteaux en Espagne* et dans le *Vieux célibataire*. C'est que, encouragé par ses succès dans un genre doux et sentimental qui faisait tourner ses comédies au drame, il avait cru moins nécessaire d'invoquer la verve spirituelle et piquante de l'auteur des *Étourdis*. Mais, la chute des *Artistes* précédée de celle d'une autre pièce (*Etre et paraître*), jeta Collin dans un grand abattement, et il s'exprime ainsi dans la préface des *Artistes* : « Pénétré d'une mélancolie profonde et sans remède... et toujours seul dans mes bois, j'allais m'y ensevelir pour jamais... Mes amis m'ont retenu, m'ont ranimé, m'ont pressé que forcé de retoucher ma pièce. Le plus cher de tous ces amis, l'aimable auteur des *Étourdis*, qui, depuis ce premier chef-d'œuvre, n'a, je crois, à quelques charmants contes près, fait de vers que pour moi, qui semble avoir mis son bonheur dans mes succès, son orgueil dans ma réputation, Andrieux, non content de m'avoir déterminé à corriger ces *Artistes*, ne m'a plus quitté pendant le temps de ce travail ingrat. Conseils, critiques, secours, j'ai tout trouvé en lui : que ne lui dois-je pas ? Oui, je me fais un devoir, un délice de rendre un hommage éclatant à ce modeste et généreux ami. Cher Andrieux ! puissent nos deux noms n'être jamais séparés ! » Cet aveu naïf aurait dû désarmer la critique la plus malveillante ; mais

Palissot sut y trouver matière au persiflage le plus amer (Voyez ses *Mémoires*). — Les poésies fugitives d'Andrieux lui ont assigné, dans le conte et dans l'épître, une des premières places parmi les poètes de notre âge : à la marche libre et dégagée d'Horace il unit plus d'une fois la naïveté de La Fontaine et l'esprit de Voltaire. Son style, comme celui de ces trois écrivains, c'est-à-dire celui qui convient aux deux genres, est léger, facile et négligé. Dans l'*Épître au pape* (1790), Andrieux trace le plan d'une bulle philosophique où le souverain pontife est censé avouer ce qu'on a appelé le *sécret de l'église*. Quoique cette pièce eût toute l'empreinte de l'esprit du temps, Fabre d'Églantine en fit une critique acerbe qu'il intitula : *Réponse du pape*. On trouve aussi l'esprit du temps dans les *Français au bord du Scioto, épître à un émigrant pour Kentucky* (*Mercur* de février 1791). Cette épître devait fournir à l'auteur le sujet d'une comédie. La *Réponse des chevaliers français au prince de Neuwied* porte également le cachet de l'époque où elle fut publiée (*Moniteur*, 1792). Le *Méunier de Sans-Souci* (1797) est un des plus jolis contes d'Andrieux. La Harpe voulut en enrichir sa correspondance littéraire avec le grand duc de Russie : « Il y a, disait-il, de la gaieté et du naturel dans la versification. Cela vaut un peu mieux que nos rapsodies de théâtre. » Le conte est terminé par ces deux vers sur Frédéric-le-Grand :

Il mit l'Europe en feu, ce sont là jeux de prince :
On respecte un moulin, on vole une province.

Cette liberté eût fait disgracier le correspondant à une autre époque : elle ne fut même pas alors un acte de courage. Le Doyen de Badajoz, conte

tiré du recueil de l'abbé Blanchet, et qui contient une bonne moralité, fut lu à une séance publique de l'institut, en 1798. La *Querelle de saint Roch et saint Thomas, sur l'ouverture du manoir céleste à mademoiselle Chameroy* (1802), est une satire philosophique à laquelle Andrieux n'attacha pas son nom, mais qu'il n'a jamais désavouée : le sujet est le refus fait par le curé de Saint-Roch, de recevoir dans son église le corps d'une danseuse de l'Opéra, qui fut reçu par le curé de Saint-Thomas. C'est une plaisanterie ingénieuse, mais trop libre dans les détails. La gâté philosophique est aussi poussée trop loin dans la *Bulle d'Alexandre VI*, traduite ou imitée d'une nouvelle de l'abbé Casti, 1802. On trouve plus de mesure, avec le même esprit, dans *l'Enfance de Louis XII, et quelques traits de sa vie, le tout pris dans l'histoire de France*; c'est un des contes les plus plaisants d'Andrieux : il fut composé dans les derniers temps de sa vie, et lu à la séance publique annuelle de l'institut, le 25 août 1830; il est imité d'une comédie historique de M. Roederer, intitulée *l'Enfance de Louis XII, ou le fouet de nos pères*. Les autres contes d'Andrieux ont pour titre : *le Procès du sénat de Capoue*, 1795; *l'Hôpital des fous*, 1799; *le dieu Sérapis*, anecdote tirée de Flavius Josèphe (1800); *l'Alchimiste et ses enfants* (1801); *le Souper des six sages; Cécile et Tércence*. (ce conte sert de réponse à une épître de Ducis); *le Samaritain*, touchante parabole dans laquelle le poète répond à la dénonciation d'un journal qui lui fit perdre sa place de professeur à l'école polytechnique. — Andrieux s'est exercé dans d'autres genres : nous citerons parmi ses dialogues en vers :

Socrate et Glaucon (1797); *le Dialogue entre deux journalistes sur les mots MONSIEUR et CITOYEN*, fut lu par le comédien Molé à une séance publique de l'institut (1797). Andrieux peignait ainsi les journalistes du temps :

Politiques profonds et menteurs quelquefois,
Gouvernant l'univers à neuf francs pour trois mois.

Mais il sembla s'être mieux peint
lui-même dans ces vers :

Mon esprit n'admet rien qui soit exagéré;
Et j'ai même eu l'affront qu'on me crût modéré.

On remarque dans ses fables : *le Passager et le Pilote* (1795); *l'Olivier, le Figuier, la Vigne et le Buisson* (1797). Andrieux a composé aussi un grand nombre d'autres petits ouvrages : des *Stances patriotiques sur Barra et Viala*, etc. Ces pièces qu'il n'a pas toutes recueillies dans ses œuvres, entre autres : *l'Épître au pape*; la *Bulle d'Alexandre VI*; la *Querelle de Saint Roch et de Saint Thomas*, etc., parurent imprimées séparément, ou publiées dans *l'Almanach des Muses*, le *Mercure*, le *Moniteur*, la *Décade*, le *Magasin encyclopédique* et autres recueils. Vers la fin de sa vie, sans avoir rien perdu de son esprit facile, de sa douce gâté, Andrieux voulut quelquefois sortir des genres légers; et il le fit avec succès dans sa tragédie de *Brutus* et dans son *Discours en vers sur la perfectibilité de l'homme*. Ce discours, où la manière de Voltaire est heureusement rappelée, fut récité dans la séance où MM. Casimir Delavigne et Droz furent reçus à l'académie française (9 juillet 1825). Andrieux avait commencé trois autres discours en vers qui devaient faire suite au premier : la mort l'a empêché de les terminer. — Ses travaux comme académicien annoncent à-la-fois un

talent flexible et un zèle courageux. Il avait été admis à l'institut lors de sa création, dans l'an IV (1797). Il fut nommé le second membre de la 3^e classe (*littérature et beaux-arts*). Il fit les rapports sur les concours pour les prix de 1798 et 1799; sur le prix pour l'*Éloge de Boileau*; en 1802. Il avait été reçu membre résident de la société philotechnique, le 24 oct. 1804. Il fut maintenu membre de l'institut (académie française) par ordonnance du 21 mars 1816. Il remplaça Morellet dans la *commission du Dictionnaire*, en 1819. Il consacrait tous les jours plusieurs heures au travail de la commission, et il disait tantôt riant, tantôt sérieux : *Je mourrai du Dictionnaire*. C'est qu'il s'en occupait avec un zèle beaucoup plus actif que celui de tant d'autres académiciens que le fameux dictionnaire a fait long-temps *vivre* plus à l'aise; et voilà pourquoi sans doute ce lexique, bientôt deux fois séculaire, *toujours très-bien fait, reste toujours à faire*. Andrieux lut à une séance, et on trouve imprimé, dans les mémoires de l'institut, un *Rapport sur la continuation du Dictionnaire de l'académie française*. Après la mort d'Auger il fut nommé secrétaire de cette compagnie. Alors il embrassa avec ardeur l'ensemble et les détails de l'administration; il prit part aux travaux des diverses commissions, rédigea les programmes pour les concours et des livrets pour les prix de vertu. On peut regarder comme modèles en cette partie son rapport sur le prix d'éloquence, dont le sujet était *Le courage civil* (1832); son rapport sur le concours à un prix extraordinaire de 10,000 fr. sur ce sujet : *De l'influence des lois sur les mœurs, et de l'influence des mœurs*

sur les lois (1832); et surtout son rapport sur un autre prix extraordinaire de 10,000 fr. pour un discours sur ce sujet : *De la charité considérée dans son principe, dans ses applications et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie animale*. Ce travail était comme un traité complet sur la question proposée; ce qui fit dire à un académicien que c'était au rapporteur que le prix devait être donné. On distingue parmi les programmes qu'il rédigea celui qui concernait le prix de poésie de 1833, sur ce sujet : *La mort de Silvain Bailly, maire de Paris*; et celui du prix d'éloquence à décerner en 1834 : *l'Éloge historique de Montyon* (*Voy.* ce nom, XXX, 47). — Andrieux eut un rare bonheur dans sa vie littéraire : il lui fut difficile de compter le grand nombre de ses amis, et il ne se connut point d'ennemis. Le vieux Ducis aimait son caractère autant qu'il estimait son goût sûr et sa littérature. Il le priaît de revoir ses poésies, d'être pour lui *un sévère critique*; et il disait dans une épître :

J'ai besoin du censeur implacable, endurci,
Qui tourmentait Collin et me tourmente aussi.

Ce fut Andrieux qui peignit, dans le tragique célèbre,

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère;

Ce vers fut gravé, comme devise, sur la médaille de Ducis; et depuis on l'a souvent appliqué, soit dans les livres, soit à la tribune, aux hommes qu'on a voulu peindre d'un trait honorable et rapide. Andrieux avait conservé dans son cabinet le buste de Ducis. Il l'a légué à M. O. Leroy, qui a inscrit au bas ce vers de l'auteur d'Hamlet à M. Camponon :

C'est au bon Andrieux, ami, que je te dois (8).

(8) M. Leroy a déposé à la bibliothèque de Va-

—Il faut ajouter, pour compléter la nombreuse série des travaux littéraires d'Andrieux : I. *Le Portrait, ou la Matinée d'un amateur*, Paris, 1811. Le héros de cette anecdote est M. Français de Nantes, alors directeur-général des droits-réunis, qui aimait à s'entourer de poètes et d'artistes. Parny, l'auteur de *Marie Stuart* et plusieurs autres avaient plutôt des traitements que des places dans ses bureaux. II. *Notice sur la vie et les ouvrages de Charles de Wailly, architecte*, 1799. III. *Trait historique de la vie du roi de Prusse*, 1797. IV. *Notice sur la vie de Collin d'Harleville avec un commentaire sur le Vieux Célibataire*, dans le recueil intitulé *Théâtre français*. Andrieux s'était proposé d'écrire la *vie de Picard*, et de payer à sa mémoire le tribut dont il s'était si bien acquitté avec son ami le plus cher. V. *Les Querelles des frères, ou la Famille bretonne*, pièce de Collin, qui, vendue par mégarde avec de vieux papiers, et trouvée par hasard dans le magasin d'un épiciers, fut, dans son état d'imperfection, arrangée par Andrieux, et représentée avec un prologue touchant; le succès de ce prologue ne fut pas moindre que celui de la pièce, et détermina ce dernier peut-être. VI. Andrieux fut, avec Ginguené, en 1794, un des fondateurs et des principaux rédacteurs de la *Décade philosophique et littéraire*. Il y inséra un grand nombre d'articles signés A (9). VII. Il concourut

à la traduction en vers français des *Fables russes de Kriloff*, publiées à Paris par le comte Orlov en deux vol. in-8°. VIII. Il a travaillé à la collection des *Théâtres étrangers*. IX. Il a fait insérer dans la *Revue encyclopédique* de savantes dissertations sur le *Prométhée* d'Eschyle et sur le *théâtre des Grecs*. X. Il a traduit, pour la *Bibliothèque latine-française*, le traité de l'*Orateur* de Cicéron. XI. Des *Notices historiques sur Louis XII, Guillaume Budée et Henri IV*, insérées dans la *Galerie française*. XII. Andrieux fut, avec MM. Charles Nodier et Lepeintre, éditeur de la *Bibliothèque dramatique*, avec des notices et l'examen des pièces (la seconde livraison, 1824, contient : *Anaximandre, les Etourdis et Molière avec ses amis*). En 1800 Andrieux publia un recueil de *Contes et opuscules* en vers et en prose, 1 vol. in-8°. La plupart des contes en vers avaient déjà été insérés dans la *Décade*. Les contes en prose ont pour titre : *Le contrat de mariage, La perruque blonde, Les fausses conjectures, Amour et humanité, Le dernier couvent de France*. En 1817 les *OEuvres d'Andrieux* furent imprimées à Paris, 3 vol. in-8°; mais ce recueil est loin d'être complet. Plusieurs pièces en ont été bannies par l'auteur. En 1823, il parut un tome 4^e, contenant le *Manteau, Lénore, des notices historiques*, etc., et une édition en 6 vol. in-18, avec portrait. Depuis 1823, Andrieux a composé un *Essai sur les langues*, et il a rédigé plusieurs actes d'un drame historique sur la révolution d'Angleterre. Il s'était occupé d'un travail important sur Plaute. Il faisait im-

lenciennes, sa patrie, les lettres originales qui lui avaient été écrites par Andrieux, comme un monument d'estime et d'amitié de cet académicien. « Ces lettres manuscrites sont, dit-il, mes titres, mes parchemins à moi. » Andrieux avait encouragé les premiers pas faits avec bonheur par M. Leroy dans la carrière des lettres.

(9) Ce journal a été continué jusqu'au 21 septembre 1807, et forme 54 vol. in-8°, recueil im-

portant et recherché pour l'esprit politique et littéraire de cette période de quatorze ans.

primer, sous le titre de *Philosophie des belles-lettres*, son Cours au collège de France; et les deux premiers volumes étaient presque terminés; il projetait de traduire en vers français *Gli animali parlanti* de l'abbé Casti; il se disposait enfin à rédiger ses *Mémoires*, lorsque, à l'époque de l'invasion du choléra, il sentit tout à coup ses forces s'affaiblir; sa santé devint chancelante: forcé d'interrompre son cours, il essaya plusieurs fois de le reprendre. On le pressait de se reposer: *Non*, disait-il, *un professeur doit mourir en professant*. Un jour qu'on insistait, il répondit: « C'est mon seul moyen d'être utile maintenant: qu'on ne me l'enlève pas; si on me l'ôte, il faut donc me résoudre à n'être plus bon à rien. » Déjà les médecins l'avaient condamné; mais il ne sentait pas sa fin s'approcher. Il ne pouvait se résoudre à quitter sa chaire: *Vous y périrez*, lui dit-on un jour. — *Eh bien! c'est mourir au champ d'honneur*. Et il allait mourir quand le jour de sa fête arriva: ses enfants et sa sœur vinrent l'embrasser « des fleurs dans les mains, « le sourire sur les lèvres et le deuil « dans le cœur (10). » Il était gai, riant, heureux. . . . Quatre jours après il avait cessé de vivre, le 9 mai 1833, à l'âge de 73 ans. Un très-nombreux concours de membres de l'institut, de savants, de littérateurs, d'artistes, d'anciens et de nouveaux élèves de l'école polytechnique, suivit son convoi. — Pendant trente ans de professorat, Andrieux a formé plusieurs générations d'hommes qui, en diverses carrières, ont illustré la France. Il fut juge intégral, législateur sans ambition, poète aimable, joyeux conteur: il a revêtu

d'un style plein de naturel et de grâce des idées philosophiques. Sa narration est ingénieuse, sa saillie piquante, sa gaieté pleine d'atticisme. On lui a reproché une poésie négligée. Mais dans la comédie comme dans l'épître et dans le conte, si la négligence est soignée, loin d'être un défaut, elle devient un mérite; alors le vers peut ressembler à de la prose, seulement il ne lui est pas permis d'en être. Il faut cependant dire qu'écrivant sans prétention, Andrieux a plus d'une fois porté cette négligence trop loin. *Est-ce que je suis un homme de lettres?* disait-il souvent dans sa famille. Un soir il réunit ses enfants pour leur lire une pièce que Picard avait jugée digne des honneurs de la scène. Ses enfants se montrèrent plus sévères; et lorsqu'il revit Picard: *Ma foi, mon ami*, lui dit-il en riant, *j'avais réussi devant toi, mais je suis tombé devant mes enfants*; et il ne songea plus à appeler de leur sentence. V—VE.

ANDRY (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS), docteur régent de la faculté de Paris, naquit dans cette ville en 1741. Fils d'un épicier-droguiste qui lui laissa six mille livres de rente, il était maître de choisir son état; ce fut par le désir d'être utile à ses semblables qu'il se décida pour la médecine. Ses cours terminés, il reçut ses grades avec beaucoup de distinction, et partagea dès lors son temps entre l'étude et l'exercice de sa profession. Les qualités d'Andry lui méritèrent bientôt l'estime de ses confrères et l'amitié des savants, entre autres du docteur Sanchès, qui lui légua tous ses manuscrits, et dont il a publié, sous le titre de *Précis*, etc., un intéressant éloge (*Voy. SANCHÈS*, XL, 296). Médecin en chef des hôpitaux de Paris, Andry fut un

(10) *Notes de M. BEAUVILLE.*

des premiers membres de la société royale de médecine. Il eut l'honneur de la présider plusieurs fois, et lui communiqua diverses observations très-importantes. Aussi généreux que modeste, il poussait le désintéressement jusqu'à l'excès. Parmi les malades qui réclamaient ses soins, il donnait toujours la préférence aux plus pauvres; à ceux qui, loin de pouvoir lui payer le prix de la visite, avaient au contraire besoin qu'il leur laissât de l'argent pour exécuter ses ordonnances. Dans sa naïve bonhomie, il se rendait le témoignage que l'intérêt ne l'avait jamais guidé, par ce mot charmant et pittoresque : « Je puis dire que j'ai GENTILHOMMISÉ la médecine. » Outre les nombreuses charités qu'il faisait lui-même, il donnait chaque année aux pauvres le dixième de ses revenus. Corvisart, son ami, l'ayant fait nommer à son insu l'un des quatre médecins consultants de l'empereur, Andry préleva sur le traitement de cette place les frais de costume qu'il avait été obligé de faire. et remit constamment le surplus au maire de son quartier pour le distribuer aux indigents, persuadé, disait-il, qu'il ne devait pas profiter d'un argent qu'il reconnaissait n'avoir pas gagné. Après la restauration, un ministre, ami d'Andry, lui conseilla de demander une pension pour ses anciens services. — « Comment me la paiera-t-on ? — Sur la caisse des hôpitaux. — Et c'est moi, lui dit Andry en colère, qui prendrais l'argent des pauvres ! Tu peux bien la garder ta pension ; je n'en veux pas. » Andry cependant était loin d'être riche. Sur la fin de sa vie il fut obligé de supprimer sa voiture, et fit ses visites à pied, appuyé sur le bras d'un domestique. Enfin les forces lui manquèrent, et il ne sortit plus de son cabinet où il

donnait des consultations gratuites. S'étant tenu constamment au niveau de la science, il n'avait aucun des préjugés des vieux médecins. Il fut un des plus zélés propagateurs de la vaccine, et adopta sans hésiter toutes les améliorations que l'expérience faisait reconnaître. Andry reçut du roi le cordon de Saint-Michel, sans l'avoir sollicité. Il mourut le 8 avril 1829 à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Par son testament qui se termine ainsi : « Je ne demande que des prières, » il prescrivit formellement que ses obsèques fussent faites sans pompe, et qu'on ne lui élevât aucun monument. Ses intentions à cet égard n'ont été que trop bien remplies ; et, sans l'auteur d'une *Notice* citée à la fin de cet article, on ignorerait que les restes de cet excellent homme sont déposés au cimetière du P. La Chaise. Andry laissa une belle collection de livres rares et curieux dont le catalogue a été publié par MM. Debure, Paris, 1830, in-8°. Outre des *thèses* et des *dissertations* en latin et en français, on a de lui : I. *Le manuel du jardinier*, trad. de l'italien de Mandirola, Paris, 1765, in-8°, sous le pseudonyme *Randy*. II. *Matière médicale*, extraite des meilleurs auteurs, et des leçons de Ferrein, ibid., 1770, 3 vol. in-12. III. *Recherches sur la rage*, ibid., 1778, 1779, in-8°. Ces deux éditions d'un excellent ouvrage furent imprimées par ordre du gouvernement pour être distribuées dans les provinces. — Augmentées du *traitement fait à Senlis*, ibid., 1780, in-12 ; trad. en allemand, Leipzig, 1785, in-8°. Les *Recherches* d'Andry ont été insérées dans les *Mémoires de la Société de médecine*, I, 104. IV. *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en mé-*

decine (avec Thouret), *ibid.*, 1783, in-8°; et dans les *Mémoires de la Soc. de méd.*, III, 531. V. *Recherches sur la mélancolie*, *ibid.*, 1786, in-4°; et dans les *Mém. précités*, V, 89. On lira avec intérêt: *Hommage à la mémoire d'Andry*, par G. Lardin, Paris, 1830, in-8° de vingt pages. W—s.

ANDRY (NICOLAS). *Voy.* ce nom, II, 153.

ANEL (DOMINIQUE), chirurgien français, qui mérite, dit Portal, une place distinguée dans l'histoire de la chirurgie, pour avoir inventé la nouvelle méthode de guérir les fistules lacrymales (*Voy. Hist. de la chirurgie*, V, 396), n'en a pas moins été oublié jusqu'ici dans la plupart des Biographies (1). Né vers 1679, à Toulouse, il fut admis fort jeune comme élève interne (2) à l'hôpital Saint-Jacques de cette ville, et fit de rapides progrès dans l'art où il devait s'illustrer un jour. Dès l'âge de vingt ans il recueillit une *observation* fort curieuse sur le ramollissement des os, qui fut imprimée dans le *Mercur*e (janvier, 1700). Le désir de perfectionner ses connaissances l'amena peu de temps après à Montpellier où il suivit les leçons des plus célèbres professeurs. Ayant obtenu par le crédit d'un de ses amis une place de chirurgien à bord d'un vaisseau, il fit une campagne sur mer; mais, voyant qu'il n'y gagnait rien sous le rapport de l'instruction, il traita de sa place et vint à Paris, où pendant trois ans il resta sous la direction du célèbre Ant. Petit et de Maréchal, premier

chirurgien du roi. Au bout de ce temps il obtint le brevet de chirurgien-major d'un régiment d'infanterie stationné sur les bords du Rhin. En 1707, le comte de Gronseld, l'un des généraux de l'empereur, ayant entendu vanter les talents et la dextérité d'Anel, l'appela pour soigner un de ses parents dangereusement malade; et il le fit chirurgien-major d'un régiment de cuirassiers en lui assignant un traitement considérable. Mandé quelque temps après à Vienne pour donner son avis sur un cas embarrassant, Anel fut retenu deux ans dans cette ville, d'où il passa en Italie pour traiter des malades d'un haut rang. Sur les sollicitations pressantes des généraux autrichiens, et avec l'agrément de son souverain, il consentit à prendre du service dans les armées impériales, et fut attaché pendant trois campagnes à l'état-major. Ne perdant aucune occasion de s'instruire, il employait ses quartiers d'hiver à visiter les hôpitaux et les écoles les plus fameuses, cherchant à captiver la bienveillance et l'amitié des professeurs. Il fut appelé souvent pour des opérations difficiles à Rome, à Bologne, à Florence, etc., et toujours il eut le bonheur de réussir. En 1710 il s'établit à Gènes. Parmi les malades qui vinrent l'y consulter était un jeune abbé, attaqué d'une fistule lacrymale. Anel parvint à le guérir très-prompement, en introduisant dans les conduits lacrymatoires une soie de sanglier pour les nettoyer, et en y pratiquant des injections à l'aide d'une petite seringue. Cette cure merveilleuse fit beaucoup de bruit en Italie. Pour répondre au désir de ses amis, Anel s'empessa de publier la méthode qu'il avait employée et d'indiquer les améliorations dont il la

(1) Il n'a pas d'article même dans la *Biographie toulousaine*; mais il en a un dans la *Biographie médicale*, Paris, 1820.

(2) Ces élèves se nommaient alors des *garçons chirurgiens*. Portal s'est trompé en distinguant le garçon chirurgien de l'hôpital de Toulouse, de l'inventeur de la méthode pour guérir les fistules lacrymales.

crovait susceptible. La principale consistait dans la substitution d'une sonde à la soie de sanglier. Peu de temps après (1713) il fut appelé à Turin pour traiter de la même maladie madame royale de Savoie; il réussit aussi complètement que la première fois. La princesse le récompensa par une pension de cent louis, avec le titre de son chirurgien ordinaire. L'envie n'avait pas attendu ce nouveau succès pour se déchaîner contre la méthode d'Anel. De tous ses adversaires, le plus acharné comme le plus ignorant était François Signorotti, chirurgien génois; Anel le réduisit au silence, en produisant en faveur de sa méthode les attestations des chirurgiens les plus distingués d'Italie et de France, et même de l'académie des sciences qui chargea Fontenelle de lui témoigner combien elle était satisfaite de ses observations. Anel annonçait en 1714 le projet de revenir en France; mais on ne sait s'il put le réaliser tant était grande la foule de malades qui le réclamaient de toutes parts : de Mantoue, d'Alexandrie, de Milan, etc. Il vivait encore en 1722; mais, quoiqu'il n'eût alors que quarante-deux ans, il est douteux qu'il ait poussé sa carrière au-delà de cette époque. On ignore complètement le lieu et la date de sa mort. On a de cet habile chirurgien. I. *L'art de sucer les plaies sans se servir de la bouche d'un homme; avec un discours sur un spécifique propre à prévenir les maladies vénériennes*, Amsterdam, 1707, in-12. Cet ouvrage réimprimé plusieurs fois a été inséré par Sancassani dans les *Dilucidazioni*, etc. Anel y propose de se servir d'une espèce de seringue de son invention pour extraire du corps le sang extravasé. Cemojen, trop négligé peut-

être, a été conseillé assez récemment par Petit de Lyon et Percy. II. *Nouvelle méthode de guérir les fistules lacrymales; avec un Recueil de différentes pièces pour et contre; et en faveur de la même méthode*, Turin, 1713-14, in-4°. Ce volume, qui n'est pas commun, contient : *Observation singulière sur la fistule lacrymale*, par Anel. — *Informazione fatta dal chirurgo Fr. Signorotti contra monsù Dom. Anel*. — *Lettres diverses* ou les critiques de la critique de Signorotti. — *Suite de la nouvelle Méthode* ou discours apologétique, etc. Heister perfectionna la méthode d'Anel, et publia le précis de son ouvrage en 1716 sous la forme d'une dissertation académique (*Voy. HEISTER*, XIX, 591). On en trouve l'analyse dans les *Réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale*, par Ant. Louis (*Mémoires de l'académie de chirurgie*, II, 193), et dans l'*Histoire de la chirurgie* de Portal (*loc. cit.*). III. *Dissertation sur la nouvelle découverte de l'hydropisie du conduit lacrymal*, Paris, 1716, in-12. IV. *Recueil de méthodes pour la guérison des plus dangereuses maladies*, Trévoux, 1717, in-12. V. *Relation d'une énorme tumeur occupant toute l'étendue du ventre d'un homme hydropique, et remplie de plus de sept mille corps étrangers*, Paris, 1722, in-12. Anel a communiqué à l'académie des sciences une *Observation d'un fœtus trouvé dans une masse membraneuse*. W—s.

ANELLI (ANGELO), poète italien, naquit en 1761 à Desenzano, dans le Brescian. Avant l'âge de vingt ans il fut, à la suite d'un concours public, nommé professeur de littérature latine et italienne au collège de cette ville. Peu de temps après,

ayant abandonné l'enseignement, il exerça différentes places municipales, et fut chargé de plusieurs commissions honorables. Son inclination le portait vers la jurisprudence; mais, son père n'ayant jamais voulu lui permettre d'étudier le droit, ce ne fut qu'en 1793, à trente-deux ans, qu'il put aller commencer son cours à Padoue. Charmés des talents d'Anelli, les curateurs de l'académie s'empressèrent de demander pour lui les dispenses nécessaires, et au bout de deux ans d'études il obtint le laurier doctoral dans la double faculté. A la première entrée des Français en Italie, il se hâta de revenir dans sa ville natale offrir ses services à ses compatriotes. La conduite qu'il avait tenue dans ces circonstances difficiles lui valut les remerciements du sénat de Venise; mais cette distinction flatteuse lui fit des ennemis de tous ceux qui conspiraient dès-lors la ruine du gouvernement vénitien; et, quand la révolution éclata dans le Brescian, Anelli fut mis en prison comme suspect. Quelques citoyens courageux ayant élevé la voix en sa faveur, il ne tarda pas à recouvrer sa liberté; mais, craignant de retomber dans les mains de ses adversaires, il partit pour Mantoue et s'enrôla dans un régiment d'artillerie française. Peu de temps après, le général Augereau, qui commandait à Vérone, le choisit pour son secrétaire, et il employa l'influence que lui donnait cette place pour rendre aux Italiens tous les services qui dépendaient de lui. Ayant obtenu la permission de retourner dans sa famille, il fut nommé, en 1797, commissaire du directoire près de l'administration du département de Benaco, qui plus tard fut appelé département de la Mella. Mais, ne voulant pas rester l'instrument des vexations

quë le gouvernement français faisait éprouver à ses compatriotes, il donna sa démission, et quoique sans fortune il refusa toutes les places qui lui furent offertes. A l'entrée des Austro-Russes dans la Lombardie, en 1799, Anelli, toujours suspect, fut encore mis en prison, mais il n'y resta pas long-temps. Dégoûté des fonctions administratives, il rentra dans la carrière de l'enseignement, et fut nommé, en 1802, professeur d'éloquence et d'histoire au lycée de Brescia. Sa réputation le fit appeler en 1809 à l'école de droit qui venait d'être créée à Milan, et il y fut chargé du cours d'éloquence judiciaire. Ce cours ayant été supprimé par suite d'une réorganisation de l'école, en 1817, il obtint la chaire de procédure; mais, voyant que tous ses collègues avaient reçu leur institution et qu'on ne lui envoyait pas la sienne, il se persuada qu'il ne conserverait pas cet emploi devenu son unique ressource pour élever sa famille. Frappé de cette idée, il tomba malade et mourut de chagrin le 3 avril 1820. Outre quelques discours et des vers de circonstance, on a d'Anelli : I. *Ode et Elegie*, Vérone, 1780, in-8°. II. *L'Argene, novella morale in ottava rima*, Venise, 1793, in-8°. III. *Le Cronache di Pindo*, Milan, 1811, 1818, in-8°. Ce poëme, d'un style élégant et spirituel, est une espèce de tableau de la littérature. Tous les grands écrivains anciens et modernes, mais particulièrement ceux d'Italie, y sont caractérisés et appréciés en quelques mots, avec une justesse remarquable. Il est divisé en sept livres, publiés par l'auteur à mesure qu'il les composait sous autant de titres différents : *la Congiura, la Frusta, il Secol d'oro, l'Arcadia, il Voto degli Arcadi*,

l'Oracolo et la Rupe. Ne pouvant travailler à cet ouvrage que dans les moments de relâche que lui laissaient ses devoirs de professeur, Anelli n'a pas eu le loisir d'y mettre la dernière main ; il en a laissé manuscrit un huitième livre qu'on regrette de ne pas trouver dans l'édition de Naples, 1820, in-8°. Les éditeurs annoncent qu'ils ont fait pour se le procurer des tentatives infructueuses.

IV. Des *Opéra Buffa* et trente-une autres pièces de théâtre données sous le voile de l'anonyme et sous des noms supposés ; elles étincellent d'esprit, de malice et de gaîté. M. Gamba (*Testi di lingua*) s'étonne qu'on n'en ait pas réimprimé quelques-unes dans ces *Raccolte* qui ne se sont pas moins multipliés dans ces derniers temps en Italie qu'en France.

W—s.

ANÈS (GILLES). *Voy.* GILIANEZ, XVII, 369.

ANGÈLE-MERICI (la mère), fondatrice des Ursulines, connue aussi sous le nom de la B. Angèle de Brescia, était née en 1511, à Desenzano, sur le lac de Garda, d'une famille d'artisans. Elle perdit fort jeune son père et sa mère, et resta sous la tutelle d'un oncle qui favorisa son penchant à la dévotion. Sa sœur aînée partageait les pieux exercices auxquels elle aimait à se livrer. Toutes deux passaient une partie des nuits en prières et pratiquaient des austérités surprenantes pour leur âge. Elles s'enfuirent un jour dans l'intention de se réfugier dans un ermitage ; mais leur oncle les atteignit en chemin, et parvint à les détourner de ce dessein. Quelque temps après, Angèle perdit cette sœur chérie, qu'elle regardait comme son guide, et dès lors elle ne songea plus qu'à quitter un monde où elle se trouvait sans ap-

pui. Elle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-François, et ajouta de nouvelles austérités à celles que prescrivait la règle. Elle n'avait aucun meuble dans sa cellule, ne vivait que de pain et de quelques légumes cuits à l'eau, portait jour et nuit un cilice, et couchait constamment sur la dure. Cependant elle désira visiter les lieux saints. A son retour de la Palestine elle s'arrêta à Rome pour satisfaire sa dévotion, et revint enfin à Brescia, où elle jeta, en 1537, les fondements de l'ordre de Sainte-Ursule. Le but de cet institut était le soulagement des pauvres et des malades et l'instruction des enfants. La vénérable fondatrice voulut que ses filles restassent chez leurs parents, persuadée que leur exemple serait utile au monde ; mais, dans les statuts qui furent soumis à l'approbation du saint-siège, elle prévint que cette règle pourrait être modifiée selon les temps et les lieux ; et c'est ce qui arriva, puisqu'il existait en France plusieurs couvents d'Ursulines cloîtrées (1). Angèle, quoiqu'à peine âgée de 26 ans, fut élue première supérieure de l'institut ; elle le gouverna avec beaucoup de sagesse et mourut en odeur de sainteté le 21 mars 1540. La *Vie de la mère Angèle* a été écrite en italien par le P. Ottavio de Flamic, Brescia, 1600, in-4°. On peut encore consulter l'*Histoire des ordres monastiques*, par Hélyot, IV, 150-57. W—s.

ANGELUCCI (LIBORIO), né à Rome en 1746, était chirurgien-accoucheur dans cette ville, où il jouissait d'une assez grande réputation, lorsque les principes de la révolution

(1) Il y en avait 115 (compris celui de Québec) dépendants de la congrégation de Paris, et divisés en onze provinces (Doujat, *Specimen juris eccles.* ou la *Clef du grand pouillé de France*, pag. 383).

rançaise commencèrent à pénétrer en Italie, il les adopta avec beaucoup de chaleur, et fut dès-lors considéré comme le chef des démocrates dans la capitale du monde chrétien. Il prit en conséquence une grande part aux émeutes qui amenèrent le meurtre de Bassville. Le pape Pie VI le fit arrêter en 1793 et enfermer au château Saint-Ange, où il ne resta pas long-temps, grâce à la protection des cardinaux Albani et Antonelli. Cependant il fut de nouveau emprisonné en 1796, comme chef d'une conspiration, et transféré à la citadelle de Civita-Vecchia. Il ne recouvra la liberté qu'en 1797, après le traité de Bologne, et sur la demande du général Bonaparte, qui s'intéressait alors aux révolutionnaires de tous les pays. Angelucci fit l'année suivante le voyage de Rastadt et de Paris, probablement pour y lier quelques intrigues politiques et préparer son élévation; mais ce voyage n'eut en apparence d'autre objet que de remercier le général Bonaparte et de lui témoigner sa reconnaissance. Il ne retourna dans sa patrie que lorsque la révolution y fut consommée sous les auspices de l'armée française, qui avait envahi les états de l'église (*Voy. BERTHIER, au Suppl.*). On conçoit qu'il eut peu de peine à obtenir un emploi important dans la nouvelle république. Devenu l'un des cinq consuls que nomma le général français, Angelucci déploya dans les palais pontificaux où il s'établit un faste tout-à-fait extraordinaire. Cependant d'après les pasquinades du temps, il se fit remarquer par une bizarrerie assez difficile à concilier avec tant de vanité, si l'on ne se rappelait que les Fabricius et les Cincinnatus, consuls et dictateurs, n'avaient pas

dédaigné leur première profession. Devenu consul romain et presque dictateur, Angelucci annonça qu'il s'occuperait en même temps et avec un zèle égal de gouverner Rome et d'accoucher les dames; il aurait en conséquence fait poser à la porte du palais consulaire deux sonnettes au-dessus desquelles on lisait : *Sonnette de l'accoucheur, sonnette du consul*. Mais au milieu de soins si divers, il paraît que le consul-accoucheur ne négligea point sa fortune particulière; il alla même si loin que, dans le moment où l'armée française se mit en révolte contre les concussionnaires (*Voy. BERTHIER, au Suppl.*), Angelucci perdit son emploi de consul et devint simple sénateur. Il s'éloigna de Rome lorsque les Français évacuèrent cette ville en 1799. Ne croyant pas devoir attendre le retour du saint-père, il alla se réfugier à Paris; et il ne retourna en Italie que l'année suivante, après la bataille de Marengo; mais il fut alors obligé de rester à Milan, Pie VII ayant refusé, par une exception assez remarquable, de le laisser revenir à Rome. Plus tard le pontife se montra moins sévère, et il fut permis au docteur Angelucci de revenir dans sa patrie. Quoiqu'il fût très-opposé à Napoléon depuis la création du trône impérial, Angelucci entra au service du nouveau royaume d'Italie en qualité de chirurgien-major des vélites de la garde, et il mourut dans ces fonctions, à Milan, en 1811. On a de lui plusieurs écrits estimés sur l'art de guérir, et une édition du Dante avec des notes de sa composition.

M—Dj.

ANGIVILLER (le comte CHARLES-CLAUDE LABILLARDIERE D'), directeur-général des bâtimens du roi, jardins, manufactures et acadé-

mies ; maréchal-de-camp , commandeur de l'ordre de St-Lazare et membre de l'académie des sciences, fut d'abord un des gentilshommes de la manche attachés à l'éducation des enfants de France, et se fit par là connaître de Louis XVI, qui eut toujours pour lui une grande prédilection et le consulta souvent sur les affaires de l'état, et même sur le choix de ses ministres. Turgot lui dut en grande partie son élévation. Ils étaient fort liés, et tous deux très-attachés à la secte des économistes, fondée par le docteur Quesnay. Le comte d'Angiviller obtint aussi pour lui-même un avancement rapide , et dès les premières années du règne de Louis XVI il fut nommé maître des requêtes, conseiller d'état, surintendant des bâtiments, l'une des plus belles places du royaume (1), et intendant du Jardin du roi en survivance de Buffon (1775). Il se lia très-étroitement alors avec Vergennes et Calonne. Le comte d'Angiviller aimait beaucoup la société des artistes et des gens de lettres, et il fut notamment fort lié avec Ducis, qu'il avait logé auprès de lui, dans le Louvre. Sa femme se distingua aussi par le même zèle pour les sciences et les lettres (*Voy. l'art, suivant*). La direction du Jardin du roi lui était confiée, et il usa toujours de son pouvoir dans l'intérêt des sciences et des arts. D'Angiviller se montra dès le commencement fort opposé à la révolution ; et, s'étant fait par là beaucoup

(1) Bessroy de Reigny, si burlesquement connu sous le nom de *cousin Jacques*, dit, dans son *Dictionnaire néologique*, en parlant de cette place : *C'était un comité d'instruction publique tout entier.* « Le roi, dit La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, commande tous les ans quatre statues de nos plus grands hommes, mais le directeur des bâtiments, le comte d'Angiviller, ne choisit pas toujours bien. » La Harpe était alors philosophe, et le comte d'Angiviller avait choisi *Bossuet, Fénelon, Pascal*, etc.

d'ennemis, il ne trouva pas un défenseur dans ceux qu'il avait accueillis et protégés si long-temps, et que les événements venaient de rendre puissants. Charles Lameth l'ayant accusé, dans la séance du 7 nov. 1790, de multiplier les dépenses, et d'avoir présenté un compte de vingt millions fort exagéré, d'Angiviller, dans une réfutation qu'il envoya à l'assemblée, nia formellement ces assertions ; et l'affaire en resta là pour le moment. Mais le 15 juin 1791, sur le rapport de Camus, un décret ordonna la saisie de ses biens. Obligé de quitter la France, il se rendit en Allemagne, puis en Russie, où il obtint un traitement de l'impératrice Catherine II. Revenu en Allemagne, il y est mort en 1810 dans un couvent de moines. Il avait formé à grands frais un riche cabinet de minéralogie qu'il céda, en 1780, au cabinet d'histoire naturelle. Il écrivait à Delille : « M. de Buffon a enlevé mon cabinet... Je n'y ai pas de regret, et vous savez que je n'avais fait des sacrifices considérables que dans ce seul objet. » Il recommandait à Delille de ne point parler de cette cession, *parce qu'il est inutile*, disait-il, *qu'elle soit connue.*

M—D j.

ANGIVILLER (E.-J. DE LABORDE, comtesse d'), qui avait épousé en premières noces M. Binet de Marchais, se fit remarquer à Versailles par le charme de son esprit, et surtout par celui de sa voix. Son goût pour le chant lui procura la faveur d'être admise, avec les personnages les plus graves de la cour, sur le théâtre des Petits Appartements, où la marquise de Pompadour, dès 1748, jouait et faisait jouer la comédie pour les plaisirs d'un roi déjà blasé et fort difficile à amuser. « C'est à elle, dit l'auteur,

« de la *Vie privée de Louis XV*,
 « qu'on doit ce goût scénique qui
 « s'est emparé de toute la France, des
 « princes, des grands, des bourgeois ;
 « qui a pénétré jusque dans les cou-
 « vents, etc. » Marmontel a consac-
 ré cinq pages du V^e livre de ses
Mémoires à l'éloge de M^{me} de Mar-
 chais qui épousa plus tard le comte
 d'Angiviller. Celui-ci était jeune, il
 réunissait à une belle figure le goût
 des lettres et des arts, un esprit cul-
 tivé, une grande fortune, la faveur
 du monarque et la confiance intime
 du dauphin. Et cependant voici, se-
 lon l'auteur des *Contes moraux*,
 dans quelle position cet homme aimable,
 et qui jouissait d'une considéra-
 tion si rare à son âge, se montrait en
 présence d'une femme qu'il aimait
 depuis quinze ans : « Inséparable de
 M^{me} de Marchais, mais triste, inter-
 dit devant elle, d'autant plus sérieux
 qu'elle était plus riante ; timide et
 tremblant à sa voix, lui dont le ca-
 ractère avait de la fierté, de la force
 et de l'énergie ; troublé lorsqu'elle
 lui parlait, la regardant d'un air souf-
 frant, lui répondant d'une voix fai-
 ble, mal assurée et presque éteinte...
 Si ce personnage d'amant malheureux
 n'eût duré que peu de temps, on l'au-
 rait cru joué ; mais plus de quinze ans
 de suite il a été le même. » Enfin le
 comte épousa celle qu'il avait tant et
 si long-temps aimée. Quelques autres
 traits de l'éloge fait par Marmontel,
 quoique visiblement exagérés, mé-
 ritent d'être recueillis. « Elle n'é-
 tait pas seulement, dit-il, la plus
 spirituelle et la plus aimable des fem-
 mes, mais la meilleure et la plus es-
 sentielle des amies, la plus active, la
 plus constante. Imaginez-vous tous les
 charmes du caractère, de l'esprit, du
 langage, réunis au plus haut degré,
 et même ceux de la figure, quoiqu'elle

ne fût pas jolie ; surtout dans ses ma-
 nières une grâce pleine d'attrait :
 telle était cette *jeune fée*. » Mar-
 montel continue encore long-temps
 ce magnifique éloge, il loue la taille
 de son amie *dans sa petitesse*, son
maintien imposant, ses connaissances
 variées, étendues, *dépuis la plus lé-
 gère et brillante littérature jus-
 qu'aux plus hautes conceptions du
 génie* ; la netteté, la finesse, la jus-
 tesse et la rapidité de ses idées, sa
 conversation brillante par un choix
 d'expressions toujours heureuses, sa
 bonté intarissable, etc., etc. Il nous
 apprend que sa société était composée
 de tout ce que la cour avait de plus
 aimable et la littérature de plus dis-
 tingué ; Buffon, Thomas, La Harpe ;
 Ducis, l'abbé Maury, s'honoraient,
 ainsi que Marmontel, d'être au nom-
 bre de ses amis. Les jeunes femmes ve-
 naient chez elle *étudier l'air et le
 ton*. Dans son enthousiasme, Mar-
 montel loue jusqu'à son *silence animé
 par le feu d'un regard spirituelle-
 ment attentif* ; et, pour conclusion
 devenue nécessaire, le panégyriste dit
 que cette femme était *unique*. Il fal-
 lait du moins qu'elle fût très-aima-
 ble, puisqu'elle sut exalter à ce point
 le froid auteur de *Bélisaire*. — On
 crut, dans le temps, que Thomas
 avait voulu peindre M^{me} d'Angi-
 viller dans son *Essai sur les fem-
 mes*, quand il dit : « Il y a dans ce
 siècle, et dans cette capitale même,
 des femmes qui honoreront un
 autre siècle que le nôtre. Plusieurs
 joignent à une raison vraiment culti-
 vée une âme forte, et relèvent, par
 des vertus, leurs sentiments de cou-
 rage et d'honneur. Il y en a qui pour-
 raient penser avec Montesquieu, et
 avec qui Fénelon aimerait à s'atten-
 drir, etc. » — Ce fut à un souper
 chez M^{me} de Marchais qu'en 1774

M^{me} Duffand, complimentée sur la perte qu'elle venait de faire, ce jour-là même, du comte de Pont-de-Veyle avec qui elle vivait depuis quarante ans, dit ce mot singulier : *Hélas ! il est mort ce soir à six heures ; sans cela vous ne me verriez pas ici.* Et La Harpe, qui était un des convives, raconte « qu'elle soupa comme « à son ordinaire, c'est-à-dire fort « bien, car elle était très-gourmande » (*Correspondance littér.*, III, 146). — A la mort de Louis XV, le comte d'Angiviller remplaça l'abbé Terray dans la direction générale des bâtiments, des manufactures et des académies, et il obtint la survivance de Buffon dans l'intendance du Jardin du roi. Sa maison continua d'être, avec plus d'extension encore, le rendez-vous des savants, des littérateurs, des artistes et de ce que la cour et la ville avaient de plus distingué. M^{me} d'Angiviller passa le règne entier de Louis XVI, jusqu'à la révolution, dans toutes les jouissances que donnent la richesse, l'esprit, la vogue et le crédit. Mais tout changea pour elle, comme pour tant d'autres, lorsque la monarchie acheva de s'écrouler dans la journée du 10 août. Le comte d'Angiviller avait émigré. Sa femme s'était retirée à Versailles, où elle vivait des débris d'une grande fortune. Elle traversa les temps orageux de la république dans des trances continuelles ; et, pour n'être pas inscrite sur la liste des suspects où les comités révolutionnaires avaient porté la moitié de la France, elle jugea nécessaire un grand sacrifice à la peur : elle fit solennellement hommage à la société populaire de Versailles d'un buste de Marat, et dut à cette démarche singulière d'échapper à la prison, et probablement à l'échafaud. Après le règne de la terreur, elle vit

arriver, avec plus de courage, le directoire, le consulat et l'empire. Elle avait fait empailler un petit épagneul aimé quand il vivait, pleuré après sa mort, et que pendant plusieurs années elle conserva placé dans son appartement, sur un lit de verdure, entre des arbustes et des fleurs. Mais enfin un beau jour, soit crainte, soit admiration, l'animal fidèle et si longtemps regretté fut remplacé sur son trône par le buste de l'empereur. — Madame d'Angiviller s'était formé de nouveau une société aimable ; elle attirait chez elle Ducis, l'abbé de La Fage, qui s'était fait un nom comme prédicateur, M^{lle} de La Tour-du-Pin, M^{me} Babois qui, dans l'élégie, n'avait point de rivale, la duchesse de Villeroy (V. ce nom, XLIX, 66), qui avait composé des chansons pour les *Actes des apôtres*, et d'autres personnes distinguées qui avaient fixé leur séjour à Versailles. Mais alors la jeune fée de Marmontel se trouvait bien changée : ce n'était plus qu'une coquette d'esprit, vieille et spirituelle, et en même temps une dévote mondaine, qui avait des travers singuliers ; elle donnait chaque semaine des dîners profanes et des dîners de sanctification. Tous les vendredis l'abbé de La Fage débitait, en présence de quelques élus, au nombre desquels était toujours Ducis, un de ces sermons qu'il avait prêchés à la ville et à la cour, et qu'alors il ne pouvait plus faire entendre que dans un salon ou dans un boudoir. Un jour l'abbé prêcha sur la *tempérance*, ce qui ne l'avait pas empêché de prendre sa bonne part du succulent festin qui précédait toujours le sermon. — L'âge avait amené des idées bizarres dans la tête de M^{me} d'Angiviller : elle croyait déjà depuis long-temps que la mort provenait d'un *raccornisse-*

ment. En conséquence, pour reculer le fatal accident, elle passait, chaque jour, deux et trois heures dans le bain pour tenir sa frêle machine dans un état émollient; et puis elle rentrait dans son lit, qu'elle ne quittait jamais que pour sa baignoire, afin de ne pas *raccornir*. Le style de ses lettres avait aussi, sans doute subi une révolution; il était alors mignardisé, fardé, prétentieux; c'était de l'esprit du temps de Marivaux, de Crébillon fils et de Dorat. C'est dans sa chambre qu'elle recevait, qu'on lisait des vers, qu'on causait du tiers et du quart, qu'on prêchait et qu'on dînait. Voici la description de l'appartement ou du temple de la fée : l'escalier était garni, sur toutes les marches, à droite et à gauche, d'orangers, de tubéreuses, de grenadiers, de lauriers-roses et d'autres arbustes, qui faisaient aussi d'un long corridor une allée de verdure. On arrivait dans le sanctuaire : les volets étaient presque fermés, et à travers les rideaux et les draperies, ne pénétrait jamais qu'un jour incertain, faible et fantastique. Des caisses d'arbustes et des vases de fleurs étaient disposés au pourtour en gradins. On tournait un large paravent, et l'on arrivait en face du lit où l'on avait peine d'abord à distinguer la vieille dame; enfin, quand les lumières ménagées avec art venaient permettre de distinguer les objets sans trop les éclairer, on voyait M^{me} d'Angiviller, déjà plus qu'octogénaire, hautement coiffée en cheveux d'emprunt, farcis de poudre blonde, flanqués de bouffettes de comètes rose et lilas. Sur le haut de sa tête était attaché un voile blanc comme celui d'une vierge ou d'une vestale de l'opéra : un schall, noué en cravate, cachait le bas de la figure jusque sous la lèvre inférieure.

Un des bras de la dame, élevé, tenait ou agitait un éventail, et se montrait orné d'un bracelet de rubans noirs. On apportait aux dames des chauffe-rettes où brûlaient des essences. Des essences étaient aussi jetées sur des réchauds derrière le paravent, et les odeurs et les parfums des fleurs, sans air et sans soleil, étaient suffocants. C'est entre le lit et le paravent que le dîner était servi, toujours fin et délicat. On apportait alors à M^{me} d'Angiviller un potage de bouillon de grenouille, qu'elle mangeait lentement avec une cuiller à café : elle ne prenait pas d'autre aliment. Les convives sortaient souvent malades et presque asphyxiés. « Ces dîners me font mal, disait un jour Ducis. Je n'irai plus là. Qu'ai-je à faire à des cadavres attendant que je leur apprenne qu'ils sont encore en vie. » Mais les sermons de l'abbé de La Fage et les cajoleries complimenteuses de la fée l'empêchaient de donner suite à ces boutades d'un moment. C'est ainsi que s'écoulaient les derniers jours de la vie de M^{me} d'Angiviller, tandis que son mari achevait la sienne d'une manière plus austère, mais presque aussi remarquable par sa singularité, dans un couvent de moines d'Allemagne. On disait qu'il s'était lassé des fantaisies de sa femme et des bains perpétuels qu'elle lui imposait dans ses idées de *raccornissement*. Cependant, malgré son hygiène relâchante, M^{me} d'Angiviller mourut d'une retention, le 14 mars 1808, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. M. Caron, alors professeur au lycée de Versailles, lui consacra une *Notice nécrologique* dans le *Journal de Seine-et-Oise*. « On croit généralement, y est-il dit, que son portefeuille doit renfermer quelques

« traits de ses pensées et de sa fé-
 « conde imagination. Cependant c'est
 « un secret qu'on n'a jamais pu dé-
 « rober à sa modestie. » Ce secret,
 s'il a existé, n'est point encore con-
 nu; mais ce qui a été publié par la
 reconnaissance et par la voix du pau-
 vre, ce sont les secours que M^{me} d'An-
 giviller prodiguait aux indigents. L'au-
 teur de la *Notice nécrologique* dit :
 « Plus de trente familles à Versailles
 « devaient à ses libéralités leur sub-
 « sistance journalière. » Or, il y a
 dans ce fait l'excuse de trente ri-
 dicules.

V—VE.

ANGLEBERME (JEAN-PYR-
 RHUS D'), professeur en droit à l'u-
 niversité d'Orléans, et depuis conseil-
 ler au sénat de Milan, naquit à Or-
 léans, vers 1470, d'un médecin origi-
 naire de Bohême, mais naturalisé fran-
 çais. Il eut pour guide dans les belles-
 lettres le célèbre Erasme, avant de
 se livrer à l'étude de la jurispru-
 dence, dont un des premiers il cher-
 chait à débrouiller le chaos. Etienne
 Pasquier, dans ses *Recherches de
 la France*, n'oublie point la netteté
 avec laquelle d'Angleberme donnait
 ses leçons. Quand il prononça le
 panégyrique de la ville d'Orléans,
 il témoigna sa reconnaissance aux
 écoles en se glorifiant d'en être mem-
 bre depuis plus de dix ans. Charles
 Dumoulin, alors son élève, avoue
 dans plusieurs de ses traités qu'il doit
 le bon sens qu'on trouve dans ses livres
 à d'Angleberme, qu'il appelle *juris-
 consultissimus et utriusque linguae
 peritissimus*. François I^{er} nomma
 d'Angleberme conseiller au conseil
 souverain de Milan; mais il ne jouit
 pas long-temps de cette dignité. Al-
 ciat nous apprend que son illustre
 ami fut du nombre de ceux qui, sans
 avoir approfondi les ressources de la
 médecine, croient qu'il suffit d'en

avoir parcouru les formules pour les
 appliquer à leurs santé. Le conseiller de
 Milan, voulant se guérir d'une bles-
 sure que lui avait causée l'explosion
 d'un magasin à poudre, prit sans dis-
 cernement une drogue qui lui brûla
 les entrailles. Il mourut en 1521,
 ayant à peine atteint sa cinquantième
 année. Alcят, vivement touché de sa
 perte, fit graver sur son tombeau huit
 vers qui ne donnent pas une grande
 idée du talent poétique de l'auteur. On
 attache avec raison plus d'importance
 aux suffrages que d'Angleberme ob-
 tint de ses compatriotes, qui n'ont
 jamais fait l'éloge de l'université d'Or-
 léans sans le citer comme un des
 plus savants professeurs. Sa pos-
 térité subsiste encore, tant à Paris
 qu'à Orléans. C'est sur les papiers de
 famille que nous rectifions les er-
 reurs de Moréri et des lexicogra-
 phes qui n'ont été que ses copistes.
 On a d'Angleberme : I. *Institutio
 boni magistratus*, Orléans, 1500,
 in-4°; Paris, 1519. II. *Vie de
 saint Euverte et Éloge de saint
 Aignan*, tous les deux évêques d'Or-
 léans. III. *Panégyrique de la ville
 d'Orléans*, prononcé, non point en
 1510, mais au temps de l'évêque Ger-
 main de Gannai, qui ne commença à
 siéger qu'en 1514. Ce panégyrique,
 écrit avec beaucoup d'art, se fait de
 plus remarquer par une délicatesse
 alors peu commune. IV. *Militia re-
 gum francorum pro re christiana,
 sive opusculum de rebus fortiter à
 Francis gestis pro fide christiana*,
 Paris, 1518. V. Fragments des dé-
 clamations d'Apulée, sous le titre
 d'*Apulei Floridorum libri qua-
 tuor*, Paris, 1518, in-4°. VI. *Tras
 posteriores libri Codicis Justinia-
 ni, et de romanis magistratibus, li-
 bri tres*, in-4°, 1518, dédié au chan-
 celier Duprat. VII. *Commentarius in*

aurelianas consuetudines. Charles Dumoulin, en parlant de ce commentaire, dit avec raison que son professeur, trop prévenu en faveur de la jurisprudence romaine, n'a pas connu le véritable esprit du droit coutumier.

VIII. *Dissertation sur la loi salique*, imprimée séparément en 1613. D'Angleberme montre la sagesse de cette loi nationale par une foule de textes des lois romaines, qui établissent l'incapacité des femmes pour le gouvernement. Le chapitre le plus historique renferme une énumération circonstanciée des femmes qui, élevées au souverain pouvoir, en ont manifestement abusé. IX. Plusieurs traités sur des questions de droit, dont quelques-uns ont été long-temps consultés. X. Ses différentes exhortations à ses élèves pour maintenir en eux l'amour de l'étude, parmi lesquelles on distingue celles sur l'incertitude de la fortune, et l'éloge ingénieux de la danse et de la musique, tiré en grande partie de Lucien. Jurisconsulte, historien, poète, d'Angleberme, né avec les plus heureuses dispositions, et familier avec les meilleurs écrivains de l'antiquité, eût mérité dans l'histoire une place plus élevée, si, comme tant d'autres écrivains de son temps, il n'eût trop souvent surchargé ses écrits du poids d'une érudition indigeste ou déplacée. P—D.

ANGLÈS (CHARLES-GRÉGOIRE), né le 4 septembre 1736 à Veynes en Dauphiné, où sa famille était établie depuis plusieurs siècles, fit ses études à Grenoble, chez les jésuites, et devint conseiller au parlement. S'étant montré fort opposé à la révolution, il fut obligé de se réfugier en Savoie à l'époque de la terreur; ayant voulu rentrer en France, il y fut arrêté et long-temps détenu dans les prisons

de Grenoble. Il allait être traduit à la commission révolutionnaire d'Orange, et sa mort était inévitable, lorsque la chute de Robespierre le sauva. Il vécut depuis ce moment dans la retraite, n'ayant pas rempli d'autres fonctions que celles de maire de son village jusqu'à la restauration des Bourbons. Anglès fut alors nommé premier président de la cour royale de Grenoble; puis membre de la chambre des députés par le département de l'Isère; il a présidé cette chambre comme doyen d'âge pendant six sessions consécutives, votant toujours avec le côté droit, et ne manquant aucune occasion de combattre les opinions révolutionnaires. Il prit beaucoup de part aux lois répressives de la presse. Ce magistrat est mort le 5 juin 1823. — Son fils, le comte *Jules* ANGLÈS, né à Grenoble en 1778, acheva ses études à l'école polytechnique, fut nommé auditeur au conseil d'état, et devint en 1808 intendant d'une partie de la Silésie, puis de la Basse-Autriche, avec le titre de maître des requêtes. Sa conduite, dans ces différentes fonctions, lui fit donner le titre de comte par le gouvernement impérial, et il fut ensuite nommé directeur de la police des départements au-delà des Alpes. Il remplissait à Paris ces importantes fonctions lorsque les alliés s'emparèrent de cette ville en 1814. Aussitôt après leur entrée, le gouvernement provisoire chargea le comte Anglès du ministère de la police générale, que venait d'abandonner le duc de Rovigo. Il s'acquitta, à la satisfaction de tous, de cet emploi alors si difficile; et dès que l'ordre fut rétabli il rentra au conseil d'état. Le roi voulut le rendre à des fonctions plus actives, lorsque Napoléon eut quitté l'île d'Elbe en 1815.

Nommé commissaire civil, il fut alors chargé d'accompagner à Lyon le frère de Louis XVIII; mais les événements se succédèrent avec une telle rapidité qu'il eut à peine le temps de se mettre en route, et dut accompagner le roi dans son nouvel exil. Anglès passa en Belgique toute l'époque des cent-jours. Revenu en France avec Louis XVIII, il fut chargé de présider le collège électoral des Hautes-Alpes, nommé ministre d'état, et enfin préfet de police de Paris lorsque M. Decazes devint ministre. Anglès occupa cette place pendant toute la durée du ministère Decazes; et, lorsque ce ministère fut renversé après l'assassinat du duc de Berry, ayant essuyé quelques reproches à l'occasion de cet événement, il donna sa démission et alla vivre dans une terre près de Roanne, où il est mort le 16 janvier 1828. Il avait épousé la fille de l'amiral Morard, de Galles, dont il eut deux fils.

M—D J.

ANGLURE (SALADIN OU OGER D'), natif d'Anglure près de Sézanne en Brie, vivait du temps de Philippe-Auguste, aïeul de saint Louis. Ayant accompagné ce prince, en 1204, dans ses expéditions d'outre-mer, il fut fait prisonnier dans une bataille par les troupes de Saladin, sultan d'Egypte, qui, instruit de la bravoure que le guerrier français avait montrée dans le combat, le relâcha sur sa parole de lui payer dans un certain temps une rançon considérable. D'Anglure se rendit en France, avec l'intention de remplir sa promesse; mais tous ses efforts pour trouver la somme exigée ayant été vains, il aimait mieux retourner auprès du sultan et reprendre ses fers, que de manquer à sa parole. Saladin fut si touché de cette grandeur d'âme, que, bien dif-

fèrent des Carthaginois, il renvoya sans rançon ce nouveau Régulus, et lui dit : « J'exige seulement qu'à l'avenir vous et vos descendants portiez le nom de *Saladin*, en reconnaissance de la grâce qu'il vous accorde. » J—B.

ANGO ou **ANGOT**, naquit à Dieppe à la fin du XV^e siècle. Cet homme, que la fortune éleva si haut, était le fils unique d'un père peu riche, mais qui paraît lui avoir donné une bonne éducation. La Normandie a, presque de tout temps, possédé des établissements littéraires, et Dieppe est une des villes de cette province où les lettres ont été le plus en honneur, et où l'activité de l'esprit a dû gagner beaucoup aux entreprises et aux voyages hardis des navigateurs. Ango, fort jeune encore, suivit l'exemple de ses compatriotes : il alla en Afrique, et visita les côtes des Grandes-Indes, d'abord comme simple officier, un peu plus tard comme capitaine de vaisseau. Ces voyages et d'heureuses spéculations l'ayant enrichi, il quitta le rude métier de marin, devint armateur et se livra plus tranquillement à son goût pour les entreprises lointaines et les grandes affaires, tout en s'occupant des choses qui étaient le plus à sa proximité. Il prit à ferme générale les revenus de plusieurs seigneuries du pays, entre autres de la vicomté qui appartenait à l'archevêque de Rouen. C'était en 1520. Déjà il avait acheté la charge de contrôleur au grenier à sel. Son opulence et ses rapports avec l'archevêque lui donnèrent, disent les chroniqueurs du temps, des connaissances et des habitudes en cour, où il ne tarda pas à faire connaître son mérite. L'un des premiers usages qu'il fit de sa fortune, alors immense, fut de bâtir à Dieppe

un hôtel magnifique, pour l'embellissement duquel la peinture et la sculpture rivalisèrent d'efforts. Toutes les décorations d'un luxe bien entendu y étaient prodiguées avec convenance et attestaient à la fois le bon goût et la richesse du propriétaire (Cette habitation splendide fut détruite par le bombardement de 1694). A l'époque de l'un des voyages de François I^{er} sur les côtes de Normandie, il logea dans l'hôtel d'Ango, qui déjà avait excité l'admiration du cardinal Barberini. Ango se chargea seul de la réception du monarque : il multiplia les décorations les plus élégantes, les arcs-de-triomphe, les riches tapisseries, les tableaux les plus propres à flatter le monarque. Les tables furent couvertes de vaisselle d'argent ciselé, et des mets les plus recherchés comme des vins les plus rares. Peu de princes alors eussent pu tenir un tel état de maison. Le roi ayant témoigné le désir de se promener sur la mer, Ango fit préparer et mit à sa disposition six nefs légères éclatantes d'or et de sculptures. Pour prix de sa magnifique réception, Ango reçut une nomination de gouverneur de la ville et château de Dieppe. La guerre ayant éclaté, ou plutôt la France étant toujours sous les armes pendant ce règne aussi désastreux que brillant, Ango augmenta l'activité de ses constructions navales, et se montra jaloux de justifier la bonne opinion que le roi avait de lui. Les Portugais avaient en pleine paix attaqué et pris un des vaisseaux de l'armateur dieppois, il commença par tirer vengeance de cet acte déloyal ; équipa dix-sept bâtiments, tant grands que petits, et fit bloquer le port de Lisbonne, pendant que les flottes portugaises étaient occupées dans les Indes. Parvenue à l'embouchure du

Tage, l'escadre dieppoise s'empara d'une foule de petits bâtiments, opéra une descente, ravagea la côte, et, se portant rapidement d'une rive à l'autre, déjoua toutes les opérations militaires d'un ennemi qui était loin de s'attendre à une telle activité. La rivalité entre les Dieppois et les Portugais venait de leurs expéditions dans l'Inde où les derniers n'eurent l'avantage que parce que la France ne sut pas apprécier ou ne put seconder les entreprises des navigateurs normands. Ango ne cessa ses hostilités que lorsque le roi de Portugal eut envoyé un ambassadeur au roi de France, qui le renvoya à Dieppe pour qu'il s'abouchât avec l'auteur de l'expédition. On trouve dans les écrits du temps, qu'Ango portait le titre de vicomte : c'était sans doute une nouvelle faveur de François I^{er}. Quoi qu'il en soit, il seconda de tous ses moyens les entreprises de ce monarque, et prit une grande part dans l'armement naval destiné contre l'Angleterre. Malheureusement la vanité gâtait les bonnes qualités qu'il avait reçues de la nature et de l'éducation : il avait des gardes armés, il devenait inaccessible ; il se fit de nombreux ennemis parmi ses concitoyens. Quelques-unes de ses spéculations n'ayant pas réussi, et le gouvernement n'ayant pas remboursé les prêts qu'il avait reçus d'Ango, cet armateur, naguère si opulent, fut obligé de quitter son bel hôtel et de se retirer à deux lieues de Dieppe, dans une maison de campagne qu'il avait fait construire avec magnificence. Ce fut là qu'il mourut de chagrin et presque ruiné, en 1551. Un de ses compatriotes le représente comme étant de moyenne taille, d'une humeur agréable et gaie, d'un esprit vif, d'un jugement sain ; ayant la

barbe et les cheveux blonds, le teint vermeil, le nez aquilin, la tête grosse et le front large. D—B—S.

ANGOT DES ROTOURS.

Voy. DES ROTOURS, au Supp.

ANGRIANI ou **AYGUANI** ou **DE AYCONNIS** (MICHEL), religieux, né à Bologne dans le XIV^e siècle, après avoir fait ses études dans sa patrie, entra dans l'ordre des Carmes, et prit le bonnet de docteur à l'université de Paris. Les affaires de son ordre l'ayant rappelé en Italie, son mérite le fit distinguer du pape Urbain VI qui le nomma vicaire-général. Élu, en 1381, général de son ordre, Angriani le gouverna pendant cinq ans, et se retira dans le monastère de Bologne où il mourut le 16 novembre 1400. Le plus considérable de ses ouvrages est un commentaire sur les psaumes dont on a long-temps ignoré l'auteur. Il est intitulé : *Incognitus in psalmos*, Milan, 1510, in-folio. C'est Léonard Veggio qui l'a publié; il fut réimprimé plusieurs fois, et la dernière à Lyon en 1682, 2 vol. in-fol. On a encore de lui : *Questiones disputatæ in librum IV sententiarum*, Milan, 1510, in-fol., revu par François-Léonard Priolo, Venise, 1623, in-fol. Moréri lui attribue des traités sur saint Mathieu, sur les Morales de saint Grégoire, sur la conception de la Vierge; mais ils n'ont pas été imprimés. On trouve sur ce religieux un article dans le second volume de la *Bibliotheca carmelitana* du P. Cosme de Villiers, 1752, 2 vol. in-folio, et un autre dans la *Bibliotheca latina mediæ ætatis*, de Fabricius, tom. V, pag. 222, édit. in-8°. C. T.—Y.

ANHALT - COETHEN (le prince RODOLPHE d') (1), de l'une des

plus illustres et des plus anciennes maisons souveraines d'Allemagne, était le cinquième fils du prince George d'Anhalt-Zerbst Dessau, qui mourut presque centenaire en 1474, après avoir gouverné avec beaucoup de prudence ses petits états, et réparé par une sage économie le malheur qu'il éprouva en 1467 par l'incendie de la ville et du château de Dessau. Le prince Rodolphe fut un des guerriers les plus distingués de son temps, et il montra comme son père un grand attachement à l'empereur Maximilien, pour lequel il se mit en otage entre les mains des bourgeois révoltés. L'empereur Frédéric III, successeur de Maximilien, fut très-reconnaissant de ces services, et il nomma le fils puîné du prince d'Anhalt son grand-écuyer. Rodolphe eut un commandement dans la guerre de Gueldre, et dans celle de Venise, où il défait quatre mille paysans révoltés sur les bords de la Brenta, et s'empara de Vicence. Il défendit ensuite Vérone attaqué par les Vénitiens, et battit complètement leur armée; mais il mourut dans la même année (1513) par le poison, au grand regret de l'empereur qui pleura sincèrement sa perte. Son frère Sigismond, après s'être également distingué par différents exploits, mourut en revenant de la Terre sainte. F—A.

ANHALT-ZERBST - DESSAU (le prince JOACHIM-ERNEST d'), était le fils du prince Jean, qui, le premier de sa maison, embrassa la religion luthérienne. Joachim succé-

non royales ni impériales, les grands hommes de ces maisons qui appartiennent à l'histoire, par la raison que le nom de leur maison est le seul sous lequel ils se sont fait connaître, nous devons réparer ici l'omission qui a été faite sous ce rapport dans le tom. II, p. 181, où un seul prince d'Anhalt est mentionné. Il en sera ainsi des maisons de Bade et autres pour lesquelles nous avons commis un oubli pareil.

(1) Ayant adopté le système de donner sous le nom de chacune des maisons souveraines, mais

da en 1561 à Charles, son frère, et cinq ans plus tard à Wolfgang, son cousin, mort sans postérité, de manière qu'il fut maître de toute la principauté d'Anhalt. Il prétendit même y joindre le comté d'Ascanie dont sa maison avait été dépouillée par l'évêque d'Halberstadt; mais il échoua dans cette entreprise que tentèrent également en vain d'autres princes de sa maison. Joachim-Ernest fonda le collège de Zerbst, et il fit construire un très-beau pont de pierre sur la Mulde, à Dessau. Il mourut en 1586, laissant pour successeurs, 1^o CHRISTIAN, qui fut la tige de la branche de Bernbourg; 2^o BERNARD, que le zèle de la religion protestante amena en 1590 en France, où il servit le roi Henri IV, et qui fut tué en 1596 à Timau en Hongrie, où il commandait un corps de cavalerie pour le cercle de Saxe; 3^o AUGUSTE, qui forma la branche de Ploetzskau, puis de Coethen; 4^o RODOLPHE, qui fit celle de Zerbst; 5^o JEAN-ERNEST, qui se distingua au service des Provinces-Unies contre l'Espagne, puis en Hongrie, notamment à la prise d'Albe royale; et enfin LOUIS, né le 17 juin 1579 (*Voy. ci-après*).

F—A.

ANHALT - BERNBOURG (le prince CHRISTIAN I^{er} d'), fils de Joachim-Ernest, naquit le 9 mai 1568 et lui succéda dans les seigneuries de Bernbourg, les bailliages de Ballenstadt, d'Hartzgerod, et l'abbaye sécularisée de Germrod. Il passa une grande partie de sa vie au service des grandes puissances, et fut employé successivement à des négociations diplomatiques et à conduire les armées. En 1591 il mena en France une armée considérable, formée par l'électeur de Saxe et d'autres princes allemands. Il remporta sur les Lorrains deux

victoires importantes, l'une le 8 sept. et l'autre le 1^{er} nov. 1592. En 1619 il concourut avec le prince d'Orange à la prise de Juliers, et l'électeur palatin ayant été élu roi de Bohême, il battit avec les troupes de ce prince les comtes de Dampierre et de Bucquoy; mais, le 8 nov. 1620, il fut à son tour défait à la bataille de Prague où son fils fut prisonnier de guerre. Lui-même fut mis au ban de l'empire par l'empereur Ferdinand II, avec lequel d'ailleurs il se réconcilia bientôt. Ce prince mourut le 20 avril 1630. — Son fils Ernest, né le 19 mai 1608, mourut à Naumbourg, le 3 déc. 1632, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Lutzen; et son autre fils, Frédéric, mort le 30 juin 1670, fut un des plus savants chimistes de son temps.

F—A.

ANHALT - COETHEN (le prince LOUIS d'), l'un des protecteurs les plus distingués que les lettres aient eus en Allemagne, naquit à Dessau le 17 juin 1579. Il servit avec distinction dans la guerre de trente ans, sous les ordres du grand Gustave qui l'établit en 1631 gouverneur des pays de Magdebourg et d'Halberstadt. Ce prince mourut le 7 janvier 1650. Il avait épousé en secondes noces Sophie, fille du comte de la Lippe, dont il eut un fils, mort en 1665, sans enfants, et une fille, mariée au comte de Schwartzbourg. Le prince Louis fut l'un des fondateurs et le premier président de la société des Fructifiants (*fruchtbringende Palmorden*), établie en 1627 à Weimar, et qui avait pour but d'encourager la culture de la langue et de la littérature allemande (*Voy. BRUNSWICK, VI, 144*). Chaque membre de cette société avait adopté un nom tiré des propriétés des plantes.

Le prince d'Anhalt y était désigné par celui de *Nerennde* (le nominant). Il avait voyagé en France comme en Italie, et les langues de ces deux contrées lui étant devenues aussi familières que la sienne propre, il traduisit de l'une et de l'autre plusieurs ouvrages en allemand. Il acquit aussi une connaissance approfondie de la langue hébraïque; enfin il passait pour le plus savant prince de son temps. On cite de lui une *Traduction du Livre de Job*, en vers allemands; les *Triumphes* de Pétrarque; la *Vie de Tamerlan*; le *Couronnement de David*, etc. F—A.

ANHALT - BERNBOURG

(le prince CHRISTIAN II d'), né le 15 août 1599, fit sa première campagne sous Charles-Emmanuel de Savoie, contre les Espagnols, et passa au service de l'électeur palatin, devenu roi de Bohême. Il combattit avec son père à la bataille de Prague en 1620, et y tomba entre les mains de l'ennemi qui le traita fort honorablement et le rendit à sa famille bientôt après. Ce prince succéda en 1630 à son père. Il voyageait alors dans différentes contrées, et dès qu'il eut pris possession de ses états, il se remit à parcourir l'Europe presque sans interruption jusqu'à l'année 1656, où il revint dans sa patrie et y mourut le 22 septembre. — VICTOR-AMÉDÉE, son fils, qui lui succéda, était né en 1634; il quitta la religion luthérienne pour embrasser le calvinisme. Ce fut le même prince qui introduisit dans sa maison le droit de primogéniture, et qui le fit confirmer par l'empereur en 1678. Il bâtit à Bernbourg, sur la Saale, en 1706, un fort beau pont de pierre; et dans la même année il fonda une maison pour les orphelins. Victor-Amédée mourut en 1718, doyen des

princes de l'empire. F—A.

ANHALT-DESSAU (LÉOPOLD, prince d') feld-maréchal de Prusse et de l'empire, naquit le 3 juillet 1676. Fils de Jean-George, guerrier très-distingué et qui fut aussi feld-maréchal, il eut pour mère une princesse de Nassau-Orange. Destiné à succéder à son père dans le gouvernement du pays de Dessau, il fut mis sous la direction d'un instituteur habile. Mais on s'aperçut bientôt que l'étude n'avait aucun charme pour lui, qu'il était né guerrier, et que les exercices militaires pourraient seuls le captiver. Lorsqu'il n'avait que douze ans, l'empereur Léopold lui donna un régiment, et en 1693 il obtint celui de son père, dans l'armée du Brandebourg. Ayant consacré deux années à parcourir les principales contrées de l'Europe, il fit sa première campagne sur le Rhin en 1695, et il assista à la prise de Namur. On vit dès ce moment se développer son courage, sa fermeté et son aptitude naturelle à l'art de la guerre. En 1698, il prit l'administration du pays de Dessau. Mais il ne resta pas long-temps dans sa résidence, et il assista à la plupart des batailles qui furent livrées dans la guerre de la succession. A celle de Hochstedt il montra tant d'intelligence et de bravoure, que le prince Eugène avoua que c'était lui qui avait décidé le succès de cette journée, et qu'il écrivit dans ce sens au roi de Prusse une lettre très-flatteuse pour le jeune prince d'Anhalt. Appelé à commander les troupes auxiliaires que le roi de Prusse avait fait passer en Italie, Léopold rendit encore les plus grands services; il fut blessé à la bataille de Cassano. Ce fut lui qui le premier osa traverser l'Adda à cheval en présence

de l'armée ennemie, et fit jeter un pont pour le passage de l'armée. A la bataille de Turin, il parvint à la tête de l'aile gauche jusqu'aux retranchements des Français au milieu du feu le plus meurtrier. Repoussé deux fois, il s'écria : *Soldats, avancez !* et revenu à la charge, il monta encore le premier à l'assaut. Le prince Eugène arriva avec deux régiments, et le camp fut pris. Ce fut dans ce temps-là que, s'étant livré à des propos indiscrets sur la cour de France en présence du marquis de Langallerie, il eut avec celui-ci une affaire d'honneur au pistolet qui heureusement ne devint funeste ni pour l'un ni pour l'autre. De 1710 à 1712, le prince d'Anhalt commanda les troupes du roi de Prusse dans les Pays-Bas, et il obtint vers la fin de la guerre le titre de feld-maréchal. Le roi Frédéric I^{er} étant mort, le prince de Dessau s'attacha au service de son successeur qui lui donna sa confiance et l'admit à tous ses amusements. On sait que ces amusements n'étaient pas toujours dirigés par la délicatesse et le goût; Léopold s'y prêtait d'autant mieux, qu'il était lui-même dans ses mœurs et dans son caractère d'une rudesse que la vie des camps avait encore augmentée. En 1715 il accompagna le roi en Poméranie, pour combattre Charles XII, et pour coopérer à la prise de Stralsund. Léopold se mesura avec ce monarque à l'île de Rugen, et il força le héros suédois à la retraite après un combat sanglant. Le nord fut pacifié, et le prince de Dessau s'appliqua pendant son long séjour dans Berlin à organiser l'armée prussienne. Ce fut à lui qu'elle dut cette discipline qui la rendit si redoutable sous Frédéric II. Le prince d'Anhalt était parvenu

au plus haut point de la gloire militaire, lorsque le roi Frédéric-Guillaume I^{er} mourut. La faveur du monarque n'avait pas cessé de le suivre dans toutes les occasions : la rudesse du caractère et la bizarrerie des mœurs de ces deux princes avaient assez d'analogie pour qu'ils fussent toujours parfaitement d'accord ; mais il ne pouvait pas en être de même avec Frédéric II. Le vieux guerrier se montra d'abord fort opposé au système de guerre contre l'Autriche qu'avait adopté le jeune roi. Cependant, lorsqu'il vit que malgré ses avis cette guerre était résolue, il accepta le commandement d'une armée que lui confia Frédéric ; et après quelques marches un peu lentes et qui auraient paru timides de la part d'un autre général, mais qui chez Léopold n'étaient que la conséquence de son système d'opposition, il se conduisit avec beaucoup de vigueur, et remporta à Kesseldorff, le 15 décembre 1745, sur les Saxons et les Autrichiens, une victoire décisive, et qui eut pour résultats la jonction de son armée avec celle du roi, et la prise de Dresde (*Voy. Frédéric II, XV, 573*). « Ce fut, dit Gaibert, « la dernière action de guerre de ce « vieux Anhalt, qui combattait depuis 40 ans à la tête de cette infanterie prussienne dont il avait « été le créateur. » La paix ayant été signée peu de jours après, le prince Léopold se retira à Dessau, où il mourut subitement le 9 avril 1747, à l'âge de 72 ans. Il était aimé de ses sujets malgré la dureté de son caractère et la violence de ses passions, parce qu'il se familiarisait souvent avec les hommes des classes inférieures, et que son genre de vie était généralement simple et frugal. On ne craignait que les explosions

de sa colère qui se manifestait par des regards effrayants et le tonnerre d'une voix martiale. Dans sa première jeunesse, le prince Léopold de Dessau s'était pris de la plus forte passion pour la fille d'un apothicaire, nommée Anne-Louise Fæssen. Il lui était resté attaché pendant ses voyages et ses premières campagnes, et il résolut de l'épouser. Mais sa mère y mit les plus grands obstacles. Cependant, au grand scandale de la noblesse allemande, cette union eut lieu du consentement de l'empereur, qui éleva la jeune personne au rang de princesse et lui donna le titre d'altesse. Elle conserva toujours l'attachement de son époux, qu'elle accompagna même dans plusieurs campagnes, et auquel elle donna neuf enfans. On voit à Berlin sur la place de la parade, en face du château, la statue pédestre de Léopold de Dessau, en marbre de Carrare, qui y fut posée en 1800, et dont le sculpteur prussien Schadow a donné le modèle. L'inscription de ce monument atteste que Léopold fut le créateur de l'armée prussienne. Ce prince avait étudié la guerre comme un métier; il avait la confiance des troupes et il était aimé du soldat malgré la discipline rigoureuse qu'il lui faisait observer. Il portait surtout son attention sur l'infanterie, et il introduisit quelques améliorations dans l'arme du fantassin; ce fut lui qui imagina des baguettes de fer et qui apprit aux soldats à charger avec une vitesse incroyable. Depuis 1733 le premier rang chargea la baïonnette au bout du fusil. Frédéric II, qui au fond ne l'aimait pas, dit qu'il joignait une grande prudence à une rare valeur, mais qu'avec beaucoup de qualités il n'en avait guère de bonnes. Deux du Ra-

dier, dans l'*Europe illustre*, a donné sur ce prince une courte notice, extraite textuellement du Journal de Verdun, avec son portrait gravé par Wille. Varnhagen d'Ense lui a consacré un article fort étendu dans ses *Monuments biographiques*, Berlin 1825; et l'on trouve encore sur ce guerrier une notice dans le tome I^{er} des *Mémoires pour servir à la Biographie des personnes remarquables*, par Busching. — Deux princes d'Anhalt, contemporains de Léopold, furent tués à la bataille de Denain; un autre (le prince Maurice) mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Hockirch, et un autre encore à la bataille de Torgau. Peu de familles ont produit un aussi grand nombre de guerriers célèbres; plusieurs de ses princesses ont épousé de grands souverains. Catherine II, impératrice de Russie, était de cette illustre maison (*Voy. CATHERINE II*, VII, 383). C-AU et F-A.

ANHALT-DESSAU (LÉOPOLD-MAXIMILIEN d'), fils du précédent, naquit le 25 septembre 1700. Dès l'âge de neuf ans, il fut conduit par son père sur le champ de bataille. Après avoir servi avec distinction en Hongrie contre les Turcs, et sur le Rhin contre la France, il fut employé par Frédéric dans la guerre de Silésie. Le succès avec lequel il fit le siège de Glogau, et l'intrépidité de courage qui le rendit maître de Breslau, ainsi que la part qu'il eut à plusieurs affaires importantes sous le commandement du roi, lui firent obtenir le titre de feld-maréchal général. Parvenu à la régence du pays de Dessau après la mort de son père, il se signala par son zèle pour le bonheur de ses sujets, perfectionna l'administration des finances, créa plusieurs institutions utiles, et fit reconstruire

le palais de Dessau. Il était marié à Gisele-Agnès d'Anhalt-Coethen, dont il eut sept enfants. Cette princesse mourut le 20 avril 1751, et son époux, qui la regrettait vivement, la suivit au tombeau le 16 déc. de la même année. C—AU.

ANHALT-DESSAU (LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS), fils du précédent, naquit à Dessau le 10 août 1740. Destiné, suivant l'usage de sa famille, à faire ses premières armes au service de Prusse, il fut présenté en 1751 à Frédéric II, qui, plus tard, lui donna un régiment. Dans la même année il perdit son père et passa sous la tutelle du prince Thierrri, son oncle, qui devint régent de la principauté d'Anhalt-Dessau. Le jeune François se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude des sciences exactes, et se rendit en 1755 à son régiment à Halle, où il remplit les fonctions de capitaine de la compagnie colonelle. Lorsqu'en 1756 l'armée prussienne se mit en marche, le roi lui refusa, à cause de sa jeunesse, la permission de continuer ce service; mais son désir de faire la guerre était si grand qu'il entra comme volontaire dans le corps du prince Maurice. Il suivit ce dernier dans la Bohême, assista au siège de Prague, à la bataille de Collin, et ne quitta l'armée que lorsqu'en 1757 une maladie grave l'obligea de retourner dans sa patrie. Sa guérison paraissant lente, il sollicita, d'après le conseil de son tuteur, un congé définitif qu'il obtint avec le grade de colonel d'infanterie. En attendant, l'empereur François I^{er} lui accorda le bénéfice d'âge, et il prit les rênes du gouvernement le 20 oct. 1758. Les liens d'amitié qui unissaient Frédéric II et le prince François s'étant relâchés, le premier traita la principauté de Des-

sau d'une manière tout-à-fait hostile: il y fit des réquisitions de vivres de la valeur de 400,000 fr., et il exigea comme contributions de guerre plus de quatre millions. Le prince, qui sentit l'imprudence qu'il avait faite en quittant le service de la Prusse, ne voulut pas que ses sujets en fussent victimes, et il se chargea de payer les sommes demandées par cette puissance. Pour y subvenir, il vendit une partie de ses biens, ses bijoux et son argenterie, et réduisit la dépense de sa maison au strict nécessaire. Dès que la paix fut rétablie (1763), le prince François résolut de visiter les pays les plus civilisés de l'Europe, afin d'étendre ses connaissances, et il choisit, pour l'accompagner dans ces voyages, un de ses amis intimes, M. d'Erdmannsdorff, jeune Saxon rempli des plus nobles sentiments, et qui avait fait des études distinguées à Wittenberg. Le prince partit avec lui en 1764, et se rendit à Londres où il acquit des connaissances profondes sur les nombreux perfectionnements qui venaient d'être introduits dans l'enseignement et dans les principales branches de l'industrie. Après un an d'absence, il revint à Dessau, et repartit bientôt pour l'Italie, emmenant, outre M. d'Erdmannsdorff, son frère puîné (le prince Jean-Georges), et M. de Behrenborst qui, depuis, s'est fait un nom par ses *Méditations sur l'art militaire*. A Rome, où il arriva vers la fin de 1765, le prince d'Anhalt étudia l'architecture et fréquenta les hommes les plus célèbres dans les lettres et les arts, entre autres, Clérisseau (*Voy. ce nom, au Suppl.*), et Winckelmann, avec lequel il se lia d'une amitié intime. Au mois d'août 1766, il se rendit, avec ses compagnons de voyage, par Florence et

Gênes, à Antibes; visita les monuments d'architecture romaine qui se trouvent dans le midi de la France, et vint passer quelques mois à Paris. De là il alla en Angleterre; mais cette fois sa curiosité ne se borna pas à la ville de Londres; il parcourut les trois royaumes en tout sens, examinant leurs établissements scientifiques et industriels. Revenu à Dessau en 1767, il épousa la princesse Louise de Brandebourg-Schwedt, dame non moins distinguée par sa beauté que par son esprit. Dès cette époque, le prince François se livra tout entier aux soins du gouvernement. Il réforma les lois civiles, simplifia la procédure devant les tribunaux, régularisa les secours à donner dans les incendies, et établit un bureau d'assurances. Bien que la ville de Dessau eût déjà plusieurs maisons de charité, il en fonda une nouvelle, pour cent personnes adultes et trente orphelins, avec une école pour ces derniers. Il supprima la mendicité et créa un bureau de bienfaisance chargé de faire des distributions de pain, de vêtements et d'argent. Les ouvriers qui n'avaient pas d'ouvrage étaient sûrs d'en obtenir de lui : il les employait aux fortifications, aux routes, au labourage, ainsi qu'à la fabrication d'étoffes de fil et de laine qu'il donnait ensuite aux indigents. Il fonda un hospice pour les domestiques pauvres, et établit des médecins et des chirurgiens jusque dans les plus petits villages. Il fit donner, à ses frais, l'instruction aux sages-femmes, et publia un édit dans lequel il exhortait ses sujets à secourir les noyés et les suicidés, malgré les préjugés qui s'opposaient à l'accomplissement de ce devoir. Après avoir aboli, en 1761, le droit de corvée, il réduisit trois fois (en 1765, 1786 et 1793) l'accise, et

supprima en 1783 l'impôt sur le sel et l'huile, qui formait un des principaux revenus de l'état. Il fonda en 1791 une caisse de pensions pour les veuves des fonctionnaires publics, au profit de laquelle il abandonna un legs considérable de sa parente, la duchesse de Radzivil, et souscrivit pour un don annuel de plus de 6000 francs. Convaincu de l'urgence d'une réforme dans l'instruction publique, il examina avec une attention scrupuleuse les nouvelles méthodes, et s'arrêta à celle de Basedow. Sur son invitation cet habile professeur vint à Dessau, et y fit plusieurs essais qui obtinrent d'unanimes suffrages. Le prince lui accorda la somme de 110,000 francs qu'il avait demandée pour l'établissement d'une école, et vers la fin de 1774, on ouvrit à Dessau le célèbre *Philanthropinum* qui compta parmi ses premiers élèves le fils unique du souverain. Afin de donner une plus grande extension à cette école, le prince François la fit transférer dans le vaste palais, dit de Thierry, mit à sa disposition une somme de 50,000 fr., et y attacha plusieurs professeurs d'un grand mérite, tels que Wolke, Campe, Salzmann, Olivier, Iselin et Kalbe. Dans les années 1785 et 1786, il réorganisa le collège central de Dessau, et fonda un pensionnat de jeunes filles, et un atelier pour l'enseignement de divers travaux manuels où il tenait continuellement à ses frais 75 enfants de la classe ouvrière. Le besoin d'instruction se faisant généralement sentir dans les campagnes, le prince fit construire, dans toutes les localités qui en manquaient, de belles et spacieuses maisons d'école, et créa à Wörlitz un séminaire spécialement destiné à former des maîtres pour ces établissements. Infatigable

dans son ardeur à propager les lumières, il chercha à inspirer le goût des sciences au clergé, et notamment aux pasteurs des villages que la misère abrutissait quelquefois au point qu'ils ne se distinguaient en rien des paysans. A cet effet il forma une *Société pastorale* composée de tous les ecclésiastiques du pays, à laquelle il donnait annuellement une somme pour l'achat de bons ouvrages de théologie. Il avait adopté, dès son avènement, le principe de la liberté religieuse, et veillait avec le plus grand soin à ce que la tolérance fût complète entre tous les habitants de son pays. Dans les maisons de charité, comme dans le *Philanthropinum* et dans les autres écoles, on ne faisait aucune distinction de culte, et le beau cimetière près de Dessau fut destiné, dès l'origine (1789), à toutes les confessions chrétiennes. Bien que calviniste, comme la majorité de la population d'Anhalt-Dessau, il accorda aux catholiques une chapelle et un presbytère, et fit restaurer pour eux l'oratoire du chapitre de Sainte-Amélie; il donna 12,000 francs pour la construction d'une église luthérienne et fit bâtir un temple aux Israélites. Tout en s'occupant de l'amélioration morale de ses sujets, il ne négligeait pas leurs intérêts matériels : il introduisit un grand nombre de perfectionnements dans l'agriculture et l'économie rurale, changea de vastes terrains sablonneux en forêts, établit des haras, encouragea les plantations, etc. C'est à lui que la principauté de Dessau est redevable des excellentes routes qui la traversent en tout sens, et du pont en bois sur l'Elbe, le plus solide et le plus beau de ce genre qui existe en Allemagne. Parmi les nombreux embellissements que le pays a reçus sous son règne, on distingue le

palais de Wœrlitz, bâti au milieu d'un superbe parc; l'église de la même ville, remarquable par la richesse et la variété de ses ornements imités d'après les plus beaux modèles de l'architecture gothique; le jardin de plaisance près de Dessau; la promenade sur la montagne de Liegnitz; la maison gothique de Belville, enfin le manège de Dessau, avec des bas-reliefs composés par Doell et exécutés par Schultz. Ses palais furent ornés de tableaux de Paul Véronèse, Claude-le-Lorrain, Rubens, Vernet, Clérissieu, etc.; de sculptures, et de superbes collections d'estampes (1) qu'il avait en partie recueillies dans ses voyages, ou fait acheter à Rome par le peintre Rehberg. L'art dramatique et la musique trouvèrent aussi dans ce prince un protecteur éclairé : après avoir donné à la ville de Dessau un théâtre, il y entretint une troupe de comédiens et, plus tard, il établit une chapelle-musique, qui comptait parmi ses membres des artistes du premier ordre. — Lorsqu'en 1793 le dernier prince d'Anhalt-Zerbst mourut, cette principauté fut partagée, par la voie du sort, entre les trois branches principales d'Anhalt qui restaient, et la ville de Zerbst échut à François. Aussitôt ce prince ordonna que les établissements d'utilité publique de Dessau, tels que la caisse de pensions des veuves, le bureau d'assurances, la société pastorale, etc., profitassent également à ses nouveaux sujets, et il augmenta les revenus qu'il accordait à ces institutions. Il réorganisa en même temps le gymnase et la prison de Zerbst, et fonda, dans cette ville, deux écoles primaires et une maison de charité. Ainsi tous les peuples soumis à son pouvoir

(1) Ces collections d'estampes se trouvent actuellement réunies au Panthéon de Wœrlitz.

royaient leur prospérité s'accroître de jour en jour, lorsqu'une guerre terrible vint bouleverser l'Allemagne. — Après la bataille de Halle (1807), les Prussiens se retirèrent en désordre par Dessau, et bientôt Napoléon y arriva avec des forces considérables. Le prince, revêtu des insignes de l'Aigle-Noir qu'il avait reçus en 1769 de Frédéric II, l'attendit à la porte de son palais. Napoléon, en l'abordant, lui dit d'un ton brusque : « Avez-vous fourni des troupes au roi de Prusse ? — Non, » répondit-il, sur le même ton. — « Pourquoi pas ? — Parce qu'il ne m'en a pas demandé. » — Alors le front de l'empereur se dérida, et il invita le prince d'Anhalt à faire une promenade à cheval avec lui. La proposition fut acceptée ; et, lorsqu'ils arrivèrent au pont de l'Elbe qui venait d'être brûlé par les Prussiens, Napoléon exigea qu'on le rétablît pour le surlendemain, ajoutant qu'autrement il ne répondait de rien. De retour au palais, l'empereur retint le prince à dîner, avec son frère Jérôme et le maréchal Berthier. A table la conversation roula uniquement sur la guerre et sur Frédéric-le-Grand. Napoléon parut se complaire de plus en plus dans la société de François, et l'engagea à venir à Paris. « Il me serait pénible, » répondit-il, d'y paraître comme prince allemand, mais si V. M. veut bien me recevoir comme simple participant, je suis sûr que ce voyage me fera beaucoup de plaisir. — « Très-volontiers, » répliqua Napoléon, nous habiterons à la campagne et nous irons souvent à la chasse. » Au sortir de table il lui dit : « Si je puis être agréable en quelque chose au prince de Dessau, je désirerais le savoir à pré-

sent ; car je suis très-occupé. — « Quant à moi, » répondit François, « je n'ai besoin de rien, mais je sollicite des ménagements pour mes sujets. » L'empereur fit un signe à Berthier et, sur-le-champ, toutes les réquisitions (elles n'étaient pas peu considérables), furent annulées, et le pays déclaré neutre. Le palais de Wœrlitz, ainsi que les autres édifices et établissements du prince reçurent des sauvegardes. Vers la fin de la même année, François entra dans la confédération du Rhin, et prit le titre de duc. En cette qualité, il fournit, conjointement avec les ducs d'Anhalt-Bernbourg et d'Anhalt-Coethen, un contingent de huit cents hommes d'infanterie, qui fut mis en campagne contre la Russie, mais bientôt après licencié par suite de la paix de Tilsitt. En 1808 il remplit la promesse qu'il avait faite à Napoléon, de venir le voir à Paris. L'empereur lui fit un accueil très-distingué, et donna plusieurs fêtes en son honneur. François logea au château de Rambouillet, et il n'oublia pas de renouveler connaissance avec Clérisseau (alors âgé de 87 ans), qu'il avait vu à Rome en 1766. Il revint à Dessau peu de temps avant le 50^e anniversaire de son avènement. Ses sujets, ayant voulu saisir cette occasion pour lui offrir un témoignage de leur gratitude, firent une souscription pour lui ériger une statue ; mais François s'opposa formellement à ce projet : il leur exprima combien il était touché de leurs bons sentiments, et les engagea à employer en œuvres de charité les sommes qu'ils destinaient à un tel monument. Du reste, il avait toujours refusé de célébrer l'anniversaire de son avènement, disant que c'était aussi l'anniversaire de la mort de son père. En 1811, François fut assez heureux

pour sauver d'une ruine imminente un petit état voisin. Le duc Frédéric d'Anhalt-Coethen, qui avait considéré Napoléon comme le type de toutes les vertus que doit réunir un souverain, s'était avisé de le prendre pour modèle dans toutes les parties du gouvernement de ses petits états; et avait, par une déclaration solennelle, adopté *la constitution salulaire que le plus sage législateur du monde, Napoléon-le-Grand, a donnée à ses peuples qu'il aime comme un père* (c'étaient les propres termes de l'édit du 28 déc. 1810). En conséquence le duché d'Anhalt-Coethen, qui n'a que 40 lieues carrées et 32,500 habitants, avait été divisé en départements et arrondissements; et le prince y avait établi un sénat, des ministres, un conseil-d'état, des préfets, des maires, une garde nombreuse et un ordre du Mérite. Mais malgré ces changements, ou plutôt à cause de ces changements, le peuple se trouva bientôt en proie à toutes les calamités: des lois si brusquement et si intempestivement établies furent méconnues, et il n'y eut plus de sûreté personnelle; la dette s'éleva à plus de dix millions de francs, et les ressources manquèrent pour en payer les intérêts; enfin le commerce et l'industrie furent anéantis. Tel était l'état de ce malheureux pays, lorsque le duc Frédéric mourut le 5 mai 1811. La tutelle de son neveu et héritier devait, suivant un pacte de famille, être confiée au grand-duc de Hesse-Darmstadt; mais, celui-ci n'en voulant pas, François l'accepta et devint, à ce titre, régent d'Anhalt-Coethen. Son premier soin fut de suspendre la constitution, de licencier la garde du feu duc, de réduire le nombre des fonctionnaires, et d'établir un conseil de régence composé d'hom-

mes éclairés. Ensuite il travailla avec une grande persévérance à restaurer les finances, et introduisit peu à peu le mode d'administration qui, depuis si long-temps, faisait le bonheur du Dessau. Dès le commencement des hostilités (1812) les troupes de la confédération du Rhin étaient entrées en campagne. Le contingent du Dessau fut d'abord envoyé dans le Tyrol, et de là en Espagne où il périt presque tout entier. Celui qui le remplaça eut le même sort à la bataille de Kovno. Au printemps de 1813, le prince d'Anhalt avait déjà mis sur pied un nouveau contingent, lorsque la Prusse appela tous les Allemands aux armes pour l'affranchissement de la commune patrie. Cet appel excita le plus vif enthousiasme dans le Dessau, et le contingent, grossi d'un grand nombre de jeunes volontaires, alla joindre les armées confédérées. Mais, peu de temps après, les Français envahirent le pays, et alors le duc ne vit d'autre moyen de salut que de déclarer que ses troupes avaient agi sans son consentement; et d'ordonner que tous les militaires retournassent dans leurs foyers, sous peine d'être regardés comme rebelles et d'avoir leurs biens confisqués. Cet ordre, comme on le pense bien, ne fut pas exécuté. Le corps de Dessau se mit bientôt à la solde de l'Angleterre et combattit, sous le général Walmoden, à Gœhrde et en plusieurs autres occasions, jusqu'à ce que, le 10 décembre, après avoir tirillé pendant six heures près de Rendsbourg, il fut mis en déroute par la cavalerie danoise. Pendant ce temps le duc d'Anhalt se vit obligé de fournir à Napoléon un régiment de chasseurs à cheval de 500 hommes, dont la plupart furent faits prisonniers à la bataille de Culm. Dans

l'hiver de 1814, le duc François envoya en France aux armées alliées un bataillon de Landwehr et un bataillon de fusiliers, et bientôt après il organisa dans son pays une levée générale (*landsturm*). Il avait déjà permis à ses deux petits-fils, Léopold-Frédéric (actuellement duc régnant), et Georges-Bernard, de prendre part à la campagne, le premier dans l'armée prussienne et l'autre dans l'armée autrichienne. — Malgré les sommes énormes qu'avaient coûté, depuis 1810, l'entretien du contingent et la réparation des pertes causées par les fréquents passages des armées étrangères (trois fois il fallut reconstruire le pont de l'Elbe et plusieurs autres sur la Mulde), on n'avait établi qu'un impôt de guerre très-léger; le Dessau était exempt de dettes, et ses finances se trouvaient dans un état véritablement florissant. Mais en 1813 le gouvernement se trouva dans la nécessité de recourir à un emprunt. Un premier appel étant resté sans effet, il fallut en faire un second, et même y ajouter des menaces de contrainte. François l'accompagna d'une proclamation, dont voici le début: « Pendant « une longue série d'années j'ai accor- « dé toutes les demandes raisonnables « de mes sujets. Les derniers évé- « nements m'ont privé des moyens « de satisfaire, sous ce rapport, « les desirs de mon cœur; et « désormais je ne pourrai secourir « que très-rarement ceux qui sont « dans le besoin, si Dieu ne nous « donne bientôt des temps meilleurs. » Ces paroles affectueuses du vieux duc firent plus que les menaces, et dans peu de jours la somme demandée se trouva réunie. L'emprunt dont il s'agissait était d'un million de francs, et après on en contracta immédiatement

un autre de 600,000 francs. Mais le pays ne resta pas long-temps obéré: François fit des réductions dans toutes les dépenses de l'État, et surtout dans sa maison; il supprima le théâtre et sa chapelle-musique, de sorte que, dès la fin de 1816, on put rembourser une partie des deux emprunts, et que, peu d'années après, toute la dette publique était éteinte. — Le 8 juin 1815, François signa son adhésion aux statuts de la confédération germanique, qui accordent à la maison d'Anhalt, en commun avec celles d'Oldembourg et de Schwarzbourg, une voix délibérative à la diète. La mort lui avait enlevé en 1814 son fils unique, le prince héréditaire. L'affliction que lui causa cette perte cruelle affaiblit tellement sa santé qu'il se vit obligé de confier une partie des soins du gouvernement à un conseil intime, dont l'existence cependant ne fut annoncée officiellement qu'en 1816. Vers la fin de cette année il tomba dans une maladie de langueur, qui mit un terme à sa vie le 9 août 1817. — Ainsi mourut ce prince, après un règne de 58 ans, dont tous les jours furent consacrés au bien-être de ses sujets. Le seul reproche qu'on ait pu lui faire, c'est d'avoir trop sacrifié à son penchant pour les femmes, et d'avoir négligé celle que le sort lui avait donnée (1). Du reste, les deux époux conservèrent toujours des rapports d'estime et de bienveillance, et jamais les maîtresses du duc n'eurent d'influence sur le gouvernement. Quoique souverain et possédant une fortune immense, François vivait sans luxe, comme un simple particulier; se promenant dans la ville en habit bourgeois, sans suite, il sa-

(1) Elle mourut en 1811.

luait tout le monde avec affabilité. Les pères et les mères montraient à leurs enfants *le vieux père, le vieux seigneur*, car c'est ainsi que l'appelaient ses sujets. M—A.

ANHALT-COETHEN (FRÉDÉRIC-FERDINAND, duc d') naquit à Pless, le 25 juin 1769, de Frédéric-Erdmann, duc d'Anhalt-Pless, et de Louise-Ferdinande de Stolberg-Werningerode. Il reçut une éducation toute militaire, et entra en 1786 dans l'armée prussienne à laquelle il resta attaché jusqu'en 1818, époque où lui échet la souveraineté d'Anhalt-Coethen. Pendant ces trente-deux années, il servit la maison royale de Prusse avec un zèle et une fidélité qui ne se démentirent ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Il était, en 1792, major d'un régiment d'infanterie. Les campagnes de 1793 et 1794 lui fournirent de fréquentes occasions de signaler sa bravoure. A la bataille de Hochheim, il prit deux canons, et eut le bras gauche percé d'un coup de baïonnette; aux affaires d'Alsheim et de Neustadt, il reçut des blessures graves, et dans le combat de Kirweiler, une balle lui traversa la hanche gauche. Cette dernière blessure, qui fut long-temps à guérir, obligea le prince à se servir de béquilles pendant deux ans. A peine rétabli, il se hâta de rejoindre son régiment, et il allait le suivre en Pologne, lorsque la paix de Bâle (1795) mit fin aux hostilités. En 1796, il devint, par la mort de son père, souverain d'Anhalt-Pless, et dès-lors sa première pensée fut de chercher à rendre compatibles les obligations qu'il avait à remplir comme officier prussien, avec les devoirs que lui imposait sa qualité de prince régnant. Il atteignit ce but en échangeant sa place de major dans

l'infanterie contre un pareil emploi dans un régiment de hussards qui était constamment en garnison dans la ville de Pless; et de cette manière il put à la fois veiller à l'administration de sa principauté et se rendre utile à la Silésie où elle était enclavée. En 1803, il fut promu au grade de colonel, et, dans la même année, il épousa la jeune princesse Henriette de Holstein-Beck, qu'une mort prématurée lui ravit trois mois après son mariage. Cette perte le plongea dans une mélancolie contre laquelle il ne vit d'autre remède qu'un long voyage. Il parcourut, en 1805, la Pologne, la Moldavie et la Valachie; mais dans ce dernier pays une de ses blessures se rouvrit, et l'obligea à s'arrêter à Bukharest. C'est là qu'il reçut la nouvelle que la Prusse armait de nouveau (1805) contre la France, et aussitôt, oubliant ses souffrances, il s'empressa de retourner en Silésie. Quand il y arriva, Frédéric-Guillaume III avait déjà ratifié la convention de Vienne du 15 décembre, qui, cependant, n'empêcha pas une nouvelle rupture entre les deux puissances en 1806. Le prince d'Anhalt prit part à la sanglante journée d'Iéna ainsi qu'aux combats de Soemerda et Magdebourg; mais il évita le sort du corps d'armée du prince de Hohenlohe, en se frayant, le sabre à la main, un passage à travers les colonnes ennemies. Il parvint ainsi à se sauver avec ses hussards jusqu'à Stettin, où il passa l'Oder; et la rassemblant quelques débris de l'armée il en forma un corps de 3,000 hommes qu'il conduisit en Poméranie et en Prusse. En récompense de cette courageuse conduite, le roi lui accorda le grade de major-général et le nomma gouverneur du comté de Glatz. Dans ce nouveau poste, le

duc d'Anhalt organisa un corps de troupes destiné à débloquer Breslau. La défaite qu'éprouva alors une de ses colonnes ne lui fit point abandonner son dessein, et il parvint, par d'habiles manœuvres, à s'approcher de la place. Son but aurait été atteint, si la garnison eût fait la moindre sortie. Mais comme une telle coopération fut vainement attendue, et que les assiégeants reçurent beaucoup de renforts, il ne resta au prince d'autre ressource que de se retirer, par Schweidnitz, à Neisse. Voulant gagner du temps pour faire de nouvelles levées, il offrit aux Français de leur rendre la forteresse de Brieg, s'ils lui accordaient un armistice de trois mois; mais, pendant qu'on négociait, cette place capitula. Le prince porta alors son quartier-général à Glatz et se borna à la défense de cette forteresse. Mais Schweidnitz venait de capituler, et la position de Wartha était enlevée d'assaut. Rien ne s'opposait désormais au siège de Glatz. Le commandant essaya de se faire jour avec sa cavalerie, mais il échoua dans cette tentative et fut obligé de se retirer, tout en combattant, en Bohême, où ses troupes furent désarmées par les Autrichiens. Le prince passa également la frontière, et, quelque temps après, il demanda et obtint son congé. La paix de Tilsitt (1807) ayant laissé la principauté de Pless au pouvoir des Français, il ne voulut pas y résider, et s'établit à Vienne. En 1810, il vint à Paris où il assista à la célébration du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, ainsi qu'aux nombreuses fêtes qui furent données à cette occasion. Il fut témoin de l'incendie qui éclata au bal du prince de Schwarzenberg, et arracha, au péril de sa vie, plusieurs personnes du milieu

des flammes. Revenu à Pless, il accepta en 1813 le commandement de la levée générale, et devint en 1814 chef du 22^e régiment de Landwehr. L'année suivante il épousa, en secondes noces, la comtesse Julie de Brandembourg, et en même temps le roi de Prusse lui conféra la décoration de l'aigle-noir. A la mort du duc mineur Louis d'Anhalt-Coethen, en 1818, il lui succéda comme son plus proche agnat, et, en 1819, il fit son entrée solennelle à Coethen. Peu de temps avant cette époque, de graves contestations s'étaient élevées entre le gouvernement prussien et celui d'Anhalt-Coethen, de sorte que le duc Ferdinand se trouva tout-à-coup placé dans une position pour ainsi dire hostile vis-à-vis de la puissance pour laquelle depuis 32 ans il combattait avec tant de zèle. On sait que, par l'incorporation du duché de Saxe à la Prusse (1814), les possessions d'Anhalt furent tellement enclavées dans ce royaume qu'elles perdirent toutes leurs communications directes avec les autres pays. Toutefois cette réunion ne devint préjudiciable aux habitants d'Anhalt que lorsqu'au commencement de 1818, la Prusse établit une ligne de douane à ses extrêmes frontières, et assujétit le commerce des pays enclavés aux mêmes droits et prohibitions que celui des parties intégrantes du royaume. Plus tard, il est vrai, le gouvernement de Prusse offrit à Ferdinand de lui restituer annuellement les droits perçus sur les habitants d'Anhalt; mais le duc repoussa un pareil accommodement, et protesta solennellement contre toute espèce de perception. Il soutint toutes les discussions qui en résultèrent et qui durèrent près de huit ans, avec autant d'énergie que de dignité, et sans jamais invoquer (quelque

puissant appui qu'ils présentassent à sa cause) aucun de ces principes de droit public qui, de ces jours, allument si facilement les passions de la multitude. Cette conduite délicate fut, à la fin, couronnée d'un plein succès, et, en 1826, le roi de Prusse déclara et garantit, par un acte signé de sa main et envoyé au duc, l'indépendance pleine et entière des principautés d'Anhalt ainsi que celle des autres enclaves. En 1820 Ferdinand se rendit à Vienne où il défendit avec beaucoup de zèle les intérêts commerciaux de ses sujets. Il obtint l'insertion, dans l'acte complémentaire de la confédération germanique, d'un article qui assurait à tous les états d'Allemagne la libre navigation des fleuves, et notamment celle de l'Elbe dont la principauté d'Anhalt est riveraine. La santé de son épouse ayant reçu, en 1821, une atteinte sérieuse, le duc l'accompagna aux eaux de Carlsbad et d'Embs, et plus tard il visita avec elle les contrées rhénanes et la France. Arrivés à Paris, en 1824, les deux époux embrassèrent le catholicisme romain, le 24 octobre. Cette conversion, qui fut tenue secrète jusqu'à ce que le duc, à son retour à Coethen, l'annonçât lui-même par une proclamation en date du 13 janvier 1826, ne produisit aucune sensation, ni en France ni même en Allemagne, où pourtant un pareil acte de la part du comte de Stolberg (*V.* ce nom XLIII, 584) avait donné lieu à une violente polémique qui dura plus de vingt années. Le changement de culte du prince Ferdinand n'ôta rien à son affection pour ses sujets protestants qu'il continua à gouverner avec le même zèle et la même sagesse qu'auparavant. Il mena pendant le reste de ses jours

une vie fort retirée, et mourut le 23 août 1830, à l'âge de 61 ans, sans laisser de postérité. Ce prince réunissait à un esprit fin et souple un caractère plein d'énergie et des manières douces et prévenantes. Il était d'une taille moyenne, d'une constitution robuste, et sa figure noble et ouverte exprimait la franchise et la loyauté. Les petits états qu'il gouverna lui sont redevables de grands bienfaits. Il fit dessécher et livra à la culture de vastes marais, introduisit l'usage d'instruments aratoires perfectionnés, et fonda plusieurs écoles, hôpitaux et autres établissements d'utilité publique. Ce fut lui qui, le premier, importa en Silésie la fabrication du zinc, branche d'industrie qui a pris un très-grand développement dans cette province. M—A.

ANIANUS ou **ANIENT**, diacre de Célède, en Italie, ville détruite depuis long-temps et dont on ignore la situation, était pélagien, et vivait à la même époque que saint Jérôme et saint Augustin. Attaché à Pélagie, il composa une défense de cet hérésiarque contre les *Dialogues* de saint Jérôme. Ce fut aussi dans ce dessein qu'il traduisit en latin les Homélies de saint Chrysostôme sur saint Mathieu. On ne lui attribue ordinairement que la traduction des huit premières; « mais, » dit Richard Simon, en lisant un « exemplaire manuscrit de la bibliothèque du roi, j'ai reconnu que celle » « des suivantes est également de lui. » Dans son épître dédicatoire à Oronee, évêque pélagien, il affecte de confondre la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination avec celle des Manichéens. Anianus traduisit encore les sept Homélies de saint Chrysostôme à la louange de

saint Paul, qu'il dédia à Evangélus, évêque de sa secte, et où il donne des marques d'animosité contre saint Augustin. Son but, dans toutes ses traductions, était d'opposer le saint archevêque de Constantinople au grand évêque d'Hippone sur les matières de la grâce, qui divisaient les pélagiens et les catholiques. Considéré comme simple interprète et non comme théologien, dit Richard Simon, Anien est plus exact que les anciens traducteurs latins de saint Chrysostôme; il s'exprime d'une manière noble, sans presque s'éloigner des propres mots de l'original. On ne peut l'accuser, ce me semble, ajoute le même critique, d'infidélité, et d'avoir altéré le sens de son original pour l'accommoder à ses préjugés. S'il est tombé dans quelques fautes, cela lui est commun avec la plupart des traducteurs. D'ailleurs, celles qu'on pourrait lui reprocher viennent de la diversité des manuscrits grecs. Aussi s'est-on contenté de retoucher quelques endroits de ses versions. Huet le place au rang des plus habiles traducteurs, tant pour la simplicité et la pureté de ses expressions que pour l'exactitude. Casaubon l'appelle un très-élegant interprète. Les bénédictins ont réimprimé sa traduction dans leur édition des œuvres de saint Chrysostôme. T—D.

ANIMUCCIA (JEAN), l'un des plus anciens maîtres de l'école italienne, dont les compositions se firent remarquer par une harmonie plus nourrie, un dessin de voix plus élégant que les ouvrages de l'école de Josquin; naquit à Florence, de 1490 à 1500. Dans sa jeunesse il se lia d'amitié avec saint Philippe de Néri, qui fonda la congrégation de l'Oratoire à Rome en 1540, et à qui l'on attribue communément l'invention

de cette sorte de drame sacré auquel on donne le nom d'*oratorio*. Animuccia fut le premier qui composa les *laudi* ou hymnes à plusieurs parties qu'on chantait dans ces oratorios. Devenu maître de chapelle de la basilique de Saint-Pierre, à Rome, il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1569, si l'on en croit Poccianti (*Catal script. Florent.*, p. 101); ou seulement en 1575, s'il est vrai que Palestrina lui succéda immédiatement dans cette place. On connaît d'Animuccia : I. *Madrigali e motetti à 4 e 5 voci*, Venise, 1548. II. *Missæ, 5 voc.*, Rome, 1567. Le père Martini a inséré, dans son Essai fondamental de contrepoint fugué (p. I, p. 129), un *Agnus Dei* à 6 voix de la messe *Gaudent in caelis*, et un autre *Agnus* (p. 181) de celle qui est intitulée *Ad cœnam agni providi*, extraits tous deux de cette collection; ils sont fort bien écrits. III. *Canticum B. M. V. ad omnes modos factum*, Rome, 1568, in-fol IV. Le maître de chapelle Reichardt possédait deux messes manuscrites de ce musicien, l'une pour soprano, alto, ténor et basse, l'autre pour deux sopranis, alto et bariton.

F—T—S.

ANNE DE BEAUJEU. V.

ANNE DE FRANCE, II, 193.

ANNE PETROWNA. Voy.
TARRAKANOFF, XLIV, 567.

ANOT (PIERRE-NICOLAS), chanoine et grand-pénitencier de Reims, né en 1762 à Saint-Germain-Mont, fut d'abord sous-principal au collège de Reims. Il allait occuper une des premières chaires à l'université de cette ville, lorsque la révolution le força de chercher un asile hors de sa patrie. Il parcourut les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, l'île de Malte, et vint, après douze années d'exil,

se fixer de nouveau à Reims, où il se livra tout entier à des œuvres de charité et à l'exercice des fonctions ecclésiastiques les plus pénibles. Il mourut dans cette ville le 21 octobre 1823, et le 3 de novembre suivant un hommage très-honorifique lui fut ainsi rendu par le président des assises de la Marne, à l'ouverture de la session : « Nous éprouvons le besoin de vous communiquer les regrets qui se sont renouvelés plus vivement hier, lorsque nous visitâmes les prisons confiées à votre surveillance. Il n'est plus, ce consolateur des prisonniers, ce vénérable Anot, cet émule de saint Vincent de Paul, qui avait choisi la plus rigoureuse des infortunes humaines pour la consoler et l'adoucir. C'est par cet ange des prisons que les consolations descendaient dans les asiles de la douleur et du remords. Il se privait afin de subvenir aux besoins des prisonniers ; on l'a vu sortir de la prison après leur avoir abandonné jusqu'à ses vêtements. La douleur publique, dont je suis l'organe, pouvait-elle être exprimée plus convenablement qu'en présence des témoins de sa vie, et que près des bancs destinés aux malheureux qu'il a tant de fois consolés ? » M. Macquart, grand-vicaire de Reims, a publié l'éloge d'Anot ; et une notice sur sa vie a été insérée dans l'*Annuaire* du département de la Marne pour 1824. On a de lui : I. *Guide de l'histoire, ou Annales du monde depuis la dispersion des hommes jusqu'en 1801*, Reims, 1801, in-fol., réimprimé sous ce titre : *Annales du monde, ou Tableaux chronologiques*, etc., Reims, 1816, avec dédicace au duc d'Angoulême. II. *Les deux voyageurs, ou Lettres sur la Belgique,*

la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Prusse, l'Italie, etc., Paris, 1803, 2 vol. in-12, avec figures. Dans cet ouvrage, publié avec F. Malfilâtre, l'auteur rend compte de ses propres voyages. III. *Oraison funèbre de Louis XVI*, 1814, in-8°. IV. *Tableau de l'histoire universelle servant de texte aux Annales du monde*, 1817. V. *Discours prononcés dans les assemblées de l'association de la Providence*, 1823, 2 parties in-12. VI. Des sermons imprimés à Reims séparément et dans une collection de *Sermons choisis*. G—Y.

ANSALDI (le P. CASTO-INNOCENTE), antiquaire, naquit en 1710 à Plaisance, et fut dans sa jeunesse sur le point de périr, entraîné par des chevaux fougueux qui s'arrêtèrent comme par miracle au bord d'un précipice. Effrayé du danger qu'il avait couru, il résolut de consacrer à Dieu la vie qu'il lui avait conservée ; et, son admission dans l'ordre des Servites ayant éprouvé quelque obstacle, il prit en 1726 l'habit de Saint-Dominique. Il avait reçu de la nature un caractère indépendant. Les efforts qu'il fut obligé de faire pour se plier à la règle lui occasionèrent une maladie grave. Dès qu'il fut rétabli, ses supérieurs l'envoyèrent continuer ses études de philosophie et de théologie à Milan, puis à Alexandrie et à Bologne, où il soutint des thèses publiques avec un succès brillant, mais dont il ne fut que médiocrement flatté. Quoique bien jeune encore, il gémissait sur les entraves qu'apportait aux progrès de la saine philosophie la méthode scolastique qui régnait encore dans toute l'Italie. L'amitié dont l'honora le P. Orsi, depuis cardinal (*Voy.* ORSI, XXXII, 173), et la permission qu'il obtint

de fréquenter la bibliothèque Casanate, lui firent paraître moins long le temps qu'il dut passer à Rome pour achever ses cours de théologie. Dès qu'il les eut terminés il fut envoyé à Naples, où ses talents le firent bientôt connaître. Admis à l'académie ecclésiastique, fondée par monseigneur Ruffo, et qui se réunissait chez ce prélat, il y lut plusieurs mémoires qui donnèrent l'idée la plus avantageuse de son érudition. Nommé en 1737 professeur extraordinaire de théologie à l'université de Naples, il se préparait à prendre possession de cette chaire, lorsqu'il reçut de ses supérieurs l'ordre de revenir à Bologne. Ignorant les motifs de cet ordre et craignant d'être victime de quelque dénonciation, il quitta Naples furtivement le 29 nov. 1738, et après avoir couru mille dangers, vint à Chieti demander un asile au marquis Cipagatti qui l'accueillit avec bienveillance et le tint caché quelque temps. Sentant la nécessité de s'éloigner, il passa dans les états de Venise où il erra quatre ans, craignant, s'il était découvert, d'être puni de sa désobéissance par une prison perpétuelle. Enfin le cardinal Quirini se chargea de faire sa paix avec ses supérieurs; et en 1745, sur la demande expresse du pape Benoît XIV, il fut nommé premier lecteur et professeur en théologie au couvent de son ordre à Brescia. Il remplit ensuite la même chaire à Ferrare, puis à Milan, avec un succès qui chaque année augmentait le nombre de ses auditeurs. Il prit part à la dispute que fit naître en Italie l'*Essai de philosophie morale* de Maupertuis, ouvrage dans lequel cet écrivain s'attache à montrer l'insuffisance de la morale des stoïciens pour assurer le bonheur de l'homme (V. MAUPERTUIS, XXVII,

536). Le P. Ansaldi se déclara pour le sentiment de Maupertuis, dans deux dissertations latines, insérées dans la *Raccolta di trattati di diversi autori concernenti alla religione naturale*, etc., Venise, 1757, 2 vol. in-4°. Peu de temps après, sa réputation toujours croissante le fit appeler à Turin, pour y professer la philosophie à l'université de cette ville. Il remplit cette chaire pendant près de vingt ans avec la plus grande distinction, et mourut en 1779, professeur émérite. Les ouvrages d'Ansaldi sont très-nombreux : il serait inutile d'en donner ici la liste complète; il suffira d'indiquer ceux auxquels il doit sa réputation et qui méritent d'être consultés. I. *Patriarchæ Josephi, Ægyptii olim proregis, religio a criminibus Basnagii vindicatus*, Naples, 1738, in-8°; Brescia, 1747, même format. II. *Dissertatio de veteri Ægyptiorum idololatria*, insér. dans la *Raccolta calogerana*, XXIII, 135-226. III. *De causis inopiæ veterum monumentis pro copia martyrum dignoscenda. — De martyribus sine sanguine dissertatio; in qua et nonnulla Romani martyrologii loca a criminationibus Baelii vindicantur*. Ces deux dissertations, dans lesquelles l'auteur s'attache à réfuter les sentiments de Dodwell sur le petit nombre des martyrs (Voy. DODWELL, XI, 469), doivent être réunies. Elles ont été imprimées à Milan, 1739, 1745, in-8°, et 1741-44, in-4°. IV. *De principiorum legis naturalis traditione libri tres*, Milan, 1742, in-4°. V. *De forensi Judæorum Buccina commentarius*, Brescia, 1745, in-4°. Suivant Lenglet-Dufresnoy, il y a dans cet ouvrage plus d'érudition que de justesse de

raisonnement (Voy. *Méthode pour étudier l'histoire*, X, 221). VI. *De Romana tutelarium deorum in oppugnationibus urbium evocatione liber*, etc., Brescia, 1745, in-8°. Ce savant ouvrage est très-estimé. Il a été réimprimé plusieurs fois en Angleterre. La 4^e édition, Oxford, 1765, in-8°, passe pour la meilleure. VII. *De authenticis S. Scripturæ apud sanctos patres lectionibus*, Vérone, 1747, in-4°; ouvrage savant et plein de recherches curieuses. VIII. *Epistola ad Alb. Mazzolenum, de Tarsensi Hercule in viridi jaspide insculpto*, Brescia, 1749, in-4°. IX. *De Baptismate in Spiritu Sancto et igni commentarius philologicus: cui accedunt orationes duæ in Athenæo Ferrariensi habitæ*, Milan, 1752, in-4°. X. *De sacro et publico apud ethnicos pictarum tabularum cultu adversus Græcos recentiores dissertatio*, Ferrare, 1752, in-8°; Venise, 1755, in-4°; Turin, 1768, même format. XI. *Della necessità e verità della religione naturale e rivelata*, Venise, 1755, in-8°. XII. *Herodiani infanticidii vindiciæ*, etc., Brescia, 1757, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur cherche à prouver la vérité du massacre des innocents, lui fit, en Italie, un très-grand honneur. XIII. *De futuro sæculo ab Ebræis ante captivitatem cognito adversus Jo. Clerici cogitata commentarius*, Milan, in-8°. XIV. *Della speranza, e della consolazione di rivedere i cari nostri nell' altra vita*, Turin, 1772, in-8°. XV. *Saggio intorno alle immaginazioni*, etc.: essai sur les idées que nous nous formons de la félicité suprême, ibid., 1775, in-8°. XVI. *Riflessioni sopra i mezzi di perfezionare la filosofia morale*, ibid. 1778, in-8°. Il

y combat les systèmes des philosophes modernes, et s'efforce de prouver que l'on ne peut parvenir à la connaissance de l'homme moral qu'avec les lumières de la théologie. XVII. *De profectione Alexandri magni Hierosolym. dissertatio posthuma*, ibid., 1780. Elle est citée avec éloge par Sainte-Croix, dans son *Examen* critique des historiens d'Alexandre. W—s.

ANSALDI (INNOCENT), peintre et littérateur, naquit en 1734 à Pescia, petite ville de la Toscane, d'une famille patricienne, et fit ses études au collège illustre de Florence. Il montra de bonne heure un goût très-vif pour les arts. Loin de s'opposer à son inclination, ses parents lui facilitèrent les moyens de perfectionner ses talents naissants. Après avoir passé plusieurs années à Rome dans les ateliers des plus habiles maîtres, et visité les principaux musées d'Italie, il revint en Toscane où il consacra ses loisirs à décorer les églises et les galeries des productions de son pinceau facile et gracieux. Il donnait à la culture des lettres tous les moments qu'il déroba à la peinture. Non moins versé dans l'histoire que dans la pratique des arts, il s'empressa de communiquer à Bartoli, à Cicognara, à Lanzi, etc., tous les renseignements qui pouvaient leur être utiles pour les ouvrages qu'ils avaient entrepris. Cet homme estimable mourut dans sa patrie en 1816. On cite d'Ansaldi I. *Descrizione delle pitture, sculture ed architetture della città e sobborghi de Pescia*, Bologne, 1771, in-8°. Son ami le chanoine Crespi en fut l'éditeur. II. Une traduction *in verso sciolto* du poème de la *Peinture* de Dufresnoy. III. *Il pittore istruito*, poème

didactique, publié en 1820 par le chanoine Moreni, qui l'a fait précéder d'une notice sur l'auteur. Ce poème, écrit d'un style facile, renferme d'excellents préceptes. Lanzi, dans son *Histoire de la peinture en Italie* (I, 143), parle avec éloge d'Ansaldi, dont il cite un ouvrage manuscrit intitulé : *Le guide d'Arezzo*, composé en 1803, et que l'auteur lui avait adressé. W—s.

ANSBERT, prêtre autrichien qui vivait dans le 12^e siècle, suivit en Orient l'armée de l'empereur Frédéric Barberousse, comme Robert le moine ou Tudebode avait suivi l'armée de Godefroi; il a raconté la croisade de l'empereur allemand, et sa chronique doit être regardée comme un précieux monument pour l'histoire. L'œuvre d'Ansbert est restée perdue pendant des siècles; ce n'est qu'en 1824 qu'elle a été rendue au monde savant. Une copie de cette chronique se trouvait entre les mains d'un Allemand nommé Kneysl; celui-ci étant mort, le manuscrit fut acheté par des Juifs qui le vendirent à un chirurgien du voisinage de Postelberg. Le nouveau possesseur de la chronique d'Ansbert l'appréciait si peu, qu'il ne craignit point d'en déchirer plusieurs feuillets. Joseph Dietrich, directeur de l'école catholique, ayant appris que la relation du prêtre autrichien était au pouvoir d'un chirurgien de Postelberg, en informa le savant Dobrowski qui la fit aussitôt acheter. On sut en même temps que les moines de Rayhrad possédaient une copie de cet ouvrage; Dobrowski s'empressa de demander à l'abbé du monastère qu'il voulût bien lui permettre de faire remplir quelques lacunes du manuscrit acheté; l'abbé y consentit, et Dobrowski put alors publier

l'ouvrage d'Ansbert dans toute son intégrité. La relation a été imprimée à Prague en 1827 chez Gaétan de Mayregg. Les détails que nous venons de donner sont tirés d'une préface que Dobrowski a placée en tête de sa publication. La chronique d'Ansbert présente un récit complet de l'expédition de Frédéric Barberousse; elle donne aussi des détails sur la croisade de Philippe-Auguste et de Richard, et s'étend jusqu'à l'expédition de Henri VI. La lecture d'Ansbert est intéressante même pour ceux qui connaissent le récit de Tengenon et du moine Godefroy, et la relation anonyme imprimée dans le troisième volume du recueil de Canisius. Ansbert ajoute quelques faits que les autres chroniqueurs n'ont point rapportés, et ses impressions de témoin oculaire répandent un intérêt nouveau dans sa narration. Le prêtre autrichien écrit avec cette simplicité grossière qu'on remarque dans les auteurs de son temps; on trouve même quelquefois dans sa chronique une barbarie de style qui lui donne une ressemblance particulière avec Tudebode. Il y règne aussi quelque chose de triste et de sombre qui exprime assez bien l'effet que durent produire sur les esprits les désastres des croisades allemands. On peut voir un extrait de la relation d'Ansbert dans le tome troisième de la *Bibliothèque des Croisades*, par l'auteur de cet article.

M—D.

ANSEGEISE, abbé de Fontenelles, de Luxeuil et de Flavigny, a été confondu par plusieurs auteurs avec un archevêque de Sens du même nom (1) (*Voy. ANSEGEISE*, II, 253).

(1) Sénebier (*Hist. Littéraire de Genève*, t. 1^{er}, p. 102) fait un seul personnage de trois Ansegeise. M. Séviran, dans son excellente *Chronologie historique des comtes Genevois*, t. I, p. 30, ne tombe pas dans la même confusion. Il distingue

Il fut célèbre dans le 9^e siècle par le soin qu'il prit, le premier, de rassembler les Capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, que l'on conservait séparément sur des feuilles de vélin. Il eut la simple et heureuse idée de les réunir en un seul corps, et d'en former un tout qui fut ensuite considéré comme le code du droit public français. « *Tanquam publicum legum franciscarum condicem regia auctoritate et usu publico receptum*, » dit Baluze (*Præfat. Capitul. reg. Francorum*). Le même savant a donné un précis du plan et de l'ordre suivis par Ansegise dans sa collection. Il la divisa en quatre livres, selon la nature des matières ecclésiastiques ou civiles qui avaient fait l'objet des constitutions de nos rois. Benoît, diacre de l'église de Mayence, forma, quelques années après, un nouveau recueil en trois livres, dans lequel il fit entrer plusieurs Capitulaires omis par son devancier. Les premières éditions de ces lois ont été données par Vitus Amerbach, Ingoldstat, 1545; par Jean du Tillet, Paris, 1548, et par Pierre Pithou, Paris, 1588. Baluze a perfectionné le travail de ce dernier et, en redressant quelques-unes de ses erreurs, a publié en 1677 une édition des Capitulaires, qui fut la plus estimée, jusqu'au moment où M. de Chiniac, profitant d'un exemplaire chargé d'additions écrites de la main même de Baluze, mit au jour cette superbe édition en deux volumes in-folio, qui parut à Paris, en 1780, sous le titre de *Capitularia regum Francorum, additæ sunt Marculfi et aliorum formulæ veteres et notæ doctissimorum virorum*.

Ansegise fut intendant des bâtiments de Charlemagne, et employé par ce prince et par Louis-le-Débonnaire dans différentes négociations qu'il conduisit avec succès. Les deux monarques récompensèrent ses talents et son zèle, en lui conférant des bénéfices et le gouvernement de plusieurs abbayes, au nombre desquelles il ne faut pas compter celle de Lobbes, ainsi que l'ont fait plusieurs auteurs (2). La chronique de Fontenelles (D'achery, *Spicileg.*, t. III, p. 240; *Chronicon Fontinellense, sive S. Vandregisilii*) nous apprend que l'abbé Ansegise avait formé une bibliothèque considérable, tant à Fontenelles qu'à Flavigny. Il dota les églises dont il était le patron de vases sacrés et de riches ornements. Sa mort, arrivée le 20 juillet 834, suivit de près l'attentat commis par des fils ingrats sur la personne de Louis-le-Débonnaire, son bienfaiteur.

L—M—X.

ANSELME, religieux bénédictin à Saint-Remi de Reims, fut chargé par Hérimar, son abbé, de mettre par écrit tout ce qui s'était passé dans cette ville pendant le séjour que le pape Léon IX y fit en 1049. Hérimar, ayant achevé l'église qu'il avait fait construire en l'honneur de saint Remi, envoya prier le pape de vouloir bien venir en faire la dédicace. Le pontife se rendit à Reims le 1^{er} octobre 1049; et, la dédicace étant achevée, il tint un concile qui fut très-nombreux, le roi Henri, tous les évêques et les prélats de France s'étant rassemblés pour cette cérémonie. Anselme recueillit ce qui s'était passé à la dédicace de l'église, ainsi que les actes du con-

L'archevêque de Sens de l'évêque de Genève et ne commet pas la faute d'attribuer à l'un ou à l'autre la collection des Capitulaires.

(2) Gesner *Biblioth. Tiguri*, 1583, p. 53) lui donne les titres suivants: *Abbas Lobiensis, postea Segonensis archiepiscopus*. C'est une double erreur.

cile que le pape tint dans l'église même qu'il venait de dédier. Il y ajouta la relation du voyage que le pontife avait fait de Rome à Reims. De là vient que son ouvrage est quelquefois intitulé : *Itinéraire du pape Leon IX*. Mabillon l'a inséré dans les *Acta ord. S. Bened.* G—x.

ANSELME, chanoine de Liège, était d'une famille noble, et fut, en 1053, conduit à Rome par son évêque, Wason, qui avait une grande confiance en ses lumières, et qui, à son retour, le nomma doyen de sa cathédrale. Anselme fit ensuite le voyage de Jérusalem avec Théoduin, successeur de Wason. L'empereur Henri III le demanda à son évêque pour lui confier la direction de l'école de Fulde. Par ordre de ses supérieurs, il travailla à l'*Histoire de l'église de Liège*, commencée par Hérige en 991, et qu'il fit paraître en 1056. Mabillon et Martenne l'ont publiée, le premier dans les *Act. ord. S. Bened.*, t. IX, l'autre dans son *Amplissima Collectio*, t. IV. Cette *Histoire* comprend aussi celle des évêques de Tongres et de Maestricht, qui ont occupé le siège épiscopal depuis transféré à Liège. — **ANSELME** de Gemblours, bénédictin du douzième siècle, a continué la *Chronique* de Sigebert (*Voy.* ce nom, XLII, 320) depuis 1112 jusqu'en 1137, époque de sa mort.

G—x.

ANSELME de Laon, né en cette ville, de parents obscurs, vers l'an 1030, enseigna d'abord dans l'université de Paris, dont les auteurs de l'*Histoire littéraire* le regardent comme le fondateur. Il fut mis ensuite à la tête de l'école de Laon, et il la dirigea pendant cinquante ans avec un succès extraordinaire. On accourait de toute l'Europe à ses leçons, et nul

n'était réputé savant s'il ne les avait suivies. On le surnomma *le scolastique* ou *le docteur des docteurs*. — Pendant le règne des factions qui désolèrent sa ville natale, il fut étranger à tous les partis, et sut conserver leur estime en condamnant leurs excès. Incapable de se laisser égarer par l'ardeur de la dispute, ou aveugler par une vaine ambition, il ne souffrit jamais qu'on agitât dans son école ces questions sophistiques, qui, ne paraissant d'abord que de simples jeux d'esprit, finissent par ébranler les fondements de la croyance. Abailard, qui vint écouter ses leçons, fit l'épreuve de cette sage sévérité, et paya bien cher par la suite la présomption dont elle aurait dû le corriger. Insensible aux offres qu'on lui fit plus d'une fois de la dignité épiscopale, Anselme se montra plus jaloux de former des évêques que de le devenir. Le chancelier Etienne de Senlis lui proposant pour ses neveux des lettres de noblesse et d'honorables établissements, « A Dieu ne « plaise, répondit-il, que mes leçons « sur l'Ecriture procurent à mes pa- « rents des distinctions qui pourraient « leur faire perdre l'humilité qu'elle « recommande. » Il mourut le 15 juillet 1117. Son meilleur ouvrage est une glose interlinéaire, où il a su renfermer en peu de mots une excellente interprétation de l'Ecriture. Pierre Lombard, appelé *le maître des sentences*, l'a insérée à la suite de son commentaire qui a pour titre *Glossa in psalterium Davidis*. — Raoul, frère d'Anselme, après l'avoir secondé dans les fonctions d'écolâtre, l'y remplaça; et, pendant les seize années qu'il lui survécut, l'école de Laon ne perdit rien de son lustre. Il était resté de lui deux ouvrages inédits, et qui paraissent perdus, l'un

sur le semi-ton, l'autre sur l'arithmétique. D—v—s.

ANSELME, évêque de Havelbourg en Saxe, fut envoyé, vers l'an 1140, à Constantinople par l'empereur Lothaire II. Cette mission eut probablement lieu après celle que Jean Comnène avait envoyée à ce prince (1137). Par ordre de l'empereur Frédéric, Anselme fit un second voyage en Grèce pour négocier un traité avec Manuel Comnène, et une alliance contre le roi de Sicile. A son retour il fut transféré à l'archevêché de Ravenne, où il mourut en 1159. Etant à Tusculum auprès d'Eugène III, en 1149, le pontife le pria de lui rendre compte des conférences qu'il avait eues avec les Grecs pendant son séjour à Constantinople. Anselme se rendit aux instances du pape, et lui présenta la *Relation* de ses entretiens avec les Grecs, à laquelle il ajouta un *Traité sur la perpétuité et l'uniformité de l'église romaine*. D. d'Achéry a publié dans son *Spicilegium*, tom. XIII, la *Relation* et le *Traité*, monuments remarquables pour ceux qui veulent étudier les traditions ecclésiastiques du douzième siècle. G—Y.

ANSELME (JACQUES-BERNARD-MODESTE d'), général de division, né à Apt le 22 juillet 1740, entra au service le 27 septembre 1745, c'est-à-dire qu'il fut porté à l'âge de cinq ans, comme fils d'un officier, suivant l'usage de ce temps-là, sur le contrôle du régiment de Soissonnais (1). Il devint enseigne le 27 mars 1752, lieutenant le 1^{er} fév.

1756, capitaine aide-major le 28 octobre 1760, major dans le régiment de Périgord le 20 février 1774, lieutenant-colonel au régiment de Soissonnais le 17 juillet 1777, et colonel du 2^e régiment d'état-major le 1^{er} janvier 1784. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 20 mai 1791, et il se trouvait à Perpignan, commandant en cette qualité, lorsque cinq compagnies du régiment de Vermandois, arrivées dans cette ville le jour de Pâques 1792, s'y livrèrent, à la suite d'une orgie, aux plus grands désordres contre les habitants. Il se rendit à la caserne avec les administrateurs de la ville, et parvint par ses discours à ramener à son devoir cette soldatesque mutinée. Il fut nommé lieutenant-général le 22 mai de la même année, et envoyé à l'armée du Var commandée par Montesquieu. Ce dernier lui confia le soin de faire la conquête du comté de Nice. A la tête de douze à quinze mille hommes, Anselme passa le Var le 28 septembre 1792, et s'empara de Nice, du fort de Montalban, du château de Villefranche, sans presque éprouver de résistance. Cette dernière conquête était importante : cent pièces d'artillerie, cinq mille fusils, un million de cartouches, une frégate et une corvette armées de leurs canons, qui se trouvaient dans le port, un arsenal de marine qui était bien fourni, tombèrent au pouvoir des Français. Nommé général en chef de l'armée d'Italie, Anselme continua, mais avec moins de succès, le cours de ses opérations : les pluies, les neiges, le dénuement où se trouvaient ses soldats manquant d'habillements, de souliers et de munitions, le forcèrent, après une attaque inutile sur Saorgio, de se borner à l'occupation de Sospello, et de prendre ses quar-

(1) Différents dictionnaires historiques, et notamment le *Dict. des généraux français*, par M. de Courcelles, ayant publié des états de service du général Anselme qui sont remplis de fausses dates et de détails erronés, nous avons cru nécessaire de les rectifier par la publication de ces renseignements minutieux, mais puisés aux sources les plus authentiques.

tiers d'hiver dans les environs de cette ville. Cependant les ordres du gouvernement et la nécessité de procurer des ressources à son armée le décidèrent à renoncer à cette oisiveté. De concert avec l'amiral Truguet, il forma le projet de s'emparer d'Onelle. L'armée navale se présenta devant cette place le 23 novembre, et aussitôt un parlementaire fut envoyé aux magistrats, pour les engager à se réunir aux Français et à leur ouvrir les portes de la ville. Les habitants répondirent d'abord à l'officier chargé de ce message par des signaux qui semblaient l'inviter à s'approcher; mais à peine le canot qui le portait fut-il près du rivage, qu'une décharge de coups de fusils tirés à bout portant blessa cet officier, et tua sept personnes autour de lui. Cette déloyauté fut promptement punie : la ville fut bombardée le même jour, emportée le lendemain, et les Français ne l'abandonnèrent qu'après l'avoir pillée et réduite en cendres. Mais dès-lors le désordre régnait dans l'armée d'Anselme; la discipline n'y était plus observée; elle se livrait à toutes sortes de violences et de déprédations envers les habitants du comté de Nice qu'elle occupait, et le général Anselme était accusé de manquer d'énergie pour réprimer ces excès, peut-être même de les protéger, et d'en profiter lui-même pour commettre des exactions et des pillages. Il publia, dans le courant de décembre 1792, un mémoire justificatif de sa conduite, dans lequel il s'efforça de prouver qu'il avait réprimé le pillage, et que, loin de contempler le meurtre, comme on l'en avait accusé, il avait arraché plus d'un malheureux à la fureur des cannibales. Il rejetait le dénuement de ses troupes sur Mon-

nistrations, et protestait de la pureté de ses sentiments républicains. Les commissaires envoyés par la convention à l'armée du Var, pour examiner sa conduite, furent loin d'être satisfaits des raisons qu'il alléguait : ils rejetèrent au contraire tous les désordres sur sa faiblesse, sur son incurie, et le suspendirent de ses fonctions (déc. 1792); le général Brunet fut nommé son successeur provisoire. La convention nationale, dans sa séance du 14 février 1793, décréta d'arrestation le général Anselme, sur le rapport de Collot d'Herbois; il fut aussitôt mis en prison. Privé de ses papiers, de sa correspondance, de ses registres d'ordres, qui avaient été mis sous le scellé à Apt et à Paris, il écrivit néanmoins et rendit public, au mois de mars 1793, un nouveau mémoire justificatif (in-4° de 35 pages), dans lequel il retraçait en détail toute sa conduite, depuis le jour où il avait été chargé du commandement de l'armée du Var, et où il faisait voir que, dès-lors, cette armée se trouvant dénuée de tout et en proie à l'anarchie, on ne pouvait que lui savoir gré de l'avoir conduite à la victoire contre des forces bien plus nombreuses et mieux organisées. Ce mémoire (2) parut produire un effet favorable au général Anselme; le *Moniteur* en parla d'une manière avantageuse, et l'auteur eut le bonheur d'être oublié dans sa prison. Il y languit long-temps encore; et ce fut la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794) qui le rendit à la liberté. Il prit aussitôt sa retraite, et obtint un traitement de réforme, dont il a joui, dans une obscurité paisible,

(2) L'auteur en annonçait un second, qui devait contenir les pièces justificatives, et qu'il se proposait de mettre au jour après que ses papiers lui auraient été rendus. Ce second mémoire paraît n'avoir pas été publié.

jusqu'à sa mort arrivée vers 1812.

F—LL.

ANSELME. Voy. ASCELIN, II, 562.

ANSIAUX (EMMANUEL-ANTOINE-JOSEPH), né à Liège le 1^{er} janvier 1761, s'adonna avec passion à l'étude de la jurisprudence et acquit de vastes connaissances dans le droit romain et le droit coutumier liégeois. Cultivant aussi la littérature, il y débuta par la publication de *l'Heureuse délivrance ou la catastrophe du chevalier de St-P....*, critico-comédie en un acte et en prose, Bruxelles, 1780, in-8° de 20 pag. (anonyme). C'est une satire ingénieuse dirigée contre Saint-Péray, poète français, mort à Liège dans la misère. En 1783, Ansiaux obtint l'accessit du prix d'éloquence proposé au concours par la société d'émulation. Son mémoire qui contenait l'éloge historique d'Erard de la Marck, évêque de Liège, n'a pas été imprimé. Villenfagne, auquel nous empruntons la plupart des renseignements contenus dans cet article, en a publié un extrait dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Liège, ou Collection des discours historiques qui ont concouru à la Société d'émulation*, Maestricht et Liège, 1785, in-8°, p. 95—107. En 1784, Ansiaux obtint le prix proposé par la même société pour l'éloge de Wazon, autre évêque de Liège. Son travail a été imprimé en 1785, dans la collection précitée. En 1791 il publia encore, sous le voile de l'anonyme, *Analyse du recès donné le 17 mai 1791 par l'état de la noblesse*, Liège, in-8° de 15 pag.; et, en 1792, *Aperçu des motifs des réclamations contre l'organisation actuelle de l'ordre équestre du pays de Liège*

et comté de Looz, in-8° de 8 pag. Le prince Hoensbroëch, juste appréciateur du mérite d'Ansiaux, lui avait conféré l'emploi de conseiller dans son conseil ordinaire, mais il n'en jouit pas long-temps; la révolution liégeoise le força de s'expatrier, et il se retira en Allemagne où il obtint le titre d'historiographe de l'ordre noble de St-Hubert, et l'emploi de conseiller intime auprès de la princesse de Wurtemberg. Ansiaux mourut à Munster le 27 février 1800. Il a inséré dans *l'Esprit des journaux*: I. Un extrait du vieux roman en vers de Gaces de La Vigne, octobre, 1781. II. Lettre sur le même sujet, dans laquelle il rectifie quelques erreurs commises dans la première, février, 1782. III. Lettre sur un usage ancien, juin, 1783. IV. Notice sur Lambert de Vlierden, novembre, 1784. V. Notice sur Charles de Méan, VI. Lettre sur un modèle en terre d'un mausolée à élever à François-Charles de Welbruck, prince-évêque de Liège, février, 1785.—Ansiaux était frère du peintre de ce nom. P—N.

ANSIDEI (BALTAZAR), savant humaniste, né en 1556 à Pérouse, se distingua de bonne heure parmi les élèves d'Horace Cardoneti, qui professait alors les belles-lettres dans cette ville avec une grande réputation. Le désir de perfectionner ses talents le conduisit à Rome où il suivit les leçons de Muret, et se concilia l'estime de cet habile maître, qui ne cessa depuis de lui donner des marques de sa bienveillance. Après la mort de Cardoneti, il revint occuper sa chaire à Pérouse; mais il passa bientôt à Pise, d'où le cardinal Cl. Aquaviva le fit revenir à Rome. Nommé d'abord conservateur de la bibliothèque du Vatican, il fut ensuite

chargé de la garde des archives du château Saint-Ange. On doit à Ansidei une bonne *description* des travaux que nécessita le transport de la magnifique colonne du temple de la Paix à la place de sainte Marie-Majeure. C'est à lui qu'on doit aussi l'inscription gravée sur le monument. Il en a composé plusieurs autres qui se distinguent toutes par un goût d'antiquité que peu de savants ont eu au même degré. Il mourut à Rome en 1614 à l'âge de cinquante-huit ans. Ses *poésies* latines et ses *lettres* sont restées manuscrites. Celles qu'il écrivit à Muret (1) renferment plusieurs anecdotes littéraires. Dans l'une, il parle d'un commentaire qu'il préparait sur les *Œuvres* de Sénèque. Tous les savants du seizième siècle s'accordaient à faire l'éloge des talents et des qualités d'Ansidei. Vermiglioli a publié une *Notice* sur sa vie et sur ses ouvrages. On peut encore consulter *Giornale della letteratura italiana*, XXXIII.

W—s.

ANSPACH ET BAREITH

(le margrave CHRISTIAN-FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE d'), duc de Prusse, comte de Sayn et marquis de Brandebourg, né le 24 février 1736, était fils de la duchesse de Bareith, sœur du grand Frédéric, qui a laissé des mémoires publiés récemment (*Voyez* BAREITH, au Suppl.), et neveu de la reine d'Angleterre, femme de George II, que les Anglais appelaient la *bonne reine*. L'éducation de ce prince fut dirigée par les meilleurs maîtres, et surtout par le conseiller Bobenhausen. Il apprit dès l'enfance les principales langues

de l'Europe, et cultiva avec beaucoup de zèle et de succès la littérature latine. Il reçut alors de Frédéric II, qui avait aimé sa mère par dessus tous ses autres parents, des témoignages d'un tendre intérêt; mais la conduite de son père envers la maison de Prusse, et particulièrement envers sa femme, étant devenue très-offenseuse, les rapports de famille furent moins affectueux et moins fréquents. Le margrave fit à cette époque (1754) tous ses efforts pour se lier avec la cour de Vienne, et c'est dans ce but qu'il contraignit son fils, d'épouser une princesse de Saxe-Cobourg, douée de peu d'attraits, et qui, par un vice de conformation ne pouvait lui faire espérer de postérité. Trois ans après ce mariage (3 août 1757), il succéda à son père dans la principauté d'Anspach. Déjà il avait fait plusieurs voyages en Italie, en France et surtout en Hollande. Ce fut pendant ces voyages qu'il acquit le goût et les connaissances dans les lettres et dans les arts qui le distinguèrent toute sa vie. Né avec des passions vives, d'un naturel inconstant, et marié contre sa volonté, il dut s'abandonner souvent à son penchant pour les femmes. Cependant ses maîtresses eurent peu d'influence sur les affaires de son gouvernement. En 1769, il réunit à ses états la principauté de Bareith, après la mort de son cousin, le prince Frédéric, qui ne laissait point de postérité. Cette augmentation de puissance n'empêcha point le margrave de passer encore une grande partie de son temps à voyager. Il se rendit successivement en Italie, en France, en Angleterre; et partout il forma de nouvelles liaisons et contracta de nouvelles habitudes. A Paris, il prit du goût pour la

(1) On trouve une lettre d'Ansidei parmi celles de Muret. C'est la 77^e du livre 3, éd. de Ruhnen, 1, 640.

fameuse comédienne Clairon, et la fit venir à Anspach où elle passa dix-sept années au grand déplaisir des courtisans ; car, ainsi que le dit dans ses Mémoires cette actrice célèbre, *il n'est si petite cour qui n'ait son Narcisse*. Mais une femme d'un rang plus élevé prit ensuite sur le cœur du margrave un empire décisif : ce fut lady Craven. Cette Anglaise, aussi distinguée par son esprit que par sa beauté, avait rencontré plusieurs fois le prince dans ses voyages. Lorsqu'elle fut séparée de son premier mari, elle vint s'établir à la cour d'Anspach, et là elle charma de plus en plus le margrave par ses grâces, par son esprit, et surtout par son goût pour les compositions et les représentations théâtrales. Ce prince, qui n'avait jamais eu de penchant pour les armes, habitant son château de Triesdorff embelli par de superbes jardins anglais dont lady Craven avait donné le plan, vit ainsi s'écouler de très-heureux jours. Il partageait son temps entre les plaisirs du spectacle, les soins de ses magnifiques haras et la chasse aux cerfs, où il était souvent accompagné par la belle lady, monté à cheval à ses côtés, et présidant à toutes les fêtes, à tous les plaisirs de ce séjour enchanteur. Mais ce bonheur fut troublé lorsque les premières secousses de la révolution française se firent sentir en Allemagne. Les prétentions opposées de la Prusse et de l'Autriche donnèrent aussi dans le même temps quelques sujets de mécontentement au margrave, et tout à la fois sembla contribuer à lui faire sentir les ennuis du pouvoir. Ce fut alors que, n'ayant point d'héritier ni l'espérance d'en avoir, il songea sérieusement à résigner, et qu'il fit proposer au roi

de Prusse, vers la fin de 1790, de lui abandonner de son vivant une souveraineté que ce monarque devait posséder après sa mort. On conçoit avec quel empressement la Prusse dut accueillir une pareille proposition. Le margrave fut invité à se rendre à Berlin ; et là, en présence de lady Craven seule, il conclut cette grande affaire avec Frédéric-Guillaume. Ce fut pour une rente de 400,000 rixdalers que la Prusse acquit ainsi deux principautés au cœur de l'Allemagne, de quatre cents lieues carrées, d'une population de trois cent soixante-dix mille âmes, et d'un revenu de plus d'un million d'écus de Prusse. Après ce traité, le margrave étant devenu veuf, se rendit en Angleterre, puis à Lisbonne, où il épousa lady Craven qui venait aussi de perdre son premier mari. Revenu bientôt après en Angleterre, il y éprouva, par suite de ce mariage, quelques désagréments qui le décidèrent à vivre de plus en plus dans la retraite. Alors il acheta la maison de Hammersmith qui avait appartenu à la famille Craven, et à laquelle il donna le nom de Brandenbourg-House, et il alla s'établir dans cette charmante habitation où il passa des jours très-agréables. Il y mourut en 1806, dans sa soixante-dixième année. Sa veuve lui a élevé dans le même lieu un superbe monument. On sait avec quelle admiration et quel enthousiasme elle a parlé, dans ses Mémoires, de celui qui lui donna son nom et toute sa fortune (Voy. l'article suivant). M—D j.

ANSPACH (ELISABETH, margrave d'), née à Spring-Garden, en décembre 1750, était la plus jeune des filles du comte de Berkeley. Cette dame, d'abord connue dans le monde sous le nom de milady Craven, s'est rendue célèbre par ses

talents et ses écrits, mais plus encore peut-être par les circonstances et les aventures de sa vie un peu romanesque. En venant au monde, elle était si chétive et si faible, qu'on désespéra de la conserver. Elle réussit cependant à merveille dans les arts d'agrément et surtout dans la danse; mais elle ne put faire aucun progrès dans les études qui demandaient de l'application. Son esprit vif et léger ne se prêtait qu'aux choses gracieuses. Elle était encore fort jeune, lorsqu'elle vint à Paris avec sa mère et une de ses sœurs, lady Georgiana, qui, peu de temps après, s'enfuit avec lord Forbes. De retour à Londres, et seulement âgée de 14 ans, Elisabeth Berkeley fut présentée à la cour par sa mère, et dès ce moment, elle se vit, dans le monde, entourée d'hommages qu'elle devait autant à son esprit qu'à sa beauté et aux grâces les plus séduisantes. En 1767, elle épousa le comte Craven. Son union avec ce gentilhomme fit son bonheur durant quatorze années. Elle lui avait donné sept enfants. Malgré tant de sujets d'aimer sa femme, lord Craven s'en dégoûta et commença de la maltraiter. Il est cependant probable, d'après ce qui s'est passé depuis, que tous les torts ne furent pas de son côté. Quoi qu'il en soit, on sait qu'il ne garda plus de mesure et qu'il vécut publiquement avec la maîtresse d'un officier que le hasard lui avait fait rencontrer dans une auberge. Alors milady Craven se sépara de son mari, et quitta l'Angleterre. Elle voyagea successivement en France (1787), en Italie, en Autriche, en Pologne et en Russie. Elle séjourna dans toutes les capitales où elle fit le charme de la plus haute société et fut traitée avec beaucoup d'égards par tous les

souverains. En Turquie, l'ambassadeur de France, Choiseul-Gouffier, la logea dans son palais et l'accompagna jusqu'à Athènes. Après une absence qui avait duré deux ans, et pendant laquelle elle avait beaucoup vu et beaucoup observé, milady Craven retourna en Angleterre, où elle eut le bonheur de revoir ses enfants. Elle se rendit ensuite à Anspach dont elle avait connu le margrave dans ses voyages. Ce prince lui avait témoigné dès long-temps une grande affection et elle entretenait avec lui une correspondance dans laquelle elle lui donnait le nom de *frère d'affection*. Elle établit à la cour d'Anspach un théâtre où elle déploya les talents d'une actrice consommée, et une société littéraire et scientifique, dont Mercier, frère de l'auteur du *Tableau de Paris*, fut le secrétaire. Cette faveur de lady Craven auprès du margrave causa beaucoup de jalousie et de chagrin à mademoiselle Clairon, dont le prince commençait à se dégoûter. La comédienne retourna fort mécontente à Paris et le margrave partit pour l'Italie avec le nouvel objet de son affection. Il présenta lady Craven à la cour de Naples, et la reine l'accueillit avec beaucoup d'empressement. A peine furent-ils revenus l'un et l'autre dans les états du margrave que ce prince perdit son épouse depuis si longtemps délaissée. Ce fut aussi vers ce temps que le margrave prit le parti de vendre sa principauté au roi de Prusse (*Voy. l'article précédent*). Il quitta presque aussitôt après l'Allemagne et se rendit en Angleterre, puis à Lisbonne, où lady Craven apprit la mort de son époux. Rien ne s'opposant plus à une union que tous les deux désiraient, ils se marièrent.

rent aussitôt, le margrave six mois après la mort de sa première femme, et lady Craven six semaines après celle de son mari (1). « C'est une « chose que j'aurais faite six heures « après, si je l'avais su aussi vite, » dit-elle dans ses Mémoires. Cette précipitation déplut cependant beaucoup à sa famille, et les journaux anglais publièrent sur la margrave les plus amères diatribes; ce qui n'empêcha pas les deux époux de se rendre en Angleterre où ils devaient essayer de nouvelles mortifications. Les trois filles de la margrave lui écrivirent qu'elles refusaient de la voir; son fils aîné lord Craven ne témoigna pas moins de mécontentement, et ce qui l'affligea peut-être encore davantage, la reine lui fit dire qu'elle ne serait pas reçue à la cour. Ce refus causa beaucoup de chagrin au margrave, et ce fut en vain qu'il fit plus tard de nouvelles tentatives pour faire révoquer cette décision. L'empereur d'Allemagne se montra plus facile; il envoya à la nouvelle margrave un diplôme de princesse. Les deux époux continuèrent cependant à être bien accueillis d'une partie de la haute société, et ils allèrent se consoler de ces désagréments dans la charmante terre de Brandebourg-House. La culture des lettres, et le soin d'embellir un séjour déjà magnifique partagèrent tout leur temps. La margrave perdit son époux en 1806, et devenue son héritière elle continua d'habiter le même château et d'y déployer le même faste. En 1821 elle y donna un asile à la malheureuse épouse du prince régent avec laquelle on a dit qu'elle avait plus d'un trait de res-

semblance (V. CAROLINE de Brunswick, au Supp.). Parvenue à un âge très-avancé, la margrave d'Anspach était encore possédée de cette manie des voyages qui l'avait occupée toute sa vie; elle en fit alors plusieurs en Allemagne, en France et en Italie. Après la chute de Napoléon, elle habita pendant quelques années une maison de campagne aux environs de Rome; et ce dont on a lieu de s'étonner, c'est que cette maison fut constamment le rendez-vous des révolutionnaires de tous les pays. C'est à Naples que la margrave mourut le 13 janvier 1828, à l'âge de 78 ans. La légèreté, la délicatesse d'esprit dont cette femme était douée, la rendaient plus propre à saisir les nuances des mœurs de la société, qu'à sentir les grandes beautés de la nature. Cela parut clairement, lorsqu'à Constantinople, encouragée par le duc de Choiseul, elle descendit dans la grotte d'Antiparos, qu'aucune femme n'avait encore visitée. Ce spectacle ne produisit sur elle aucune impression. L'anglais, le français et l'allemand lui étaient familiers. Elle écrivait dans ces trois langues d'une manière élégante et originale. On doit à sa plume féconde une foule d'ouvrages dans tous les genres, tels que vers, romans, comédies, voyages, prologues et épilogues. Ses vers sont assez jolis et ses romans agréables. Ses comédies ont le mérite de la gaieté, de la finesse; mais elles manquent en général de force comique. Elles ont été pour la plupart jouées sur le théâtre d'Anspach et composées pour les plaisirs du margrave. *Le somnambule* est une pièce imitée de Pont de Veyle; et *Le déguisement*, une imitation française de *She would and she would not* par Colley Cibber. Lady

(1) Le margrave avait alors 55 ans et lady Craven 41.

Craven y jouait elle-même le rôle d'Hippolyte. *Le pot d'argent*, espèce de farce, eût quelque succès à la représentation. Quant à la pièce intitulée *Abdoul et Nourjad*, elle réussit tellement, que beaucoup de personnes firent des dessins de la 1^{re} scène, et que les principaux airs en furent chantés dans les rues. Cette pièce avait été composée pour complaire à M. de Choiseul - Gouffier. *Le philosophe moderne*, en vers français, est sans aucun doute le meilleur des ouvrages dramatiques de la margrave. Elle y a peint avec esprit les travers et les ridicules de la philosophie du dix-huitième siècle. Toutes ces pièces ont été réunies dans le *Nouveau théâtre d'Anspach et de Triesdorf*, publié par M. Asimont, Anspach, 1789, 2 vol. in-8°. Il devait y en avoir un troisième qui n'a pas paru. La margrave a empreint de toute la bizarrerie de l'humeur anglaise ses *Anecdotes modernes de l'ancienne famille de Kinkervankos-Darspraken-Gotchdern*, où elle fait un tableau satirique, très-animé, de la morgue des petites cours allemandes. Elle a parodié Ossian d'une manière gaie et originale, dans son *Soldat de Dierestein, ou Amour et clémence, histoire autrichienne*, dont elle a adressé plaisamment la dédicace à l'aigle d'Autriche. La *Relation rapide d'un voyage à Bordeaux* est un ouvrage français qu'elle a traduit dans sa propre langue. On connaît son *Voyage à Constantinople par la Crimée*. Cette relation, où l'on trouve quelques bonnes observations, mais moins d'exactitude et de vérité que dans celle de lady Montague, eût du succès à son apparition. Dans la même année (1789) il en parut trois traductions françaises à Paris,

l'une par Guédon de la Bèrchère, l'autre par Durand et la troisième par G.-N. Dembunier. Le biographe anglais de la margrave dit que la première édition fut faite au profit de l'auteur du *Tableau de Paris*; mais il est évident qu'il s'agit du frère de Mercier que la margrave avait eu long-temps auprès d'elle, et dont elle parle souvent dans ses Mémoires. Elle est encore auteur de la jolie romance villageoise : *Non, non, je n'irai plus au bois*. Le dernier ouvrage qu'a publié la margrave, ce sont ses Mémoires, lesquels ont été traduits dans notre langue par J.-T. Parisot, Paris, 1826, 2 vol. in-8° avec deux portraits. Intéressants par la finesse des observations et la variété des objets, ils renferment une foule d'anecdotes curieuses sur des personnages de cour qu'elle a vus de près, et sur des faits importants dont elle a été témoin. Mais, au grand regret des lecteurs, on y remarque beaucoup de réticences sur ce qui concerne particulièrement l'auteur. Il serait facile d'y suppléer par ce qui a été écrit dans divers ouvrages, notamment dans les Mémoires du comte de Tilly, imprimés en 1828, où l'on trouve des lettres fort expressives de la margrave, adressées à cet émigré, qui paraît avoir eu avec elle des rapports fort intimes, lesquels finirent par des scènes scandaleuses. On lit dans les Mémoires de la margrave un fait assez singulier; mais dont la ressemblance avec beaucoup d'autres du même genre peut faire naître quelques doutes. Elle raconte que, peu de temps après son mariage avec lord Craven, s'étant rendue, accompagnée de deux jeunes femmes chez une devineresse, celle-ci la considéra avec attention; au bout de huit jours de réflexions, cette femme

lui écrivit une lettre où elle lui prédisait qu'elle aurait sept enfans, qu'elle se séparerait de son mari qui mourrait avant elle, qu'elle se remarierait avec une tête couronnée, et qu'elle posséderait de grandes richesses. Cette prédiction, comme on l'a vu, s'est de point en point accomplie; lui a-t-elle été réellement faite? nous en doutons, ainsi que de beaucoup d'autres assertions du même ouvrage. Lady Graven a encore publié des *Lettres* à son fils traduites en français par Durand, Paris, 1788, in-8°. Son portrait a été peint par M^{me} Lebrun et par Romney. Il a été gravé au trait dans la collection que l'on joint à la Biographie universelle.

M—D j.

ANSTEY (CHRISTOPHE), poète anglais, né en 1724, acheva ses études à l'université de Cambridge, où il fut un des membres du collège du Roi et continua d'y résider jusqu'à ce que la mort de sa mère, en 1754, le mit en possession des biens de sa famille. Il vécut alors à la campagne où il cultiva surtout la littérature. L'ouvrage sur lequel repose sa réputation est un poème intitulé *Le nouveau guide de Bath*, 1766, satire d'un caractère enjoué et original, et qui fut extrêmement goûtée. Le libraire Dodsley, après avoir payé le manuscrit 200 livres sterl., retira un si grand profit de la vente, qu'il rendit généreusement à l'auteur son droit de propriété en 1777. Anstey composa successivement plusieurs autres poèmes de peu d'étendue, notamment *Le patriote*, 1768, où il flétrit les encouragements donnés à l'art odieux des boxeurs (prize-fighters); *Le bal d'élection*, 1776; *L'envie*, 1778; *La charité*, 1779; morceaux recueillis en un vol. in-8°,

1786. Un de ses premiers essais aviat été la traduction en vers latins de la célèbre élégie de Gray; le dernier écrit qu'il publia fut également un poème latin, *Ode alcaïque* adressée au docteur Jenner, au sujet de sa découverte de la vaccine. Christophe Anstey mourut en 1805 dans la 81^e année de son âge. Une magnifique édition de ses Œuvres complètes, précédées de mémoires sur sa vie, a été publiée en 1808 par son fils, qui porte également le prénom de Christophe. C'est sans doute cette conformité qui aura induit en erreur un des auteurs d'une biographie que nous avons sous les yeux, et dans laquelle les productions et les détails de la vie du père et du fils sont confondus ensemble. L.

ANSTRUTTER (sir JOHN), membre du conseil privé du roi d'Angleterre, naquit le 27 mars 1753. Dans le commencement de sa carrière politique il était regardé comme fortement attaché à M. Fox et à ses opinions; mais la révolution française ayant éclaté, il fut alarmé de l'ardeur avec laquelle Fox et ses amis en préconisaient les principes. Anstrutter suivit alors l'exemple de Burke et d'autres hommes d'état, qui ne virent dans cette révolution qu'une conspiration démocratique, dont le premier résultat devait être une tyrannie populaire ou un effroyable despotisme militaire. Dès ce moment, il donna son appui à toutes les mesures qui eurent pour but de réprimer les partisans de la révolution et d'arrêter la contagion de ses principes. Créé baronnet en 1798, et bientôt après nommé chef de la justice dans le Bengale, il se conduisit dans cette place importante avec beaucoup d'impartialité et une fermeté mêlée de douceur et de clémence. Après avoir

amassé une fortune conforme à la modération de ses désirs, il donna sa démission, et vint prendre sa place dans la chambre des communes, où il continua de soutenir le gouvernement sans aucun motif d'intérêt ni d'ambition. La part qu'il prit aux discussions soulevées par l'emprisonnement de sir Francis Burdett, à la Tour de Londres, déclama contre lui les partisans actifs de ce dernier : il en reçut une visite tumultueuse, et un assaut fut livré aux fenêtres de sa maison. Il est mort à Londres, le 26 octobre 1811.

Z.

ANTHEUNIS (JACQUES), nommé aussi Jacques de Middelbourg, du nom de sa ville natale, vivait sur la fin du 15^e siècle. Il était docteur en droit-canon, chanoine et chantre de la collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles. Comme cette ville faisait alors partie du vaste diocèse de Cambrai, l'évêque avait coutume d'y placer un vicaire-général, pour rendre plus prompt et plus facile dans tout le Brabant l'expédition des affaires ecclésiastiques. Anthéunis fut jugé digne de remplir ces fonctions sous l'épiscopat de Henri de Bergher. Il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Elegans libellus ac nunc primum impressus de præcellentia potestatis imperatoriæ; in quo plurima lecta vehementer tum utilia, tum amœna, ex variis authoribus, de ortu, gradibus et discrimine dignitatum civilium et ecclesiasticarum*, Anvers, Th. Mertens, 1502, in-8°. Une seconde édition parut à Rome en 1503, in-4°. L. G.

ANTHOINE (NICOLAS), fanatique du 17^e siècle, naquit à Briey en Lorraine, de parents catholiques. Il étudia successivement à Luxembourg, à Trèves et à Cologne, sous la

direction des jésuites. De retour dans sa famille, il se mit en relation avec Paul Ferri (*Voy.* ce nom, XIV, 435), ministre protestant à Metz, et il embrassa le calvinisme. Il fut envoyé à Sedan, puis à Genève pour étudier la théologie. Ayant fait une lecture assidue de l'Ancien Testament, et ne pouvant éclaircir des difficultés qu'il trouvait dans le Nouveau, il prit la résolution de professer le judaïsme. Il retourna à Metz, découvrit son projet aux rabbins de cette ville, et demanda la circoncision. La synagogue l'adressa aux Juifs de Venise, qui le renvoyèrent à ceux de Padoue. Là, il ne put encore obtenir ce qu'il désirait. Les Juifs, craignant de s'attirer de mauvaises affaires, n'osèrent pas l'admettre parmi eux, et lui dirent qu'il lui suffisait d'être bon Israélite dans le fond de son cœur, sans professer extérieurement la loi de Moïse. Anthoine revint à Genève, dissimula sa croyance, et fut nommé, par le synode de Bourgogne, ministre à Divonne, dans le pays de Gex. Il prenait toujours pour textes de ses sermons des passages de l'Ancien Testament, ne rapportait à Jésus-Christ aucune des prophéties que les chrétiens lui appliquent, et ne parlait même jamais de lui. Cette conduite fut remarquée par plusieurs personnes qui conçurent des doutes sur la foi de leur pasteur. Celui-ci en fut informé, et la crainte d'être dénoncé le fit tomber en démence. Dans son délire il proférait des imprécations contre le Christ et l'Évangile. Il offrait de mettre sa main au feu pour prouver la vérité de ce qu'il avançait, et défiait les ministres qui étaient venus le voir d'en faire autant. S'étant échappé pendant la nuit, il arriva aux portes de Genève dont les magistrats le firent conduire à l'hôpital.

Après un traitement convenable, son esprit se calma ; il mit plus de modération dans ses paroles, mais il persista dans son attachement au judaïsme. Tous les efforts pour le ramener à la foi chrétienne furent inutiles. Alors on procéda juridiquement contre lui. Paul Ferri écrivit de Metz une lettre dans laquelle il attribuait les égarements d'Anthoine à une extrême mélancolie ; mais ce malheureux n'en fut pas moins condamné à être étranglé sur un bûcher, et ensuite brûlé. En vain les ministres protestants de Genève demandèrent pour lui un sursis aux magistrats ; la sentence, prononcée le 20 avril 1632, fut exécutée le même jour. On trouva parmi les papiers d'Anthoine quelques prières, une profession de foi judaïque en douze articles, qu'il avait envoyée au conseil pendant sa détention, un écrit contre la Trinité, une explication de plusieurs passages de l'Ancien Testament, etc. P—RT.

ANTHOINE (ANTOINE-IGNACE), baron de Saint-Joseph, né le 21 septembre 1749, à Embrun, d'une famille de magistrature, annonça fort jeune un goût décidé pour les voyages et pour les combinaisons commerciales. Il se rendit à Marseille, chez un négociant qui se plut à cultiver en lui d'heureuses dispositions, et bientôt après le mit à la tête d'une maison de commerce à Constantinople. Des bénéfices considérables et une prospérité constante ne tardèrent pas à justifier cette confiance. Cependant, doué d'une âme élevée, d'un esprit actif et d'une sagacité rare, le jeune Anthoine ne renferma point ses idées dans le cercle ordinaire du commerce ; il porta ses vues plus loin, et conçut le projet d'ouvrir à sa patrie de nouvelles sources de richesses. Ses mémoires remis au comte de Saint-

Priest, ambassadeur en Turquie, furent goûtés par le cabinet de Versailles ; et le négociant homme d'état reçut l'ordre de visiter la Russie et la Pologne pour recueillir les renseignements nécessaires au succès des relations qu'il voulait établir, par la mer Noire, avec ces deux contrées. Les années 1781, 1782 et 1783 furent consacrées à cette importante et délicate mission. Catherine II et ses ministres apprécièrent les nombreux avantages que l'empire russe pouvait tirer de ses rapports commerciaux avec la France ; et le roi Stanislas en reconnut également l'utilité pour la Pologne. Anthoine obtint de la Russie l'autorisation de fonder à Cherson un établissement dont la prospérité a toujours été croissant. Si les productions des provinces méridionales de la France ont trouvé de nouveaux débouchés, si les blés de la Crimée sont devenus une ressource inappréciable dans les temps de disette ; enfin si la marine royale, en moins de quatre mois au lieu de trois ans, reçoit aujourd'hui les bois de haute mâture de la Lithuanie, on en est redevable au génie créateur d'Anthoine. Le roi Louis XVI crut devoir, en 1786, récompenser ses services par des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus flatteurs. Il faut, pour bien les apprécier, lire ce qu'en a dit le comte de Ségur dans ses Mémoires. « Ce fut en 1786 que M. « d'Anthoine se fixa définitivement à « Marseille, où, la même année, il « épousa M^{lle} Clary, d'une des familles les plus distinguées de cette « ville. Jamais ses propres affaires ne « l'empêchèrent de se rendre utile à « ses concitoyens : administrateur des « hospices et membre du conseil de « la ville, il ne cessa de faire le « bien : ses soins actifs et ses avances

« généreuses contribuèrent beaucoup à « préserver Marseille de la famine dont « elle était menacée en 1790. » Il n'en reçut pas moins, en 1793, l'ordre de s'éloigner avec sa famille. Gênes lui servit de refuge ; mais, aussitôt qu'eut cessé la tourmente révolutionnaire, il rentra dans ses foyers. Il devint alors membre de la chambre de commerce, député au conseil-général de commerce établi près du ministre de l'intérieur en 1803, membre du conseil municipal, candidat au corps législatif, puis au sénat-conservateur. Les événements du 18 brumaire semblaient devoir porter M. d'Anthoine au comble de la fortune à raison de son alliance avec la famille Clary ; mais exempt d'ambition, il redoutait les faveurs que tant d'autres, dans sa position, auraient recherchées avec empressement. Il reçut néanmoins l'étoile d'officier de la Légion-d'Honneur, établit un majorat sous le titre de baron de Saint-Joseph, et fut nommé maire de Marseille en 1805, ce qui le mit à même d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Des promenades, des édifices nouveaux, d'anciens monuments restaurés, enfin des embellissements nombreux, sont d'honorables souvenirs de son administration éclairée. En 1813, le baron de Saint-Joseph, dont la santé se trouvait affaiblie plus encore par les fatigues que par l'âge, cessa d'être maire, et passa ses derniers jours au sein d'une famille chérie. Cependant il accepta encore, en 1815, après le retour de Napoléon, la mission de député à la chambre des représentants pour le département des Bouches-du-Rhône. Il mourut à Marseille le 22 juillet 1826. Il avait publié, en 1805, les résultats

de ses voyages et de ses vues commerciales sous le titre d'*Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire*, un vol. in-8°. Cet ouvrage, plein de recherches et d'observations utiles, a été réimprimé en 1820 avec des additions. Anthoine était membre de l'académie de Marseille. — Une de ses filles est veuve du maréchal Suchet (*Voy. SUCHET*, au Supp.). ST—T.

ANTHONY (le docteur **FRANCIS**), fameux empirique et alchimiste anglais, fils d'un riche orfèvre de Londres et né en 1550, étudia à l'université de Cambridge. S'étant établi dans la capitale, il commença d'y pratiquer la médecine sans avoir de diplôme, et publia, en 1598, un livre où il préconisait un remède tiré de l'or. Anthony eut beaucoup de vogue ; mais en l'an 1600, ayant été cité devant le président et les censeurs du collège de médecine, il fut condamné à la prison et à une amende, condamnation qui se renouvela pour lui deux ans après. Ses protecteurs ne l'abandonnèrent pas ; et il réussit à obtenir le grade de docteur en médecine dans une université. Il composa, en 1610, un nouveau traité intitulé : *Medicinæ chymicæ, et veripotabilis auri assertio*, in-4°. L'ouvrage est précédé d'une dédicace au roi Jacques, en style très-fleuri ; il est accompagné de certificats signés par plusieurs personnes de distinction, et même par des membres de la faculté. L'auteur fut attaqué par d'autres médecins, notamment par Gwinne ; il répondit sans pouvoir désarmer ses antagonistes ; mais il eut lieu de se consoler en considérant le grand nombre de malades qui se confiaient à ses soins. Du reste, sa conduite dans la vie privée était irréprochable ; il était modeste, et sa charité

n'avait point de bornes. Ce docteur mourut en 1623.—L'un de ses fils, Charles Anthony, continua de prospérer en vendant l'or potable, et mourut en 1655. Celui-ci a publié : *Lucas redivivus*, ou *Le médecin de l'Évangile*, prescrivant (par voie de méditation) un remède divin pour prévenir les maladies qui n'ont pas encore atteint l'âme, et guérir celles qui se sont déjà emparées de l'esprit, 1656, in-4°. Z.

ANTIGNAC (ANTOINE), poète chansonnier, né à Paris, le 5 déc. 1772, était en même temps employé subalterne de l'administration de la poste aux lettres, ce qui lui donnait, disait-il, double droit au titre d'*homme de lettres*. Il passa sa vie à célébrer, dans ses vers ; les plaisirs de la table, ceux de l'amour et ceux du vin. Le repos que le règne de Bonaparte avait procuré à la France après les convulsions révolutionnaires, l'oubli dans lequel la volonté du maître et la lassitude des partis avaient fait tomber les discussions politiques, donnèrent naissance à un grand nombre de réunions joyeuses d'Épicuriens, qui pour la plupart se sont dispersées depuis, effarouchées par les débats et les clameurs qui ont suivi la restauration. Antignac fut l'un des membres les plus gais et les plus assidus de plusieurs de ces réunions. Adorateur fervent de Vénus, de Comus, de Bacchus, il n'a consacré sa muse à chanter des sujets plus austères que lorsqu'il s'est agi de fêter par occasion quelque héros de circonstance, ou pour donner à la société des francs-maçons, dont il faisait partie, quelques hymnes et quelques cantiques qui se chantent encore dans ses solennités. Antignac est mort à Paris, le 21 sept. 1823. Désaugiers,

son convive aux banquets du *Caveau moderne*, a consacré à sa mémoire quelques couplets chantés dans la séance de réouverture de cette société, le 10 oct. 1825. L'oraison funèbre, l'orateur et le temple étaient également dignes du défunt, et l'on ne saurait finir une notice sur Antignac sans répéter au moins une strophe de cette chanson ;

Si les bons cœurs ont droit au bonheur des élus,
Si l'esprit, la gaité peuvent goûter ses charmes,
Sur Antignac cessons de répandre des larmes :
C'est un ami de moins, c'est un heureux de plus.

Antignac a laissé ; I. *Chansons et poésies diverses*, Paris, 1809, un vol. in-18. II. *Cadet Roussel aux préparatifs de la fête* (le mariage de Napoléon), 1810, in-8° de 4 pag. On trouve de lui un grand nombre de chansons insérées dans divers recueils lyriques, et surtout dans le recueil annuel intitulé *le Caveau moderne*, dans le *Chansonnier des Grâces* et dans le *Journal des gourmands et des belles ou l'Épicurien français*, publié depuis le 1^{er} janvier 1806, et continué, à partir de 1808, sous ce titre : *L'Épicurien français, ou les Dîners du Caveau moderne*, dont il paraissait tous les mois un cahier, formant annuellement 4 vol. in-18. Il a fourni quelques pièces de vers aux *Annales maçonniques dédiées au prince Cambacérès*, Paris, 1807-1810, 8 vol. in-8°. Ces poésies ont été reproduites dans la *Lyre maçonnique, Etrennes aux francs-maçons et à leurs sœurs*, rédigée par le fr. J.-A. Jacquelin, Paris, Chaumerot, 1809-1814, 6 vol. in-12. Le *Dictionnaire des Girouettes*, 3^e édit., Paris, 1815, in-8°, p. 19, contient une plate chanson d'Antignac, composée pour célébrer le retour de Louis XVIII, et présentée comme pendant des couplets qu'il fit chanter

par Baptiste, comédien de Feydeau, le 30 mars 1815, pour célébrer le retour de l'empereur, dans un banquet qui se donnait chez Véry, et auquel assistaient le prince d'Eckmullh et les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, etc. (1). La plupart des compositions de cet auteur ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre; on y trouve de la facilité et même quelque élégance; mais elles manquent de verve. Ses chansons satiriques, qui sont les plus nombreuses, sont froides, d'une forme monotone, et ne contiennent guère que des lieux communs épigrammatiques sans force et sans originalité. Ses chansons à boire et à manger, comme il les appelait, sont de beaucoup les meilleures, et encore sont-elles fort loin de celles de Désaugiers, de Panard et des autres maîtres du genre.

F—LL.

ANTILLON (ISIDORE), né au village de Sainte-Eulalie dans l'Aragon, fit ses études à Saragosse avec beaucoup de distinction, et devint professeur d'astronomie, de géographie et d'histoire au collège royal de la jeune noblesse à Madrid. Il composa pour ses élèves quelques écrits élémentaires qui eurent un grand succès. Animé d'un zèle patriotique très-ardent, il se montra fort opposé à l'invasion des Français en 1808, et se rendit alors dans sa pro-

(1) Le refrain de sa chanson pour Louis XVIII était : *Je sais sur quel pied danser*. Mais il dansait sur tous les pieds et sur tous les airs : il allait même jusqu'à chanter la danse des Cosaques dans Paris; et il voulait danser avec eux :

Mais je vois danser un Russe,
Je sais sur quel pied danser.
Autour du vrai roi de France,
Je sais sur quel pied danser.

Or il en était autrement dans l'empire, dit-il :

Il fallait aller au pas,

ce qu'il admirait sous Napoléon, et ce qu'il déclarait détester sous la Restauration. V—VE.

vince où il fit partie de la junte qui dirigea le siège de Saragosse. Après la prise de cette ville, Antillon vint à Séville où il prit part à la rédaction de divers journaux destinés à entretenir, dans l'esprit des Espagnols, le zèle de la résistance. Il se réfugia ensuite à Cadix, puis à Majorque où il fut nommé l'un des juges de la cour royale, et concourut à la rédaction d'un journal intitulé *l'Aurore patriotique Majorquine*, où, tout en prêchant la résistance contre les Français, il manifesta des principes libéraux et anti-monarchiques qui lui firent beaucoup d'ennemis, et qui furent ensuite positivement condamnés lorsque Ferdinand VII remonta sur le trône en 1814. Persistant à cette époque dans les mêmes opinions, Antillon fut arrêté par ordre du roi et conduit à Saragosse pour y être jugé par une commission; mais il mourut en route dans un village où il fut enterré sans honneurs, en 1820. Lors du triomphe de Riégo (*Voy.* ce nom, au Supp.), le corps d'Antillon fut exhumé et déposé dans une tombe plus distinguée. On a de ce savant un grand nombre de cartes géographiques, d'écrits sur les sciences et la politique; et l'on estime surtout ses *Leçons de géographie générale*, et ses *Éléments de géographie astronomique, naturelle et politique de l'Espagne et du Portugal*, où il a relevé beaucoup d'erreurs relatives à la Péninsule espagnole. Z.

ANTINORI (LOUIS-ANTOINE (1)), savant antiquaire, était né vers 1720 à Aquila dans l'Abruzzi. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de quel-

(1) Antinori n'a pris que le nom d'Antoine à la tête de ses dissertations, insérées dans le recueil de Muratori; mais il est nommé *Louis-Antoine* sur le frontispice de la *Raccoltà di memorie*.

quès bénéfices et enfin archevêque de Lanciano (*Storia della letteratura. italian. du P. Lombardo*, IV). Il s'était passionné dès sa première jeunesse pour les recherches archéologiques. Avant l'âge de dix-huit ans, il avait déjà recueilli un assez grand nombre d'inscriptions inédites qu'il adressa au célèbre Muratori pour les publier dans son *Thesaurus*. Quelque temps après il lui envoya des *Chroniques* de l'Abruzzi du 13^e siècle, que Muratori inséra dans le tome VI de ses *Antiquitates italicæ mediæ ævi*. Ces chroniques écrites en vers dans un dialecte particulier à l'Abruzzi sont très curieuses; et les préfaces ainsi que les notes d'Antinori prouvent que, dans un âge encore tendre, il n'avait pas moins de jugement et de critique que d'érudition. Dans un voyage qu'il fit à Rome, le pape Benoît XIV lui proposa la direction d'une nouvelle bibliothèque qui devait être établie à Bologne; mais il refusa cette charge honorable, sous le prétexte que sa santé demandait les plus grands ménagements. De retour dans les Abruzzes dont il avait le projet d'écrire l'histoire, il continua de rassembler des matériaux pour ce grand ouvrage; mais il mourut à Aquila, en 1780, avant d'avoir pu mettre en ordre les pièces qu'il avait recueillies. Son frère Gennaro Antinori ne s'empessa pas moins d'en annoncer la publication en 15 vol. in-4° sous ce titre: *Raccoltà di memorie istoriche delle tre provincie degli Abruzzi*. Les quatre premiers ont paru à Naples de 1781 à 1784. Les documents rassemblés dans ces quatre volumes n'appartiennent pas tous à l'histoire des Abruzzes; et d'ailleurs le défaut absolu de méthode dans leur classement fait qu'on n'en peut tirer pres-

que aucune utilité. Cette publication, dit Laur. Giustiniani, loin de rien ajouter à la réputation d'Antinori, était plutôt capable de la lui faire perdre. (*Bibl. storica del regno di Napoli*, p. 1.) La courte notice que le P. Lombardo lui a consacrée dans son *Histoire de la littérature italienne au 18^e siècle*, est inexacte et incomplète. W—s.

ANTISTATES. Voy. cet article, III, 94, où par erreur on a écrit AUTISTATES.

ANTOINE (PAUL-GABRIEL), né à Lunéville le 21 janvier 1679, fut admis dans la société de Jésus: en 1694, devint successivement professeur de philosophie, de théologie, recteur de l'université de Pont-à-Mousson, et mourut dans cette ville le 22 janvier 1743. L'historien Bexon a fait son éloge en peu de mots: « Il persuadait la vertu par « ses discours doux et touchants et « par le pouvoir plus doux encore « de ses exemples. » On lui doit les ouvrages suivans: I. *Theologia moralis universa, complectens omnia morum et præceptorum principia*, Nancy, 1731; Paris, 1736; Ingolstadt, 1744, 3 vol. in-8°, 4 vol. in-12 selon M. Quérard. *Éditio nova, multo quam antea castigatius edita, cum commentationibus, notis, etc.*, Avignon, 1818, 6 vol. in-8°. II. *Theologia universa, speculativa et dogmatica*, Pont-à-Mousson, 1725; Nancy, 1732-1735, in-4°, ou 3 vol. in-8°; Paris, 1736-1743, 7 vol. in-12. III. *Lectures chrétiennes par forme de méditation sur les grandes vérités de la foi, les exemples de Jésus-Christ, etc.*, Nancy, 1736, 2 vol. in-8°. Nouv. édition, Besançon, 1825, 2 vol. in-12. IV. *Méditations pour tous les jours de l'an-*

née, Nancy, 1737, 2 vol. in-8°. V. *Les moyens d'acquérir la perfection*, Nancy, 1738, in-16. VI. *Démonstration de la religion chrétienne et catholique*, Nancy, 1739, in-12. Les ouvrages de ce théologien célèbre parurent d'abord sous le voile de l'anonyme ou avec la souscription suivante : *Par un père de la compagnie de Jésus*. Ils ont conservé jusqu'à nos jours leur ancienne réputation. Pie VII en faisait tant de cas qu'il ordonna de les traduire en plusieurs langues orientales pour l'usage des missionnaires. B—N.

ANTOINE (PIERRE-JOSEPH), ingénieur des ponts-et-chaussées, naquit le 13 janvier 1730 à Brasey près de Saint-Jean de Lône. Sa première éducation avait été très-négligée ; mais il se sentit le courage de la refaire, et il eut assez de persévérance pour y réussir. Son goût le portait vers les arts du dessin, et il y fit de rapides progrès. Dans un voyage à Rome il étudia les plus beaux monuments de l'architecture, et il en leva les plans avec une exactitude remarquable. A son retour d'Italie il fut nommé sous-ingénieur des états de Bourgogne, et acquit dans cet emploi la considération que le talent et la probité finissent toujours par obtenir. En 1790 il devint ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or. Malgré ses occupations il se chargea de donner des leçons d'architecture à l'école des beaux-arts que la ville de Dijon venait de créer. Il mourut doyen des ingénieurs de France, le 2 mars 1814, à 84 ans. Il était membre de plusieurs académies. On a de lui : I. *Navigation de Bourgogne*, ou mémoires et projets pour augmenter et établir la navigation sur les rivières du duché

de Bourgogne, Amsterdam (Dijon, Frantin), 1774, in-4° avec un plan. Ce volume devait avoir une suite, qui n'a point paru. II. *Série de colonnes*, Dijon, 1782, in-8°, fig. III. Plusieurs opuscules, tous relatifs à des objets d'une utilité locale, tels que *Sur les moyens de procurer des eaux à la ville de Dijon* ; *Sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour prévenir les dégâts qu'y cause le débordement du Suzon*, etc.—**ANTOINE** (*Antoine*), frère du précédent, et, comme lui, ingénieur des ponts-et-chaussées, naquit en 1744 à Auxonne, et mourut à Chenove, près de Dijon, au mois de mai 1818. Il a publié quelques mémoires sur la navigation de la Saône, et sur le canal de Bourgogne. Le plus important est une *Dissertation critique sur le projet de détruire la digue d'Auxonne*, Amsterd. (Vesoul), 1780, in-4° de 200 pages. L'auteur, par une allusion à l'homonymie de son nom et de son prénom, se cacha sous le masque de P. Binosimil (*bis nomen simile*), capucin et vicaire du couvent de Grai. M. Aman-ton a donné la liste des écrits des deux frères Antoine dans la *France littéraire* de M. Quérard. Il a de plus consacré une notice à l'aîné dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 14 janvier 1829. W—s.

ANTOINE, duc de Lorraine. Voy. LORRAINE, au Supp.

ANTOINE, comte de VAUDEMONT. Voy. VAUDEMONT, au Supp.

ANTOINE. Voy. ANTHOINE, ci-dessus.

ANTON (CONRAD-GOTTLÖB), né à Lauban dans la Haute-Lusace, le 29 nov. 1745, mourut à Wittemberg le 4 juillet 1814. Cette carrière, assez longue, paraît n'avoir été remplie que par les travaux paisibles

de l'érudition. On n'y connaît aucun incident remarquable ; et quand nous aurons dit qu'Anton, après avoir terminé ses études et pris ses degrés en philosophie, fut nommé, en 1775, professeur de morale à l'université de Wittemberg ; que, cinq ans après (1780), il échangea ce titre contre celui de professeur de langues orientales à la même université, plus convenable à la nature de ses travaux et de ses facultés, il ne nous restera qu'à mettre sous les yeux du lecteur la liste des principales productions de ce savant. Ce sont : I. *Dissertatio de metro Hebræorum antiquo*, Leipzig, 1770, in-4°. II. *Vindicte dissertationis de metro Hebr. antiq.*, à dubitationibus virorum doctorum, ibid., 1771-1772, 2 part. in-8°. III. *Traduct. (all.) du Cantique des cantiques*, ibid., 1772, in-8°. IV. *Anciens chants d'église traduits dans le langage d'aujourd'hui* (en allem.), Leipzig, 1773, in-8°. V. *Traduct. fidèle* (en all.) *de poésies hébraïques, grecques et latines*, ibid., 1772, in-8°. VI. *Trad. (all.) du portrait d'une bonne épouse* (Salomon, Proverbes, XXXI, 10-31), dans la mesure de l'original, ib., 1776, in-8°. VII. *Editionis in qua psalmi ad metrum revocabuntur et recensentur, varietate lectionis et perpet. interpr. illustrabuntur, specimen*, ibid. 1780, in-8°. L'auteur annonçait encore, dans la préface du n° XIII ci-après, ce grand travail comme une publication prochaine, dont aucun obstacle ne pourrait le détourner ; elle n'a point paru. VIII. *Nova loci I Samuel, vi, 9, interpret. ratio*, Wittemb., 1780, in-4°. IX. *Petronii Arbitri satyricon ex recens. P. Burmanni passim refecta, cum suppl. Noto-*

tianis et fragm. Petronianis ; notas criticas aliasque et ind. uberrium adjecit, Leipz., 1781, in-8°. X. *Priapeia sive divers. poetarum in Priapum lusus, aliaque incertorum auctorum poemata emendata et explicata ; accesserunt Epistolar de priapismo sive propudiosa Cleopatree libidine ; Jos. Scaligeri versiones græcæ duorum Priapeiorum et index in omnia carmina* (ib.), 1781, in-8°. Cette édition, destinée à faire suite à celle de Pétrone, se trouve ordinairement reliée dans le même volume. Ce qu'elle peut offrir de neuf, comme travail d'éditeur, est, ainsi que dans l'autre, assez peu de chose ; mais elle reproduit avec correction les textes les mieux épurés et un choix suffisant de commentaires. Les *Priapees* sont au nombre de quatre-vingt-neuf ; les *poèmes* d'auteurs inconnus sont seulement : *L. Apuleii Aversani ex Menandro*, fragment de vingt-trois vers, vulgairement attribué à Apulée comme traduit de Ménandre, et qui se rapproche effectivement beaucoup de la latinité de cet auteur ; et le *Pervigilium Veneris*. Les six lettres qui concernent Cléopâtre sont une supposition facétieuse de quelque écrivain du 7^e siècle ou peut-être d'un âge postérieur. Le style dénote suffisamment qu'elles sont de la même plume, quoique écrites sous les noms de personnages différents ; et, outre que les détails de médecine qui s'y trouvent ne semblent pas dénués d'intérêt, elles sont ingénieusement imaginées, et ne manquent ni de sel, ni d'esprit. Les deux épigrammes traduites en vers grecs par Jos. Scaliger sont les LXXXIII^e et LXXXVII^e du recueil. XI. *Essai de recherches sur les principales différences en-*

tre les langues orientales et occidentales, avec quelques résultats pour la grammaire des anciens langages et l'histoire des anciens peuples (en all.), ib., 1792, in-8°. XII. *Diss. de verisimillimâ librum Jonæ interpretandi ratione*, ib., 1794, in-4°. XIII. *Salomonis carmen melicum, quod Canticum canticorum dicitur, ad metrum priscum et nodos musicos revoc., recens., in vernaculam transtulit, notis crit. aliisque illustr., etc.*, Wittemberg et Leipzig, 1800, in-8°. XIV. *Progr. carmen alphabeticum integrum operationis in hymnis decantandis vel apud Hebræos usitatae, Ps. IX et X conjuncto restituit, etc.*, ibid., 1805, in-4°. XV. *De lingua russica ex eadem cum samscredanica matre orientali prognata; adjectæ sunt observat. de ejusdem linguæ cum aliis cognatione et de primis Russorum sedibus*, ib., 1809, in-8°. XVI. *Progr. de indolis genuinæ reliquiis in lingua Melitensium, vel post magnam interpolationem conspiciis, ei antiquiorem quam Carthaginensium dialectus prodit, originem vindicantibus*, ib., 1812, in-8°. XVII. *Phædri Aug. lib., Fabular. Æsopic. libri V et Publii Syri aliorumque veterum sententiæ, ex rec. Bentlei passim codd. mss. auctoritate, nec non metri et rhythmici musici ope re-ficti; præmissa est diss. de rhythmico musico a vet. Romanis nominatim a Phædro et auctoribus sententiarum a P. Syro collectarum et comparandis versibus observato*, Zittau, 1817, in-8°. Cette édition posthume, dont Conr.-Gottlob Anton avait laissé les matériaux, a été donnée par les soins de

son fils, Charles-Gottlob Anton, qui s'est lui-même fait connaître comme savant. Il avait déjà rendu un premier hommage à la mémoire de son père par son *Progr. zum Andenken an K.-G. Anton*, publié à Giessen, 1816, in-4°. Anton est encore auteur d'un livre tout-à-fait oublié contre le système d'éducation de Basedow; il a donné ses soins à la nouvelle édition du *Kirschii cornu copia*, publiée à Leipzig, 1774-1778, et à la V^e de la *Chrestomatia Pliniana oder Ausertesene stellen aus C. Pl. sec. Hist. nat.*, de J.-M. Gesner, publiée dans la même ville, 1776, in-8°. Il a coopéré, avec beaucoup d'autres, au *Lexicon catholicon linguæ latinæ*; ib., 1794, 2 part. in-8°; à la première partie (A-N) duquel il eut surtout une fort grande part. Enfin il a écrit dans plusieurs journaux; les gazettes littéraires de Halle et de Léna renferment beaucoup de révisions de sa main, et il a donné, entr'autres articles, dans le *Neu-Repertor. für biblisch. und Morgenl. Literat.* de Paulus, ann. 1790-1791, des *Rech.* (en all.) sur la musique des Hébreux. On n'en fait ici la mention expresse, que parce qu'elles se rattachent aux travaux sur la prosodie et la mélodie hébraïques, dont nous avons donné les titres, et qu'elles en complètent la série. F—LL.

ANTON (CHARLES-GOTTLÖB), de la même famille que le précédent, né le 23 juillet 1751, à Lauban, étudia la jurisprudence, et vint, en 1774, exercer à Goerlitz la profession d'avocat. En 1799, il devint sénateur de cette ville, où il est mort le 17 nov. 1818. Il partagea son temps entre les devoirs de ses fonctions et la composition de divers ouvrages, dont quelques-uns sont esti-

més. Il avait laissé des manuscrits considérables; dont la société des sciences de la Haute-Lusace a fait l'acquisition en même temps que des livres de sa riche bibliothèque. Meusel et ses continuateurs fournissent la liste complète de ses productions, parmi lesquelles on remarque : I. *De dato diplomatum regum et imperatorum Germaniæ*, Leipzig, 1774, in-8°, dissertation intéressante et encore estimée. II. *Analogie des langues* (en allem.), ibid., 1774, in-8°. III. *Mémoires* (Beitraege) *diplomatiques pour l'hist. et la jurispr. d'Allemagne*, ibid., 1777, gr. in-8°. IV. *Essai d'une histoire de l'ordre des Templiers*, ib., 1779; nouv. édit., 1781, in-8°. V. *Recherches sur la doctrine secrète et sur les usages des Templiers*, Dessau, 1782, in-8°. VI. Trad. du *Traité de mor. Germanor.* de Tacite, avec un commentaire, ib., 1781, in-8°; réimpr. à Goerlitz, 1799, in-8°. VII. *Premières lignes d'un essai sur l'origine des anciens Slaves*, Leipzig, 1783-1789, 2 parties, in-8°. VIII. *Sur les langues dans leur rapport avec l'histoire de l'humanité*, Goerlitz, 1799. IX. *Histoire de l'économie rurale en Allemagne, depuis les plus anciens temps jusqu'à la fin du 15^e siècle*, Goerlitz, 1799-1802, 3 vol. Ces ouvrages sont écrits en allemand. — Anton a enrichi de dissertations un grand nombre de journaux et de recueils scientifiques et littéraires; il a été long-temps compté parmi les collaborateurs les plus assidus du *Deutsch. Museum* (1776 et ann. suiv.), des *Hist. Untersuchungen*, de Meusel (1779 et ann. suiv.), des *Provinzial blaetter* (Dessau, 1781 et ann. suiv.), du *Magas. d'Adelung*,

de l'*Allg. liter. Anzeiger*, etc., etc. — ANTON (*Jean-Nicolas*), né à Schmiedeberg, dans le cercle électoral de Saxe, le 30 décembre 1737, eut le titre de maître de philosophie et, depuis 1759, celui de diacre de sa ville natale. Il est mort en 1814, laissant quelques ouvrages dont voici la liste : I. *Commentatio de paedagogis veterum Romanorum, ad illustr. insignem Epistolæ Pauli ad Galatas locum*, Wittemberg, 1773, in-4°. II. *Relation du premier jubilé célébré pour le formulaire d'alliance* (Concordien Formel) *de l'église luthérienne-évangélique* (en all.), ibid., 1775, in-4°. III. *Histoire du formulaire d'alliance de l'église luthérienne-évangélique* (en all.), Leipzig, 1779, 2 part., in-8°. IV. *D. Martin Luther's Zeitverkürzungen*, ib., 1804, in-8°. Le même auteur a fait imprimer quelques *oraisons funèbres* et des *sermons*. F—LL.

ANTONELLE (PIERRE-ANTOINE marquis d') naquit à Arles, en 1747, d'une famille anoblie par Henri IV pour récompense de services militaires. Voué de bonne heure à la carrière des armes, il fut d'abord sous-lieutenant au régiment de Bassigny infanterie; et il était parvenu au grade de capitaine dans le même corps, lorsqu'il abandonna le service en 1782, ne voulant pas attendre les dix-huit mois qui lui manquaient pour avoir la croix de Saint-Louis. Il jouissait d'une fortune considérable; et il en eût joui long-temps encore dans la paix et le bonheur, si la révolution ne fût venue changer toutes les idées et toutes les positions. Livré tout entier aux spéculations philosophiques, il en adopta les principes avec beaucoup de chaleur; renonça dès l'an-

née 1789, long-temps avant les décrets de l'assemblée nationale, à ses titres nobiliaires, et publia dans le même temps un écrit intitulé *Catéchisme du tiers état*, ouvrage tout entier de circonstance, et dont les circonstances firent tout le succès. Nommé maire d'Arles en 1790, Antonelle protégea de tout son pouvoir le parti de la révolution auquel on donnait le nom de *Monedier*. Il fut bientôt l'idole de ce parti; mais, comme cela devait être, il fut en butte à tout le ressentiment du parti contraire, appelé celui de *la chiffonne*, et dans lequel figuraient la plupart des amis et des parents du maire démocrate. Dénoncé plusieurs fois à la tribune de l'assemblée nationale, il fut défendu par Mirabeau, qui loua ses talents et son patriotisme. Mais dans la séance du 2 mai 1791 le comte de Clermont-Tonnerre l'accusa hautement de tous les malheurs qui affligeaient cette contrée, et il lui imputa surtout les désordres qui avaient troublé le comtat Venaissin. « On a vu le maire d'Arles, dit-il, oublier assez ses devoirs et son caractère, pour fournir aux Avignonnais des bombes et des boulets pris dans le parc d'artillerie, et aller ensuite à Avignon se mêler aux factieux, et y recevoir des couronnes. » Cette accusation exagérée (1) aurait pu,

(1) Antonelle vint en effet à Avignon, dans l'été de 1791, non pour y fournir des munitions de guerre aux révolutionnaires contre le parti papiste, qui était abattu et fugitif depuis un an, mais pour y opérer un rapprochement entre les chefs du parti dominant qui s'étaient divisés; les modérés, à la tête desquels étaient la municipalité et le commandant de la garde nationale, père de celui qui signe cette note, ne désiraient que la réunion d'Avignon à la France. Les démagogues, tels que Duprat, Mainvielle, Rivère, etc., voulaient la république ou plutôt l'anarchie, le pillage des églises, des maisons d'émigrés, et l'adhésion forcée de Carpentras. Antonelle fut reçu avec enthousiasme à Avi-

dans un autre temps, nuire au maire qui en était l'objet; mais à cette époque elle ne fit qu'ajouter à sa popularité. Il fut élu député à l'assemblée législative par le département des Bouches-du-Rhône. Peu de jours après son départ les journaux annoncèrent que la populace d'Arles avait traîné son mannequin dans les rues la corde au cou, et l'avait réduit en cendres; enfin qu'elle avait brisé une pierre sur laquelle était écrit le nom d'*Antonelle*, donné à l'une des places publiques de cette ville. La municipalité et toutes les autorités d'Arles démentirent cette assertion avec beaucoup de force; et le député des Bouches-du-Rhône ne parut pas même s'en occuper. Il fut nommé à cette époque secrétaire de l'assemblée; mais il s'y montra rarement à la tribune, et ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues de ses talents oratoires. Le discours le plus important qu'il y prononça fut celui dans lequel il accusa les commissaires civils envoyés à Avignon, qu'il traita de *calomniateurs* et de *scélérats* (17 mars 1792). Il fut envoyé le 11 août, avec deux de ses collègues (Kersaint et Péraldy), à l'armée du centre que commandait Lafayette, afin d'y faire arrêter ce général, et d'y annoncer la révolution qui venait de compléter le renversement de la monarchie; mais ces commissaires furent arrêtés à Mézières par ordre des administrateurs du département des Ardennes, puis conduits à Sedan, où ils allaient être massacrés par les soldats, si la fuite de Lafayette ne leur eût bien-

gnon; mais malgré ses dehors séduisants, son élocution facile et brillante, son esprit aimable et ses talents de société, il échoua dans son rôle de conciliateur: mais, ce qui est fort rare, il sut se faire aimer et regretter des deux partis.

tôt rendu la liberté et le pouvoir. Un an plus tard cette arrestation causa la mort des administrateurs de la municipalité de Sedan et des plus honorables citoyens de cette ville, qui furent condamnés par le tribunal révolutionnaire où siégeait Antonelle, devenu l'un des membres les plus influents du jury. Il n'avait pas été élu député à la convention nationale; et, pour le dédommager de cette disgrâce, le conseil exécutif l'avait nommé un des commissaires qui durent aller organiser dans les colonies le système républicain; mais les vents contraires ne lui ayant pas permis de se rendre à Saint-Domingue, il vint habiter de nouveau Paris, où, s'étant trouvé en concurrence avec Pache dans l'élection d'un maire, il fit rayer son nom de la liste des candidats. Il est difficile d'expliquer comment un homme qui n'était pas naturellement sanguinaire préféra les fonctions de juré du tribunal révolutionnaire à celles de maire. Il était directeur du terrible jury dans l'affaire des Girondins, et il parut hésiter pour leur condamnation. Interpellé par Fouquier-Tainville, il eut le courage de déclarer que sa conscience n'était pas suffisamment éclairée; mais il n'en eut pas assez pour voter une absolution (*V. VERNIAUX*, XLVIII, 208). Il publia quelques jours après une brochure dans laquelle il réclamait plus d'indépendance et de liberté pour les jurés. Arrêté aussitôt après cette publication par ordre du comité de salut public, il fut emprisonné au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor; ainsi il ne fut pas juré dans le procès de la reine Marie-Antoinette, qui eut lieu au mois d'octobre 1793 (vendémiaire an II). Ce fut pendant sa dé-

tention que, malgré les réclamations de quelques amis, on le raya, comme noble, de la liste des jacobins de Paris. Après la chute de Robespierre, il continua de se montrer un des démagogues les plus exaltés. Le tribunal révolutionnaire existait et jugeait encore; Antonelle, assis auprès des jurés, suivait tous les débats, et il exerçait encore une grande influence à l'époque du procès de Carrier qui fut condamné, parce qu'il était impossible de l'acquitter, et du comité révolutionnaire de Nantes, coupable de tous les crimes du proconsul, et dont les chefs les plus sanguinaires furent acquittés ainsi que leurs plus exécra- bles agents. Antonelle concourut dans le même temps à la rédaction du *Journal des hommes libres*, l'un des organes les plus zélés du parti révolutionnaire. Poursuivi au 13 vendémiaire an IV (oct. 1795) par les réactionnaires qui dirigeaient l'opinion publique, il se réfugia, avec tous ses amis, autour de la convention nationale devenue le dernier appui des démocrates; et ce fut sous les ordres de Bonaparte qu'il combattit les Parisiens dans cette journée célèbre. Il y fit preuve d'un grand sang froid, et on le vit, au milieu des balles et des boulets, lire avec calme un ouvrage philosophique. Après son installation, le directoire, voulant le gagner, lui confia la rédaction d'une feuille périodique; mais il y renonça bientôt, pour retourner au *Journal des hommes libres*. Compromis dans la conspiration de Babeuf, il échappa d'abord aux recherches en se tenant caché; mais, las de cette pénible existence, il se montra publiquement; et fut aussitôt arrêté par l'agent de police Dossonville. Conduit à Vendôme, il y parut avec audace devant la haute-cour. Dédaignant de se

justifier, il tourna en ridicule l'accusation et les juges, et fut néanmoins acquitté. Il revint alors à Paris, et reprit ses travaux polémiques. Ce fut en vain que, par un mouvement de bascule, Merlin de Thionville essaya de le faire comprendre dans la proscription qui pesa sur le parti royaliste après la révolution du 18 fructidor an v (4 sept. 1797). Toutefois le directoire, qui le considérait toujours comme un de ses plus dangereux ennemis, l'exila dans le département de la Charente; mais, ne prenant pas même la peine de s'y rendre, il resta impunément à Paris, et fut nommé député au conseil des cinquante par une fraction du collège électoral de la Seine et par le département des Bouches-du-Rhône. Ces deux élections furent annulées, l'une par le directoire, et l'autre par le conseil des anciens. Après le triomphe de Bonaparte au 18 brumaire, Antonelle se vit au moment d'être déporté; mais l'arrêt des consuls fut révoqué presque aussitôt. La proscription qu'essuyèrent les démagogues après l'événement du 3 nivôse (la tentative de la machine infernale contre les jours de Bonaparte) fut plus sérieuse, bien qu'aussi peu méritée. Sur l'avis de Fouché, Antonelle fut relégué à quarante lieues de Paris; et cette fois il fallut obéir. Un peu plus tard la police le força même à s'éloigner davantage, et il se rendit en Italie. Lorsque les passions furent calmées, il lui fut permis de revenir dans sa ville natale; et il y vécut enfin dans le repos, bien que par intervalle on le dénonçât à l'empereur qui, dédaignant ces dénonciations, le laissa se livrer tranquillement à ses spéculations philosophiques. On n'entendit plus parler d'Antonelle jusqu'au rétablissement

des Bourbons en 1814. A cette époque on vit avec une grande surprise le vieux démagogue prendre la défense de la restauration dans un écrit intitulé *Le Réveil d'un vieillard*, où il déclara positivement que la France ne pouvait attendre sa liberté que du roi légitime. Cet ouvrage est le dernier qu'il ait publié. Il mourut à Arles le 26 nov. 1817. Comme il n'avait pas reçu les derniers secours de la religion, l'autorité ecclésiastique refusa de concourir aux cérémonies qui devaient accompagner sa sépulture (2). Ses écrits sont : I. *Catéchisme du tiers état*, Arles, 1789, in-8°. II. *Quelques réflexions sur la mémorable assemblée de Carpentras, sur la pétition du peuple avignonnais, et sur l'opinion de Stanislas Clermont-Tonnerre, membre de l'assemblée nationale*, Paris, 1791, in-8°. Cette brochure eut trois éditions. III. *Observations sur le compte rendu au roi par M. Debourge, l'un des commissaires civils envoyés à Arles*, 1792, in-8°. IV. *Quelques-uns des mensonges du commissaire Debourge dans les observations sur l'affaire*

(2) Antonelle, ayant dissipé sa fortune, avait long-temps végété à Paris. Couvert d'une vieille houppelande, les cheveux gris et gras, le dos voûté, la tête inclinée, il ne ressemblait guère au brillant et semillant maître d'Arles, à la tête haute, toujours poudrée et bien frisée. Sept à huit ans avaient suffi pour opérer ce changement. Mais quelques années avant la restauration, devenu riche par la succession de son frère aîné, l'amour des plaisirs, le désir et le besoin du repos, continuèrent d'absorber entièrement ses facultés. D'ailleurs il se montra toujours bon maître, généreux et bienfaisant. Il donnait à ses fermiers ses terres à bon marché, et leur faisait souvent remise des termes échus, préférant diminuer ses revenus que de poursuivre ses débiteurs. Sa plus proche parente était madame de Clermont-Lodève, mère de l'aide-de-camp du duc de Berry, et il lui aurait laissé sa fortune, si elle se fût hâtée de quitter Paris, suivant le conseil de son fils. En arrivant à Arles, elle trouva Antonelle mourant, et ne put ni prévenir ni faire annuler ses dernières dispositions.

d'Arles, 1792, in-8°. V. *Supplément aux observations sur le rapport de M. Debourge*, 1792, in-8°. VI. *Déclarations motivées d'Antonelle, juré au tribunal révolutionnaire dans diverses affaires*, in-8° de 76 pag., Paris, an II (1793). Antonelle donne, dans cette brochure curieuse, les motifs de ses déclarations sur les affaires du jésuite d'Hervilly, des généraux Biron, Luckner, de Jules Dudon, de Duclos Dufresnoy, etc. VII. *Le contraste des sentiments, ou le citoyen Delacroix en présence d'un démocrate*, an III (1795), in-8°.

Voici l'épigraphe de cette brochure :

« Le peuple est souverain dans la
« république, et vous le faites *sujet* ;

« nous avons la république démocra-
« tique, et votre plan constitue l'a-

« ristocratie et conduit à la monar-
« chie. » VIII. *Quelques idées à*

l'ordre, mais peut-être pas à la

couleur du jour, pluviose an III

(1795), in-8° de 95 pages. Anto-

nelle voulait encore alors la terreur.

Voici la conclusion de ses *idées à*

l'ordre du jour : « La terreur,

« mais justement imprimée, mais

« sagement dispensée, mais réglée

« encore et contenue dans son redou-

« table exercice; oui, la terreur,

« ainsi précisée, rentre dans l'ordre

« éternel. Il est un terme à tout,

« même à cette naturelle clémence

« d'un peuple qui sent sa grandeur

« et sa force. Le peuple le plus exor-

« cible doit avoir ses jours d'inflexi-

« bilité, et quand elle arrive cette

« heure terrible d'une sévérité ri-

« goureuse, l'ordre éternel n'en est

« point troublé; il est maintenu :

« c'est encore la justice. » Ainsi, se-

« lon Antonelle, la terreur était la

« justice. IX. *Motion d'ordre à l'oc-*

casion de la brochure de Louvet,

an III (1795), in-8°. Dans cette bro-
chure, Antonelle fait encore le pro-
cès des Girondins; il les appelle des
quarterons révolutionnaires, des
constitutionnels au bas titre. Il
répète que *Buzot faisait de la des-*
truction de Paris un des axiomes
de sa politique; il persifle Louvet
et sa *Divine Lodoiska*, etc. X.
Sur la prétendue conspiration du
21 floréal; Mon examen de con-
science, ou le détenu à Vendôme,
an V (1797), in-4°. XI. *Quelques*
observations qui peuvent servir
d'appendice à la seconde lettre
de Robespierre, in-8°. XII. Enfin
beaucoup d'articles signés et ano-
nymes dans divers journaux (3).

M—D j.

ANTONELLI (LÉONARD), car-
dinal de l'église romaine, naquit en
1730 à Sinigaglia, dans le duché
d'Urbain. Malgré ses talents et le cré-
dit de son oncle le cardinal Nicolas
Antonelli, il ne parvint que fort tard
aux dignités de l'église; et, ce qui
est bien digne d'être remarqué, ce
fut son opposition aux doctrines phi-
losophiques qui retarda son avance-
ment. Le zèle avec lequel il défen-
dit les jésuites éloigna de lui Clé-
ment XIV, qui venait de prononcer
leur abolition. Ce ne fut que sous le
pontificat de Pie VI qu'Antonelli
fut décoré de la pourpre. Nommé
depuis évêque d'Ostie et de Vel-

(3) Sans justifier les principes, ou plutôt les
opinions d'Antonelle (car il n'avait pas de prin-
cipes), nous pouvons assurer qu'il n'était ni am-
bitieux, ni vindicatif, ni sanguinaire. C'était un
épiscorien, un libertin, un cerveau brûlé dans
toute l'étendue du terme. On l'a vu se promener
sur les remparts d'Arles, coiffé d'un mouchoir et
en robe de chambre; d'autres fois marcher tel-
lement sur le bord d'un fossé, que ses pieds en
étaient mouillés. Lorsqu'il écrivait, il avait à
côté de lui une pile d'assiettes qu'il plaçait suc-
cessivement sur son colnu, pour le rafraîchir, et
qu'il changeait à mesure qu'elles venaient à
s'échauffer. Il prétendait rafraîchir ainsi les va-
peurs bouillantes de son cerveau. A—r.

lettri, il devint préfet de la congrégation de la Propagande, et membre de la congrégation d'État. Dans cette dernière place il montra des vues dignes d'un habile politique; mais il donna souvent lieu, par sa fermeté, aux réclamations des novateurs et aux plaintes des hommes timides, qui auraient voulu que l'on combattît avec timidité et faiblesse les prétentions et les entreprises les plus audacieuses. Cependant il ouvrit en 1791, au sacré collège, l'avis que les prêtres français fussent autorisés à prêter le serment à la constitution civile du clergé, que l'assemblée nationale venait de décréter. Gardien-né des prérogatives de l'église romaine, personne n'était moins disposé que lui à souffrir qu'on y portât la moindre atteinte; mais il voyait, dans le refus du clergé français de se soumettre aux nouvelles lois, un motif pour le persécuter; et il redoutait que l'éloignement des prêtres et la cessation du culte pendant un temps qu'il était impossible de calculer, ne fissent en France un tort irréparable à la religion. Les vues de ce prélat dans cette circonstance ont été travesties par quelques jeunes publicistes d'une manière qui fait peu d'honneur à leurs lumières et à leur impartialité. Plus tard ses liaisons avec le fiscal Barbieri, qu'explique assez la charge qu'il occupait dans le gouvernement, le firent accuser de n'être pas étranger aux troubles qui éclatèrent à Rome, et dans lesquels le général français Duphot fut tué. Les événements qui suivirent prouvent que les instigateurs et les auteurs de ce mouvement n'étaient pas, comme on le répandit alors, les défenseurs du saint-siège, mais au contraire ceux qui ne demandaient qu'un prétexte pour le renverser (*Voy. DUPHOT*,

XII, 268) (1). Doyen du sacré collège depuis 1797, Antonelli concourut à l'élection du pape Pie VII en 1800; et il accompagna ce pontife dans son voyage à Paris, en 1804. Expulsé de Rome par les Français en 1808, il fut conduit à Spoleto, puis à Sinigaglia où il mourut presque subitement le 23 janvier 1811. La *Lettre d'Antonelli aux évêques d'Irlande*, publiée en Angleterre, et recueillie dans l'*Ami de la religion*, n° 457, suffirait pour prouver que ce prélat était bien éloigné d'avoir les opinions intolérantes que certains biographes lui attribuent dans un but trop facile à deviner. Pour achever de faire connaître cet illustre prélat, on doit ajouter que, malgré ses fonctions, il ne cessa jamais de cultiver les lettres. Sa réputation d'habile archéologue était si bien établie en France, qu'en 1785 il fut élu membre de l'académie des inscriptions, dans la classe des associés étrangers, où il remplaça le P. Paciaudi. Possesseur d'une précieuse bibliothèque qu'il avait formée lui-même, il en confia la direction au savant abbé Cancellieri (*Voy. ce nom, au Supp.*) dont la touchante reconnaissance atteste qu'Antonelli joignait aux dons de l'esprit les qualités les plus propres à se faire aimer.

W—s.

ANTONI (VINCENZO - BERNI DEGLI), jurisconsulte italien, naquit, le 25 avril 1747, à Bologne, où son père jouissait d'une grande réputation dans le barreau. Il fit ses études avec beaucoup de succès dans sa ville natale, et se rendit à Rome pour les perfectionner. Revenu à Bolo-

(1) On peut à cet égard consulter le tome V de la précieuse collection publiée récemment sous le titre de *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*.

gne, il y remplit une chaire de droit civil à l'université, et fut successivement nommé auditeur de chambre de deux légats du pape. Fort attaché au gouvernement pontifical, il refusa de prêter serment à la république que les Français établirent dans sa patrie en 1798, et fut privé de sa chaire, puis arrêté et exilé. Il supporta toutes ces persécutions avec beaucoup de courage, et fut nommé en 1799, après le retour des armées autrichiennes, membre de la régence qu'elles établirent à Rome. N'ayant pas cru devoir s'éloigner lors de la seconde invasion des Français, il accepta l'emploi de commissaire-général des finances qu'il remplit avec une grande probité; et, lorsque l'Italie devint un royaume, en 1806, il fut nommé par Napoléon procureur du roi près le tribunal de cassation et chevalier de la Couronne de Fer. Plus tard, lorsque l'autorité pontificale fut rétablie à Bologne, Pie VII désigna Antoni pour président du tribunal d'appel; mais sa santé ne lui permit pas d'accepter ces honorables fonctions. Ce profond jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence très-estimés, a aussi publié quelques poésies et même des comédies. Il était membre de plusieurs académies. Le comte Carlo Pepoli, son compatriote, a composé sur lui une notice biographique qui a été insérée dans plusieurs journaux. Z.

ANTONINI (PHILIPPE), savant archéologue, était né vers le milieu du 16^e siècle à Sarsina, petite ville de la Romagne, très-ancienne, mais à demi-ruinée. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat, et, sans rien relâcher de ses devoirs, consacra tous ses loisirs à la recherche et à la description des

monuments de sa ville natale. Il est auteur d'un ouvrage curieux et fort estimé : *Discorsi dell' antichità di Sarsina e de costumi romani*, Sarsina, 1607, 2 part. in-4°. Cette édition est assez rare. La seconde, Faenza, 1769, in-4°, est augmentée de dissertations par J.-Ant. Azalli sur l'histoire ecclésiastique de Sarsina, et d'un mémoire de Jôs. Fantini sur les origines de cette ville. L'ouvrage d'Antonini, traduit en latin par Siegbert Havercamp, a été inséré par Burmann dans le tome VII, 2^e part. du *Thesaurus antiquitat. ital.* Fabretti, Malvasia, Spon, etc., louent son exactitude à rapporter les inscriptions anciennes, dont il a su conserver un grand nombre. On lui doit encore : *Supplemento della chronica di Verruchio*, Bologne, 1621, in-4°. C'est un bourg du territoire de Rimini dont l'historien est Frac. Gianettasi. W—s.

ANTONIO (PASCAL-FRANÇOIS-JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANIELLO-RAYMOND-SILVESTRE DE BOURBON), infant d'Espagne, frère de Charles IV, né le 31 déc. 1755, veuf, le 27 juillet 1798, de sa nièce Marie-Amélie, infante d'Espagne, passa la plus grande partie de sa vie dans des exercices de piété et dans la pratique des arts mécaniques, particulièrement de la serrurerie où il était devenu fort habile. On sent que de pareilles habitudes l'avaient rendu peu propre aux affaires de l'état, et qu'il dut se trouver embarrassé lorsque des circonstances difficiles l'obligèrent à s'en occuper. Ce fut dans le mois d'avril 1808 que Ferdinand VII, décidé à se rendre à Bayonne, le chargea de présider la junte suprême qui dut gouverner le royaume en son absence. Le confiant monarque, espérant tout de son entrevue avec Na-

poléon, avait recommandé à la junte de faire toutes les concessions possibles à Murat qui commandait les troupes françaises dans Madrid ; mais les exigences de ce général devinrent telles, que don Antonio se vit obligé de lui faire quelques représentations dans une lettre, d'ailleurs pleine de modération et de politesse, qu'il lui adressa comme président de la junte. Murat ayant demandé qu'on l'autorisât à réprimer des émeutes imaginaires, la junte lui représenta que le peuple espagnol était parfaitement tranquille; qu'il avait accueilli les Français avec beaucoup de générosité, et que, s'il venait à s'insurger, ce ne pourrait être que par suite des mauvais traitements qu'on lui ferait éprouver, et surtout par le mécontentement de voir un étranger sur le trône de Ferdinand VII, qui n'y était monté qu'après l'abdication réelle et bien sincère de Charles IV. Don Antonio informa le roi son neveu de toutes ces circonstances; mais la réponse de celui-ci fut interceptée par Napoléon; et don Antonio resta dans un embarras d'autant plus grand, que Charles IV lui fit connaître à cette époque que son intention était de reprendre la couronne. Murat, qui seul avait suscité une résolution aussi inattendue, profita de l'agitation qu'elle dut exciter, pour faire arriver de nouvelles troupes à Madrid. Dans la nuit du 2 mai de nombreuses décharges de mousqueterie et d'artillerie furent exécutées par l'armée française sur des attroupements que l'inquiétude et la curiosité avaient formés; un grand nombre d'habitants furent arrêtés, condamnés par des conseils de guerre, et exécutés sur-le-champ pour avoir osé résister. Si l'on réfléchit à une pareille situation, on se

représentera facilement la consternation et l'effroi dans lesquels l'enfant don Antonio se trouva plongé. N'osant rien décider, ni rien faire, et tout-à-fait incapable d'une résolution énergique, il conçut l'idée bizarre d'aller se réunir à sa famille, et d'ajouter ainsi au nombre des prisonniers ou des victimes que Napoléon tenait dans ses mains. Rien ne put le détourner de ce projet funeste; et ce fut en vain que tous les membres de la junte le conjurèrent de rester avec eux. Il partit de Madrid le 4 mai laissant au doyen de l'assemblée le billet suivant : « Je fais savoir à la « junte, pour sa règle, que je suis « parti par ordre du roi; et je pré- « viens ladite junte qu'elle ait à se « maintenir sur le même pied que si « j'étais au milieu d'elle. Dieu nous « soit en aide ! Adieu, messieurs, jus- « qu'à la vallée de Josaphat. » On sait l'effet que produisit un tel abandon sur les membres de la junte, et le résultat qu'il eut sur les destinées de l'Espagne (*Voy. AVANZA*, dans ce volume). Don Antonio fut à peine arrivé à Bayonne que, prisonnier de Napoléon comme tous les siens, on le conduisit à Valençay avec Ferdinand VII. Il resta détenu dans ce château jusqu'en 1814, et il s'y fit remarquer par sa bonhomie, par sa bienfaisance, par son goût excessif pour le jardinage, comme aussi pour les ouvrages de lingerie et de broderie, dont il avait établi sous ses yeux des ateliers. Après la chute de Napoléon, il revint à Madrid avec Ferdinand VII, et il y reprit avec un nouveau zèle ces occupations de piété et de bienfaisance qui, dans les temps de calme et de prospérité, font le bonheur des princes et des peuples; mais qui, dans les temps de crise et de révolution, ne sauvent pas les em-

pires. Don Antonio est mort dans cette capitale en avril 1817, sans laisser de postérité. M—D J.

ANTRACINO (JEAN), médecin, né, dans le 15^e siècle, à Macerata, fut l'un des plus habiles praticiens de son temps. Les témoignages nombreux de ses plus illustres contemporains, recueillis par l'abbé Lan- celotti dans les *Memorie di Ang. Colocci*, p. 72, attestent qu'il jouis- sait de la réputation du premier mé- decin de Rome. Honoré de la con- fiance du pape Adrien VI, il ne put cependant le tirer d'une maladie grave qui se compliquait avec un âge avancé. Les Romains, habitués au faste et à la prodigalité de Léon X, n'avaient pu voir l'économie un peu parcimonieuse de son successeur sans un vif sentiment de déplaisir. A la mort d'Adrien, ils suspendirent à la porte de son médecin une couronne de feuillage avec cette inscription : **LIBERATORI ROMÆ S. P. Q. R.** (*Voy. ADRIEN*, I, 259). Il est pro- bable qu'Antracino fut continué par Clément VII dans la charge honora- ble et lucrative de médecin pontifical; mais on est du moins certain que, sous le règne de ce pontife, il avait le titre de protomédecin de Rome. An- tracino mourut vers 1530. A l'exer- cice de son art il joignait la culture des lettres; et on a de lui des poésies latines dont on vante l'élégance. Elles ont été recueillies par Bl. Palladio dans le volume intitulé : *Coryciana*, Ro- me 1524, in-4°. Prosp. Mandosio cite Antracino dans son *Theatrum archiatrium*; et l'abbé Marini lui a consacré une notice dans les *Vite degli archiatri pontefici*, I, 323.

W—s.

ANTRAIGUES (comte d'),
Voy. ENTRAIGUES, XIII, 169.

AOUST (le marquis JEAN-MA-

RIE d'), né dans la Flandre fran- çaise vers 1740, de l'une des pre- mières familles de la province, entra au service de bonne heure; mais n'y ayant pas obtenu le succès qu'il désirait, il se retira mécon- tent, et vécut dans ses terres jusqu'à l'époque de la révolution dont il em- brassa la cause avec beaucoup de chaleur. Nommé en 1789 député de la noblesse du bailliage de Douai aux états-généraux, il se plaça, dès les pre- mières séances, dans la minorité de son ordre qui se réunit au tiers état; et du reste il fut peu remarqué dans cette assemblée où, votant toujours avec la majorité et pour les me- sures extrêmes, il ne prit pas la parole une seule fois. Nommé député à la convention nationale par le dé- partement du Nord en septembre 1792, il dénonça, dans la séance du 30 de ce mois, toute la mu- nicipalité de Saint-Amand ainsi que celle d'Orchiès, qui, dit-il, avaient accueilli les Autrichiens par des illu- minations et des réjouissances; et il proposa d'envoyer des commissaires sur cette frontière pour y surveiller les ennemis de la république, et diri- ger la défense de Lille qui était as- siégée par l'armée autrichienne. D'Aoust fut lui-même nommé un de ces commissaires, et on lut dans la séance du 7 octobre un rapport de leurs opérations, conforme en tous points, pour le fond et pour la forme, à toutes les pièces, à tous les discours de cette époque d'exal- tation et de délire. Revenu au sein de la convention nationale, d'Aoust y vota en ces termes dans le procès de Louis XVI : « La mort de « Louis ou de la république. Louis a « trop vécu; sa mort est une justice. » Il vota aussi contre l'appel au peu- ple et contre le sursis à l'exécution.

Dans toute la suite de cette longue session conventionnelle d'Aoust ne cessa point de se ranger du parti le plus exalté ; ce qui ne l'empêcha pas d'être exclu comme noble de la société des Jacobins de Paris, et de voir périr son fils aîné sur l'échafaud comme traître à la patrie, sans pouvoir le secourir (*Voy.* l'article suivant). Lorsque la session conventionnelle fut terminée, en 1795, d'Aoust fut nommé commissaire du directoire exécutif dans son département, et, après le 18 brumaire, le consul Bonaparte le fit maire de Quincy où se trouvaient ses propriétés. Il est mort dans ce village vers 1812.

M—D j.

Aoust (Eustache d'), fils aîné du précédent, naquit à Douai en 1763, et fut, avant la révolution, lieutenant au régiment du Roi infanterie. Nommé en 1790 aide-de-camp de Rochambeau, il fit avec ce maréchal la première campagne de la révolution sur la frontière du nord en 1792. Devenu général de brigade en 1793, il passa à l'armée des Pyrénées-Orientales où il obtint bientôt le grade et les fonctions de général de division. Il commanda même temporairement cette armée après la destitution de Puget-Barbantane, et dirigea l'attaque du camp retranché des Espagnols à Peyres-Tortes, qui fut emporté le 17 septembre 1793, et où les Français s'emparèrent de quarante-six bouches à feu et de cinq cents prisonniers et dégagèrent Perpignan. Il y avait alors à l'armée des Pyrénées-Orientales un principe de désorganisation. Deux députés conventionnels, Fabre de l'Hérault et Cassanyès, y dirigeaient les opérations ; et Dagobert commandait, dans les deux Cerdagnes, un corps indépendant. Blessés à l'affaire de Peyres-Tortes

ils donnèrent le commandement de l'armée à Dagobert qui échoua le 22, à l'attaque du camp de Trouilles, par suite de la jalousie et du mécontentement des autres généraux. Dagobert ayant été rappelé à Paris, l'armée aux ordres de d'Aoust, avait repris plusieurs places sur les Espagnols, les avait rejetés au-delà de la rivière de Tech, et repoussés sur le Boulou, après avoir enlevé leur camp d'Argèles. Lorsqu'elle passa, au commencement d'octobre, sous le commandement de Turreau, ce général attaqua, le 14, les Espagnols dans leur forte position du Boulou. Cette affaire sanglante ne réussit point, parce que le conventionnel Fabre avait affaibli l'armée pour préparer une invasion en Catalogne. Turreau, voyant l'état de dénuement et d'insubordination de cette armée, demanda son changement. Il fit une tentative inutile contre Céret, le 26 novembre, et partit le lendemain pour la Vendée. D'Aoust reprit encore le commandement provisoire jusqu'à l'arrivée de Doppet, qui vint, le 30, remplacer Turreau. Les mutations de généraux étaient alors si fréquentes, les rapports officiels si rares et si difficiles à faire, et les relations lues à la convention et insérées dans les journaux si mensongères, qu'on ne sait pas précisément si ce fut comme subordonné à Doppet, ou comme chargé pendant sa maladie du commandement en chef par *interim* pour la quatrième ou cinquième fois, que d'Aoust fut attaqué, le 20 décembre, dans toutes les positions qui défendaient les places maritimes du Roussillon, du côté de la Catalogne, et qu'il essuya une déroute dans laquelle Fabre de l'Hérault fut tué, et qui fut suivie de la défection du commandant du fort Saint-Elme. La convention

rendit d'Aoust responsable de cette inconstance de la fortune, ainsi qu'il advint à presque tous les généraux de cette époque qui eurent le même malheur. Accusé de trahison, et, ce qui était plus vrai, d'incapacité, il fut traduit au tribunal révolutionnaire de Paris, condamné à mort et exécuté le 2 juillet 1794 (1).

M—Dj.

APEL (JEAN-AUGUSTE), légiste allemand qui s'est plus occupé des belles-lettres que de la jurisprudence, était né à Leipzig, d'une famille patricienne, en 1771. Son père, bourgeois de la ville, soigna son éducation, et voulut qu'il étudiât la jurisprudence, parce qu'il le destinait à la carrière des emplois publics, dans laquelle sa famille s'était dès longtemps signalée. Le jeune homme, après avoir terminé ses études à Leipzig, alla suivre les cours de la faculté de droit de Wittemberg. En 1791 il y soutint une thèse *De discrim. inter delicta atrocia et levia statuendo* (imprimée la même année à Leipzig, in-4°); et en 1795 sur une nouvelle thèse: *Quædam de origine rusticorum dotulium eorumque imprimis in Saxonia conditione*, il reçut les titres de docteur en droit, etc. Cette dissertation inaugurale est fort médiocre, et témoigne de son peu d'aptitude et d'application à l'étude de la jurisprudence. Cependant il revint à Leipzig pour s'y livrer à la pratique de cette science; et quelques opuscules, publiés dans les années suivantes (*Progr. de leg. in delicta*

circa arbores, ib., 1796, in-4°; — *Dissert. II de causis matrimon. annullandi*, ib., 1798-1799, in-4°), montrent qu'il continua quelque peu de s'en occuper, et donnent à penser qu'il visait à quelques fonctions; mais il était riche; il aimait les beaux-arts, la musique, la poésie, la peinture; il était passionné pour la scène; il faisait des vers, des expériences de chimie, de physique, de mécanique: on juge bien que de tels goûts, dans un homme maître de ses loisirs, empièterent promptement sur des études qu'ils faisaient trouver arides et rebutantes, et finirent par absorber sa vie sans partage. Il paraît que, dominé par son penchant littéraire, il éprouvait néanmoins quelque confusion de donner tout entière à des futilités poétiques une vie que la volonté de son père avait destinée à des travaux plus graves; mais la lecture des écrits philosophiques de M. Schelling, alors dans leur nouveauté, le guérit de ces derniers scrupules; la philosophie et la poésie, souvent confondues dans les écrits du philosophe, se marièrent dans son esprit; la première rendait à l'autre, en gravité, ce qu'elle en recevait d'agréments et d'attraits; Apel se persuada que la fantaisie poétique était aussi un mode d'investigation de la vérité, et le panthéisme mystique de M. Schelling eut en lui un enthousiaste dont la ferveur ne s'est jamais démentie. Il débuta dans la littérature par des articles de critique et quelques essais d'esthétique insérés dans le *Leipziger Literaturzeitung*, dans le *Musikalische Zeitung* et dans le *Deutsch. Merkur* (1800-1802). Pendant les années suivantes, il continua d'insérer, dans plusieurs journaux et recueils périodiques, ses essais poétiques et philosophiques et des morceaux de divers

(1) Dans un *Précis de l'histoire d'Espagne*, par M. de Boissy, continué par M. de Barrins, on n'a fait qu'un seul et même personnage du général d'Aoust et du maréchal Davoust, et l'on y a exagéré quelques avantages obtenus par le premier, afin d'en faire un motif de louanges pour le second. Nos *Précis*, nos *Résumés*, nos *Beautés* de diverses histoires fournissent de bévue de la même espèce, A—r.

genres. On cite comme enrichis de ses productions l'*Allg. Literzeit.* d'Iéna, le *Journ. für deutsch. Frauen*, rédigé par Rochlitz, et continué sous le titre de *Selene*, le recueil du poète Kind, intitulé *Malven*, d'autres encore (*Aglaia*, — *Taschenb. für Liebe und Freundschaft*, etc.). Il travaillait avec facilité, et il ne cessa de faire paraître chaque année des poésies lyriques, satiriques, élégiaques, sérieuses, badines, des légendes, des drames, des contes et des romans. La plupart de ces ouvrages trop nombreux eurent du succès lorsqu'ils parurent; quelques-uns excitèrent des discussions par leur forme nouvelle; aucun n'a joui d'une renommée durable, et la réputation de l'auteur, établie sur ces titres frivoles, sera sans doute éphémère comme eux. En 1804 il publia des ballades et des contes; puis il mit successivement au jour des nouvelles, parmi lesquelles on distingue *Les portraits de famille* (1805); *Le jugement de Dieu*; *Les pierres tombées de la lune*; *Le coq dans un panier*, etc.; des légendes, *Saint Jean et son chat*, *Les lamentations déplorables du père Anselme*; un joli conte, *L'enfant paisible*; un recueil de ballades et de légendes (1806). En 1807 il fit paraître un livre sur *le beau et le romantique*, dans lequel il prenait la défense des littératures classiques. Un poème qu'on cite avec éloge, *Inès et Pedro*, et un recueil d'élégies, parurent la même année. En 1809 il publia, avec F. Laun, un volume intitulé *Le livre des fantômes*, dans lequel on remarquait surtout ses deux contes : *Le franc archer* et *La danse des morts*; le premier a fourni le sujet d'une pièce de théâtre à laquelle

la musique de Weber a donné beaucoup de vogue. Il a été réimprimé à part, Leipzig, 1823, in-8°. Ce recueil eut du succès, et les auteurs en ont fait paraître six nouveaux volumes jusqu'en 1817. Parmi les productions qui suivirent, nous nous bornerons à citer : 1810, *La visite du fiancé*, *Clara Montgomery*, nouvelles; *Les Cigales*, recueil de poésies en 4 volumes, dans lequel il a reproduit la plupart de ses opuscules poétiques déjà cités; le troisième et le quatrième volume n'ont paru qu'en 1811 et 1812; — 1811, le conte intitulé : *Der Schatzgräber*, qui passe pour son chef-d'œuvre en ce genre; — 1812, *L'anneau nuptial*, *L'amour magique*, contes, etc.; — en 1814 il donna, avec Laun, le *Livre des merveilles* (*Wunderbuch*), *La demoiselle d'argent*, et d'autres contes; en 1816, à Berlin, *Zeitlosen*, contes et poèmes. Il convient de s'arrêter un peu plus sur les pièces de théâtre qu'il a fait paraître, mais dont aucune n'a subi l'épreuve de la représentation. Après avoir longtemps étudié l'art dramatique, il lui vint à l'esprit de reproduire, dans une série de compositions, les caractères distinctifs des époques principales de l'histoire de cet art, autant qu'on peut les saisir dans les grands écrivains dont chacun peut être considéré comme le représentant d'une de ces époques. Il résumait ainsi, dans un seul drame, tout ce qui distingue une période de l'art, ou la manière d'un maître; et la série de ses pièces devait offrir une suite de tableaux de ces périodes, représentées avec une scrupuleuse fidélité dans tout ce qu'elles ont de plus sensible, la contexture, la poésie et même la forme métrique des ou-

vrages. D'après ce plan, il donna en 1805 son drame de *Polyidos* comme copie de la manière d'Eschyle; en 1806 parurent les *Étoliens* comme représentation de l'âge d'Euripide, et *Callirhoë* représentant la transition de la forme ancienne à la forme moderne. *Conrad de Kauffungen*, mis au jour en 1809, résume en lui les qualités et les défauts de la tragédie shakespearienne. Apel avait préparé une pièce à la manière de Sophocle, intitulée *Thémistocle*; un drame satirique, *Hercule en Lydie*, sur le modèle sans doute du *Cyclope* d'Euripide; une tragédie de *Faust* et quelques autres essais destinés à compléter le cercle de ses imitations. Ces derniers ouvrages n'ont point vu le jour, et ceux qu'a publiés l'auteur paraissent n'avoir été recus du public qu'avec indifférence. Cependant ces études ingénieuses donnèrent naissance au plus important de ses écrits. Contraint d'approfondir; puisqu'il voulait le calquer dans ses imitations, le mécanisme de la prosodie grecque, les premiers ouvrages de M. Godefroi Hermann sur ce sujet furent d'abord ses guides; puis il imagina, sur la cadence ou la mesure dans la versification grecque et sur les points de liaison de la musique et de la poésie, d'après le système poétique de l'antiquité, une théorie opposée à celle de son maître. A la suite de sa pièce des *Étoliens* (1806, nouv. éd., 1811), il exposa ses idées principales sur ce sujet; elles firent quelque sensation, et il les reproduisit avec des développements dans l'*Allg. musik. Zeitung* de 1807 et 1808. M. Godefroi Hermann répondit dans le même journal (1809; n° 19), et n'eut pas de peine à prouver que si les idées d'Apel étaient ingénieuses, ses connaissances dans la

philologie étaient assez peu profondes; et ses conjectures sur le rythme et la mélodie des anciens purement systématiques. Apel, entraîné par la contradiction à défendre ses opinions, et à les étayer sur de nouvelles recherches, composa un livre tout entier sur la métrique, et en fit paraître le premier volume en 1814 (in-8°, Leipzig). M. Hermann n'y répliqua qu'avec beaucoup de ménagements et d'une manière détournée dans quelques passages d'une nouvelle édition de sa Prosodie latine, qui parut la même année. Apel soutint la polémique jusqu'au bout; il revint sur les dernières objections de son adversaire, et il allait faire paraître le second volume de sa *Metrik*, dont les dernières feuilles s'imprimaient, quand il fut atteint d'une esquinancie qui l'enleva subitement le 9 août 1816. Le second volume de sa *Metrik* parut presque aussitôt; mais il eut peu de succès. M. Godefroi Hermann, dans son bel ouvrage *Elementa doctrinæ metricæ*, publié quelques semaines auparavant, avait à peu près mis son adversaire hors de combat, en faisant voir que ceux qui avaient attaqué ses opinions ne les avaient pas suffisamment comprises. Les critiques allemands accordent des éloges au style d'Apel pour sa correction et son élégance. — APEL (*Frédéric-Auguste-Ferdinand*), frère aîné du précédent, né à Leipzig le 8 juillet 1768, étudia la jurisprudence, et paraît avoir préféré des loisirs studieux dans ses terres de Dölitz, près Leipzig, à la pratique des affaires. On cite de lui : I. *Dissert. (præs. Bienen) sistens histor. et jura suffragii electoralis saxonici et archimareschallatus S. Imp. R., Leipzig, 1789, in-4°. II. Diss. inaug.*

de juribus singularibus clericor. in Saxonia, ibid., 1791, in-4°. Cette thèse est fort augmentée et corrigée dans la traduction allemande qui en fut publiée l'année d'après, in-4°. III. *Sur la nourriture artificielle des abeilles* (Ueber kunstliche Bienenfuetterungen, etc....), ibid., 1803, in-8°. F—LL.

APOSTOLI (FRANÇOIS), littérateur vénitien, était né vers le milieu du 18^e siècle. Doué d'un esprit vif, mais d'un caractère ardent et romanesque, il accrût encore son exaltation naturelle par la lecture des ouvrages les plus propres à remuer l'imagination. Après avoir achevé ses études, il entra dans les bureaux de la secrétairerie d'état; mais il ne tarda pas à abandonner cette carrière aussi lucrative qu'honorable. Son intention était de parcourir toute l'Europe en commençant par l'Allemagne et la France, afin, disait-il, de connaître par lui-même les deux nations dont les mœurs et les inclinations présentent le plus de contraste. Il se rendit donc en Allemagne, où sa gaité et son esprit original le firent rechercher. Le comte de Lamberg (*V. ce nom*, au Supp.) l'accueillit dans son château de Landshut, et conçut tant d'estime pour Apostoli, qu'il lui dédia la seconde partie du *Mémorial du mondain*. Il resta dix-huit mois avec son nouvel ami, s'occupant de littérature et de philosophie, et passant, au milieu des plaisirs de toute espèce, des jours heureux et qu'il eut plus d'une fois l'occasion de regretter. Enfin il quitta Landshut, comblé des témoignages d'affection de son généreux protecteur. Sur sa route il rencontra Le Roy de Lozembrune (*Voy. ce nom*, au Supp.). Entre deux hommes de ce caractère la connaissance

fut bientôt faite. Arrivés à Augsbourg, et se trouvant tous les deux sans ressource, ils composèrent à la hâte quelques *nouvelles* dans le genre sentimental que d'Arnaud-Baculard venait de mettre à la mode, et les vendirent à un libraire. Avec la petite somme qui lui revint, Apostoli paya ses dettes, et regagna Venise, où, par un bonheur qu'il ne sut pas apprécier, il retrouva dans les bureaux de la secrétairerie d'état la place qu'il avait si légèrement abandonnée. Honoré de la confiance de quelques sénateurs, il fut chargé de travailler à la révision du Code criminel; et, sans trop de présomption, il pouvait se flatter que ce travail serait récompensé par quelque emploi important. Mais, incapable de se fixer, il quitta Venise une seconde fois; et, sans avoir égard aux plaintes de sa femme qui mourut de chagrin, aux représentations de ses parents et de ses amis, il alla s'établir à Vienne. La révolution de France le ramena dans sa patrie; et, sans autre mission que celle qu'il tenait de son caractère, il s'occupa par tous les moyens de lui faire des prosélytes. Ses démarches et ses propos plus qu'imprudents excitèrent l'attention des magistrats, et il fut envoyé dans l'île de Corfou sous la surveillance du provéditeur. La culture des lettres, la société de quelques hommes d'esprit qui partageaient ses opinions, et enfin un nouveau mariage qui ne dut pas être plus heureux que le premier, l'aiderent à supporter son exil qui ne finit qu'avec le gouvernement vénitien. Apostoli se rendit alors à Milan, et il parvint à se faire nommer consul de la république cisalpine à Ancone. Les succès des Autrichiens en Italie, dans l'année 1799, ne lui permirent pas d'arriver à sa nou-

velle destination. Arrêté par leurs ordres, il fut conduit avec quelques autres révolutionnaires aux bouches du Cattaro. Les événements politiques le ramenèrent peu de temps après à Milan ; mais cette fois, n'ayant pu réussir à se faire employer, il accepta le titre d'envoyé de la république de Saint-Marin près de Bonaparte alors premier consul. Aucune mission ne pouvait lui être plus agréable que celle qui lui procurait enfin le plaisir de voir Paris ; mais il n'eut pas lieu d'être aussi satisfait de son voyage qu'il l'avait espéré. Sa tournure grotesque et l'exiguïté de sa taille lui attirèrent des sarcasmes (1) auxquels, malgré tout son esprit, il n'était pas toujours en mesure de répondre. Fatigué de ces railleries continuelles, et d'ailleurs mécontent du peu d'accueil qu'il avait reçu des littérateurs, il s'enferma pour écrire l'*Histoire de la révolution française*. Il était occupé de ce travail, lorsqu'une lettre, dans laquelle il exprimait franchement son opinion sur le premier consul et sur les personnes qui l'entouraient, tomba dans les mains du ministre de la police. Aussitôt il reçut ordre de quitter Paris dans vingt-quatre heures, et de sortir de France dans huit jours. De retour en Italie, Apostoli fut forcé pour subsister de se mettre aux gages de cette même police qui l'avait persécuté (2). Mais, par le crédit de

quelques amis qui lui restaient encore, il ne tarda pas à obtenir la place d'inspecteur de la librairie à Padoue. Ayant perdu cet emploi par la rentrée des Autrichiens en Italie, il revint à Venise, où il composa pour le théâtre quelques farces assez gaies, mais dont le produit n'était plus suffisant pour le tirer de la misère. Tombé dans le dernier degré de l'avilissement, méprisé de tous ceux qui l'avaient connu, Apostoli mourut de faim, au mois de février 1816, âgé d'environ 70 ans. « Il avait, dit « M. de Stendhal, peut-être autant « d'esprit que Chamfort. Rien n'est « plus rare en Italie. La prolixité y « étouffe l'esprit français » (*Rome, Naples et Florence*, I, 70). La liste qu'on va lire de ses ouvrages, très-peu connus en France, est tirée de l'article que lui a consacré le P. Moschini, savant bibliographe vénitien, dans la *Biograf. universale italiana* : I. *Lettres et contes sentimentaux de Georges Wanderson*, Augsbourg, 1777. Les contes sont en partie de Lozembrune ; mais les lettres sont d'Apostoli qui s'est caché sous le nom de *Klost*. On y trouve de grands détails sur ses voyages et ses aventures. II. *Storia di Andrea. — Saggezza della follia*. Dans ces deux nouvelles, écrites avec beaucoup d'esprit, et dont la lecture est très-agréable, on remarque surtout le talent avec lequel l'auteur sait rapprocher naturellement et sans efforts les choses les plus disparates. III. *Saggio per servire alla storia de' viaggi filosofici e de' principi viaggiatori*, Venise, 1782. IV. *Lettere sirmiensi*. Cet opuscule très-curieux contient l'histoire de sa déportation aux bouches du Cattaro. « L'auteur y dit la vérité, même

(1) Suivant le P. Moschini, rien ne fatiguait plus Apostoli que de s'entendre dire, lorsqu'il paraissait aux Tuileries : Voici le petit envoyé de la petite république : *Piccola repubblica, piccolo rappresentante*.

(2) Apostoli fut employé par la police française jusqu'à la création des inspecteurs de la librairie dans le royaume d'Italie. M. de Stendhal dit que « le plus extrême dénuement força « le pauvre Apostoli de se faire espion des Autrichiens à Milan. Il le disait à tous ses amis, « réunis au café de Padoue, et l'infamie ne l'avait point atteint. »

« contre ses compagnons d'infortune.
 « Il ne tombe jamais dans l'importun-
 « tance et dans le vague qu'un déporté
 « français n'eût pas manqué de met-
 « tre dans une relation de ce genre »
 (Stendhal, *ibid.*). V. *Rappresentazione del secolo XVIII*, Milan, 3 vol. Ouvrage moins instructif qu'amusant. VI. *Storia delli Galli, Franchi e Francesi*. Il n'a paru que le premier volume de cet ouvrage qui n'eut aucun succès. VII. *E tutto un momento ; — La merenda alla zucca*. Ces deux pièces, jouées avec succès, sont insérées dans les recueils *di opere teatrali*. W—s.

APPIANI (le chevalier ANDRÉ), peintre célèbre, naquit à Bosizio, en 1761, dans une maison de campagne de son père, médecin distingué de Milan. Sa famille était noble, et elle avait jadis joui autrefois d'une assez grande illustration. Il fit ses études au collège des jésuites de Bréra. Son père le destinait au barreau, mais il montra une aversion insurmontable pour la jurisprudence, et un goût décidé pour les beaux-arts, surtout pour la peinture. Sa famille s'opposant vivement à son inclination, il prit la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, et entra chez les jésuites qui l'avaient élevé, et qui auraient désiré le conserver à raison de ses talents et de son instruction. Mais le génie des arts l'emporta; il quitta le noviciat; et, quoique fort jeune, il obtint de son père, par l'intercession du duc de Castellarco, l'autorisation de se rendre d'abord à Florence, puis à Rome, où il s'appliqua au dessin et à la peinture avec une ardeur et un zèle extraordinaires. Il passa dans ces deux villes plusieurs années, durant lesquelles il devint l'ami intime des artistes les plus distingués. Le pape

Pie VI lui donna des preuves du plus tendre intérêt. Il revint ensuite dans sa patrie, et s'y livra avec enthousiasme aux travaux d'une profession où son génie et son goût l'avaient entraîné. Il leur associa la culture de la poésie et de la musique où il réussit également. Jeune, doué d'une figure agréable, d'un esprit cultivé et de talents déjà remarquables, il fut accueilli partout dans la haute société. L'archiduc d'Autriche, gouverneur du Milanais, l'employa à décorer le palais de Monza. Les aventures de Psyché qu'il y peignit à fresque commencèrent sa réputation dans ce genre difficile des Marco d'Oggioni et des Léonard de Vinci. Peu de temps après il peignit la coupole de l'église de St-Celse à Milan, qui est une des plus belles de cette ville. La peinture à fresque ne l'empêcha pas de faire des tableaux à l'huile. Il excellait dans le portrait dont il faisait souvent des sujets historiques. A l'époque de la conquête de la Lombardie par l'armée française, en 1796, il fut recherché et fêté par tous les officiers généraux. Le général en chef le combla d'honneurs et de distinction, et lui fit donner par le nouveau gouvernement la jouissance gratuite d'une charmante habitation. Quoique Appiani, livré tout entier à sa profession, se mêlât peu de politique, il fut nommé membre de la consulta cisalpine convoquée à Lyon pour offrir à Napoléon la couronne d'Italie. Le gouvernement italien le députa aussi à Paris pour assister au couronnement de Napoléon, qui lui accorda à cette occasion la croix de la Légion-d'Honneur. Ce ne fut qu'à ses talents et à son mérite personnel qu'il dut sa nomination de membre de l'institut du royaume d'Italie, de correspon-

dant de celui de France, et de presque toutes les académies de l'Europe, et enfin de commissaire-général des beaux-arts. A l'époque du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, Appiani fut nommé son premier peintre, et chargé de peindre les fresques du palais de Milan, qui mirent le dernier sceau à sa réputation. Il représenta en bas-reliefs dans la grande salle de ce palais, sur une balustrade de quatre cents pieds de tour, toute l'histoire du nouveau roi d'Italie, depuis sa nomination de général en chef jusqu'à son couronnement. Ce travail immense a été gravé en partie d'après l'ordre du gouvernement italien par les célèbres graveurs Longhi, Rosaspina, etc. Les sujets mythologiques qui décorent les plafonds du palais sont travaillés avec une pureté de dessin, un ton et une chaleur de coloris bien au-dessus des fresques du célèbre Trabacchi, qu'on admire dans le même palais. Outre ces chefs-d'œuvre auxquels Appiani travaillait dans la belle saison, il s'occupait durant l'hiver à peindre des tableaux à l'huile non moins estimés, dont plusieurs ornent la galerie du comte de Sommariva. Les plus beaux font encore partie du cabinet de sa veuve, ainsi que les dessins et les cartons de ses fresques. Au mois de mai 1813 une attaque d'apoplexie vint l'arrêter dans ses travaux à l'époque la plus brillante de sa carrière. Après avoir langué quelques années dans un état de paralysie, il mourut le 8 novembre 1817 à l'âge de 56 ans. Appiani était aussi distingué par les qualités du cœur et de l'esprit que par ses talents; bon et généreux, il employait en bienfaits une fortune qui eût été considérable s'il n'avait pas éprouvé de grandes pertes par les changements de gou-

vernement. L'institut de Milan lui a fait élever, dans le palais de Brera où il tient ses séances, un monument dont l'exécution fut longtemps retardée par la question de savoir dans quel costume on devait représenter le peintre des Grâces italiennes. Plusieurs projets furent successivement adoptés et refusés; enfin le monument fut achevé en 1826; il représente un groupe de trois Grâces, et il a été sculpté par Thorwaldsen. Le même sujet fut imité par M. Manfredini dans une médaille que l'on distribua le jour de l'inauguration. M. Longhi, l'un des artistes les plus distingués que possède l'Italie, se chargea de prononcer l'Éloge d'Appiani, et cet éloge a été imprimé à Milan, 1826, in-fol. Z.

APIER dit **HANZELET** (JEAN). *V.* HANZELET, XIX, 390.

APRAXIN (FÉDOR-MATVÉITCH comte), amiral russe sous le règne de Pierre-le-Grand, était l'aïeul de ce feld-maréchal qui, sous le règne d'Élisabeth, fut victime d'une intrigue de cour (*V.* APRAXIN, II, 337). Il servit avec un égal succès sur terre et sur mer, et doit être considéré comme un des créateurs de la marine russe. Tandis que l'imprudent et infatigable ennemi de Pierre, marchant sur la Russie dont il avait rêvé la conquête, traversait la Desna après avoir perdu deux mille hommes, Apraxin, à la tête d'un corps de troupes, attaqua et défit en Ingrie le général Lubek qui voulait réparer les affaires des Suédois dans cette province, et il le força de se rembarquer précipitamment. En 1709 il reçut de Pierre une lettre par laquelle ce monarque lui faisait part de la victoire qu'il venait de remporter à Pultava. Cette lettre, monument de l'estime et de la confiance qu'il inspirait au czar, se

terminait ainsi : « Je te ferai passer
« bientôt une description plus dé-
« taillée. Maintenant je suis trop oc-
« cupé pour satisfaire entièrement ta
« curiosité. En peu de mots, l'armée
« ennemie est tombée dans l'anéan-
« tissement. Je ne puis te rien dire
« du roi, j'ignore s'il est du nombre
« des vivants, ou s'il est allé rejoin-
« dre ses aïeux. J'ai envoyé le prin-
« ce Golitzin et Bauer avec de la ca-
« valerie à la poursuite des fuyards.
« Je te félicite sur la bonne nouvelle
« que je te donne. » L'année suivante
l'amiral Apraxin, ayant reçu ordre
d'assiéger Vibourg, capitale de la
Carélie, qui déjà une fois avait été
assiégée sans succès, força le com-
mandant de cette place à capituler.
Les assiégés étaient au nombre de qua-
tre mille; il fut convenu que tous
sortiraient avec armes et bagages.
On peut voir dans la vie de Pierre I^{er},
qui assista aux dernières opérations
du siège, comment cette convention
fut exécutée. Quelque temps après,
lorsque la guerre éclata entre la Rus-
sie et la Turquie par les instigations
de Charles XII retiré à Bender,
Apraxin alla dans Azof prendre le
commandement des troupes de terre
et de mer. En 1713 il commanda la
flotte qui marchait à la conquête de
la Finlande, et sur laquelle Pierre
servait en qualité de contre-amiral.
Helihingfors et Borgaa étant tombés
entre les mains des Russes, ils furent
bientôt maîtres de la côte. Tandis
que le czar était à Helihingfors, le
général-amiral, réuni aux principaux
officiers, le supplia de se mettre lui-
même à la tête de ses troupes. Le
monarque, après avoir vainement
cherché l'ennemi, retourna à Péters-
bourg. Apraxin, resté sur les côtes de
Finlande, n'y fut pas inactif. Bientôt
il courut à la découverte des Suédois,

qu'il trouva à Tavartchas, bourg de
la Bothnie. Il tomba sur eux à l'im-
proviste, et les força de reculer,
après avoir jeté leurs canons dans la
mer, jusqu'à une rivière nommée
Pelkin. Les Suédois, s'étant réfugiés
derrière cette rivière et des marais,
s'y croyaient en sûreté. L'amiral,
réuni au prince Golitzin, traversa le
fleuve; passa les marais sur une
chaussée de planches construite par
les soins de Golitzin, et fondit sur
l'ennemi qui, après une résistance
de trois heures, prit la fuite avec
tant de vitesse, qu'il fut impossible
de l'atteindre. Apraxin se couvrit d'une
nouvelle gloire dans l'année 1714.
Commandant la flotte des galères
qui fit voile vers la Finlande, il con-
tribua puissamment à la bataille ga-
gnée par Pierre auprès d'Angout;
bataille terrible où les galères s'atta-
chèrent aux galères, où l'on combat-
tit corps à corps, où aucun bâti-
ment ne se rendit sans en être venu
à l'abordage, et dont les résultats
furent la prise d'une grande partie de
la flotte suédoise, et la possession de
l'île d'Aland. Ce fut le comte Apraxin
qui, au nom de son maître, écrivit
au gouvernement suédois pour lui
demander de mettre fin aux rigueurs
exercées contre les prisonniers russes
qui étaient dans ses mains. Le comte
ajoutait que, si l'on ne recevait pas
cette satisfaction dans le terme de six
semaines, les prisonniers suédois se-
raient traités avec la même sévé-
rité. Comme on ne daigna pas ré-
pondre à ce message, le czar, juste-
ment irrité, se crut permis d'user de
représailles. Le général-amiral ter-
mit bientôt l'éclat de ses exploits par
de honteuses déprédations. Il fut
au nombre de ces grands avides
qui, sous des noms étrangers, se
firent adjuger la fourniture des vi-

vres et des munitions de guerre. Ces viles manœuvres furent découvertes. Traduit, ainsi que ses complices, devant un tribunal chargé de rechercher et de juger les auteurs des déprédations, il dut la remise de la peine qu'il avait méritée à l'utilité de ses services, mais plus encore à l'amitié de son souverain. Une grosse amende fut la seule punition que Pierre lui infligea. Mais plus tard l'amiral Apraxin se rendit encore une fois coupable de déprédation. Obligé de remettre son épée aux officiers de justice, il fut envoyé en prison pendant l'instruction de son procès. Ainsi que la première fois, il en fut quitte pour une peine pécuniaire, malgré la grandeur de sa faute, la sévérité des lois militaires d'après lesquelles il était jugé, et la dureté du czar. Il se présenta bientôt pour lui une occasion de faire oublier ses fautes. L'empereur d'Allemagne, le roi d'Angleterre et la reine de Suède, s'étant alliés dans l'intention d'abaisser la nouvelle et rapide puissance du conquérant russe, lui firent signifier d'abandonner les conquêtes qu'il avait faites sur la Suède, excepté Pétersbourg, Cronstadt et Narva. Le fier monarque répondit à cette sommation par des préparatifs de guerre; et le comte Apraxin, à la tête de la grande flotte, courut attaquer la Suède au nord de Stockholm, tandis que le contre-amiral Lessy l'attaquait au midi de cette capitale. Le général-amiral détruisit Nordkoping, Nikoping, d'autres villes, des villages entiers, des châteaux et des maisons de campagne. Il incendia des moulins, des fabriques de métaux, des magasins et jusqu'à quinze mille maisons. Enfin il occasiona aux Suédois une perte de plusieurs millions. De son côté, Lessy avait fait les mé-

mes ravages. Ces événements amenèrent la paix de Neustadt, qui laissa au czar toutes ses conquêtes. En 1721 Apraxin, de concert avec les officiers généraux de la flotte et les ministres, pria Pierre de recevoir le rang d'amiral comme la juste récompense de ses travaux maritimes. L'année suivante il commanda la flotte qui portait l'empereur et son armée vers les contrées occidentales de la mer Caspienne; contrées par lesquelles le monarque russe voulait s'ouvrir des communications, comme il s'en était ouvert avec l'occident par la paix de Neustadt. La campagne de Perse, où le nom russe se couvrit d'un nouvel honneur sous Pierre-le-Grand, mais qui n'eut aucun résultat avantageux, fut la dernière que fit Apraxin. Il mourut l'année suivante. Cet officier avait rendu d'éclatants services à la Russie. On le compte justement parmi les hommes célèbres qui illustrèrent le règne de Pierre I^{er}. Mais tous ces lauriers ne furent-ils pas flétris par ses déprédations et son insatiable avidité? M—D j.

APRONIUS (LUCIUS), chevalier romain, fut élu consul substitué avec Aulus Vibius Habitus, l'an de Rome 761 (de J.-C. 8). Il accompagna Drusus envoyé par Tibère dans la Pannonie pour apaiser la révolte des légions (de Rome 767, de J.-C. 14). L'année suivante il obtint les ornements du triomphe pour ses exploits dans la Germanie. Bientôt après il remplaça Furius Camille (V. ce nom, VI, 615) dans le proconsulat de l'Afrique. Une de ses légions ayant lâché le pied devant l'ennemi, Lucius ordonna qu'elle fût décimée, et fit périr sous les verges tous ceux sur qui le sort était tombé. Les Frisons, aigris par les exactions des Romains, s'étant soulevés (de Rome

778, de J.-C. 28), Lucius, alors proconsul de la basse Germanie, marcha contre ces peuples avec des forces considérables; mais, au lieu de les faire attaquer par son corps d'armée, il se contenta d'envoyer des détachements qui furent battus. Lucius avait commis dans cette occasion une faute inexcusable; cependant on ne voit pas qu'il en ait été puni par son rappel. — APRONIUS-CAESIANUS (*Lucius*), son fils, servit sous ses ordres en Afrique, et remporta de grands avantages sur les Numides. Il fut élu consul avec Caligula qui l'était pour la seconde fois, l'an de Rome 792, de J.-C. 39. — APRONIA, sœur du précédent, fut mariée à Plautius Silvanus, préteur de Rome (l'an 777, de J.-C. 24), qui la précipita du haut de sa maison, sans qu'on puisse soupçonner le motif de cet acte de barbarie. Silvanus poursuivi par son beau-père prévint sa condamnation en se faisant ouvrir les veines. — APRONIA, sœur de la précédente, avait épousé Cnéus Lentulus Gétulicus, qui commandait les légions de la haute Germanie, dans le temps que son beau-père exerçait la charge de proconsul de la Germanie inférieure. Lentulus était adoré des soldats pour sa douceur; mais on lui reproche d'avoir porté cette qualité si loin que la discipline en souffrit quelquefois. Il avait marié son fils à la fille de Séjan. Après la chute de ce ministre, il écrivit à Tibère que, s'il avait recherché l'alliance de cet indigne favori, il ne l'avait fait que par son conseil. Tibère fut sans doute touché de cette raison, puisque Lentulus fut le seul de tous les alliés de Séjan qui conserva la vie; mais il périt dans une conspiration contre Caligula (V. LENTULUS, XXIV, 104). Il existe des médailles de la famille

APRONIA en grand, moyen et petit bronze. Les plus rares et les plus recherchées sont celles en grand bronze des fabriques de Carthage et d'Hippone. V. l'ouvrage de M. Mionnet : *De la rareté et du prix des médailles romaines.* W—s.

APTHORP (EUST.), théologien anglais, né à Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en 1732, fut envoyé dans la mère patrie, où il fit ses études à l'université de Cambridge. De retour en Amérique comme missionnaire, il y fonda une église épiscopale à Cambridge, église dont il se sépara ensuite pour revenir en Angleterre. Là, sous les auspices de l'archevêque Secker, il s'engagea dans une controverse avec le docteur Mayhew de Boston, relativement à la mission des évêques dans l'Amérique septentrionale, et à la marche de la société instituée pour propager l'Évangile dans les contrées étrangères. Le primat le promut au vicariat de Croydon. Il était prébendier de Finsbury, au moment de sa mort, arrivée le 17 avril 1816. On cite de lui, I. *Discours sur les prophéties, prêchés*, etc. II. *Lettres sur l'influence du christianisme avant son établissement civil*, avec des observations sur la Décadence de l'empire romain, par Gibbon. Ce grand historien a cité avec estime l'ouvrage du théologien. Z.

ARAGONÈSE (SÉBASTIEN), dessinateur et antiquaire, descendait d'une famille espagnole qui s'établit vers le milieu du 15^e siècle dans le Brescian. Le docteur Labus conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il naquit à Ghedi, gros bourg où l'on voit encore dans l'église les épitaphes de ses ancêtres (1). Al-

(1) M. le docteur Labus place la naissance de

fonce, son père, avait acquis la réputation d'un peintre habile. A son exemple, Sébastien cultiva d'abord la peinture; mais, effrayé bientôt des difficultés que présente cet art, et désespérant de les surmonter, il y renonça pour se borner au dessin à la plume, genre dans lequel on lui doit une foule de petits chefs-d'œuvre. Il réussissait surtout à rendre les anciennes médailles. On cite de Sébastien un recueil de seize cents pièces avec les revers, distribuées sur deux cents planches entourées d'arabesques et de cartouches (2) de son invention, du fini le plus précieux. Ottav. Rossi, qui possédait ce recueil, en parle avec une sorte d'enthousiasme dans la notice qu'il a consacrée à l'Aragonèse, parmi les *Elogi istor. de' Bresciani illustri*, p. 517. Sébastien avait dessiné de la même manière les antiquités, les marbres et les inscriptions qui se trouvaient de son temps à Brescia. Cet ouvrage, que possédait le comte Boari de Ferrare (*V. Tiraboschi, Storia della letterat. italiana*, VII, 258), est revenu en 1815 à Brescia, où il est conservé dans la bibliothèque Quirinienne. L'Aragonèse avait entrepris de le publier. Les planches qu'il grava en 1554, mais dont on ne connaît aucun tirage de cette époque, furent rachetées en 1611 d'un voiturier de Brescia pour quinze *scudi*, et données à Rossi qui travaillait à l'histoire de cette ville (*Voy. Ottav. Rossi, XXXIX, 49*). Après la mort de Rossi ces planches restèrent oubliées. Ce n'est qu'en

1778 qu'elles furent retrouvées et placées dans les archives de Brescia. Un amateur en fit tirer alors quelques épreuves pour les distribuer à ses amis. Ce travail est intitulé : *Monumenta antiqua urbis et agri Brixiani, summa cura et diligentia collecta per me Sebastianum Aragonensem Brixianum*. C'est un grand in-fol. de 34 planches gravées en bois avec des lettres blanches sur un fond noir. Le docteur Labus a donné la description détaillée de ce rarissime opuscule dans une lettre à Millin, insérée dans les *Annales encyclopédiques*, 1818, t. II, 201-14. Ce savant conjecture que l'Aragonèse mourut vers 1554, date de son ouvrage, qu'il aurait sans doute terminé, s'il eût vécu plus longtemps; mais, suivant Rossi (*loc. cit.*), l'Aragonèse vivait encore en 1561; et l'Orlandi (*Abecedario pittorico*, 454) lui fait prolonger sa carrière au moins jusqu'en 1567. D'après les calculs du docteur Labus l'Aragonèse n'aurait vécu que trente-un ans; mais il n'est pas vraisemblable qu'il soit mort si jeune. W—s.

ARAINON (JEAN-LOUIS), avocat, né à Paris, est auteur d'une tragédie intitulée : *Le siège de Beauvais, ou Jeanne Lainé*, Paris, 1766, in-8°. Il avait voulu faire, pour la gloire de Beauvais, ce que de Belloy avait fait pour celle de Calais; mais il n'eut pas le même succès. Le maire et les échevins de St-Malo furent les seuls qui l'en récompensèrent, en lui décernant un brevet de citoyen de cette ville, et en le gratifiant d'une médaille d'or. Il témoigna sa reconnaissance à ces magistrats en leur dédiant *Le vrai philosophe*, comédie en cinq actes et en prose, Paris, 1767, in-8°. La France littéraire de 1778 (III,

Sébastien en 1523; mais puisque Sébastien avait un fils en 1538, il faudrait supposer qu'il se fût marié avant l'âge de quinze ans, ce qui, à la rigueur, est possible, mais ce qu'on ne doit pas admettre sans preuve.

(2) Le traducteur de la lettre du docteur Labus, dans les *Annales encyclopédiques*, a fait de ces deux cents cartouches (*Curtelloni*) deux cents petits châteaux. *V. pag. 208.*

4 et 224) donne à cette pièce le titre de *Comédie pour rire*. C'est probablement par antiphrase ; car elle est plutôt d'un genre pathétique. Des situations attendrissantes doivent la faire ranger au nombre de ces drames que l'on appelait alors *larmoyants*. Au surplus, partageant le sort du Siège de Beauvais, elle ne fut pas représentée. En 1770 Araignon s'était proposé de publier, par souscription, des contes philosophiques en 6 vol. in-12. Il ne paraît pas que ce projet ait été exécuté, quoique plusieurs bibliographes mentionnent l'ouvrage comme ayant été imprimé. Araignon avait fait représenter au théâtre italien, en 1756, une parodie de la troisième entrée des *Talents lyriques, ou les Fêtes d'Hébé*, opéra de Mondorge et de Rameau ; mais cette parodie n'eut aucun succès.

L—M—X.

ARALDI (MICHEL), physiologiste et mathématicien, naquit à Modène, le 10 février 1740. Avec un esprit vif et pénétrant, il avait reçu de la nature cette force de volonté qui triomphe des obstacles, et cette patience que rien ne peut lasser. Ce fut moins par inclination que pour obéir à ses parents qu'il étudia la médecine, science dans laquelle il devait obtenir des succès si brillants. Il cultivait en même temps les mathématiques et les lettres ; et ses progrès furent si rapides, qu'à dix-huit ans il reçut le laurier dans toutes les facultés. Nommé, deux ans après (1760), à la chaire de physiologie de l'université de Modène, lors de la réorganisation de cette école, en 1772, il y joignit celle d'anatomie, illustrée par les premiers travaux de Scarpa ; et dans la suite il fut en outre chargé de l'enseignement de la pathologie. Des devoirs si multi-

pliés auraient suffi pour occuper un homme d'une moins grande activité ; mais, indépendamment de ces cours, Araldi, comme médecin, était souvent appelé dans les consultations ; et cependant il se tenait au courant de toutes les découvertes en mathématiques, et il faisait marcher de front la culture de la philosophie et celle des lettres. A la création de l'institut national d'Italie, il en fut nommé l'un des premiers membres ; et après la mort de l'abbé Fortis (*Voy. ce nom*, XV, 303), il en fut élu secrétaire perpétuel. Il mourut à Milan le 3 nov. 1813. Il était chevalier de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer. Zélé défenseur des principes fondamentaux de l'ordre social, Araldi chercha dans plusieurs mémoires à les justifier contre les attaques de philosophes moins audacieux encore qu'imprévoyants. Dans d'autres mémoires il essaya de donner des explications plus exactes de divers phénomènes physiologiques ; et dans d'autres enfin il tenta de résoudre quelques-uns des grands problèmes dont la solution avait exercé long-temps les plus illustres géomètres. Les *Actes* de la société des sciences de Modène, dont il était un des principaux ornements, contiennent de savants *mémoires* d'Araldi sur les *Apogées* ; — sur la *force et l'influence du cœur dans la circulation du sang*, etc. ; — sur la *loi de la continuité*. On en trouve aussi plusieurs (1) dans le *Recueil* de l'institut national d'Italie dont en outre il rédigea les préfaces dans lesquelles, ainsi que

(1) Dans le nombre, il faut distinguer son Essai d'un nouveau commentaire sur les œuvres de Virgile (*Saggio di un nuovo commento della opere di Virgilio*), tome 1^{er} de la classe de littérature.

dans plusieurs endroits de ses ouvrages, il cherche à relever l'honneur des Italiens, et à les venger des injustes reproches que leur adressent les étrangers. On n'a d'Araldi que deux ouvrages imprimés séparément. L'un est son fameux mémoire : *De l'usage des Anastomoses dans les vaisseaux des machines animales et particulièrement dans le système de la circulation du sang*, qu'il traduisit lui-même en français, Modène, 1816, in-8°; et l'autre un *Essai d'Errata* (2) dans lequel il examine, en les opposant les unes aux autres, les opinions des plus célèbres physiologistes modernes. L'*Eloge* d'Araldi par Rovida, Milan, 1817, in-4°, contient une analyse des ouvrages de ce savant médecin; celui que le marquis Louis Rangoni a lu dans une séance de la société des sciences de Modène (tom. XIX, *physiq.*, 1^{er}) est terminé par la liste de toutes ses productions imprimées ou inédites. On y renvoie les curieux, ainsi qu'à la *Storia della letterat.* de Lombardi, II, 261. W—s.

ARAUJO DE AZEVEDO (ANTONIO de), comte de Barca, ministre d'état portugais, né à Ponte de Lima, en mai 1752, de parents riches, fut élevé par son oncle, colonel de cavalerie et premier aide-de-camp du gouverneur de Porto. Il fit des progrès rapides dans les lettres. De retour dans sa ville natale après avoir terminé ses études, il y fonda une société économique qui a rendu des services aux habitants du Minho, en les éclairant sur les améliorations dont l'agriculture de la province était susceptible, et sur les moyens de perfectionner la filature

du lin, qui est l'industrie principale du nord du Portugal. Lors de la création de l'académie des sciences de Lisbonne, le duc de Lafões, son véritable fondateur, y fit admettre Araújo qu'il ne cessa de protéger pendant tout le cours de sa vie. Nommé ministre de Portugal à La Haye, en 1789, Araújo, avant de se rendre à sa destination, parcourut en observateur éclairé l'Angleterre et la France, et forma des liaisons avec des personnes d'un mérite distingué, qui le mirent à même de juger sainement la marche et les suites de la révolution qui éclatait en France, et la politique future du cabinet anglais. Convaincu dès lors que le Portugal devait rester étranger à la lutte qui allait s'engager, il s'efforça constamment de faire observer par sa cour la plus stricte neutralité. Cependant la guerre étant survenue entre la république française et l'Espagne, en 1793, le cabinet portugais, se laissant entraîner par la double influence de l'Angleterre et de l'Espagne, consentit à envoyer en Catalogne un corps de troupes auxiliaires commandé par le général sir James Forbes, Anglais d'origine, sans toutefois déclarer la guerre à la France qui, de son côté, ne commit aucun acte d'hostilité contre les possessions ou le commerce portugais. La paix de Bâle, en août 1795, ayant mis fin à la guerre entre l'Espagne et la France, le corps auxiliaire revint en Portugal. L'opinion d'Araújo, appuyé par le ministre Seabra et le duc de Lafões, fut alors que le Portugal devait se maintenir dans la plus exacte neutralité; mais les autres membres du conseil, dévoués au cabinet anglais, commencèrent les hostilités par la prise d'un bâtiment français aux îles Açores. La république en tira une

(2) *Saggio di un Errata di cui sembrano bisognosi alcuni libri elementari*, Milan, 1812, tom. 1^{er}. C'est jusqu'ici le seul qui ait paru.

cruelle vengeance; ses croiseurs firent éprouver aux négociants portugais une perte de plus de quatre cent millions de francs, tandis que les vaisseaux mal équipés que la cour de Lisbonne envoyait dans les ports anglais ne furent pas même employés par un allié qui n'en avait aucun besoin. Les succès des armes françaises, et surtout la clameur publique des négociants et des armateurs, forcèrent ensuite le régent à écouter les représentations réitérées de Seabra et du duc de Lafões, et il fut décidé que d'Araújo se rendrait à Paris pour y négocier la paix. Cette résolution ne fut point communiquée au ministre des affaires étrangères Pinto, ni aux autres membres du cabinet. D'Araújo, par suite des rapports qu'il avait su établir avec des hommes influents à Paris, se croyait assuré d'obtenir une paix honorable, et qui ne blesserait toutefois en rien les intérêts de l'Angleterre. Arrivé à Paris au commencement de l'été de 1797, le chev. d'Araújo sut inspirer de la confiance, et ne rencontra pas d'obstacle sérieux à sa négociation avec Charles Lacroix, alors ministre des relations extérieures. Le directoire, pour se populariser, avait besoin de se montrer pacifique, et quoique la guerre avec le Portugal fût loin de porter préjudice à la France, il pensait que la présence dans la capitale d'un nouveau membre du corps diplomatique ajouterait à l'éclat de son pouvoir. Le traité définitif fut signé le 17 août 1797, et il devait être ratifié par les deux parties dans le délai de deux mois; mais il présentait si peu d'avantages pour la France, que M. Barbé-Marbois, rapporteur de la commission nommée par le conseil des anciens pour l'examiner, conclut au rejet. La ré-

volution du 18 fructidor ayant amené le coup d'état par suite duquel ce député fut déporté, Barras obtint sans difficulté la ratification par les deux chambres législatives. Mais, tandis que la fortune favorisait d'Araújo à Paris, les intrigues du ministre Pinto entravaient la ratification du régent, dont l'irrésolution servait merveilleusement les vues du cabinet britannique. Le terme péremptoire pour la ratification s'étant écoulé, le traité devint caduc; et le rôle du négociateur portugais se trouva terminé. Cependant il tint bon, et comptant un peu trop sur la puissance de l'argent, il crut avoir gagné la partie en obtenant des directeurs une prolongation de délai, en même temps qu'il recevait de ses amis de Lisbonne l'assurance que le régent finirait par ratifier. Sur ces entrefaites, des intrigants, aux gages d'Araújo, se vantaient publiquement qu'aussitôt après la ratification du cabinet de Lisbonne celle du directoire était assurée, attendu qu'on avait gagné le directeur Barras et deux de ses collègues moyennant une somme d'argent. C'était précisément à l'époque où la vénalité du directeur passait pour chose avérée; et l'arrestation d'un agent diplomatique vénitien, motivée sur une intrigue du même genre (*V. BARRAS*, au Supp.), avait ajouté à la conviction générale. Le directoire voulut, par un acte de rigueur, prouver son innocence en sacrifiant d'Araújo. Ce diplomate fut emprisonné au Temple, accusé d'avoir manqué au gouvernement français, et d'avoir abusé de la condescendance qu'on avait eue pour lui en permettant qu'il prolongeât son séjour à Paris après l'expiration de ses pouvoirs. Mais tout cela n'était qu'une vaine démonstration. Après plusieurs mois

de détention et beaucoup de propos ridicules sur le procès qu'on devait lui faire subir; d'Araújo fut mis en liberté, et il revint à La Haye. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'au moment où ce trop crédule diplomate était à Paris victime d'ignobles intrigues; ses ennemis osaient proposer dans le conseil du régent de Portugal sa mise en accusation pour avoir agi contre les ordres du ministre des affaires étrangères! Le prince régent savait mieux que personne qu'Araújo n'avait rien fait que d'après des ordres émanés de lui et transmis par Seabra, à l'insu de Pinto et des autres ministres; mais il eut la faiblesse de ne pas en faire l'aveu, et de souffrir que cette accusation fût portée en sa présence: il est inutile de dire que cela n'eut aucune suite. Il faut convenir que, dans la position critique où d'Araújo se trouva placé par la non-ratification du traité dans le délai stipulé, il montra beaucoup de légèreté et trop de confiance en son habileté. Les intrigues du cabinet de Madrid, dont il ne se méfiait pas assez, contribuèrent aussi à sa mésaventure; et il est aujourd'hui reconnu que ce fut le prince de la Paix qui arrêta à Madrid un courrier chargé de porter à d'Araújo la résolution définitive de la cour de Portugal. La ratification arriva enfin à Paris, mais beaucoup trop tard; et le directoire déclara le traité nul et non avenue. Dans cet intervalle le cabinet de St-James, prétextant les dangers dont le Portugal était menacé par l'expédition dont on commençait à s'occuper en France, avait envoyé à Lisbonne plusieurs régiments d'émigrés français et quelques corps anglais, qui occupèrent les forts de la barre, et tinrent garnison dans la capitale.

Pour faire bien apprécier ce que le Portugal a perdu par le rejet du traité qu'avait signé Araújo, nous citerons une note de Bourgoing insérée dans la seconde édition du *Voyage du duc du Châtelet en Portugal*. Ce diplomate a parfaitement prévu et nettement annoncé le sort réservé à ce pays. « Le premier traité, dit-il, fut donc déclaré comme non avenue par le gouvernement français, et le Portugal fut livré à de nouvelles crises. Telles sont les obligations qu'il a à ses puissants alliés: il n'obtiendra plus la paix qu'après avoir essuyé des revers, ou qu'en faisant des sacrifices bien plus douloureux que ceux qu'on avait d'abord exigés de lui; et l'Angleterre l'en dédommagera-t-elle? Le Portugal profitera-t-il de cette leçon amère pour adopter enfin une politique moins versatile?... Nous allons placer ici le sommaire du traité de paix qu'il eût accepté s'il eût été mieux conseillé: on pourra le comparer avec celui que la victoire ou la crainte lui dicteront tôt ou tard. » On dirait que l'auteur qui écrivait en 1798 avait deviné dès lors ce qui eut lieu en 1801, 1803 et 1807. Les points saillants du traité sont: 1° la fixation des limites des deux Guianes (française et portugaise) toute favorable aux Portugais; ce fut le résultat d'une erreur ou de l'ignorance de Charles Lacroix en fait de géographie. Elle a été rectifiée par le traité de 1801. 2° La république française consentait à l'exclusion des draps français des ports du Portugal. 3° La France n'obtenait aucun avantage particulier, et aucun sacrifice n'était imposé au Portugal. Il n'y fut pas même stipulé des indemnités pour les Français dépouillés de leurs propriétés avant la déclaration de guerre, sur les côtes

d'Afrique, à Lisbonne et ailleurs. Le chev. d'Araújo résida quelque temps à La Haye, fut ensuite nommé ministre à Berlin, et se lia avec plusieurs savants et littérateurs de l'Allemagne, qui apprécièrent l'étendue de ses connaissances, comme on peut le voir dans la correspondance astronomique de M. de Zach. Rappelé en Portugal en 1800, lorsque ce pays était menacé par les forces combinées de l'Espagne et de la France, il fut chargé d'aller négocier une paix séparée avec le premier consul, et se rendit sur une frégate portugaise à Lorient; mais il ne lui fut pas même permis de débarquer. De retour à Lisbonne, il trouva la paix signée à Badajoz par Pinto, et le duc de Lafões disgracié. Ce trop confiant vieillard, de même que son protégé d'Araújo, s'était laissé jouer par ses ennemis. En envoyant d'Araújo en France, on avait voulu priver le duc d'un conseiller éclairé et dévoué, afin de l'entourer de faux amis qui devaient le conduire à sa perte. La vanité de ce diplomate lui fit envisager la mission comme glorieuse et d'une réussite probable. Il était pourtant évident qu'à cette époque Bonaparte avait trop d'intérêt à flatter l'Espagne et le prince de la Paix pour consentir à conclure un traité séparé avec le Portugal. Le chev. d'Araújo resta quelque temps sans emploi; mais après la paix d'Amiens il fut nommé ministre à St-Petersbourg, où il résida jusqu'en 1803. Il fut alors rappelé pour remplacer M. d'Almeida, que l'influence du cabinet français avait fait renvoyer du ministère. Devenu ministre des affaires étrangères et de la guerre, le chevalier d'Araújo trompa l'espoir de ses amis et de la nation; uniquement occupé du soin

de sa fortune et des intérêts de ses parents, il ne fit rien pour son pays, et ne songea qu'à faire la cour au prince-régent et à son ministre favori le comte de Villaverde. Après la mort de celui-ci, en 1806, on crut que d'Araújo prendrait quelque ascendant sur le faible Jean VI qui, atteint d'une mélancolie profonde, et miné par des chagrins domestiques, cherchait en vain un ami capable de lui inspirer de la confiance. Le chev. d'Araújo aurait pu se rendre nécessaire au prince dans la crise que tout le monde voyait approcher; mais ce ministre montra une incapacité absolue comme homme d'état; il parut avoir oublié tout ce qu'il avait appris dans sa longue carrière diplomatique, surtout il se trompa grossièrement sur les vues de Napoléon et sur les projets de ce conquérant à l'égard de l'Espagne. Mal servi par les agents diplomatiques portugais à Paris et à Madrid, il perdit la tête lorsqu'il vit l'abîme s'ouvrir devant ses pas. M. de Lima et le comte d'Ega n'avaient pas eu le plus léger soupçon des négociations qui conduisirent à la signature du fameux traité de Fontainebleau (27 octobre 1807), et le cabinet portugais fut frappé de stupeur à la réception de la note présentée par M. de Rayneval, chargé d'affaires de France, de concert avec le marquis de Campo-Alange, ambassadeur d'Espagne. Les propositions de Napoléon étaient : que le Portugal fermât ses ports aux Anglais; qu'il déclarât la guerre à l'Angleterre, et qu'il se disposât à joindre ses forces navales à celles de la France et de l'Espagne; enfin qu'on arrêât tous les sujets britanniques, et qu'on mît le sequestre sur leurs propriétés. En cas de refus, on menaçait d'occuper le Portugal, et de mettre

des garnisons françaises dans ses ports. Le chev. d'Araújo tout-à-fait déconcerté ne trouva rien de mieux que de faire une réponse évasive, croyant qu'il aurait le temps de consulter le cabinet de St-James. Se flattant de conjurer l'orage par des négociations et de nouveaux sacrifices pécuniaires, il crut que c'était encore une fausse alarme comme les menaces que M. de Talleyrand avait faites l'année précédente pour effrayer le ministère anglais, lorsque M. de Talleyrand déclara à lord Lauderdale que, si la paix n'était pas conclue, l'armée assemblée à Bayonne se mettrait immédiatement en marche pour faire la conquête du Portugal, et lui annonça le partage de ce royaume tel qu'il fut réglé l'année suivante dans le traité de Fontainebleau (1). D'Araújo avait décidé le régent de Portugal à refuser à cette époque les secours de l'Angleterre en hommes et en argent, après avoir convaincu le cabinet britannique que ce n'était qu'une ruse diplomatique. En vain le comte de Funchal chercha-t-il à persuader à sa cour qu'il fallait néanmoins accepter les offres de la Grande-Bretagne en argent pour mettre l'armée sur un pied respectable : d'Araújo refusa tout, de peur de compromettre la neutralité du Portugal; et, lorsque le danger arriva, le royaume se trouva sans moyens de défense, sans ressources. Ce fut alors que, ne sachant plus que tergiverser, le régent refusa de saisir les propriétés anglaises et de faire arrêter les sujets britanniques, et qu'il consentit aux autres propositions, ne demandant que du temps pour les exécuter. Trois jours avant la présen-

tation des notes de MM. de Rayneval et de Campo-Alange, le ministère avait reçu du cabinet de St-James l'assurance qu'il n'y aurait point de réclamations pour le fait de la clôture des ports, pourvu qu'on respectât les propriétés anglaises. Le chev. d'Araújo chargea M. de Souza (depuis comte de Funchal), ministre à Londres, de remercier le gouvernement anglais pour son indulgente condescendance, et d'accepter son offre d'une escadre qui se réunirait à la flotte portugaise, dans le cas où le prince se verrait forcé de quitter le Portugal. On promit en même temps sûreté pour les propriétés et les sujets britanniques, et l'on donna l'assurance que la marine portugaise ne se joindrait point à celle des ennemis de l'Angleterre. Mais, pendant qu'on délibérait dans le conseil à Lisbonne, l'armée française entra en Espagne. Le gouvernement portugais permit à quatre convois considérables de sortir de Lisbonne et de Porto, chargés de propriétés anglaises, et ce ne fut qu'après le départ de ces convois et celui de presque tous les Anglais, que d'Araújo fit paraître le décret par lequel le prince-régent déclara les ports de ses états fermés à tout bâtiment anglais. MM. de Rayneval et de Campo-Alange quittèrent Lisbonne, regardant les propositions de leurs gouvernements comme éludées. Il ne restait d'autre ressource que de s'occuper sans relâche des préparatifs de départ; mais il régnait une telle indécision dans le cabinet, que la famille royale ne dut son salut qu'à un heureux hasard et à la jactancieuse précipitation que mit Napoléon à prononcer la déchéance de la maison de Bragance. Lord Strangford, après avoir quitté Lisbonne, s'était rendu à

(1) Voy. l'écrit du comte de Funchal, ministre de Portugal à Londres, intitulé *Les quatre coïncidences de dates*.

bord de l'escadre anglaise qui croisait devant ce port; il y reçut le *Moniteur* du 11 novembre, dans lequel l'empereur des Français déclarait que *la maison de Bragance avait cessé de régner*. Il s'empressa de se rendre au palais, et de communiquer cette pièce au régent. Toute hésitation fut alors impossible et le départ fut fixé pour le 27 à neuf heures du matin; mais il ne put s'effectuer que le 29. Junot fit son entrée à Lisbonne le lendemain, et il réussit encore à prendre quelques navires. Sans le changement de vent qui favorisa la sortie dans la journée du 29, et qui devint contraire le 30, toute la flotte portugaise tombait au pouvoir des Français par la coupable imprévoyance des ministres. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que l'armée française était déjà le 26 à Abrantès, sans que le ministre de la guerre en eût reçu le moindre avis. On avait placé toutes les troupes sur les côtes, en laissant aux Français les chemins de la capitale entièrement libres. Tant d'insouciance de la part d'Araújo, que l'influence française avait fait entrer au ministère, fut aux yeux du public un indice de trahison, et lorsqu'il voulut s'embarquer, il fut accueilli par les huées de la populace, et ne put se rendre à bord d'un vaisseau qu'à la faveur de la nuit. Il est pourtant bien reconnu que ce ministre n'eut jamais l'intention de trahir son prince; mais il ne l'est pas moins que son aveugle imprévoyance exposa la famille royale au plus imminent danger, et qu'elle livra sans coup férir le Portugal à son plus dangereux ennemi. Quelque temps avant le départ de la cour, on avait envoyé à Paris le marquis de Marialva, avec des pleins-pouvoirs, demander la main d'une fille de Murat pour le jeune dom

Pédro (depuis empereur du Brésil). Cette mission n'eut point de suites; et le marquis de Marialva, oubliant les devoirs d'un ambassadeur, au lieu de songer aux intérêts de son prince, alla se réunir à la députation portugaise de Bayonne, et demander à Napoléon un roi de son choix pour gouverner le Portugal. — Arrivé au Brésil, d'Araújo fut disgracié en apparence et remplacé par dom Rodrigo de Souza; mais il conserva les bonnes grâces du prince, et il eut encore assez d'influence. En 1814, il fut nommé au département de la marine et des colonies; et l'année suivante il fut créé comte *da Barca*. Par suite de la mort de deux ministres, il se trouvait chargé de trois portefeuilles au moment où il mourut, le 21 juin 1817. Il avait rendu des services au Brésil, et s'y était fait aimer par ses manières affables. C'est grâce à ses soins, et en partie à ses frais, que fut établi à Rio-Janeiro un laboratoire de chimie dont le gouvernement fit, en 1812, un établissement public. D'Araújo avait cultivé dans sa jeunesse la poésie, et composé deux tragédies qui sont restées inédites, et auxquelles il travaillait encore au Brésil, l'une intitulée *Osmia*, et l'autre *Inez de Castro*. Il avait traduit les odes d'Horace. Son ami feu Souza-Botelho fit imprimer à Hambourg la traduction par d'Araújo de l'élegie sur le Cimetière de campagne et de quelques odes de Gray, ainsi que celle de l'ode de Dryden à sainte Cécile; le mérite littéraire en est fort mince. D'Araújo avait du goût, mais il manquait de verve, et n'était qu'un versificateur médiocre. L'académie des sciences de Lisbonne a inséré dans son *Recueil* un Mémoire dans lequel ce diplomate défend le Camoëns contre les critiques

de La Harpe. Il fut l'ami et le protecteur généreux du célèbre Francisco Manoel de Nascimento, l'un des plus grands poètes de sa nation. D'Aratijo était conseiller d'état ; grand-croix de l'ordre du Christ ; de la Tour et de l'Épée, de l'ordre espagnol d'Isabelle-la-Catholique ; et grand aigle de la Légion-d'Honneur. Avant d'entrer au ministère, il jouissait dans toute l'Europe d'une grande réputation ; il l'eût probablement conservée, s'il n'était point sorti de la carrière diplomatique ; assez habile pour conduire une négociation, il n'avait pas les qualités nécessaires pour tenir les rênes de l'état dans des temps orageux. C—o.

ARBELLES (ANDRÉ d'). *Voy.* ANDRÉ, dans ce vol.

ARBORIO DE GATTINARA (ANGE-ANTOINE), patricien de Verceil, descendait de la même famille que le cardinal Mercurin Arborio de Gattinara (*V. ARBORIO*, II, 363), qui fut grand-chancelier de l'empereur Charles-Quint. Né à Pavie, en 1658, du comte Hercule Arborio, il se destina par inclination à l'état ecclésiastique, et entra dans l'ordre des barnabites où il ne tarda pas à se distinguer, sous le nom de frère François, comme professeur et comme prédicateur. Le pape Clément XI l'ayant chargé, en 1706, d'une mission importante dans la ville de Milan, le récompensa du zèle et de l'habileté qu'il y déploya, en le nommant, la même année, à l'évêché d'Alexandrie. Des contestations s'étant élevées entre le pape Benoît XIII et le roi Victor-Amédée II, au sujet des immunités et de la juridiction ecclésiastiques dans différents fiefs de l'Astésan, le sénat de Turin rendit, sur les réquisitoires de l'avocat-général du roi, un arrêt très-

ferme contre les prétentions de la cour de Rome ; et les parties s'aigrissaient dans un long débat, lorsque l'évêque d'Alexandrie interposant sa médiation, parvint à terminer le différend, de telle sorte que les deux cours lui en témoignèrent leur satisfaction. Le pape le nomma, en 1724, archevêque de Turin, et le roi, évêque de cour et grand-aumônier. Lorsque Victor-Amédée II (*Voy.* ce nom, XLVIII, 394), voulant reprendre la couronne qu'il avait abdiquée en faveur de son fils, se présenta seul à cheval, la nuit du 28 sept. 1731, à la porte de la citadelle de Turin pour sommer le gouverneur de lui en livrer les clefs, un conseil, convoqué dans la même nuit par Charles-Emanuel III, s'assembla en présence de ce monarque. L'archevêque Arborio, qui en faisait partie, parlant un des premiers, déclara qu'il n'était point au pouvoir du vieux roi d'annuler l'acte libre de son abdication ; il rejeta les torts de sa conduite sur les insinuations de la marquise de Spino ; il vota pour que l'on s'assurât de la personne de Victor-Amédée et de celle de sa femme, et qu'on les mît l'un et l'autre dans l'impossibilité de troubler la tranquillité de l'état. Cet avis, proposé avec fermeté, soutenu avec éloquence, fixa les irrésolutions de l'assemblée, et Charles-Emanuel, qui avait songé quelques instants à rendre le sceptre à son père, signa en pleurant l'ordre de l'arrêter. L'archevêque Arborio de Gattinara mourut au mois de nov. 1743. On a de lui : I. des *homélies* et des *sermons* imprimés, qui passent pour éloquents, et parmi lesquels il faut distinguer celui qu'il prononça dans la cathédrale de Turin, un mois avant sa mort (oct. 1743), sur la conclusion de la paix. II. *Decreta condita in pri-*

ma diocesana synod., 1729, Turin, 1 vol. in-4° (*Voy.* son portrait dans la *Storia della vercellese letteratura*). G—G—Y.

ARBORIO DE GATTINARA (JEAN-MERCURIN), patricien de Verceil, troisième frère du précédent, naquit à Lucques en 1685, où des affaires de famille avaient conduits ses parents. Suivant l'exemple de son frère, il entra dans la congrégation des barnabites, s'y distingua de manière à mériter les premières charges de l'ordre et fut appelé, en 1722, à l'évêché d'Alexandrie, après y avoir prêché le carême avec succès. Il fut chargé, en 1732, de prononcer l'oraison funèbre du roi Victor-Amédée II, et s'acquitta habilement de cette tâche difficile. Il mourut à Alexandrie, le 4 août 1743, léguant, suivant l'usage des évêques de Piémont, ses biens à son église et à la congrégation des barnabites. La cathédrale d'Alexandrie, démolie en 1804, pour faire une place, renfermait son mausolée avec une inscription. Nous connaissons d'Arborio quelques opusculs en italien et en latin, parmi lesquels on distingue : I. *Oraison improvisée à la fête nuptiale du prince de Piémont* (depuis le roi Charles-Emmanuel III), avec la princesse Anne-Christine de Salzbourg, Alexandrie, 1722, in-4°. II. *Oraison funèbre de Victor-Amédée II, prononcée à Turin, le 11 octobre 1732*, Turin, in-4°. III. *Oraison funèbre de la reine Polixène-Jeanne-Christine de Reinfels-Rottenbourg* (seconde femme de Charles-Emmanuel III), prononcée dans la cathédrale de Turin le 19 février 1733, ibid., in-4°. IV. *Oraison improvisée dans la cathédrale d'Alexandrie, le 21 avril 1734, après une sécheresse de neuf mois*, V *Constitutiones Syno-*

dales quas condidit anno 1732, etc., in-4°. G—G—Y.

ARBORIO - BIAMINO (PIERRE), patricien de Verceil, naquit dans cette ville, le 29 mars 1767, du comte de Caresana, d'une branche collatérale de la maison d'Arborio de Gattinara, qui se dit originaire de France et compte parmi ses ancêtres cet Æmilius Magnus Arborius, qu'Ausone a mentionné avec éloge dans ses *Parentalia*. Fils aîné de cette illustre famille, et destiné par sa naissance à la carrière militaire, Pierre Arborio entra très-jeune dans le régiment d'Aoste ; mais, les événements de la révolution l'ayant privé de l'avancement et des distinctions auxquels il avait droit, il quitta le service, épousa, en 1801, Erneste Morosini de Milan, et se retira à Verceil. Bonaparte le nomma maire de cette ville ; et, satisfait du dévouement qu'il lui avait témoigné, il lui confia la sous-préfecture de Lille en 1803, puis celle de Douai. Six mois après Arborio remplaça, comme préfet de la Stura, M. de Gregory (Marcoren-go). En 1810 il passa à la préfecture de la Lys ; et il mourut à Bruges, le 14 août 1811. Napoléon lui avait conféré le titre de chevalier de la Légion-d'Honneur et celui de baron de l'empire. Pendant qu'il administrait le département de la Stura, Arborio composa des instructions d'économie publique qui ont été imprimées à Coni. Son oraison funèbre, prononcée dans la même ville par le chanoine Revelli, et une notice historique que lui a consacrée en 1812 M. Destouches, ont été imprimées. — Sa fille, qui a épousé le comte Albert Argrado Colebiana, est le dernier rejeton de la branche des Arborio-Biamino.

G—G—Y.

ARBORIO (le marquis et

l'abbé). *Voy.* BRÈME, au Suppl.
ARCADIO (JEAN-FRANÇOIS),
 né à Bistagno dans le Montferrat,
 vers le milieu du 16^e siècle, exerça
 la médecine avec succès à Savone et
 dans d'autres villes du Piémont.
 Une pleurésie maligne ayant régné
 dans la contrée, il proposa la saignée,
 comme le moyen de la combattre dès
 l'origine, et développa son opinion
 dans un écrit intitulé : *De secanda*
vena in pleuritide, Asti, 1609.
 Comme il devait s'y attendre, ce
 système ne fut point admis par tous
 ses confrères. Le médecin Hercule
 Roseo l'attaqua dans une brochure
 intitulée : *De secanda vena Anti-*
logia. Arcadio répliqua, en 1610,
 par son *Discorso sopra l'Antilogia*
del Roseo. Ces écrivains man-
quaient, ainsi que leur siècle, de
 la philosophie médicale nécessaire
 pour éclaircir une question aussi
 grave. On connaît encore un traité
 d'Arcadio sur une méthode également
 célèbre dans l'histoire de l'art de
 guérir : *Parafrasi sopra la medi-*
cina Santoriana, Loano, 1618,
 in-12. Deux ouvrages inédits de ce
 médecin sont conservés parmi les ma-
 nuscripts de la bibliothèque de Turin.
 L'un traite de l'antimoine et de la
 manière de le préparer; l'autre est
 un discours sur l'inclination naturelle
 de l'homme pour les arts et les scien-
 ces. — **ARCADIO** (*Alexandre*), pre-
 mier médecin de la province de
 Montferrat, dans le 17^e siècle, a
 publié un grand nombre d'ouvrages,
 tant sur son art que sur des matières
 politiques et morales. Il se fit même
 connaître comme poète. Ses principa-
 les productions sont : I. *Contempla-*
zioni medicinali sopra il contagio,
 Tortone, 1632, in-12. II. *Tritura-*
tiones, supra tres libros prænosti-
corum Hippocratis. III. *Plettro*

d'Apollo, Tortone, 1628, in-12.
 IV. *Le mondane pazzie*, Tortone,
 1654, in-12. L—M—X.

ARCHENHOLZ (JEAN-GUIL-
 LAUME), historien et journaliste alle-
 mand, naquit le 3 septembre 1741,
 à Langenfurth, l'un des faubourgs de
 Dantzig, et reçut, pour deuxième nom
 de baptême, celui de Daniel auquel
 il substitua plus tard le nom de Guil-
 laume. Destiné à la carrière des armes,
 il fréquenta l'académie militaire de
 Berlin, et entra, vers 1760, comme
 enseigne dans l'armée prussienne.
 Ses talents et sa bravoure le firent
 parvenir en peu de temps au grade
 de capitaine; mais, à la fin de la
 guerre de Sept-Ans (1763), il fut
 congédié, ou plutôt cassé, parce que
 Frédéric II, qui était très-sévère sur
 les mœurs des officiers de son armée,
 avait appris qu'il s'adonnait au jeu.
 Rendu à la vie privée, Archenholz
 quitta la Prusse, et passa seize an-
 nées à visiter les contrées les plus
 remarquables du nord et du midi de
 l'Europe. On assure que, privé de
 fortune, le jeu et un commerce très-
 décrié furent alors ses uniques moyens
 de subsistance. Pendant son séjour
 à Florence il se cassa une jambe
 en tombant de cheval, et cet acci-
 dent le rendit, pour le reste de sa
 vie, perclus du pied droit. Re-
 venu en Allemagne, il demeura
 successivement à Dresde, à Leip-
 zig et à Berlin, coopérant à la
 rédaction de divers journaux. Ar-
 chenholz n'avait pas reçu une édu-
 cation littéraire proprement dite,
 mais il était doué d'un esprit ob-
 servateur et de cette sagacité rare
 qui fait démêler au premier coup
 d'œil les rapports les plus intimes
 des événements et de leurs causes;
 il avait acquis une profonde connais-
 sance des hommes et du monde, et le

talent de s'exprimer avec facilité et élégance; qualités qui le rendaient éminemment propre à la profession de journaliste, et qui expliquent la vogue qu'eurent les différentes feuilles auxquelles il travailla. Le premier ouvrage périodique qu'il publia sous son nom fut le journal mensuel intitulé *Littérature et statistique des nations* (Leipzig, 1785-1791), aussi distingué par le choix, la nouveauté et la variété des matières, que par la supériorité de vues avec laquelle elles étaient traitées. Encouragé par les éloges que lui valut cette publication, il fit paraître son ouvrage intitulé *L'Angleterre et l'Italie* (Leipzig, 5 vol. in-8°), où il consigna les souvenirs de son séjour dans ces deux pays. Ce livre, qui a été réimprimé très-souvent en Allemagne, et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe (1), obtint dès son apparition un succès immense, et fonda la réputation de l'auteur. On y admirait son talent de faire des descriptions à effet, de répandre de l'agrément sur les moindres détails, et de donner la grâce de la nouveauté aux choses les plus connues. Du reste cette production fourmille d'erreurs; elle est entachée d'un bout à l'autre d'une partialité puérile pour l'Angleterre, et fournit ainsi une nouvelle preuve, qu'en littérature comme en beaucoup d'autres choses, c'est plutôt l'agrément des formes que la solidité du fond qui captive les suffrages du public. Dans l'*Almanach historique de Berlin*, pour 1789, Archenholz fit insérer une *Histoire de la guerre de Sept-Ans*, qui a le mérite, fort rare en Allemagne, d'être écrite avec

précision et clarté, mais où l'on ne trouve pas toujours l'impartialité désirable dans un historien. Cet ouvrage, dont il donna, en 1793, une seconde édition considérablement augmentée (Leipzig, 2 vol. in-8°), a été traduit en français par le baron de Boeck (Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°); et par d'Arnex (Berne, 1789, in-8°). En 1791, Archenholz fit un voyage à Paris, et l'année suivante il s'établit à Hambourg, où il commença à publier une *Minerve*, recueil mensuel politique et littéraire, dont la réputation devint bientôt européenne. Les principes libéraux et l'admiration exclusive pour l'Angleterre qu'il professait dans ce journal étaient peu faits pour lui concilier la faveur des hommes influents de l'Allemagne. On ne manqua pas de lui susciter des embarras de toute espèce pour le dégoûter de son entreprise, mais il tint ferme et la continua, à de courtes interruptions près (en 1806 et 1810), jusqu'à la fin de l'année 1811. A cette époque, il céda la *Minerve* à M. Bran, libraire d'Iéna, qui en poursuivit la publication de 1812 à 1823. Si Archenholz, comme écrivain politique, ne se montre pas toujours rigoureusement conséquent dans ses opinions, et se laisse quelquefois dominer par les circonstances, il rachète ces défauts par une franchise pleine de courage et de dignité. Ce fut lui qui, le premier en Allemagne, osa blâmer hautement la détention du général Lafayette à Ollmutz. L'article qu'il inséra à ce sujet dans la *Minerve* (février 1793) lui valut de la part du prisonnier une lettre de remerciements qui a été rapportée dans l'*Histoire de France depuis la révolution de 1789*, par Toulougeon. Malgré le travail assidu

(1) On en a deux traductions françaises : l'une par Bilderbeck, Paris et Strasbourg, 1787, 3 vol. in-12; l'autre par un anonyme, Bruxelles, 1788, 2 vol. in-12.

auquel l'obligea la *Minerve*, dont presque tous les articles sont sortis de sa plume, Archenholz trouva encore le temps de composer plusieurs ouvrages d'une grande étendue. Ainsi, de 1789 à 1798, il publia ses *Annales britanniques* (Hambourg, Brunswick et Tubingue, 20 vol. in-8°), qui comprennent les dix années 1788-1797, et présentent un résumé exact des débats du parlement, et de tout ce qui s'est passé de remarquable dans les trois royaumes pendant cet espace de temps. Il fournit au *Calendrier historique des dames* (Leipzig, 1798) une *Histoire de la reine Elisabeth* (imprimée séparément en un vol. in-8°, Berlin, 1798), où les événements sont développés et racontés d'une manière si dramatique et dans un style si plein de poésie, qu'on aurait de la peine à trouver un roman d'une lecture plus attrayante. En 1801 parut son *Histoire de Gustave Vasa, suivie d'un aperçu de l'état de la Suède depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XV^e siècle*, Tubingue, 2 vol. in-8° (traduite en français par le chevalier de Propiac, 1803, 2 vol. in-8°), ouvrage écrit avec la supériorité ordinaire de l'auteur, mais où l'on chercherait en vain les développements et les rapprochements qu'il promet dans la préface, et auxquels on devait s'attendre d'après les matériaux que le gouvernement suédois avait mis à sa disposition. Peu de temps après, il donna son *Histoire de la reine Christine*, qui passe, en Suède même, pour la meilleure qui existe de cette femme célèbre. — En 1810 Archenholz se rendit à Berlin, où il accepta la proposition que lui fit un libraire de publier une nouvelle édition de ses œuvres historiques. De retour à Hambourg après

une absence de six mois, il se livra aussitôt à une révision minutieuse des volumes à réimprimer; mais avant qu'il eût terminé ce travail la mort le surprit, le 28 février 1812, dans la soixante-onzième année de son âge. Outre les ouvrages cités dans cet article, on a de lui : I. *Les Anglais aux Indes*, d'après Orme; 3 vol. in-8°, traduit en français par Koenig, Lausanne, 1791, 3 vol. in-12; et par un anonyme, Berne, 1791-92, 3 vol. in-12. II. *Histoire des flibustiers*, traduite en français, avec des notes, par Bourgoing, Paris, 1804, 1 vol. in-8°. III. *Tableau de l'armée prussienne*, 1 vol. in-4°. IV. *La guerre de la Vendée*, deux brochures in-8°. V. *Lycee anglais*, 1 vol. in-8°. VI. *Le Mercure anglais*, 11 vol. in-8°. VII. *Miscellanées pour servir à l'histoire du jour*, 2 vol. in-8°. VIII. *Les Parisiens dans leurs séances, ou observations sur la société de Paris*, 1 vol. in-12. IX. *Opuscules historiques*, 2 vol. in-8°. X. *Calendrier historique pour l'an 1790, destiné aux dames* (publié conjointement avec Wieland), 1 vol. in-12. Tous les ouvrages d'Archenholz sont en allemand, excepté les numéros V et VI, qui sont en anglais. — Il ne faut pas confondre cet écrivain, comme l'ont fait quelques biographes, avec l'historien finlandais ARCKENHOLZ, mort en 1777 (*Voy. ce nom*, II, 384). M—A.

ARCIMBOLDO (JEAN-ANGELO), archevêque de Milan, naquit en 1485 dans cette ville, d'une famille patricienne qui a fourni quatre prélats au même siège et plusieurs personnages distingués par leurs talents (*Voy. Ph. Argellati, Biblioth. de scriptor. mediol.*, I, 78-83). Angelo fut attaché dans sa

jeunesse au duc Maximilien Sforce, et lui rendit des services importants. Ce prince, ayant été dépouillé de ses états en 1515, Angelo se rendit à Rome avec le cardinal de Sion. Il y fut accueilli par le pape Léon X, qui le créa référendaire apostolique et le nomma son légat en Allemagne. De retour de cette mission, il fut envoyé par le duc François Sforce en Espagne pour complimenter le pape Adrien sur son élection. Les services qu'Angelo n'avait cessé de rendre à l'église furent enfin récompensés par l'évêché de Navarre. En 1529 l'empereur Charles-Quint le nomma l'un de ses conseillers, et lui conféra le titre de prince du Saint-Empire. Angelo profita de sa faveur pour obtenir la confirmation des privilèges dont jouissait l'église de Navarre, et pour lui faire restituer ceux qu'elle avait perdus dans les dernières guerres. Transféré par le pape Jules III, en 1550, sur le siège de Milan, il mourut le 6 avril 1555, et fut inhumé dans le tombeau qu'il avait fait élever au cardinal Jean et à Gui-Antoine Arcimboldo ses grands oncles, tous deux archevêques de Milan. Angelo avait publié, l'année qui précéda sa mort, un catalogue des hérétiques, dont la doctrine et les ouvrages étaient condamnés. Ce catalogue fut traduit en italien, et réimprimé par le fameux Vergerio (*Voy. ce nom*, XLVIII, 187) sous ce titre : *Catalogo ove Arcimboldo archives. di Milano, condanna e diffama per heretici la maggior parte de' figliuoli di Dio, etc., con una risposta*, 1554, in-8°. Cette édition, devenue très-rare est recherchée des curieux. Le catalogue publié par Angelo est un de ceux qu'on retrouve dans le *primus tomus operum Ver-*

gerii, avec les notes de cet hérésiarque. W—s.

ARCISZEWSKI (CHRISTOPHE), né en Pologne, vers la fin du 16^e siècle, entra fort jeune dans l'armée polonaise, et s'éleva par degrés au rang de colonel. Ayant embrassé les erreurs des Sociniens qui s'étaient répandus dans sa patrie, il fut obligé de s'en éloigner en 1622, et vint offrir ses services aux Hollandais, auxquels il fut très-utile, lorsqu'ils enlevèrent le Brésil aux Portugais. Ils le nommèrent gouverneur de cette contrée ; et les premiers soins d'Arciszewski furent de mettre sur un pied respectable les places de son gouvernement. C'est à lui que Rio-Janeiro, Bahia et Fernambouc doivent leurs fortifications. Il combattit avec tant de distinction les Espagnols et les Portugais que les Hollandais reconnaissants firent frapper en son honneur une médaille où l'on voit la forteresse de Rio-Janeiro, élevée sur les bords de la mer, et près d'elle une colonne à laquelle sont suspendues les armes de la famille Arciszewski, couronnées de lauriers. L'inscription porte : *Hostibus hisp. profligatis*. Sur le revers de la médaille on lit : *Heroi, generis nobilitate, armorum et litterarum scientia longe præstantissimo Christ. Arciszewski, rebus in Brazilia per triennium prudentiss., fortiss., felicissime gestis. Societas Americana suæ gratitudinis, et ipsius fortitudinis ac fidei hoc monumentum esse voluit. Anno 1657*. Cette médaille est très-rare dans les collections numismatiques. J.-V. Niemcewicz, dans son *Recueil* (1), dit qu'il en a une dans son cabinet. Le même savant a publié une

(1) *Recueil de monuments historiques sur l'an-*

lettre qu'Arciszewski écrivit d'Amsterdam (1^{er} sept. 1637), à Vladislav VII, pour le remercier des lettres par lesquelles ce prince lui offrait le rang de général d'artillerie ou le commandement de la flotte que la Pologne avait sur la mer Baltique. « Vous avez même daigné, ajoute-t-il, « me donner l'assurance, qu'après la « mort du duc de Poméranie vous « donneriez à mon frère et à moi les « domaines de Bytum et Lauen- « bourg, pour en jouir comme fiefs « royaux. Je me fie à cette parole « royale, qui m'a été envoyée si « loin, *per tot spatia terrarum.* » Arciszewski témoigne un vif désir de rentrer au service de Pologne, mais il assure qu'il ne peut quitter la religion socinienne, qu'il dit avoir embrassée avec connaissance de cause. Dans sa lettre au roi, il parle des tentatives que l'Espagne avait faites pour l'attirer à son service. Selon Niemcewicz, ce général a publié en latin un traité sur l'artillerie, lequel passa long-temps, pour le meilleur qu'il y eût en Europe. Arciszewski rentra en Pologne sous le règne de Jean Casimir, et il mourut à Leszno. Cette ville, ayant été brûlée par les Suédois, l'église où se trouvait déposé son corps fut réduite en cendres. G—Y.

ARCO (le comte PHILIPPE d'), né en 1740 dans le Tyrol, de l'une des plus anciennes familles de cette contrée (Voy. ARCO, II, 384), entra de bonne heure dans l'ordre de Malte, séjourna quelques années dans cette île, et fut nommé ambassadeur de l'ordre à la cour électorale de Bavière. Après l'avènement de la branche de Deux-Ponts, en 1801, l'électeur Maximilien le

nomma chambellan et référendaire pour les affaires étrangères, puis commissaire et président de la direction de Souabe. Il fut installé en cette qualité à Ulm, où il mourut en 1805 dans un âge très-avancé. — ARCO (le comte *Ignace-Charles* d'), son frère, entra aussi dans la carrière politique au service de Bavière. Devenu roi, Maximilien le nomma, en 1806, son commissaire pour prendre possession des parties du Tyrol qui lui avaient été concédées par le traité de Presbourg; et lui accordant de plus en plus sa confiance, il le fit son conseiller intime, puis directeur général de la police du royaume, et lui donna la décoration du mérite civil. Ce ministre avait encore reçu de son souverain d'autres preuves de sa reconnaissance, lorsqu'il mourut à Munich le 12 mai 1812. Z.

ARCONVILLE (THIROUX d'). Voy. THIROUX, XLV, 428.

ARCO. Voy. ARC, II, 367.

ARCUSSIA (CHARLES d'), célèbre théreuticographe, était issu d'une ancienne et illustre maison de Provence. Il comptait parmi ses ancêtres Elisée d'Arcussia, comte de Caprée, général des galères de l'empereur Frédéric Barberousse, et auteur d'un traité latin sur la *Fauconnerie*, resté manuscrit. Charles naquit en 1547 (1) selon toute apparence au château d'Esparron. Son éducation dut être confiée à d'habiles maîtres, puisqu'il conserva toute sa vie un goût très-vif pour les lettres, assez négligées alors, même dans l'ancienne patrie des troubadours. A dix-huit ans il visita les principales cours

cienne Pologne (en polonais), Varsovie, 1822, tom. IV, p. 269.

(1) Cette date s'accorde avec ce qu'il dit lui-même, qu'il avait cinquante ans passés lorsqu'il publia la première édition de son traité de *Fauconnerie*, en 1598.

d'Italie, et parut ensuite à celle de France où il se fit remarquer non moins par son esprit que par son adresse dans les exercices du corps. S'étant marié en 1572, il se retira dans sa terre d'Esparron où il partagea ses loisirs entre l'étude et la chasse au faucon, pour laquelle il avait été passionné de bonne heure. A la prière d'un de ses amis, qui avait la même ardeur pour cette espèce de chasse, il jeta sur le papier quelques instructions sur la fauconnerie; mais il se repentit bientôt de sa complaisance; car l'indiscrétion de cet ami fut cause que le nombre des chasseurs à l'oiseau s'accrut au point qu'on ne pouvait plus se procurer qu'avec peine des valets de chasse, et que le gibier disparut presque entièrement de la Provence. C'est par une grave erreur que Bouche (2) place la mort de Charles d'Arcussia dans l'année 1579. Il était en 1597, député de la ville d'Aix aux états de Provence. Le duc de Guise ayant transféré leur assemblée à Marseille, les députés des communautés se réunirent à Aix, dans la maison même de d'Arcussia, pour protester contre cette mesure et dresser des remontrances au roi à l'effet d'obtenir la restitution des privilèges de cette ville (3). Un procès assez important d'obliga, comme il nous l'apprend lui-même, de fixer momentanément sa résidence à Aix: privé du plaisir de la chasse, il voulut s'en consoler en rédigeant les observations qu'une expérience de plus de trente ans l'avait mis à même de faire sur les différentes espèces de faucons, sur la manière de les élever, de

les corriger de leurs défauts, de les soigner dans leurs maladies; et telle est l'origine de *la Fauconnerie* de d'Arcussia, dont les cinq premiers livres furent imprimés à Aix, en 1598, in-8°, fig. Cet ouvrage eut un grand succès. Les réimpressions de Paris, 1604 et 1608, in-8°, ne contiennent que cinq livres; mais les suivantes, toutes in-4° (4), sont augmentées de cinq livres nouveaux. L'édition de Rouen, 1647, in-4°, fig., passe pour la plus complète, et par conséquent est la plus recherchée des curieux. Ce n'est pas seulement en France que l'ouvrage de d'Arcussia trouva de nombreux lecteurs, il fut traduit en allemand et en italien. On doit dire qu'aucun traité sur la chasse au faucon ne renferme autant d'observations judicieuses et instructives; si des erreurs s'y trouvent mêlées, c'étaient celles du temps. Les anecdotes dont l'auteur a semé son ouvrage en rendent encore aujourd'hui même la lecture fort amusante. Lallemant en a donné une analyse étendue dans sa *Bibliothèque des théreuticographes* (V. LALLEMANT, XXIII, 234). On conjecture que d'Arcussia mourut en 1617, à l'âge de 70 ans. Son portrait a été gravé par Briot, in-4°. W—s.

ARDEE (JACQUES d') né au pays de Liège vers la fin du XVI^e siècle, fit profession de la vie cénobitique en 1615 dans le monastère des Croisiers à Huy. Il acquit une assez grande réputation en y enseignant la théologie, et il s'occupa néanmoins principalement de compositions poétiques. L'Eclésiaste de Salomon lui a fourni le sujet de la première pièce d'un volume imprimé à Liège sous ce titre: *Ecclesiastæ encomia de va-*

(2) *Essai sur l'Histoire de Provence*, II, 292.

(3) *Histoire générale de Provence* par Papon; IV, 412.

(4) Paris, 1615, 1621, 1627.

nitale; item rosarium marianæ sanctitatis et quodlibeticæ quaestiones ex fontibus grammaticorum, sive paedotechnia et ænigmata puerilia, Liège, 1632, in-4°. Ce poète était fort modeste; ses vers ne manquent pas d'élégance. Nous avons encore de lui une *Histoire des évêques de Liège*, aussi en vers latins, imprimée dans cette même ville en 1634 in-4°, dans laquelle d'Ardée adopte les rêveries des vieux chroniqueurs liégeois. Il commence la liste des évêques à Saint Materne et la termine à Ferdinand de Bavière à qui il a dédié son livre. P—N.

ARDENNE ou **ARDUENNA** (REMACLE d') l'un des meilleurs poètes latins de son temps; était né vers 1480 à Florennes près de Maubeuge. Après avoir achevé ses études et reçu le doctorat dans la double faculté de droit il vint à Paris pour s'y perfectionner par la fréquentation des savants. Il était en 1512 à Londres, et l'on conjecture qu'il y avait accompagné quelques jeunes gentilshommes dont il surveillait l'éducation. Dès la même année il fut de retour à Paris où il prolongea son séjour jusqu'en 1517. Ses poésies l'ayant fait connaître de Marguerite de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, cette princesse le nomma secrétaire de son conseil privé. Il remplit cette place de confiance avec beaucoup de zèle et de fidélité, et mourut à Malines le 13 mai 1524. Ses restes furent déposés dans une chapelle de l'église Saint-Pierre. Paquot découvrit son épitaphe en langue flamande, qu'il a rapportée dans son *Histoire littéraire des Pays-Bas*, II, 459, édition in-fol. On connaît de lui : I. *Epigrammatum libri tres*, 1507, in-4°, volume très-rare que l'on croit imprimé à Cologne ou à

Paris. II. *Palamedes, pallicta comædia*, Londres, 1512, in-fol. Cette édition, presque inconnue, n'avait été citée par aucun bibliographe avant 1818 (Voy. le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot *Palamedes*). La Bibliothèque du roi en possède une seconde : *Palamedes, fabula; et carmen sacrum*, Paris, Gilles de Gourmont, 1 vol. in-4°. (V. le catalogue Y, 1951). La dédicace, adressée à Pierre Griffi (*Gryphus*), légat du saint-siège dans la Grande-Bretagne, est datée de Londres le 1^{er} janvier 1512. A la suite de *Palamedes*, comédie en 5 actes, composée à l'imitation des pièces grecques, on trouve un poème sur la vie de Jésus-Christ, une élégie sur l'Assomption de la Vierge, et une pièce de vers à la louange de Marguerite de Bourgogne. III. *Amorum libri*, Paris, 1513, petit in-4°. Tous les ouvrages d'Ardenne sont de la plus grande rareté; mais Paquot a publié quelques-unes de ses pièces, qui suffirent pour faire apprécier ses talents. W—s.

ARDOINI ou **ARDUINO** (1) (SANTÉ), médecin du 15^e siècle, était de Pesaro, dans le duché d'Urbain. Il pratiquait son art à Venise, en 1430; mais on ignore l'époque de sa mort. Simphor. Champier le cite avec éloge dans son livre *de medicis scriptorib.*, 33; et Mazzuchelli lui a consacré une courte notice dans les *Scriptor. italian.*, I, 987. Il est auteur d'un traité fort estimé sur les poisons (*de venenis*), publié pour la première fois par Dominique Canali de Feltre, Venise, 1492, in-fol. Il a été réimprimé avec le *Commentarium de venenis* du cardinal Ferdin. Ponzetti (2), Bâle, 1552 et 1563, in-fol.

(1) Le nom de ce médecin est encore écrit de *Ardynis* et de *Ardoynis*.

(2) Ce prélat mourut à Rome en 1508.

Cette édition, devenue assez rare, est la plus recherchée des curieux. Elle est ornée d'une préface de Théod. Zwinger, dans laquelle cet écrivain a rassemblé toutes les observations faites dans le 16^e siècle sur les poisons et sur les moyens de s'en garantir. L'ouvrage d'Arduini contient tout ce que les Grecs et les Arabes nous ont laissé sur cette matière. Il est divisé en deux livres dont le premier traite des différentes espèces de poisons, et le second de leurs antidotes ou préservatifs. Dans l'*Epitome* de la bibliothèque de Gesner, page 743, on attribue à Sante Arduini, outre le traité des poisons, le seul de ses ouvrages qui soit connu, un livre *de odoratione*, un autre *de prolificatione*, que Mazzuchelli soupçonne n'avoir jamais été imprimé, et quelques autres opuscules.

J-D-N et W—s.

ARDUINI (LOUIS) né à Padoue en 1739, était fils d'un professeur d'économie rurale à l'université de cette ville, et petit-fils d'un professeur de botanique à la même université. L'amour des sciences agricoles lui fut inculqué dès l'enfance, et il y fit de tels progrès, qu'à l'âge de vingt ans il mérita au concours la place de professeur suppléant à la chaire de son père. Son premier ouvrage fut la traduction d'un mémoire de M. Tessier, de l'Institut de France, *sur la carie des blés*. Il publia ensuite en italien *les Éléments d'agriculture* de Walérius, traduction qu'il enrichit de notes pleines d'intérêt. A la mort de son père, il fut nommé professeur titulaire, ayant soutenu l'examen dans un concours public, d'après les statuts de l'université de Padoue. Ce savant a composé plusieurs ouvrages remarquables : I. *Sur l'éducation des abeilles*.

II. *La culture des plantes tinctoriales*. III. *De l'orge nu*. IV. *Du chou de Laponie*. V. *Sur la méthode de prévenir la maladie des blés*. VI. *Sur l'application de la technologie à l'agriculture*. En 1810 un prix ayant été proposé par Napoléon sur les moyens de remplacer le sucre de canne par quelque matière indigène, Arduini publia un écrit très-intéressant, sous ce titre : *De l'extraction du sucre de la plante nommée Holcus-cafer*, par l'aïeul de l'auteur, Jacques Arduini, qui a laissé un ouvrage remarquable (2 vol. in-4° avec planches), sur les différentes espèces d'*Holcus-sourghum* connues en Italie. On voit dans ce traité que cette plante, qui produit des graines de la forme du millet, d'une couleur rouge foncé, n'a rien de commun avec la grosse graine du maïs ou blé de Turquie, dit aussi sarrasin, qui fut apporté dans le Montferrat, au 13^e siècle, par le duc Boniface revenant de la croisade avec le chevalier Baccaria d'Incisa. L'*Holcus-cafer* Arduini, dont la canne forte est plus élevée que celle du maïs, donna un produit de sucre abondant et d'une cristallisation tellement parfaite, que Napoléon ne put le distinguer de celui des Indes. M. Marsan, professeur d'économie politique à l'université de Padoue, apporta des essais de sucre, de sirop et de rhum Arduini à Paris. En 1813, il lut à l'Institut un mémoire concernant la culture de l'*Holcus*, mémoire sur lequel M. Deyeux fit un rapport très-favorable. M. Marsan publia ensuite, en italien, un ouvrage sur l'utilité de cette découverte. Arduini est mort à Padoue, le 3 février 1833. Il était directeur du jardin d'agriculture de l'université.

G—G—Y.

AREMBERG (LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES-JOSEPH, duc d'), duc d'Aerschot et de Croÿ, gouverneur de la province du Hainaut, naquit à Mons, en 1690. Son père, issu de l'illustre maison de Ligne, était capitaine-général des gardes de l'empereur, et il mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Peterwaradin, le 19 août 1691. Léopold, quoique fils unique, suivit la carrière des armes. Marchant sur les traces de ses ancêtres, il fut blessé à la bataille de Malplaquet, n'ayant alors que dix-neuf ans. Pourvu bientôt après de la charge de grand-bailli du Hainaut, il s'éleva successivement, par son mérite et son courage, aux premières dignités militaires. Il fit les campagnes de Hongrie, en 1716 et 1717, en qualité de major-général des armées de l'empereur, et fut blessé à la figure au siège de Temeswar. Il commanda l'aile droite de l'infanterie à la bataille de Belgrade, au gain de laquelle il contribua par de savantes manœuvres que les leçons et l'exemple du prince Eugène lui avaient inspirées. Nommé gouverneur de Mons et conseiller-d'état honoraire de la régence des Pays-Bas, il quitta Vienne, en 1719, pour aller prendre possession de ces nouvelles fonctions. Après la signature de la paix entre la France et l'empire, il fit un voyage à Paris. Son esprit et sa grâce toute française lui procurèrent de grands succès à la cour et dans le monde littéraire. La guerre s'étant rallumée en 1733, il continua de servir sous les ordres du prince Eugène, dans la campagne qui s'ouvrit sur le Rhin. En 1737, il fut élevé au grade de feld-maréchal et de commandant en chef des armées de l'em-

pereur dans les Pays-Bas. En 1743, il se trouva à la bataille d'Ettinghen, où il fut blessé d'un coup de feu (1). Le gouvernement du Milanais fut alors destiné au duc d'Aremberg; mais l'esprit de patriotisme qui l'attachait au sol belge lui fit préférer son titre plus modeste de gouverneur du Hainaut. Il se retira dès-lors du service et mourut dans son château d'Héverlé, près de Louvain, le 4 mars 1754. Son corps fut transporté à Enghien, et inhumé dans l'église des capucins de cette ville. Son esprit éclairé, son amour pour les sciences et les lettres, et la protection qu'il accorda à ceux qui les cultivaient, doivent le faire ranger au nombre des grands seigneurs qui ont le plus fait pour elles. En 1739, Voltaire passa plusieurs jours à Enghien avec madame du Châtelet. L'année suivante il donnait à Bruxelles une fête brillante au duc d'Aremberg, à cette dame et à la princesse de Chimai, et il écrivait, en 1738, au prince royal de Prusse, à propos d'un tonneau de Tokai :

Ce nectar jaune de Hongrie
Enfin dans Bruxelles est venu;
Le duc d'Aremberg l'a reçu
Dans la nombreuse compagnie
Des vins dont sa cave est fournie, etc.

Il est connu surtout par le patronage bienveillant qu'il exerça envers J.-B. Rousseau. Non-seulement il le recueillit dans sa maison, et l'admit à sa table, mais lorsque ce

(1) On lit à ce sujet une particularité curieuse dans l'*Histoire de l'ordre de la Toison d'or*, par M. de Reiffenberg : c'est qu'à cette bataille d'Ettinghen le duc d'Aremberg reçut un coup de feu qui cassa sa toison d'or; que son fils le duc Charles reçut une balle à la bataille de Torgau, au même endroit de la poitrine sur sa toison, et que le prince Auguste son petit-fils (Voy. l'article de ce prince ci-après) reçut aux Indes la même blessure par un coup qui lui aurait aussi cassé la toison, s'il avait été chevalier de cet ordre, au lieu de l'être de celui de Saint-Hubert.

grand poète eut des torts envers lui, il ne continua pas moins d'acquitter la pension qu'il lui avait d'abord assurée.

L—M—X.

AREMBERG (LOUIS-ENGELBERT, duc et prince d'), petit-fils du précédent, né à Bruxelles, le 3 août 1750, épousa une demoiselle de Brancas-Lauragais. Destiné à parcourir une carrière brillante, il en fut éloigné par un événement funeste. Peu de temps après son mariage, un accident de chasse le priva pour jamais de la vue, à l'âge de vingt-quatre ans. Condamné dès-lors à la retraite dans ses terres d'Enghien et d'Héverlé, il y passa les années les plus orageuses de la révolution, et si, plus tard, les faveurs de Bonaparte vinrent le chercher dans sa retraite, on ne peut voir dans cette distinction qu'un effet de la politique de ce conquérant, qui s'efforça constamment de rallier autour de lui les anciennes familles et les débris de la vieille aristocratie européenne. Le duc d'Aremberg, attiré à Paris, par suite de ce système, fut nommé, le 19 mai 1806, membre du sénat-conservateur; puis grand-officier de l'ordre de la Réunion; mais il dut échanger son titre de duc contre celui de comte de l'empire. Après la chute de Napoléon, il retourna à Bruxelles, où il est mort le 7 mars 1820. On raconte qu'il avait acquis une adresse remarquable à suppléer, par ses autres sens, à l'usage de celui dont il se trouvait privé dès sa jeunesse. — Son fils, le prince Prosper-Louis d'Aremberg, est général au service de la Hollande, après avoir servi long-temps en France sous le gouvernement impérial. — Sa fille, Pauline d'Aremberg, avait épousé le prince de Schwarzenberg; elle a péri, le 1^{er} juillet 1810, dans l'in-

cendie qui éclata au bal donné par le prince-ambassadeur, pour célébrer le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. F—LL.

AREMBERG (AUGUSTE-MARIE-RAYMOND, prince d'), frère puîné du précédent, naquit à Bruxelles en 1753, et fut long-temps connu sous le nom de comte de La Marck, que lui avait imposé son aïeul maternel en lui laissant la propriété d'un régiment allemand au service de France, qui s'appelaît ainsi. En 1778, le jeune prince d'Aremberg conduisit ce régiment dans l'Inde, où il combattit avec quelque distinction. De retour en France en 1784, il eut une affaire d'honneur avec un de ses officiers nommé Perron, qu'il tua d'un coup d'épée, et il fut lui-même blessé dans ce duel d'une manière assez grave. Ainsi que beaucoup de jeunes gentils-hommes, le comte de La Marck était alors imbu de toutes les doctrines nouvelles; et, lorsque les états-généraux furent convoqués en 1789, il profita des droits que lui donnait une terre dans la Flandre française, pour se faire nommer député de cette province. Dès le commencement, il siégea dans cette assemblée, avec la minorité de la noblesse qui se réunit au tiers-état, et se lia intimement avec le célèbre Mirabeau. Une révolution ayant éclaté en Belgique, il s'y rendit aussitôt, et, de même que son frère aîné, sa sœur et son beau-frère le duc d'Ursel, il l'appuya de tout son pouvoir. Cependant, comme il arrive toujours en pareil cas aux grands seigneurs et aux riches propriétaires, il fut bientôt victime des excès populaires. Se voyant menacé et même atteint dans sa personne et ses propriétés, il adressa aux états de Brabant une réclamation très-vive, dans laquelle il récapitulait tous les services qu'il

avait rendus à la révolution, et tout ce qu'il avait fait pour le triomphe *des droits imprescriptibles du peuple*. Cette plainte produisit peu d'effet sur une assemblée dont le pouvoir était dès lors fort éphémère; et les succès de l'armée autrichienne forcèrent bientôt le comte de La Marck à retourner à Paris. Il reprit sa place à l'assemblée nationale, et continua de se montrer le défenseur de la révolution qui devait renverser le clergé et la religion, après s'être montré à Bruxelles l'appui d'une autre révolution que le clergé avait suscitée et dirigée dans ses intérêts. Cependant le zèle patriotique du comte de La Marck s'était un peu ralenti depuis que les décrets de l'assemblée nationale, après avoir supprimé les privilèges de la noblesse, lui avaient ôté son régiment. On l'avait entendu dire à Mirabeau, que le temps allait venir où la propriété d'un régiment vaudrait mieux que celle d'une terre; mais reconnaissant alors son erreur, il se rapprocha de la cour, et contribua beaucoup à lui gagner Mirabeau dont il fut l'intermédiaire auprès de Louis XVI et surtout auprès de la reine (V. MIRABEAU, XXIX, 105). Il est probable que, si le député d'Aix ne fût pas mort subitement à cette époque, ce changement aurait eu de grands résultats pour les destinées de la France. Par son testament, Mirabeau institua le comte de La Marck et Frochot ses exécuteurs testamentaires; et l'un et l'autre furent d'abord dépositaires de ses papiers les plus précieux (1). Lorsque le prince d'Aremberg jugea que la cause de Louis XVI était perdue sans ressource, il se re-

tira dans les Pays-Bas, d'où les armées françaises vinrent bientôt le forcer de sortir. Il se réfugia alors à Vienne et fit sa paix avec l'Autriche qui lui donna le grade de général-major dans son armée. Le baron de Thugut lui confia ensuite plusieurs missions diplomatiques en Allemagne et en Italie, mais il ne fut jamais employé comme militaire. Lorsque son frère aîné fut nommé sénateur par Bonaparte, le prince Auguste d'Aremberg (il avait repris le nom de sa famille qu'il ne quitta plus) voulut rentrer au service de France; mais Napoléon s'y montra peu disposé, et il continua d'habiter Vienne jusqu'en 1814. A cette époque il revint à Bruxelles, et y fut nommé lieutenant-général par le nouveau roi des Pays-Bas. Il ne suivit pas l'armée hollandaise après la révolution de 1830; et il est mort, à Bruxelles dans le mois de septembre 1833. En 1825, il avait fait venir auprès de lui de Paris, M. Beaulieu, homme de lettres, afin de l'aider dans la rédaction de ses Mémoires. Ce savant historien consacra plusieurs mois à ce travail, espérant être payé généreusement par un prince devenu fort riche; mais il n'en fut pas ainsi; M. Beaulieu revint à Paris très-mécontent, et bien que d'un caractère extrêmement doux, il ménageait peu dans ses discours un prince qui lui avait fait de si grandes et de si vaines promesses. Un autre écrivain français fut également employé à la rédaction des Mémoires du prince d'Aremberg et n'eut pas davantage à s'en louer. Entre autres sujets d'étonnement, il compta plus d'une fois l'emportement avec lequel le prince lui dictait des déclamations furibondes contre la maison de Nassau. On sait que celle d'Aremberg avait la ridicule prétention de se

(1) Tous les manuscrits de Mirabeau sont passés depuis aux mains de M. Lucas de Montigny dont ils sont la propriété et l'héritage.

croire appelée à régner en Belgique, et de considérer tout autre souverain de ce pays comme un usurpateur. M—D j.

ARENA (BARTHÉLEMI), frère de Joseph Aréna (*Voy.* ce nom, II, 396), naquit à l'Île-Rousse, en Corse, quelques années avant que les Français fissent la conquête de cette île. La protection que le général Paoli accordait à sa famille, cruellement persécutée par les Génois, le plaça au premier rang des patriotes de cette époque, et le fit devenir plus tard un des agents les plus actifs du parti français. En récompense de son zèle et de l'activité qu'il déploya pour la cause de la révolution, on le nomma député-suppléant aux états-généraux, puis procureur-général syndic en remplacement de Saliceti. Nommé, en 1791, député à l'assemblée législative, contre la volonté du général Paoli, Aréna s'y prononça avec beaucoup d'énergie pour les principes les plus exaltés de la révolution, et il se fit remarquer parmi les adversaires des ministres qui avaient succédé à Roland et à Dumouriez. Revenu en Corse après la session, il ne garda plus de ménagements envers Paoli, et il accusa hautement ce général d'avoir fait échouer, par ses intrigues, l'expédition tentée par les Français, en 1793, contre la Sardaigne. Paoli poursuivit à son tour Aréna et ses partisans; et il réussit à le faire déclarer infâme par l'assemblée tenue à Corté le 27 mai 1793. Banni de sa patrie, Aréna se rendit à Paris. Il y fréquenta avec beaucoup d'assiduité le club des Jacobins, où il déclama vivement contre les patriotes qui souffraient que la Corse restât au pouvoir des Anglais. Il retourna dans cette île après la révolution du 9 thermidor qui renver-

sa Robespierre, et s'y fit élire, en 1798, député au conseil des cinq-cents, où il se rangea du parti de l'opposition contre le directoire, et se montra dans toutes les circonstances animé de la plus vive exaltation. C'est uniquement à cette exaltation révolutionnaire qu'il faut attribuer son aversion pour la famille Bonaparte avec laquelle il avait conservé jusqu'à son élévation des relations amicales, devenues plus intimes encore lorsqu'ils furent appelés à défendre en commun les principes révolutionnaires contre Paoli. Il est aujourd'hui constant qu'à la fameuse séance du 18 brumaire, Aréna, qui figurait au nombre des adversaires les plus prononcés de Napoléon, ne tira pas de poignard contre lui, et même qu'il n'avait aucune arme de cette espèce. Depuis cette époque on l'a toujours vu réclamer contre cette accusation; et, dans le mois de mai 1815, c'est-à-dire aussitôt qu'il l'a pu, il a fait insérer dans les gazettes d'Italie une réclamation très-positive à cet égard. Placé, après la journée de brumaire, sur la liste des députés qui durent être déportés, Aréna eut le bonheur de se soustraire par la fuite à cette proscription, et il se retira à Livourne, où il a vécu long-temps dans la plus profonde obscurité. Il n'était certainement pas dépourvu d'intelligence. Doué d'une imagination très-vive, s'il eût fait des études plus soignées, il serait sans doute devenu un des hommes les plus remarquables de son temps; mais lancé jeune encore sur la scène politique, il sacrifia des avantages réels à un désir immodéré de popularité, et il fit, pour plaire à la multitude, beaucoup plus que pour lui être utile. Dans ses dernières années, il fréquentait habituellement un café, où il

exposait avec sa véhémence ordinaire les principes auxquels il a été fidèle toute sa vie ; et il ne cessait de présager, pour l'Europe entière, une république démocratique universelle. Il est mort à Livourne en 1829, entouré des enfants de sa fille, dont le mari avait péri sur l'échafaud, comme coupable de conspiration. — G-RY.

ARENDT (MARTIN-FRÉDÉRIC), antiquaire danois (1), né à Altona en 1769, étudia la botanique à Gœttingue et à Strasbourg, et n'étant encore qu'élève, il visita les principaux botanistes de l'Europe en traversant à pied la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. De retour dans sa patrie, il fut attaché comme surnuméraire au jardin de botanique à Copenhague. Mais on le vit plus souvent dans les bibliothèques qu'au jardin. Ayant été envoyé par le gouvernement en Finmark pour recueillir des plantes, il n'en rapporta que des observations archéologiques : aussi fut-il congédié avec une gratification. Depuis lors jusqu'à la fin de sa vie, il fut toujours errant, sans ressources, sans occupation fixe et sans patrie. Il commença ses voyages archéologiques en 1789 par la Norvège, afin de chercher partout des monuments anciens, des manuscrits et d'autres antiquités. A cet effet il ne se tenait pas seulement dans les villes, il parcourait aussi les campagnes, logeant chez les paysans ou chez les pasteurs, vivant de ce qu'on voulait bien lui donner, demandant sans façon, et partant sans remercier. Quelques personnes accueillaient avec plaisir un homme aussi profondément versé dans les anti-

quités nationales ; d'autres, ne voyant en lui qu'un hôte importun, ne cherchaient qu'à s'en débarrasser. Un pasteur de village chez lequel Arendt avait pris un logement, sans s'inquiéter si cela lui convenait, ne vit d'autre moyen, pour s'en délivrer, que de le faire porter par quelques hommes vigoureux dans un bateau, et de lui faire traverser un golfe voisin. Dans un autre village où le chassa à l'aide de la fumée. Cependant des personnes plus généreuses et plus indulgentes lui fournirent les moyens de continuer ses études et ses voyages. Il traversa en 1804 la Suède, revint en Danemark, et repassa par la Suède pour retourner en Norvège. Dans toutes ses courses il dessinait les monuments, et copiait les inscriptions runiques. De retour à Copenhague en 1806 avec ses dessins et ses copies, il se fit connaître des savants comme parfaitement instruit dans l'ancienne langue islandaise ; et la commission, chargée de la publication des vieux manuscrits dans cette langue, l'admit pour collaborateur, espérant beaucoup de son érudition ; mais, s'étant brouillé avec la commission, il reprit le chemin de la Suède, et alla demander l'hospitalité à l'intendant de la cour, baron de Tham, amateur d'antiquités et possesseur d'un cabinet où il y avait des monnaies cufiques, que le baron aurait bien voulu voir expliquer. Arendt ne trouvait rien de plus simple que d'aller consulter les orientalistes ; il porta d'abord les monnaies à Rostock, puis il se dirigea vers Paris pour compléter les explications. Arrivé dans cette ville il s'aperçut qu'il avait laissé les monnaies à Rostock, et il alla patiemment les chercher. A Paris, un savant d'un aspect aussi étrange était

(1) Quelques biographes l'ont confondu avec Arndt l'historien (Voy. ce nom ci-après) et même avec Arndt, auteur de *l'Esprit du temps*, qui n'est point mort.

quelque chose de nouveau, et l'on doit penser qu'il y eut peu de succès. Tombé malade, il fut porté à l'Hôtel-Dieu, et n'en sortit qu'après la perte d'un œil; peut-être devait-il ce malheur à sa manière de vivre dans le Nord, où il avait souvent couché à la belle étoile. Il se comparait depuis ce temps à Odin, le dieu de la mythologie scandinave, et il ne perdit rien de son humeur caustique. Accueilli par Millin, conservateur du cabinet des antiques, il donna dans le *Magasin Encyclopédique*, pour l'année 1808, un *précis de ses voyages et de ses travaux archéologiques*, avec une courte notice sur les monuments cufiques qu'il avait apportés à Paris. Il mit en ordre la suite des médailles mérovingiennes que possède la bibliothèque du roi; il en dressa un catalogue qui est resté manuscrit, et que l'on conserve probablement au cabinet des médailles. Il fit encore imprimer un petit *Essai sur les pierres sépulcrales et les tessères sacrés des anciens slaves du Meklembourg*. Désirant depuis long-temps voir l'inscription runique du lion de Saint-Marc à Venise, publiée par le Suédois Akerblad, il se mit en route en 1809, et fit plus de cinq cents lieues à pied pour cette seule inscription. Il étonna fort le peuple de Venise qui ne put comprendre ce que voulait cet étranger grim pant sur le monument dans la place publique, et y restant juché en dépit de tous les efforts que l'on fit pour l'en déloger. L'année suivante il reparut à Paris et il y reçut l'hospitalité chez son compatriote Malte-Brun; Arendt, par reconnaissance, lui donna une *description du monument sépulcral de Kivike* dans le Nord, avec un dessin de ces tombeaux antiques. L'un

et l'autre ont été insérés dans les *Annales des Voyages*. Reçu à l'Académie celtique, il écrivit pour cette société des *remarques sur les plateaux circulaires construits de cailloux qui se trouvent au nord de l'Europe*. Un jour il lui prit envie d'aller à Naples. Arrivé à une quinzaine de lieues de Paris, il fut arrêté par des gendarmes qui le prirent pour un vagabond, et le conduisirent au dépôt de mendicité de Melun. Réclamé par Malte-Brun, il fut bientôt mis en liberté. Il retourna en 1810 dans le Holstein; et, secondé par les secours du landgrave de Hesse, qui est lui-même grand amateur d'antiquités, il mit deux ans à parcourir le Jutland dans tous les sens, logeant, selon sa coutume, partout où cela lui convenait, au risque d'être renvoyé par ceux qu'il choisissait pour ses hôtes. Il reparut à Copenhague en 1812, et sollicita les secours du gouvernement pour achever ses recherches archéologiques dans la Norwège. On lui donna quelque argent, et il se remit en route, après avoir déposé à la bibliothèque du roi un recueil de pièces et de notes, fruits de ses voyages, en recommandant de ne pas les communiquer aux antiquaires avant sa mort. Il parcourut pendant plusieurs années le Danemark, la Norwège et la Suède. En 1816 il annonça à Stockholm un cours de langue islandaise; mais, au lieu d'enseigner, il recommença ses courses. A Linköping il fit imprimer, en 1818, un *tableau contenant les divers alphabets runiques*. Plusieurs nobles Suédois s'intéressaient à ce pauvre savant, et cherchaient à lui être utiles; mais Arendt, peu soucieux de son avenir, préféra sa liberté et le plaisir de voyager à toutes les fa-

veurs des grands. On le vit en 1820 en Allemagne, où il rédigea une *notice sur les idoles des païens wendes conservées au cabinet de Strelitz* (2). Peu de temps après on le vit se livrer à des recherches sur la langue teutonique dans la bibliothèque de Saint-Gall en Suisse; de là il recommença des excursions en Italie et en Espagne; vivant toujours misérablement quand aucune âme généreuse ne venait à son aide, et demandant des secours ou les refusant suivant les circonstances où il se trouvait. A Rome il fut habillé à neuf par quelques compatriotes qu'il y trouva. On ignore plusieurs de ses voyages, parce qu'il n'en a tenu aucune note. Il racontait qu'une fois, à peine revenu de Madrid en Allemagne, il lui vint un doute sur quelque objet qu'il aurait pu éclaircir dans la capitale de l'Espagne; aussitôt il se remit en route pour Madrid; et, dès qu'il se fut éclairé par ses yeux sur ce qui avait donné lieu à ses doutes, il reprit la route de l'Allemagne. En 1823 il passa par l'Autriche et la Hongrie. A Presbourg il se présenta chez le baron de Mednyanszky pour demander communication pendant quelques heures, dans la cour de l'hôtel, des ouvrages que ce savant avait publiés sur l'histoire du pays. M. de Mednyanszky a rendu compte de son entrevue avec Arendt (3). Il vit entrer un petit homme chauve et borgne, dont le seul œil restant roulait avec une vitesse incroyable dans son orbite, portant une barbe blanche, ayant le corps ceint d'une corde, et

les pieds enveloppés de toile et chaussés de sandales grossières à la manière des montagnards hongrois; un petit havresac était attaché sur son dos, et il tenait un bâton à la main. « Ce petit homme, d'un extérieur si piteux, dit-il, étala une érudition qui aurait pu suffire à une demi-douzaine d'académiciens. Pour fournir matière à la conversation, je touchai les sujets scientifiques les plus divers; il déploya sur tous les points un savoir immense, une grande expérience personnelle, et une mémoire extrêmement heureuse et constamment disposée à étaler des trésors de science. » Arendt prit un peu de nourriture chez M. de Mednyanszky; mais il refusa l'argent qui lui avait été offert. Il se proposait de faire connaître au public les résultats de ses recherches sur la langue, la mythologie et l'histoire des Celtes; cependant, à l'exception de quelques notes griffonnées sur des bandes de papier, ces résultats étaient tout entiers renfermés dans sa tête et ils n'en sont jamais sortis. Il portait dans sa poche les poinçons d'un alphabet celtibérien, dont lui avait fait présent le comte de Wilzay à Hederwar. Il a traîné avec lui cette masse de métal jusqu'à Copenhague, et son intention était de chercher dans l'imprimerie de la Propagande, à Rome, les autres caractères dont il avait besoin pour ses recherches sur les écritures antiques. Revenu en Danemark, il s'établit encore sans façon chez les pasteurs et chez les paysans; et, après avoir erré quelque temps dans ce royaume, il entreprit un nouveau voyage vers le midi de l'Europe. Il arriva en Italie à la malheureuse époque où les sociétés secrètes des Carbonari donnaient des craintes aux souverains. Déjà en Allemagne, surtout en Autriche,

(2) *Grossherzogth-Strelitzisches Georgium Nord-lavischer Gottheiten und ihres Dienstes, aus den Urbildern zu Beförderung näherer Untersuchung dargestellt*, Minden, 1820.

(3) *Archiv für Geschichte, Statistik, etc.* Vienne, 1824, cah. de nov., numéros 140 et 141.

Arendt avait été poursuivi par la police à cause de la ressemblance de son nom avec celui de l'auteur de *l'Esprit du temps* (Voy. ARNDT, dans la *Biographie des hommes vivants*). A Naples on ne douta pas qu'il ne fût un émissaire des Carbonari allemands. Les alphabets runiques qu'il portait sur lui furent pris pour des chiffres secrets, et la police le jeta dans les cachots de Saint-François. Ce malheureux, traité comme le dernier criminel, y fut attaqué d'une obstruction au foie, dont son compatriote le docteur Schoenberg parvint à le guérir. Mais sa santé était ruinée lorsqu'on le mit en liberté; il ne put atteindre Venise, et mourut à quelque distance de cette ville d'une maladie nerveuse. Telle fut la fin déplorable d'un antiquaire qui, ayant eu plus que ses confrères occasion de voir et de comparer les monuments anciens des diverses nations, aurait pu porter beaucoup de lumière dans les ténèbres de l'antiquité, et s'illustrer par de grands travaux. Dans une notice nécrologique de la *Gazette littéraire* de Copenhague de 1824, on lui rend ce témoignage qu'il distinguait parfaitement l'écriture des inscriptions anciennes; que les explications qu'il donnait des runes, étaient naturelles et ses conjectures généralement heureuses; qu'il copiait les inscriptions avec une grande fidélité; qu'en examinant un manuscrit, il en signalait aussitôt les particularités paléographiques; que, quant à l'art numismatique, la partie qu'il connaissait le mieux était celle des médailles anglo-saxonnes, mérovingiennes et celtibériennes. Ses idées sur l'affinité et les émigrations des peuples du Nord, qu'il a exposées dans un court aperçu inséré dans le recueil allemand de Dorow,

1823 (4), ne sont pas aussi satisfaisantes, parce que là il n'a pu s'appuyer sur les antiquités qu'il avait observées. On regrette qu'il n'ait pas écrit davantage. La comparaison des monuments aurait pu le conduire à des résultats intéressants. D—G.

ARÉTIN (JEAN-ADAM-CHRISTOPHE-JOSEPH, baron d'), ministre d'état de Bavière, né à Ingolstadt le 24 août 1769, reçut une éducation soignée, se livra à l'étude de la jurisprudence, puis entra au service de l'état. Attaché à la chancellerie de Munich, il y remplit successivement différents emplois importants. En 1816 il devint conseiller intime en service ordinaire, et fut nommé chambellan du roi de Bavière. Au mois de février 1817, lorsque le comte de Rechberg fut rappelé à Munich pour y prendre le portefeuille des affaires étrangères, le baron d'Arétin lui succéda comme représentant du royaume de Bavière à la diète germanique. Il fut, jusqu'à sa mort, l'un des membres les plus distingués de cette assemblée, où il se faisait remarquer autant par la finesse de son esprit et la politesse de ses manières que par l'étendue de ses connaissances. Le baron d'Arétin est mort dans ses terres, à Heidemburg, le 16 août 1822. Il a publié, sous le voile de l'anonyme : I. *Magazin der Bildenden Künste* (Mag. des arts du dessin), Munich, 1791, in-8°, orné de gravures de Dillis; c'était un recueil périodique qui n'a eu que peu de durée. II. *Handbuch der Philosophie des Lebens* (Manuel de la philosophie de la vie), ibid., 1793. in-8°, avec 6 vignettes de Dillis. III. *Catalogue des estampes gravées par Daniel Chodowiecki* (Voy.

(4) *Denkmäler alter Sprache und Kunst*,

ce nom, VIII, 418), *ibid.*, 1796, in-8°; contrefait la même année à Augsbourg, in-8°. IV. *Collection des Traités de Bavière*, Munich, 1801, in-8°. V. Un morceau dans le premier volume des *Archiv. pour l'hist. anc. de l'art en Allemagne*. Il a dirigé pendant quelques années la rédaction de la *Gazette d'état bavaroise*. Le baron d'Arétin, amateur éclairé des beaux-arts, consacrait à les cultiver tous les instants de loisir que lui laissaient ses fonctions. Il avait formé dès sa jeunesse une collection de gravures qu'il ne cessa d'enrichir pendant toute sa vie, et qui était devenue l'une des plus précieuses de l'Allemagne; il l'avait classée d'après un système de son invention. Les tableaux à l'huile de tous les âges et de toutes les écoles qu'il avait rassemblés formaient aussi une collection d'un grand prix. Il fut un des fondateurs de la société centrale formée à Francfort sur le Mein, en 1819, pour la publication d'une édition générale des ouvrages du moyen âge sur l'histoire d'Allemagne, avec des éclaircissements. Le baron de Stein paraît avoir eu la première idée de cette entreprise; mais Adam d'Arétin, chargé de présenter à la diète germanique les statuts, la liste des membres et le plan des travaux, obtint pour cette société la protection des représentants du corps fédéral, qui mirent à sa disposition les bibliothèques et les archives de leurs états respectifs (*V. Meusel, Gelehrte Teutschl.*, XI, 18; XVII, 38; XXII, 58). F—LL.

ARÉTIN (JEAN-CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC, baron d'), frère du précédent, naquit à Ingolstadt, le 2 décembre 1773 (1). Son père, le baron

Charles-Albert d'Arétin, remplissait dans cette ville un emploi considérable, et ne négligea rien pour l'éducation de ses fils. Christophe commença ses études à Ingolstadt, alla les continuer à Heidelberg, puis à Goettingue, et compléta son instruction par quelques voyages. Dans sa première jeunesse, avant même qu'il eût quitté sa ville natale, il se laissa entraîner par les prestiges de la secte des illuminés, devint un des prosélytes les plus fervents de ses extravagances, et finit par se trouver, en suite des liaisons que ces opinions lui avaient fait contracter, impliqué dans des affaires dont le crédit de sa famille eut quelque peine à le tirer sans éclat. Cette mésaventure le rendit plus réservé, sinon plus sage; car il a conservé toute sa vie une exaltation d'idées et un fonds de principes radicaux et excentriques, qui se retrouvent dans la plupart de ses écrits politiques. Destiné aux emplois publics, il vint se former à la connaissance des affaires par un stage dans le cabinet du baron Steigentesch, assesseur de la cour de justice à Wetzlar. En 1793 il fut appelé à Munich, avec le titre de conseiller de cour de l'électeur. Deux ans après on l'envoya à Wetzlar, comme commissaire à l'enquête dans les débats qui étaient survenus avec la ville impériale de Nuremberg. En 1799 il fut nommé membre des états de Bavière, et s'y montra l'un des plus zélés partisans de l'abolition des privilèges féodaux. Il fit, en 1801, un voyage à Paris, sans autre but que celui d'y nouer des relations littéraires, et d'y visiter les établissements scientifiques. A son retour en Ba-

avons suivi l'autorité de Meusel et celle du *Neuer nekrolog. der Deutschen* (Ilmenau, 2^e année, page 1246), qui nous paraît la mieux établie.

(1) 1772, selon quelques biographes. Nous

vière, il devint membre de la commission chargée du classement et de la translation des bibliothèques des monastères récemment supprimés. Nommé peu après conservateur en chef de la bibliothèque centrale de Munich, il obtint, en 1804, le titre de vice-président de l'académie des sciences et belles-lettres de cette ville; en 1807 il y joignit celui de secrétaire de la première classe de la même académie. Le baron d'Arétin fit paraître, vers la fin de 1809, une brochure intitulée : *Les plans de Napoléon et de ses adversaires en Allemagne*, dans laquelle il se prononçait contre l'influence de la France sur les affaires intérieures de l'Allemagne, et la regardait comme nuisible aux intérêts de ce pays. Cette hardiesse produisit une grande rumeur; on attaqua violemment l'opinion du baron d'Arétin: il la soutint avec un emportement égal; et le roi de Bavière, cédant à la tyrannie qui pesait sur la moitié de l'Europe, fut contraint de punir l'auteur d'un écrit qu'il approuvait sans doute, si même il ne l'avait suggéré. Le baron d'Arétin fut privé de plusieurs de ses emplois, et relégué (1811) à Neubourg sur le Danube, comme premier directeur du tribunal d'appel de cette ville. En 1813 il en était vice-président; mais les événements qui survinrent le rappelèrent l'année suivante à Munich. Nommé en 1819 à la chambre des députés de Bavière, il fut l'un des membres les plus actifs et les plus influents de cette assemblée; et par une modération qu'on n'eût pas attendue de la fougue de son caractère, il y tint le milieu entre les partisans du gouvernement absolu et l'opposition radicale, qui reconnaissait pour chef M. de Hornthal. Il fit

partie de la commission scientifique instituée dans le même temps pour la publication des monuments de l'histoire d'Allemagne, à laquelle on est redevable de quelques utiles travaux. Le baron d'Arétin mourut le 24 déc. 1824. Il n'a laissé, comme savant, qu'une réputation équivoque; c'était un homme d'une activité peu commune, d'un caractère ardent, qui défendait avec emportement des opinions souvent fort contestables et presque toujours exagérées; il a consumé sa vie dans des travaux considérables, mais disparates; il a voulu joindre les bruyantes agitations de la vie d'un homme public et d'un écrivain politique, en un temps de révolution, aux occupations sédentaires et calmes de l'érudition. Une telle alliance excédait ses forces: ses livres de polémique, que n'animait pas un talent d'écrire suffisant pour les faire vivre, sont morts avant lui; quant aux livres d'érudition qui ont paru sous son nom, la plupart sont d'une utilité médiocre, diffus, mal digérés, d'une instruction peu approfondie; il est d'ailleurs reconnu que ce qu'ils renferment de bon et d'utile ne lui appartient guère qu'autant qu'il l'a fait faire et payé. On doit lui reprocher de s'être servi de son importance politique pour se faire accorder des emplois et des titres réservés aux seuls savants, et que certainement il n'aurait jamais obtenus, si son mérite eût été son seul moyen d'avancement. Enfin aucune grande pensée n'ayant dirigé et, si l'on peut le dire, fécondé cette infatigable activité dont il a donné tant de preuves, elle se réduit à n'avoir guère été qu'une pétulance mal réglée, qui a passé sans laisser de traces de sa durée; et le bruit même qu'elle a pu faire s'est assoupi pour

jamais avec elle. — Le baron Christophe d'Arétin a publié beaucoup de livres dont l'*Allem. savante* de Meusel et, plus spécialement encore, la *Bavière savante* de Baader pourront fournir la liste aux curieux; voici les titres de quelques-uns, qui tous sont écrits en allemand : I. *Des plus anciens monuments de l'imprimerie en Bavière*, etc.; mémoire lu dans une séance de l'académie de Munich, et imprimé dans cette ville, 1801, in-4°. II. *Dissertation historique et littéraire sur la première collection imprimée des actes de la paix de Westphalie*, ibid., 1802, in-8°. III. *Arrêts des cours d'amour tirés des anciens manuscrits, et accompagnés d'un traité historique sur les cours d'amour du moyen âge*, ibid., 1803, in-8°. IV. *Histoire des Juifs en Bavière*, Lands-hut, 1803, in-8°. V. *Anciens contes sur la naissance et la jeunesse de Charlemagne, publiés et mis au jour pour la première fois*, Munich, 1803, in-8°. VI. *Essai sur l'histoire de la baguette divinatoire*, ibid., 1807, in-8°; réunion d'articles imprimés déjà dans un journal. VII. *Théorie abrégée de mnémonique*, Nuremberg, 1807, in-8°; le baron d'Arétin avait déjà donné des *Réflexions sur la véritable portée et sur l'utilité de la mnémonique ou science de la mémoire artificielle*, Munich, 1804, in-8°; et il a fait paraître encore une *Instruction systématique pour la théorie et la pratique de la mnémonique*, suivie d'un *Essai sur l'histoire et la critique de cette science*, Sultzbach, 1810, in-8°. Ce dernier ouvrage est fort curieux; sur les 634 pages qui le composent, l'histoire de la mnémonique dans les

temps anciens et modernes en remplit 434; elle donne le précis des diverses méthodes qui ont été proposées et suivies, le catalogue et l'analyse des écrits qui existent sur cette matière, et contient des recherches intéressantes. Quant à la nouvelle méthode de mnémonique dont le baron d'Arétin se donnait comme l'inventeur, son sort a été celui de tant d'autres découvertes pompeusement annoncées: elle a duré ce que dure une mode, et les merveilleux effets qu'on lui attribuait ne l'ont point garantie de l'abandon et de l'oubli. VIII. *Discours académique sur les résultats immédiats les plus généraux de la découverte de l'imprimerie*, Munich, 1808, in-4°. IX. *Prodrome d'un manuel littéraire sur l'histoire et la statistique de Bavière*, ibid., 1808, in-4°. X. *Littérature de l'hist. de la Bavière et de toutes ses dépendances*, ibid., 1810, in-8°; ouvrage couronné dix ans auparavant par l'académie de Munich. XI. *Matériaux pour l'hist. de Bavière puisés à des sources non encore explorées et surtout étrangères*, ib., 1811, in-8°. XII. *Annuaire de l'administration de la justice en Bavière*, ib., 1813-1818, in-8°. XIII. *La Saxe et la Prusse*, 1815, in-8°. Cet ouvrage est peut-être celui qui honore le plus la mémoire du baron d'Arétin; il y prenait, à l'époque du congrès de Vienne, le parti du roi de Saxe que les vainqueurs, abusant du droit du plus fort, dépouillaient arbitrairement de ses possessions. Pendant vingt-cinq ans le baron d'Arétin n'a cessé de faire paraître chaque année quelques écrits sur des matières de politique et d'administration. Il a rédigé plusieurs journaux politiques et littéraires.

res ; au mois de janvier 1804, il élablit, avec Babo, une feuille politique quotidienne, intitulée *Aurora*, qu'il a continuée, avec Schérer, jusqu'en 1806. Au mois de juillet 1806, il publia le premier cahier d'un recueil mensuel, sous le titre de *Nouvel indicateur littéraire*, in-4°, destiné à faire suite à un journal estimé de Leipzig. Ce journal ne dura que jusqu'à la fin de 1807 ; mais il s'est continué depuis à Tubingue. Les *Mémoires d'hist. et de littérature extraits surtout des trésors de la biblioth. de Munich*, in-8°, ont paru pendant plusieurs années depuis 1803, et forment 32 cahiers qui se relient en 7 vol. On y trouve des notices intéressantes sur plusieurs manuscrits précieux de la bibliothèque de Munich, divers renseignements d'histoire littéraire et de bibliographie, notamment des *matériaux pour une histoire universelle de la censure des livres*. Depuis, le baron d'Arétin a fait paraître un *Journal littéraire mensuel pour le royaume de Bavière et les pays voisins*, 1818 et ann. suiv. ; une gazette, *Allemannia*, 1813 et suiv., qui fut beaucoup lue en Allemagne, parce qu'elle était écrite avec indépendance, et que l'auteur soutint une polémique très-vive sur la prééminence intellectuelle des Allemands du nord comparés à ceux du midi, et des états protestants comparés aux catholiques ; *Journal des états de Bavière*, dont on cite 20 cahiers. Les *Ephémérides littéraires* de Schrank, la *Gazette littér. de la haute Allemagne* et divers autres recueils périodiques renferment des articles de lui. C'est à tort qu'on cite communément, sous le nom du baron d'Arétin, le *Catal. codd. mss. biblioth. regiae Bavaricae*, Munich, 1806-1812,

5 vol. in-4°, contenant les manuscrits grecs. Ce bel ouvrage est dû tout entier à Ignace Hardt (*Voy. ce nom*, au Supp.) ; le baron d'Arétin y a mis en tout une préface de deux pages en tête du premier volume ; l'avertissement d'une page, qui se lit au commencement du cinquième ; une note de quinze lignes à la page 410, et une autre de sept lignes à la page 520 du troisième volume. Au surplus, la plupart des exemplaires portent de doubles frontispices, dont l'un ne contient que le nom de Hardt, tandis que l'autre y joint celui de M. d'Arétin — Le baron *Jean-George d'ARÉTIN*, né à Ingolstadt le 28 avril 1771, est auteur de quelques ouvrages. On l'a plusieurs fois confondu avec les deux précédents dont il est le frère, et auxquels il survit.

F—LL.

AREZZO (le cardinal THOMAS) naquit, en 1756, à Orbitello, village de la Toscane, d'une famille de Palerme, fort ancienne et déjà illustrée dans les lettres, l'église et la politique ; mais qui n'a rien de commun avec d'autres qui ont porté le même nom (*Voy. ACCOLTI*, I, 125, et GUIDO, XIX, 88). Son aïeul Claude-Marius Arezzo était historiographe de l'empereur Charles-Quint, et son père capitaine-général du royaume de Naples. Thomas fit ses études à Rome au collège Nazareno, où Joseph Beccaria lui enseigna la philosophie. Il étudia le droit civil sous les plus habiles maîtres ; et le droit-canon à l'académie ecclésiastique. Dès que son éducation fut achevée, le pape Pie VI le nomma vice-légat à Bologne, et il fut promu ensuite aux gouvernements de Fermo, de Pérouse et de Macérata. Le séjour des armées françaises en Italie ayant rendu ces fonctions aussi pénibles que difficiles,

Arezzo y renonça en 1798, pour se retirer en Sicile, patrie de sa famille. Revenu à Rome en 1801, il y reçut de Pie VII le titre d'archevêque de Séleucie *in partibus*, puis celui de nonce du saint-siège à Pétersbourg. Sa mission en Russie était de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait de la réunion de l'église grecque déjà vainement tentée plusieurs fois. C'est ce qu'indique suffisamment l'épigraphie gravée sur sa tombe (1). Arezzo avait obtenu le plus grand succès auprès de Paul I^{er}; et déjà tout était convenu, et la plupart des emplois donnés avec le consentement des deux cours, lorsque la mort de ce malheureux prince vint rompre toutes les négociations. Le nouvel empereur Alexandre embrassa un système tout-à-fait contraire, et le nonce Arezzo, obligé de quitter Pétersbourg, se rendit comme légat à Dresde, où il séjourna plusieurs années. Il habitait encore cette ville en 1807, lorsque Napoléon, vainqueur des Prussiens, le fit venir à Berlin, afin de lui communiquer une partie des projets qu'il méditait alors contre le trône pontifical. Il crut sans doute l'avoir fait entrer dans ses vues, et Arezzo partit pour Rome avec des instructions fort contraires aux intérêts du pontife; mais dès qu'il fut arrivé dans cette capitale, il informa Pie VII de tout ce qu'il avait appris, et ne fit usage des renseignements donnés par Bonaparte que dans l'intérêt du pontife, qui le nomma vice-gouverneur de sa capitale. On conçoit tout le ressentiment que dut éprouver Napoléon. Le prélat fut arrêté et emprisonné à Florence (sept.

1808), puis à Novarre. Cependant à force de sollicitations il obtint sa liberté; et il vint habiter Florence, où il fut de nouveau arrêté et transféré en Corse dans la prison de Bastia. Déguisé en marin, il réussit à s'évader en 1813, et se réfugia en Sardaigne, où il fut accueilli avec les plus grands égards par le roi Victor-Emmanuel. Ce prince le consulta même souvent pour des affaires d'état, et n'eut qu'à se féliciter des conseils qu'il en reçut. En 1814 Arezzo se hâta de revenir sur le continent; et il débarqua dans le port de Gênes avec le roi de Sardaigne. Il alla ensuite attendre à Savone le retour du pape, qui venait d'être délivré de sa captivité, et se rendit avec le pontife à Rome, où il fut nommé président du saint-office. En 1815, il accompagna encore Pie VII à Turin, lorsque sa sainteté fut obligée, par l'invasion de Murat, de s'éloigner de sa capitale. Revenu bientôt à Rome, le pontife créa Arezzo cardinal, et le nomma son légat à Ferrare. Ce prélat se fit chérir dans cette ville par ses vertus, et surtout par son humanité envers les nombreux prisonniers politiques qui y furent envoyés de Faenza et de Ravenne par suite de la révolution qui éclata en 1820 dans les états de Naples. Arezzo les visitait fréquemment dans la prison, et il leur donnait tous les secours et les consolations qui étaient en son pouvoir. Pie VIII le rappela à Rome en 1830, et lui conféra la dignité de vice-chancelier de l'église. Ce prélat mourut dans cette capitale le 3 février 1833, et fut inhumé avec de grands honneurs dans l'église Saint Laurent. Le pape Grégoire XVI et les principaux dignitaires de l'église assistèrent à ses funérailles. Il avait consacré ses jours d'exil et de capti-

(1)...*Petropolim ad imperatorem Russorum legatus a Pio VII, P. M., rem sacram apprime juxta studio religionis, suavitate morum, laude prudentiæ, etc.*

tivité à la rédaction de Mémoires qui ne peuvent manquer d'être fort curieux, mais qui n'ont pas encore été publiés. G—G—Y.

ARGAND (AIMÉ), né à Genève, et inventeur des *lampes à courant d'air*, n'est pas le premier qui ait vu un autre donner son nom à sa découverte. Les lampes connues sous le nom de *Quinquets* devraient s'appeler des *Argands*. C'est en Angleterre que, vers 1782, Argand fit sa première lampe. Peu de temps après, Ambroise-Bonaventure Lange, distillateur du roi, à Paris, ayant eu communication des travaux d'Argand, perfectionna sa découverte, en resserrant la cheminée près de la flamme, ce qui rendait la lumière encore plus vive et plus éclatante, et il obtint le 7 septembre, de l'académie des sciences, un rapport dans lequel les commissaires Lemonnier et Brisson déclarèrent « qu'une seule de ces lampes « éclairait autant que vingt bougies « qui seraient réunies. » Lange s'était donné comme inventeur; Argand voulut d'abord réclamer devant les tribunaux : il se rendit à Paris; mais, ayant trouvé son compétiteur bien appuyé et décidé à ne pas se relâcher de ses prétentions, il consentit, après de long différends, à partager le mérite et les profits de sa découverte. Le 5 janvier 1787, Argand et Lange obtinrent des lettres-patentes données sur arrêt, portant *permission exclusive de fabriquer et vendre dans tout le royaume des lampes de leur invention pendant quinze ans*. On lit, dans le considérant de ces lettres-patentes, « qu'ils sont inventeurs d'une lampe appelée à *courant d'air et à cheminée de verre*, qui réunit le double avantage qu'il ne s'y forme aucune espèce de fumée, et que la matière qui devrait la produire est

convertie en lumière, laquelle par cette raison se trouve considérablement augmentée; que les premiers essais de cette lampe ayant été communiqués le 15 août 1783, par le sieur Aimé Argand, au feu sieur Macquer, cet académicien en rendit les témoignages les plus favorables, ainsi qu'il est résulté du rapport qui en fut fait le 16 du même mois; que postérieurement le sieur Argand, étant en Angleterre, a complété cette lampe, en ajoutant au courant d'air introduit dans l'intérieur de la mèche une cheminée de verre qui, environnant ladite mèche à une distance convenable, s'échauffant et concentrant la chaleur, augmente le courant d'air intérieur, et en occasionne un à l'extérieur de la mèche, ce qui achève de détruire la fumée en la convertissant en flamme. » Voilà bien l'invention constatée par le gouvernement en faveur du Genevois: le chimiste Macquer et les lettres-patentes le reconnaissent aussi pour l'inventeur de la *cheminée de verre*, dont Lange avait voulu se faire honneur. Déjà, deux ans avant la révolution, il était établi dans ces lettres, « que les privilèges, qui sont en général odieux lorsqu'ils portent sur des objets de première nécessité, et ne sont point le fruit du talent, cessent d'être tels lorsqu'ils sont accordés à l'invention. » Argand et Lange obtinrent donc un de ces privilèges exclusifs qu'on a depuis appelés *brevets d'invention*. Les patentes furent enregistrées au parlement. Bientôt, les nouvelles lampes devinrent à la mode, et leur usage se répandit avec une telle rapidité, que les ferblantiers de Paris intentèrent, en 1789, un procès pour faire annuler le privilège. C'est ainsi que les cristal- liers de Londres avaient déjà pour-

suivi Argand en 1786, devant le banc du roi. Les ferblantiers publièrent un mémoire où l'injure avait plus de force que le raisonnement. Puisque, disaient-ils, Argand et Lange se sont long-temps disputé le mérite de l'invention, « il résulte de cette que-
 « relle qu'ils ne sont point inventeurs. » Et dans une réponse imprimée à ce mémoire, Argand s'exprimait ainsi : « Peut-on répondre sérieusement à un pareil raisonnement ? On ne l'a pas imaginé lorsque Newton et Leibnitz se disputaient l'invention du *calcul différentiel*. » Mais la révolution étant arrivée, tous les privilèges furent abolis. Argand se trouva frustré des bénéfices de sa découverte, et même l'honneur lui en échappa : Quinquet, qui avait ajouté quelques nouvelles formes aux lampes à *courant d'air et à cheminée de verre*, leur donna son nom, et Argand put dire comme Virgile, et tant d'autres : *Sic vos non vobis*. Il se retira en Angleterre, où les chagrins altérèrent sa santé, et il alla mourir, jeune encore, dans sa patrie, le 24 octobre 1803. Il était physicien et chimiste. Il a donné des procédés utiles pour dégeler les vins, et d'autres pour les améliorer. Devenu mélancolique et visionnaire, il était descendu dans les sciences occultes. Il allait dans les cimetières recueillir des ossements et la poudre des tombeaux, qu'il soumettait à des procédés chimiques, et cherchait ainsi dans la mort même le secret d'allonger la vie.—Son frère, conseiller de préfecture dans le département du Léman, y remplissait les fonctions de secrétaire-général, lors de la chute de l'empire en 1814. V—VE.

ARGENSON, II, 411 col. 2, lig. 41. *Voy.* LE VOYER, lisez : *Voy.* VOYER (de et non pas Le), XLIX, 561 et suiv.

ARGENTELLE (LOUIS-MARC-ANTOINE ROBILLARD d') né le 29 avri 1777, à Pont-l'Évêque, entra for jeune dans la carrière militaire et fit sous Bonaparte les premières campagnes d'Italie; mais, entraîné par un penchant irrésistible, il s'occupa presque exclusivement des beautés de la nature et de celles des arts qui abondent également dans cette terre classique. Parvenu au grade de capitaine, il suivit en 1801 le général Decaen dans son expédition aux Indes-Orientales. A l'Île-de-France, il trouva d'autres objets de curiosité. Déjà il avait admiré à Florence des imitations, en cire, de beaucoup de plantes et de fruits; il résolut de perfectionner encore cet art véritablement utile et de l'appliquer aux plantes et aux fruits de l'Orient; mais, dans ces régions éloignées, la difficulté était plus grande, puisqu'il fallait trouver une composition qui fût à l'épreuve des chaleurs du climat, et qui pût arriver en Europe en passant sous la ligne équinoxiale sans que les couleurs fussent altérées. A force de recherches, d'Argentelle parvint à son but; et lorsque la colonie où il se trouvait tomba au pouvoir des Anglais, son travail était fort avancé. Ne pouvant l'interrompre, il se fixa dans ce pays, et ne revint dans sa patrie qu'en 1826 avec une riche collection de 112 plantes et fruits des Indes-Orientales, qu'il nomma *Carporama*. Cette collection fut mise sous les yeux du public à Paris, en 1827, et l'institut nomma trois commissaires. MM. Cassini, La Billardièrre et Desfontaines, qui furent chargés de l'examiner: ils reconnurent que rien dans ce genre n'avait encore paru de si parfait, et que cette collection méritait d'être placée honorablement dans un musée d'histoire naturelle,

ce qui ne fut cependant pas adopté. Entre autres productions, cette collection était composée : 1° du cocotier de terre (*cocos nucifera*) et du cocotier de mer, (*lodoicea scyche-larum*) ; 2° de la cambave de Java (*tacca phallifera*), contenant une substance farineuse alimentaire ; 3° du jacquier (*artocarpus integrifolia*) dont les jacks pèsent jusqu'à 100 liv. et qu'on mange crus ; 4° de l'arbre à pain ; 5° des pommes de Cythère ; 6° du dattier ; 7° du cacaoyer (*theobroma cacao*) ; 8° du cannellier ; 9° des tamarins ; 10° du cafiér d'Arabie ; 11° de l'oranger de Chine ; 12° du poivrier ; 13° du muscadier ; 14° du bois jaune, du bois d'ébène, du bois de fer et d'autres productions inconnues en Europe. L'auteur de cette précieuse collection mourut au moment de son succès à Paris, le 12 décembre 1828, ne laissant à personne le secret de ses compositions qui n'a pu qu'être soupçonné par les commissaires de l'institut. G—C—Y.

ARGENTERIO (JEAN). *Voy.*

ARGENTIER (Jean), II, 412.

ARGENTON (MARIE-LOUISE-MADELEINE-VICTOIRE LE BEL DE LA BOISSIÈRE DE SERY, comtesse d'), l'une des premières maîtresses du régent, était née vers 1680, à Rouen, d'une famille noble. Elle fut élevée à l'abbaye de Gomerfontaine, avec une de ses sœurs qui, ne se sentant aucun goût pour le monde, s'y fit religieuse. M^{lle} de Sery, n'ayant pas la même vocation, fut placée par M^{me} de Ventadour, sa parente, auprès de Madame (CHARLOTTE-ELISABETH, *Voy.* ce nom, VIII, 231), comme fille d'honneur. « Sery, dit Madame, « est aimable et fort amusante, mais « sans beauté ; elle n'a ni traits, ni « taille. » (*Fragm. de lettres originales*, I, 237.) Il est permis de

douter que ce portrait soit très-ressemblant. Suivant un auteur contemporain (le P. de La Motte), M^{lle} de Sery, sans être une beauté parfaite, avait de grands agréments et beaucoup d'esprit. Quoi qu'il en soit, elle inspira au duc d'Orléans la passion la plus vive qu'il ait jamais éprouvée, et elle y répondit avec la même ardeur. Bientôt, ne pouvant plus cacher les suites de sa faiblesse, elle fut obligée de sortir de chez Madame. Alors son amant lui donna un appartement au Palais-Royal, où elle accoucha d'un fils qui fut connu depuis sous le nom de chevalier d'Orléans. Dès ce moment elle eut une maison, des amis et une petite cour. M^{me} de Ventadour qui, tout en affichant la dévotion, n'avait pas cessé de la voir, se chargea de la diriger, et lui donnait des conseils dont elle se trouvait fort bien. Après avoir fait reconnaître et légitimer son fils (juillet 1706), elle voulut avoir pour elle-même un titre qui lui rendit une partie de la considération qu'elle avait perdue. Le prince, toujours empressé de faire ce qui pouvait être agréable à sa maîtresse, lui fit présent de la terre d'Argenton, et obtint, non sans peine, du vieux roi, des lettres patentes qui permettaient à M^{lle} de Sery d'en porter le nom. On doit lui rendre la justice qu'elle n'abusa jamais de l'empire qu'elle avait sur son amant, et qu'elle fut constamment étrangère aux intrigues de la cour. M^{me} de Maintenon, qui ne l'aimait pas, lui reproche seulement le scandale qu'elle avait causé en allant à Grenoble au devant du duc d'Orléans qui revenait de l'armée d'Italie ; mais il est probable qu'elle ne fit qu'obéir à son amant, pressé de la voir après une assez longue absence. La durée d'un semblable attachement paraissait si

peu naturelle, que chacun cherchait à l'expliquer. « On croit, dit M^{me} de Maintenon, que, dans le fond, le duc d'Orléans en est bien las, et que ce n'est qu'une générosité et une bonté mal entendues qui lui font soutenir la gageure. » (*Lettres à la princesse des Ursins*, I, 180.) Il n'était guère possible que les deux amants vécussent dans une intelligence parfaite. « Mon fils, dit Madame, s'est brouillé avec Sery parce qu'elle exigeait qu'il l'aimât dans le genre pastoral, en berger qui soupire. J'ai souvent ri quand il se plaignait à moi de ce travers de Sery. Pour quoi vous affliger, lui disais-je en plaisantant? si cela ne vous accommode pas, laissez-la en paix; vous n'êtes point du tout obligé de feindre un amour que vous ne sentez pas. » (*Fragments*, I, 235.) Subjugué par sa passion, le prince était incapable de suivre les conseils de sa mère; et, après quelques jours qui lui avaient paru bien longs, il retournait aux pieds de sa maîtresse plus amoureux que jamais. La force de cet attachement dans un prince qui passait pour léger, finit par donner lieu aux conjectures les plus extraordinaires. On prétendit que le duc d'Orléans n'attendait que la mort de sa femme pour épouser sa maîtresse, et qu'il avait le projet de la faire reine d'Espagne. Quoique de pareils bruits, répétés avec malice par les courtisans, n'eussent aucune apparence de réalité, ils ne laissèrent pas que d'accroître l'éloignement très-marqué de Louis XIV pour son neveu, et bientôt sa disgrâce fut complète. Le duc de Saint-Simon, attaché par toutes sortes de raisons au duc d'Orléans, et prévoyant les suites de sa disgrâce, osa lui proposer de rompre avec la comtesse d'Argenton,

et finit par lui arracher cette promesse. À cette nouvelle, M^{me} d'Argenton fut frappée comme de la foudre; les larmes, les cris, les hurlements firent retentir sa maison et annoncèrent la fin de sa félicité » (*Mémoires de Saint-Simon*, janvier 1710). Elle demanda comme une grâce la permission de se retirer près de sa sœur à l'abbaye de Gomerfontaine; mais M^{me} de Maintenon la lui ayant refusée, elle alla chez son père, près de Pont-Sainte-Maxence, résolue d'y passer le reste de ses jours dans la solitude. En la quittant, le duc d'Orléans lui avait assuré deux millions qui devaient lui fournir les moyens de soutenir son rang dans le monde. Riche, aimable et jeune encore, elle ne pouvait manquer de consolateurs. Dans le nombre de ceux qui se présentèrent, elle distingua le chevalier d'Oppède, officier aux gardes, bel homme, mais brutal, qu'elle épousa secrètement en 1713. Quoiqu'elle lui eût fait d'assez grands avantages, le chevalier la traitait fort rudement. Devenue veuve en 1717, la comtesse d'Argenton ne songea point à contracter de nouveaux liens. Habitante Paris ou Argenton, elle y vécut entourée d'amis occupés de lui plaire, et mourut le 4 mars 1748, âgée d'un peu plus de soixante ans, peu de mois avant son fils. — Le chevalier d'ORLÉANS (JEAN-PHILIPPE) (1), né en 1702, légitimé au mois de juillet 1706, fut fait général des galères en 1716, grand-prieur de France en 1719, et grand d'Espagne en 1723. Il mourut à Paris, le 16 juin 1748. On a son portrait dans la collection de Desrochers. W-s.

ARGENTON (JEAN-CONSTAN-

(1) Suivant la *Gazette de Verdun*. Dans la *Bibl. historique de la France*, on lui donne les prénoms de François-Jean-Paul.

TIN), né le 13 janvier 1775 à Rabat (Arrière), entra au service comme simple soldat, le 15 janvier 1792, et fut nommé caporal le 16 avril 1793, puis sergent et sous-lieutenant au 25^e régiment d'infanterie. Les généraux Lefebvre et Laplanche le prirent ensuite successivement pour aide-de-camp; il quitta ce dernier en 1807 pour être adjudant-major du 18^e régiment de dragons. Nommé, l'année suivante, capitaine dans le même corps, il fit la campagne de Portugal sous le maréchal Soult en 1808, et fut arrêté en 1809 près d'Oporto, étant accusé d'avoir fait plusieurs voyages à Lisbonne auprès du général Wellesley (Wellington). Il parvint à s'évader et se réfugia d'abord à Lisbonne, puis en Angleterre. Après un séjour de quelques mois à Londres, il voulut revenir en France, et fut arrêté sur la côte par des douaniers entre Boulogne et Calais. Il commença par déguiser son nom; mais amené à Paris, il y fut reconnu et traduit devant un conseil de guerre qui le condamna à mort, le 21 déc. 1809, comme ayant passé à l'ennemi. Il avait eu avec le maréchal Soult des rapports qu'il présenta comme une autorisation des démarches dont on l'accusait auprès du général anglais; mais, soit que ses explications fussent peu fondées, soit qu'il ne convînt pas alors à Napoléon d'accréditer des soupçons contre le maréchal, on n'eut aucun égard à ces insinuations, et elles furent même démenties par une déclaration insérée dans le *Moniteur*, portant que l'empereur n'avait jamais cessé de se confier dans la fidélité et dans l'attachement du maréchal Soult. Cependant il circula à cette époque dans le public des bruits fort opposés à cette déclaration. M—Dj.

ARGENTRÉ (LOUIS-CHARLES DUPLESSIS d'), évêque de Limoges, né en 1724, fut nommé en 1789 député aux états-généraux et y siégea constamment avec le parti qui s'opposait à la révolution. Les temps de la persécution étant arrivés, il se réunit, à Paris, à l'évêque de Clermont, pour ordonner les ecclésiastiques qui restaient fidèles à leur vocation. Les circonstances le forcèrent à quitter la France; il se réfugia à Munster, d'où il correspondait avec les grands-vicaires auxquels il avait confié l'administration de son diocèse. Le concordat de 1801 lui fit prendre une autre disposition. Il signa d'abord, avec trente-sept autres évêques français, les remontrances qui furent adressées à Pie VII : mais, craignant un schisme qui serait devenu fatal à l'Eglise, il fit passer, le 20 février 1802, aux fidèles de son diocèse, un *avertissement*, avec des instructions pour les vicaires-généraux et pour le clergé, où il disait que, le nouvel évêque étant entré en fonctions avec l'autorisation du pape, il retirait ses pouvoirs aux vicaires-généraux que lui-même avait institués. Par suite de cette décision de l'évêque de Limoges, il n'y eut presque point d'ecclésiastiques dissidents dans ce diocèse, et l'ancien évêque fut constamment en relation avec son successeur. Ce prélat mourut à Munster en avril 1808. G—Y.

ARGOTE DE MOLINA (GONZALVE). V. MOLINA, XXIX, 520.

ARGUIZO (JUAN de), poète espagnol, naquit dans le 16^e siècle à Séville d'une famille distinguée. Doué d'un goût très-vif pour la littérature, il composa quelques pièces de vers qui suffirent pour lui faire une grande réputation. Il jouait de plu-

sieurs instruments avec une rare perfection, et nul ne savait mieux que lui diriger un concert ou chanter en s'accompagnant du sistre ou de la guitare. Mais la générosité d'Arguizo surpassait encore ses talents. Possesseur d'une fortune considérable (1), il l'employa tout entière à favoriser les progrès des arts, et mit si peu de mesure dans ses libéralités qu'à la fin il se trouva réduit à la dot de sa femme pour tout bien. Il mourut vers 1620. Les poètes qu'il avait comblés de bienfaits lui décernèrent à l'envi les titres les plus magnifiques. Lope de Véga, qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages, nomme d'Arguizo le *Mécène* et l'*Apollon* de l'Espagne. Ses *poésies* peu nombreuses sont éparses dans divers *cancionerie*. Ses *sonnets* ne sont pas sans mérite, selon Butterweck. On trouve dans le tome IX du *Parناسo Español* une chanson inédite de l'Arguizo sur la mort d'un de ses amis, en soixante-six stances. Cette pièce, suivant l'éditeur, est un modèle par la noblesse des pensées, la beauté des images et l'élégance du style.

W—s.

ARGYLE (le comte d'), chef de l'insurrection des *Covenanters* écossais sous Jacques II, était issu de l'ancienne et illustre famille des Campbell, et obtint très-jeune le titre de lord Lorn. Son père, le marquis d'Argyle, fut aussi un des principaux meneurs du parti que nous venons de nommer. Il se mit, en 1645, à la tête de trois mille hommes pour agir contre les royalistes, fut surpris à Innerslocky par Montrose, et chercha son salut dans la fuite. Amnistié en 1651 par Charles II, il montra d'abord une grande déférence

pour ce monarque, puis se déclara contre lui, en obtint un second pardon, le trahit de nouveau, et expia enfin tant de perfidies sur l'échafaud, en 1660. — Dans sa jeunesse, lord Lorn, bien loin d'imiter l'exemple de son père, se fit remarquer par un dévouement sans bornes à la famille royale. Les historiens citent des faits qui ne permettent pas le moindre doute à cet égard. L'assemblée des états lui ayant envoyé le brevet de colonel, il refusa d'entrer en fonctions jusqu'à ce que sa nomination eût été confirmée par le roi Charles II. Pendant le séjour de ce prince en Ecosse, il exposa plusieurs fois sa vie pour le servir; et lorsque, plus tard, il combattit contre les Anglais victorieux, il ne voulut se soumettre à aucune capitulation avant d'en avoir reçu l'ordre formel du monarque exilé. De pareils faits durent attirer sur lui des persécutions de la part des républicains: il fut mis en prison sous un prétexte frivole, et ne recouvra sa liberté qu'à la restauration. Charles II, à qui le malheur n'avait point fait oublier les services de lord Lorn, lui rendit la majeure partie des biens confisqués sur son père, et peu de temps après il le créa comte d'Argyle. Mais ces faveurs et l'amitié dont le monarque ne cessait de l'honorer excitèrent la jalousie des courtisans. Une lettre à son ami, lord Diffus, dans laquelle il parlait un peu librement des ministres du roi, ayant été interceptée, on se hâta de la dénoncer au parlement d'Ecosse. Ce corps traduisit Argyle à sa barre; et, ressuscitant une vieille loi sur la diffamation (*Leasing-making*), qui était tombée en désuétude depuis très-long-temps, il le condamna à la peine de mort. Cet arrêt, comme on le pense bien, fut annulé par Charles II;

(1) Il jouissait de 1800 ducats de rente.

mais Argyle n'en avait pas moins subi un emprisonnement de plus d'un an. Dès le retour en Angleterre du duc d'York (depuis Jacques II), il eut souvent à combattre les projets de la cour tendant à favoriser ce qu'on était convenu d'appeler l'envahissement du papisme; mais quelque zélé qu'il fût pour la religion protestante, son opposition ne passa jamais les bornes de la modération. Lorsque, plus tard, les partisans du bill qui avait pour objet de fermer l'accès du trône au duc d'York furent écartés, on convoqua le parlement d'Écosse, et ce prince fut chargé de l'ouvrir au nom du souverain. Le parlement, après avoir voté le fameux bill de la succession directe, s'occupa d'obtenir des garanties pour le culte protestant. Un bill fut proposé, portant que tous les employés civils et militaires seraient tenus de prêter un serment, dit le *test*, par lequel ils affirmeraient leur inviolable attachement au protestantisme. Le parti de la cour y ajouta deux clauses : 1^o qu'on jurerait aussi de ne jamais prendre part à aucune résistance de quelque nature qu'elle fût, de renoncer au *covenant*, et de ne jamais concourir à une réforme dans l'église ou dans l'état; 2^o que les princes du sang seraient exemptés du serment dont il s'agissait. Ces deux clauses furent combattues par les protestants, et notamment par le comte d'Argyle, qui parla contre la dernière avec beaucoup de véhémence. Il dit que le plus grand danger du papisme était qu'un membre de la famille royale s'y laissât entraîner, et qu'il aimait mieux n'avoir pas de *test* que de l'obtenir avec une pareille exception. Cette opinion, qui, du reste, ne fut point goûtée, car le bill passa avec tous ses articles, blessa profondément

le duc d'York, et Argyle n'en ressentit que trop tôt les funestes conséquences (1). Lorsqu'il eut lui-même à prêter le serment du *test* comme membre du conseil privé, il crut devoir faire la déclaration suivante : « J'ai mûrement réfléchi sur l'acte « qui m'est proposé, et j'ai le désir « le plus vrai de porter l'obéissance « aussi loin qu'elle peut aller. Je ne « puis croire que le parlement ait « jamais eu l'intention de prescrire « des serments contradictoires, et, « persuadé que nul homme n'a le « droit de les interpréter pour un « autre, je prête celui qui m'est demandé, en tant qu'il est d'accord avec « lui-même et la religion protestante. « Je déclare donc que je n'entends « m'engager, ni comme pair, ni d'une « manière légale, à ne pouvoir voter « ni tenter les changements que je « croirais avantageux à l'église et à « l'état, et qui ne seraient contraires « ni à ma conscience comme protestant, « ni à ma fidélité comme sujet; et j'entends que cette déclaration fasse « partie de mon serment. » Ni le duc d'York auquel il avait préalablement communiqué ces restrictions, ni les autres membres présents à la séance ne firent aucune observation. Argyle fut admis à siéger; mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, au sortir du conseil, on vint l'arrêter comme prévenu de diffamation (*leasing-making*), de parjure et de haute trahison. Le tribunal qui devait prononcer sur la question de droit, appelée en Écosse *the relevancy of the libel*, était composé d'un grand-juge, de cinq juges et d'un greffier. Argyle fut défendu par

(1) Ce n'est qu'en 1828 que le serment du *test* a été aboli en entier. Mais, depuis 1817, un acte du parlement en avait exempté les officiers catholiques de l'armée de terre et de mer.

un avocat très-distingué, nommé Lockhart, qui prononça un plaidoyer de trois heures, et prouva clairement qu'il n'y avait pas crime de haute trahison, ni même simple délit. Selon les statuts de ce tribunal, le grand-juge ne devait prononcer que dans le cas de partage. Un des juges était sourd et si vieux qu'il resta chez lui pendant tous les débats. Mais les voix des quatre autres s'étant partagées, on fit venir le vieillard, et il vota pour la condamnation. Le jury, qui n'avait à prononcer que sur le fait, déclara Argyle coupable de trahison, mais non coupable de parjure. Le roi, instruit des résultats de la procédure, ordonna de prononcer l'arrêt de mort, mais d'en suspendre l'exécution jusqu'à nouvel ordre. Le duc d'York assurait à qui voulait l'entendre que ni la vie ni les biens d'Argyle ne couraient aucun risque; qu'on n'avait poussé les poursuites jusqu'à cette extrémité que pour le faire renoncer à une juridiction héréditaire dans sa famille, qui lui donnait une influence dangereuse dans le haut pays, et entravait l'action des tribunaux ordinaires. Cependant Argyle put croire que le jugement serait exécuté. On fit venir à Edimbourg un détachement des gardes; il y avait dans la prison un appartement destiné aux pairs condamnés au dernier supplice, et cet appartement fut préparé; enfin une personne de qualité assura, sur son honneur, au malheureux condamné qu'elle avait entendu dire à quelqu'un, fort en faveur auprès du duc, qu'il fallait exécuter l'arrêt. Argyle ajoutant foi à ces paroles, s'évada de la prison sous un déguisement. Il vint à Londres; et, après s'y être caché pendant quelques mois, trouva l'occasion de passer en Hollande. Il s'établit dans la Frise, où il mena une

vie très-retirée jusqu'à l'avènement de Jacques II (février 1685). Alors il quitta sa retraite, et se lia avec les plus marquants des émigrés anglais et écossais qui se trouvaient dans les Pays-Bas, tels que le duc de Monmouth, Halifax, Patrik Hume, André Fletcher de Saltoun, John Cochrane d'Ochiltree, Ayloffe, neveu de lord Clarendon, et Rumbold, ce fameux marchand de drêche que l'on avait accusé d'être entré dans le complot de Ryë-House. Tous se liguerent, et résolurent de mettre en campagne les *covenanters* aussitôt qu'ils en auraient les moyens. Argyle prétendait qu'il n'avait besoin que d'une somme d'argent pour acheter des armes. Il voulait d'abord se rendre dans ses domaines (Argyleshire), espérant y lever facilement cinq mille hommes, et persuadé que les populations des comtés de l'ouest et du sud accourraient se ranger sous ses drapeaux, dès qu'il paraîtrait à la tête d'un corps de troupes. Une veuve d'Amsterdam, madame Smith, aussi riche que zélée pour la cause des réfugiés, et qui sut à quoi tenaient les projets d'Argyle, lui envoya 10,000 livres sterling. Avec ces ressources, toutes faibles qu'elles étaient, il se procura des vaisseaux, des armes et des munitions, par l'entremise d'un négociant vénitien, qui conduisit cette opération avec un grand secret et un rare bonheur, prétextant qu'il agissait pour le service de sa patrie. Argyle s'embarqua avec ses camarades dans le port d'Uly (2 mai 1685); mais ils furent à peine partis qu'il s'éleva entre eux de vives contestations. Le comte était d'avis de tourner l'Écosse et de débarquer sur la côte des provinces qui étaient dans sa dépendance. Hume trouva cette navigation trop longue et trop périlleuse;

Argyle insista pour son plan, et il avait une telle idée de son influence personnelle et des résultats qu'il en obtiendrait, que ses compagnons, offensés de sa présomption, furent à plusieurs reprises sur le point de rompre avec lui. Monmouth se fut volontiers associé à l'expédition d'Argyle, mais celui-ci ne l'y engagea pas ; il le pressa, au contraire, d'en tenter une pareille sur les côtes d'Angleterre ; ce qu'il fit peu de temps après. La flotille d'Argyle consistait en trois bâtimens : un de trente canons, un de douze et un autre de six, et en une vingtaine de petits bateaux. Le voyage fut heureux, Argyle doubla le nord de l'Écosse, et débarqua quelques-uns de ses amis dans les Orcades, afin de sonder les dispositions du peuple, sachant bien que ses forces n'étaient pas suffisantes pour frapper un coup décisif, et que le succès dépendait entièrement des renforts que devait lui procurer l'intérieur du pays. Deux de ses compagnons qu'il mit à terre, Spence et Blackadder, furent arrêtés à Kirkwall, par l'évêque du diocèse, et envoyés à Edimbourg. Par cette capture le gouvernement, averti déjà de l'expédition, ne put plus avoir de doute sur le point où devait se faire le débarquement. Le parlement, jaloux de soutenir les prérogatives de la couronne, enjoignit à tous les sujets de prêter le serment d'allégeance, et fit arrêter les personnages les plus influents du *clan* d'Argyle. Les milices du royaume, qui s'élevaient à environ 22,000 hommes, furent mises sur pied, et l'on en envoya le tiers avec les troupes de ligne à la recherche de l'ennemi. On fit en outre surveiller les côtes par deux frégates, le *King's Fisher* et le *Falcon*. Repoussé par les vents

contraires de l'île d'Iley où il voulait opérer une descente, Argyle revira de bord et cingla vers Dunstaffnage dans le district de Lorn (Argyleshire). Là il fit débarquer son fils, Charles Campbell, afin d'engager ses fermiers, ses amis et tous ceux qui montraient de l'attachement pour sa famille, à faire cause commune avec lui. Mais grande fut sa surprise en apprenant que des forces considérables étaient déjà rassemblées et prêtes à marcher contre lui. Sans perdre courage, il se dirigea vers le sud, et débarqua à Campbell-Town. Une proclamation qu'il fit dans cette ville étant restée sans résultats, il somma les habitants des campagnes de se ranger sous ses drapeaux, et écrivit à plusieurs gentilshommes, les menaçant d'une exécution militaire s'ils ne prenaient pas les armes. Quelques-uns répondirent à son appel, et dès qu'il eut réuni environ six cents hommes de pied et cent cavaliers, il se rendit à Tarbel, y fit embarquer son monde et passa dans l'île de Bute. De là il fit voile pour le district de Cowel, mais instruit que les deux frégates royales étaient attendues à Locke-Rowen, il plaça sa flotille sous la protection du château d'Ellengreg dont il répara les fortifications, et où il déposa ses armes et ses munitions qui consistaient en quelques pièces de canons, 5,000 fusils, des armes blanches, 500 barils de poudre, des balles, etc. Il y laissa une garnison de 150 hommes ; mais, à la première apparition des frégates, cette troupe prit la fuite, abandonnant les vaisseaux, les bateaux, les armes et les munitions. En attendant Argyle avait envoyé plusieurs détachemens dans l'intérieur du pays, mais ils furent successivement défaits par les milices du marquis d'Athol,

bien qu'ils leur fussent supérieurs en nombre. Ces petits succès donnèrent au comté Dunbarton, général en chef des forces royales, le loisir d'avancer vers le gros des rebelles; commandé par Argyle en personne, et qui se montait à 3,000 hommes environ. Cette petite armée ayant passé la rivière du Leven, Dunbarton, pour l'atteindre, prit la route de Stirling : il la rencontra dans la paroisse de Keller, mais comme elle était dans une position avantageuse, et que la nuit approchait, il n'osa pas l'attaquer immédiatement. Argyle prévoyant le danger décampa sans bruit pendant la nuit; et après avoir traversé la Clyde, arriva le lendemain à Renfrew, où il fit la triste découverte qu'une grande partie de ses soldats l'avaient quitté pendant la marche. Cette funeste retraite acheva de lui faire perdre toute espèce d'autorité sur ceux qui l'accompagnaient. Dans un moment aussi critique, Patrick Hume et sir John Cochrane ne daignèrent pas même conférer avec celui auquel ils avaient juré d'obéir, et ils le quittèrent, emmenant avec eux deux cents de ses soldats. Dunbarton se porta vers Glasgow : Argyle averti, crut pouvoir l'éviter par un chemin plus court, et s'emparer ainsi le premier de cette ville; mais, par l'erreur de son guide, il se trouva engagé dans un terrain marécageux, et fut obligé d'abandonner sa cavalerie et son bagage. Son infanterie se divisa alors en plusieurs détachements. Dunbarton adopta une mesure pareille, et bientôt toutes les troupes d'Argyle furent prises ou dispersées par l'armée royale, et ce chef resta seul avec son ami Fullarton. Voyant l'impossibilité de faire de nouvelles levées, ou de se cacher dans les environs, ils se déci-

dèrent à chercher un refuge au-delà de la Clyde; mais, arrivés à un gué de l'Incanon, ils furent arrêtés par des soldats de milice. Voici comment Fox (2) raconte cette arrestation d'après un écrit composé par Argyle même, et dont l'authenticité, dit-il, n'a jamais été révoquée en doute : « En vain Fullarton se ser-
« vit de tous les expédients que sa
« présence d'esprit put lui suggérer
« pour sauver son général. Il em-
« ploya tour à tour la douceur et la
« menace pour amuser le chef de
« la milice, et favoriser ainsi la fuite
« d'Argyle, qui était travesti en
« paysan, et qu'il avait fait passer
« pour son guide. Voyant enfin qu'il
« lui était impossible de détourner
« les soldats de la poursuite de ce
« prétendu guide, il leur offrit de se
« rendre sans coup férir, pourvu
« qu'ils consentissent à s'en désister.
« Ces conditions furent acceptées, mais
« non pas observées; et deux hommes
« à cheval furent détachés pour s'assu-
« rer de la personne du fugitif. Argyle,
« qui était aussi à cheval, se débattit
« long-temps, renversa l'un d'eux,
« et tomba lui-même avec lui. Il
« réussit d'abord à les écarter l'un de
« l'autre en leur présentant ses pis-
« tolets de poche; mais cinq des
« leurs survinrent, firent feu à la fois
« sur lui, et le manquèrent. Il se
« croyait débarrassé d'eux, lorsque,
« revenant à la charge, ils le frappè-
« rent de leurs sabres, et se saisirent
« de sa personne. Quand ils surent que
« c'était Argyle qui était en leur pou-
« voir, ils parurent fort troublés, mais
« ils n'osèrent pas le laisser aller. »

(2) *A History of the early part of the reign of James the second*, Londres, 1808, 2 vol. in-8°. Il en existe une traduction française sous le titre d'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, Paris, 1809, 2 vol. in-8° (Voy. ANDRÉZEL, dans ce volume).

Fullarton, indigné de la mauvaise foi de ces hommes, s'empara d'une épée, résolu de leur vendre chèrement sa vie; mais, bientôt accablé par le nombre, il eut le même sort que son ami. — Argyle fut conduit à Edimbourg, où le comte de Perth, alors chancelier d'Écosse, le traita avec tous les égards dus au malheur. Comme il avait déjà été condamné, on ne lui fit point de nouveau procès, et le parlement se borna à voter une adresse dans laquelle il supplia le roi de ne faire aucune grâce à un ingrat qui avait abusé de ses bienfaits et de ceux de son prédécesseur. Cette demande ayant été accueillie, la réponse suivante, revêtue du seing royal et contre-signée par lord Melvil, secrétaire d'état pour l'Écosse, fut adressée au conseil privé d'Edimbourg : « At-
« tendu que le ci-devant comte d'Ar-
« gyle est, avec l'aide de Dieu, tom-
« bé en notre pouvoir, c'est notre
« volonté et notre bon plaisir que
« vous preniez tous les moyens d'ob-
« tenir de lui la révélation de ce qui
« importe le plus à la sûreté de notre
« gouvernement, comme les noms de
« ceux qui l'ont assisté en hommes,
« en armes ou en argent, de ses as-
« sociés, de ses correspondants; la
« connaissance de ses desseins, etc.
« Mais tout cela doit être fait assez
« rapidement pour que le châtiment
« qu'il mérite n'éprouve aucun délai;
« et de manière qu'il subisse celui
« des traîtres dans l'espace de trois
« jours après la réception de la pré-
« sente. Vous rendrez compte aussi-
« tôt, soit à nous-même, soit à nos
« secrétaires d'état, de l'exécution de
« nos ordres, ainsi que des aveux du
« coupable; et la présente vous tien-
« dra lieu d'ordre et de garantie à
« cet effet. » — La fermeté et le
calme qui avaient toujours fait le fond

du caractère d'Argyle ne se démentirent pas dans les derniers jours de sa vie. Il se montra résigné à la volonté de Dieu, qui, disait-il, ne voulait pas que l'Écosse fût affranchie pour le moment. Il se plaignit, mais sans amertume, de la pusillanimité de ses compagnons d'armes, et l'on sait qu'il employa le peu de moments qui lui restaient à solliciter le pardon de ses malheureux amis de l'Argyleshire qui se trouvaient compromis. Au reste, il persista dans son refus de reconnaître l'autorité du roi, parce que celui-ci n'avait pas adopté le *covenant*. Lorsqu'on lui annonça qu'il allait être mis à la question, s'il ne révélait pas tous les détails de la conspiration, il ne manifesta aucune inquiétude, et se borna à dire que Dieu serait son soutien. Interrogé en particulier par lord Queensbury, il soutint qu'il n'avait concerté son projet avec qui que ce fût en Écosse; qu'un seul individu avait consenti à lui prêter de l'argent (3), et qu'en général son erreur était d'avoir trop compté sur les dispositions du peuple aigri par la tyrannie du gouvernement. Cette déclaration fut sans doute regardée comme suffisante, car on n'eut point recours à la torture. Il demanda qu'on lui donnât M. Charteris pour l'assister dans ses derniers moments, ce qui lui fut accordé. Dès que le digne ecclésiastique se présenta, il lui déclara que sa conscience ne lui reprochait aucunement sa tentative de révolte, et le pria de donner une direction analogue à ses pieuses exhortations. Charteris, après lui avoir fait connaître son opinion sur ce point, consentit à ne plus lui en parler, et dès-lors il ne fut plus question que de se préparer à bien mourir,

(3) Madame Smith,

ce qu'Argyle fit avec une admirable fermeté. Le jour de son exécution (30 juin. 1685), Charteris arriva chez lui au moment où il finissait de dîner. *Sero venientibus ossa*, lui dit Argyle en plaisantant. Il passa quelque temps en prières, tantôt avec le pasteur, tantôt seul. Vers deux heures après midi, il fut conduit à la salle du conseil de Laigh, et de là il écrivit à sa femme et à quelques parents. Monté sur l'échafaud, il pria Dieu pour les trois royaumes, puis, se tournant vers le peuple, il prononça ces mots : « Messieurs, je vous supplie de ne pas mal interpréter ma conduite en ce jour ; je pardonne librement à tous les hommes, et le mal qu'ils m'ont fait, et les torts qu'ils ont eus envers moi, comme je désire que Dieu me pardonne à moi-même. » Alors il embrassa ceux qui l'accompagnaient, et, après avoir remis à son gendre, lord Maitland, quelques gages de souvenir pour ses petits-enfants, il ôta lui-même quelques parties de ses vêtements, posa sa tête sur le fatal billot, fit encore une courte prière, et donna le signal à l'exécuteur. — La mort d'Argyle mit fin à l'insurrection en Ecosse. Quant à ses complices, quelques-uns subirent la même peine que lui, d'autres parvinrent à se réfugier en pays étranger, et plusieurs furent graciés. Parmi les derniers se trouvaient les deux fils d'Argyle, John et Charles ; mais les biens confisqués ne leur furent point rendus. M—A.

ARIAS (le P. FRANÇOIS), célèbre ascétique, naquit en 1533 à Séville. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il professa la théologie dans différents collèges et fut nommé recteur de celui de Cadix. Doué de talents rares, il était encore plus re-

commandable par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il renonça même à la carrière de l'enseignement afin de se consacrer tout entier au service des prisonniers, pour lesquels il fut une image visible de la Providence. Député par ses confrères à Rome, il y assista à la cinquième assemblée générale de l'institut. Il mourut dans sa patrie le 23 mai 1605, regardé comme un saint. On a de lui plusieurs ouvrages de piété dont saint François de Sales recommande la lecture, dans son *Introduction à la vie dévote*. Traduits de l'espagnol en latin par le P. J. Busée, ils l'ont été depuis dans les principales langues de l'Europe. Les *OEuvres spirituelles* d'Arias ont été mises en français par Antoine Girard dans le 17^e siècle, et par le P. Belou, Lyon, 1740, 2 vol. in-12. Le P. de Courbeville a traduit son *Imitation de la sainte Vierge*, Paris, 1734, in-12. On trouve des détails sur Arias dans la *Biblioth. soc. Jesu* du P. Southwel, et dans la *Bibliothec. Hispana* d'Antonio.

W—s.

ARIOSTI (ATTILIO), dominicain, naquit à Bologne vers 1669, et s'adonna de bonne heure à l'étude de la musique. Il paraît qu'il obtint une dispense du pape qui l'exempta des devoirs de son état et lui permit de se livrer à des compositions dramatiques. Après avoir fini ses études, il écrivit pour le théâtre de Venise, en 1696, l'opéra de *Dafne* d'Apost. Zeno ; deux ans après il fut nommé maître de chapelle de l'électrice de Brandebourg. L'anniversaire du mariage du prince Frédéric de Hesse-Cassel avec la fille de l'électrice donna lieu en 1700 à des fêtes brillantes où l'on représenta un intermède d'Ariosti, intitulé *la Festa d'Imeneo*. Dans

cet ouvrage, ainsi que dans ceux qui succédèrent immédiatement, Ariosti imita servilement le style de Lully ; mais dans son opéra d'*Atis*, il changea de manière, et se rapprocha de celle d'Alexandre Scarlatti, sans pouvoir jamais en avoir une qui lui fût propre. Au bout de quelques années de séjour à Berlin, il reçut une invitation pour se rendre à Londres où il arriva en 1716, et où il obtint des succès assez brillants dans son *Coriolan* et son *Lucius Verus*. On en imprima même les partitions entières, distinction jusqu'alors sans égale en Angleterre. Mais à l'arrivée de Hændel dans ce pays, ses faibles rivaux Bernoncini et Ariosti perdirent la faveur du public, et leurs pâles compositions disparurent devant les œuvres de ce grand musicien. Ariosti finit par tomber dans un état voisin de la misère, et fut obligé de publier par souscription, en 1728, un livre de cantates de sa composition qu'il dédia au roi Georges I^{er}. Heureusement ces sortes d'entreprises sont ordinairement couronnées par le succès en Angleterre. Celle-ci produisit un bénéfice de près de mille livres sterling. Peu de temps après, Ariosti partit pour l'Italie et se retira à Bologne. On ignore l'époque de sa mort. A ses talents comme compositeur, il joignait le mérite d'être bon violoncelliste et habile exécutant sur la viole d'amour. A la sixième représentation de l'*Amadis* de Hændel il exécuta un morceau sur cet instrument alors inconnu en Angleterre, et y excita un enthousiasme général. Il était d'un caractère doux, affable, mais homme de peu de génie. Voici la liste de ses compositions connues. I. *Dafne*, en 1 acte, 1696. II. *Erifile*, Venise, 1697. III. *Madre de Maccalci*, Vienne, 1704. IV. *La Festa d'Imeneo*, Berlin,

1700. V. *Atis*, Lutzenbourg, 1700. VI. *Nabuchodonosor*, Vienne, 1706. VII. *La piu gloriosa fatica d'Ercole*, Bologne, 1706. VIII. *Amor tra Nemici*, Vienne, 1708. IX. *Ciro*, Londres, 1721. X. Le premier acte de *Mutius Scevola*, ibid., 1721. XI. *Coriolano*, ibid., 1723. XII. *Vespasiano*, ibid., 1724. XIII. *Artaserse*, 1724. XIV. *Dario*, Londres, 1725. XV. *Lucius Verus*, ibid., 1726. XVI. *Canzone*, ibid., 1727. XVII. *Cantatos and a collection of Lessons for the viol d'Amore*, Londres, 1728. XVIII. *S. Radegonde, regina di Francia, oratorio*, 1693. F—t—s.

ARISTOGITON, fils de Cydimaque, orateur athénien surnommé *le Chien*, à cause de son impudence, fut plusieurs fois condamné à l'amende comme calomniateur, et emprisonné faute de paiement de ces amendes ; il ne se rebuta point pour cela, et continua le même métier, à la grande satisfaction du peuple d'Athènes qui aimait beaucoup, comme l'on sait, à voir persécuter les gens de mérite. Aristogiton fut lui-même en butte à différentes accusations, et nous avons contre lui deux discours sous le nom de Démosthènes, un de Dinarque, et il en a été perdu un de Lycurgue. A la fin il succomba et fut condamné à mort. Étant entre les mains des Onze ; sur le point de boire la ciguë, il fit demander Phocion pour lui parler ; et, comme les amis de ce dernier s'opposaient à ce qu'il allât le voir, il leur dit : *Laissez-moi aller : où pourrais-je voir Aristogiton avec plus de plaisir ?* C—r.

ARISTOTE, dit FIORAVANTI, célèbre architecte vénitien, du quinzième siècle, se fit connaître dans sa patrie par la construction d'une grande église et d'une des plus belles

portes de la ville. Appelé par Mahomet II, pour construire un palais à Constantinople, il hésitait à répondre au désir du sultan, lorsque Tolbouzin, envoyé du czar Iwan III (V. ce nom, XXI, 311), vint l'inviter à se rendre en Russie, et lui fit, pour le déterminer, les offres les plus séduisantes. Aristote dut en référer au sénat de Venise, et il n'en obtint la permission d'aller à Moscou qu'après les plus vives instances. Arrivé dans cette capitale, il fut chargé d'examiner les ruines de l'église du Kremlin, et fit voir que cet édifice était tombé parce que la chaux avait été mal préparée et que la pierre était trop tendre. Après avoir fait décider que les voûtes seraient construites en pierre de taille, il donna la mesure des briques que l'on devait employer pour le nouvel édifice : il enseigna la méthode de les cuire, de préparer la chaux, et il découvrit dans les campagnes voisines une excellente terre glaise. Les Russes ne connaissaient pas encore le *bélier*, Aristote en construisit un avec lequel il renversa les murs qui étaient restés debout après la chute de l'église du Kremlin. Il creusa de nouveaux fondements, et éleva la basilique de l'Assomption, que l'on admire encore aujourd'hui comme un des plus beaux monuments de l'architecture gréco-italienne que la Russie possède. Cette église fut consacrée le 12 août 1479. D'après une chronique du temps, Aristote construisit aussi un pont si admirable qu'il fut créé chevalier à cette occasion, et qu'il obtint la permission de battre monnaie et d'y inscrire son nom. On trouve en Russie, dans les cabinets de médailles, des pièces de monnaie sur lesquelles on lit : *Aristoteles*. Un médecin, compatriote d'Aristote, avait promis de

guérir le fils aîné d'Iwan. Ce prince étant mort (1490), le père fit arrêter le docteur qui fut mis à mort sur la place publique. Quelques autres actes de barbarie effrayèrent tellement Aristote qu'il déclara hautement sa résolution de retourner dans sa patrie. Iwan, furieux, le fit arrêter; cependant il se laissa fléchir, et Aristote reprit ses occupations jusqu'au moment de sa mort. Il fit venir de Venise d'autres architectes, notamment Marco et Pietro Antonio, qui bâtirent l'église de l'Annonciation et le palais dit *Granovitaia Palata*. On voit dans ce dernier édifice le trône sur lequel les souverains russes se plaçaient après leur couronnement pour recevoir les hommages de la nation. En 1492 Aristote fit, par ordre d'Iwan, abattre l'ancien château, et il en construisit un nouveau sur la place d'Iaroslav, derrière l'église de Saint-Michel. En 1497 un autre palais en brique fut construit par Aristote sous le nom de *Palais du Belvédère*. C'est au même architecte que Moscou doit les murailles qui entourent le Kremlin et les tours qui le défendent. Le dernier de ses travaux fut la cathédrale de Saint-Michel, où l'on transféra les restes des anciens princes de Moscou. D'après les conseils d'Aristote, Iwan fit venir d'Italie des fondeurs et des graveurs. En 1488, Bossio fonda un énorme canon, que l'on appela *Tzar Pouchka*, ou *roi des canons*. Plusieurs pièces soit d'artillerie, soit de monnaie, portent l'inscription *Aristoteles*, ce qui fait croire que cet artiste fut alors en Russie à la tête de tous les ateliers.

G—Y.

ARLINGTON (HENRI, comte d'). *Voy.* BENNET, IV, 170.

ARMA (JEAN-FRANÇOIS), né à

Chivasso (*Clavusium*) en Piémont, vers le commencement du 16^e siècle, était premier médecin d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. On a de ce savant : I. *De Pleuritide*, Turin, 1548 et 1549, in-8°. II. *Paraphrasis in librum de venenis Petri de Abano*, Biella, 1550, in-8°; Turin, 1557, in-8°. III. *De vesicæ et renum dignotione et medicatione*, Biella, 1550, in-8°, imprimé avec le précédent. IV. *Examen trium specierum hydropum in dialogos deductum*, Turin, 1566, in-8°. V. *Quod medicina est scientia et non ars*, Turin, 1567, in-8°, et 1575, in-8°. VI. *Commentarius de morbo sacro*, Turin, 1568, in-8°, et 1589, in-8°. VII. *Che il pane fatto col decotto di riso non sia sano*, Turin, 1569. VIII. *De tribus capitulis affectibus*, Turin, 1573, in-8°. IX. *Del significato della stella crinita*, Turin, 1578. Ce dernier ouvrage fut composé d'abord en latin, ensuite en italien. On trouve un sonnet de François Arma à la page 55 du livre second des *Rime toscane di Faustino Tasso*, Turin, 1573, in-4°. P—1.

ARMATI (SALVINO degli), Florentin. On possède peu de renseignements sur sa vie; seulement on sait qu'il mourut en 1317, comme le prouve son épitaphe que Léopold del Migliore nous a conservée dans sa *Firenze illustrata*. Armati mérite une mention spéciale comme inventeur des besicles. On a cru longtemps qu'elles étaient dues au frère Alexandre Spina de Pise, mort en 1313; mais la Chronique de Simon de Cascia, sur laquelle on s'appuyait pour attribuer à Spina cette découverte, dit seulement « qu'il fit des besicles inventées d'abord par une autre personne qui ne voulait pas commu-

niquer son secret. » Cette autre personne a dû être très-probablement Salvino degli Armati, puisque son épitaphe le désigne comme l'inventeur des besicles. Cette découverte doit être placée dans les dernières années du XIII^e siècle. Vanni del Busca, Florentin, écrivait en 1299; « Cette « découverte récente est utile surtout « aux pauvres vieillards qui ont la vue « fatiguée. » Frère Giordano de Rivalto, qui prêchait à Florence vers 1305, dit, dans un de ses sermons : « Il n'y a pas vingt ans que les besicles ont été inventées; » et Bernard Gordon, professeur à Montpellier, parle des besicles dans son *Lilium medicinæ*, composé en 1305. C'est vraiment dommage qu'aucun détail biographique ne nous soit parvenu sur l'auteur d'une découverte si utile à l'humanité (1). On sait seulement qu'Armati appartenait à une famille de banquiers; qu'un de ses neveux obtint cinq fois l'une des premières charges de la république de Florence, et qu'il laissa un fils qui mourut en 1333.

L—1.

ARMFELT (GUSTAVE-MAURICE baron, puis comte d'), dont l'Anglais Brown a, dans son indigeste compilation intitulée *Les Cours du Nord*, fait l'être le plus indéfinissable, en le confondant avec son oncle, chef de la confédération d'Anjala, et en ramassant toutes les calomnies qu'une haineuse jalousie avait semées sur le compte du fidèle serviteur de Gustave III, était fils du général major Magnus d'Armfelt, arrière-petit-fils du baron Charles-Gustave d'Armfelt, l'un des meilleurs généraux de Charles XII. Il naquit à Juva, dans le gouvernement d'Abo, le 1^{er} avril 1757.

(1) On peut voir, dans Manni, *degli occhiali da nusa* (Florence, 1738, in-4°), une discussion assez détaillée sur l'invention des besicles.

Après avoir dû à son père l'éducation la plus soignée, il la terminait au corps des cadets de Karlscron, quand le colonel Springsporten, stationné en Finlande, rassembla, en 1772, une troupe de jeunes gens zélés pour la cause monarchique, et fit déclarer la province contre le sénat, avant même qu'on pût savoir les succès du roi à Stockholm. Maurice d'Armfelt se distingua alors par des sentiments d'autant plus remarquables qu'ils contrastaient avec ceux de sa famille, l'une des plus puissantes de la Finlande. Aussi, quoique simple enseigne, en 1773, dans les dragons légers, il fut très-favorablement accueilli du monarque que séduisaient sa jolie figure, son caractère, son esprit très-précoce; et le jeune officier devint l'inséparable ami d'un souverain dont il partageait les goûts pour les plaisirs, le faste, la littérature et les beaux-arts. Jamais deux hommes n'avaient été aussi complètement créés l'un pour l'autre : même élan chevaleresque; même amour de la gloire; même horreur pour l'anarchie; même enthousiasme pour une sage, véritable et noble liberté! Il accompagna son maître à Pétersbourg en 1777; il contribua par ses conseils, en 1780, à la signature du remarquable traité de la neutralité armée; entra à la même époque dans les gardes du corps du roi; suivit Gustave III en Hollande, à Spa, à Aix-la-Chapelle; fut fait aide-de-camp du monarque, premier gentil-homme de sa chambre et directeur des spectacles en 1781. Il se rendit à la suite de Gustave aux conférences que ce prince eut en Finlande avec Catherine II; et voyagea avec lui en Italie et en France dans les années 1783 et 1784, laissant partout de doux et honorables souvenirs. Le roi le maria, en 1785, avec une des plus

aimables personnes de sa cour, héritière de l'illustre maison de La Gardie (1). Envoyé à Copenhague en 1786, il y fut décoré de l'ordre de l'Éléphant, et devint l'année suivante membre de l'académie suédoise, colonel, aide-de-camp général, chef du régiment de Nyland. Depuis la révolution de 1772, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne cessait d'employer l'intrigue et l'or pour exciter à la révolte les sujets suédois, et surtout la province de Finlande. Il fallait subir lâchement ses insultes, ou s'en affranchir par les armes. D'Armfelt contribua puissamment au choix de cette dernière et noble résolution, prise au moment où la Russie, engagée dans une guerre ruineuse contre les Turcs, craignant une insurrection en Pologne, et ayant à redouter l'hostile coopération de la Prusse et de l'Angleterre, faisait présager à la Suède un succès prompt, glorieux et libérateur. Mais Gustave, arrivé déjà presque à la vue de Pétersbourg, ville sans défense, vit ses forces paralysées par la révolte des officiers de son armée, qui deux fois cherchèrent à le livrer à l'ennemi ou à l'assassiner, l'une le 19 août 1788, dans un fourrage où il s'était trop avancé, l'autre à son retour en Suède pour s'opposer à l'invasion des Danois; occasions dans lesquelles il fut deux fois sauvé par d'Armfelt. Gustave, attaqué à l'instigation de la Russie par ses voisins de l'ouest, envoya d'Armfelt vers les fidèles Dalé-

(1) Madame d'Armfelt, issue d'une maison royale, était l'une des femmes les plus distinguées de la cour de Suède. Elle fut nommée grande gouvernante du jeune prince Gustave, aujourd'hui au service d'Autriche et marié à l'une des filles de Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse douairière de Bade; et elle est devenue, en 1811, dame d'honneur des deux impératrices de Russie, Marie Fédorowna et Elisabeth Alexiewna.

karliens dont il devint l'idole en adoptant leur costume, leur langage, leurs mœurs et jusqu'à leur frisure, en vivant et mangeant avec eux comme leur camarade. Il parvint à y former un corps de douze mille hommes, repoussa les Danois qui firent la paix, et détermina, malgré les rigueurs de la saison, cette troupe dévouée à un tel chef à marcher vers la capitale. Il la cantonna au château de Drottningholm durant la diète de 1789, afin d'être en mesure de secourir le monarque en cas de besoin. *Prenez-y garde, lui avait dit un sénateur, vous pourriez être cruellement compromis. — Votre excellence voit donc là de grands dangers pour moi? — Oui, certes! — Eh bien! reprend d'Armfelt, j'en cours les risques, et pars à l'instant même.* Ce qu'il fit en effet. Nommé membre du gouvernement provisoire durant une courte absence du monarque, il repassa bientôt en Finlande à la tête des Dalékarliens; s'y distingua aux affaires d'Helsingfort, Pardokoskis, Karnakoskis, Savitoipol; fut dangereusement blessé après avoir essuyé pendant six heures le feu d'un ennemi très-supérieur en nombre, n'ayant lui-même qu'une poignée de troupes et abandonné par ceux qui devaient le soutenir. Elevé à cette occasion au grade de général-major, et fait grand-croix de l'ordre de l'Épée, il signa, le 19 août 1790, la paix de Varela, suivie en 1791 d'un traité d'alliance offensive, dont les stipulations secrètes portaient union des deux couronnes contre la révolution de France. D'Armfelt devint alors chevalier de l'ordre des Séraphins de Suède, et de Saint-André de Russie, et il obtint le commandement du deuxième régiment des gardes. Il suivit le roi à Aix-la-

Chapelle en juillet 1791, y vit le comte d'Artois; et, au récit des malheurs d'un pays qu'il idolâtrait, il devint aussi Français royaliste par le cœur qu'il l'était déjà par le ton, les mœurs et le caractère. Gustave III, vivement poussé par d'Armfelt, s'occupait des préparatifs de son expédition contre la France révolutionnaire, quand, le 16 mars 1792, il tomba sous les coups du régicide Ankarstroem. Dès lors, d'Armfelt ne quitta plus son royal ami que pour se livrer à la recherche de son assassin ou de ses complices, et son activité comme sa profonde douleur contrasta singulièrement avec la froide indifférence du duc de Sudermanie (*Voy. CHARLES XIII, au Supp.*), à qui Gustave, mort le 29 mars, ne pouvant ôter la régence, enjoignit du moins de conserver dans son conseil le baron d'Armfelt qu'il nommait gouverneur de Stockholm. Mais le régent, gêné dans ses projets d'usurpation par un homme revêtu des plus hautes dignités, et qui, premier gentilhomme de la chambre du jeune prince, jouissait déjà près de lui de la plus grande faveur, fit répandre, sur le compte de son ennemi, des calomnies sans nombre par les mécontents du dernier règne, et, n'osant l'attaquer ouvertement et en sa présence, il le nomma lieutenant-général et ambassadeur à Naples. D'Armfelt, ne pouvant refuser cette mission, se contenta de dévoiler au roi, alors âgé de 13 ans, les coupables desseins de son oncle, et de combiner les moyens d'entretenir avec son jeune maître une correspondance secrète. Sachant bientôt que le régent traitait avec le gouvernement révolutionnaire de France, dont il cherchait à obtenir des subsides et la reconnaissance éventuelle de son usur-

pation projetée, il pensa devoir intéresser la Russie au salut de sa patrie, par le mariage d'une des petites-filles de Catherine II avec le jeune roi; il agit également en sa faveur près des cabinets de Vienne et de Berlin. Alors le duc de Sudermanie l'accusa de trahison, et demanda son arrestation à la cour de Naples. D'Armfelt fut prévenu à temps; et son valet de chambre français, secondé par le consul de Suède Piranesi, le fit évader. Tandis que déguisé il errait en Allemagne, le duc de Serra-Capriola, ministre napolitain près de Catherine, lui rendit le double service de retirer ses correspondances d'Autriche et de Prusse, et de lui obtenir un asile en Russie, où il vécut, sous un nom supposé, dans la ville de Kalouga, d'une pension que lui accorda l'impératrice. Le duc de Sudermanie, furieux d'avoir vu échapper son ennemi, avec les papiers sur lesquels il espérait établir une accusation de crime de lèse-majesté, fit fabriquer, en 1795, de fausses correspondances(2). D'Arm-

(2) Une anecdote peu connue, mais dont nous garantissons l'exactitude, fera connaître l'acharnement avec lequel le duc de Sudermanie poursuivait alors d'Armfelt. Ce général, qui s'occupait d'écrire l'histoire de Gustave III, avait remis, pour y travailler, différents papiers à l'abbé d'Héral, émigré qui habitait obscurément, dans le mois de février 1794, à Dusseldorf, un petit logement où il fut très-étonné de voir entrer un jour brusquement un officier suédois nommé Piper, qui lui signifiâ de la part du prince régent l'ordre de remettre à l'instant tous les papiers qu'il tenait du comte d'Armfelt et de le suivre à Altona. Cette sommation, faite par un étranger dans un pays tout-à-fait indépendant de la Suède, était fort ridicule, et l'abbé pouvait s'en moquer; cependant elle le déconcerta au point qu'il était près de suivre l'officier, lorsque le chevalier d'Héral, étant survenu, éloigna pour un instant son frère, sous prétexte d'aller chercher les papiers; et se trouvant seul avec l'audacieux Suédois lui fit comprendre tout le ridicule et le danger de sa démarche. Les magistrats de Dusseldorf ayant été prévenus, donnèrent à l'abbé toute espèce de sécurité; mais il était si timide et si faible qu'il consentit à remettre quelques papiers, d'ailleurs peu importants, s'estimant fort heureux de ne pas être forcé de partir pour Altona.

felt fut condamné à mort par contumace, et mis hors la loi. On confisqua ses biens et nombre de personnes furent les victimes de cette odieuse vengeance, entre autres ses amis Munk et Rehausen, obligés de se réfugier, celui-ci, en Hollande, celui-là à Massa; Ebermstrom, condamné au dernier supplice, ne reçut que sur l'échafaud sa commutation de peine, et la comtesse de Rudenskiow, également atteinte par un arrêt infamant, parvint néanmoins à s'échapper. Quoique exilé, d'Armfelt qui conservait en Suède beaucoup d'amis, et qui en avait dans tout le corps diplomatique de l'Europe, n'en faisait pas moins surveiller le duc de Sudermanie; qui, forcé d'ajourner ses projets d'usurpation, rappela, dans la dernière année de sa régence, les amis fugitifs du feu roi. Mais d'Armfelt, à qui l'on fit de favorables et, peut-être, perfides propositions, ne voulut rentrer dans sa patrie qu'après la majorité de Gustave-Adolphe, qui lui rendit ses dignités, ses biens, et le combla de nouvelles faveurs. Nommé plus tard ministre à Vienne, il resta quelque temps à Paris, observateur attentif de ce qui s'y passait. Sa présence ayant inquiété le premier consul, on lui donna le conseil de partir : *Quand cela me conviendra*, dit-il à l'agent de Fouché, *à moins qu'on n'emploie la force; et je pourrais juger alors de l'aménité française et de la liberté républicaine*. Rendu à Vienne, il y acquit l'estime de la famille impériale; mais François II, s'étant déclaré empereur héréditaire (11 août 1804), et la Suède ne lui reconnaissant pas ce titre, le comte de Ladron, ambassadeur autrichien à Stockholm, fut rappelé, et le baron d'Armfelt se vit obligé de quitter Vienne, le 2 janvier

1805, sous le prétexte de sa nomination au gouvernement-général de Finlande; mais l'empereur et l'impératrice lui donnèrent alors leurs portraits enrichis de diamants. Dans cette même année 1805, il commandait la gauche de l'armée suédoise en Poméranie. Vivement affligé des désastres de l'Autriche, il sollicita la permission de se rendre à l'armée autrichienne et d'y servir tant que sa patrie n'aurait pas besoin de lui. De retour d'un voyage que la rapidité des mouvements militaires rendit inutile, il battit un corps français à Anklam (1806); favorisa par une marche hardie la valeureuse entreprise de Schill; défendit Stralsund, où il fut blessé; et devint général d'infanterie et commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il servit jusqu'à cette paix de courte durée, qui fut rompue, sans déclaration de guerre, par l'invasion de la Finlande. Armfelt fut alors (1808) mis à la tête de l'armée de Norvège qui ne consistait qu'en trois ou quatre mille hommes dénués de tout. Ses opérations s'en ressentirent; il se plaignit: on l'exila, et il fut remplacé par l'un des chefs de la conjuration contre le roi qui, privé par sa faute, du seul homme capable de le défendre, fut contraint de signer son abdication, le 29 mars 1809, jour anniversaire de la mort de Gustave III. Monté enfin sur le trône le 6 juin 1809, Charles XIII rendit au baron d'Armfelt le commandement de l'armée de l'ouest, le nomma grand du royaume et président du département militaire, ce qu'il n'accepta que comme un solennel aveu de la fausseté des accusations précédemment portées contre lui. Mais il était gentilhomme finlandais; sa province avait passé sous la domination russe, et il se retira en 1810 dans son superbe château

d'Aminé, situé à la porte de la capitale de Finlande. Il se rendit la même année à Saint-Petersbourg où il fut très-mal accueilli; car il avait repoussé avec indignation en 1808 la proposition que lui avait faite le ministre Alopeüs, de trahir son pays en faveur de la Russie, et fait même imprimer les lettres du comte Romanzoff, et ses réponses. Ce ministre, devenu grand-chancelier, ne le lui pardonnait point; mais l'empereur avait besoin de s'attacher un homme dont le crédit était immense dans une province nouvellement acquise; il rappela donc d'Armfelt en 1811, le nomma premier comte de Finlande et président, avec titre de ministre du comité chargé des affaires de cette province; ce poste le mit à même de veiller aux intérêts de son pays, qui, grâce à lui, conserva ses privilèges, et auquel il obtint la réunion de l'ancienne Finlande, dont, sur son rapport, les paysans indûment faits serfs, furent affranchis. Ennemi constant de celui qui gouvernait alors la France, il seconda de tout son zèle un projet de guerre déjà secrètement arrêté, et dont la favorable issue devait, selon lui, amener la restauration de la maison de Bourbon. Cependant toujours en butte aux accusations les plus absurdes, on lui supposa alors le dessein de faire assassiner Bernadotte: il s'en défendit avec indignation, et ses ennemis l'accusèrent d'être la créature de Napoléon que, plus que tout autre, il cherchait à renverser; car il était devenu chef d'une diplomatie occulte, par laquelle l'empereur Alexandre communiquait avec les ennemis déclarés et les alliés mécontents du dominateur de l'empire français. Initié à tous les projets hostiles, mais encore ignorés de tout le monde, qu'avait formés l'empe-

reur Alexandre, il fut chargé de la visite des magasins militaires ; suivit son nouveau souverain dans la campagne de 1812, l'accompagna à la conférence que ce monarque eut à Abo, avec Bernadotte ; et, après avoir puissamment contribué à l'importante paix de la Turquie, il invita Alexandre à l'émancipation de la Pologne, à la générosité envers la France, au rétablissement de Louis XVIII ; enfin à des idées protectrices pour le souverain pontife romain, quoique lui-même il ne fût point catholique. Il mourut presque subitement, dans sa maison de campagne, à Tzarco-Salo, le 19 août 1814, dans le moment où ses plans favoris venaient de se réaliser. Le comte d'Armfelt était d'une taille élevée, d'une figure et d'une tournure imposantes ; il parlait et écrivait avec facilité presque toutes les langues de l'Europe ; il avait beaucoup vu, il savait beaucoup et racontait à merveille. Ardent dans ses passions, noble dans ses sentiments, quoique accoutumé à vivre parmi les grands et les rois, il était loin de dédaigner les gens d'un ordre inférieur ; et les talents avaient sur lui plus d'empire que les plus hautes dignités. Indulgent pour les erreurs ou les faiblesses, sa tolérance ne s'arrêtait qu'à l'aspect de la bassesse ou du crime ; et il ne pouvait être le courtisan d'un prince, qu'autant que ce prince deviendrait et demeurerait son ami.

A—L—E.

ARMONVILLE (JEAN-BAPTISTE), député à la convention nationale, naquit à Reims le 18 novembre 1756. Fils d'un cabaretier de cette ville, il fut lui-même cordier et cardeur en laine. Dès le commencement de la révolution il s'en montra fort enthousiaste, et réussit par là, en

septembre 1792, à se faire nommer député du département de la Marne à la convention nationale (1), où il se fit remarquer par la grossièreté et le cynisme de ses discours. Dans le procès de Louis XVI il vota pour la mort, sans appel et sans sursis. On l'appelait *le chien courant de la Montagne*. Siégeant sur la crête de cette Montagne, à côté de Marat, il ne faisait pas un mouvement, ne disait pas un mot sans en avoir reçu la permission ou le signal de cet homme féroce. Habituellement ivre, il s'attira souvent des disputes dans les cabarets et les cafés ; et ne parut jamais à l'assemblée que couvert d'un sale bonnet rouge ; ce qui le fit surnommer *Armonville bonnet rouge*. Après le 9 thermidor, il persista dans les mêmes habitudes, et fut plusieurs fois honni par ses collègues eux-mêmes ; qui l'obligèrent de parler la tête découverte. Mécontent de cette exigence, il placa un jour son bonnet sur le buste de Marat, et fut vivement applaudi pour ce fait par ses partisans, encore nombreux dans l'assemblée. Lors de la clôture du club des Jacobins, dont il était un des membres les plus assidus, il essaya de haranguer la populace, et s'étant répandu en éloges de la société ; fort ridicules et fort extraordinaires à cette époque, il fut menacé, et reçut même des coups de bâton : ce dont il se plaignit à la tribune quelques jours plus tard avec beaucoup de calme et d'audace. Après la session conventionnelle il retourna dans sa ville natale ;

(1) « Malgré qu'il ne sût ni lire ni écrire. Pour forcer les électeurs de nommer ce cordier sans-culotte, plusieurs coupe-têtes se mirent à la porte de l'assemblée électorale, et menacèrent de la mort ceux des électeurs qui seraient assez royalistes pour refuser leur voix à ce patriote énergique. » (*Dict. des Jacobins vivants*, 1799, in-8°, pag. 13.)

et y reprit ses habitudes de cabaret et ses travaux d'ouvrier. Il est mort à Reims le 11 décembre 1808. Cet homme, que la révolution seule pouvait tirer de l'obscurité, avait épousé successivement trois femmes. Il n'eut qu'un seul fils qui fut élève de l'école impériale des arts et métiers.

M—D j.

ARMSTRONG (JEAN), médecin anglais, né en 1784, exerça d'abord la médecine à Sunderland, où il eut peu de renommée. Il vint s'établir à Londres au commencement de 1818, sans y avoir presque aucune recommandation, et cependant il y acquit en peu de temps une grande réputation. A la vérité son *Traité du typhus* récemment publié l'avait fait connaître avantageusement. Il fut d'abord nommé médecin d'un hôpital spécialement consacré aux maladies fébriles contagieuses. Sa clientèle s'étendit bientôt, et devint considérable et lucrative. Il donna des leçons de médecine, qu'il rendit très-brillantes par son éloquence, et qui attirèrent un grand concours d'auditeurs. Elles ont été publiées il y a quelques années. Armstrong enseigna en Angleterre une nouvelle doctrine médicale qui a des rapports avec celle de M. Broussais. Il regarde l'état inflammatoire comme étant la cause de presque toutes les maladies, et se montre grand partisan de la saignée, qu'il recommande comme devant être faite souvent jusqu'à défaillance. Ses préceptes sur l'emploi du calomélas sont loin d'être aussi exclusifs que ceux de ses compatriotes. Il avoue que ce remède, administré sans les précautions convenables, peut causer les accidents les plus funestes, et même la mort. Au reste, ses opinions ont souvent changé. Comme

ses doctrines étaient opposées à celles de plusieurs de ses compatriotes, il eut beaucoup d'ennemis. Armstrong était au comble de ses succès, lorsqu'il éprouva les premiers symptômes d'une phthisie pulmonaire qui dura huit mois, et à laquelle il succomba le 12 décembre 1829, âgé de 46 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Practical illustrations of typhus, and other febrile diseases* (Traité pratique sur le typhus et autres maladies fébriles), Londres, 1817, in-8°. Ce traité a eu plusieurs éditions. Il a été traduit en allemand par E.-G. Kühn, Leipzig, 1821, in-8°. L'auteur recommande la saignée dans le typhus, mais avec des restrictions. II. *Practical illustrations of the scarlat-fever* (Traité pratique de la fièvre scarlatine), Londres, 1818, in-8°. III. *The morbid anatomy of the Bowels, etc.* (Anatomie pathologique des intestins, du foie, de l'estomac, éclaircie par une série de planches, etc.), Londres, 1828, in-4°. On trouve une notice historique sur ce médecin dans le journal anglais intitulé *Medico-chirurg. Review*, janvier 1830. — Un autre ARMS-TRONG fut médecin de l'hôpital des Enfants-Pauvres à Londres, et publia sur leurs maladies un ouvrage estimé, dont Lefebvre de Villebrune a fait usage dans sa traduction du *Traité des maladies des enfants* d'Underwood, Paris, 1786, in-8°.

G—T—R.

ARNAUD (ANDRÉ). *Voy.* WENDELIN, L, 355, note 2.

* **ARNAUD (FRANÇOIS)**. *Voy.* tome II, p. 494. C'est par erreur que dans cet article il est dit que l'on peut considérer comme une nouvelle édition des *Variétés littéraires* les *Mélanges de littérature* publiés.

par Suard. Aucun des morceaux insérés dans le premier de ces recueils n'est répété dans le second. — Nous profitons de l'occasion que nous présente cette rectification pour mentionner une lettre que Suard écrivit à l'éditeur des Œuvres de l'abbé Arnaud; et qu'il fit imprimer en 50 pages in-8°. On y trouve des détails intéressants sur sa liaison avec cet aimable érudit; liaison qui dura plus de vingt-trois ans sous le même toit, sans être troublée, dit-il, par aucun nuage. On y lit aussi des anecdotes et des jugements non-seulement sur cet ami de Suard, mais encore sur plusieurs de leurs contemporains, La Harpe, Marmontel, Gluck, Vien et Carle Vanloo. L'abbé Arnaud écrivit d'abord contre les philosophes une lettre à Fréron, que Palissot qualifie de *sermon*. Mais voyant que le parti qu'il avait embrassé ne conduisait ni à l'académie ni à la fortune, il devint le courtisan obséquieux de ces mêmes philosophes contre lesquels il avait fulminé son anathème. Lorsque le parti des Gluckistes et celui des Piccinistes se furent formés sous les drapeaux de l'abbé et de Marmontel, les deux académiciens soutinrent cette guerre par un feu roulant d'épigrammes et de satires. Marmontel composa contre l'abbé Arnaud le poème de *Polyimnie*, où le défenseur de Gluck était fort maltraité. Morellet convient même dans ses Mémoires que Marmontel a fait Arnaud plus noir qu'il n'était, et pourtant il ne valait pas grand' chose. L'abbé Arnaud parlait mieux qu'il n'écrivait, ce qui explique pourquoi il obtint plus de succès dans le monde que dans la république des lettres. Une des meilleures épigrammes qui aient été faites est celle où critiquant la pré-

tention qu'avait Marmontel de posséder le secret des vers de Racine, Arnaud ajouta :

Jamais secret ne fut si bien gardé.

L—M—X.

ARNAUDIN (.... D'), littérateur auquel il n'a manqué qu'une carrière un peu plus longue pour mériter une grande réputation, naquit à Paris vers 1690. Il était neveu du docteur d'Arnaudin, l'un des examinateurs les plus accrédités de son temps pour les ouvrages de théologie. Elevé sous les yeux de cet homme respectable, il fit de rapides progrès dans ses études; et il avait déjà publié quelques opuscles lorsqu'il mourut, à l'âge de 27 ans. Outre une traduction estimée du traité de Cornel. Agrippa, *De l'excellence des femmes*, Paris, 1713, in-12 (*Voy. le Journal des savants*), on lui attribue : I. *Réfutation par le raisonnement du livre* (du doct. Boursier) *intitulé : De l'action de Dieu sur les créatures*, ib., 1714, in-12. II. *La Vie de dom Pierre Le Nain, sous-prieur de la Trappe*, ibid., 1715, in-12. W—s.

ARNAULD (ANTOINE), général français, naquit à Grenoble, en 1749, dans une condition obscure, et s'engagea comme soldat, en 1767, dans les gardes de Lorraine, où il servit jusqu'en 1779. Ayant alors obtenu son congé, il se retira en Normandie, et y vécut du travail de ses mains jusqu'à l'époque de la révolution. Il s'enrôla, en 1791, dans le premier bataillon de volontaires nationaux du Calvados, et y fut aussitôt nommé capitaine, puis lieutenant-colonel. Il commanda cette troupe dans les armées du Nord sous Dumouriez, et se trouva, en 1793, à la bataille de Hondscote, où il eut le bras fracassé d'un coup de feu. Nom-

mé, en 1794, chef de la 4^e demi-brigade d'infanterie, il la commanda avec beaucoup de distinction dans l'invasion de la Belgique, puis dans celle de la Hollande sous Pichegru. Etant passé en 1800 à l'armée du Rhin, il y commanda le 48^e régiment d'infanterie, et se distingua notamment à l'attaque de Baltzeim et à la bataille de Hohenlinden, où il faisait partie de la division de Richepanse (*Voy. ce nom, au Supp.*). En 1803 le colonel Arnauld passa à l'armée de Hanovre, et il fut nommé général de brigade le 23 août 1803, et commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Employé au camp de Zeist, sur les côtes de Hollande, il y mourut, dans la même année, de maladie, et par l'effet meurtrier du climat. M—Dj.

ARNAVON (FRANÇOIS) naquit, vers 1740, à Lisle, petite ville sur la Sorgue, près de la fontaine de Vaucluse, dans le comtat Venaissin. Après avoir fait ses études en Sorbonne où il prit le grade de bachelier, il fut nommé chanoine de la collégiale de Lisle et prieur-curé de Vaucluse. Il publia, en 1773, un *Discours apologétique de la religion chrétienne, au sujet de plusieurs assertions du Contrat-Social et contre les paradoxes des faux politiques du siècle*, in-8°. Grimm ne ménagea ni l'auteur, ni son ouvrage, dans sa *Correspondance littéraire*. « L'abbé Arnavon, dit-il (2^e part., tom. II, p. 477), en veut surtout « au dernier chapitre du Contrat-Social. C'est le sort de Rousseau « d'être réfuté par des gens qui n'ont « pas voulu ou qui n'ont pas su l'entendre. » Mais, vingt années plus tard, Grimm aurait pu appliquer plus justement cette réflexion aux novateurs qui essayèrent de mettre

en action le Contrat-Social. — Arnavon servit de *cicerone* au comte de Provence (depuis Louis XVIII), lorsque ce prince visita la fontaine de Vaucluse en 1777. Dès lors le prieur-curé conçut le projet, qu'il exécuta plus tard, de décrire cette fontaine qui dut à Pétrarque la même célébrité dont les eaux de Tibur avaient été redevables au lyrique romain; et en même temps d'éclaircir l'histoire des fameuses amours de Pétrarque et de Laure, et de justifier le poète auteur de plus de trois cents sonnets en l'honneur d'une femme mariée qui, toujours chaste, fut enfin enlevée par la peste au délire platonique de son amant (*Voy. PÉTRARQUE, XXXIII, 513, et NOVES, XXXI, 432*). — Lorsque éclata la révolution de 1789, le comtat Venaissin fut agité de troubles graves, qui ensanglantèrent souvent les villes de Carpentras et d'Avignon. Au milieu de la violence des partis, la réunion du comtat à la France fut plusieurs fois demandée par les Avignonnais à l'assemblée constituante qui hésita pendant deux ans à la prononcer. En 1790, Arnavon fut député à Rome par l'assemblée représentative et nationale qui siégeait à Carpentras. Il était chargé de suivre, auprès de Pie VI, les intérêts de la partie du pays Venaissin qui voulait demeurer sous la domination du saint-siège. Sa mission se trouva naturellement terminée par la réunion du comtat à la France, le 14 septembre 1791. Mais il ne reentra dans sa patrie que lorsque la loi du 12 ventôse an VIII (3 mars 1800) lui en eut ouvert les portes, en prononçant la clôture de la liste des émigrés. Alors il réclama auprès du gouvernement consulaire le paiement des frais de sa mission; mais il éprouva beaucoup de

difficultés. Il écrivait au ministre des finances : « A l'époque de cette réunion ma mission a été terminée de fait et non de droit, puisqu'il est de principe en diplomatie que tout envoyé dans les cours étrangères ne peut et ne doit revenir sans un rappel notifié. Ce rappel, je n'ai cessé de le demander, et je n'ai pu l'obtenir. Je suis revenu, lorsque cela m'a été possible, lorsque cela m'a été permis, selon les expressions du citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures, dans un mémoire imprimé où il a retracé sa situation à peu près semblable à la mienne. » Arnavon se plaignait du silence qu'avaient gardé toutes les administrations sur ses demandes continuelles de rappel ou de passeport. Il exposait qu'il n'avait pas reçu un écu pour toutes les dépenses faites dans sa mission; que d'ailleurs il ne devait être payé de la totalité de sa dette qu'en bons consolidés; et il demandait une somme en numéraire, « laquelle, disait-il, acquitterait tout ce qui peut m'être dû (1). » Il paraît que cette demande ne fut point accueillie. Mais lorsque le culte eut été rétabli en France (avril 1802), Arnavon fut nommé chanoine titulaire de l'église de Paris; il obtint aussi le titre honorifique de vicaire-général de l'archevêque de Corfou. Dès lors il ne s'occupa plus que de travaux littéraires, et publia successivement, sans y attacher son nom, trois ouvrages dont voici les titres : I. *Pétrarque à Vaucluse, prince de la poésie lyrique italienne, orateur et philosophe le plus renommé de son siècle, et non moins célèbre par la constance de sa passion pour la vertueuse Laure,*

Paris, Gillé, an xi (1803), in-8°; nouv. édit., Paris, Lenormand, 1805, in-8°. II. *Voyage à Vaucluse*, Paris et Avignon, 1804, in-8°. III. *Retour de la fontaine de Vaucluse, contenant l'histoire de cette source, et tout ce qui est digne d'observation dans cette contrée*, Paris, Debray, 1805, in-8°. A l'époque de la restauration, l'abbé Arnavon voulut rappeler à Louis XVIII son voyage à Vaucluse en 1777; il réunit ses trois ouvrages sous un même frontispice, et les dédia au prince. Il avait trouvé d'amples matériaux dans les *Mémoires sur la vie de Pétrarque*, publiés par l'abbé de Sade en 1764, 3 vol. in-4°. Les détails qu'il a rassemblés sur Pétrarque et sur Vaucluse sont intéressants; mais ils pourraient être disposés dans un meilleur ordre, et le style manque trop souvent d'élégance et de couleur. Sa *Dissertation* sur les biographes de Pétrarque, et sur l'état des lettres et des arts dans le siècle où il a vécu, est incomplète et superficielle. Arnavon est mort doyen du chapitre de Paris, le 25 nov. 1824, âgé de plus de 84 ans. V—ve.

ARNAY (...n°), littérateur modeste et laborieux, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, professait, au milieu du 18^e siècle, les belles-lettres et l'histoire à l'académie de Lausanne. On lui doit un ouvrage estimable : *De la vie privée des Romains*, Lausanne, 1752, in-12; réimprimé avec des additions, ibid., 1757 ou 1758, in-12, et sous le titre *d'Habitudes et mœurs privées des Romains*, Paris, 1795, in-8°. On en a des traductions en allemand, en anglais, en polonais et en suédois. La France littéraire lui attribue la traduction française des *Opusculs anatomiques*

(1) Collection d'autographes de l'auteur de cet article.

de Haller, Lausanne, 1760, in-8°. Il mourut avant 1780. On l'a confondu quelquefois avec D'ARNAY ou D'ARNEX (*Simon-Auguste*). Celui-ci, né, vers 1750, à Milden, dans le canton de Berne, fut d'abord instituteur en Hollande. De retour en Suisse, il fut attaché, depuis 1788, comme traducteur, à la chancellerie de Berne, jusqu'à l'occupation de cette ville par les Français, en 1798. A cette époque, obligé d'abandonner son pays, il vint chercher un asile en Allemagne. Nommé précepteur du prince héréditaire de Bade, il était en 1802 à Carlsruhe, et l'on peut conjecturer qu'il y mourut peu d'années après. D'Arnay a été le principal rédacteur de la *Gazette de Berne*, pendant qu'il habitait cette ville. Il a traduit de l'allemand en français un assez grand nombre d'ouvrages; de Pfanenschmidt : *Essai sur la manière de mélanger et de composer toutes les couleurs*, Lausanne, 1784, in-8°. — De Busching : *Caractère de Frédéric-le-grand*, Berne, 1788, in-8°. — D'Archenholz : *Histoire de la guerre de sept ans*, ibid., 1789, in-8°. — De Campe : *Recueil de voyages pour l'instruction et l'amusement des enfants*, ibid., 1788-1792, 8 vol. in-12, et *le Nouveau Robinson*, ibid., 1794, in-8°. — De Haller : *Fragments d'un roman politique* (Usong) sur le gouvernement aristocratique, ibid., 1791, in-8°. — De Schiller : *L'Histoire de la guerre de trente ans*, ibid., 1794, 2 vol. in-8°. — *Avis aux voyageurs en Suisse*, ibid., 1796, in-8°. On a en outre de d'Arnay : *Lettres d'un observateur impartial sur les troubles actuels de la Hollande*, 1787, in-8°.

W—s.

*ARNDT (I) (JEAN-GODEFROI),

(1) On trouve dans la *Biogr. univ.* II, 513, à

né à Halle en Saxe, le 12 janvier 1713, fut élevé à la maison des orphelins de cette ville, habita dans sa jeunesse la Livonie, comme précepteur des enfants d'un grand seigneur de ce pays; fut depuis recteur de l'école d'Arensbourg dans l'île d'Oesel, d'où il passa, avec le même titre, en 1747, au lycée impérial de Riga, Il mourut le 1^{er} sept. 1767. Ses ouvrages sont : I. *Chroniques livoniennes* (en allemand); première partie, contenant l'histoire de la Livonie sous ses premiers évêques, ou les Origines de la Livonie sacrée et civile, Halle, 1747; — deuxième partie, contenant l'histoire de la Livonie sous ses grands-maîtres, etc., ib., 1753, in-folio. Cet ouvrage est précieux en ce qu'il renferme un nombre considérable de citations et d'extraits d'ouvrages imprimés ou manuscrits sur la Livonie et la transcription de pièces authentiques, documents originaux et autres dont plusieurs remontent à des époques assez reculées. Il est terminé par des tables qui donnent les noms des archevêques et des évêques de Riga, Revel, Dorpat et Oesel, les sceaux des grands-maîtres de l'ordre Teutonique, les armoiries des villes livoniennes, etc. II. *Réflexions programmatiques sur l'origine des belles-lettres dans la Livonie* (en allemand), Riga, 1754, in-4°. Arndt a publié, comme éditeur, en l'accompagnant d'une préface, l'ouvrage de Jean Bernard de Fischer (*Voy. ce nom*, XIV, 575), qui a pour titre : *Liefländisches Landwirthschaftsbuch auf die Erdgegend von Lief-Est-und Curland eingerichtet* (Economie

la suite de l'article *Charles ARND*, trois lignes sur ce personnage; nous avons cru nécessaire de les rectifier et de les compléter.

rurale de Livonie; etc.), Halle, 1753, in-8°; — 2^e édit., Riga, 1772, in-8°. On cite encore de lui un ou deux opuscules de circonstance et beaucoup de morceaux dans les journaux littéraires de Riga, 1762-1767. F—LL.

ARNDT (GODEFROI-AUGUSTE), seigneur héréditaire de Paunsdorf, né à Breslau le 24 novembre 1748, fut nommé, en 1780, professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Leipzig, et depuis professeur ordinaire de morale et d'économie politique à la même université. Il est mort le 10 octobre 1819, après quarante ans de professorat et d'études laborieuses sur l'histoire de son pays, et doyen du collège pour l'éducation des femmes. Ses ouvrages sont : I. *Progr. quibus causis commotus Henricus I, rex Germanorum, urbem Misenam condiderit?* Leipzig, 1776, in-4°. II. (En all.) *Collection complète d'écrits politiques pour servir à l'histoire de Bavière depuis la mort de l'électeur Maximilien III et l'extinction, en sa personne, de la branche Guillelmine de la maison de Bavière*, Francfort et Leipzig, 1778-1779, 5 parties in-8°; chaque partie se compose de six cahiers. III. *Progr. Johannem Constantem et Johannem Fridericum, Saxoniae electores, nequaquam religionis causa oppugnasse creationem Ferdinandi I, regis Romanorum*, Leipzig, 1780, in-4°. IV. *Les conditions (Wahlkapitulation) souscrites par Ferdinand I^{er}, le 7 janvier 1531, pour son élection de roi des Romains, publiées avec des additions et des notes* (en allem.), Leipzig, 1781, in-4°. V. *Archives de l'hist. de Saxe* (en all.), ibid., 1^{re} part., 1784; 2^e part.,

1785; 3^e part., 1786, gr. in-8°. VI. *Diss. I et II de variis principum Saxoniae controversiis, pacto Numburgico anno 1554 transactis*, ibid., 1791, in-4°. VII. *Progr. de origine accisæ provincialis*, ibid., 1796, in-4°. VIII. *De directorio evangelicorum a Johanne Georgio I, Saxoniae principe electore in pacificatione Vestfalica repudiato Prolusio I*, ibid., 1804, in-4°. X. *Progr. de primis initiis vectigalis carniæ in Saxoniam electorali*, ibid., 1801, in-4°. X. (En all.) *Nouv. Archives de l'hist. de la Saxe*, 1^{re} part., ibid., 1804, in-8°. XI. *Progr. nonnulla de ingenio et moribus Mauritiæ, principis electoris Saxoniae*, ibid., 1806, in-4°. XII. *Progr. variarum observationum statum regni Saxoniae publicum cum pristinum tum hodiernum, illustrantium*, Leipzig, 1808-1809, 2 part. in-4°. XIII. *Progr. de pactione Ferdinandi, regis Romanorum, ac Mauritiæ, ducis Saxoniae, Pragæ d. 14 octob. 1546 confecta*, ibid., 1815, in-4°. F—LL.

ARNEMANN (JUST.), médecin, naquit à Lunébourg, le 23 juin 1763. L'université de Gœttingue, où il fit ses études, l'admit au nombre de ses professeurs, après qu'il eut obtenu le bonnet doctoral; mais il ne conserva pas longtemps la chaire qui lui avait été confiée, des circonstances particulières l'ayant déterminé à se rendre à Lunébourg, où il exerça quelque temps l'art de guérir, et se brûla la cervelle le 25 juillet 1807. On présume que le dérangement de ses affaires put seul le porter à cet acte de désespoir. Quoiqu'il n'ait pas fourni une longue carrière, il a laissé de nombreux ouvrages; dont quelques-uns offrent

un certain degré d'intérêt. I. *Commentatio de oleis unguinosi*, Goettingue, 1785, in-4°. C'est un mémoire qu'il envoya au concours, et qui, depuis les travaux des modernes sur les corps gras, ne mérite plus aucune attention. II. *Sur la reproduction des nerfs* (en allemand), Goettingue, 1786, in-8°. III. *Experimentorum circa redintegrationem partium corporis in vivis animalibus institutorum prodromus*, Goettingue, 1786, in-4°. IV. *Expériences sur les régénérations chez les animaux vivants* (en allemand), Goettingue, 1787, 2 vol. in-8°, avec onze planches. Dans le premier volume, qui n'est guère qu'une paraphrase des deux ouvrages précédents, Arnemann combat l'opinion de ceux qui admettaient la régénération de la substance nerveuse après la section des nerfs. Il a décrit et figuré tous les phénomènes qu'on observe à la suite de cette opération. Son opinion était que la matière interposée entre les deux tronçons ne constituait qu'une simple masse celluleuse et spongieuse. On sait aujourd'hui qu'il s'est trompé, et que, dans beaucoup de cas, les bouts coupés d'un nerf se réunissent assez bien pour que la sensibilité reparaisse dans les parties auxquelles aboutit ce dernier. Dans le second volume, qui roule sur le cerveau et la moelle épinière, et où l'on trouve des faits intéressants sur les lésions de ces deux organes, Arnemann émet des opinions physiologiques fort hasardées, celle, entre autres, que les nerfs s'allongent et se raccourcissent lorsqu'ils entrent en action. Reil et Brandis ont profité ensuite de cette hypothèse sans fondement pour établir leur théorie du mouvement des nerfs dans l'acte de la sensation. V.

Commentatio de aphthis, Goettingue, 1787, in-8°. VI. *De morbo venereo analecta quædam*, Goettingue, 1789, in-4°. Ce sont de nouveaux arguments qu'Arnemann croit favorables à l'hypothèse inadmissible de l'origine américaine des maladies vénériennes. VII. *Bibliothèque de chirurgie et de médecine pratique* (en allem.), Goettingue, 1790-1794, in-8°. Ce recueil n'a eu que trois cahiers, publiés à de longs intervalles. VIII. *Esquisse d'une matière médicale pratique* (en allemand), Goettingue, t. I, 1791, t. II, 1792, in-8°. C'est un excellent manuel qui a eu quatre éditions, dont la dernière est de 1803. Il y règne un ordre lumineux et une érudition choisie. Quant à l'action des médicaments, elle est énoncée d'après l'esprit de la doctrine du solidisme exclusif, qui dominait alors dans toutes les écoles. IX. *Remarques sur la perforation de l'apophyse mastoïde dans certains cas de surdité* (en allemand), Goettingue, 1792, in-8°, avec trois planches. Assez bonne compilation. X. *Synopsis nosologiæ in usum prælectionum academicarum*, Goettingue, 1793, in-8°. XI. *Revue des instruments de chirurgie les plus célèbres et les plus usités des temps anciens et modernes* (en allemand), Goettingue, 1796, in-8°. Ouvrage utile et savant, qui offre une histoire assez complète des instruments dont l'arsenal chirurgical s'est composé aux différentes époques de l'art. XII. *Introduction à la matière médicale* (en allemand), Goettingue, 1797, in-8°. XIII. *Compte rendu de la clinique chirurgicale de Goettingue* (en allemand), Goettingue, 1797-1800, in-8°. Ce journal a eu six fascicules : il offre peu d'in-

térêt. XIV. *Magasin chirurgical* (en allemand), Goettingue, in-8°, tome I, 1797-1798; tom. II, 1799-1800; tome III, 1801-1804. Toutes les observations insérées dans ce recueil ne sont pas d'Arnemann, non plus que celles qu'on trouve dans le suivant. XV. *Bibliothèque de médecine, de chirurgie et d'accouchement* (en allemand), Goettingue, 1799-1800, in-8°. XVI. *Système de chirurgie* (en allemand), Goettingue, tome I, 1800; tome II, 1801, in-8°. Abstraction faite du défaut d'ordre et du vice des explications pathologiques, ce manuel n'est pas dépourvu d'intérêt. XVII. *Manuel de médecine pratique* (en allemand), Goettingue, in-8°. Arnemann a encore publié les quatre premiers cahiers d'un journal intitulé : *Nouvelle littérature médicale pour les médecins praticiens*, de concert avec J.-C.-T. Schlegel, qui depuis a continué seul ce recueil. On lui doit aussi la publication d'un ouvrage allemand de J.-E. Biester et J.-A.-H. Reimarus, qui a pour titre : *Observations détachées sur les sourds-muets* (Berlin, 1800, in-8°). J.-D.-N. ARNEX. Voy. ARNAY, ci-dessus.

ARNIM (LOUIS ACHIM d') (1), célèbre romancier et poète allemand, naquit à Berlin, le 26 janvier 1781 (2). Il appartenait à une famille opulente et noble, originaire

(1) La seule biographie française qui jusqu'à ce jour ait consacré une notice à cet écrivain, altère l'orthographe de son nom; elle estropie les noms propres qu'elle cite, défigure jusqu'à les rendre inintelligibles les titres des ouvrages, et copiant, sans le comprendre, quelque biographie allemande, prend le titre fort connu d'une gazette politique de Prusse pour celui d'un roman d'Arnim.

(2) D'autres auteurs ont fait naître Arnim à Brandebourg en 1785; mais, si cette opinion était fondée, Arnim, à la publication de son premier ouvrage, n'aurait pas eu quatorze ans.

du vieux Brandebourg; aussi tous les secours d'une instruction abondante et toutes les ressources d'une éducation cultivée répondirent-ils aux brillantes dispositions que le jeune homme laissait voir dès son bas âge. Ses premiers goûts l'attirèrent vers l'histoire naturelle et les sciences physiques; il s'y appliquait avec ardeur et non sans un succès remarquable, puisqu'il n'avait pas plus de dix-huit ans quand parut son livre intitulé : *Recherche d'une théorie des phénomènes électriques* (en allemand), Halle, 1799, in-8°. Il est naturel de penser que l'imagination tenait dans cet ouvrage bien plus de place que la science. Il est devenu aujourd'hui complètement inutile; mais quand il parut, les savants y distinguèrent quelques aperçus ingénieux, et il valut parmi eux à son auteur une réputation précoce. Arnim fit insérer dès lors divers articles dans les *Annales de physique* de Gilbert (1799-1801), dans le *Journal de chimie* et dans les *Archives pour la chimie théorique* de A.-N. Schérer. Cependant, malgré son doctorat et un début qui semblait lui promettre beaucoup dans cette carrière, Arnim s'en dégoûta; la mobilité de son imagination, la pétulance de son esprit la lui firent quitter pour les lettres et la poésie; et on lui doit la justice de dire qu'il s'est assez distingué dans ces nouvelles études pour ne laisser ni à lui-même ni aux autres de regrets sur son changement. Le grand mouvement poétique qui, sous l'impulsion d'un ou de deux écrivains de génie, agitait alors la littérature allemande; l'ébranlement de tant d'opinions jusqu'alors suivies sans examen; l'esprit novateur le plus téméraire succédant à deux siècles de plate et servile imitation; le projet

avoué par les maîtres de renverser tout l'édifice des vieilles allégories poétiques, élevé sur les données de la mythologie grecque, pour en reconstruire un autre dont les sentiments et les opinions des âges chrétiens seraient la base ; le travail de régénération générale des arts qu'une foule de novateurs audacieux poussaient à l'unisson ; ces plans développés dans un nombre infini de livres, ces espérances prestigieuses que la nouveauté fait toujours naître, et que l'esprit aventureux de la jeunesse exagère souvent jusqu'à l'extravagance ; tout cela séduisit Arnim, et le captiva sans partage. Il était tout-à-fait dominé par ces idées, quand il entreprit les voyages par lesquels on complète, en Allemagne, toute éducation libérale ; il parcourut quelques états de l'Europe, et visita surtout avec soin toutes les parties du vaste empire germanique. Il paraît avoir été principalement attentif, pendant ses voyages, à observer la société dans ses classes les moins cultivées ; partout il recueillait les traditions et les contes populaires, rassemblait les pièces de poésie conservées par tradition dans la bouche des habitants ; se mêlait partout au peuple pour l'étudier d'aussi près qu'il pouvait. C'est là qu'il a puisé les observations de mœurs répandues depuis dans ses romans ; elles leur donnent un caractère particulier de naturel et de gaîté, et mettent Arnim dans le nombre, très-petit, des moralistes ingénieux qu'a produits l'Allemagne. Fixé à Heidelberg, après son retour, il fit paraître les *Révélationes d'Ariel* (*Ariel's offenbahrungen, ein Roman*), Goettingue, 1804, roman qui fit du bruit par son originalité, et qui trouva des lecteurs ; mais oublié maintenant. Arnim s'oc-

cupa ensuite de publier, de concert avec un littérateur de ses amis, M. Clément Brentano, devenu plus tard son beau-frère, un recueil de chants populaires allemands, sous ce titre : *L'Enfant au cor merveilleux* (*Des Knaben Wunder-Horn, alte deutsche Lieder*), dont la première partie, mise au jour à Heidelberg, en 1806, gr. in-8°, fut suivie de deux autres en 1808. Le premier volume seul a été réimprimé en 1819 ; Arnim y a inséré un morceau de prose sur les poésies populaires, qui est intéressant et curieux. Quant à l'ouvrage même, c'est un choix, fait avec discernement et avec soin, de toutes les chansons allemandes dans lesquelles le caractère de la nation est le plus fidèlement exprimé, et qui, caressant les sentiments favoris du peuple, sympathisant avec l'esprit qui l'animait, sont devenues populaires, sans que toutes ces poésies aient, à beaucoup près, été composées pour le peuple, ni, bien moins encore, par des gens du peuple. Ce recueil embrasse les trois derniers siècles ; aucun genre n'en est exclu : on y rencontre des cantiques catholiques et des hymnes huguenots ; des chants de guerre et d'extermination contre la réforme, et des chants d'insurrection des confédérés contre Charles-Quint ; des romances, des légendes, des ballades, des chansons d'artisans, le plus souvent bouffonnes et grotesques ; des plaintes de chanteurs de foires et de carrefours ; il serait possible d'y suivre, pour ainsi dire, le reflet des superstitions, des affections et des haines qui ont régné depuis trois cents ans sur les populations de l'Allemagne. Le premier volume obtint, dès sa publication, l'estime des connaisseurs, et il l'a conservée. Goethe, qui en avait agréé la dédicace, en rendit,

dans un journal littéraire du temps, un compte détaillé fort avantageux, qui a été reproduit dans la collection de ses œuvres (3). Toutefois, il faut dire que, si, comme monument poétique, ce recueil a mérité de grands témoignages d'estime, une critique sévère aurait eu droit d'exiger des auteurs, sous le rapport historique, quelques éclaircissements sur les sources dans lesquelles ont été puisés la plupart des morceaux qui le composent. — Arnim a publié depuis : I. *Passe-temps de la solitude, contes et poésies*, Heidelberg, 1808, in-4°, intitulé aussi : *Journal des solitaires*. II. *Le Jardin d'hiver, nouvelles*, Berlin, 1809, in-8°. III. *Nuit de fête, cantate*, Berlin, 1810, in-8°. IV. *Pauvreté, richesse, faute et pénitence de la comtesse Dolores, histoire véritable*, etc., Berlin, 1810, 2 volumes in-8°. V. *Halle et Jérusalem, Farces d'étudiants et aventures de pèlerins*, roman dramatique en 3 actes, Heidelb., 1811. VI. *Isabelle d'Égypte, premier amour de jeunesse de Charles-Quint*, conte, Berlin, 1812, in-8°; le même volume contient : *Meluck, la Devineresse d'Arabie, anecdote; les trois Sœurs charitables et l'heureux Teinturier, peinture de mœurs; Angélique la Génoise et Cosme le danseur de corde, nouvelle*. VII. *Théâtre*, ibid., 1813, in-8°, 1^{er} vol. VIII. *Les Gardes de la couronne*, ibid., 1817, reproduit sous ce titre : *Vie de Berthold I et II, roman*. IX. *Les Egaux* (die Gleichen), pièce de théâtre en six actes, ibid., 1819, gr. in-8°. X. *Séjour à la campagne* (Landhausleben), contes, Leipzig, 1826, in-8°, premier volume, le

seul qui ait été publié. Il renferme trois nouvelles en prose, un conte en vers, *l'Enchan de Rembrandt*, et une tragédie, *Marino Caboga*, écrite en prosé, et dont le tremblement de terre de Raguse, en 1667, a fourni le sujet. Cette pièce n'a point été destinée à la scène; mais on la lit avec intérêt. Quelques coupures, quelques modifications légères suffiraient probablement pour qu'on la vit représentée avec non moins de plaisir. — Arnim a montré, dans tous ces ouvrages, un talent que ses qualités et ses défauts rendent également remarquable, mais dont il est difficile de donner en peu de mots une idée suffisante. Son imagination est d'une fécondité inépuisable, mais sans mesure, sans goût et d'une bizarrerie qui paraît avoir nui au succès de la plupart de ses productions. Il a beaucoup d'esprit, de gaieté, une observation fine et judicieuse; mais ce qu'il pourrait avoir de verve et de feu est noyé dans une prolixité fatigante; il s'abandonne trop à sa facilité pour inventer et pour écrire. Les contes de revenants, les histoires d'apparitions, de démons, de sorcières, ce mélange qui s'est fait, dans l'imagination des peuples du nord, des mystères du christianisme et des superstitions du moyen âge avec les antiques croyances mythologiques des Scandinaves et des Germains : tel est le sujet de la plupart de ses romans; mais il a trouvé le moyen d'innover dans ces inventions, qui semblaient épuisées, et de se distinguer au milieu de tous les autres écrivains de la même école. Une des ressources dont il s'est servi pour produire des effets neufs et originaux, c'est d'entremêler les êtres fantastiques les plus follement imaginés avec les personnages les plus vulgaires de notre société.

(3). Vollstaendige letzter Hand Ausgabe, tome xxxiii, p. 175 et suiv.

Ainsi, après avoir formé, par le moyen de quelques abominables procédés magiques dont l'imagination d'Arnim a seule eu le secret, un personnage qui n'a d'humain, dans la forme et dans la pensée, que ce qui lui est strictement indispensable pour vivre sur cette terre, il se complaît à le promener bourgeoisement par les tavernes, les tables d'hôte et les diligences de Saxe ou de Wurtemberg. Ce mélange de tout ce qui se peut concevoir de plus monstrueux avec des scènes de grotesque bourgeois, est la réunion des deux genres dans lesquels excelle l'imagination allemande : il explique la disparate par laquelle on a pu citer Arnim au nombre des romanciers fantastiques, tout en louant la vérité comique des peintures de mœurs dont il a semé ses romans. Son style est ingénieux, spirituel, quelquefois animé, et semé de traits heureux ; mais on pourrait lui reprocher l'abus de termes recherchés, d'expressions nouvelles, d'alliances de mots, de périodes contournées, qui le rendent obscur, diffus, pénible à lire. En somme, on ne saurait garantir que les productions de la plume d'Arnim lui survivront long-temps, et le recueil des chants populaires d'Allemagne paraît être son titre le plus durable, sinon même le seul durable, dans l'avenir. L'extrême bizarrerie qu'il a recherchée a restreint, ainsi que nous l'avons dit, sa popularité, et le genre de sujets qu'il a choisi commence à perdre beaucoup de sa vogue. Mais il est, sans contredit, après Jean-Paul, un des auteurs dans lesquels le caractère littéraire allemand est le plus complètement et le plus nettement représenté ; et ce caractère, dans ses qualités comme dans ses défauts, est de tout point si différent de l'esprit des peuples clas-

siques, qu'il doit être pour les gens de lettres nourris de cet esprit en France, en Italie, en Angleterre, un objet de curiosité et d'étude. S'il peut leur être donné de raviver encore les sources de leur inspiration, ils ne sauraient nulle part puiser avec plus d'abondance ; et le philosophe même, qui ne tiendrait compte que des littératures de l'Europe méridionale, serait loin d'avoir une idée suffisante de l'étendue des développements dont l'esprit humain est susceptible. Arnim a publié, avec une préface, la traduction, par W. Muller, de la tragédie du docteur Faust, de Ch. Marlowe, 1818, in-8°. Il a rédigé pendant quelques mois, vers 1810, le *Correspondant prussien*. — Il a d'ailleurs coopéré à la rédaction de beaucoup de journaux ; nous pouvons citer l'*Annuaire littéraire* d'Heidelberg, que publiait Jean-Paul ; la *Vesta* de Schroetter ; le *Phœbus* de H. Kleist et Ad.-H. Muller ; les *Analectes* de F.-A. Wolff ; l'*Isis* de M. Oken ; l'*Europa* de M. Schlégel, et le *Morgenblatt*. — Arnim vivait simplement, dégagé de toute fonction publique, et livré aux soins de l'éducation d'une famille nombreuse, à Berlin, et dans ses terres, à quelque distance de cette capitale. Il y est mort le 21 janvier 1831. F—LL.

ARNOLD (THOMAS), médecin anglais, membre du collège royal des médecins de Londres et de la société médicale d'Edimbourg, doyen (*senior*) des médecins de l'infirmierie, et seul médecin de l'hospice pour les aliénés à Leicester, a publié plusieurs ouvrages particulièrement consacrés aux maladies de l'esprit. I. *Dissertatio de Pleuritide*, 1766, in-8°. II. *Observations sur la nature et les causes de la Dé-*

mence, et sur les moyens de la prévenir, Londres, 1782, 2 vol. in-8°, où l'auteur a très-bien résumé et apprécié les opinions des anciens et des modernes sur ce sujet important, et où il recueille des faits curieux. III. *Cas d'hydrophobie traitée avec succès*, 1793, in-8°. IV. *Observations sur le traitement des aliénés*, 1809, in-8°. Thomas Arnold, qui avait épousé une sœur de la célèbre Macaulay Graham, est mort à Leicester, le 2 septembre 1816. Z.

ARNOLD (GEORGE-DANIEL), professeur de droit à Strasbourg, né dans cette ville, le 18 février 1780, fut orphelin dès l'enfance et privé de toute fortune. Il fit presque seul ses premières études, et trouva dans sa ville natale des professeurs tels qu'Oberlin, Koch, Schweighæuser, qui le distinguèrent et devinrent ses protecteurs. A l'exemple de ces habiles maîtres il alla perfectionner son éducation dans les principales universités d'Allemagne, surtout à Gœttingue où il suivit les leçons d'archéologie de Heyne, celles d'histoire de Heeren, du droit des gens de Martens, et du droit civil de Hugo. Il reçut à Weimar l'accueil le plus encourageant du célèbre Goethe. Avidé de tous les genres d'instruction, Arnold vint ensuite à Paris où l'appelaient l'amitié de Koch. Son mérite fut bientôt apprécié, et quoiqu'il eût à peine vingt-six ans, il fut nommé professeur de code civil à l'école de droit de Coblenz, qui faisait alors partie de l'empire français. Avant d'aller prendre possession de cette chaire, il voulut visiter l'Italie, et parcourut cette contrée en homme éclairé. Ne se bornant pas à la contemplation des monuments de l'art, il fit une étude particulière de

l'histoire de ses progrès. Cependant il n'aspirait qu'à revenir dans sa ville natale; le grand-maître de l'université remplit ses vœux, en lui conférant une chaire d'histoire à Strasbourg (1810). L'année suivante, il put rentrer dans la faculté de droit, pour laquelle ses études lui donnaient plus de prédilection. Chargé de l'enseignement du droit romain, il y développa toutes les ressources d'une profonde érudition, et il dut à la renommée de son savoir en cette partie, l'honneur d'être un des juges du concours ouvert, en 1819, pour la chaire de droit romain. Lezay-Marnesia, préfet du Bas-Rhin, le fit nommer, en 1820, conseiller de préfecture, fonctions qu'il résigna plus tard afin de ne pas avoir à faire exécuter des ordres qui répugnaient à sa conscience. Vers la même époque, il succéda, comme doyen de la faculté de droit, à Herman. Indépendamment de ses leçons sur le droit romain, il faisait chaque année des cours extraordinaires sur le droit des gens et sur l'histoire de la jurisprudence. Il fit même revivre l'école de diplomatie que Koch avait fondée. Au milieu de tant d'occupations, il trouvait encore des loisirs pour se livrer à des travaux littéraires et surtout à la culture de la poésie allemande. Il fit un voyage en Angleterre et put satisfaire le désir qu'il avait de visiter l'université d'Oxford. Tout devait faire espérer que ce savant serait encore long-temps l'honneur de sa patrie, quand il mourut le 18 février 1829. Plusieurs éloges furent prononcés sur sa tombe et réunis en un recueil imprimé sous ce titre : *Discours prononcés aux obsèques de M. G.-D. Arnold*, Strasbourg, 1829, in-8° de 58 p. (1). On doit

(1) On trouve dans ce recueil : 1^{er} Discours

à G.-D. Arnold : I. *Elementa juris civilis Justinianei, cum Codice Napoleoneo et reliquis legum codicibus collata*, Strasbourg et Paris, 1812, in-8°. Le principal but de l'auteur, en publiant ce travail, était de disposer ses élèves à l'intelligence du droit romain, par la comparaison de nos lois civiles avec les Institutes de Justinien. Cette méthode élémentaire où l'érudition et l'esprit d'analyse se faisaient remarquer, obtint le genre de succès qu'Arnold ambitionnait le plus, en devenant le manuel de la jeunesse.

II. *Notice littéraire sur les poètes alsaciens*. Paris, 1806, in-8°. Cette notice, qui fut insérée dans le *Magasin Encyclopédique* (juin 1806) et tirée à part, à un petit nombre d'exemplaires, devait faire partie d'une histoire littéraire d'Alsace que les occupations d'Arnold ne lui permirent pas d'achever. Il mérita lui-même d'être compté parmi les poètes Alsaciens, en mettant au jour plusieurs compositions en langue allemande. III. *Le lundi de la Pentecôte, comédie en cinq actes et en vers en dialecte strasbourgeois*, Strasbourg, 1816, in-8°; drame original et populaire qui avait pour but de peindre les anciennes mœurs de la cité où l'auteur avait pris naissance. « C'est, dit le professeur « Willm, un monument et un précieux débris d'une nationalité qui « tend de plus en plus à s'effacer, « et de l'idiôme naïf à la fois et

« énergique qui en était l'expression (2). » Goethe, dans le journal intitulé : *L'Art et l'Antiquité*, fait de cette pièce un éloge mérité : « Partout, dit-il, éclate la « naissance profonde que l'auteur a « du cœur humain. » Le produit de la vente de cet ouvrage fut consacré par l'auteur au soulagement des habitants de l'Alsace qui avaient le plus souffert des invasions de 1814 et 1815. Arnold s'exerça avec succès dans d'autres genres de poésie. On cite particulièrement son élégie sur la mort du pasteur Blessig. « Il a « laissé, selon M. Bloechel, une « description de son voyage en Italie « qui a été imprimée et distribuée « à ses amis (3). » Il a fourni de très-bons articles au *Magasin Encyclopédique*, à la *Thémis*, etc.

L—M—X.

ARNOLDI (JEAN de), né à Herborn, le 30 déc. 1751, fils de Valentin Arnoldi, conseiller supérieur du consistoire et bibliothécaire de l'académie de Herborn. Sa mère était fille de l'orientaliste Albert Schultens, de Leyde. Il montra de bonne heure de grandes dispositions, et son goût pour l'histoire fut entretenu par son père, qui lui-même avait des connaissances étendues dans cette partie. Très-jeune encore, Arnoldi se crut destiné à l'état militaire. Un vieil oncle qui était au service de Hollande, fortifiait ce penchant que venait augmenter la vue des troupes qui pendant la guerre de sept ans séjournèrent à Herborn. Le grand

prononcé dans la salle des actes de l'Académie, par M. Bloechel, professeur à la faculté de droit. 2° Discours prononcé à l'église Saint-Nicolas, par M. Schuler, pasteur. 3° Discours (en langue allemande) prononcé sur la tombe, par M. le baron Turckheim. 4° Discours (remarquable) prononcé à la reprise du cours de droit romain, par M. Hepp, professeur suppléant. 5° Notice nécrologique, par M. le professeur Willm. 6° Éloges (en langue allemande) sur la mort de M. Arnold.

(2) Nouvelle Revue Germanique, février 1829.

(3) Discours prononcé aux obsèques de M. Arnold, p. 9. Arnold fit le voyage d'Italie avec un jeune homme spirituel (M. Esprit de Chasnon), qui publia, à son retour en France, sous le voile de l'anonyme, un *Voyage autour du lac de Genève, dans les Alpes et en Italie*, Paris, 1805, in-8°. Cet écrit fut imprimé seulement pour les amis de l'auteur.

Frédéric était son héros de prédilection, et combattre avec les soldats de ce monarque fut le but de tous ses desirs. Mais la paix vint refroidir ces dispositions guerrières, qui furent bientôt remplacées par son amour exclusif pour les livres et pour l'étude. A peine âgé de 16 ans, Arnoldi fut admis au nombre des académiciens de sa ville natale. Après avoir profité pendant quatre ans des leçons des meilleurs maîtres, il passa deux ans et demi à l'université de Goettingue. De retour à Herborn, et après avoir pratiqué la jurisprudence sans y prendre beaucoup de goût, il obtint la place de secrétaire de la régence. En 1774, il fut nommé auditeur à la chambre des comptes, et remplit, en 1792, les mêmes fonctions près de la régence. La guerre de la révolution ayant éclaté, il fut chargé par son souverain de toutes les affaires militaires, et reçut à cet effet des pouvoirs illimités. Ses fréquents voyages dans l'intérieur et hors du territoire, ses relations avec des personnages distingués de différentes nations, le mirent souvent à même de rendre de grands services à son pays, et d'adoucir les charges qu'une guerre longue et désastreuse fit peser sur ses habitants. Avant que le système des réquisitions se fût introduit dans les armées de l'Allemagne, on voyait souvent Arnoldi revenir avec de fortes sommes qu'il avait obtenues en indemnité pour son pays. Dans un de ces voyages, le hasard lui procura le bonheur de sauver la vie au conseiller de justice Boettcher, littérateur distingué. Arrêté par les troupes autrichiennes et soupçonné d'espionnage, Boettcher allait être pendu, lorsque Arnoldi se présente et, répondant de son ami, obtient sa li-

berté. En 1797, le congrès de Rastadt venait de commencer ses opérations. Par suite de la révolution des Pays-Bas, la maison d'Orange avait non-seulement perdu le stathoudérat mais aussi les nombreux domaines des ancêtres de Guillaume V. Arnoldi qui, l'année précédente, avait été nommé directeur des archives à Dillenburg, fut chargé de rédiger une demande d'indemnité que l'on envoya au ministre de la maison d'Orange près du congrès. Cette demande, accueillie d'abord, n'eut cependant aucun succès, le congrès ayant été dissous. Ce ne fut qu'en 1801, lors du traité de Lunéville, que les réclamations de la maison d'Orange, fortement appuyées par le cabinet de Berlin, furent prises en considération. Arnoldi séjourna pour cet objet pendant un an dans la capitale de la Prusse, et il profita de quelques moments de loisir pour s'y livrer à des travaux littéraires. Le siège de la commission d'indemnité ayant été transféré à Paris, il quitta Berlin, et retourna dans sa famille avec le titre de conseiller intime de légation. En 1802, il fut envoyé par Guillaume et par le prince héréditaire auprès de leur député qui siégeait au congrès de Ratisbonne. Là devaient s'opérer de grands changements dans tout l'empire; Arnoldi s'acquitta de sa mission à la satisfaction de ses commettants, et se remit en route à la fin de l'année pour retourner à Dillenburg; mais en passant à Fulde, il y vit le nouveau prince Guillaume-Frédéric qui lui proposa d'entrer à son service. Arnoldi accepta et fut attaché au cabinet de ce prince. En 1805 Guillaume-Frédéric ayant supprimé la commission des conférences, la remplaça par un ministère sous la déno-

mination de collège du conseil privé. Arnoldi en fit partie, et fut l'un des membres titulaires qui eurent droit de prendre le titre d'*excellence*. La guerre qui éclata dans la même année entre la France et l'Autriche, la bataille décisive d'Austerlitz, les rapports équivoques qui régnaient entre la France et la Prusse, tout menaçait encore une fois l'Allemagne de grands changements. On devait surtout s'attendre que ces changements atteindraient la maison d'Orange, si étroitement liée avec la Prusse : ce que l'on redoutait arriva. La bataille d'Iéna décida du sort de cette puissance. Arnoldi, ayant trop de répugnance à servir sous Napoléon, refusa de faire partie du conseil privé qui alors gouverna pour le compte de la France. Il mit en sûreté les papiers de son prince, quitta Fulde, et se rendit à Francfort, d'où il envoya sa démission. Après la paix de Tilsitt, si funeste à la Prusse et à la maison d'Orange, Arnoldi alla rejoindre son prince à Berlin, et il remplit encore plusieurs missions ostensibles et secrètes. En 1809, pendant que la France et l'Autriche étaient en guerre, des tentatives furent faites pour soulever plusieurs parties de l'Allemagne et particulièrement la Westphalie. Arnoldi fut l'un de ceux auxquels on confia le soin de préparer et de diriger ces soulèvements, et il reçut toute espèce de pouvoirs du prince d'Orange, qui y joignit plusieurs traites sur un banquier de Francfort, pour les dépenses de cette grande entreprise. Le chef militaire avec lequel il fut mis en rapport était le major Diepenbroik à Dillenburg. Mais Napoléon venait en peu de jours d'ancanter la puissance de l'Autriche; et tous les plans de ses ennemis furent dès-lors

renversés. En 1813, le sort de la maison d'Orange prenant une tournure plus favorable, Arnoldi retourna dans sa ville natale avec les troupes russes, et ensuite à Dillenburg, où, après le départ des autorités françaises, il prit la direction des affaires. En 1814, étant devenu par ancienneté conseiller intime titulaire, il fit partie du conseil privé de la maison d'Orange, et fut en outre chargé de la section des finances qu'il quitta bientôt pour devenir chef du collège du conseil privé. En 1815, son pays passa sous la domination de la Prusse qui en avait cédé une partie à la maison de Nassau. Arnoldi, décidé à ne servir sous aucun prince étranger, se retira du service actif. Mais la reconnaissance de son souverain lui conserva son rang de conseiller intime, avec le traitement qui y était attaché. Lors de la fondation de l'ordre du Lion belge, il en fut nommé chevalier, et plus tard commandeur, avec l'assurance d'une pension pour sa veuve et pour ses filles après sa mort. Arnoldi mourut le 2 déc. 1827. On a de lui plusieurs morceaux politiques insérés dans différents recueils : les plus remarquables sont ; I. *La Régénération de l'Allemagne* avec cette épigraphe : *Nil desperandum*, publié dans la Minerve d'Archenholz, 1808. II. Plusieurs articles sur la confédération du Rhin, dans le journal de Winkopps. III. *Notice sur Guillaume-Frédéric, prince d'Orange, roi des Pays-Bas*, dans les *Zeitgenossen*, imprimé séparément à Leipzig, 1817. IV. *Histoire des Pays d'Orange-Nassau et de leurs souverains*, 1816, in-8°.

M—Dj.

ARNOUL (SAINT), tige de la race Carlovingienne, naquit vers 880 au

château de Lay, près Nancy. Élevé par les soins de Gondulphe, maire du palais d'Austrasie, sous Théodebert II, il fut à la fois guerrier, évêque, diplomate, homme d'état, et acquit dans chacune de ces professions une réputation de sagesse et d'habileté dont l'histoire nous a transmis le souvenir, trop négligé par les biographes modernes. Il gouvernait, sous Clotaire, le vaste royaume d'Austrasie, dont Metz était la capitale, lorsque la chaire épiscopale de cette ville devint vacante. Tous les regards, tous les vœux se portèrent aussitôt sur lui, et on le força de prendre les ordres et de recevoir le bâton pastoral (611). Ses vertus brillèrent alors d'un nouvel éclat; il conduisit avec sagacité les affaires de l'église et de la monarchie, et sut concilier les intérêts du peuple avec ceux du trône; mais le tumulte du grand monde, l'éclat belliqueux de la cour, lui devenaient de jour en jour plus pénibles à supporter : il aspirait après la retraite, tournait toutes ses pensées vers la religion et réclamait un successeur. Clotaire le retint à la cour malgré lui et le força d'enseigner l'art de régner à son fils, à ce jeune Dagobert qu'il venait d'associer à l'empire. Arnoul obéit, et tant que son royal élève écouta ses conseils, tant qu'il consentit à gouverner par son ministre plutôt que par lui-même, la nation fut heureuse. Mais le mauvais naturel du prince l'emporta : livré à toute la fougue de ses passions il méprisa les avis d'Arnoul; et le saint prélat, perdant tout espoir de le ramener dans la bonne voie, quitta une cour aussi dissolue qu'orageuse, pour aller s'ensevelir dans un désert des Vosges, près de Remiremont, où saint Romaric son ami avait fondé un

monastère. Ce fut là qu'Arnoul mourut en 640, après avoir mené quatorze ans la vie érémitique, suivant la règle la plus sévère et donnant l'exemple de toutes les vertus. Saint Romaric fit transporter ses restes au monastère de Saint-Mont, près du lieu qui depuis a reçu le nom de Remiremont. Une année après Goéric, parent de saint Arnoul et son successeur à l'évêché de Metz, alla présider à leur exhumation et les fit transporter avec pompe dans l'église des apôtres, hors des murs de la capitale de l'Austrasie, là où fut ensuite établie l'abbaye devenue célèbre sous l'invocation de saint Arnoul. Ce prélat avait épousé Dode, fille du comte de Boulogne, dont il eut deux fils, Anchise et Gondulphe. Le premier donna naissance à Pépin d'Héristal, père de Charles-Martel et aïeul de Charlemagne; le second, connu sous le nom de saint Clou, gouverna pendant 40 ans l'église de Metz. Saint Arnoul fut ainsi la tige de la seconde race des rois de France et de plusieurs autres maisons souveraines. Il serait superflu d'examiner s'il descendait aussi des rois de la première race, par Blitilde, fille de Clotaire, qui selon plusieurs généalogies fut son aïeule⁽¹⁾.

(1) Duchesne, *Hist. fr. Script.*, t. II, p. 643; la Chronique de Fontenelles, publiée par d'Achéry (*Spicileg.*, t. 3, p. 185), font descendre saint Arnoul de Blitilde et d'Ansbert, sénateur. Un très-ancien manuscrit, qui se trouvait dans l'abbaye de Longeville-les-Metz (*Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, tom. I, preuves, p. 101), et l'inventaire général des archives de Lorraine, par Honoré Caille du Fourny (Mss. in-fol., t. I, p. 192), nous apprennent que l'empereur Justinien avait envoyé Ansbert, un des principaux seigneurs de sa cour, vers Clotaire, roi de Soissons, pour le détourner de ses projets d'invasion sur le royaume d'Austrasie. Clotaire, désirant se rendre l'empereur favorable, donna sa fille en mariage à Ansbert. De cette union naquirent quatre enfants dont l'aîné, Arnoal, fut le père de saint Arnoul. Ces récits apocryphes ont donné lieu à des discussions très-vives, entre plusieurs savants, dans les années 1647 et 1648. Chifflet et le P. Labbe se firent remarquer par la chaleur qu'ils mirent à soutenir contre Chau-

La Vie de S. Arnoul que Mabillon a insérée dans le tome premier des *Acta Sanctorum ord. S. Benedicti*, p. 140, est intitulée : *Vita sancti Arnulphi, auctore monacho anonymo coevo*. Elle a été traduite en français par Arnould d'Andilly (2). L'auteur anonyme dit qu'il a été témoin de la plupart des faits qu'il raconte, ou qu'il en a été instruit par des personnes qui avaient vécu avec saint Arnoul. Cette Vie a éprouvé le sort de beaucoup d'anciennes chroniques. Un copiste nommé Umnon, sous prétexte d'en retoucher le style et de réparer des omissions, y a interpolé plusieurs anecdotes au moins suspectes. Elle a été attribuée mal à propos à Paul diacre, par quelques écrivains, qui l'ont confondue avec l'article qu'il a consacré à saint Arnoul dans les *Gesta episcoporum metensium* (3). Paul diacre rapporte, ainsi qu'Umnon, l'histoire de l'anneau jeté par Arnoul dans la Moselle, et qui se retrouva, quelques années après, dans les entrailles d'un poisson destiné à être servi sur sa table. Il

tereau-Lefèvre et Adrien Valois que le mariage d'Ansbert et de Blitilde n'était point imaginaire. Les bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz (tome 1, pag. 358), expriment un sentiment contraire. Dom Calmet, dans la première édition de son Histoire de Lorraine (t. I, p. 378), l'avait d'abord embrassé, mais dans la seconde (t. I, preuves, p. 116), il revint au système de Chifflet. Dans ses *Antiquités de la maison de France, et des maisons Mérovingienne et Carlienne* (p. 289), Le Gendre de Saint-Aubin a achevé de le battre en brèche. Toute cette polémique présenterait par elle-même peu d'intérêt, si elle ne se rattachait aux prétentions que l'on supposait, du temps de la Ligue, aux princes de la maison de Lorraine qui, s'il fallait en croire des généalogistes zélés, descendaient, non-seulement des Carlovingiens, mais encore des rois de la première race. C'est ce que M. le marquis de Fortia croit avoir prouvé aussi bien qu'on peut le faire pour ces temps reculés, *Voy. l'Histoire du Hainaut* par Jacques de Guyse, préface des tomes VI et VII.

(2) *Vies des Saints illustres*, trad. en français, Paris, 1675, pag. 318.

(3) Cette chronique est insérée dans le *Corpus historia Francorum*, et dans les preuves de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

assure avoir recueilli le fait de la bouche même de Charlemagne. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on célébrait tous les ans, le 16 août, à l'abbaye de Saint-Arnoul, une cérémonie qui rappelait ce prodige. Les détails curieux de cette solennité ont été retracés par les bénédictins auteurs de l'Histoire de Metz (4). L'anneau du saint que l'on conservait dans le trésor de la cathédrale de Metz a été gravé dans l'*Histoire de Lorraine* par dom Calmet, in-fol., tom. I, pl. 5, fig. 22. Il n'était sans doute pas nécessaire que cette bague eût été retrouvée dans les entrailles d'un poisson, pour qu'une fête commémorative vînt, en consacrant le souvenir d'un grand homme, témoigner tout le prix qu'on devait attacher à un objet qui lui avait appartenu. L'article que dom Calmet a donné sur saint Arnoul, dans sa *Bibliothèque de Lorraine* (p. 69), est loin d'être complet. Tandis que les plus minces théologiens y figurent dans de hautes proportions, le père des Carlovingiens y obtient à peine trente lignes. — SAINT ARNOUL, évêque de Soissons fonda le monastère d'Aldenbourg près de Bruges, et y mourut en 1087. L—M—X.

ARNOUL, évêque de Lisieux dans le 12^e siècle, fit l'an 1147 le voyage d'outre-mer avec Louis-le-Jeune, et revint l'an 1149. Il se trouva, en 1154, au couronnement de Henri II, roi d'Angleterre, et ne contribua pas peu à le retenir dans les sentiments de l'orthodoxie. Ce prince l'honora de sa bienveillance, dont Arnoul voulut profiter pour le réconcilier avec saint Thomas de Cantorbéri; mais ses efforts furent inutiles. Le chagrin qu'il en eut lui inspira la résolution de se retirer

(4) *Histoire de Metz* par dom Jean-François et dom Tabouillot, in-4^o, t. I, p. 362.

dans un monastère, projet qu'il n'exécuta que quelques années après, en se faisant chanoine régulier de St-Victor de Paris, où il mourut le 31 août 1182. Le dernier éditeur de la Méthode de Lenglet ne fait mourir ce prélat qu'en 1184. Arnoul a laissé plusieurs ouvrages : I. *Epistolæ, conciones et epigrammata*, publiés par Odon Turnèbe, fils d'Adrien, Paris 1585, in-8° ; Paris, 1611, in-4° ; réimprimé dans la bibliothèque des Pères et dans le tome XIII du *Spicilegium* de dom Luc d'Achéry. Quelques-unes des lettres sont écrites avec élégance et d'une grande utilité pour l'histoire du temps. Les poésies sont de peu d'importance (*Journal des savants*, 1678, p. 72 et suiv.). II. Un traité touchant le schisme qui suivit la mort d'Honorius II, imprimé dans le tome II du *Spicilegium*, et dans le 3^e volume du recueil intitulé : *Rerum italicarum Scriptores*.

C. T.—Y.

ARNOUL (RENÉ), poète français, naquit, en 1569, à Poitiers. Après avoir terminé ses premières études avec succès, il suivit, pour obéir à ses parents, les cours de droit à l'université de sa ville natale ; mais il n'en continua pas moins de cultiver en secret la poésie pour laquelle il avait de véritables dispositions. D'après ses *Essais*, on ne peut guère douter qu'il ne se fût distingué parmi les poètes de son temps, s'il n'eût été détourné de cette carrière. Reçu avocat au parlement, il fut dans la suite pourvu de la charge de conseiller et de contrôleur de la maison de Gaston, frère de Louis XIII. Il mourut à Orléans, en 1639, âgé de 70 ans. Le seul ouvrage que nous ayons de lui est : *L'Enfance de René Arnoul*, Poitiers, 1587, in-

4°. Ce volume, très-rare, est divisé en trois parties. La première contient les amours de l'auteur, c'est-à-dire une suite de sonnets dans lesquels il célèbre les charmes « d'une belle et « jeune demoiselle qu'il aimoit, et « qui se nommoit Catherine de la « Place ; » la seconde, des odes ; et la troisième, des épigrammes traduites ou imitées pour la plupart de l'Anthologie et des poètes latins anciens et modernes. Ses odes sont inférieures à ses sonnets. On trouve une notice sur Arnoul dans l'*Histoire des poètes français*, par Guill. Colletet. Barbier en a donné l'extrait dans son *Examen critique des dictionnaires*, où il rapporte de ce poète un sonnet commençant par ces vers dont la facture est assez remarquable :

J'avais trois fois cinq ans, et trois ans davantage,
Quand j'écrivis ces vers, témoins de ma douleur.

W—s.

ARNOULD de Rotterdam (ARNOLDUS ROTTERODAMENSIS), théologien du quinzième siècle, dont le nom de famille était Gheilhoven. Après avoir fréquenté les cours des académies de Bologne et de Padoue, il reçut le laurier dans la faculté de droit canonique, et prit le titre de docteur-ès-décrets (*doctor decretorum*). De retour en Flandre, il entra dans l'institut des Frères de la vie commune (V. GÉRARD GROOT, XVII, 173), qui suivaient la règle de saint Augustin. Pour n'avoir pas connu cette particularité, plusieurs biographes ont fait d'Arnould un chanoine régulier. Il prononça ses vœux dans le monastère de Val-Vert ou Groenendaël, près de Bruxelles. Ce fut dans cette retraite qu'il passa le reste de sa vie, partageant son temps entre les exercices de piété, la transcription des manuscrits et la

rédaction d'ouvrages qui prouvent des connaissances assez étendues dans les sciences ecclésiastiques. Il y mourut le 31 août 1442, âgé de plus de 60 ans. Son principal ouvrage est intitulé : *Gnotosolitos* (1), sive *Speculum conscientiarum*, Bruxelles, 1476, in-fol. Ce volume, que Lambinet a décrit avec exactitude dans l'*Origine de l'imprimerie*, II, 188, est le premier livre, du moins avec date, imprimé par les Frères de la vie commune à Bruxelles. Oudin cite une seconde édition de cet ouvrage, de 1479 (*Voy. Commentar. de scriptor. eccles.*, III, 2298); mais il est évident qu'elle ne doit son existence qu'au renversement du dernier chiffre. Celle de 1490, citée par Maittaire d'après un seul catalogue (*V. Annal. typograph.*), paraît presque également suspecte. Les autres écrits d'Arnould sont : *Confessionale foeneratorum*. — *Somnium doctrinale*. — *Canonicalis expositio in regulam sancti Augustini*. — *Lectura super constitutionibus Benedicti papæ XII*. — *Speculum collationum juris*. — *Vaticanum sive Speculum philosophorum et poetarum*. On trouve, dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, I, 102, et dans les *Scriptores* d'Oudin, qui contiennent un article assez étendu sur Arnould, quelques détails sur ces six derniers ouvrages restés manuscrits, mais dont on ne conserve qu'une partie à Cambrai, à Louvain et dans d'autres villes des Pays-Bas. W—s.

ARNOULD (JOSEPH), horloger et mécanicien célèbre, membre de l'académie royale de Nancy, né à

Gulligny, en 1723, est l'inventeur de plusieurs ouvrages ingénieux auxquels il a dû une grande réputation. Tels sont : 1^o une pendule à carillon, qui jouait un air à chaque heure, et dans le pied de laquelle l'artiste avait adapté un clavecin composé de trois octaves, dont le jeu était aussi doux que celui d'un forte-piano. Jusqu'alors on n'avait pas encore trouvé le moyen de corriger la confusion qui régnait dans ces carillons. Arnould y parvint en écartelant les timbres, sans nuire à leur vibration. 2^o Un bateau construit pour le roi de Pologne, qui remontait le cours de l'eau au moyen de deux chevaux tournant dans une enceinte intérieure, et faisant mouvoir plusieurs avirons à la fois. On a depuis généralisé et perfectionné cette invention; mais Arnould en a eu la première idée. Cet artiste a construit, en outre, plusieurs machines hydrauliques très-utiles. Stanislas fut si satisfait de ses essais, qu'il lui accorda des récompenses honorables, et voulut que son portrait ornât la salle des séances de l'académie. Arnould est mort à Nancy, en 1798. Il a laissé un fils qui se distingue dans la même carrière, et qui est auteur de plusieurs mémoires B—N.

ARNOULD (JEAN-FRANÇOIS MUSSOR, plus connu sous le nom d'), l'un des créateurs de la pantomime en France, naquit à Besançon en 1734. Son père était avocat au parlement. Après avoir achevé ses études, il entra dans le cabinet d'un jurisconsulte qui lui faisait transcrire ses consultations. Fatigué bientôt d'un genre de vie si propre à le dégoûter du barreau pour lequel il ne se sentait d'ailleurs aucun penchant, il s'enfuit de chez ses parents, et vint à Paris, résolu d'embrasser l'état de

(1) Par une faute du copiste ou d'impression, pour ΕΝΩΘΙ ΣΑΥΤΟΝ ou *Nosce te ipsum*.

comédien. Doué d'un physique agréable et de plus d'esprit qu'il n'en faut pour remplir les rôles d'amoureux, il s'engagea dans une troupe que le prince de Conti venait de former pour jouer à Versailles et à l'Isle-Adam. Le préjugé qui subsistait encore contre l'état de comédien était alors dans toute sa force. A l'exemple de ses camarades, il quitta son nom de famille; et prit celui d'Arnould. Deux actes de sa composition qu'il fit jouer, *l'Heureux jaloux*, à l'Isle-Adam, et la *Petite meunière*, à Versailles, donnèrent une idée avantageuse de son entente de la scène et de ce talent, qu'il développa dans la suite, d'inventer des situations capables de réveiller ou de soutenir la curiosité des spectateurs. Audinot (*Voy. ce nom*, III, 25), qui avait dirigé la troupe du prince de Conti, ayant obtenu, en 1770, le privilège de l'Ambigu-Comique, fut secondé par Arnould, qui se chargea de former ses enfants acteurs, et d'alimenter son théâtre de nouveautés. Pour reconnaître ses services, Audinot l'associa, en 1775, à son entreprise. Ce fut Arnould qui en fit la fortune, en transportant au boulevard les ballets dans des pantomimes dont le succès constant donna de la jalousie à l'Opéra. « Homme plein de talent et d'enthousiasme, dit Linguet, Arnould a le premier marché sur les pas de Noverre, et donné au genre qu'il cultivait un développement, un caractère que l'inventeur lui-même n'avait pas été le maître d'adopter. » Leur société dura jusqu'en janvier 1785; époque où l'Opéra leur ôta ce spectacle et en céda le privilège, avec un bail de quinze ans, à Gaillard et Dorfeuille, fondateurs du théâtre du Palais-Royal. Audinot et Arnould en

établirent un au bois de Boulogne, près de la Muette. Ils y donnèrent des représentations jusqu'à la fin d'octobre; ayant alors obtenu la rétrocession du bail, ils rouvrirent l'Ambigu-Comique. En 1786, ils firent reconstruire et agrandir leur salle dans la forme où elle est restée jusqu'à l'incendie de 1827. Ils passèrent tout le temps de la reconstruction, tant aux foires St-Germain et St-Laurent qu'à la salle des Variétés amusantes, au coin de la rue de Bondy, et à celle des élèves de l'Opéra. L'administration sociale d'Audinot et Arnould, qui avait résisté avec succès aux intrigues et aux tracasseries que lui avaient suscitées les spectacles royaux, se ressentit des contre-coups de la révolution, par suite de la multiplicité de nouveaux théâtres. Devenus adultes, plusieurs des sujets qui composaient leur troupe s'enrôlèrent sous d'autres bannières. Atteint d'une maladie qui l'empêchait de donner ses soins à l'entreprise et de composer de nouveaux ouvrages, et qui peut-être avait aigri son caractère, Arnould repoussait les auteurs par ses manières hautaines et grossières. La discorde se mit entre les deux associés. Leur bail avait encore cinq ans à courir, lorsqu'en avril 1795, ils cédèrent le reste de leur jouissance à quelques acteurs de leur théâtre, dont Picardeau était le chef. Arnould mourut à Paris, sur la fin de 1795, âgé de 61 ans. La liste nombreuse des pièces qu'il a données sur les théâtres forains complètera cet article. COMÉDIES en un acte, mêlées de vaudevilles; 1763. *Le Savetier dupé*; — *le Testament de Polichinelle*; — *Polichinelle de retour de l'autre monde*; — *la Fontaine merveilleuse*. 1770. *Les Audiences de Cythère*; — *Monnaie fait tout*,

ou la Réconciliation intéressée ; — le Dénicheur de Merles. 1771. Le Répertoire ; — la Veillée villageoise. 1772. Robinson Crusôé ; — l'Arbre de Cracovie ; — le Ranelagh. 1773. Aminte, pastorale ; — le Sculpteur, ou les Mannequins ; — le Compliment de clôture de la foire St-Germain. 1774. Les deux Solitaires ; — les trois Rivaux ; — Pierrin et Pierrète ; — Riquet à la houpè. PANTOMIMES : 1770. Le Chat botté. 1771. Le Villageois clairvoyant ; — Alceste, ou la Force de l'amour et de l'amitié. 1772. L'Astrologue ; — le Mariage assorti. 1773. Alcimandre, parodie d'Alcimadure ; — le Meunier gaulois, parodie d'Iphigénie ; — la Fête de Colette ; — le Braconier, en deux actes. 1774. l'Oiseau chéri ; — la Bonne Femme, parodie d'Alceste. 1775. Le Braconnier anglais ; — la Belle au bois dormant. 1776. Les Audiences de Cythère, sujet qu'il avait déjà traité en comédie. 1777. Les deux petits Arlequins ; — le Vice puni, ou le nouveau Festin de Pierre, en 3 actes. 1778. Les Fourberies de Sganarelle, en 5 actes ; — Arlequin gros lot ; — l'Intrépide, remis au théâtre en 1786 sous ce titre : le Brave Homme ou les Naufragés (il s'agit du brave Boussard de Dieppe) ; la Complainte des Barmécides, parodie de la tragédie de La Harpe. Le succès étonnant de cette pantomime est constaté dans la Correspondance de Grimm. 1781. Pierre de Provence et la belle Maguelone. 1782. Les Deux n'en font qu'un. 1783. Malbrough s'en va-t-en guerre ; — Péronette, parodie du Siège de Péronne ; — les Noces de Thétis et de Pélée(1) ; — le Maréchal-des-

logis. 1785. Les Quatre fils Aymon. 1786. Le Vétéran ou le Bûcheron déserteur ; Rosinette, parodie de l'opéra de Rosette ; l'Héroïne américaine, sujet tiré de l'Histoire philosophique de l'abbé Raynal. 1787. La Mort du capitaine Cook. 1788. Le Baron de Trenck, ou le Prisonnier prussien. On attribue à Arnould l'Almanach des petits spectacles de Paris, 1779 et ann. suiv., 9 vol. in-16, sans doute parce qu'il y est fréquemment loué et que Niccollet, directeur d'un théâtre rival, s'y trouve fort maltraité. Cette collection est devenue assez rare. — ARNOULD (Nicolas-François), né à Auteuil, en 1795, et mort en 1850, est auteur de trois opéras reçus au théâtre, mais qui n'ont pas été joués, savoir : Pygmalion, Crostiati et Atala. A—T et W—s.

ARNOULD (AMBROISE-MARIE), tribun et conseiller d'état, naquit à Dijon vers 1750, fit ses études dans cette ville, et vint de bonne heure à Paris, où il s'occupa de finances et d'économie politique. Il embrassa avec modération les principes de la révolution, et publia en 1791 un ouvrage remarquable, sous ce titre : *De la balance du commerce et des relations commerciales extérieures de la France, dans toutes les parties du globe* ; seconde édition, Paris, 1795, 2 vol. in-8°. avec un atlas. Arnould obtint à cette époque au ministère un emploi de chef du bureau du commerce, qu'il perdit en 1794, lorsque toute espèce de commerce eut cessé. Après le 9 thermi-

rateurs d'Arnould lui adressa une épître, insérée dans la 7^e partie de l'*Almanach des petits spectacles* et qui commence ainsi :

Arnould laisse crier l'envie,
De nos petits auteurs méprise les propos ;
Tu le sais, de tout temps les sots
Furent les rivaux de génie.

(1) A l'occasion de cette pièce, un des admi-

dor, il se montra fort opposé à la convention nationale; et quand les Parisiens se révoltèrent contre cette assemblée le 13 vendémiaire an IV (oct. 1795), il fut un de leurs chefs. Obligé de fuir après le triomphe de la convention; il se livra dans sa retraite à de nouveaux travaux, et fit paraître un mémoire sur le système monétaire métallique, une instruction pour les rentiers, et un ouvrage plus important intitulé : *Système maritime politique des Européens pendant le XVIII^e siècle*, 1 vol. in-8° (1797). Ces écrits lui firent une réputation; il fut nommé en 1798, par le département de la Seine, membre du conseil des anciens, et consacra dès-lors tout son temps à des rapports sur le commerce, les finances et l'administration. En 1799, il fut nommé député au conseil des cinquante et continua à s'y occuper des mêmes objets. Il concourut de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire et fut un des membres chargés de rédiger une nouvelle constitution. Il présenta le 27 déc. 1799 un long rapport sur les moyens de relever le crédit public, annonçant que sa renaissance était un des effets assurés de la révolution qui venait de s'opérer. Son zèle lui valut une place dans le tribunal. On croit qu'Arnould eut alors la prétention de devenir ministre des finances; mais il ne put y réussir, quel que fût son dévouement à Bonaparte. Ce fut lui qui, d'accord avec celui-ci, proposa à cette époque de donner à Sieyès la terre de Crosne pour récompense des services rendus à la république par ce député. Arnould se montra encore en 1804 un des premiers et des plus ardents à mettre sur le front de Bonaparte la couronne impériale, et

dans la discussion qui eut lieu sur cet important objet, il combattit Carnot avec beaucoup d'aigreur; il se permit même, dans la discussion, des personnalités inconvenantes contre son collègue. Après la suppression du tribunal, Arnould fut nommé maître des comptes, officier de la Légion-d'Honneur, puis conseiller d'état; et il continua à jouir de toute la faveur impériale jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1812. On a encore de lui I. *Répartition de la contribution foncière, ou division, en huit classes fondamentales, des 83 départements*, Paris, 1791, in-8°. II. *Point de terrorisme contre les assignats*, Paris, 1794 in-8°. III. *Mémoires sur différents sujets relatifs à la marine*, Paris, 1799, 2 vol. in-8°. IV. *Résultats des guerres, des négociations et des traités qui ont précédé et suivi la coalition contre la France, pour servir de supplément au droit public de l'Europe*, par Mably, Paris, 1803, in-8°. V. *Histoire générale des finances depuis le commencement de la monarchie, pour servir d'introduction au budget annuel*, Paris, 1806, in-4°. Arnould fit hommage de cet ouvrage au corps législatif, dans la séance du 10 mars 1806. M—D j.

ARNOULT (CHARLES), né au village de Bèze en Bourgogne, vers 1750, était avocat au parlement de Dijon et conseiller des états de la province, lorsqu'il fut nommé député du tiers-état de Bourgogne aux états-généraux en 1789. Il vota dans cette assemblée avec la majorité et dans le sens de la révolution. Sa première proposition fut pour la suppression des dîmes, et la seconde pour que la branche des Bourbons d'Espagne fût déclarée inadmissible au trône de

France. Il se plaignit ensuite de l'exportation des grains, et proposa, pour l'empêcher, de supprimer la commission des subsistances, afin de faire peser sur le ministère une plus grande responsabilité. Dans la séance du 21 juin 1790, à la suite d'un long rapport, il fit décréter qu'un tribunal provisoire serait établi à Dijon, pour remplacer le parlement qu'il représenta comme entièrement désorganisé par l'émigration d'une partie des juges et la mauvaise volonté des autres. Après la session Arnoult se retira dans sa province, où il reprit ses anciens travaux, et mourut en 1793. On a de lui : I. *Collection des décrets des assemblées nationales, constituante et législative*, 1792, 7 vol. in-4°. II. *Collection des décrets de l'assemblée constituante*, Dijon, 1792, in-8°, Z.

ARNOUX (JEAN), né à Riom, dans la Basse-Auvergne, vers le milieu du XVI^e siècle, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de 17 ans et y professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie. Il prêcha à la cour avec succès, devint en 1617 confesseur de Louis XIII, à la mort du célèbre P. Cotton. Grégoire, qui n'était pas l'ami des jésuites et qui ne l'était pas davantage des confesseurs des rois, avoue néanmoins que le père Arnoux avait des qualités louables, et qu'on doit lui tenir compte de ses efforts pour réconcilier Louis XIII avec Marie de Médicis sa mère (1). En effet l'abbé Archon rapporte qu'à l'époque où leur division était le plus éclatante, il avait eu le courage, en chaire, de rappeler au roi que le trône ne le dispensait pas d'honorer celle qui

l'avait mis au monde (2). Éloigné de son emploi, en 1621, par la jalousie du connétable de Luynes, Arnoux, après beaucoup d'intrigues pour se maintenir, fut contraint de se retirer à Toulouse où on le considéra toujours comme un religieux édifiant, savant et éloquent (3). L'année qui suivit sa disgrâce, il fit un voyage à Rome avec le jeune Amable de Bourzéis (V. ce nom, V, 396), et y séjourna quelque temps. Le duc de Montmorency, qui fut décapité le 30 octobre 1632, le choisit pour se préparer à la mort et le roi le lui accorda par l'intercession du cardinal de la Valette. Sur la fin de ses jours, Arnoux, suivant l'abbé Faydit, se croyait métamorphosé en coq; il chantait comme les coqs, s'efforçait de voltiger, de s'élancer sur des perches qu'il avait tendues d'une muraille à l'autre, ne voulait manger que des miettes de pain et de la viande hachée dans une écuelle de bois. Dès avant le jour il parcourait les dortoirs en chantant de toutes ses forces comme les coqs, et servait ainsi de réveil-matin à ses confrères (4). Il mourut à Lyon en 1636. On a de lui : *Oraison funèbre sur le déplorable trespas de très-chrétien, très-puissant et très-grand Henri IV, roi de France et de Navarre, ditte à Tournon en la grande église de St-Julien, le 29 juillet 1610*, imprimée dans la même ville, même année, in-4°; et dans le recueil de Dupeyrat, Paris, 1611, in-8°. Ce discours paraît avoir servi de modèle à l'éloge de Marc-Aurèle par Thomas. Il y a de l'imagination, mais le style en est pi-

(2) *Histoire de la chapelle des rois de France*, t. II, p. 733.

(3) *Historia prostrata à Ludovico XIII seclariorum in Gallia rebellionis*, p. 471.

(4) *Nouvelles remarques sur Virgile et sur Homère*, p. 89.

(1) *Histoire des confesseurs des rois et des princes*, p. 334.

toyable. On y remarque cette pensée :
 « Les rois ne sont pas rois pour eux-
 « mêmes; ce sont les soleils de la
 « terre, qui font fondre sur elle leurs
 « rayons; les sujets sont pour eux,
 « ils sont pour les sujets, les uns et
 « les autres pour Dieu. » Le diman-
 che, 18 juin 1617, le père Arnoux
 avança, dans un sermon prêché devant
 Louis XIII à Fontainebleau, que tous
 les passages cités dans la confession
 de foi des calvinistes sont *faussetment*
allégués. Le dimanche suivant, 25,
 il montra, par ordre du roi, que les
 articles que les ministres affirment
 contre les catholiques n'ont aucun fon-
 dement dans la parole de Dieu, et
 que la même Écriture les combat et
 les presse eux-mêmes par des textes
 bien plus clairs. Après le sermon, un
 gentilhomme protestant engagea le
 P. Arnoux à lui remettre ses preuves
 couchées par écrit; ce qui fut exécuté
 sur-le-champ, parce que le prédica-
 teur les avait rédigées d'avance dans
 un *Mémoire, pour ne pas ennuyer*
S. M. par la perte du temps qui
eût coulé pendant la recherche des
passages. Le gentilhomme, à l'insu
 du P. Arnoux, communiqua aux qua-
 tre ministres de Charenton, Montig-
 ni, Dumoulin, Durand et Mestrezat,
 l'écrit dont il s'était rendu dépositaire.
 Ces ministres publièrent, au
 commencement de juillet, à La Ro-
 chelle et à Charenton, in-8°, la *Dé-*
fense de la confession des églises
réformées de France, à la fin de la-
 quelle ils insérèrent l'écrit du P. Ar-
 noux, sans altération. Vers le milieu
 de ce mois de juillet parut la *Con-*
fession de foi de MM. les ministres,
convaincue de nullité par leurs
propres Bibles, avec la réplique à
l'écrit concerté, signé et publié
par les quatre ministres de Cha-
renton, par le P. Arnoux, 1617,

in-8°. Il y prouve, suivant sa pro-
 messe, « que les protestants n'ont en
 « l'Écriture-Sainte, même prise dans
 « leurs Bibles, aucun texte formel en
 « confirmation des articles contraires
 « à la croyance catholique, et qu'en
 « tous les textes cités à la marge de
 « leur confession de foi ou dans leur
 « écrit, pour suppléer au défaut des
 « marges, il n'y a aucune preuve qui
 « ne s'en aille en fumée aussitôt qu'on
 « la regarde d'un œil ferme, toute
 « nue et séparée de leurs explica-
 « tions, qui sont traditions humaï-
 « nes. » On y remarque principale-
 ment les deux pièces intitulées : *Di-*
verses voies d'évasion des minis-
tres clairement découvertes et Ré-
ponse aux demandes des ministres.
 Les quatre pasteurs avaient accusé le
 prédicateur d'avoir mêlé dans son
 discours plusieurs paroles odieu-
 ses contre les réformés et d'avoir
 proposé l'exemple des princes al-
 lemands, qui ne souffrent en leur
 pays qu'une religion. Le P. Ar-
 noux leur répond : Qu'à la vérité il a
 avancé qu'il serait possible de rame-
 ner les protestants sans violence et
 par la *faveur royale*; mais, ajoutez-
 il : « Si j'avais dit autre chose con-
 « tre les réglemens de paix, j'aurais
 « fait une folie qui ne serait pas sans
 « témoins et que j'aurais réservée à
 « trop bonne compagnie pour me
 « faire fête avec ceux qui parlent
 « trop; m'étant jusqu'ici tu, selon le
 « devoir de ma charge et la règle de
 « mon inclination. » En 1618,
 Pierre Dumoulin donna les *Fuites et*
évasions du sieur Arnoux, jésuite,
 in-8°; et bientôt après le *Bouclier*
de la foi. Il ne paraît pas que le
 P. Arnoux ait continué cette polémi-
 que, ni aucune autre avec Pierre Du-
 moulin, quoique cet infatigable écri-
 vain ait publié dans le même temps

son traité de la juste providence de Dieu, La Rochelle, 1617, in-8°, au sujet d'un écrit en sept articles, dans lesquels le P. Arnoux prouve que Calvin fait Dieu auteur du péché. Bien que le P. Arnoux ait montré beaucoup de sagesse dans l'exercice de ses fonctions et qu'il ait répondu victorieusement aux imputations des ministres de Charenton, elles n'en ont pas moins trouvé de l'écho dans le parti. Les protestants se sont déchaînés avec fureur contre ce religieux, ils ont accumulé sur lui les invectives et les accusations d'intolérance et de persécution ; mais bien injustement, puisque dans un autre sermon prêché le jour de la Purification il avait rappelé à Louis XIII que sa protection leur était due comme aux autres sujets, et qu'en attaquant l'hérésie il ne cessait d'inspirer à ce monarque des sentiments de modération et de douceur pour les hérétiques, ainsi que le témoignent tous les historiens et notamment le barnabite Mirasson, qui l'a parfaitement vengé de toutes ces calomnies (5). Arnoux était habile controversiste et grand prédicateur, et cependant il a laissé peu de choses en cette double qualité. On lui attribue une relation en latin de la courte expédition qui établit la religion catholique dans le Béarn. Elle est intitulée : *Bearnica christianissimi regis quinque dierum expeditio*, Lyon, 1620, in-8°, 16 pages, y compris le titre. Mais cette relation ne peut être du P. Arnoux, qui n'aurait pas parlé ainsi de lui-même : *Regium concionatorem... potenti de more facundia, e suggestu tonantem, catholici pariter et hæretici æquis animis suspexere*, p. 12. L'abbé Faydit raconte une anecdote as-

(5) Histoire des troubles du Béarn au sujet de la religion, p. 246.

sez curieuse au sujet des souvenirs de la langue naturelle. « Le père Arnoux, « prêchant à la cour, s'avisa de dire « chacun sait où son soulier le cache « (le mot est auvergnat, il signifie « blesse). Un seigneur répondit tout « haut : Il faut qu'un soulier soit bien « grand pour pouvoir cacher un « homme (6). » L—B—E.

ARNOUX ou **ARNOULX** (FRANÇOIS), écrivain ascétique, naquit en Provence dans les premières années du 17^e siècle. Ayant terminé ses études, il se fit recevoir avocat au parlement d'Aix. Dans les loisirs de sa profession, il composa divers ouvrages que la singularité de leurs titres a fait rechercher des curieux (*Voy. le Diction. typograph. d'Osmond*). Les plus connus sont : I. *L'Hercule chrétien* contre la tyrannie que le péché exerce sur les humains, Lyda (Aix), 1626, pet. in-12. II. *Les états généraux convoqués au ciel*, Lyon, 1628, petit in-8°. III. *La Poste royale du paradis*, ibid., 1635, in-12. IV. *Recueil et inventaire des corps saints et autres reliques qui sont au pays de la Provence*, la plupart visités par Louis XIII, en 1622, Aix, 1636, in-8°. V. *L'Echelle de paradis, pour, au partir de ce monde, escheller les cieux*, Rouen, 1661, in-12. VI. *Merveilles de l'autre monde*, et pratique spirituelle, ibid., 1668, petit in-12. W—s.

ARNOUX (LAFFREY). *Voy. LAFFREY*, au Supp.

ARNU (NICOLAS), théologien célèbre, né à Méraucourt, près Verdun (Meuse), le 11 septembre 1629, eut dans sa jeunesse une existence fort malheureuse. Orphelin dès l'enfance, confié à un tuteur avide qui

(6) Nouvelles remarques sur Virgile, p. 89.

Le maltraitait et le privait même du nécessaire, il ne pouvait étudier qu'à la dérochée et consacrait à cultiver son intelligence précoce le peu de loisir que lui laissaient les travaux de la campagne, incompatibles d'ailleurs avec la délicatesse de sa constitution. Las enfin d'un joug insupportable, il quitte le village et arrive à Paris, espérant obtenir une bourse ou quelque pension gratuite : mais, privé de protecteurs, il se trouva bientôt sans ressources et forcé, pour vivre, de se mettre aux gages d'un gentilhomme catalan, qui l'emmena à Perpignan où il fit d'excellentes études classiques. Arnau entra dans l'ordre de saint Dominique en 1644, et suivit des cours de philosophie et de théologie à Gironne, à Puyserda, d'où ses supérieurs l'envoyèrent à Urgel enseigner les belles-lettres. Ordonné prêtre, on le vit professer pendant sept années consécutives, avec une réputation croissante, la théologie à Tarragone, puis à Perpignan qu'il habita dix années. Ce fut dans cette dernière ville qu'on lui accorda la première chaire et la place de préfet du collège. Ses sermons ne lui firent pas moins d'honneur que ses cours, et, en 1665, Thomas de Rocaberti, général de l'ordre, lui confia les fonctions de régent du collège Saint-Thomas de Rome. Élevé ensuite à la chaire de métaphysique à l'université de Padoue, sa réputation devint européenne et il fut compté parmi les premiers théologiens du 17^e siècle. Arnau, mort à Padoue en 1692, a laissé beaucoup de manuscrits qui n'ont pas été publiés. Les ouvrages suivants sont les seuls qui soient cités par les biographes : I. *Clypeus philosophiæ Thomisticae*, Béziers, 1672, 6 vol. in-12 ; 2^e édition entièrement remaniée ayant pour titre : *Philosophiæ Synta-*

gma, Padoue, 1686, 8 vol in-8°. II. *Doctor angelicus, divus Thomas divinæ voluntatis et sui ipsius interpres*, 4 vol. in-12. Les 2 premiers ont paru à Rome en 1679 ; les 2 autres à Lyon, en 1686. L'auteur en a publié une seconde édition in-fol. une année avant sa mort. On lui attribue encore des *Réflexions morales* sur la ligue entre l'empereur et le roi de Pologne contre les grands seigneurs. C'est une compilation indigeste de pronostics et de prophéties peu digne de la plume d'Arnau, qui fut imprimée à Padoue en 1684.

B—N.

AROUET (RENÉ), fils de Pierre Arouet, notaire à St-Loup (1), naquit dans cette petite ville du Poitou, en 1440, et mérite une place dans ce Dictionnaire, moins par lui-même, que parce qu'il fut un des aïeux de l'homme extraordinaire qui, sous le nom de Voltaire (2), domina le 18^e siècle comme auteur dramatique, poète épique, historien et écrivain philosophe. René Arouet fit ses études à l'université de Poitiers, et ses progrès y furent rapides et presque surprenants. Revenu dans sa ville natale, il composa divers ouvrages que, par modestie, il ne voulut point faire imprimer, et mourut en 1499, laissant sa famille dans la même position sociale où sa naissance l'avait trouvée. Malgré le défaut d'ouvrages imprimés d'Arouet, on doit croire que ses travaux littéraires avaient obtenu de la réputation dans sa province, puisque Étienne Rousseau, enquê-

(1) Saint-Loup se vantait aussi d'avoir vu naître la Quintinie ; mais une petite ville de l'Angoumois, Chabannais, lui conteste cet honneur (Voy. QUINTINIE, XXXVI, 442).

(2) Une histoire de Voltaire a été écrite par F.-A.-J. Mazure, qui a passé presque toute sa vie dans le Poitou, mais il n'a pas traité le point relatif au lieu d'habitation de la famille Arouet. Il se borne à dire que le père de Voltaire était originaire du Poitou.

teur au bailliage de Loudun, qui vivait dans le même temps que lui, atteste que son contemporain était un grand poète, et que ses ouvrages étaient dignes de la presse. Un des amis de René Arouet, Antoine Dumoustier, sensible à sa mort, fit sur cet événement la pièce de vers suivante :

Muses, que pensiez-vous quand la mort l'a surpris?
Etiez-vous, dites-moi, dans quelque profond somme?

Parmi vous et les dieux il était d'un grand prix;
Il a vécu comme eux; il est mort comme un homme.

Mais lequel doit-on plus admirer ou pleurer?
Admirer ses beaux ans, ou bien pleurer sa perte?
Quant à moi, je ne puis me lasser d'admirer,
Non plus que de pleurer la mort qu'il a soufferte.
Non, ce n'est pas assez de répandre des pleurs;
Ne restons après lui, sa mort nous fait envie;
Et suivons au tombeau, pénétrés de douleurs,
Celui dont on ne peut approcher de la vie (3).

Dumoustier - Delafond, descendant d'Antoine, auteur d'une histoire de la ville de Loudun, sa patrie, envoya à Voltaire les vers sur la mort de René Arouet, en lui faisant connaître que sa ville et St-Loup se disputaient l'honneur d'avoir été le berceau de sa famille. — Le grand homme à qui cet hommage était adressé répondit, le 27 avril 1778, à l'historien de Loudun, dans les termes suivants : « Mon-
« sieur, l'île de Délos eut son Apol-
« lon, la Sicile ses Muses, et Athè-
« nes sa Minerve. Les villes de Lou-
« dun et de St-Loup, à l'exemple
« des sept villes qui combattirent
« autrefois pour la naissance d'Ho-
« mère, voudraient-elles aujourd'hui
« combattre pour le lieu de la nais-
« sance de mes ancêtres? Je n'ai
« aucune voie de conciliation à leur
« proposer. Si cette découverte les
« intéresse, elles ne manqueront pas
« de moyens pour la faire. Les vers

(3) Il est permis de croire que Dumoustier-Delafond a retouché ces vers et en a fait disparaître les expressions trop vieilles.

« que fit Antoine Dumoustier, n'en dé-
« vos ancêtres, sur la mort de René
« Arouet, qui peut-être aussi fut un
« des miens, sont animés d'un carac-
« tère d'amitié qui fait honneur au
« cœur de celui qu'ils ont écrits. Puisque
« vous travaillez à l'histoire de votre
« province, évitez avec soin le trop
« grand flegme de style assez ordi-
« naire aux personnes qui, comme
« vous, par état ou par goût, s'appli-
« quent aux mathématiques. (Je suis,
« etc. » La famille Arouet, dont l'exis-
tence à Loudun est assez douteuse, continua à habiter St-Loup jusqu'au 18^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'aïeul, si ce n'est le père de Voltaire, vint se fixer à Paris. Samuel Arouet notamment était notaire à St-Loup de 1618 à 1641, et il existe encore, dans une étude de cette ville, une procuration donnée par un Arouet, marchand à Paris, à un Arouet de St-Loup, pour régler des affaires de famille. Les familles Deschamps et Gougéard, de Bressuire, ville peu éloignée de St-Loup, étaient alliées aux Arouet, et Voltaire reconnut cette parenté, lorsqu'il était à l'apogée de sa gloire. — La ville de St-Loup fut tellement glorieuse d'avoir été le lieu d'origine de l'un des plus beaux génies de son siècle, qu'à l'époque de la révolution, où les noms de saints furent proscrits, elle adopta celui de Voltaire qu'elle conserva jusqu'au retour de l'ordre. Pour compléter ces détails, qui seraient minutieux pour tout autre nom, on doit ajouter que Marguerite d'Aumart qui, de son mariage avec François Arouet, ancien notaire au Châtelet de Paris et trésorier de la chambre des comptes, eut l'auteur de la Henriade, n'était point d'une famille noble du Poitou, comme le disent toutes les biographies; il n'a existé dans cette province

aucune maison patricienne de ce nom.

F—T—E.

ARPAJON (Louis, marquis d'), petit-fils du duc d'Arpajon (*Voy. ce nom*, II, 527), se montra très-jeune animé du sang de ses aïeux (lettres-patentes de Louis XV, du mois d'octobre 1720), et s'éleva successivement, par tous les degrés militaires, au rang de lieutenant-général. Il se signala dans les Pays-Bas, au siège de Mons et devant Namur; se trouva aux batailles de Nérvinde, d'Hoschtett et d'Oudenarde, où il reçut deux blessures en chargeant, jusqu'à cinq fois, les ennemis. Employé en Espagne, il battit les Mi-quelets en plusieurs endroits, fit attaquer les places d'Arens, Venasque, Castel-Léon et Tortose dont il s'empara, et se trouvait encore, en 1711, au siège de Barcelone; mais il ne put contribuer à la prise de cette place importante, étant revenu en France pour prendre possession de la charge de gouverneur-général du Berry, dont il avait été pourvu après la démission du duc de Noailles. Il mourut le 21 août 1736. De trois enfants qu'il eut de son mariage avec Charlotte Le Bas de Montargis, deux fils moururent en bas âge; et Anne-Claude d'Arpajon, sa fille, épousa le second fils du duc de Noailles. Elle fut appelée, à défaut de mâles, à jouir de la prérogative qui avait été accordée à son bisaïeul par Jean-Paul Lascaris (*Voy. ARPAJON*, II, 527), et fut reçue en conséquence grand-croix de l'ordre de Malte, lorsqu'elle eut atteint l'âge de seize ans. Elle transmit ce privilège à la maison de Noailles. Ainsi s'éteignit la maison d'Arpajon, issue des anciens comtes de Toulouse, et qui, par son alliance avec celle de Séverac (1), tirait son

origine des rois d'Aragon, comtes de Barcelone, et d'une princesse d'Irlande.

L—M—X.

ARPE (PIERRE-FRÉDÉRIC), jurisconsulte et philologue distingué, mais qui s'est trop occupé dans ses recherches de choses futiles ou singulières, naquit, en 1682, à Kiell dans le Holstein. Il apprit de son père, qui remplissait dans cette ville les fonctions de consul, les premiers éléments des langues et de la littérature. Après avoir achevé ses études au gymnase, puis à l'université de Kiell, il se rendit à Copenhague pour y perfectionner ses connaissances, et peut-être aussi pour y trouver un emploi que la médiocrité de sa fortune lui rendait nécessaire. Placé près d'un jeune seigneur pour l'aider dans ses études, il sut se concilier dans ce poste la bienveillance des parents de son élève et l'estime des personnes du rang le plus distingué. Le temps qu'il vécut à Copenhague ne fut point perdu pour sa propre instruction. Il employait ses loisirs à suivre les cours des plus habiles professeurs, et à recueillir dans les bibliothèques des matériaux pour les ouvrages qu'il se proposait de publier dans la suite. S'étant chargé d'une seconde éducation, il accompagna son nouvel élève à l'académie de Wolfenbuttel, puis en Hollande, où il publia, mais en gardant l'anonyme, l'*Apologie de Vanini* (*Voy. ce nom*, XLVII, 453). Cet ouvrage, soit qu'on le regarde comme un jeu d'esprit, soit qu'on le prenne au sérieux, n'offre rien de plus singulier, ni de plus hardi que son titre. Le but de l'auteur est de prouver qu'on a eu tort de regarder Vanini comme un

mourut maréchal de France, en 1427, existe encore, mais déchu de son rang et de sa fortune, dans la petite ville de Saint-Félix de Caraman (Haute-Garonne).

V—V—E.

(1) La maison de Séverac, dont un des chefs

athée, et que par conséquent sa condamnation fut injuste. Avant lui, Bayle (1) avait soutenu la même opinion dans les *Pensées diverses sur la comète*. Ainsi l'apologiste de Vanini n'avait pas même l'avantage de dire une chose nouvelle, et le titre seul de son livre en assura le succès. Au surplus ce livre ne fit aucun tort à l'auteur, quoiqu'il fût bien connu. Il en préparait une seconde édition, lorsqu'il fut rappelé en 1717 à Kiell pour y professer le droit. Il se démit de sa chaire en 1722, afin de pouvoir se livrer entièrement à la rédaction des nombreux ouvrages dont il se proposait d'enrichir la littérature. Il se retira quelque temps après à Hambourg; et il y passa le reste de sa vie, formant sans cesse de nouveaux projets, qui sont restés presque tous sans exécution. Arpe mourut en 1748, à l'âge de 66 ans. Il avait beaucoup d'érudition et une vaste mémoire; mais on doit lui reprocher d'avoir employé son temps à des recherches frivoles. Il était l'ami du savant Mosheim, d'Uffenbach, etc. On trouve deux lettres de lui dans le tome II du *Commercium epistolare Uffenbachii*, publié par Schelhorn. On connaît de lui les ouvrages suivants : I. *I. P. F. R. P. Epistolarum decas, sive brevis delineatio Musæi scriptorum de divinatione, majoris operis prodromus* (Wolfenbüttel), in-8° de

(1) Barbier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, art. ARPE, dit qu'il se lia dans la Belgique avec Vitriarius, Noodt, Bayle et Basnage. Puis il ajoute que ces grands hommes concurent de l'estime pour lui et lui conseillèrent de publier l'Apologie de Vanini dont il s'occupait. Arpe vint au plus tôt en Hollande sur la fin de 1711. A cette époque, Bayle et Basnage étaient morts depuis plusieurs années. Quant à Vitriarius et Noodt, il est plus que douteux qu'ils aient jamais donné à un jeune homme qui venait suivre leurs leçons, le pernicieux conseil de publier un ouvrage qui ne devait avoir d'autre effet que de causer du scandale.

66 p. (2). Arpe n'a point publié l'ouvrage qu'il annonçait sur la divination, et qui pouvait être fort curieux. II. *Pyrrhonismi historici, sive observationum de historia et historicis antiquis argumentum* (ib.), 1711, in 8° de 24. C'est encore le prodrome ou le plan d'un ouvrage dans lequel Arpe se proposait de montrer l'incertitude qui règne dans les récits des historiens de l'antiquité; mais, malgré les sollicitations de ses amis, il ne l'a jamais exécuté. III. *Apologia pro Cæsare Vanino, Cosmopoli* (Rotterdam), 1712, in-8°. Ce livre, qui fit beaucoup de bruit à son apparition, est presque oublié maintenant. Arpe est convenu avec Mosheim qu'il ne l'avait composé que pour exercer son esprit, et qu'il n'avait jamais eu la prétention de justifier Vanini; mais il déclara, dans ses *Feriæ æstivales*, p. 30, qu'en publiant l'apologie de Vanini, il n'avait été guidé que par l'amour de la vérité et le désir d'être utile aux hommes, en combattant de tout son pouvoir la superstition. Quoi qu'il en soit, il annonçait en 1717 une seconde édition de cet ouvrage, avec des notes (3); et en 1728, il écrivait à Uffenbach qu'il allait réimprimer l'Apologie de Vanini, avec son procès, dont un avocat de Toulouse lui avait fait passer une copie; mais ce projet n'a pas été réalisé. IV. *Theatrum fati, sive Notitia scriptorum de providentia, fortuna et fato*, Rotterdam, 1712, in-

(2) Barbier n'a pas connu cet ouvrage, puisqu'il ne le cite pas dans son *Dict. des anonymes*. Dans son art. ARPE, il change le titre en celui de *Bibliotheca fatidica*.

(3) On pourrait conjecturer, d'après une lettre de Mosheim à La Croze, que la seconde édition était sous presse en 1717; mais il est probable qu'elle n'a pas été terminée. Barbier cite cependant une édition de 1718; mais on ne la trouve dans aucun catalogue.

8°; c'est un catalogue chronologique des auteurs qui ont écrit sur le destin ou la providence, depuis Hermès jusqu'à J.-Conrad Rhumet, en 1632. V. *De prodigiosis naturæ et artis operibus talismanes et amuleta dictis, cum recensione scriptorum hujus argumenti, liber singularis*, Hambourg, 1717, in-8°; compilation dans le genre de la précédente. VI. *Laicus veritatis vindex, sive de jure laicorum, præcipue Germanorum in promovendo religionis negotio*, Kiell, 1717, in-4°; 2^e éd. augment., ib., 1720, in-4°. L'auteur soutient dans cet ouvrage que la division des chrétiens en ecclésiastiques et en laïques est injurieuse pour ces derniers; et cherche à prouver que cette division est fondée sur des principes contraires à la loi naturelle, à celle de Moïse, à l'évangile, aux usages de la primitive église et aux règles de la jurisprudence. VII. *Feriæ æstivales, sive scriptorum suorum historia, liber singularis*, Hambourg, 1726, in-8°. C'est, sinon le plus utile, du moins le plus curieux de tous les ouvrages d'Arpe. Il y donne l'histoire de tous les livres qu'il avait composés, imprimés ou manuscrits. Parmi les manuscrits, les plus importants sont : *Hierophantes, sive de Hierologia et Hierographia*, etc. C'est un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les fables, les énigmes; et à cette occasion il se proposait de traiter des hiéroglyphes, des symboles, des nombres mystérieux, des notes ou sigles des anciens calligraphes, de la sténographie, des écritures cachées, etc. — Un *Supplément* à l'ouvrage de Naudé : *Des grands-hommes accusés de magie*; — une *Bibliographie physiologique*, ouvrage dont les auteurs des *Acta eruditor. Lip-*

siens. désiraient la prompte publication; — et enfin deux livres de mélanges, qu'il avait intitulés *Fortuita*, parce que les matières s'y trouvaient placées comme au hasard; ces deux livres devaient comprendre ses recherches sur la philosophie mystique, sur les causes naturelles de l'antipathie et de la sympathie, sur l'amour et ses différentes espèces, sur les livres, les tableaux et les statues obscènes des anciens et des modernes, sur les métamorphoses physiques ou morales des hommes, etc., et l'analyse des ouvrages manuscrits les plus recherchés des curieux, tels que le dialogue de Bodin : *De rerum sublimium arcanis*, le *Fléau de la foi*, de Geoffroy Vallée, etc. (4).

VIII. *Themis cimbrica, sive de Cimbrorum et vicinarum gentium antiquissimis institutis commentarius*, Hambourg, 1737, in-4°; ouvrage savant et plein de recherches utiles sur les anciennes coutumes du Jutland. Leibnitz, dans une lettre à La Croze, publiée par Dutens et par Kortholt, fait Arpe auteur de la *Réponse à la Dissertation de La Monnoye sur le Traité des trois imposteurs* (5), La Haye, 1726, in-12; Prosp. Marchand l'attribue à je ne sais quel aventurier littéraire, qui signe IL. R. L. (V. *Dict. historiq.*, I, 322). On croit que c'est Rousset. Dans son *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (I, 120),

(4) L'ouvrage de Vallée est imprimé; mais comme les exemplaires en sont très-rare, Arpe ne l'avait sans doute vu que manuscrit.

(5) Leibnitz se trompait en attribuant cette réponse à Arpe. Uffenbach lui écrivit en 1728 de vérifier si, comme on le lui avait assuré, il existait dans la bibliothèque du duc de Holstein, un exemplaire du fameux *Traité des trois imposteurs*. Arpe lui répond que cet exemplaire n'a d'existence que dans l'imagination de quelques rêveurs (*dulce est somnium*). Puis il ajoute : Je suis convaincu que ce livre détestable n'a jamais existé. Je partage intimement l'opinion de M. de la Monnoye à cet égard.

M. Renouard donne Arpe comme le véritable auteur d'une traduction française du *Traité des trois imposteurs*, imprimée en 1775, in-8°; mais Prosp. Marchand a prouvé que cette prétendue traduction d'un livre qui n'a point existé en latin avant le milieu du dernier siècle n'est autre chose que l'*Esprit de Spinosa*, imprimé, dès 1719, à la suite de la vie de ce sectaire (V. SPINOSA, XLIII, 328). W—s.

ARQUIER (JOSEPH), compositeur dramatique et violoncelliste, naquit à Toulon en 1763, et non en 1773, comme le dit la *Statistique morale* du département du Var. Il annonça de bonne heure des dispositions pour l'art musical, et il ne lui a manqué, pour se faire une grande réputation, qu'un heureux concours de circonstances, et surtout un caractère moins modeste et moins éloigné de l'intrigue. Arquier a beaucoup travaillé; mais ses ouvrages sont peu connus à Paris, parce que les uns n'y ont paru que sur des théâtres secondaires qui n'existent plus, et que les autres ont été représentés en province. La vie d'Arquier fut errante. En 1784 il jouait de la basse au théâtre de Lyon; en 1788 il était à Carcassonne, où il donna l'*Indienne*, qui paraît avoir été son premier opéra; en 1789 il dirigeait l'orchestre de Marseille, où il fit jouer *Daphnis et Hortense*, opéra dont le commandeur de Saint-Priest avait composé les paroles. Le succès de cette pièce et celui du *Pirate*, représenté la même année à Toulon, déterminèrent Arquier à venir à Paris en 1790; il espérait y être nommé second chef d'orchestre de l'Académie royale de musique, et comptait sur la protection du ministre Saint-Priest, surintendant de ce théâtre; mais, les premiers

événements de la révolution l'ayant privé de cet appui, il entra comme violoncelliste au théâtre Molière, nouvellement fondé et dirigé par Boursault-Malherbe, sous lequel il avait été à celui de Marseille. Arquier en devint chef d'orchestre en 1792, lorsque Scio et sa femme eurent passé au théâtre Feydeau, et il l'était encore en 1794. Dans cet intervalle il avait donné, en 1790, au théâtre comique et lyrique de la rue de Bondi, le *Mari corrigé*, opéra bouffon en deux actes, dont le succès, uniquement dû à sa musique, fit dire que *le mari était doublement corrigé*; en 1791, au théâtre du Cirque du Palais-Royal, la *S**** et quelques autres opéras; au théâtre Molière, la *Peau de l'ours*, en un acte, et dont le poème fit tort à la musique; en 1791, au théâtre Montansier, le *Congé*, l'*Hôtellerie de Sarzana*, remise l'année suivante sous le titre de l'*Hôtellerie de Fontainebleau*. Il avait refait, pour ce théâtre, la musique de l'*Amant jaloux* et du *Tableau parlant*, dont un ordre supérieur, sollicité sans doute par les sociétaires de l'Opéra-Comique et par Grétry, empêcha la représentation. Après la faillite de diverses administrations du théâtre Molière, Arquier retourna en province, et on le vit, en 1798, à Tours, où il donna les *Péruviens*. Rappelé à Paris, il fit jouer au théâtre des Jeunes-Elèves de la rue de Thionville, en 1800, l'*Ermitage des Pyrénées*, et les *deux petits Troubadours*. La direction de ce spectacle ayant passé en d'autres mains, Arquier suivit, en 1801, Grasset Saint-Sauveur comme chef d'orchestre d'une cagnaison dramatique, destinée pour le *Nouveau-Monde*, emportant avec lui le *Désert d'Oasis*, qu'il venait

de composer, et qu'il fit sans doute représenter en Amérique. L'entreprise ayant échoué, il revint en France, et fit jouer à Brest, en 1804, *la Fée Urgèle*, avec une nouvelle musique qui fut exécutée à Paris, en 1805, au théâtre des Jeunes-Elèves dont il dirigeait l'orchestre. Après qu'un décret impérial eut supprimé ce spectacle et plusieurs autres, en 1807, Arquier alla courir encore la province, fut maître de musique à Toulouse, puis au théâtre du Pavillon à Marseille, où il fit représenter *Monrose et Zisac*, et la *Suite du Médecin turc*, refusée par les sociétaires du théâtre Feydeau, par égard pour Nicold, auteur de la musique du *Médecin turc*. Il passa de là à Perpignan, où il donna *Zipéa*, en 1812; revint à Toulouse, et alla mourir à Bordeaux en octobre 1816. Arquier a laissé un grand opéra, *Philoctète*, dont il n'avait achevé que les deux premiers actes. La musique de ce compositeur se fait remarquer par une mélodie facile et gracieuse, par des accompagnements brillants et légers, et une entente parfaite de la scène. A—T.

ARRAULT (CHARLES), avocat au parlement de Paris, naquit à Bois-Commun, dans le Gâtinais, en 1643. Ses débuts au barreau eurent un éclat qu'il soutint par des succès toujours croissants. Il fut chargé de plusieurs causes célèbres, entre autres de celle du duc de Gesvres contre sa femme qui l'accusait d'impuissance. Les mémoires qu'il publia à cette occasion sont compris dans le *Recueil général des pièces du procès*, publié en 1714, à Rotterdam, 2 vol. in-12. Arrault mit au jour, en 1707, un *Mémoire touchant le droit de M. le prince de*

châtel, in-4°. Déjà les prétentions du prince avaient été écartées, à la mort du duc de Longueville, par les états de Neuchâtel, qui conférèrent la souveraineté à la duchesse de Nemours. Celle-ci étant décédée, le prince de Conti se remit sur les rangs avec d'autres prétendants; mais il échoua de nouveau. Ce fut au roi de Prusse que les états adjugèrent la souveraineté. On connaît encore d'Arrault un *Mémoire pour le prince de Monaco contre le duc de Savoie, touchant les seigneuries de Menton et de Roquebrune*, Paris, 1712, in-4°. Le zèle et le talent avec lesquels il défendait ses clients le firent admettre dans le conseil de la maison du duc d'Orléans, régent. Bâtonnier de l'ordre des avocats en 1717, il mourut l'année suivante. Administrateur des hôpitaux, il y fit preuve d'un dévouement éclairé. On lui doit les matériaux d'un écrit intitulé : *Abrégé historique de l'établissement de l'hôpital des Enfants-Trouvés*, Paris, 1746, in-4°, qui fut publié par son fils Charles Arrault. L—M—X.

ARRIBAS (PAUL-ANTOINE), ministre d'Espagne, né en 1771. S'étant distingué dans le cours de ses études, il obtint, à l'âge de 19 ans, au concours, la chaire de physique à l'université de Valladolid. Il y professa ensuite le droit, et les talents qu'il développa lui firent accorder par le conseil de Castille une dispense d'âge pour être reçu avocat, distinction dont on a peu d'exemples en Espagne. Il exerça cette profession près de la chancellerie de Valladolid. A 33 ans, il fut nommé par le roi Charles IV procureur-général près de la cour des alcades del Corte. En 1808 il embrassa la cause du roi Joseph Bonaparte, et fut

nommé membre de son conseil d'état, ensuite ministre de la police générale et de la justice. Obligé de quitter l'Espagne après le retour de Ferdinand VII en 1814, il vint habiter le village de Colombe aux environs de Paris, où il acquit une petite propriété, et il y mourut en 1828.

G—Y.

ARRIGHI (ANTOINE (1)), célèbre professeur de l'académie de Padoue, était né vers la fin du 17^e siècle dans l'île de Corse, d'une famille alliée à celle des Bonaparte. Ayant embrassé l'état ecclésiastique il vint en Italie, pour suivre la carrière de l'enseignement. En 1727 (2) il fut pourvu d'une chaire de droit canonique à l'académie de Padoue; et, peu de temps après, il obtint celle de droit romain qu'il remplit avec un tel succès, qu'en 1741 il fut inscrit au nombre des citoyens de Venise. L'épithaphe qu'il avait composée pour le chanoine Pappafava fut attaquée par un anonyme avec beaucoup de vivacité. Arrighi répondit à son critique sur le même ton, et la dispute prit un caractère si sérieux, que l'autorité se crut obligée d'intervenir pour la faire cesser. Arrighi mourut vers 1753. Outre quelques *discours* imprimés séparément, et recueillis dans la *Calogerana*, on a de lui : I. *Acroases IV de jure pontificum universo*, Padoue, 1728, in-4°. II. *Historia juris pontificii*, ibid., 1731, gr. in-4°. On trouve ordinairement à la suite trois harangues ou

dissertations : *Pro jurisdictione pontificum*. — *De ecclesiis suburbicariis*, sujet déjà traité par notre P. Sirmond (Voy. ce nom, XLII, 428). — *De agro limitato*. III. *De vita et rebus gestis Fr. Mauroneni, principis Venetorum*, ibid., 1749, in-4°. Cette vie de Morosini est très-estimée. Dans la liste des pièces justificatives de son *Histoire de Venise*, Daru cite une *lettre* d'Arrighi sur Padoue, et une *épithaphe* de Morosini, conservées dans les manuscrits de la bibliothèque des Camaldules in Murano. W—s.

ARROWSMITH (A...), cartographe anglais et hydrographe du roi, mourut à Londres le 16 avril 1824, à l'âge de 73 ans. Le nombre de cartes qu'il a publiées, dont quelques-unes en plusieurs feuilles, se monte à plus de 130; on remarque l'*Angleterre* en 18 feuilles, l'*Ecosse* en 4, l'*Irlande* en 4, la *Mappemonde* en 6, le *Grand Océan* en 9, la *Manche* en 7. On a aussi de lui un *Atlas universel* en 45 cartes, et des atlas partiels. Les cartes d'Arrowsmith sont dessinées avec beaucoup de netteté et bien gravées; c'est leur principal mérite, et ce qui leur valut d'abord dans toute l'Europe une réputation prodigieuse; mais un examen plus approfondi fit bientôt reconnaître qu'elles ne méritaient pas tous les éloges qui leur avaient été prodigués. On ne peut compter sur leur exactitude que pour les Iles Britanniques; quant au continent européen elles sont fautives. Elles ne se recommandent pas davantage pour les autres parties du monde, notamment pour l'Asie, et quelquefois elles offrent des erreurs si grossières qu'on est tout étonné de l'ignorance ou de l'extrême négligence qui a pu les faire commettre. Il suffira

(1) Suivant Lombardi, *Storia della letterat. ital.*, II, 321, Arrighi se nommait Antoine-Marie; mais il n'a pris que le nom d'Antoine à la tête de ses ouvrages.

(2) Le *discours* qu'Arrighi prononça en prenant possession de cette chaire est imprimé, Padoue, Comino, 1729, in-4°. V. *Annali della tipograf. Volpi-Cominiani*, 129. C'est donc par erreur que Lombardi répare sa nomination jusqu'en 1730.

d'en citer un exemple. Une carte faite par des Japonais avait tracé assez grossièrement des îles au sud-est de leur empire; Arrowsmith, en copiant la carte japonaise ne fit pas la réduction nécessaire, de sorte qu'une île dont le circuit est au plus de 47 1/2 milles anglais, en a sur sa carte un de 140 milles au moins. Notre collaborateur M. Walckenaër a dit qu'Arrowsmith méritait la dénomination d'artiste respectable et non une meilleure, puisque, en se procurant sans cesse des matériaux nouveaux, il a su, sans érudition géographique, dresser beaucoup de cartes curieuses pour les géographes. Un ouvrage signé A. Arrowsmith a été publié en anglais sous ce titre : *Construction géométrique des cartes et des globes*, Londres, 1825, in-4°, avec planches. L'apparition de ce volume étant postérieure au décès d'Arrowsmith, on ne sait s'il est de lui ou de son fils qui continue son commerce; la préface n'instruit pas sur ce point. C'est un livre élémentaire destiné aux personnes peu versées dans la science. Il est écrit avec clarté et indique avec précision les procédés qu'on doit employer. E—s.

* **ARSENIUS** était fils de Michel Apostolius (*Voy.* ce nom, II, 326), et dans son enfance porta le nom d'Aristobule. N'étant encore que simple diacre il publia la *Gaïomyomachie*, espèce de tragédie burlesque dont il ne connaissait pas l'auteur; mais on sait maintenant que c'est Théodore Prodrome (*Voy.* ce nom, XLV, 296). Suivant l'usage des Grecs, lors de sa nomination à l'archevêché de Monembasie ou de Malvoisie, il quitta le nom qu'il avait porté jusqu'alors, et prit celui d'Arsenius. Depuis long-temps il promettait de publier le *Violier*, recueil,

formé par son père, des meilleures pièces des différents auteurs grecs. Il en fit paraître un extrait, petit in-8°, sans date. Ce rare volume, dont on trouve la description dans le Manuel du libraire de M. Brunet, doit être antérieur à l'année 1522, puisqu'il est dédié au pape Léon X. La bibliothèque du Saint-Synode, à Moscou, possédait une copie de cet ouvrage beaucoup plus ample que l'imprimé. Arsenius entretenait un commerce épistolaire avec le pape Paul III, et il lui offrit la dédicace de ses *Scolies* sur les sept tragédies d'Euripide; Venise, 1534, in-8°. Ses liaisons avec la cour de Rome ne pouvaient manquer de le rendre odieux aux Grecs schismatiques, et Pacome, patriarche de Constantinople, finit par l'excommunier. Arsenius vint alors chercher un asile à Venise, et il y mourut en 1535. C'était une croyance établie parmi les Grecs, qu'après sa mort il était tombé au pouvoir du démon qui ranimait son cadavre la nuit, et l'obligeait à commettre toutes sortes d'excès (*Voy.* Guillet, *Lacédémone ancienne et moderne*, 327, éd. de 1679). On peut consulter, pour plus de détails, les *Mélanges* de Chardon de la Rochette, I, 238-41. W—s.

ARTAUD (JEAN-BAPTISTE), né à Montpellier en déc. 1732, se fit d'abord connaître par un pamphlet intitulé : *La petite poste dévalisée*, 1767, in-12. Il donna ensuite la *Centenaire de Molière*, jouée au Théâtre-Français le 18 février 1773, pour la célébration de l'année séculaire de la mort de notre premier comique. Cette pièce a été imprimée in-8°. la même année (1). Le succès

(1) On avait joué la veille, sur le même théâtre l'*Assemblée*, comédie de l'abbé Lebeau de Schosne, sur le même sujet; et le public eut lieu de s'étonner que les auteurs dramatiques eussent

de la *Centenaire de Molière* avait engagé les comédiens français à proposer aux gens de lettres un concours pour célébrer en 1784 la révolution séculaire de la mort du grand Corneille. Plusieurs auteurs traitèrent ce sujet. Grimm regrette que la pièce composée par Artaud ou celle de Cubière n'ait pas eu la préférence. Artaud est encore auteur d'un ouvrage anonyme qui a pour titre : *Taconet, ou Mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre*, 1775, in-12. Le rival de Vadé, sans avoir mérité tous les dédains de Favart, ne peut pas non plus être appelé *un homme célèbre*. Artaud devint secrétaire et bibliothécaire du duc de Duras, et s'il faut en croire les *Mémoires secrets*, il perdit cette place en 1774 pour quelques infidélités. Les auteurs de la Gazette de France, en vertu de leur privilège exclusif, avaient obtenu la suppression du *Courrier d'Avignon*, journal rédigé par Morénas, avant l'occupation du Comtat par les troupes françaises, en 1768. Artaud fit revivre cet écrit périodique en 1775, mais il ne put lui rendre l'esprit indépendant qu'il respirait même sous la domination papale. Grimm (*Corresp. litt.*, tom. 4 de la 3^e part., pag. 370) cite des vers passablement ridicules qu'Artaud adressait à l'abbé Delille, pour l'engager à venir occuper un appartement au Palais-Royal; il lui dit, entre autres choses exemplaires :

Nous sommes dans le voisinage
De cent grâces et des neuf sœurs;
Vous aurez le rare avantage
De choisir entre leurs faveurs.

On cite encore de J.-B. Artaud *l'Échange raisonnable*; *l'Heureuse entrevue*; *Sophie*, comédies dont

sont laissés à deux débutants le soin de célébrer Molière.

A—T.

les deux dernières sont en vers; mais il ne paraît pas qu'elles aient été imprimées (2). Censeur royal long-temps avant la révolution de 1789, Artaud figure encore sur la liste des gens de lettres rémunérés par la convention nationale en 1795. Il mourut à Paris en 1796.

L—M—X.

ARTEAGA (le P. HORTENSIO-FÉLIX PARAVICINO Y), littérateur espagnol, naquit en 1580, à Madrid, de parents nobles. Dès son enfance il se fit remarquer par son esprit vif, pénétrant, et par la rapidité de ses progrès. Après avoir terminé son cours de droit à Salamanque, ne se sentant aucune vocation pour la magistrature, il entra dans l'ordre des Trinitaires et se fit recevoir docteur en théologie. Ses talents pour la chaire ne tardèrent pas à le faire connaître. Il avait eu l'honneur de complimenter Philippe III à son passage à Salamanque, en 1616; ce prince fut si content de sa harangue, qu'il le nomma son prédicateur. Le P. Hortensio remplit cette place pendant vingt ans; et quoiqu'il ne fût pas exempt d'enflure, de recherche, et des autres défauts que l'on reproche à la plupart des prédicateurs espagnols, il sut les faire excuser par ses qualités brillantes. Elevé aux premières dignités de son ordre, il en était vicaire-général lorsqu'il mourut à Madrid le 22 déc. 1633. Aux vertus d'un religieux il joignait les manières et la politesse d'un homme du monde. La finesse de son esprit était passée en proverbe. Comme poète il appartient à l'école maniérée de Gongora (*Voy. ce nom*, XVIII, 66). Ses vers recueillis sous ce titre : *Obras de D. Fe-*

(2) Ersch (*France littéraire*, tom. 1^{er}, p. 36) dit que *l'Heureuse entrevue* a été traduite en allemand, Francfort, 1772, in-8°.

lice de Arteaga (1), furent imprimés à Lisbonne, 1645, et à Madrid, 1650, vol. in-4°. On trouve trois romances mystiques de D. Félix, avec une courte notice sur sa vie, dans le tom. 5 du *Parnaso español* de Sedano. Lope de Vega l'a célébré dans son *Laurel de Apollo*. Ses divers recueils de sermons ont été publiés; mais il a laissé manuscrit un traité de philosophie : *Constancia cristiana o discursos del animo y tranquilidad estoyca*; on conserve cet ouvrage à la bibliothèque Saint-Philippe de Madrid. W—s.

ARTHUS ou **ARTUR II**, duc de Bretagne. Voy. BRETAGNE, V, 554.

ARTHUS III. Voy. RICHEMONT, XXXVIII, 70.

ARTIEDA (ANDRÉ REY DE), poète espagnol, était né vers 1560 à Valence, d'une famille noble, originaire de l'Aragon. A quatorze ans, il prit ses grades dans la faculté des arts, et à vingt dans celle de droit, de la manière la plus brillante. Sans rompre avec les muses, il embrassa la profession des armes et fut fait capitaine dans un régiment d'infanterie à l'armée de Flandres. Il servit sous les ordres du duc de Parme (Voy. Alex. FARNÈSE, XIV, 172) dans les guerres de la ligue; il fit ensuite une campagne en Hongrie contre les Turcs. Quelques auteurs prétendent qu'Artieda donna des leçons d'astronomie et de mathématiques à Barcelone; mais il est peu vraisemblable qu'un guerrier, déjà sur le retour de l'âge, ait échangé sa cuirasse contre une robe de professeur. De retour en Espagne, il publia, sous le nom d'*Artemidoro*,

sorte d'anagramme du sien : *Discursos, epistolae y epigrammas*, Saragosse, 1605, in-4°. L'une des meilleures pièces de ce recueil, devenu fort rare, est une épître au marquis de Cueblar sur la comédie, dans laquelle Artieda signale, avec autant de franchise que de goût, les défauts du théâtre de sa nation. Elle a été reproduite dans le *Parnaso español*, I, 352. Il comptait au nombre de ses amis les littérateurs les plus distingués de son temps, entre autres Lupericio d'Argensola (Voy. ce nom, II, 411), dont on a un sonnet à sa louange, et Lope de Vega, qui l'a comblé d'éloges dans son *Laurel de Apollo*. Les critiques modernes n'en parlent pas d'une manière moins favorable. L'éditeur du *Parnaso español*, qui lui a consacré, dans son second volume, une courte notice, dit qu'il joignait à une vaste érudition un esprit solide, et que son style élégant et pur brille par la douceur et l'harmonie. Il avait composé dans sa jeunesse une tragédie, *los Amantes*, imprimée à Valence, 1581, in-8°; mais on n'en connaît plus aucun exemplaire. W—s.

ARTIGAS (don JUAN), né à Montevideo, en 1746, d'une famille originaire d'Espagne, entra, jeune encore, dans la carrière des armes. Après de longs services il était parvenu au grade de capitaine, et il continuait de servir en 1810 dans l'armée royale avec zèle et exactitude, lorsque, à la suite de quelques démêlés avec le gouverneur de la colonie portugaise del Santo-Sacramento, il alla faire offre de son épée à la république de Buenos-Ayres, qui vers le commencement de 1811 lui confia des armes et des munitions, au moyen desquelles il se chargea d'exciter une révolte dans la Banda Oriental, et

(1) C'est le nom de sa mère qu'il a mis à la tête de ses poésies. Ses sermons ont paru sous celui de P. Hortensio.

d'enlever cette province à la métropole. Il parvint à organiser des guérillas, qu'il grossit encore des troupes revenues du Paraguay, et défit les royalistes en plusieurs rencontres. A Las Piedras, il remporta sur eux une victoire complète, et fit leur général prisonnier. Aussitôt après cet exploit, il marcha contre les Portugais qui, sous prétexte de défendre la cause du roi d'Espagne, cherchaient à s'emparer du pays qui s'étend à la rive gauche de la Plata. Il les battit dans différentes occasions, et contraignit le gouvernement du Brésil à traiter avec la république de Buénos-Ayres, dont il était devenu le général ; mais il y avait déjà rencontré des rivaux et des ennemis redoutables. Comme il arrive dans toutes les révolutions, dès que l'autorité de la métropole eut cessé, les chefs du parti qui l'avaient renversée se divisèrent entre eux, et les ambitions individuelles se manifestèrent (1). Venu dans de pareilles circonstances, Artigas ne pouvait manquer de causer de l'ombrage. Ses succès, la confiance des soldats, l'influence qu'il obtint dès le commencement sur une grande partie de la contrée, toutes ces causes réunies excitèrent au plus haut degré les appréhensions du directeur Puyredon, qui aspirait ouvertement à la dictature ; il suscita toutes sortes de tracasseries à Artigas, et l'accusa d'aspirer lui-même à la domination. Le général mécontent s'éloigna avec sa troupe de l'armée qui assiégeait Montevideo sous les ordres de Rondeau, et qu'il était venu

(1) C'est un bien triste plaidoyer pour la république que les guerres civiles, les troubles continuels et l'agitation permanente de l'Amérique espagnole, depuis que ses provinces insurgées, constituées en républiques, sont devenues des théâtres sanglants de discorde et de désolation. C'est un spectacle et une leçon pour l'Europe.

renforcer. Par cette défection, il mit l'armée dans la nécessité d'abandonner son entreprise ; et, s'étant répandu dans la campagne, il y fit des levées d'hommes, et chercha par tous les moyens à fortifier son parti. On conçoit de quelle fureur furent transportés, à cette nouvelle, les chefs de la nouvelle république. Posarda, qui venait d'être nommé directeur, et qui n'avait pas plus que Puyredon de penchant pour Artigas, le fit déclarer infâme et traître. Sa tête fut mise à prix, et l'on promit 6,000 fr. à celui qui l'apporterait. S'il était permis de comparer de petites révolutions avec des événements beaucoup plus considérables, mais qui semblent en être le type, on pourrait dire qu'Artigas fut alors dans la république de Buenos-Ayres un autre Dumouriez. Mais plus habile, ou peut-être plus heureux que le général français, et n'abandonnant pas la partie au moment décisif, il ne songea qu'aux moyens de résistance. Aussi actif qu'intrépide, chéri de ses soldats, dont, malgré son âge (70 ans), il partageait toutes les habitudes, il excita dans ce moment un grand enthousiasme. A sa voix de nombreuses levées furent opérées dans le pays qui s'étend entre l'Uruguay, le Parana et le Brésil, et il put bientôt marcher à la tête d'une armée contre celle que ses ennemis firent sortir de Buenos-Ayres. Artigas battit cette armée dans la première rencontre, et s'empara de Montevideo, de Santa-Fé, en 1815. Un nouveau corps envoyé contre lui sous le général Valcarcel subit le même sort, et la république n'eut plus d'autre parti à prendre avec son général révolté, que celui des négociations ; elle lui céda, par un traité, Santa-Fé et toute la rive orientale de la Plata.

On sait qu'en pareil cas les voisins, profitant des divisions intestines, ne manquent pas de faire quelques tentatives d'envahissement. Les Portugais voulurent donc en 1816, pour la seconde fois, s'emparer de tout le pays jusqu'à la Plata. Mais Artigas, fidèle aux intérêts de sa nouvelle patrie, ne songea plus alors qu'à repousser une agression étrangère; il marcha contre les Portugais, et, quoique vaincu dans une première attaque, il ne se laissa point abattre. Après plusieurs affaires, dans lesquelles les succès furent alternatifs, il obligea le gouvernement de Rio-Janeiro à entrer en négociation avec la république de Buenos-Ayres. Les craintes d'un armement qui se préparait dans les ports de la métropole, pour soumettre les colonies de l'Espagne, forcèrent, à cette époque, les divers partis de la république à se réunir; et le général Artigas lui-même parut un instant se rapprocher de ses rivaux; mais dès que la révolution des Riego et des Quiroga eut aussi triomphé dans la métropole (1820), les divisions et les haines des partis reprirent toute leur force dans la république de Buenos-Ayres. Le directeur Puyredon, se livrant de nouveau à ses projets de domination, envoya contre Artigas une armée commandée par Rondeau; mais ce général fut bientôt abandonné par une partie de ses troupes qui vinrent se mettre sous les ordres d'Artigas, et tous ensemble marchèrent contre la capitale, d'où Puyredon et les siens furent contraints de s'éloigner. Artigas triomphait, mais peu fait pour les discussions et les intrigues de la politique, il ne sut pas long-temps conserver un pouvoir que se disputaient à la fois une foule d'intrigants ambitieux et plus adroits que lui. Obligé

de quitter encore Buenos-Ayres, abandonné d'une partie de ses soldats, il fut vaincu dans un combat décisif au mois d'octobre 1820. Retenu ensuite au Paraguay par le docteur Francia, dans une espèce de captivité, il y mourut au commencement de 1826. M—D j.

ARTIS (JEAN D'), en latin ARTISIUS, habile canoniste, était de Cahors, où il naquit en 1572. Ses premières études étant achevées, il alla faire son cours de philosophie à Rhodéz, où il se lia de l'amitié la plus étroite avec D. Tarrisé, alors prieur de Cessenon, et depuis général de la congrégation de Saint-Maur. Après avoir terminé son cours, il rejoignit D. Tarrisé à Cessenon, et il y passa trois ans, uniquement occupé de se perfectionner dans la connaissance des langues et des meilleurs écrivains de l'antiquité. Il revint ensuite à Cahors, où il commença ses études en droit et prit ses premiers grades. D. Tarrisé ayant un procès devant le parlement de Toulouse, le pria de l'accompagner dans cette ville pour l'aider de ses conseils. D'Artis ne put se refuser au désir de son ami; il profita de cette circonstance pour suivre les leçons des plus habiles professeurs, et s'étant fait recevoir docteur dans l'une et l'autre faculté, il fréquenta le barreau de Toulouse. Ses talents comme jurisconsulte lui méritèrent la bienveillance du premier président de Verdun, qui le chargea du soin de sa bibliothèque, et l'admit à son intimité. En 1612, ce magistrat ayant été nommé premier président du parlement de Paris, d'Artis y suivit son protecteur, dont il ne voulut jamais se séparer, malgré les offres les plus séduisantes. Une chaire de droit canonique étant venue à va-

quer en 1618 à la faculté de Paris, il se mit sur les rangs et l'obtint au concours. Après la mort de Hug. Guijon (*Voy.* ce nom, XIX, 109) en 1622, il fut pourvu de la place de professeur au collège royal. Il remplit ces deux chaires avec beaucoup de zèle et d'exactitude, et mourut le 21 avril 1651. Quoique dépourvu de fortune et sans autre ressource que le traitement de ses deux chaires et le revenu de quelques bénéfices peu considérables qui lui furent accordés sur la fin de sa vie, il ne laissa pas d'amasser plus de cent mille francs par son économie qu'il poussa, dit l'abbé Goujet, peut-être un peu trop loin (*Mémoires sur le collège royal de France*, III, 390). Il légua vingt mille francs à la faculté de droit de Paris pour améliorer le sort des professeurs, et le surplus à la congrégation de Saint-Maur. D'Artis était très-instruit; mais il avait plus de mémoire que de jugement, et ses ouvrages, qu'on peut regarder comme des compilations, n'offrent plus aucun intérêt. Doujat (*Voy.* ce nom, XI, 618), son successeur au collège royal, a publié les *œuvres* de d'Artis, Paris, 1656, in-fol. Elles sont précédées d'une *vie* de l'auteur, que Chr.-Gott. Buder a reproduite avec des notes dans les *Vitæ clarissimorum jurisconsultorum*, Iéna, 1722, in-8°. Le P. Nicéron, dans ses *Mémoires*, XXX, 11-14, donne la liste de dix-sept ouvrages de d'Artis, dont quatre ne font point partie du *recueil* publié par Doujat. Mais il n'a pas connu le plus rare de ses opuscules, et le seul qui mérite encore d'être recherché des curieux. Il est intitulé : *J. Artisii admiranda pedis* (les merveilles du pied), Paris, Billaine, 1629, in-8°

de 56 pag. D'Artis composa ce petit traité pour se délasser de travaux plus sérieux. Suivant l'usage des savants de son temps, il y prodigue l'érudition. Mais on y trouve aussi quelques bonnes plaisanteries, et des idées singulières sur le rapport qu'on remarque entre le caractère et la forme du pied, idées que des écrivains modernes ont développées, sans rendre à d'Artis l'honneur qui devait lui en revenir. Mercier de Saint-Léger a donné de cet ouvrage une notice très-intéressante dans l'*Année littéraire*, 1775, VIII, 44-67. Barbier, dans son *Dict. des anonymes*, attribue à d'Artis, mais sans en expliquer la raison : *Satyra diætetes sive arbirer rerum, per Joann. de Manibus*, Paris, in-12, 1614, daté par erreur, 1514. Ce petit ouvrage est dédié au card. du Perron, par une épître au bas de laquelle on trouve comme sur le frontispice le nom de *J. de Manibus*.

W—s.

ARTIS (GABRIEL D'), connu surtout par ses efforts pour empêcher le socinianisme de s'introduire dans les différentes communités protestantes, était né vers 1660 à Milhau, dans le Rouergue. Ayant terminé ses études théologiques, il se rendit en Prusse avec sa famille, et dut à ses talents pour la chaire d'être attaché à l'église française de Berlin. Après la révocation de l'édit de Nantes, la plupart des pasteurs avaient été forcés, pour se soustraire à la persécution, de chercher un asile dans les pays étrangers. Cette conduite, qui n'offrait rien que de conforme au véritable esprit de l'évangile, fut cependant blâmée hautement par quelques protestants zélés. Elie Benoît, dans l'espoir de faire cesser ces déclamations, publia l'*Apologie* des

pasteurs réfugiés (*Voy. Benoît, IV, 199*). D'Artis y répondit par les *Sentiments désintéressés*, etc., ouvrage dans lequel il prétend que les pasteurs, en abandonnant leurs églises pendant la persécution, ont trahi leurs devoirs, et qu'ils sont tenus de braver tous les dangers pour se réunir à leurs troupeaux. Cet ouvrage ne pouvait qu'exciter encore la division qui régnait déjà parmi le clergé protestant. Benoît s'empressa d'y répondre. D'Artis lui répliqua; mais, à la demande de quelques amis, il consentit à supprimer son manuscrit. Ce sacrifice tardif fait à la paix ne l'empêcha pas d'être suspendu de ses fonctions pastorales par le consistoire de Berlin. Privé de son emploi, il se rendit en Hollande, où il se flattait de trouver, dans l'exercice de ses talents, les ressources qui lui manquaient du côté de la fortune. Il résolut d'entreprendre un *journal*, et il en communiqua le plan à Bayle, qui le trouva très-bien conçu (*Lettre à d'Artis*). Le premier numéro parut à Amsterdam, sous le titre de *Journal d'Amsterdam*, le 3 sept. 1693; mais la publication en resta suspendue jusqu'au mois de février suivant. D'Artis étant allé demeurer à Hambourg, y reprit sa feuille, sous le titre de *Journal de Hambourg*, et la continua jusqu'au 27 avril 1696. Ayant été rétabli dans ses fonctions pastorales, il revint à Berlin, après une absence de douze ans; mais il ne put y vivre long-temps en bonne harmonie avec ses confrères. S'étant permis de les accuser de socinianisme, il fut exclus pour la seconde fois du ministère. Il fit, en 1714, un voyage à Deventer. Sur la recommandation de La Croze, il y reçut un accueil bienveillant de Cuper, qui le jugeait un ministre zélé de Jésus-Christ,

mais qui lui souhaitait plus de prudence (*Lettres de Cuper, 162*). L'année suivante, d'Artis se rendit en Suède, puis en Angleterre, où l'on conjecture qu'il fut attaché à l'église Saint-James de Londres. L'âge n'avait point diminué son ardeur pour les disputes. Ayant eu l'occasion de voir entre les mains d'un de ses amis la traduction française du *Nouveau Testament*, par Beausobre et Lenfant, il crut y remarquer des traces de socinianisme, et s'empressa de mettre en garde les fidèles contre cette version, par une *lettre pastorale*, dans laquelle il s'intitule le plus ancien et le plus légitime pasteur de l'église française de Berlin. Cette lettre lui attira des réponses très-vives de Lenfant. D'Artis y répliqua d'une manière peu charitable. Il alla même jusqu'à recourir à l'autorité séculière pour obtenir la punition des prétendus sociniens. Dans un *mémoire* qu'il fit remettre au grand maréchal de Prusse, il lui offre d'extraire de la traduction du Nouveau Testament plus de soixante passages suspects, et d'en fournir la critique. Cette démarche n'ayant pas eu l'effet qu'il s'en promettait, il s'éloigna de Berlin pour toujours. On conjecture qu'après avoir erré dans les Pays-Bas et l'Allemagne, il prit enfin le parti de retourner à Londres, et qu'il y mourut, après 1730, dans un âge avancé. Outre le *Journal d'Amsterdam et de Hambourg*, dont la collection forme 4 vol. pet. in-8°, on connaît de d'Artis : I. *Sentiments désintéressés sur la retraite des pasteurs de France, ou examen du livre intitulé : Histoire et apologie de la retraite*, etc., d'Elie Benoît, Deventer, 1688, in-12. II. *Deux lettres à l'auteur de l'Histoire critique de la république*

des lettres (Masson), au sujet de la *dissertation critique sur le psaume CX*, dans le *journal littéraire de La Haye*, tom. III, 142-60; tom. IV, 155-73. III. *Recueil de trois écrits sur des sujets importants à la religion*, La Haye, 1705, in-8°. D'Artis est l'éditeur de ce recueil. Dans la préface, il se déclare l'auteur de la *dissertation sur la théocratie d'Israël*. Les deux autres pièces sont une *lettre à un ministre nouvellement reçu*, et un *discours sur la nécessité de connaître la religion et de la pratiquer*. IV. *Lettres de M. d'Artis et de M. Lenfant sur les matières du socinianisme*, Berlin, 1719, in-4°. V. *Mémoire abrégé concernant le système et les artifices des sociétiens modernes*; dans le *Journal de Trévoux*, mai, 1725, p. 909-22. C'est l'extrait du mémoire qu'il remit au grand maréchal de Prusse contre la trad. du Nouveau Testament par Beausobre et Lenfant. VI. *La maîtresse clé du royaume des cieux, qui est une clé d'or d'Ophir, enrichie de perles du plus grand prix; ou dissertation contre le papisme*, Londres, sans date, petit in-8°. Ouvrage rare et recherché des curieux, peut-être à cause de la singularité du titre ou de la violence des attaques contre le saint-siège (Voyez le *Manuel du libraire* de M. Brunet au mot *Maîtresse*). Barbier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, a donné sur d'Artis un article très-incomplet.

W—s.

ARTOPAEUS (JEAN-CHRISTOPHE BECKER ou), historien et philologue, né en 1626 à Strasbourg, consacra sa longue carrière à l'enseignement. Après avoir professé, trente-deux ans, la littérature latine au gym-

nase de sa ville natale, il fut pourvu en 1683, d'un canonicat du chapitre de Saint-Thomas et de la chaire d'histoire à l'académie, dont il mourut doyen le 21 juin 1702. C'était un savant du premier ordre, très-versé dans les langues, l'histoire et les antiquités; et s'il n'est pas aussi connu maintenant qu'il mérite de l'être, c'est qu'il n'a guère publié que des thèses et des dissertations, genre d'ouvrages, dont la réputation franchit rarement l'enceinte des académies. La plupart de ses thèses roulent sur des points choisis de l'histoire sacrée et de l'histoire ancienne. Uffenbach en avait recueilli un grand nombre dont on trouve les titres dans le *catalogue* de sa bibliothèque (Voy. UFFENBACH, XLVII, 156). Artopaeus a eu part au *Compendium histor. ecclesiasticæ in usum gymnasii Gothani*; Gotha, 1666, in-8°, et souvent réimprimé depuis en Allemagne (Voy. SECKENDORF, XLI, 413). On lui attribue: *Seria disquisitio de statu, loco et vita animarum postquam dicesserunt à corporibus præsertim fidelium*, in-12 de 214 pages, édition imprimée, suivant Placcius, *Theatrum anonymor.*, dans le duché de Lunebourg, vers 1670. Cet ouvrage curieux, mais paradoxal, reparut, dès l'année suivante, à Strasbourg, chez Zelzner, in-12, augmenté d'un *examen* critique par Balth. Bebel. Il a été inséré dans le *Fasciculus rariorum ac curiosorum scriptorum theologicorum de animâ*, Francfort, 1692, in-8°; enfin on en indique, dans la *Bibliotheca selectissima* d'Engel, une édition de Leipzig, 1702, in-8°. Quoiqu'il ait eu 4 éditions, l'ouvrage est assez rare, ainsi que Dav. Clément le témoigne dans la *Bibliothèque curieuse*, I, 350, au

mot *Anima* (1). Placcius en a donné l'analyse dans son *Theatrum* déjà cité, p. 71. Parmi les thèses d'Artopaeus, on distingue celle qu'il a publiée sous ce titre : *Meletema historicum quod narratio de Juditha et Holopherne non historia sit, sed epopeia*; Strasbourg, 1694, in-4°; réimprimée dans le *Compendium historiae ecclesiast.*, Gotha, 1703, in-8°. Artopaeus a fourni des notes à l'édition de *Dictys de Crète* publiée par Obrecht, Strasbourg, 1691, in-4°; et il a corrigé les *Tables chronologiques* de Chr. Schrader. Ce dernier ouvrage n'a été publié qu'après la mort de l'auteur, par Bartensten, Strasbourg, 1715, in-4°.

W—s.

ARTUS THOMAS. Voy. ce nom dans la note de l'article VINGÈRE, XLVIII, 458-59.

ASAD ou **AÇAD KHAN**, l'un des souverains éphémères de la Perse, dans le dernier siècle, appartenait à une tribu d'Afghans, et naquit dans les environs de Caboul, vers 1715. Il entra au service de Nadir-Chah avec le corps de troupes que sa nation offrit à ce conquérant, lorsqu'il revenait de l'Inde, en 1739. Jeune alors et simple cavalier, Asad se fit bientôt remarquer; il obtint de l'avancement, et commandait un corps de mille hommes dans la province d'Érivan, lorsque Nadir fut assassiné (1747). Les révolutions qui éclatèrent par suite de cet événement développèrent l'ambition d'Asad, et lui offrirent les moyens de la satisfaire. Il se mit d'abord au service de Teymouras II et de son fils Héraclius, princes de Géorgie, qui profitaient aussi des circonstances

pour affranchir leur pays du joug qu'il subissait depuis deux siècles et demi sous la domination persane. Asad ne tarda pas à quitter ses nouveaux maîtres; et voulant, à leur exemple, travailler pour son propre compte, il se joignit aux Lesghis, peuples caucasiens qui, à la faveur du désordre général, pillaient et ravageaient impunément les états musulmans et chrétiens. En 1751, il assiégea Ériyan dont le gouverneur n'implora pas en vain le secours d'Héraclius. Forcé de s'éloigner, Asad se jeta sur l'Adzerbaïdjan, en chassa les troupes géorgiennes, s'empara de Tauris, et conclut avec Héraclius, à la fin de 1752, un traité de paix par lequel il fut convenu que les rives de l'Araxe seraient la limite de leurs états respectifs. Maître par ce traité de tout l'Adzerbaïdjan, Asad, ayant recruté son armée d'aventuriers de tous les pays, ajouta à ses conquêtes Cazbin et Sulthanieh; il entra dans le Ghilan, y fit des levées d'hommes et d'argent, et s'avança dans le Mazanderan contre Mohammed Haçan-Khan, tandis que ce dernier était attaqué d'un autre côté par Kérym-Khan. Le plan d'Asad était d'attendre le résultat de la lutte entre ces deux rivaux, et de tomber ensuite sur le vainqueur dont il espérait avoir bon marché. Mais ayant appris que Mohammed Haçan, vainqueur de Kérym, se disposait à venir le combattre, il n'osa pas se risquer sur un terrain resserré entre la mer Caspienne et de hautes montagnes, et retourna à Cazbin. Kérym, ayant réparé ses pertes, vint l'y assiéger en 1753. La vigoureuse résistance d'Asad força son rival de décamper. Il revint l'année suivante; mais cette fois Asad, qui avait renforcé son armée, ne resta pas sur la défensive. Il alla camper dans les en-

(1) Dav. Clément ne connaissait pas l'édition de Strasbourg, 1671, t. n. 12. Elle est citée dans le *Catal. de la Bibliot. du roi*, D, 281.

virons de Cazbin, y livra bataille à Kérym, le défit, et le poursuivit avec tant de vigueur, qu'il ne lui laissa pas le temps de se fortifier ni même de se reposer à Ispahan et à Chiraz : il s'empara de ces deux villes importantes. Kérym s'était retiré dans le Kermesir, où les montagnards s'armèrent pour sa défense. Asad, qu'il suivait de près, s'engagea imprudemment dans un défilé où ses troupes furent écrasées. Sa déroute fut complète, et il ne parvint qu'avec peine et dans le plus grand désordre à se replier sur Chiraz, où il pillait les caisses publiques et les magasins de vivres : il gagna enfin Ispahan, et comptait s'y fortifier pendant l'hiver ; mais n'ayant pas reçu les recrues qu'il avait demandées, et se voyant menacé à la fois par les armées de Mohammed Haçan et de Kérym, il craignit de se mesurer contre ces deux compétiteurs, et préféra aller attendre à Tauris l'issue d'une seconde lutte qui ne pouvait manquer de s'engager entre eux. En effet, Mohammed triompha de Kérym, et s'empara d'Ispahan. Vaincu à son tour devant Chiraz, il retourna dans le Mazanderan pour y réparer ses pertes. Il marcha sur Tauris au printemps de 1757. La puissance d'Asad, affaiblie par ses guerres avec Kérym, était alors sur son déclin. Ses troupes mal payées fatiguaient les peuples de l'Adzerbaïdjan par leurs brigandages. Il manquait de vivres et de munitions ; et plusieurs de ses officiers généraux allèrent avec leurs soldats se ranger sous les drapeaux de Mohammed Haçan. Effrayé de cette désertion, Asad laissa un corps de troupes sous les ordres de Feth Ali-Khan, pour défendre Ourmiah, la plus forte place de l'Adzerbaïdjan, et il s'achemina vers Bagdad avec

une faible escorte. En traversant le Kourdistan, il s'arrêta chez son beau-père ; mais ce barbare, sans respect pour les liens de la parenté ni pour un souverain déchu, le dépouilla de tous ses bijoux, en lui disant impudemment que ces parures ne convenaient plus à sa position. Asad, arrivé à Bagdad dans un dénuement presque absolu, y fut bien accueilli du pacha Soliman ; mais il ne put en obtenir des secours pour rentrer en Perse. Comme il cherchait à se faire un parti, et comme ses intrigues pouvaient compromettre la neutralité dont ce gouverneur voulait ne pas se départir avec Kérym-Khan (*Voy.* ce nom, XXII, 324), Asad reçut ordre de s'éloigner, et prit le parti de se retirer en Géorgie, auprès du prince Héraclius, qui lui assura une existence honorable à Tiflis ; mais qui, satisfait d'avoir recouvré l'indépendance de sa couronne et de son pays, refusa aussi de favoriser les projets ambitieux de son hôte. Dans cet intervalle, Feth Ali-Khan abandonné à ses propres forces avait livré Ourmiah à Mohammed Haçan. (*Voy.* ce nom, XXIX, 241). Celui-ci à son tour avait été vaincu et tué par Kérym, qui restait maître de toute la Perse. Héraclius, sommé par ce prince de livrer Asad, ne voulut pas violer les lois de l'hospitalité ; mais il engagea Asad à se rendre auprès d'un prince dont on vantait la clémence et la loyauté. Asad Khan suivit ce conseil, et s'en trouva bien. Olivier, dans la relation de ses voyages en Orient, nous a conservé le récit de l'entrevue de ces deux personnages et le texte même de leur conversation. Il est difficile de croire à l'authenticité de ces détails et surtout à celle des discours. Mais, en somme, Kérym pardonna généreu-

sement à son ancien rival, lui accorda sa confiance, l'admit dans son conseil, et lui offrit tous les moyens de mener une vie douce et paisible, dans tel lieu qu'il lui plairait de choisir. Asad préféra demeurer à Chiraz, auprès d'un prince qui avait acquis tant de droits à sa reconnaissance et à son amitié. Il lui donna souvent des avis salutaires, le servit avec zèle et courage à l'armée; mais refusant tous les emplois, toutes les dignités, il disait souvent qu'il n'avait jamais été plus heureux que depuis sa chute. Il survécut à Kérym, et mourut à Chiraz, en 1780, pendant que cette ville était assiégée par Aly Mourad-Khan (*Voy.* ce nom, XXX, 331). Son corps fut déposé dans une mosquée, et ce ne fut qu'après la reddition de cette ville que ses restes, comme il l'avait désiré, furent portés à Kaboul, accompagnés de ses femmes et de ses esclaves. A—T.

ASCHOD est le nom de plusieurs princes arméniens de la race des Bagratides, Juifs d'origine, qui régnèrent sur la Géorgie, et dont la famille existe encore en Russie. — Aschod, fils de Piourad, voyant l'Arménie livrée à la fureur des guerres civiles, depuis qu'en l'année 683 le patrice Grégoire périt dans une bataille contre les Khazars, qui l'avaient envahie, s'empara du gouvernement en 685, et prit le titre de patrice. Il nomma son frère Sempad *sharabied* ou généralissime des troupes; et, dans l'espoir d'assurer la tranquillité de son pays, il fit la paix avec le khalife Addeh-Mélek, et lui paya un tribut. Mais l'empereur Justinien II, irrité de cet acte de soumission des Arméniens, envoya contre eux, en 686, une armée qui dévasta pendant deux ans leur mal-

heureux pays. D'un autre côté, les Arabes, soupçonnant quelque intelligence secrète entre les Grecs et les Arméniens, attaquèrent ces derniers. Aschod, ayant marché à la rencontre de l'ennemi, périt dans la bataille, l'an 690, après avoir gouverné quatre ans et huit mois. — Aschod, fils de Sahag, profitant des guerres civiles qui élevèrent la puissance des Abbassides sur celle des Ommeyyades, se fit nommer patrice et prince des princes d'Arménie en 743, par Merwan II, dernier khalife de la race des Ommeyyades, et gouverna quinze ans. Attaqué en 758 par les autres princes arméniens, à cause de ses liaisons avec les Musulmans, il fut vaincu, fait prisonnier et privé de la vue. Il survécut quatorze ans à ce malheur, et fut remplacé par son fils Sempad. — Aschod I^{er}, dit le Grand, premier roi d'Arménie de la dynastie des Bagratides, était fils de Sempad le confesseur qui souffrit le martyre en 856. Ayant appris la mort glorieuse de son père, il se mit en possession de ses états en Arménie, et sut, par sa prudence et sa sagesse, se concilier à la fois la confiance des princes arméniens et l'amitié des Arabes; aussi le khalife Motawakkel fit cesser les incursions des Musulmans en Arménie, et, au lieu d'un *osdigan* ou gouverneur, il n'y envoya plus qu'un commandant qui dépendait du gouverneur de l'Adzerbaïdjan. Il fit plus: en 859 il éleva Aschod à la dignité de *prince des princes*, et lui donna sur l'Arménie tous les droits de la souveraineté, à la charge d'un tribut annuel. Aschod s'appliqua à maintenir la paix dans ses états, et à réparer les maux qu'y avaient causés les Arabes. Il conféra à son frère Apas la dignité de *sharabied*, et se fortifia par des alliances

avec les plus puissants princes arméniens, qui se soumirent à lui avec joie en devenant ses gendres. Maître du centre de l'Arménie sur les bords de l'Araxe, Aschod résidait alternativement à Kars, à Ani et à Eraskavors, et comptait parmi ses vassaux le prince de Géorgie, son parent, et le roi de Colchidé. La partie méridionale de l'Arménie était encore occupée par les Arabes dont le commandant militaire résidait à Tovin, pour y surveiller les princes arméniens et recevoir leurs tributs. En 861, cet émir ayant fait une incursion en Arménie, fut vaincu par Aschod et par son frère Apas. Le khalife Motawakkel, loin de venger la honte de son lieutenant, rendit la liberté à tous les princes arméniens qui avaient été emmenés captifs à Bagdad avec Sempad, et leur permit de retourner au christianisme qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Aschod gouvernait en paix l'Arménie depuis vingt-six ans, lorsque le khalife Motamed crut devoir récompenser sa fidélité et sa sagesse en lui conférant le titre de roi. Il lui envoya, en 885, un diadème, des vêtements royaux, des chevaux, des armes et d'autres riches présents. Aschod fut couronné par l'ambassadeur musulman à Ani, en présence des grands de la nation. Quelque temps après, l'empereur Basile-le-Macédonien, qui se prétendait issu des Arsacides, anciens rois de l'Arménie, envoya une couronne à Aschod, avec une lettre pleine de compliments et de témoignages d'affection, et fit avec lui un traité d'alliance et d'amitié. Ainsi fut rétabli le royaume d'Arménie, environ quatre siècles et demi après la destruction de la dynastie des Arsacides. Aschod vainquit les peuples barbares qui habitaient les vallées septentrionales

et les gorges du Caucase, reprima leurs brigandages, et leur donna des gouverneurs. Ils se révoltèrent en 888, et furent vaincus par Sempad, fils aîné du roi, qui, s'étant mis à la tête d'une nombreuse armée d'Arméniens et de Géorgiens, les soumit, et résida quelque temps chez eux en qualité de vice-roi, pour les accoutumer à l'obéissance. Aschod, ayant fait la même année un voyage à Constantinople, où il fut reçu avec les plus grands honneurs par l'empereur Léon-le-Philosophe, tomba malade à son retour sur les frontières de ses états, et mourut vers la fin de l'an 889, après avoir porté pendant cinq ans le titre de roi, laissant pour successeur Sempad, l'aîné de ses quatre fils. — Aschod II, petit-fils du précédent, succéda, l'an 914, à son père Sempad, dont la mort tragique avait plongé l'Arménie dans un abîme de maux. Ce prince, qui par ses exploits mérita le surnom d'*Er-gathi* ou de fer, secondé par son frère Apas, rassembla six cents guerriers avec lesquels il soutint une lutte inégale contre les Musulmans et les rebelles. Malgré son courage, son activité et ses hauts faits d'armes, malgré la couronne qu'il avait reçue des rois de Géorgie et des Abkhaz, il ne put délivrer son pays du joug des infidèles. Moins roi que chef d'aventuriers, borné à la possession de quelques forts, il n'aurait pu, sans le secours des étrangers, recouvrer le trône de ses pères, et relever la puissance des Bagratides en Arménie. Enfin, après dix ans de malheurs, Aschod fut informé, l'an 920, que l'empereur Constantin Porphyrogénète invitait les Arméniens à oublier leurs dissensions, et à se réunir aux rois de Géorgie et des Abkhaz, promettant de leur envoyer de puissants se-

cours pour les aider à chasser les Arabes. Aschod se rendit l'année suivante à Constantinople, d'où il revint avec une armée qui l'aïda à recouvrer entièrement son royaume. Pendant son absence, la révolte de Kakig, roi du Vazbouragan, et de quelques autres princes arméniens alliés des Arabes, avait forcé Yousof, chef de ces derniers, à évacuer l'Arménie; mais il y avait laissé un ferment de division en créant roi, dans la ville de Tovin, un autre Aschod, cousin du roi d'Arménie. La guerre qu'Aschod eut à soutenir contre ce compétiteur ne l'empêcha pas de soumettre plusieurs peuples du nord de l'Arménie, de faire la paix avec Yousof, de vaincre son propre frère Apas, auquel il pardonna sa révolte soutenue par le roi des Abkhaz, et de terminer heureusement plusieurs guerres contre ce dernier et d'autres princes arméniens. Le successeur d'Yousof, ayant renouvelé l'alliance avec le roi d'Arménie, lui donna le titre de *schahanschah* (roi des rois), pour marquer sa suprématie sur les rois de Colchide, de Géorgie, d'Albanie, de Vazbouragan et de Tovin; mais les empereurs grecs ne lui accordèrent que le titre de prince des princes. Par la médiation du patriarche Jean VI et des évêques arméniens, Aschod fit la paix avec son cousin, qu'il reconnut roi de Tovin, fut heureux dans toutes ses entreprises, et mourut en 928, dans la quinzième année de son règne, laissant pour successeur son frère Apas. — Aschod III *Oghormadz* (le miséricordieux), neveu d'Aschod II, succéda, en 952, à son père Apas dont le règne avait été tranquille. A son exemple, il embellit et agrandit la ville d'Ani, sa capitale. En 961, il donna

le titre de roi et la ville de Kars à son frère Mouschegh, dont la postérité y régna pendant un siècle. Aschod parvint à un très-haut degré de puissance. Les rois de Géorgie, d'Albanie, de Kars, de Vazbouragan, tous les princes arméniens et plusieurs émirs musulmans reconnaissaient sa suprématie. Il n'avait plus à redouter le khalifat avili sous la tyrannie des princes Bowaïdes (*V. MOUHY-LILLAH*, XXX, 275). Ayant vaincu, en 961, Seïf-eddaulah, prince Hamdanide, souverain d'Halep et d'une partie de la Mésopotamie, il reçut du khalife une lettre de félicitation et le titre de *Schah-Armen*. En 974, il fit alliance avec l'empereur Jean Zimisces, et le seconda puissamment dans sa brillante expédition contre les princes musulmans de Syrie et de Mésopotamie. Aschod III mourut en 977, après un règne de 25 ans, laissant pour successeur Sempad II, et deux autres fils, Kakig I^{er} et Kourken, qui fonda le royaume de l'Albanie arménienne. — Aschod IV, surnommé *Khadeh* (le vaillant), fils puîné de Kakig I^{er}, se révolta, l'an 1021, contre le roi Jean son frère; soutenu par le roi de Vazbouragan, il l'assiégea dans Ani, après avoir conquis la plus grande partie du royaume, et le força de lui en céder la moitié. Mais les entreprises de l'empereur Basile II et les invasions des Turks seldjoukides affaiblirent l'Arménie, et la plongèrent dans l'anarchie. Aschod mourut en 1039; et, comme il ne laissait qu'un fils âgé de 14 ans, ses états retournèrent à son frère Jean, qui ne lui survécut que quelques mois. Ce ne fut qu'après deux ans de malheurs que le fils d'Aschod parvint au trône qui fut bientôt perdu pour lui et pour sa famille. A—r.

ASCHRAF-CHAH, le second des souverains afghans khildjis qui interrompirent la dynastie des Sofys en Perse, était fils de Mir-Abdallah que Mir-Mahmoud avait fait périr à Candahar. Aschraf, cousin de ce dernier, sut dissimuler sa haine contre le meurtrier de son père ; il le suivit dans ses expéditions contre la Perse, et prit part à la conquête d'Ispahan, en 1722. Après que Mahmoud se fut assis sur le trône des Sofys, Aschraf, exposé aux persécutions de sa défiante jalousie, fut protégé par l'affection des Afghans. Accusé d'avoir, par trahison ou par lâcheté, favorisé, pendant le siège d'Ispahan, l'évasion du prince Thahmasp, il se justifia en prouvant qu'il avait fait toute la résistance dont était susceptible la faiblesse du poste qu'il commandait, et fut acquitté par un conseil de guerre. Il s'éloigna de la capitale où il portait ombrage à Mohmoud, et fut un des chefs de l'expédition qui s'empara de Cazvin : mais cette ville s'étant révoltée, et les habitants ayant fait main-basse sur les Afghans, Aschraf fut du nombre de ceux qui échappèrent. N'osant reparaitre à Ispahan, où il craignait de courir les chances d'une nouvelle accusation, il se retira à Candahar. Les vœux des Afghans forcèrent bientôt Mahmoud de le rappeler et de le déclarer son successeur. Il paraît néanmoins que pendant la maladie cruelle et délirante qui accabla l'usurpateur, et qui lui fit répandre tant de sang (*Voy. MIR-MAHMOUD*, XXIX, 134), Aschraf fut emprisonné par ses ordres ; mais bientôt ses fers se brisèrent, et il fut placé sur le trône en avril 1725, soit immédiatement après, soit peu de moments avant la mort de son ennemi dont on lui apporta la tête. Aschraf était aimé des soldats

de sa nation. Sage, courageux et modéré, il avait toutes les qualités propres à rendre sa domination supportable aux Persans dans des temps ordinaires ; mais les circonstances contrarièrent ses bonnes intentions, en aigrissant son caractère. Chah Thahmasp, le dernier des Sofys, avait été reconnu roi dans le Mazanderan, où il s'était réfugié, et dans quelques districts voisins. Les Russes, dont ce prince avait réclamé le secours, s'étaient emparés du Chirwan et du Ghilan ; et les Turcs, sous prétexte de jouer le rôle de médiateurs dans les troubles de la Perse, s'entendant avec les Russes pour la partager, avaient conquis l'Arménie et la plus grande partie de l'Adzerbaïdjan. Les Afghans Abdallis étaient toujours maîtres de Hérat et de plusieurs autres places du Khorasân. Le reste de cette province, ainsi que le Seïstan, étaient au pouvoir de Mélik Mahmoud qui avait pris le titre de roi. Il ne restait à Aschraf que l'Irak, le Farsistan et le Kerman, où son autorité n'était pas même reconnue partout. Ses premiers actes prouvèrent qu'il craignait moins les Persans que ses propres généraux. Il en fit périr plusieurs, les uns à cause de leur attachement pour Mahmoud, les autres pour avoir conspiré en sa faveur contre ce prince. Ces exécutions enrichirent son trésor, et lui gagnèrent l'affection des habitants d'Ispahan. Il fit porter solennellement dans la sépulture de leurs ancêtres les cadavres des princes persans égorgés par Mahmoud, et poussa l'hypocrisie jusqu'à feindre de refuser une couronne souillée de sang, et de ne l'accepter que sur une renonciation formelle du malheureux Chah Houcaïn auquel il l'avait offerte. Aschraf, avant de monter sur le trône, avait eu des

relations secrètes avec Thahmasp ; mais, devenu roi, il changea de politique, et tenta d'attirer ce prince dans un guet-apens. Le coup ayant manqué, il s'en vengea sur quelques seigneurs persans, qu'il accusa d'intelligences avec l'héritier des Sofys. Aschraf employa la première année de son règne à affermir son gouvernement intérieur, et à pourvoir à sa sûreté personnelle par le moyen d'une forteresse qu'il fit construire au milieu d'Ispahan. Une ambassade qu'il avait envoyée à Constantinople ayant été congédiée sans audience, les Turcs commandés par Ahmed, pacha de Baghdad, prirent Cazvin, et s'avancèrent vers la capitale. Aschraf surprit un de leurs corps, et employa la ruse contre des ennemis qu'il voulait ménager et ne pas provoquer à de plus grands efforts. Ses émissaires travaillaient secrètement les soldats kourdes et othomans, et leur persuadaient que l'alliance de la Porte avec une puissance chrétienne pour faire la guerre à un prince musulman et orthodoxe était aussi impie qu'impolitique. Des imams, qu'il envoya au ser-asker, lui prêchèrent hautement la même doctrine, et se joignirent aux officiers turcs, lorsque l'heure de la prière les appela à remplir ce devoir. Leur mission produisit tout l'effet qu'Aschraf pouvait espérer. La désertion, l'indécision, désorganisèrent l'armée othomane. Il en triompha aisément avec des forces bien inférieures, la contraignit à la retraite, et obtint une paix honorable en 1727. Aschraf échoua ensuite dans une tentative contre Candahar ; et cette entreprise l'affaiblit doublement, en semant la division parmi les Afghans Khildjis. Il s'empara de Yezd, et son ambassadeur fut reçu à Cons-

tantinople avec distinction ; mais ces faveurs de la fortune furent pour lui les dernières. L'étoile de Chah Thahmasp commençait à briller d'un éclat qui fit pâlir celle d'Aschraf. Un de ces hommes extraordinaires qui apparaissent à diverses époques dans le monde, se montra le vengeur de la race des Sofys qu'il devait détruire un peu plus tard (V. NADIR CHAH, XXX, 526). Nadir avait fait rentrer le Khoracan et le Seïstan sous l'autorité de Chah Thahmasp, et se disposait à marcher contre les Afghans, lorsqu'il fut prévenu par ceux-ci. Cette imprudence d'Aschraf fut cause de tous ses revers. Vaincu dans une première bataille près de Demgân, il perdit son camp et ses bagages, et se retira sur Ispahan : après avoir éprouvé un second échec, il se porta à quelques lieues au nord de cette capitale, dans la forte position de Mouritchakoureh, où il essuya une troisième défaite en novembre 1729. Rentré dans Ispahan, il songeait à y faire massacrer tous les Persans ; mais il eut à peine le temps d'y verser le sang de l'infortuné Chah Houcaïn, et de se retirer en désordre avec les débris de son armée et tous les individus de sa nation, hommes, femmes et enfants. Aschraf prit la route de Chyraz, où il espérait se fortifier pendant l'hiver. Poursuivi par le vainqueur, il osa tenter encore le sort des armes près des ruines de Persépolis, en janvier 1730 ; mais sa défaite fut une véritable déroute. Alors il eut recours aux négociations, offrit de rendre toutes les princesses de la famille royale, qu'il avait emmenées, et ne demanda que la liberté de retourner à Candahar. Mais Nadir ne voulut rien entendre, et menaça les Afghans de ne leur faire aucun quartier, s'ils ne livraient leur chef. Craignant d'é-

tre trahi, Aschraf s'enfuit avec deux cents hommes. Un de ses frères, auquel il avait confié une partie de ses trésors, afin de se ménager une retraite à Bassora, fut massacré par les peuples insurgés du Laristan; et lui-même, après avoir traversé, le Kerman dont les habitants s'étaient aussi révoltés, n'était plus suivi que de deux hommes, lorsqu'il fut attaqué et assassiné par les Belouchis dont ses bijoux tentèrent la cupidité. Les circonstances de sa fuite et de sa mort sont racontées de diverses manières. Aschraf ne manquait ni de courage ni de talents, et, dans des conjonctures moins difficiles, il aurait pu être un grand prince. Il n'avait régné que quatre ans et demi, et en lui finit la tyrannie des Afghans, qui avait duré un peu plus de sept ans (*V. TRANSMASP II, XLV, 228*). A—T.

ASCOLI (le duc **TROJANO-MARCELLI**) offrit, dans un temps si funeste pour les rois, un exemple de dévouement et de fidélité qui eut peu d'imitateurs. Né dans les états du roi de Naples, il entra au service de ce prince comme gentilhomme de la chambre, en 1792, et fut nommé, peu d'années après, vicaire-général de la Basilicate et des trois provinces de la Pouille alors menacées d'une invasion par les Français. Il s'y conduisit avec autant de zèle que de sagesse. La levée de boucliers du général Mack, à la tête des troupes napolitaines contre les Français, qu'il chassa de Rome à la fin de novembre 1798, ayant été bientôt suivie de sa défaite, et Naples ayant été prise par les Français le 23 janvier 1799, le duc d'Ascoli fut obligé de suivre la famille royale en Sicile; et la capitale resta livrée aux plus horribles désordres. Mais lorsque peu de mois après l'armée française eut été forcée

d'évacuer cette ville pour marcher contre les Austro-Russes, une subite réaction entraîna des crimes encore plus épouvantables. Dans ces circonstances difficiles, le duc d'Ascoli fut nommé par son souverain, en 1800, surintendant-général de la police et de la justice criminelle du royaume. Il répondit à la confiance du roi, déploya encore dans ces importantes fonctions autant d'habileté que de prudence, comprima partout les excès, rétablit l'ordre et la sécurité dans sa patrie, et y ramena le calme et la justice; mais il ne lui fut pas donné de sauver la monarchie napolitaine de tous les périls qui la menaçaient pour la seconde fois. Obligé de se réfugier encore en Sicile avec la cour, après l'invasion de Joseph Bonaparte, en 1806, il y fut le conseiller habituel du roi Ferdinand IV, qui lui confia plusieurs missions diplomatiques en Espagne et dans l'île de Sardaigne. Il ne revint à Naples qu'avec ce prince en 1815, et fut alors réintégré dans toutes ses fonctions, et nommé grand écuyer. Il mourut dans cette ville, le 19 juin 1823, dans le temps où les Autrichiens l'occupaient sous les ordres du général Frimont. Ils lui rendirent de grands honneurs funéraires, et de nombreux corps de troupes napolitaines et autrichiennes assistèrent à son convoi. Z.

ASGILL (sir **CHARLES**), général anglais, était troisième enfant et fils unique d'un riche négociant de Londres, qui, après avoir rempli les fonctions d'alderman et de shérif de cette capitale, fut créé baronnet, et mourut en 1778. Sir Charles entra fort jeune, comme enseigne, dans le premier régiment des gardes à pied, et y obtint, vers 1780, une lieutenance avec le grade de capi-

taine. Il alla aussitôt joindre l'armée du marquis Cornwallis dans l'Amérique du nord, et fit dans cette armée toute la campagne de 1781. Au mois d'octobre de la même année, il fut fait prisonnier avec elle au siège d'York-Town (Virginie), et conduit, ainsi que ses camarades, à un dépôt dans l'intérieur du pays. L'année suivante, les Américains ayant résolu de venger la mort d'un capitaine Huddy, assassiné par un *loyaliste* de leur nation, que les Anglais refusaient de livrer, le général Washington rassembla tous les prisonniers anglais du même grade, et les força à tirer au sort pour désigner celui d'entre eux qui devait être sacrifié par représailles. La boule fatale échut au capitaine Asgill qui, dès lors, fut conduit dans une forteresse de l'état de Jersey, où ses geoliers l'accablèrent de mauvais traitements, en attendant le jour de son exécution. Sa mère, lady Asgill, réduite au désespoir par une nouvelle si terrible, accourut de Londres à Versailles, et implora l'intercession de la reine Marie-Antoinette. Cette princesse ne fut point insensible aux larmes d'une mère. Sur ses instances, Louis XVI fit faire au gouvernement américain, en faveur de sir Charles, des représentations qui furent accueillies avec une grande déférence. Un acte du congrès révoqua l'arrêt de mort qui frappait l'officier anglais, et l'on consentit même à le laisser retourner en Angleterre sur sa parole. Il profita de cette faveur; mais à peine rentré dans sa patrie, il alla à Versailles témoigner sa reconnaissance à celle qui lui avait sauvé la vie (1).

(1) Cet épisode de la vie d'Asgill a fourni le sujet d'un drame de Sauvigny, représenté à Paris sur le Théâtre-Français, en janvier 1785, sous le titre d'*Abdir*, nom supposé ainsi que ceux de tous les autres interlocuteurs et du lieu de la

Devenu, en 1790, lieutenant-colonel et commandant d'une compagnie des gardes, il fut attaché, vers la fin de 1793, à l'armée du duc d'York, avec laquelle il fit la campagne de Flandre, ainsi que la retraite à travers la Hollande, dans l'hiver si rigoureux de 1794. Après avoir obtenu successivement les grades de colonel et de brigadier-général, il fut promu, en 1798, à celui de major-général, et bientôt après son souverain lui confia le commandement des troupes destinées à agir contre les rebelles de l'Irlande; mission difficile dont il s'acquitta avec autant de prudence que d'habileté. Sir Charles fut nommé, en 1800, lieutenant-général; et, à partir de cette époque, il remplit les fonctions de commandant de la ville de Dublin, et ensuite celles de gouverneur de la partie nord de l'Irlande. Dans ces malheureuses contrées où s'agitent sans cesse des factions violentes, il sut maintenir la paix publique par sa fermeté et sa modération. Sir Charles Asgill obtint, en 1814, le grade de général, et il mourut en 1823. C'était un des meilleurs officiers de l'armée anglaise. Des études profondes et une longue expérience l'avaient familiarisé avec toutes les branches de l'art militaire.

M—A.

ASHBY (HENRY), célèbre calligraphe, né le 17 avril 1744, à Wot-

scène. Mayer en avait précédemment fait un roman intitulé *Asgill*, ou *les désordres des guerres civiles*, dans lequel sont insérées deux lettres de la mère d'Asgill au ministre Vergennes, qui se trouvent aussi dans la correspondance de Grimm. Enfin le même sujet a été mis sur la scène de l'Opéra-Comique de la rue Favart, en 1793, par Marsollier et Dalayrac, sous le titre d'*Asgill*, ou *le Prisonnier de guerre*. A la même époque parut un portrait d'Asgill fort bien gravé par Chevillet, et qui vient d'être exécuté de nouveau pour la collection de la *Biographie universelle*. La France entière s'était intéressée au jeune Anglais, et il dut à son malheur son élévation et sa fortune.

A 7.

ton-Under-Edge, reçut dans cette ville les premiers éléments de la gravure. Placé comme apprenti chez un horloger, il y consacrait tous ses loisirs à graver sur cuivre, sur étain, sur fer, etc. Ce fut ainsi qu'il acquit une grande facilité à manier le burin. Il se rendit bientôt dans la capitale, où il contracta d'abord un engagement avec M. Jefferies qui le chargea de graver les titres de ses cartes géographiques et maritimes. Le jeune Ashby s'en acquitta avec une rare perfection. Il passa ensuite chez Spilsbury, célèbre graveur calligraphe qui mourut à cette époque. Ashby épousa sa veuve et succéda à ses affaires, ce qui lui valut bientôt une grande renommée. Sous sa main le burin avait pris la flexibilité de la plume, et les planches exécutées par lui, d'après les copies des meilleurs maîtres d'écriture, surpassèrent tout ce que l'on avait vu jusqu'alors. D'innombrables pièces d'écriture furent gravées par ses soins avec une rare perfection ; mais ce qui plus que tout le reste servit à sa réputation et à sa fortune, ce furent ses relations avec Tomkins qui l'employa à ses travaux littéraires, et pour graver les lettres et les actes publics de la cité de Londres. Les principaux ouvrages d'Ashby sont : I. Plusieurs planches de l'élégant ouvrage intitulé : *Beautés de la littérature*. II. *Les Lettres de lord Nelson après la bataille du Nil*. III. *L'Épître dédicatoire de la Bible de Macklin*. IV. *L'Épître dédicatoire de la nouvelle édition des Saisons de Thomson*. V. *Une Épître dédicatoire à l'impératrice Catherine*. Ashby passa la dernière année de sa vie à Exning, dans le comté de Suffolk, où, tout en cultivant son jardin, il ne cessa de s'occuper de gravure, tan-

dis qu'un de ses fils conduisait ses affaires à Londres. Il mourut dans ce village, le 31 août 1818. Z.

ASIOLI (BONIFACE), compositeur-musicien, naquit à Correggio le 30 avril 1769, et reçut, dès l'âge de cinq ans, des leçons de musique. Il avait à peine atteint sa treizième année que déjà il avait composé trois messes, divers morceaux de musique d'église, un concerto pour le piano avec accompagnement d'orchestre, deux sonates à quatre mains et un concerto pour le violon. En 1787 il se rendit à Turin, où il demeura neuf ans, et fut bien accueilli par tout ce que cette capitale avait de plus distingué. Il y composa dix cantates qui lui ont acquis une brillante réputation. En 1796 il accompagna à Venise le marquis Gherardini, dernier ambassadeur de la république près la cour de Sardaigne et il y resta jusqu'en 1799, époque à laquelle il alla s'établir à Milan. Lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, il vint à Paris et composa pour cette solennité plusieurs morceaux remarquables. Dégoûté du monde, il se retira en 1815 dans sa patrie, et y mourut le 26 mai 1832. On lui doit les ouvrages suivants qui sont tous en italien : I. *Principes élémentaires de musique*, ouvrage traduit sous le titre de *Grammaire musicale*, ou *Théorie des principes de musique*, par demandes et par réponses, Lyon, 1819, in-8°. II. *L'Elève au clavecin*, Milan, in-8°. III. *Premiers éléments du chant*. IV. *Éléments de contre-basse*. V. *Traité d'harmonie et d'accompagnement*. VI. *Dialogues sur le traité d'harmonie*. G—G—Y.

ASKEW (ANTOINE), médecin anglais, résidant à Hampstead, où il mourut le 27 février 1773, a été

moins utile à son art qu'à la littérature ancienne, à laquelle il a rendu d'éminents services. Possesseur d'une fortune considérable, il la consacra tout entière aux progrès des lettres, parcourut la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce, rassemblant partout des manuscrits grecs; et, à son retour en Angleterre, il fit le plus noble usage des trésors littéraires qu'il avait acquis, en les mettant à la disposition de tous ceux qui pouvaient en apprécier la valeur. Un Épirote nommé Jean Carabellas était chargé du soin de sa riche bibliothèque, dans laquelle on remarquait surtout une collection, peut-être unique en son genre, de toutes les éditions bonnes ou mauvaises qui ont été faites des divers écrivains de la Grèce, ou du moins de celles qu'il avait pu se procurer. On ne connaît aucun ouvrage d'Askew. Le catalogue de sa précieuse bibliothèque a paru sous le titre de *Bibliotheca Askewiana, seu Catalogus librorum rarissimorum Antonii Askew*, Londres, 1775, in-8°. J-D-N.

ASPASIE (CARLEMIGELLI). Voy. CARLEMIGELLI, au Suppl.

ASPASIUS, célèbre sophiste, contemporain des Philostrate, était de Ravenne, et vivait dans le III^e siècle. Il reçut de Démétrianus, son père, habile rhéteur, les premières leçons de l'art oratoire; et il fréquenta depuis les écoles de Pausanias et d'Hippodrome (1). Sans affecter un respect superstitieux pour les anciens, il sut se préserver des défauts de la plupart des sophistes de son temps, et se fit un style à-la-fois simple et élégant. Il acquit aussi, par le travail, le talent d'improviser que la nature lui avait refusé. L'empereur

Alexandre Sévère l'ayant choisi pour secrétaire, il accompagna ce prince dans ses expéditions tant en Orient que dans l'Illyrie. Il avait déjà visité ou depuis il visita d'autres contrées, cherchant partout l'occasion d'accroître ses connaissances. Aspasius enseigna long-temps la rhétorique à Rome. Tant qu'il fut dans la vigueur de l'âge, on n'eut que des éloges à lui donner; mais en vieillissant il devint opiniâtre, et dans ses disputes assez fréquentes il ne voulut céder à personne. Il en eut une très-vive avec Philostrate l'ancien; mais on peut conjecturer que dans la suite ils se réconcilièrent, puisque Aspasius soumit une de ses improvisations au sophiste de Lemnos, en le priant de la corriger. C'est sans doute ce même Philostrate qui lui avait adressé une lettre sur le style épistolaire (2), dans laquelle il lui donne de sages conseils sur celui qu'il devait employer en écrivant au nom de l'empereur. Déjà très-vieux, il professait encore à Rome dans le temps que Philostrate le jeune recueillait les *vies des sophistes*, dont la dernière est celle d'Aspasius. Suidas lui a consacré un article en partie tiré de Philostrate. Il y donne les titres de deux de ses harangues : *Contre les Médisants* et *contre Ariston*. Moréri lui attribue un *Traité de rhétorique* et une *Histoire de l'Épire* en XX livres; mais ce dernier ouvrage est d'un autre Aspasius. Ginnani, dans ses *Scrittori Ravennati*, I, 60, donne une liste assez étendue des auteurs qui ont parlé du sophiste de Ravenne.

W—s.

ASPECT (d') naquit en Provence, s'il faut s'en rapporter à une indication donnée par Desessarts

(1) Hippodrome était l'élève de Philostrate l'ancien.

(2) Dans l'édition des *Œuvres* des Philostrate par Olearius, cette lettre est la première.

(*Siècles littéraires*, tom. 1, pag. 84). Cependant on sait que la châtellenie d'Aspect dépendait du comté de Comminges. L'auteur qui porte ce nom est connu par une *Histoire de l'ordreroyale et militaire de Saint-Louis*, Paris 1780, 3 vol. in-8°. Ces trois volumes ne contiennent que l'histoire de l'ordre sous Louis XIV. Les deux premiers sont consacrés à l'armée de terre ; le troisième à la marine. On y trouve quelques renseignements curieux tirés du dépôt de la guerre. L'auteur se qualifiait historiographe de l'ordre de Saint-Louis, et cependant cet office avait été supprimé en janvier 1779. Celui qui l'occupait, au moment de la réforme, était Gautier de Sibert, de l'académie des inscriptions. D'Aspect avait promis de continuer son ouvrage jusqu'au règne de Louis XVI ; mais cette suite n'a pas vu le jour.

L—M—X.

ASPER (CONSTANT-GHILAIN-CHARLES VAN HOOBROUCK, baron d') (1), naquit en 1754 à Gand. Son père, Emmanuel van Hoobrouck, jouissait d'une fortune considérable, mais sa famille était nombreuse ; il avait dix-sept enfants. D'Asper fit ses études au collège des jésuites anglais, à Bruges ; toutefois il ne les poussa pas fort loin : le grec et le latin avaient peu d'attrait pour lui ; toutes ses pensées se dirigèrent de bonne heure vers la carrière des armes. En 1770 il obtint un drapeau dans le régiment du prince de Ligne, et parvint successivement au grade de capitaine qu'il aurait eu deux ans plus tôt sans une circonstance digne d'être rapportée, parce qu'elle fit éclater la générosité de son caractère. Un grand seigneur, du reste homme de mérite, mais le plus

jeune officier du régiment, le comte de Mérode, depuis sénateur de l'empire, fut pourvu d'une compagnie vacante. Grande rumeur parmi les lieutenants ; ils s'assemblent et prennent la résolution d'appeler, l'un après l'autre, le nouveau capitaine en duel. D'Asper, le plus ancien d'entre eux, leur dit : « Messieurs, est-il un seul « de vous qui, sur son honneur, osât « déclarer que dans le cas où une « semblable promotion lui eût été « offerte, il l'aurait refusée ? Vous « restez tous muets ; vous voyez bien, « ajouta-t-il, que votre décision est « injuste ; si vous y persistez, c'est « moi qui me chargerai de vous ré- « pondre. » On sent assez que cette affaire n'eut point de suite. La révolution belge fournit à d'Asper, en 1789, l'occasion de se signaler. Partisan du système de Joseph II, enthousiaste par caractère et doué de cet esprit chevaleresque si propre à remuer les masses, il se jeta dans le Limbourg, et, par la persuasion plus encore que par la force, il étouffa les symptômes de révolte qui s'y étaient manifestés. A la tête d'un corps de volontaires, il défit complètement 3,000 patriotes, et ce premier exploit lui valut le brevet de major. Son activité le multipliait en quelque sorte ; il se trouvait partout, et l'ennemi ne pouvait parvenir à se faire jour sur aucun point. Il seconda puissamment de cette manière les opérations de l'armée autrichienne du Luxembourg, et contribua beaucoup au rétablissement du prince-évêque de Liège (Hoobrouck) dans ses états. Il vint ensuite recevoir, des mains du maréchal Bender, la croix de Marie-Thérèse ; et les habitants du Limbourg lui firent présent d'une épée qui portait cette légende : « *Provincia Limburgis suo liberatori*. Son nom,

(1) Ce nom, qui se prononce d'Aspre, doit s'écrire d'Asper.

dès-lors célèbre, devait bientôt l'être davantage, par les services qu'il allait rendre à l'Autriche dans le cours des guerres de la révolution. Une organisation nouvelle et plus régulière avait été donnée, avec le nom de *Laudon*, à ses chasseurs; il en resta le chef, et le grade de lieutenant-colonel lui fut conféré. Il se mesura dès le commencement de la campagne de 1792 avec les avant-gardes de l'armée française, et presque toujours son audace fut couronnée de succès. Cependant, chargé par le duc de Saxe-Teschén, de sommer la ville de Lille, il y courut risque de la vie, tant l'effervescence du peuple était grande. Le 1^{er} mars 1793, il prit une part active à la victoire d'Altenhoven (*Voy. LANOUE*, au Supp.), puis à celle de Nerwinde. Le 12 mai il conduisit une colonne contre le bois d'Hasnou, et s'empara d'une forteredoute. Clairfayt lui donna publiquement ce jour-là le surnom de *brave entre les braves*. Colonel en 1794, d'Asper assura par sa bonne contenance la retraite de l'armée. Bravant une grêle de balles, il ne quitta le pont sur la Lys, près de Deinse, et ne le fit rompre qu'après avoir acquis la certitude qu'aucun Autrichien n'était resté au-delà de la rivière. Il fit partie, en 1796, de l'armée du comte de Latour. Un corps de cette armée défendit le Pas-du-Diable (*Teufels-Pass*) dans la Forêt-Noire contre des forces supérieures, et d'Asper fut blessé grièvement d'un coup de feu, à la fin de cette campagne, au combat de Neustadt; il reçut à cette occasion une lettre très-flatteuse de l'archiduc Charles qui lui envoya son chirurgien. Nommé général-major, en 1798, il commandait les chasseurs francs, qui furent souvent cités pendant les campagnes de 1798, 1799

et 1800 en Italie, mais surtout dans les combats de Vérone, Legnago et au passage de l'Adda. Lorsque Suwarow envoya un corps de troupes contre l'armée de Naples que ramenait Macdonald, le général d'Asper se porta sur Modène avec quelques centaines de hussards; il établit ses postes le long du Tanaro et du Tidone, où il résista long-temps à l'attaque de l'ennemi; mais craignant d'être tourné, il se replia sur le principal corps d'armée. C'est alors qu'eurent lieu les combats sanglants de la Trebia, auxquels il prit une part très-honorable. Il se trouvait à Bologne lorsque le peuple, excité par quelques hommes violents, se précipita vers la citadelle pour y massacrer sept cents prisonniers français. La voix des magistrats était méconnue; le crime allait se consommer... D'Asper se rend sur les lieux de cette horrible scène, et, par la seule énergie de ses paroles, dissipe la multitude. La ville de Bologne, en reconnaissance de cet éminent service, le força d'accepter un chef-d'œuvre du Guide, *la Madeleine repentante*. Bientôt après il dirigea les mouvements insurrectionnels de la Toscane et contraignit la garnison de Florence à capituler; elle se composait de 2,000 hommes; il fut convenu qu'elle s'embarquerait sur trois frégates françaises qui recevraient également à leur bord la garnison de Livourne, et les conduiraient toutes les deux à Gênes, où Masséna était bloqué par l'armée autrichienne. D'Asper, sur-le-champ, part à franc étrier pour s'assurer par lui-même de ce qui se passait à Livourne; les Français venaient de l'évacuer; il voit flotter sur les tours de cette ville le drapeau autrichien; il assemble les autorités, fait repla-

cér les couleurs françaises, et range, des deux côtés du port, six canons, les seuls qu'il y eût. Un faux message achève d'induire en erreur le commandant de la petite flotte qui, sans défiance, entre dans le port. D'Asper se présente en grand uniforme sur la rive; les cris *A fond de cale!* se font entendre de toutes parts; nul moyen de faire résistance. Les trois frégates et tout ce qui s'y trouvait tombent au pouvoir de l'aventureux général. Le collier de commandeur de Marie-Thérèse devint le prix de cette ruse de guerre. Le siège de Gênes fut moins favorable à d'Asper. Dans le mois d'avril 1800, les Français ayant attaqué la Bochetta, il défendit avec un rare courage ce poste important contre des troupes sans cesse renouvelées; mais, entouré par des forces supérieures, il fut contraint, sur le Monte-Fascio, de déposer les armes, après avoir vu tomber autour de lui la plus grande partie des siens. Revenu de sa captivité après la suspension d'armes de Marengo, il combattit avec succès les avant-postes français entre la Chiesa et le Mincio. Attaqué ensuite dans la position de San-Lorenzo, il réussit à s'y maintenir. Le comte de Bellegarde ayant donné l'ordre au général Vogelsang de s'emparer le 27 de Ceresara, le général d'Asper fut chargé de diriger l'attaque, et il enleva à la baïonnette le village qui était occupé par 800 hommes. La paix de Lunéville suspendit ses travaux guerriers et lui permit de revoir sa patrie et sa famille; il fit aussi dans ce temps-là quelque séjour à Paris, où le premier consul l'accueillit avec une grande distinction. La guerre s'étant rallumée en 1805, d'Asper fut chargé de couvrir la marche du général Mack. Longeant

la rive droite du Danube, il passa ce fleuve à Wertingen, et se jeta sur les derrières de l'armée française dont le mouvement fut arrêté par cette manœuvre hardie. Après l'avoir harcelée avec 2,200 hommes dispersés en tirailleurs, il rallia sa troupe et voulut reprendre le chemin de Wertingen; mais un épais brouillard l'empêcha de se reconnaître; il tombe dans une embuscade, essuie un feu violent; son cheval blessé s'abat, les dragons le désarment, et le général Savary, qui se trouvait à deux pas, vient recevoir le prisonnier; puis, se plaçant avec lui dans une calèche, il l'emmène au quartier-général de l'empereur Napoléon. Pendant la route, Savary ne cessait de multiplier ses questions; elles devinrent tellement indiscrettes, que d'Asper lui dit avec dignité: « Général, épargnez-vous la peine de me questionner davantage; si l'on m'avait laissé mon épée, vous n'oseriez pas me faire un pareil affront. » La ville d'Auxerre lui fut désignée pour prison. La paix qui suivit la bataille d'Austerlitz le rendit à la liberté. Il donna quelques jours à sa chère Belgique, et, de retour à Vienne, y reçut la main de la princesse Jablonska, veuve du palatin de Cracovie, et peu de temps après la clef de chambellan. L'empereur d'Autriche lui permit alors de quitter le service, avec le grade de lieutenant-général, mais sous la condition expresse de reprendre de l'activité si les circonstances l'exigeaient. Elles ne se firent pas long-temps attendre. En 1809 les hostilités recommencèrent; d'Asper eut le commandement de 16,000 grenadiers. Sa conduite à la bataille d'Essling fut admirable; elle lui mérita le grade de *feldzeugmeister* (général d'infanterie) et le titre de

colonel-propriétaire du régiment de Stuart qui prit alors le nom d'Asper. Dirigeant l'aile gauche de l'armée autrichienne à Wagram, il parvint à s'emparer du village d'Aderklaw entouré de retranchements formidables; puis, enfonçant l'aile droite des Français, il allait peut-être décider la victoire en faveur des Autrichiens, lorsqu'un boulet le renversa de son cheval. Une partie du ventre emportée et le bras droit fracassé, il eut le courage de se faire remettre en selle. Toutefois ses forces l'abandonnèrent et il tomba sans connaissance. On lui fit l'amputation du bras dans un château, à deux lieues du champ de bataille. Il subit cette cruelle opération sans proférer une plainte; mais lorsqu'on voulut replacer ce qui lui restait d'entrailles, il expira. Un fils naturel qu'il avait fait légitimer, et qui, décoré déjà de la croix des braves, marchait sur ses traces, reçut son dernier soupir. Il fut enterré à Brunn. Un des traits caractéristiques du baron d'Asper était l'humanité pour les soldats et pour les prisonniers; il mettait aussi tous ses soins à rendre moins pénibles aux habitants les charges de la guerre. Doué d'un esprit vif, ses réparties étaient toujours promptes et piquantes. Il n'a point laissé de mémoires sur ses campagnes; mais une correspondance suivie avec sa famille et particulièrement avec son frère, M. van Hooëruck de Mooreghem, aujourd'hui sénateur belge, pourrait y suppléer: elle fournirait les matériaux de plusieurs volumes intéressants. — Un autre frère, van Hooëruck de Tevalle, colonel d'un régiment de hussards, est mort à Liège en 1802. Il était également cité comme un des plus braves officiers de l'armée autrichienne. — Sr—r.

ASPETTI (TIZIANO), l'un des

plus grands sculpteurs dont s'honore l'Italie, naquit à Padoue en 1565. Quelques biographes ont avancé que cet artiste descendait d'une ancienne et illustre famille; mais il n'en existe aucune de ce nom qui soit inscrite au registre des patriciens padouans. D'autres ont prétendu qu'il était neveu du Titien; mais il est impossible que ce peintre célèbre, né, comme l'on sait, en 1477, eût, à l'époque de la naissance d'Aspetti, une sœur en état d'avoir des enfants. On peut présumer que cette erreur, qui s'est introduite dans les ouvrages les plus estimables, vient de l'habitude des Italiens de désigner les artistes par leur nom patronymique, et qu'en parlant de leur grand sculpteur Tiziano, ils se sont insensiblement accoutumés à le regarder comme un parent de leur grand peintre Titien. Si ce n'est pour les éléments du dessin, Aspetti n'eut d'autre maître que son génie dans l'art qui devait l'immortaliser. Admirable dans ses compositions, il ne l'est pas moins par son habileté à traiter toutes les parties de la fonte. Ses ouvrages se distinguent surtout par cette hardiesse, par cette fierté dont il avait su prendre le goût dans l'étude des chefs-d'œuvre de Michel-Ange, qu'il aurait peut-être égalé, s'il n'eût pas vécu dans un temps de décadence où la simplicité n'est plus regardée que comme une marque de faiblesse et d'impuissance. C'est au ciseau d'Aspetti que la ville de Padoue doit le majestueux autel de Saint-Antoine, la statue du saint, celles de saint Louis et de saint Bonaventure, les quatre anges qui soutiennent les candélabres, et enfin les belles portes de cette église. Appelé par le sénat à Venise, il y décora la façade de Saint-Marc des statues de saint Pierre et de saint Paul. Sur la fin de

sa vie Aspetti se retira à Pise, où il ouvrit une école de sculpture. Il y mourut en 1607, âgé de 42 ans. On y voit son tombeau dans le cloître de Sainte-Marie *del Carmine*. W-s.

ASSARINO (LUCAS), historien et romancier, naquit en 1607 à Séville, où son père, marchand génois, avait fixé sa résidence dans l'intérêt de son commerce. Amené jeune en Italie, il trouva dans quelques nobles Génois, entre autres dans les Spinola, des protecteurs qui l'encouragèrent à cultiver son goût pour les lettres. Ses romans, oubliés aujourd'hui, obtinrent dans le temps une grande vogue. Non seulement les éditions se succédèrent plus rapidement que celles des meilleurs ouvrages ; mais il s'en fit des contrefaçons dont Assarino se plaint, moins pour le tort qu'il en recevait, que parce qu'elles étaient remplies de fautes d'impression. Il paraît qu'il avait surtout à se plaindre des *Giunti*, descendants et successeurs bien indignes des *Giunti* de Florence. Dans la préface des *Giunchi di Fortuna*, il les prévient que, dans le cas où la fantaisie leur viendrait de contrefaire aussi ce nouvel ouvrage, il se chargera avec plaisir de revoir et de corriger leurs épreuves. Assarino était alors à la cour du duc de Savoie qui l'avait nommé chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Il mourut à Turin en 1672. On trouve une liste assez étendue de ses ouvrages dans l'*Athenæum Liguricum* du P. Oldoini, pag. 402, et dans les suppléments d'Adelung. Les plus connus sont : I. *Stratonica Macerata*, 1636, in-12 ; avec des additions et corrections, Venise, 1638, 1642, 1652 ; Gênes, 1647. Ce roman a été traduit en français par Malleville, qui fit présent de son travail à d'Audi-

guier. II. l'*Almeriada*, Bologne, 1640 ; traduit en français par Malleville, Paris, 1646, in-8° ; et en allemand par Paul Bozius, depuis pasteur à Dresde, Leipzig, 1715. III. *Nuova scelta di lettere*, Venise 1639, 1653, in-12. IV. *Ragguagli del regno d'amore cipro*, ibid., 1641, 1642, in-12. V. *Notomia della retorica*, ibid., 1641, in-8°. VI. *Zampilli d'Hippocrene, componimenti varii*, Gênes, 1642, in-16. VII. *Demetrio moscovita, istoria tragica*, Bologne, 1643, in-12 ; traduit ou imité en français, Paris, 1715, in-12 ; une analyse de ce dernier ouvrage fait partie de la *Bibliothèque des romans*, juillet 1782. VIII. *Rivoluzioni di Catalogna*, Gênes, 1644, in-4° ; et avec la continuation, ibid., 1647, in-4°. IX. *Giuochi di Fortuna, successi d'Astiage e di Mandane*, Venise, 1656 ; 3^e édit., 1661 ; ibid., 1681, 2 vol. in-12. X. *Le sere dell'ozio e della veglia intorno al fuoco, dialoghi morali*, Turin, 1663, in-12. XI. *Delle guerre e successi d'Italia dell'anno 1413, al 1630*, ibid., 1665, in-fol. W-s.

ASSAROTTI (OCTAVE-JEAN-BAPTISTE), fondateur de l'institution des sourds-muets à Gênes, était né dans cette ville, le 25 octobre 1753. A dix-huit ans il embrassa la règle des Piaristes, religieux qui se dévouent en Italie, comme les frères de la doctrine chrétienne en France, à l'éducation de la classe pauvre. Après avoir professé la théologie dans sa congrégation, et rempli divers emplois qui lui furent confiés par ses supérieurs, il put enfin se consacrer à l'enseignement. Assarotti se fit chérir de ses élèves par sa douceur et par les soins qu'il prit pour leur rendre moins pénible l'é-

tude si sèche et si rebutante des éléments de la grammaire. Occupé des moyens d'améliorer le sort des enfants, il ne put voir sans un vif intérêt celui des sourds-muets ; et, encouragé par l'exemple du bon abbé de L'Épée, il osa concevoir le projet de doter son pays d'une institution dans laquelle ces infortunés développeraient leur intelligence et se livreraient à l'exercice des arts et métiers. Son zèle surmonta les obstacles qui rendent toujours le bien si difficile, et, en 1802, avec l'autorisation du gouvernement génois, il ouvrit une école où, par ses soins, cinq ou six sourds-muets apprirent en fort peu de temps à lire et à écrire. Ce premier succès fit la réputation d'Assarotti. Dans son voyage à Gênes, en 1805, Napoléon ayant visité cet établissement, lui assigna un local avec la dotation annuelle de 6,000 francs pour l'entretien de douze pensionnaires (1). Les élèves y reçoivent en commun l'instruction morale et religieuse ; mais, pour les autres parties de l'enseignement, ils sont distribués en deux classes, d'après les dispositions qu'ils annoncent pour les sciences ou pour les professions manuelles. Des exercices auxquels les parents seuls sont invités (2) servent moins à faire briller les élèves qu'à constater leurs progrès et à déterminer les directions qu'il convient de leur donner. Après avoir consacré sa vie et sa fortune particulière à l'instruction des sourds-muets, Assarotti

leur a légué tout ce qu'il possédait. Gênes perdit ce vertueux citoyen le 29 janvier 1829. Le P. Ricci prononça son oraison funèbre. Assarotti a rédigé lui-même et imprimé tous les ouvrages nécessaires à ses élèves. Les italiens parlent avec éloge surtout de sa *Grammaire*. Voy. la notice de M. G. ... dans le *Mercure de France*, et dans la *Revue encyclopédique*, XLIII, 533. W—s.

ASSCHERADE (CHARLES-GUSTAVE SCHULTZ d'), ministre de Suède à Berlin, a écrit en latin une partie des événements du 18^e siècle. Il débute par un tableau du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755. Les détails de la guerre de sept ans font le principal objet de cet ouvrage. Il est terminé par des pensées sur le caractère et les mœurs du 18^e siècle. D'Asscherade est mort à Stockholm en 1799. Z.

ASSEF - ED - DAULAH (YAHIA KHAN), nommé aussi Assef-Djah Behader, nabab d'Aoude, dans l'Indoustan, est le nom que prit Mirza Many, l'aîné des fils légitimes de Choudjà-ed-Daulah, en succédant, le 26 janvier 1775, à son père dont il ne possédait pas les talents, et encore moins la force d'esprit et de corps. Il fut reconnu sans trouble et sans opposition dans la souveraineté d'Aoude, et dans la charge héréditaire de vizir de l'empire moghol. L'argent et les intrigues des Anglais lui aplanirent les obstacles. La plupart des fidèles serviteurs du dernier nabab se logèrent auprès de son tombeau et prirent l'habit de derviche, par haine contre son fils. Assef-ed-Daulah les rappela successivement ; mais le premier acte de son règne avait suffi pour motiver leur défiance. En recevant les hommages du capitaine Gentil, qui, depuis quel-

(1) En quittant Gênes, les ministres de l'empereur oublièrent l'école du P. Assarotti. Mais, en 1810, M. de Grégoire, l'un de nos collaborateurs, alors député du département de la Sésia, s'étant chargé d'appuyer les réclamations du *Sicard génois*, un décret impérial, en confirmant la dotation, ordonna que l'arriéré serait intégralement payé. Cette dotation a été portée, en 1817, par le roi de Sardaigne, à 9,000 fr. pour dix-huit pensionnaires, onze garçons et sept filles.

(2) Les étrangers y sont quelquefois admis.

ques années, était au service de son père, il l'assura que le sacrifice de dix mille lacs de roupies lui coûterait moins que de lui laisser prendre son congé; mais, huit jours après, il lui fit signifier l'ordre de partir, alléguant que ses alliés demandaient son renvoi et mettaient à ce prix la conservation de leur amitié, dont il ne pouvait se passer. Ce trait d'ingratitude ne fut pas le seul sacrifice du nouveau nabab à l'exigence des Anglais. Sous prétexte que ses frontières du Nord et de l'Ouest étaient menacées par les Seiks, les Afghans et les Mahrattes, ils lui firent souscrire un nouveau traité d'alliance, par lequel il leur céda ses droits au tribut qu'il recevait du radjah de Bénarès, et augmenta les subsides qu'il payait pour le service d'une brigade anglaise, qu'il croyait nécessaire au maintien de son indépendance dans les provinces d'Aoude, de Corah et d'Allahabad. Assef-ed-Daulah montra de nouveau son inconstance, en quittant le séjour de Feyzabad, sa capitale, pour établir sa résidence à Lacknaw. Mais il donna une preuve bien plus frappante de son égoïsme et de son insensibilité. Le radjah de Bénarès, qu'il avait livré à la cupidité des Anglais, se lassa de leurs continuelles demandes, s'irrita de leurs extorsions, et prit les armes en 1781. Les mêmes motifs entraînèrent dans sa révolte plusieurs provinces immédiatement soumises à l'autorité d'Assef-ed-Daulah, et l'on vit la mère et l'aïeule de ce prince favoriser les mécontents. Le dernier nabab avait laissé à ces princesses un domaine considérable en biens-fonds, en argent et en effets précieux, pour leur entretien, et pour celui de 2000 personnes appartenant à leur famille ou attachées à leur service. Il n'en fallut pas da-

vantage aux Anglais, qui convoitaient cette riche proie, pour trouver le prétexte et l'occasion de s'en saisir. Assef-ed-Daulah eut la lâcheté de consentir et de participer à la spoliation des deux reines: il leur extorqua quinze millions, et signa, avec le gouverneur-général Hastings, un traité par lequel, en échange de leurs biens, on stipula en faveur de ces princesses une forte pension qui fut successivement réduite et mal payée. Manquant du nécessaire, et renfermées dans un palais, avec toute leur suite, elles s'échappèrent et vinrent étaler leur misère sur la place du marché de Feyzabad; mais ce fut à coups de bâton que les cipâyes anglais et les sbires d'Assef-ed-Daulah les forcèrent à rentrer dans leur prison. Assef-ed-Daulah cependant n'était pas cruel; mais il était lâche, irrésolu; il tenait à ne pas se rendre suspect aux Anglais, et à conserver non point une puissance illusoire, mais les immenses revenus qu'il employait en prodigalités. Feyz-Ullah Khan, chef Rohillah de Rampour, et l'un des vassaux du nabab, était mort en 1794. Son fils Mohammed-Ali, qui lui avait succédé, fut détrôné et assassiné par son frère Gholam Mohammed. Le nabab-vizir, qui d'abord avait paru disposé à protéger le droit légitime, se laissa gagner par les présents de l'usurpateur, et ce ne fut qu'à regret qu'il se vit contraint d'unir ses troupes aux deux brigades anglaises qui, d'après de nouvelles conventions, tenaient garnison sur ses frontières. Gholam Mohammed fut vaincu, forcé de se rendre aux Anglais, et la guerre se termina par un traité, du 7 déc. 1794, en vertu duquel tous les trésors de ce chef furent livrés aux Anglais, et ses états partagés entre Assef-

ed-Daulah, et un petit-fils de Feyz-Ullah, qui devait demeurer vassal d'Aoude. Assef-ed-Daulah venait encore de prendre à sa solde deux régiments de cavalerie anglaise; lorsqu'il fut emporté par la petite-vérole, en déc. 1799. Ses revenus étaient évalués à 75 millions, et son état militaire à 50 mille hommes, non compris les troupes alliées auxquelles il payait 12 millions par an. Ces troupes servaient moins à la garde de sa personne qu'à la perception rigoureuse des impôts dont les Anglais avaient la meilleure part; ils emportaient aussi la plus forte dans la haine des malheureux sujets d'Assef-ed-Daulah. Livré à la débauche et aux plaisirs les plus infâmes, ce prince ne laissa pas de postérité; mais sa haine pour sa famille l'avait porté à s'attacher par l'adoption un grand nombre d'enfants étrangers. Il attirait ou il faisait enlever des femmes enceintes, achetait celles que leurs maris lui vendaient, et il les renfermait dans son harem où elles faisaient leurs couches. Quelquefois il achetait seulement les enfants à naître. On prétend que son successeur, fils d'un pauvre artisan, lui avait coûté 500 roupies (environ 1300 fr.; *Voy. ALI*, dans ce volume, p. 196). Le caractère indolent, paresseux et efféminé d'Assef-ed-Daulah, et surtout ses folles profusions, contribuèrent plus que les circonstances à le tenir dans une servile dépendance des Anglais. Souverain d'un pays vaste, fertile et bien peuplé, possesseur de trésors immenses, maître d'une armée nombreuse, il ne fut, malgré tous ces avantages, que l'esclave pompeux d'une compagnie de négociants, et l'un des plus méprisables instruments de la rapacité britannique.

Il avait la manie de dépenser des sommes énormes pour faire venir d'Europe et de divers pays les objets d'art et de curiosité les plus rares. Le prix lui importait peu, et il était souvent dupe de tous ceux qui ne mettaient point de bornes à leur avidité. Voulant faire de Lacknaw une capitale magnifique, il recherchait ardemment tout ce qu'il y avait de singulier, de remarquable ailleurs. Informé par un de ses ministres, qui revenait de Calcutta, que le fort William était la merveille de cette ville, il voulut avoir un fort William à Lacknaw; et l'on eut beaucoup de peine à le faire renoncer à ce bizarre dessein. Aucun souverain de l'Europe n'aurait pu égaler son faste. On évaluait ses bijoux à 200 millions. C'est dans l'Ina-Khaneh, un de ses palais, que l'on voyait encore quelques années après sa mort une partie des objets précieux qu'il y avait déposés: des estampes anglaises, richement encadrées, des ornements et des dessins chinois, des lustres, des glaces de toutes les formes et de toutes les dimensions, dont quatre, les plus grandes que l'on connaisse, avaient 11 pieds et demi de haut, sur 6 pieds de large; des pendules, dont plusieurs enrichies de pierres précieuses, etc. Même faste dans ses parties de chasse où il employait 1500 éléphants, 150 pièces de canon; dans ses fêtes civiles et religieuses, où l'on ne se servait que de vases d'or et d'argent, et où il dépensait chaque fois cinq cent mille francs. Assef-ed-Daulah avait fait construire à Lacknaw une porte sur le modèle d'une de celles de Constantinople, et une mosquée, dans laquelle était son tombeau en marbre blanc, surmonté d'un dais en drap d'or. Il avait légué cent roupies (275 fr.) par jour pour qua-

rante fakirs qui devaient y lire le Coran et prier pour lui. Ce nombre, ainsi que la dépense, furent réduits au quart par un des successeurs de ce prince. La mosquée était éclairée à l'extérieur par une multitude de réverbères, et en dedans par des milliers de girandoles en verres de couleurs, garnies de bougies. Les sommes qu'Assef-ed-Daulah avait dépensées à Lacknaw en firent l'entrepôt du commerce du Bengale et de Kachemir, et l'une des plus riches et des plus grandes villes de l'Inde. Il y rassembla les matériaux des *Sept-Mers*, dictionnaire et grammaire en persan, qu'un de ses successeurs y a fait imprimer, 1812-1822, 7 part. in-f. A—T.

ASSELINÉ (JEAN-RENÉ), évêque de Boulogne, fut un des plus savants prélats de son temps. Né à Paris, en 1742, dans une condition humble, il s'éleva par son seul mérite. Il fit ses études avec distinction, au collège de Navarre et obtint le prix d'honneur au concours de l'université. Entré au séminaire des Trente-Trois il suivit le cours des études théologiques, se fit admettre en Sorbonne, et fut le premier de sa licence. Ses succès le firent nommer jeune encore à la chaire d'hébreu, fondée en Sorbonne par le duc d'Orléans, et la manière dont il s'acquitta de ses fonctions, justifia un choix qui eût pu sembler prématuré. Dans les réunions des docteurs de Sorbonne, on remarquait son savoir et sa sagesse. Sa chaire ne l'empêchait pas de se livrer à l'exercice du ministère ecclésiastique, quoique rien ne l'y obligeât. M. de Beaumont, archevêque de Paris, l'attacha à son administration, en le nommant grand-vicaire, et M. de Juigné lui donna la même marque de confiance. M. de Pompignan, archevêque de Vienne,

étant devenu ministre de la feuille, en 1789, proposa M. Asseline pour l'évêché de Boulogne, qui venait de vaquer. Nul choix ne pouvait être en même temps plus judicieux et plus populaire. Asseline fut sacré le 3 janvier 1790, et se rendit sur-le-champ dans son diocèse. Bientôt la gravité des circonstances où se trouvait l'église de France vint fournir matière à son zèle. Il fut un des premiers à combattre les innovations de l'assemblée constituante. Son instruction pastorale du 24 oct. 1790 fut adoptée par un grand nombre d'évêques. L'année suivante le prélat fut obligé de se retirer en Flandre, d'où il passa en Allemagne quand les Français envahirent les Pays-Bas. Il ne cessa, pendant son exil, d'entretenir des relations avec son diocèse, et d'y faire passer des instructions et des écrits relatifs aux circonstances où se trouvait la religion. Sa réputation de savoir et de piété l'avait suivi en pays étranger; elle le mit en rapport avec des hommes célèbres, et notamment avec le comte de Stolberg, si connu en Allemagne par ses ouvrages et par l'éclat de sa conversion (*Voy. STOLBERG*, XLIII, 584). Ce seigneur s'était adressé à l'évêque de Boulogne pour qu'il l'éclairât sur quelques dogmes et pratiques de la religion catholique. Une correspondance s'établit entre eux, et le prélat satisfait à toutes les objections du comte, qui abandonna l'église luthérienne en 1800, et se fit catholique, ainsi que presque toute sa famille. Ce fut Asseline qui rédigea l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, qui est datée du 15 août 1798, et signée de 48 évêques. Lors du concordat de 1801, il eut beaucoup d'influence sur la détermination des évêques français

rétirés dans le pays de Munster ou dans les environs. Ces prélats y firent tous de concert des réponses dilatoires au bref du 15 août 1801. Asseline est auteur de la lettre du 26 mars 1802, des *Réclamations canoniques* du 4 avril 1803, signées de 38 évêques et de la *Suite des Réclamations*, datée du 8 avril 1804. Du reste, il blâma les excès des anti-concordataires, se montra toujours opposé au schisme, et autorisa les prêtres de son diocèse à se soumettre aux évêques nouvellement institués. Après la mort de l'abbé Edgeworth, en 1807, Asseline fut appelé auprès de Louis XVIII, qui se trouvait alors à Mittau; il partit sur-le-champ pour la Courlande; mais dans l'intervalle le prince avait été obligé de quitter le territoire russe. Il passa en Suède, et de là en Angleterre. Le prélat l'y suivit, et n'arriva en Angleterre qu'en 1808. Louis XVIII, le duc et la duchesse d'Angoulême le choisirent pour leur confesseur. Il résidait à Ailesbury près Hartwell, et vivait dans l'intimité avec la famille royale. Ce prélat mourut le 10 avril 1813, avec une haute réputation d'habileté, de prudence et de vertu. Ses écrits sont nombreux; beaucoup avaient été imprimés séparément. En 1823, M. l'abbé Prémord, son ami, donna ses *OEuvres choisies* en 6 vol. in-12, avec une notice sur sa vie. Les 3 premiers renferment les écrits de piété, l'*Exposition du Symbole*, les *Réflexions sur les vertus théologiques*, les *Considérations sur l'Eucharistie*, des *Méditations et pratiques de piété*, etc. Les tomes IV et V sont remplis par onze instructions pastorales et par trois sermons. Le tome VI est consacré tout entier à la controverse; on y trouve des lettres adressées à une dame pro-

téstante qui se convertit depuis, et des réflexions sur les doutes exposés par le comte de Stolberg. On regrette que l'éditeur n'ait pas fait entrer dans sa collection un plus grand nombre de lettres et de sermons, et qu'il n'ait pas au moins donné la liste des écrits de l'évêque. C'eût été un supplément à son édition et un hommage à la mémoire d'un prélat, dont toute la vie fut consacrée à des travaux utiles et honorables. P—C—T.

ASSEMANI (JOSEPH-LOUIS), neveu du célèbre Joseph-Simon, et frère cadet d'Etienne Evode (*Voy. ASSEMANI*, II, 585), naquit, vers 1710, à Tripoli de Syrie. Il fut amené de bonne heure à Rome, où, sous la direction de son oncle, il fit de grands progrès dans les langues orientales. Nommé professeur de syriaque au collège de la Sapience, il remplit cette chaire avec une rare distinction, et fut ensuite créé professeur de liturgie par Benoît XIV. Ce pontife l'admit à l'académie qu'il venait de fonder pour encourager les recherches historiques, et lui donna constamment des marques de sa bienveillance. Quoique très-savant, Assémani n'obtint pas une réputation aussi grande que celle de son oncle et de son frère, parce qu'il s'occupait de matières qui n'offrent d'intérêt qu'à un petit nombre d'érudits. Il mourut à Rome, le 9 février 1782. On connaît de lui : I. *Codex liturgicus Ecclesiae universae*, in *XV libros distributus*, Rome, 1749-63, in-4°, 12 vol. Cette collection précieuse est très-rare en France. II. *De sacris ritibus Dissertatio*, ibid., 1757, in-4°. III. *Commentarius theologico-canonico-criticus de ecclesiis, earum reverentia et asylo, atque concordia sacerdotii et imperii*, ibid., 1766, in-fol.

On a recueilli dans ce volume deux petits traités: l'un du P. Joseph dei Buoni, *De Oratoriis publicis*, et l'autre du P. Fortuné de Brescia, *De Oratoriis domesticis*. IV. *De Unione et Communione ecclesiastica, et de canonibus pœnitentialibus Dissertationes*, ibid., 1770, in-4°. V. *De catholicis et patriarchis Chaldaeorum et Nestorianorum Commentarius historico-theologicus*, ibid., 1775, in-4°. VI. *De synodo diocesana Dissertatio*, ib., 1776, in-4°. W—s.

ASSEMANI (l'abbé SIMON), Syrien Maronite, appartenait à la même famille qui avait déjà donné à la littérature orientale deux hommes célèbres, Joseph-Simon Assémani, archevêque de Tyr, mort en 1768, préfet de la bibliothèque du Vatican, et Étienne-Evode Assémani, archevêque d'Apamée, neveu et successeur du précédent (*Voy. ASSÉMANI*, II, 585). Simon Assémani, né à Tripoli de Syrie, le 20 février 1752, fit ses études à Rome, où sa famille avait obtenu le patriciat; à l'imitation et sous les auspices de ses illustres parents, il se livra à la culture des langues et de la littérature orientales. Entraîné par son goût pour les voyages, il se rendit dans l'Orient à l'âge de vingt ans, visita la Syrie et l'Égypte, recevant partout l'accueil le plus distingué; privé depuis deux ans des nouvelles de sa famille, il revint à Rome en 1778. Son projet était de passer en Amérique; mais, à son arrivée à Gènes, où il devait s'embarquer, ayant été dépouillé de tout ce qu'il possédait, il prit, fort triste, le chemin de Vienne, où le cardinal Garampi chercha, par sa bienveillance, à le consoler de ses pertes. En 1785 il fut nommé professeur de langues orientales au séminaire

de Padoue, et peu de temps après il devint membre de l'académie des sciences, des lettres et des arts de la même ville. En 1807 il fut appelé à la chaire de langues orientales de l'université de Padoue, et prit possession de cette chaire, le 20 décembre, par un discours qui a été publié à Padoue en 1808, sous le titre suivant : *Discorso inaugurale alla cattedra di lingue orientali nella regia università di Padova*. La célébrité du professeur attirait à Padoue un grand nombre d'étrangers, qui s'estimaient heureux de pouvoir profiter des leçons d'un si habile maître. L'abbé Assémani était en correspondance avec l'illustre cardinal Borgia et les plus célèbres orientalistes contemporains, spécialement avec M. Silvestre de Sacy et M. Olgierh. Tychsen de Rostoch. Ce fut à la recommandation du savant abbé Morelli, bibliothécaire de St-Marc, qu'il fut chargé par le chevalier Nani de faire la description des manuscrits orientaux de sa bibliothèque, et celle des monnaies arabes de son cabinet. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Saggio storico sull' origine, culto, letteratura e costumi degli Arabi avanti il pseudoprofeta Maometto*, Padoue, 1787, in-8°. Cet ouvrage n'est guère qu'un extrait des travaux de plusieurs célèbres orientalistes, tels qu'Ed. Pocock, G. Sales, W. Jones, d'Herbelot, etc. Le père Moschini dit qu'il a été traduit en français par Denon. II. *Museo cufico Naniano illustrato*, en deux parties, Padoue, 1787 et 1788, in-4° avec figures. III. *Catalogo de' codici manoscritti orientali della biblioteca Naniana*. Ce catalogue, publié à Padoue, in-4°, est pareillement divisé en deux parties, dont la première a paru en 1787, et

la seconde en 1792. On y trouve de nombreux extraits des manuscrits et de savantes dissertations sur divers sujets, entre autres un long mémoire sur la nation des Coptes. Dans ce mémoire l'auteur a traité en particulier, avec beaucoup de soin, du commerce tant actif que passif de l'Égypte moderne. Cette partie de son travail a été reproduite en français par M. Langles, dans le *Magasin encyclopédique*, VI^e année, 1800, t. 4. L'orientaliste français oubliât totalement d'indiquer la source où il avait puisé, ou plutôt l'original qu'il n'avait fait que traduire. Ce procédé fut vivement ressenti de l'abbé Assémani; mais il crut prudent de ne point donner de publicité à ses plaintes.

IV. *Globus cælestis arabico-cuficus Veleterni musei Borgiani.... illustratus, præmissa... de Arabum astronomia Dissertatione*, Padoue, 1790, in-4°, avec planches. Ce livre est devenu très-rare. Il contient la description d'un globe céleste, dressé pour l'usage du sultan d'Égypte Malek-Camel en 1225, vers la latitude nord de 28 degrés (1). V. Une dissertation imprimée sans date, mais qui est au plus tard de 1807, et dans laquelle l'auteur examine si les Arabes ont eu quelque influence sur la poésie moderne de l'Europe; elle a pour titre : *Se gli Arabi ebbero alcuna influenza sull' origine della poesia moderna in Europa*, *Dissertatione*, etc. VI. Un autre mémoire sur les monnaies arabes avec figures, *Sopra le Monete arabe effigiate*, Padoue, 1809, in-4°. Sur la première de ces questions, Assémani,

sans attribuer aux Arabes l'introduction de la rime dans la poésie moderne de l'Europe, soutient que ce sont les relations des Arabes d'Espagne avec les autres nations de l'Europe qui ont rendu l'usage de la poésie rimée général parmi ces nations. Sur la seconde, Assémani a mieux réussi, ce nous semble, à réfuter les conjectures de ceux qui avaient traité le même sujet avant lui, qu'à donner une solution satisfaisante de ce problème numismatique. En général, on pourrait désirer, dans les ouvrages du professeur de Padoue, une érudition plus vaste et une critique plus sévère. Les révolutions qui ont affligé sa patrie, pendant les trente dernières années de sa vie, ont contribué sans doute à priver la littérature d'un travail dont il s'était long-temps occupé, et qui avait pour objet les géographes arabes. Peut-être aussi n'avait-il pas à sa disposition les matériaux nécessaires pour bien exécuter des recherches de ce genre. Simon Assémani est mort à Padoue, au mois d'avril de l'année 1821. S. D. S—Y.

ASSEN (JEAN-WALTHER VAN), graveur en bois, né à Amsterdam vers 1480. L'abbé de Marolles et Le Comte, croyant voir dans son monogramme un H au lieu d'un A gothique, l'appellent à tort *Waer van Hossanen*. Il ne faut pas non plus le confondre avec un peintre du même nom, élève de Tempesta, et qui n'a rien gravé. Le burin de notre artiste ne s'est exercé que sur le bois : ses tailles sont d'une exécution spirituelle et savante, ses têtes ont beaucoup d'expression; mais son dessin est peu correct. Ses estampes, recherchées avec avidité par les amateurs, deviennent de jour en jour plus rares. Les plus connues sont : 1^o Une

(1) On en trouve une description dans les notes de la traduction du *Purgatoire* du Dante, par M. le chevalier Artaud, Paris, 1830, in-32, tom. 1, pag. 168.

suite de 60 pièces représentant la vie de Jésus-Christ. II. Sept autres pièces comprenant chacune un sujet distinct distribué dans des compartiments d'architecture. III. Une marche de cavaliers. B—N.

ASSENEDE (DIDIER ou THIERRID'), ainsi nommé d'une petite ville de Flandre, florissait vers le milieu du XIV^e siècle. Il traduisit du français en vers flamands le roman de *Floris et Blanchefleur*, et M. H. Hoffmann de Fallersleben donne à sa narration l'épithète de *suavissima*. Or, quel était le modèle suivi par Didier? Il n'est pas aisé de le dire. Il paraît cependant qu'il appartenait au XIII^e siècle; et son existence n'a été ignorée ni des éditeurs de la Bibliothèque des romans, ni de M. Roquefort. Peut-être est-ce l'épopée sur laquelle a travaillé le poète allemand Conrad von Flecke, qui appelle l'auteur original français *Rupert de Orbent*, tandis que Puterich de Richartshusen le surnomme d'*Orléans*. Au reste, cette fable a été traitée en d'autres langues, comme on peut le voir dans Eschenburg, *Denkmäler altd. Dicht*, p. 211-230, et dans Von der Hagen et Busching, *Liter. Grundriss*, p. 163.—Boccace l'a reproduite sous le titre de *Il Filocopo* ou *Filocolo*. Jacques Vincent l'a traduite de l'espagnol; et le comte de Tressan conjecture qu'elle a été écrite en cette langue au commencement du IX^e siècle. Les Œuvres de ce dernier en contiennent une analyse. Dans le catalogue de la bibliothèque de la société littéraire de Leyde (1829, in-8^o. pp. 6-8), il y a une notice d'un manuscrit flamand, du quatorzième siècle, intitulé *Floris en Blanscheflor*. M. Fauriel, qui considère le roman de *Floris et Blanchefleur* comme ayant une origine provençale, dit, dans

l'Introduction aux chants populaires de la Grèce moderne, que ce roman, après avoir été traduit dans toutes les langues de l'Europe, l'a été pareillement en grec; il ignore dans quel temps, mais il conjecture que ce dut être à une époque où cet ouvrage conservait encore quelque renom. Il ne croit pas que cette traduction ait été imprimée. *Floris et Blanchefleur* est aussi le titre d'un fabliau dont il y a deux versions différentes, sous le nom du *Jugement d'amour* et de *Huelène et Eglantine*. Le comte de Caylus a donné dans le *Mercur* de décembre 1754 un extrait de la première version, publiée dans le recueil de Barbazan et de Méon, et Legrand d'Aussy a traduit en prose la deuxième sur un manuscrit incomplet. R—F—G.

ASTARITA (JANVIER), compositeur de musique dramatique, né à Naples vers 1749, jouit d'une grande réputation, en Italie principalement, et réussit dans le genre comique. Dans le cours de sept années il écrivit plus de quatorze opéras. Celui de *Circé et Ulysse* eut un succès prodigieux non seulement en Italie, mais en Allemagne où il fut représenté en 1787. On connaît de lui : *La contessa di Bimbinpoli*, 1772. *I visionarii*, 1772. *Finezza d'amore, o la farsa non si fa, mà si prova*, 1773. *Il marito che non hamoglie*, 1774. *I Filosofimagnarii*, 1788. *La contessina e il principe ipocondriaco*, 1774. *La critica teatrale*, 1775. *Il mondo della luna*, 1775. *La dama imaginaria*, 1777. *L'isola di Bingoli*, 1777. *Armida*, 1777. *Nicoletto bella vita*, 1779. Dans l'automne de 1791 il donna à Venise *I capricci in amore*; et au carnaval de 1792, *Il medico parigino*, dans la même ville.

Gerber (*Neues Biogr. Lex. der Tonkünstl.*) cite aussi de cet auteur : *la Molinara*, opéra buffa, 1783, à Ravenne; *Il divertimento in campagna*, opéra buffa, 1783, à Dresde; *Il Francese bizzarro*, opéra buffa, 1786, ibid.; *Il perruchiere*, 1793, à Berlin. Astarita est mort dans les premières années du 19^e siècle (1).

F—T—S.

ATHANASE (PIERRE), *Rhetor* ou le Rhéteur, était né dans l'île de Chypre, à la fin du 16^e siècle. Le titre de Rhéteur, qu'il prend à la tête de ses ouvrages, fait voir qu'il avait dirigé quelque temps une école de grammaire ou de littérature. Il fut ensuite attaché, comme simple prêtre, à l'une des églises de Constantinople. Il vint en France, au plus tard en 1638, puisque son *Anti-Campanella* fut revêtu, le 20 février de cette année, de l'approbation de la Sorbonne. Trois ou quatre ans après, il retourna dans l'Orient, chargé par la régente de travailler à l'extinction du schisme. Le zèle qu'il montra dans cette affaire lui valut des témoignages de bienveillance de la cour de Rome. Il était, en 1652, à Constantinople, et il assistait, le 29 juin, au sermon dans lequel Patellaros, rétabli depuis peu sur le siège patriarcal, attaqua la primauté du pape (1). Athanase, sans perdre de temps, réfuta les arguments du patriarche par un écrit, dont le

succès fut d'autant plus grand, que la nouvelle exclusion de Patellaros de son siège était regardée par le peuple comme un châtiment du ciel. Dans les premiers jours de l'année 1653, il écrivit aux patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem pour les inviter à se réunir à l'église romaine, et il en reçut des réponses favorables. Athanase était de retour à Paris à la fin de 1654. La manière dont il s'était acquitté de sa mission semblait devoir lui mériter la faveur de la cour, ou du moins une pension qui pût le faire subsister avec décence. Mais les anciens protecteurs étaient morts ou sans crédit, et il se trouva réduit à la misère. Baluze, qui l'avait connu, fait un triste tableau de sa position. C'était, d'ailleurs, ajoute-t-il, un homme plein de jugement, très-instruit dans les lettres et dans la philosophie, et d'une conduite irréprochable. Le savant Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, nommé à l'archevêché de Paris, et qui mourut le jour même où ses bulles arrivèrent (*Voy. MARCA*, XXVI, 579), juste appréciateur du mérite d'Athanase, le recevait tous les jours à sa table, où il lui donnait la première place, au grand scandale de gens qui se jugeaient très-supérieurs à un pauvre rhéteur grec, parce qu'ils étaient mieux vêtus (*Voy. B. Lupi Opera*, éd. de Baluze, p. 443). Athanase ne vivait plus en 1671; mais on n'a pu découvrir la date ni le lieu de sa mort (2). Les ouvrages que l'on connaît de lui sont : I. *Opuscula*

(1) L'époque de la naissance et de la mort de ce compositeur est absolument ignorée; son nom même paraît être un sobriquet ou un pseudonyme. Outre ses opéras, il a laissé plusieurs airs et rondes détachés, une cavatine pour le violoncelle, etc. Son style, agréable et facile, plaisait au public; mais l'opinion des connaisseurs ne lui était pas aussi favorable. A—r.

(2) Le P. Lequien, dans son *Oriens christianus*, I, 339, place le sermon du patriarche Patellaros à l'année 1651; mais Athanase le met à 1652; et il semble qu'un témoin oculaire doive mériter plus de confiance.

(2) Freytag, qui, dans ses *Analecta litteraria*, cite les ouvrages d'Athanase au mot *Rhetor*, comme si c'était son nom de famille, dit qu'il mourut à Paris, en 1663, à l'âge de 92 ans, et renvoie aux *Scriptores ordinis prædicatorum*. Mais comme il n'indique ni le volume, ni la page, cette recherche devient d'autant plus difficile, que le nom d'Athanase ne peut pas se trouver dans les tables.

philosophica quatuor, gr.-lat., Paris, 1639, in-4°. Les trois premiers sont de petits traités de logique et de dialectique. Le quatrième est un extrait de Jamblique, qu'on trouve aussi séparément sous le titre suivant: II. *P. A. Delitiæ animæ sive hortus ex iis quæ Jamblichus magno elaborata sunt consitus*, Paris, 1639, in-4°. Cet ouvrage est recherché. Il y a des exemplaires gr. pap. III. *Aristoteles propriam de animæ immortalitate mentem explicans; opus ex multis ac variis philosophis collectum Aristotelis ipsius auditoribus, etc.*, ib., 1641, in-4°, rare. Cet ouvrage est divisé en trois livres. Dans la dédicace du second, adressée à Mgr. Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, l'auteur annonce qu'il vient de terminer un *Commentaire sur le Philèbe* de Platon, et qu'il ne tardera pas à le mettre au jour. Il ne paraît pas cependant qu'il l'ait publié. IV. *Anti-Patellarios. — Epistola de unione ecclesiarum ad alexandrinum et hierosolymorum patriarchas. — Anti-Campanella in compendium redactus*, Paris, 1655, in-4°. Les deux premiers opuscules sont en grec et en latin. Le troisième, en latin seulement, est une réfutation du *Traité de Campanella: De sensu rerum et magia*, etc. (*Voy. CAMPANELLA*, VI, 625). L'approbation donnée par la Sorbonne à cet opuscule d'Athanase étant de 1638, il est possible qu'il en existe une première édition avec cette date. Baillet ne parle point d'Athanase dans la *Biblioth. des Anti.* Lenglet-Dufresnoy n'a point connu la réfutation de Campanella. V. Une *Rhétorique grecque par demandes et par réponses*. Elle est citée dans la *Biblioth. Coisliniana* du P. Montfaucon, in-fol., p. 599. W—s.

ATHENAS (PIERRE-LOUIS), archéologue et naturaliste, né à Paris, le 3 février 1752, eut pour père un épicier-droguiste de la rue Mouffetard, dont un autre fils était encore naguère pharmacien au même domicile. Le jeune Athenas annonça dès son enfance un goût décidé pour la chimie. « Issu d'un sacristain de paroisse, disait-il à ce sujet, j'aurais été enfant de chœur, abbé ou moine; c'est aux alkalis commerciaux qui remplissaient les magasins de mon père, aux sodes et aux potasses qu'il vendait journellement aux blanchisseuses de la rivière des Gobelins, que j'ai dû ma destinée pharmacologique. » Placé au collège des Oratoriens à Soissons, il y fit d'excellentes études, et en sortit, en 1768, comblé de prix et d'éloges. Il se livra dès-lors à l'étude de la chimie et de la physique, et y parvint bientôt au degré que ces sciences n'avaient point encore dépassé. Admis, comme premier aide à l'apothicairerie de l'abbaye St-Germain-des-Prés, il augmenta ses connaissances en profitant des leçons et des conseils du directeur (le savant P. Malherbe, qui fut depuis bibliothécaire du Tribunat); et il en acquit d'autres en suivant les cours d'anatomie, de physiologie, de minéralogie et de géologie, sous les Buffon et les Daubenton. Il se livrait dans le même temps à des recherches d'antiquités romaines et gauloises; mais l'archéologie, la botanique rurale et l'économie agricole restèrent ses goûts de prédilection. Vers 1786, Athenas quitta Paris, et vint à Nantes, d'où, peu de temps après, il se rendit au Croisic. Là, sur le bord de la mer, il éleva une fabrique de soude à extraire du sel marin, opération alors inconnue. Il chercha à y joindre

la formation de l'acide sulfurique dont il avait besoin, et la décomposition des pyrites locales parut d'abord lui en offrir les moyens; mais ses recherches n'ayant pu lui en procurer d'assez riches en sulfure, il renonça à sa double entreprise, et revint à Nantes, où il débuta par une teinturerie pour les toiles. Plus tard il créa une distillerie ambulante sur des bateaux tour à tour transportés par les eaux de la Loire, de la Sèvre, de l'Authenau et du lac de Grand-Lieu, sur les diverses rives vinicoles. Une série de mauvaises récoltes nuisit à la durée de l'établissement. Rentré à Nantes, Athenas y fonda, à l'aide d'actionnaires, une grande fabrique d'acide sulfurique au moyen de la combustion du soufre, accélérée par le nitrate de potasse. Mais les orages de la révolution et le manque des matières premières le forcèrent d'abandonner cette usine. Des circonstances imprévues, contrariaient toujours ses entreprises; et c'est à de tels obstacles qu'il faut attribuer la courte existence de son second établissement pour la fabrication de la soude factice dans l'île de Noirmoutiers. Mais déjà les travaux d'Athenas, la variété de ses talents et de ses connaissances, lui avaient acquis quelques droits à la confiance de ses nouveaux concitoyens. Appelé en 1791 à faire partie du corps municipal de Nantes, il fut nommé, en 1795, directeur de la monnaie de cette ville. Il remplit ces fonctions avec autant de zèle que d'intégrité pendant vingt-deux ans, et les cumula long-temps avec celles de secrétaire de la chambre de commerce, qui lui furent confiées, dès sa création, en 1803. Il se démit de la première place en 1817; mais il a conservé jusqu'à sa mort la seconde, dans l'exercice de laquelle

il a fait preuve d'un profond savoir en économie politique et commerciale, et il a été cité comme modèle pour le style clair et précis de sa correspondance. Athenas a été aussi membre du conseil-général du département de la Loire-Inférieure, du conseil municipal de Nantes et de diverses administrations locales. Partout sa place était marquée au secrétariat, où on le conservait le plus long-temps possible. L'un des fondateurs, en 1797, de l'institut départemental, depuis société des sciences, lettres et arts, et aujourd'hui société académique de Nantes, il en fut toujours un des membres les plus laborieux. Athenas avait parcouru à pied la Bretagne; il l'avait explorée avec un soin minutieux, sous les rapports physiques et historiques; personne n'en a mieux connu, mieux décrit les monuments. Mais l'économie politique et rurale, le commerce, l'industrie, furent par-dessus tout l'objet de ses recherches; il professait les principes de la liberté commerciale la mieux entendue; et c'est à lui principalement que l'agriculture du département de la Loire-Inférieure doit les progrès qu'elle a faits depuis vingt-cinq ans. Rien n'arrêtait son zèle pour les découvertes. On lui soumet une pierre informe, mais d'une pesanteur remarquable; il y reconnaît la présence de l'étain, se rend aussitôt à une quinzaine de lieues, chez le propriétaire du champ dont l'échantillon a été fortuitement enlevé, et la très-riche mine d'étain de Piriac, ses divers filons et leurs gisements sont scrupuleusement examinés et justement appréciés. Bientôt la description exacte qu'en donne Athenas captive la confiance de la direction générale des mines, qui devient propriétaire de

cette exploitation. En 1810, il explora les Pyrénées, et trouva, dans les environs de Saint-Bois, le soufre natif à extraire de la chaux carbonatée bituminifère, que, sur les indications de Gillet de Laumont auquel il laissa tout l'honneur de la découverte, il était allé y chercher, mais dont l'exploitation se trouva trop difficile et trop dispendieuse. Agriculteur habile, et soumettant toujours la brillante théorie à l'expérience positive, il porta ses vues sur les améliorations que réclame encore le plus ancien et le plus utile des arts. On lui doit un grand nombre de mémoires sur diverses parties de l'économie rurale, et l'invention et le perfectionnement de plusieurs instruments aratoires. Il est l'auteur d'une très-puissante charrue connue sous le nom de *Défricheur Athenas*, qui lui a valu, en 1824, la grande médaille d'or de l'académie des sciences. D'autres prix lui ont été également décernés par des sociétés scientifiques et agronomiques. Ce savant est mort à Nantes, le 22 mars 1829. La chambre de commerce de cette ville a fait à sa veuve une rente viagère de la moitié des honoraires dont il jouissait. Athenas a laissé plusieurs enfants de deux mariages. Ses quatre filles se sont consacrées aux beaux-arts et aux travaux du burin : l'aînée a épousé M. Massard, célèbre graveur. L'agriculture doit à Athenas la naturalisation dans le département de la Loire-Inférieure de l'herbe de Guinée (*Panicum altissimum*), le plus avantageux de tous les fourrages tant pour l'abondance que pour la qualité. Après plus de quinze ans de persévérance et d'essais tentés avec la graine qu'il avait fait venir successivement de diverses îles Antilles et de la Louisiane, il parvint

enfin à acclimater, à naturaliser cette plante originaire d'Afrique, et à obtenir les plus heureux résultats. Haute de six à huit pieds, elle donne par an deux ou trois abondantes récoltes. Bienfaisant, charitable et actif, Athenas était toujours prêt à rendre service : mémoires, consultations, démarches, rien ne coûtait à son zèle. Il serait difficile d'énumérer la foule de dissertations, de rapports, etc., sortis de sa plume, et lus par lui aux différentes séances de la société académique de Nantes, ou publiés dans le *Lycée armoricain*, dont il était depuis sept ans un des collaborateurs les plus distingués. Nous citerons : I. *Rapport sur les fouilles faites à Nantes, de 1805 à 1807*. II. *Mémoire sur l'inflammation spontanée des tourbières*. III. *Mémoire sur la déesse Sandrodige*. IV. *Rapport sur les mémoires pour le prix sur le défrichement des landes*. V. *Controverse sur la situation de l'île d'Her*. VI. *Notice sur l'état de la Loire près de Nantes, au VII^e siècle, et sur les îles d'Indre et Indret*. VII. *Sur la tour d'Oudon, et sur la cathédrale de Nantes*. VIII. *Mémoire sur deux charries de défrichement inventées par l'auteur*. IX. *Rapport sur un plan de recherches archéologiques, envoyé par le ministre de l'intérieur*. X. *Mémoire sur des armes celtiques*. XI. *Sur le froment du cap de Bonne-Espérance, le froment de Russie et l'avoine de Pensylvanie*. XII. *Sur les instruments aratoires de l'abbaye de La Meilleraye*. XIII. *Sur un glaive de bronze antique, trouvé dans les marais de Montoire*. Tous ces mémoires et bien d'autres ont été insérés ou analysés dans les procès-verbaux

de la société académique de Nantes. Ceux qui suivent ont été publiés dans le *Lycée armoricain*. XIV. *Mémoire sur la véritable situation du Brivates Portus de Ptolémée; et sur le nom que portait Brest dans les premiers siècles de notre ère*. XV. *De l'île de Sein, du Menez-Brée, des Britonnes, des Britannî et des Braies gauloises*. XVI. *Mémoire sur la tour d'Elven*. XVII. *Sur l'histoire de Bretagne, manuscrite, de dom Bonnard*. XVIII. *Compte rendu de Tristan le voyageur, de M. de Marchangy*. XIX. *Sur les autels druidiques*. XX. *Compte rendu de l'essai de M. Mahé sur les antiquités du Morbihan*. XXI. *Sur une étymologie bretonne du nom de Chilpéric*. XXII. *Sur le Mare conclusum de César*. XXIII. *Sur l'histoire de Bretagne de M. Daru*. XXIV. *Sur le pays des soldats Carnotes*. XXV. *Sur les Pierres Frites*. XXVI. *Sur l'idole du Sommeil, trouvée à Nantes à l'entrée du canal de Bretagne*. XXVII. *Sur le Mattarh, arme gauloise, etc.* Enfin, le 11 mars 1829, peu de jours avant sa mort, il écrivait encore au secrétaire de la société académique sur l'herbe de Guinée, dont la culture lui semblait si précieuse pour son département. La lettre et la note ont été insérées dans le *Lycée armoricain* d'avril, ainsi qu'une notice fort incomplète sur Athenas. A—T.

ATROCIANUS (Jean), poète latin et philologue sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. L'auteur de l'*Athenæ Rauricæ* (I, 334) a commis une grave erreur en le confondant avec J. Acron ou Acronius, professeur de médecine et de mathématiques à Bâle (*Voy. ACRON*,

dans ce vol.). Atrocianus était né en Allemagne, vers la fin du 15^e siècle. Ayant acquis des connaissances étendues dans les langues anciennes, il ouvrit une école de grammaire à Fribourg, en Brisgaw. Il cultivait dans ses loisirs la littérature et la botanique. Sa réputation comme botaniste, et ses liaisons avec plusieurs savants médecins ont fait conjecturer qu'il avait lui-même pratiqué la médecine (*Voy. l'Onomasticon* de Saxius, IV, 606); mais on ne trouve nulle part la preuve qu'il ait réellement exercé cet art. De Fribourg, il vint s'établir à Bâle, peut-être à la demande de l'évêque Philippe, son protecteur, auquel il dédia son petit poème, *Nemo evangelicus*, dirigé contre les réformateurs. Atrocianus ne demeura pas long-temps à Bâle. Il paraît qu'il quitta cette ville lorsque le culte catholique y fut interdit. Il était en 1530 à Colmar, où il mit la dernière main à son commentaire sur l'ouvrage de Macer : *De herbarum virtutibus*. Il dédia ce travail à Michel Buelius, médecin, dont il avait reçu un accueil très-amical. Atrocianus avait un fils nommé Onuphre, qui cultivait à son exemple la poésie latine. Au nombre de ses amis on doit distinguer B. Rhenannus, à qui, dans une de ses pièces, il donne le titre de compère. On ignore l'époque et le lieu de sa mort. Indépendamment de son édition d'Æmilii Macer (*Voy. ce nom*, XXVI, 39), accompagnée d'un commentaire très-curieux, Fribourg, 1530, in-8°, rare, on cite d'Atrocianus les opuscules suivants : I. *Elegia de bello rustico*, ann. 1525, in *Germania exorto; præterea ejusdem epigrammata aliquot selectiora, præmissa etiam est epistola ad bonas litteras hortatoria*, Bâle, 1528, in-8°; Hanau, 1611, in-8°.

Ce petit poème sur la guerre des paysans d'Allemagne a été réimprimé plusieurs fois. Il a été recueilli par Marq. Freher, dans les *Germanicar. rerum scriptor*, III, 232. II. *Nemo evangelicus*; — *Epicedion de obitu Frobenii, typographorum principis*; — *Mothoria, hoc est superbia*, ibid., 1528, in-8°. Le *Nemo evangelicus* fut réimprimé la même année avec le *Nemo* d'Ulrich de Hutten. III. *Querela missæ*; — *Liber epigrammatum*, ibid., 1529, in-8°. Toutes les pièces qui composent ces recueils sont en vers. W—s.

ATTAR ou **ATHAR** (KHODJAH), ministre et régent du royaume d'Hormuz, était né en Abyssinie, dans la première moitié du 15^e siècle. Réduit en esclavage et à la condition d'eunuque, dès sa jeunesse, il reçut le nom d'*Attar* ou *Athar*, qui signifie en arabe parfum, essence. C'est l'un des noms que l'on donne ordinairement aux esclaves, dans l'Orient (1). Attaché au service des souverains d'Hormuz, il s'éleva aux premiers emplois par son courage et son habileté. Quoique aucun historien ne l'accuse d'avoir trempé dans le meurtre du roi Schehab-Eddin II ou III, assassiné par des esclaves abyssins, vers l'an 1486, il est permis de croire qu'il ne fut pas étranger à ce crime qui devait profiter à son ambition. Il eut le crédit de placer sur le trône Chah-Weis, le plus jeune des frères du feu roi, au préjudice de son aîné, Salgar-Chah, sous prétexte que ce dernier, ayant passé la plus grande partie de sa vie en Arabie, y avait

contracté des mœurs et des principes religieux peu compatibles avec ceux des Hormuziens, que le voisinage de la Perse avait modifiés. Attar devint vizir du jeune roi. Cependant Salgar ayant obtenu des secours de divers princes arabes, livra bataille à son frère qui, abandonné par la majeure partie de ses troupes, en raison de la haine qu'elles avaient contre Attar, s'enfuit presque seul avec son vizir : mais il fut pris, et Salgar lui fit crever les yeux, en 1488. On ne sait ce que devint Attar pendant les douze années que dura le règne de Salgar-Chah. Il était parvenu à sauver un fils nouveau-né ou posthume de Chah-Weis, et à la mort de Salgar, qui ne laissait point d'enfants, vers l'an 1500, il fut assez puissant pour assurer le trône au jeune Seif-Eddyn IV, neveu du feu roi, et pour se faire décerner la régence de l'état, pendant la minorité de ce prince. Attar montra dans ses fonctions une grande capacité, et le royaume d'Hormuz, affaibli par les guerres civiles, et ravagé depuis par les Turcomans de la dynastie Ak-Koïounlu qui régnait en Perse, aurait pu recouvrer sous lui son ancienne splendeur, si des circonstances imprévues n'eussent préparé son asservissement. Les Portugais venaient de faire des conquêtes importantes sur les côtes d'Afrique et de Malabar. Alphonse d'Albuquerque, le plus illustre de leurs capitaines, après avoir pris plusieurs des places qui appartenaient au roi d'Hormuz, sur le rivage oriental d'Arabie, parut devant l'île de ce nom, le 25 sept. 1507 : il fit signifier à Seif-Eddyn de se rendre tributaire des Portugais et de leur accorder un établissement sur les côtes qu'il possédait en Perse, lui offrant à

(1) Beaumarchais, dans son opéra de *Tarare*, a donc dénaturé les faits en supposant un roi d'Ormus, nommé Atar qui n'a jamais existé, et en faisant de lui un personnage fier de son nom et de sa naissance. C'est au soldat devenu roi qu'il aurait dû donner le nom d'Atar.

ce prix la paix et une alliance avantageuse, ou la guerre en cas de refus. Attar, informé des succès des Portugais, différa sa réponse et leur envoya des présents pour gagner du temps. Quand il eut réuni 20 mille hommes de troupes près de la capitale, et une flotte de trois cents voiles qui en portait plus de 3,000, il leva le masque, et fit répondre à Albuquerque que le roi d'Hormuz, loin de payer tribut aux étrangers qui venaient dans ses ports, était en droit de l'exiger d'eux; qu'on accorderait aux Portugais les mêmes conditions qu'aux autres étrangers; mais que s'ils usaient de violence, il leur apprendrait qu'ils n'avaient plus affaire à de misérables cafres. Albuquerque jugea, d'après cette réponse, qu'il fallait recourir à la force ouverte. Attar, qui commandait en personne la flotte hormuzienne, la rangea au large sur deux lignes, afin d'envelopper l'escadille portugaise. Mais après huit heures de combat, il fallut céder à la supériorité de la tactique et de l'artillerie européennes. Attar, passant subitement de la présomption au découragement, demanda la paix et accepta toutes les conditions qui lui furent imposées. Il se rendit tributaire de la cour de Lisbonne, et un terrain fut accordé aux Portugais pour y bâtir une citadelle. Les travaux étaient fort avancés, lorsque Attar, qui avait remarqué le petit nombre d'étrangers auxquels il avait sacrifié son pays; résolut de recouvrer par l'artifice ce que le sort des armes l'avait forcé de céder. Il débaucha par ses largesses plusieurs ouvriers qu'il fit disparaître, et gagna quelques capitaines dont il excita et fomenta la mésintelligence et l'insubordination.

Alors il se présenta devant Albuquerque, et lui intima l'ordre de partir, promettant de faire achever la citadelle et de payer exactement le tribut que la présence des Portugais rendait plus onéreux par la cessation du commerce. Le refus d'Albuquerque fit recommencer la guerre. Attar qui s'y était préparé secrètement, soutint un siège dans la capitale, prit ensuite l'offensive et força les Portugais à se rembarquer. Albuquerque revint l'année suivante avec des renforts; mais Attar l'éloigna encore en lui montrant des lettres de dom François d'Almeida, qui désavouait l'entreprise de son lieutenant. Albuquerque ayant succédé à ce vice-roi en 1509, et pris Goa en 1510, différa l'exécution de ses projets sur Hormuz. Attar continua de payer le tribut annuel; toutefois il ne laissa pas de faire achever la citadelle que les Portugais avaient commencée. Il fit empoisonner un ambassadeur qu'Albuquerque envoyait au roi de Perse, et il ne négligea rien pour se préparer à repousser une nouvelle invasion. Ses talents auraient peut-être préservé le royaume d'Hormuz de subir le joug portugais; mais il mourut en 1513, et Albuquerque conquit Hormuz deux ans après. A—T.

***ATTENDULI**(MARGUERITE), II, 623. *Voy.* SFORCE. Lisez: **ATTENDOLO** (CATHERINE). *Voy.* SFORZA, XLII, 217.

ATTON SECOND (ATHO II), évêque de Verceil, vivait dans le 10^e siècle. Il était fils d'Aldegarius Vicecomes, seigneur de Corte Regia, aujourd'hui Villa-Regia, dans le Verceilais. Il fut grand-chancelier de Lothaire, en 954, et son négociateur dans les affaires les plus difficiles entre l'église et l'empire. L'historien

Cave n'avait pas mentionné avec exactitude les ouvrages de l'évêque Atton, qui est considéré par les théologiens comme un des pères de l'église, d'après l'autorité du cardinal Bellarmin, lequel ajoute qu'il était profond canoniste et que ses écrits ont été publiés par d'Achéry, en 1664, d'après les mss. de la bibliothèque du Vatican. Il appartenait à un zélé Verceilais, l'abbé Charles Buronzo del Signore, de donner les ouvrages d'Atton, en 2 volumes in-fol., sous ce titre : *Athonis sanctæ Vercellarum ecclesiæ episcopi opera ad autographi vercellensis fidem, nunc primum exacta præfatione et commentariis illustrata*, Verceil, 1768. L'abbé Mai, bibliothécaire de la Vaticane, connu par ses belles découvertes de fragments des classiques latins, a publié dans le volume VI de cette collection, le *Polipticum* de l'évêque Atton, manuscrit qui se trouvait à Rome. Cet ouvrage, dit le savant Mai, est écrit d'une manière mystérieuse et énigmatique, comme le livre *Hisperica famina* de *Virgilius Maro*, de Toulouse en France, grammairien du VI^e siècle, ms. de la même bibliothèque du Vatican, qu'on vient d'imprimer tout récemment (Voy. *Storia della vercellese letteratura*, IV, pag. 208). G—G—Y.

ATTUMONELLI (MICHEL), médecin, membre des sociétés de médecine et médicale d'émulation de Paris, naquit à Andria, dans la terre de Bari, au royaume de Naples, en 1753. Il étudia, dès sa plus tendre jeunesse, sous les docteurs Cirillo et de Colugno, professeurs de cette fameuse université de Naples, qui a produit tant de grands hommes. Après avoir continué ses études sous Vivenzio, médecin de la reine, il passa

à Salerne, où il fut reçu docteur. De retour à Naples, il y remplaça pendant quelque temps le célèbre Villari, professeur de clinique à l'hospice des incurables. Indépendamment des connaissances approfondies qu'il avait acquises dans son art, plusieurs des principales branches de la littérature ancienne, la théologie, la physique, l'histoire naturelle, lui étaient familières. Une logique saine, une critique sûre et une grande sagacité lui aplanissaient les difficultés d'un art trop souvent conjectural. Ces avantages le mirent à même d'entreprendre un grand nombre de cures qui établirent de bonne heure sa réputation. Jeune encore il composa des *éléments de physiologie médicale ou la physique du corps humain*, imprimés à Naples en 1787 et 1788, travail aussi remarquable par l'érudition que par la justesse des vues et l'esprit philosophique avec lequel elles sont exposées. Les armées françaises s'étant retirées de Naples, en 1799, Attumonelli, qui avait pris quelque part à la révolution opérée sous leurs auspices, et qui avait publié pendant leur séjour une traduction de la *Politique de la France régénérée*, de Condorcet, quitta sa patrie pour venir s'établir à Paris. On peut dire qu'alors une nouvelle existence commença pour lui. A peine arrivé dans cette ville, le hasard lui fit connaître MM. Paul et Tryaïre, qui fondaient leur établissement de bains minéraux. Il écrivit à cette occasion son *Mémoire sur les eaux minérales de Naples et sur les bains de vapeurs*, dans lequel il traite des quatre principales eaux de ce pays volcanique, c'est-à-dire des eaux sulfureuses, ferrugineuses, alumineuses et alcalines. Il n'est pas inutile d'ajouter que la maison de Tivoli

dut beaucoup à cette utile publication, et qu'elle dut encore davantage aux soins qu'il ne cessa de lui donner, ce qui ne l'empêcha pas de se former une brillante clientèle, et de consacrer encore bien des moments à la littérature. Regrettant avec raison que le grand ouvrage de la commission d'Égypte ne pût être placé dans toutes les bibliothèques, il conçut l'idée d'en composer un résumé en 3 ou 4 volumes, que la mort ne lui a pas permis de publier. Il y avait ajouté beaucoup de détails neufs, tirés des ouvrages du cardinal Gaetano, du chanoine Mazocchi, de l'abbé Martorelli, de Zoëga, d'Ennius Quirinus Visconti, dont il fut l'ami, etc. Attumonelli est mort à Paris, le 17 juillet 1826. V—s—I.

AUBE (d'). Voy. RICHER D'AUBE, XXXVIII, 78.

AUBER, membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, naquit dans cette ville vers le milieu du dernier siècle et se consacra dès sa jeunesse à l'enseignement. Lors de la création des écoles centrales, en 1795, il fut nommé professeur de belles-lettres à celle du département de la Seine-Inférieure. Il joignait à une profonde connaissance de la littérature une instruction peu commune dans les sciences. Pour se livrer avec plus de loisir à leur étude, il résigna sa chaire, avant la suppression des écoles centrales; mais il mourut en 1803, une année après sa retraite. Secrétaire de la société d'émulation de Rouen, il a fait preuve d'un vaste savoir dans les rapports qu'il a publiés sur les travaux de cette société. M. Robert de Saint-Victor, qui lui succéda dans cet emploi, prononça dans une séance publique en 1804 l'éloge de son prédécesseur. On trouve dans le précis

des travaux de l'académie de Rouen pour l'année 1804 (p. 54—60) un mémoire biographique de M. Gourdin sur les membres de l'académie décédés, depuis sa suppression jusqu'à son rétablissement. Auber y occupe une place honorable. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Mémoire sur le gisement des côtes du département de la Seine-Inférieure, sur l'état actuel de ses ports tant sur la Manche que sur la Seine, sur les moyens de les perfectionner et sur les canaux qu'il serait utile d'y établir, pour faciliter la navigation intérieure*, Rouen, 1795, in-4°.

II. *Rapport sur les moyens d'améliorer les laines*, 1795, in-4° C'est en qualité de commissaire-administrateur du bureau d'agriculture qu'Auber fit paraître ce rapport. III. *Mémoire sur la nécessité de conserver, de multiplier, de réunir dans les départements les chefs-d'œuvre de l'art et en particulier ceux de la commune de Rouen*, Rouen, 1797, in-4°. Par cet intéressant écrit Auber concourut à réprimer les dévastations du vandalisme révolutionnaire. IV. *Rapport sur les prix nationaux d'agriculture dans le département de la Seine-Inférieure, avec des notes y relatives*, Rouen, 1795, in-4°. « On est étonné, dit M. Gourdin, des connaissances qu'Auber développe dans ce rapport. Il y parle en homme consommé dans le premier des arts. » Il était neveu de l'abbé Yart, qui, l'un des premiers, fit connaître en France les beautés de la poésie anglaise. Lecarpentier, professeur à l'école de dessin de Rouen, a publié une *Notice historique sur M. Auber*, Rouen, 1804, in-8°. L—M—X.

AUBERNON (PHILIPPE), né en 1757 à Antibes, et fils d'un consul

de cette ville, entra, dès sa jeunesse, dans l'administration militaire. Il était, en 1792, commissaire des guerres à l'armée des Alpes maritimes, lors de l'invasion du comté de Nice, sous les ordres du général Anselme. Dans l'état de pénurie où se trouva cette armée, Aubernon rendit de grands services par son activité, et il fut bientôt nommé commissaire ordonnateur. C'est en cette qualité et de la même manière qu'il contribua beaucoup, le 4 novembre 1795, à la victoire de Loano sous les ordres de Schérer. Il était à la tête de l'administration de cette armée lorsque Bonaparte vint en prendre le commandement dans le mois de mars 1796. Il fit sous ce général les brillantes campagnes de 1796 et 1797 jusqu'au traité de Campo-Formio. Il remplissait les mêmes fonctions à Gênes, pendant le mémorable siège que soutint si glorieusement Masséna en 1799. Ce général a rendu au zèle et à la prévoyance qu'Aubernon déploya dans cette circonstance le plus honorable témoignage. Les services de cet administrateur furent ensuite peu remarqués sous le gouvernement impérial, quoiqu'il ait été employé activement en Hollande, en Allemagne et en Illyrie; mais on a lieu de croire qu'il ne jouit pas d'une grande faveur auprès de Napoléon. Cependant il avait été nommé officier de la Légion-d'Honneur, et il était inspecteur aux revues de la première division militaire. Il fut mis à la solde de retraite par l'ordonnance du roi du 1^{er} août 1815. Il reçut plus tard la croix de Saint-Louis, et mourut à Paris le 4 juillet 1832. L'auteur du *Bibliologue*, dans son numéro du 25 janvier 1833, confondant Philippe Aubernon avec son fils, M. Joseph-Victor Aubernon, préfet de Ver-

sailles, et depuis pair de France, lui a attribué plusieurs écrits qui sont de ce dernier. M—D J.

AUBERT (FRANÇOIS-HUBERT), avocat aux conseils du roi Stanislas et à la cour souveraine de Nancy, naquit en cette ville vers 1720. Après avoir suivi avec succès la carrière du barreau, il se fit connaître comme écrivain, en publiant un livre intitulé: *Le Politique vertueux*, avec cette épigraphe: « La candeur et la bonne « foi sont plus nécessaires à l'homme « d'état que la ruse et la dissimula- « tion; » Nancy, 1762, in-8° de 235 p. On n'y trouve guère que des lieux communs de morale délayés en style diffus. Ce qu'il y a de plus intéressant est une longue épître dédicatoire à Ladislas-Ignace, comte de Berchiny, avec son portrait. L'auteur y passe en revue les hauts faits du vaillant Hongrois devenu maréchal de France; et, malgré la forme adlatrice, on s'attache à son récit. II. *Vie de Stanislas Lecszinski, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, Paris, 1769, in-12. « Cette « histoire, dit Fréron (1), est une des « plus intéressantes que nous ayons. « Elle fait honneur à celui qui l'a « écrite. Les faits sont bien détail- « lés, les réflexions sages, le style « simple et naturel. » Aubert, ayant été pendant vingt-neuf ans attaché au service de Stanislas, avait pu connaître par lui-même un grand nombre de traits honorables à la mémoire de ce prince. Il avait recueilli d'ailleurs des renseignements précieux de la bouche de Solignac, qui avait suivi Stanislas en Pologne, lorsqu'il fut élu roi pour la seconde fois. L'abbé Proyart, qui fit paraître une *Vie de Stanislas*, quinze années après la pu-

(1) *Année littéraire*, 1769, tom. II, p. 196.

blication de celle d'Aubert, a profité du travail de son devancier sans lui accorder la moindre mention. S'il l'emporte par le style, le premier en date plaît peut-être mieux dans sa simplicité. Tous les dictionnaires historiques attribuent à Aubert la *Vie de Marie-Thérèse Lecszinska, princesse de Pologne, reine de France et de Navarre*, Paris, 1774, in-8°. Mais cet ouvrage est d'Aublet de Maubuy, avocat (2). Après la mort de Stanislas, Aubert vint s'établir à Paris, où il fut intéressé dans plusieurs entreprises. On ignore l'époque précise de sa mort, arrivée avant la fin du XVIII^e siècle (3).

L—M—X.

AUBERT (l'abbé JEAN-LOUIS), poète, fabuliste et critique, naquit à Paris le 15 février 1731. Son père était premier musicien de l'Académie royale de musique, et de M. le duc (prince de Condé), qui fut premier ministre à l'époque de la majorité de Louis XV et après le décès du duc d'Orléans, régent. Le jeune Aubert fit ses études au collège de Navarre où il eut pour professeur l'abbé Batteux : il entra ensuite au séminaire, fut tonsuré, puis nommé chapelain de l'église de Paris; mais il ne prit point l'ordre de prêtrise, bien qu'avec les protections dont jouissait sa famille il eût pu facilement arriver aux dignités ecclésiastiques. Son goût pour la littérature fixa sa vocation. Il avait déjà commencé à se faire connaître par des poésies et par des fables insérées dans le *Mercure de France* , lorsqu'en 1752 il se chargea, pour la

partie littéraire, de la rédaction des *Annonces et Affiches de la province et de Paris*, journal qui prit ensuite le nom de *Petites Affiches* et qui existe encore aujourd'hui. L'abbé Aubert, par ses articles pleins de malice, de goût et d'érudition, fit pendant vingt ans la fortune de cette feuille dont la destination semblait si étrangère aux lettres. Aujourd'hui ces piquants feuilletons qui valurent à leur auteur tant de célébrité et d'injures, sont complètement oubliés (1) : il n'en est pas de même du recueil de *Fables* qu'il publia en 1756, et dont six éditions s'épuisèrent en un très-petit nombre d'années. Elles furent bientôt connues en Europe et traduites en plusieurs langues. Le jésuite Desbillons, qui fut un des meilleurs poètes latins du dernier siècle, imita dans la langue de Phèdre onze des meilleurs apologues du nouveau recueil; et, pour que rien ne manquât à la vogue qu'il obtenait, on ne voyait dans les salons que des écrans sur chacun desquels figurait une fable de l'abbé Aubert avec une gravure représentant le sujet. Jusqu'alors on avait regardé La Motte comme le plus heureux imitateur de La Fontaine : on mit Aubert au-dessus de La Motte. Ses fables en effet ont du naturel, de la grâce, souvent de la poésie; la plupart se distinguent par un caractère philosophique qui convenait merveilleusement au temps où elles parurent. On lira toujours avec plaisir, même après La Fontaine, *Fanfan et Colas*, *Chloé et Fanfan*, *l'Abricotier*, *le Miroir de la raison*, la

(2) Cette erreur a été reproduite dans la dernière édition du Dictionnaire de Feller, 1832, tome II, p. 282.

(3) Le continuateur du Dictionnaire de Feller (1832, tome II, p. 282) dit qu'Aubert mourut en 1801; mais cette date est au moins incertaine.

(1) Parce qu'ils n'ont pas été recueillis; mais ils méritaient de l'être autant que ceux de Geoffroy, de Dussault, etc. Ils seraient utiles pour l'histoire littéraire du règne de Louis XVI.

Force du sang, la Poule et les poussins, etc. On a critiqué avec raison comme prolixes, inutiles ou communes quelques-unes des moralités de l'abbé Aubert. On l'a blâmé d'avoir choisi pour interlocuteurs d'une de ses fables un *billet d'enterrement* et un *billet de mariage*, et il a suffi d'une bizarrerie de cette espèce pour autoriser des critiques passionnés à jeter du ridicule sur tout le recueil. Laharpe est un de ceux qui se sont montrés le plus injustes. Appliquant à toutes les fables une remarque qu'il aurait dû restreindre à un bien petit nombre, il prononça dans le *Mercur* « qu'elles étaient d'une insupportable sécheresse. » Toutefois, en terminant un autre article d'ailleurs plein de fiel, le même censeur n'a pu s'empêcher d'admirer l'apologue du *Miroir de la raison*, qu'il cite en entier comme excellent, comme un morceau que chacun voudrait avoir fait. Voltaire, à qui le nouveau fabuliste avait envoyé son recueil, lui écrivit : « J'ai lu vos fables avec tout le plaisir qu'on doit sentir quand on voit la raison ornée des charmes de l'esprit. Il y en a qui respirent la philosophie la plus digne de l'homme. Celles du *Merle*, du *Patriarche*, des *Fourmis*, sont de ce nombre. De telles fables sont du sublime écrit avec naïveté. Vous avez le mérite du style, celui de l'invention, dans un genre où tout paraissait avoir été dit (22 mars 1758). » Dans une autre lettre, Voltaire lui disait encore : « Vous vous êtes mis à côté de La Fontaine, etc. » (15 juin 1760). En tête de son recueil, l'abbé Aubert a placé un discours sur la manière de lire les fables ou de les réciter, dans lequel il s'élève contre la détestable méthode

pour lire et réciter qui existe encore dans les collèges. En 1765 il publia en vers alexandrins, et sous la forme d'un drame (en 3 actes), une assez froide imitation de la *Mort d'Abel*, par Gesner. On y remarque une belle tirade, dans laquelle Adam s'accuse des crimes auxquels se livrera sa postérité. Dans le même volume se trouve le *Vœu de Jephté*, poème dialogué, à l'imitation des motets français dont Mondonville composait la musique pour les concerts spirituels de la quinzaine de Pâques. Cependant Aubert avait entrepris de refaire en vers de dix syllabes la *Psyché* de La Fontaine. Il échoua complètement dans cette triste imitation, qui parut en 1769. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre dans les huit chants de ce poème quelques passages agréables; mais l'ensemble en est ennuyeux; et c'est avec raison que Grimm et Laharpe ont défié le lecteur le plus intrépide d'en lire plus d'un chant. Fréron, ordinairement si favorable à l'abbé Aubert, lui a reproché de n'avoir pas respecté les amours de Psyché et de Cupidon tels qu'on les lisait depuis près d'un siècle; de s'être ainsi flatté de surpasser La Fontaine, et de l'avoir sévèrement critiqué dans sa préface et dans ses notes. Dans cette préface, en effet, Aubert parle de lui-même avec une inconcevable fatuité; il remarque d'abord que La Fontaine a presque toujours emprunté le sujet de ses fables, puis il ajoute : « J'ai cru qu'après avoir composé près de deux cents petits ouvrages de ce genre, dont j'ai moi-même imaginé les sujets, on ne trouverait pas mauvais que j'essayasse à mon tour de revêtir des charmes de la poésie l'invention d'un autre (2). » Le poème de Psy-

(2) Cette phrase prétentieuse a disparu dans

ché était suivi de poésies fugitives d'un style fort négligé, entre autres d'une épître *sur ce que l'auteur allait prendre perruque*. Ces inconvénances littéraires lui attirèrent un déluge d'épigrammes et de brocards mérités. Il s'en consolait par le suffrage de certains journaux qui le prônaient assidûment, et où il avait la réputation de faire ses affaires lui-même. Il rédigeait toujours la partie littéraire des *Petites Affiches*, et continua jusqu'en 1772. Depuis le mois de juin 1766, il faisait le *Journal des beaux-arts et des sciences*, destiné à servir de suite au *Journal de Trévoux*, et dédié au duc de la Vrillière. Ce ministre, qui protégeait chaudement l'abbé Aubert, créa pour lui une chaire de littérature française au collège royal. Le 22 décembre 1773, le nouveau professeur prononça son discours d'ouverture en langue française : heureuse innovation ordonnée par le ministre ; car jusqu'alors le discours avait toujours été débité en latin, *Les progrès de la langue et de la littérature françaises, et la nécessité d'en étudier le génie et le caractère*, tel fut le sujet que traita l'abbé Aubert. Dans ses assertions sur l'origine de notre idiôme national, il fit preuve d'une complète et alors bien commune ignorance de notre histoire. Il reprochait à Charlemagne, dont la langue maternelle était le tudesque, de n'avoir pas assujéti ses peuples à parler la langue française, qui n'existait pas encore (3). Sous le rapport oratoire,

la réimpression du poème qui fait partie de l'édition des *Fables et œuvres diverses* de l'abbé Aubert, en 1774. Voici la phrase qu'il a substituée à la première : « J'ai cru enfin qu'après m'être « long-temps exercé dans ce genre (de la fable), « on ne trouverait pas mauvais que j'essayasse « de revêtir des charmes de la poésie une fiction « qui y tient de si près. » A—T.

(3) Cette phrase sur Charlemagne a été mal-

ce discours est assez médiocre : on y trouve cependant un éloge judicieux de Rollin. Ce discours parut imprimé l'année suivante dans l'édition en deux volumes in-8° que l'abbé Aubert publia de ses *Fables et de ses Œuvres diverses*, avec une dédicace en vers au duc de la Vrillière, dédicace que dans l'édition de 1760 il avait adressée à l'académie française ; celle-ci n'occupait plus que le second rang. L'édition de 1774 offrait un assez grand nombre de fables nouvelles, et plusieurs contes moraux en vers. Durant cette même année, l'abbé Aubert fut, sur la proposition de M. de Vergennes, nommé par le roi à la direction générale de la *Gazette de France*. Il était en outre chargé de la police des journaux étrangers, puis censeur royal. En 1784, il résigna sa chaire au collège de France, où il eut pour successeur l'abbé Cournaud (V. ce nom, au Supp.) ; et, chose assez rare, il vécut encore assez long-temps pour jouir, pendant plus de trente ans, des prérogatives de la vétérance. En 1814, son nom figurait encore comme *professeur honoraire* sur l'affiche des cours du collège royal. En 1786 il avait quitté la direction de la *Gazette de France*, qu'il reprit en 1791 pour l'abandonner sans retour en 1792. Jusqu'au moment de la révolution, l'abbé Aubert avait été l'un des hommes de lettres les mieux traités par la cour ; mais la fortune dont il jouissait ne le consola jamais de n'avoir pu entrer à l'académie. Ses continuelles attaques contre la secte philosophique, alors toute-puissante dans cette compagnie, lui en fermèrent les portes. Les écrivains dont il avait attaqué les doctrines, dans ses journaux et dans ses apologues, s'é-

heureusement conservée par l'auteur dans l'édition de 1774. A—T.

taient ligués pour lui supposer des ridicules que semblèrent d'abord justifier jusqu'à un certain point ses anciennes prétentions à être l'émule de La Fontaine. Oubliant à son égard les convenances personnelles, ils se plurent à l'accabler des plus grossières injures. Beaumarchais, entre autres, ne les lui a pas épargnées. Dans un démêlé que l'abbé Aubert eut avec Marmontel, il lui avait dit :

Imite au moins la sage Pénélope ;
Défais la nuit ce que tu fais le jour.

A ce trait de bonne guerre et de bon goût, Marmontel répondit par cette révoltante platitude :

Passants, crachez-lui sur la face.

Il avait été mieux inspiré, cet inconnu qui, voyant au salon le buste de l'abbé Aubert, sculpté par Moitte, écrivit au bas : *Passez vite ; car il mord.* Au surplus, l'estime et la considération de ses nombreux amis vengeaient amplement Aubert de ces attaques, dont la violence dépassait le but. Le sage Vergennes le traitait moins en protégé qu'en ami : il fut étroitement lié avec Buffon (4). Invariable dans les principes qu'il professait, Aubert ne fut pas le partisan de la révolution. Durant les vingt-cinq dernières années de sa vie, il vécut dans la retraite (5) : il envoyait aux journaux quelques fables nouvel-

(4) On peut apprécier la considération dont jouissait l'abbé Aubert par les fréquentes mentions qui sont faites de lui dans un ouvrage curieux, mais trop peu connu, intitulé : *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*, ou la France telle qu'elle était en janvier 1789, par M. Guérout jeune, décédé en 1816 professeur au collège de France. A l'article *Abbés*, Aubert est cité, avec Mably, Condillac, Baynal, Barthélemy, Delille, au nombre des plus célèbres. A l'article *Censeurs*, il est mis, avec Barthélemy, Suard, Fourcroy, au nombre de ceux dont le suffrage honora les savants et les gens de lettres. A l'article *Collège royal*, il est placé, avec Lalande, Delille, Daubenton, parmi les professeurs les plus célèbres, etc. Consultez encore sur lui l'Année littéraire, les Mémoires de Palissot, les Trois Siècles littéraires, les Œuvres de Laharpe.

(5) Il écrivait, en 1786 : « Mon âge ne me per-

les, en composait beaucoup d'autres, qu'il lisait volontiers à ses amis, mais qu'il n'a pas livrées à l'impression pour ne point compromettre le repos de sa vieillesse. Il mourut le 10 nov. 1814, après une maladie de cinq jours. Lefebvre-Gineau, son collègue et son ami, prononça sur son cercueil un éloge touchant, dans lequel il attribue sa mort aux émotions profondes, à la joie portée à l'excès que lui avait fait éprouver le retour des Bourbons. Depuis 1814 on a réimprimé plusieurs fois ses Fables. En 1830, M. Grandsire en a traduit une partie en vers latins avec les meilleurs apologues de La Motte, Le Bailly, Lemonnier, Florian, etc. Pour compléter l'indication des écrits de l'abbé Aubert, il ne nous reste plus qu'à rappeler une réfutation des principes de J.-J. Rousseau sur la musique française. D—R—R.

AUBERTIN (ANTOINE), né à Nancy, au commencement du XVII^e siècle, entra dans l'ordre de Prémontré, et devint prieur de l'abbaye d'Étival, monastère des Vosges, et mourut en 1678, à Brieuil près de Verdun. On a de lui : I. *Vie de sainte Richarde, fille d'un roi d'Écosse*, Nancy, 1655, in-12. Richarde, femme de l'empereur Charles-le-Gros, fonda l'abbaye d'Andlau, en Alsace. II. *Vie de saint Astier, solitaire dans le Périgord, dédiée aux seigneurs de la très-illustre maison de Saint-Astier*, Nancy, 1656, in-12. Ces deux ouvrages ne sont mentionnés, ni dans la nouvelle édition de la Bibliothèque historique du P. Lelong, ni dans le Catalogue des historiens,

met plus ni courses nocturnes, ni lectures publiques, et je vis tellement retiré que je ne vais, même depuis long-temps, à aucun spectacle. »

V—Vx.

qui se trouve à la suite de la Méthode pour étudier l'histoire, par Lenglet-Dufresnoy. Le mordant Chévrier, dans sa réfutation de la Bibliothèque lorraine de dom Calmet, dit que les ouvrages d'Aubertin ne sont pas plus connus que saint Astier et sainte Richarde, que ce moine a voulu célébrer (*Mémoire pour servir à l'hist. des hommes illustres de Lorraine*, tom. II, p. 202). Mais cette observation épigrammatique prouve à la fois la légèreté et l'ignorance du critique. L'impératrice Richarde prit beaucoup de part aux événements du règne de Charles-le-Gros; et si saint Astier occupe dans l'histoire un rang plus obscur, le tableau de ses vertus pouvait l'en faire sortir.

L—M—X.

AUBERTIN (DOMINIQUE), né à Lunéville, le 28 avril 1751, de parents obscurs, s'engagea, en 1767, dans le régiment de Beauce, infanterie, et fit, en 1771, comme simple grenadier, la campagne de Corse. Il parvint, par son mérite, aux grades successifs de fourrier, sergent, sergent-major, adjudant-sous-officier, adjudant-major et quartier-maître trésorier. Ainsi il était avant la révolution ce que l'on appelait un officier de fortune. La durée de ses services lui valut, en 1792, la croix de Saint-Louis, et l'année suivante il servit, avec le grade de capitaine, dans l'armée de Flandres, sous les ordres de Rochambeau et de Dumouriez. Il la quitta vers le milieu de 1793, pour aller rejoindre l'armée républicaine de la Vendée, que la Convention renforçait alors de nombreux détachements pris aux armées du Nord, de la Moselle, et du Rhin. Aubertin guerroya dans cette contrée, en 1793 et 1794, sous les ordres du général Haxo, et il y

obtint le grade de chef de bataillon, puis celui d'adjudant-général. Au commencement de 1795, rappelé à l'armée de Rhin-et-Moselle, il y fit la campagne de cette année et celle de 1796. En 1797, les blessures qu'il avait reçues, ses infirmités, suite inévitable de trente ans d'un service laborieux et sans interruption, le déterminèrent à demander sa retraite. Il se retira dans sa ville natale, et il y mourut le 20 avril 1825. Pendant les loisirs de ce long repos, il a rédigé des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en 1793 et 1794*, qui ne contiennent pas des faits importants, mais où l'on trouve des particularités intéressantes, des anecdotes nouvelles et de fréquents redressements aux inexactitudes des historiens de cette guerre. On les a imprimés dans le 1^{er} vol. des *Mém. du général Hugo*, Paris, 1823, in-8°, 175 pages. F-LL.

AUBERY (LOUIS), sieur du Maurier, fils de Benjamin Aubery, ambassadeur de France en Hollande, dans le 17^e siècle, dut à cette circonstance l'avantage d'avoir pour précepteur Benjamin Priolo, qui était venu à Leyde afin de suivre les cours de Daniel Heinsius, de Grotius et des autres professeurs qui rendaient l'université de cette ville si recommandable. Il passa une partie de sa jeunesse dans le Nord. Revenu en France, il espérait que les services de son père et la faveur du cardinal de Richelieu pourraient lui faire obtenir un emploi diplomatique; il fut constamment trompé dans son attente. Les des grands, il se retira dans sa terre, pour mettre la dernière main aux mémoires dont il avait recueilli les matériaux dans ses voyages. Il avait publié précédemment *l'Histoire de l'exécution de Cabriè-*

*res et de Mérindol et d'autres lieux de Provence, particulièrement déduite dans le plaidoyer qu'en fit, l'an 1551, Jacques Aubery, lieutenant-civil au Châtelet de Paris; ensemble une Relation de ce qui se passa aux cinquante audiences de la cause de Mérindol, Paris, 1645, in-4°. Ce titre indique suffisamment qu'Aubery du Maurier n'a pu être que l'éditeur de l'ouvrage, quoique plusieurs bibliographes le lui attribuent. Il y a joint plusieurs pièces assez intéressantes qui se rapportent aux mêmes événements. C'est en 1680 qu'il publia des *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande et des autres Provinces-Unies, où l'on voit les causes des divisions qui sont depuis soixante ans en cette république et qui la menacent de ruine*, au Maurier, Jacques Laboë (Paris), in-8°. Ces mémoires eurent tant de succès, lorsqu'ils parurent, qu'il s'en fit plusieurs éditions en peu d'années. La manière de voir de l'auteur n'était pas propre à lui concilier le suffrage du gouvernement des Provinces-Unies; aussi ce livre fut-il sévèrement prohibé. L'auteur embrasse chaudement les opinions de son père, qui, lors de son ambassade en Hollande, avait été lié avec Grotius et qui, dans cette affection, eut le bonheur d'être fidèle aux instructions de la cour de France. Ces instructions le chargeaient d'intercéder en faveur du grand-pensionnaire Barneveldt, de Grotius et de Hoogerbetz, arrêtés par les ordres des états-généraux, sous l'influence du prince d'Orange. L'histoire a écrit en caractères de sang que la médiation de la France ne fut point écoutée! L'intérêt des Mémoires d'Aubery du Maurier s'est peu affaibli. L'abbé Sépher*

en donna une nouvelle édition, en 1754, sous ce titre: *Histoire de Guillaume de Nassau, prince d'Orange*, etc., 2 vol. in-12. On y trouve; de plus que dans les mémoires originaux, des notes inédites d'Amelot de la Houssaye. Il y a des exemplaires où l'ancien titre est conservé. Louis Aubery mourut au Maurier, en 1687. Lenglet-Dufresnoy dit qu'on l'a toujours regardé comme un auteur indépendant et désintéressé. M. Dorvaulx du Maurier, son petit-fils, a publié en 1735 un ouvrage tiré des manuscrits qu'il avait laissés. Il est intitulé: *Mémoires de Hambourg, de Lubeck et de Holstein, de Danemarck, de Suède et de Pologne, Amsterdam (Blois), in-12*. Ils sont loin d'avoir obtenu le même succès que les premiers. Aubery avait entrepris d'écrire une histoire des dernières années de Louis XIII; mais elle n'a point paru. Il était en correspondance avec plusieurs hommes de mérite, entre autres avec Costar. Ancillon a publié sa *vie* dans les *Mémoires concernant plusieurs modernes*, 338-57. L-M-X.

AUBETERRE (JOSEPH-HENRI BOUCHARD D'ESPARBÈS, marquis d'), maréchal de France, naquit, le 24 janvier 1714, d'une famille ancienne par sa noblesse et illustre par les personnages qu'elle a produits. Son cinquième aïeul était maréchal de France sous Henri IV; et l'on trouve avant lui dans cette maison plusieurs militaires distingués, entre autres un chevalier de l'ordre du St.-Esprit. Joseph-Henri embrassa de bonne heure la profession des armes. Mousquetaire à seize ans et colonel à vingt-quatre, il commença dès cette époque à signaler son courage. A la bataille de Dettingen, sur le Mein, en 1743, il reçut une blessure au bras, et en

1744 un coup de feu au travers du corps, à l'attaque de Château-Dauphin, en Piémont. Sa valeur, qu'il sut communiquer à tous les siens, contribua puissamment à la prise de cette forteresse, qui fut long-temps disputée. Un avancement rapide devint le prix de ces exploits. Maréchal de camp en 1748, le marquis d'Aubeterre fut fait chevalier des ordres en 1757, lieutenant-général en 1758, et conseiller d'état d'épée en 1767. Dans cet intervalle, il fut chargé par Louis XV de plusieurs négociations importantes. Successivement ambassadeur à Vienne, à Madrid et à Rome, il déploya dans tous ces emplois éminents des talents supérieurs. L'auteur de la Vie de Clément XIV le cite comme une autorité en faveur de ce grand pontife, et s'exprime ainsi page 268 : « M. le marquis d'Aubeterre, dont toutes les cours admirèrent la sagesse et la sagacité, disait hautement, pendant son ambassade à Rome, que le cardinal Ganganelli était celui du sacré collège qui méritait mieux d'occuper le trône pontifical; et c'est en conséquence de l'opinion qu'il en avait qu'il s'intéressa vivement à son installation. » Après avoir passé successivement par les plus hauts grades de l'armée, et rempli les premières ambassades avec autant d'honneur que de succès, le marquis d'Aubeterre crut pouvoir jouir du repos dont une vie toujours active l'avait privé jusqu'alors, quand son mérite et ses talents reconnus le firent nommer commandant en Bretagne, en 1775. Cette place était d'autant plus difficile à remplir dans un pays d'état que le commandant, en faisant exécuter les ordres de la cour, se trouvait souvent en opposition avec les états, qui

croyaient voir dans ses opérations la violation de leurs privilèges. Le marquis d'Aubeterre exerça un emploi si délicat avec tant de sagesse et d'habileté, qu'il sut concilier les intérêts du gouvernement avec les droits de la province. Il avait alors pour secrétaire M. Cacault, qui, depuis, fut ministre à Rome. Il obtint le bâton de maréchal de France le 13 juin 1783, et mourut à Paris, le 28 août 1788, dans la soixante-quinzième année de son âge. Quoique marié, d'abord à M^{lle} de Jonzac, puis à M^{lle} de Scépeaux, il n'a point eu de postérité; et ses biens ont passé aux maisons de Bourdeille Matha et de Baderon St-Geniez. Z.

AUBIN, né à Loudun, dans le XVII^e siècle, fut ministre de la religion réformée, et se vit obligé de quitter sa patrie après la révocation de l'édit de Nantes. Il se réfugia en Hollande, et publia l'*Histoire des Diables de Loudun, ou de la possession des religieuses Ursulines, et de la condamnation et du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville*, Amsterdam, 1693, in-12. La tragi-comédie de Loudun avait fait naître un grand nombre d'écrits pour ou contre la démonomanie des religieuses; celui d'Aubin acheva de déchirer le voile qui couvrait cette affaire, et mit à nu les ressorts qu'on avait fait jouer pour en amener la sanglante péripétie. Peut-être la participation du cardinal de Richelieu aux jongleries qui la précédèrent ne fut-elle pas aussi directe que l'auteur semble le croire. Ne faudrait-il pas en laisser le principal mérite à ce commissaire (*Voy. LAUBARDEMONT*, au Supp.) inique et vénal, qui croyait acheter des droits à de nouvelles faveurs par l'exagération de son zèle. Le livre d'Aubin intéresse à la fois

par le fond du sujet et par le mérite de la narration. Il fut souvent imprimé et traduit en hollandais. On en a publié des éditions sous les titres de *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu*, Amsterdam, Roger, 1716, in-12; et d'*Histoire d'Urbain Grandier*, Amsterdam, 1735, in-12. Le même sujet a été traité de nouveau, en 1825, par Hipp. Bonnelier. La Ménardaye, prêtre de l'Oratoire, fit paraître, en 1749, une critique de l'ouvrage d'Aubin (1). Malgré les progrès de la raison publique, le bon Oratorien prend ouvertement parti pour le sortilège, et il traite avec beaucoup de mépris la personne et l'ouvrage du pasteur culviniste. Chacun d'eux travailla, sans doute, sous l'influence de ses préventions politiques et religieuses; mais celles d'Aubin l'éloignèrent peu des bornes du vraisemblable, tandis qu'elles égarèrent l'autre historien jusqu'aux hallucinations des siècles d'ignorance (2). Les libraires d'Amsterdam, affriandés par la vogue de l'*Histoire des Diables*, pressèrent Aubin de leur livrer d'autres productions. Il publia, en 1678, une traduction de la *Vie de Michel de Ruyter*, par Brandt, in-fol., fig., qu'il dédia à Lefort, amiral des armées navales de Russie. Après avoir cherché à établir les rapports qui pouvaient exister entre cet amiral et Ruyter, Aubin ajoute : « Ce sont ces rapports et la circonstance de votre séjour en ces provinces, qui m'ont inspiré la pensée d'offrir

« cet ouvrage à votre Excellence, comme étant convenable aux grands desseins de S. M. czarienne, pour l'avancement de la marine dans son vaste empire. » Voulant traduire la Vie de Ruyter, Aubin dut se livrer à l'étude particulière du langage de la marine, et il amassa ainsi les matériaux d'un *Dictionnaire de Marine* qui parut en 1702, Amsterdam, in-4°. Il avait tiré de grands secours de l'ouvrage estimé que M. Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, avait publié en hollandais sur le même sujet. Celui d'Aubin obtint les honneurs d'une seconde édition, Amsterdam, 1736, in-4°. Chaque terme de marine y est accompagné du mot hollandais. Des figures représentent les objets dont une simple description ne pourrait donner une idée suffisante. Les principes de l'architecture navale complètent les notions que ce dictionnaire renferme sur toutes les branches de la navigation. Dreux du Radier, qui a consacré un article à Aubin dans sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (tom. IV, p. 299), ne donne aucun renseignement sur sa personne, et il s'occupe uniquement de l'Histoire des Diables de Loudun.

L—M—X.

AUBRION (JEAN), chroniqueur exact, mais crédule, souvent cité par les historiens lorrains, vivait à la fin du xv^e siècle. Sa coopération aux affaires de la république messine (de Metz) rend son témoignage précieux, car il a été témoin ou acteur de la plupart des événements qu'il raconte. Député deux fois par ses compatriotes vers Charles-le-Téméraire, il tomba, en 1471, revenant de Bourges, dans un parti bourguignon, qui porta sa rançon à quatre cents florins du Rhin. Six an-

(1) *Examen et discussion de l'Histoire des Diables de Loudun*, Liège (Paris), 1749, 2 vol. in-12.

(2) L'auteur de l'article GRANDIER (*Biogr. univers.*, tom. XVIII, p. 297) rappelle dans une note que la préface du livre de La Ménardaye contient une notice assez étendue des ouvrages pour ou contre la possession. Cette notice est incomplète; on en trouve une plus détaillée dans le *Véritable père Joseph*, tom. II, p. 118.

nées plus tard, il eut une autre mission près de Louis XI, qui était alors à Nogent; enfin ce fut lui qui, en 1492, fit rejeter par les autorités de Metz les prétentions du duc de Lorraine, relatives à l'imposition d'un subside extraordinaire sur la ville.—Le journal de Jean Aubryon, contenant tout ce qui s'est passé à Metz et aux environs depuis 1477 jusqu'en 1501, est écrit d'un style peu soigné, mais contient des particularités intéressantes. On a dit que l'original est à la bibliothèque du roi; mais M. Audiffret, qui est chargé à cette bibliothèque du soin des manuscrits, assure qu'il n'y existe pas. Nous n'en connaissons que deux copies. Ce chroniqueur est mort à Metz, le 10 octobre 1501. B—N.

AUBRY DU BOUCHET, né à La Ferté-Milon vers 1740, était commissaire-à-terrier avant la révolution, et fut nommé député aux états-généraux de 1789 par le tiers-état du bailliage de Villers-Cotterets. Il vota constamment dans cette assemblée avec la majorité et pour toutes les innovations révolutionnaires. Ne s'occupant guère, du reste, que d'objets relatifs à sa profession, c'est-à-dire de division de territoire et de questions sur les finances, il proposa, dès les premières séances, une nouvelle division géographique de la France, et se réunit ensuite à Mirabeau pour faire adopter celle qui fut présentée par ce député. L'assemblée l'adjoignit au comité qui fut chargé de cette opération. Aubry fut aussi membre du comité des finances. Il demanda, dès le 14 octobre 1789, l'établissement d'un cadastre général pour asseoir l'impôt foncier. Ainsi, c'est à lui qu'est due la première idée de cette grande entreprise. Son projet fut imprimé en 1790, par ordre

de l'assemblée, sous le titre de *Cadastre général de la France*. S'étant retiré dans sa patrie, il y mourut peu de temps après la session.—**AUBRY (Charles-Louis)**, frère du précédent et, comme lui, commissaire-à-terrier, naquit à La Ferté-Milon en 1746; et mourut à Paris en 1817. Ayant perdu son état par la révolution, il vint dans la capitale, et s'y livra d'abord à différentes entreprises qui eurent peu de succès. Il établit ensuite une maison de librairie, où il vendait spécialement des livres relatifs à sa profession, et surtout ceux qu'il composait lui-même; ce qui fut loin de l'enrichir. Les principaux sont : I. *Les Terriers rendus perpétuels, ou Véritable mécanisme de leur confection*, 6 cahiers in-fol., 1785-87. II. *Mémoires sur différentes questions de la science des constructions publiques et économiques*, qui ont remporté les prix des académies de Toulouse et de Bourg, Paris, 1791, in-4°, avec 4 planches; recueil estimé. III. *Correspondance du libraire, ou Aperçu bibliographique*, 1792 et années suiv., 3 vol. in-8°. IV. *Métrologie universelle, ou Transformation générale des poids et mesures et monnaies de tous les pays par le moyen du comparateur*, Paris, 1799, in-8°. V. *Cours public en quatre leçons sur l'application du calcul décimal à toutes les opérations de finances*, Paris, 1800, in-12. VI. *Manuel du transformateur, ou Tables centimales pour la transformation des anciennes mesures de la France en nouvelles, et des nouvelles en anciennes*, Paris, 1801, in-8°. VII. *Nouvelle manière de coter le change et les effets publics*, Paris, 1801, in-8°. Z.

AUBRY (PHILIPPE-CHARLES), né à Versailles, le 8 février 1744, de parents peu riches, fit ses études au collège de cette ville, où l'éducation était gratuite. Ses progrès furent rapides. Il s'adonna ensuite à l'étude des langues vivantes, et parvint à en posséder plusieurs. On lui doit la première traduction française des *Passions du jeune Werther*, qui eut plusieurs éditions (1). On lui doit encore l'*Esprit d'Addison*, dans lequel il a inséré les plus beaux morceaux de cet auteur, tirés du *Spectateur*, du *Tuteur* et du *Babillard*. Aubry a fait en outre plusieurs traductions de différents ouvrages, et composé des vers latins et français qui ne sont pas sans mérite. Pourvu d'un emploi au ministère de la marine, il fut compris dans une suppression, en 1798, et revint à Versailles, où toujours modeste et peu propre à solliciter, il n'eut d'autres ressources pour subsister et pour élever ses deux fils, que de se faire maître de langues. Aubry mourut dans sa ville natale, le 23 mai 1812.

E—K—D.

AUBRY (ETIENNE), frère du précédent, naquit à Versailles, le 10 janvier 1745. Ayant, dans sa jeunesse, copié beaucoup de portraits à la surintendance des bâtiments du roi, il embrassa ce genre, s'y perfec-

tionna, et fut reçu à l'académie de peinture en 1774. Voulant donner plus d'essor à son talent, il peignit, à l'exemple de Greuze, des scènes pathétiques et morales, prises dans la vie domestique. Le *Mariage interrompu* lui fit beaucoup d'honneur, en 1777. Décidé ensuite à traiter des sujets historiques, il était allé à Rome sous les auspices du comte d'Angiviller. On prétend qu'il emportait dans son cœur un trait qui le conduisit au tombeau. Malgré le chagrin, poison destructeur de tous les talents, il continua de perfectionner les siens, comme on le voit dans une œuvre posthume de son pinceau, les *Adieux de Coriolan à sa femme*, tableau justement admiré au salon de 1781. On y trouve une couleur vraie, et surtout un excellent goût de l'antique. La mort prématurée d'Aubry arriva le 25 juillet 1781.

E—K—D.

AUBRY (FRANÇOIS), député à la convention nationale, né à Paris, en 1750, était fils d'un négociant qui avait des propriétés au Théral, en Provence. Il entra fort jeune dans l'artillerie; et il était parvenu au grade de capitaine, lorsqu'il quitta le service et vint habiter Nîmes. Ayant adopté les principes de la révolution, il fut nommé maire de cette ville en 1790, et, dans le mois de septembre 1792, député à la convention nationale par le département du Gard. Dès le commencement de la session, il fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées, d'où il passa à Nice, et fit connaître à l'assemblée le désordre qui régnait dans la partie de l'équipement militaire. De retour dans le sein de la convention, il y vota la mort de Louis XVI, avec sursis jusqu'après l'acceptation de la constitution par le

(1) La première édition qui parut en 1777, Manheim (Paris), in-8°, portait le titre de *Passions du jeune Werther* et le nom d'Aubry. On a reproché à l'auteur l'inexactitude du titre, et Barbier attribue la traduction au comte de Schmettau. Mais la belle édition de cet ouvrage, que Didot jeune a donnée, Paris, 1797, 2 vol. in-28, fig., n'a d'autre titre que *Werther*, traduit, etc., par C. Aubry. Ce traducteur, dans sa préface, parle des éditions précédentes, ainsi que des nombreuses contrefaçons. De ce fait et de son caractère connu, on peut inférer : 1° Qu'il est bien le véritable auteur de la traduction; 2° qu'il est aussi l'auteur du *Pétrarque français*, par P.-C. A***, Tours et Paris, 1799, in-8°, cité par Barbier.

peuple. Le 7 février suivant il combattit l'amalgame des troupes proposé par Dubois-Grancé, et demanda que le recrutement de l'armée eût lieu par la voie du sort. Le 3 août il demanda, au nom du comité de la guerre, et obtint un décret qui mit toutes les cloches de France, à l'exception d'une seule par chaque paroisse, à la disposition du gouvernement. Ayant signé la protestation du 6 juin 1793 contre la journée du 31 mai, il fut un des 73 députés mis en état d'arrestation. Réintégré dans ses fonctions après la chute de Robespierre, il acquit une grande influence dans les affaires de la guerre, et parut s'en occuper exclusivement. Le 25 février 1795 il fit rendre un décret sur les transports militaires. Ensuite il fit adopter un autre projet relatif à l'organisation du génie. Le 4 avril (15 germinal an III) il entra au comité de salut public, où il remplaça Carnot dans la direction des opérations militaires, et prit en cette qualité une part très-active aux mesures qui occupaient les membres du gouvernement jusqu'aux journées des 2 et 3 prairial (21 et 22 mai). Aubry fit décréter à cette époque la peine de mort contre quiconque battrait la générale, dirigea lui-même la force armée, et fit licencier la gendarmerie des tribunaux, comme entachée de terrorisme. Après la victoire, il fit mentionner honorablement le zèle des troupes, des citoyens, et nominativement la conduite du général Menou et de son état-major, qui avaient défendu la convention nationale. Aubry obtint ensuite une augmentation de paie pour les sous-officiers de toutes les armes et pour les matelots, ainsi que la formation d'un camp sous Paris, et la direction par trois représentants de toute la force

armée. Il était chargé au comité de salut public du personnel de l'armée, et ce fut à lui que Bonaparte dut s'adresser, lorsqu'il vint à Paris pour être remis en activité. Mais toutes ses demandes furent inutiles; Aubry ne consentit à lui donner un emploi que dans l'infanterie, ce qu'il refusa. Dans la séance du 1^{er} août 1795, ce député eut à justifier ses opérations pour la réorganisation de l'armée, qu'on lui reprochait d'avoir remplie d'aristocrates, d'ex-nobles mis à la place des officiers qui avaient fait la guerre de la liberté, et dont il avait destitué un grand nombre comme *terroristes*. Le lendemain il sortit du comité de salut public. Peu de temps après il demanda que les deux tiers des conventionnels à réélire pour le prochain corps législatif fussent désignés par les assemblées électorales. Il s'opposa à ce que les militaires résidant à Paris s'assemblassent pour accepter la constitution, disant que ce pouvait être des déserteurs. A cette époque Aubry, qui favorisait les sectionnaires de Paris contre la convention, fit tous ses efforts pour tenir les militaires éloignés de la capitale. A la suite des événements du 13 vendémiaire (5 oct. 1795), il fut plusieurs fois accusé de la désorganisation des armées. Directement interpellé sur les mauvais résultats du passage du Rhin, son arrestation fut prononcée à la séance du 22 octobre; mais cette affaire n'eut pas de suite, et il entra au conseil des cinq-cents, peu de jours après. Le 2 juillet 1796, il fit un rapport sur les inconvénients de mettre les commissaires des guerres sous la dépendance des généraux, relativement à la partie des finances. Le 28 août il appuya dans un long discours l'amnistie générale proposée

par Camus. On ordonna l'impression de ce discours, dans lequel, en convenant que la révolution avait été souillée d'une multitude de crimes contre lesquels, disait-il, « l'humanité » se révolte, qu'une faction a tolérés « et souvent légalisés, » il demanda le rapport de la loi du 3 brumaire, qui interdisait les fonctions publiques aux parents d'émigrés (*V. ARMÉ*, dans ce vol.). Il présenta ensuite, au nom d'une commission, le mode d'établissement des conseils de guerre. Son projet de code pénal militaire, adopté par le conseil, est encore en vigueur pour la plus grande partie. Lors de la scission entre le directoire et les conseils, Aubry se fit remarquer dans le parti dit de *Clichy*. Il présenta un projet tendant à augmenter la garde des conseils et à la mettre sous leurs ordres immédiats. Il dénonça ensuite l'arrivée prochaine de troupes dans les environs de Paris, au mépris de la loi touchant les limites constitutionnelles, et fit arrêter un message au directoire à ce sujet. A la séance du 7 août 1797, il fit un rapport contre les destitutions militaires prononcées arbitrairement par le pouvoir exécutif. Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, Talot lui reprocha d'avoir destitué, étant membre du comité de salut public, les généraux Bonaparte et Masséna. Aubry répliqua qu'il n'avait fait qu'exécuter la loi qui ordonnait des réductions; et son projet contre les destitutions arbitraires fut converti en résolution, sauf quelques modifications. Entraîné dans la chute de son parti le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), Aubry fut condamné à la déportation et embarqué à Rochefort. Il parvint à s'évader de la Guiane le 4 juin 1798, sur une pirogue, avec Pichegru et plusieurs

autres déportés, qu'il suivit jusqu'à Démerary, où il tomba malade. N'ayant pu suivre ses compagnons d'infortune, il mourut dans cette colonie au commencement de 1799. C'était un homme actif et doué de quelques talents militaires. Il fut un des membres les plus marquants du parti anti-directorial au conseil des cinq-cents. On lui a reproché de la partialité, beaucoup de jalousie contre ceux de ses collègues qui pouvaient être ses rivaux, et un trop grand amour des plaisirs. Il s'occupait dans son exil d'un ouvrage sur la révolution française. Pichegru, qui n'avait pas une haute idée de ses talents littéraires, lui faisait quelquefois, sur ses prétentions, des plaisanteries qui lui donnaient de l'humeur, et à la suite desquelles Aubry menaçait le général de changer l'article qui le concernait dans son histoire. Cependant il ne pouvait résister au désir d'en lire des fragments à ses compagnons d'infortune, et de leur demander ce qu'ils en pensaient. Lorsque Pichegru avait à prononcer sur leur mérite, il ne manquait jamais de dire à Aubry : « Ce que j'en pense, mon camarade... » et, paraissant réfléchir, il ajoutait : « Change mon article. » M—D J.

AUBRY (CLAUDE-CHARLES), général français, naquit à Bourg en Bresse le 25 octobre 1773. Fils d'un ingénieur des ponts-et-chaussées, il se destinait à la profession de son père, lorsque la révolution vint lui ouvrir une autre carrière. Il entra comme élève sous-lieutenant dans les écoles d'artillerie le 10 mars 1792, et parvint successivement au grade de capitaine (1^{er} août 1793). Il fit en cette qualité, avec beaucoup de distinction, les campagnes de l'époque, à la frontière du nord, sur le Rhin, et

particulièrement à l'armée de réserve qui pénétra dans le Milanais au commencement de l'année 1800, sous les ordres du consul Bonaparte. Dans le mémorable passage du Saint-Bernard le capitaine Aubry concourut par son activité et son intelligence au transport de l'artillerie; et il se distingua encore quelque temps après par son courage au passage du Mincio. Il entra ensuite dans l'artillerie de marine, et fut nommé en 1801 chef de bataillon et directeur de l'artillerie à Saint-Domingue. Revenu en Europe après les désastres de l'armée française, il rentra dans l'artillerie de terre, fut nommé major en 1803, et colonel en 1804. Chef d'état-major de l'artillerie de Masséna dans la campagne de 1809, il concourut par son habileté à la construction des ponts qui devaient porter l'armée française sur la rive gauche du Danube, et fut nommé général de brigade à la suite de cette belle opération. Blessé grièvement à la bataille d'Essling, il reçut le titre de baron. S'étant promptement rétabli, il passa dans les provinces Illyriennes aussitôt après la paix de Vienne, et fut chargé, dans ces contrées, de plusieurs inspections aussi fatigantes que périlleuses. L'empereur lui donna en 1810 un emploi moins pénible, en le nommant directeur de l'école d'artillerie d'Alexandrie, avec une dotation de quatre mille francs. Mais Aubry ne devait pas jouir long-temps de cette heureuse position; il fut appelé dès le commencement de 1812 à la grande armée qui se préparait à l'invasion de la Russie, et il prit une part honorable aux batailles de Smolensk, de la Moskowa et de Tolentino; mais ce qui le distingua surtout dans cette funeste expédition, ce furent l'habileté et le courage qu'il déploya

dans la soudaine construction de ce pont miraculeux de la Bérésina qui sauva Napoléon et les débris de son armée (1). Aubry reçut, pour récompense d'un si grand service, le titre de comte et le grade de général de division. Il fit encore en cette qualité la campagne de Saxe en 1813, et se fit remarquer aux batailles de Lutzen, de Bautzen, et surtout à Leipsick où il eut dans la troisième journée (18 oct. 1813), les deux cuisses emportées par un boulet. Ce brave officier expira le lendemain après une douloureuse amputation. — Plusieurs militaires du même nom se sont distingués dans les guerres de la révolution. M—Dj.

AUBRY (MARIE-OLYMPE DE GOUGES, femme). *Voy.* GOUGES; XVIII, 173.

AUCKLAND (WILLIAM EDEN, lord), né vers 1750, était le troisième fils de sir William Eden de West-Auckland, dont un des ancêtres fut créé baronnet par Charles II en 1672. Le jeune William, long-temps connu sous le nom de sir William Eden, se livra d'abord à l'étude du droit, et débuta au barreau en 1768. Nommé auditeur et l'un des directeurs de l'hôpital royal de Greenwich, il publia en 1772 *les Principes des lois criminelles*, ouvrage profond, qui dès lors lui fit une grande réputation. Dans la même année, il quitta la carrière où il avait débuté avec tant d'éclat, obtint la charge de sous-se-

(1) On avait été obligé d'abandonner tous les pontons sur la route de Moscow, pour en atteler les chevaux aux pièces d'artillerie, ou pour les manger; et ce pont de la Bérésina dut être établi en moins de vingt-quatre heures, sans autres moyens que des bateaux de pêcheurs et quelques solives de maisons démolies au même instant. Trois fois il fut brisé par les glaces, par le poids de l'artillerie, des équipages, la masse des fuyards qui s'y précipitaient; et trois fois les intrépides constructeurs le rétablirent sous le feu de l'artillerie ennemie.

crétaire d'état et l'exerça pendant six ans. Deux ans après il fut élu député de Woodstock à la chambre des communes, où il siégea jusqu'en 1793, et se fit remarquer par son zèle pour le système ministériel et par une éloquence toujours énergique et tranchante. Ce fut lui qui, en 1776, proposa le bill tendant à faire employer à des travaux utiles les ouvriers déportés aux colonies occidentales. En 1778, il fut envoyé dans l'Amérique septentrionale pour rétablir l'union entre cette colonie et la métropole, et ses collègues dans cette mission délicate firent le comte de Carlisle, lord How, sir Henry Clinton et George Johnston. Quels que fussent les talents de tels négociateurs, le succès ne répondit point à l'attente de l'Angleterre. De retour à Londres, en janvier 1779, Auckland prit beaucoup de part aux débats parlementaires sur les affaires d'Amérique. Il provoqua ensuite la réforme des lois pénales concernant les déportations, les détentions, etc. Il fut secondé dans cette circonstance par les talents et le zèle philanthropique du docteur Howard et de sir Williams Blackstone. Ce fut aux vœux réunis de ces trois hommes célèbres que l'Angleterre dut une police plus sage, plus humaine, et une réforme à la fois physique et morale dans le régime des prisons. En novembre 1779, sir William publia quatre lettres adressées au comte de Carlisle, où il traitait de l'esprit de parti, des affaires de la guerre, de la levée des subsides, et des représentations de l'Irlande sur la liberté du commerce. Ces lettres donnèrent lieu à une vive polémique, et elles ajoutèrent beaucoup à la réputation de l'auteur. L'année 1780 le vit élever à la dignité de secrétaire d'état en Irlande, sous

la vice-royauté du comte de Carlisle, qui avait été son collègue dans la mission d'Amérique. Il devint bientôt membre du parlement d'Irlande, étudia en homme d'état les affaires, acquit une connaissance profonde des mœurs des habitants, des besoins et des ressources de ce pays. On ne peut nier qu'il ait été un des Anglais les plus éclairés sur les intérêts et les relations des deux royaumes. Ses connaissances furent très-utilement employées lorsqu'il s'agit d'arrêter les bases de l'acte d'union. Après le renouvellement du ministère, en 1782, Eden perdit cet emploi, et reparut à la chambre des communes, où il fit connaître la situation du pays qu'il venait d'administrer. Il finit en proposant, comme moyen d'assurer le calme, de reconnaître solennellement l'indépendance de l'Irlande en matière de législation. Cette motion occasiona de violents débats à la suite desquels sir William la retira par déférence pour l'opinion qui prévalait dans la chambre. En avril 1783, il fut appelé au conseil privé et nommé vice-trésorier d'Irlande, emploi qu'il résigna bientôt après. Il était en 1785 l'un des lords commissaires du conseil de commerce et des colonies, et il fut vers le même temps nommé plénipotentiaire près la cour de Versailles, afin de conclure un traité de commerce, qu'il négocia et signa avec le comte de Vergennes, puis avec M. de Montmorin. Dans toutes ces négociations, sir William Eden déploya toute l'habileté d'un courtisan et d'un profond diplomate. Dans le mois de mars 1788, il se rendit en Espagne en la même qualité de ministre extraordinaire et plénipotentiaire. Revenu promptement de cette mission, il reçut la pairie d'Irlande, et passa à l'ambassade des Provinces-

Unies. Il obtint de leurs H. P., en juin 1790, l'armement d'une escadre, qui devait, sous les ordres de l'amiral Kinsbergen, se réunir aux Anglais menacés alors par l'Espagne. Le 10 déc. suivant, il signa la convention arrêtée entre l'empereur, les rois de Prusse, d'Angleterre, et les Provinces-Unies, concernant les affaires des Pays-Bas et le rétablissement de l'ordre dans la Belgique. Étant resté au même poste, il eut une grande part aux négociations qui amenèrent l'alliance des grandes puissances du continent avec l'Angleterre et la Hollande contre la république française. Le 16 décembre 1792, il communiqua à leurs H. P., au nom de son souverain, le désir que l'Angleterre aurait de voir continuer la bonne harmonie entre les deux cours, dans un moment où le théâtre de la guerre était si près de leurs frontières. Le 23 janvier 1793, il remit aux états-généraux un mémoire pour leur faire part des armements qui se faisaient alors en Angleterre, et il leur annonça que S. M. B. venait de faire signifier à l'envoyé de la république française de sortir sous huit jours de la Grande-Bretagne. Le 5 avril, il demanda que les membres de la convention nationale de France et ceux du conseil exécutif fussent exclus des possessions hollandaises, et arrêtés s'ils s'y présentaient. Ayant assisté au congrès d'Anvers que la chute de Dumouriez rendit tout-à-fait insignifiant, Eden retourna dans sa patrie. Il venait d'être créé baron, et, sous le nom de lord Auckland, il fut introduit dans la chambre des pairs le 11 juin de cette année. Le lendemain il appuya la motion de lord Stanhope qui demandait l'examen de sa conduite en Hollande ; toutes ses opérations furent

approuvées. Le 5 mai 1794, lord Auckland soutint avec chaleur le bill que proposait lord Grenville sur la levée des corps d'émigrés. Il parla d'eux avec le plus grand intérêt, et réfuta les objections que venait de faire lord Albemarle. Dans le mois d'octobre 1795, il publia sur les affaires militaires de cette époque une brochure dans laquelle il s'efforça de justifier l'expédition de Quiberon. En général il a laissé passer peu d'occasions d'exercer sa plume sur des objets de circonstance, et s'est distingué dans ce genre où tant d'autres n'ont apporté qu'une stérile fécondité. Le 5 juin 1796, après avoir prouvé l'exagération et le peu de justesse des calculs de lord Lauderdale sur l'état des finances de l'Angleterre, il dit qu'il ne serait pas juste de comparer les dépenses de cette guerre avec celles de la guerre d'Amérique, puisqu'il y avait une si grande disproportion dans l'importance de leur objet. « L'Angleterre, » dit-il, combat aujourd'hui pour « ses lois, sa liberté, sa religion, ses « propriétés et même son existence. « Elle combat contre des *barbares*, « pour ne pas tomber elle-même « dans la barbarie. » Deux ans plus tôt de pareils discours eussent été plus fondés ; mais il faut se rappeler qu'à cette époque le règne de Robespierre avait cessé et que tout tendait en France au retour de l'ordre. Cependant la haine que lord Auckland avait, dès le commencement, vouée à la révolution ne s'était point affaiblie, et voici le tableau qu'il offrit de la situation et du système de la France, dans la séance de la chambre des pairs du 8 janvier 1799. « L'ennemi déshonoré « et battu dans toutes les tentatives « qu'il a faites pour nuire à l'Angle-

« terre, objet particulier de son ini-
 « mitié; accablé de la perte de flot-
 « tes et d'armées considérables; lut-
 « tant contre la haine, l'exécration
 « et le désespoir des nations qu'il a
 « asservies, et exposé à de nouvelles
 « hostilités de la part des autres
 « états, qui enfin commencent à sen-
 « tir le danger général, n'en pour-
 « suit pas moins sa carrière atroce
 « et insensée : trompant un allié,
 « extorquant de l'argent à un autre,
 « pillant impunément un troisième,
 « pour avoir des moyens d'envahir
 « un quatrième sans motif et sans
 « prétexte; fomentant et soudoyant
 « des révoltes et des révolutions;
 « menaçant, dévastant indistincte-
 « ment les républiques et les monar-
 « chies. Et à cet excès de scéléra-
 « tesse continue il joint une témé-
 « rité présomptueuse et une cruauté
 « froide et calculée, dont il n'y a
 « pas d'exemple... » Après la mort
 du comte de Mansfield, lors Auc-
 kland fut nommé chancelier du col-
 lège Mareschal. Quelques mois après
 il défendit un bill contenant des mes-
 ures répressives de l'adultère, et déclara
 qu'il suffisait de jeter les yeux sur les
 mœurs publiques, pour être persuadé
 de la nécessité de réprimer la licence.
 La perte d'un fils l'affecta tellement
 que dès lors il ne fit plus que languir. Il
 prit peu de part aux affaires publi-
 ques dans les dernières années de sa
 vie, et mourut à Londres le 28 mai
 1814, au moment où les principes
 qu'il avait si long-temps défendus
 venaient d'obtenir un si grand
 triomphe. C'était sans contredit
 un des hommes d'état les plus ins-
 truits de son temps. Cependant on
 peut dire que, plus passionné que
 profond, il ne fit pas toujours ce
 qu'auraient exigé les véritables inté-
 rêts de son pays. Il a publié sur des

sujets politiques et commerciaux plu-
 sieurs brochures qui prouvent un
 esprit de recherche et une profonde
 connaissance des matières qu'il a
 traitées. Il avait épousé en 1776 la
 sœur de lord Minto. Une de ses filles
 a épousé M. Vansitart. Ses *Discours*
 à la chambre des pairs ont été tra-
 duits en français, in-8°, 1799. On a
 traduit dans la même langue un ex-
 trait de son ouvrage *sur l'Etat des*
pauvres en Angleterre, chez Agasse,
 in-8°. La *Bibliothèque française*,
 n° 1, mai 1800, contient une appré-
 ciation de cet écrit. L'auteur pense
 qu'il est du devoir de tout gouverne-
 ment de prévenir l'indigence, mais
 qu'elle ne peut être secourue que
 par la bienfaisance particulière; et
 il cite l'Ecosse à l'appui de son
 opinion. Il aime mieux les secours à
 domicile que ceux qui sont donnés
 dans les hospices, et recommande
 surtout les sociétés de prévoyance.

Z.

AUCLERC (GABRIEL-ANDRÉ),
 avocat, né à Argenton dans le Berri,
 vers le milieu du XVIII^e siècle, fut du
 nombre de ces êtres bizarres qui, dans
 des temps d'ignorance et de supersti-
 tion, sont exposés à expier leurs fol-
 lies sur un bûcher. Il embrassa avec
 enthousiasme les principes de la ré-
 volution de 1789, et voulut surtout les
 faire servir à l'accomplissement d'un
 projet que les oppresseurs de la France
 secondaient à merveille. Il s'agissait
 de détruire l'influence morale que la
 religion chrétienne conservait encore,
 pour substituer à ce culte de consola-
 tion et de liberté les tyranniques
 croyances du paganisme. Déjà les fê-
 tes de la déesse de la Raison, célé-
 brées dans les temples mêmes des
 chrétiens, semblaient être les cérémo-
 nies inaugurales de cette nouvelle
 religion; mais la masse du peuple ne

participait à ces vaines représentations qu'avec un sentiment de curiosité mêlé de dédain. Auclerc fit donc peu de prosélytes. Il y avait, d'ailleurs, dans ses dogmes une espèce de mysticisme que repoussaient à-la-fois l'indifférence philosophique de ses contemporains et l'iconolâtrie purement allégorique de la *Raison*. Vainement le restaurateur impuissant du polythéisme, descendu tout à coup d'une race de pontifes de l'ancienne Rome, voulut-il se parer du nom de *Quintus Nantius*, et prendre un costume analogue à son origine; il finit par ne plus trouver de néophytes que dans sa propre maison, où il célébrait sérieusement les mystères des divinités déchues depuis tant de siècles. Du reste, Auclerc observait dans ces espèces de saturnales des rites plus conformes à ceux des initiations modernes qu'aux cérémonies religieuses de l'antiquité. Plusieurs années même après le rétablissement de la religion catholique, il continua ses extravagances, portant en public une robe longue, et qui ressemblait plus à l'habit arménien dont s'était affublé le citoyen de Genève qu'à la toge d'un pontife. Il déposa une partie de ses rêveries dans un livre anonyme intitulé : *La Thrécie, ou la seule Voie des sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, Francfort (Paris, Moutardier), 1799, in-8°. Cet ouvrage, publié à une époque où l'effervescence révolutionnaire commençait à se calmer, ne présente pas la doctrine de l'auteur dans toute sa nudité. Quelques vues de morale y sont obscurcies par le mélange de dogmes puisés dans toutes les religions. Quoique écrit avec l'espèce d'exaltation que l'illuminisme communique facilement à ses adeptes, il rebute autant

par l'incorrection du style que par l'incohérence des idées. Auclerc mourut à Bourges en 1815, après avoir abjuré ses erreurs, si l'on doit regarder comme sincères les sentiments qu'il exprima dans un opuscule anonyme qu'on lui attribue, et qui fut publié à Bourges en 1813, sous ce titre : *Ascendant de la religion, ou Récit des crimes et des fureurs, de la conversion et de la mort chrétienne qui ont eu lieu récemment dans la ville de Bourges*, poème en trois chants, in-12 de 32 pages. L—M—X.

AUDEBERT (GERMAIN), poète latin, né, le 13 mars 1518 (1), à Orléans, termina ses cours de littérature et de philosophie dans cette ville, et alla suivre à Bologne les leçons d'Alciat dont la réputation s'étendait alors dans toute l'Europe. Il profita de son séjour en Italie pour en visiter les principales provinces. L'accueil qu'il reçut à Rome, à Naples et à Venise le toucha tellement, qu'il voulut en perpétuer le souvenir par la description de ces trois villes. On concevrait une bien haute idée du mérite de ces petits poèmes, si l'on en jugeait par les récompenses qu'ils valurent à l'auteur. Il fut créé chevalier par Grégoire XIII, et obtint le titre de citoyen romain; le sénat de Venise lui fit remettre, par son ambassadeur à Paris, le collier de l'ordre de Saint-Marc; enfin Henri III l'anoblit en considération de ses talents, et lui permit de mettre dans ses armes deux fleurs de lis d'or. Audebert, rempli de cette place, pendant cinquante ans, avec autant de zèle que de désintéressement, sans jamais faire une seule démarche pour

(1) Essais historiques sur Orléans, 1778, in-8°, p. 193.

en obtenir une plus relevée. Il mourut en 1598, le 24 déc., cinq jours avant son fils, Nicolas Audebert, conseiller au parlement de Bretagne, qui cultivait, à son exemple, la poésie latine. Leurs corps furent réunis sous la même tombe, au cimetière Sainte-Croix, où l'on voyait leur épitaphe, rapportée par Bayle dans son *Dictionnaire*, art. AUDEBERT, et par le P. Nicéron dans ses *Mémoires des hommes illustres*, tom. XXIV. Germ. Audebert avait été dans sa jeunesse l'ami de Théod. de Bèze. Une pièce de vers de ce fameux réformateur, intitulée *De sua in candidum Audebertum benevolentia*, a donné lieu aux soupçons les plus graves, mais les plus mal fondés sur la nature de leur liaison. Scévole de Sainte-Marthe a publié l'éloge d'Audebert dans les *Gallorum doctrina illustrium Elogia*. Trippault a donné son anagramme dans le *Celt-hellénisme*, p. 35, où il annonce un ample recueil de pièces de ce genre (*V. TRIPPAULT*, au Supp.). Outre la première édition de l'ouvrage d'Ugol. Verino : *De Illustratione urbis Florentiæ*, Paris, 1583 (2), on n'a d'Audebert que les trois petits poèmes dont on a déjà parlé : *Roma*, Paris, 1555, in-4°. *Venetia*, Alde, 1583, in-4°, rare. *Parthenope et Roma*, Paris, 1585, in-4°. Ils ont été réimprimés, Hanaü, 1603, in-8°, édition rare et recherchée des amateurs. On les retrouve dans le tome I^{er} des *Deliciæ poet. gallorum* avec quelques pièces de Nicol. Audebert. On apprend par l'épitaphe de Germain qu'il avait composé plusieurs livres de *Sylves*, mais ils sont restés inédits. W—s.

(2) C'est par une faute typographique que cette édition est datée de 1483 à l'art. VERINO, XLVIII, 212.

AUDIBERT () (1), littérateur, né vers 1720, dans la capitale du Languedoc, embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé vicaire à Vieille-Toulouse, bourg que l'on croit situé sur l'emplacement de la principale ville des Volsces-Tectosages. Cette opinion, que rend très-vraisemblable la découverte de médailles, de figurines et d'inscriptions antiques, a été savamment discutée par Audibert, dans sa *Dissertation sur les origines de Toulouse*, Avignon, 1764, in-8° de 71 p. Cet opuscule, devenu très-rare, est rempli de recherches intéressantes. On y trouve, p. 14, une lettre de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, sur des médailles qu'Audibert lui avait adressées. Aussi modeste qu'instruit, Audibert cultiva les lettres pour sa propre satisfaction ; sans appui, sans prôneur il ne fut d'aucune académie, et vécut inconnu de ses compatriotes. Ce n'est que par conjecture que la *Biographie Toulousaine* place sa mort vers l'année 1770. Il était alors âgé d'environ 50 ans. Ses manuscrits, tombés dans les mains d'héritiers peu capables de les apprécier sont probablement perdus. W—s.

AUDIERNE (JACQUES), géomètre, était né vers 1710 à Beauchamps, dans la vallée de Montmorency. Ses études terminées, il suivit son goût pour les lettres, et fit représenter en 1739 trois comédies en prose et en un acte, dont les bibliothèques dramatiques ne nous ont conservé que les titres. Ce sont : *la Suivante désintéressée*, *la Méprise* et *le Mari égaré*. L'année sui-

(1) Les rédacteurs des tables de la *Bibl. histor. de la France* le confondent avec Louis-Antoine AUDIBERT, médecin de la Ciotat, dont on a deux petits poèmes : *La Conquête de Mahon*, 1756, in-8° ; et *Louis XV. sauvé*, 1757, in-4°.

vante, il donna *les trois Bossus* (1), petit acte qui n'eut pas plus de succès. Averti par ces chutes multipliées qu'il s'était trompé sur sa vocation, Audierne abandonna le théâtre, et se voua dès lors à la culture des sciences avec un zèle remarquable. Après avoir rempli les fonctions de maître de mathématiques des pages de la comtesse de Toulouse, il ouvrit une école à Paris, et publia pour ses élèves divers ouvrages qui, malgré leur utilité, ne purent lui faire une réputation. Il mourut entièrement oublié vers 1785. Outre une nouvelle édition de la *géographie* de Robert, Paris, 1746, 2 vol. in-12, mise au niveau des connaissances et augmentée d'un traité de la sphère, on a d'Audierne : I. *Les éléments d'Euclide*, démontrés d'une manière nouvelle et facile, Paris, 1746, in-12. II. *Traité complet de trigonométrie*, ibid., 1756, in-8°. III. *Éléments de géométrie*, ibid., 1765, in-8°. Enfin on lui doit des éditions estimées des *Éléments de géométrie* d'Euclide, traduits par le P. Dechalles et par Ozanam, 1778, in-12 ; — du *Traité de l'Arpentage*, par Ozanam, 1779, et de sa *Méthode de lever des plans*, 1781 (*Voy. OZANAM*, XXXII, 319).

W—s.

AUDIFFRET (JEAN-FRANÇOIS-HUGUES, comte d'), était issu d'une famille italienne, établie depuis six cents ans à Barcelonnette, d'où elle a formé diverses branches en Italie et en France, qui ont fourni plusieurs hommes distingués (*Voy. AUDIFFRET*, III, 24). Il se montra de bonne heure digne de soutenir l'honneur de son nom.

Entré au service en qualité de lieutenant, dans le régiment de la Couronne, dont le comte de Polastron, son oncle, était colonel, il ne tarda pas à être désigné, en raison de sa conduite et de son exacte discipline, à l'attention de Louis XV, qui l'appela à former le régiment des gardes du roi Stanislas, depuis duc de Lorraine et de Bar. Il servit avec une égale distinction sous le prince de Conti et sous le comte de Marciou, en 1746, et fut récompensé de ses services par la lieutenancie de roi à Briançon. Il fit encore la campagne suivante en Italie, sous le comte de Mailly. La position de l'armée française exigeant qu'il reprît le commandement de Briançon, ce fut dans cet intervalle que se livra le fameux combat d'Exiles, où le comte de Belle-Isle reçut le coup mortel (*Voy. ce nom*, IV, 107). Les blessés furent conduits à Briançon, où la maison du commandant d'Audiffret fut convertie en hôpital, et où les malades furent soignés avec empressement. Pour subvenir à tous leurs besoins, il vendit sa vaisselle d'argent et ses meubles les plus précieux. Sa femme, qui relevait de couches (c'était une demoiselle de Montauban), n'écoulant que la voix de l'humanité, se constitua l'infirmière de cette foule de blessés, les pansa de ses mains, et se dévoua si complètement et si héroïquement, qu'elle succomba au milieu de cette noble tâche. Le comte d'Audiffret épousa en secondes noces une demoiselle de Tervénin, dont il eut plusieurs enfants. Il est l'aïeul de MM. d'Audiffret, aujourd'hui connus par leurs services dans l'administration. — **AUDIFFRET** (*Polyeucte*), issu d'une des branches de cette famille établies en Provence, naquit vers 1750, à Barjols, où son

(1) Cette dernière pièce a été imprimée sous ce titre : *Babekan, ou les trois Bossus*, comédie en un acte et en prose, faite par un boiteux et publiée par un borgne, Paris, 1769, in-12. V. la *France littéraire* de M. Quérard, I, 120.

père était juge royal. Une imagination ardente l'entraîna dès sa jeunesse dans une vie désordonnée. Mais faisant un retour sur lui-même, et dominé par un autre genre d'exagération, il embrassa la règle austère de la Trappe et s'ensevelit dans l'abbaye de Sept-Fonts. La révolution l'ayant tiré de son cloître, il se fixa en Italie, où ses connaissances en numismatique le firent accueillir. Après avoir vécu quelque temps avec les savants et les artistes, il se retira dans un couvent de Camaldules, au royaume de Naples, où il mourut en 1807. Il avait formé un riche cabinet de médailles dont la vente fut annoncée dans les journaux.—AUDIFFRET (*François-César-Joseph-Madelon*), de la même famille que le précédent et fils d'un avocat, naquit à Draguignan le 15 janvier 1780. Neveu du président de la cour de cassation, Muraire, et allié de M. Colin de Sussy, alors administrateur des droits-réunis, il entra dans cette administration, le 6 mai 1804, en qualité de vérificateur, devint successivement sous-chef, et chef-adjoint, fut admis à la retraite temporaire le 1^{er} juillet 1814, malgré ses opinions royalistes très-prononcées, et mourut à Montmartre, des suites d'une aliénation mentale, en juin 1820. Il avait formé une collection considérable de pièces de théâtre, et après avoir eu la plus grande part à la publication des deux premiers volumes de l'*Annuaire dramatique* de M. Ragueneau, 1805 et 1806, in-32, et contribué à la rédaction de quelques-uns des suivants, il publia seul l'*Almanach des Spectacles*, Paris, 1809, in-18, première année. Cet ouvrage n'a pas eu de suite, parce que, outre l'*Annuaire dramatique* qui s'est continué jusqu'en 1822, il y avait aussi le *Mémorial drama-*

tique qui a paru depuis 1807 jusqu'en 1818. Z.

AUDIGIER, né à Clermont-Ferrand, d'une famille distinguée, dans le 18^e siècle, et dont il a tracé fort au long la généalogie et les illustrations, embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de la cathédrale de cette ville, sous l'épiscopat de Massillon. On a de lui une *Histoire civile, littéraire et religieuse de la province d'Auvergne* 14 tomes en 9 vol. in-4^o, conservée manuscrite à la bibliothèque royale de Paris (Supp., p. 675-76). On ne pourrait la publier sans retoucher le style, et sans la compléter jusqu'à nos jours. Elle est indiquée comme importante, surtout pour l'Auvergne, dans la *Bibliothèque historique* du père Lelong, n^o 37440. M. Dulaure en a fait un abrégé dont il s'est quelquefois servi. Plusieurs auteurs en ont cité des fragments dans leurs ouvrages, entre autres, Chabrol, dans son *Commentaire de la coutume d'Auvergne*; M. Tallandier, dans son *Résumé de l'histoire d'Auvergne*, in-18; M. Gonod, conservateur de la bibliothèque de Clermont, homme plein d'instruction et de goût, dans sa *Chronologie des évêques de Clermont*, in-4^o; Legrand d'Aussy, dans son *Voyage en Auvergne*, et l'auteur de cet article, s'il ose se nommer ici, dans sa *Notice sur l'abbé de Vienne*, Paris, 1823, in-8^o, et dans d'autres écrits. On l'a souvent désigné sous le nom d'*Audusier*. L—B—E.

AUDIN-ROUVIÈRE (JOSEPH-MARIE), médecin, naquit en 1764, à Carpentras. Après avoir achevé ses études classiques, il alla suivre les cours de médecine à Montpellier, sous les Barthez et les Lamure; y subit ses examens, soutint une thèse sur l'empyème et la para-

centèse, et obtint le grade de licencié. En 1789, il vint à Paris dans l'espoir d'y être reçu docteur de la faculté. Il prit ses inscriptions, et suivit les leçons des professeurs Portal, Louis, Pelletan, etc. Mais la révolution ayant détruit les universités et les écoles, Audin-Rouvière se vit frustré dans son espérance. Il concourut néanmoins pour le prix que la société de médecine, dans la dernière année de son existence, avait proposé sur la topographie physique et médicale de Paris. Le prix ne fut point adjugé; mais le comité d'instruction publique de la convention nationale, sur le rapport de Hallé et de Fourcroy, accorda 1,200 fr. à Audin-Rouvière pour les frais d'impression de son mémoire. A la même époque, il insérait quelques articles sur l'hygiène, sa science de prédilection, dans le *Journal médical* de Bacher, qui était alors le seul recueil de ce genre. Il partit pour l'armée d'Italie à la fin de 1794, et fut attaché à l'hôpital militaire de Milan. De retour à Paris, en 1798, il professa un cours d'hygiène au lycée des Étrangers, dont il était membre. Mais, ni ce cours, ni les dîners qu'il recevait de ses amis, ne pouvaient suffire à l'existence d'Audin-Rouvière. Il s'ennuya de végéter à Paris, et fit, en 1800, la campagne de Marengo comme médecin. Pour cette fois, son séjour en Lombardie ne fut pas long; mais il sut en tirer bon parti pour sa fortune. Acquéreur du secret et de la propriété du tonipurgatif de Frank, il revint à Paris après la paix de Lunéville, et s'empressa d'y propager l'usage et surtout le débit de ses *grains de vie*, connus depuis sous le nom de *grains de santé*, et de se procurer des correspondants, tant dans les départements que dans les pays étrangers, pour y

établir des dépôts de son médicament. Dès lors sa fortune s'améliora rapidement. En 1807 il professa encore l'hygiène au lycée de Paris (aujourd'hui athénée royal), dont il avait été l'un des fondateurs; mais devenu riche par le cumul des fonctions de médecin-consultant et de pharmacopole, Audin-Rouvière fit un bon usage de sa fortune, rendant splendidement les modestes dîners auxquels il venait jadis prendre part sans être prié, et donnant un *bœuf* pour un *œuf*, à l'inverse des gens qui suivent littéralement le proverbe. Aussi est-il cité dans l'*Almanach des Gourmands* de 1811, comme un des principaux Amphitryons de la capitale; et l'auteur, Grimod de La Reynière, y vante ses grains de santé, comme le meilleur et le plus aimable des purgatifs (1). Successeur du fameux docteur Gastaldy, son compatriote, comme membre du jury dégustateur de l'*Almanach des Gourmands*, il prononça un *Discours* inséré textuellement dans le tome VII de cet ouvrage. Il était aussi membre du bureau des consultations médicales. Disposé par son intempérance à devenir une des premières victimes du choléra, Audin-Rouvière mourut dans sa maison de campagne, à Chailot, le 23 avril 1832. On a de lui : I. *Essai sur la topographie physique et médicale de Paris*, ou *Dissertation sur les substances qui peuvent influer sur la santé des habitants de cette cité*, avec une description de ses hospices, Paris, an II (1794), in-8°. Ce Mémoire, déjà cité et devenu rare, fut traduit en allemand à Berlin. II. *Mémoire*

(1) Audin-Rouvière se faisait annoncer souvent dans les journaux; et, pour disposer favorablement leurs rédacteurs, il avait soin de leur envoyer des boîtes de pillules *gratias*. V—vz.

sur la nécessité de l'inoculation à Paris, et sur l'utilité d'un hospice destiné à cette opération, Paris, an III (1795), in-8°. III. *La Médecine sans le médecin*, ou *Manuel de santé*, ouvrage destiné à soulager les infirmités, à prévenir les maladies aiguës, à guérir les maladies chroniques sans le secours d'une main étrangère. La première édition de ce livre, publiée, dit-on, en 1794, parut inaperçue; elle était oubliée, lorsque l'auteur en donna une seconde, en 1820, in-8°, qu'il a successivement revue, corrigée et augmentée jusqu'à la douzième, 1828, in-8°, avec portrait et gravure. La treizième a paru en 1830, in-12. Cet ouvrage, qui a obtenu tant de vogue parmi la classe si nombreuse des gens qui ont la manie de se soigner eux-mêmes, qui a rapporté tant d'argent à l'auteur, et qui lui a suscité tant d'ennemis parmi les membres des facultés et des académies de médecine, a été traduit en plusieurs langues étrangères. Nous ignorons si la version espagnole donnée par P.-F.-H. Fleury, professeur à l'école de commerce, 1824, in-8°, est la même que celle qui parut en 1829, in-12, et qui se vendait chez l'auteur, par l'ordre et aux frais duquel elle avait probablement été faite; ce qui pourrait donner lieu de supposer que pareille chose s'est renouvelée pour les autres traductions. La *Médecine sans le médecin* ne contient que des préceptes utiles; le style en est agréable et soigné; mais l'auteur y laisse apercevoir trop souvent son but principal, celui d'assurer le débit de ses *grains de santé*, sa panacée universelle. IV. *Plus de Sangsues*, 1826 et 1827, in-8°. Cette brochure, dans laquelle Audin-Rouvière attaquait l'abus qu'on a fait des

sangsues, fut la cause de deux procès en police correctionnelle entre l'auteur et le docteur Frappart, qu'il accusait d'en avoir appliqué dix-huit cents au général Foy. Dans le premier procès, Audin-Rouvière fut seulement condamné aux dépens. Mais M. Frappart, ayant publié, dans un plaidoyer qu'il n'avait pu prononcer devant le tribunal, des diffamations contre Audin-Rouvière, fut condamné à six cents francs d'amende et aux dépens. V. *Chronique médicale de Paris*, 2^e édition, Paris, 1827, in-8°. VI. *Hygiène abrégée, ou Préceptes généraux pour conserver la santé et prolonger la vie*, 2^e édit., 1827, in-8°. Ces trois dernières brochures, extraites de la 9^e édition de la *Médecine sans le médecin*, ont été intercalées aussi dans la 12^e, où elles forment les chap. II, XIV et XV. VII. *L'Oracle de la santé, ou l'Art de se bien porter*, 1829, in-8°. C'est encore l'*Hygiène abrégée*, mais refondue et augmentée de nouveaux préceptes. Audin-Rouvière a adressé quelques mémoires à l'Institut. A—T.

AUDOUIN (PIERRE), graveur, élève de Beauvarlet, né à Paris en 1768, mort dans cette ville le 12 juillet 1822, a marqué sa carrière assez courte par des ouvrages dont le nombre décèle une extrême facilité, et dont le mérite l'a placé parmi les artistes les plus distingués de notre époque. On compte de lui environ cent productions, résultat extraordinaire d'un travail d'un peu moins de trente années; mais Audouin aurait joui d'une réputation plus répandue si d'abord il ne s'était pas livré, presque exclusivement, à des ouvrages qui, renfermés dans des collections d'un grand prix, ne se trouvent qu'entre les mains d'un

petit nombre d'amateurs opulents. C'est ainsi qu'entre autres gravures justement admirées, il a donné aux *Galeries du Musée Français et au Musée Royal*, publiés par Pierre et Henri Laurent : 1° *Jupiter et Antiope*, d'après le Corrège (exposés au salon de 1801); 2° *La Vierge dite la belle Jardinière*, d'après Raphaël; 3° *Il n'est plus temps*, d'après Bouillon (production exposée, ainsi que la précédente, au salon de 1804); 4° *La Charité*; 5° *Métopomène, Erato et Polymnie*, d'après Le Sueur; 6° *Vénus blessée* (exposée en 1810); 7° *Le Christ au tombeau*, d'après le Caravage (exposé en 1814); 8° Quelques portraits, entre autres *Raphaël avec son maître d'armes*; 9° neuf sujets de genre, d'après plusieurs peintres hollandais, Mieris, Nestcher, etc., entre autres *un trompette*, d'après Terburg (exposé en 1816). On sait que la manière des maîtres hollandais est la plus difficile à rendre par le burin; mais dans cette difficulté même se jouait le burin facile de Pierre Audouin; et cette partie de son œuvre est là pour réfuter les critiques qui ont prétendu que sa touche n'était pas assez spirituelle. Il a encore fait plusieurs ouvrages pour la galerie de Florence, entre autres le *portrait de Madame Le Brun*. Audouin avait aussi donné l'*Antiope endormie*, la *Vénus blessée*, l'*impératrice Joséphine*, etc. Au retour des Bourbons, il s'est particulièrement appliqué à reproduire les traits de la famille royale: et c'est lui qui a gravé cette belle suite de portraits qui fut alors si universellement recherchée, autant pour son exécution que pour son intérêt politique. Nous citerons entre autres *Henri IV* en buste, d'après

un dessin de Bouillon. — *Louis XVIII* en buste. — *Le duc de Berri*. — *Madame la duchesse de Berri*, portrait en buste, d'après M. Hesse. Le dernier ouvrage qu'Audouin a publié est un *Portrait en pied de Louis XVIII*, d'après M. le baron Grès. Quoi qu'en aient dit des critiques passionnés, cette estampe occupera toujours une place honorable dans le cabinet des amateurs. Ce portrait et ceux des différents membres de la famille royale ont été exposés aux salons de 1817 et 1819: Audouin avait obtenu une médaille à ce dernier salon. Il s'occupait de graver le tableau de M. Kinson, représentant *madame la duchesse de Berri montrant à Mademoiselle le portrait de son père*, lorsqu'il fut atteint de la maladie douloureuse à laquelle il succomba après une année de souffrances. On lui doit encore le *portrait de l'empereur Alexandre*, puis ceux du *duc de Wellington*, du *maréchal Marmont*, *duc de Raguse*, et du *maréchal Oudinot*, *duc de Reggio*. Audouin avait été nommé par Louis XVIII, *graveur du roi*; il était membre de l'académie des arts de Vienne; mais il n'est point entré à l'institut, où ses productions avaient été souvent mentionnées avec éloge dans les rapports et les publications officielles de la classe des beaux-arts. Le zèle qu'il avait mis à reproduire les traits de la famille royale, et de deux chefs étrangers, lui attira les censures amères, et même injustes, de certains critiques enclins à juger le talent par l'opinion politique. On est forcé d'avouer, toutefois, qu'il donnait prise à ses ennemis par ses habitudes d'intempérance. Il est mort dans toute la force de son talent,

quoiqu'on ait avancé le contraire dans certaines nécrologies. Sa manière large et facile était ferme sans dureté, moelleuse avec vigueur; et sa touche, toujours pure et irréprochable, ne manquait pas de hardiesse.

D—R—R.

AUDRAN ou **AUDREN**, roi de Bretagne. *Voy.* BRETAGNE, V, 549.

AUDRAN (PROSPER-GABRIEL), fils de Michel Audran, entrepreneur des tapisseries pour le roi aux Gobelins, naquit à Paris, dans cet établissement, le 4 février 1744; il était de la même famille que les fameux graveurs de ce nom (*Voy.* AUDRAN, III, 29). Il étudia le droit sous le célèbre Pothier, avec lequel il se lia de la plus étroite amitié, et dont il aimait à rappeler l'honorable souvenir. Cependant il conserva toujours du goût pour les beaux-arts, et l'on s'apercevait facilement qu'il y avait été initié dès ses jeunes années. Son père acheta pour lui une charge de conseiller au Châtelet, et il en prit possession le 4 août 1768. Une probité à toute épreuve et une inflexible justice faisaient le fond de son caractère. Aussi ferme que ses confrères contre les mesures du chancelier Maupeou, il fut exilé comme eux en 1771, et rappelé en 1774, à l'avènement de Louis XVI au trône. A cette époque ses liaisons avec Baudin (des Ardenes) le portèrent à étudier la religion dans ses sources, et à pratiquer plus exactement les devoirs qu'elle impose. Sous cette influence il s'enfonça dans un rigorisme qui approchait de l'excès, et qui tenait de l'esprit de parti. Pour se livrer avec plus de liberté à son penchant pour la dévotion et pour les langues orientales, il se défit de sa charge de conseiller au Châtelet, en 1784, et se retira dans un petit appartement, rue des Maçons-Sor-

bonne, auprès de sa mère. Il sortit intact des orages de la révolution, dont il partageait les principes sans en approuver les excès. On a dit dans le temps que Royer, évêque constitutionnel de Paris, avait voulu l'élever au sacerdoce avec quelques autres pieux laïques. Nommé, le 15 novembre 1799, à la chaire d'hébreu, que la mort de Rivière, son maître et son ami, venait de rendre vacante, Audran eut beaucoup de peine à l'accepter; et il fallut tout l'ascendant que l'archiviste Camus avait sur lui pour vaincre sa répugnance. Une fois déterminé, il se livra tout entier aux devoirs de sa place, et les remplit avec zèle. Il est doux à un homme qui a suivi son cours pendant plusieurs années de payer à cet excellent professeur le tribut de la reconnaissance, et de bénir sa mémoire. Sans doute il avait dans ses manières et son genre de vie une teinte d'originalité qui rendait son accès un peu difficile. On doit avouer aussi que, par ses liaisons et ses habitudes, il s'était laissé entraîner bien loin dans les opinions du jansénisme; mais son cœur était rempli d'une charité si ardente, qu'on ne pouvait s'empêcher de l'estimer. Il se privait de toutes les jouissances de la vie, même les plus simples, pour être plus en état de subvenir aux besoins des pauvres. Il mourut à Paris, le 23 juin 1819. On a de lui : I. *Grammaire hébraïque en tableaux*, Paris, 1805, in-4° oblong; 1818, in-4°. L'auteur suit dans la lecture le système arbitraire et barbare du chanoine Masclef. II. *Grammaire arabe en tableaux, à l'usage des étudiants qui cultivent la langue hébraïque*, Paris, 1818, in-4°. Audran a publié quelques autres écrits de peu d'importance. On trouve, dans la *Chroni-*

que religieuse, III, 259, une *Notice biographique* sur Audran. Un de ses amis a consacré à sa mémoire l'építaphe suivante :

Hic jacet

Prosper-Gabriel Audran,
Linguar. hebr., chald. et syr. in regio Francia
Collegio professor.

In viis justitiæ ambulavit;
Doctus, doctrinæ sapientiam antetulit;
Propriæ laudis contemptor; sibi Deo, et verbis
Et factis, gloriam dare voluit;

Firma fide, spe certa,
Vitam æternam constanter anhelavit;
Caritatis non fictæ, erga Deum et homines,
Mandatum implevit;

Paupertatem et pacem amavit;
Pauperes, quos dotavit, defunctum, perpetuo
Lugebunt;

Obdormivit in Dom. die 23 mens. junii 1819,
An. ætatis 76.

L—B—E.

AUENBRUGGER (LÉOPOLD), connu sous le nom d'Auenbrugger, né à Gratz, en Styrie, le 19 nov. 1722, se fit recevoir docteur à Vienne, en Autriche, et devint médecin ordinaire d'un des hôpitaux de cette ville. Aucun praticien n'ignore qu'on lui doit l'invention d'un moyen d'exploration qui, après avoir été négligé chez nous pendant une quarantaine d'années, fut enfin tiré d'un oubli non mérité, par Corvisart; et qui depuis cette époque est devenu la vraie boussole du médecin dans la recherche des maladies de poitrine. Ce moyen, à la fois simple et facile, consiste à juger de l'état des organes pectoraux d'après le son que la cavité qui les renferme rend, lorsqu'on frappe avec les doigts réunis de la main. Avec de l'habitude on peut, à l'aide de la percussion de la poitrine, apprécier l'étendue, le siège, les progrès, et même, jusqu'à un certain point, le mode de terminaison des maladies du poulmon et du cœur, mais plus particulièrement de la pneumonie et des anévrysmes internes. La méthode d'Auenbrugger, quelque avantageuse qu'elle soit, manque cependant d'effet

dans certain cas, et c'est pour obvier à son insuffisance que Laennec avait imaginé le stéthoscope ou pectoriloque, instrument avec lequel on peut étudier les sons qui se forment dans l'intérieur même de la poitrine, au lieu de se borner, comme le médecin allemand et ses imitateurs, à l'observation des différents caractères que présente le son produit par la percussion des parois de cette cavité (*Voy. LAENNEC*, au Supp.). Les ouvrages d'Auenbrugger sont : I. *Inventum novum ex percussione thoracis humani, ut signo, abstrusos interni pectoris morbos detegendi*, Vienne, 1761, in-8°. Ce traité a été traduit en français par Rozière de la Chassagne (à la suite de son *Manuel des pulmoniques*, Paris, 1770, in-12) et par Corvisart (Paris, 1808, in-8°.) II. *Experimentum nascens de remedio specifico sub signo specifico in mania viro-rum*, Vienne, 1776, in-8°. III. *De la manie tranquille, ou du penchant au suicide, considéré comme une véritable maladie* (en allemand), Dessau, 1783, in-8°. On a encore d'Auenbrugger un drame intitulé le *Ramoneur*, et un mémoire sur une épidémie de dysenterie qui régna en 1779 à Vienne. Ce mémoire a paru en 1783, dans un recueil allemand d'observations de médecine pratique publié par Mohrenheim. J—D—N.

AUFFRAY (JEAN), économiste, naquit à Paris en 1733. Delandine dit qu'il était abbé (*Voy. les Couronnes académiques*). À vingt ans il publia, dans le *Mercur* (avril 1753), des *Réflexions sur l'imprimerie et la littérature*, qui firent alors moins de bruit qu'elles n'en feraient de nos jours. Après avoir essayé de prouver que l'invention de l'imprimerie a été plutôt nuisible

qu'utile aux lettres, il proposa, pour remédier au mal que, selon lui, l'imprimerie fait journellement à la littérature, de n'admettre à l'exercice de cette profession que des personnes qui auront justifié de leur capacité par un examen, et de ne laisser imprimer que les ouvrages « qui seront reconnus utiles et très-nécessaires à l'avancement des lettres. » Lottin l'aîné (*Voy. ce nom*, XXV, 85) prit la défense de l'imprimerie dans le même journal. Auffray lui répondit, en annonçant qu'il s'occupait de ramasser des matériaux sur l'état de l'imprimerie en Europe, et qu'il montrerait que, loin de s'être perfectionné, cet art était en décadence. On croit, dit Barbier (*Examen critique*, etc., 60), que les matériaux recueillis par Auffray ont été fondus dans les *Lettres* que Fournier le jeune inséra dans le *Journal des savants* (janvier 1756 et suiv.), et qui contiennent une critique assez vive, sous le rapport typographique, des principaux ouvrages publiés depuis le commencement du 18^e siècle, particulièrement en Angleterre et en Hollande. Lié d'une manière assez intime avec l'abbé Baudeau, Dupont de Nemours et les autres chefs du parti économiste, Auffray concourut à la rédaction des *Éphémérides* et des premières gazettes d'agriculture et de commerce. Il fut admis, en 1767, à l'académie de Metz, et peu d'années après à celle de Marseille. En 1781 il travaillait à l'*Histoire des reines de France de la maison d'Autriche*; et, d'après les sentiments qu'il a montrés dans ses autres écrits, on ne peut douter que ce ne fût avec l'intention de faire hommage de son travail à la princesse qui était alors sur le trône. Citoyen zélé, mais écrivain médiocre, il n'obtint

pas même la réputation que devaient lui mériter les vues utiles qu'il a répandues dans ses différents ouvrages. Auffray mourut ignoré vers 1788. On a de lui : I. *Le luxe considéré relativement à la population et à l'économie*, Lyon, 1762, in-8°. Grimm, dans sa *Correspondance* (III, 231), dit que c'est un bavardage; et Barbier, dans son *Supplément*, 326, ratifie ce jugement. Mais il se contente, dans son *Examen*, p. 60, d'indiquer le but de l'auteur qui demande des lois somptuaires comme le seul moyen de parvenir à réformer les mœurs. II. *Idées patriotiques sur la nécessité de rendre la liberté au commerce*, ibid., 1762, in-8°. III. *Discours sur les avantages que le patriotisme retire des sciences économiques*, Paris, 1767, in-8°. C'est le discours qu'Auffray prononça lors de sa réception à l'académie de Metz. IV. *Considérations sur les manufactures dans les villes maritimes et commerçantes*, ibid., 1768, in-8°. V. *Essai sur les moyens de faire du Colisée un établissement national et patriotique*, ibid., 1772, in-12. VI. *Louis XII, surnommé le père du peuple*, dont le présent règne nous rappelle le souvenir, ibid., 1775, in-8°. VII. *Vues d'un politique du 16^e siècle sur la législation de son temps*, avec des observations également propres à réformer celle de nos jours, Amsterdam et Paris, 1775, in-8°. C'est un extrait fait avec goût de l'ouvrage de Raoul Spifame (*Voy. ce nom*, XLIII, 301), *Dicæarchiæ progymnasmata*. Plusieurs des réformes proposées par Spifame ont été adoptées depuis quelques années, telles que la défense de posséder plusieurs emplois, l'uniformité des poids et mesures dans

tout le royaume, etc. W—s.

AUFRÉRI (ÉTIENNE), docteur et professeur en droit, official, et ensuite conseiller et président aux enquêtes du parlement de Toulouse, naquit dans cette ville au commencement du seizième siècle. Il fut considéré comme un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Cependant il n'a point d'article dans les *Vies des plus célèbres jurisconsultes tant anciens que modernes* de Taisand et Ferrière. Aufréri a publié des commentaires sur le livre intitulé : *Decisiones curiæ archiepiscopalis, dictæ decisiones capellæ Tolosanæ*. L'officialité de Toulouse avait eu l'adresse d'attirer à elle la connaissance du plus grand nombre des contestations civiles, en les rattachant d'une manière plus ou moins directe à quelque intérêt présent ou éloigné de l'église. Rien ne donna mieux l'idée de cette usurpation que le passage suivant tiré des mémoires d'un des premiers historiens de Toulouse. « L'officialat estoit autrefois « une grande et notable cour, en laquelle la plupart des procès des habitants de Tolose estoient décidés. « Car il cognoissoit, tant des contrats, à cause du serment qui estoit apposé en iceux, des conventions de mariage, d'autant qu'elles sembloient dépendre du sacrement de mariage; que des testaments, « parce que les héritiers pouvoient être contraincts à satisfaire aux fondations, légats pies et autres choses portées par testaments(1). » Sans forcer les conséquences d'un pareil système, toute la société civile pouvait devenir justiciable de l'officialat. Ce sont les décisions de cette cour que Jean Corserius rassem-

bla d'abord au nombre de 501 et qu'Aufréri augmenta et enrichit ensuite de commentaires. Le célèbre avocat Bretonnier a pris la *Chapelle Toulousaine* pour un nom d'homme. « L'auteur le plus ancien du parlement de Toulouse, dit-il, s'appelle « *Capella Tolosana* (2). C'est une bétise qu'il est bon d'ajouter à toutes celles qui ont été faites dans des écrits d'ailleurs estimables. Parmi les autres ouvrages d'Aufréri, on remarque : I. *Repetitio ad Clementinam primam ut CLERICORUM de officio et potestate judicis ordinarii, etc. (et alia opuscula)*. Paris, 1514, Lyon, 1533, in-4°. En essayant de tracer les limites des juridictions civile et ecclésiastique, l'auteur cède à l'esprit de son siècle et peut-être à l'influence de ses fonctions, en étendant les droits de la puissance spirituelle. Ses différents traités sur cette matière ont été réimprimés dans l'immense recueil intitulé *Arcana juris, sive tractatus tractatum juris universi*, Venise, 1584, 29 vol. in-fol. (tom. XI et XIII). II. *Stylus parlamenti Parisiensis, cum notis Carol. Molinæi et addit. Stephani Aufreri*, Paris, 1551, in-4°. Dumoulin, dans la préface de cet ouvrage vante le savoir d'Aufréri et ses connaissances dans la pratique. Etienne Pasquier le cite parmi les *personnages de marque qui ont fait divers recueils d'arrêt d'uns et autres parlements* (3). Il voulait sans doute parler des décisions de la cour archiepiscopale, car Aufréri n'est pas compté au nombre des arrêstistes du parlement de Toulouse. Aufréri jouis-

(2) Recueil, par ordre alphabétique, des principales questions de droit. Préface, p. 86.

(3) Œuvres d'Estienne Pasquier, Amsterdam, 1723, in-fol., tom. 2, p. 578. Lettre à M. Robert,

(1) Mémoires de l'histoire de Languedoc, par Catel, 1633, in-fol., p. 184.

sait d'une telle réputation, que plusieurs canonistes le citaient sous son seul prénom d'*Etienne*. La *Biographie toulousaine* (tom. I^{er}, p. 23) place, en 1511, l'époque de sa mort; mais c'est évidemment une erreur.

L—M—X.

AUGE (DANIEL d') en latin *Augetius*, né à Villeneuve-l'Archevêque, entre Sens et Troyes, dans le seizième siècle, s'adonna aux lettres grecques et latines et devint précepteur du fils de François Olivier, chancelier de France, prédécesseur de Lhopital. Il remplaça Louis Leroy, comme lecteur et professeur de langue grecque, en l'université de Paris. On présume qu'il mourut en 1595, car il cessa dès cette année d'occuper sa chaire. D'Auge a publié, tant en latin qu'en français, un grand nombre d'ouvrages, les principaux sont : I. *Institution d'un prince chrétien, traduite du grec de Synèse*, Paris, 1555 in-8°. II. *Deux dialogues de l'invention poétique, de la vraie connoissance de l'art oratoire et de la fiction de la fable*, Paris, 1560, in-8°. III. *Oraison consolatoire sur la mort de messire François Olivier, chancelier de France, à madame Antoine de Cerisay, sa femme*, Paris, 1560, in-8°. IV. *Oraison funèbre de François Olivier*, Paris, 1560, in-8°. Lacroix du Maine et Duverdier, qui donnent l'énumération de tous les ouvrages de Daniel d'Auge, n'ont pas cité ce dernier. Bayle dit que celui de tous ses écrits qui paraît le plus digne de curiosité, est le *Discours sur l'arrêt donné au parlement de Dôle, en Bourgogne, touchant un homme accusé et convaincu d'être loup-garou*. La manière dont le critique en parle prouve qu'il ne l'avait pas vu. Si l'on

s'en rapporte à Lacroix du Maine, ce discours est imprimé; mais il ne fait connaître ni la date ni le lieu de l'impression. Duverdier ne le mentionne pas. On le cherche vainement dans un grand nombre de catalogues qui offrent une série nombreuse de livres sur la Lycantropie. D'Auge a publié, avec des notes, une édition du poème de Sannazar : *De morte Christi Lamentatio*, 1557, in-4°, et l'opuscule de Théodore Gaza, intitulé : *Encomium Canis*, 1590, in-4°. Falconet, dans ses notes sur Lacroix du Maine, regarde Daniel d'Auge comme un pédant. Ce nom conviendrait à la plupart des savants du XVI^e siècle; et l'on ne voit pas qu'Auge l'ait mérité plus que d'autres.

L—M—X.

AUGEARD (MATHIEU), avocat au parlement de Paris, au commencement du XVIII^e siècle, continua la collection connue sous le nom de *Journal du Palais*, en publiant successivement, en 1710, 1713 et 1718, trois volumes d'un recueil intitulé : *Arrêts notables des différens tribunaux du royaume*, in-4°. Cet ouvrage, souvent cité dans l'ancien barreau, est consulté encore avec fruit. Remarquable par le choix des décisions judiciaires et la précision du compte qui en est rendu, il était regardé comme une des meilleures collections d'arrêts. Augeard avait recueilli de nombreux matériaux propres à former une nouvelle édition plus étendue et plus complète. Il travailla, pendant trente-deux ans, à rendre son recueil plus digne d'être offert au public. Son zèle fut secondé par les membres du parquet et par les avocats eux-mêmes, qui s'empresèrent de lui communiquer tous les renseignements nécessaires à un précis exact de toutes les affaires, les ques-

tions de droit qu'elles avaient fait naître, et la copie fidèle des arrêts qui les avaient terminées. Il donnait tous ses soins à cette nouvelle édition, et il en avait vu les premières épreuves, lorsque la mort vint le surprendre, le 27 déc. 1751. L'entreprise fut suspendue jusqu'en 1756. Richer, avocat au parlement, mit la dernière main au travail d'Augeard, et le publia en deux volumes in-folio. L'ordre chronologique, qui n'avait pas été régulièrement suivi dans la première édition, est rétabli dans celle-ci; les dates sont mises en marge de chaque arrêt, de sorte qu'il est facile de trouver celui que l'on cherche. La préface de la première édition et Camus, d'après elle, nous apprennent que cette collection est le fruit de conférences établies chez l'abbé Bignon, et qu'elle a été faite et examinée avec soin. Mathieu Augeard fut secrétaire du sceau pendant le ministère de Chauvelin. L'auteur du *Dictionnaire des Avocats* attribue à Augeard une nouvelle édition augmentée du *Traité de la Communauté*, par Lebrun. L—M—X.

AUGEARD (JACQUES-MATHIEU), fermier-général et secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette, était né en 1731 de l'une des premières familles du parlement de Bordeaux. Il vint de bonne heure à Paris; et, aussi distingué par son esprit que par ses avantages extérieurs, il y obtint de brillants succès. Une fausse démarche qu'il fit contribua beaucoup, avant la révolution, à répandre dans le public l'opinion que Marie-Antoinette disposait de tous les emplois de finance. Il avait, sans y être autorisé, demandé au comité des fermiers-généraux de le prévenir des vacances de tous les emplois lucratifs, les assurant qu'ils agiraient

d'une manière très-conforme aux desirs de la reine. Les membres du comité accédèrent à la demande d'Augeard, mais non sans en murmurer. Lorsque la reine en eut connaissance, elle désapprouva hautement son secrétaire des commandements et s'abstint d'appuyer toute espèce de demande. Augeard se montra lui-même très-affligé des résultats qu'avait eus son imprudence; et, lorsque la révolution éclata, il sembla vouloir racheter ses torts par un dévouement sans bornes à la famille royale. Dès le commencement de 1790, il fut accusé d'être l'auteur d'un projet tendant à faire évader le roi et à le conduire à Metz. Arrêté en conséquence, il composa un mémoire justificatif, et Blonde, ancien avocat au parlement, écrivit à ce sujet deux lettres à M. Agier, président du comité des recherches de la ville de Paris. Ces lettres ont été imprimées en décembre 1789 et janvier 1790. Ayant été traduit devant le Châtelet de Paris, Augeard fut renvoyé absous le 8 mars 1790. Après le mauvais résultat de l'évasion tentée par Louis XVI, et son arrestation à Varennes, Augeard se retira à Bruxelles, d'où il répandit le manifeste des princes français contre la constitution de 1791. Il revint ensuite à Paris, et prit part à beaucoup d'intrigues politiques. Il sortit encore de France en 1792, et par là évita, pendant la crise de la terreur, une mort à laquelle il n'eût pu se soustraire. Il ne rentra qu'après le 18 brumaire, et mourut à Paris en 1805. C'était un des hommes les plus instruits sur les premiers événements de la révolution. On croit qu'il a laissé des Mémoires qui ne pourraient qu'être fort intéressants; mais ils sont restés inédits. M—D j.

AUGER (LOUIS-SIMON), critique et littérateur distingué, né à Paris le 29 déc. 1772, disparut de ce monde de la manière la plus déplorable le 2 janvier 1829, et fut un des exemples les plus frappants de cet axiome, qu'il faut attendre la mort d'un homme pour décider si sa vie fut heureuse. Parvenu, avec des ouvrages de second et de troisième ordre, à l'apogée des honneurs académiques, riche d'appointements et de pensions, époux d'une jeune et jolie femme, Auger avait dans le monde une position brillante, lorsque lui-même mit fin à ses jours. À vingt-un ans, étant de la première réquisition, il entra dans l'administration des vivres de l'armée; de là il passa au ministère de l'intérieur, où il fut employé jusqu'en 1812. Il est à croire que, durant cette époque de sa vie, il puisa dans l'habitude des travaux bureaucratiques cet esprit d'ordre et de suite, cette aptitude aux affaires qui le servirent si bien dans la carrière académique. En 1812, pour se livrer plus assidument aux lettres qu'il avait toujours cultivées, il se démit de sa place au ministère de l'intérieur, sans renoncer aux emplois qui peuvent se concilier avec les travaux du cabinet. Lors de la formation de l'université impériale, il fut adjoint à la commission chargée de l'examen et de la composition des livres classiques. Au retour des Bourbons, en 1814, il fut nommé censeur royal, place qu'il perdit pendant les cent jours, pour la retrouver à la seconde restauration; il reçut en outre une pension du roi au mois de février 1816. Bientôt après, l'institut ayant été réconstitué par la fameuse ordonnance du 21 mars 1816, il se mit sur les rangs pour l'une des deux places que cette

ordonnance laissait vacantes dans l'académie française. Il fut élu avec le marquis de La Place (*Voy.* ce nom, au Supp.) le 12 avril suivant, quelques jours avant l'installation de l'institut ainsi organisé. Cette circonstance, d'où il résulta qu'Auger n'eut point à prononcer de discours de réception, puisqu'il n'avait pas de prédécesseur, a souvent donné lieu, dans le public, de le confondre avec les académiciens nommés par l'ordonnance du 21 mars; au surplus, après le coup-d'état qui venait à la fois de changer la constitution de l'institut et d'en éliminer un grand nombre de membres, personne ne douta dans le temps que ces deux premiers choix de l'académie française n'eussent été le résultat des mêmes considérations qui avaient dicté l'ordonnance. Quoi qu'il en soit, Auger dès-lors fit preuve de beaucoup d'assiduité et d'aptitude à remplir ses fonctions académiques, et il ne tarda pas à obtenir une grande influence parmi les quarante; il devint membre de la commission du Dictionnaire, avec six mille francs d'appointements. En 1820, il fut un des censeurs établis par la loi qui suspendait la liberté de la presse, et qui fut supprimée en 1822. Enfin, lors de la démission inattendue de M. Raynouard, Auger fut nommé secrétaire perpétuel de l'académie française. Réunissant ainsi les triples appointements du fauteuil, du secrétariat, du dictionnaire, pensionnaire en outre du ministère de l'intérieur, etc., il était sans aucun doute un des *mieux rentés* parmi les beaux-esprits. Toutes ces faveurs, auxquelles vint se joindre la croix de légionnaire, ne pouvaient manquer d'exciter l'envie, et de lui attirer de vives attaques; et les académiciens éliminés par l'ordonnance du 21 mars 1816

devaient surtout se montrer fort animés contre lui. La *Minerve*, la *Pandore*, les *Lettres normandes* et maintes biographies critiques firent pleuvoir sur lui force brocards dont il s'affectait peu, bien qu'il ne se fit pas faute d'y répondre avec âpreté dans d'autres journaux. Quelques bluette aujourd'hui oubliées avaient, dans sa jeunesse, marqué son début littéraire. Il avait composé, seul ou en société, une ou deux petites comédies et quelques vaudevilles, entre autres, avec Mabire, la *Foire de Senlis*; seul, *Arlequin odalisque*; avec Piis, *La Mothe-Houdart*; avec Boutillier, *le Tonnerre*. Depuis 1804 il était un des rédacteurs de la *Décade philosophique*, où ses articles, signés d'un O, se faisaient remarquer par une critique franche, incisive, spirituelle. En 1808 il obtint le titre alors si recherché de collaborateur au *Journal de l'Empire*; et, sous la lettre T, il publia un grand nombre d'extraits d'un style très-pur et de principes littéraires très-sévères. La critique en est parfois âpre; la diction sèche; ils n'ont ni ce riche fond de littérature qui distingue les articles de Dussault, ni la profonde érudition de ceux d'Hoffman, de M. Boissonnade, ni enfin cette légère ironie; ce ton d'homme du monde qui caractérise ceux de M. de Féletz. Aussi la collection des articles d'Auger a-t-elle eu peu de succès. Une des principales circonstances de sa vie polémique est sa querelle avec M^{me} de Genlis, dont il avait critiqué l'ouvrage intitulé : *De l'Influence des femmes dans la littérature* (1).

Aux trois articles d'Auger, elle répondit par deux brochures acrimonieuses, dans lesquelles elle ne l'épargnait pas non plus comme collaborateur de la *Biographie universelle*. Auger réimprima ses articles avec deux lettres nouvelles, sous ce titre où brille le moi littéraire : *Ma brochure en réponse aux deux brochures de madame de Genlis*. L'aristarque, combattant une femme, s'y montre plaisant un peu dur et sec; il insiste fort sur des querelles de mots : du reste il conserve tous les égards dus à l'âge, au sexe, aux talents de son adversaire. Au mois de juin 1814 Auger quitta le *Journal de l'Empire* redevenu *Journal des Débats*, pour être le principal rédacteur du *Journal général de France*, que venait de fonder M. Etienne Feuillant; et ses articles politiques, rédigés avec une grande lucidité, avec une mesure parfaite dans les choses et sur les personnes, contribuèrent puissamment au succès de cette feuille royaliste, mais d'une couleur moins prononcée que la *Quotidienne*. Au retour de Napoléon, Auger ne changea point le ton de sa rédaction; ce qui lui valut, le 17 juin 1815, une détention de trois jours. Rendu à la liberté, il persévéra, et ce fut impunément; Napoléon, en butte à l'Europe et aux partis, avait bien autre chose à faire que de persécuter les journalistes. Jusqu'en 1817 Auger fut en quelque sorte le directeur et le rédacteur en chef du *Journal général*, qui prit entre ses mains une allure toute ministérielle; et les abonnés s'en allèrent en proportion que les subventions devinrent plus abondantes. C'est

(1) Il est bon de faire observer que cet ouvrage tout entier était composé d'articles que madame de Genlis elle-même avait d'abord destinés à la *Biographie universelle*, mais qui n'y furent point insérés, parce qu'elle exigea qu'une

grande partie des collaborateurs qui lui déplaisaient en fussent exclus, et que les éditeurs ne purent pas lui faire une telle concession. M—v j.

ainsi qu'il décida la ruine d'une feuille dont, en d'autres temps, il avait commencé la fortune. Sa collaboration au *Mercur de France*, aussi devenu ministériel, ne releva pas ce recueil tombé en discrédit : tous les lecteurs étaient pour la *Minerve*, le *Conservateur* et les *Lettres Normandes* ; et c'était dans le désert qu'Auger dirigeait contre MM. Etienne, Jouy, Aignan, Benjamin Constant, Fiévée, Chateaubriand même, etc., des attaques semi-officielles qui restaient rarement sans réponse. Editeur, biographe, annotateur infatigable, il a publié avec des notices, en 1804, les *Souvenirs de madame de Caylus* ; les *OEuvres d'Hamilton* ; de mesdames de *Lafayette* et de *Tencin* ; en 1805, de *Senécé* ; en 1806, de *Duclos*. Pour la collection de Didot, il a édité les *OEuvres choisies* de Campistron, de Favart et de plusieurs autres. Nous citerons encore, parmi les éditions qu'on lui doit, les *Oraisons funèbres de l'abbé de Boismont*, 1805 ; les *Directions pour la conscience d'un roi, par Fénelon*, 1805 ; les *Lettres de mesdames de Villars, de Lafayette et de Tencin, et de mademoiselle Aissé*, 1805 ; les *Lettres choisies de madame de Maintenon*, 1806 ; l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, par Gaillard, 1808 ; les *Nouveaux proverbes dramatiques*, par Carmontelle, 1811. Il est aussi l'auteur des notices qui se trouvent en tête du *La Fontaine*, 1814, et du *Montesquieu*, 1818, publiés par M. Lefebvre. On lui doit enfin une édition du *Lycée* de Laharpe, avec des suppressions qui rendent cet ouvrage moins volumineux et plus classique. Il est précédé de la vie de cet écrivain. D'après ce catalogue,

on voit qu'Auger se croyait appelé à éditer tous les livres, sans distinction de genre, depuis l'opéra jusqu'au sermon, depuis les hauteurs de la politique jusqu'aux parades les plus frivoles ; ce qui a fait dire à un biographe : « Un prêtre se présente-t-il ? M. Auger commente ses sermons ; un auteur dramatique ? M. Auger commente ses œuvres profanes. On ne peut faire un pas dans la littérature, sans rencontrer M. Auger. » A propos de son édition de Duclos, qui fut réimprimée en 1820, M. Etienne, un des académiciens éliminés, faisant dans le feuilleton d'un journal, la petite guerre à Auger, se livrait à des plaisanteries, que pour être historien exact, nous nous permettons de citer, sans partager entièrement l'opinion du critique : « Ce ne sont point, il est vrai, précisément les *OEuvres complètes* de M. Auger qu'on réimprime en ce moment, ce sont les œuvres de Duclos ; mais M. Auger s'étant chargé de la notice et des notes, les ouvrages de Duclos sont devenus, pour ainsi dire, son domaine. Duclos aura le sort de tous les autres écrivains que M. Auger a jusqu'ici illustrés par ses commentaires, on n'en recherchera plus le texte que pour en avoir les notes. Les autres commentateurs relèvent à tout propos le mérite des écrivains qu'ils commentent ; moins généreux, M. Auger les fait oublier, et se substitue en quelque sorte à leur gloire. Il est vrai que si, d'un côté, il efface son auteur, de l'autre, il lui assure l'immortalité. Avec une notice de M. Auger, on est certain, quoi qu'il arrive, de parvenir à la dernière postérité. Ses préfaces sont des brevets de gloire. Hou-

« celui qui peut obtenir de M. Auger seulement un avant-propos ! « il peut dire comme Horace : Non, « je ne mourrai pas. Pourquoi achète-t-on encore Laharpe, si ce n'est « pour savoir ce que pense M. Auger de Laharpe ? Pourquoi ne va-t-on plus au *Tartufe* et au *Misanthrope* ? Parce qu'on aime mieux « rester chez soi et lire au coin de « son feu les remarques de M. Auger sur le *Misanthrope* et sur le « *Tartufe* (2). » Ces critiques, comme on le voit, sont du genre de celles qui attaquent l'homme par le ridicule, et qui ne prouvent pas toujours contre lui ni même contre l'ouvrage. En montrant sous quel aspect le présentaient ses adversaires, elles se rattachent plutôt à la biographie d'Auger, qu'elles n'indiquent le jugement qu'on doit porter de ses notices, notes et commentaires. La question est là, et si ces travaux sont bien faits, si dans chacune de ces notices, il a su apprécier, avec un goût toujours sûr et avec un style toujours approprié au sujet, le talent des nombreux écrivains dont il s'est occupé, personne ne peut contester à leur auteur le mérite d'avoir excellé dans un genre pour lequel il était né, et auquel il a eu le bon esprit de se borner. Il avait aussi aspiré aux palmes académiques : son *Eloge de Boileau*, que l'institut a couronné en 1805, fut très-goûté par le public. En 1808, l'*Eloge de Corneille* lui valut un accessit au même concours. Collaborateur de la *Biographie universelle*, dès le commencement de cette grande entreprise, il en fit le *discours préliminaire* : c'était un travail important, difficile ; il y avait à présenter

une foule de considérations délicates : Auger s'en est tiré avec une mesure parfaite et un rare talent. Il a éminemment contribué au succès de ce vaste recueil, en l'enrichissant d'un assez grand nombre de notices littéraires écrites dans le style concis et sévère du genre, remplies de recherches, d'aperçus, de rapprochements curieux. Quelques-unes n'ont d'autre défaut que de n'être pas assez développées. Après ses articles sur *Molière* et sur *Rabelais*, nous citerons, entre vingt autres, sa biographie de *Voltaire*, qui offre un tableau ingénieux, rapide, impartial, des immenses travaux de cet écrivain universel. Il nous reste à parler de l'ouvrage qui a le plus long-temps occupé notre académicien, c'est son *Commentaire de Molière*, dont il s'occupait encore dans les derniers jours de sa vie. Toujours exact, solide et instructif, ce commentaire offre une lecture très-agréable, et qui le serait davantage, si l'auteur avait été plus sobre de discussions grammaticales. Toutefois elles sont souvent égayées par des anecdotes curieuses. Les comédies de Molière sont nécessairement pleines d'allusions aux usages, aux événements, aux personnages de son temps. Auger a trouvé dans ces allusions le sujet d'une foule de remarques piquantes ; mais il a mis dans cette partie de son travail une réserve commandée par une critique éclairée : il n'admet certaines anecdotes que sur de bons garants, et démontre quelquefois la fausseté de celles qui sont le plus accréditées. Outre le secours des livres qu'il connaissait bien, il a su profiter de ses liaisons académiques et de sa position sociale, pour mettre à contribution les collections manuscrites et les

(2) *Journal des Débats* du 30 avril 1820.

souvenirs d'une foule de personnes très-instruites. Malgré tous ces avantages la critique n'a pas plus épargné ce commentaire que les autres publications d'Auger : elle a surtout exagéré le reproche, juste jusqu'à un certain point, d'avoir trop multiplié les notes ; défaut dont les commentateurs consciencieux sont peut-être moins exempts que les autres. Auger avait été l'un des fondateurs de la société des Bonnes-Lettres, où il lut avec applaudissement son article sur Molière, destiné à la Biographie universelle, et plusieurs dissertations sur l'auteur qui l'occupait alors exclusivement. On peut douter que son commentaire ait beaucoup gagné aux digressions que lui imposait son auditoire, qui faisait de la littérature une affaire de parti. Mais Auger eut du moins la sagesse de supprimer ou de modifier à l'impression la plupart de ces digressions, que désavouait la sévérité de son goût littéraire. Plusieurs fois il fut chargé de prononcer le discours par lequel cette société ouvrait ses cours et ses lectures. Dès qu'il eut été nommé secrétaire perpétuel de l'académie française, il négligea les *Bonnes-Lettres* qui lui avaient servi d'échelon, comme à beaucoup d'autres, et il se livra tout entier aux affaires de l'académie, et surtout au Dictionnaire dont il était spécialement chargé, et qu'il a plus qu'aucun de ses prédécesseurs approché de son terme. Actif et ferme, accort et persévérant, tout s'y fit bientôt par son entremise ; il eut la plus grande part aux élections, notamment à celles de MM. Villemain, de Quélen, Soumet, Casimir Delavigne. Lorsque la minorité s'efforça d'engager l'académie à rédiger une adresse au roi Charles X sur la loi de la presse

présentée par M. de Peyronnet, Auger s'opposa à l'adoption de cette mesure. Ses harangues comme académicien sont nombreuses ; elles décèlent un progrès véritable dans son talent ; plusieurs ont tout le mérite du genre. Il faut l'avoir vu dans son fauteuil académique pour se faire une idée de tout l'aplomb, de toute l'importance, de toute la satisfaction de soi-même qu'il mettait dans l'exercice de ses fonctions. C'était vraiment un spectacle curieux que de l'entendre, sous le dôme des Quatre-Nations, lancer l'anathème sur les romantiques, admonester les récipiendaires dont on contestait l'orthodoxie littéraire, et proclamer ses arrêts souverains en faveur du genre classique. Il paraissait ainsi jouir de toutes les douceurs de sa position, lorsque, après avoir passé chez lui la soirée du 2 janvier 1829 avec M. de Barante, il sortit à onze heures, et ne reparut plus. Pendant près de trois semaines on eut, sur sa triste fin, une incertitude que rendaient bien affreuse quelques lignes qu'il avait laissées sur son bureau pour sa femme. Enfin son corps fut retrouvé dans la Seine, à dix lieues de la capitale, près de Meulan. Il était horriblement défiguré ; mais une tabatière ornée du portrait de M. l'archevêque de Paris, que ce prélat lui avait donnée le jour de sa réception à l'académie, servit à faire reconnaître l'infortuné secrétaire perpétuel (3). Cet événement étonna

(3) Dans la dernière année de sa vie, Auger avait conçu le projet de faire lithographier les signatures des 177 membres de l'ancienne académie française. Les registres de présence lui furent d'un grand secours pour ce travail. Mais le plus ancien de ces registres avait disparu, lorsque Péllisson, premier historien et secrétaire perpétuel de l'académie, fut mis à la Bastille. D'un autre côté, plusieurs académiciens n'avaient jamais siégé. Auger se mit donc en quête d'une cinquantaine de signatures qui lui manquaient encore ; et, peu de jours avant sa mort, il s'occu-

tout Paris. Toutefois, plusieurs personnes qui avaient connu particulièrement Auger se rappelèrent que ses idées personnelles avaient souvent été dirigées vers le suicide. On se souvint encore qu'en 1817, à la suite d'un projet de mariage manqué, il avait déjà voulu mettre fin à ses jours, et que c'en eût été fait sans l'arrivée subite d'un ami. Si l'impartialité nous a fait une loi de nous exprimer avec franchise sur le mérite littéraire et la conduite politique d'Auger, il est consolant pour nous, qui l'avons connu personnellement, de pouvoir dire que chez lui l'homme privé était à l'abri des reproches : son extérieur froid, son abord et sa parole souvent un peu durs, cachaient un cœur droit, sensible et bon. S'il n'était pas commode de l'avoir pour ennemi, il n'y avait pas d'ami plus serviable et plus dévoué. Au reste, son plus bel éloge est dans le grand nombre d'amis honorables qui lui sont restés fidèles jusqu'à sa mort, et dans les regrets unanimes qu'a excités sa catastrophe. Peu de jours après le fatal événement, M. Le Prevost d'Yray, de l'académie des inscriptions, publia à ce sujet une ode pleine de sentiment (4). Auger a été remplacé

comme secrétaire perpétuel par Andrieux; puis comme académicien par M. Etienne, qui a fait preuve d'une grande flexibilité de talent en prononçant, le 24 décembre 1829, l'éloge de celui qu'il avait si souvent critiqué de son vivant. Auger avait épousé la nièce de deux illustres savants, Berthollet et Monge. D—R—R.

AUGEREAU (PIERRE-FRANÇOIS-CHARLES), duc de Castiglione, était fils d'un pauvre ouvrier maçon et d'une marchande de fruits du faubourg Saint-Marceau, à Paris, où il naquit le 11 novembre 1757. D'un naturel vicieux et querelleur, il s'engagea fort jeune, à la suite de quelques fredaines, dans le régiment de Bourgogne, cavalerie. A peine y eut-il servi quelques mois qu'une fante grave le fit renvoyer avec une cartouche jaune, suivant l'usage de ce temps-là. Revenu à Paris après cet affront, il y attira de nouveau par sa haute stature l'attention des recruteurs. Ceux des carabiniers le présentèrent au marquis de Poyanne, leur colonel, qui, recherchant tous les hommes de bonne mine, reçut avec empressement le jeune Augereau, sans s'informer des causes de son expulsion du régiment de Bourgogne; mais il ne tarda pas à se repentir de cette facilité, lorsqu'il apprit que le nouvel enrôlé s'était enfilé de la garnison emmenant les chevaux de son capitaine, pour les vendre en Suisse. Augereau se fit alors maître d'armes dans la petite ville de Lodé. La vie monotone qu'il y mena l'eut bientôt ennuyé; il partit pour Naples, et il s'engagea dans les troupes royales où il devint sergent. Après un service de quelques années, il reprit son ancien métier de maître

paît de ce soin avec beaucoup d'activité. Il écrivit, le 11 décembre, à l'auteur de cette note une longue lettre en lui envoyant la liste des signatures dont il avait besoin. Dans des entrevues qui eurent lieu à ce sujet, Auger témoigna le vif désir de publier une collection, non plus de signatures, mais de lettres autographes et de portraits de tous les membres de l'académie française; et, huit jours après, il s'était volontairement donné la mort! Les signatures qu'il a fait lithographier, sans ordre alphabétique ou chronologique, mais à mesure qu'il les recueillait, forment six feuilles in-folio. « Elles a'ront au moins, m'écrivait-il, le mérite de la rareté; car je n'en ai donné qu'à mes confrères et à un très-petit nombre d'amis. » Il n'en avait fait tirer que soixante exemplaires.

V—VE.

(4) Elle a pour titre: *Ode sur la disparition subite et alarmante de M. Auger, secrétaire perpétuel de l'académie française*. Elle fut lue par

son auteur, le 3 février 1829, dans une séance extraordinaire de l'académie française.

d'escrime, et il y réussit assez bien⁽¹⁾. Mais les principes de la révolution française s'étant alors répandus en Italie, Augereau fut obligé, ainsi que tous ceux de ses compatriotes que l'on soupçonna de les partager, de s'éloigner des états napolitains. Il revint en France vers la fin de 1792, et entra aussitôt dans l'un des nombreux bataillons de volontaires nationaux qui s'y formaient sur tous les points. Le sien marcha d'abord contre la Vendée; Augereau s'y fit tellement remarquer par son activité et par son courage, qu'en peu de temps il en devint le chef. Nommé adjudant-général, il passa à l'armée des Pyrénées, où il se distingua dans plusieurs occasions sous les ordres de Dugommier, notamment le 24 juillet et le 18 septembre 1793, à la reprise de Bellegarde; puis au blocus de Figuières, et sur les bords de la Fluvia. Il était parvenu, dès le commencement de 1794, au grade de général de division; et, lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne, il passa à l'armée d'Italie avec un corps de douze mille hommes. Il débuta dans cette armée à la bataille de Loano que gagna Schérer, et à laquelle il concourut puissamment. Bonaparte étant venu, quelques jours après, prendre le commandement, Augereau sembla redoubler de zèle; et il emporta, le 13 avril 1796, à la suite d'une marche forcée, les gorges

de Millesimo, chassa les Autrichiens de plusieurs positions, enveloppa une de leurs divisions commandée par Provera, et contraignit ce général à se rendre par capitulation. Il occupa, le 15 du même mois, les redoutes de Monte-Zemolo; et, par ce mouvement décisif, il opéra la jonction de sa division avec celle de Serrurier, et sépara pour toujours les Sardes des Autrichiens. Le lendemain il emporta le camp retranché de Ceva, défendu par les Piémontais; et le 26 il s'empara d'Alba, puis de Casal. Un peu plus tard, sur le pont de Lodi, voyant les soldats hésiter, il se précipita sous le feu des batteries autrichiennes. Son audace rendit le courage aux troupes, et la redoutable position fut emportée. Chargé ensuite d'une expédition contre les états pontificaux, Augereau passa le Pô à Borgoforte; et, après s'être rendu maître de Bologne et des Légations, il fit prisonniers quatre cents soldats avec le cardinal légat et son état-major; ce qui obligea bientôt le pape à se soumettre (*Voy. PHE VI, XXXIV, 313*). Un corps de sa division exécuta le sac de Lugo, qui fut mis à feu et à sang, parce qu'une bande de paysans réduits au désespoir avaient essayé de résister aux Français. Revenu dans les premiers jours d'août sur les rives du Mincio, Augereau eut occasion de se signaler par des exploits plus honorables. Wurmser s'avançait vers Mantoue avec une puissante armée, et déjà il avait culbuté plusieurs divisions: il était parvenu dans la place, et le général en chef, après avoir sacrifié son artillerie de siège, allait ordonner la retraite derrière l'Adda (*Voy. NAPOLEON, au Supp.*). Tout était perdu s'il eût persisté dans cette résolution; mais Augereau l'y fit renon-

(1) Augereau avait retrouvé à Naples un ancien carabinier, devenu valet de chambre du baron de Talleyrand, ambassadeur de France. Introduit par cet ami dans la maison du baron, il y donnait des leçons d'escrime à ses fils et mangeait fréquemment à l'office. L'ambassadeur lui rendit encore quelques services; et l'on sait que, dans sa haute fortune, Augereau n'avait point oublié cette bonté; il en parlait toujours avec beaucoup d'intérêt; et il fit dans toutes les occasions ce qui dépendait de lui pour témoigner sa reconnaissance au baron de Talleyrand et à sa famille.

cér par sa fermeté et son énergie. Il s'empara de la position de Castiglione, et s'y défendit pendant deux jours contre des attaques réitérées. Cette époque est sans contredit la plus glorieuse de sa longue carrière; et l'on peut dire que jamais titre ne fut plus mérité que celui de duc de Castiglione qu'il a porté longtemps. Il obtint encore, un peu plus tard, un succès important à Scagnolo; et, après avoir passé l'Adige, il repoussa le corps ennemi qui était devant lui, concourut aux victoires de Roveredo, de Bassano, et à toutes les belles manœuvres qui forcèrent Wurmsier à se réfugier dans Mantoue avec les débris de son armée. Dirigé ensuite sur Porto-Legnano, Augereau entra par capitulation dans cette place, et prit vingt-deux pièces de canon. De concert avec le général Sahuguet il s'empara des forts de Saint-Georges et de la Favorite. Le 7 novembre il marcha à la rencontre des ennemis qui avaient passé la Brenta, et les repoussa jusqu'aux portes de Bassano. Mais tous ces exploits furent surpassés à la bataille d'Arcole. Dans cette journée célèbre, Augereau, voyant les colonnes françaises ébranlées reculer en désordre, saisit un drapeau, s'élança vers l'ennemi en l'agitant, et détermina, par cette action héroïque, une charge qui décida la victoire la plus extraordinaire et la plus glorieuse qu'ait obtenue cette armée. Les rapports et les relations furent tellement flatteurs pour Augereau, que le corps législatif lui décerna, par un décret, le drapeau qui avait été l'instrument de sa gloire, et que le directoire, en lui annonçant cette récompense, y joignit ses éloges particuliers. Bonaparte qui, dans ses rapports, l'avait souvent cité avec distinction, le choisit pour por-

ter à Paris les drapeaux enlevés aux Autrichiens, et cette présentation eut lieu, en grande pompe, le 28 février 1797. Augereau avait montré, dans la campagne qui venait de finir, toutes les qualités d'un bon général divisionnaire, une infatigable activité, un courage à toute épreuve et des talents naturels pour conduire un corps d'armée; mais l'absence totale d'instruction, le défaut de vues, son caractère difficile et son esprit borné le rendaient incapable des fonctions de général en chef. D'ailleurs en même temps qu'il s'était couvert de gloire par sa valeur, il s'était rendu, par ses exactions et ses pillages, l'objet du mépris des soldats et de la haine des peuples. Le fourgon qui portait son butin était aussi connu de l'armée et aussi redouté de l'ennemi que son épée. Ce fut cependant à ces défauts mêmes qu'il dut la confiance dont les membres les plus influents du directoire l'investirent à cette époque. Ils avaient besoin d'un instrument plutôt que d'un chef; et, lorsqu'ils eurent éloigné le général Hoche, qu'ils craignaient, du commandement de la dix-septième division (celle de Paris) à laquelle les circonstances attachaient une grande importance, ils donnèrent ce commandement à Augereau. Sa nomination avait d'ailleurs été proposée par Bonaparte qui, croyait assez le connaître pour ne pas douter qu'il le dirigerait à son gré, et que, de tous les généraux ses collègues et ses émules, c'était celui dont l'ambition devait lui causer le moins d'ombrage. Augereau n'était en effet alors qu'un soldat, connu seulement par l'exaltation de ses opinions révolutionnaires, ne s'étant encore prononcé pour aucun parti, et ne devant exciter la défiance de personne. Aussi Mathieu

Dumas, quoique membre de l'opposition au conseil des anciens, prononça-t-il dans cette assemblée un éloge assez brillant de ce général. Augereau répondit à ce compliment imprévu avec assez de présence d'esprit. Après avoir déclaré qu'il était *enfant de Paris*, et que cette ville n'avait rien à redouter de ses projets, il protesta de son respect pour les lois et de son dévouement à l'autorité. Sa conduite jusqu'au 18 fructidor parut assez prudente; mais dans cette journée décisive il exécuta, avec autant d'audace que de ponctualité, tous les ordres du triumvirat directorial. Dirigeant lui-même dès le matin l'invasion du corps législatif, il arracha, en présence des soldats, les épaulettes de Ramel qui en commandait la garde (*Voy.* ce nom, XXXVII, 41); il fit arrêter et conduire à la prison du Temple Pichegru, Willot et les autres députés inspecteurs, qui étaient réunis à leur poste, mais qui n'avaient rien préparé pour résister. Le corps législatif ainsi décimé prononça, dès le lendemain, la peine de la déportation contre les vaincus, et salua Augereau du titre pompeux de *sauveur de la patrie*. Ainsi tous les projets de ce général semblaient accomplis, et rien ne devait manquer à ses vœux. Cependant il ne fut pas satisfait; il avait complé sur une récompense plus réelle, et l'on sait que la place de l'un des directeurs pros crits lui avait été donnée en perspective. Mais ce n'était évidemment qu'un leurre; porté sur la liste des candidats, il n'eut qu'une seule voix. Alors il exhala si ouvertement son humeur, que les prévoyants directeurs se crurent obligés de l'éloigner. Ils le nommèrent au commandement de l'armée de Sambre et Meuse, à la

place de Hoche qui venait de mourir. Mais l'ambition s'était éveillée dans le cœur d'Augereau; il avait vu de trop près la faiblesse du gouvernement directorial, pour ne pas avoir compris à quel point il serait aisé pour un guerrier audacieux et entreprenant de renverser ce pouvoir éphémère, et de s'élever sur ses ruines; mais le même bon sens, ou le même instinct qui lui avait fait voir tout cela, lui avait sans doute aussi fait comprendre que, dans l'exécution d'un tel projet, il rencontrerait sur son chemin un homme plus habile et mieux placé que lui. C'est de ce moment, on ne peut en douter, que date la jalousie et la secrète haine qui ne cessèrent de l'animer contre Bonaparte. Il s'était formé, pendant son séjour à Paris, un parti de démagogues turbulents, d'hommes avides de pouvoir et de révolutions; et, lorsque le directoire l'éloigna de la capitale, il entretenit avec les chefs de ce parti une correspondance très-active (2), et n'agit plus que par leurs conseils. Aussitôt après son arrivée au quartier-général d'Offenbourg, il fomenta des révoltes et des mouvements révolutionnaires dans le Brisgaw et la Souabe, afin d'amener, par le mécontentement de l'Autriche, la rupture du traité de Campo-Formio, qu'il détestait comme l'ouvrage de son rival. Bonaparte qui fut informé de ces menées, par le ministère autrichien lui-même, les dénonça au directoire, et il se plaignit d'Augereau avec beaucoup d'amertume. Le directoire,

(2) On peut voir, dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, Paris, 1832, in-8°, t. 5, p. 147 et suiv., une lettre écrite par Augereau à l'adjudant-général Izar, son agent à Paris. Cette lettre et quelques autres documents non moins importants, publiés dans le même volume, jettent le plus grand jour sur les intrigues des personnages les plus influents de cette époque, et surtout sur celles d'Augereau.

fort embarrassé entre deux hommes qui lui paraissaient également redoutables, finit par sacrifier Augereau, et l'envoya commander la division de Perpignan (janvier 1798). Il obéit; mais l'année suivante son parti le fit nommer député de la Haute-Garonne au conseil des cinq-cents, et il se hâta de revenir à Paris pour y grossir l'orage qui se formait contre le directoire, et afin d'y profiter des événements qui se préparaient. Il fut élu secrétaire de la chambre, le 20 juin 1798; et cette circonstance, qui n'eût été qu'un sujet de dérision si l'on n'avait pas su que ce n'était, de la part de ses amis, qu'un moyen de lui donner plus d'importance, fut très-remarquée. Ce ne fut pas non plus sans étonnement qu'on le vit, le 14 septembre, à la tribune, appuyer de toutes ses forces la proposition faite par Jourdan de déclarer la patrie en danger. Cette proposition, après avoir excité de longs et violents débats, fut cependant repoussée par la majorité. Quelques jours après, lorsque la démission de Bernadotte fut annoncée comme le signal d'un coup d'état, Augereau prit de nouveau la parole, et il déclara qu'il faudrait faire tomber sa tête (3) pour attenter à la représentation nationale. C'était évidemment contre les projets déjà connus de Bonaparte que ces paroles étaient dirigées. On le pensa avec d'autant plus de raison, qu'Augereau affecta de ne point paraître au repas qui fut donné à ce général par le conseil des cinq-cents dans l'église Saint-Sulpice. Mais au 18 brumaire il démentit bien platement toutes ces jactances de tribune. On le vit, dès le matin de ce jour mémorable, aller au devant de Bonaparte, lors-

que celui-ci, après avoir passé la revue des troupes aux Tuileries, se rendait au conseil des anciens; il l'embrassa à trois reprises, et lui dit: « Comment! tu as voulu faire quelque chose pour la patrie, et tu n'as pas appelé Augereau (4)! » Le lendemain il se rendit à la séance du conseil des cinq-cents, réuni à Saint-Cloud; mais il ne s'y fit point remarquer, et l'on prétend même qu'il repoussa durement quelques-uns de ses collègues qui voulurent lui rappeler les expressions de son dévouement. Sa soumission et son silence dans une circonstance aussi importante furent promptement récompensés; le premier consul le nomma commandant en chef de l'armée de Hollande, et il se rendit sur-le-champ à ce nouveau poste. Cette armée ayant été chargée de seconder les opérations de Moreau, Augereau se dirigea vers la Franconie; et il eut, avec le général d'Albini, divers engagements, auxquels la bataille de Hohenlinden vint mettre fin. Andréossi, qui remplissait à l'armée gallo-batave les fonctions de chef d'état-major, a publié un historique de ses opérations (*Voy. ANDRÉOSSI*, dans ce vol., pag. 292). Augereau fut remplacé l'année suivante, dans son commandement en Hollande, par le général Victor. Resté sans emploi, il vécut paisiblement dans la terre de la Houssaye, près de Melun, qu'il avait acquise. Il venait fréquemment à Paris, et conservait avec le parti démagogique des liaisons dont la police ne manquait pas d'informer le premier consul. Toujours fort opposé au gouvernement, il blâma ouvertement le concordat;

(3) On sait qu'il se servit d'une expression plus grossière.

(4) Cette anecdote est rapportée dans tous les mémoires du temps, et même dans le *Moniteur* du 20 brumaire an VIII, n° 50, p. 194.

et, lorsqu'on voulut le mener à Notre-Dame pour assister à la cérémonie qui devait avoir lieu à cette occasion, il descendit brusquement de voiture ainsi que Lannes, son ami, et le lendemain, ayant entendu Bonaparte s'applaudir de ce qu'il venait de faire pour la religion, il dit hautement qu'il n'avait manqué à la cérémonie de la veille qu'un million de Français morts pour la destruction de ce qu'on voulait rétablir. Le consul fut très-choqué de cette boutade; mais alors il craignait encore de paraître brouillé avec ceux qui avaient tant contribué à sa gloire et à son élévation. Lors de la création des maréchaux d'empire, Augereau fut un des premiers qu'il plaça sur la liste; et peu après il le fit grand-officier et chef d'une cohorte de la Légion-d'Honneur. Dans le même temps le roi d'Espagne le créa grand-croix de l'ordre de Charles II; et le républicain Augereau ne repoussa aucun de ces bienfaits; il accepta même un titre plus féodal, celui de duc qui fut accompagné du beau nom de Castiglione. Napoléon y ajouta le commandement d'un corps d'armée qu'il destinait à menacer d'une descente les royaumes britanniques; et, lorsque ce gigantesque projet eut fait place à celui d'une invasion plus facile des états autrichiens, Augereau fut dirigé vers le Rhin avec son corps d'armée. Il passa ce fleuve à Huningue; battit le général Wolfskehl sur la rive orientale du lac de Constance, prit possession de Lindau, de Bregentz, et revint en Souabe, tandis que l'empereur conduisait lui-même sa grande armée à la victoire d'Austerlitz. L'année suivante (1806) il commanda un des corps d'armée qui combattirent les Prussiens, et il eut part au triomphe d'Iéna, puis à l'in-

vasion de la Pologne, où il culbuta, le 27 déc., un corps russe qui défendait le passage de l'Wkra. Il contribua quelques jours après au succès de Golymin, où il eut un cheval tué sous lui. A la bataille d'Eylau, souffrant et dévoré de rhumatismes, mais ne voulant céder à personne le commandement de son corps d'armée, il se fit attacher sur son cheval et courut au combat. Exposée pendant plusieurs heures à une canonnade terrible, aveuglée par une neige tellement épaisse qu'elle interceptait la lumière, sa troupe s'écarta de la direction qu'elle devait suivre. Le désordre se mit dans ses rangs à plusieurs reprises; elle essuya de grandes pertes et le maréchal lui-même, blessé grièvement, fut porté loin du champ de bataille. Cette blessure, que le mauvais état de sa santé rendit plus dangereuse, le força de retourner en France (5). Il ne put ainsi prendre aucune part à la victoire de Friedland, qui, trois mois après, termina la guerre. Dès qu'il fut rétabli, au commencement de 1809, Napoléon l'envoya commander en Catalogne, où il s'empara de Gironne, et défait successivement les généraux Black et Odonnel. Mais des revers, qu'il était si difficile d'éviter dans une pareille expédition, l'ayant forcé de se retirer sur Barcelonne, il fut remplacé par Macdonald, et ne reparut sur le théâtre de la guerre qu'en 1812. Lorsque Napoléon prépara l'invasion de la Russie, il donna au duc de Castiglione le commandement de l'un des corps qu'il des-

(5) Des témoins oculaires nous ont raconté que lorsqu'on le rapportait blessé sur un brancard, ayant rencontré Napoléon il lui dit avec beaucoup d'humeur : « C'est une indignité; tu nous envoies à la boucherie. » L'empereur se contenta de répondre froidement : « Maréchal, vous allez retourner en France, pour vous guérir de vos blessures. »

finait à couvrir ses derrières en Allemagne; et ce corps occupa longtemps la capitale des états prussiens, où le maréchal avait son quartier-général à côté de la résidence du roi. On a remarqué que dans une position aussi délicate Frédéric-Guillaume n'eut pas à se plaindre de ses procédés. Il poussa même les égards au point, que lorsque le monarque partit secrètement de Berlin, dans le mois de février 1813, pour se rendre en Silésie, Augereau n'y mit aucun obstacle. N'ayant pas reçu les renforts qu'il demandait en vain depuis long-temps, et n'ayant plus sous ses ordres que de faibles débris, il fut assailli quelques jours après jusque dans son quartier-général par des cosaques et par la populace amentée contre les Français. Il se défendit vigoureusement; mais bientôt, obligé de suivre le mouvement de retraite que faisait l'armée française, il vint prendre le gouvernement des duchés de Francfort et de Wurtzbourg. Il était dans cette dernière ville le 15 août, et il y fit célébrer la fête de son souverain, qui venait de remporter les victoires de Lutzen et de Bautzen. Mais ces triomphes ne devaient pas être de longue durée. Le maréchal Augereau, qui n'y avait en aucune part, fut appelé à la grande armée au moment des désastres de Leipzig. Il commandait une division dans la journée du 18 octobre; et il y soutint encore assez dignement la gloire de nos armes. Après l'évacuation de l'Allemagne, il fut mis à la tête de l'armée de l'Est qui se réunissait à Lyon, et que les circonstances allaient appeler à l'un des rôles les plus importants de cette courte campagne de 1814, si glorieuse et si funeste pour Napoléon! Lorsque les alliés pénétrèrent en France

par la Suisse et la Bourgogne, Augereau trouva placé sur leurs flancs et sur leurs derrières; il aurait pu les inquiéter par de vives et fréquentes attaques, et les forcer du moins à changer de direction, lorsqu'ils marchèrent sur Paris, et lorsque la grande armée leur résista avec tant de valeur dans les plaines de la Champagne. Loin de là, il se tint enfermé dans les murs de Lyon, et il consentit même, dans le moment décisif, par une capitulation, à se retirer sur Valence. Lorsqu'il connut les événements de Paris, et qu'il sut que Napoléon était renversé, il se déclara hautement contre lui, et se hâta d'envoyer ses serments à Louis XVIII. Il publia en même temps une proclamation dans laquelle il outragea indignement Bonaparte. « Vous êtes déliés de vos serments, » dit-il aux soldats, par l'abdication « d'un homme qui, après avoir immolé des millions de victimes à son « ambition, n'a pas su mourir en « soldat... » Et quelques jours après, ayant rencontré Napoléon sur le chemin de l'île d'Elbe, il eut l'insolence de faire des reproches encore plus amers à son maître, à son bienfaiteur, qui était descendu de voiture pour l'embrasser, et qui lui adressait des paroles beaucoup moins dures et moins sévères que ne méritait un tel homme, dans de pareilles circonstances! Bonaparte a dit plus tard que lorsqu'il rencontra Augereau, il ne connaissait point encore sa proclamation; mais cette assertion est peu probable, puisque cette proclamation était depuis plusieurs jours dans tous les journaux et que Napoléon les lisait assidument. Ne voulant point faire éclater son mécontentement aux yeux des commissaires, il se hâta de remonter en voiture;

et le duc de Castiglione reprit la route de Paris où il alla se présenter à Louis XVIII qui le créa pair de France, chevalier de St-Louis et lui donna un commandement. Augereau était à Clermont-Ferrand le 21 janvier 1815 ; et l'on n'y fut pas peu surpris de voir se prosterner pieusement, à la cérémonie funèbre de ce jour, l'homme qui s'était montré si long-temps l'ennemi de la religion, l'homme qui en avait si hautement blâmé le rétablissement. Deux mois plus tard il commandait pour le roi une division militaire, lorsque Napoléon revint triomphant de l'île d'Elbe. On conçoit tout l'embarras dans lequel il dut se trouver. Il essaya encore de s'en tirer à force de souplesse, et dès le 22 mars il s'exprima ainsi dans un ordre du jour : « L'empereur est dans la capitale. Ce nom, si long-temps gage de la victoire, a suffi pour dissiper tous ses ennemis. Un moment la fortune lui fut infidèle. Séduit par la plus noble illusion, le bonheur de la patrie, il crut devoir faire à la France le sacrifice de sa gloire et de sa couronne. Ses droits sont imprescriptibles : il les réclame aujourd'hui ; jamais ils ne furent plus sacrés pour nous... » Cette nouvelle bassesse fut méprisée comme elle devait l'être. D'ailleurs, dans sa proclamation aux Français, Napoléon avait signalé Augereau comme un traître, et la principale cause de ses revers (6). Ne voulant cependant pas alors en tirer d'autre vengeance, il le laissa sans emploi, et ne l'appela

point à la chambre des pairs. Mais trois mois plus tard Louis XVIII l'y fit rentrer ; sans toutefois lui confier de commandement, et le laissant ainsi dans une sorte de disgrâce. Honteux d'avoir joué avec aussi peu de profit des rôles si divers, Augereau se retira dans sa terre de la Houssaye, et ne survécut guère à son avilissement. Une hydropisie de poitrine le conduisit au tombeau le 12 juin 1816. Le récit des circonstances de sa vie, tel que nous venons de le faire, rend facile l'appréciation de son caractère et de sa conduite. Soldat intrépide, général actif, plein d'ardeur et de feu, mais dénué de vues, d'une capacité secondaire et au-dessous d'un commandement en chef, tout-à-fait nul en administration et en politique, il fut toujours, et partout, à la merci des intrigants de bas étage qui s'emparèrent de sa confiance par des flatteries, et se servirent de son influence pour arriver à leurs fins. Versatile, inconsidéré, changeant de parti selon les événements qu'il n'avait pas su prévoir, on ne peut guère affirmer quelles furent au fond ses opinions, et même s'il en eut jamais d'autres que l'instinct de son ambition et de sa cupidité. Par ses premières habitudes, par ses rapports de parenté et de profession, il ne pouvait être qu'un démagogue stupide, un aveugle instrument d'hommes plus astucieux que lui, mais comme lui avides de pouvoir et de richesses. L'idée de le comparer à Marius n'a pu venir qu'en pensant à son intrépi-

(6) « La défection du duc de Castiglione livra Lyon sans défense à nos ennemis. L'armée dont je lui avais confié le commandement étoit, par le nombre de ses bataillons, la bravoure et le patriotisme des troupes qui la composaient, à même de battre le corps d'armée autrichien qui lui étoit opposé, et d'arriver

« sur les derrières du flanc gauche de l'armée ennemie qui menaçait Paris. » — Napoléon dit encore dans la *Proclamation à l'armée*, du même jour : « Nous n'avons pas été vaincus : deux hommes (Augereau et Marmont), sortis de nos rangs, ont trahi nos lauriers, leur pays, leur prince, leur bienfaiteur... »

dité, à la bassesse de son origine et à la grossièreté de ses manières; pour tout le reste, il est impossible de lui trouver avec le vainqueur des Cimbres la moindre ressemblance. Si, dépourvu comme il l'était de toute espèce d'instruction, il a pu s'élever au rang des meilleurs généraux d'une armée où se montrèrent tant d'hommes véritablement habiles, on doit en conclure que, sans être un savant, sans même connaître les choses les plus communes, on peut devenir un fort bon guerrier. Dans les campagnes d'Italie, et surtout à Castiglione, il fit des choses admirables. Ce fut lui d'abord qui, par son énergie et sa fermeté, empêcha la retraite derrière l'Adda, et ce fut encore lui qui soutint ensuite presque seul avec sa division, pendant deux jours, tous les efforts d'un ennemi victorieux. Napoléon n'oublia jamais un si grand service; et on l'a vu dans toutes les circonstances, même lorsqu'il ne pouvait douter de son inimitié, le combler d'honneurs et de bienfaits. Le portrait d'Augereau, esquisé par M. de Lascase, d'après Napoléon, achèvera de le faire connaître. « Incapable de se conduire, il n'avait « pas d'instruction, ni d'étendue « dans l'esprit; mais il maintenait « l'ordre et la discipline parmi ses « soldats; il en était aimé. Ses atta- « ques étaient régulières et faites avec « ordre; il divisait bien ses colonnes; « plaçait bien ses réserves; se battait « avec intrépidité; mais tout cela ne « durait qu'un jour. Vainqueur ou « vaincu il était découragé le soir; « tout au rebours de Masséna, il « en avait toujours assez. Ses ma- « nières, ses paroles, lui donnaient « l'air d'un bravache; ce dont il « était bien loin, quand une fois il « se trouva gorgé d'honneurs et de

« richesses; lesquelles d'ailleurs il « s'adjudgeait de toutes mains et de « toutes les manières... » Les richesses qu'Augereau avait amassées étaient considérables; il n'en a laissé d'autre héritier que sa femme, Mlle de Chavanne, qu'il avait épousée en secondes noces, qui ne lui avait point donné d'enfants, et qui s'est remariée depuis au comte de Sainte-Aldegonde. On sait que cette dame fut très-heureuse avec lui. Il avait dit à son notaire, quand il voulut se marier, de lui trouver une jeune personne de bonne noblesse, sage et pauvre, voulant qu'elle lui dût tout. — Le général Augereau n'a été l'objet d'aucune publication particulière; sa réputation d'ignorance et d'incapacité pour tout travail de cabinet, met son nom à l'abri de toute spéculation de la part des fabricateurs de mémoires. — Son frère, le baron Augereau (Jean-Pierre), lieutenant-général, qui fut son aide-de-camp, n'a pas hérité de la pairie.

F—LL et M—D j.

AUGIER (le baron JEAN-BAPTISTE), maréchal-de-camp, né le 25 juin 1769 à Bourges, où son père était doyen de la faculté de droit, se destina d'abord au barreau et fut enlevé à cette carrière par l'entraînement qui, en 1792, fit embrasser le parti des armées à la plus grande partie de la jeunesse française. Augier parvint en peu de temps au commandement d'un bataillon de volontaires nationaux; et se trouvant chargé, à la fin de 1793, de la défense de Bitche, il sut y résister, avec autant de courage que de présence d'esprit, à une surprise que tentèrent les Prussiens. Cet exploit fit alors beaucoup de bruit, et valut au commandant Augier un brevet de général de brigade (27 janvier 1794). Mais une

blessure grave le força bientôt de renoncer au service trop pénible de l'armée. Il fut nommé au commandement du département de la Manche, puis à celui du Cher qui le ramena dans sa patrie. Napoléon le nomma commandant de la Légion-d'Honneur en 1804; et peu de temps après il le créa baron; mais ce ne fut qu'en 1809 qu'il l'employa activement dans les armées d'Espagne, où le général Augier fit deux campagnes. Il passa aussitôt après dans la grande armée qui se préparait à l'invasion de la Russie. Dès le commencement ayant été pourvu du commandement de la place de Kœnigsberg, il n'eut aucune part à l'expédition de Moscow. On le nommait pendant ce temps, dans son département, député au corps législatif; et il y vint prendre place en 1814. Comme général, comme député, le baron Augier donna son adhésion à la déchéance de Napoléon; et il fut créé chevalier de Saint-Louis le 8 juillet de cette année. Propriétaire de troupeaux et de forges dans le Berri, il parla également à la chambre des députés pour l'exportation des laines indigènes et contre l'importation des fers étrangers; mais son discours le plus remarquable, dans cette session, fut celui qu'il prononça le 18 mars 1815, lorsque Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, était si près de la capitale. Il y avait sans doute alors du courage à demander que, par un décret, tous les Français fussent appelés à prendre les armes contre *l'ennemi commun*, qu'il fût sursis par les tribunaux à toutes poursuites contre ceux qui répondraient à cet appel, que des récompenses nationales leur fussent assurées, qu'une médaille fût frappée en leur honneur, que la campagne qu'ils auraient à faire fût comptée

triple pour l'avancement et les retraites, etc., etc. Il est vrai que, par une espèce de correctif ou de compensation, Augier demanda en même temps que l'on donnât les plus fortes garanties aux acquéreurs de biens nationaux, et contre le retour de la dime et des droits féodaux; il alla même jusqu'à proposer le rétablissement des trois couleurs. Mais les événements se pressaient tellement, le départ de Louis XVIII et l'arrivée de Napoléon se succédèrent si rapidement, que l'on eût à peine le temps de délibérer sur ces propositions. Lorsque le pouvoir de Bonaparte fut rétabli, la conduite d'Augier devint la conséquence de ses discours. Dès le premier jour il envoya sa démission de général, et cette démission arriva dans le moment même où sa destitution était prononcée. Louis XVIII, aussitôt après son retour le réintégra dans son grade et le nomma président du collège électoral de St-Amand, qui le réélut député à la chambre de 1815, où se tenant également éloigné des partis extrêmes, il se montra dans toutes les discussions de quelque importance, surtout dans celle de la loi d'amnistie, l'un des partisans les plus zélés des propositions ministérielles. Ce général, qui souffrait depuis longtemps de son ancienne blessure, mourut à Bourges dans le mois de sept. 1819.

M—D j.

AUGIER - DUFOT. Voyez DUFOT, XII, 146.

AUGUIS (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), né en 1748 à Melle, dans le Poitou, fils d'un subdélégué de l'intendance, fit ses études à Melle, et les acheva à l'université de Poitiers. Il servit ensuite quelques années dans les dragons de Laval-Montmorency. On a dit qu'il y fut

capitaine ; mais cela est peu probable, puisqu'il n'était pas noble, bien que d'une famille très-honorable, et qu'il quitta de bonne heure le service pour devenir lieutenant-général du bailliage de Melle. Il se montra dès le commencement partisan très-zélé des principes de la révolution, et fut nommé, en 1791, président du tribunal de district qui remplaça le bailliage ; puis député à l'assemblée législative, où il vota constamment avec le côté droit, mais où il ne parut pas une seule fois à la tribune. Nommé, en sept. 1792, député à la Convention nationale par le département des Deux-Sèvres, il y vota dans le procès de Louis XVI contre l'appel au peuple, ensuite pour la détention jusqu'à la paix, et le bannissement sous peine de mort, s'il rentrait sur le territoire. Enfin il se déclara pour le sursis à l'exécution. Ce vote est sans contredit un des plus modérés et par conséquent un des plus courageux qui furent émis dans ce mémorable procès. On vit ensuite Auguis, dans toutes les occasions, se ranger du parti le moins violent. Il garda le silence pendant tout le temps que Robespierre domina cette assemblée, et il concourut avec beaucoup de zèle à sa chute dans la journée du 9 thermidor. Ayant aussitôt après été chargé, avec son collègue Serre, d'une mission dans le Midi, ces deux députés adressèrent de Marseille à la Convention nationale un rapport qui fut lu dans la séance du 20 septembre 1794, et par lequel ils dénoncèrent avec beaucoup d'énergie la société populaire de cette ville et les partisans de l'infâme Robespierre qui, sous le masque du republicanisme, voulaient faire la contre-révolution. Quelques jours plus tard

les mêmes députés eurent à rendre compte d'une émeute où les révoltés les ayant poursuivis jusque dans leur logement, les avaient obligés de lutter avec eux corps à corps. La Convention nationale approuva la conduite de ses commissaires par un décret. Remplacé dans cette mission par Cadroy et Espert, Auguis revint bientôt à Paris, et il y fut nommé l'un des membres du comité de sureté générale. Ce comité n'était plus alors le pouvoir sanguinaire qui, dirigé par les Amar et les Billaud-Varennés (*Voy.* ces deux noms, au Supp.), avait couvert la France de prisons et d'échafauds. Le principal soin du comité de sureté générale que la Convention créa après le 9 thermidor fut au contraire de découvrir et de faire échouer les complots sans cesse renouvelés par les partisans de Robespierre, pour s'emparer de l'autorité et rétablir le système de la terreur. Auguis se montra dans toutes les occasions l'un des plus zélés à combattre ce parti, et il se distingua plusieurs fois par son courage et son énergie, notamment dans la journée du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795) ; où il fut arrêté et blessé de deux coups de pique ; et plus encore dans celle du 1^{er} prairial (20 mai 1795), où il entra, au milieu de la nuit, dans la salle des séances, dont il expulsa les révoltés qui, après avoir tué Ferraud (*Voy.* ce nom XIV, 416), délibéraient audacieusement avec un petit nombre de représentants, leurs complices. Chargé ensuite, ainsi que trois de ses collègues, de poursuivre ces terroristes et de les désarmer à la commune et dans le faubourg Saint-Antoine où ils s'étaient réfugiés, Auguis s'acquitta de cette mission avec la même énergie, et il rendit compte, dans la séance du 2

prairial (21 mai), de la victoire qu'il venait de remporter et du désarmement des rebelles. Il concourut ensuite à faire adopter, contre les chefs de l'insurrection, les mesures les plus promptes et les plus sévères. Ce fut lui surtout qui contribua le plus à faire décréter d'accusation les députés Laignelot et Panis, qui se disaient ses amis. Peu de temps après il fut envoyé à l'armée des Pyrénées occidentales et ne prit plus de part aux délibérations de la Convention. Lorsque cette assemblée se sépara, le sort le plaça dans les deux tiers qui durent faire partie du nouveau corps législatif, et il devint membre du conseil des Anciens, où il se fit peu remarquer. En 1799, le département des Deux-Sèvres le nomma député au conseil des Cinq-Cents où il s'opposa vivement, le 24 vendémiaire an VII (octobre 1799), à la proposition du général Jourdan, de déclarer la patrie en danger. Auguis fit à cette occasion une révélation assez remarquable, c'est qu'il ne voulait pas que l'on employât contre le Directoire un moyen que l'assemblée législative, où il siégeait, avait employé avant le 10 août 1792, dans l'intention évidente, et qu'il se faisait gloire d'avoir partagée, de renverser le trône de Louis XVI. Auguis fut présent à la séance du 18 brumaire à Saint-Cloud et, ne s'y étant pas montré contraire à Bonaparte, il fut appelé aussitôt dans le nouveau corps législatif. Son département l'élut encore deux fois sous le gouvernement impérial, et à plusieurs reprises le porta sur la liste des candidats au sénat-conservateur. Il mourut à Melle le 7 février 1810. — AUGUIS (*Pierre-Jean-Baptiste-Bonaventure*), fils du précédent, était capitaine de frégate et mourut à la Ha-

vané en 1801. Il avait servi d'aide-de-camp à son père dans les missions que celui-ci remplit à l'armée des Pyrénées-Orientales et dans le midi de la France. — M. Auguis (*Pierre-René*), membre actuel de la chambre des députés est le frère du précédent. M—D J.

AUGUSTENBOURG (*CHRISTIAN-AUGUSTE* de Schleswig-Holstein-Sunderbourg, prince d'), changea, en devenant prince royal de Suède, le prénom de Christian en celui de Charles (Carl). Il naquit le 9 juillet 1768: fils de Frédéric-Christian, duc régnant de Holstein-Sunderbourg-Augustembourg, et de Charlotte-Amélie-Wilhelmine, princesse de Holstein-Ploen. Il appartenait par conséquent à l'illustre maison d'Oldenbourg, de laquelle descend la famille royale de Danemark, par Christian 1^{er}, comte d'Oldenbourg, élu roi de Danemark en 1448, et devenu en 1459 duc de Schleswig et Holstein. Après avoir étudié les sciences et les lettres à Leipzig et montré d'assez grandes dispositions, ce prince entra dans la carrière militaire; et, lorsqu'il eut fait ses premières armes en Danemark, il passa au service d'Autriche en qualité de général-major, le 10 juin 1803. Le roi de Danemark lui donna, l'année suivante, le même grade dans son armée; il le nomma commandant de ses troupes dans la Norvège méridionale, chef du régiment de ce nom, et gouverneur de la forteresse de Frederiksteen. Pendant son séjour en Norvège, le prince d'Augustembourg s'occupa activement de l'amélioration des prisons et du sort des détenus. Par ses soins et sous ses auspices, des écoles régimentaires furent établies pour l'instruction des sous-officiers et des soldats. Il étendit ensuite ces dispositions aux

officiers qui purent apprendre les hautes sciences en suivant des cours plus élevés; et, dans le même temps, il fonda une école où les enfans des militaires furent admis concurremment avec ceux des autres citoyens. En quittant la Norvège, au mois de janvier 1810, il légua à cette école, par son testament, une ferme qu'il avait achetée auprès de Fredericks-hald. Le 15 mai 1808, il fut élevé au rang de général-lieutenant, et le 30 juin de la même année, à celui de général, pour récompense des services qu'il avait rendus en défendant la Norvège contre les attaques des Suédois. Il fut nommé vice-roi ou gouverneur de cette province avec le grade de feld-maréchal, le 25 juillet 1809. Au mois de mars de cette même année, Gustave-Adolphe IV, roi de Suède, ayant été arrêté par des nobles révoltés, et ayant abdiqué la couronne, les rênes du gouvernement furent confiées au duc de Sudermanie, son oncle, qui ouvrit à Stockholm la diète par laquelle Gustave fut déclaré déchu du trône et sa descendance exclue de la succession. Peu après, le duc de Sudermanie fut élu roi, sous le nom de Charles XIII. A l'époque de l'installation de ce souverain, les Russes se préparant à envahir la Suède par Aland et par Ny-Carleby; les Danois ayant passé les frontières, pénétré dans le Wermeland, et menaçant Gothenbourg et la capitale, il n'y eut d'autre alternative, dans ces tristes circonstances, que de conclure une trêve avec le Danemark. D'un autre côté, comme le nouveau roi était déjà d'un âge avancé, d'une faible constitution, et qu'il n'avait point d'enfans, les chefs du parti qui dominait alors en Suède, quoique divisés sur plusieurs points, se déterminèrent, de concert avec le

roi, à déléguer la succession au trône au prince Christian-Auguste et à ses descendants mâles. On s'empressa de communiquer cette décision à la cour de Danemark et au nouveau prince royal; mais comme à cette époque, quoique les hostilités fussent suspendues par un armistice, la paix n'existait pas encore entre les deux états, l'acceptation de cet acte fut différée jusqu'à la conclusion du traité définitif qui fut signé le 10 déc. 1809 à Jonkiöping, du consentement de Napoléon, dont le ministre à Copenhague, M. Didelot, avait été tenu au courant des négociations qui précédèrent ce traité, tant par la cour de Danemark que par le baron d'Engerstrom, ministre des affaires étrangères de Suède. Le 30 du même mois, le prince d'Augustenbourg adressa une proclamation aux Norvégiens pour leur annoncer qu'il allait se séparer d'eux; et le 1^{er} janvier suivant, dans une lettre au colonel suédois Adlersparre, il signa pour la première fois comme prince royal de Suède, et substitua au prénom de Christian celui de Charles (Carl), que le roi Charles XIII l'avait invité à prendre en témoignage de l'attachement qu'il avait pour lui. Le nouveau prince royal, parti de Christiania le 6 janvier, arriva le lendemain au détroit de Svine, limité entre la Norvège et la Suède. Il y trouva une députation suédoise, et fut complimenté par le colonel Adlersparre, auquel il répondit en suédois de la manière la plus affable. Arrivé au château de Drottningholm, il y fut accueilli avec la plus cordiale affection par Charles XIII, et y reçut une députation de la diète présidée par le grand-maréchal du royaume, lequel lui présenta l'acte d'élection et des engagements qu'il devait prendre envers le peuple suédois. Après

l'avoir signé, le prince le remit au grand-maréchal, en protestant de son exactitude à s'y conformer et de son amour pour ceux qu'il pourrait être un jour appelé à nommer ses sujets. Le 22 il fit son entrée solennelle à Stockholm, reçut l'hommage des états, le titre de fils adoptif du roi, et fut ensuite nommé premier amiral de Suède. Pendant son séjour à Stockholm, le prince Charles-Auguste employa tous ses moments à se mettre au courant des affaires publiques, et il réussit principalement à gagner l'affection des classes inférieures par l'attention qu'il eut de visiter les hôpitaux, les prisons et même les marchés, où il s'assurait par lui-même de la bonne qualité des denrées. Il se proposait de faire un voyage dans les provinces méridionales pour s'informer de l'état des troupes; il désirait aussi avoir une entrevue avec son frère aîné, le duc d'Augustenbourg, qu'il n'avait pas vu depuis long-temps, et qui l'attendait à Helsingborg. Parti de Stockholm le 9 mai, accompagné du comte de Sparre et de son aide-de-camp de Holst, avec lesquels il était venu de Norvège, il avait l'intention de visiter les chantiers de Carlsrona et de s'arrêter un jour à Lund, pour remercier l'académie qui y est établie, du choix qu'elle avait fait de lui pour son chancelier, lorsqu'il tomba malade aussitôt après avoir mangé d'un pâté froid. Il continua son voyage malgré des douleurs violentes et de fréquents vomissements que les fatigues de la route augmentaient encore. Une conversation qu'on prétend qu'il eut à Lindköping avec le docteur Lodin, et dans laquelle il lui aurait dit qu'il craignait que le pâté n'eût été fait dans un vase de cuivre mal étamé, fut l'origine des bruits, qui circulèrent de-

puis et se fortifièrent de plus en plus, qu'il aurait été empoisonné. Les remèdes qu'on lui administra produisirent peu d'effet: il eut de fréquents évanouissements et perdit même la mémoire au point qu'en voyant son frère à Ramlosa, près Helsingborg, il ne le reconnut pas et lui demanda qui il était. Les deux frères se séparèrent à Helsingborg le 28 mai, pour ne plus se revoir; et le même jour le prince Charles-Auguste, malgré ses souffrances, se rendit à cheval à Quiddingue, pour voir les manœuvres du régiment de hussards de Marnier. Il eut à peine fait quelques pas, après avoir mis son cheval au galop, qu'on l'aperçut lâchant les rênes qu'il tenait d'une main peu assurée, et qu'il tomba à la renverse. Son aide-de-camp Holst et son écuyer Hagy le relevèrent, et Bransow, son second officier d'ordonnance, alla chercher le docteur Rossi, que le roi, en apprenant son indisposition, lui avait envoyé de Stockholm. Ce médecin trouva le prince dans un état d'insensibilité profonde, et respirant avec peine; tous les remèdes qu'on lui donna ne produisirent aucun effet; et, après avoir rendu par la bouche et par le nez une écume rougeâtre, il expira au bout d'une demi-heure. Son corps ayant été transporté dans la cure de Quiddingue, on envoya chercher les premiers médecins de Lund, mais il ne restait plus aucun espoir quand ils arrivèrent. Ils se bornèrent à dresser un procès-verbal de l'état dans lequel se trouvait le prince; le 30, son corps fut ouvert, et les médecins déclarèrent qu'il était mort d'une attaque d'apoplexie. Cette déclaration envoyée par ordre du roi au collège de médecine de Stockholm, avec les matières trouvées dans le corps, fut confirmée par un rapport de cette société savante. Néanmoins les

soupeçons d'empoisonnement se répandirent parmi le peuple; et, aux funérailles du prince qui avait su gagner son affection, il se souleva, et dans sa rage mit en pièces le malheureux comte de Fersen, contre lequel on lui avait inspiré des préventions. Pour le calmer, le gouvernement se crut obligé de promettre une récompense de 20,000 rigsdalers à celui qui fournirait quelques renseignements à ce sujet. Mais une profonde obscurité couvrit encore cet événement, qui aurait été réellement causé par un empoisonnement prémédité, si l'on s'en rapporte à la brochure publiée par le maître-ès-arts Krook, prêtre de Quidingue, où le corps du prince fut porté et ouvert par le médecin Rossi, et si l'on remarque que, peu de temps après, ce médecin fut privé de son emploi et exilé de Suède. Par suite de la crainte qu'on avait de nouveaux mouvements tumultueux, ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'on porta le corps dans l'église de Riddérholm, où on lui érigea un monument, orné d'inscriptions exprimant les espérances que les qualités du prince avaient fait concevoir, et les vifs regrets que sa perte avait causés. Le prince d'Augustenbourg, fort simple dans ses habitudes, était extrêmement sobre, se levait et se couchait de très-bonne heure. Il n'avait que 42 ans quand il cessa de vivre; il eut la même année pour successeur, comme prince royal, le maréchal Bernadotte, aujourd'hui roi (*Voy. BERNADOTTE, Biographie des hommes vivants*). D—z—s.

AUGUSTIN (JEAN-BAPTISTE-JACQUES); peintre en émail et en miniature, naquit à Saint-Dié le 15 août 1759. C'était le temps où, par suite du goût frivole et maniéré qui s'était introduit dans tous les arts,

sous l'influence de la marquise de Pompadour, la miniature et la peinture sur émail n'avaient plus rien qui rappelât les chefs-d'œuvre de Petitot, et n'étaient plus même que des enluminures, comme la peinture d'éventail. Augustin, heureusement pour lui, ou du moins pour son talent, était né sans fortune; ne pouvant payer les leçons d'un maître, qui peut-être l'eût égaré par de faux principes, il n'étudia que la nature; aussi lui doit-on la justice de dire qu'il sut donner à son coloris une vigueur et une richesse de ton auxquelles Petitot lui-même n'était pas toujours parvenu. Ce fut en 1781 qu'il se rendit à Paris, où il ne tarda pas à se faire connaître. Ses essais furent d'autant mieux accueillis que l'école française commençait à rentrer dans la bonne voie. On vit avec plaisir que ses figures de femmes ne ressemblaient point aux nymphes de Boucher; qu'elles étaient vraiment de chair, et non pas pétries de lis et de roses, comme les bergères de l'abbé de Bernis. Encouragé par le suffrage des artistes, il redoubla de soins pour arriver à la perfection; et l'on peut dire qu'il y est parvenu, non-seulement dans l'admirable portrait qu'il a fait de lui-même en 1796, mais aussi dans ceux de Napoléon, de Louis Bonaparte, de Denon (directeur des musées), et surtout de M. Nadermann, harpiste célèbre. Un de ses ouvrages les plus étonnants est un portrait de lord William Bentinck, gouverneur-général des Indes. Sur un uniforme rouge, l'artiste a placé un cordon rouge de la même nuance avec une rare délicatesse. On a encore de lui un beau dessin de Louis XVIII; des portraits de madame la duchesse d'Angoulême, du duc d'Orléans, de l'impératrice Joséphine,

et un grand nombre d'émaux précieux, qui enrichissent les cabinets d'amateurs, tant en Allemagne qu'en Angleterre. Vers la fin de sa carrière, tourmenté par des infirmités cruelles, il eut la douleur de voir le genre qu'il avait remis en honneur prendre une extension toute nouvelle, et dont il ne pouvait suivre les progrès. On pratiqua la miniature à l'huile; une touche plus large et plus hardie remplaça les finesses minutieuses du pointillé: tout ce qui n'était pas dessiné avec la science et la précision rigoureuse de David ou de Girodet cessa d'être apprécié par les artistes, ou le fut avec une extrême sévérité. La réputation d'Augustin en souffrit, et il cessa d'être le peintre en vogue. Cet habile coloriste n'en a pas moins eu la gloire d'éclipser tous ses rivaux pendant quarante ans de sa vie; et si, comme la justice l'exige, on s'abstient de le juger sur les productions de sa vieillesse, on ne pourra lui refuser une place éminente parmi les bons peintres de son siècle. Augustin est mort à Paris le 13 avril 1832, victime du fléau terrible qui ravageait alors cette capitale. Il avait été nommé, en 1819, premier peintre en miniature du cabinet du roi, et, en 1820, chevalier de la Légion-d'Honneur. — Sa veuve, qui est son élève, cultive avec succès le genre de peinture dans lequel il s'était distingué. F. P.—T.

AULAN (DENIS-FRANÇOIS-MARIE DE SUAREZ, marquis d'), issu d'une illustre famille espagnole, dont une branche était venue s'établir en France dans le XV^e siècle, naquit à Avignon vers 1725. Il était neveu du chevalier Henri d'Aulan qui, après s'être couvert de gloire dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, de 1732 à

1747, mourut maréchal-de-camp et commandant de l'île de Rhé, postérieurement à l'année 1765. Le marquis d'Aulan servit dans la marine, et fut enseigne de galère; mais dès l'année 1749 il avait quitté ce service. Fils d'une sœur de la célèbre M^{me} du Deffand, il fut appelé à Paris, en 1778, par cette dernière qui, cherchant à charmer sa mélancolie, fit venir aussi la femme du marquis. A la fin de 1779, elle leur permit de retourner à Avignon; et à sa mort, en 1780, le marquis d'Aulan devint son héritier et son co-exécuteur testamentaire. Ayant perdu sa femme dont il n'eut point d'enfants mâles, il se plongea dans une dévotion superstitieuse. Au commencement de la révolution, ses propos indiscrets l'avaient rendu suspect au parti populaire; et, lorsque celui des nobles et des papistes eut succombé le 10 juin 1790, quoiqu'il ne soit pas bien constant que le marquis d'Aulan y eût figuré, il en fut la dernière victime. Arrêté par la populace, il fut pendu au même échafaud où venaient d'expirer l'abbé Offray, le nommé Aubert, ouvrier en soie, et le marquis de Rochegude. Ces odieuses exécutions auraient été suivies de plusieurs autres, sans les efforts de quelques citoyens zélés qui, secondés par le maire d'Orange et par un détachement de la garde nationale de cette ville, arrêtaient les fureurs des cannibales, et les empêchèrent d'outrager autrement qu'en paroles les cadavres de ces quatre victimes.

A.—T.

AULNAYE (FRANÇOIS-HENRI-STANISLAS DE L'), littérateur savant et laborieux, mais que sa bizarrerie et ses goûts crapuleux ont empêché d'obtenir la réputation due à ses utiles travaux, était né à Madrid,

le 7 juillet 1739 (1), de parents français. Ramené de bonne heure en France, il fit des études brillantes à Versailles, où son père occupait un emploi, et perfectionna ses connaissances à Paris dans la société des savants les plus distingués. Au goût de la littérature, il joignait celui des arts, et il fit des progrès très-remarquables dans la théorie de la musique. Les sciences naturelles, que les ouvrages de Réaumur et de Buffon commençaient à rendre populaires, attirèrent aussi son attention. Il fit un voyage en Touraine pour examiner la falunière dont La Sauvagère avait donné la description (*Voy. LA SAUVAGÈRE*, XL, 482), et reçut de cet homme respectable un accueil plein de bienveillance (2). Il se lia plus tard avec le célèbre et malheureux Pilatre de Rozier, et devint l'un des premiers membres du musée de Paris, où il remplit quelque temps la charge de secrétaire. Il eut part à l'édition publiée en 1788, par l'abbé Brizard, des *OEuvres* de J.-J. Rousseau, et joignit à ses divers écrits sur la musique des notes où le goût s'unit à l'érudition. En 1789 il remporta le prix double à l'académie des inscriptions pour un excellent mémoire sur la pantomime des anciens. On voit, dans le rapport de Dacier sur le concours, que de l'Aulnaye prenait alors le titre d'avocat au parlement. Il entreprit peu de temps après, avec l'abbé Leblond (*Voy. ce nom*, XXIII, 488), une histoire générale des religions, basée sur le système mythologique de Dupuis (*Voy. ce nom*, XII, 320). Cet ouvrage, dont

il n'a paru que les trois premières livraisons, l'a fait placer par l'abbé Barruel au nombre des sectaires impies qui conspiraient le renversement des trônes et des autels (*Voy. les Mémoires sur le jacobinisme*, III); mais cette accusation, ainsi que plusieurs autres du même auteur, n'est nullement fondée. Sans doute de l'Aulnaye était trop imbu des idées philosophiques pour ne pas désirer des réformes; mais il les voulait sans secousse: il attaqua la révolution, des son principe dans divers pamphlets qui furent imprimés à l'étranger, et il se montra partisan très-zélé des Bourbons, lors de leur retour en 1814. Si, dans le cours de la révolution, il n'émigra point, il est au moins sûr qu'il crut devoir se tenir à l'écart tant que le joug des Jacobins pesa sur la France. De l'Aulnaye ne reparut à Paris qu'en 1796; et, après avoir perdu ou dissipé une fortune considérable, se voyant forcé de chercher dans ses talents une ressource pour subsister, il travailla pour les libraires. Vivant dans le plus complet isolement, il y contracta des habitudes grossières, finit par tomber dans la misère, et mourut à l'hospice Sainte-Perrine à Chaillot, en 1830. C'était un homme fort instruit. Outre les langues anciennes, il possédait presque toutes celles de l'Europe. Il avait fait une étude spéciale des sciences occultes et s'était livré à des recherches très-étendues sur les mystères de l'antiquité, sur les sociétés secrètes du moyen âge et sur les jeux et les débauches des différents peuples. On lui doit une traduction du fameux roman de Cervantes: *L'ingénieux chevalier D. Quixote de la Manche*, Paris, 1821, 4 vol. in-18, fig., qui passe pour la plus complète et la plus fidèle que nous ayons dans no-

(1) Et non 1759, comme l'a dit Desessarts dans les *Siècles littéraires*. Ainsi de l'Aulnaye avait plus de 80 ans quand il a publié son édition de Rabelais.

(2) *V.* l'édition de Rabelais, 1823, in-8°, tome III, p. 530.

tre langue. Elle est accompagnée de notes, et le traducteur a réuni dans le quatrième volume les proverbes de Sancho avec des explications. L'édition qu'il a donnée des *OEuvres de Rabelais*, Paris, 1820, 3 vol. in-18, et 1823, 3 vol. in-8°, fait beaucoup d'honneur à son goût et à son érudition. Il a rassemblé dans le troisième volume des recherches bibliographiques sur les ouvrages de Rabelais; le tableau des principaux écrivains ou artistes, ses contemporains; une table analytique et raisonnée des principales matières contenues dans ses œuvres; celle des auteurs qu'il a cités; le glossaire des mots vieillies; les *erotica verba*, et enfin, sous le titre de *Rabelæsiانا*, des anecdotes et des particularités curieuses sur cet écrivain original. Les autres ouvrages de de l'Aulnay sont : I. *Les Abeilles d'Aristée*, épisode trad. du 4^e livre des Géorgiques, Paris, 1780, in-8°. II. *Nisus et Euryale*, épisode du 9^e livre de l'Énéide, ibid., 1781, in-8°. III. *Lettre sur un nouveau Stabat* exécuté au concert spirituel, avril, 1782, in-8°. IV. *Mémoire sur la nouvelle harpe de Cousineau*, ibid., 1782, in-12. V. *Lettre à Dupuis*, de l'académie des inscriptions, sur les nouvelles échelles musicales (*Journal des Savants*, février 1783). VI. *Description des bains de Titus*, ibid., 1783, gr. in-fol. C'est un recueil de gravures exécutées sous la direction de Ponce, ami et collaborateur de l'auteur (*Voy. PONCE*, au Supp.); mais le discours préliminaire et les explications sont de de l'Aulnay. VII. *Mémoire sur un nouveau système de notation musicale*, avec 3 pl., inséré dans le *Recueil du Musée de Paris*, n° 1^{er}, 1785, in-8°. VIII. *Description et usage du*

respirateur anti-méphitique imaginé par Pilatre de Rozier, et perfectionné par l'auteur, ibid., 1785, in-8°. Elle a été insérée dans le *Journal de physique*, ann. 1786, I, 418-29, et trad. en allemand dans un recueil périodique, *Neueste a. d. physic u. natur geschichte*. IX. *De la saltation théâtrale*, ou Recherches sur l'origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les anciens : dissertation couronnée par l'académie des inscriptions, ibid., 1790, in-8°, fig. col., ouvrage curieux et savant. X. *Histoire générale et particulière des religions et cultes de tous les peuples du monde*, tant anciens que modernes, ibid., 1791, in-4°, fig.; trad. en allemand par J.-F. Breyer, Erlang, 1792. Cet ouvrage était promis en 12 volumes. Il n'en a paru que les trois premières livraisons (3). XI. *Pax vobis*, ou *l'Anti-macon*, Philadelphie, 1791, in-8°. XII. *L'Habit gris*, ou *le Juste-milieu*, roman philosophique (en Allemagne), 1791, 2 vol. in-12. XIII. *N. A.*, ou *la Conspiration de tous les siècles*, Upsal, 1791, in-8°. XIV. *Vie d'Abailard et d'Héloïse*, dans l'édition de leurs *Lettres*, Paris, Fournier, 1796, 3 vol. in-4° (*Voy. ABAILARD*, I, 23). XV. Une édition de la *fable de Psyché*, lat. et franç., précédée d'une courte dissertation (*Voy. APULÉE*, II, 343). XVI. *Mémoire sur la Franche-Maçonnerie*, Paris, 1806, in-8°. XVII. *Le Thuileur des 33 degrés de l'écosisme du rit ancien, dit accepté*, ibid., 1813, in-8°, fig. XVIII. Quel-

(3) « Le propriétaire de cet ouvrage, en a reproduit les planches dans une amplification de M. Lenoir, intitulée : *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, Paris, 1814, in-4° » (*Biogr. des hommes vivants*, I, 145).

ques *Opuscules* moins importants et des *Pamphlets*. Il a eu part à la nouvelle édition des *Cérémonies religieuses*, publiée en 1810 par Prudhomme, 12 vol. in-fol. De l'Aulnaye est un des rédacteurs de la *Biographie universelle*. Dans l'avertissement qui précède le troisième volume de son édition de Rabelais il annonce (p. ix) un *Essai de Bibliographie encomiastique*, c'est-à-dire des Éloges qui ont pour objet les choses ou les personnes qui se sont rendues célèbres par leurs crimes ou leurs ridicules. Cet *Essai*, composé de plus de cinq cents articles, est resté jusqu'à présent inédit; mais on en trouve plusieurs fragments dans le *Rabelaisiana*. Il promettait une *Bibliothèque anti-encomiastique* (ibid., 529); enfin il renvoie (ib., 591) à sa *Théologie des nombres*, ouvrage qu'on a dû trouver parmi ses manuscrits. W—s.

AULTANNE (JOSEPH-AUGUSTIN DE FOURNIER, marquis d'), d'une ancienne famille de Provence, né à Valréas, le 18 août 1759, entra comme cadet gentilhomme, à l'âge de seize ans, dans le régiment de Conti, infanterie. Il avait atteint le grade de capitaine de grenadiers en 1790, et il continua de servir dans les armées pendant la révolution. Il fit les campagnes de Champagne, des Pays-Bas et d'Allemagne; et il obtint, le 5 février 1799, le grade de général de brigade. Il était chef d'état-major d'une division à la bataille de Zurich, puis à celle de Hohenlinden. Ses liaisons avec Moreau l'ayant rendu suspect au chef du gouvernement, il demeura plus d'un an sans emploi à l'époque du procès de ce général. Cependant il reprit ses fonctions de chef d'état-major dans le troisième corps de l'armée d'Allemagne;

et sa conduite aux batailles d'Austerlitz et d'Iéna lui valut, le 31 décembre 1806, le grade de général de division. Il assista encore aux batailles de Pultusk, d'Eylau, de Friedland, et fut, après la paix de Tilsitt, nommé gouverneur de Varsovie. En 1808 il fut envoyé en Espagne en qualité d'aide-major-général; et devint, l'année suivante, gouverneur de Tolède. Après la bataille de Toulouse, en 1814, il fut employé comme inspecteur-général. Lorsque Napoléon reparut sur les côtes de France, au mois de mars 1815, le général d'Aultanne s'empressa d'offrir ses services à Louis XVIII, et ce prince le nomma chef d'état-major-général de l'armée du Midi, sous les ordres du duc d'Angoulême; mais cette armée ayant été bientôt réduite par les désertions, étant dénuée d'ailleurs de munitions, sans armes, sans discipline, fut enveloppée de toutes parts, et contrainte, avec son général, de capituler. Aultanne fut envoyé par le duc d'Angoulême au Pont-St-Esprit pour traiter avec le commandant des troupes impériales; les conventions furent que l'armée serait licenciée, que les volontaires rentreraient dans leurs foyers, et que le prince irait s'embarquer à Marseille. L'arrivée du général Gilly suspendit l'exécution du traité; d'Aultanne fut retenu au Pont-Saint-Esprit, et le baron de Damas, sous-chef d'état-major-général, fit une nouvelle convention, par laquelle il ne fut dérogé à la première que sur le lieu de l'embarquement du prince. On convint que cet embarquement qui devait se faire à Marseille, aurait lieu à Cette: ce qui fut exécuté quelques jours après. Le général d'Aultanne reçut un ordre, en date du 10 avril suivant, qui le contraignait de se rendre à Paris; il fut

destitué peu après son arrivée, le 3 mai, et envoyé en surveillance à Saint-Marcellin (Isère). Aussitôt après la seconde restauration, le duc d'Angoulême le fit nommer au commandement de la septième division militaire; le 21 juillet 1815 il fut appelé à celui de la seconde; mais il n'accepta point, prit sa retraite, et se rendit dans ses terres à Valréas, où il mourut le 7 janvier 1828. Il était grand officier de la Légion-d'Honneur et commandeur de Saint-Louis, de Saint-Henri de Saxe et de Charles-Frédéric de Bade. Une notice sur sa vie et ses obsèques a été imprimée à Uzès, 1828, in-4° de 2 feuilles. — Le colonel d'AULTANNE, de la même famille, émigra fort jeune avec son père, qui était général, et fit, à l'âge de treize ans, ses premières armes dans les chasseurs nobles de l'armée de Condé. Rentré depuis au service de France, il se distingua dans la guerre d'Espagne de 1808 à 1812. Il fit en 1815, comme capitaine du 10^e régiment de ligne, la campagne de l'armée du Midi, sous les ordres du duc d'Angoulême; et reçut, au passage de la Drôme, une blessure dangereuse. Devenu, au mois d'août 1827, colonel du 3^e régiment d'infanterie de ligne, il périt à Toulon, le 27 janvier 1830, à l'âge de 43 ans, assassiné par un sergent sur le terrain où il faisait manœuvrer son régiment, dont il était chéri et vénéré. Le sergent fut condamné à mort par un conseil de guerre. F—LL.

AUMONT (LOUIS-MARIE-ALEXANDRE; duc d'), né le 14 août 1736, porta le titre de duc de *Villequier* jusqu'en 1799, époque de la mort de son frère aîné (*Voy. AUMONT*, III, 70). Il était chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur du Bou-

lonnais, charge qui, comme celle de premier gentilhomme, était devenue pour ainsi dire héréditaire dans sa famille. Il se distingua dans les campagnes du Hanovre, et fut fait maréchal-de-camp; il obtint depuis le brevet de lieutenant-général. En 1789, il fut élu député aux états-généraux par la noblesse de la sénéchaussée de Boulogne. Mais, soit qu'il n'approuvât pas le mouvement imprimé aux esprits et la marche de l'assemblée, soit qu'il jugeât incompatibles l'assiduité aux séances et ses fonctions auprès du roi, il donna sa démission au commencement de 1790. Sa fidélité éprouvée le fit admettre seul, ou presque seul, dans la confiance de l'évasion du roi et de sa famille, qu'il favorisa dans la nuit du 21 juin. Ce fut par son appartement que sortirent les illustres fugitifs, et ils purent ainsi tromper la vigilance de leurs gardiens. Ce départ fut annoncé comme un *enlèvement* à la séance de l'assemblée nationale par son président, le comte de Beaubarnais, et jeta une grande confusion dans les premiers débats. La séance fut déclarée permanente, et ne cessa de l'être que par un décret du 26 juin. Tandis que Charles de Lameth proposait de faire tirer le canon d'alarme; que Dandré faisait décréter que les décisions de l'assemblée auraient provisoirement force de loi; que les motions se croisaient; que toutes les autorités et les généraux venaient prêter serment à l'assemblée; que Robespierre demandait des couronnes civiques pour ceux qui arrêteraient le roi; que Thourret proposait de déclarer traîtres à la nation ceux qui avaient favorisé son *enlèvement*, Muguet rendait compte des recherches de la municipalité dans le château des Tuileries,

et il résultait de ces recherches que le roi était sorti par l'appartement de M. Villequier; presque en même temps le duc d'Aiguillon lisait à la tribune une lettre du duc d'Aumont, chef de division de la garde nationale, et protestant de son dévouement pour la patrie (1). Cependant l'accusation portée par Muguet n'eut aucune suite. Le duc émigra après la journée du 21 juin, et se rendit à Bruxelles, où il fut l'agent secret des frères du roi. En 1792, des ordres furent donnés en Hollande pour l'arrestation de tout Français qui ne serait pas porteur d'un certificat signé de lui; et en 1794 il fut seul excepté du renvoi des émigrés ordonné par le conseil de Brabant. Lorsque la Belgique fut envahie par les armées françaises, le duc se retira à Munster; et, après la mort de Louis XVII, il se rendit auprès de Louis XVIII, reprit ses fonctions de premier gentilhomme, suivit le prince à Blanckenbourg, à Mittaw, etc.; mais, rentré en France en 1814, il refusa toute espèce d'emploi, ne voulut pas même siéger à la chambre des pairs, et mourut à Villequier-Genlis, le 26 août 1814, à l'âge de 78 ans, avec la réputation méritée d'honnête homme et d'homme de bien. — Il avait épousé en premières noces (1759) Félicité-Louise Le Tellier, fille unique du marquis de Courtauvault, dame d'honneur de Mesdames filles de Louis XV, et en secondes noces (1771), mademoiselle de Mazade. Il était père de deux filles

unies d'une amitié si tendre, qu'elles s'étaient promis de ne jamais se séparer, et de ne prendre pour maris que deux frères qui partageraient entre eux le même sentiment. Ce vœu difficile fut heureusement accompli : le même jour, en 1806, les deux sœurs épousèrent MM. de Sainte-Aldegonde frères. V—VE.

AUMONT (LOUIS-MARIE-CÉLESTE, duc d'), connu sous le nom de duc de Piennes jusqu'à la mort de son oncle le duc d'Aumont, en 1799, époque où il prit le titre de duc de Villequier qu'il conserva jusqu'à la mort de son père, en 1814, naquit vers 1770, et fut élevé par Sélis, professeur de l'université (V. ce nom, XLI, 537). — Le duc de Piennes joignait à un esprit naturel des connaissances superficielles; il était bon, mais léger. On remarquait l'élégance de ses manières; il aimait à donner le ton pour les modes, pour les voitures, pour les chevaux. Les jeunes gens de la cour, admirant la coupe de ses habits, voulurent avoir son tailleur, et firent sa fortune. Le duc de Piennes n'avait que des chevaux, des voitures et des cochers anglais. Les râteliers de ses écuries étaient en bois d'acajou, les auges en marbre, les croisées en glaces de Bohême. Les équipages du duc d'Orléans pouvaient seuls rivaliser avec les siens. Cette conformité de goûts avait lié le prince et le jeune duc; ils faisaient, tous les ans, un voyage en Angleterre, où le prince de Galles (depuis Georges IV) les recevait comme des amis réunis par les mêmes penchants. Le duc de Piennes avait donné à ses gens une livrée de fantaisie, et dont l'élégance avait aussi ses admirateurs. Dans les dernières années qui précéderent la révolution, il se faisait, dans la grande allée du bois de Vincennes, des cour-

(1) Le duc d'Aiguillon voulut lui-même protester du civisme du duc d'Aumont, ce qu'il fit dans une lettre insérée dans le *Moniteur* du 24 juin. Ainsi les deux frères d'Aumont suivaient deux partis contraires. La duchesse de Villeroi, leur sœur, ne partageait que par moitié chacune de leurs opinions. Elle voulait être un peu patriote, mais elle ne pouvait oublier qu'elle était duchesse, et que le trône et le dais ducal avaient long-temps figuré dans son premier salon.

ses de chevaux qui attiraient un grand concours de voitures et de nobles spectateurs : on y vit le duc de Piennes et le prince Joseph de Monaco, vêtus en jockeys, s'élancer à cheval de la barrière, et disputer eux-mêmes le prix. C'était l'époque où le premier prince du sang conduisait, en cocher, une calèche aux promenades de Longchamps; où la reine se montrait en *Pierrot* (1); où Louis XVI portait un habit de bourracan et des bas de fil gris; où s'en allait, avant la monarchie, l'étiquette qui n'avait plus, pour se défendre, que Monsieur (depuis Louis XVIII), les vieux maréchaux de Brissac et de Mouchy et les douairières du faubourg St-Germain. Mais l'élégance qui remplaçait le faste n'était pas moins dispendieuse. Le duc de Piennes avait des dettes; et cette maladie sociale l'aurait tourmenté toute sa vie, si son caractère insouciant n'avait à-la-fois augmenté ses embarras, et rendu leur permanence une habitude. Il examinait peu les comptes de ses hommes d'affaires. « Je sais bien que mes gens me vont lent, disait-il, mais je les laisse faire : il faudrait me fâcher. » — Le duc de Piennes s'était marié bien jeune, et avait épousé la fille aînée du comte de Rochechouart. Il avait pour beaux-frères le dernier duc de Richelien et le prince de Carency, fils du duc de La Vauguyon. Les trois gendres vivaient réunis avec leur beau-père, qui n'avait pas voulu se séparer de ses filles : c'était la condition des trois mariages; et tous occupaient ensemble, rue de Grenelle, le grand hôtel de Rochechouart, qui est devenu depuis l'hôtel d'un ministère. Le duc de Piennes avait deux enfants. Leur mère était, avant ou

après la duchesse de Guiche, la plus jolie femme de la cour : les avis étaient partagés; mais ils s'accordaient sur ce point qu'aucune autre n'avait obtenu l'estime qui l'entourait. Elle avait tout ce qui charme, tout ce qui attache; et elle ne put attacher son mari qu'elle avait beaucoup aimé. Le chagrin consuma rapidement sa vie : elle mourut à 22 ans, et le duc ne tarda pas à épouser la comtesse de Reuilly qu'il aimait depuis long-temps (*Voy. l'art. suivant*). — La révolution de 1789 avait d'abord trouvé beaucoup de partisans dans l'ancienne noblesse. Le duc de Piennes passait une partie de sa vie au Palais-Royal. Le matin du jour de la prise de la Bastille, il se rendit, non à Versailles, mais au Raincy, où se trouvait, avec la duchesse d'Orléans, la comtesse de Reuilly, dame attachée à sa personne, et où, sur les quatre heures, une députation parisienne vint annoncer à la princesse la chute du dernier boulevard de la monarchie. Le comte de Rochechouart, beau-père du duc de Piennes, était lié avec Necker, avec les économistes, et faisait partie de la minorité de la noblesse qui se réunit aux députés des communes, et amena pour la première fois, dans les états-généraux, la fusion des trois ordres. Les deux beaux-frères du duc de Piennes se montrèrent peu disposés à soutenir la monarchie dans son vaste ébranlement. Le duc de Richelien alla prendre du service en Russie, avec le comte Roger de Damas et le comte de Langeron; mais il ne porta jamais les armes contre la France, et l'émigration armée l'appela vainement dans ses rangs. Le prince de Carency n'émigra point, et sa conduite dans la révolution est malheureusement connue. Le duc d'Aumont, oncle du duc de Piennes,

(1) Nom qu'on donnait à une espèce de casaque ou de pei-en-l'air.

avait embrassé les idées nouvelles : il accepta un commandement dans la garde nationale, et on le vit, avec étonnement, conduire l'avant-garde de l'armée parisienne, qui, le 5 octobre, alla enlever Louis XVI à Versailles pour l'amener à Paris. La duchesse de Villeroy, sœur du duc d'Aumont, ne quitta point la France, et laissa prendre sur elle un grand ascendant par un médecin, membre de la convention. Il n'y avait donc dans toute la famille Aumont que le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre, qui fût resté dans les vieilles doctrines de la monarchie. En 1790 le duc de Piennes avait trouvé bon que son fils aîné, qui n'avait pas atteint sa huitième année, commandât un bataillon d'enfants de la ville de Verneuil, organisés et habillés en gardes nationales. Le petit colonel écrivait, le 21 mai, à son oncle le duc d'Aumont : « Mon papa « m'a donné un uniforme de chas- « seur, et j'ai une plaque et une épée « pareilles aux vôtres. J'ai encore un « hausse-col. Quand mon papa sera « revenu de Paris, j'irai à Verneuil « voir ma petite milice, car il faut « vous dire que j'en ai une, et j'espère « qu'elle est bien conditionnée. » — Cependant le cours désordonné de la révolution vint changer les idées d'un grand nombre de ses premiers partisans. Le duc de Piennes émigra entre le 20 juin et le 10 août 1792 ; mais, au lieu d'aller joindre l'armée du prince de Condé, il se retira en Espagne ; et, quand la convention eut déclaré la guerre à Charles IV, il entra, comme simple volontaire, dans la légion royale des Pyrénées : il ne tarda pas à être fait capitaine sur le champ de bataille. Des traits de bravoure et une blessure d'armée à feu au visage, reçue à l'affaire d'Yargenzu,

dans la vallée de Bastan, le firent nommer colonel de la légion, et bientôt après colonel de *los voluntarios d'España*. Sa blessure lui laissa une forte cicatrice qu'il conserva toute sa vie. L'Espagne ayant fait sa paix avec la république (1795), le directoire demanda au cabinet de Madrid l'éloignement des émigrés ; et le duc de Piennes alla trouver Louis XVIII à Mittaw. Il fut bientôt chargé d'accompagner la reine (Marie-Joséphine-Louise) en Allemagne. Il rejoignit ensuite le roi à Varsovie, fut nommé maréchal-de-camp en 1800, et chargé, la même année, d'une mission à Stockholm. Il se lia avec le fameux comte de Fersen, qui avait brillé à Versailles, et fut autorisé par Louis XVIII à entrer au service de Suède. Il leva en Scanie un régiment dit *royal Suédois*, commanda les troupes de Gustave dans le Mecklenbourg, fit la campagne de 1805, celle de 1806 en Poméranie, celles de 1807 et 1808 contre les Russes, dans l'île d'Aland : il avait alors sous ses ordres un régiment de Français portant la cocarde blanche. — Il se trouvait encore en Suède, à l'époque de la restauration ; il revint alors à Paris, et remplit aux Tuileries les fonctions de premier gentilhomme de la chambre. Ayant perdu son père au mois de juillet (*Voy. l'art. précédent*), il prit le titre de duc d'Aumont. Le roi lui donna, sur les fonds du domaine extraordinaire de l'empire, une somme considérable, avec laquelle il acheta, sans pouvoir le conserver longtemps, un grand hôtel au faubourg St-Honoré. Remplacé dans son service par le duc de Duras, il fut nommé lieutenant-général et commandant de la quatorzième division militaire (comprenant les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne).

Il se rendit à Caen au mois de février 1815, lorsque déjà Bonaparte s'appêtait à quitter l'île d'Elbe et à ressaisir le pouvoir. Le 20 mars arriva. Le duc reconnut bientôt qu'il ne pouvait compter sur les troupes de la garnison. Il quitta précipitamment le chef-lieu de sa division, se jeta, avec quelques officiers, dans une misérable barque, fut battu de la tempête pendant trois nuits et trois jours, travailla lui-même avec les matelots à dégager la nacelle des eaux qui menaçaient de la submerger, et fut enfin jeté, épuisé de fatigues, dans le port de Neuwhaven, d'où il ne put se rendre à Londres qu'après un repos de huit jours. Bientôt nommé commissaire extraordinaire par le roi, le duc d'Aumont s'occupa d'organiser un corps de volontaires, avec lequel il avait projeté de faire une descente en Normandie. M. Hyde de Neuville fut chargé de suivre, à Gand, l'ensemble de cette expédition. On avait promis au duc un régiment d'artillerie composé de débris d'anciens corps d'émigrés; mais ce régiment ne put être formé à temps. Le duc s'embarqua à Portsmouth, avec le comte de La Barthe, son aide-de-camp, le comte d'Esclignac et quelques autres officiers venus de Gand : il n'avait avec lui que dix hommes, et il allait en retrouver cinquante à Jersey, où les avait conduits le comte de Macnemara, gouverneur des pages. Bientôt le duc reçut dans cette île un renfort de cinquante-trois officiers venus aussi de Gand, et commandés par le général Saint-Simon, neveu du grand d'Espagne de ce nom. Quelques officiers avaient été secrètement envoyés vers les côtes de Normandie, avec mission de sonder le terrain, de préparer les esprits, et de rallier un corps de royalistes qui pût protéger

la descente. Mais ces officiers n'avaient pu aborder, et s'étaient vus repoussés sur tous les points par les douaniers. Le duc d'Aumont résolut de ne plus attendre, et de tenter, sur le point le plus rapproché de Bayeux, cette descente aventureuse que l'amiral anglais, Pimantel, et le gouverneur de Jersey, Turner, regardaient comme *un coup de tête*. Mais l'exaltation dans la petite troupe était si grande, que le général Saint-Simon s'écriait : *N'eussé-je que vingt hommes, je marcherais sur Paris!* Le commissaire-major, Pym, fut le seul étranger qui partagea cet enthousiasme, et il s'embarqua avec les cent trente volontaires qui allaient risquer cette grande entreprise (2). Madame, duchesse d'Angoulême, leur avait donné un drapeau orné de fleurs de lis, et sur lequel on lisait, d'un côté : *le roi, l'honneur et la patrie*; de l'autre : *Marie-Thérèse aux braves Neustriens* (3). — Le duc avait envoyé vers la côte de Coutances, dans une barque de pêcheur, le vicomte de Béranger, l'un de ses aides-de-camp, le colonel Moulin et le capitaine Lenoir, tous trois déguisés en paysans : ils devaient jeter des proclamations, rallier les royalistes, se mettre à leur tête, faire leur jonction par Coutances, Saint-Lô et Bayeux, choisir et indiquer le point du débarquement, le protéger et servir de guides. Ce fut dans la nuit du 2 au 3 juillet que, sous la protection d'une corvette anglaise (la *Bermuda*), les transports arrivèrent en face du village de l'A-

(2) Parmi eux se trouvaient le comte de Grimaldi, ancien colonel; le comte de La Suze, le marquis de Bellevue, le baron de La Porte, MM. de La Boulaye, Guernon de Ranville, ministre en juillet 1830, etc., etc.

(3) Ce drapeau fut apporté à Jersey par la marquise d'Aumont, belle-fille du chef de l'expédition.

romanche qu'occupait un détachement de troupes, et d'une batterie de deux canons dont il fallait se rendre maître pour assurer le débarquement. Le duc d'Aumont se jeta dans une chaloupe avec treize de ses compagnons, enleva la batterie, fit enclouer les pièces : le détachement s'éloigna, la petite troupe fut débarquée, elle se mit en marche ; et le duc, après une escarmouche où il fut blessé avec quatre de ses compagnons, fit son entrée dans Bayeux. Il n'était qu'à sept lieues de Caen ; mais le général Vedel y commandait encore ; la garnison était considérable, et les fédérés se trouvaient armés. Le duc envoya en reconnaissance le général Saint-Simon, MM. Tartaras, de Missi et le major Pym ; mais ils furent surpris et faits prisonniers par l'avant-garde du général Vedel qui s'avancait à la hâte sur Bayeux avec deux mille hommes et six pièces de canon. Toute l'expédition allait éprouver le même sort ; mais la cause de Napoléon venait d'être perdue, et cette fois sans retour. A l'approche du général Vedel, le duc s'était retiré sur Livry, village à deux lieues de Bayeux. M. Guérnon de Ranville osa se rendre à Caen pour y rassembler sa compagnie (garde nationale) dont il avait caché les armes, et il la conduisit à Livry, où le duc d'Aumont avait assis son camp. Cependant les nouvelles de Paris se succédaient rapidement. Un grand nombre de royalistes accoururent se ranger sous le drapeau royal ; la ville de Caen et les campagnes se déclarèrent pour Louis XVIII. Le général Vedel congédia sa troupe, et se retira. Dès-lors les périls de l'entreprise s'évanouirent : huit jours plus tôt tout était perdu ; et le duc d'Aumont n'avait rien négligé pour tenter son entreprise lorsque les

revers étaient certains et le succès impossible. Ce fut le 3 juillet que le duc d'Aumont débarqua, et le 8 le roi rentra dans Paris. On remarquera, comme une singularité, que le seul récit connu de cette expédition a été rédigé et publié par une femme qui en faisait partie, madame Rochelle de Brecy (Paris, sans date, in-8° de 40 pages). — Le 17 août le duc d'Aumont fut nommé pair de France ; au mois de septembre il fit afficher, dans sa division, une ordonnance dont le bût était d'établir une bonne intelligence entre les Normands et les Prussiens ; et lui-même eut beaucoup d'égards pour le maréchal Blücher. Il revint ensuite à Paris, et reprit le service de la chambre du roi. Dès-lors sa vie politique fut terminée. Il fut nommé président de la *Société des Amis des arts*. Il s'était lié avec le dernier prince de Condé, et souvent il allait prendre part aux plaisirs de ses chasses. — En 1820, un invalide fit imprimer un bouquet de quatre cent cinquante alexandrins, sous ce titre : *Épître à monseigneur le duc d'Aumont* (Paris, Setier, in-8°, 24 pag.). Cette pièce est curieuse, parce que l'invalide a mis en rimes toute la vie de son patron. On remarqua qu'il avait dédié son œuvre à *mademoiselle Noémi de Marguerites*, enfant dont, suivant le poète invalide, le duc était le sage mentor. — En sa qualité de premier gentilhomme de la chambre, le duc d'Aumont avait la surintendance du théâtre de l'Opéra-Comique, lorsqu'il s'éleva entre les artistes de ce théâtre et son directeur, M. de Pixérécourt, des débats où le nom du duc se trouva mêlé, et qui, reproduits et controversés dans des mémoires imprimés, retentirent dans les jour-

naux avec un peu de scandale. — Le 31 juillet 1825 le duc d'Aumont avait cédé et transporté à MM. Hainque, négociant à Paris, et Paillet, notaire à Soissons, en échange d'une somme de deux cent mille francs, son droit à l'indemnité du milliard accordé par la loi du 27 avril. Mais la liquidation ne produisit rien aux cessionnaires, parce que les déductions établies par l'article 9 égalaient la valeur des immeubles confisqués pendant la révolution. Les cessionnaires ne pouvaient donc avoir recours, pour la somme donnée en échange du droit et pour les intérêts courant depuis six années, qu'à la disposition du fonds commun. Ils firent imprimer, en 1831, une note qui fut distribuée dans la chambre des pairs : mais le fonds commun rentra dans la caisse de l'état par une loi. Quelques mois après le duc d'Aumont mourut, le 12 juillet 1831. V—VE.

AUMONT (N. DE CH., duchesse d') était veuve du comte de Reuilly et dame pour accompagner la duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe, lorsqu'elle épousa, en 1792, le duc d'Aumont alors duc de Piennes, et veuf aussi de Mélanie de Rochechouart. Elle était plus âgée que le duc ; mais depuis plusieurs années elle avait pris un grand empire sur lui par son esprit et par quelques talents. — Lorsque Barthélemy publia, en 1788, son *Voyage d'Anacharsis*, la comtesse de Reuilly en fit un examen critique, plein d'observations fines et piquantes, qu'elle lisait à quelques amis, et qui aurait mérité d'être imprimé. Elle chantait et improvisait agréablement sur sa guitare. Sa conversation avait du charme ; le trait et les épigrammes ne manquaient point dans les jugements qu'elle portait des hommes et des premiers événements

de la révolution ; enfin c'était une femme habile, qui avait plus de physionomie que de beauté, qui à des séductions naturelles ajoutait les artifices de son sexe, et qui, non contente d'être aimée, dominait le jeune duc de Piennes, dont la conduite envers sa femme devint bientôt, dans la famille Rochechouart, un sujet de plaintes et d'inimitié. On ne ménageait point la comtesse de Reuilly dans les salons ; et le duc de Piennes n'était pas toujours bien vu à la cour de Louis XVI. Sa femme, dans la fleur de l'âge et de la beauté, amie intime de la duchesse de Guiche, plaisait par les grâces de son esprit et de ses manières : elle intéressait par ses vertus aimables, par sa douce mélancolie, et ne pouvait empêcher le blâme d'atteindre son mari, et surtout la comtesse de Reuilly. Elle mourut à 22 ans, d'une affection de poitrine, en 1790, et le bruit fut général le monde qu'elle avait succombé, malheureuse, à de longs chagrins. Son père et sa mère, le comte et la comtesse de Rochechouart, sa sœur, dernière duchesse de Richelieu, et la marquise de Courteilles, sa grand-mère, allèrent se confiner dans un château de Normandie, où leur vie devait s'achever, où la douleur eut un culte qui abrégéa d'autres existences. Le comte de Rochechouart, homme aux mœurs patriarcales, ne survécut à sa fille que de quelques mois (1). Ginguené fit des vers tou-

(1) Le comte de Rochechouart, maréchal de camp (1781), député de la ville de Paris à l'assemblée constituante, faisait partie de la minorité de la noblesse qui se réunit (le 24 juin 1789) au tiers-état. Il était estimé pour ses vertus ; il méritait de l'être aussi pour ses lumières : il mourut en 1791. Garat fit son éloge dans le *Journal de Paris* qu'il rédigeait alors. Le comte ne laissa que trois filles qu'il avait mariées, chacune avec un million de dot, au duc de Piennes, au comte de Chinon, depuis duc de Richelieu, et au prince de Carency, fils du duc de La Vauguyon,

chants sur la mort de la duchesse de Piennes. Madame de Staël lui consacra plusieurs belles pages dans un éloge intitulé *Mélanie*. L'auteur de cet article apporta dans ce deuil profond le tribut de ses regrets. — Une seule, mais une puissante consolation restait à cette famille désolée. Deux enfants, encore en bas âge, n'avaient jamais quitté le toit maternel (a). Ils semblaient seuls rattacher encore à la vie une sœur, une mère, une aïeule : car, au sein des richesses et des corruptions de ce qu'on appelait la cour et le monde, les affections et les sentiments étaient, dans cette maison, vifs et profonds, comme ils pouvaient l'être dans les âges où les hommes ne s'étaient pas encore éloignés de la nature. — Enfin le duc de Piennes était libre de sa main, et la comtesse de Reuilly pressée de ne plus l'être de la sienne. Mais le projet de ce mariage annoncé excita de vives répugnances dans la famille Rochechouart. Des négociations furent ouvertes par le duc ; il craignait les plaintes amères qui se faisaient entendre et le blâme qui se répandait. Il menaça de retirer ses enfants si l'on persistait à le contrarier dans sa résolution d'épouser madame de Reuilly, et à soulever contre elle et contre lui l'opinion qui déjà ne leur était pas favorable. Mais ses menaces effrayèrent la douleur, sans obtenir son aveu ni son silence ; et le duc, quoique aigri par le dépit d'une femme trompée dans son ambition, n'osa ni retirer ses en-

fants, ni donner encore son nom à la comtesse de Reuilly. Mais bientôt les mauvais jours de la révolution commencèrent ; et quand son service auprès du roi cessa d'être possible, le duc émigra, laissa ses enfants, et ne tarda pas à leur donner une belle-mère. Nous ne suivrons pas la nouvelle duchesse à l'étranger ; sa vie nous y est peu connue. Passons à la restauration. Madame de Reuilly avait porté successivement les titres de duchesse de Piennes, de Villequier et d'Aumont. Mais quand les Bourbons retrouvèrent leur trône, en 1814, la duchesse d'Aumont avait déjà beaucoup perdu de son empire. L'âge était venu, les agréments passaient ; il fallut une distraction, une occupation, un rôle : la duchesse d'Aumont se jeta dans les lettres, dans la philanthropie et dans la dévotion. Elle appela à son secours un littérateur, compilateur, historien et journaliste ; enfin la duchesse voulut être aussi journaliste ; mais il lui fallait une feuille périodique créée par elle, qui s'annonçât avec un grand but nouveau, celui d'être le patrimoine des pauvres et la bannière d'une *association de bienfaisance des dames françaises*, dont elle serait la *surintendante*. Aidée donc de Salgues qu'elle fit son rédacteur en chef, la duchesse établit, en 1816, son *Association*, sa *bienfaisance*, le *Bon Français* et sa *surintendance*. Elle signa et envoya au haut et au loin bon nombre de circulaires philanthropiques, politiques et religieuses à son mari. Elle écrivait au vicomte Mathieu de Montmorency : « Nous avons acheté du *Mémorial religieux* le droit de paraître à sa place (deux fois par semaine). Le désir de soulager les malheureux, qui augmentent à cha-

Le duc du Châtelet, dernier colonel du régiment des gardes-françaises, avait épousé une sœur du comte de Rochechouart.

(a) L'ainé, Ernest d'Aumont, fut emmené bien jeune en Russie par son oncle le duc de Richelieu. Ayant voulu monter à l'assaut d'une place dans la guerre contre les Perses, il fut tué vers 1805. Son frère, Zozime, a porté jusqu'à la mort de son père le titre de marquis, et depuis il a pris celui de duc d'Aumont.

« que minute, nous a fait forcer de
 « moyens. Nous avons grand besoin
 « d'abonnements. Je vous prie, M. le
 « vicomte, de patroniser le *Bon*
 « *Français*... Nous avons retranché
 « les dépenses, les enfantillages, les
 « *hochets* de la vanité; j'aurai l'hon-
 « neur de vous envoyer notre nou-
 « veau plan. Ce seront les sœurs-
 « grises qui seront nos agents : elles
 « élèveront les enfants; car il faut
 « s'occuper avant tout de donner des
 « principes de religion au peuple;
 « ensuite elles iront porter des se-
 « cours à domicile, etc. Les dames
 « françaises de l'association seront
 « les surveillantes. Nous commen-
 « cerons, dès que nous aurons de
 « l'argent, par l'arrondissement du
 « faubourg St-Antoine. Les curés se-
 « ront à la tête des établissements.
 « Mais nous sommes très-pauvres; il
 « faut donc prêcher pour qu'on s'a-
 « bonne à notre journal. Si Madame
 « daignait nous faire cet honneur,
 « cela nous porterait bonheur... Nous
 « ferons ensuite que le journal plaise;
 « cependant nous ne parlerons pas
 « politique...; mais la morale vous
 « reste : nous tâcherons de la faire
 « avaler avec profit à certaines gens,
 « etc... Nous sommes très-faciles pour
 « les abonnements, et moins cher
 « que les autres journaux. — Adieu,
 « M. le vicomte... Notre journal a
 « paru ce matin (24 février). »
 Dans cette lettre M^{me} d'Aumont prend
 le titre de *surintendante de l'Associa-*
tion (3). Malgré toutes les circu-
 laires de la duchesse, malgré ses ap-
 pels *aux âmes sensibles*, malgré son
association avec les *dames fran-*
çaises, avec les sœurs-grises et les
 curés, le *Bon Français* fut trou-
 vé mauvais; il ne put faire avaler

la morale de la surintendante, éla-
 borée par Salgues; et, après une
 courte et pénible existence, il mou-
 rut pauvre, en voulant venir au se-
 cours des pauvres. Alors la du-
 chesse entra dans une obscurité qui
 ne fut pas long-temps paisible. D'au-
 tres influences s'étaient établies dans
 la maison conjugale; elle s'en éloi-
 gna, souffrant, par un juste re-
 tour, ce qu'elle avait fait souffrir, et
 mourut le 27 août 1829. V—VE.

AUNILLON (PIERRE-CHAR-
 LES FABIOT), chanoine et grand-vi-
 caire d'Evreux, naquit en 1684. Il
 prononça, le 7 nov. 1715, l'oraison
 funèbre de Louis XIV dans la cathé-
 drale d'Evreux. Ce morceau trop proné
 ne soutint pas le grand jour de l'im-
 pression. C'est un des plus faibles
 qui aient été composés sur le même
 sujet (1). Aunillon perdit même dans
 son âge mûr, l'espèce de talent qu'il
 avait d'abord montré pour la prédi-
 cation. Marchant sur les traces des
 abbés Pellegrin et d'Allainval, que la
 gravité du caractère ecclésiastique
 n'empêcha pas de travailler pour le
 théâtre, il fit représenter en 1728,
 une comédie intitulée : *Les Amants*
déguisés, en trois actes, en prose.
 Elle obtint des applaudissements et
 fut imprimée sous le nom du chevalier
 de Doué, Paris, 1738, in-8°. Aunillon
 publia, sur la fin de sa carrière,
 deux romans, oubliés aujourd'hui :
 I. *Azor ou le Prince enchanté*,
histoire nouvelle, pour servir
de chronique à celle des Per-
roquets, trad. de l'anglais du
 savant Popinay, Londres (Pa-
 ris), 1750, 2 vol. in-12. II.
La force de l'éducation, 1750,
 in-12. Aunillon mourut le 10 oct.

(3) Collection d'autographes de l'auteur de cet article.

(1) Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis XIV, roi de France et de Navarre, Paris, 1715, in-4°.

1760, et non en 1766 comme le disent plusieurs Dictionnaires. Il était en 1746 à Bonn sur le Rhin avec une mission ostensible de peu d'importance; mais réellement chargé par le ministère français d'observer ce qui se passait dans ces contrées. Nous avons sous les yeux plusieurs de ses rapports dans lesquels il rend compte, avec beaucoup de détail, des événements politiques et des mouvements de troupes. L—M—X.

AURÉLIEN, moine de Réomé ou Moutier Saint-Jean, au diocèse de Langres, vivait vers le milieu du IX^e siècle. Il a écrit un traité de musique divisé en vingt chapitres, qu'il dédia à Bernard, abbé de son monastère, par deux épîtres dédicatoires, l'une au commencement, l'autre à la fin de son ouvrage. Sigebert et Trithème, trompés par le mot latin *Reomensis* qui est en tête de l'ouvrage, ont cru lire *Remensis*, et ont fait d'Aurélien un clerc de l'église de Reims; ils ont été copiés en cela par tous les Dictionnaires historiques. Un manuscrit du X^e siècle, le plus ancien que l'on connaisse du traité d'Aurélien, se trouvait à l'abbaye de Saint-Amand avant la révolution. L'abbé Gerbert l'a inséré dans le premier volume de ses *Scriptores ecclesiastici de Musica*, d'après un manuscrit de la bibliothèque laurenienne de Florence. Les bénédictins Martenne et Durand avaient déjà publié les deux épîtres dédicatoires et l'épilogue de ce traité (*Veterum script et monum. hist.*, Paris, 1724, t. I, p. 123-125). Le traité d'Aurélien ne concernant que les tons de plain-chant, et ne contenant rien sur la musique mesurée, ni sur l'harmonie ou le contrepoint qui n'existaient pas encore, n'a d'autre intérêt aujourd'hui que celui de l'histoire de l'art. F—T—S.

AURIA (VINCENT), poète et historien, naquit en 1625 à Palerme, d'une illustre famille qui prétend descendre des Doria de Gênes. Il était fils de Frédéric et neveu de Jean-François Auria, deux jurisconsultes qui s'étaient acquis une assez grande réputation par divers ouvrages maintenant oubliés. Après avoir terminé ses études en droit, Vincent reçut le laurier doctoral en 1652 à Catane, et l'on s'attendait à le voir briller au barreau; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour se livrer à la culture des lettres. Il fut pourvu de la charge de chancelier du royaume de Sicile, et mourut à Palerme le 6 déc. 1710 dans un âge avancé. Les ouvrages d'Auria sont très-nombreux. On en trouvera la liste dans la *Bibliot. sicula* de Montgitore, II, 274. Les suivans sont les seuls qui soient encore recherchés : I. *Dell' origine ed Antichità di Cefalu, città di Sicilia, notitie storiche*, Palerme, 1656, in-4°. Cet ouvrage est rempli d'érudition. Il a été traduit en latin et inséré par Sigeb. Hayercamp, avec des notes dans le *Thesaur. Siciliae*, t. XIV. II. *La Giostra, discorso historico*, ibid., 1690, in-4°. C'est une dissertation sur l'origine des tournois, dans laquelle l'auteur donne quelques détails sur ceux qui ont été célébrés en Sicile. III. *Historia cronologica de' vicerè di Sicilia, dell' anno 1409*, ib., 1697, in-fol.; ouvrage plein de recherches et très-utile à consulter. IV. *La Verità storica svelata*, ibid., 1702, in-4°; c'est la défense des illustres Siciliens que Philadelphie Mugnôs avait traités avec trop peu de ménagement dans son *Nuovo Laertio*. V. *La Sicilia inventrice*, ibid., 1704, in-4°. Auria fait honneur à ses compatriotes

d'une foule d'inventions et de découvertes que d'autres nations seraient fondées à réclamer; mais l'ouvrage n'en est pas moins curieux. Mongitore en est l'éditeur et y a fait des additions (*Voy. MONGITORE, XXIX, 374*). On a d'Auria quelques *canzone* dans le dialecte sicilien, insérées dans les *Rime di poeti Siciliani*, 3 vol. in-12, collection rare publiée de 1647 à 1653. Mais il a laissé plusieurs volumes de vers latins et italiens, qui, malgré les éloges de Mongitore, n'ont point encore trouvé d'éditeurs. Parmi ses ouvrages historiques restés manuscrits, on distingue: *Discorso istorico dell' origine de' parlamenti e de' loro donativi nel regno di Sicilia*, que l'on dit plein de recherches. Outre la *Bibliot. sicula*, on peut consulter sa vie par Mongitore, traduite en italien et insérée par Crescimbeni dans les *Vite degli Arcadi illustri*, III, 116. W—s.

AURIFERI (LE P. BERNARDINO), botaniste, naquit, en 1759, dans le val Demone en Sicile, de parents si pauvres qu'ils ne purent lui donner aucune éducation. Cependant avec l'âge s'éveillait en lui le besoin d'acquérir des connaissances. A quinze ans il s'échappa furtivement de la maison paternelle et prit la route de Palerme, sans trop savoir ce qu'il y ferait pour subsister. Admis dans l'atelier d'un peintre pour y broyer des couleurs, il finit par gagner l'affection de son maître, qui, lui trouvant des dispositions, l'initia dans les secrets de son art. Mais la rapidité des progrès d'Auriferi excita la jalousie des autres élèves au point qu'ils lui auraient fait un mauvais parti s'il n'eût pris la fuite. Dans cette triste situation il alla demander un asile au couvent des frères-mineurs

ou cordeliers, et il y prit l'habit en 1766, à l'âge de 23 ans. Ce fut alors que se développa le goût, ou plutôt la passion du P. Bernardino pour la botanique; et, bien qu'il n'eût d'autres ressources pour l'étudier que quelques volumes qu'il avait trouvés dans la bibliothèque du couvent, il se rendit bientôt si habile dans la connaissance des plantes, que sa réputation franchit l'enceinte de son cloître. Ayant, avec la permission de ses supérieurs, ouvert un cours de botanique qui fut très-fréquenté, il fut enfin nommé conservateur et démonstrateur au jardin royal de Palerme. Le P. Bernardino fit quatre fois le tour de la Sicile et la parcourut dans tous les sens pour en recueillir les plantes. Il enrichit beaucoup le jardin confié à ses soins, et mourut à Palerme le 29 janvier 1796, âgé de 67 ans, laissant à cette ville un magnifique herbier. Il a publié sous le titre d'*Hortus Panhormitanus*, Palerme, 1789, in-4°, le catalogue et la description des plantes du jardin public de cette ville. Elles y sont classées d'après le système de Linné. W—s.

AUROUT DES POMMIERS (MATHIEU), conseiller-clerc au présidial de Moulins et docteur en théologie, au commencement du XVIII^e siècle, est auteur des *Coutumes générales et locales du pays et duché de Bourbonnais avec des commentaires*, Paris, 1752, deux parties in-fol. Cet ouvrage offre la conférence de tous les commentaires qui avaient été mis au jour sur la coutume du Bourbonnais, par Papon, Dumoulin, Duret, etc. L'éditeur a profité des annotations que les praticiens du pays avaient déposées dans divers manuscrits, dont il obtint la communication. Les noms de ces glossateurs sont indiqués par

Auroux ; mais on eût désiré qu'il donnât quelques renseignements biographiques sur leurs personnes. On aurait trouvé là des matériaux pour une autre édition des *Vies des jurisconsultes*, ouvrage si incomplet de Taisand et de Ferrière. Le conseiller de Moulins éclaire de ses propres observations le travail de ses prédécesseurs ; il met en regard leurs avis opposés, les concilie et les combat quelquefois. En 1741, il fit paraître des *additions au nouveau commentaire de la coutume de Bourbonnais*, in-fol. Le tout a été réimprimé en 1780, in-fol. Les fonctions de magistrat et les études du jurisconsulte n'empêchaient pas Auroux des Pommiers de remplir les devoirs du prêtre. Il avait jeté le plan d'un ouvrage destiné à présenter l'exposition rationnelle de la foi catholique dans sa pureté, et dégagée des nuages et des subtilités de l'école. Il publia un premier essai de ce travail sous le titre de *Traité sur la nécessité de s'instruire de la vérité de la Religion et sur les moyens de s'en assurer*, Paris, 1742, in-12.

L—M—X.

AUSPICE (SAINT), cinquième évêque de Toul, vers le milieu du 5^e siècle, est considéré comme un des plus illustres pères de l'église des Gaules, par sa science et par sa piété. Le comte Arbogaste, gouverneur de Trèves avait prié Sidoine Apollinaire de lui donner quelques instructions sur la meilleure manière de remplir ses devoirs. Sidoine, dans une lettre qui nous a été conservée (*Lib. 7, Epist. 10*), s'excuse de ne pouvoir remplir cette mission de confiance, par l'éloignement où il est de Trèves et par l'insuffisance de ses forces ; mais il invite Arbogaste à s'adresser à des prélats doués d'un mérite plus

éminent, et il désigne Auspice parmi ceux qui sont le plus dignes de répondre à ses vœux. Il paraît qu'Arbogaste suivit le conseil qui lui était donné ; car les annalistes nous ont conservé une lettre, en vers, qu'Auspice lui écrivit sur la nécessité d'étouffer sa cupidité et de la combattre surtout par l'aumône. Il y a lieu de croire que l'évêque de Toul traça d'autres instructions pour le gouverneur de Trèves qui, dès lors, était aussi destiné à l'épiscopat ; mais c'est la seule qui soit parvenue jusqu'à nous. Si le style en est onctueux et clair, il brille peu par le coloris poétique. On trouve encore dans les œuvres de Sidoine Apollinaire une lettre qu'il écrivait à Auspice (*Lib. 4, Epist. 17*) pour lui recommander un tribun et le prier de rendre à cet officier tous les services qui dépendraient de lui, *sans blesser les règles de la justice*. Mézerai (*Hist. de France avant Clovis, Amsterdam, 1688, in-12, p. 549*) fait d'Auspice un évêque de Verdun ; mais le saint prélat n'occupa jamais ce siège. Quoiqu'on ignore l'époque précise de la mort de l'évêque de Toul, le P. Benoît Picard pense qu'on peut la fixer à l'année 488. Son corps fut trouvé dans le cimetière de St-Mansuy de Toul, en 1070. Le martyrologe de M. du Saussay, l'un de ses successeurs, et des monuments ecclésiastiques plus anciens lui donnent le titre de saint. Aucun prélat des Gaules ne le mérita mieux que lui. L—M—X.

AUSSERRE ou **AUXERRE** (PIERRE D'), né à Lyon vers 1530, était avocat du roi à la sénéchaussée de cette ville, et se trouvait à Paris pour les intérêts de la commune, avec Claude de Rubys, lors du massacre de la St-Barthélemy. Instruit de ce qui s'était passé dans la capi-

tale, Mandelot, gouverneur du Lyonnais, venait de faire emprisonner les protestants pour les soustraire à la fureur de la populace ; au même instant, dit le président de Thou, arriva P. d'Ausserre, « homme d'une « profonde perversité et d'une réputation infâme. Sans autre garantie « que son dire, comme si la parole « d'un homme de son rang était plus « que suffisante, il assure à Mandelot « que la volonté du roi et de la reine « est que tous les hérétiques qui ont « été ou pourront être pris soient « exécutés sur le champ, et sans autre information. Mandelot, intimidé par les vociférations du peuple, à qui Pierre d'Ausserre avait communiqué la volonté du roi, « n'ose plus résister, et, se tournant « vers celui qui avait apporté l'ordre « du massacre : *Monsieur*, lui dit-il, *je n'ai plus à vous dire que ce que Notre-Seigneur dit autrefois à Pierre : Faites comme bon vous semblera ; ce que vous aurez lié, sera lié, ce que vous aurez délié, sera délié.* A peine « ces mots sont-ils prononcés, que « la multitude se disperse pour courir « au meurtre et au pillage..... » Ce fut le dimanche, 31 août, qu'eut lieu cette abominable boucherie, connue dans l'histoire sous le nom de *Vépres lyonnaises*. D'Ausserre, depuis cette funeste journée, fut souvent comblé des faveurs de la cour, et remplit des missions assez importantes. Pendant les guerres de la Ligue il resta fidèle à la cause royale, et fut, en 1593, nommé premier président de la chambre du parlement de Toulouse, qui avait été transféré, à cause des troubles, dans la ville de Béziers. Il était revenu, en 1595, à Lyon, où il mourut d'apoplexie, en se lavant les mains,

durant le séjour que fit Henri IV en cette ville. De Rubys, dans son *Histoire de Lyon*, dit que d'Ausserre « a, de son vivant, esté reconnu pour l'un des plus doctes et « mieux disants hommes de la robbe « qui fût de Lyon à Paris. » Le Florentin Philippe Tinghius lui dédia la 3^e édition qu'il publia à Lyon, en 1575, du *Thesaurus Linguae latinae* de Robert Étienne ; il le qualifie de conseiller et avocat du roi, et de maître des requêtes de la reine-mère. Les éloges qu'il lui donne dans cette dédicace ne s'accordent guère, comme on le voit, avec le jugement que le plus fidèle de nos historiens en a porté. A. P.

AUTHVILLE (1) DES AMOURETTES (CHARLES-LOUIS d'), tacticien peu connu, naquit, en 1716, à Paris, embrassa la profession des armes et parvint au grade de lieutenant-colonel d'un régiment des grenadiers royaux. Ayant employé ses loisirs à étudier la théorie de l'art militaire, il publia, sous le voile de l'anonyme : I. *Essai sur la cavalerie, tant ancienne que moderne*, Paris, 1756, in-4°. II. *Relation de la bataille navale de 1759*, ibid., 1760, in-4°. C'est la malheureuse affaire dans laquelle l'escadre française, commandée par le maréchal de Conflans, fut défaite près de Belle-Ile par l'amiral anglais Hawk. III. *L'Anti-légionnaire français ou le conservateur des constitutions de l'infanterie*, ibid., 1762 ; 1772, in-12. On lui doit en outre des éditions revues et corrigées des *Mémoires* (par Deschamps) des deux dernières campagnes de Turenne en Alle-

(1) C'est ainsi que Barbier écrit le nom de notre auteur. Il est appelé *Dauthville* dans la France littéraire de 1769, tom. 2, p. 33, et *Hauteville* dans la table de la Bibliothèque historique de la France ; mais cette table est très-fautive.

magne (1674-75), Paris, 1756, in-12;—du *Parfait capitaine*, par le duc de Rohan, ibid., 1757, et du *Traité de la politique*, par Paul Hay Duchâtelet, ibid., 1757. Suivant Barbier (*Examen critiq.*, 66), Authville a fourni plusieurs articles à l'Encyclopédie dirigée par Diderot et d'Alembert; mais son nom ne se trouve pas dans la liste des collaborateurs. Il mourut vers 1762. W—s.

AUTICHAMP (Le marquis JEAN-THÉRÈSE-LOUIS DE BEAUMONT d'), de l'une des plus illustres familles de l'ancienne France, était le fils d'un colonel du régiment d'Enghien, qui fut tué sur le champ de bataille de Lawfeld. Né en 1738, à Angers, il entra au service dès l'âge de onze ans dans le régiment du roi, et fit, comme aide-de-camp du maréchal de Broglie, son parent, les premières campagnes de la guerre de sept ans en Allemagne. Nommé colonel d'un régiment de dragons qui prit le nom d'Autichamp, il fit avec beaucoup de distinction, à la tête de ce corps, les deux dernières campagnes de cette guerre, et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1762, à l'âge de 24 ans, pour une action d'éclat. Nommé brigadier des armées du roi en 1770, il eut, sous le maréchal de Castries, le commandement de la gendarmerie de Lunéville, et se distingua tellement à la tête de cette belle troupe, qu'il fut dès-lors considéré comme un des meilleurs officiers de cavalerie qu'eût la France. Il devint maréchal-de-camp en 1780, et fut maréchal général des logis de l'armée que le maréchal de Broglie commanda sous les murs de Metz en 1788. L'année suivante il remplit les mêmes fonctions à celle qui fut réunie sous les murs de Paris, et dont les intrigues et les hésitations de la

cour paralysèrent les mouvements. Il ne dépendit pas du marquis d'Autichamp qu'il en fût autrement; et il eut même avec M. de Besenval une vive altercation à ce sujet. Lorsqu'il vit ses efforts inutiles et ses plans énergiques mal accueillis, il suivit à Turin le prince de Condé, dont il était depuis long-temps l'écuyer. C'est à cette époque qu'il fut dénoncé au Châtelet de Paris, et ensuite à la tribune de l'assemblée nationale, par Garan-Coulon; comme aristocrate et contre-révolutionnaire. Peu de Français, il faut en convenir, méritaient mieux alors que le marquis d'Autichamp une pareille dénonciation. Dès que la guerre fut décidée, en 1792, il créa un corps de cavalerie et le conduisit à l'expédition de Champagne. L'armée des princes français ayant été dissoute après les malheurs de cette expédition, il se réfugia dans Maestricht avec une troupe d'émigrés. L'armée républicaine étant venue assiéger cette place, il concourut à sa défense par de brillantes sorties qu'il dirigea; et après que les Autrichiens en eurent fait lever le siège (1^{er} mars 1793), il se retira en Suisse, d'où il fit différentes tentatives pour pénétrer en France et faire triompher la cause royale dans le Midi et surtout à Lyon. La prise de cette ville par l'armée conventionnelle ne lui laissant plus d'espoir de réussir de ce côté, il se rendit en Angleterre; et il se préparait à passer dans la Vendée lorsque la catastrophe de Quiberon vint encore une fois déconcerter tous ses projets. Dès que Paul I^{er} fut monté sur le trône de Russie (1797), il se rappela le général qu'il avait vu autrefois à Chantilly, dont il avait admiré les belles manœuvres à Lunéville, et il lui fit proposer, par son

ambassadeur à Londres, d'entrer à son service. Le marquis d'Autichamp n'hésita pas, et il fut aussitôt nommé commandant des chevaliers-gardes de la couronne, puis inspecteur de la cavalerie de l'Ukraine, de la Crimée et du Niester. Il devait commander en 1799 une armée de 30 mille hommes destinée à appuyer les opérations de Suwarow, lorsque les revers de la coalition trahirent ses espérances. Après la mort de Paul I^{er}, il conserva dans l'armée russe le même grade et les mêmes avantages sous Alexandre, mais il cessa d'être employé d'une manière active. Revenu en France à la fin de 1815, il y recouvra son grade de lieutenant-général et fut nommé gouverneur du Louvre; mais il n'obtint pas le bâton de maréchal de France que lui avait promis Louis XVIII, et que méritaient sans doute ses longs services. Toute son activité et son ardeur, qu'il conservait encore dans un âge très-avancé, durent se consumer dans les petits détails de ce gouvernement. Il y avait établi un ordre admirable, et réformé beaucoup d'abus; mais ce qui le distingua surtout dans ces dernières fonctions qu'il eut à remplir, ce fut l'énergie et la valeur qu'il déploya dans les journées de juillet 1830. Tourmenté par la goutte et les jambes couvertes de sinapismes, il entendit les premiers coups de fusil tirés le 27 au soir dans les chantiers du côté de la rue du Chantre. Alors il oublie ses souffrances, et prévoit toute l'importance du poste qui lui est confié. N'écoutant que son zèle et son dévouement, il prend seul le commandement du château; il inspecte en personne les postes, en assigne de nouveaux à quelques troupes qui sont envoyées, et lorsque le sang a

coulé il visite les blessés et leur fait donner tout ce qui est en son pouvoir. Il adresse d'heure en heure ses rapports au maréchal Marmont, et lui demande des chirurgiens, des munitions et des vivres. Mais on ne lui fait rien parvenir; et dans la nuit du 28 au 29 un autre général vient prendre le commandement. Le vieux gouverneur murmure... obéit, et cède la place, désespéré de ne pouvoir la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ce vieillard courageux mourut le 12 janvier 1831, à Saint-Germain, âgé de plus de 92 ans. Plein de zèle pour son ancien état, il avait envoyé souvent des mémoires aux ministres de la guerre qui se succédèrent depuis 1815 jusqu'en 1830, et nommé à l'occasion de l'expédition d'Espagne en 1823. Il a laissé des *Mémoires* personnels qui doivent être fort intéressants. Ses neveux ont fait de vaines réclamations auprès du gouvernement et auprès des chambres, en février 1833, pour être indemnisés de son mobilier qui fut dévasté dans le Louvre le 30 juillet 1830. C'est par erreur qu'il a été dit dans d'autres dictionnaires que le marquis d'Autichamp avait reçu du roi le titre de duc: quoique chef de sa famille, il n'avait pas même été créé pair de France, et c'est avec une extrême injustice que l'on a prétendu qu'il avait été comblé des faveurs de la cour. M—D J.

AUTICHAMP (le comte ANTOINE-JOSEPH-EULALIE D'), frère cadet du précédent, entra comme lui au service dès sa plus tendre jeunesse, et fut aussi aide-de-camp du maréchal de Broglie, puis major dans le régiment de dragons que commandait le marquis. Il fit la guerre de Corse sous le maréchal de Vaux, et fut blessé à

l'affaire de Ponte-Nuovo. Revenu en France, il devint colonel du régiment d'infanterie d'Agenois, et conduisit ce corps en Amérique, où il se distingua au siège de York-Town et à la prise de St-Christophe. Il eut le malheur, dans cette dernière affaire, de perdre son fils aîné, qui fut tué à ses côtés par un boulet de canon. Nommé maréchal-de-camp et gouverneur de la partie du sud de St-Domingue, le comte d'Autichamp avait acquis dans ce pays des biens considérables, que la révolution lui fit perdre. Il émigra en 1792 et fit, sous les ordres des princes, la campagne de cette époque. Revenu en France, après le 18 brumaire (octobre 1799), il y vécut dans la retraite jusqu'au retour des Bourbons, en 1814. Le roi lui rendit alors son grade de maréchal-de-camp avec une retraite de 2,000 fr. et le gouvernement de Saint-Germain, où il est mort en 1822. — Son frère, l'abbé *Charles-Antoine-François* d'AUTICHAMP, qui avait été grand-vicaire de Toulouse et chanoine de Notre-Dame de Paris, était un homme de beaucoup d'esprit, et il a composé de fort jolis vers de circonstance, entre autres, une chanson à l'occasion de la fédération de 1790, qui fut répétée dans toute la France. Arrêté en 1793, l'abbé d'Autichamp périt sur l'échafaud quatre jours avant la révolution du 9 thermidor qui l'aurait sauvé. L'interrogatoire qu'on lui fit subir est un des plus odieux de cet affreux tribunal. — Le vicomte *Marie-Jean-Joseph-Jacques* d'AUTICHAMP, fils du comte *Antoine*, était major de cavalerie lorsque la révolution commença. Il suivit le marquis son oncle à Turin, dans l'expédition de Champagne, et en Angleterre pour faire partie de l'expé-

dition de Quiberon ; mais, de même que son oncle, il n'arriva pas à temps, et après avoir passé quelques mois dans l'île de Jersey, il se rendit en Portugal, où il fut employé dans un corps d'émigrés. Ce corps ayant été réformé, le vicomte alla se réunir à son frère, devenu général dans la Vendée. Depuis la pacification de 1800, il resta en France et vécut dans la retraite jusqu'au rétablissement des Bourbons, en 1814. Le roi le nomma alors, sous-lieutenant de ses gardes-du-corps avec le grade de maréchal-de-camp. Après le retour de Bonaparte, en 1815, il suivit en Espagne le duc d'Angoulême, et revint dans la Vendée, où il se trouva à différents combats sous les ordres de son frère. Après le retour de Louis XVIII, le vicomte d'Autichamp fut nommé second lieutenant des gardes-du-corps, et il conserva cet emploi jusqu'à sa mort, qui eut lieu dans le mois de déc. 1828, par suite d'un accident à la chasse. — Il était frère aîné du comte *Charles*, ancien général dans la Vendée, pair de France sous Louis XVIII et Charles X, qui a été condamné à mort par contumace en nov. 1833.

M—D j.

* **AUTREY** (1) (HENRI-JEAN-BAPTISTE FABRY DE MONCAULT, comte d'), petit-fils du garde-des-sceaux Fleuriat d'Armenonville, naquit à Paris, le 9 juin 1723. Son père, colonel du régiment de la Sarre infanterie, lui fit embrasser la carrière des armes. Il devint, en peu de temps, chef de la seconde brigade des cheval-légers de Bretagne. Ses loisirs furent consacrés à l'étude. Il

(1) Ce nom est indiqué tome III, p. 96; mais il est simplement accompagné d'un renvoi à l'article *BOULANGER*, où l'on ne trouve, sur le comte d'Autrey, qu'un renseignement erroné qui est rectifié dans cet article.

publia, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages qui avaient surtout pour but de défendre la foi catholique attaquée par les philosophes du 18^e siècle. I. *L'Antiquité justifiée ou réfutation d'un livre qui a pour titre : L'ANTIQUITÉ DÉVOILÉE* (2) par ses usages, Paris, Vallat-La-Chapelle, 1766, in-12. L'auteur cherche à prouver que la révélation doit recevoir une nouvelle sanction du système établi dans l'ouvrage qu'il réfute. Il est à regretter que le ton de cette critique soit en général peu mesuré. II. *Le Pyrrhonisme raisonnable ou méthode nouvelle proposée aux incrédules*, par l'abbé *** , La Haye (Paris), 1761, in-12. Cet écrit avait été attribué au vicomte d'Alès de Corbet (*Voy. ALÈS*, dans ce vol.), mais Voltaire, dans une de ses lettres à Damilaville (tom. LIX, pag. 42, édition de Kehl), fait connaître que le marquis d'Autré en est l'auteur. Ce marquis n'est autre que le comte d'Autrey. Le patriarche de Ferney se moque, selon sa coutume, d'un livre où l'on croit prouver géométriquement le péché originel, et où l'on attaque Platon-Diderot. Le même volume de la Correspondance générale (p. 166) contient une lettre écrite, en 1765, au comte d'Autrey. Voltaire l'entretient longuement du régime diététique qu'il faut suivre, et se laisse aller à son naturel en disant qu'il ne désapprouve pas qu'on dise *Benedicite*. « J'ai eu l'honneur, ajoute-t-il, de passer à quelque temps de ma vie, avec madame votre mère, dont vous avez tout l'esprit, avec beaucoup plus de philosophie. » Ce passage

ne se concilie guère avec ce qu'il mandait à Damilaville ; mais ces sortes de contradictions lui étaient familières. IV. *Les Quakers à leur frère V***, *Lettres plus philosophiques que..... sur sa religion et ses livres*, Londres et Paris, Vallat-La-Chapelle, 1768, in-8°. Grimm dit, à propos de ce pamphlet, « que ceux qui se croient obligés d'entrer en lice avec M. de Voltaire devraient bien résister à l'envie d'être plaisants ; cela leur réussit si mal ! Nous venons d'être gratifiés de deux plaisanteries dont les auteurs me paraissent de malins pestes » (3). Le comte d'Autrey mourut à Paris en 1777. L-M-X.

AUTROCHE (CLAUDE DE LOYNES D'), né d'une famille noble, à Orléans, le 1^{er} janvier 1744, aurait un nom connu dans l'Europe littéraire, si la traduction en vers plus que médiocres de trois poèmes épiques pouvait, par le courage seul de cette entreprise, donner droit à quelque célébrité. Dans sa jeunesse, son esprit religieux, et aussi son goût pour les belles-lettres et les arts, le conduisirent en Italie, terre si riche en monuments et en grands souvenirs. Il voulait voir le Panthéon et la *Scala santa*, le Colisée et les Catacombes, le tombeau de Virgile et le tombeau des Apôtres ; il fit donc à-la-fois un voyage d'amateur et un pèlerinage. A son retour, il passa par Ferney, et voulut voir aussi l'homme extraordinaire qui tenait, dans son château, le double sceptre de la philosophie et des lettres : il s'entretint avec lui, fut étonné de son génie, affligé de son impiété, et se retira saisi d'admiration et d'indi-

(2) Et non le *Christianisme dévoilé*, comme on l'a dit par inadvertance à l'art. BOULANGER, V, 325.

(3) Correspondance littéraire et philosophique, tome VI, p. 120.

gnation. Depuis, il disait souvent : « Je sortis de Ferney meilleur chrétien que je n'y étais entré. » — Il fixa son séjour dans sa terre de La Porte, à quelques lieues d'Orléans : c'est la que, partageant sa vie entre la culture des vers et celle des champs, il fut plus heureux dans cette dernière occupation que dans l'autre ; car il féconda, il embellit son domaine ; et fut loin de rendre le même service à Virgile qu'il voulait *refondre*, à Milton, au Tasse, au Roi-prophète, au Lyrique romain, dont il effaça les beautés en voulant corriger ce qu'il appelait leurs défauts. M. de Féletz, dans le *Journal des Débats*, égaya le public aux dépens du malheureux écrivain. — D'Autroche se vante plus d'une fois d'avoir mieux fait que Virgile. Tantôt il dit : Nous pensons n'être *pas resté au dessous de l'original* ; tantôt il corrige et rectifie. Il traduit *canum vis* par *des milliers de chiens*. Quelquefois il ajoute son esprit par supplément à celui du poète latin : *Nous avons*, dit-il, *ajouté ici un vers qui nous a semblé aussi expressif que vrai* ; et ce vers, le voici : Didon veut entendre le récit des malheurs de Pergame,

Et des feux d'Illion nourrit encor son âme.

D'Autroche avait conçu un projet qui n'a rien de vulgaire : « Outre la traduction de l'Enéide telle qu'elle existe, je m'étais proposé, dit-il dans sa préface, d'en donner une nouvelle édition telle que *je suppose* que Virgile aurait pu composer son poème si une plus longue vie lui eût permis de mettre la dernière main à cet ouvrage. *J'aurais donc fait disparaître les choses faibles ou inutiles...* et, conservant toutes les beautés, j'aurais tâché *d'y joindre celles qu'il y aurait ajoutées SANS*

DOUTE. » D'Autroche développe ensuite son plan de réforme et de castigation : il voulait *modifier* le caractère de Turnus : « Je l'aurais peint plus épris encore de la gloire que des femmes. Mon projet était de rendre Lavinie amoureuse du héros troyen. » Dans le troisième livre, à la place d'un Grec *obscur*, d'Achémenide, d'Autroche devait mettre Ulysse, parce qu'il ne doute pas que Virgile ne se fût proposé de faire lui-même ce remplacement : *le temps, seul lui a manqué*. Et résumant tout son système d'embellissement, d'Autroche dit : « J'espérais fondre dans un même ouvrage les principales beautés de l'Iliade, de l'Odyssée, et toutes celles de l'Enéide. » Il y avait dans l'audace de ce projet beaucoup de bonhomie, car le réformateur d'Orléans était un très-honnête homme. Il jette souvent dans ses notes, et même dans le texte, ses principes religieux, sa détestation des mauvais philosophes et sa haine contre l'anarchie. Voici la série des ouvrages qui lui sont attribués, car il eut la modestie ou l'esprit de les publier sans y attacher son nom : I. *Traduction libre des Odes d'Horace en vers français, suivie de notes historiques et critiques*, Orléans, Jacob, 1789, 2 vol. in-8°. II. *Traduction de l'Enéide en vers français, suivie de notes littéraires et morales*, Orléans, Jacob, 1804, 2 vol. in-8°. Cette traduction précéda de quelques mois la publication de celle de Delille (1). III. *L'esprit de Milton, ou traduction en vers français du Paradis perdu*, 1808, in-8°. IV. *La Jérusalem délivrée du Tasse*, traduction en vers fran-

(1) Nous avons vu Delille, qui se faisait lire quelquefois cette traduction en corrigeant la sienne, s'en amuser beaucoup. M—pj.

çais, 1810, in-8°. V. *Traduction nouvelle des Psaumes de David en vers français, avec le texte latin en regard*, par M. d'A***, Orléans, 1820, in-8°. Au milieu de ses travaux poétiques et agricoles, d'Autroche fit paraître un *Mémoire sur l'Amélioration de la Sologne*, Orléans, 1787, in-8°. Ce fut sa première publication. On attribue encore à d'Autroche une *Correspondance en vers avec Napoléon Buonaparte*, in-8°. La seule orthographe du nom indique l'époque et l'esprit du pamphlet. D'Autroche a laissé beaucoup de manuscrits. Ses ouvrages imprimés ne sont guère connus; ce qui l'est mieux dans sa patrie, ce qui mérite mieux de l'être, c'est le bien qu'il a fait autour de lui, ce sont ses abondantes aumônes réparties entre le séminaire d'Orléans, la maison de la Providence, les églises et les pauvres. Il voulut consigner, dans son testament, ses principes religieux. « Je m'honore, y disait-il, du titre de chrétien, de ce titre qui ajoute tant à la dignité de l'homme, qui lui inspire les sentiments les plus purs, et lui propose pour règle, pour but de ses actions, les motifs les plus sublimes, la jouissance d'un bonheur infini et éternel; » et il prit, dans ce testament, des mesures pour que les secours donnés pendant sa vie à la maison de la Providence et aux établissements de bienfaisance d'Orléans leur fussent continués après sa mort. D'Autroche mourut le 17 nov. 1825. — Un de ses frères avait été officier dans le régiment des gardes-françaises.

V—VE.

AUVRAY (LOUIS-MARIE), né à Paris le 12 septembre 1762, fils d'un secrétaire de l'intendance, était clerk de procureur lorsque la révolu-

tion commença. Alors il quitta la pratique pour entrer dans la garde nationale soldée, où il fut nommé lieutenant. Il passa avec le même grade, en 1792, dans le 104^e régiment qui fut composé des débris de cette garde; il devint capitaine, puis chef de bataillon, et enfin colonel du 40^e régiment d'infanterie. Il fit les premières campagnes à l'armée du Nord, et celles de 1796 et 1797 à l'armée d'Italie. Revenu en France en 1799, il se trouvait dans le mois d'octobre au Mans avec le dépôt de son régiment, lorsque le comte de Bourmont, chef des royalistes de cette contrée, s'empara de la ville avec un corps de quinze cents hommes. Le colonel Auvray, qui n'avait à lui opposer que deux cent cinquante recrues, se retira prudemment sur Beaumont-le-Vicomte. Cette retraite nécessaire et bien conduite fut généralement approuvée; et, lorsque Bonaparte, devenu consul, substitua des préfets aux administrations départementales, le colonel Auvray obtint la préfecture de la Sarthe. Dès-lors il se consacra tout entier à ces nouvelles fonctions, et refusa, en 1802, de siéger au corps législatif. Dans la même année il fit publier une *Statistique du département de la Sarthe*, vol in-8° de 254 pages, Paris, de l'imprimerie des sourds-muets, qui passe pour l'un des meilleurs ouvrages de ce genre. Après avoir rempli ces importantes fonctions pendant quatorze ans, Auvray fut destitué au commencement de 1814 par le gouvernement impérial. Le roi Louis XVIII, qui monta sur le trône quelques mois après, ne lui rendit pas son emploi, mais il le nomma maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Depuis cette époque Auvray ne remplit plus aucune fonction, et

il habitait une maison de campagne près de Tours, lorsqu'il mourut, le 12 novembre 1833, des suites d'une chute de cabriolet. M—D j.

AUXIRON (JEAN d'), jésuite. *Voy.* VIGNACOURT, XLVIII, 471, note 2.

AUZOLES (JACQUES d'), sieur DE LA PEYRE, auteur d'écrits nombreux naquit le 14 mai 1571, au château de la Peyre, dans la Planèze d'Auvergne. Lui-même nous apprend, sur le frontispice de toutes ses livres, qu'il était fils de Pierre d'Auzoles et de Marie Fabry, d'Auvergne. Amené jeune à Paris pour y terminer ses études, il entra depuis comme secrétaire chez le duc de Montpensier, qui l'honora de toute sa confiance. Dans ses loisirs, il voulut s'occuper de débrouiller la chronologie, science qui, malgré les travaux estimables de Scaliger, présentait encore beaucoup de difficultés; mais il s'égara comme tant d'autres, dans ce vaste océan où l'on est souvent privé de boussole; et, loin d'éclaircir les problèmes qu'il tentait d'aborder, il tomba dans des erreurs aussi graves qu'aucun de ses devanciers. En 1622 il publia son livre sur *Melchisédech*, où il avance que ce pontife est encore vivant. Dans un autre ouvrage qui parut l'année suivante, il établit la *généalogie de Job*, dont l'existence n'est pas encore admise généralement (*Voy.* JOB, XXI, 575), sans tenir compte des difficultés insurmontables que présentait un pareil sujet. Le P. Bolduc (*Voy.* ce nom, V, 45), dans son livre intitulé *Ecclesia ante legem*, réfuta, plus sérieusement peut-être qu'il ne convenait, le paradoxe de d'Auzoles sur l'existence actuelle de Melchisédech. Dans ses *Annales* (1),

le P. Salián, et enfin le P. Petau, dans son savant traité *De Doctrina temporum* (lib. IX, c. 20), relevèrent plusieurs erreurs de chronologie qu'il avait commises dans la généalogie de Job. D'Auzoles opposa au P. Salián son *Apologie*, 1635, in-8°. Prenant pour une marque de mépris (2) l'attention que Petau avait eue de ne pas le nommer, d'Auzoles lui répondit par un livre qu'il intitula *le Disciple des temps*, en opposition au *Doctrina temporum*, comme si Petau, en donnant ce titre à son ouvrage, se fût qualifié *le docteur des temps*. Le savant jésuite, dans son *Rationarium temporum*, eut encore la complaisance d'écrire quelques pages pour ramener d'Auzoles à des idées plus saines en matière de chronologie; mais ce fut inutilement. Celui-ci répliqua par le *Berger chronologique*, en 1633, et par l'*Ariadne ou filet sécourable pour se débarrasser des filets du P. Petau*, Paris, 1634, in-8°. Il publia en 1635 ses *Eclaircissements chronologiques*, in-8°. Ce fut alors que, fatigué de cette lutte, et cessant de garder des ménagements avec son adversaire, Petau publia la *Pierre de touche chronologique* (*Voy.* PETAU, XXXIII, 461), qu'il termine en déclarant à d'Auzoles qu'il lui laisse le champ libre, et que désormais il ne perdra plus son temps à lui répondre. A cet ouvrage, fait pour

Melchisédech, Enoch et Elie, et qu'ils apportèrent en présents les prémices que Melchisédech avait reçues d'Abraham. La préface de ce singulier ouvrage contient l'histoire de la pension de cent pistoles que le clergé lui avait accordée. *Voy.* les *Mélanges* de Michault, II, 23.

(2) « J'avais, dit-il, rendu tant d'honneur au « P. Petau, et si hautement publié son savoir et « ses mérites, que je n'en attendais rien moins « que l'immortalité de mon nom dans ses Œu- « vres magnifiques, pour la récompense de mes « petite compliments. »

(1) Dans son *Epiphanie*, Paris, 1638, in-8°, d'Auzoles soutient que les trois mages étaient

mettre hors de combat un champion plus vigoureux, d'Auzoles opposa le *Mercuré charitable, ou contre-touche pour désenpierrer le P. Petau*, 1638, in-fol. Mais cette dernière attaque fut en pure perte; Petau ne répondit plus. La polémique durait encore, lorsque d'Auzoles, qui ne calculait pas plus le nombre que le mérite de ses adversaires, publia, contre le P. Bolduc, l'*Anti-Babau*, 1632, in-8°. Ce titre a grand besoin d'une explication; aussi l'auteur l'a-t-il donnée dans sa préface, où il dit que *Babau* est un fantôme imaginaire dont les nourrices des provinces méridionales font peur aux petits enfants. Les curieux, qui désireraient plus de détails sur ce livre, en trouveront dans les *Anti* de Baillet, n° 155. Moréri assure que d'Auzoles se réconcilia avec les pères Salian et Bolduc, et qu'ils se jurèrent une amitié réciproque. L'abbé de Marolles, qui avait beaucoup connu d'Auzoles, avoue qu'il ne montrait pas un génie merveilleux pour la chronologie, quoiqu'il s'y fût entièrement appliqué. Ce bon homme lui proposait de réduire l'année à 364 jours, afin qu'elle pût commencer par un dimanche et finir par un samedi. Mais l'abbé de Marolles lui ayant objecté qu'en adoptant cette idée, au bout de quelque temps l'ordre des saisons serait interverti, et que janvier se trouverait dans l'été, d'Auzoles se mit dans une étrange colère (Voy. les *Mémoires de Marolles*, II, 115). Sa bonhomie lui faisait accepter et prendre le titre de *Prince des chronologues*, que lui donnèrent des admirateurs en assez grand nombre (3). Il obtint en 1626 une

(3) Tristan l'Hermite s'est-il moqué de d'Auzoles lorsqu'il a dit de lui :

pension du clergé; mais il n'en jouit qu'un petit nombre d'années. Le P. Nicéron, non le biographe; mais celui dont on a des recherches sur l'optique (Voy. NICERON (J.-F.), XXXI, 216), fit graver, en 1636, le portrait de d'Auzoles, lequel semblait plutôt un monstre qu'un homme; mais, y appliquant un cylindre, et le mettant sur le rond qui y est marqué, cela le représentait naïvement bien, suivant ses expressions. Le portrait de d'Auzoles a été gravé plusieurs autres fois de différents formats, en médaille (4) in-4°, et in-fol. entouré des portraits de toutes les personnes auxquelles il avait dédié ses *OEuvres*, et des titres de ses ouvrages. Il mourut à Paris, le 19 mai 1642 (5), à 71 ans. Le Dictionnaire de Moréri contient, au mot PEYRE, une liste de ses productions manuscrites. D'Auzoles débuta par une édition latine des *Evangelies*, Paris, 1610, in-fol.; et il en donna, la même année, une *traduction française*, in-4°, dédiée à la reine Marie de Médicis. En 1629 il fit paraître sa *Sainte Géographie*, 1 vol. in-fol. Après avoir fait mention de d'Auzoles dans ses *Mémoires*, l'abbé de Marolles l'a compris dans son *dénombrement*

La Peyre voulant remonter
De ce temps jusqu'au premier âge,
N'a point d'auteur à nous citer
Qui vaille son seul témoignage :
Les bonnes-mœurs, la piété
Et l'amour de la vérité
Joint à la science profonde,
L'honneur et la franchise encor,
Le font passer à tout le monde
Pour un homme du siècle d'or.

Cependant d'Auzoles a eu des partisans qu'on ne peut dédaigner, entre autres le P. Mersenne, mineur, qui l'estimait beaucoup, le savant Nicéron, du même ordre, le carme Thomas d'Aquin de Saint-Joseph, les jésuites Mambrun et Labbé.

(4) Saint-Joyre, chevalier des ordres du roi, fit graver par Picart une médaille en l'honneur de Jacques d'Auzoles.

(5) Et non 1644, comme on le dit dans la *Bibl. historiq. de la France*, IV, append. 140.

des auteurs dont il avait reçu des productions pour son *Calendrier chronologique*. « Il avait, ajoute-t-il, composé un ouvrage très-abondant, qu'il appelait le *Panthéon*, lequel est en danger de ne voir jamais le jour. » L—B—E et W—S.

AVANZINI (l'abbé JOSEPH), mathématicien, né à Gaino, village près de Salo, dans les états de Venise, le 13 déc. 1753. Après avoir fait ses humanités à Salo, il entra au collège de Brescia, où il étudia les sciences physico-mathématiques sous le célèbre Coccoli. Il trouva ensuite un protecteur zélé et même un ami dans le comte Charles Bettoni, qui l'engagea à venir demeurer chez lui. Ce fut là qu'il s'occupa de sa Carte topographique et géologique du lac de Garde, dont on attend la publication. Après la mort de Bettoni, Avanzini professa la physique et les mathématiques dans plusieurs collèges, et succéda à Cossali dans la chaire de mathématiques transcendantes à l'université de Padoue, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juin 1827. Il était membre de l'académie de Brescia et de l'institut de Bologne, et joignait à son mérite scientifique beaucoup de simplicité et de modestie. On a de lui, en italien, des *Réflexions sur la direction des fleuves*, Brescia, 1782, ouvrage très-estimé, et plusieurs traités d'hydraulique, plus recommandables par le fond des choses que par la pureté du style, et dans lesquels il établit sur le cours des eaux des théories nouvelles qui ont trouvé des contradicteurs.

G—G—Y.

AVARAY (CLAUDE-THÉOPHILE DE BÉSIADÉ, marquis d'), lieutenant-général des armées du roi, né le 2 mai 1655, était fils de Théophile de

Bésiade, marquis d'Avaray et grand-bailli d'épée d'Orléans, office qui subsista dans sa famille jusqu'à ce qu'il fut supprimé, en 1790. Les Bésiade étaient originaires du Béarn et fort anciens parmi la noblesse de cette province. Ils avaient suivi et servi fidèlement Henri IV, et s'étaient, après son avènement à la couronne, établis dans l'Orléanais par l'acquisition de la seigneurie d'Avaray. Claude-Théophile fut fait cornette de cavalerie, en 1672, dans le régiment du marquis de Sourdis, qui devint depuis son beau-frère. L'année suivante, il combattit sous le grand Condé à la sanglante affaire de Sénéf, et prit part à toutes les actions de cette guerre, telles que les sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Ypres, etc., les batailles de Cassel et de Saint-Denis. Le marquis d'Avaray se distingua partout et devint colonel d'un régiment de dragons qu'il eut la permission de lever sous son nom (1), et, à la fin de la campagne, il fut fait brigadier de cavalerie. La paix de Ryswick dura peu. Le 18^e siècle commençait à peine, que les dissensions au sujet de la succession au trône d'Espagne rallumèrent de nouveau la guerre. Louis XIV s'y prépara en rappelant dans ses armées tous ceux qui s'étaient fait connaître dans les campagnes précédentes. Le marquis d'Avaray répondit un des premiers à cet appel. Nommé maréchal-de-camp le 9 janvier 1702, ce fut en cette qualité qu'il reçut l'importante mission d'aller commander à Naples, en l'absence du maréchal de Marsin,

(1) Il y eut, sous Louis XIV, une centaine de régiments d'infanterie ou de cavalerie, levés par des nobles, et qui portaient leurs noms. Ces colonels devinrent la plupart maréchaux-de-camp, plusieurs lieutenants-généraux, et quelques-uns maréchaux de France. V—Y.

sous l'autorité du vice-roi. Le 10 février 1704, il fut élevé au rang de lieutenant-général; et bientôt employé sous le maréchal de Tessé, en Espagne, il marcha au secours de Badajoz dont il fit lever le siège. A la fin de 1706, il passa à l'armée du maréchal de Berwick, et contribua puissamment à la prise de Carthagène. Mais ce fut surtout l'année suivante qu'il inscrivit glorieusement son nom dans nos fastes militaires par la part décisive qu'il eut au succès de la célèbre bataille d'Almanza. « Cet habile officier, dit le chevalier de Follard (2), qui commandait à la gauche, après avoir poussé, renversé et dissipé entièrement la droite de la cavalerie ennemie, bien loin de s'amuser à la poursuivre, comme c'est la coutume, tourna subitement sur l'aile de l'infanterie qui restait encore dans son entier, la prit en flanc et la mit dans une confusion épouvantable. » Targe, dans son *Histoire de l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, et le président Hénault, dans son *Abrégé chronologique*, rendent au marquis d'Avary le même témoignage. Cette belle action n'obtint pourtant pas à la cour l'éclat qu'elle méritait. Le maréchal de Berwick ne fit, dans son rapport, aucune mention du marquis d'Avary, soit par suite de la jalousie qu'il avait conçue pour le duc d'Orléans, protecteur du marquis; soit par une faiblesse dont les grands hommes ne sont pas toujours exempts: la crainte de diminuer sa part de gloire en rendant justice à l'un de ses lieutenants. L'armée murmurait de ce silence; la marquise d'Avary s'en plaignit vivement à Chamillart, ministre de la guerre, qui lui annonça

que son mari allait passer sous les ordres du duc d'Orléans. Le prince prit en effet le commandement de l'armée, mais il eut pour second le maréchal de Berwick jusqu'à la fin de cette année 1707. Le marquis d'Avary n'en servit pas avec moins de zèle, et il eut beaucoup de part à la soumission de toutes les places des royaumes de Valence et d'Aragon; emporta, l'épée à la main, le fort devant Tortose, et monta à la tranchée de Lérida. Une pension de 4,000 livres sur le trésor particulier du roi lui fut accordée en 1708. A cette époque, le principal théâtre de la guerre ayant été transporté en France où le danger devenait plus menaçant, le marquis d'Avary fut appelé à l'armée de Flandre, commandée par les maréchaux de Villars et de Montesquiou, et y servit en 1710, 1711 et 1712. Il est cité avec éloge dans les Mémoires de Villars. Il combattit à Denain et passa ensuite à l'armée du Rhin, dont les succès forcèrent les ennemis de la France à signer le traité de Radstadt. La paix permit enfin au marquis d'Avary de prendre quelque repos après quarante ans de combats; mais, en 1715, le régent, qui le savait capable de servir l'état autrement que par son épée, lui donna l'ambassade de Suisse. En 1719 il fut nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et, par une distinction rare, dispensé de passer par le grade de commandeur. La mort du régent ne diminua point la considération que le marquis d'Avary s'était acquise, et il eut plusieurs commandements dans les provinces de Picardie, de Flandre et du Hainaut. A son retour de Suisse, Louis XV lui annonça: « Qu'étant satisfait de ses services, il était résolu de l'associer à son ordre du Saint-Esprit, dans la pre-

(2) Commentaire sur Polybe, tom. 1, préface xxvj et pag. 339.

mière promotion. » Cette nomination se fit le 2 février 1739, et Saint-Simon, qui parle de l'origine de la famille d'Avaray avec la passion qu'il mettait trop souvent dans ces sortes de recherches, ne peut, du reste, s'empêcher de rendre justice aux talents militaires et diplomatiques du marquis d'Avaray. Il ayone que cet officier-général avait des prétentions, des droits peut-être, au bâton de maréchal de France (*Mémoires complets*, tom. VII). Le marquis d'Avaray mourut en 1745, âgé de 90 ans. — Il eut deux fils : l'un, *Jean-Théophile*, ayant fait comme lui la campagne de 1713 sous le maréchal de Villars, mourut, brigadier d'infanterie, des suites de blessures reçues à la bataille de Guastalla sous le même général. L'autre, *Charles*, après avoir servi en Flandre comme maréchal-de-camp sous le comte de Saxe, mourut de la petite vérole à Anvers en 1746. C. D—s.

AVARAY (CLAUDE-ANTOINE DE BESIADÉ, duc d'), petit-fils du précédent, naquit en 1740, et suivit, comme ses ancêtres, la carrière des armes. Il fit la guerre de sept ans, avec le grade de capitaine au régiment de Mestre-de-Camp, cavalerie, et fut blessé à la bataille de Minden. Nommé colonel, en 1765, au corps des grenadiers de France, puis au régiment de la Couronne, il fut créé chevalier de St-Louis en 1770. La noblesse de l'Orléanais, dont il présidait l'assemblée en qualité de grand-bailli d'épée de cette province, le nomma son député aux états-généraux de 1789, le préférant, pour cette mission, au duc d'Orléans qui avait sollicité ses suffrages. Le marquis d'Avaray se montra à l'assemblée constituante fermement attaché aux principes conservateurs de la monar-

chie, et signa toutes les déclarations et protestations contre les actes de cette assemblée. En même temps il contribua, par d'actives démarches, à sauver plusieurs hommes de sa province arrêtés pour pillage de grains et menacés des châtimens les plus sévères. Lorsque la déclaration *des droits de l'homme* fut présentée, il en proposa une *des devoirs* pour faire suite à celle-là. La révolution devenant de plus en plus menaçante, il se disposait à suivre, lorsqu'une maladie grave l'en empêcha; ses trois fils et ses deux gendres qui avaient émigré à la fin de 1791. Cette dernière circonstance suffisait déjà pour lui faire courir les plus grands périls pendant la terreur, si sa position sociale, sa conduite politique et une fortune considérable ne l'y eussent pas d'ailleurs exposé. Jeté en prison avec la marquise d'Avaray, sa femme, née de Mailly de Nesle, ils eurent le rare bonheur d'échapper, par l'effet du 9 thermidor, au sort qui les attendait. Les divers gouvernements qui régiront successivement la France jusqu'en 1814 durent entourer d'une active surveillance le père de celui qui faisait preuve de tant de dévouement à Louis XVIII. (*Voy.* l'article suivant), et le marquis d'Avaray resta exilé dans ses terres. Cette espèce de peine, que les circonstances lui rendaient bien facile à supporter, fut pour les habitants de ses domaines une source de prospérité et de nombreux bienfaits que sa bonté répandait autour de lui. En 1814, Monsieur était à peine arrivé à Paris, qu'il envoya en Angleterre le marquis d'Avaray pour porter à son frère le discours du sénat au lieutenant-général du royaume. Le roi, après s'être attendri avec lui sur la mort de son fils,

le présenta au prince régent et à la reine d'Angleterre, en leur disant : « Voilà le père de mon libérateur. » L'un et l'autre le comblèrent de témoignages d'estime et lui dirent que son fils avait été un bien bon serviteur de son roi, et qu'ils l'avaient vivement regretté. Louis XVIII s'empressa de rendre au marquis d'Avaray ses anciennes fonctions de maître de la garde-robe, et le fit lieutenant-général le 13 août 1814. L'ordonnance du 17 août 1815 l'appela à la pairie, et des lettres-patentes du 6 décembre 1817 lui conférèrent le titre héréditaire de duc. Il devint enfin chevalier des ordres du roi en 1820. Louis XVIII se plut ainsi à reporter sur la famille de son fidèle serviteur presque toutes les grâces qu'il avait conférées à ce dernier pendant sa vie. Le duc d'Avaray mourut le 25 avril 1829. La pairie qu'il avait transmise à son troisième fils, le seul qui lui restât, avec ses titres et ses fonctions à la cour, était, par l'époque de sa création, une de celles qui devaient survivre à la révolution de 1830 ; mais le titulaire s'en est volontairement démis en 1832. C. D—s.

AVARAY (ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS DE BÉSIÈRE, comte et depuis duc d'), fils du précédent, naquit le 8 janvier 1759. Entré fort jeune au service, il fut bientôt placé à la cour, et reçu, dès 1775, en survivance de son père, dans la charge de maître de la garde-robe de Monsieur, depuis Louis XVIII. Le comte d'Avaray fit ses premières armes en 1782 au siège de Gibraltar, comme aide-de-camp du duc de Crillon, et s'y fit remarquer. On peut lire le récit des périls qu'il courut lors de cette malheureuse expédition, dans une lettre qu'il adressait à sa famille à cette époque. Elle se trouve

dans la notice placée en tête de la *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz*, en 1791 (évasion de Louis XVIII), imprimée à Paris, 1823, in-8°. Ces détails prouvent qu'à un courage ardent et quelquefois téméraire le comte d'Avaray savait joindre de la présence d'esprit et un rare sang-froid au milieu des conjonctures les plus critiques. De retour en France, à la fin de la campagne, il reprit son service ordinaire, et parcourut tous les grades de son arme jusqu'à celui de colonel du régiment de Boulonnais, qu'il obtint en 1788. La révolution s'annonçait déjà. Il prévint de bonne heure tous les maux qui menaçaient le prince auquel il était plus particulièrement attaché, et dès ce moment il lui voua son existence. Monsieur était averti du projet que Louis XVI avait conçu de se retirer vers le nord du royaume pour y réunir les moyens de résister à ses ennemis. Les deux frères, partant en même temps, devaient se rejoindre par des routes différentes. Confident de cet important secret et chargé d'explorer celle que Monsieur se proposait de prendre, le comte d'Avaray fit pour cet objet deux voyages. La principale difficulté était de sortir du Luxembourg où Monsieur se trouvait surveillé par une multitude d'émissaires de la commune. Le jour de l'évasion (21 juin 1791), tout avait été prévu par le comte d'Avaray, et la délivrance s'accomplit avec le plus grand succès. Il serait superflu de répéter ce qu'a rapporté Louis XVIII lui-même (V. ce nom, au Supp.) dans la relation indiquée plus haut. Mais, si les détails de cet événement appartiennent plus spécialement à l'article de ce monarque, la part décisive qu'y prit le comte d'Avaray ne saurait

être passée ici sous silence ; et il est impossible de ne pas rappeler que le frère de Louis XVI., plus heureux que lui, fut surtout redevable de son salut aux sages mesures et au dévouement du fidèle serviteur auquel il s'était confié. Dans la lettre qui précède sa relation, le prince déclare : « qu'instruit que son ami (c'est ainsi qu'il appela toujours depuis le comte d'Avaray) a conçu le dessein d'écrire les détails de cette délivrance, il craint que la modestie du narrateur ne l'empêche de se rendre entièrement justice. C'est lui qui veut se charger de parer à cet inconvénient. » Ce serait me rendre ingrat, ajoute-t-il, de souffrir que qui que ce soit au monde, même vous, osât ravir à mon libérateur la moindre partie de la gloire qui lui est due. » Dès son arrivée à Coblenz, Monsieur nomma le comte d'Avaray capitaine de ses gardes à la place du duc de Lévis qui avait donné sa démission. Ce fut en cette qualité que le comte l'accompagna dans la campagne de 1792, et ensuite à Ham, où l'attentat du 21 janvier 1793 fit prendre à l'oncle de Louis XVII le titre de régent. A peine la mort du jeune et malheureux héritier de Louis XVI avait-elle fait passer la couronne sur la tête de son oncle, que ce prince s'empressa de donner au comte d'Avaray un nouveau témoignage de sa gratitude. « Un des premiers devoirs des rois, dit-il dans ses lettres-patentes du 1^{er} juillet 1795, est de récompenser les grands services par de grands honneurs. » En conséquence, il accorde à d'Avaray et à ses descendants le droit de mettre dans leurs armes l'écusson de France, et il donne lui-même à ces armes la devise suivante : *Vicit iter durum pietas*. En même temps, il le nomme capitaine de la com-

pagnie Écossaise, la première des gardes-du-corps, vacante par la retraite du duc d'Ayen. Lorsque les progrès des armées françaises et la timide politique du gouvernement vénitien obligèrent Louis XVIII à quitter Vérone au mois d'avril 1796, le comte d'Avaray contribua beaucoup à surmonter les obstacles qui s'opposaient à son départ pour l'armée de Condé campée sur la rive droite du Rhin. On sait que les espérances qu'avait fait naître l'arrivée de ce prince au milieu des Français combattant pour sa cause, furent bientôt détruites. Ce n'est point ici le lieu de développer les motifs qui inspirèrent à une puissance étrangère la résolution d'éloigner Louis XVIII de cette armée ; mais, dans les pénibles débats suscités par les exigences de l'Autriche et par la résistance du roi, le comte d'Avaray fut appelé par sa position à jouer un rôle qu'il convient de rappeler. L'empereur avait envoyé à Louis XVIII, pour le déterminer à quitter le théâtre des opérations militaires, un général qui mit beaucoup de chaleur dans sa mission, et qui alla jusqu'à dire au comte d'Avaray que l'on était décidé à employer la force s'il en était besoin. « Si votre maître, lui répliqua le comte, a recours à une pareille voie, il pourra réussir ; mais il saura ce qu'il en coûte pour enlever un roi de France du milieu de ses gentilshommes. » — Le prince de Condé, cédant lui-même aux instances du cabinet de Vienne, avait voulu se servir de l'influence qu'il supposait au comte sur l'esprit du roi, pour le décider à s'éloigner. — Je suis bien malheureux, lui répondit d'Avaray, de n'être pas plus connu de V. A. S. ; elle ne me chargerait pas d'une telle commission ; mais,

pour vous prouver le peu d'influence que j'ai auprès du roi, quand il s'agit de sa gloire et de son honneur, je vous supplie de me permettre de ne point vous accompagner, lorsque vous irez sonder ses dispositions. » Le prince s'étant en effet rendu seul chez le roi, le trouva inébranlable dans sa résolution de partager les travaux et le sort de l'émigration armée. Cependant les républicains ayant passé le Rhin à Kehl, les Autrichiens firent leur retraite, et entraînérent dans leur mouvement le corps de Condé. Peu de temps après eut lieu l'attentat de Dillingen, où Louis XVIII manqua de périr victime du plus lâche guet-apens. Lorsqu'il fut frappé, le comte d'Avaray était auprès de lui. De Leipzig, où ce prince arriva bientôt après, le comte écrivait à un de ses amis : « La plaie va bien ; le courage de notre auguste maître est inébranlable... Du reste, nous ne savons où poser la tête. » Il n'y avait rien d'exagéré dans ces derniers mots. Ce ne fut qu'après avoir dépassé Leipzig que le roi reçut un courrier du duc de Brunswick qui lui offrait un asile dans sa petite ville de Blankenbourg. A cette même époque Louis XVIII chargea le comte d'Avaray de toutes les affaires et de la correspondance avec l'intérieur du royaume et les cabinets étrangers. Devenu ainsi le principal ministre d'un souverain dont les intérêts, par cela même qu'il se trouvait dépouillé de ses états, n'étaient que plus délicats à soutenir, le comte ne tarda pas à avoir l'occasion de les défendre avec habileté et succès dans une mission dont le résultat importait essentiellement au bonheur et à l'avenir de la famille royale. C'était le mariage du duc d'Angoulême avec la fille de Louis XVI, retenue encore à Vienne depuis sa sor-

tie du Temple. Le roi, pour déjouer des manœuvres contraires à ses vues et faites pour l'inquiéter (1), ouvrit des négociations avec le cabinet russe, et envoya le comte d'Avaray à St-Petersbourg, pour les appuyer. Paul Ier ne refusa point sa puissante intervention auprès de la cour d'Autriche ; et cette cour céda enfin aux désirs de Louis XVIII. Le mariage, célébré à Mittau le 10 juin 1799, fut pour tous les exilés un jour de fête que le roi avait signalé, dès le mois d'avril précédent, en conférant au comte d'Avaray les titres de duc et pair. Il était impossible que des marques si multipliées de reconnaissance pour un service dont tout le monde ne jugeait pas l'importance comme Louis XVIII, n'excitassent pas quelque jalousie. Le dépositaire des plus secrètes pensées du roi, l'inséparable compagnon de ses fortunes diverses depuis qu'ensemble ils avaient quitté la France, devait être et était en effet traité de favori. Plus sensible à cette injure que celui-là même qui en était l'objet, Louis XVIII prit sa défense dans une note, en date du 28 août 1800, écrite de sa main, dont l'original existe, et dont quelques exemplaires furent alors répandus en France par ordre du prince. Ce document est assez remarquable pour que nous en citions quelques passages : « Une des choses les plus pénibles à l'état de roi, dit le prince, c'est qu'aussitôt que nous avons un ami, la calomnie s'attache à lui et le décrie, soit pour

(1) On peut juger de ces manœuvres et de la difficulté de vaincre les obstacles qu'elles avaient suscités par le fait suivant, que rapporte Louis XVIII dans un écrit encore inédit, et dont nous citerons plus loin d'autres fragments : « Quand ma nièce est sortie de France, dit-il, il s'en fallait tant qu'elle fût la femme de mon neveu, qu'un ministre étranger écrivait à un Français : « Votre maître s'amuse à faire des romans à sa nièce ; il lui écrit comme si son mariage avec le duc d'Angoulême était fait, et il ne se fera jamais. »

lui nuire dans notre esprit ; soit pour nous nuire à nous-même. Je ne sais que trop que mon ami en éprouve l'injustice ; je n'ignore pas qu'on le décore du titre de favori, injure banale, insignifiante en elle-même, mais qui nuit par l'acception arbitraire qu'on a donnée à ce mot. S'il ne s'agissait que de me défendre moi-même sur mon choix, ma défense serait courte et sans réplique. Je dirais : j'existe ; et tout serait dit ; mais cela ne me suffit pas. C'est mon ami que je veux défendre, et je ne puis rien faire de mieux pour cela que de donner des armes pour repousser les calomnies dont ses oreilles seront indubitablement assaillies tôt ou tard, si déjà elles ne l'ont été... Ensuite le roi justifie son ami des prétentions qu'il pouvait avoir par sa naissance et ses qualités personnelles, à faire un grand chemin dans le monde. Il rappelle encore une fois qu'il lui doit sa délivrance ; puis il continue : « Il eût été assez naturel, et c'eût été l'effet d'un caractère ordinaire de s'en faire accroire après une telle action. Je demanderai à ses ennemis eux-mêmes s'il est sorti un instant de sa modestie, et si en public j'ai un sujet plus respectueux. Dans le particulier, c'est l'ami le plus sensible et (ce dont je fais encore le plus de cas) le plus sévère... Suivons la vie de ce favori, et voyons l'usage qu'il a fait de mon amitié. De toutes mes affaires je n'en vois que deux qu'il ait embrassées et suivies ostensiblement. L'une tenait à ma gloire, l'autre touchait mon cœur. C'est avec lui que j'ai bravé les perfidies et vaincu les obstacles qui me séparaient de mon cousin, le prince de Condé ; c'est par lui que j'ai conclu le mariage de mes enfants... Je connaissais toutes les difficultés qui s'opposaient au plus

cher de mes désirs. Aussi, ce fut mon ami que je chargeai uniquement de l'affaire. Je n'ai pas fait une démarche, pas écrit une ligne à ce sujet, que nous n'en fussions d'accord, et jusque dans la tour du Temple nous fîmes entendre notre voix à cet ange tutélaire de la France, qui sera un jour sa consolation comme elle fait aujourd'hui la mienne... Est-ce là la marche tortueuse d'un favori ? Voilà pourtant toute sa vie publique. Il a toute ma confiance, et, loin de m'en cacher, je le dis hautement. Je viens de prouver que sa conduite visible le mérite. Le fond de son âme le mérite-t-il aussi ? Quels sont les hommes dont il possède l'estime ? » Ici se trouvent cités les noms du maréchal de Castries, de Charrette, Cazalès, du comte de St-Priest, de l'abbé Edgeworth, du cardinal Maury (qui alors ne brigait pas encore les faveurs de Napoléon), et enfin de Paul I^{er}, dont l'inconcevable défection ne devait pas tarder à démentir l'estime que Louis XVIII professait pour lui. Cinq mois, en effet, ne s'étaient pas encore écoulés depuis la rédaction de cette note, que Paul, par un de ces brusques caprices dont sa vie offre tant d'exemples, mit le comble aux disgrâces de la famille royale, en lui enjoignant de quitter sur-le-champ Mittau. Cet ordre arriva la veille du 21 janvier 1801. Le frère et la fille de Louis XVI virent donc ajouter aux douleurs que ramenait pour eux ce funèbre anniversaire, celle d'aller au milieu des frimas de la Courlande, et par une route couverte de neige, chercher en Prusse une hospitalité non moins précaire. On sait que le roi et les personnes qui l'accompagnaient furent obligés de faire à pied une partie du chemin. Toujours à ses côtés, le

comte d'Avaray soutenait sa marche, en proie lui-même aux souffrances d'une affection de poitrine que la fatigue et l'âpreté du climat rendaient plus dangereuse. Cette maladie augmenta à Varsovie, où la famille royale put enfin se fixer. De profondes afflictions, causées par des malheurs particuliers, avaient d'ailleurs, depuis long-temps, contribué à ruiner la santé du comte d'Avaray. Il avait eu à trembler pour la vie de son père et de sa mère emprisonnés tous deux pendant la terreur, et qui n'échappèrent à l'échafaud révolutionnaire que par une sorte de miracle. Un de ses frères, un de ses beaux-frères avaient péri dans la désastreuse expédition de Quiberon. Louis XVIII mit les soins les plus recherchés à prouver combien lui était chère l'existence de son ami. Lorsque le comte d'Avaray était retenu dans sa chambre par quelque accès plus douloureux, il s'y rendait avec le petit nombre de compagnons de son exil que le malheur ne lui avait pas encore enlevés, et il se plaisait à causer ou à faire lui-même une lecture près du lit du malade. Mais d'aussi douces distractions ne pouvaient détruire le principe du mal; les médecins consultèrent au comte d'aller respirer l'air d'Italie, et, le roi ayant joint ses instances à leurs avis, il partit pour cette contrée et y passa les deux hivers de 1801 et 1802, après être revenu en Pologne dans l'intervalle. Pendant ces deux voyages, une correspondance active ne cessa de régner entre le prince et son confident. De loin comme de près, celui-ci fut toujours le centre des communications les plus importantes et l'âme de tous les conseils. Il reprit des liens que l'absence n'avait pas même relâchés lorsque l'empereur Alexandre, ré-

parant les torts de son père, rendit au roi de France l'asile de Mittaw. Mais la paix de Tilsitt l'obligea bientôt à le quitter encore, et l'influence de Napoléon sur le continent européen ne lui laissant plus d'autre retraite que l'Angleterre, il s'y rendit avec tout ce qui était resté près de lui. Ce fut là surtout que d'Avaray eut plus que jamais à souffrir de la haine et de l'envie que lui suscitaient des marques de confiance et d'attachement, auxquelles le roi venait de mettre le comble en exigeant qu'il prît le titre de duc, ce qu'il n'avait pas voulu faire jusque-là. A la tête de ceux qui manifestèrent ouvertement leurs sentiments hostiles contre le duc d'Avaray, il faut placer le comte de Puisaye (*Koy.* ce nom, au Supp.) dont les mémoires contiennent de longues et violentes sorties à son sujet. Aigri par les reproches qu'on lui adressait de toutes parts sur sa conduite à Quiberon, Puisaye s'en prit au duc d'Avaray de la disgrâce où il était tombé près du roi. A l'en croire, c'était aux manœuvres d'un homme qui avait, comme on l'a vu, un frère et un beau-frère dans cette entreprise, qu'il fallait en attribuer les déplorables résultats (2). Malgré

(2) Toutes les accusations de Puisaye sur ce point, comme sur les moyens employés pour contrarier ses desseins et le perdre dans l'esprit de Louis XVIII, n'ont pour appui que des inductions forcées, des confusions de noms et d'intérêts et se réfutent d'elles-mêmes. Aussi n'étaient-elles pas faites pour rendre nécessaire une réponse, si Puisaye s'en fût tenu là. Mais il alla plus loin, et attaqua directement l'honneur du duc d'Avaray, en lui imputant des actes d'une telle nature, qu'il y aurait eu autant de lâcheté peut-être à les laisser sans réponse qu'il avait fallu de témérité pour les avancer sans être certain de pouvoir les prouver. Il ne s'agissait de rien moins que de lettres adressées au roi interceptées ou falsifiées, de concussion et détournement de fonds fournis par le gouvernement anglais, et enfin d'un projet d'attentat contre la vie de Puisaye, lors de sa descente sur les côtes de Bretagne. Le duc d'Avaray commença par publier le démenti le plus éclatant de ces faits odieux, et défia son

l'issue honorable, pour le duc d'Avary, des fâcheux débats soulevés par l'agression de Puisaye, ces débats ne laissèrent pas de jeter de l'amerume sur son séjour en Angleterre. Cédant aux avis des gens de l'art, il s'éloigna enfin d'un climat trop humide, et il partit pour Madère au mois d'août 1810. Il mourut dans cette île le 3 juin de l'année suivante, à l'âge de 53 ans, n'ayant jamais été marié. Louis XVIII composa lui-même son épitaphe, et l'on retrouve dans ce monument de reconnaissance l'expression de tous les sentiments qu'il n'avait cessé de lui témoigner pendant sa vie. (3) L'inscription fut gravée à

accusateur de montrer les prétendues pièces qu'il disait posséder à l'appui de ses assertions. Le défi amena un nouveau factum de la part de Puisaye contenant des extraits d'une lettre qu'il attribuait au duc d'Avary, et dans laquelle celui-ci, signala les plus perfides altérations. Cette triste polémique se serait long-temps prolongée, si la justice du roi, que Puisaye lui-même avait invoquée dès le principe, n'y eût mis un terme. Sommé de produire toutes les pièces citées dans ses mémoires devant une commission d'enquête instituée par Louis XVIII, l'ex-commandant de Quiberon, après y avoir consenti d'abord, s'y refusa ensuite, sous prétexte qu'étant naturalisé Anglais, il avait cessé d'être sujet du roi de France. Il ne put éviter cependant de recevoir la visite de trois personnes désignées par le prince pour prendre connaissance de ses papiers. C'étaient le duc de Lorge, de Bourblanc et de La Bourdonnaye, auxquels fut adjoint M. d'Outremont, conseiller au parlement de Paris. Ces quatre commissaires, examinèrent les pièces que Puisaye leur communiqua, et firent leur rapport en présence du roi, de Monsieur, et de tout ce que l'émigration avait de plus distingué. L'assemblée, conformément au rapport des commissaires, et d'une voix unanime, reconnut que Puisaye avait principalement établi ses imputations sur une lettre réellement écrite par le duc d'Avary, en 1797, au comte d'Entraignes (Voy. ce nom, XIII, 169), mais dont plusieurs passages avaient été tronqués et altérés de manière à dénaturer le sens : ce qu'il fut facile de constater à l'aide d'une copie authentique conservée par le duc d'Avary dans un registre de correspondance tenu fort régulièrement.

(3) D. O. M.

Hic jacet

Nobilis vir, Antonius-Ludovicus-Francisus de

Beside

Dux d'Avary, Par Francis, equitum regis cus-

todum, etc., etc., etc.

Unus e Praefectis, etc., etc., etc.

Londres, envoyée par le roi à Funchal et placée sur la tombe du duc d'Avary. Dans son testament, il avait exprimé le désir que ses cendres ne restassent pas sur une terre étrangère. Louis XVIII voulut encore exécuter cette disposition, et ce fut par ses ordres qu'après la restauration le cercueil et la pierre tumulaire rapportés en France, furent placés à Avary dans le lieu destiné à la sépulture de la famille. Le duc d'Avary mourut, comme on vient de le voir, bien peu d'années avant cette restauration qu'il n'avait cessé d'appeler de tous ses vœux et de tous ses efforts. Il est permis de regretter qu'il ne lui ait pas été donné de vivre lors de ce grand événement. Tout porte à croire qu'il aurait exercé dans les conseils du roi une influence heureuse pour l'un et pour l'autre. Ce qui s'est passé depuis ne peut qu'ajouter à ces regrets. C. D.—s.

Ab antiquâ stirpe oriandus,

Belli tirocinium

Gibraltae sub manibus altis

Medias per ignes

Gessit.

Patriâ subversâ,

Deo, regi fidelis

Ludovico XVIII

(Heu ! quare Ludovico XVI non adfuit !)

E carcere erepto

Ab eo gallicis liliis in scuto donatus,
Vigintique annos secretioribus in conciliis

Admissus,

Regem, amicum adeo dilexit

Ut sanctos amicitia nexus

Ne minimâ quidem adulatione

Unquam fœdaret.

Ærumnas, variosque labores

Corpore, menti nimis impare,

Non sustinente,

Mortem à longè venientem

Impavidus asperxit.

Ultimis tandem Ecclesiæ auxiliis munitus

Supremisque verbis inimicis suis

Veniam dans,

Obdormivit in Domino

Die III junii mensis, anno salutis M. DCCCXI

Ætatis verò suæ LIII.

Qui ignovit, ignoscat ei Deus

Precare viator !

Hunc lapidem

Ludovicus XVIII, rex christianissimus,

Gratitudinis pignus,

Mœrens posuit.

AVELLINO. *Voy.* **ANDRÉ (S.)**
II, 120.

AVELLONI (JOSEPH), poète italien, né, en 1761, à Venise, termina ses études sous la direction des jésuites, et se consacra tout entier à la culture des lettres. Ses premiers essais lui ouvrirent les portes de l'académie vénitienne; et bientôt les lycées de Zara et de Rovigo l'admirent au nombre de leurs correspondants. Doué d'une imagination brillante, et d'une facilité dont l'Italie offre seule des exemples, Avelloni composa un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers; mais la plupart sont restés inédits. Parmi ceux qu'il a publiés, on distingue deux poèmes intitulés, l'un : *Padova riacquis-tata*, Venise, 1790, in-8°; et l'autre, *Isabella Rovignana*, ibid., 1795, in-8°. Avelloni mourut dans sa patrie, le 16 avril 1817, à l'âge de 56 ans. La traduction italienne de la *Biographie universelle* (1) contient une courte notice sur cet écrivain.

W—s.

AVENELLES (PIERRE des), avocat au parlement de Paris, en 1560, recueillit chez lui La Renaudie, chef de la conjuration connue sous le nom d'*Amboise*, qui avait pour but apparent de soustraire le roi François II à l'espèce de tutelle où il était tenu par les Guises. Ayant été initié aux mystères du complot, des Avenelles les fit connaître à l'intendant du cardinal de Lorraine; et cette délation, où l'intérêt avait plus de part que l'amour du bien public, donna aux princes de cette maison la facilité de déjouer la conspiration

(1) Cette traduction littérale de notre ouvrage, imprimée récemment à Venise en 60 volumes in-8°, ne contient d'autres additions qu'un petit nombre d'articles italiens, auxquels il nous sera bien permis d'emprunter à notre tour quelques détails.

(V. LA RENAUDIE, XXXVII, 328). Le zèle du *révéléateur*, que la satire Ménippée appelle tout franchement un *traître*, fut récompensé par une charge de judicature que le duc de Guise lui fit obtenir en Lorraine, et par une somme de douze mille livres qu'il reçut sur les *finances du roi*. Le Duchat, dans ses notes sur la satire Ménippée (II, 117, édit. de 1726), croit que ce pourrait bien être le même que le suivant : c'est une conjecture qui n'est pas fondée. — **AVENELLES** (Philippe des) est à peine compté dans la foule des *translateurs* du XVI^e siècle. Il traduisit, du latin de Dario Tiberti, le premier volume de l'*Epithome, ou Abrégé des vies de cinquante-quatre excellents personnages, tant grecs que romains*; extrait de Plutarque, 1558, in-8°. Il a aussi donné une version française du sixième et du septième livre d'Appien, dans la traduction de cet historien que Claude de Seyssel fit paraître en 1560, Paris, in-8°, et dont les fréquentes réimpressions attestent la vogue non méritée, puisque Seyssel, pas plus que des Avenelles, n'avait *translaté* l'auteur original, mais la version latine qui en avait été faite.

L—M—X.

AVESANI (JOACHIM), né en 1741 à Vérone, étudia chez les jésuites, dont il embrassa la règle. La suppression de la société l'ayant laissé sans emploi, il exerça les fonctions de précepteur à Bologne, à Modène et à Mantoue. Etant revenu à Vérone, il y fut nommé professeur de rhétorique; et, en 1775, il prit possession de cette chaire par un discours dans lequel il prouve que la religion chrétienne a toujours favorisé la culture des lettres et des arts. Joignant à des talents distingués toutes les qualités d'un bon profes-

seur, Avesani se fit chérir de ses élèves, dont plusieurs, par leurs succès, le récompensèrent de ses soins. Forcé par l'âge de renoncer à l'enseignement, il se chargea de la direction du séminaire de sa ville natale; et il mourut au mois d'avril 1818, âgé de 77 ans. On a de lui : I. *Poesie italiana e latine*, Vérone, 1807, in-12. Dans ses vers italiens, Avesani se montre poète élégant et facile. Ses vers latins annoncent un homme nourri de la lecture des classiques. II. *Le metamorfosi, canti VI*, ibid., 1812, in-12. C'est l'édition la plus complète de ce poème où l'on admire, avec une versification simple et naturelle, une narration pleine de grâces, l'art de présenter en badinant d'utiles leçons et celui de rappeler des événements honorables pour sa ville natale. III. *Scherzi poetici*, Venise, 1814, in-8°. L'auteur a réuni sous ce titre deux *Canzonette*, déjà publiées plusieurs fois : l'une *Per la morte di un grillo*; l'autre *Prosopopea del medesimo grillo*. L'un des anciens confrères d'Avesani, Magnani, conservait quelques-uns de ses poèmes latins inédits; parmi lesquels on cite celui sur *l'origine des métaux* et celui sur *l'hypocondrie*. Enfin on lui doit une édition de *l'Orlando furioso*, Vérone, 1820, 4 vol. in-12. Il a retranché de cette édition, réduite à 44 chants, tous les passages licencieux, et rempli les lacunes par des morceaux dans lesquels il a si bien imité la manière de l'Arioste, qu'il est souvent impossible de les reconnaître. W—s.

AVESNES (BAUDOUIN d').
Voy. BAUDOUIN, au Supp.

AVIAU DU BOIS DE SANZAY (CHARLES-FRANÇOIS d'), archevêque de Bordeaux, naquit le 7

août 1736, au château du Bois de Sanzay, diocèse de Poitiers. Etant l'aîné de sa famille, il renouça à cet avantage pour embrasser l'état ecclésiastique, fit ses études chez les jésuites, à La Flèche, puis au séminaire de St-Sulpice à Paris. Reçu docteur à la faculté de théologie d'Angers, il fut nommé chanoine à la collégiale de St-Hilaire, ensuite au chapitre de la cathédrale et grand-vicaire du diocèse. C'est alors qu'il fut chargé de prononcer *l'Oraison funèbre de Louis XV*, qui fut imprimée in-4° de 64 p. Il remplissait depuis plusieurs années ces fonctions de grand-vicaire, lorsque Lefranc de Pompi-gnan, ayant donné sa démission en 1789, proposa à Louis XVI l'abbé d'Aviau pour lui succéder dans l'archevêché de Vienne. Mandé à Paris, ils'y rendit à pied; et, lorsqu'on lui eut fait connaître le choix que le roi avait fait, il s'en déclara modestement indigne. Ce ne fut que par les ordres formels du monarque qu'il accepta. En prenant possession de son siège, le nouvel archevêque y porta les vertus qui l'ont distingué jusqu'à la fin de sa longue carrière, un grand zèle pour le bien de la religion, une simplicité vraiment évangélique, et surtout une charité dont les pauvres du diocèse de Vienne ont long-temps conservé le souvenir. Les jours d'épreuve et de tribulation pour le clergé de France arrivèrent; l'archevêque de Vienne fut exposé aux persécutions réservées pour les ecclésiastiques qui refusèrent d'accepter la constitution civile du clergé. Il quitta sa patrie en 1792; et, pénétré d'une profonde vénération pour saint François de Sales, il se rendit à Annecy, où l'on conserve les restes de cet évêque. Là, il dirigeait les consciences, édifiait les jeunes ecclésiastiques

par ses exemples, ses entretiens et sa charité. La Savoie ayant été envahie par les armées françaises, il alla demander l'hospitalité dans la célèbre abbaye d'Ensiedlen ou de Notre-Dame-des-Hermes. Quoiqu'il se fût annoncé comme un pauvre prêtre, on le reconnut, et il fut accueilli avec tous les honneurs dus à son rang. Ensuite il se rendit à Rome, où il fut reçu avec une bonté touchante par le pape Pie VI. C'est là que lui fut donné par ce pontife le nom de *saint archevêque*, que confirma plus tard Pie VII. Tourmenté par le désir de servir son église, l'archevêque de Vienne rentra secrètement en France en 1797 : il fit encore ce voyage à pied, un bâton à la main, et ce fut ainsi qu'il parcourut son diocèse, se résignant aux privations, et vivant comme un pauvre missionnaire, exposé sans cesse à être arrêté et mis à mort. Il administrait aussi les diocèses de Die et de Viviers, qui étaient vacants, l'un par la mort du titulaire, l'autre par l'apostasie de son premier pasteur. Déguisé en paysan, d'Aviau parcourait les montagnes du Dauphiné, du Vivarais et du Forez, portant de village en village les consolations et les secours de la religion. Il avait établi le centre de son périlleux apostolat dans les montagnes du Vivarais; et souvent il disait la messe sur le tombeau de saint François Régis qui, placé sur une haute montagne, était protégé par les difficultés du lieu et par la piété des habitants de la Lozère. Quand le missionnaire était poursuivi par les persécuteurs de ce temps-là, il se réfugiait dans le château de madame de Lestranges, près d'Annonay. Le concordat ayant rendu la paix à l'église de France, il donna sa démission. Appelé au siège archiépis-

copal de Bordeaux, il y fut installé le 9 avril 1802. Il serait difficile de dire tout le bien qu'il fit alors au milieu de son nouveau troupeau. Ne trouvant que des débris, sa première pensée fut de relever toutes les institutions réellement utiles, et il anima du même zèle tous les pasteurs de son diocèse. Après avoir rétabli son grand séminaire, il acheta l'ancien séminaire de Bazas pour y fonder une école ecclésiastique. Il acquit ensuite l'ancienne abbaye de Verdelay, afin d'y établir un lieu de retraite pour les prêtres infirmes ou âgés. Il fallait des missionnaires pour ranimer la piété des fidèles, il acheta pour eux une maison. Il appela à Bordeaux les frères des écoles chrétiennes, les sœurs Ursulines, celles de la Réunion et du Sacré-Cœur, afin que les enfants des deux sexes fussent instruits dans la religion et dans les premières connaissances humaines; enfin il procura des établissements aux Jésuites et aux Trappistes. La première guerre d'Espagne, en 1809, lui fournit de nouvelles occasions de manifester son zèle et de pratiquer la charité. On dirigeait sur Bordeaux les prisonniers espagnols, ainsi que les ecclésiastiques et les laïques condamnés à l'exil : le prélat allait visiter et consoler ces malheureux. Ses revenus ne pouvant suffire aux secours qu'il répandait, il y consacra la petite somme destinée à entretenir le mobilier de l'archevêché. A quelque religion que l'on appartînt, on trouvait près de lui le même accueil. Les protestants étaient admis à sa table, souvent à ses aumônes; et l'on dut surtout à sa haute sagesse l'union parfaite qui régna toujours dans son diocèse entre eux et les catholiques. En 1811, Bonaparte avait convoqué à Paris les

évêques de France, espérant leur faire approuver et confirmer les violences qu'il exerçait contre le pape. L'archevêque de Bordeaux défendit les droits du saint-siège avec une sainte liberté. Des évêques qui avaient tenu le même langage furent emprisonnés et persécutés; mais, sans doute on craignit, si on le traitait avec la même rigueur, d'exciter dans le public une trop vive indignation. A l'époque du 12 mars l'archevêque prit une grande part aux événements qui annoncèrent la restauration, et qui, selon sa propre expression, l'avaient assurée. *Præsagibant et præsagiendo maturabant.* L'archevêque se rendit à la cathédrale; il reçut le duc d'Angoulême à la porte de l'église, et lui dit : « Affligés par une suite de calamités, nous avons gémipendant que nous adressions nos prières au ciel, afin qu'il daignât y mettre un terme; nous ne cessons d'être agités par la crainte et l'espérance. Ces émotions pénibles sont enfin calmées par la présence de votre Altesse Royale. J'ose la supplier, au nom de mon clergé et des fidèles de mon diocèse, de transmettre à S. M. Louis XVIII l'assurance qu'elle ne trouvera pas dans ses états de sujets plus fidèles et plus dévoués. » Pendant les cent jours de 1815, l'archevêque de Bordeaux consacra cette dure époque aux soins de son diocèse. Il fut ensuite nommé pair de France, cordon bleu, et il aurait probablement reçu le chapeau de cardinal, sans l'événement aussi affligeant qu'imprévu qui vint éprouver sa constance et sa piété. Dans la nuit du 9 mars 1826 le feu prit aux rideaux de son lit : ayant été gravement atteint, il reçut les secours les plus prompts; mais les symptô-

mes devinrent alarmants; il reçut l'extrême-onction, et le 23 s'étant trouvé mieux, on lui donna le viatique. Au mois de juin son état fut jugé tel, que le chapitre et les grands-vicaires annoncèrent pour la seconde fois des prières publiques. Cependant le 26 de ce mois il eut la force de venir sur son balcon, d'où il bénit deux ou trois mille enfants qui faisaient la procession du jubilé, conduits par les frères des écoles-chrétiennes. Ses plaies paraissaient cicatrisées, mais les digestions devinrent douloureuses, et il succomba le 11 juillet 1826. Pendant ces quatre mois d'épreuve, tous les habitants, sans distinction de classe ou de culte, se portaient dans les églises, ou se rendaient à la porte du palais épiscopal; tous les vœux demandaient la conservation de celui que l'on appelait *le père des pauvres*. Ses obsèques furent célébrées le 18 juillet avec la plus grande pompe. Tous les fidèles du diocèse y étaient accourus. Comme saint Augustin, d'Aviau mourut *sans faire de testament, parce qu'il ne laissa point de quoi en faire un*. Il fallut payer ses funérailles; seulement il avait ordonné que son cœur fût déposé dans l'église de St-Hilaire à Poitiers, et cette disposition fut exécutée le 27 janvier 1827. L'abbé Lambert, vicaire-général, fit l'oraison funèbre. Le *Mémorial catholique*, dans ses n^{os} de mai et juin 1827, a publié des lettres que le prélat avait écrites au sujet des discussions sur l'ultramontanisme et le gallicanisme. Voy. l'écrit intitulé *Doctrine de l'église de France sur l'autorité des souverains pontifes, et sur celle du pouvoir temporel, etc.*; avec des observations adressées aux rédacteurs du *Mémorial Catholique sur les lettres*

de Mgr. C.-F. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, publiées dans les n^{os} de mai et de juin 1827, par l'auteur de cet article, Paris, 1827, in-8°. On voit dans cet ouvrage que d'Aviau était fort attaché aux anciennes doctrines ; et son entière soumission au saint-siège s'y manifeste clairement. « Quelques personnes, disait-il, me font la guerre sur mon ultramontanisme ; je m'y enfonce de plus en plus, à mesure que je considère où se laissent emporter les meilleurs esprits qui ne se sont point assez tôt défaits des systèmes gallicans. » On a encore de lui : I. Un écrit sur le prêt à intérêt du commerce, Lyon, 1799. II. *Mélanie et Lucette, ou les avantages de l'éducation religieuse, ouvrage utile aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe*, Poitiers, 1811, in-12, nouv. édition, Tours et Paris, 1823, in-18. On a publié un précis de la *Vie de Mgr. Charles-François d'AVIAU*, etc., suivi d'un discours de ce prélat sur le triomphe de la croix, d'après un manuscrit de l'auteur, par J. Tournon, in-8° de 50 pages, Montpellier, 1829. Dans la même année fut terminé, sur les dessins de M. Poitevin, architecte, le monument qui renferme les restes de ce prélat dans la cathédrale de Bordeaux.

G—Y.

AVILA (SANCHE d'), probablement de la même famille que l'évêque de cenom (Voy. Avila, III, 121), fut un des officiers espagnols qui jouèrent un rôle dans la révolution des Pays-Bas, au 16^e siècle. Dès son enfance il avait été formé à l'art de la guerre par ce terrible duc d'Albe qui valait peut-être mieux que sa réputation, et dont les soldats disaient après sa mort : *Ha! señor,*

el buen padre de los soldados es muerto. Quand son protecteur vint en Flandre, en 1567, il lui donna le commandement de ses gardes. Ce fut Avila qui, pour empêcher dans Bruxelles un mouvement populaire, cerna avec une partie de sa troupe l'hôtel de Culembourg, tandis qu'on s'assurait de la personne des comtes d'Egmont et de Horn. L'année suivante, la guerre civile ayant éclaté, il repoussa derrière la Meuse les bandes du comte d'Hochstraete et les battit ensuite. Moins heureux près du Quesnoy, il fut blessé en s'efforçant de rallier ses gens. Le grand-commandeur Requesens, qui avait succédé au duc d'Albe, donna, en 1574, à Sanche d'Avila le commandement de la moitié de la flotte chargée d'aller délivrer Middelbourg où Montdragon pressé par la disette était près de capituler. Mais cette expédition n'eut pas le résultat désiré ; les Zélandais, par le nombre et la grandeur de leurs bâtiments, par l'habileté de leurs matelots, et surtout par l'ardeur de leur patriotisme, obtinrent la victoire : Middelbourg fut obligé de se rendre à ceux qu'on appelait les *gueux*. D'Avila prit bientôt sa revanche au combat de Moke, où il triompha du brave Louis de Nassau. L'acharnement des Espagnols fut tel en cette occasion que presque toute l'armée ennemie périt de leurs mains. Bientôt éclatèrent ces formidables séditions des soldats espagnols qui réclamaient leur solde l'épée à la main, et pour s'indemniser saccageaient des villes. D'Avila, malgré le crédit dont il jouissait, n'étant pas capable de ramener d'abord la discipline, finit par s'emparer du soulèvement pour le diriger. Il commandait la citadelle d'Anvers et voulait s'opposer aux

prises d'armes qui avaient lieu de toutes parts. De son côté, le conseil d'état lui reprochait d'augmenter les garnisons de certaines places sans y être autorisé. Pendant ces discussions, et tandis que don Juan d'Autriche se rendait en Belgique, d'Avila voyant toute la population soulevée contre les *Motinados*, en fit entrer le plus grand nombre qu'il put dans la citadelle d'Anvers, et se rendit maître par la force de cette malheureuse cité qui fut livrée à tous ces effroyables excès qu'on a flétris du nom de *furie espagnole*. On dit cependant qu'il tenta de s'opposer aux fureurs de la soldatesque, mais que ses efforts furent inutiles. D'Avila quitta les Pays-Bas en 1577 avec les troupes royales. Brantôme, qui lui a donné place parmi les célèbres capitaines étrangers, dit qu'avant de servir en Flandre il était *castellan du chateau de Pavie*, et qu'il fut tué au siège de Maestricht lorsqu'il revint dans les Pays-Bas, sous le prince de Parme. R—F—G.

AVISON (CHARLES), musicien anglais, naquit à Newcastle, où il fut organiste de l'église de St-Jean et de celle de St-Nicolas. En 1748 l'orgue de St-Jean ayant exigé des réparations qui furent estimées 160 livres sterling, Avison offrit de donner 100 livres sterling pour cet objet, à la condition qu'il serait nommé organiste à vie avec des appointements de 20 livres, et qu'il aurait le droit de se faire remplacer. Son offre fut acceptée, et l'un de ses fils fut son suppléant. En 1752 il publia *an Essay on musical expression* (Essai sur l'expression musicale); Londres, in-12; seconde édition, *ibid.*, 1753, in-8°, avec des changements et quelques additions, entre autres une lettre à l'auteur sur la

musique des anciens qu'on sait maintenant être du docteur Jortin. Avison avance dans son ouvrage que Marcello et Geminiani sont supérieurs à Handel : assertion fort extraordinaire, au moins quant au second, et qui devait déplaire beaucoup en Angleterre. Aussi parut-il dans la même année un écrit intitulé *Remarks on M. Avison's Essay on musical expression*, dans lequel il est traité d'ignorant, qui a eu besoin de la plume d'autrui pour écrire son ouvrage : on croit en effet que le docteur Brown et Mason l'aidèrent dans la rédaction. Il fit une réplique insérée dans la seconde édition. La troisième fut publiée à Londres en 1775, in-8°. Il avait été élève de Geminiani, qui conserva toujours beaucoup d'estime pour lui. La prédilection qu'il avait pour le style de son maître le lui fit adopter dans ses compositions qui consistent en deux œuvres de sonates pour piano avec accompagnement de deux violons, et quarante-quatre concertos pour violon. Il publia par souscription les psaumes de Marcello avec des paroles anglaises. Avison mourut à Newcastle, le 10 mai 1770, et eut pour successeur à son orgue de St-Nicolas, son fils Édouard, qui mourut en 1776. F—T—S.

AVITUS. Voy. BOJOCALUS, V, 42.

AVOGADRO (JOSEPH), comte de CASANOVA, né à Verceil, en 1731, descendait, par sa mère, de Ranzom-Mercurin, grand-chancelier du duc de Savoie en 1460. Cette famille, une des plus anciennes de la Lombardie, était, dès le douzième siècle, chargée des affaires contentieuses du clergé, et c'est ce qui lui fit donner le nom d'*avogadro*, avocat (Voy. AVOGADRO, III, 126 et suiv.) : elle

s'est divisée en plusieurs branches, descendant toutes de *Gualonus de Advocatis*, possédant les fiefs de Valdengo, de Cerione, de Geretto, de Casanova, de la Motta, de Collobiano, de Quinto, de Massazza, etc., et qui sont établies dans le Vercellais. Philippe Avogadro, de Carisio, compagnon de S. Dominique, fut béatifié dans le ^{xiii}^e siècle. Deux évêques de Verceil, Martin de Quaregna et Rainier de Valdengo, illustrèrent aussi vers le commencement du ^{xiv}^e siècle le nom d'Avogadro. Ce dernier prélat combattit les Gazzari (1), sectaires qui avaient pour chef Dulcin (*Voy.* ce nom, XII, 204), et qui furent complètement dispersés par les troupes épiscopales, près de Triveri, dans les Alpes grâies. M. de Gregory croit que c'est à l'un de ces deux évêques, Martin ou Rainier Avogadro, qu'appartenait le précieux manuscrit de *Imitatione Christi*, qu'il vient de publier — Le comte Joseph, après avoir fait ses études au collège de Verceil, épousa Louise-St.-Martin de Parella : il se consacra tout entier à la culture de ses vastes domaines, qu'il fertilisa par des soins et des procédés jusqu'alors inconnus dans cette contrée. Il a publié en italien : I. *Avis sur la culture et sur l'irrigation des prairies*, Verceil, 1783, in-8°. II. *Méthode pour cultiver le lin d'après le célèbre Duhamel*, Verceil, 1786, in-8°. III. *Conseils ruraux*, Verceil, 1786, in-8°. Cet ouvrage fut critiqué à Turin par un anonyme. Le comte Avogadro répondit par une lettre très-polie et par des arguments sans réplique; mais la meilleure preuve qu'il ait donnée de

l'excellence de ses méthodes, c'est que ses greniers furent toujours les plus abondants de la contrée, que ses terres passaient avec raison pour les mieux cultivées, et qu'il a doublé ses revenus, au point qu'il était regardé en même temps comme le plus riche propriétaire de Verceil, et comme le cultivateur le plus éclairé. IV. *Essais d'expériences et de réflexions sur les avantages qu'on peut se procurer par les ventilateurs naturels*, Verceil, 1791, in-8°; *ibid.*, 1793, en français. *Méthode facile et pratique pour la construction d'une voûte de quelque dimension et hauteur que ce soit*, Verceil, 1810, in-8°. Le comte Avogadro était en 1798 chambellan du roi de Sardaigne; et, lors de l'occupation du Piémont par les Français, il fut nommé gouverneur du Vercellais. Sous l'empire, il fut élu président du collège électoral du département de la Sésia, et nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Il mourut à Verceil, le 13 décembre 1813, entouré de ses quatre fils, auxquels il a laissé une fortune considérable.

Z.

AVOGARO (le comte AZZONI RAMBALDO), archéologue, naquit en 1719 à Trévise d'une famille illustre. Dès son enfance, il annonça pour l'étude des dispositions qui lui méritèrent l'affection de ses maîtres. Il n'avait que vingt-un ans lorsqu'il fut élu chanoine du chapitre de Trévise. Un de ses concurrents attaquait cette élection, prétendant que n'étant pas prêtre il ne pouvait posséder un bénéfice qui l'obligeait à remplir les fonctions du sacerdoce. Mais Avogaro rétorqua toutes les raisons de son adversaire, et fut confirmé dans sa prébende. Pour établir ses droits, il avait été forcé de com-

(1) Cette secte qui admettait la communauté des biens et des femmes avait quelque rapport avec celle des Saint-Simoniens.

pulser les anciens registres du chapitre. En les lisant il prit le goût des recherches historiques; et dans peu d'années il acquit des connaissances très-étendues sur l'histoire de sa ville natale. Zélé pour le progrès des lettres, il fut le restaurateur de l'académie des *Solleciti*, dont les travaux étaient interrompus depuis plusieurs années, et rédigea pour cette société un règlement qui reçut l'approbation de Muratori (1747). Trévise dut encore à ses soins l'établissement d'une colonie d'Arcadiens. Il en fut, déclaré le *custode* ou président perpétuel; et il prit le nom de *Targilio Ambracio* qu'il conserva depuis dans toutes ses relations littéraires; enfin c'est à lui que le chapitre de Trévise est redevable d'une bibliothèque, devenue l'un des ornements de cette ville, et qu'il dota d'un revenu suffisant pour son entretien et celui d'un conservateur. Il mourut en 1790, universellement regretté. Ses confrères ont consacré à sa mémoire un monument dans la bibliothèque même dont il est le fondateur, et où l'on conserve sa *Correspondance* avec les savants contemporains, en 26 vol. in-fol. On n'a d'Avogaro que quelques *Opusculs* archéologiques dans la *Raccolta Calogeriana*. Le plus remarquable est le *Trattato della zecca e delle monete che ebbero corso in Treviso sin a tutto il secolo xiv*. Il a été recueilli par Guido Zanetti (*Voy. ce nom*, LII, 111), dans la *Nuova raccolta delle monete e zecche d'Italia*, liv. II, 111. Tiraboschi a publié l'*Eloge historique* d'Avogaro; et M. Gamba lui a consacré une notice accompagnée de son portrait dans la *Galleria degli uomini illustri che le venete provincie contavano nel secolo xviii*. W—s.

AVRIGNY. CHARLES-JOSEPH

LOEILLARD d'), né vers 1760 à la Martinique; vint en France très-jeune encore, habita quelque temps Montpellier, et se fit connaître par quelques essais poétiques qui annonçaient un goût pur et de l'élévation dans les idées. A dix-huit ans, il courut pour le prix de poésie proposé par l'académie française: le sujet était la *prière de Patrocle à Achille*. Aucun ouvrage ne fut couronné, mais la pièce de d'Avrigny obtint une mention honorable. Il vint se fixer à Paris quelques années avant la révolution, et y épousa M^{lle} Renauld l'aînée, l'une des premières cantatrices de l'Opéra-Comique. Alors il s'adonna au genre dramatique et composa plusieurs opéras-comiques qui ont eu quelque succès, mais qui ne sont pas restés au théâtre. D'Avrigny qui plus tard devait être un des chantres les plus assidus des exploits guerriers de l'empire, monta plus d'une fois sa lyre pour célébrer les solennités de la république. Au mois de thermidor an 11 (juillet 1794) l'hymne de d'Avrigny sur le dévouement républicain de Barra et Viala fut chanté dans une fête nationale. Quelques mois après il composa avec Legouvé un grand opéra intitulé *Doria ou la tyrannie détruite* (3 actes; musique de Méhul). Cet ouvrage n'eut aucun succès: on n'y trouve ni intérêt, ni mouvement, ni effet dramatique: seulement le style en est noble et correct, et quelques vers obtinrent les applaudissements du parterre. Devenu chef du bureau des colonies, au ministère de la marine, d'Avrigny se livra sérieusement aux soins de son emploi, et ne consacra plus aux lettres que ses loisirs: aussi c'est avec un assez léger bagage qu'il se présente à la postérité, si toutefois il doit y arriver.

En 1807 il publia un petit poème en vers alexandrins, intitulé *le Départ de La Peyrouse ou la Navigation moderne*, dédié au comte Decrès, alors ministre de la marine. Ce poème, qualifié de *didactique* par son auteur, offre une heureuse imitation du *Songe de Scipion* dans les *Tusculanes* de Cicéron; on y trouve de très-beaux vers, et les notes n'en sont pas sans intérêt. Toutes les circonstances plus ou moins signalées de l'histoire impériale trouvèrent d'Avrigny disposé à les célébrer, et de ces différents travaux est résulté le recueil intitulé *Poésies nationales*, que son auteur publia en 1812. *La Campagne d'Autriche; la Bataille d'Iéna; la Campagne de Prusse en 1808*; enfin des chants sur le mariage de Napoléon, sur la naissance du roi de Rome, complètent la partie politique de ce recueil, qui, malgré son titre, est d'autant moins *national* que, non content de flatter le maître, le poète fait précéder chacune de ces pièces d'une adresse louangeuse pour les ministres, Cambacérès, Maret, Montalivet, etc. Il n'est pas jusqu'à Savary, dont il ne se soit fait le panégyriste, et qu'on reconnaîtrait difficilement à ce portrait :

Ces talents, cet esprit facile,
Cet art d'embellir les bienfaits,
Cette grâce, ce don de plaire,
Des dignes chevaliers français :
Aimable et noble caractère, etc.

À la suite des *poésies nationales* venait une réimpression du *Poème de La Peyrouse*, et *Marina*, épisode d'un poème héroïque sur la conquête du Mexique par Fernand Cortez, vaste entreprise épique que d'Avrigny n'a pas achevée. Les *Poésies nationales* furent vantées dans les journaux, grâce à quelque mérite réel, mais surtout au crédit dont jouissait l'au-

teur auprès du gouvernement. Voici le jugement qu'en porta le jury des prix décennaux : « On y trouve « du talent et de l'imagination, « des idées heureuses et beaucoup « de strophes bien écrites; mais « la verve, le mouvement, les rap- « prochements inattendus et la pompe « du style qu'exige le genre lyri- « que ne s'y trouvent pas assez. » M. d'Avrigny cumulait alors avec ses fonctions d'employé supérieur de la marine, celles de censeur. À la restauration il ne conserva plus que la censure dramatique; sans doute il remplissait avec habileté ce poste délicat, puisqu'il vivait dans les relations les plus agréables avec les auteurs dont il censurait les pièces; et qu'il obtenait même leurs éloges dans les journaux. Son dernier et son meilleur ouvrage est la tragédie de *Jeanne d'Arc à Rouen*, représentée le 4 mai 1819. La régularité du plan, l'élégance, la correction du style sont incontestables; partout on y remarque de la grâce, de l'harmonie, une admirable clarté dans les plus longues périodes, une noblesse qui ne se dément jamais dans les plus petits détails; mais on y a blâmé avec raison la nullité d'action : la situation toujours la même de l'héroïne a été comparée par les uns à une longue agonie, par les autres à un procès en cour d'assises; cependant on ne peut nier que l'auteur n'ait su, d'un sujet pareil, faire ressortir quelque intérêt. Le cinquième acte est le plus faible, quand on le compare au quatrième, et au troisième surtout qui offre une scène admirable. C'est presque toujours le poète qu'on aperçoit et non le personnage. Jeanne d'Arc est constamment froide et cérémonieuse : elle semble craindre d'interroger et de répondre; c'est un

personnage d'apparat, une princesse de tragédie, et non pas l'héroïne française, la fière et naïve inspirée du ciel et de la patrie. Trop préoccupé de l'étude profonde qu'il avait faite de Racine et de Voltaire, l'auteur imite parfois ces deux modèles, de manière à calquer ses vers sur les leurs. Sa *Jeanne d'Arc*, qui fut représentée concurremment avec celle de M. Soumet, n'a été goûtée qu'à la lecture; et deux éditions en ont été faites en 1819. La seconde offrait des changements et des corrections considérables: car nul poète n'a plus constamment travaillé, repoli ses ouvrages, et ne s'est montré plus docile aux conseils de la critique. D'Avrigny s'était présenté plusieurs fois à l'académie française: il réunit souvent beaucoup de voix, mais inutilement. Le parti qui avait alors la majorité le repoussa constamment. Cependant, on ne peut le nier, la plupart de ceux qui ont obtenu sur lui la préférence avaient moins de titres littéraires, et personne, en politique comme sous tout autre rapport, n'était d'un caractère plus conciliant et plus modéré. Il est probable qu'une des prochaines élections l'aurait enfin dédommagé de tant d'inutiles démarches, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva aux lettres le 17 septembre 1823. Il avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur trois ans auparavant, à l'occasion de sa *Jeanne d'Arc*: on avait voulu récompenser ainsi un poète qui n'avait jamais traité que des sujets nationaux; *Celebrare domestica facta*, telle avait été la devise qu'il avait prise dans son recueil de *Poésies*. Outre les ouvrages de d'Avrigny que nous avons mentionnés, et les vaudevilles et opéras dont nous n'avons pas cru nécessaire de parler, il a publié un *Ta-*

bleau historique des commencements et des progrès de la puissance britannique dans les Indes-Orientales, inséré dans l'*Histoire de l'empire de Mysore*, par M. Michaud l'aîné. Le mérite de ce morceau fait regretter que d'Avrigny, au lieu de se condamner à n'être qu'un versificateur, ne se soit pas livré au genre historique. D—R—R.

AVRIL (le P. PHILIPPE), jésuite français, professait, en 1684, la philosophie et les mathématiques à Paris, au collège de Louis-le-Grand. En demandant de nouveaux sujets pour les missions de la Chine, le P. Verbiest avait conseillé de les diriger par la Tartarie; mais cette route n'ayant pas encore été pratiquée par des Européens, on résolut d'envoyer d'abord comme éclaireurs des hommes en état de reconnaître les pays que les missionnaires auraient à traverser, ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer, afin d'aviser ensuite aux moyens de les vaincre. Le P. Avril, désigné pour cette expédition hasardeuse, se rendit à Marseille où il fut rejoint par un de ses frères, résolu à courir les mêmes dangers. De Marseille ils prirent la route de Rome; et, le P. Avril ayant fait admettre son frère dans l'institut des jésuites, il s'embarquèrent à Livourne, le 13 janvier 1685, sur un bâtiment français destiné pour Alexandrette. Ils gagnèrent ensuite Alep dans la compagnie de quelques marchands. Séparé bientôt de son frère, que le supérieur des missions de l'Asie retint à Alep, le P. Avril fut envoyé lui-même dans le Curdistan, puis dans l'Arménie, où il contribua beaucoup à fonder une mission à Erzerum. Il demeura huit mois dans cette ville, partageant son temps entre ses devoirs et l'étude du turc et de l'ar-

ménien. Ayant enfin pu continuer sa route, il traversa la Perse et la Tartarie; mais, arrêté, sur divers prétextes, par le gouverneur d'Astracan, il n'obtint qu'avec peine un passeport pour Moscow, d'où il espérait passer en Chine avec la première caravane de marchands, persuadé que le gouvernement russe ne mettrait aucun obstacle à son voyage, lorsqu'il en connaîtrait les motifs. Il n'en arriva pas ainsi: on ne lui accorda point la permission de retourner dans la Tartarie; et il reçut l'ordre d'aller en Pologne. Muni d'une lettre du roi de France pour l'empereur de Russie, il se hasarda de revenir à Moscow. Toutes ses démarches près des ministres furent inutiles; et il fut forcé de retourner à Varsovie, près du prince Jablonowsky, grand-général de la diète, qui lui facilita les moyens de se rendre par la Moldavie à Constantinople. Épuisé par un crachement de sang que tout l'art des médecins ne put guérir, il repassa bientôt en France, et débarqua le 30 septembre 1670 à Toulon, six ans après son départ. Le P. Avril a publié les relations de ses courses sous ce titre: *Voyage en divers états d'Europe et d'Asie*; Paris, 1692, in-4°, avec cartes et fig.; Utrecht, 1673, in-12. On y trouve des remarques assez intéressantes. L'auteur relève les erreurs de Struys sur la longueur de la mer Caspienne et sur la position d'Astracan; et confirme par son témoignage la fidélité de la description qu'Olearius a donnée du cours du Volga. Il décrit en passant les mœurs et les usages des peuples qu'il a eu l'occasion de voir; mais ce qu'il dit sur l'histoire naturelle montre que ses connaissances en ce genre n'étaient pas très-étendues. Il promettait (pag. 295, éd.

in-4°) une *histoire de la Moscovie*; mais sa santé ne lui aura sans doute pas permis de rédiger cet ouvrage; et l'on peut conjecturer avec assez de vraisemblance qu'il n'a pas survécu long-temps à la publication de son *Voyage*. W—s.

AVRIL (JEAN-JACQUES), graveur français, né en 1744, se consacra dès sa jeunesse à l'art qu'il a cultivé toute sa vie. Il est mort à Paris en décembre 1852. Doué d'une singulière facilité d'exécution, plein d'amour pour son art, il fut d'une fécondité que peu de graveurs ont égalée. Son œuvre se compose de 540 planches, parmi lesquelles on distingue 1° *la famille de Darius*, et *la mort de Méléagre*, d'après le peintre Lebrun; 2° dix grands sujets d'histoire grecque et romaine, d'après Le Barbier l'aîné; 3° plusieurs gravures d'après les tableaux de Raphaël, de l'Albane, de Le Sueur, de J. Vernet, de Rubens, de Vander-Meulen, Berghem, Vander-Werf, etc., etc. La collection des productions de cet artiste forme deux volumes in-fol. On peut y remarquer les progrès de l'art, et tous les principes de la bonne école. G—G—Y.

AXONIUS (JOACHIM), né à Grave, dans le Brabant hollandais, fut précepteur du comte Philippe de Lalaing, parcourut presque toutes les contrées de l'Europe, s'arrêta principalement en Grèce, et alla dans la Terre-Sainte, si souvent visitée par la piété des Belges. Il vécut ensuite à Anvers, jusqu'à sa mort, en qualité de conseiller des archiducs pour les affaires maritimes. Docteur en droit, il cultiva la poésie latine et la littérature grecque avec succès. On a de lui *I. Maximi Planudis Oratio in sepulchrum Christi*, Dillingen, 1559, in-4°. C'est une tra-

duction. II. Dialogue du philosophe grec Grégoire Palamas, intitulé : *Débat du corps et de l'âme et jugement de Dieu qui le termine*, publié en grec à Paris, et en latin à Lyon. III. Des extraits d'Hésiode de *Justitia*. IV. Les *Préceptes moraux* d'Agapet à l'empereur Justinien, avec le traité de Ferrand, diacre de Carthage, *De officio ducis militaris*, Anvers, Ant. Tilenius, 1576, in-16. V. *Anemologium sive de ventorum natura*, d'après Aristote et les autres philosophes; rédigé en forme de tableau, ib., 1564. VI. *De libero hominis arbitrio*, contre Luther et Calvin. Les écrits suivants sont en vers. VII. *Carmen paramithicum in laudem cosmographiæ*. VIII. *Gameleon sive Nuptiale in nuptias Philippi, Lalani comitis, et Margaritæ Arembergiæ*. Cette pièce se trouve aussi dans les *Deliciæ Poetar. belg.*, tom. 1, pp. 183-207, et M. Hofmann Peerlkamp en a donné une idée dans son *Mémoire sur les poètes latins des Pays-Bas*. IX. *in mortem Antonii Burgundi in Epicedion Belgio maris præfecti*. Ces différents morceaux parurent à Anvers en 1578, in-8°. — Axonius mourut le 25 août 1605 (et non 1604, comme le dit Sax). On ne devine pas où Chalmot a trouvé ce qu'il avance dans son *Biographiech Woordenboek* (Dictionnaire biographique), qu'Axonius naquit vers 1460 et mourut en 1526. Il ne se trompe pas moins en affirmant qu'Axonius n'a rien publié de son vivant. M. J.-H. Hoefft lui donne place dans son *Parnassus Latino-Belgicus* (Amst. et Breda, 1819), p. 50, mais il loue plutôt son zèle comme précepteur que son talent comme poète. R—F—G.

AYALA (le P. JEAN INTERIAN DE), littérateur espagnol, était né vers le milieu du 17^e siècle. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre de la Merci, il devint professeur à l'université de Salamanque, où il occupa successivement la chaire d'hébreu et celle de théologie. Ses talents comme orateur lui firent une assez grande réputation, et dans plusieurs circonstances il fut chargé de porter la parole au nom de l'université. Cependant Gregor. Mayans (*Specimen biblioth. Hispaniæ*) dit qu'il était plus disert qu'éloquent; mais il avait de l'esprit et du jugement, possédait les langues anciennes et parlait l'espagnol avec une grande pureté. D'ailleurs il composait des vers agréables en grec et en latin; et l'auteur que nous venons de citer dit que personne n'a mieux réussi dans l'endécasyllabique. Il fut au nombre des amis du savant Emman. Marti (*Voy. ce nom* XXVII, 278), qu'il consultait sur ses ouvrages; et avec lequel il entretenait une correspondance active tout le temps que ses fonctions le retinrent à Salamanque. Son âge l'ayant obligé de demander sa retraite, il vint à Madrid, où il mourut vers 1730, presque octogénaire. Outre la *description* des obsèques du roi Louis I^{er}, célébrées par l'université de Salamanque, et l'*oraison funèbre* du marquis de Villena, fondateur de l'académie espagnole, on lui doit : I. une bonne traduction dans sa langue maternelle du *Catéchisme historique* de Fleury, Valence, 1728, 2 vol. in-8°. II. *Pictor christianus eruditus*. Cet ouvrage cité par Mayans (*Vie du P. Marti*) n'a point été connu de Murr, puisqu'il n'en fait aucune mention dans la *Bibliothèque de peinture*. Le même sujet a été traité deux fois au moins en fraz-

çais: par l'abbé Méry, *Théologie des peintres*, Paris, 1765, in-12 (*Voy. MOLANUS*, XXIX, 280); et par l'avocat Molé, *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres dans les représentations des sujets tirés de l'histoire sainte*, Paris, 1771, 2 vol. in-12.

III. *Humaniores atque amœniore ad Musas excursus, sive opuscula poetica*, Madrid, 1723, in-8°. On trouve des lettres et des vers d'Ayala dans le VI^e livre des *Epistolæ* de Marti, publiées par Mayans. W—s.

AYME (JEAN-JACQUES); plus connu sous le nom de Job Aymé, que les journalistes du temps se sont obstinés à lui donner, et contre lequel il a plusieurs fois réclamé, naquit à Montélimart en 1752 (1). Il exerçait dans sa ville natale la profession d'avocat lorsque éclata la révolution, dont il se montra partisan. La manifestation de cette opinion le fit nommer, au mois de juin 1790, procureur-général-syndic du département de la Drôme. Il remplit ces fonctions difficiles jusqu'après le 10 août 1792; mais, dès les premiers jours de septembre, la modération de son caractère le fit destituer. La retraite et l'obscurité dans lesquelles il s'efforçait de vivre ne le déroberent pas à la persécution: il fut arrêté, sous le règne de la terreur, conduit à Paris, et jeté dans les cachots de la Conciergerie. Sept jours après, le 9 thermidor an II (juillet 1794) vint le soustraire à la mort. Sa mise en liberté suivit d'un mois cet événement. Il retourna sur-le-champ à Montélimart, et les violences dont il avait été victime ayant aigri son caractère naturellement paisible, et donné une couleur plus prononcée à ses opi-

nions, il prit quelque part aux mouvements réactionnaires qui alors agitaient ces contrées. La convention avait, par les décrets des 5 et 13 fructidor an III, assigné des limites aux choix des électeurs convoqués pour nommer les membres des nouvelles assemblées législatives: dans une réunion d'électeurs qu'Aymé présidait, à Montélimart, il fut décidé que, nonobstant les décrets de la convention, les électeurs ne seraient tenus d'élire que les hommes qu'ils jugeraient les plus dignes de leur confiance, sans aucune restriction. Cet arrêté fut imprimé et distribué à toutes les assemblées électorales de France. La convention le cassa; et le comité de sureté générale lança contre Aymé un mandat d'arrêt, qui ne put être mis à exécution. Il avait été, dans l'intervalle, nommé, par les électeurs de son département, membre du conseil des cinq-cents. Son admission y donna lieu à de longs débats: Genissieu et Goupilleau de Montaigu le dénoncèrent à la tribune comme protecteur des royalistes et membre des compagnies de Jésus et du Soleil: c'était le nom qu'on donnait alors aux associations royalistes. Sa défense ne parut point suffisante, et il fut suspendu de ses fonctions législatives jusqu'à la paix générale, comme signataire d'un arrêté séditieux. Dix-huit mois après, le 5 prairial an V (24 mai 1797), les députés Pénier et Dumolard réclamèrent et obtinrent son admission; et dès le mois suivant il fut élu secrétaire du conseil. Aymé demanda, le 8 thermidor an V (26 juillet 1797), la suppression des fêtes anniversaires des différentes journées de la révolution, notamment de celles du 14 juillet, du 10 août et du 9 thermidor, voulant qu'on se bornât à la célébra-

(1) Et non pas en 1755, comme l'a dit le *Moniteur* de 1818, p. 1307, en annonçant sa mort.

tion du 1^{er} vendémiaire (fondation de la république). Cette motion fut accueillie par des murmures, et son auteur plus gravement soupçonné de royalisme. Il parut prendre peu de part aux délibérations jusqu'à la révolution du 18 fructidor an v (sept. 1797). A cette époque le parti révolutionnaire qui triomphait ne manqua pas de le placer sur la liste de déportation avec cinquante-un de ses collègues. Il se tint quelque temps caché chez un de ses amis, à Paris, et parvint ainsi à se soustraire à l'exécution de cette mesure; mais enfin il fut saisi, au mois de janvier 1798, conduit à Rochefort et embarqué sur la frégate *la Charente*, avec cent quatre-vingt-douze malheureux, comme lui condamnés à la déportation. Le 22 prairial an vii (11 mai 1798), les déportés arrivèrent à Cayenne. Aymé fit à la Guyane un séjour de près de dix-huit mois; enfin il parvint à s'enfuir de cette terre de malédiction, le 27 octobre 1799, sur un navire américain qui se rendait de Cayenne à Gothenbourg. Ce bâtiment, après avoir été battu pendant plusieurs jours par la tempête, échoua sur la côte d'Ecosse, à un mille du petit port de Fraserburgh; la plupart des passagers périrent dans ce naufrage; mais, la mer un peu apaisée ayant permis aux habitants des rivages voisins de venir au secours des naufragés, tous ceux qui avaient pu survivre à plusieurs heures d'une submersion presque complète, à une longue privation de tout aliment et à l'engourdissement causé par la rigueur du froid, furent sauvés. Aymé se trouvait être de ce nombre. Il se rendit de Fraserburgh à Londres; et de là vint débarquer à Calais (20 mars 1800). La révolution du 18 brumaire, survenue pendant son absence,

avait été presque aussitôt suivie d'une amnistie accordée à la plupart des déportés. La ville de Dijon lui ayant été assignée pour lieu de résidence, il s'y rendit. Le premier consul le désigna, en l'an x, comme grand-juge de la colonie qu'on se proposait de former dans la Louisiane; mais, ce projet étant demeuré sans exécution, il fut nommé, le 5 germinal an xii (26 mars 1804), directeur des droits-réunis du département du Gers et ensuite de l'Ain. Il a rempli ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée à Bourg en Bresse, le 1^{er} nov. 1818. Aussitôt après son retour de la Guyane et pendant son exil à Dijon, il s'occupa de rédiger et publia : *Déportation et naufrage de Job Aymé, ex-législateur; suivis du tableau de vie et de mort des déportés à son départ de la Guyane, avec quelques observations sur cette colonie et sur les nègres*; Paris, Maradan, sans date (1800), in-8°, ouvrage qu'on ne lirait pas sans intérêt si les faits curieux qu'il renferme n'étaient ensevelis dans d'interminables déclamations. Les listes des déportés, qui le terminent, peuvent être utiles à consulter. Burnel de Rennes, agent du directoire à Cayenne, dont la conduite est gravement incriminée dans la relation d'Aymé, a publié la réfutation des récits qui le concernent sous le titre de *Supplément à l'ouvrage de J.-J. Aymé*, etc. Paris, Debray, an viii, brochure in-8°. F—LL.

AYMON (LES QUATRE FILS). L'existence d'Aymon ou Haimon, comte d'Ardenne, et de ses quatre fils Alard, Renand, Guichard et Richardet n'est pas attestée seulement par le romancier Huon de Villeneuve (*Voy. ce nom*, XLIX, 27). St. Reinold, Rainard ou Renaud, surnommé de

Montauban, à cause du château construit postérieurement à l'époque où l'on fait vivre ce personnage, était fils d'Aymon, au dire d'Arnold Wion (*Ligni vitæ*, part. II., pp. 10-12); mais Bollandus n'ose pas se prononcer pour l'affirmative. Il règne encore plus d'incertitude sur S. Adalhard, Adalard ou Alard, abbé de Corbie en Picardie. Néanmoins sa légende a été admise pendant plus de 600 ans à Berthem, village voisin de Louvain, et qui appartenait jadis aux seigneurs de Héverlé, comme avoués du monastère de Corbie. Gramaye dit que *Berthem* signifie la demeure du cheval, et que ce nom vient du cheval *Bayard* monté par les quatre fils Aymon. En effet, le village a pour armoiries cet illustre quadrupède, et l'on montrait autrefois sa crèche ainsi qu'une pierre avec l'empreinte de ses pieds, dans la forêt voisine nommée *Merdael*, c'est-à-dire la Vallée du cheval. Or, il est certain que cette forêt faisait partie de celle des Ardennes, où Aymon devait avoir son comté. Selon le même Gramaye, Adalard ou Alard, l'aîné de ses fils, donna la seigneurie de Berthem qui lui était échue, à l'abbaye de Corbie, où il prit l'habit religieux; et le monastère ne l'aliéna qu'en 1562. Paquot avait lu, dans un vieux manuscrit, qu'avant les troubles du 16^e siècle, on voyait les quatre fils Aymon, représentés à genoux devant un crucifix sur le maître-autel de Berthem. Molanus, qui parle de ce tableau, pense qu'Adalard était fils de Bernard, neveu du roi Pepin et cousin de Charlemagne, avec lequel il fut élevé (1). Le P. Foullon, dans son

Histoire de Liège, place les aventures d'Aymon d'Ardennes et de ses fils vers le milieu du 6^e siècle; mais il a pris pour guides des chroniques dont l'autorité est loin d'être décisive. Il n'est pas possible, au surplus, de concilier sa chronique avec ce que Cantimpré dit du cheval Bayard. Cet historien, qui écrivait en 1258, invective contre les tournois et demande aux joueurs de son temps s'ils peuvent se promettre de leurs exercices plus de réputation qu'en a acquis ce fameux cheval qui mourut, il y a déjà près de cinq cents ans, et dont la mémoire dure encore? Le souvenir de ce coursier célèbre, disait en 1605 Colvenerius, commentateur de Cantimpré, s'est conservé jusqu'à nos jours, et nous avons un roman français et flamand sur ses exploits, qu'un enfant jugerait aisément fabuleux. «Mais, ajoute-t-il, puisque Cantimpré en parle comme d'un cheval qui a réellement existé, il y a apparence qu'un fait réel a donné naissance aux contes qu'on en débite.» Comment expliquer autrement les traditions nombreuses répandues dans toute la Belgique? Le vieux château appelé *Bayard*, situé à Duij, dans le comté de Namur, passait pour avoir servi de retraite aux fils d'Aymon, obligés de s'enfuir de l'Ardenne. Dans cette même province est la roche à-Bayard, d'où il s'élança, dit-on, dans la Meuse. Plusieurs villes, notamment celle de Mons, ont des rues qui de tout temps se sont nommées rues des *Quatre fils Aymon*. Bayard figurait et figure encore dans les processions et les jubilé célébrés en Belgique; on le retrouve, sous le nom de *Ros-Beyaert*, à une procession de l'année 1490, à Louvain; à une autre de Malines en 1825, processions calquées sur de plus anciennes.

(1) Cette opinion est celle du père Anselme, de Baillet, de Godescard, et M. le marquis de Fortia l'adopte dans un ouvrage qu'il vient de publier sous le titre d'Examen d'un diplôme.

On assure aussi que Bayard et ses quatre cavaliers étaient représentés à Cologne sur une muraille d'un monastère de filles. Quant au roman qui leur est consacré, M. Emmanuel Bekker en a publié un long fragment d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, n° 7182. Il contient 1044 vers, et se lit en tête du roman de *Fierabras*, en provençal, Berlin, G. Reimer, 1829, in-4°. Parmi les allusions des troubadours à nos anciennes épopées, allusions recueillies par M. Raynouard, il n'y en a qu'une, de Giraud de Gabreira, qui soit relative aux fils d'Aymon; mais le judicieux philologue remarque que le Pulci, dans son *Morgante maggiore*, nomme le troubadour Arnould Daniel comme auteur d'un roman de Renaud. Dans ses *Annales typographiques*, citées par M. Roquefort, Maître rapporte que l'autre roman fut traduit en anglais par ordre du comte d'Oxford, et que cette version fut imprimée à Londres en 1554, in-fol. Quant au texte flamand, cité par Colvenerius, il n'a jamais été imprimé en totalité. On convient qu'il fut composé sur la fin du 13^e siècle par Nic. Verbrechten. Bilderdijk (*V.* ce nom; au Supp.) en a inséré 1199 vers, d'après le manuscrit de M. Hoffmann de Fallersleben, dans ses *Neue Taal en-Dicht-Verscheidenheden*, 1^{re} P., pp. 111-198. Cette traduction flamande fut travestie en allemand, au 15^e siècle. On conserve deux manuscrits de cette espèce de parodie à Heidelberg. Une traduction en prose allemande fut imprimée à Simmern en 1535, in-fol. Koberstein en cite encore une autre antérieure à celle-là. Val. Schmidt, dans le *Wiener Jahrbücher*, XXXI liv., pp. 110-113, donne une notice des ouvrages qui ont rapport au sujet

de cette *chanson de geste* si populaire et si intéressante, où les plus beaux génies de l'Italie n'ont pas dédaigné de puiser. On peut consulter aussi Goerres *deutsche Volksbücher*, pp. 99-131. Guidon-le-Sauvage, héros du poème italien *la Regina Ancroja*, qui paraît appartenir à la première moitié du 14^e siècle, y passe pour fils naturel de Renaud, dont Bradamante est la sœur dans le *Mambriano* et dans l'*Orlando* du Bojardo et de l'Arioste.

R—F—C.

AZANZA (don MIGUEL-JOSÉ de) naquit en 1746, à Aoiz, dans la Navarre espagnole. Après avoir fait ses études à Sanguesa et à Pampelune, il se rendit, à l'âge de 17 ans, auprès de son oncle, don Martin-Joseph de Alegria, qui remplissait au Mexique les fonctions de directeur-général de la compagnie royale, et qui devint ensuite administrateur du trésor royal de la Vera-Cruz. Employé d'abord sous cet oncle (1) il fut choisi pour secrétaire par don Joseph de Galvez, marquis de Sonora, inspecteur-général de la Nouvelle-Espagne, et depuis ministre des Indes, qui lui confia des missions importantes, et le chargea de parcourir plusieurs des provinces de l'Amérique septentrionale soumises à la domination espagnole. Toutefois, il quitta cette carrière en 1771, pour entrer, comme cadet, dans le régiment de Lombardie; et passa, le 4

(1) Cet oncle, auprès duquel Azanza acheva son éducation, était alors, à la Havane, directeur-général de la compagnie des Caracas. Il l'accompagna depuis à la Vera-Cruz et au Mexique, et la seconda dans ses nouvelles fonctions et dans les mesures qu'il eut à exécuter pour l'expulsion des Jésuites. Ce fut en 1768 qu'Azanza, devenu un des secrétaires de Galvez, fut chargé de constater la réalité et l'importance des mines de la province de Senora, et d'empêcher les établissements que d'autres puissances de l'Europe, et surtout l'Angleterre, pourraient former dans la Nouvelle-Californie et sur la côte nord-ouest de l'Amérique.

mai 1774, en qualité de lieutenant, dans le régiment de la Havane, où il fut nommé capitaine en 1776. Azanza était en même temps attaché, comme secrétaire, au marquis de la Torre, capitaine-général de l'île de Cuba et gouverneur de la Havane. Lorsqu'au mois d'août 1777 ce général revint en Espagne, il y ramena son secrétaire, qui fut transféré avec son grade de capitaine dans le régiment de Cordoue, infanterie. Il se trouvait, en cette qualité, au siège de Gibraltar, en 1781. La même année, le marquis de la Torre ayant été nommé ambassadeur d'Espagne près la cour de Russie, Azanza l'accompagna à Pétersbourg. Les services qu'il eut occasion de rendre dans quelques négociations délicates le firent nommer secrétaire de cette ambassade; peu après il resta seul chargé des affaires. En déc. 1784 il reçut ordre de se rendre à Berlin avec le titre de chargé d'affaires. Il séjourna deux ans dans cette capitale, et retourna dans sa patrie en 1786, pour y remplir les fonctions d'intendant de la province. En 1788 il fut promu à l'intendance de Salamanque, et nommé corrégidor de cette ville; réunissant ainsi, par une faveur qui, aux termes mêmes de l'ordonnance de nomination, n'avait encore été accordée qu'à lui seul, deux emplois importants. Le 24 mai 1789 il passa à l'intendance de l'armée et du royaume de Valence; en 1793, quand éclata la guerre avec la France, la confiance du roi l'appela à l'intendance de l'armée du Roussillon. En déc. de la même année il fut nommé ministre de la guerre. Il conserva ce poste difficile pendant près de trois ans; et le quitta le 19 oct. 1796, pour occuper celui de vice-roi, gouverneur, capitaine-général de

la Nouvelle-Espagne, et président de l'audience royale de Mexico. Ce nouvel emploi n'était guère moins considérable ni moins important que le premier, et Azanza, qui avait passé une partie de sa jeunesse dans le Mexique, qui réunissait aux connaissances militaires des talents administratifs éprouvés, semblait avoir à le remplir des titres incontestables; néanmoins son départ pour l'Amérique ne fut considéré que comme un brillant exil, et le titre pompeux dont il était décoré passa pour n'être que le masque d'une disgrâce. La cause véritable de son éloignement de la cour paraît en effet avoir été la surprise et le mécontentement qu'il ne craignait pas de témoigner de l'élévation scandaleuse de Godoy, le mépris et l'aversion qu'il laissa percer on diverses occasions pour ce vil favori. En 1799, Azanza, rappelé du Mexique, n'obtint, en dédommagement de la place qu'on lui retirait sans cause, que le titre de conseiller d'état; et, après une courte apparition à la cour, il se rendit dans sa terre de Santa-Fé, près de Grenade, où il vécut dans la retraite jusqu'à l'abdication de Charles IV et la chute de son ministre. Lorsque après les événements d'Aranjuez Ferdinand devint roi d'Espagne, il s'empressa de rappeler autour de lui tous ceux que la disgrâce ou l'humeur soupçonneuse du prince de la Paix avait tenus éloignés de la cour. Azanza, mandé aussitôt, arriva le 28 mars 1808 à Madrid, et le portefeuille des finances lui fut immédiatement confié. Peu de jours après, Ferdinand quittant sa capitale pour se rendre à Burgos, ou plutôt à Bayonne auprès de Napoléon, confia le gouvernement de ses états à une junta suprême présidée par son oncle, l'infant don An-

tonio, et composée de son ministère, dont les membres étaient don Pedro Cevallos, don Francisco Gil de Lemos, don M.-J. de Azanza, don G. O'Farrill et don Seb. Piñuela. Azanza remplit dignement les devoirs que, dans ces temps difficiles, son poste périlleux lui imposait : il soutint avec fermeté, contre Murat qui commandait le corps d'armée français dans Madrid, les droits de son souverain, que ce général refusait de reconnaître, et ceux de la junte, aux délibérations de laquelle il voulait assister; mais le 4 mai suivant l'infant don Antonio lui-même s'enfuit de Madrid, et son départ fut comme le signal d'une désertion complète de la cause de sa famille (*Voy. ANTONIO*, dans ce vol.). Murat ayant persisté dans sa prétention de siéger au sein de la junte, Azanza donna sa démission de membre de cette assemblée et de ministre des finances. De x jours après arrivèrent à Madrid les renonciations que la violence et la perfidie avaient arrachées au roi à Bayonne. La junte suprême fut dissoute et ses pouvoirs révoqués le même jour. Le 6 juin suivant un décret impérial proclamait Joseph Bonaparte roi d'Espagne et des Indes; mais Azanza n'avait pas même attendu jusque-là pour se soumettre au pouvoir nouveau qui s'établissait dans sa patrie. Sa démission de ministre des finances ne fut point acceptée; un ordre de Napoléon lui prescrivant d'aller à Bayonne pour y rendre compte de l'état des finances de l'Espagne, il se hâta d'obéir : il rédigea, chemin faisant, de concert avec les principaux employés de son ministère qui l'accompagnaient, un mémoire qu'il présenta le 28 mai à l'empereur. Celui-ci récompensa son inconcevable docilité en le nommant

président de la junte des notables espagnols, convoquée par un décret impérial du 25 mai, et dont les séances devaient s'ouvrir le 15 juin suivant. On sait que cette junte, réunie à Bayonne sous l'influence immédiate de Napoléon, ne fut qu'un servile instrument de sa volonté : elle lui fut présentée en corps le 18 juin, et Azanza, qui portait la parole en sa qualité de président, fit entendre aux oreilles de son nouveau maître le langage de la plus abjecte flatterie. Enfin, dans la dernière séance de cette assemblée (7 juillet 1808) la nouvelle constitution fut acceptée, le serment de fidélité à Joseph Bonaparte fut prêté par tous les députés, et ils obtinrent la permission de rentrer en Espagne. Dès le 4 juillet précédent Azanza avait été nommé ministre des Indes; le portefeuille des finances qu'il avait conservé jusqu'à ce jour fut confié au comte de Cabarrus. Ces deux ministres furent au nombre de ceux qui, lorsque les suites de la bataille de Baylen forcèrent les Français d'évacuer la capitale, accompagnèrent leur nouveau maître dans sa retraite sur l'Ebre. Ce fut pendant cette retraite qu'Azanza et O'Farrill rédigèrent un mémoire daté de Buytrago, le 2 août 1808, sur les moyens de rendre plus solide l'alliance de la France et de l'Espagne, en diminuant pour cette dernière les charges de cette alliance. Azanza et Urquijo furent envoyés à Paris pour mettre ce mémoire sous les yeux de Napoléon, et l'appuyer, auprès de son conseil; mais on n'y eut aucun égard, et il demeura sans effet. Au commencement de 1809 Azanza fut nommé ministre de la justice du roi Joseph. Il obtint au mois d'octobre de la même année le grand-cordon de l'ordre royal d'Es-

pagne, et fut nommé commissaire royal pour le royaume de Grenade, en octobre 1810, au moment du départ de Joseph pour Cordoue. Peu de temps après il fut envoyé à Paris, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, pour féliciter Napoléon sur son mariage avec Marie-Louise. Le titre de duc de Santa-Fé lui fut conféré à cette occasion, ainsi que l'ordre de la Toison d'or (24 mars 1811). Ce voyage, dont le prétexte était un vain devoir de cérémonial, avait un but réel d'une plus grande importance : c'était de faire à l'empereur, de la part de son frère, des représentations sur les gouvernements militaires qu'il venait d'établir en Espagne, et sur le peu d'autorité qu'il laissait à Joseph dans cet état dont il l'avait fait roi. Napoléon, qui présentait ces remontrances par le choix de l'ambassadeur, laissa s'écouler quelques mois avant d'accorder une audience; et, lorsqu'elle eut lieu enfin, il déclara au ministre espagnol, qu'il était mécontent du conseil de son frère, qui ne cherchait qu'à le rendre espagnol, et à mettre l'Espagne hors de la dépendance de la France; il traita de renégats les Français qui avaient suivi Joseph dans la Péninsule, et laissa échapper contre ce dernier le reproche d'ingratitude. Azanza quitta Paris sans avoir pu remplir l'objet de sa mission. Lorsque, deux ans après, Joseph Bonaparte s'enfuit d'Espagne, Azanza vint en France avec lui. Il se retira d'abord à Montauban; mais un ordre du roi Joseph l'ayant appelé à Paris au mois de déc. 1813, il y résida jusqu'après la révolution de Madrid, en 1820 (2). Le décret de la junte

centrale de Cadix, du 25 nov. 1808, qui l'avait déclaré, ainsi que ses collègues ministres du roi Joseph, traître à sa patrie, à sa religion, à son roi, qui avait ordonné la confiscation de ses biens et porté contre lui la peine de mort, se trouvant alors annulé, il retourna en Espagne; mais Ferdinand VII, auquel il avait proposé d'aller au Mexique pour essayer de réconcilier cette colonie avec la métropole, refusa ses services. Au printemps de 1822 il quitta de nouveau Madrid pour revenir en France; et, fixé à Bordeaux depuis le mois d'août de cette année, il y mourut dans la quatre-vingtième année de son âge, le 20 juin 1826. Les citoyens les plus notables de Bordeaux, ayant à leur tête le préfet (M. d'Haussez), assistèrent à ses funérailles. Ferdinand VII lui avait accordé une pension de 6250 f., dont il a joui jusqu'à la fin de ses jours, et que la médiocrité de sa fortune lui rendait nécessaire. — Nous nous sommes abstenus, dans cette notice, de toute réflexion sur la conduite du personnage qui en est l'objet, et nous nous sommes bornés à l'exposé fidèle des faits qui nous ont paru les mieux avérés. De graves reproches ont été dirigés contre les membres de la junte dont Azanza fit partie en 1808. La plupart ont été accusés de s'être laissé séduire par l'or de Bonaparte, d'avoir cédé à de lâches terreurs ou à de vils calculs d'ambition personnelle. Ces accusations, que l'esprit de parti n'a pas épargnées au duc de Santa-Fé, nous paraissent devoir être

(2) Pendant les cent-jours de 1815, Azanza et ses collègues se trouvant à Paris, Joseph leur proposa de prendre la cocarde tricolore, en

leur annonçant que dès ce moment ils étaient sénateurs; leur réponse fut unanime et courte: « Sire, nous voulons être ce que nous sommes, » Espagnols! Vous serez donc malheureux, répliqua Joseph. » Cette prophétie, qui s'est réalisée, n'ôte rien à la noblesse de la réponse.

abandonnées contre lui. Il a laissé la réputation d'un homme intègre, d'un administrateur habile et d'un bon citoyen; et rien de ce que nos recherches nous ont fait connaître ne nous autorise à la lui contester. Ce fut précisément à cause de la considération dont jouissait Azanza que Bonaparte mit un grand prix à le gagner. Trop habile pour tenter de séduire un tel homme par des moyens qui eussent flétri son honneur, il sut, par des cajoleries, des marques d'estime et d'affection, flatter sa vanité et se rendre maître de lui. A Bayonne, il le recevait avec une distinction marquée; il le consultait et faisait semblant d'écouter ses avis. Il le faisait venir au château de Marrac, où lui-même était tout-à-fait en famille; et là le traitait avec un air de grande confiance et de familiarité bienveillante (3). Le duc de Santa-Fé fut dupe de cette conduite; il s'imagina qu'il avait pris sur l'esprit de Napoléon un grand ascendant, et Joseph partagea son erreur. Mais lorsqu'il se fut dévoué sans retour au service de la famille Bonaparte; lorsque envoyé à Paris à diverses reprises, pour faire usage de cet ascendant dont il s'était flatté, Azanza reçut un accueil froid et cavalier, qu'il vit ses remontrances repoussées par des paroles impérieuses et hautaines, il fut bien aveugle s'il n'entrevit pas

(3) On raconte que, pendant son séjour à Bayonne (juin 1808), Azanza en entrant chez l'empereur vit un jour le grand cordon de la Légion d'Honneur posé sur une table; quelques momens après, Napoléon, prenant ce cordon dans ses mains, allait en décorer lui-même le ministre espagnol; mais celui-ci l'arrêtant: « Sire, dit-il, lorsque je me suis décidé à reconnaître le frère de V. M. comme roi d'Espagne, je n'ai en vue que le bien de mon pays, que je voudrais préserver de la dévastation et des malheurs dont il est menacé. Si mes compatriotes me voyaient décoré du grand-cordon de la Légion d'Honneur, ils pourraient n'y voir que le prix de ma complaisance. » Napoléon agréa cette excuse et n'insista pas.

que la fascination l'avait entraîné dans un abîme. Nous réduisons donc à deux points les reproches qui lui ont été adressés: faiblesse et vanité. Ce fut la crainte et la pusillanimité qui le firent désespérer si vite de la cause de la maison d'Espagne, et qui le conduisirent à Bayonne; ce furent les séductions de Napoléon qui l'y retinrent et l'y fixèrent. Mais, pour ramener à ces motifs la conduite de M. de Azanza, nous ne la jugeons pas moins blâmable; elle est telle, qu'il nous semble impossible de le laver du reproche de déloyauté et de trahison. Investi de la confiance de son souverain, Ferdinand VII, nommé par lui membre de la junte chargée de maintenir ses droits et de défendre ses intérêts, ne l'abandonna-t-il pas avec une précipitation coupable au milieu du danger; et n'est-il pas d'autant plus coupable de l'avoir abandonné, qu'il en avait reçu des ordres précis, et que ces ordres prescrivaient nettement ce qu'il avait à faire dans l'intérêt de son maître? Le 9 ou le 10 mai au plus tard, un piéton que Ferdinand VII avait trouvé moyen d'expédier secrètement de Bayonne pénétra dans Madrid, et remit à Azanza une dépêche du monarque contenant deux décrets. Ils étaient de la main même du roi, et datés du 5 mai: le premier de ces décrets était adressé à la junte suprême; Ferdinand autorisait cette assemblée à se transférer elle-même, ou en substituant ses pouvoirs à une ou à plusieurs personnes, dans tel lieu qu'elle jugerait convenable, et à exercer en son nom et à sa place la souveraineté, lui enjoignant de commencer les hostilités au moment même où elle apprendrait que S. M. C. était conduite dans l'intérieur de la

France, ce qui ne pourrait avoir lieu que par violence; et de s'opposer dans ce cas, par tous les moyens que l'on jugerait convenables, à l'entrée de nouvelles troupes françaises sur le territoire espagnol. Le second décret, adressé au conseil royal et, à défaut de ce conseil, à quelque chancellerie que ce fût dans le royaume, portait l'ordre de convoquer les cortès dans l'endroit qui paraîtrait le plus propre à leur prompt réunion. Ces cortès devaient avoir à s'occuper uniquement et sans délai de rassembler les forces et les subsides nécessaires à la défense du royaume; puis elles devaient se déclarer en permanence pour pourvoir à tout ce qui se présenterait. Muni d'ordres de cette importance, Azanza se borna à les communiquer furtivement à quelques-uns de ses collègues, se tint dans une inaction complète; et, lorsqu'il apprit le départ du prince pour Valançay, il se hâta de supprimer et de détruire les ordres qu'il avait reçus!—Azanza a composé à Paris, de concert avec O'Farrill (*Voy. ce nom, au Supp.*), un mémoire justificatif (4) de sa conduite pendant ces circonstances difficiles. En citant ici quelques passages qui contiennent le résumé de cette apologie, nous aurons mis sous les yeux du lecteur l'accusation et la défense: « Lorsque les transactions de Bayonne nous eurent enlevé notre roi; lorsqu'il ne nous

restait plus qu'à opter entre l'anarchie et un régime constitutionnel, entre les désastres inévitables d'une conquête et les avantages d'un gouvernement indépendant (5), sur le point d'entreprendre une guerre héroïque, mais de longue durée et incertaine dans ses résultats, il est bien pardonnable à un grand nombre d'avoir embrassé le parti de la soumission, et l'on ne pourra jamais leur en faire un crime.... Malgré les obstacles que la guerre opposait à leur désir de faire le bien, Azanza et O'Farrill ont la consolante certitude de n'avoir jamais servi d'instruments pour faire le mal. Loin de là, ils peuvent assurer qu'ils ont épargné à un grand nombre de leurs compatriotes les malheurs que la guerre entraîne après elle... Ils protestent avoir servi avec pureté et désintéressement, sans bassesse, sans orgueil, et avec toute la rectitude et l'intégrité dont ils sont capables... En un mot, ils ne croient avoir rien fait qui les rende indignes de la faveur de leur souverain, et dont leurs fronts aient à rougir en présence de leurs concitoyens. » Azanza a laissé manuscrits des *Mémoires sur l'Amérique septentrionale* qu'il avait si bien explorés. On espère qu'ils seront un jour imprimés.

F—LL.

AZARA (don FÉLIX d'), ingénieur, puis brigadier-général au service d'Espagne, était frère de don Joseph-Nicolas d'Azara (*V. ce nom, III, 144*). Il naquit le 18 mai 1746 à Barbunales, près de Balbastro. Après avoir fait de très-bonnes études à l'université de Huesca, il fut admis à l'école militaire de Barcelone, et nommé en 1764 cadet dans le régiment d'infan-

(4) Ce mémoire, daté de Paris, le 15 décembre 1814, est intitulé : *Memoria de d. Miguel José de Azanza y d. Gonzalo O'Farrill, sobre los hechos que justifican su conducta política desde marzo de 1808 hasta abril de 1814*, Paris, impr. de P.-N. Rougeron, (janvier) 1815, in-8° de 297 pages; il a été traduit en français par M. Alexandre Foudras, ibid., avril 1815, in-8° de 117 et 325 pages. Le tiers de ce volume est rempli de documents officiels et de pièces peu connues, dont plusieurs sont d'un grand intérêt pour l'histoire. L'ouvrage lui-même peut être consulté avec fruit, et nous y avons eu recours pour la notice que l'on vient de lire.

(5) Un gouvernement indépendant, un régime constitutionnel offert par Bonaparte !...

terie de Galice. L'année suivante, il eut le plaisir de serrer pour la première fois son frère dans ses bras; celui-ci avait été envoyé à l'université de Salamanque peu de jours avant la naissance de Félix, et Félix n'avait point paru dans la maison paternelle depuis son envoi aux universités. Les deux frères furent ensuite trente-cinq ans sans se revoir. En 1767, Félix d'Azara entra comme enseigne dans le corps du génie, devint lieutenant en 1775, et en cette qualité prit part à l'expédition malheureuse qui fut faite contre Alger. Blessé dangereusement par une grosse balle de cuivre, et laissé comme mort sur la place, il dut la vie aux soins d'un ami et à la présence d'esprit d'un matelot qui extirpa la balle avec un couteau; quelque temps après il se cassa la clavicule en tombant de cheval. Nommé capitaine en 1775, il eut bientôt une occasion d'exercer ses talents. Les cours d'Espagne et de Portugal, toujours divisées sur les limites de leurs vastes domaines dans l'Amérique méridionale, en fixèrent les bases par le traité de Saint-Ildefonso, dont la ratification eut lieu par le traité de paix du Pardo en 1778. Des commissaires furent nommés de part et d'autre pour aller en Amérique tracer les bornes des deux états, conformément aux clauses du traité. Azara fit partie de la commission espagnole. On l'attacha au corps de la marine en qualité de lieutenant-colonel d'ingénieurs; et il partit de Lisbonne en 1781 sur un bâtiment portugais, parce que l'Espagne était alors en guerre avec l'Angleterre. En mer il apprit que le grade de capitaine de frégate lui avait été conféré, le roi ayant jugé convenable que les commissaires fussent tous officiers de marine. Les com-

missaires espagnols terminèrent les opérations qui leur étaient confiées; mais comme les Portugais, par l'exécution stricte du traité, eussent été obligés d'abandonner les contrées dont ils s'étaient emparés, ils cherchèrent à différer autant qu'ils purent la conclusion de leurs travaux et à éluder les stipulations qui les liaient. Ils ne furent que trop bien secondés par l'insouciance et la connivence coupable des gouverneurs espagnols. Azara, retenu plus long-temps qu'il ne l'avait présumé dans ces régions lointaines, voulut mettre à profit ce séjour forcé dont il était difficile de prévoir le terme, puisque l'on cherchait à rendre interminable l'affaire pour laquelle il y avait été appelé. Il conçut le hardi projet de dresser une carte du pays immense dont il venait seulement de lever la frontière. Il prit sur lui toutes les dépenses, les peines, les risques et les périls de cette grande entreprise; c'était un acte de courageux dévouement, car non-seulement il n'espérait aucun secours des vice-rois espagnols, mais il avait plutôt à craindre qu'ils ne lui suscitassent des obstacles: il fut même obligé d'exécuter à leur insu une partie de ses longs voyages. Treize ans suffirent à peine pour compléter sa belle entreprise; et sans les moyens que lui offraient son rang et ses fonctions, sans le zèle des officiers qu'il avait sous ses ordres, il lui eût été impossible de la terminer. On juge sans peine ce qu'elle dut lui coûter de soins et de fatigues dans ces contrées presque désertes, coupées de rivières, de lacs et de forêts, et qui n'étaient presque habitées que par des peuples sauvages et féroces. La peine et la perte de temps qu'entraînaient la manière de voyager dans ces régions, les observations

astronomiques et les calculs qui en résultaient, les opérations géodésiques, la description du pays et de ses habitants indigènes, la correspondance avec ses chefs, enfin l'accomplissement des devoirs qui lui étaient prescrits ne suffisaient pas à Azara pour remplir le vide que lui laissait l'éloignement de sa patrie et des siens. Voulant connaître les mammifères et les oiseaux, il devint naturaliste. D'abord il ne fit la guerre à ces animaux que pour les dépouiller, en conserver les peaux et les transporter en Europe; mais comme elles s'altéraient et se corrompaient, il prit le parti de décrire chaque individu. Après avoir consacré beaucoup de temps et s'être donné beaucoup de peines pour connaître les pays où le sort l'avait jeté et le forçait de séjourner, Azara voulut savoir ce qui avait été écrit avant lui sur le même sujet. Il entreprit de lire tous les ouvrages imprimés et manuscrits qu'il put trouver dans les archives de la ville de l'Assomption: mais le gouverneur, homme ignorant et jaloux, fit fermer les archives et en ôta les clés à celui qui en avait la garde, pour les envoyer à un de ses confidants qui était à trente lieues dans l'intérieur. Prié par le corps de ville de l'Assomption de lui communiquer un extrait de ses travaux sur les pays qu'il avait levés et parcourus, Azara s'empressa de le lui offrir; on en fut tellement satisfait qu'on lui conféra le titre de *citoyen le plus distingué de la ville de l'Assomption*. Un nouveau gouverneur, homme hypocrite et envieux, fut si irrité de cette distinction, qu'il fit enlever secrètement des archives de la cité les objets envoyés par Azara, ainsi que le registre sur lequel était écrit son titre de citoyen. Malgré ses précautions pour cacher

cet abus d'autorité, ce vol devint public; alors il écrivit à tous les ministres, à Madrid, qu'Azara n'avait dressé ses cartes et composé ses mémoires que pour les livrer aux Portugais. En 1790, six grosses malles remplies d'effets précieux ayant été envoyées à cet indigne chef, par le gouverneur portugais de Matogrosso qui tâchait de le corrompre, il eut l'infamie de profiter de cette circonstance pour appuyer ses calomnies, et répandit le bruit que tous ces présents étaient destinés à Azara; il le manda au vice-roi, à Buénos-Ayres, et celui-ci s'empara de toutes les cartes de cet ingénieur et de tous les papiers qui lui appartenaient, et dont il put se saisir. Azara dédaigna de répondre à des imputations aussi horribles et aussi absurdes; il prit seulement la précaution de déposer entre les mains d'un moine digne de sa confiance la principale partie de ses ouvrages; en cela il agit sagement, car jamais il n'a pu recouvrer les papiers enlevés par le vice-roi. Quant au gouverneur, voulant se faire passer auprès des ministres du roi pour auteur d'une histoire naturelle des oiseaux et des mammifères du pays qu'il régissait, il essaya, par de basses adulations et même par la force, d'obtenir d'Azara les renseignements nécessaires pour appuyer son imposture. N'ayant pu y réussir, il employa tous les moyens pour empêcher les Indiens indépendants d'apporter des animaux à Azara. Cependant ce dernier avait communiqué plusieurs de ses mémoires à quelques-uns de ses subalternes qui en tirèrent des copies; il en parut une partie dans un ouvrage périodique imprimé à Buénos-Ayres, et l'on eut bien soin d'omettre le nom de l'auteur. Le vice-roi réunissant tous

cès lambeaux, tant imprimés que manuscrits, en composa une relation qu'il envoya à sa cour comme étant le fruit de ses recherches. Toutes ces tracasseries ne diminuaient en rien le zèle d'Azara. Chargé de reconnaître le littoral au sud de Buénos-Ayres, il s'acquitta de cette commission d'autant plus pénible que ce pays absolument désert se trouvait exposé aux attaques journalières des Pampas, peuplade féroce. On lui donna ensuite le commandement de la frontière du Brésil; il dut la reconnaître et en chasser les Portugais qui y étaient établis: enfin il reçut l'ordre de visiter les ports de la Plata, et de dresser un plan de défense en cas d'attaque de la part des Anglais. Il composa aussi des instructions et des mémoires qui lui étaient demandés par les vice-rois et les gouverneurs sur divers objets, présenta des projets pour la civilisation des Indiens, et fit établir des colonies à l'est de l'Uruguay. Depuis long-temps il sollicitait son retour en Espagne; il y revint à la fin de 1801; s'occupa de publier ses travaux sur l'histoire naturelle, et accourut à Paris pour y revoir son frère. Il eut la douleur de le perdre en 1804. Appelé dans sa patrie, il fut créé membre d'un conseil composé de généraux et chargé de la défense des deux Indes. Ensuite il se retira dans l'Aragon et y mourut en 1811. On a de lui: I. Un ouvrage sur les quadrupèdes. Pendant ses voyages, Azara avait envoyé à son frère, ambassadeur à Paris, des notes manuscrites dont Moreau de Saint-Méry publia une traduction française intitulée: *Essai sur l'Histoire naturelle des quadrupèdes de la province du Paraguay, écrit depuis 1783 jusqu'en 1796, avec un*

Appendice sur quelques reptiles; Paris, 1801, 2 vol. in-8°. De retour en Europe, Azara compléta son premier travail, et l'ouvrage, ainsi amélioré, fut imprimé en espagnol sous ce titre: *Apuntamientos para la Historia natural de los quadrupedos del Paraguay y Rio de la Plata*, Madrid, 1802, 1 vol. petit in-4°. Ce livre est très-peu connu des naturalistes: Cuvier et Fischer n'en ont fait aucune mention. Azara étant venu à Paris visiter le Muséum d'histoire naturelle, fit de nouvelles observations pour servir de rectifications à son ouvrage espagnol sur les quadrupèdes. Elles ont été insérées par M. Walckenaër dans l'édition du *Voyage* d'Azara, dont nous parlerons bientôt. II. *Apuntamientos para la Historia natural de los pajaros del Paraguay y Rio de la Plata* (Observations sur l'histoire naturelle des oiseaux, etc.), Madrid, 1802 à 1805, 3 vol. in-8°. Quand Azara commença ses travaux sur l'histoire naturelle, il manquait d'instruction préalable, de livres, de secours. N'ayant que les matériaux qui s'offraient à lui de toutes parts, il fit des descriptions minutieuses de chaque individu; mais bientôt elles s'accumulèrent au point, qu'il lui devint impossible de reconnaître s'il avait ou n'avait pas décrit certaines espèces, et que dans le doute il les décrivait plusieurs fois. Enfin, pour s'épargner cette besogne inutile, il distribua les individus en groupes, qu'il distingua par des caractères généraux observés dans les espèces, ce qui soulagea sa mémoire, et le rendit plus habile dans l'observation. Un heureux hasard l'ayant rendu possesseur de la traduction espagnole des œuvres de Buffon, il refondit son travail, fit les observa-

tions critiques que lui suggéra la lecture du naturaliste français, et envoya ces notes au traducteur Joseph Clavijo y Faxardo; celui-ci n'en fit aucun usage et négligea même de lui répondre. Azara, en rapprochant ses descriptions de celles de Buffon, continuait à noter soigneusement toutes les erreurs qu'il croyait y découvrir. On a eu tort d'attribuer à la haine ou à la jalousie les expressions quelquefois très-vives de sa critique; la rudesse de son style était due à son zèle pour la vérité, et à l'humeur chagrine que lui causait son séjour forcé dans de tristes solitudes. Lui-même fait cet aveu. Il a enrichi la science de nouvelles découvertes, mais souvent ses descriptions ne reposent que sur de petits détails et des particularités hasardées. Du reste, laborieux et bon observateur, il a recueilli une masse de faits très-intéressants, et a donné des détails précieux sur les mœurs des mammifères et des oiseaux du Paraguay. III. *Voyage dans l'Amérique méridionale, depuis 1781 jusqu'en 1801*; Paris, 1809, 4 vol. in-8° et atlas. Ce livre fut publié sur le manuscrit de l'auteur, par M. C.-A. Walckenaër, qui le fit précéder d'une notice sur sa vie et ses écrits, à laquelle nous avons eu recours. On trouve dans cet ouvrage, qui a été traduit en allemand, la description géographique, politique et civile du Paraguay et du Rio de la Plata, l'histoire de la découverte et de la conquête de ces contrées, des détails nombreux et instructifs sur leur histoire naturelle et sur les Indiens qui les habitent. Cette relation, très-importante pour la géographie et l'ethnographie de ces régions de l'Amérique méridionale, ne peut être consultée qu'avec fruit. Souvent

on y désire plus de méthode, et quelquefois des développements plus étendus sur certains points. Azara blâmant la méthode employée par les jésuites pour civiliser les Indiens, pense qu'elle n'était bonne qu'à les retenir dans une enfance continuelle, et que ces peuples ont fait plus de progrès lorsqu'on s'est occupé de les instruire, en leur laissant leur ancienne liberté, sans les astreindre à vivre en communauté. En communiquant ses manuscrits à M. Walckenaër, Azara lui donna un calque de sa carte générale, et lorsque ce savant lui eut mandé à Madrid qu'un libraire français, devenu possesseur de la traduction de ses voyages faite sous ses yeux, se chargeait d'en être l'éditeur, il lui envoya les cartes qui composent l'atlas et y joignit des additions et des corrections qu'il le pria d'incorporer dans l'ouvrage. Cuvier et M. Walckenaër l'enrichirent de leurs notes; il a été mis à contribution par plusieurs auteurs qui ont écrit sur les contrées du Rio de la Plata, depuis qu'elles sont ouvertes aux étrangers. Les deux derniers volumes sont remplis par l'histoire naturelle des oiseaux de ces pays, traduite et annotée par Sonnini qui répond parfois aux critiques d'Azara; l'atlas offre quelques figures bien dessinées de mammifères et d'oiseaux. Les cartes sont les meilleures que l'on connaisse. — E — s.

AZELIO (TAFARELLI-CÉSAR d'), fils du comte Robert de Lagnasco, naquit en 1763, à Turin. Après avoir fait ses premières études, il fut admis cadet dans le régiment de la reine, infanterie, en 1774, tandis que son frère aîné, le comte Ferdinand, passait dans la cavalerie. Le régiment de la reine ayant été destiné à la garnison de l'île de Sardaigne pendant

trois ans, le jeune Azelio demanda un congé pour visiter l'Italie, et ce fut dans ce voyage qu'il prit le goût des beaux-arts. La mort de son frère Ferdinand, survenue en 1787, fit passer sur sa tête tous les droits de primogéniture. Il épousa alors une riche héritière, et se trouva possesseur d'une fortune considérable. La guerre ayant éclaté contre les Français, en 1792, le comte d'Azelio marcha avec son régiment, et dès les premières affaires il fut fait prisonnier dans le comté de Nice, et conduit à Lyon. Ses camarades l'ayant cru mort sur le champ de bataille de la montagne de Rauz, sa famille ouvrit son testament, que dans sa prévoyance il avait fait avant de partir pour l'armée. On y trouva qu'il prescrivait à ses parents, de ne pas porter son deuil s'il mourait pour la défense de sa patrie. Mais enfin les communications se rouvrirent, et l'on sut, en 1795, qu'Azelio était prisonnier; on obtint même son échange, mais à une condition qu'il n'accepta pas; c'était de ne plus servir contre la France. Le comte d'Azelio déclara qu'un sujet fidèle ne pouvait dans aucun cas refuser à son souverain le secours de son bras et de son épée. Cependant on lui rendit la liberté sans conditions. Il revint à Turin en 1796; et suivit, en 1798, la cour de Sardaigne en Toscane, par suite de l'abdication du roi Charles-Emmanuel IV. Dans cette émigration, le comte d'Azelio s'appliqua surtout à l'étude de la langue italienne. Un décret impérial contre les émigrés l'obligea de revenir à Turin sous peine de confiscation. En 1814 le roi Victor-Emmanuel le nomma gentilhomme de sa chambre; il le décora de la grand-croix de St-Maurice et l'envoya à Rome comme ambassadeur extraor-

dinaire. Avant de retourner en Piémont le comte visita les hospices et les établissements de bienfaisance; et à son arrivée à Turin il fut nommé conseiller intime, et surintendant-général de tous les hospices. Il dirigea jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Gênes le 26 novembre 1830, un journal intitulé l'*Amico d'Italia*, écrit dans un esprit religieux et monarchique. — Son fils (Robert) a publié une brochure remarquable sur le mont St-Michel de Suze. G—C—Y.

AZEVEDO COUTINHO Y BERNAL OU BERNALL, car il a fait imprimer lui-même ce nom de deux manières (JOSEPH-FELIX-ANTOINE-FRANÇOIS de), né à Malines le 22 avril 1717, y devint chanoine de Notre-Dame au-delà de la Dyle le 2 mai 1738, et y mourut dans un âge avancé vers 1780. Cet écrivain, dont les biographes ont laissé échapper le nom, et auquel M. Quérard lui-même n'a pas consacré d'article dans sa *France littéraire*, ne s'est signalé ni par le mérite du style, ni par l'importance ou l'intérêt de ses ouvrages, était, à tout prendre, un homme fort ordinaire, et cependant, chose bizarre, ses écrits sont recherchés avec un empressement extrême et payés dans les ventes publiques un prix énorme. C'est que d'abord traitant presque tous de généalogies, ils s'adressent aux vanités de famille, vanités qui n'excluent pas toujours un légitime orgueil; qu'en second lieu ils ont été tirés à un très-petit nombre d'exemplaires, et qu'enfin ils contiennent une foule de détails locaux, de renseignements minutieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Depuis le règne d'Albert et d'Isabelle, les anoblissements s'étaient scandaleusement multipliés dans les Pays-Bas, et

la véritable illustration devenait de jour en jour plus rare. Les nouveaux gentilshommes, n'ayant rien de plus pressé que d'étaler leurs titres, s'efforçaient de les rattacher aux siècles écoulés. D'un autre côté, la malignité trouvait quelque plaisir à contrôler ces prétentions, de sorte que presque tout le monde était généalogiste, et que la littérature, tarie dans ses sources, se réduisait au savoir d'un héraut d'armes. Voilà ce qui explique la vogue des écrits d'Azevedo, vogue qui subsiste encore, malgré les changements politiques et moraux qu'a subis le pays, parce que les idées aristocratiques sont encore plus vivaces qu'on ne le croit, et qu'elles refléurissent, mais sur un autre terrain, en dépit des révolutions les plus populaires en apparence. — Voici la liste de ces écrits : I. *Table généalogique de la famille de Corten, patrons laïcs (sic) des canonicats de l'église collégiale de Notre-Dame au-delà de la Dyle, à Malines, avec quelques pièces annexées*, etc. Louvain, 1753, grand in-folio de 82 pages et 15 planches. L'auteur déclare dans l'avertissement de ce livre qu'il n'en fera tirer que 150 exemplaires. II. *Généalogie de la famille Vander Noot* (sans nom de lieu ni d'imprimeur), 1771, grand in-folio de 448 pages. C'est, à proprement parler, un nobiliaire général de la Belgique, vu le grand nombre de familles dont on y fait mention. Aux pages 31 et 32 se trouve la généalogie de l'auteur lui-même. Il nous apprend qu'il était fils de Jean-Baptiste de Azevedo, lequel servit avec honneur dans les armées hollandaises, et de Jeanne-Marie Corten. III. *Table généalogique de la famille de Heyns alias Smets*, 15 pp. grand in-folio. IV.

Table généalogique de la famille de Van Kiel, 14 pp. grand in-fol. V. *Table généalogique de la famille de Van Crieckingen*, à la suite de la précédente, pp. 15-18, plus, un feuillet de table pour les deux. VI. *Généalogie de la famille de Brecht*, 11 pp. grand in-fol. VII. *Table généalogique de la famille de Bayard*. 8 pp. grand in-fol. VIII. *Table généalogique de la famille de Liebercke*, 8 pp. gr. in-fol. IX. *Table généalogique de la famille de Vander Lind*, 6 pp. grand in-fol. avec l'index. X. *Table généalogique de la famille de Schooff*, 31 pp. grand in-fol. XI. *Abrégé chronologique des Coloma de Bornhem*, une feuille in-plano. Ce tableau a besoin d'être éclairci par des recherches que nous ne croyons pas d'Azevedo et intitulées : *La descendance des comtes de Bornhem, vicomtes de Dourlens et des barons de Moriensart et de Seroux*, 16 pp. in-fol. ; plus un tableau d'une feuille in-plano. XII. *Généalogie de la famille de Coloma*, Louvain, 1759, in-fol., qu'il est rare de rencontrer complet. XIII. *Courte chronique d'un grand nombre d'événements arrivés dans les principales villes du Brabant ainsi que dans la ville et province de Malines, depuis la naissance de Jésus-Christ* (en flamand), publiée dans une suite d'annuaires ou d'almanachs imprimés à Louvain, de 1747 à 1780. XIV. *Dédiction et exposition de l'état de ceux de Malines depuis le premier brisement des images*, le 28 mars 1565, jusqu'au 9 oct. 1566 (en flamand), Louvain, 1770, in-12. C'est un supplément à la partie de la chronique publiée en 1769. R—F—G.

AZIM-ED-DAULAH BE-

HADOUR, que l'on peut regarder comme le dernier nabab titulaire du Carnatik ou d'Arcate, dans la presqu'île occidentale de l'Inde, descendait immédiatement du nabab Mohammed-Ali-Khan qui, durant son long règne, avait été constamment dévoué aux intérêts britanniques. Omdet-el-Omrah Waladjah, fils et successeur de ce dernier, avait su conserver ses états et son autorité. Dix jours avant sa mort, en juillet 1801, le gouverneur de Madras s'était emparé du palais du nabab sans que celui-ci en eût été informé. A peine eut-il expiré, que deux commissaires anglais, sous le prétexte peu fondé qu'il avait entretenu des correspondances avec Tippou-Sulthan, annulèrent le testament par lequel il déclarait son fils Houçaïn Aly pour son successeur, et sommèrent le jeune nabab de remettre la souveraineté du Carnatik à la compagnie qui, à cette condition, lui assurerait un traitement considérable. Houçaïn Aly ayant refusé de souscrire à ce honteux traité, et offert vainement de céder quatre de ses provinces, pourvu qu'on lui laissât la souveraineté du reste de ses états, une salve d'artillerie du fort Saint-Georges annonça qu'Azim-ed-Daulah, neveu ou petit-fils de Waladjah, était élevé à la dignité de nabab du Carnatik. Le gouvernement de Madras fit publier en même temps que ce prince avait cédé formellement ses états à la compagnie des Indes occidentales. Il fut tiré de la retraite où sa mère l'avait tenu caché sous le règne précédent, après qu'elle eut produit des preuves satisfaisantes de l'identité de son fils. On avait fait entendre à celui-ci qu'une prison dorée valait mieux qu'une indigence absolue. Cette affaire fit du bruit en Angleterre. Une

pétition des tuteurs du prince dépouillé fut présentée à la chambre des communes par Sheridan, et ne donna lieu qu'à d'inutiles débats, par la raison qu'on excuse facilement des crimes dont on profite. Bientôt Houçaïn Aly ayant quitté la résidence qui lui avait été affectée hors du palais, y rentra et expira dans l'apartement de sa mère, à peine âgé de 18 ans. Sa mort ne fut sans doute pas naturelle; mais on aurait tort d'en accuser son cousin Azim-ed-Daulah, qui n'en avait eu ni la volonté, ni le besoin, ni le pouvoir. Le vicomte Valencia, qui, dans la relation de ses voyages, traite fort cavalièrement ce prince, le justifie pourtant de cette mort; et ses réticences même sur cet événement sont défavorables à l'honneur anglais. Quoi qu'il en soit, Azim-ed-Daulah, effrayé des prétentions des parents de son cousin, excités par les agents de l'Angleterre, crut se sauver en signant, le 31 juillet 1801, le traité par lequel, en échange du titre de nabab et d'une augmentation de revenus, il cédait à ses prétendus protecteurs la possession de tous ses états, et il ne fut plus qu'un mannequin couronné résidant à Madras, où il vivait d'une manière assez splendide, mais sans dignité comme sans autorité, quoiqu'il eût une garde d'honneur de 800 cipayes et de 250 cavaliers, salariée par ses patrons, et qu'on portât devant lui les insignes du pouvoir, un sabre et un poignard enrichis de diamants. Les Anglais faisaient fort peu de cas de ce prince. On peut en juger par ce qu'a dit de lui lord Bentinck, gouverneur de Madras, au sujet de l'étiquette des audiences et des visites. *Il sait peu ce qu'il doit faire; il se regarde ici comme étranger.* Selon Valencia, ce prince avait le teint sombre, la

physionomie insignifiante et les manières communes. Mais M. Renouard de Sainte-Croix, dans son *Voyage commercial*, le traite plus favorablement; et son opinion est appuyée par l'éditeur d'une Biographie anglaise publiée en 1822. Azim-ed-Daulah avait des traits réguliers, une très-belle figure. Son caractère aimable et doux était peint sur sa physionomie, qui n'avait rien de cet aspect farouche des princes asiatiques. Atteint d'une maladie épidémique qui désola l'Inde pendant deux ans, l'excès de son embonpoint le fit promptement succomber le 13 août 1819 à l'âge d'environ 50 ans; et les Anglais, qui, suivant la Biographie déjà citée, lui avaient procuré sur la terre le paradis des Musulmans, célébrèrent ses obsèques avec une pompe dérisoire. Ce prince paraît avoir eu deux successeurs aussi nuls que lui; et le Carnatik reste incorporé à l'empire de l'Inde britannique. A—T.

AZOPARDI (FRANÇOIS), maître de chapelle à Malte, vers le milieu du 18^e siècle, a composé beaucoup de musique d'église; mais il est plus connu par un traité de composition qu'il publia en 1760 sous ce titre : *Il Musica pratica*. Framery en a donné une traduction française intitulée : *Le Musicien pratique, ou leçons qui conduisent les élèves dans l'art du contre-point, en leur enseignant la manière de composer correctement toute espèce de musique*; Paris, 1786, 2 vol. in-8^o, l'un de texte, l'autre d'exemples. C'est un ouvrage médiocre, où les exemples sont faiblement conçus et mal écrits. M. Choron en a donné une édition plus commode, dans laquelle il a intercalé les exemples au milieu du texte; Paris, 1824, 1 vol. in-4^o. F—T—S.

AZUNI (DOMINIQUE-ALBERT), jurisconsulte et historien, était né, dans l'île de Sardaigne, à Sassari, vers 1760. Après avoir terminé ses études, il embrassa la profession d'avocat et s'établit à Cagliari, résidence de la cour souveraine. Consulté chaque jour par des négociants sur les difficultés qui survenaient, il s'attacha particulièrement au droit commercial; et ses décisions sur cette matière devinrent la règle des tribunaux. Ayant été nommé par son souverain juge-consul à Nice, il fut fait peu de temps après membre du sénat. A l'entrée des Français dans les états du roi de Sardaigne, Azuni se retira d'abord à Florence où il publia la première édition de son *Droit maritime de l'Europe*, ouvrage d'un ordre élevé et qui lui fit le plus grand honneur. L'académie de Florence l'ayant admis au nombre de ses membres, il y lut, le 10 sept. 1795, une dissertation dans laquelle il prouve que les Français ont les premiers fait usage de la boussole. Après la réunion qu'on pouvait croire définitive du comté de Nice à la France, Azuni vint à Paris, où sa réputation l'avait précédé. Il y reçut un accueil distingué des savants, entre autres de La Place et de Soncini, qu'il a cités avec reconnaissance dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Adjoint par le ministre de l'intérieur à la commission chargée de réunir les éléments d'un nouveau Code de commerce, il s'occupa spécialement de la partie maritime. En 1807 il fut nommé président au tribunal d'appel de Gènes; et l'année suivante, sur la présentation des électeurs liguriens, il fut désigné membre du corps législatif. Lors de la discussion préparatoire du Code criminel, en 1810, il inclina con-

stamment pour la diminution des supplices, et demanda que la peine de mort fut réservée pour les grands crimes. Par suite des événements de 1814, la république de Gênes ayant été rétablie momentanément sur ses anciennes bases, Azuni resta sans emploi; et, comme il n'avait fait aucune économie, il se trouva dans la dure nécessité de vendre pièce à pièce sa précieuse bibliothèque pour subsister avec sa famille (1). Malgré la reconnaissance qu'il portait à la France pour le bienveillant accueil qu'il y avait reçu, jamais il n'avait cessé de tourner ses regards vers sa patrie; et on peut voir, dans la préface de son *Histoire de la Sardaigne*, qu'il nourrissait l'espérance d'y terminer sa carrière. Les obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de ses vœux s'étant aplanis, il s'embarqua pour Cagliari où il retrouva les honneurs et les distinctions dont il avait été privé par d'injustes préventions. Accueilli par le duc de Gênois (Charles-Félix, depuis roi de Sardaigne), qui se déclara son protecteur, il fut nommé juge au consulat et directeur de la bibliothèque de l'université. Azuni partagea ses derniers jours entre ses devoirs et la culture des lettres. Il mourut à la fin de janvier 1827. Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de la Réunion, il était associé des principales académies d'Italie et de celles de Marseille et de Göttingue. On a de lui : I. *Dizionario universale ragionato della giurisprudenza mercantile*, Nice, 1786-88, 4 vol. in-4°; 2^e éd., Livourne, 1822. C'est l'ouvrage le plus complet qu'il

y ait sur cette matière. II. *Sistema universale dei principi del dritto maritimo d'Europa*, Florence, 1795, 4 vol. in-8°; réimprimé plusieurs fois en italien, et traduit en français sur la première édition par J.-M. Digeon, Paris, 1797, 2 vol. in-8°. L'auteur, mécontent de son travail, le refondit entièrement, et le publia lui-même en français sous le titre de *Droit maritime de l'Europe*, Paris, 1805, 2 vol. in-8°. III. *Essai sur l'histoire de la Sardaigne*, Paris, 1798, in-8°. La seconde édition, augmentée de plus de moitié, est intitulée : *Histoire géographique, politique et naturelle de la Sardaigne*, ibid., 1802, 2 vol. in-8°, avec une carte, la plus détaillée et la plus exacte qu'on eût encore de cette île. Le premier volume contient la géographie de la Sardaigne, son histoire sous les différents peuples qui l'ont successivement possédée; et enfin le tableau de son commerce, précédé de considérations sur les réformes dont l'adoption pourrait rendre ce pays, si fertile, l'un des plus riches et des plus florissants du monde. Le second volume, qui traite exclusivement de l'histoire naturelle, est orné de quelques planches représentant les plantes et les animaux les plus rares. Dans la préface, Azuni reconnaît qu'il s'est servi des notes que Sonnini lui avait fournies pour cette partie de son travail. IV. *Dissertation sur l'origine de la boussole*, Paris, 1805, et, avec des additions, ibid., 1809, in-8°. Publiée d'abord en italien, cette dissertation fut ensuite traduite par l'auteur en français. Après avoir établi que la boussole n'a pas été connue des anciens, et que les Chinois ainsi que les Arabes l'ont reçue des Européens, Azuni démontre que si les Français

(1) Il avait épousé une demoiselle de Marseille, dont il n'a pas eu d'enfant.

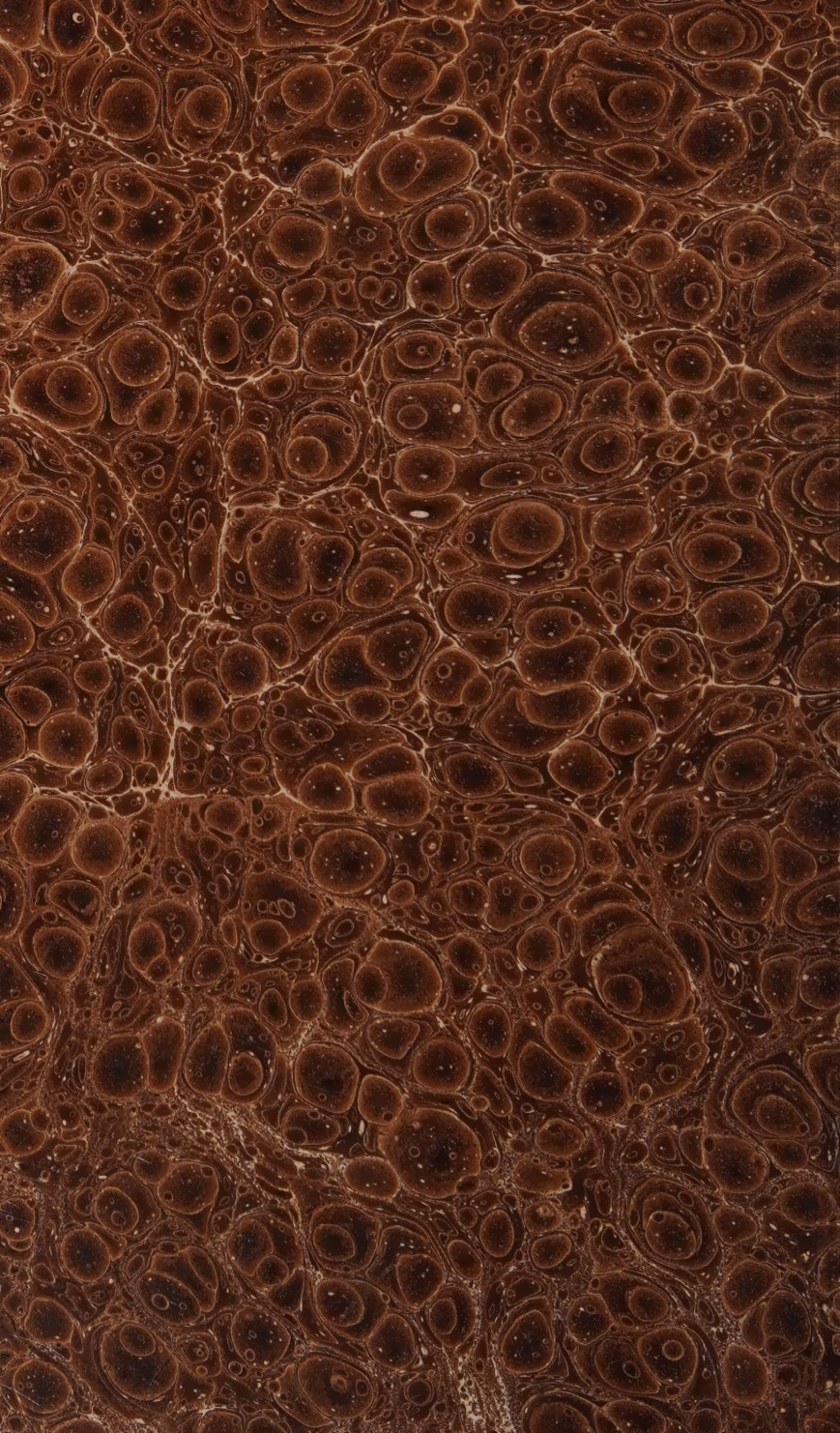
ne l'ont pas découverte ils en ont fait usage les premiers à l'époque des croisades. Cette opinion fut attaquée par Hager (*V.* ce nom, *Biographie des vivants*, III, 356), avec une vivacité réellement inexcusable ; et les journalistes italiens, entraînés par un sentiment patriotique, se prononcèrent en faveur de l'orientaliste milanais. Mais Azuni l'a réfuté victorieusement dans une lettre à Moscati, qui se trouve à la suite de l'édition française de 1809. Les différentes opinions sur l'origine de la boussole ont été présentées avec beaucoup d'exactitude à l'article GIOIA (*Voyez* ce nom, XVII, 403). V. *Origine du droit et de la législation maritimes*, avec des observations sur le consulat de la mer, Paris, 1810, in-8°. VI. *Mémoire pour servir à l'histoire des voyages maritimes des anciens navigateurs de Marseille*, Gênes, 1813, in-8°. Précédemment Azuni avait inséré, dans le 1^{er} volume des *Mémoires* de l'académie de Marseille, deux notices sur les voyages de Pythéas (*V.* ce nom, XXXVI, 370). VII. *Recherches pour servir à l'histoire de la piraterie*, avec un précis des moyens propres à l'extirpation des pirates barbaresques, *ibid.*, 1816, in-8°. VIII. *Système universel des armemens en course et des corsaires en temps de guerre*, suivi d'un précis des moyens propres à diminuer la navigation des neutres, *ib.*, 1817, in-8°. IX. *Sopra l'amministrazione sanitaria in tempo di peste*, Gagliari, 1820, in-8°. W—s.

AZZOGUIDI (GERMAIN), médecin italien, né à Bologne en 1740, obtint le grade de docteur dans la célèbre université de cette ville, après

avoir soutenu avec distinction une thèse sur la génération, sujet dont les physiologistes s'occupaient alors d'une manière spéciale. Les talents remarquables qu'il déploya lui firent confier une chaire de professeur, quoi qu'il n'eût encore atteint que sa vingt-quatrième année. Une vive discussion s'éleva, quelque temps après son installation, sur la question de la sensibilité des diverses parties du corps. Azzoguidi prit une part très-active à cette controverse animée, et l'on regrette qu'il n'ait pas livré à l'impression son mémoire, à la suite duquel se trouvait l'exposé de nombreuses expériences faites sur les animaux vivants. En 1773 il publia, sous le titre d'*Observationes ad uteri constructionem pertinentes* (Bologne, in-4°), un travail intéressant, dans lequel il réfute quelques erreurs des anciens et confirme l'existence de la membranecaduque de Hunter. En 1775 parurent ses *Institutiones de médecine*, où il déploya de vastes connaissances en physiologie. Son activité littéraire ne lui faisait cependant pas négliger la pratique, comme on peut en juger d'après un mémoire qu'il donna sur les mauvais effets de l'inoculation de la petite vérole. Un autre petit ouvrage, auquel il donna le titre modeste de *Spezieria domestica*, atteste son éloignement pour la polypharmacie. Lorsque l'université de Bologne reçut un nouveau mode d'organisation, Azzoguidi fut chargé d'y enseigner l'anatomie comparée ; il publia bientôt un *manuel* qui lui servit de guide dans ses cours, et fonda le cabinet que possède actuellement cette université. Une péripneumonie termina sa carrière en 1814. J—D—N.



30898



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6907

